10.19.06.

Library of the Theological Seminary,
PRINCETON, N. J.

Division BS2343
Section .B717
v.4

LE NOUVEAU TESTAMENT

EXPLIQUÉ

AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES

ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES

IV

LAUSANNE 1905. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & Cie

LE NOUVEAU TESTAMENT

DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

EXPLIQUÉ

AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES

ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES

PAR

L. BONNET

docteur en théologie.

ÉPITRE AUX HÉBREUX

ÉPITRES CATHOLIQUES

APOCALYPSE

Troisième édition, revue et augmentée

PAR

ALFRED SCHRŒDER

professeur de théologie.

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

Paris, Librairie Fischbacher, 33 rue de Seine.

Tous droits réservés.

ÉPITRE AUX HÉBREUX

INTRODUCTION

Les problèmes historiques que pose l'épître aux Hébreux, et que nous avons à examiner dans cette introduction, sont entourés de beaucoup d'obscurité. Quel est l'auteur de cet écrit ? quand fut-il composé ? à quels lecteurs fut-il d'abord destiné ? Les renseignements fournis par l'antiquité chrétienne sont insuffisants pour répondre avec certitude à ces questions, et l'étude de l'épître elle-même ne conduit qu'à des hypothèses plus ou moins probables.

I

Les destinées de l'épitre.

L'épître aux Hébreux a son origine dans l'âge apostolique. Clément de Rome en cite des passages entiers et en paraphrase d'autres dans sa lettre aux Corinthiens, écrite en 96. Nous trouvons des traces probables de notre épître chez Justin Martyr († 165) et chez Théophile d'Antioche (vers 180). La version syriaque, la Peschito, la renferme, mais ne l'attribue pas à Paul ; elle la range à la suite des épîtres adressées par l'apôtre à des particuliers. Dans l'Eglise d'Alexandrie, une ancienne tradition semble avoir désigné Paul comme auteur de l'épître aux Hébreux. A la fin du second siècle déjà, les docteurs de la célèbre école de cette ville cherchent à écarter les difficultés que présente cette opinion. Eusèbe (H. E. 6, 14, 2) cite un passage de Clément d'Alexandrie où sont données les raisons pour lesquelles Paul n'aurait pas mis sa signature en tête de l'épître. « Le bienheureux presbytre, » Pantænus, le fondateur de l'école d'Alexandrie, « disait jadis que c'était parce que le Seigneur lui-même avait été envoyé par le Tout-Puissant, comme

apôtre, aux Hébreux (Hébr. 3 : 1), et que Paul, envoyé vers les gentils, ne s'était point, par modestie, intitulé apôtre des Hébreux. Clément lui-même estimait que Paul n'avait point signé sa lettre parce que les Juifs avaient des préjugés contre lui et qu'il leur était suspect. Pour expliquer le style particulier de l'épître, Clément prétendait que Paul l'écrivit en hébreu et que Luc la traduisit à l'usage des Grecs. Son disciple, Origène, déclare, d'après Eusèbe (H. E. 6, 25, 11), que « ce n'est pas au hasard que les *anciens* l'ont transmise comme étant de Paul. » Mais, frappé de la différence de style entre cet écrit et les autres du même apôtre, il recourt le premier à l'hypothèse que les *pensées* sont de saint Paul tandis que la phrase et la *composition* seraient d'un autre qui aurait recueilli les enseignements du maître. Il ajoute que les uns ont supposé que Clément de Rome, les autres que Luc l'évangéliste, fut l'écrivain qui tint la plume sous l'inspiration de saint Paul, mais que « Dieu seul le sait. » Les conciles d'Antioche (264), de Nicée (325) et de Laodicée (360) citent sans hésiter notre épître comme un écrit de Paul. Enfin, Jérôme combattant les doutes que les chrétiens d'Occident persistaient à avoir au sujet de notre épître, écrivait : « Il faut dire *aux nôtres* que cette épître adressée aux Hébreux est reçue comme un écrit de l'apôtre Paul, non seulement par les Eglises d'Orient, mais par tous les écrivains ecclésiastiques de langue grecque, en remontant les âges. » Et dans un autre passage encore, le même Jérôme parle de notre épître comme d'un livre « que tous les Grecs reçoivent. »

Dans les Eglises de l'Occident, en effet, jusque vers le milieu du quatrième siècle, notre épître est ignorée ou citée comme ne provenant point de l'apôtre Paul. Le canon de Muratori (catalogue des livres du Nouveau Testament, du second siècle) ne la renferme point. Irénée (presbytre de Lyon vers 177) ne cite pas l'épître aux Hébreux dans les écrits qui nous ont été conservés de lui. Il l'a mentionnée dans un écrit perdu (Eusèbe H. E. 5, 26), mais, au dire d'un ancien écrivain, il niait qu'elle fût de Paul. Le presbytre romain, Caïus, à la fin du second siècle, ne comptait, ainsi que le rapporte Eusèbe (6 : 20), que treize épîtres de Paul. Tertullien, mort vers 230, cite l'épître aux Hébreux en l'attribuant à Barnabas (*De pudic.* 20), mais cette épître ne faisait pas partie du recueil des écrits canoniques en usage dans l'Eglise d'Afrique, car Cyprien nomme sept Eglises auxquelles Paul a écrit, il exclut donc les Hébreux ; Hippolyte de Rome († 251) conteste que l'épître soit de Paul. Novatien ne la cite pas, ce qui est significatif, car il aurait pu y

trouver la confirmation de ses vues opposées à la réintégration des relaps. Le commentaire anonyme des épîtres de Paul, faussement attribué à Ambroise et appelé Ambrosiaster (vers 370), ne contient pas l'explication de l'épître aux Hébreux. Les savants discutent si la mention d'une « épître de Barnabas » dans le catalogue annexé au *Codex Claromontanus* (*D*) se rapporte à l'épître aux Hébreux. — Ce ne fut qu'au concile d'Hippone, en 393, sur l'autorité d'Augustin, cédant lui-même, comme il l'affirme, à l'autorité des Eglises d'Orient, que notre épître fut introduite dans le canon, par cette formule : « Epîtres de Paul, apôtre, treize, et une aux Hébreux. » Le concile de Carthage, en 419, enregistre enfin, « les épîtres de Paul, quatorze en nombre, » et dès lors l'épître aux Hébreux est admise, mais non sans quelques doutes plus tardifs encore, par toute la chrétienté jusqu'au seizième siècle.

Avec la renaissance des études de l'antiquité et de la littérature biblique reparurent les doutes sur l'auteur de l'épître aux Hébreux. Cajetan et Erasme furent les premiers à les exprimer. Mais le concile de Trente ferma la bouche aux savants catholiques en décrétant l'origine paulinienne de l'épître. Nos réformateurs, mus surtout par des raisons de critique interne, sont à peu près unanimes à refuser à Paul notre épître. Ils le font en des termes qui, tout en manifestant la pleine liberté de leur conviction dans les questions de cette nature, montrent aussi qu'ils admirent cet écrit, et qu'ils le considèrent comme une riche source d'instruction et d'édification. Luther, après avoir déduit ses raisons contre l'authenticité, et avoir émis le premier la remarquable hypothèse que l'épître a pu être rédigée par Apollos, ajoute : « Peu nous importe ; s'il n'a pas, le premier, posé le fondement, comme il nous l'apprend lui-même (6 : 1), il a bâti dessus de l'or, de l'argent, des pierres précieuses ; c'est pourquoi, s'il y mêle peut-être du bois, de la paille, du chaume, cela ne nous empêche pas de recevoir en tout honneur son excellente doctrine, sans pourtant l'égaler en tout aux épîtres apostoliques. Peu nous importe de ne pas savoir qui a écrit l'épître, nous nous contentons de la doctrine que l'auteur fonde constamment sur l'Ecriture. » (*Œuvres*, Walch, XIV, p. 146 et suiv.) Mélanchthon partage l'opinion de son ami. Calvin s'exprime ainsi dans sa préface à l'épître : « Or, quant à moi, je la reçois sans difficulté aucune entre les épîtres apostoliques, et ne doute point que cela ne soit advenu par une ruse de Satan, quand il s'est trouvé jadis des gens qui ont voulu retrancher cette épître du nombre des livres authentiques.... Au reste, de savoir

qui l'a composée, il ne s'en faut pas soucier grandement.... De ma part, je ne puis croire que saint Paul en soit auteur,... » — et le réformateur développe ici ses raisons. Il n'y a pas, comme il pourrait sembler, contradiction entre la première et la seconde partie de cette citation, car par « épîtres apostoliques « et « livres authentiques, » Calvin entend des écrits qui renferment « la doctrine » apostolique et sont, pour cette raison, dignes de figurer dans le canon. Les arguments que Luther invoque afin de prouver que l'épître n'est pas de Paul sont principalement tirés du ch. 2 : 3 et de passages tels que 6 : 4 et suiv. ; 10 : 26 et suiv. ; 12 : 17, où l'auteur de l'épître ôte à ceux qui retombent tout espoir de repentance et de salut. (Voir les notes sur ces passages.) Calvin, de même, relève ch. 2 : 3, puis l'absence du nom de l'apôtre en tête de l'épître, enfin « la manière d'enseigner et le style. » — Théodore de Bèze termine ainsi sa première note sur l'épître aux Hébreux : « Que les jugements des hommes restent libres ici ; seulement, convenons tous de ceci, que cette épître a été véritablement dictée par le Saint-Esprit, et conservée à l'Eglise comme un trésor inappréciable : aucune certainement n'a montré d'une manière plus divine, ni avec plus d'art, l'analogie des institutions anciennes et de la vérité spirituelle ; nulle n'a exposé plus largement l'office de notre Médiateur. Elle est écrite enfin avec une méthode si excellente, si exacte, qu'à moins de la supposer écrite par Apollos, à peine un autre peut-il en être l'auteur que Paul lui-même. » L'opinion traditionnelle trouva de nouveau des défenseurs parmi les théologiens protestants et redevint dominante au dix-septième siècle. Elle n'est contredite que par les arminiens et les sociniens. Mais dès la fin du dix-huitième siècle et pendant le dix-neuvième, surtout depuis le remarquable commentaire de Bleek (1828), des critiques en nombre croissant et appartenant à toutes les écoles, reconnurent que Paul ne pouvait être ni directement ni indirectement l'auteur de l'épître aux Hébreux. Avant d'exposer leurs hypothèses sur l'origine de l'épître, il faut l'examiner elle-même pour en noter les principaux caractères. Cet examen nous montrera pourquoi l'on ne peut attribuer l'épître à Paul et nous fournira des données pour apprécier les diverses suppositions qui ont été faites au sujet de ses destinataires et de son auteur.

II

Les caractères propres de l'épitre.

A. *La forme.* — 1. *Absence de l'adresse. Genre épistolaire.* L'épître aux Hébreux ne porte aucune adresse. Ce fait est étrange. Paul met en tête de ses lettres sa signature et le nom de ceux auxquels il les destine. L'auteur de l'épître aux Hébreux entre brusquement en matière par un exposé doctrinal. On a prétendu que son écrit n'était pas une lettre, mais un traité dogmatique [1]. Cette affirmation est contredite, non seulement par les derniers versets de l'épître (13 : 18 et suiv.), où l'auteur salue ses lecteurs comme étant connu d'eux personnellement, mais par les exhortations qui se rencontrent dans tout le cours de l'épître et qui font allusion à des circonstances très spéciales (5 : 11 et suiv., 6 : 9 et suiv., 10 : 25, 32 et suiv., 12 : 4). La supposition que l'adresse primitive se serait perdue est peu vraisemblable, car les premières lignes de l'épître forment un début solennel, et l'on concevrait difficilement qu'elles eussent jamais été précédées d'une salutation comme celles que nous lisons en tête des lettres pauliniennes [2].

2. *Le style.* L'épître aux Hébreux est, des écrits du Nouveau Testament, celui qui est rédigé dans le grec le plus pur [3]. L'auteur observe dans sa composition les principes de la rhétorique des anciens [4]. Il se plaît à arrondir ses périodes (1 : 1-4 ; 12 : 18-24), à user d'antithèses, de jeux de mots (9 : 15-18), d'assonances. Ces particularités de style ne peuvent se transporter d'une langue dans une autre et prouvent que notre épître n'est pas, comme le supposait Clément d'Alexandrie, la traduction d'un original hébreu. Elle n'est pas davantage l'œuvre de Paul, car sa forme soignée, ses périodes bien ordonnées présentent le contraste le plus absolu avec le langage véhément, la phrase tourmentée et souvent incorrecte de l'apôtre des gentils. Origène déjà en a fait la remarque, au rapport d'Eusèbe (H. E. 6, 25) : « La langue de l'épître aux Hébreux ne présente pas ce caractère « commun » que l'apôtre confesse être le sien, quand il se dit « un homme du commun à l'égard du langage, » c'est-à-dire du style. Cette épître est au contraire

[1] Reuss, *La Bible, Nouv. Testam.* V, p. 12. — [2] Zahn, *Einleitung*, 2e édit., II, p. 123. Jülicher, *Einleitung*, 1901, p. 119. — [3] Holtzmann, *Einleitung*, 1892, p. 297. — [4] Von Soden, *Hand-Commentar*, 1892, p. 6. Comp. ci-dessous p. 23.

rédigée en fort bon grec ; quiconque s'entend à juger du style en conviendra. »

3. *Les citations de l'Ancien Testament.* Elles sont faites exclusivement d'après la version grecque des Septante. L'auteur copie scrupuleusement l'exemplaire de cette version qu'il a sous les yeux [1] ; tandis que Paul corrige la traduction grecque d'après l'hébreu qui lui est familier, notre auteur fonde son argumentation sur des passages qui ne se trouvent, avec le sens qu'il leur attribue, que dans les Septante (10 : 5-7, 10, notes). — Les formules par lesquelles il introduit les citations de l'Ancien Testament ont un caractère à part : les paroles citées sont mises dans la bouche de Dieu, même quand il y est question de Dieu à la troisième personne (1 : 6-8 ; 4 : 4, 7 ; 7 : 21 ; 10 : 30). On ne trouve pas dans l'épître aux Hébreux les locutions usitées dans les épîtres de Paul : « Il est écrit, » — « l'Ecriture dit. »

4. *Dépendance littéraire d'autres écrits du temps.* On prétend que certaines expressions de notre épître montrent que l'auteur connaissait les lettres de Paul, spécialement la première aux Corinthiens et celle aux Romains. (Comp. Hébr. 2 : 10 et Rom. 11 : 36 ; 2 : 8 et 1 Cor. 15 : 27 ; 2 : 14 et 1 Cor. 15 : 26 ; 3 : 7-19 et 1 Cor. 10 : 1-11 ; 5 : 12 et 1 Cor. 3 : 2 ; 10 : 33 et 1 Cor. 4 : 9 ; etc. [2].) Mais les coïncidences de termes qu'on trouve dans ces passages s'expliquent sans qu'il soit nécessaire d'admettre que l'auteur fût un lecteur assidu des épîtres de Paul : la plupart des expressions sont empruntées à l'Ancien Testament ou étaient usuelles dans le langage des premiers chrétiens. La rencontre la plus significative est celle de 10 : 30, où se trouve la seule citation de l'Ancien Testament pour laquelle l'auteur n'a pas suivi exactement les Septante, et cette citation est identique à celle que fait Paul dans Romains 12 : 19. Mais il se peut qu'il fût d'usage dans l'Eglise primitive de citer sous cette forme la parole du Deutéronome.

Les savants compétents ne sont point d'accord sur les rapports de notre épître avec les écrits du philosophe juif Philon d'Alexandrie [3]. Elle présente avec ceux-ci des analogies de formes très caractéristiques. Philon, qui pratiquait l'interprétation allégorique de l'Ancien Testament, voit dans Melchisédec un type du *Logos* (la Parole) et traduit comme l'auteur de l'épître aux Hébreux son nom par celui de « roi de justice ; » comme lui, il conclut du silence que le texte garde sur les origines de ce

[1] Holtzmann, *Einleitung*, 1892, p. 297. — [2] Holtzmann, *Einleitung*, p. 298. Comp. Ménégoz, *La théologie de l'épître aux Hébreux*, p. 181. — [3] Voir un exposé des diverses opinions dans Holtzmann, *Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie*, II, p. 290.

personnage qu'il n'est pas né de parents mortels, mais que Dieu est son père, et la Sagesse sa mère. Quelques-uns des qualificatifs appliqués par notre épître au Fils, « rayonnement, empreinte, » sont employés par Philon pour caractériser le *Logos*. Philon parle, lui aussi, d'un sacrifice quotidien offert par le souverain sacrificateur (7 : 27). Il se sert des mêmes formules pour citer l'Ancien Testament. Hébreux 13 : 5, il y a une citation de l'Ancien Testament qui ne se retrouve textuellement que dans Philon. On peut conclure tout au plus de ces faits que l'auteur avait une certaine connaissance des écrits de Philon, car sa pensée paraît différer profondément de celle du philosophe d'Alexandrie. On relève enfin des ressemblances d'expression entre notre épître et des Apocryphes de l'Ancien Testament, d'origine alexandrine, le second livre des *Maccabées* et la *Sapience*[1].

B. *La doctrine de l'épître*[2]. L'auteur a subi l'influence de l'apôtre des gentils; avec lui, il admet la destination universelle du salut (2 : 9, 11, 15; 5 : 9) et proclame l'abrogation de la loi et la fin de l'ancienne économie (7 : 18 et suiv., 8 : 7 et suiv.). Sa christologie est, dans ses traits essentiels, la même; le Fils est l'image du Père et l'intermédiaire de la création (1 : 1-3; comp. 2 Cor. 4 : 4; Col. 1 : 15, 16); son abaissement momentané a été suivi de son exaltation (2 : 7-9; comp. Phil. 2 : 8-11). Malgré ces points de ressemblance, l'auteur de l'épître aux Hébreux a de l'œuvre de Christ une conception originale et sensiblement différente de celle que nous trouvons dans les épîtres de Paul. Son intention est de démontrer la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne. S'adressant à des chrétiens sortis d'Israël, il n'a en vue que l'ancien peuple de Dieu. C'est à « la postérité d'Abraham » (2 : 16) que le Fils vient en aide par son incarnation, et il se présente à elle comme le souverain sacrificateur parfait et éternel selon l'ordre de Melchisédec (c. 7), infiniment supérieur aux sacrificateurs lévitiques. Après avoir, par sa mort, offert le sacrifice seul capable de purifier les consciences, il est entré, avec son propre sang, dans le tabernacle céleste, comme le souverain sacrificateur, au jour des expiations, pénètre dans le lieu très saint avec le sang des victimes. Il s'est présenté ainsi une seule fois à Dieu pour abolir le péché par son sacrifice, pour procurer aux pécheurs cette pureté rituelle qui leur ouvre l'accès auprès de Dieu et que l'auteur appelle la « perfection. » (C. 9, comp. 7 : 11; 10 : 1, 14.)

[1] Ménégoz, ouvr. cité, p. 197-217; B. Weiss, *Einleitung* 1897, p. 312; von Soden, *Hand-Commentar*, p. 4. — [2] Bovon, *Théologie du N. T.*, II, p. 386; Ménégoz, *Théologie de l'épître aux Hébreux*; Holtzmann, *Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie*, II, 281.

Cette dernière notion prend la place que la « justification » occupe dans l'enseignement de Paul, et la comparaison des deux termes fait ressortir la différence des deux conceptions du salut. Paul envisage la rédemption comme une œuvre qui s'accomplit dans la conscience du pécheur ; le pécheur s'approprie par la foi la mort que Christ a soufferte pour lui (Rom. 3 : 22-25) ; cette mort et la résurrection dont elle fut suivie, en lui assurant le pardon, lui procurent la paix (Rom. 5 : 1 et suiv.) et l'affranchissement de la puissance du péché (Rom. c. 6-7). Il reçoit l'esprit d'adoption ; se sachant élu de Dieu, il a l'assurance de son salut éternel. (Rom. 8.) Pour l'auteur de l'épître aux Hébreux, l'œuvre rédemptrice s'accomplit tout entière en dehors du pécheur. Le sacrifice de Christ est un office sacerdotal, qui, commencé sur la terre, se consomme dans les cieux. La résurrection de Jésus-Christ, que Paul ne sépare jamais de sa mort, est à peine mentionnée dans notre épître (13 : 20) et ne joue aucun rôle dans la doctrine du salut. Cette différence dans la manière de comprendre la rédemption tient au point de vue duquel la loi est envisagée par les deux écrivains. Paul voit dans la loi de l'Ancienne Alliance, avant tout, la loi morale, le commandement qui est « saint, juste et bon, » et « conduit à la vie, » mais qui cause la mort du pécheur, parce que le pécheur est asservi à la chair. (Rom. 7.) A l'auteur de l'épître aux Hébreux, la loi de l'Ancienne Alliance apparaît comme une loi rituelle instituant des cérémonies qui ne peuvent procurer la véritable pureté ; il l'appelle « la loi d'une ordonnance charnelle » (7 : 16) et l'envisage comme un recueil d'« ordonnances charnelles imposées seulement jusqu'à une époque de réformation » (9 : 10).

La foi, d'après l'épître aux Hébreux, est, sous la nouvelle comme sous l'ancienne alliance, la confiance dans les promesses de Dieu et leur accomplissement. Elle n'est pas, comme chez Paul, le sentiment qui nous unit à Christ et devient le principe d'une vie nouvelle. L'opposition de la foi et des œuvres, qui tient une si grande place dans l'argumentation de l'apôtre des gentils, n'est pas mentionnée dans l'épître aux Hébreux. L'auteur insiste par contre sur le devoir de persévérer dans l'attente confiante. Ne pas « retenir ferme notre espérance, » c'est commettre un péché irrémissible (10 : 23, 31 ; 6 : 4-6). Enfin, dans ses enseignements eschatologiques, l'auteur parle, non de la résurrection des morts et de la transformation du corps charnel en corps spirituel (1 Cor. 15), mais de l'entrée dans le repos de Dieu (c. 4) et du changement de toutes choses (c. 13.)

III

But de l'épître. Date de sa composition. Ses destinataires. Son auteur.

1. *Le but.* Malgré les exposés de doctrine qui en constituent une partie notable, l'épître aux Hébreux a un but pratique. Elle est un « discours de consolation ou d'exhortation » (13 : 22). L'auteur s'adresse à des chrétiens qui ont reçu l'Evangile depuis un temps déjà long (2 : 3 ; 10 : 32) et qui ont perdu la ferveur de leur zèle premier ; découragés (12 : 3) par l'attente qui se prolonge, par les persécutions et les vexations qu'ils ont eu à subir (10 : 32, suiv.), ils sont tentés d'« abandonner la profession de leur espérance » (10 : 23), de « se détourner du Dieu vivant, » qu'ils ont appris à connaître en Jésus (3 : 12). L'opprobre de Christ les effraie ; ils souffrent d'être excommuniés par leurs compatriotes, exclus d'Israël. Ils sont toujours restés associés, en une mesure, à la vie religieuse de leur peuple, et, dans l'ébranlement de leur foi en Christ, ils seraient enclins à chercher de nouveau leur appui et leur édification dans les cérémonies du culte juif et la participation aux repas qui accompagnaient les sacrifices (10 : 25 ; 13 : 9). Le danger auquel les exposaient de telles dispositions était de retourner tout à fait au judaïsme[1]. L'auteur veut les prémunir contre cette tentation. A cet effet, il leur adresse des exhortations qui reviennent de chapitre en chapitre, de plus en plus pressantes. Il leur déclare qu'un tel retour en arrière serait l'abandon de leur foi même en Dieu (3 : 12), qu'en reniant Christ, ils deviendraient participants du crime de ceux qui ont crucifié le Fils de Dieu et se perdraient irrémédiablement (6 : 4-8 ; 10 : 26). Pour les encourager à la persévérance dans leur profession (6 : 11, 12), l'auteur leur montre l'excellence de la Nouvelle Alliance, dans laquelle ils sont entrés par Christ, et sa supériorité sur l'ancienne. (Voir p. 24.)

2. *La date.* La démonstration et les exhortations dont nous venons de parler ne sont devenues nécessaires qu'à une époque tardive. Les destinataires de l'épître « devraient être *depuis longtemps* des maîtres » (5 : 12). Ils n'ont reçu l'Evangile que de seconde main, et il semble que les miracles qui accompagnèrent sa première prédication ne se produisaient plus (2 : 3, 4). Leurs premiers conducteurs spirituels sont morts (13 : 7) ; ils ont derrière eux, depuis leur conversion, un long passé de

[1] B. Weiss, *Einleitung*, 1897, p. 321, note.

persécutions (10 : 32 et suiv.). Il faut donc placer la composition de l'épître à une époque éloignée des commencements de l'Eglise. D'autre part, il ne nous paraît pas possible de la mettre après la ruine de Jérusalem, car les termes dans lesquels l'auteur parle des institutions lévitiques supposent que le culte du temple se célébrait encore. On a dit, il est vrai, que l'auteur, dans ses démonstrations toutes théoriques, où il emploie le plus souvent le présent, mais parfois aussi le passé (9 : 1, 2, 8; 13 : 9), n'a pas en vue le temple de Jérusalem, mais le tabernacle tel qu'il le trouve décrit dans le Pentateuque, et que peu lui importait que le temple fût encore debout ou momentanément détruit [1]. Il est cependant des passages où il parle des cérémonies du culte israélite comme se célébrant encore au moment où il écrit : 8 : 4; 9 : 9; 10 : 1-4; 13 : 9, 10. De plus, la ruine du temple, si elle avait été accomplie, lui aurait fourni un argument auquel il aurait eu sûrement recours. A une époque où le temple aurait été détruit, où les sacrifices, dans lesquels se résumait à ses yeux toute l'Ancienne Alliance, n'auraient plus été offerts, l'auteur se serait-il contenté de dire (8 : 13) : « Ce qui est ancien, ce qui a vieilli, *est près de disparaître* [2] *?* »

Si notre épître a été écrite avant 70, elle ne saurait être de beaucoup antérieure à la guerre des Juifs, pour les raisons que nous avons indiquées en commençant. Si elle est adressée à des chrétiens de Palestine et spécialement de Jérusalem (voir p. 14), elle date probablement de l'an 65, car la guerre éclata dans l'été de 66, et l'Eglise de Jérusalem émigra à Pella vers la fin de 67 [3].

3. *Les destinataires*. Le titre que porte l'épître : « aux Hébreux, » ne remonte pas à l'auteur ; il représente cependant une très ancienne tradition; les sujets traités dans la lettre rendent vraisemblable que l'épître a été adressée à d'anciens Juifs. Mais à quelle catégorie appartenaient les Juifs désignés par le titre « aux Hébreux ? » On appelait « Hébreux, » d'une manière générale, les Israélites de naissance. (Phil. 3 : 5.) Dans l'Eglise des premiers siècles, on donnait ce nom aux chrétiens d'origine juive, pour les distinguer des chrétiens d'origine païenne. Dans

[1] Holtzmann, *Einleitung*, 1892, p. 303. — [2] Comp. Ménégoz, *o. c.*, p. 35-44. — Plusieurs critiques récents placent cependant l'épître après la ruine de Jérusalem : Holtzmann sous Domitien, Jülicher entre 75 et 90. Zahn (*Einleitung*, II, p. 128) a prétendu trouver dans les quarante ans de 3 : 10 une allusion typologique au temps qui s'écoula entre la mort de Jésus et la destruction du temple ; et il fixe la date de l'épître vers 80. Mais son explication subtile n'a guère rencontré de crédit. (Comp. Jülicher, *o. c.*, p. 124.) — [3] Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3e édit., I, p. 601, 619.

le Nouveau Testament, il sont appelés « ceux de la circoncision » (Gal. 2 : 12 ; Act. 10 : 45), mais dans le langage ecclésiastique, le qualificatif d'« Hébreux » est appliqué aux judéo-chrétiens : ainsi dans le titre de l'*Evangile selon les Hébreux*, mentionné par les Pères des premiers siècles. (Voir notre tome I, p. 49.) Il nous paraît difficile de donner au nom d'*Hébreux* un sens plus précis, et de l'appliquer à ces chrétiens de Palestine et de Jérusalem qui se distinguaient des « Hellénistes, » parce qu'ils n'avaient pas quitté le pays et se servaient couramment de la langue araméenne (Act. 6 : 1) ; on ne comprendrait pas qu'une lettre écrite dans le grec le plus pur, et où n'est citée que la version des Septante, eût de tels destinataires. Il n'est pas prouvé non plus que le nom d'*Hébreux* s'appliquât exclusivement aux judéo-chrétiens de l'Eglise d'Egypte [1].

Le titre « aux Hébreux, » dans le sens tout général qu'il convient de lui laisser, pourrait faire croire que notre épître est une encyclique adressée à tous les judéo-chrétiens de l'Eglise primitive. Mais il suffit d'ouvrir l'épître pour constater que l'auteur écrit à une communauté particulière, dans des circonstances spéciales (voir p. 5) ; il connaît les membres de cette Eglise et leurs besoins (3 : 12 ; 4 : 1 ; 5 : 11 et suiv. ; 6 : 9-12 ; 10 : 25, 32), et il est personnellement connu d'eux (13 : 18, 19).

L'auteur et ses lecteurs, qui nous apparaissent ainsi dans d'étroites relations, sont des chrétiens d'origine juive. On a contesté vivement, dans des travaux récents, cette affirmation. Elle nous paraît cependant établie, non seulement par la teneur générale de l'épître et par le but que nous lui avons reconnu (p. 9), mais par les remarques suivantes [2] : 1° L'auteur appelle les fidèles de l'ancienne alliance « nos pères » (1 : 1 ; 3 : 9). Il considère ceux auxquels il s'adresse comme « la postérité d'Abraham » (2 : 16). Il est vrai que Paul, dans 1 Cor. 10 : 1, nomme les Israélites « nos pères ; » mais le contexte prouve qu'il pense à lui-même et à ses collaborateurs juifs plutôt qu'à ses lecteurs grecs. Il est vrai encore que le même apôtre parle d'Abraham comme du « père » des chrétiens d'origine païenne auxquels il adresse les épîtres aux Galates (3 : 7-29 ; 4 : 21-31) et aux Romains (4 : 9 et suiv.). Mais il a soin de leur dire qu'ils sont devenus fils d'Abraham par la foi ; tandis que dans l'épître aux Hébreux, pas un mot n'indique qu'il s'agisse d'une filiation spirituelle : les « Hébreux » sont la postérité d'Abraham par leur naissance ; ce sont leurs pères selon la chair qui tentèrent Dieu (3 : 9) ;

[1] Harnack, *Chronologie*, I, p. 479. — [2] Comp. Zahn, *Einleitung*, II, p. 130.

c'est à leurs pères que Dieu a parlé autrefois par les prophètes et à eux-mêmes dans les derniers temps par le Fils. — 2° L'auteur reconnaît sans doute la portée universelle de l'œuvre rédemptrice accomplie par Jésus-Christ (2 : 9, 15 ; 5 : 9) ; mais il parle des effets de cette œuvre en des termes qui montrent avec évidence qu'il s'adresse exclusivement à des Israélites : « C'est pourquoi il (Christ) est médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour *la rédemption des péchés commis sous la première alliance*, ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage qui leur a été promis » (9 : 15). De même, 13 : 12, il assigne pour but à la mort de Jésus de « sanctifier *le peuple*, » qui ne peut être, d'après le contexte, que le peuple d'Israël. — 3° Dans ce dernier passage (13 : 12, 13), l'auteur prend occasion du fait que Jésus a souffert « hors de la porte » pour exhorter ses lecteurs à « sortir vers lui hors du camp en portant son opprobre. » On ne saurait réduire ces paroles à ce sens général : les chrétiens doivent renoncer au monde et suivre leur Maître en portant la croix. Les versets 9-11, qui font allusion au culte israélite, nous obligent à leur donner une portée plus précise : les Juifs, devenus disciples de Jésus, ne doivent pas reculer devant la perspective d'être exclus de la communion de l'ancien peuple de Dieu. — 4° Le passage sur lequel se fondent principalement ceux qui prétendent que l'épître ne saurait être adressée à des chrétiens d'origine juive, c'est 5 : 12 à 6 : 2. On dit que « les oracles de Dieu, » dont on doit encore enseigner aux lecteurs « les premiers rudiments, » sont les prophéties messianiques, bien connues de tous les Israélites ; que les « œuvres mortes » (6 : 1) sont les sacrifices aux idoles, qui sont qualifiées de « mortes » dans leur opposition au « Dieu vivant » (Ps. 115 : 4-8 ; Sapience 13 : 10 ; 1 Thess. 1 : 9) ; que la « foi en Dieu » n'était pas à enseigner à des Juifs, car ceux-ci connaissaient, de tout temps, le vrai Dieu, de même qu'ils attendaient « la résurrection des morts » et « le jugement éternel ; » c'est pour des païens seulement qu'il était nécessaire de « poser le fondement » de ces doctrines élémentaires. Ces arguments, qui paraissent probants, ne sont pourtant pas décisifs. Le terme d'« oracles de Dieu » doit être entendu de toutes les révélations divines (1 : 1 ; comp. Rom. 3 : 2) ; il n'y a pas de raison de le limiter aux prophéties messianiques ; ces dernières elles-mêmes avaient besoin d'être enseignées et expliquées, aux Juifs aussi bien qu'aux païens. (Math. 22 : 41 et suiv. ; Luc 24 : 26 et suiv. ; 44 et suiv. ; Jean 20 : 9 ; Act. 2 : 16-35, etc.) Rien ne prouve que « les œuvres mortes » désignent le culte rendu aux

idoles ; cette expression s'applique fort bien aux pratiques légales des pharisiens et à toute la vie de l'homme irrégénéré (Math. 23 : 27 ; 8 : 22 ; Jean 5 : 24 et suiv.) ; elle se retrouve 9 : 14, où il ne s'agit pas du service des faux dieux opposé au culte du vrai Dieu, mais bien plutôt des péchés de toute sorte dont « le sang des taureaux et des boucs » ne pouvait « purifier la conscience. » Quant à la « foi en Dieu, » elle ne consistait pas à admettre théoriquement l'existence de Dieu, mais à se confier (Marc 11 : 22) en celui que l'auteur appelle « le Dieu vivant » (3 : 12 ; 9 : 14), source de la vie pour l'âme croyante (Ps. 42 : 3 ; 84 : 3). Enfin « la résurrection des morts » et « le jugement, » ces doctrines, bien qu'enseignées par les pharisiens, n'en étaient pas moins le fondement de la prédication chrétienne, qu'elle s'adressât à des Juifs ou à des païens (Jean 5 : 27-30 ; Act. 2 : 14 et suiv. ; 3 : 19 et suiv. ; 23 : 6 et suiv. ; 26 : 8, 23). D'autre part, la « doctrine des baptêmes » (6 : 2) et les allusions aux cérémonies purificatrices instituées par la loi (9 : 13) devaient être mieux comprises par des chrétiens d'origine juive que par d'anciens païens.

Indépendamment de ces passages, le contenu général de l'épître porte un caractère judaïque si prononcé, que, pour faire de ses destinataires des chrétiens sortis du paganisme [1] ou même des chrétiens sans distinction d'origine [2], il faut admettre que tous les gentils reçus dans l'Eglise primitive avaient subi l'influence du judaïsme, avant de devenir chrétiens, à tel point, qu'ils étaient devenus de véritables Israélites [3]. Cette opinion nous paraît inconciliable avec les données les moins contestables du livre des Actes (17 : 34 ; 18 : 6, 7) et les indications que fournissent les épîtres de Paul. (Voir, entre autres, l'opposition du païen et du Juif dans Rom. 1 et 2 ; comp. Ephés. 2 : 11-22.)

Nous concluons que les destinataires de l'épître étaient Juifs de naissance et d'éducation. Ils formaient à eux seuls toute la communauté, à laquelle l'épître est adressée, car celle-ci ne renferme aucune allusion aux relations, souvent si délicates, avec les chrétiens d'origine païenne. Ce

[1] Von Soden, *Hand-Commentar*, 1892, III, 2, p. 14. — [2] Jülicher, *Einleitung*, p. 127. — [3] C'est ce qu'admettent aujourd'hui d'éminents historiens, par une réaction excessive contre les antithèses absolues que l'école de Tubingue statuait à l'origine de l'Eglise. M. Harnack cite, en paraissant l'approuver, ce jugement de M. Havet sur la formation de l'Eglise : « Je ne sais s'il y est entré, du vivant de Paul, un seul païen ; je veux dire un homme, qui ne connût pas déjà avant d'y entrer le judaïsme et la Bible. » (*Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 2e édit., I, p. 80, note.)

silence s'expliquerait difficilement si l'Eglise avait compté des membres appartenant aux deux catégories [1].

En quelle contrée était établie cette communauté judéo-chrétienne ? Le plus naturel nous paraît de la supposer en Palestine et à Jérusalem. C'est là que la plus ancienne tradition place les « Hébreux » dont le nom a été inscrit sur notre épître. Depuis quelques années cependant l'opinion tend à prévaloir qu'il faut chercher les destinataires de notre lettre à l'autre extrémité du monde dans lequel avait alors retenti la prédication de l'Evangile, à Rome [2]. Si étrange que cette supposition paraisse au premier abord, on peut invoquer en sa faveur des raisons du plus grand poids. Ce sont d'abord les indices fournis par la lettre elle-même. Dans 13 : 24, l'auteur écrit : « Ceux d'Italie vous saluent. » Il emploie une préposition qui, prise dans son sens premier, lui ferait dire : « Ceux qui sont *venus* d'Italie.... » L'auteur serait éloigné d'Italie, d'une Eglise de ce pays à laquelle il espérerait être « rendu » bientôt (13 : 19), et qu'il saluerait de la part de son entourage, composé d'Italiens, absents comme lui de leur patrie. Il compte (13 : 23) aller voir ceux auxquels il écrit, et cela avec Timothée, bien connu des chrétiens de Rome (Phil. 1 : 1 ; 2 Tim. 4 : 21). La description, que nous lisons 10 : 32 et suiv., de la persécution qui atteignit l'Eglise, répond à ce que nous savons du « grand combat » que, sous Néron, en 64, les chrétiens de la capitale eurent à soutenir. Ils furent « exposés en spectacle » dans les jardins de l'empereur. Tacite (Annales XV, 44) emploie le même terme pour dépeindre leur supplice. Ils eurent à souffrir ainsi « après avoir été éclairés, » c'est-à-dire après leur conversion au christianisme ; l'auteur n'aurait pas relevé cette circonstance, qui allait sans dire, si ses lecteurs n'avaient eu déjà des persécutions à endurer avant leur conversion. Or l'histoire nous apprend que les Juifs de Rome furent l'objet de nombreuses vexations, qu'ils furent notamment expulsés par Claude en 52 [3]. (Act. 18 : 2.) En l'an 64 et dans les années qui suivirent, l'Eglise de Rome vit plusieurs de ses « conducteurs » subir le martyre (13 : 7) ; parmi eux, les apôtres Pierre et Paul. — Dans 6 : 10, l'auteur loue ses lecteurs « d'avoir servi et de servir encore les saints. » Le « service (gr. *diaconie*) des saints » est l'expression usitée pour désigner la col-

[1] B. Weiss, *Einleitung*, p. 321. — [2] Présentée déjà par deux savants allemands en 1834 et 1836, cette hypothèse, longtemps réputée invraisemblable, a été, sur des indications de Schürer, admise par Weizsäcker, Pfleiderer, Holtzmann, von Soden, Harnack, Jülicher, Zahn. — [3] Schürer, *Geschichte*, 3e édit., III, p. 30.

lecte en faveur de l'Eglise de Jérusalem. (2 Cor. 8 : 4 ; 9 : 1 ; Act. 11 : 29.) Or n'est-il pas naturel de penser que Paul ait associé les chrétiens de Rome à cette œuvre fraternelle, dont il les entretient déjà dans Rom. 15 : 25 ? — L'auteur écrit (10 : 25) : « N'abandonnons pas notre propre assemblée. » On peut en conclure que l'Eglise comprenait diverses assemblées et que les membres de celle à laquelle il s'adresse étaient tentés de passer à d'autres congrégations. Or nous savons, par Rom. 16 : 3-13, 14, 15, que l'Eglise de Rome précisément était formée de plusieurs groupes distincts. Si notre épître a été adressée à l'un seulement de ces groupes, il n'y a plus lieu d'être étonné que ses destinataires paraissent tous dans les mêmes sentiments et que rien en elle ne trahisse cette diversité de tendances et de besoins qui se produit nécessairement dans une grande Eglise. — A ces indices, que nous trouvons dans l'épître elle-même, il faut ajouter les témoignages de l'histoire. Elle nous apprend d'abord que la colonie juive à Rome, au premier siècle, était fort nombreuse. Elle comptait plusieurs synagogues, dont l'une était appelée la synagogue des *Hébreux*[1]. Le christianisme se répandit d'abord parmi ces Juifs ; ceux qui se convertirent formèrent la majeure partie de l'Eglise de Rome. Ils n'en restèrent pas moins unis à leurs compatriotes et par là même en danger de revenir complètement aux croyances d'Israël. — D'autre part, l'étude de l'ancienne littérature chrétienne nous apprend que les premières traces de l'épître aux Hébreux se trouvent à Rome. Clément de Rome en copie des passages entiers dans son épître aux Corinthiens, vers 96. De plus, on avait à Rome, plus qu'en Orient, des renseignements sur l'origine et l'auteur de l'épître ; on savait qu'elle n'était pas de Paul, et, pour cette raison, l'Eglise d'occident s'est longtemps refusée à l'admettre dans le canon.

Ces arguments sont spécieux et paraissent probants ; ils ne sont pourtant pas décisifs. Deux objections principales s'opposent à l'idée de placer à Rome ou en Italie les destinataires de l'épître aux Hébreux. La première est la date qu'il faut assigner à l'épître. Les partisans de cette hypothèse se voient contraints de placer la composition de notre lettre après 70. Elle ne peut avoir été écrite avant ce moment si elle est adressée à Rome, car la persécution, rappelée 10 : 32 et suiv., est déjà ancienne ; les lecteurs devraient « être depuis longtemps des maîtres ; » les fondateurs et les premiers conducteurs de l'Eglise sont morts. Si ces indices concernent l'Eglise de Rome, ils nous obligent à des-

[1] Schürer, *Geschichte*, III, p. 44-46.

cendre jusqu'à l'an 80. Or nous avons vu (p. 9) que des raisons du plus grand poids nous font admettre que l'épître a été écrite avant la ruine de Jérusalem (70). La seconde objection résulte du caractère des lecteurs. Il nous est apparu avec évidence qu'ils étaient des judéo-chrétiens. Or la majorité des membres de l'Eglise de Rome étaient d'origine païenne ; c'est pour cela que l'apôtre des gentils, avant de les visiter, leur écrit. « J'ai souvent formé le projet d'aller vous voir, leur dit-il, afin de recueillir quelque fruit parmi vous aussi, comme parmi les autres nations païennes. » (Rom. 1 : 13.) Aussi la plupart des critiques, qui admettent que « les Hébreux » habitaient Rome, cherchent-ils à prouver que notre épître s'adresse à des chrétiens d'origine païenne ou à des chrétiens sans distinction d'origine : nous avons vu (p. 10 et suiv.) que tout le contenu de l'épître est opposé à cette idée. Il suffit d'ailleurs de comparer l'épître aux Hébreux avec l'épître aux Romains pour être contraint de reconnaître que ces deux écrits n'ont pu être adressés, à quelques années d'intervalle, aux mêmes lecteurs [1]. Reste la supposition que l'épître aux Hébreux aurait été adressée à la fraction judéo-chrétienne de l'Eglise de Rome (Voir p. 14), qui aurait formé une communauté à part. Mais rien ne la confirme. Il semble plutôt que les nombreux Israélites de la capitale soient toujours demeurés séparés des chrétiens et que les tentatives de Paul, à son arrivée à Rome, n'aient pas réussi à les gagner à Jésus-Christ [2]. (Act. 28 : 17 suiv.)

Quant aux divers indices qu'on croit trouver dans l'épître elle-même et qui obligeraient d'admettre qu'elle a été adressée à des chrétiens de Rome, aucun d'eux n'est décisif. Les mots : « Ceux d'Italie vous saluent » (13 : 24), se justifient aussi dans la supposition que l'auteur est en Italie quand il écrit, et qu'il salue de la part de son entourage [3]. Cette supposition, très plausible, expliquerait le fait que l'épître fut de

[1] M. Zahn est le seul qui maintienne les deux points de vue : destinataires judéo-chrétiens et qui habitaient Rome. Les arguments qu'il avance pour établir le premier sont plus décisifs que ceux qu'il allègue en faveur du second. Quand il essaie de prouver (*Einleitung*, II, p. 146) que les sentiments d'amertume et de découragement combattus dans l'épître aux Hébreux sont les mêmes que Paul a en vue dans son épître aux Romains, notamment dans les ch. 9 : 1 à 11 : 12, ce rapprochement montre plutôt combien il est difficile d'admettre que les deux écrits s'adressent aux mêmes personnes. Il se trompe tout à fait (*Ibid.*, p. 135) quand il prétend retrouver dans Hébr. 13 : 9 et suiv. les tendances ascétiques mentionnées dans Rom. 14 et 15. — [2] Comp. F. Godet, *Introduction au N. T.*, I, p. 433. — [3] Dans la désignation : « Lazare *de* Béthanie » (Jean 11 : 1), la même préposition est employée sans que son emploi signifie que Lazare fût éloigné de son lieu d'origine. Voir encore Act. 10 : 23 ; 17 : 13.

bonne heure connue à Rome et qu'on y savait qu'elle n'était pas de Paul.

Si notre épître n'a pas été adressée à l'Eglise de Rome, y a-t-il des probabilités pour qu'elle l'ait été à des chrétiens habitant la Palestine et Jérusalem ? Non seulement la teneur générale de l'épître nous ferait incliner vers cette conclusion, mais elle peut se fonder sur une indication très claire qui est fournie par le passage 13 : 9-13, si du moins on voit dans ce passage une allusion aux repas qui accompagnaient les sacrifices. Cette allusion nous paraît difficile à nier. L'auteur ne pense pas à des doctrines prescrivant l'abstinence de certains aliments (Rom. 14 : 2, 6, 13-15 ; Col. 2 : 16-23) ; il suppose au contraire un enseignement qui engageait ses lecteurs à prendre des aliments consacrés pour « affermir le cœur [1]. » Or pour pouvoir être entraînés à participer fréquemment aux repas sacrés et à y chercher leur édification habituelle, les lecteurs devaient demeurer à proximité du temple de Jérusalem. On objecte que leur situation, telle qu'elle ressort du reste de l'épître, ne répond pas à ce que nous savons de l'Eglise de Jérusalem [2]. Celle-ci n'a jamais été complètement séparée d'Israël. Jusqu'à la ruine de la ville, ses membres ont observé toute la loi et se sont associés au culte du temple. Ses anciens rappellent à Paul, arrivant à Jérusalem en 59, que « les myriades de Juifs qui ont cru sont tous zélateurs de la loi, » et Jacques, frère du Seigneur, qui était vénéré de tout le peuple, propose à l'apôtre des gentils de participer à une cérémonie dans le temple pour se concilier ces judéo-chrétiens intransigeants. (Act. 21 : 20-24.) L'auteur de l'épître aux Hébreux, écrivant peu d'années après à des chrétiens animés de tels sentiments, pouvait-il leur présenter le retour au judaïsme comme un danger mortel ? ne devait-il pas commencer par les exhorter à rompre avec les institutions religieuses d'Israël ? On peut répondre que son intention est précisément de provoquer cette rupture complète (13 : 13). Il a reconnu que la position indécise des membres de l'Eglise de Jérusalem, chrétiens par la foi qu'ils professaient en Jésus le Messie, le Sauveur, et juifs par le culte qu'ils pratiquaient, était, à la longue, intenable ; qu'ils redeviendraient bientôt complètement juifs, s'ils ne se prononçaient pour Jésus-Christ en se séparant plus nettement de leurs concitoyens. C'est pour les y engager que l'auteur leur présente la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne. D'ailleurs n'est-ce pas tirer des conclusions exagérées de l'incident qui se produisit à l'arrivée de Paul à Jérusalem

[1] B. Weiss, *Einleitung*, p. 320. — [2] Zahn, *Einleitung*, II, p. 136 et suiv.

(Act. 21 : 20-24), que de se représenter l'Eglise de Jérusalem comme inféodée tout entière au judaïsme et composée uniquement de zélateurs fanatiques de la loi ? Les scènes que nous retrace la première partie du livre des Actes nous donnent une autre idée, une idée plus vraisemblable de sa position à l'égard du judaïsme. Nous la voyons, sous l'action directe de l'Esprit de la Pentecôte, former un organisme à part, une société distincte de la société juive ; on y entre par la conversion, par le baptême et la profession de la foi en Jésus-Christ, et les apôtres invitent les Juifs à faire ce pas, en disant : « Sauvez-vous de cette génération perverse ! » (Act. 2 : 40.) Cette société séparée, qui n'a guère l'aspect d'une simple secte judaïque, est persécutée par les autorités (Act. 8 : 1 et suiv.), et la persécution la pousse à essaimer en Samarie, puis dans les contrées païennes. Dans l'intérieur de ce cercle fermé, dont les membres sont unis par des liens étroits (Act. 4 : 32 et suiv.), se dessinent de bonne heure deux partis. (Act. 6 : 1 et suiv.) L'un plus strict, qui reproche à Pierre d'avoir reçu dans l'Eglise Corneille et sa famille (Act. 11 : 2), et qui, au synode de Jérusalem, forme l'opposition, mais est réduit au silence et amené à composition par Pierre et Jacques lui-même. (Act. 15 : 5-21.) L'autre parti, plus large, plus sympathique à la mission parmi les païens, était sans doute formé principalement par les « Hellénistes » mentionnés Actes 6 : 1. Il avait eu en Etienne l'un de ses chefs les plus distingués. Ce parti, dont l'influence l'emporta au synode de Jérusalem, devait subsister encore en 59 et en 65. Il n'y a pas de raison d'admettre son entière disparition, même si l'on pense qu'après le départ des apôtres, et sous l'action du fanatisme ambiant, l'esprit rétrograde ait pris le dessus au sein de la communauté. C'est à ce parti plus large, où les Juifs hellénistes étaient en majorité, que l'auteur, lui-même juif helléniste, adresse son épître. Les critiques qui pensent que l'épître a été envoyée à Rome relèvent le fait qu'elle paraît adressée à un groupe au sein d'une Eglise plus considérable [1] : ses destinataires ont « leur assemblée » (10 : 25), ils sont chargés de « saluer *tous* leurs conducteurs et *tous* les saints. » (13 : 24.) Cette remarque est fondée. Mais l'Eglise de Rome n'a pas été la seule qui fût composée de plusieurs groupes. Il est vraisemblable qu'il en était de même à Jérusalem. Les Juifs, établis ou en séjour dans la ville sainte, se réunissaient en plusieurs synagogues, suivant les provinces auxquelles ils ressortissaient. (Act. 6 : 9.) Ceux qui se convertirent,

[1] Voir ci-dessus, p 15, et comp. Zahn, *Einleitung*, II, p. 148. Harnack, *Zeitschrift für Neutestamentliche Wissenschaft* 1900, p. 16 et suiv.

au christianisme conservèrent sans doute des groupements distincts. Le grand nombre des membres de l'Eglise de Jérusalem (Act. 21 : 20) rendait ces groupements nécessaires. (Comp. 2 : 46). Et si l'on veut pousser plus loin les suppositions, on peut remarquer que parmi les synagogues des Juifs hellénistes, celle des Affranchis est nommée en première ligne (6 : 9). Selon l'explication généralement admise, ces « Affranchis » étaient des Juifs qui avaient été rendus à la liberté, après avoir été emmenés comme prisonniers à Rome. Ne pourrait-on admettre qu'après leur conversion à l'Evangile plusieurs de ces « Affranchis » continuèrent à se réunir entre eux ou qu'ils formèrent la majorité du parti des Hellénistes ? Et n'est-il pas naturel dès lors que l'auteur, écrivant de Rome, où ils avaient conservé des relations, les salue de la part de « ceux d'Italie ? » (13 : 24.)

Les autres données de l'épître s'accordent avec l'hypothèse que les destinataires étaient des membres de l'Eglise de Jérusalem. Aucune d'elles du moins n'empêche d'une manière certaine de la recevoir. On a dit que l'auteur ne parlerait pas à des chrétiens de Jérusalem de Timothée comme d'une connaissance, en leur annonçant la visite de ce collaborateur de Paul (13 : 23). Mais il est probable que Timothée fut avec Paul à Jérusalem en 59 (Act. 20 : 4 ; 21 : 28, 29) et séjourna en Palestine pendant la captivité de l'apôtre à Césarée. (Col. 1 : 1 ; Philém. 1 ; Philip. 1 : 1.) Timothée venait d'être relâché (13 : 23). Il est naturel de placer sa captivité à Rome. — On prétend que l'auteur loue les « Hébreux » d'avoir participé à la collecte pour les chrétiens de Jérusalem (6 : 10). Mais, dans ce passage, le « service des saints » ne peut désigner que les manifestations de l'amour fraternel (comme dans 1 Cor. 16 : 15). Ce sens général est imposé par le contexte, car il ne serait pas admissible que l'auteur, inquiet de la destinée éternelle de ses lecteurs (6 : 4-10), se rassurât en constatant qu'ils avaient donné quelque argent pour une œuvre de bienfaisance ! Les chrétiens de Jérusalem n'étaient d'ailleurs pas tous des indigents. Paul parle (Rom. 15 : 26) « des pauvres *parmi* les saints de Jérusalem. » Il y en avait sans doute, et plus peut-être dans la catégorie des Hellénistes que dans celle des Hébreux, qui étaient à même de venir en aide à leurs frères dans le dénuement. On tire une dernière objection, et la plus forte de toutes [1], du passage 2 : 3, où l'auteur parle « du salut qui, ayant été annoncé d'abord par le Sei-

[1] Kübel (*Kurzgefasster Kommentar*, 2e édit., p. 87) la juge décisive contre l'idée de placer es destinataires en Palestine.

gneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient entendu. » L'auteur se range avec ses lecteurs au nombre de ceux qui n'ont pas entendu l'Evangile de la bouche de Jésus, mais l'ont reçu par l'entremise de ses disciples immédiats. Or Paul écrit en 56, dans 1 Cor. 15 : 6, que, des « cinq cents frères » à qui Jésus ressuscité est apparu en une fois, « la plupart sont encore vivants ; » dès l'origine et jusqu'à sa dispersion, l'Eglise de Jérusalem et les Eglises de Palestine durent compter un certain nombre de fidèles qui avaient vu et entendu le Sauveur. Il ne faut pourtant pas s'exagérer la portée de cette objection ; les « cinq cents, » auxquels Jésus apparut, habitaient probablement la Galilée ; autre chose était d'avoir vu et même entendu occasionnellement Jésus, comme ce fut le cas de la plupart de ceux qui habitaient Jérusalem vers l'an 30, autre chose d'avoir reçu de lui directement le message du salut. (2 Cor. 5 : 16.) Ce ne fut le cas que du petit nombre de disciples qui s'attachèrent à lui avant sa mort. Tous les autres ne parvinrent à la foi au Sauveur que par la prédication apostolique. En 65, les chrétiens de Jérusalem, dans leur très grande majorité, avaient eu connaissance « du salut, parce qu'il leur avait été confirmé par ceux qui avaient entendu le Seigneur. » Et ce que l'auteur dit des circonstances dans lesquelles se fit cette première prédication de l'Evangile : « Dieu appuyant leur témoignage par des signes, des prodiges et divers miracles et par des communications de l'Esprit-Saint réparti selon sa volonté » (2 : 4), répond aux récits des Actes (3 : 1 et suiv. ; 4 : 30, 31 ; 5 : 12-16), tandis que nous ignorons si la fondation de l'Eglise de Rome fut accompagnée d'un tel déploiement de puissance surnaturelle.

Si aucune des raisons qu'on oppose à l'idée de voir dans les destinataires de notre lettre des chrétiens de Jérusalem n'est sans réplique, on peut dire d'autre part que plus d'une donnée de l'épître s'accorde fort bien avec cette supposition. Les chrétiens de Jérusalem étaient « depuis longtemps » parvenus à la foi (5 : 12) ; leur Eglise comptait trente-cinq ans d'existence ; mais dans les dernières années, après le départ des apôtres, ils étaient « devenus lents à comprendre » (5 : 11) ; ils avaient toujours été plus préoccupés d'observer les rites que d'adorer Dieu en esprit et en vérité ; pour la connaissance comme pour la spiritualité, ils étaient en arrière des Eglises fondées par Paul et dirigées par ses collaborateurs ; loin d'être « des maîtres, » ils avaient besoin d'être enseignés par leurs frères plus éclairés. Les destinataires de notre lettre avaient enduré, dans un passé déjà lointain, une persécution que l'auteur

leur rappelle : ils avaient été dépouillés de leurs biens, emprisonnés, et avaient subi diverses vexations (10 : 32-34). Cette description s'applique parfaitement aux mesures prises par les autorités juives à la suite du meurtre d'Etienne et dont Saul fut l'instigateur et l'exécuteur. (Act. 8 : 1-3 ; 9 : 1, 2.) Il ne semble pas que beaucoup de fidèles aient eu à verser leur sang à ce moment ni plus tard. (Hébr. 12 : 4.) Cependant les fondateurs de l'Eglise avaient disparu et plusieurs avaient donné dans leur martyre un exemple édifiant (13 : 7) ; tels Etienne, Jacques, fils de Zébédée, et peut-être Jacques, frère du Seigneur.

Enfin, pour ce qui est le but principal de l'épître : affermir dans leur foi en Christ des fidèles enclins à retourner au judaïsme, en leur montrant l'inanité des sacrifices lévitiques et l'efficacité parfaite de l'œuvre de Christ, quelle communauté avait plus besoin d'une telle démonstration que l'Eglise de Jérusalem ? Les membres de cette Eglise voyaient chaque jour se célébrer sous leurs yeux les cérémonies splendides du temple ; plusieurs y prenaient encore part avec émotion. Le réveil du patriotisme et les explosions du fanatisme, qui marquèrent les approches de la grande révolte contre Rome, accrurent leur ferveur pour le culte israélite et menaçaient leur foi en Jésus-Christ. Il était urgent de les avertir et de les sommer de « sortir du camp pour aller à Jésus, en portant son opprobre. » (13 : 13.)

Pour ces diverses raisons, et surtout pour la dernière, il nous paraît probable que l'épître aux Hébreux a été écrite à des chrétiens de Jérusalem, qui formaient dans l'Eglise un groupe composé surtout de Juifs hellénistes.

On pourrait sans doute chercher ailleurs qu'à Jérusalem et en Palestine une communauté judéo-chrétienne qui eût besoin d'être affermie dans sa foi en Christ. Kübel la place à Antioche de Syrie, de nombreux critiques lui ont assigné l'Egypte pour résidence [1]. Rien ne s'oppose d'une manière péremptoire à ces hypothèses ; mais elles ne s'imposent pas non plus à notre assentiment. Loin de Jérusalem et en terre païenne, les préoccupations dominantes des judéo-chrétiens étaient les rapports avec les incirconcis, l'observation des prescriptions relatives à la pureté, et non le culte, les sacrifices et les repas sacrés. Or notre épître, qui est remplie de ces derniers sujets, ne dit mot des premiers.

4. *L'auteur*. On a pensé à *Luc*, à cause de certaines ressemblances de

[1] Schleiermacher, Wieseler qui trouvait dans notre épître une description d'un temple juif à Léontopolis, Hilgenfeld, etc.

style déjà relevées par Clément d'Alexandrie ; à *Silas*, collaborateur de Paul, qui fut avec Pierre à Rome (1 Pier. 5 : 12) et qui était originaire de l'Eglise de Jérusalem. (Act. 15 : 22.) M. Harnack a récemment émis l'hypothèse que l'épître fut écrite par *Priscille et Aquilas* et adressée à l'Eglise qui se réunissait dans leur maison à Rome [1]. Ces personnages appartenaient à la société la plus intime de l'apôtre des gentils. N'est-il pas vraisemblable qu'ils ont dû se nourrir de sa pensée et recevoir l'empreinte de son génie, plus que ce n'est le cas pour l'auteur de notre épître, dont la théologie se distingue sur bien des points de celle de Paul ? Deux noms se présentent parmi les hommes notables du siècle apostolique, qui, tout en inclinant vers le paulinisme, paraissent avoir gardé une position indépendante à l'égard de l'apôtre des gentils : Apollos et Barnabas. *Apollos* nous est présenté dans le livre des Actes (18 : 24) comme « éloquent et versé dans les Ecritures, » caractéristique qui s'appliquerait bien à l'auteur de l'épître aux Hébreux. Il était de plus « originaire d'Alexandrie, » ce qui expliquerait la connaissance que l'auteur a des écrits de Philon. Mais nous ne savons rien de l'histoire d'Apollos, et aucune tradition ne lui attribue notre épître. Il n'en est pas de même de *Barnabas*. Tertullien (p. 2) semble dire que le titre du manuscrit qu'il possédait de l'épître aux Hébreux, sans doute dans l'ancienne version latine, portait le nom de Barnabas. Ce serait là une tradition qui remonterait fort haut et qui serait née probablement à Rome, et mériterait ainsi créance, puisque c'est à Rome que notre épître paraît en premier lieu. Barnabas était un lévite originaire de Chypre ; or cette île était en relations fréquentes avec l'Egypte ; il pouvait donc posséder une culture alexandrine. Il fut dès les premiers temps actif dans l'Eglise de Jérusalem, et il serait naturel que celui qui fut surnommé par elle « fils d'exhortation » (Act. 4 : 36) lui eût adressé plus tard un « discours d'exhortation. » (13 : 22.) Barnabas introduisit Paul à Jérusalem (Act. 9 : 27), puis à Antioche (Act. 11 : 25), et fut son collaborateur dans son premier voyage missionnaire ; mais il ne prit jamais vis-à-vis de lui une position subordonnée. Bientôt ces deux hommes, qui étaient d'esprit assez divers, se séparèrent. (Act. 11 : 25, 26, 30 ; 13 : 2 et suiv. ; 15 : 36-39.) Barnabas devait sentir vivement le

[1] Priscille aurait eu la principale part à sa composition ; c'est pourquoi le nom de l'auteur s'est perdu. L'emploi de la première personne du pluriel, dans des cas où l'on ne peut admettre un pluriel de majesté, trahirait la collaboration de deux auteurs. A. Harnack, Probabilia über die Adresse und den Verfasser des Hebräerbriefs. *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft*. 1900, p. 16-41.

danger d'un retour au judaïsme : il avait eu ses heures de faiblesse[1]. (Gal. 2 : 13.) On objecte que, si un personnage aussi connu que Barnabas avait été l'auteur de l'épître, son nom n'aurait pas disparu pour faire place à celui de Paul[2]; que Barnabas, lévite qui avait habité Jérusalem, devait être trop bien informé de la disposition des lieux et des règles des sacrifices qu'on y offrait pour commettre dans la description du sanctuaire et des cérémonies certaines inexactitudes qu'on reproche à notre auteur (9 : 4, etc.); qu'il devait enfin connaître l'hébreu et lire l'Ancien Testament dans l'original.

Si l'on ne croit pas cette hypothèse assez fondée, il faut se résigner à ignorer l'auteur de l'épître aux Hébreux, et répéter avec Origène : « Quant à dire qui l'a écrite, Dieu le sait! »

IV

Analyse.

Bien que l'auteur expose son sujet avec méthode, la marche de sa pensée n'apparaît pas d'une manière assez claire pour que les interprètes soient d'accord sur le plan qu'il a suivi. Autrefois on croyait trouver dans son épître, comme dans celles de Paul, une première partie doctrinale (1 à 10 : 18) et une seconde partie consacrée à des exhortations pratiques. (10 : 19 à la fin.) C'était ne pas tenir compte des morceaux parénétiques qui sont entremêlés, dans tout le cours de l'épître, aux exposés théoriques.

Un très moderne commentateur[3], qui suppose l'épître adressée à des chrétiens d'origine païenne et attribue à l'auteur une culture hellénique, a découvert que son écrit était composé suivant les règles de la rhétorique des anciens et présentait les quatre parties qu'elle prescrivait pour le discours.

I. Le préambule, où l'auteur énonce le sujet qu'il va traiter et marque son importance. (1 à 4 : 13.) Sa thèse est formulée 2 : 17. — II. Définition et justification de la thèse (4 : 14 à 5 : 10); considérations destinées à exciter l'intérêt du lecteur. (5 : 11 à 6 : 20.) — III. Démonstration de la thèse. (7 : 1 à 10 : 18.) — IV. Epilogue (10 : 19 à la fin), où l'auteur développe les conséquences pratiques.

[1] B. Weiss, *Einleitung*, p. 317. Wieseler, Thiersch, Ritschl, Renan, Kübel se prononcent aussi pour Barnabas. Voir l'Introd. au *Kurzgefasster Kommentar*, 2e édit. Hebräerbrief., p. 91. — [2] Zahn, *Einleitung*, II, p. 151. — [3] Von Soden, *Hand-Commentar*, p. 6 et suiv.

Kübel[1] estime que le but de l'auteur est de montrer la supériorité du Médiateur de la nouvelle alliance sur les médiateurs de l'ancienne alliance, et il distingue dans l'épître les trois parties suivantes : I. Christ est supérieur aux anges. (1 à 2 : 18.) II. Il est supérieur à Moïse. (3 : 1 à 4 : 13.) III. Comparé aux souverains sacrificateurs israélites, Christ apparaît comme le souverain sacrificateur parfait. (4 : 14 à 13 : 25.)

M. Kähler[2] trouve le principe de division de l'épître dans 3 : 1, et établit ces deux parties : I. L'apôtre (1 à 4 : 13.), II. le souverain sacrificateur (4 : 14 à 12 : 29) de la foi que nous professons. Conclusions pratiques, chap. 13.

M. B. Weiss[3] pense que l'auteur, après une introduction sur la divine grandeur du Médiateur de la nouvelle alliance (1 : 1 à 2 : 4), montre à ses lecteurs, dans une *première* partie, que Jésus est un souverain sacrificateur élevé à la perfection par ses souffrances, auquel ils peuvent s'adresser avec confiance pour demeurer fermes dans les tentations. (2 : 5 à 4 : 13.) Dans la *seconde* partie, l'auteur prouve l'infinie supériorité de ce souverain sacrificateur sur les successeurs d'Aaron. (4 : 14 à 8 : 5.) Dans la *troisième* partie, il expose comment le sacrifice sur lequel est fondé la nouvelle alliance accomplit la rédemption que n'avaient pu opérer les sacrifices de l'ancienne alliance, et par là même abolit ceux-ci. (8 : 6 à 10 : 31.) La *quatrième* partie renferme une définition de la foi et des exhortations à persévérer dans l'attente confiante (10 : 32 à 12 : 12.) Le chapitre 13 est la conclusion pratique de l'épître.

Cette division fait bien saisir la pensée de l'auteur ; elle a le mérite de distinguer entre la personne et l'œuvre du souverain sacrificateur. L'auteur de l'épître aux Hébreux envisage l'un après l'autre ces deux sujets[4], qui forment les deux parties principales de son épître. Nous y trouvons dès lors le plan suivant :

PREMIÈRE PARTIE. Chap. 1-7. LE MÉDIATEUR DE LA NOUVELLE ALLIANCE.

Ire section. Chap. 1 à 4 : 13. *Le Fils de Dieu, apôtre et souverain sacrificateur des chrétiens.*

§ 1. Chap. 1 à 2 : 4. Le Fils, révélateur de Dieu, supérieur aux anges.

§ 2. Chap. 2 : 5-18. L'abaissement temporaire du Fils, destiné à faire de lui le Sauveur de ses frères.

[1] *Kurzgefasster Kommentar* (de Strack et Zöckler), 2e édit. par Riggenbach, 1898. — [2] *Der Hebräerbrief*, Halle, 1889. — [3] *Einleitung*, p. 331-338 ; Commentaire Meyer, 6e édit., 1897. — [4] Comp. J. Bovon, *Théologie du Nouveau Testament*, II, p. 393.

§ 3. Chap. 3 à 4 : 13. Exhortation. Considérez l'apôtre et souverain sacrificateur de notre foi, fidèle comme Moïse et supérieur à lui, afin de ne pas vous exclure du repos de Dieu.

IIe section. Chap. 4 : 14 à 7 : 28. *Jésus, notre souverain sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédek.*

§ 1. Chap. 4 : 14 à 5 : 10. Jésus, souverain sacrificateur compatissant, établi par Dieu, rendu accompli par ses souffrances.

§ 2. Chap. 5 : 11 à 6 : 20. Répréhension. Avertissement. Encouragement.

§ 3. Chap. 7. La sacrificature de Jésus selon l'ordre de Melchisédek.

DEUXIÈME PARTIE. Chap. 8 à 10 : 39. L'ŒUVRE MÉDIATRICE DE LA NOUVELLE ALLIANCE.

§ 1. Chap. 8 à 10 : 18. Exposé doctrinal : La nouvelle alliance introduite par Christ. Le caractère symbolique du culte de l'ancienne alliance. Christ dans le sanctuaire céleste ; son sacrifice unique et efficace.

§ 2. Chap. 10 : 19-39. Exhortation. Avertissement. Encouragement.

TROISIÈME PARTIE. Chap. 11 à 13. LA FOI.

§ 1. Chap. 11. La foi et ses témoins sous l'ancienne alliance.

§ 2. Chap. 12 et 13. La vie de la foi sous la nouvelle alliance.

ÉPITRE AUX HÉBREUX

PREMIÈRE PARTIE

LE MÉDIATEUR DE LA NOUVELLE ALLIANCE

(Ch. 1-7.)

I. Le Fils de Dieu, apôtre et souverain sacrificateur des chrétiens.

(Ch. 1 à 4 : 13.)

1. *Le Fils, révélateur de Dieu, supérieur aux anges.* (Ch. 1 à 2 : 4.)

A. 1-4. Divine grandeur de Celui par qui Dieu nous parle. — 1° *Les deux révélations.* A nos pères, Dieu a accordé autrefois par les prophètes des révélations multiples et variées ; à nous, dans la phase définitive de l'histoire du salut, il s'est révélé en un être qui est son Fils. (1.) — 2° *Les qualités et les fonctions éminentes du révélateur.* Dieu lui a remis comme héritage l'univers, après l'avoir employé comme son organe dans la création ; image parfaite de Dieu, soutien de tout ce qui existe, auteur de la rédemption, il est associé à la dignité et à la souveraineté divines, possédant sur les anges une supériorité que manifeste son nom de Fils. (2-4.)

Dieu ayant autrefois parlé aux pères, à plusieurs reprises et en I
plusieurs manières, par les prophètes, nous a parlé en ces derniers
jours par le Fils[1], — qu'il a établi héritier de toutes choses[2], par 2

1. Notre épître s'ouvre par l'affirmation du grand fait de la *révélation*, sur lequel reposait la foi des fidèles de l'ancienne comme de la nouvelle Alliance. *Dieu a parlé.* Cet exorde rappelle le prologue de l'évangile de Jean ; mais au lieu de prendre son point de départ dans les profondeurs de l'éternité et de nous présenter d'emblée « la Parole qui était au commencement avec Dieu, » l'auteur de l'épître aux Hébreux se place sur le terrain de l'histoire et envisage la Parole divine telle qu'elle s'est manifestée *dans les prophètes et dans le Fils.* C'est ce que porte littéralement le grec : la Parole divine pénètre ses organes, habite en eux, et ne les emploie pas comme des instruments passifs. Dieu a parlé par les prophètes *à plusieurs reprises* et *en plusieurs manières.* Ces deux termes indiquent, le premier, que la révélation de l'Ancien Testament a eu un caractère morcelé, et s'est produite en des occa-

La note 2 est à la page suivante.

3 lequel aussi il a fait l'univers[1], — et qui, étant le rayonnement de sa gloire, et l'empreinte de son être[2], et soutenant toutes choses par

sions multiples, pendant des siècles; le second qu'elle a présenté une grande variété, soit dans les modes de communication (Nomb. 12 : 6-8), soit dans sa teneur (loi, prophétie, promesses, menaces), soit dans son appropriation au développement d'Israël et dans son perfectionnement graduel. Cette variété est une richesse; elle donne à l'Ancien Testament une grande valeur pédagogique, mais elle fait aussi son infériorité : fragmentaire et progressive, la révélation de l'ancienne Alliance est incomplète ; la révélation une et définitive n'a été donnée que *dans le Fils* ou *dans un fils;* l'article manque en grec, soit parce que le mot *fils* est assimilé à un nom propre, soit parce que l'organe de la révélation est présenté comme un être qui a la qualité de *fils* et qui possède les attributs énumérés dans les v. 2 et suiv. Enfin, l'auteur fait ressortir que la parole adressée aux pères a retenti *autrefois*, dans une période close depuis quatre siècles par l'apparition du dernier prophète, Malachie ; tandis que la révélation dont le Fils est le porteur nous est accordée *en ces derniers jours*, ou plus exactement, selon le vrai texte (tous les *majusc.*), *à la fin de ces jours :* on désignait ainsi, d'après la formule usitée chez les prophètes, le temps qui devait s'écouler entre la première venue du Christ et son glorieux retour, attendu comme prochain. (Comp. 1 Cor. 10 : 11.) On ne pouvait ouvrir l'épître par une pensée plus propre à faire impression sur ces Hébreux dont la foi chancelante hésitait entre les deux économies, entre Moïse et le Fils de Dieu.

2. Le Fils est *héritier* (Math. 21 : 38); ce terme exprime d'une part la subordination du Fils au Père, son entière dépendance de Dieu, de qui il reçoit l'héritage; et, d'autre part, son absolue souveraineté, puisque *toutes choses* lui appartiennent comme sa légitime propriété. Dieu l'*a établi* héritier de toutes choses, quand, après son incarnation, ses souffrances, sa mort, sa résurrection, il l'a reçu dans la gloire et mis en possession du règne qu'il venait de fonder. (2 : 7, 8; Ps. 2 : 8; Philip. 2 : 9-11.) Plusieurs exégètes (Lünemann, Reuss, von Soden) pensent que Dieu *a établi* le Fils *héritier*, avant de « créer par lui les siècles. » *Etablir héritier* serait dit du décret éternel par lequel Dieu conféra ce droit au Fils, et non de l'investiture par laquelle le Fils entra en possession effective de l'héritage. *L'héritier* (Gal. 4 : 1; Rom. 8 : 17) peut ne l'être qu'en espérance, et, d'après 2 : 8, Christ n'est point encore entré en possession complète de l'héritage. Cependant la première explication est préférable, puisque cette investiture suit et confirme la mission que le Fils a remplie comme organe de Dieu. (v. 1.) Pour les conséquences qu'on peut tirer de ce passage sur la marche de la pensée apostolique, voir J. Bovon, *Théol. du N. T.*, II, p. 397. C'est en vertu de ce droit du Sauveur que s'accomplissent tous les progrès de son règne jusqu'à ce que Dieu soit « tout en tous. »

1. Gr. « Les siècles, » terme que l'on peut prendre dans le sens qu'il a proprement en grec : les périodes de l'histoire. (Weiss.) Mais la plupart des interprètes, se fondant sur l'emploi de ce mot dans 11 : 3, le considèrent comme un hébraïsme qui signifie l'*univers*, « le monde, » « toutes choses. » (v. 3; comp. Jean 1 : 3, 10, note; Col. 1 : 15, 16.) — La domination du Fils sur toutes choses est la confirmation de droits qui lui appartiennent en vertu du rôle qu'il a joué dans la création de l'univers. C'est ce qu'implique l'expression : *par lequel aussi*.

2. Ces deux images sont destinées à nous faire comprendre le rapport du Fils avec le Père, autant du moins qu'un profond mystère peut être compris. « Dieu est lumière. » (Jean 1 : 5.) Or, la lumière a son *rayonnement* qui nous la fait percevoir. Tel est pour nous le Fils dans sa relation avec le Père; en lui parviennent jusqu'à nous les rayons de la *gloire* de Dieu, c'est-à-dire, l'éclat de ses perfections, de sa majesté (Comp. Jean 1 : 14.) Mais Christ, être personnel, n'est pas une simple émanation de Dieu : la seconde image précise et complète la première. Christ est l'*empreinte* (gr. le *caractère*) de celui qu'il révèle : comme l'empreinte d'un sceau montre jusque dans les moindres détails le sceau lui-même, ainsi Christ porte tous les traits de la nature du Père, il les reproduit, il en est la « forme » parfaite (Philip. 2 : 6) ; il lui ressemble « comme la monnaie ressemble à la matrice du coin duquel elle a été frappée. » *Calvin*. Christ n'est donc pas seulement le révélateur de Dieu, il en est la révélation, la manifestation réelle et

la parole de sa puissance[1], après avoir fait la purification des péchés[2], s'est assis à la droite de la Majesté, dans les lieux élevés[3];
— étant devenu d'autant plus excellent que les anges, qu'il a hérité 4
d'un nom plus excellent que le leur[4].

B. 5-14. Le Fils supérieur aux anges. — Pour établir cette supériorité, l'auteur cite : 1° Des déclarations prophétiques qui établissent sa *qualité de Fils* et le présentent à l'*adoration* des anges (5, 6); — 2° des passages d'où ressort que les anges sont de simples instruments que Dieu façonne à son gré, tandis que le Fils est *immuable*

complète; celui qui l'a vu a vu le Père. L'Ecriture épuise tous les termes du langage humain pour exprimer cette vérité. (Voir, entre autres passages, les suivants : Math. 11 : 27; Jean 1 : 1, 18; 14 : 9; 16 : 15; 2 Cor. 4 : 4, 6; Col. 1 : 15.) — Mais de quoi avons-nous en Jésus-Christ l'empreinte ou le caractère? De l'*hypostase* de Dieu, porte le grec. Ce mot a pris plus tard, dans le langage théologique, le sens de *personne*, mais ici il est pris plutôt dans son sens ancien de *substance*. Il désigne l'*être* de Dieu, ce qu'il est en lui-même.

1. Gr. *Portant toutes choses par la parole de sa puissance. Porter* signifie *maintenir* dans l'existence après avoir créé. Pour Dieu, ces deux actes n'en font qu'un. La conservation du monde est une création continue; elle est ici attribuée au Fils de Dieu aussi bien que la première création. (v. 2.) *Sa* puissance est, suivant les uns, la puissance de Dieu (comme *sa* gloire, *son* être); suivant les autres, la puissance de Christ. La *parole* est l'expression de la pensée. Proférée par Dieu, elle est toujours suivie d'effet; il dit, et la chose a son être. — Il faut remarquer que, d'après notre auteur, le Fils emploie la parole comme un moyen pour porter toutes choses, tandis que, dans la conception du quatrième évangile, il est lui-même la Parole par laquelle toutes choses ont été faites. (Jean 1 : 1-3, 14.) Le terme traduit par *parole* n'est du reste pas le même dans les deux écrits. — Après avoir montré ce que le Fils est dans son rapport avec Dieu et dans sa relation avec l'univers créé, notre auteur mentionne l'œuvre que Jésus a accomplie sur la terre, puis il revient à son point de départ (v. 2) en décrivant le triomphe du Christ dans les cieux.

2. Un seul mot résume toute l'œuvre de notre rédemption : par le sacrifice de la croix, le Christ *a fait la purification des péchés*. (2 : 17.) Cette pensée sera abondamment développée ci-après. — Le texte reçu porte : « De *nos* péchés, » ce pronom est omis dans *Sin.*, *B*, *A*, *D*, etc. Il porte encore : *par lui-même*, c'est-à-dire par le sacrifice de lui-même, expression qui manque dans *Sin.*, *B*, *A*, et paraît être une très ancienne glose.

3. L'élévation de Christ *à la droite de la Majesté divine* n'est pas seulement destinée à glorifier le Sauveur après ses humiliations et ses souffrances; elle lui permet de continuer son œuvre de Médiateur. Participant à la gloire et à la puissance de Dieu, il protège son Eglise, lui obtient les grâces et les délivrances dont elle a besoin, et triomphe de tous ceux qui s'opposent à lui. (Comp. v. 13; 8 : 1; Ps. 110; Math. 22 : 42-46; 26 : 64; Eph. 1 : 20; Col. 3 : 1.)

4. On a souvent discuté le motif qui porte notre auteur à établir entre *les anges* et le Christ un parallèle destiné à démontrer la supériorité du dernier sur les premiers. (v. 4-14.) La plupart des interprètes en trouvent la raison dans le fait que les Juifs se glorifiaient d'avoir reçu la loi par le ministère des anges. (2 : 2; Act. 7 : 53; Gal. 3 : 19.) Il fallait montrer combien Christ était supérieur à ces intelligences célestes pour prouver la supériorité de la révélation dont il était le porteur. (v. 1.) Mais cette idée de la médiation des anges dans la promulgation de la loi n'a pas encore été exprimée, et il est plus naturel de rattacher le v. 4 à la proposition qui précède immédiatement. Les anges sont nommés comme habitants des *lieux élevés* où Christ est entré et a pris la première place *à la droite de la Majesté* divine (v. 3), montrant ainsi qu'il est *devenu*, par son élévation dans la gloire, *plus excellent* qu'eux. Sa supériorité sur ces êtres célestes se mesure à l'excellence unique du *nom* qu'il *a hérité*, de ce nom de Fils, qui le place au-dessus de toutes les créatures. Suivent plusieurs déclarations de l'Ecriture qui établissent cette supériorité infinie du Fils sur les anges. (v. 5-14.)

en son règne de justice, dans la domination qu'il exerce sur le monde créé par lui et destiné à périr (7-12) ; — 3° la parole du Psaume qui montre que le but poursuivi par Dieu est de *faire triompher le règne* de son Fils, tandis que les anges sont des esprits employés par Dieu au service des hommes, héritiers du salut. (13, 14.)

5 Car auquel des anges a-t-il jamais dit : « Tu es mon Fils, c'est
moi qui t'ai engendré aujourd'hui[1] ? » Et encore : « Moi je lui serai
6 pour Père, et lui me sera pour Fils[2] ? » — Et plus loin, quand il
introduit dans le monde le Premier-né, il dit : « Que tous les anges
7 de Dieu l'adorent[3]. » — Et aux anges, il dit : « Il fait de ses anges

1. Ps. 2 : 7. Ce passage est cité ici à cause du nom de *Fils* que Dieu donne au Messie. La question de savoir à quel moment s'appliquent les mots : *je t'ai engendré aujourd'hui*, est secondaire. Peut-être même l'auteur n'avait-il pas à ce sujet d'idée arrêtée. Si l'on tient à préciser sa pensée sur ce point, le plus naturel est d'admettre qu'il s'agit, dans notre passage comme dans 5 : 5, de la glorification de Jésus-Christ après sa résurrection. Paul en fait la même application dans son discours d'Antioche de Pisidie (Act. 13 : 33), et dit ailleurs que Jésus-Christ a été « déclaré Fils de Dieu avec puissance par sa résurrection d'entre les morts. » (Rom. 1 : 4.) Il ne s'agit donc point, comme le pensent plusieurs interprètes, de la génération éternelle du Fils par le Père, mais de son introduction dans la royauté céleste, de son élévation, par laquelle, après s'être rendu obéissant jusqu'à la mort, il a été consommé dans la perfection, mis en possession de toutes les prérogatives divines, et a été *engendré*, pour ainsi dire, à la vie de la gloire éternelle. Il porte un nom plus excellent que celui de tous les anges (v. 4), le nom de *Fils*, qu'il possède dans un sens exclusif. On peut objecter que les anges sont aussi appelés des *fils* de Dieu. (Job. 1 : 6 ; 2 : 1 ; 38 : 7 ; Ps. 89 : 7 ; Gen. 6 : 2.) Mais ce nom ne leur est pas donné dans le sens absolu où il est attribué au Fils unique. (Voir la note suiv.)

2. 2 Sam. 7 : 14. Ces paroles font partie de la promesse faite par Nathan à David que, lorsqu'il sera couché avec ses pères, son fils bâtira une maison à l'Eternel. « J'affermirai à toujours le trône de son royaume, ajoute l'Eternel, je lui serai Père, et il me sera Fils. » Cette promesse n'était point limitée à la personne de Salomon, mais s'étendait à la royauté dont il serait revêtu. Le prophète annonce à deux reprises que celle-ci sera perpétuelle, quand il dit de Salomon : « J'affermirai le trône de son règne *à toujours* » (v. 13), et quand il répète à David : « Ainsi ta maison et ton règne seront *pour toujours* assurés devant tes yeux, et ton trône sera *pour toujours* affermi. » La parole adressée à David renfermait donc bien la promesse du Messie, du Roi éternel, du vrai Fils dont David et Salomon n'étaient que les types.

3. A quel événement de la vie du Sauveur font allusion les mots : *quand il introduit dans le monde le Premier-né ?* A l'acte de la création du monde, que Dieu accomplit par la Parole éternelle ? Cette relation n'est pas indiquée dans le contexte. A l'incarnation ? Mais on ne voit pas pourquoi c'est à ce moment précis que les anges devaient l'adorer. D'autres admettent qu'il s'agit de sa glorification, comme au v. 5 et selon l'analogie de Philip. 2 : 9-11 ; mais la mention du *monde*, ou, comme il faut plutôt traduire, de *la terre habitée*, exclut cette supposition. Il ne reste plus à penser qu'au retour de Christ pour le jugement du monde et l'établissement final de son règne. L'original porte du reste littéralement : « Lorsqu'il *introduira.* » Dans les mentions que Jésus lui-même avait faites de son retour glorieux, il se présentait environné d'anges. (Math. 16 : 27 ; 25 : 31.) Cette explication admise, on peut hésiter sur le sens qu'il faut donner au mot : *encore, de nouveau*, que nous avons traduit par : *plus loin*, c'est-à-dire : dans un autre passage. Plusieurs le rattachent au verbe *il introduira*, et le traduisent par : *de nouveau*, *pour la seconde fois*. Nous préférons le premier sens, parce que ce mot est constamment employé pour introduire des citations. (v. 5 ; 2 : 13.) Les mots : *que tous les anges de Dieu l'adorent*, se lisent Deut. 32 : 43 dans la version grecque des Septante, mais non dans le texte hébreu. Ceci n'était pas pour empêcher notre auteur de se fonder sur ce passage, car nous avons remarqué déjà

des vents, et de ses ministres une flamme de feu[1]; » — mais au 8
Fils, il dit : « Ton trône, ô Dieu ! est aux siècles des siècles, et c'est le
sceptre de la droiture que le sceptre de ton règne ! — Tu as aimé la 9
justice et tu as haï l'iniquité[2]; c'est pourquoi, ô Dieu ! ton Dieu t'a

(Introd.) qu'il cite régulièrement la version des Septante sans la contrôler d'après le texte hébreu. On a eu recours aussi à un autre passage (Ps. 97 : 7), où se trouvent, d'après la version grecque, ces paroles : « Adorez-le, vous tous ses anges, » mais où l'hébreu porte : « Vous, tous les *dieux*, adorez-le. » Le contexte montre qu'il est question des faux dieux vaincus par l'Eternel. Il n'est d'ailleurs pas probable que l'auteur ait voulu citer ce passage, car il aurait changé l'impératif en subjonctif ; puis, ce qui montre qu'il a pris sa citation dans le Deutéronome (32 : 43), c'est que la conjonction qui se lit dans ce contexte et qui ne se justifie pas dans le nôtre, a été fidèlement conservée : « *Et* que tous les anges de Dieu l'adorent. » Le mot : *le Premier-né*, emprunté probablement au Ps. 89 : 28, ne se trouve qu'ici sans complément qui précise sa signification. Il paraît avoir le même sens que dans Col. 1 : 15 : « Premier-né de toute création » (voir la note), celui qui préexistait à toutes choses. D'autres interprètes admettent le sens de « premier-né entre plusieurs frères » (Rom. 8 : 29), car les chrétiens sont appelés ses « frères » dans notre épître. (2 : 11.) D'autres encore pensent que, par ce terme, l'auteur compare le Fils aux anges, appelés eux aussi « fils de Dieu. » (v. 5, 1re note.)

1. Ps. 104 : 4. L'hébreu porte : « Il fait des vents ses anges et des flammes de feu ses ministres, » c'est-à-dire que Dieu se sert même de ces éléments de la nature pour exécuter ses volontés. Mais les Septante ont compris ces paroles autrement et leur ont donné un sens qui convient à l'argumentation de notre auteur. On ne voit point, en effet, pourquoi il exprimerait ici la pensée que Dieu se sert des forces de la nature pour accomplir ses desseins. Il veut dire, au contraire, que Dieu fait des *anges* ses serviteurs, leur donnant la vitesse des vents et l'ardeur du feu pour exécuter sa volonté. Elles sont grandes, sans doute, ces pures intelligences qui assistent devant lui, mais pourtant ce sont des *envoyés* et des *serviteurs* (v. 14), tandis que le Fils est le Maître souverain, et l'Ecriture lui donne les noms et les attributs de Dieu même. (v. 8.) — D'autres, considérant que, dans les deux citations suivantes, c'est l'immutabilité du Fils et l'éternité de son règne qui sont mises en relief, pensent que l'auteur relève la nature changeante des anges : ce sont des êtres qui n'ont pas d'existence propre ; ils sont à chaque moment ce que Dieu veut qu'ils soient. Les deux explications ne s'excluent pas d'ailleurs : aux anges, serviteurs et sujets aux transformations, est opposé le Fils souverain et immuable.

2. Ps. 45 : 7, 8. « Nous ne pouvons nier que ce psaume n'ait été composé de Salomon pour ce que là est célébré son mariage avec la fille du roi d'Egypte ; mais aussi il faut confesser que ce qui est ici dit est si excellent qu'il ne peut se trouver en Salomon. Quiconque lira ce verset d'esprit rassis et sans chercher à débattre, il ne niera point que le Messie ne soit appelé Dieu. Et ne faut point qu'on réplique qu'il y a ici un nom qui est aussi commun aux anges et aux juges, car on ne trouvera en lieu quelconque qu'il soit attribué à un seul et simplement, sinon à Dieu. D'avantage, afin que je ne débatte point du mot, où sera le *trône* qu'on puisse dire être ferme et stable à perpétuité, sinon le seul trône de Dieu ? La perpétuité donc de règne est un témoignage de divinité. Puis après, le *sceptre* du royaume de Christ est appelé *sceptre de droiture*, de laquelle chose il y a bien quelques traits en Salomon mais obscurs : à savoir en tant qu'il s'est montré roi juste et amateur d'équité. Mais l'équité et droiture au royaume de Christ s'étend plus avant : à savoir d'autant que par son Evangile (qui est un sceptre spirituel) il nous réforme en la justice de Dieu, car pour ce qu'il *aime la justice*, il fait aussi qu'elle règne dans les siens. » *Calvin*. — Tout le passage est cité d'après la version des Septante. L'auteur introduit seulement entre les deux propositions du v. 8 une conjonction qui ne se lit pas dans la version grecque : *et* le sceptre.... De plus *Sin.*, *B* introduisent une variante : « Et le sceptre de *son* règne. » Westcott et Hort, Weiss, Nestle préfèrent cette leçon : l'auteur, disent-ils, a modifié le texte des Septante, c'est pourquoi il a ajouté le *et* qui sépare la seconde proposition, modifiée, de la première, qui est citée

10 oint d'une huile d'allégresse, au-dessus de tes collègues [1]. » — Et :
« Toi, Seigneur, tu as au commencement fondé la terre, et les cieux
11 sont l'ouvrage de tes mains ; — eux périront, mais toi tu demeures ;
12 et ils vieilliront tous comme un vêtement ; — et tu les rouleras
comme un manteau, et ils seront changés ; mais toi, tu es le même,
13 et tes années ne finiront point [2]. » — Et auquel des anges a-t-il
jamais dit : « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes
14 ennemis pour ton marchepied [3] » — Ne sont-ils pas tous des esprits
au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de
ceux qui doivent hériter du salut [4] ? »

textuellement ; les copistes ont corrigé *son* règne en *ton* règne pour conformer la citation au texte des Septante. Cependant Tischendorf et la plupart des exégètes conservent *ton* règne. Le mot *Dieu* (v. 9), deux fois répété dans le texte hébreu peut se rendre par un vocatif, comme l'ont fait les Septante et l'auteur de notre épître ; mais on peut traduire aussi : « C'est pourquoi Dieu, ton Dieu, t'a oint. » (Comp. la *Bible annotée.*) Mais au v. 7, l'appellation : ô Dieu ! est appliquée incontestablement au héros du Psaume. Le nom de *Dieu* lui est donné parce que le psalmiste considère comme divine, non la personne du roi, mais la royauté perpétuelle et sainte dont il est revêtu. (v. 5, note.) Le titre qu'il donne au prince n'est que l'expression d'une foi vivante en la promesse de Dieu. (2 Sam. 7 : 16.)

1. L'*onction* avec une *huile d'allégresse* est l'acte par lequel le Sauveur est investi de la dignité royale et qui lui vaut son titre de Christ. Ce sens est commandé par les derniers mots du verset et n'est point exclu par l'expression spéciale « huile d'*allégresse,* » qui marque la joie et la félicité dont la royauté du Messie sera environnée. Ceux qui sont appelés *ses collègues,* ou ses compagnons, sont les autres rois. Quelle que soit leur élévation, aucun d'eux ne l'égale ; son onction le met *au-dessus de tous,* et tous s'empresseront de jeter leurs couronnes à ses pieds. D'autres voient dans ces *collègues* du Christ les anges (v. 5 et suiv.) ; d'autres, avec Calvin, les chrétiens. (2 : 11 et suiv.)

2. Ps. 102 : 26-28. Ce Psaume commence par une prière ardente qu'un affligé adresse à Jéhova. Bientôt il entrevoit la délivrance et se tourne vers le grand Libérateur : il chante sa fidélité et son immuable amour, qui subsistera lorsque les magnificences des cieux auront *vieilli comme un vêtement.* Cette foi en l'avenir du règne de Dieu est inséparable des espérances messianiques, en sorte que l'auteur de notre épître, selon sa manière de comprendre et de citer l'Ancien Testament, pouvait appliquer au Sauveur des paroles qui, dans le Psaume, s'adressaient à Dieu. Qui pourrait contester, d'ailleurs, qu'elles ne soient applicables à Celui par qui Dieu a « fondé les siècles et qui porte toutes choses par sa Parole puissante ? » (v. 2, 3.) Les manuscrits de notre épître, comme ceux des Septante, présentent ici une variante. Au lieu de : *tu les rouleras,* qui se lit dans *B, A,* la plupart des *majusc.* et des vers., *Sin., D* et l'*Itala* portent : *tu les changeras.* Cette dernière leçon est conforme à l'hébreu. Avant les mots : *et ils seront changés, Sin., B, A, D* portent : *comme un vêtement.* Ces derniers mots, qui ne se lisent pas dans les Septante, sont considérés par Tischendorf comme une glose. Nestle, Westcott et Hort, Weiss, les tiennent pour authentiques : l'auteur les aurait introduits dans sa citation pour que le troisième verbe aussi fût accompagné d'un complément faisant image.

3. Ps. 110 : 1. L'interprétation messianique de ce Psaume se fonde sur l'autorité même de Jésus-Christ. (Math. 22 : 43-45. Voir aussi Act. 2 : 35 ; 1 Cor. 15 : 25, et ci-dessus v. 3, 4e note.) L'auteur empruntera encore (5 : 6 ; 7 : 17, etc.) au Psaume 110 d'autres arguments sur la royauté et la sacrificature du Fils de Dieu. *Jamais,* conclut-il ici, Dieu n'a assigné un tel rang à aucun *des anges,* à aucune des plus excellentes de ses créatures.

4. Telle est la réponse de l'auteur à sa question du v. 13. Bien loin d'être *assis à la droite de Dieu,* d'occuper auprès de lui la place d'honneur, de l'autorité, de la puissance, qui n'appartient qu'au Fils, les

C. 1-4. RESPONSABILITÉ DE CEUX QUI ENTENDENT LE MESSAGE SALUTAIRE DU FILS. — 1° *La supériorité du révélateur accroît la responsabilité de ceux qui reçoivent la révélation.* La conséquence de ce qui vient d'être établi est que nous devons prendre garde d'être emportés loin de la vérité qui nous a été enseignée; nous encourrions, en négligeant un tel salut, un châtiment pire que les transgresseurs de la loi. (1-3a.) — 2° *Conditions dans lesquelles le salut nous a été annoncé.* Proclamé d'abord par le Seigneur lui-même, le message du salut nous a été confirmé par ses témoins, Dieu accompagnant leur prédication de signes et de communications du Saint-Esprit. (3b-4.)

C'est pourquoi il faut nous attacher d'autant plus aux choses que II
nous avons entendues, de peur que nous ne soyons emportés loin
d'elles[1]. — Car, si la parole annoncée par des anges a été ferme[2], 2
et si toute transgression et désobéissance a reçu une juste rétribu-
tion[3], — comment échapperons-nous[4], si nous négligeons un si 3
grand salut, qui, ayant été annoncé d'abord par le Seigneur, nous a
été confirmé par ceux qui l'avaient entendu[5], — Dieu appuyant leur 4
témoignage par des signes et des prodiges et divers miracles, et par
des communications de l'Esprit-Saint réparti selon sa volonté[6]?

anges sont *des esprits au service de Dieu*, comme célébrant un culte (gr. *esprits liturgiques*, Rom. 12 : 1, 3e note.) De plus, ils sont *envoyés pour un service* (de Dieu) *à cause de*, ou *en faveur de ceux qui doivent hériter le salut.* Cet emploi des anges comme serviteurs se voit en mille occasions dans l'histoire du règne de Dieu, tant de l'ancienne que de la nouvelle Alliance. Leur position est donc bien inférieure à celle du Fils de Dieu!

1. Gr. *De peur que nous ne coulions à côté*, « comme un vaisseau qui, au moment d'aborder, est emporté plus loin par le courant et entraîné à sa perte. » *Luther.* Le port, c'est le salut. (1 : 14; 2 : 3.) Cette sérieuse exhortation est une conclusion tirée de la grandeur de Jésus-Christ (*c'est pourquoi...*), démontrée au chapitre précédent. Dans ce qui suit (v. 2 et suiv.), l'auteur motive son avertissement en signalant la responsabilité encourue par ceux qui négligent les vérités salutaires.

2. Le terme *la* parole, au singulier, désigne la Loi (1 : 4, note; comp. Act. 7 : 53; Gal. 3 : 19), qui fut, d'après une tradition juive, que les Septante ont introduite dans Deut. 33 : 2 (comp. Act. 7 : 53, note), promulguée par l'entremise des anges. — Gr. *est devenue ferme :* sa certitude et sa crédibilité se sont démontrées au cours de l'histoire, par l'accomplissement de la promesse (Rom. 4 : 16), comme de la menace. (Rom. 3 : 4.)

3. Comp. 10 : 28, 29. Suivant les uns, la *transgression* serait la violation d'une défense et constituerait un péché de commission, la *désobéissance* désignerait la négligence d'un ordre, un péché d'omission. D'autres, avec plus de raison, estiment que les deux termes unis étroitement par *toute*, qui n'est pas répété devant le second, s'appliquent à des fautes de même ordre, le premier les caractérisant comme des violations de la loi, le second ajoutant que ces violations sont intentionnelles. Les péchés commis par négligence ou par faiblesse n'étaient pas punis irrémissiblement; ils pouvaient être expiés par un sacrifice. (Lév. 4 et 5.)

4. Au châtiment (v. 2), à la condamnation.

5. Ce *grand salut*, si grand en lui-même, l'est encore parce que, *annoncé d'abord par le Seigneur* Jésus, il *nous a été confirmé par ceux qui l'entendirent*, par ses apôtres, destinés à lui servir de témoins. — Luther, Calvin, et la plupart des interprètes, ont conclu de ces paroles, non sans raison, que notre épître ne peut pas avoir été écrite par Paul, qui affirme avoir reçu l'Evangile directement du Seigneur lui-même. (Gal. 1 : 1, 11, 12; 1 Cor. 9 : 1; 15 : 8-11.)

6. Dieu accompagnait les premiers témoins de l'Evangile; il *ajoutait son témoignage* au leur et le confirmait *par des signes et des prodiges.* Les deux termes *signes* et *prodiges* s'appliquent aux mêmes

2. *L'abaissement temporaire du Fils, destiné à faire de lui le Sauveur de ses frères.* (2 : 5-18.)

A. 5-9. Le Fils, pour un temps au-dessous des anges, élevé par la croix a la gloire. — 1° *Le souverain du royaume des cieux.* Dieu ne soumet pas à des anges le monde à venir. (5.) — 2° *Prophétie de l'abaissement et de l'élévation du Fils de l'homme.* Le Psaume annonçait que Dieu abaisserait momentanément le Fils de l'homme au-dessous des anges, pour lui conférer ensuite la royauté sur toutes choses. (6-8a.) — 3° *La glorification de Jésus, à la suite de sa mort, montre que cette prophétie est en voie d'accomplissement.* Il est vrai que, pour le présent, le règne du Fils ne paraît pas encore établi; mais déjà nous voyons Jésus, qui a été un peu de temps au-dessous des anges, élevé à la gloire à cause de la mort qu'il a soufferte pour tous. (8b–9.)

5 Car ce n'est point à des anges qu'il a soumis le monde à venir
6 dont nous parlons[1]; — mais quelqu'un a rendu témoignage quelque
part, disant : « Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de
7 lui, ou le fils de l'homme, pour que tu prennes garde à lui? — Tu
l'as fait pour un peu de temps inférieur aux anges, tu l'as couronné
8 de gloire et d'honneur ; — tu as mis toutes choses sous ses pieds[2]. »
Car, en lui « soumettant toutes choses, » il n'a rien laissé qui ne lui

faits; le premier indique leur haute signification, le second leur caractère extraordinaire, surnaturel. Jésus présentait de même ses œuvres comme des *signes*, des preuves de sa mission divine. (Jean 5 : 36; 10 : 25, 37, 38; 14 : 10, 11; 15 : 24.) Le troisième terme *et divers miracles* ne mentionne pas une nouvelle catégorie de faits, mais désigne les signes et les prodiges au point de vue de leur origine; ils sont des *miracles*, c'est-à-dire, suivant l'étymologie, des *puissances*, des manifestations de la puissance divine. — Les trois termes : *signes, prodiges, miracles* sont associés de même Act. 2 : 22; 2 Cor. 12 : 12. — Tous ces actes miraculeux s'accomplissaient en vertu de *communications* ou distributions que Dieu faisait de l'Esprit-Saint (1 Cor. 12), *selon sa volonté.* La volonté divine reste le régulateur de ces communications et de l'activité qu'elles produisent. C'est la condition pour que celle-ci soit un témoignage rendu par Dieu. (Comp. 2 Thess. 2 : 9.)

1. Après avoir exposé la supériorité infinie du Fils de Dieu sur les *anges* (1 : 4-14), l'auteur parle de l'état d'humiliation et de souffrances dans lequel Christ a paru sur cette terre, mais c'est pour mettre en lumière une vérité bien propre à affermir la confiance des lecteurs de l'épître : Jésus a été élevé dans la gloire par ses souffrances mêmes, et il y élève avec lui l'homme qu'il a racheté et qu'il peut secourir dans ses combats. (v. 10 et suiv.) Ce développement nouveau est rattaché à la pensée du v. 4 : Dieu a confirmé la prédication de l'Évangile par des signes extraordinaires. Il le fallait, *car ce n'est pas à des anges qu'il a soumis le monde à venir*, ce n'est pas par des êtres célestes, revêtus de tout l'éclat de leur origine, que le royaume des cieux doit être établi, mais par le Fils de l'homme, que son abaissement même pouvait faire méconnaître. La destinée de ce Roi qui a dû passer par la croix pour s'élever sur le trône et acquérir la domination universelle, l'auteur la trouve décrite prophétiquement dans le Psaume 8. (Comp. v. 9, note.)

2. Ps. 8 : 5-7. Le passage est cité exactement d'après la version grecque des Septante qui (v. 7), comme dans 1 : 6, traduit *Elohim* (*Dieu*) par *anges*. Il faut remarquer encore que les mots du Psaume : « Tu l'as établi sur les œuvres de tes mains, » n'ont pas été cités par l'auteur de notre épître. Ils se lisent, il est vrai, dans *Sin.*, *A*, *C*, *D*; mais ils manquent dans *B*, *Itala*, et il est probable qu'ils ont été ajoutés par quelque copiste qui a cru devoir compléter la citation.

fût soumis ; or, maintenant nous ne voyons point encore que « toutes
choses lui soient soumises. » — Mais nous voyons ce Jésus, qui a été 9
« fait pour un peu de temps inférieur aux anges, couronné de gloire
et d'honneur » à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que par la
grâce de Dieu il goûtât la mort pour tous [1].

1. L'auteur du Psaume 8, après avoir contemplé la grandeur des œuvres de Dieu dans l'étendue des cieux, reporte sa pensée sur l'*homme*, sur sa petitesse et sa misère, et il s'étonne que Dieu *se souvienne de lui* et *prenne garde à lui*. Et toutefois, l'homme possède une intelligence pour connaître Dieu, un cœur pour l'aimer, une volonté pour lui obéir. Ces facultés l'élèvent bien au-dessus des mondes qui resplendissent au firmament, et le rendent *peu inférieur* aux êtres célestes eux-mêmes. Dieu l'a ainsi *couronné de gloire et d'honneur ;* et dans l'intention première de son Créateur, il devait être infiniment plus grand encore. Fait à l'image de Dieu, il devait soumettre la création à sa volonté (Gen. 1 : 26-31), et se développer librement, comme roi de cette création, jusqu'à ce qu'il fût consommé et glorifié dans sa ressemblance avec Dieu. Mais d'où vient que l'état actuel de l'homme réponde si peu à sa destination ? C'est le péché qui en est la cause. Par suite du péché, celui qui devait régner n'a plus été qu'un roi déchu, tombé sous la domination de la chair, de la nature et du monde qu'il devait s'assujettir. C'est ce que remarque l'auteur de l'épître. (v. 8b.) Il se demande comment il se fait que les déclarations du Psaume 8 soient si peu réalisées ; comment, lorsque Dieu a *tout assujetti* à l'homme, tout sans exception, cependant *nous ne voyons* nullement l'homme dominer sur tout, mais n'être le plus souvent qu'un malheureux esclave. Le but de Dieu en le créant ne serait-il pas atteint ? Le v. 9 donne la solution pleine et glorieuse du problème. Un second Adam, *Jésus*, le fils de l'homme, la souche d'une humanité nouvelle, nous apparaît *couronné de gloire et d'honneur*, après avoir été lui-même, comme tous les hommes ses frères, *fait quelque peu inférieur aux anges*. Et pour quelle cause a-t-il été couronné de gloire et d'honneur ? *A cause de la mort qu'il a soufferte*. Et pourquoi l'a-t-il soufferte ? *Afin que, par la grâce de Dieu* (par l'effet de son amour), *il goûtât la mort pour tout homme*. Ce grand but de sa venue sur la terre est la raison pour laquelle il a dû, dans sa vie humaine, être fait quelque peu inférieur aux anges. En lui et par lui « les fils de Dieu sont ramenés à la gloire » (v. 10), et le monde à venir leur est de nouveau assujetti. (v. 5.) Ce monde à venir, qui est la terre et le ciel glorifiés, les pécheurs rachetés le possèdent en leur chef Jésus-Christ. (Comp. 1 Cor. 15 : 25-28.) — Telle est l'interprétation que donnent de notre passage Th. de Bèze, Ebrard, Delitzsch, Hofmann, Keil, Kübel, et que défendaient nos précédentes éditions. Elle présente une grosse difficulté, qui la fait rejeter par la plupart des interprètes : c'est le terme qu'elle sous-entend comme antithèse à la négation du v. 5 : « le monde à venir n'a pas été soumis à des anges,... » mais à l'homme. Rien dans le contexte ne fait penser à l'homme. L'auteur aurait dû le nommer, d'autant plus que son idée avait quelque chose d'étrange : le monde à venir soumis à l'homme ! Dieu avait dit à Adam et à Eve : « Remplissez la terre et l'assujettissez » (Gen. 1 : 28), mais non le monde à venir. Il est vrai que cette expression désigne moins le ciel dans son opposition à la terre, que le règne de Dieu fondé ici-bas déjà par le Messie ; mais l'idée de ce règne n'implique pas directement celle de la royauté de l'homme. Et quand, de plus, l'auteur dit (v. 5) : « le monde à venir *dont nous parlons*, » il est impossible de ne pas penser à tout ce qu'il vient de dire (1 : 2, 3, 8, 13) de la position souveraine du Fils dans les cieux. Il n'y a donc qu'une réponse admissible à la question que pose le v. 5 : à qui Dieu a-t-il soumis le monde à venir puisque ce n'est pas à des anges ? — Au Fils. Et dès lors, il faut reconnaître que l'auteur cite le Ps. 8 en le détournant de son sens premier, en l'appliquant, non à l'homme, mais au Messie. — Les interprètes qui appliquent toute la citation au Messie se divisent à leur tour. Les uns pensent qu'elle est destinée à relever sa grandeur : qu'il est grand, puisque tu te souviens de lui ! Les autres estiment qu'elle décrit son abaissement ; et c'est ainsi qu'il nous paraît plus naturel de l'entendre. Dans la première application, le Psaume est par trop détourné de son sens propre. La soumission de l'univers au Fils résulte de sa qualité d'« héritier de toutes choses. » (1 : 2.)

B. 10-18. La convenance divine et le but des souffrances du Fils. — 1° *Le prince de notre salut, formé par les souffrances.* Dieu, qui voulait élever à la gloire un grand nombre de fils, devait préparer par des souffrances Celui qu'il destinait à être leur conducteur dans la voie du salut. En effet, Celui qui sanctifie et ceux en qui la sanctification est opérée, sont fils d'un même Père ; il les considère comme ses frères, ainsi que le prouvent divers passages de l'Ecriture. (10-13.) — 2° *Le Fils partageant l'infirmité de ses frères pour briser la puissance de Satan, expier leurs péchés et les secourir dans leurs tentations.* Le Fils a revêtu la chair des frères qu'il voulait sauver, afin d'anéantir le pouvoir de celui qui les détenait dans la crainte de la mort. Venant délivrer non des anges, mais des descendants d'Abraham, il a dû être rendu semblable à ses frères en toutes choses, pour être un sacrificateur miséricordieux et fidèle qui pût faire l'expiation des péchés ; en effet, tenté lui-même, il peut secourir ceux qui sont tentés. (14-18.)

10 Car il convenait à Celui pour qui et par qui sont toutes choses,
conduisant plusieurs fils à la gloire, d'élever à la perfection par des
11 souffrances le prince de leur salut[1]. — Car et Celui qui sanctifie et

Elle était proclamée déjà dans le Psaume. (v. 7.) Or nous voyons que ce Fils, loin de dominer, est profondément abaissé : « Nous ne voyons pas encore maintenant que toutes choses lui soient soumises. » (v. 8.) Contradiction troublante, que l'auteur résout par l'explication qu'il va donner de la mort de Jésus (v. 9) : cette mort, dernier degré de son abaissement, a été le moyen même de son triomphe ; par elle, il a fondé son règne ; par la croix, il s'est élevé au trône. *Nous voyons* maintenant, par le regard de la foi, *ce Jésus*, qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, *couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte.* C'est sur ces derniers mots que porte l'accent de la phrase grecque. Cette mort soufferte par Jésus, qui empêchait beaucoup de Juifs de reconnaître en lui le Messie, a été précisément la cause de son élévation. Celle-ci est présentée comme la récompense de l'obéissance que Jésus a montrée dans ses souffrances. (Comp. Philip. 2 : 8, 9.) Enfin le but qui devait être atteint par les souffrances et la mort de Jésus, est indiqué en ces mots : *afin que, par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tout* homme. La mort du Rédempteur est destinée à procurer le salut *à tout homme* qui met en elle sa confiance ; et il en est ainsi en vertu d'une dispensation de la *grâce de Dieu*, cause première de toute l'œuvre de la rédemption. M. Weiss objecte que, dans notre épître, *la grâce de Dieu* n'est pas, comme dans les épîtres de Paul, le principe du salut, mais sa conséquence, la faveur divine rendue au pécheur ensuite de l'expiation opérée par Christ. Il préfère, pour cette raison, une leçon qui ne se lit que dans un seul *majusc.* et quelques versions, mais qu'Origène indique comme la plus répandue de son temps, et qui porte *sans Dieu*, au lieu de : *par la grâce de Dieu.* L'auteur ferait allusion, d'après M. Weiss, à l'abandon de Dieu que Jésus éprouva sur la croix et qui marqua le point culminant de ses souffrances. (Marc 15 : 34.) Les nestoriens interprétaient cette leçon en disant que Jésus « goûta la mort, sans participation de sa nature divine ; » Origène y trouvait ce sens : « afin qu'il goûtât la mort *pour tout* être, *excepté Dieu.* » La plupart des exégètes modernes s'en tiennent à la leçon du texte reçu et lui donnent le sens que nous avons indiqué plus haut. Notre auteur emploie si rarement le terme de *grâce*, qu'on ne saurait fixer avec certitude la signification qu'il lui attribue, ni affirmer qu'il ne lui donne jamais le même sens que Paul. Le sens paulinien du terme pourrait être revendiqué pour 10 : 29 et 13 : 9.

1. Bien loin donc que les Hébreux ébranlés dans leur foi dussent voir un sujet de scandale dans les *souffrances* et la mort du Sauveur, ils devaient y trouver une divine *convenance*, y voir un fait qui, de toutes manières, glorifie Dieu lui-même au plus haut degré. *Il convenait* que Christ souffrît, puisque c'est Dieu lui-même, *Celui par qui et pour qui sont toutes choses*, qui l'a voulu ainsi dans son insondable sagesse. (Math. 26 : 42.) Cela *convenait*, puisque Dieu, dans son

ceux qui sont sanctifiés, sont tous issus d'un seul[1] ; c'est pourquoi il
n'a point honte de les appeler ses frères, — disant : « J'annoncerai 12
ton nom à mes frères ; au milieu de l'assemblée je te célébrerai par
des hymnes[2]. » — Et encore : « Pour moi, je mettrai ma confiance 13
en lui[3]. » Et encore : « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a
donnés[4]. » — Puis donc que les enfants[5] participent au sang et à 14
la chair[6], lui aussi y a participé pareillement, afin que par la mort

éternelle miséricorde, voulait *conduire plusieurs fils à la gloire*, et que pour eux, comme pour *le prince de leur salut*, il n'y a point d'autre chemin qui mène à la gloire que celui des humiliations et des souffrances. C'est pourquoi le Sauveur est appelé ici le *prince*, ou le *chef du salut* (12 : 2 ; 5 : 9), car il a frayé la voie à ceux qui sont sauvés, au travers du monde, du péché, de la douleur, de la mort, de tous les ennemis, et par sa victoire il a rendu possible la victoire des siens. — Quant à la signification de cette parole « *élever à la perfection* (gr. *perfectionner*) par des souffrances, » appliquée au Sauveur, voir 5 : 9, note.

1. *Celui qui sanctifie*, Jésus-Christ, et ceux *qui sont sanctifiés*, ses rachetés, sont, par l'œuvre de la rédemption, fils *d'un seul* et même Père, soit quant à leur origine, soit en vertu de la seconde naissance qui rend les pécheurs participants de l'Esprit que le Sauveur possédait dans sa plénitude ; ce que le Frère aîné possède de toute éternité, il le partage avec ceux *qu'il n'a point honte d'appeler ses frères*. (v. 12 ; Jean 20 : 17.) — Quand on rapproche ce verset du précédent, on voit que le Sauveur *sanctifie* les siens au moyen de ses souffrances et de sa mort, par lesquelles il ôte leur péché, leur fait part de sa justice et les rend capables de le suivre dans cette même voie du renoncement et d'une sainte obéissance. Cette pensée revient souvent dans notre épître. (9 : 13, 14 ; 10 : 10, 14-29 ; 13 : 12 ; comp. Jean 17 : 19.)

2. Ces paroles sont tirées de Ps. 22 : 23. Dans la première partie de ce Psaume, le prophète chante les douleurs du Messie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Mais bientôt il entrevoit la victoire, et son cantique devient un chant de triomphe. C'est alors que le vainqueur voit une *grande assemblée* de rachetés qu'il appelle *ses frères* (exactement comme Jean 20 : 17), et auxquels désormais il *annoncera* le nom de Dieu, et il le *célébrera* par des hymnes de louange. La citation répond donc parfaitement au but de notre auteur, qui est de justifier le titre glorieux de *fils de Dieu* et de *frères* du Seigneur donné aux rachetés, et en même temps de rappeler, par l'Ecriture, le moyen de leur délivrance.

3. On a vu dans ces mots une citation de Ps. 18 : 2, ou plutôt de 2 Sam. 22 : 3, où le Psaume est reproduit et où la version des Septante est exactement conforme à notre texte. D'autres font dériver cette citation d'Esaïe 8 : 17. La parole qui est citée aussitôt après rend cette opinion plus probable. Les Septante ont au commencement du v. 17 d'Esaïe 8 : *Et il dira*. Ce verbe au futur, qui manque dans l'hébreu, a amené les Juifs à donner un sens messianique aux paroles d'Esaïe. (Voir la note suivante.) Quoique fils de Dieu, il a fallu que, dans son abaissement et ses souffrances, le Sauveur *mît en Dieu sa confiance*, comme un faible mortel. En cela aussi, il a été « fait semblable à ses frères. » (v. 17.)

4. Esaïe 8 : 18. Cette citation encore est destinée à justifier aux yeux des lecteurs de l'épître la grande pensée de ces « fils amenés à la gloire » (v. 10) par Celui qui est devenu semblable à eux. C'est de lui-même et de ses propres fils que parlait Esaïe. Mais on doit considérer les circonstances dans lesquelles ces fils lui naquirent, et les noms dont il dut les appeler par l'ordre de l'Eternel pour qu'ils devinssent des « signes et des présages, » annonçant d'affreuses calamités sous Achaz, puis la délivrance de la nation. On conçoit alors que l'auteur, selon la manière allégorique d'appliquer l'Ancien Testament, voie, dans le prophète devenu le sauveur de son peuple, une image du grand Libérateur qui présente à Dieu « ceux que le Père lui a donnés. »

5. Les *enfants* prophétiques dont l'auteur vient de parler, et en général les enfants des hommes dont le Sauveur fait des « fils de Dieu. » (v. 10.) Il ne s'agit point ici des petits enfants en particulier.

6. C'est-à-dire à la nature humaine, faible, infirme, mortelle, sujette à la douleur, à la mort, à toutes les suites de la

il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable ;
15 — et qu'il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient
16 toute leur vie tenus dans la servitude [1]. — Car ce n'est certes point
à des anges qu'il porte secours, mais il porte secours à la postérité
17 d'Abraham [2]. — En conséquence il devait être rendu semblable en
toutes choses à ses frères ; afin qu'il devînt compatissant et fût un
souverain sacrificateur fidèle dans les choses qui concernent Dieu,
18 pour expier les péchés du peuple. — Car parce qu'il a souffert, ayant
été lui-même tenté, il peut secourir ceux qui sont tentés [3].

chute de l'homme. (Comp. Jean 1 : 14, note ; Rom. 1 : 3, 4, note.)

1. Ces paroles, qui indiquent clairement la cause et de l'incarnation et de la mort de Jésus-Christ, se rattachent encore au v. 10, et expliquent, ainsi que les versets suivants, pourquoi « il convenait » que l'auteur du salut fût « consommé par la souffrance. » Il a dû *participer* à notre nature afin que, *par sa mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort ;* voilà la rédemption objective accomplie sur la croix. Par là, *il délivre* tous les jours encore ceux qui trouvent dans *la crainte de la mort* une affreuse *servitude ;* voilà la rédemption subjective, personnelle, accomplie dans tous les croyants. Ce n'est pas seulement la mort que le Sauveur devait détruire par sa victoire, mais *celui qui a la puissance de la mort, le diable.* Satan est le prince de la mort, car par lui « le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort. » (Rom. 5 : 12.) Jésus-Christ enseigne la même vérité. (Jean 8 : 44.) *La mort* n'est point seulement la destruction du corps, mais la ruine de l'âme. (Comp. Rom. 1 : 32, note ; 5 : 12, 2e note.) Satan est l'auteur de la mort temporelle et éternelle ; en lui le royaume des ténèbres trouve son unité et son chef. Tant qu'il reste sous la domination du péché, l'homme est *toute sa vie assujetti* à la crainte de la mort et de la condamnation, comme à une *servitude* tyrannique. Si cette crainte ne se manifeste pas en tous également ; si, à force de légèreté, de distractions mondaines, d'oubli de Dieu et d'eux-mêmes, beaucoup d'hommes parviennent à s'y soustraire pendant un temps, ce n'est que pour se préparer un réveil d'autant plus terrible, et leur vie sans Dieu est un effet indirect de la servitude dont parle ici l'apôtre. C'est d'un tel état que Jésus-Christ a délivré les croyants. Par sa mort, il a expié leurs péchés, il les a réconciliés avec Dieu, et leur a rouvert les sources du pardon ; et par sa résurrection, en triomphant de la mort, en devenant les prémices de leur propre résurrection, de leur vie éternelle, il a pleinement accompli leur délivrance. Ils peuvent mourir avec lui, ressusciter avec lui, marcher avec lui dans une vie nouvelle, et rien ne saurait plus leur nuire. (Comp. les notes sur Rom. 5 : 6-10 ; 6 : 4-6 ; 8 : 1 ; 2 Cor. 5 : 19-21 ; Eph. 2 : 14, 15.)

2. C'est ici, en d'autres termes, la vérité déjà exprimée au v. 5, et dont la suite n'a été que le développement profond. Le monde à venir, la participation à la gloire de Christ, la rédemption, qui seule peut y conduire, tout ce que le Sauveur a été et a fait, ne concerne point *des anges,* mais l'homme pécheur. Cette réflexion est une confirmation (*car*) de la nécessité où se trouvait le Sauveur de « participer au sang et à la chair. » Il devait délivrer non des *anges*, mais des *hommes*, donc il devait être *homme.* — Si l'auteur dit ici la postérité d'*Abraham*, quand, d'après le contexte, on aurait attendu la postérité d'*Adam*, c'est parce qu'il parle à des descendants du patriarche, sans que pour cela il exclue les païens.

3. L'auteur énonce une *conséquence* du fait que le Fils porte secours à des hommes faibles et malheureux : *il devait être rendu semblable à ses frères en toutes choses*, *afin* qu'il pût *devenir compatissant* et se présenter à eux comme un *souverain sacrificateur fidèle.* C'est sous cette forme si consolante et si vraie que l'auteur introduit pour la première fois l'idée de la sacrificature de Jésus, qui occupe une si grande place dans son épître. Il ne faudrait pas conclure de cette parole que Jésus-Christ ne fût pas *compatissant* avant d'être devenu semblable aux hommes ; c'est sa compassion infinie qui l'a porté à naître au sein de notre humanité pour nous sauver. Mais s'il n'avait connu par lui-même l'infirmité de notre

3. *Exhortation. Considérez l'apôtre et souverain sacrificateur de notre foi, fidèle comme Moïse et supérieur à lui, afin de ne pas vous exclure du repos de Dieu.* (3 à 4 : 13.)

A. 1-6. EXORDE. — JÉSUS ET MOÏSE DANS LA MAISON DE DIEU. — 1° *L'apôtre et sacrificateur des chrétiens, fidèle comme Moïse.* L'auteur invite ses frères, appelés à la vie du ciel, à considérer l'apôtre et souverain sacrificateur qu'ils confessent, Jésus, qui a été fidèle, comme Moïse, dans toute la maison de Dieu. (1, 2.) — 2° *Sa supériorité sur Moïse.* Ils ont le devoir de le considérer, car sa gloire est plus grande que celle de Moïse dans la mesure où celui qui construit la maison a plus d'honneur que celui qui en fait seulement partie. C'est Dieu qui construit toute maison. Moïse fut, dans la maison de Dieu un fidèle serviteur, rendant témoignage à ce qui devait être annoncé. Christ, en qualité de Fils, a été établi sur la maison. Nous sommes sa maison, pourvu que nous retenions ferme la confiance et l'espérance dont nous nous glorifions. (3-6.)

C'est pourquoi[1], frères saints[2], participants de la vocation céleste[3], III

nature et ses tentations, il n'aurait pu éprouver de sympathie humaine pour de pauvres pécheurs souffrants et tentés, il n'aurait pu être ce *Sacrificateur* qui intercède pour ses frères dans un sentiment personnel de leurs besoins. Mais, quand nous le voyons souffrir, combattre, prier, pleurer avec *ses frères*, et accomplir son œuvre de Sacrificateur auprès de Dieu en épuisant jusqu'à la mort la coupe des douleurs que le péché a enfantées sur la terre, nous reprenons courage et confiance en lui. (4 : 15-16.) C'est ainsi que nous devons le contempler (gr.) *faisant la propitiation pour les péchés du peuple.* (Voir sur ce grand fait de l'expiation et de la sacrificature de Christ, les chapitres 7, 8, 9, 10, qui sont consacrés à ce sujet.) Ici l'auteur n'a pas seulement en vue le sacrifice d'*expiation*, accompli une fois pour toutes sur la croix, mais encore l'intercession du Sauveur qui fait prévaloir auprès de Dieu l'efficace perpétuelle de ce sacrifice en faveur de tout pécheur repentant. (4 : 16 ; 7 : 25 ; 9 : 24 ; 10 : 19 et suiv. ; comp. Rom. 8 : 34 ; 1 Jean 2 : 1.) De même, quand il ajoute (v. 18), comme un motif de l'obligation qui incombait au Fils de devenir semblable à ses frères : *car, parce qu'il a souffert, ayant été tenté*, il a en vue, non seulement la mort de Jésus, mais toutes les souffrances que le Sauveur a endurées, et il les envisage, moins en elles-mêmes que comme des moyens par lesquels le Fils fut *lui-même tenté*, exercé à l'obéissance envers Dieu (5 : 8) et élevé ainsi à la perfection. (v. 10.) Et parce qu'il s'est ainsi « sanctifié lui-même » pour les hommes (Jean 17 : 19), le Fils peut, d'une part, expier leurs péchés (v. 17), car sa sainteté parfaite fait la haute valeur morale de son œuvre expiatoire ; et d'autre part, *il peut secourir ceux qui sont tentés* (v. 18), les soutenir de sa sympathie, les faire participer à sa victoire (Jean 16 : 33), les délivrer de cette crainte de la mort (v. 15) qui risque de les rendre infidèles à leur profession. Cette pensée sert de transition à l'exhortation suivante.

1. Comme conclusion de ce qui précède sur l'incarnation, les souffrances et la sacrificature de Christ, l'auteur exhorte ses frères à considérer la fidélité du Médiateur de la nouvelle Alliance, qui est plus grand que Moïse dans la maison de Dieu. Les v. 1-6 ne sont pas un développement doctrinal, destiné à établir la supériorité de Jésus sur Moïse, comme 1 : 1-14 établissait sa supériorité sur les anges. Celle-ci emportait logiquement celle-là, qui n'avait plus besoin d'être démontrée, la première étant prouvée. Si, dans l'exorde de sa parénèse, l'auteur insiste sur la supériorité de Christ, comparé à Moïse, c'est pour donner plus de force à son exhortation : tenez ferme votre espérance fondée sur lui. (v. 6.)

2. Comp. 2 : 11 ; Rom. 1 : 7 ; 1 Cor. 1 : 2 ; 2 Cor. 1 : 1, notes.

3. Vous qui avez part avec nous à la vocation céleste. Elle est *céleste*, parce qu'elle nous est adressée du ciel, d'où Dieu nous envoie son Fils, et parce qu'elle nous invite à diriger nos pas vers le ciel. Comp. 12 : 25 ; Rom. 1 : 7 ; Philip. 3 : 14, notes.

considérez l'apôtre et souverain sacrificateur que nous confessons[1],
2 Jésus, — qui est fidèle à celui qui l'a établi dans sa maison, comme
3 Moïse aussi le fut[2]. — Car il a été jugé digne d'une gloire d'autant
supérieure à celle de Moïse, que celui qui a construit la maison a
4 plus d'honneur que la maison[3]. — Car toute maison est construite

1. Gr. *De notre confession.* Plusieurs entendent ce mot du contenu de la foi chrétienne, des enseignements et des croyances qui se rapportent à Christ; la *confession* chrétienne serait ici opposée à la confession mosaïque des Juifs. Mais le mot employé désigne dans le Nouveau Testament, et dans notre épître en particulier, l'acte de confesser sa foi. C'est pourquoi nous traduisons avec Luther et la plupart des interprètes modernes : « Considérez l'apôtre et le souverain Sacrificateur *que nous confessons.* » (Comp. 4 : 14; 10 : 23; 2 Cor. 9 : 13; 1 Tim. 6 : 12, 13.) — L'auteur donne ici à *Jésus* le titre inusité d'*apôtre*. Ce nom, il l'entend dans sa signification première d'*envoyé*. Jésus est l'*envoyé* de Dieu, comme ses douze disciples furent ses envoyés. (Jean 20 : 21.) Quand il déclare si souvent que « le Père l'a envoyé, » (Jean 5 : 36; 10 : 36) il se sert du verbe d'où dérive le mot *apôtre*. Ce titre résume les déclarations précédentes, que Dieu a parlé par son Fils (1 : 1, 2), qui est supérieur aux anges « *envoyés* pour servir en faveur de ceux qui doivent hériter du salut » (1 : 14), et par lequel l'Evangile a d'abord été annoncé. (2 : 3.) De plus, en qualifiant Jésus d'*apôtre*, l'auteur introduit la comparaison qui va suivre entre Christ et Moïse. Moïse fut l'envoyé de Dieu dans l'ancienne Alliance, Christ l'est dans la nouvelle; il est celui que Moïse avait annoncé à son peuple par ces mots : « L'Eternel te suscitera un prophète semblable à moi. » (Deut 18 : 15.) — Mais Christ a un autre office, que Moïse ne remplissait pas, et dont Aaron était chargé : celui de *souverain sacrificateur*. Ce nom déjà donné à Jésus (2 : 17), rappelle ce qui a été dit de son œuvre dans 2 : 6-18, et prépare ce qui sera abondamment développé dans la suite. (4 : 14 à 5 : 10; 8 : 1 à 10 : 18.) Les deux fonctions d'*apôtre* et de *souverain sacrificateur* sont étroitement unies (un seul article régit les deux titres); elles présentent les deux faces de l'œuvre de Jésus. L'auteur les rappelle pour relever l'importance de la « fidélité » dont Jésus a fait preuve (v. 2) et qu'il invite ses lecteurs à *considérer*. — Il faut remarquer que, dans tout ce parallèle entre Jésus-Christ et Moïse ou les souverains sacrificateurs israélites, la comparaison ne porte nullement sur les personnes (il n'y aurait là aucune comparaison possible), mais sur leurs offices respectifs.

2. On traduit ordinairement : « fidèle à celui qui l'a établi, comme Moïse aussi l'était dans toute sa maison, » et l'on voit dans notre verset une citation de Nomb. 12 : 7, où la version des Septante porte : « mon serviteur Moïse, dans toute ma maison, il est fidèle. » Ce passage est certainement cité au v. 5, mais nous doutons qu'il le soit déjà dans notre verset. En effet, l'adjectif *toute*, devant *maison*, manque dans *B*, des versions et des Pères. Si, avec des éditeurs et des interprètes récents, on le tient pour inauthentique, il vaut mieux construire la phrase, comme suit : faire de « dans la maison de lui, » le complément des mots : *Jésus qui est fidèle.* Quelque construction qu'on adopte, la *maison* dont il est parlé ne peut être la maison de Moïse, ni celle de Jésus, mais celle de Dieu, *qui a établi* Jésus. Il faut traduire *qui l'a établi*, quoiqu'il y ait dans le grec : qui l'a *fait*. Le sens est : qui l'a constitué Apôtre et souverain Sacrificateur. Ce sens ressort du v. 1, et du complément : *dans sa maison*, qui suggère l'idée d'un intendant. Comp. Act. 2 : 36 : « Dieu *a fait* Seigneur et Christ, ce Jésus.... » Le même verbe est employé par les Septante dans 1 Sam. 12 : 6, où il désigne l'investiture de Moïse et d'Aaron. (Comp. Marc 3 : 14.) On ne saurait entendre ce mot de la génération éternelle du Fils par le Père; encore moins faut-il traduire comme Rilliet : « à celui qui *l'a créé*, » car ce serait attribuer à l'auteur l'hérésie d'Arius, qui est contredite par les affirmations de 1 : 3.

3. Le mot *maison*, dans toutes les langues, et en particulier dans l'Ecriture, désigne non seulement un bâtiment, mais aussi ceux qui l'habitent, la famille; et par extension, ce terme est appliqué à la famille de Dieu, au peuple qu'il s'est choisi, à son royaume. Moïse n'était lui-même qu'un membre de ce peuple de Dieu, quoique l'un des plus considérables. Combien

par quelqu'un ; mais celui qui a construit toutes choses, c'est Dieu[1].

plus grand est le Fils de Dieu, *qui a construit la maison*, qui est le vrai fondateur de la famille et du règne de Dieu sur la terre ! Il ne fait partie de la famille, lui, que parce qu'il a bien voulu devenir notre frère aîné. (2 : 11.) Si Moïse peut être comparé à Jésus sous le rapport de la fidélité, il lui est bien inférieur pour l'*honneur* qui lui revient. C'est ce que relève ce verset, en même temps qu'il donne un nouveau motif (*car*) de « considérer Jésus. » (v. 1.) *Il a été jugé digne d'une gloire supérieure*. Celui qui l'a jugé digne, c'est Dieu. Son jugement a une valeur permanente (verbe au parfait). Il s'est manifesté par l'élévation de Jésus dans la gloire céleste. (2 : 7-9.) — Le mot traduit par *construire*, ici et au verset suivant, n'exprime pas seulement l'acte de bâtir une maison, mais celui de l'arranger, de l'organiser, de la munir des meubles et des serviteurs qu'elle doit avoir pour répondre à son but. (1 Pier. 3 : 20.) La comparaison entre *celui qui construit la maison* et *la maison* elle-même est tout à fait générale. C'est trop presser les termes, et prêter à l'auteur des idées qu'il n'exprime pas formellement, que de dire avec Weiss : *la maison*, c'est l'institution de l'ancienne Alliance : *celui qui l'a construite*, c'est Christ ; donc l'auteur attribue au Christ préexistant un rôle dans la fondation et la conduite de l'Alliance préparatoire, comme il lui en avait attribué un dans la création du monde. (1 : 2.) Non, l'auteur ne dit pas quelle maison Christ a construite ; il dit seulement qu'il est en qualité de Fils le constructeur de sa maison, qui peut être aussi bien, et qui est probablement d'après le v. 6, l'institution de la nouvelle Alliance, tandis que Moïse fait seulement partie de la maison de l'ancienne Alliance étant l'un des serviteurs qui la constituent. (v. 5.)

1. L'auteur vient d'attribuer à Christ le rôle de constructeur de la maison (v. 3) ; mais ce rôle n'appartient-il pas exclusivement à Dieu ? n'est-ce pas Dieu qui a parlé à Moïse et qui a institué l'Alliance du Sinaï ? n'est-ce pas Dieu qui a seul qualité pour fonder une nouvelle Alliance ? Ecrivant à des « Hébreux » qui, dans leur strict monothéïsme, étaient jaloux de toutes les prérogatives de Dieu, l'auteur avait intérêt à écarter cette objection, avant de poursuivre sa comparaison. Il le fait par l'incidente du v. 4. Il se justifie d'abord d'avoir désigné Christ (v. 3) comme constructeur de sa maison : il était naturel qu'il se demandât qui a construit la maison de Christ, *car toute maison est construite par quelqu'un ;* puis il montre qu'en attribuant ce rôle à Christ, il ne porte pas atteinte à la suprématie de Dieu. Ce n'en est pas moins *Dieu* qui *a construit toutes choses* (non : l'univers, mais, d'après la leçon de *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*, toutes les maisons, avec ce qui les remplit) ; il demeure le constructeur invisible et tout-puissant, dont les constructeurs visibles ne sont que les instruments. Appeler Jésus le fondateur de l'Alliance, c'est bien, en un sens, lui donner un rôle qui appartient à Dieu, mais comme le Fils n'est que le représentant du Père, auquel il est subordonné, Dieu demeure *Celui qui a construit toutes choses*. Paul exprime des pensées analogues, en disant de Jésus : « *Dieu* a voulu que toute plénitude habitât en lui » (Col. 1 : 19) ; « il a tout mis sous ses pieds, et l'*a donné* pour chef suprême à l'Eglise, qui est son corps. » (Eph. 1 : 22.) Et Jésus lui-même dit : « Comme le Père a la vie en lui-même, il *a donné* au Fils d'avoir la vie en lui-même. » (Jean 5 : 26.) Et il ajoute : « le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu'il ne le voie faire au Père. » (Jean 5 : 19.) Cette explication de notre verset, indiquée par Calvin, est reproduite, avec des nuances, par la plupart des commentateurs. Elle nous paraît la plus conforme à la marche de la pensée. Nos précédentes éditions préféraient une interprétation émise par les Pères grecs, qui a compté de tous temps des partisans. Elle consiste à faire du mot *Dieu*, non le sujet, mais l'attribut de la seconde proposition du verset, et à traduire celle-ci : « Or celui qui a construit toutes choses est Dieu. » L'auteur alors affirmerait que Christ, *qui a construit toutes choses*, c'est-à-dire organisé toute l'économie mosaïque, est Dieu. La marche de la pensée serait alors la suivante : *Toute maison a été construite par quelqu'un :* la maison de Dieu, telle qu'elle parut au temps de Moïse, ne s'est pas élevée toute seule ; Moïse ne l'a pas fondée par sa propre sagesse et sa propre force. Si nous demandons qui l'a construite (et cette question s'impose à nous), nous ne lui trouvons d'autre auteur que le Fils, en qui habitait la plénitude de Dieu. Or celui qui exerce une telle prérogative est Dieu. On fait valoir en faveur de cette explication que Christ est le sujet dans les versets 3 et 6, que c'est à lui, en le désignant comme constructeur de la

5 — Et tandis que Moïse a été « fidèle dans toute sa maison, » comme
serviteur, pour rendre témoignage des choses qui devaient être
6 annoncées, — Christ l'est comme Fils sur sa maison[1] ; et c'est nous
qui sommes sa maison, si nous retenons ferme jusqu'à la fin l'assurance et l'espérance qui est notre sujet de gloire[2].

B. 7-19. *Première partie.* AVERTISSEMENT DONNÉ PAR L'EXEMPLE D'ISRAEL AU DÉSERT. — 1° *Citation du Psaume 95.* Le Saint-Esprit exhorte les croyants à ne pas endurcir leurs cœurs, comme les Israélites le firent dans le désert, quand ils tentèrent Dieu, après avoir été les objets de ses bienfaits, et attirèrent sur eux une sentence qui les excluait de son repos. (7-11.) — 2° *Application.* Que les lecteurs veillent donc constamment sur eux-mêmes et sur leurs frères, afin que nul ne se détourne du Dieu vivant ni ne s'endurcisse, séduit par le péché. Car nous avons part au salut en Christ à la condition de persévérer dans notre foi première, aussi longtemps que dure le temps de la grâce. En effet, ceux qui se révoltèrent après avoir entendu l'avertissement de Dieu, avaient été délivrés de la servitude de l'Egypte ; et cependant nous voyons que, par leur incrédulité, ils ont excité contre eux la colère de Dieu et se sont exclus de son repos. (12-19.)

maison, que l'auteur compare Moïse le serviteur, que par conséquent il doit être aussi au v. 4, *celui qui construit toutes choses.* Mais il n'est pas probable que l'auteur ait voulu désigner Christ par ces derniers mots ; ils font penser tout naturellement à Dieu. Pour qu'on les rapportât à Christ, il faudrait que l'auteur eût dit qu'il considérait celui-ci comme le fondateur de l'alliance mosaïque, ce qu'il ne fait pas expressément. (v. 3, note.) Aurait-il d'ailleurs énoncé cette grande affirmation, que Christ est Dieu, dans une simple incidente ? Enfin la proposition générale : *toute maison a été construite par quelqu'un*, dont la raison d'être n'apparaît pas d'emblée, s'explique mieux dans le premier système d'interprétation que dans le second.

1. Les v. 5 et 6ª expriment sans image (comp. v. 3) quelle est la position respective de Moïse et de Christ dans leurs maisons et en quoi consiste la supériorité du second. *Moïse a été fidèle dans toute sa maison*, la maison de Dieu (Nomb. 12 : 7), *comme serviteur* (gr.) *en témoignage des choses qui devaient être dites ;* c'est-à-dire comme un serviteur chargé de *rendre témoignage des choses qui devaient être dites*, suivant les uns : par Dieu à Moïse qui les répéterait au peuple (comp. Nomb. 12 : 8) ; suivant d'autres : par Christ, dont Moïse préparait la venue. Toutes les institutions mosaïques, en effet, avaient un sens prophétique et témoignaient par avance, en paroles et en types, des choses *qui devaient être* pleinement *annoncées* dans l'accomplissement des temps par Jésus-Christ, le vrai révélateur de Dieu. De même que Moïse, *Christ* (et non Jésus, comme v. 1, parce que le Sauveur est entré dans sa gloire, d'où il gouverne l'Eglise) *est fidèle* comme Fils sur sa maison. La phrase n'a point de verbe. Aussi plusieurs sous-entendent-ils : Christ *a été établi* comme Fils sur sa maison. Cette position de Fils qui commande à toute la maison est le dernier trait du parallèle d'où ressort la supériorité de l'office de Jésus-Christ sur celui de Moïse.

2. Par *nous*, l'auteur entend tous les vrais chrétiens, qui composent *la maison* spirituelle du Seigneur. (Comp. Eph. 2 : 19-22 ; 1 Pier. 2 : 5.) Ce qui leur donne ce privilège, ce n'est pas d'être nés au sein du peuple élu, mais la *ferme assurance* de la foi en Christ, fidèle Apôtre et souverain Sacrificateur (v. 1), et l'*espérance* dont ils font leur grand *sujet de gloire* (gr. *la glorification de l'espérance*, qui appartient à l'espérance.) L'important, maintenant, pour ceux qui ont cru, c'est de *retenir jusqu'à la fin* cette glorieuse espérance, pensée directement applicable aux premiers lecteurs de l'épître. De là encore la sérieuse exhortation des versets suivants. De nombreux exégètes appliquent à *Dieu* le mot *sa maison*, aussi bien aux v. 5 et 6 qu'au v. 2. Si cette relation est certaine aux v. 2 et 5, à cause de l'allusion à Nomb. 12 : 7, elle est probable aussi au v. 6.

C'est pourquoi[1], comme dit l'Esprit-Saint[2] ; « Aujourd'hui, si vous 7
entendez sa voix, — n'endurcissez point vos cœurs, comme dans 8
l'irritation, au jour de la tentation dans le désert ; — où vos pères 9
me tentèrent en me mettant à l'épreuve, et virent mes œuvres pen-
dant quarante ans ! — C'est pourquoi je fus indigné contre cette gé- 10
nération, et je dis : Toujours leur cœur s'égare ! Mais eux, ils n'ont
point connu mes voies ; — de sorte que je jurai dans ma colère : 11
Ils n'entreront point dans mon repos[3] ! » — Prenez garde, frères[4], 12
qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un cœur méchant et incrédule, qui

1. Cette particule introduit ici l'exhortation suivante comme une conséquence nécessaire de tout ce qui précède, et l'auteur y est conduit surtout par sa dernière pensée (v. 6), la souveraine importance de persévérer jusqu'à la fin. (Comp. v. 12.)

2. De là, aux yeux de l'auteur, l'autorité absolue de la Parole divine qu'il va citer.

3. Ps. 95 : 8-11. L'auteur de ce Psaume, après avoir invité son peuple à servir l'Eternel avec joie, lui adresse au nom de Dieu un sérieux appel à ne pas imiter les pères qui, dans le désert, offensèrent le Seigneur par leur révolte à Mériba et à la journée de Massa, et qui, par leur endurcissement, se privèrent de la promesse d'entrer dans le repos de Dieu. (Ex. 15 : 23, 24 ; 17 : 7; comp. Nomb. 14 : 22, 23. Le psalmiste réunit ces deux révoltes qui aboutirent au même triste résultat.) L'avertissement s'adresse au peuple de Dieu de la nouvelle Alliance, puisque ce peuple a encore devant lui l'accomplissement de la promesse, mais dans son sens absolu, éternel. Quand Dieu offre sa grâce, le plus grand des péchés est de la rejeter par ingratitude et *endurcissement de cœur*. Il use pour un temps de patience, mais l'heure du jugement vient. L'histoire d'Israël au désert proclame bien haut ces vérités, et l'application qu'en fait l'auteur à ses lecteurs est d'une exégèse aussi vraie que sérieuse. Notre auteur cite le Ps. 95 d'après les Septante, qui ont rendu les noms de Massa et Meriba, selon leur sens étymologique par « irritation » et « querelle. » Le mot « irritation » est pris par les uns au sens actif : l'action d'irriter Dieu, par les autres au sens réfléchi : ils s'irritèrent eux-mêmes, ils conçurent de l'amertume dans leur cœur. Le premier sens est indiqué par l'emploi du verbe à l'actif au v. 16. (Voir la note). — Au lieu de : « vos pères *me* tentèrent en me mettant à l'épreuve, » le texte porte littéralement : *tentèrent par l'épreuve*. L'auteur a omis le pronom qui se lit dans les Septante. M. von Soden pense que le manuscrit des Septante dont se servait l'auteur présentait une autre leçon que les manuscrits parvenus jusqu'à nous, car on ne comprend pas pourquoi il aurait retranché le pronom. Il propose de traduire : au jour de la *tentation*... *que* vos pères tentèrent (essayèrent) dans l'épreuve. M. Weiss estime au contraire que l'auteur a omis le pronom, parce que, dans sa pensée, le passage cité est mis dans la bouche du psalmiste, et que Dieu ne prend la parole qu'au v. 10. Il faudrait donc traduire : « où vos pères *le* tentèrent (Dieu) en *le* mettant à l'épreuve. Et ils ont vu mes œuvres pendant quarante ans ! » Les mots *durant quarante ans* (v. 9) embrassent tout le temps du séjour d'Israël au désert, bien que l'événement spécial rappelé par le Psaume cité ait eu lieu dans les premiers temps de ce séjour. C'est que ce peuple *vit les œuvres* de Dieu pendant tout le temps de sa longue épreuve, sans qu'il en reçût instruction. Aussi au v. 17 est-il dit que pendant ces mêmes quarante ans se manifesta l'indignation de Dieu contre ce peuple rebelle. Au v. 10, l'auteur ajoute au texte des Septante : *c'est pourquoi*. Au v. 11, il y a littéralement : *S'ils entrent dans mon repos !* C'est une formule de serment, où l'on sous-entend cette pensée : Dieu me punisse, si ce que je dis n'est pas vrai. Ce *repos* où Dieu *jura dans sa colère* qu'Israël n'entrerait point (Deut. 1 : 34, 35), était originairement Canaan; mais ce repos qu'Israël devait trouver en Canaan, après les fatigues du désert, n'était qu'une image très imparfaite du repos éternel que Dieu, dans sa miséricorde, avait destiné à l'homme. (Voir 4 : 1, note.)

4. Quelques-uns considèrent ces mots comme la reprise de la phrase commen-

13 se montre par l'abandon du Dieu vivant[1]. — Mais exhortez-vous les
uns les autres chaque jour[2], aussi longtemps que l'on peut dire :
« Aujourd'hui[3] ; » afin qu'aucun de vous ne s'endurcisse par la sé-
14 duction du péché[4]. — Car nous sommes devenus participants du
Christ[5], si du moins nous retenons ferme jusqu'à la fin notre assu-
15 rance première[6], — pendant qu'il est dit ; « Aujourd'hui, si vous
entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, comme dans l'irri-
16 tation[7]. » — Car qui sont ceux qui, après avoir entendu, l'irritè-
rent ? Mais ne sont-ce pas tous ceux qui sortirent d'Egypte sous la
17 conduite de Moïse[8] ? — Et qui sont ceux contre qui il fut courroucé

cée au v. 7 : « C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit (citation), prenez garde, frères.... » (Comp. v. 13 ; 4 : 1 ; 12 : 15.)

1. Gr. *Un méchant cœur d'incrédulité.* L'*incrédulité*, ainsi que la foi, a son siège dans le *cœur*, et elle est le propre d'un cœur méchant (Math. 12 : 35) ; l'Ecriture nous la fait partout envisager comme une révolte contre Dieu, révolte toute semblable à celle d'Israël au désert. La foi, qui suppose sans doute une révélation de Dieu, une manifestation de sa volonté, une connaissance acquise par l'homme, n'est cependant, dans son essence, que l'acte moral du sentiment et de la volonté par lequel l'homme se livre à ce que Dieu lui dit, ou plutôt à Dieu lui-même, pour qu'il règne sur lui, le dirige, le remplisse tout entier. Se refuser volontairement à cet empire du Créateur sur la créature, c'est l'*incrédulité*, la révolte. (4 : 2.) Mais, de même que la foi établit un rapport personnel, intime, vivant entre l'homme et *le Dieu vivant* (9 : 14 ; 10 : 31 ; 12 : 22. Comp. Math. 26 : 63 ; Jér. 23 : 36. Introduction, p. 13), de même l'incrédulité est l'*abandon* de ce Dieu vivant et, par conséquent, elle précipite l'homme dans la mort. Gr. un méchant cœur d'incrédulité *dans le* fait d'*abandonner le Dieu vivant*.

2. La vocation de tout chrétien est de veiller non seulement sur lui-même, mais sur ses frères, pour les faire avancer avec fidélité et avec amour dans la vie de la foi. C'est là le sacerdoce universel. (1 Pier. 2 : 9.)

3. C'est-à-dire aussi longtemps que dure *le* « aujourd'hui » du Psaume cité (v. 7), et que cette voix de Dieu se fait entendre à vous, soit par sa Parole, soit dans vos cœurs ; aussi longtemps que dure pour vous le temps de la grâce. Et, au fond, pour chaque homme, ce temps c'est le jour présent, *aujourd'hui ;* demain ne lui appartient pas. (Jean 9 : 4, 5.)

4. Ici encore, le *péché* est mis dans un rapport intime avec l'incrédulité. (v. 12, note.) Mais le péché se présente toujours sous de fausses apparences, pour tromper. De là ce mot : la *séduction* (Marc 4 : 19) ou la *tromperie* du péché. (Comp. Rom. 7 : 11 ; 2 Cor. 11 : 3.)

5. *Nous sommes devenus* et demeurons (verbe au parfait) *participants du Christ* (comp. 6 : 4), participants de sa vie, de ses grâces, de sa gloire éternelle : voilà ce qu'il s'agit de conserver, ou de perdre. Quel motif de résister à la séduction du péché !

6. Gr. *Si du moins nous retenons ferme jusqu'à la fin le principe* ou *le commencement de notre ferme attente* ou *de notre assurance.* (Voir, pour le sens de ce dernier mot, 11 : 1, et, pour la pensée exprimée dans ces paroles, ci-dessus, v. 6.) C'est toujours la responsabilité de l'homme en présence de la grâce de Dieu, relevée dans la parole de Jésus-Christ : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. » (Marc 13 : 13.)

7. La ponctuation que nous adoptons à la fin du v. 14 lie le v. 15 à ce qui précède immédiatement, et fait de la pensée exprimée dans ce verset un motif pressant de retenir jusqu'à la fin « la ferme attente. » D'autres le joignent au v. 13 en faisant du v. 14 une parenthèse. La plupart des interprètes modernes mettent un point à la fin du v. 14 et rattachent le v. 15 au v. 16. *Quand il est dit : Aujourd'hui,... qui furent ceux qui....* Mais le *car* du v. 16 rend cette construction peu naturelle.

8. Nos anciennes versions portent : « Car *quelques-uns* de ceux qui l'entendirent l'irritèrent, non pas, pourtant, tous ceux qui sortirent d'Égypte sous la conduite

pendant quarante ans? n'est-ce pas ceux qui péchèrent, et dont les
cadavres tombèrent dans le désert[1]? — Et qui sont ceux à qui il 18
jura qu'ils n'entreraient point dans son repos, si ce n'est ceux qui
furent incrédules[2]? — Et nous voyons qu'ils n'y purent entrer à 19
cause de leur incrédulité[3].

C. 1-13. Seconde partie et péroraison. LA PROMESSE DU REPOS DE DIEU SUBSISTE. LA PAROLE DE DIEU. — 1° Seconde partie. *Le repos de Dieu, dont les Israélites sont exclus, nous est encore offert.* L'auteur exhorte ses lecteurs à ne pas rendre vaine la promesse d'entrer dans le repos de Dieu, en s'imaginant qu'ils sont venus trop tard. Car la promesse nous est faite, comme elle le fut aux Israélites; à eux, elle ne leur fut d'aucun profit, parce qu'ils ne se l'approprièrent pas par la foi; mais nous qui croyons, nous sommes sur la voie qui conduit au repos de Dieu. La sentence même, par laquelle Dieu excluait les Israélites de ce repos, le prouve; car ce repos, dont il parlait, subsistait déjà depuis l'achèvement de la création, comme il ressort de la déclaration relative au septième jour. Conclusion : puisqu'il est réservé à quelques-uns d'entrer dans le repos de Dieu, et que les premiers appelés n'y sont pas entrés, Dieu adresse, par la bouche de David, un nouvel appel aux hommes. Si Josué avait introduit Israël dans le vrai repos de Dieu, cet appel, venant si longtemps après, n'aurait pas de sens. Il reste donc un repos pour le peuple de Dieu, repos semblable à celui que Dieu goûta après l'achèvement de ses œuvres. (1-10.) — 2° Péroraison. *Exhorta-*

de Moïse. » C'est méconnaître la pensée du texte, et le mettre en contradiction avec l'histoire (Nombr. 14 : 22, suiv.), comme avec les paroles qui suivent, dans lesquelles l'auteur veut précisément montrer, par l'universalité de la révolte et du châtiment, ce qu'il y a de pernicieux dans l'incrédulité et de terrible dans les jugements de Dieu. — Au lieu de *l'irritèrent*, sous-entendu: Dieu, quelques-uns traduisent : *s'irritèrent*. Mais le verbe est à l'actif et rien n'autorise à lui donner le sens réfléchi. (comp. v. 8). — Le fait qu'Israël était *sorti d'Egypte sous la conduite de Moïse*, et avait été l'objet d'une telle délivrance par la bonté de Dieu, aggravait la culpabilité de ce peuple. Combien plus coupables sont ceux qui restent rebelles après la délivrance qu'annonce l'Evangile! Dieu supportait Israël sous l'économie nouvelle. Ses jugements allaient fondre sur ce peuple quarante ans après la délivrance accomplie par Celui qui était infiniment plus grand que Moïse. (Comp. Introduction, p. 10, 2e note.)

1. Selon la menace qui leur en avait été faite. (Nomb. 14 : 29, 32.) Le mot grec que nous traduisons par *cadavres* signifie proprement *membres*; mais les Septante l'emploient pour rendre un mot hébreu qui désigne les corps morts. Quelques éditeurs et interprètes ponctuent ainsi : « ne fut-ce pas contre ceux qui péchèrent? Leurs cadavres tombèrent dans le désert. » — Peut-être l'auteur, en rappelant encore ici les *quarante ans* (comp. v. 9), voulait-il faire allusion au même espace de temps écoulé alors depuis que

2. Ou qui *désobéirent*. Le verbe a les deux sens. (Jean 3 : 36; Rom. 2 : 8.) D'après 11 : 31, il désigne plutôt, dans notre épître, le manque de foi aux déclarations divines. Nomb. 14 : 22, 23; Deut, 1 : 34, 35. Ce sens ressort aussi des paroles que l'auteur ajoute (v. 19.) : ...à cause de leur *incrédulité*.

3. (v. 12, note.) Toujours et partout l'*incrédulité* exclut du repos de Dieu, parce qu'elle rejette Dieu lui-même, qui est le repos éternel de ses enfants. (Comp. 4 : 1 et suiv.) Dans toute cette application de l'histoire du peuple d'Israël à ses lecteurs, l'auteur, comme le psalmiste (v. 11, note), réunit les traits de diverses révoltes qui eurent toutes la même source, l'*incrédulité*. Il n'eût tenu qu'à lui, s'il ne l'avait pas jugé inutile pour des lecteurs qui connaissaient bien leur histoire nationale, de distinguer les divers événements auxquels il fait allusion : Mara (Ex. 15 : 23, 24), Massa et Mériba (Ex. 17 : 7), Kadès. (Nomb. 20 : 1-13). C'est lors de cette dernière révolte que fut prononcé sur Israël le redoutable jugement que l'auteur commente.

tion à entrer dans le repos de Dieu, fondée sur une caractéristique de l'action de sa parole. Entrons dans ce repos avec empressement, ne soyons pas désobéissants comme les Israélites, car la parole de Dieu est vivante et efficace ; elle pénètre comme une épée tranchante jusque dans les dernières profondeurs de notre être ; elle juge nos pensées les plus intimes. Aucune créature ne se dérobe à Dieu ; tout est découvert à ses yeux ; c'est à lui que nous aurons à rendre compte. (11-13.)

IV Craignons donc que quelqu'un d'entre vous, bien que la promesse
d'entrer dans son repos subsiste, ne pense être venu trop tard [1] ; —
2 car aussi cette bonne nouvelle nous a été annoncée comme à eux [2] ;
mais à eux la parole qu'ils entendirent ne leur servit de rien, parce
que ceux qui l'entendirent ne se la sont pas appropriée par la foi [3].
3 — Car nous entrons dans le repos, nous qui avons cru, selon qu'il
a dit : « Je jurai dans ma colère : Ils n'entreront point dans mon
repos [4] ; » et cela quoique les œuvres fussent faites depuis la création

1. Poursuivant l'application du Ps. 95, l'auteur veut, conformément à la grande pensée de toute son épître, montrer ici encore la supériorité de la nouvelle économie sur l'ancienne, et prémunir les chrétiens auxquels il s'adresse contre l'idée qu'il ne reste plus de *promesse de repos*, dès le moment où l'ancien peuple l'avait perdue par son incrédulité. Nul ne doit *penser* (comp. pour ce sens du mot : Luc 12 : 51 ; 13 : 2, 4) qu'il est *venu trop tard*, ou « resté en arrière » (d'autres traduisent ce verbe par « se priver de, » comme 12 : 15, ou par « manquer de, » comme Math. 19 : 20; Luc 22 : 35; mais la suite du raisonnement recommande le sens que nous avons adopté) : car nous avons une promesse bien plus glorieuse qu'elle ne pouvait être faite à Israël. Et pour justifier cette affirmation, clairement énoncée aux v. 9 et 10, l'auteur se livre à une suite de considérations qui seront expliquées dans les notes suivantes, autant du moins que l'on peut être sûr d'en avoir saisi le sens ; car dans ces versets règne une concision qui les rend très difficiles à comprendre. — Les anciennes versions faisaient de cette parole une menace à l'adresse de ceux qui auraient été tentés d'abandonner la promesse et de s'en priver, comme les Israélites. Tous les interprètes modernes repoussent ce sens et adoptent une traduction qui ajoute à l'avertissement contre l'incrédulité née du découragement une consolation pour ceux qui craindraient d'être *venus trop tard*, alors que la promesse, faite à Israël, *subsiste, est* encore *laissée* pour eux.

2. Gr. *Car aussi nous avons été évangélisés aussi bien qu'eux.* La promesse, la *bonne nouvelle* du repos de Dieu nous a été annoncée. Dès ces premiers mots, l'auteur n'a plus en vue seulement la promesse d'un repos temporel faite aux Israélites, mais la promesse du repos éternel de Dieu. (v. 4, note.) Pourquoi leur est-elle devenue inutile ? et comment pourrons-nous en recevoir les éternelles bénédictions ? La double réponse va suivre.

3. Gr. *La parole de l'ouïe* (la parole entendue, ou mieux encore, par un hébraïsme, la parole qu'on leur faisait entendre, la prédication) *n'étant pas mêlée par la foi à ceux qui l'entendirent*, ou « mêlée à la foi en ceux qui l'entendirent. » Ils *entendirent* de leurs oreilles seulement ; or, si elle ne trouve pas en l'homme la *foi*, la parole de Dieu même et ses plus glorieuses promesses restent une lettre morte. (Marc 4 : 3-20, 27 ; Jacq. 1 : 21.) Le côté positif de la même vérité se trouve au v. 3. — D'après une variante, adoptée par Lachmann, Westcott, Hort, et que présentent, il est vrai, tous les *Majusc.*, sauf le *Sin.*, il faudrait traduire : « Eux n'étant pas mêlés par la foi avec ceux qui l'entendirent, » n'étant pas unis par la foi avec le petit nombre des croyants. (v. 6.) Mais l'histoire ne mentionne pas parmi les Israélites dans le désert une minorité croyante. Pour cette raison, M. Weiss déclare cette leçon exégétiquement inadmissible. M. Schlatter, qui l'adopte, pense que *ceux qui l'entendirent* sont, non les membres fidèles du peuple dans le désert, mais soit les patriarches, soit Moïse.

4. *Nous entrons dans le repos, nous qui avons cru;* notre destinée est différente de celle des Israélites, rappelée au

du monde[1] ; — car il a parlé quelque part ainsi, touchant le septième 4
jour : « Et Dieu se reposa le septième jour de toutes ses œuvres[2]. »
— Et encore dans ce passage : Ils n'entreront point dans mon re- 5
pos ! » — Puis donc qu'il est laissé à quelques-uns d'y entrer, et 6
que ceux à qui la bonne nouvelle en avait été premièrement annon-

v. 2, parce qu'on n'*entre* dans le repos de Dieu que *par la foi*. Pour preuve l'auteur cite encore une fois la parole du Ps. 95, qui exclut de ce repos les Israélites qui se sont obstinés dans leur incrédulité. De leur exclusion même, on peut conclure à l'admission des chrétiens *qui ont cru*. La doctrine du salut par la foi seule est enseignée dans d'innombrables déclarations de la Parole de Dieu, qui excluent tout autre moyen d'y parvenir. Cet enseignement est confirmé par les redoutables jugements prononcés contre l'incrédulité, qui est présentée comme la révolte de la créature contre le Créateur, le mépris de la miséricorde divine.

1. *Les œuvres* sont les œuvres *de Dieu*. Cette réflexion a pour but de montrer que le repos de Dieu n'était pas seulement, dans la promesse faite à Israël, le séjour en Canaan, mais le repos éternel dans la communion de Dieu ; le repos, par conséquent, s'offrait déjà aux croyants, lorsque l'Eternel dut en exclure les Israélites incrédules. « On n'entre dans le repos de Dieu que par la foi, selon que Dieu a dit : J'ai juré en ma colère... (parole qui exclut l'incrédulité) ; et il a dit cela, *quoique*, à ce moment, *ses œuvres fussent faites*, achevées, *depuis la fondation du monde*, et que par conséquent le repos éternel que Dieu avait destiné à l'homme existât déjà (voir v. 4, note) ; preuve trop évidente que, de tout temps, ceux qui n'ont pas cru ne sont point entrés dans ce repos. » La dernière proposition du v. 3 est expliquée et rendue intelligible par le v. 4.

2. « *Il* a parlé, » c'est-à-dire Dieu. La parole de la Genèse que l'auteur cite (Gen. 2 : 2) et qu'il rapproche de celle du Ps. 95, avait à ses yeux une profonde signification. Il y est question du *repos de Dieu ;* or Dieu n'a jamais besoin de repos. L'Ecriture exprime dans ce langage figuré le plaisir, la joie souveraine que le Créateur trouva dans la contemplation de l'œuvre qu'il avait appelée à l'existence librement et par amour. La même pensée est exprimée dans cette autre parole : « Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici, cela était très bon. » (Gen. 1 : 31.) Mais cette félicité dont Dieu est la source, et en vue de laquelle il avait résolu de créer des êtres intelligents et aimants, tout ce bonheur, Dieu voulait y faire participer l'homme, sa créature de prédilection, le roi de l'univers. L'homme devait partager le *repos de Dieu*, trouver son bonheur en Dieu, tout en accomplissant ici-bas sa destination. Voilà pourquoi, immédiatement après la parole citée ici par l'auteur, nous trouvons dans la Genèse celle-ci : « Et Dieu bénit *le septième jour* et le sanctifia ; » il le bénit pour l'homme, le sanctifia pour l'homme, « parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute son œuvre qu'il avait créée. » Par là même il invitait l'homme à partager ce repos. Le septième jour lui offrait à la fois l'image et la réalité du repos en Dieu. L'homme fut exclu de ce repos par le péché ; mais aussitôt après intervint, avec le châtiment, la promesse d'une réintégration de l'homme dans le repos de Dieu. Cette promesse, Dieu en donna à son peuple divers symboles, soit dans la consécration nouvelle du *septième jour* par la loi, soit dans le repos offert à Israël en Canaan après les longues fatigues du désert (v. 8) ; mais toujours ce peuple s'en priva par son incrédulité, et la vraie restauration du repos de Dieu n'eut lieu que par le Fils de Dieu, qui « en a fait annoncer la bonne nouvelle » (v. 2) aux enfants d'Abraham selon la foi ; et c'est pourquoi ceux-ci célèbrent leur repos au jour de sa victoire (au premier et non au septième de la semaine), y trouvant symbolisée la promesse du vrai repos pour les temps où ils auront « achevé leur œuvre. » (v. 10.) Or, il est bien évident qu'on n'entre dans un tel repos que par la foi, qui est le lien vivant de la réconciliation et de la communion de l'homme avec Dieu. Cette grâce infinie, Israël s'en était privé quoiqu'elle lui eût été offerte dès l'origine et de tant de manières ; par son incrédulité, il força Dieu à jurer dans sa colère : « Ils n'entreront point dans mon repos ! » L'auteur est si pénétré de cette parole redoutable qu'il la rappelle encore au verset suivant (5), en l'appliquant toujours à ce même repos de Dieu dont il parle.

7 cée, n'y sont pas entrés, à cause de leur désobéissance, — il déter-
mine de nouveau un certain jour : « Aujourd'hui, » disant dans le livre
de David, si longtemps après, comme il a été dit ci-devant : « Aujour-
d'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs[1]. »
8 — Car si Josué leur eût donné le repos, il ne parlerait pas d'un
9 autre jour après cela. — Il reste donc un repos de sabbat pour le
10 peuple de Dieu[2]. — Car celui qui est entré dans son repos, se re-
pose, lui aussi, de ses œuvres, comme Dieu se repose des siennes[3].
11 Empressons-nous donc d'entrer dans ce repos, afin que personne
12 ne tombe, en suivant le même exemple de désobéissance[4]. — Car

1. L'auteur tire dans les v. 6-10 la conclusion de ce qui précède. *Puisqu'il est laissé à quelques-uns d'entrer* dans le repos de Dieu (comp. v. 2 et 9), c'est-à-dire à tous ceux qui croient, et que, grâce à la miséricorde de Dieu, la *désobéissance* ou l'*incrédulité* (3 : 18) *de ceux à qui la bonne nouvelle avait d'abord été annoncée* n'a point anéanti cette promesse (v. 6), Dieu *détermine de nouveau*, même au temps de David, *si longtemps après* l'époque de la révolte de son peuple, *un jour*, un jour de grâce, qui s'appelle *aujourd'hui*, pour exhorter encore tous ceux *qui entendraient la voix de Dieu* à ne pas *endurcir leur cœur*. Ils n'avaient aucun prétexte de s'obstiner dans leur endurcissement, puisque, malgré leur ingratitude, Dieu leur maintenait la promesse et les attendait encore pour leur faire grâce. — « Disant dans le livre de David » (gr. *dans David*), signifie : dans le livre des Psaumes. Il est évident que l'auteur appliquait indirectement la parole du Psaume à ses lecteurs, pour qui elle devait avoir infiniment plus de force encore que pour les Juifs du temps de David, puisque eux, chrétiens, avaient vu l'entier accomplissement de la promesse.

2. Le v. 8 prouve par un fait (*car*) la vérité du v. 7, et en même temps il est encore un argument pour arriver à la grande conclusion des v. 9 et 10. Même pour ceux qui entrèrent en Canaan sous *Josué*, le *repos* qui leur fut *donné* ainsi ne pouvait être qu'une très imparfaite image du vrai repos, *car* sans cela comment, au temps de David, eût-il été encore question d'un autre repos ? *Il reste donc un repos de sabbat* (Gr. *un sabbatisme*) *pour le peuple de Dieu*, consolante vérité que l'auteur a exprimée dès les v. 1 et 2, et qu'il a établie pour ses lecteurs portés à en douter parce qu'ils étaient ébranlés dans leur foi. Et quel est l'enfant de Dieu qui n'en ait parfois douté, se demandant avec angoisse, s'il y entrerait jamais ! — Le mot dont se sert ici l'auteur pour exprimer ce repos, *sabbatisme* ou célébration du sabbat, ne se trouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament. Le verbe d'où il dérive est employé par les Septante dans Ex. 16 : 30.

3. Ces paroles confirment (*car*) et développent, en l'appliquant à chaque enfant de Dieu, la consolante vérité exprimée au v. 9. *Quand il est entré dans son repos*, dans ce repos de Dieu, destiné à l'homme dès la fondation du monde, perdu par le péché et recouvré par la grâce de Dieu dans la rédemption de Jésus-Christ (comp. Apoc. 14 : 13), chaque croyant célèbre le sabbat parfait, éternel ; il *se repose, lui aussi, de ses œuvres, comme Dieu se repose des siennes*, non dans l'oisiveté et l'inaction de la mort, mais dans une activité exempte des stériles agitations de ce monde, calme, puissante comme celle que Dieu ne cesse d'exercer pour la conservation de son œuvre. (Ps. 121 : 4 ; Jean 5 : 17 et suiv.) — Quelques exégètes ont appliqué notre verset à Jésus-Christ, entré dans son repos après l'achèvement de son œuvre. Ils pensent que l'auteur pouvait être conduit à cette idée par un contraste avec Josué (en grec *Jésus*, v. 8), qui n'a pas pu, lui, introduire dans son vrai repos le peuple de Dieu. Cette explication, peu fondée dans le contexte, est rejetée par les interprètes modernes.

4. L'auteur a prouvé jusqu'ici qu'il reste un repos aux croyants, au vrai peuple de Dieu. (v. 2-10.) Maintenant, en terminant par une sérieuse exhortation à *entrer dans ce repos* (v. 11), il montre mieux encore qu'il entend ce repos en un sens tout spirituel : c'est la communion vivante avec Dieu, dans laquelle l'âme trouve la paix déjà ici-bas et pour l'éternité. — Les derniers mots du verset sont

la parole de Dieu est vivante, et efficace[1], et plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants[2], et pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles[3], et juge des pensées et des réflexions
du cœur[4]. — Et il n'y a pas de créature qui soit cachée devant lui, 13

diversement interprétés. Le texte porte littéralement : *afin que nul ne tombe dans le même exemple de désobéissance* ou *d'incrédulité*. La Vulgate, Luther et plusieurs modernes traduisent : « ne tombe dans l'incrédulité ; » mais il est plus conforme au grec de prendre le verbe dans son sens absolu : « ne vienne à tomber, à se perdre. » Le complément : « dans le même exemple d'incrédulité » est entendu de deux manières : « en donnant le même exemple, » ou : « en imitant cet exemple, entraîné par lui. » Cette dernière traduction nous paraît la plus exacte. L'auteur veut dire : prenons garde, tandis que l'exemple de nos pères nous avertit, que quelqu'un ne vienne à se perdre comme eux. Il indique ainsi encore une fois pourquoi il s'est arrêté à ces traits de l'histoire d'Israël, qu'il a été conduit à rappeler dès le chapitre précédent par sa citation du Ps. 95. Dans tout ce morceau l'auteur emploie les mots de *désobéissance* et *d'incrédulité* comme entièrement synonymes. (3 : 18, 19; 4 : 6; comp. 3 : 12, 18, notes.)

1. L'auteur présente cette description de la *parole de Dieu* comme un motif de suivre l'exhortation qui précède (*car*). Il vient d'appliquer à ses lecteurs plusieurs versets d'un Psaume, qui montraient par des faits que la parole de Dieu, menace aussi bien que promesse, s'accomplit. Il a senti lui-même la puissance divine de l'avertissement donné par le psalmiste de ne pas endurcir son cœur à la voix de Dieu. Cette puissance est celle de toute parole de Dieu, qu'elle ait été prononcée sous l'ancienne Alliance par les prophètes ou le soit sous la nouvelle par Jésus-Christ et ses apôtres. Quel motif de nous empresser d'entrer dans ce repos de Dieu qu'elle nous annonce encore ! (v. 11.) Cette description de la parole de Dieu sert ainsi de conclusion à toute la première partie de l'épître (1-4 : 13). — La parole de Dieu est *vivante* et *efficace*, ou énergique ; *vivante* comme le « Dieu vivant » (3 : 12) dont elle procède, comme son Esprit qui agit par elle, et qui par elle crée la *vie* dans les âmes; c'est par elle qu'il a appelé à l'existence les choses qui n'étaient pas (1 : 3) ; *efficace*, au point que jamais elle ne s'adresse en vain à aucun homme, mais opère en chacun, soit la repentance et le salut, soit la résistance et la condamnation, « odeur de vie pour la vie, ou odeur de mort pour la mort. » (2 Cor. 2 : 16.)

2. Gr. *Plus acérée que toute épée à deux bouches*, selon l'image hébraïque d'après laquelle l'épée *dévore*. (Ps 149 : 6 ; Prov. 5 : 4 ; Esa. 49 : 2 ; Apoc. 1 : 16 ; comp. Jér. 12 : 12.) La Parole perce cette cuirasse d'illusions, d'orgueil, de subterfuges, d'égoïsme, de mensonge dont l'homme s'enveloppe devant Dieu. (Comp. Math. 7 : 28 ; Act. 2 : 37.)

3. Gr. *Jusqu'au partage d'âme et d'esprit, de jointures et moelles*. Elle pénètre tellement tout l'intérieur de l'homme, qu'elle parvient jusqu'au fond de l'*âme*, siège des affections, de l'*esprit* où résident les facultés intellectuelles ; ou pour user d'une figure de langage, elle pénètre jusque dans les parties les plus fortement liées du corps, les *jointures*, jusqu'à ses parties les plus cachées, les *moelles :* ainsi la Parole atteint les dernières profondeurs de l'homme, et elle y produit une action qui est indiquée dans les mots suivants. Le substantif *partage* nous paraît désigner l'action exprimée par le verbe d'où il dérive et qui signifie : partager, diviser (secondairement : distribuer, d'où le sens de répartition dans 2 : 4). Beaucoup d'interprètes le traduisent par « limite où se séparent. » Mais il a plutôt le sens actif, et ce sens convient mieux à notre passage. Plusieurs commentateurs, estimant que, si l'on peut, à la rigueur, parler d'une limite ou d'une séparation à opérer entre l'*âme* et l'*esprit*, on ne saurait en concevoir entre les *jointures* et les *moelles*, sous-entendent un second *jusqu'à* devant les mots *jointures* et *moelles*. Ils traduisent : « jusqu'à la limite de l'âme et de l'esprit, *jusqu'*aux jointures et aux moelles. » Mais on peut admettre qu'à l'idée précise de limite s'est substituée celle de point central ; ou, si l'on donne au substantif employé par l'auteur le sens actif, on peut supposer qu'il désignait seulement, dans sa pensée, l'action de la parole qui pénètre dans les parties les plus secrètes.

4. Voilà proprement le but de l'action pénétrante de la Parole : elle exerce en l'homme, dès ici-bas, le *jugement* de

mais toutes choses sont nues et entièrement découvertes à ses yeux ; c'est à lui que nous devons rendre compte[1].

II. Jésus, notre souverain sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédek.

(4 : 14 à 7 : 28.)

1. *Jésus, souverain sacrificateur compatissant, établi par Dieu, rendu accompli par ses souffrances.* (4 : 14 à 5 : 10.)

A. 14-16. Le Fils de Dieu, tenté comme nous, nous permet de nous approcher de Dieu. — 1° *Persévérance dans la foi.* Conclusion de l'exhortation précédente : demeurons fermes ! Nous le pouvons, puisque notre souverain sacrificateur a plein accès auprès de Dieu. (14.) — 2° *Un souverain sacrificateur secourable.* Autres motifs de persévérer : notre souverain sacrificateur subvient à notre faiblesse, car il a été tenté comme nous en toutes choses et a conservé une parfaite sainteté. (15.) — 3° *Nous approcher du trône de grâce.* Cette sainteté nous autorise à nous approcher de Dieu avec liberté pour obtenir le pardon de nos péchés et l'aide dont nous avons besoin. (16.)

14 Ayant donc un grand souverain Sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, retenons ferme notre profession[2]. —

Dieu ; elle porte la lumière dans sa conscience ; elle condamne et absout, elle tue et donne la vie. (Comp. Jean 3 : 18, 19 ; 5 : 45 ; 9 : 39 ; 12 : 48.) Il n'est pas très facile d'établir la nuance qui distingue les *pensées* des *réflexions*. Les deux mots signifient *pensées* dans le Nouveau Testament. Le premier se lit Math. 9 : 4 ; 12 : 25 ; Act. 17 : 29 ; il tiendrait plutôt du sentiment et de la volonté. Le second se trouve dans 1 Pier. 4 : 1 ; il relèverait plutôt de l'intelligence et désignerait le jugement porté par la raison ou le dessein arrêté par elle.

1. La description de la Parole de Dieu est achevée. L'auteur s'élève à Dieu lui-même. C'est bien ainsi en effet que la Parole amène l'âme devant Dieu, où elle se trouve *nue*, *découverte*, dépouillée de tout, se jugeant elle-même comme Dieu la juge. Ce jugement de Dieu, auquel nul ne peut échapper, est un nouveau motif à l'appui de l'exhortation du v. 11 ; car c'est pour nous amener à son repos que Dieu agit ainsi, et s'il y a résistance finale de la part de l'homme, le jugement intérieur par lequel Dieu voulait sauver l'âme se transforme en condamnation éternelle. La plupart des versions portent : « Aux yeux de Celui à qui nous devons rendre compte. » Il est plus conforme au grec de traduire : *découvertes à ses yeux ; c'est à lui que nous devons rendre compte*, ou, suivant une autre interprétation : « que nous avons affaire. » Cette dernière proposition renferme, en grec, un jeu de mots : le mot que nous traduisons par *compte à rendre* est le même que le mot *parole*. Si nous n'obéissons pas quand Dieu nous parle, c'est nous qui aurons à parler à Dieu, quand il s'agira de nous justifier devant son tribunal.

2. C'est, comme au ch. 3 : 1, par une exhortation que l'auteur aborde un sujet nouveau qu'il a déjà touché en passant (2 : 17, 18), mais qu'il va traiter avec beaucoup de développements dans les chapitres suivants : *Jésus le souverain Sacrificateur de la nouvelle Alliance.* (Voir 5 : 1, 1re note et l'analyse de l'épître à la fin de l'Introduction.) La foi en Jésus-Christ spécialement envisagé comme *un grand souverain Sacrificateur* est tout ce qu'il y a de plus propre à affermir le chrétien dans sa *profession*. (3 : 1, note.) Il doit en effet *retenir* celle-ci comme un objet précieux que tous les ennemis de son salut tentent sans cesse de lui arracher. (Comp. 2 Thess. 2 : 15 ; Apoc. 2 : 25 ; 3 : 5.) — L'expression *qui a traversé les cieux* présente, sous forme d'image, une grande réalité. Les *cieux*, le monde des esprits parvenus à la perfection, étaient symbolisés dans le temple de Jérusalem

Car nous n'avons pas un souverain Sacrificateur qui ne puisse com- 15
patir à nos faiblesses ; au contraire, il a été tenté en toutes choses
d'une manière semblable, le péché excepté[1]. — Approchons-nous 16

par le *lieu saint*, accessible aux seuls sacrificateurs. Le trône de Dieu, sa présence immédiate, avait son symbole dans le *lieu très saint*, où le seul souverain sacrificateur entrait une fois l'année avec le sang d'une victime qu'il répandait sur le propitiatoire. (Lévit. 16.) Or Christ, comme *souverain Sacrificateur*, n'est pas seulement entré dans le lieu saint, il l'a *traversé* et a pénétré jusqu'au lieu très saint. C'est-à-dire qu'il n'est pas seulement entré dans les cieux, il n'a pas seulement été élevé au rang des justes parfaits et des anges de Dieu, mais il a *traversé* les cieux et s'est assis à la droite de la Majesté divine, revêtu lui-même de cette Majesté. (1 : 3.) Le fait désigné par cette expression n'est pas seulement celui de la royauté de Jésus-Christ qui ramène l'homme sauvé sous la dépendance de Dieu, après avoir détruit par l'œuvre de la rédemption tous les ennemis de notre salut. (1 Cor. 15 : 25-28.) Dans notre épître, c'est surtout en sa qualité de *souverain Sacrificateur* que Jésus-Christ nous est représenté comme « élevé au-dessus des cieux. » (7 : 26.) Ce que le souverain sacrificateur israélite faisait en figure, lorsqu'il traversait le lieu saint et entrait dans le lieu très saint avec le sang de propitiation pour les péchés du peuple, Jésus le fait en réalité. En ôtant le péché, cause perpétuelle de séparation entre l'homme et Dieu, il rétablit une communion intime et vivante entre le Dieu réconcilié et l'âme sauvée, qui a désormais en lui une filiale confiance. De là les précieuses paroles d'encouragement adressées aux plus craintifs, aux plus éprouvés, dans les deux versets qui suivent. Au reste, notre auteur reviendra avec plus de développements sur cette grande pensée : Christ accomplissant sa souveraine sacrificature dans les cieux. (Voir entre autres 9 : 11-24.)

1. Comp. 2 : 17, 18, note. — Ce verset contient un enseignement de la plus haute importance sur la nature humaine de Jésus. En voici d'abord la traduction littérale : *Car nous n'avons pas un souverain Sacrificateur qui ne puisse sympathiser à (souffrir avec) nos faiblesses, mais* un sacrificateur qui a été *tenté selon toutes choses à* notre *ressemblance, excepté péché*. Tel est le touchant motif (*car*) que l'auteur donne aux disciples de Jésus de rester fidèlement attachés à la foi qu'ils professent (v. 14), et sur lequel il fonde (*donc*, v. 16) l'invitation qu'il leur adresse de s'approcher sans crainte du trône de Dieu. Les *faiblesses*, soit physiques, soit morales qui sont inséparables de notre condition de pécheurs, et que nous pouvons appeler nos *maladies* (le mot grec a ce sens Math. 9 : 12), ces infirmités, Jésus en connaît l'amertume, il sait de quel poids elles pèsent sur nos âmes, car *il a été tenté* ou *éprouvé* (le même mot grec exprime cette double idée) *à* notre *ressemblance* (comp. Rom. 8 : 3, note), *le péché excepté*, c'est-à-dire que les tentations auxquelles il fut soumis ont été semblables aux nôtres en tous points, à une exception près : il n'y eût jamais rien d'impur et de corrompu en lui ; il ne put donc être tenté par ses propres pensées et par les convoitises de son cœur. Telle est la ressemblance et la différence que l'auteur retrace avec soin entre Christ et nous : nous sommes tentés par les suggestions mauvaises qui nous viennent du dehors et par le péché qui est en nous ; Christ a été tenté *d'une manière semblable, le péché excepté*. Etranger à la convoitise qui fait la puissance du péché dans la chair, Jésus ne pouvait éprouver la tentation que du dehors. Mais comme il portait en lui toutes les infirmités innocentes de notre nature, comme il souffrit la faim, la soif, la fatigue, la douleur physique et morale dont son corps et son âme furent souvent brisés ; comme enfin il respirait l'atmosphère souillée de ce monde de péché, il était accessible à la tentation (Math. 4 : 1-11, notes) ; la possibilité de pécher existait pour lui ; il dut passer par l'épreuve et le combat, mais il s'y montra toujours obéissant et toujours victorieux (2 : 17, 18 ; 7 : 26 ; 2 Cor. 5 : 21 ; 1 Jean 3 : 5 ; 1 Pier. 2 : 22) ; et il fut ainsi « consommé : » il parvint comme homme à cet état où le mal n'existe plus. (Comp. 5 : 9.) D'autres interprètes traduisent : « il fut tenté comme nous en toutes choses, *sans* commettre de *péché*. » L'auteur exprimerait non le caractère, mais le résultat des tentations auxquelles Jésus fut exposé. Cette pensée est étrangère au contexte : pour nous montrer en Jésus « un souverain sacrificateur qui peut compatir à nos faiblesses, » l'auteur devait insister sur le fait qu'il avait subi une épreuve semblable à la nôtre. Il n'avait aucun intérêt à mentionner le résultat de

donc avec assurance du trône de la grâce [1], afin que nous obtenions miséricorde et que nous trouvions grâce, pour un secours opportun [2].

B. 1-10. CHRIST, SOUVERAIN SACRIFICATEUR INSTITUÉ SELON LES RÈGLES ET RENDU ACCOMPLI PAR LA MORT QU'IL A SOUFFERTE. — 1° *Rapports du souverain sacrificateur lévitique avec les hommes qu'il représente.* Il est choisi d'entre eux et institué pour présenter à Dieu leurs sacrifices. Faible, il peut être indulgent aux faibles et doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés. (1-3.) — 2° *L'institution divine du souverain sacrificateur.* Le souverain sacrificateur doit être établi par Dieu, comme le fut Aaron. Christ aussi a reçu une telle investiture, quand Dieu l'a appelé son Fils et l'a déclaré sacrificateur à toujours selon l'ordre de Melchisédek. (4-6.) — 3° *Christ devenu, par son obéissance, un sacrificateur accompli et l'auteur d'un salut éternel.* Dans une allusion à l'agonie de Gethsémané, l'auteur rappelle les supplications de Christ en face de la mort et l'exaucement qu'il obtint; lui, le Fils, apprit ainsi l'obéissance, et, élevé à la perfection, il est devenu le Sauveur de ceux qui lui obéissent, conformément à la déclaration de Dieu qui l'établissait souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. (7-10.)

V Car tout souverain sacrificateur, pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en vue des choses qui concernent Dieu [3], afin qu'il
2 offre des dons et des sacrifices pour les péchés [4], — étant capable

cette épreuve. Au contraire, il aurait, en le relevant, affaibli l'impression qu'il désirait produire, puisque la victoire constamment remportée par Jésus le place infiniment au-dessus de nous et que cette supériorité qui est la sienne pourrait nous faire douter de sa compassion. D'ailleurs, si l'intention de l'auteur avait été de marquer le résultat des tentations que Jésus a éprouvées comme nous, il aurait mis un *mais* avant les mots : *sans péché.*

1. Le trône de la Majesté divine apparaît à l'homme qui a conscience du péché, comme le trône de la justice; mais il devient le *trône de la grâce* pour toute âme réconciliée avec Dieu par Celui qui intercède en sa faveur (v. 14, note ; 1 : 3, 8 ; 2 : 9) et qui a compassion de ses infirmités. (v. 15, note.)

2. *Obtenir miséricorde* et *trouver grâce* sont des expressions à peu près synonymes, mais que l'auteur emploie à dessein pour nous inspirer d'autant plus de confiance en cette *miséricorde* (2 : 17), en cette *grâce,* source d'un *secours* que Dieu envoie toujours dans le temps où nous en avons le plus grand besoin. (1 Cor. 10 : 13.) Le *secours opportun* peut signifier aussi un secours reçu à temps, avant qu'il soit trop tard.

3. C'est-à-dire en vue des choses qui concernent les rapports de l'homme avec Dieu : le pardon des péchés, la réconciliation avec Dieu, le culte que l'homme doit rendre à Dieu. (2 : 17.) L'auteur poursuit le grand sujet qu'il a commencé dans 4 : 14-16, et qu'il développera jusqu'à la fin du chapitre 10, interrompant une seule fois son exposé par une exhortation, 5 : 11 à 6 : 20. Traitant de la *souveraine sacrificature de Jésus-Christ,* l'auteur la compare à celle de l'ancienne Alliance, et il en fait ressortir par degrés la supériorité infinie et la perfection ; car elle est la réalité de la rédemption, dont l'autre n'était que l'image. L'auteur donne comme motif (*car*) de nous confier dans le souverain sacrificateur que nous avons (4 : 15) et, par conséquent, de nous approcher avec assurance du trône de grâce (4 : 16), le fait que ce sacrificateur a bien les deux caractères que doit présenter *tout souverain sacrificateur :* 1° il est *pris d'entre les hommes,* n'est étranger à aucune de leurs misères (pensée développée aux v. 2 et 3) ; 2° *il est établi* de Dieu, solennellement mis à part pour son office, qui est d'offrir des sacrifices pour le péché (v. 4 et suiv.) Et c'est ainsi que l'auteur est amené, ici déjà (v. 7-9), à nous montrer Jésus-Christ s'immolant soi-même, tout ensemble sacrificateur et victime.

4. Les mots *dons* ou « offrandes, » *et sacrifices* désignent les sacrifices non sanglants et les sacrifices sanglants. (Com-

d'avoir compassion de ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'éga-
rement, puisque lui-même aussi est enveloppé de faiblesse[1], — et 3
que, à cause de cette faiblesse, il doit offrir pour lui-même, aussi
bien que pour le peuple, des sacrifices pour les péchés[2].
Et, nul ne s'attribue à soi-même cette dignité, mais il y est appelé 4
de Dieu, comme le fut aussi Aaron[3]. — De même aussi le Christ ne 5
s'est point attribué lui-même la gloire d'être souverain Sacrificateur ;
mais il la tient de celui qui lui a dit : « Tu es mon Fils, je t'ai en-
gendré aujourd'hui[4] ; » — comme il dit aussi dans un autre endroit : 6

parez Rom. 12 : 1, 3e note, et ci-dessous ch. 9 et 10.)

1. Le premier caractère du sacrificateur est d'« être pris d'entre les hommes » (v. 1, note) *afin qu'il offre des sacrifices* et accomplisse son office de médiateur, *en tant qu'il est capable de compatir* aux infirmités de ses semblables, infirmités qu'il connaît par sa propre expérience. C'est là aussi le caractère que l'auteur a déjà relevé dans notre grand Sacrificateur. (2 : 17, 18 ; 4 : 15.) Seulement le mot par lequel il exprime ici la *compassion* des sacrificateurs de l'ancienne Alliance est différent de celui qu'il emploie (4 : 15) en parlant du Sauveur. On pourrait le rendre par *user d'indulgence*, littéralement *souffrir avec mesure*, c'est-à-dire, faire intervenir la modération et la douceur dans l'impression qu'ils ressentent du mal chez les autres. — Ceux envers qui ils doivent agir ainsi sont (gr.) *les ignorants et les errants*. On admet généralement que ces mots font allusion à la distinction établie dans la loi entre les péchés accomplis « à main levée, » dont l'auteur devait être retranché du milieu du peuple, et les fautes commises involontairement, pour lesquelles le sacrificateur pouvait intervenir. (Lévit. 4 : 13 ; 5 : 15, 17 ; Nomb. 15 : 27-31.) Si cette disposition de la loi a inspiré la parole de notre verset, celle-ci doit être prise cependant dans un sens plus général : ceux dont il est question sont les hommes pécheurs de toute nation et de toute condition, que leurs péchés, quelle qu'en fût la nature, ont plongé dans l'*ignorance* (Act. 17 : 23) et l'*égarement*. (1 Pier. 2 : 25.) Le souverain sacrificateur est *enveloppé de faiblesse*, la faiblesse l'*entoure* comme un vêtement, elle le paralyse ; dans Act. 28 : 20, le même verbe est employé de la chaîne dont Paul est lié.

2. Ce n'était qu'après s'être purifié lui-même par des *sacrifices* que le sacrificateur pouvait remplir ses saintes fonctions (Lév. 9 : 7 ; 16 : 3, 6, 11, 17, 24 ; 4 : 3 et suiv.) ; alors seulement il les remplissait à la fois avec le sentiment de son infirmité et avec la conscience d'être purifié de ses souillures et apte à se présenter devant Dieu dans le sanctuaire. — L'auteur n'applique point ce premier caractère à Christ. Il se contente de ce qu'il vient de dire (4 : 15), et plus tard il affirmera positivement qu'il nous fallait un Sacrificateur parfaitement saint, qui n'eût pas besoin de tels sacrifices pour ses propres péchés. (7 : 26, 27.) Cela montre d'une manière plus éclatante encore combien la réalité est supérieure au symbole. — Quant au second caractère de tout sacrificateur, indiqué au v. 1, qu'il doit être directement « établi de Dieu, » l'auteur nous le montre existant en Jésus-Christ. (v. 4 et suiv.)

3. Comp. Ex. 28 : 1 et suiv. ; Lév. 8 : 1 et suiv. et 2 Chron. 26 : 18. Si Dieu n'avait pas lui-même établi la souveraine sacrificature et donné *cette dignité* à la famille d'Aaron qui l'exerçait par son autorité, nul parmi le peuple n'aurait pu savoir si Dieu acceptait les sacrifices qui étaient offerts pour les péchés.

4. Ps. 2 : 7 ; comp. 1 : 5, note. Dans ce dernier passage, l'auteur citait la parole du Psaume 2 comme preuve que Jésus est le Fils de Dieu. Or la sacrificature royale de Jésus-Christ est impliquée dans cette déclaration faite par Dieu au Messie, puisque dans 1 : 5 l'auteur admet que la parole du Psaume 2 fut adressée à Christ lors de sa résurrection et de sa glorification, par lesquelles il est entré pour nous dans les lieux très saints comme sacrificateur, pensée à laquelle il revient fréquemment. (4 : 14, note ; comp. 7 : 16.) Il faut, pour traduire littéralement, rendre de cette manière les premiers mots de notre verset : *De même aussi le Christ ne s'est point glorifié lui-même pour devenir souverain Sacrificateur, mais celui qui lui a dit : Tu es mon Fils...* l'a glorifié.

« Tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédek[1]. »
7 C'est lui qui, dans les jours de sa chair[2], ayant offert avec de
grands cris et avec larmes des prières et des supplications à Celui
qui pouvait le sauver de la mort[3], et ayant été exaucé et délivré
8 de la crainte[4], — quoiqu'il fût Fils, a appris, par les choses qu'il a

1. Ps. 110 : 4. Voir pour le sens de cette citation ch. 7 : 1 et suiv., où l'auteur développe sa pensée.

2. De sa vie *humaine* (2 : 14, 2me note) et tout particulièrement de ses dernières souffrances en la *chair*. (1 Pier. 3 : 18.) — Les faits rappelés dans la suite du verset sont encore la preuve que Jésus ne s'est point lui-même *glorifié* en s'attribuant la sacrificature (v. 5), car tout en lui fut, au contraire, souffrance, obéissance (v. 7 et 8) et compassion. (v. 2.)

3. L'auteur rappelle dans ces émouvantes paroles la scène de Gethsémané, qu'il suppose connue de tous les lecteurs (comp. Luc 22 : 41 et suiv. ; Math. 26 : 36 et suiv.), et il nous en donne une précieuse explication. C'est comme Sacrificateur, et Sacrificateur établi de Dieu (v. 4-10), que Jésus a souffert. Quiconque ne voit pas cela dans l'histoire de la passion ne saurait la comprendre. Ce que Jésus-Christ a *offert, avec de grands cris et avec larmes*, ce furent d'ardentes *prières et des supplications* prononcées dans son angoisse. Le mot rendu par *supplications* désigne la démarche de ceux qui viennent implorer le secours. Il ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament. — Par ces *grands cris* (au singulier dans l'original) on ne saurait entendre le dernier cri de Jésus sur la croix (Math. 27 : 50 ; Marc 15 : 37 ; Luc 23 : 46), car dans ce cri Jésus ne demandait pas à être sauvé de la mort. Les récits évangéliques de la scène de Gethsémané ne mentionnent pas les larmes et les cris de Jésus. Ce trait est parvenu à la connaissance de l'auteur par la tradition orale, à moins qu'il ne l'ait ajouté de sa propre autorité pour peindre la tristesse et les angoisses du Sauveur. — Les mots : *à celui qui pouvait le sauver de la mort*, rappellent ceux des évangiles : « Père, toutes choses te sont possibles ; détourne cette coupe loin de moi ! » (Marc 14 : 36.) Le Sauveur en appelait, dans ses supplications, à la toute-puissance de Dieu, et en même temps il ajoutait : « Que ta volonté soit faite et non la mienne. » Et après avoir fait le sacrifice complet de sa volonté à la volonté de Dieu, il put, avec un sentiment de profonde compassion (4 : 15) et en même temps avec la conscience d'être élevé au-dessus de la possibilité de faillir, s'offrir à Dieu comme le Médiateur parfait des hommes pécheurs.

4. Gr. *Et ayant été exaucé* et délivré *de la crainte*. Encore un précieux commentaire de la scène de Gethsémané. Qu'était-ce que la « coupe » que le Sauveur suppliait Dieu d'éloigner de lui ? La mort physique et les souffrances qui l'accompagnent ? en ce cas, Jésus se serait montré le moins courageux des martyrs, et de plus, il ne serait pas vrai qu'il eût *été exaucé*, puisqu'il mourut sur la croix. Mais l'auteur entend par *la mort*, comme le fait toujours l'Ecriture (Jacq. 5 : 20), la mort *de l'âme* aussi bien que du corps, la séparation d'avec Dieu, les indicibles angoisses de la mort seconde. Voilà ce qui causait *la crainte* de Jésus, « mis au rang des transgresseurs, » (comp. Marc 14 : 33 ; Luc 22 : 44) ; il supplia Dieu de le *sauver*, de le délivrer de cette crainte ; et il fut exaucé. Les faits rapportés par les évangélistes sont en parfaite harmonie avec cette parole : le courage que déploya le Sauveur lorsqu'il s'avança au-devant de ses ennemis en protégeant ses disciples, immédiatement après la terrible lutte où il fut près de succomber, montre qu'une force nouvelle venait de lui être accordée d'en haut. (Comp. Luc 22 : 43.) Plusieurs exégètes pensent que Jésus *fut exaucé*, non par cette délivrance morale, spirituelle, mais par sa résurrection. Nous ne voudrions pas exclure ce sens, mais il n'est assurément pas le premier dans la pensée de l'auteur, puisqu'en Gethsémané ce n'était pas la résurrection que Jésus implorait de son Père. — La plupart de nos versions modernes, à la suite des Pères grecs, de la Vulgate, de Luther, ont rendu ainsi les paroles qui nous occupent : « Il fut exaucé à cause de sa crainte de Dieu, » ou « à cause de sa piété. » Mais relever la *piété* du Sauveur, en un tel moment, et attribuer à cette piété l'exaucement de sa prière, a quelque chose d'étrange. Le mot employé par l'auteur signifie, il est vrai, plutôt circonspection, quand on le prend dans son sens général de crainte. Mais le verbe d'où il est formé se trouve avec le sens de fuir, redouter.

souffertes, l'obéissance[1]; — et ayant été élevé à la perfection, il est 9
devenu, pour tous ceux qui lui obéissent, l'auteur d'un salut éternel[2],
— ayant été proclamé par Dieu souverain Sacrificateur selon l'ordre 10
de Melchisédek[3].

2. *Répréhension. Avertissement. Encouragement.* (5 : 11 à 6 : 20.)

A. 11-14. RÉPRÉHENSION AUX LECTEURS SUR LEUR LENTEUR A COMPRENDRE. — 1° *Sujet difficile et lecteurs peu avancés.* L'auteur a beaucoup à dire sur la sacrificature de Christ, mais ses lecteurs sont devenus paresseux d'esprit ; eux qui devraient être depuis longtemps capables d'enseigner les autres, ils en sont encore aux rudiments,

Et ce sens prévaut dans notre passage, comme dans divers passages de la version des Septante, dans Sap. 17 : 8, et peut-être dans Hébr. 12 : 28. Il est admis par l'Itala, la Peschito, Calvin, Bengel, Weiss, Kübel, Weizsäcker, von Soden. Il nous paraît que l'idée principale de la phrase, exprimée (v. 8) par ces mots : « Il apprit l'obéissance *par les choses qu'il a souffertes,* » recommande cette interprétation. La souffrance morale est indiquée comme la cause de la lutte soutenue par Jésus, et c'est d'elle qu'il fut délivré en réponse à ses prières.

1. L'esclave, le serviteur est né pour *obéir ;* le *fils* est destiné au commandement (Math. 4 : 3, 6) ; or, *quoique Fils,* Jésus a *obéi.* (C'est le même contraste que l'on retrouve dans Philip. 2 : 5-8.) Et c'est ainsi qu'il est à la fois notre Sauveur et notre modèle, type de l'humanité régénérée. Mais ici il y a une autre pensée non moins frappante : il a *appris l'obéissance,* et cela *par les choses qu'il a souffertes ;* non qu'il n'eût pas toujours connu et pratiqué l'obéissance, mais, dans la carrière de douleur qu'il parcourut jusqu'à son dernier soupir, il passa d'un sacrifice à l'autre de sa volonté, et acquit à chaque pas la conscience toujours plus claire d'une obéissance portée jusqu'à la plus haute perfection. (v. 9.)

2. Le mot que nous rendons par *élevé à la perfection,* que d'autres traduisent par *étant accompli, consommé,* et nos anciennes versions, d'après Calvin, par *consacré,* revient souvent dans notre épître, appliqué tantôt aux chrétiens (10 : 10-14; 11 : 40 ; 12 : 23), tantôt au Sauveur lui-même. (Voir, outre notre verset, 2 : 10 ; 7 : 28.) Ce mot signifie, d'après son étymologie, *être parvenu au but, être achevé, rendu parfait,* et doit s'entendre au sens religieux et moral. Lorsqu'il s'agit des enfants de Dieu, ce terme indique le moment où, affranchis de tout péché, et de toutes les suites morales du péché, il n'y a plus pour eux de combat, mais le repos après la victoire, l'union complète avec Dieu dans la sainteté, l'amour, la joie. Appliqué au Sauveur, ce verbe exprime : 1° son affranchissement de toutes les infirmités de la chair, de notre nature qu'il avait revêtue ; 2° dans un sens plus intime encore, l'harmonie parfaite de sa volonté avec la volonté de Dieu, surtout dans les souffrances, l'obéissance, le renoncement, le sacrifice de lui-même, comme souverain Sacrificateur (v. 8 ; 2 : 10) ; 3° sa glorification, la possession pleine et entière de la gloire et de la félicité du ciel qu'il s'est acquises, en tant qu'homme, par ses combats et sa victoire. Tel est le sens du mot dans notre passage et dans 7 : 28. — Mais Christ n'est jamais considéré comme isolé de ses rachetés : tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a, tout ce qu'il est, ses rachetés y ont part et le possèdent en lui. C'est pourquoi l'auteur peut tirer de l'élévation de Jésus à la perfection cette conclusion : *il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel.* Il n'y a pas ici, comme partout ailleurs : « pour ceux qui croient ; » car l'auteur, venant de parler de l'*obéissance* du Christ, qui a été pour lui le chemin de la gloire, tient à indiquer que ceux qui croient en lui doivent le suivre dans cette même voie, la seule qui conduise là où il est. Il est évident qu'on ne peut le suivre que par une foi vivante, mais cette foi, c'est l'*obéissance* même, comme l'incrédulité, c'est la révolte. (3 : 12, 2e note.)

3. Dieu l'*a proclamé* tel en le glorifiant et en l'élevant à la perfection (comp. 1 : 5, 2e note), et dès lors Christ accomplit perpétuellement son office de Sacrificateur dans les lieux très saints, en faveur de ceux qui s'approchent de lui. (4 : 14. note.)

ils ont besoin de lait. (11, 12.) — 2° *Les enfants et les hommes faits.* Les enfants, qui s'en tiennent au lait des éléments, ne se sont pas approprié, par une foi d'expérience, la rédemption en Christ; les hommes faits ont le sens moral exercé à distinguer le bien du mal. (13, 14.)

11 Au sujet de ce souverain Sacrificateur[1], nous avons beaucoup à
dire, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus
12 lents à comprendre[2]. — Car vous qui devriez aussi être des maîtres,
vu le temps[3], vous avez de nouveau besoin que quelqu'un vous en-
seigne les premiers rudiments des oracles de Dieu[4]; et vous en êtes
13 venus à avoir besoin de lait, et non de nourriture solide[5]. — Car
quiconque en est au lait, ne saurait comprendre une parole de jus-
14 tice; car il est un enfant[6]. — Mais la nourriture solide est pour les
hommes faits, qui, grâce à l'habitude, ont le sens exercé à discerner
le bien et le mal[7].

— Quant au parallèle entre Christ et *Melchisédek*, voir 7 : 1 et suiv., note.

1. Gr. *Au sujet duquel.* On peut voir dans ce pronom relatif un neutre et traduire : *à ce sujet.* Mais il est plus naturel de le prendre au masculin et de le rapporter non à *Melchisédek*, mais au *souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek.* C'est au sujet de Jésus, et de la sacrificature dont il est revêtu, que l'auteur a (gr.) un *discours considérable et difficile à interpréter en l'exposant*, à cause de l'inintelligence de ses lecteurs. Avant d'entreprendre cette tâche ardue, il éprouve le besoin de réveiller leur attention par une répréhension sévère et une pressante exhortation dans laquelle il leur reproche leurs dispositions (5 : 11 à 6 : 3), montre le danger que celles-ci leur font courir (6 : 4-8), puis adresse des paroles d'encouragement et d'espérance. (6 : 9-20.)

2. Gr. *Paresseux d'ouïes*, ce qui doit s'entendre, au sens figuré, de la lenteur à recevoir les vérités du salut. Les temps de paresse spirituelle suivent d'ordinaire les réveils. Les Hébreux n'avaient pas toujours été tels, ils l'étaient *devenus*. Au zèle des premiers jours, créé et entretenu par l'esprit de la Pentecôte, avaient succédé la tiédeur et la mollesse. (Comp. 10 : 32.)

3. Gr. *Car vous devriez être maîtres* (propres à enseigner les autres) *à cause du temps*, du long temps écoulé déjà depuis votre conversion. L'avancement des chrétiens dans la connaissance et dans la vie intérieure ne se mesure pas toujours par les années !

4. Les *oracles de Dieu* sont ses déclarations, ses révélations en général. D'après 6 : 1, la plupart des interprètes entendent par les *rudiments* de ces oracles les « éléments de la doctrine de Christ, » et non les révélations de l'Ancien Testament. On a proposé de traduire : « qu'on vous enseigne *quels sont* les rudiments. » Mais cette traduction est moins justifiable. Il y a proprement, dans l'original, *les rudiments du commencement* des oracles de Dieu. Dans 6 : 1, il y a de même : « la parole *du commencement* du Christ. » On a rapproché cette expression de celle employée 3 : 14. Le *commencement* de la foi correspond au *commencement* de la révélation. Ce *commencement* n'est pas, dans la pensée de l'auteur, l'enseignement qu'il vient de donner sur le Révélateur et Médiateur de la nouvelle Alliance (1 à 5 : 10); il a en vue certaines instructions élémentaires par lesquelles débutait la prédication chrétienne chez les Juifs comme chez les païens. (6 : 2, note.)

5. Comp. 1 Cor. 3 : 1, 2, et, dans un sens différent, 1 Pier. 2 : 2.

6. L'auteur passe dans la même phrase du style figuré au langage propre. (Comp. Luc 9 : 62.) Gr. *Celui qui participe au lait est inexpérimenté* (ou ignorant) *d'une parole de justice ; car il est un petit enfant.* Par *une parole de justice*, on a entendu la doctrine de la réconciliation avec Dieu par Christ. Mais l'absence des articles porte la plupart des interprètes modernes à admettre que l'auteur pense à *un discours*, un enseignement qui expose avec *justesse*, d'une manière exacte et complète, la vérité chrétienne.

7. Encore ici l'auteur emploie des figures empruntées à la condition de l'homme physique, pour représenter les qualités morales qu'il exige de ses lecteurs. Pour

B. 1-8. Invitation a progresser. Danger d'une déchéance irrémédiable. — 1° *Laisser les premiers éléments.* L'auteur, considérant l'état d'enfance où sont ses lecteurs, les exhorte de tendre à la condition d'adultes. Il ne faut pas pour cela s'arrêter encore aux doctrines élémentaires, qu'il groupe en trois paires : la première comprend les relations de l'homme avec Dieu, la seconde les cérémonies par lesquelles le néophyte était introduit dans l'Eglise, la troisième les choses finales. Avec l'aide de Dieu, il conduira ses lecteurs à la possession de vérités plus essentielles. (1-3.) — 2° *Impossibilité de la repentance chez ceux qui, déchus de la foi, crucifient le Fils de Dieu.* L'auteur indique, comme motif de réaliser ce progrès, le danger que courent ceux qui tombent, après avoir été amenés des ténèbres à la lumière, après avoir reçu l'Esprit-Saint et les dons qu'il confère : ils ne sont plus capables de repentance, puisqu'ils agissent envers le Fils de Dieu comme l'ont fait les auteurs de sa mort. Ils sont comme une terre qui ne produit que des ronces et qui va recevoir une malédiction par laquelle elle sera vouée au feu. (4-8.)

C'est pourquoi[1], laissant les premiers éléments de la doctrine du VI
Christ[2], tendons à la perfection[3], ne posant pas de nouveau le fon-
dement de la repentance des œuvres mortes et de la foi en Dieu ; —
de la doctrine des baptêmes et de l'imposition des mains ; de la ré- 2
surrection des morts et du jugement éternel[4]. — Et c'est ce que nous 3
ferons, si Dieu le permet[5].

comprendre ses enseignements, ils devront avoir *exercé* leur *sens* moral, *par l'habitude*, par l'usage, *à discerner* ce qui est *bien et* ce qui est *mal*. Il faut vivre la vérité pour la comprendre. La connaissance de la vérité qui sauve ne dépend pas du développement de l'intelligence ; elle n'est pas le privilège des mieux doués ni des plus instruits. (Math. 11 : 25 ; 1 Cor. 1 : 19-25.) La seule condition que tout homme doit remplir, c'est d'avoir *le sens exercé à discerner le bien et le mal*, c'est-à-dire une conscience qui ne soit ni émoussée ni endormie par le péché, mais qui, toujours en éveil, juge sévèrement le mal dans toutes ses manifestations, fasse sentir au pécheur le besoin qu'il a du pardon de Dieu, entretienne en lui une ardente aspiration à la sainteté et le dispose de la sorte à recevoir le salut qui est en Christ. — Le mot rendu ici par *hommes faits*, parce qu'il est mis en opposition avec « enfant » (v. 13), signifie proprement *les parfaits*, ceux qui sont *parvenus au but.* (1 Cor. 2 : 6 ; Eph. 4 : 13 ; Philip. 3 : 15 ; Col. 1 : 28 ; Jacq. 1 : 4.)

1. Conclusion de ce qui précède immédiatement. (5 : 12-14.) « Tandis que vous devriez être maîtres, vous en êtes encore aux *premiers éléments ;* vous avez besoin du lait des petits enfants, au lieu de pouvoir supporter la nourriture des hommes faits dont l'expérience discerne le bien du mal, le vrai du faux. Qu'il n'en soit plus ainsi, mais tendons à la perfection, appliquons-nous à devenir des *hommes faits !* » — Plusieurs interprètes, au lieu de voir dans les paroles qui suivent une exhortation de l'auteur à ses lecteurs, y trouvent une résolution qu'il prendrait lui-même de passer, en continuant à écrire cette épître, à des sujets plus élevés ; « abordons ce qui est parfait. » (Voir la 3e note.) La première explication paraît préférable, car *la perfection* s'applique plus naturellement au caractère de l'homme qu'au contenu de l'enseignement. (5 : 14, note.)

2. Gr. *Laissant la parole*, ou la doctrine *du commencement du Christ*; ce qui signifie les premiers éléments de la doctrine chrétienne, en général. (5 : 12.) L'auteur nous dit lui-même dans les paroles qui suivent ce qu'il entend par là.

3. *Aspirons à la perfection*, à l'état de ceux qui sont appelés (5 : 14) « hommes parfaits, » par opposition aux « enfants. » (5 : 13.) Il y a proprement en grec : *soyons portés vers la perfection.* D'autres traduisent : « Elevons-nous à l'enseignement parfait. »

4. Les chrétiens convertis du judaïsme, auxquels est adressée cette lettre, étaient

La note 5 est à la page suivante.

4 Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, et qui
ont goûté le don céleste, et qui ont été faits participants de l'Esprit-
5 Saint, — et qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances
6 du siècle à venir, — et qui ont fait défection, soient renouvelés en-
core à la repentance, puisqu'ils crucifient de nouveau pour eux-
7 mêmes le Fils de Dieu, et l'exposent à l'ignominie[1]. — Car lors-

portés à envisager le christianisme comme un ensemble de croyances et de pratiques, qui laissaient dans l'ombre la personne de Christ et son œuvre médiatrice, et ne constituaient, ainsi comprises, qu'un mosaïsme supérieur. Cette tendance les rapprochait des juifs éclairés qui ne croyaient pas en Christ, et pouvait être un acheminement vers une rechute totale. (v. 4-10.) Les doctrines qui sont ici désignées avaient été prêchées dès le commencement par Jean-Baptiste et par le Seigneur lui-même (Marc 1 : 4, 15), et elles étaient la base de toute prédication de l'Evangile et de toute instruction des catéchumènes, soit chez les juifs, soit parmi les païens. (Act. 2 : 38 ; 8 : 14-17 ; 10 : 34-48 ; 17 : 30-31 ; 24 : 25.) *La repentance des œuvres mortes* est, selon le sens complet de l'original, la conversion, le changement de dispositions morales, qui détourne des œuvres mortes, de toutes les pratiques légales accomplies dans un esprit pharisaïque, de toutes les œuvres humaines qui ne procèdent pas de l'amour pour Dieu, qui ne sont pas un fruit de son Esprit dans l'homme régénéré (9 : 14). Cette repentance, dont le Précurseur et Jésus lui-même (Mat. 3 : 2 ; 4 : 17) ont proclamé la nécessité, était bien et sera toujours le premier pas de l'homme pécheur pour recevoir l'Evangile ; mais elle n'est pas tout l'Evangile ni toute la vie chrétienne. La *foi en Dieu*, c'était la confiance au Dieu de l'alliance, qui avait fait les promesses à son peuple et qui « ne pouvait mentir. » (v. 13 et suiv. ; 11 : 6.) Mais, séparée de Celui en qui et par qui s'accomplissait le salut promis, cette foi en Dieu risquait de n'être plus que la conviction froide et morte de son existence. (Comp. Jacq. 2 : 19.) La *doctrine des baptêmes* pouvait être non seulement des enseignements sur le baptême de Jean, sur le baptême chrétien, sur leurs différences, mais encore sur « les divers baptêmes » (9 : 10) ou *ablutions* en usage déjà chez les juifs. (Marc 7 : 4.) L'*imposition des mains* suivait d'ordinaire le baptême et était souvent accompagnée des dons divers du Saint-Esprit. (Act. 8 : 17 ; 19 : 6 ; 1 Tim. 4 : 14, 2me note ; 2 Tim. 1 : 6.) Les doctrines de la *résurrection des morts* que le Sauveur défendait contre les sadducéens (Math. 22 : 23 et suiv.), et du *jugement éternel*, qui revient si souvent dans ses discours (Math. 25 : 31 et suiv. ; Marc 3 : 29), peuvent aussi être conçues sans rapport direct avec la personne de Christ et avec son œuvre. (Act. 17 : 30 ; 24 : 15.) Ainsi, en toutes ces doctrines, superficiellement comprises, il n'est question ni de l'expiation des péchés par le sacrifice de Christ (9 et 10), ni de la régénération et de la sanctification de l'homme pécheur par le Saint-Esprit, ni de ses progrès dans la communion intime et vivante avec Dieu : ce n'est réellement que le *commencement de Christ*. (v. 1, note.) — Il ne faudrait pas en conclure, toutefois, que ces doctrines n'eussent pas d'importance aux yeux de l'auteur. Il déclare qu'il « *ne pose pas de nouveau le fondement ;* » il les considère donc comme *le fondement* de l'enseignement chrétien. S'il exhorte ses lecteurs à *laisser* ces éléments, c'est pour aller plus loin, pour les instruire dans l'œuvre rédemptrice de Christ, qui est l'édifice proprement dit de la vérité chrétienne.

5. *A*, *C*, *D* portent : *faisons-le*. Le futur indicatif convient mieux au sens. — *C'est ce que nous ferons* (tendre à la perfection, v. 1), et dans la connaissance et dans la vie ; nous le ferons avec vous, *si Dieu le permet*, s'il nous accorde la grâce de comprendre et de recevoir sa vérité tout entière, s'il nous donne de « travailler à notre salut avec crainte et tremblement, » lui « qui produit en nous le vouloir et le faire » (Philip. 2 : 12, 13), et d'échapper ainsi au terrible danger que l'auteur va signaler. (v. 4–6.)

1. Ces redoutables paroles ont reçu diverses interprétations, dictées souvent par un intérêt dogmatique. L'on ne peut nier qu'au premier abord elles paraissent être en opposition avec d'autres enseignements de l'Ecriture. Elles ont été la principale cause pour laquelle l'Eglise d'Occident a longtemps refusé de recevoir l'épître aux Hébreux dans le canon, car

qu'une terre a bu la pluie qui vient souvent sur elle, et qu'elle produit une herbe utile à ceux pour lesquels aussi elle est cultivée, elle a

elles étaient conformes aux vues plus strictes des Novatiens et des Montanistes, qui refusaient de réintégrer dans l'Eglise ceux qui avaient renié la foi chrétienne en temps de persécution. Luther encore relève la contradiction qu'il y a entre cet enseignement, d'après lequel le pécheur peut perdre la grâce, et celui de saint Paul sur l'élection et sur l'assurance du salut. (Rom. 8 : 28-39.) Il se fonde principalement sur notre passage pour refuser à l'épître aux Hébreux une pleine autorité canonique. Pour trouver le vrai sens de cette déclaration, il importe de se souvenir : 1° qu'elle est adressée à des chrétiens chancelants, dont la foi est ébranlée et le zèle refroidi, et qui sont en danger d'abandonner le christianisme ; 2° qu'il faut l'interpréter à la lumière de tout l'Evangile, car la vérité complète ressort pour nous de l'ensemble des Ecritures, jamais de telle ou telle déclaration prise isolément. Ces paroles donnent lieu à deux questions : Est-il possible que des hommes qui ont éprouvé tout ce que supposent les v. 4 et 5 déchoient entièrement de la foi? et pourquoi leur retour à Dieu par la repentance et la conversion est-il impossible? Pour répondre à ces questions, et d'abord à la première, il faut se faire une idée juste de ce qu'est l'assurance du salut, fondée sur la grâce de Dieu. Nul n'obtient cette assurance, si ce n'est par une foi vivante en Jésus-Christ, et par le témoignage du Saint-Esprit au dedans de lui. (Rom. 8 : 16.) Sa persévérance finale est dès lors pour lui un objet de foi, tout comme la grâce de Dieu en Jésus-Christ, sur laquelle elle repose. Cette foi implique, à chaque époque de son développement, aussi bien qu'au premier moment, une sincère repentance et la fidélité du cœur au Sauveur. Personne ne reçoit l'assurance de son élection comme une charte d'immunité, qui lui permette de vivre ensuite comme bon lui semble, et de se passer de la repentance et de la foi. L'enfant de Dieu est élu « dans la sanctification de l'Esprit, pour l'obéissance et pour l'aspersion du sang de Jésus-Christ, » qui le purifie de tout péché. (1 Pier. 1 : 2.) En un mot, son assurance est d'une nature morale : elle engage sa conscience, tous ses sentiments, tous ses rapports avec Dieu, elle laisse subsister toute sa responsabilité, et même elle rend cette responsabilité toujours plus grande. Cette assurance ne peut donc être conservée que de la manière même dont elle est née. Si je l'ai possédée hier sans illusion, ce souvenir ne peut me la garantir pour aujourd'hui ; elle doit m'être renouvelée par la même grâce de Dieu qui me l'a donnée, elle doit être maintenue vivante, par l'action de cette grâce, reçue dans une humble repentance et une foi véritable. — Si l'on considère bien cette harmonie de l'action de Dieu et de l'action de l'homme dans l'œuvre du salut (comp. Philip. 2 : 12, 13, note), on comprendra qu'il en résulte deux conséquences en apparence contradictoires, mais également enseignées dans la Parole de Dieu, parce qu'elles se concilient fort bien dans la nature morale de l'homme : la première, c'est que le chrétien, fondé sur la grâce de son Dieu qui est fidèle pour le garder jusqu'à la fin et pour tout accomplir en lui (Jean 10 : 27-29; 1 Thes. 5 : 23, 24 ; comp. Philip. 1 : 6), peut avoir la pleine et entière assurance de son salut, y trouver la paix, la joie, et en faire l'objet d'un chant de triomphe, dans lequel il défie tous ses ennemis spirituels (Rom. 8 : 28-39) ; la seconde, celle que l'auteur enseigne ici en termes clairs et terribles, c'est qu'il y a toujours pour l'homme sur la terre la possibilité de déchoir entièrement de la foi. On fait passer les exigences d'un système avant les résultats d'une exégèse impartiale quand on prétend que ceux qui *ont fait défection* n'avaient pour toute assurance qu'une illusion, ou que Dieu leur avait accordé certaines grâces qui n'ont pu vaincre la dernière et secrète résistance de leur cœur. *Avoir été une fois éclairés* de la lumière divine et tirés par elle de nos ténèbres naturelles, *avoir goûté le don céleste* de la grâce, *avoir été faits participants du Saint-Esprit* qui régénère les âmes, *avoir goûté la bonne Parole de Dieu* et par elle *les puissances du siècle à venir*, c'est-à-dire les influences de cette Parole et de cet Esprit qui nous donnent dès ici-bas un avant-goût et une expérience de la vie du ciel, ce sont là les traits principaux de la conversion, les signes auxquels une âme peut connaître qu'elle est en état de grâce. D'ailleurs l'auteur déclare que, *s'il y a* rechute, il ne reste plus de *possibilité* d'être *encore renouvelé à la repentance*

8 part à la bénédiction de Dieu ; — mais si elle produit des épines et

ou à la conversion, ce qui suppose que la repentance, la conversion avaient eu déjà lieu. Ceci touche à notre seconde question : pourquoi est-il *impossible qu'ils soient renouvelés à la repentance* (gr. *de les renouveler,* de les ramener)? Ici encore on a voulu adoucir les termes. On en a appelé à la parole de Jésus-Christ, qui déclare *impossible* que les riches entrent dans le royaume de Dieu, et qui explique sa pensée en ajoutant : Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu. (Marc 10 : 25-27.) Mais par la manière dont il motive son jugement, l'auteur lui donne une tout autre portée : *ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie, pour eux-mêmes*, c'est-à-dire *pour leur propre compte;* ils renouvellent envers lui l'acte par lequel ses ennemis assouvissent leur haine; d'autres traduisent le datif de l'original par : « à leur préjudice, pour leur malheur ; » d'autres encore, par : « autant qu'il est en eux, en leur pouvoir. » Ils sont d'autant plus coupables qu'on ne peut plus dire : « ils ne savent ce qu'ils font ; » car ils ont été éclairés. Et puisqu'ils ont eu part au Saint-Esprit, ils sont tombés dans le péché seul irrémissible, le péché contre le Saint-Esprit, auquel l'auteur fait évidemment allusion. Ce péché est mentionné pour la première fois dans un avertissement adressé par Jésus à des pharisiens qui l'accusaient de chasser les démons par le prince des démons. (Math. 12 : 32, note.) Ces pharisiens n'étaient pas dans la même situation que les chrétiens visés par notre auteur. Ils n'avaient pas reçu les grâces dont ceux-ci avaient été comblés; et cependant ils étaient en danger de commettre le péché irrémissible, parce qu'en accusant Jésus d'agir sous l'impulsion de Satan, ils résistaient au témoignage de leur conscience, qui rendait hommage à la sainteté du Sauveur. La distinction que Jésus établit, à cette occasion, entre le blasphème contre l'Esprit et les autres sortes de blasphèmes, s'applique, à plus forte raison, aux hommes qui ont été *faits participants de l'Esprit-Saint.* Blasphémer contre Dieu, c'est ce que peuvent faire en général ceux qui ne le connaissent point par sa Parole. Blasphémer le Fils peut être le péché de ceux qui le connaissent par ouï-dire, auxquels pourtant il est resté intérieurement étranger, qui n'ont eu en lui qu'une croyance historique. Mais blasphémer le Saint-Esprit ne peut être que le crime de ceux à qui Dieu et le Sauveur se sont intérieurement révélés par le témoignage de l'Esprit-Saint. Ce péché, l'homme le commet avec une claire et pleine conscience de ce qu'il fait ; il est le fruit d'un endurcissement volontaire et progressif. Or, c'est là précisément ce qui rend impossibles la repentance et la conversion : toutes les grâces de Dieu ont été appliquées à ce pécheur, et il les a tournées en dissolution ; de nouveaux moyens de salut, loin de le sauver, ne feraient que le rendre plus coupable ; l'impossibilité de son renouvellement est une impossibilité morale, comme l'assurance du fidèle est une assurance morale. On a nié que l'auteur eût en vue ce péché irrémissible. Mais il y a dans notre épître un autre passage qui ne laisse pas de doute à cet égard ; c'est 10 : 26-29. Que cette déchéance irrémédiable puisse se produire chez des âmes qui ont accepté le salut et sont nées à la vie chrétienne, c'est ce qui ressort de plus d'un enseignement de Jésus : le mauvais serviteur avait reçu un talent (Math. 25 : 15, 30) ; les vierges folles avaient eu de l'huile dans leur lampe (Math. 25 : 1-12) ; le sarment, qui ne porte pas de fruit et qui est retranché, était pourtant un sarment du cep (Jean 15 : 2, 6). — Maintenant, l'auteur veut-il dire, ou seulement insinuer, qu'un seul de ses lecteurs soit dans un tel état de rechute ? Bien au contraire, il déclare positivement que son opinion est tout opposée (v. 9-11) et qu'il leur a retracé cette terrible possibilité afin que chacun d'eux montre le même zèle pour la *pleine certitude de l'espérance jusqu'à la fin.* Là reparaît l'harmonie au sein de la contradiction apparente signalée plus haut. — Pour répondre aux besoins divers des âmes, les deux faces de notre condition terrestre doivent nous être également présentées. Nous avons un abîme à traverser pour parvenir sur la rive escarpée du salut éternel ; la grâce de Dieu a jeté un pont sur cet abîme. Engagé sur l'étroit passage, je pourrais être saisi de crainte, de doute, de découragement : voici à ma droite une barrière, c'est l'assurance de la foi fondée sur la grâce éternelle de mon Dieu. Ou bien, je pourrais me laisser choir par une présomption orgueilleuse, une fausse sécurité, un relâchement charnel : voici à ma gauche une autre barrière, c'est l'avertissement solennel qui me montre la possibilité ef-

des chardons, elle est réprouvée et près de recevoir la malédiction, dont le terme est la destruction par le feu[1].

C. 9-20. CONFIANCE DE L'AUTEUR EN SES LECTEURS. LA FIDÉLITÉ DE DIEU DÉMONTRÉE PAR LA PROMESSE FAITE A ABRAHAM. — 1° *Bonne espérance de l'auteur fondée sur la charité de ses lecteurs. Exhortation à persévérer dans l'espérance.* Malgré le sévère avertissement qu'il leur donne, l'auteur est assuré que ses lecteurs sont en voie de salut, car Dieu ne saurait méconnaître leur dévouement charitable. Qu'ils conservent ce zèle et entretiennent ainsi leur espérance, imitant ceux qui, par la foi, ont obtenu ce qui leur était promis. (9-12.) — 2° *La promesse de Dieu à Abraham et l'œuvre de l'espérance.* L'auteur rappelle la promesse que Dieu, jurant par lui-même, fit au patriarche, et dont celui-ci obtint l'accomplissement par sa persévérance. Se conformant à la coutume des hommes qui jurent par un plus grand qu'eux, Dieu eut recours au serment pour certifier l'immutabilité de sa résolution, afin que nous soyons encouragés par sa promesse à retenir ferme notre espérance. Cette espérance est pour notre âme une ancre fixée à l'intérieur du voile, dans le lieu où est entré notre précurseur, Jésus, le souverain sacrificateur éternel, selon l'ordre de Melchisédek. (13-20.)

Mais, quoique nous parlions ainsi, nous sommes convaincus pour 9
ce qui vous concerne, bien-aimés, que des choses meilleures et qui
aboutissent au salut vous sont réservées[2]. — Car Dieu n'est pas 10
injuste, pour oublier votre œuvre et l'amour[3] que vous avez mon-
tré pour son nom, ayant servi les saints et les servant encore[4]. —
Mais nous désirons que chacun de vous montre le même zèle pour 11

frayante de me perdre. Ainsi prémuni, l'enfant de Dieu ne se rejettera ni à droite ni à gauche, mais marchera droit vers le but, et il y parviendra pour donner toute gloire à la grâce de son Dieu.

1. Gr. *Près de la malédiction, de laquelle le terme* est *pour combustion.* Avec Rilliet, de Wette, Weiss, von Soden, nous rapportons le pronom relatif à *malédiction*, ce qu'exige l'expression : *terme, but, fin.* D'autres rattachent ce relatif à *terre* (v. 7) et traduisent : « Sa fin est d'être brûlée, » ou : « L'on finit par y mettre le feu. » (Oltramare, Stapfer, Segond.) Transparente parabole, destinée à rendre plus saisissantes encore les paroles précédentes, et qui du reste s'explique et s'applique d'elle-même. La même image est employée dans un grand nombre de déclarations de l'Ecriture. (Nah. 1 : 10 ; Mal. 4 : 1 ; Math. 3 : 12 ; 5 : 22 ; 13 : 30 ; Marc 9 : 43-47.)

2. Gr. *Mais nous nous sommes persuadés à votre sujet, bien-aimés, des choses meilleures et qui tiennent au salut.* Non seulement l'auteur écarte la pensée qu'il suppose ses lecteurs coupables de l'apostasie dont il vient de parler, mais il le fait en termes pleins d'affection pour eux ; le mot de *bien-aimés* ne se trouve qu'ici dans toute l'épître.

3. Le texte reçu porte : « *Le travail de* votre amour. » Le mot souligné, qui manque dans *Sin., B, A, C, D*, n'est pas authentique.

4. Comp. 10 : 32-34, et Introduction, p. 14, 19. En disant : *Dieu n'est pas injuste* pour oublier tout ce que vous avez fait, l'auteur ne veut point dire, contrairement à toute l'Ecriture, que les œuvres de l'homme aient un mérite quelconque devant la justice de Dieu. Mais comme aucune œuvre faite par *amour* pour Dieu ne reste sans récompense (Math. 10 : 40-42), il est certain aussi que le bon emploi des grâces de Dieu en attire de nouvelles. Dans le cas particulier, il s'agit de persévérer dans la profession du christianisme : l'auteur peut augurer favorablement des preuves que ses lecteurs ont données de leur *amour pour le nom* de Dieu en se dévouant au *service* de ceux qui portaient ce nom et s'offraient à eux comme les représentants de Dieu. Une telle charité, en effet, était le fruit de leur foi. (Comp. 1 Thes. 1 : 3, 4, où se trouve la

12 la pleine certitude de l'espérance jusqu'à la fin[1], — afin que vous
ne vous relâchiez point, mais que vous imitiez ceux qui[2], par la foi
et par la patience, héritent des promesses[3].
13 Car Dieu, ayant fait la promesse à Abraham, parce qu'il ne pou-
14 vait jurer par un plus grand, jura par lui-même[4], — en disant :
« Certainement, je te bénirai abondamment, et je te multiplierai
15 extrêmement[5]. » — Et, ayant attendu ainsi avec patience, il obtint
16 l'accomplissement de la promesse[6]. — Car les hommes jurent par
celui qui est plus grand qu'eux, et le serment est pour eux un terme
17 à toute contestation pour confirmer leur parole. — Cela étant, Dieu,
voulant prouver plus abondamment aux héritiers de la promesse la
fermeté immuable de sa résolution, est intervenu par un serment[7] ;

même pensée.) — Tout ce qui va suivre jusqu'à la fin de ce chapitre est une proclamation de l'assurance du salut, fondée sur les promesses de Dieu et sur sa fidélité.

1. Le vœu de l'auteur est précisément que la vie chrétienne de chacun de ses lecteurs soit tout l'opposé du terrible tableau qu'il a tracé (v. 4-8) ; car ce n'est réellement que par la sanctification de la vie que se démontre en chacun l'état de grâce et *la pleine certitude de l'espérance.* Le mot *jusqu'à la fin*, prononcé plus d'une fois par le Sauveur lui-même (Math. 10 : 22 ; 24 : 13 ; Marc 13 : 13), couronne la pensée de l'auteur.

2. Gr. *Afin que vous ne deveniez point paresseux, mais imitateurs de ceux qui....* Le terme de *paresseux* ne désigne pas, comme 5 : 11, la lenteur à comprendre la doctrine chrétienne, mais le manque de fermeté dans l'espérance.

3. Quoique l'auteur eût ici en vue l'exemple des hommes de Dieu de l'ancienne Alliance, d'Abraham qu'il va rappeler (v. 13), et de tous ceux qu'il citera au ch. 11, il parle au présent (*ceux qui héritent*), afin d'étendre sa pensée aux croyants de tous les temps ; car tous ont les mêmes *promesses* de salut qui furent faites à Abraham, et ils ne peuvent, comme lui, en *hériter*, en obtenir l'accomplissement que *par la patience* et *par la foi*. (Gal. 3 : 14.)

4. Ces derniers mots : *il jura par lui-même*, rapportent la parole de l'Éternel à Abraham : « J'ai juré par moi-même,... » parole qui se trouve immédiatement avant celle que l'auteur va citer au v. 14. (Gen. 22 : 16.) — Ainsi l'auteur, cherchant un fondement assuré pour l'espérance de ses frères, s'empresse, après avoir rappelé les fruits de leur foi (v. 10), de s'élever jusqu'à la fidélité inviolable de Dieu. (v. 13 et suiv.) Il leur rappelle en quels termes Dieu fit à Abraham, le « père des croyants, » cette promesse dont l'accomplissement, patiemment attendu, devait apporter le salut à l'humanité.

5. Le mot ici rendu par *certainement* est une formule de serment dans l'original. Cette promesse avec serment se trouve dans Gen. 22 : 16-18. — La version de Lausanne, reproduisant littéralement un hébraïsme qui se trouve aussi dans les Septante, rend ainsi ce verset : « Certainement en bénissant je te bénirai, et en multipliant je te multiplierai. » En hébreu, ce redoublement indique la certitude, l'abondance ou la force de l'action exprimée par le verbe. — Le texte hébreu et les Septante portent : « Je *te* bénirai, et je multiplierai *ta postérité.* » Notre auteur écrit les deux fois *te*, peut-être parce qu'il citait de mémoire, peut-être aussi afin de concentrer toute l'attention sur la personne d'Abraham.

6. Comp. v. 12. Abraham attendit *ainsi*, dans les conditions où la promesse lui avait été faite, en se fondant sur le serment dont elle avait été scellée ; il attendit *avec patience*, tout le temps de sa vie, car ce ne fut pas ici-bas qu'il *obtint l'accomplissement de la promesse* (gr. *obtint la promesse*), mais seulement quand il sortit de lui un peuple qui fut le peuple de Dieu, et que ce peuple donna au monde le Sauveur, et, par lui, la bénédiction promise à tous les peuples de la terre.

7. Gr. *Car les hommes jurent par le plus grand* qu'eux *et le serment leur est un terme à toute contestation en confirmation* de leur parole. (*En confirmation*

— afin que, par deux actes immuables, dans lesquels il est impossible 18
que Dieu ait menti, nous ayons un puissant encouragement[1], nous
qui avons trouvé notre refuge en retenant ferme l'espérance qui nous
est proposée[2]; — laquelle nous avons, comme une ancre de l'âme, 19
sûre et solide, et qui pénètre dans le sanctuaire, au delà du voile, —
là où Jésus est entré pour nous comme précurseur[3], ayant été fait 20
souverain Sacrificateur pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédek[4].

dépend de toute la proposition et ne saurait être rattaché spécialement au mot serment.) *En quoi* (en se conformant à cet usage des hommes), *Dieu, voulant démontrer plus abondamment l'immutabilité de son conseil, intervint* (prit le rôle de *médiateur*, de garant) *par un serment.* — L'auteur a cité à dessein (v. 14) celle des promesses faites à Abraham où se trouve la formule du *serment.* Plusieurs fois déjà Dieu avait fait sa promesse au père des croyants (Gen. 12 : 2; 17 : 5 et suiv.; 18 : 18), sans ce serment. Il ne fut ajouté à la promesse que lorsque celle-ci fut répétée à Abraham après la terrible épreuve de Morija, parce qu'alors sa foi pouvait en avoir besoin. C'est pourquoi l'auteur, au v. 18, distingue positivement entre la *promesse* et le *serment.* (Voir v. 18, 1re note.) — Ce passage est un commentaire important de Math. 5 : 34. Si le serment prêté par les hommes était absolument interdit aux chrétiens, s'il était mauvais en soi, il ne saurait être attribué à Dieu même, et l'auteur n'en parlerait pas comme il le fait ici. (v. 16.)

1. Il est bien évident qu'il est tout aussi impossible que *Dieu mente* dans sa promesse seule que dans sa promesse accompagnée d'un serment. Il ne fit intervenir ce dernier que par condescendance pour la foi d'Abraham et des autres croyants après lui. Dès que Dieu s'abaisse à parler un langage humain, plus il met de solennité et d'insistance dans les promesses de sa grâce, plus il saisit et soutient la foi qui s'y appuie. Ainsi, de même que les hommes confirment leur parole par le serment en y faisant intervenir le nom et la présence du Dieu saint et juste qu'ils prennent à témoin de leurs déclarations, de même Dieu, jurant par lui-même, imprime vivement dans l'âme du croyant le sentiment de la grandeur, de la puissance, de la sainteté de Celui qui fait la promesse, et c'est là l'inébranlable fondement de la foi; c'est, comme l'exprime l'auteur, *un puissant encouragement.* Et voilà pourquoi il revendique cet encouragement pour les chrétiens, aussi bien que pour les croyants de l'ancienne Alliance. « Rien n'est plus consolant pour un cœur plein de foi que de savoir que son salut est entre les mains de Dieu, qui ne peut se tromper dans ses desseins ni nous tromper dans ses promesses. » *Quesnel.*

2. C'est-à-dire, nous qui, *retenant* (4 : 14) cette *espérance*, y trouvons un *refuge* dans lequel nous sommes à l'abri du danger. Le grec porte : *Nous qui nous sommes réfugiés à retenir ferme l'espérance.* Plusieurs interprètes construisent la phrase autrement : *Afin que nous ayons un puissant encouragement à retenir l'espérance proposée, nous qui avons cherché un refuge*, sous-entendu : en Dieu. Notre traduction se justifie mieux, car les mots : *nous ayons un puissant encouragement*, n'appellent pas de complément, tandis que l'expression : *nous qui avons cherché un refuge*, en exige un.

3. « Les mots : *et qui pénètre* (gr.) *dans l'intérieur du voile* se rapportent à *une ancre*, et non à *laquelle* (espérance). La sécurité que procure une ancre dépend de la nature du fond où elle s'est fixée. L'ancre de l'espérance chrétienne est *sûre et ferme*, parce qu'elle nous tient attachés à la demeure même de Dieu, au siège de l'immuable fidélité. L'*ancre*, comme emblème de l'espérance, ne se retrouve pas ailleurs dans l'Ecriture; chez les écrivains grecs et latins, elle est l'image d'un moyen de salut, mais non le symbole de l'espérance. — L'auteur semble comparer ici Jésus à la personne qui, détachée d'un navire, va, dans un canot, en porter l'ancre dans l'endroit où elle doit être jetée pour la sûreté de l'équipage. Voilà bien ce que Jésus est spirituellement pour nous. Mais, au lieu que la personne dont nous parlons jette son ancre en bas, Jésus a porté la nôtre en haut, et l'a plantée dans le ciel même, où il est entré comme notre Précurseur. » (4 : 14.) *Guers.*

4. C'est par ces mots que l'auteur re-

3. *La sacrificature de Jésus selon l'ordre de Melchisédek.* (ch. 7.)

A. 1-10. Melchisédek supérieur a Abraham et aux lévites. — 1° *Melchisédek, sacrificateur à perpétuité.* Sacrificateur du Dieu très haut, il bénit Abraham et leva sur lui la dîme ; son nom le désigne comme roi de justice et de paix ; sans origines humaines, mais assimilé au Fils de Dieu, il est investi d'un sacerdoce éternel. (1-3.) — 2° *Melchisédek comparé aux fils de Lévi.* L'auteur invite ses lecteurs à considérer la grandeur de celui qui reçut d'Abraham la dîme. Les lévites, qui lèvent la dîme sur leurs frères, sont issus d'Abraham. En levant la dîme sur Abraham et en le bénissant, Melchisédek a prouvé sa supériorité sur le patriarche. La dîme perçue par les lévites l'est par des hommes mortels ; celle qui est perçue par Melchisédek l'est par le vivant. De plus, les lévites ont payé la dîme à Melchisédek, car, lorsque celui-ci rencontra Abraham, ils étaient dans les reins de leur aïeul. (4-10.)

VII En effet, ce Melchisédek [1], roi de Salem, sacrificateur du Dieu très
haut, qui alla au-devant d'Abraham revenant de la défaite des rois,
2 et qui le bénit ; — à qui aussi Abraham donna la dîme de tout [2] ;
qui était premièrement, si l'on interprète son nom, roi de justice, et
3 ensuite aussi roi de Salem, c'est-à-dire, roi de paix [3] ; — sans père,
sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours, ni

vient à son sujet, qu'il avait énoncé déjà au ch. 5 : 10, mais dont il avait jugé nécessaire de préparer l'exposé par les sérieuses exhortations qu'il vient de faire. (Comp. 7 : 1, note.)

1. Voir 5 : 6, 10 ; 6 : 20. — En déclarant (5 : 11) qu'il avait beaucoup à dire sur ce passage du Ps. 110 : 4 qu'il venait de citer, l'auteur préparait ses lecteurs à un sujet nouveau, auquel il allait passer, c'est-à-dire *la supériorité de la sacrificature de Christ sur celle des lévites.* Par les reproches qu'il leur a adressés sur leur lenteur à comprendre, il a réclamé toute leur attention pour ce sujet qu'il va exposer maintenant. Il prend pour point de départ, non seulement l'histoire de Melchisédek (Gen. 14 : 18 et suiv.), mais surtout le passage du Ps. 110, où le prophète considère déjà ce roi de Salem, ce roi de justice, comme un type du Messie qu'il annonce. Dès les premiers versets (1-3) l'auteur indique en quoi Melchisédek était à ses yeux un symbole de Christ. Son nom, ses titres, le silence que la Genèse garde sur son origine et sur son rôle dans l'histoire, tout cela est significatif aux yeux de notre auteur. Melchisédek n'avait aucun droit à la sacrificature, qui plus tard fut instituée uniquement dans la famille d'Aaron ; et pourtant Abraham, le père des croyants, le reconnut comme sacrificateur du Dieu souverain, d'où le psalmiste, et notre épître après lui, concluent qu'il y a une sacrificature indépendante des institutions lévitiques, une sacrificature directement établie par Dieu, qui n'est nullement liée à une descendance humaine, qui repose uniquement sur la volonté et le conseil éternel de Dieu ; une sacrificature enfin qui devait un jour être parfaitement réalisée sur la terre, et qui eut en Melchisédek sa réalisation temporaire et symbolique. Or, cette sacrificature « selon l'ordre de Melchisédek » est ici opposée à la sacrificature « selon l'ordre d'Aaron » (v. 11) ou de Lévi ; la première est infiniment supérieure à la dernière, qui n'en était que l'image imparfaite ; bien plus, la première a été complètement substituée à la dernière.

2. C'est-à-dire de tout le butin, v. 4. Gen. 14 : 18 et suiv.

3. *Melchisédek*, en hébreu, signifie *roi de justice ; Salem* ou *Schalem* est l'adjectif du substantif *Schalom*, *paix*, et signifie : *celui qui a la paix.* Le lieu ainsi nommé est probablement Jérusalem. (Ps. 76 : 3.) L'auteur ne fait qu'indiquer en passant la belle signification de ces deux noms. Ils répondaient au caractère personnel de celui qui les portait et aux fonctions dont il était revêtu : il servait *le Dieu très haut* comme sacrificateur dans sa famille et dans son royaume, où il faisait régner la justice et la paix.

fin de vie, mais assimilé au Fils de Dieu, demeure sacrificateur à perpétuité [1].

L'auteur voit donc certainement en lui un type de celui qui devait venir réaliser parfaitement dans son règne la justice et la paix.

1. Après avoir rapporté et commenté (v. 1, 2) ce que la Genèse dit de Melchisédek, l'auteur relève ce qu'elle ne dit pas. Le silence qu'elle garde sur les destinées de ce personnage avant et après sa rencontre avec Abraham, sur son origine et sur l'issue de sa vie, amène l'auteur à conclure que Melchisédek fut *sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours ni fin de vie, mais* qu'*assimilé au Fils de Dieu*, il *demeure sacrificateur à perpétuité*. On a proposé diverses interprétations de ces paroles. 1° L'auteur aurait cru que Melchisédek fut vraiment sans ascendants humains, qu'il descendit du ciel, accomplit sa mission sur la terre, et remonta au ciel sans passer par la mort. Les exégètes qui prêtent cette idée à l'auteur, ou raillent sa naïveté, en montrant que le récit de la Genèse ne présente pas Melchisédek comme une apparition surhumaine, ou s'efforcent de justifier sa manière de voir en disant qu'il est pourtant étrange qu'un livre qui note avec soin les ancêtres de ses héros et, dans leur énumération (c. 5), répète, comme un refrain, la formule : « puis il mourut, » ne mentionne ni les parents de Melchisédek ni la fin de sa carrière. C'est méconnaître que Melchisédek apparaît, non dans une généalogie comme celle de Gen. 5, mais dans un récit historique, et que, dès lors, l'ignorance où nous laisse la Bible sur les destinées ultérieures de ce personnage n'a rien d'étonnant ; elle se tait de même sur des hommes qui ont tenu dans l'histoire sainte une place plus considérable. D'ailleurs, si Melchisédek n'est pas, aux yeux de notre auteur, un homme, il est ou un ange ou le Fils de Dieu lui-même. La première hypothèse est inadmissible, puisque l'auteur a affirmé (5 : 1) que « tout souverain sacrificateur doit être pris du milieu des hommes. » Il ne pouvait non plus voir en Melchisédek une première incarnation du Fils de Dieu, puisqu'il dit dans notre passage même qu'il est *assimilé au Fils de Dieu*. — 2° D'autres commentateurs disent que les mots : *sans père ni mère*, sont expliqués par le troisième terme : *sans généalogie*. En relevant le fait que Melchisédek paraît dans l'histoire sans indications généalogiques, l'auteur n'aurait d'autre intention que de marquer le contraste entre sa sacrificature et celle des fils d'Aaron. Les sacrificateurs issus d'Aaron n'avaient le droit de revêtir leur charge que s'ils pouvaient établir avec certitude leur filiation ; tout dépendait pour eux de la réponse qu'ils donnaient à la question : qui est ton père? qui est ta mère? Melchisédek, au contraire, dont le père ni la mère ne sont nommés, est sacrificateur en vertu d'un appel qu'il a reçu personnellement de Dieu et qui est motivé par sa valeur morale, sa foi, sa vie. De même, l'auteur dira, au v. 16, que Christ, « sacrificateur à la ressemblance de Melchisédek, a été établi non selon la loi d'une ordonnance charnelle, mais selon la puissance d'une vie impérissable. » Il faut dès lors entendre les mots : *n'ayant ni commencement de jours ni fin de vie*, de la sacrificature et non de la personne de Melchisédek. Mais cette application n'est pas naturelle ; quand l'auteur dit que Melchisédek n'a pas eu de *fin de vie*, il pense évidemment à la destinée personnelle de Melchisédek, non à sa fonction sacerdotale. S'il avait eu d'ailleurs l'idée qu'on lui prête, il aurait pu l'exprimer plus simplement : la Genèse ne donne pas la généalogie de Melchisédek, donc sa qualité de sacrificateur ne dépendait pas de celle-ci. — 3° Nous sommes donc ramenés à la première interprétation, qui rapporte les affirmations du v. 3 à la personne de Melchisédek. Seulement pour ne pas attribuer à l'auteur une opinion qui supposerait une crédulité par trop naïve, on peut admettre qu'il n'a pas en vue le personnage historique du récit de la Genèse, mais uniquement le type prophétique qui nous est offert dans ce personnage. C'est en pensant à ce type que l'auteur constaterait que Melchisédek figure dans la Genèse *sans père, ni mère*, etc., et qu'il est ainsi *assimilé au Fils de Dieu*. Il avait attribué, en effet, une durée éternelle au Fils de Dieu. (1 : 10 et suiv.) Melchisédek, de même, en tant que l'Ecriture nous le présente comme un type du Messie, *demeure sacrificateur à perpétuité*. Or, si Melchisédek demeure sacrificateur à perpétuité, s'il apparaît, en d'autres termes, comme le type d'un sacrificateur qui ne cesse jamais d'exercer sa charge, l'auteur est en droit d'affirmer que « Jésus, qui a été fait souverain sacrificateur pour l'éternité, a été établi selon

4 Or, considérez combien grand était celui à qui Abraham donna la
5 dîme du butin, lui le patriarche ! — Tandis que ceux d'entre les fils
de Lévi qui reçoivent la sacrificature, ont, selon la loi, ordre de
lever la dîme sur le peuple, c'est-à-dire sur leurs frères, quoique
6 ceux-ci soient issus des reins d'Abraham, — lui, qui n'était pas
d'entre eux par sa généalogie, a levé la dîme sur Abraham et béni
7 celui qui avait les promesses. — Or, nul ne le contestera, c'est l'in-
8 férieur qui est béni par le supérieur[1]. — Et tandis qu'ici des hom-
mes qui meurent prennent les dîmes, là c'est quelqu'un dont il est
9 attesté qu'il est vivant[2]. — Et, par le moyen d'Abraham, pour ainsi
dire, c'est sur Lévi aussi, qui reçoit les dîmes, que la dîme a été levée ;

l'ordre de Melchisédek. » Les v. 1-3, introduits par *en effet*, confirment ainsi la thèse de 6 : 20. — Il faut remarquer encore que ce n'est pas l'auteur de l'épître aux Hébreux qui, le premier, a donné cette interprétation typologique du trait rapporté dans la Genèse ; il l'a trouvée dans le Psaume 110 ; c'est l'auteur du Psaume qui, « parlant par l'Esprit de Dieu » (Math. 22 : 43), a montré dans Melchisédek un type du Messie ; et Jésus-Christ, en citant et en appliquant à sa personne ce même Psaume, a approuvé de son autorité l'interprétation du psalmiste et de l'auteur de notre épître. Nous ne pensons pas toutefois que celui-ci, en disant : Melchisédek est *assimilé au Fils de Dieu*, sous-entende : « dans le Psaume 110. » Il a plutôt en vue le récit de la Genèse, auquel il fait allusion dans tout ce passage.

1. Gr. *Or, sans aucune contradiction, ce qui est moindre est béni par ce qui est plus grand.* — Nous trouvons ici (v. 4-10) un autre point à considérer dans le rôle joué par Melchisédek : de cette considération ressortira la supériorité de la *sacrificature* de Christ sur celle des lévites. (Comp. v. 1, note.) Cette sacrificature de Christ, l'auteur la voit, en effet, représentée dans celle de Melchisédek, dont il établit la grandeur par deux raisons : 1° *Abraham, le patriarche, qui avait* reçu *les promesses* relatives à l'élection du peuple et au salut des nations, qui fut le père de tous les lévites, qui était plus grand qu'eux tous par la place qu'il occupe dans le règne de Dieu, rendit hommage à la sacrificature royale de Melchisédek en lui payant *la dîme*. Cette dîme *que ceux d'entre les fils de Lévi qui reçoivent la sacrificature ont, selon la loi, ordre de lever sur le peuple*, cette dîme qui était un sacrifice fait à Dieu dans la personne de ses ministres, et que ces derniers prélevaient *sur leurs frères*, bien que les uns et les autres eussent l'honneur de descendre d'Abraham (v. 5), cette dîme, Abraham la paya à un étranger qui n'y avait aucun droit selon la loi, *n'étant pas* lévite *par sa généalogie*, et uniquement parce qu'il reconnut en lui le « sacrificateur du Dieu souverain » (v. 1 ; Gen. 14 : 18), plus élevé que lui-même et que tous ses descendants. (v. 6.) 2° Abraham reçut de lui la *bénédiction*, une bénédiction réelle venant de Dieu, d'où l'auteur conclut (v. 7) qu'il devait, par sa dignité religieuse, être *supérieur* à Abraham et à tous ceux qui, plus tard, descendirent de lui. Or, si tout cela est vrai de Melchisédek, qui n'avait que le symbole de la sacrificature éternelle, combien plus de Celui qui devait en posséder la réalité !

2. *Ici*, c'est-à-dire dans le sacerdoce lévitique. *Des hommes qui meurent*, les sacrificateurs, qui se succèdent rapidement dans la charge. *Là, c'est* (gr.) *un qui a le témoignage qu'il vit.* Il s'agit de Melchisédek. Quel est ce *témoignage* que Melchisédek *vit ?* C'est celui qui ressort du récit de la Genèse, interprété comme l'auteur l'a fait aux v. 1-3. (Voir v. 3, note.) Ici encore il pense à Melchisédek sacrificateur et type du Messie, plutôt qu'au personnage du récit biblique. Plusieurs interprètes estiment qu'il commente la déclaration prophétique du Psaume 110 : « Tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédek. » Mais cette parole est adressée au Messie ; tout ce qu'on peut en conclure, c'est que le Messie vit éternellement. D'ailleurs rien dans le contexte n'indique une allusion directe au Psaume 110.

— car il était encore dans les reins de son père, lorsque Melchisédek 10
alla au-devant de celui-ci[1].

B. 11-19. Le changement de sacrificature. — 1° *Insuffisance du sacerdoce lévitique prouvée par l'institution d'un sacrificateur issu d'une autre tribu.* Si le sacerdoce lévitique avait pu amener le peuple à la perfection, l'apparition d'un sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek eût été inutile. Ce changement de sacerdoce entraîne un changement de loi, car Jésus est issu de la tribu de Juda qui ne fournit point de sacrificateurs. (11-14.) — 2° *La substitution de la nouvelle sacrificature à l'ancienne, établie par la supériorité de son institution.* Le changement de sacerdoce devient plus évident encore, quand on considère que le sacrificateur selon Melchisédek est institué, non selon une ordonnance charnelle, mais selon la puissance d'une vie impérissable, comme il ressort de la parole qui lui confère une sacrificature éternelle. (15-17.) — 3° *Conclusion. L'abrogation de la loi.* La loi ancienne, impuissante et inutile, est abolie ; à sa place, nous avons une meilleure espérance. (18, 19.)

Si donc l'on pouvait arriver à la perfection par le sacerdoce lévi- 11
tique (car le peuple avait reçu une loi fondée sur celui-ci), qu'était-il
encore besoin qu'il s'élevât un autre sacrificateur, selon l'ordre de
Melchisédek, et qui ne fût pas nommé selon l'ordre d'Aaron[2] ? —
Car le sacerdoce étant changé, nécessairement aussi il y a change- 12
ment de loi[3]. — Car celui de qui ces choses sont dites[4] a fait partie 13

1. Gr. *Par Abraham Lévi aussi... a été dîmé.* L'argumentation de l'auteur est subtile. Pour la défendre, on peut cependant faire valoir que l'humanité n'est pas un rassemblement d'individualités isolées les unes des autres, et sans aucun rapport de solidarité ; que la souche d'une race embrasse la race entière. Dès lors tout un peuple s'appelle Jacob ou Israël, Esaü ou Edom, Moab, Ammon ; toute une tribu se nomme Juda, Ephraïm, etc. Le père de ce peuple, de cette tribu, vit en lui ou en elle, et elle le représente vivant dans ses descendants. Cela n'est point une vaine métaphore, mais l'expression d'une profonde réalité. Le raisonnement de l'auteur s'appuie sur ce fait. La position prise par Abraham à l'égard de la sacrificature de Melchisédek lie ses descendants, les lévites. Si Abraham s'inclina devant la dignité du sacrificateur du Dieu souverain et lui paya la dîme, les lévites le firent aussi dans la personne de leur aïeul, dont ils ne sauraient récuser l'héritage. Tel est l'argumentation de l'auteur, qu'il ne présente pas, du reste, comme une démonstration rigoureuse, puisqu'il l'introduit par cette formule : *pour ainsi dire.* (v. 9.)

2. L'auteur conclut de la comparaison entre Melchisédek et les lévites à l'abrogation de leur sacerdoce et de la loi qui l'instituait. (v. 11-19.) *Le peuple avait reçu une loi fondée sur* la sacrificature levitique (ou, comme d'autres traduisent, *relative à* celle-ci). Elle était, en effet, le point central de toute la législation mosaïque. Or si, comme les Hébreux étaient tentés de le croire, le peuple avait pu parvenir à la perfection par cette loi, si (gr.) la *perfection* (voir 5 : 9, note) *était par la sacrificature lévitique*, pourquoi l'Ecriture parlerait-elle d'*un autre sacrificateur*, de celui dont *Melchisédek* était le symbole, et qui n'avait aucun rapport avec l'*ordre d'Aaron ?* (v. 13, 14.) Cette prophétie, donnée sous le règne même de la loi lévitique, prouve évidemment que le Saint-Esprit annonçait un autre moyen de salut, par une autre sacrificature.

3. Ces paroles justifient la question posée (v. 11), et la conclusion qu'elle implique. L'institution de la sacrificature était le point central et le *fondement* de la *loi* donnée au peuple ; or, cette sacrificature étant *changée*, c'est le *changement* complet de la *loi*, ou plutôt son abrogation. (v. 18.) Une modification aussi considérable ne pouvait résulter que d'un besoin impérieux et prouvait que la perfection n'avait pu être atteinte par le sacerdoce lévitique.

4. Jésus-Christ. (v. 14.) Déjà d'après

d'une autre tribu, de laquelle personne n'a fait le service de l'autel ;
14 — car il est notoire que notre Seigneur est sorti de Juda, tribu pour
laquelle Moïse n'a rien dit concernant des sacrificateurs[1].
15 Et cela est encore plus manifeste, en ce que, à la ressemblance de
16 Melchisédek, s'élève un autre sacrificateur, — qui n'a point été établi
selon la loi d'une ordonnance charnelle, mais selon la puissance
17 d'une vie impérissable[2]. — Car ce témoignage lui est rendu : « Tu
18 es sacrificateur pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédek. » — Car
il y a, d'une part, abrogation d'une ordonnance antérieure, à cause
19 de sa faiblesse et de son inutilité — (car la loi n'a rien amené à la
perfection[3]), introduction, d'autre part, d'une espérance meilleure,
par laquelle nous nous approchons de Dieu[4].

C. 20-28. Avantages uniques de la sacrificature de Christ. — 1° *Son institution par serment.* Les lévites ont été institués sans serment ; Jésus avec serment, comme il ressort du Psaume 110. Il est donc garant d'une meilleure alliance. (v. 20-22.) — 2° *Un seul sacrificateur permanent, capable de sauver parfaitement.* Les sacrificateurs lévitiques se succèdent nombreux, la mort les enlevant à leur charge. Christ demeure, possédant un sacerdoce intransmissible qui lui permet aussi d'assurer, par son intercession perpétuelle, un salut complet à ceux qui s'approchent de Dieu par lui. (23-25.) — 3° *Sa sainteté l'élève infiniment au-dessus des sacrificateurs lévitiques et le rend parfaitement apte à remplir son office.* Christ est, en effet, le souverain sacrificateur dont nous avions besoin : dans sa sainteté, qui le sépare des pécheurs et le fait vivre près de Dieu, il n'a pas besoin d'offrir des sacrifices

Gen. 49 : 10, le Messie devait *sortir de Juda*, et un grand nombre de prophéties l'annonçaient comme un descendant de David.

1. Le verbe traduit par *est sorti* se dit du lever des astres. Le substantif dérivé de ce verbe signifie *soleil levant* dans le cantique de Zacharie. (Luc 1 : 78, 2e note.) — Le texte reçu porte : « concernant *la sacrificature.* »

2. Cet argument (v. 15-16) confirme le précédent, et établit qu'il y a bien substitution d'une sacrificature nouvelle à l'ancienne : le sacrificateur *selon la ressemblance de Melchisédek* exerce une sacrificature spirituelle, parfaite, fondée sur sa nature même. L'auteur relève le contraste frappant qu'il y a entre les bases sur lesquelles reposent les deux sacrificatures : *la loi d'une ordonnance charnelle*, et *la puissance d'une vie impérissable.* (Gr. *indissoluble.*) Il appelle *charnelle* l'ordonnance de la loi qui instituait la sacrificature lévitique, parce qu'elle était extérieure, temporaire, prescrivait des cérémonies qui n'avaient d'importance que dans leur sens symbolique, et surtout parce qu'elle s'appliquait à des hommes mortels qui ne se succédaient dans la sacrificature qu'en vertu de leur naissance dans une certaine tribu. Le vrai Sacrificateur, au contraire, notre Seigneur (v. 14), tient sa charge de sa nature divine, et parce qu'il est la source d'une *vie indissoluble*, éternelle. C'est ce que l'auteur conclut (v. 17) de la parole prophétique du Psaume 110, qui confère au Fils de Dieu la sacrificature immuable, définitive, éternelle, amenant tout à la *perfection.* (Comp. v. 11, 18, 19.)

3. La *loi* de la sacrificature était *faible*, et elle est devenue *inutile* après l'établissement de la vraie sacrificature, précisément parce que, comme l'auteur le répète ici (comp. v. 11), elle ne pouvait *rien amener à la perfection.* (Rom. 8 : 3.) Elle ne donnait à personne les biens et les grâces qu'elle préfigurait pour l'avenir.

4. Pouvoir *nous approcher de Dieu* avec *une espérance meilleure*, et cela par la vraie sacrificature, c'est posséder cette *perfection* à laquelle Christ nous amène, et qui fait contraste avec la condition misérable à laquelle nous réduit la loi.

quotidiens pour lui-même et pour le peuple ; il s'est offert lui-même, une fois pour toutes. C'est ainsi que la loi institue sacrificateurs des pécheurs, la parole du serment institue le Fils, qui est parfait pour l'éternité. (26-28.)

Et en tant que cela n'a point été sans serment, (car tandis que les 20
autres sacrificateurs sont devenus sacrificateurs sans serment ; — lui, 21
l'est devenu avec serment par celui qui lui dit : « Le Seigneur l'a
juré, et il ne s'en repentira point : Tu es sacrificateur éternelle-
ment. ») — Jésus est devenu par cela même aussi garant d'une 22
alliance plus excellente[1].
Et tandis que les sacrificateurs sont institués en grand nombre, 23
parce que la mort les empêche de subsister toujours ; — lui, parce 24
qu'il demeure pour l'éternité, a la sacrificature qui ne passe point à
un autre. — C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux 25
qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercé-
der pour eux[2].
Car il nous convenait aussi d'avoir un tel souverain sacrificateur, 26
saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs et élevé au-des-
sus des cieux[3] ; — qui n'a pas besoin tous les jours, comme les sou- 27

1. Le texte reçu porte à la fin du v. 21 : *selon l'ordre de Melchisédek.* Ces mots manquent dans *Sin.*, *B*, *C*, et sont omis par la plupart des critiques. — *Jésus* a été établi *garant d'une meilleure alliance* (ou *testament*, comp. 9 : 15-18, note) par le *serment* de Dieu même, que l'auteur trouve prononcé dans le Psaume qu'il commente. (Comp., sur la signification du *serment* attribué à Dieu, 6 : 17, note.) C'est comme *sacrificateur* et médiateur que Jésus est garant de cette alliance *plus excellente.*

2. Grâce à l'*éternité* de sa sacrificature, Christ *toujours vivant peut sauver parfaitement* (gr. *jusqu'à l'achèvement*) *ceux qui s'approchent de Dieu par lui*, tandis que les autres sacrificateurs étaient tous successivement enlevés par la mort. — L'auteur met en rapport l'efficace perpétuelle du sacrifice de Christ avec son *intercession* pour les croyants. (Comp. Rom. 8 : 34, note.) Non que ce sacrifice, accompli une seule fois pour le péché, ne soit parfaitement suffisant pour assurer le pardon et la réconciliation avec Dieu à tout pécheur repentant ; mais l'intercession du Sauveur auprès de Dieu, fondée sur les mérites mêmes de son sacrifice, nous obtient pour chaque péché particulier le pardon et la grâce qui régénère. Il ne me suffit pas de croire d'une manière générale que le Sauveur est mort pour les péchés du monde. Pour me rendre la paix lorsque je l'invoque dans mon angoisse, il faut que Dieu, par un acte toujours renouvelé de sa miséricorde, m'accorde personnellement le pardon que je lui demande. Or, quel privilège de savoir que, tandis que je crie à lui du sein de ma misère, j'ai près du trône de la grâce un Avocat qui plaide ma cause (1 Jean 2 : 1), en faisant valoir en ma faveur tous ses mérites infinis ! L'épître aux Hébreux présente fréquemment cette précieuse grâce sous l'image du souverain sacrificateur, qui offrait d'abord le sacrifice pour le péché, puis entrait dans le lieu très saint avec le sang de la victime qu'il répandait sur le propitiatoire. C'est ce dernier acte qui symbolisait l'intercession du grand souverain Sacrificateur. (v. 26 ; 4 : 14, note : 9 : 12, note.)

3. Gr. *Et étant devenu plus haut que les cieux*, c'est-à-dire : étant entré dans le lieu très saint, la demeure de Dieu. (4 : 14 ; comp. Eph. 1 : 21 ; 4 : 10.) — Les qualificatifs appliqués au souverain sacrificateur donnent lieu à diverses remarques. *Saint* est rarement employé dans le Nouveau Testament, mais se trouve souvent dans les Septante ; il désigne celui qui appartient à l'Éternel et est l'objet de son amour. *Innocent* (gr. *sans malice*)

verains sacrificateurs, d'offrir des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple ; car ceci, il l'a fait une fois
28 pour toutes, en s'offrant lui-même[1]. — Car la loi établit pour souverains sacrificateurs des hommes sujets à la faiblesse ; mais la parole du serment, qui a été fait après la loi[2], établit le Fils, qui est parfait, pour l'éternité[3].

exprime la pureté des sentiments du Christ. *Sans souillure* le montre préservé de toute impureté qui pourrait lui venir du dehors. *Séparé des pécheurs*, est pris par les uns au sens moral, comme dans 4 : 15. « Ce n'est pas qu'il nous repousse de sa compagnie, mais parce qu'il est pur de toute immondicité. » *Calvin*. D'autres le rattachent étroitement à *élevé au-dessus des cieux*, et le prennent au sens local : ce Christ est élevé au plus haut des cieux, et il est, par là même, *séparé des pécheurs*. Toutes les qualités énumérées dans ce passage sont attribuées, non à Jésus vivant sur la terre (2 : 9, 10, 17, 18 ; 4 : 15), mais au Christ glorifié, remplissant dans les cieux son office de souverain sacrificateur.

1. Sur la sainteté parfaite de Jésus-Christ, qu'il vient d'exprimer en termes si clairs et si forts (v. 26), l'auteur fonde cette double et importante vérité : d'abord que le Sauveur *n'a pas, comme les souverains sacrificateurs, besoin d'offrir des sacrifices* pour lui-même, mais qu'*en s'offrant lui-même* comme victime (comp. ch. 9, où ce sacrifice est décrit plus au long), il *l'a fait pour les péchés du peuple ;* et ensuite, qu'il n'a nullement besoin de réitérer *tous les jours* ce sacrifice offert *une fois pour toutes*, et dont la valeur est infinie et perpétuelle devant Dieu. (Comp. Rom. 6 : 10 ; Hébr. 9 : 12, 26, 20 ; 10 : 10 ; 1 Pier. 3 : 18.) Ainsi, à ces deux égards, les sacrifices imparfaits et symboliques de l'ancienne Alliance sont parfaitement réalisés par le sacrifice de Golgotha. — En disant que les souverains sacrificateurs offraient des victimes *tous les jours*, l'auteur entend le service journalier de la sacrificature, dans lequel la loi prescrivait un sacrifice quotidien (Nomb. 28 : 3-8) ; il n'oublie pas que le souverain sacrificateur n'offrait qu'une fois par année le sacrifice d'expiation dans le lieu très saint. (9 : 6, 7 ; 10 : 3.)

2. C'est-à-dire au Ps. 110 : 4 ; comp. ci-dessus v. 20, 21.

3. Voir 5 : 9, note. Ainsi, dans sa personne, comme dans son œuvre, à tous égards, *le Fils* de Dieu est et reste *pour l'éternité* un souverain Sacrificateur *parfait*, réalisant toutes les promesses renfermées dans les symboles de la loi. Les Hébreux ne devaient donc pas regretter ceux-ci. Les chrétiens de tous les temps ne trouvent pas moins qu'eux dans ces saintes et éternelles vérités l'inébranlable fondement de leurs espérances.

SECONDE PARTIE

L'ŒUVRE MÉDIATRICE DE LA NOUVELLE ALLIANCE

(Ch. 8 à 10 : 39.)

---

1. *Exposé doctrinal. L'office sacerdotal de Jésus-Christ.* (Ch. 8 à 10 : 18.)

A. 1-13. Christ, souverain sacrificateur, introduit une nouvelle Alliance. — 1° *Le souverain sacrificateur céleste opposé aux sacrificateurs terrestres.* — *a*) *Christ sacrificateur dans les cieux.* Le point capital de l'enseignement donné, c'est que notre souverain sacrificateur s'est assis à la droite de Dieu, comme ministre du véritable tabernacle. (1, 2.) — *b*) *Preuve de cette sacrificature céleste de Christ.* Il ne peut être sacrificateur qu'à la condition d'offrir des sacrifices. Or, sur la terre, il ne saurait fonctionner comme tel, puisqu'il y a des sacrificateurs institués par la loi, qui, de plus, desservent un sanctuaire, image exacte du sanctuaire céleste et fait sur le modèle que Dieu avait montré à Moïse. Mais Christ a obtenu un ministère plus excellent : il est médiateur d'une alliance fondée sur de meilleures promesses. (3-6.) — 2° *La nouvelle Alliance substituée à l'ancienne.* — *a*) *Insuffisance de l'ancienne Alliance.* Si l'ancienne Alliance avait atteint son but et avait été fidèlement gardée par les Israélites, il n'y aurait pas eu lieu de la remplacer. Mais cela n'a pas été le cas ; c'est ce qui ressort des reproches que Dieu leur adresse, en leur annonçant la conclusion d'une alliance nouvelle, différente de l'alliance dans laquelle les Israélites n'ont pas persévéré. (7-9.) — *b*) *Caractères de la nouvelle Alliance.* La loi de Dieu est écrite dans les cœurs : il ne sera plus nécessaire que certains Israélites enseignent leurs concitoyens, car tous connaîtront le Seigneur. Le pardon des péchés sera la base de l'alliance. (10-12.) — *c*) *Conclusion tirée de la parole prophétique.* En annonçant une alliance nouvelle, elle déclare la première vieillie et près de disparaître. (13.)

Or, point capital dans ce que nous disons, nous avons un souve- VIII
rain sacrificateur qui s'est assis à la droite du trône de la Majesté
dans les cieux[1], — comme ministre du sanctuaire et du véritable 2

1. Comp., sur l'entrée de Christ *dans les cieux* comme véritable *souverain Sacrificateur*, 1 : 3 ; 4 : 14, note ; 9 : 24 ; 10 : 19, etc. Ici ce fait est appelé (gr.) le *point capital dans les choses qui sont dites*, dans le sujet qui est traité. Le verbe au présent indique que l'auteur a en vue ce qu'il lui reste à dire, aussi bien que les points déjà traités. On a proposé de traduire, en pressant le sens de la préposition employée : « chose capitale *à ajouter* aux choses qui sont dites. » Mais l'auteur n'introduit pas par ces mots un sujet nouveau. Il a montré dès le début de l'épître le Fils qui « s'est assis à la droite de la Majesté, dans les cieux » (1 : 3), et il vient d'établir que Christ est souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. Il part de là pour aborder le sujet qu'il va traiter dans la seconde partie de l'épître : l'œuvre accomplie par le souverain sacrificateur de la nouvelle Alliance, la supériorité de cette œuvre sur celle accomplie par les sacrificateurs de l'ancienne Alliance. Il considérera d'abord le sanctuaire où Christ officie comme sacrificateur, et il conclura incidemment du changement de sanctuaire à l'institution d'une nouvelle Alliance (8 : 1-13) ; puis il comparera le culte des deux alliances

tabernacle, que le Seigneur a dressé, et non pas un homme[1]. —
3 Car tout souverain sacrificateur est établi pour offrir des dons et
des sacrifices ; c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi
4 quelque chose à offrir[2]. — Si donc il était sur la terre, il ne serait
pas même sacrificateur, puisque là sont ceux qui offrent les dons
5 selon la loi[3], — eux qui desservent une image et une ombre des
choses célestes ; selon que Moïse fut divinement averti, lorsqu'il allait
construire le tabernacle : « Aie soin, dit-il en effet, de faire tout
6 selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne[4]. » — Mais

(9 : 1-14), et les victimes offertes (9 : 15-10 : 18). — Christ *s'est assis à la droite du trône de la majesté*, à la droite de Dieu, comme celui qui partage avec Dieu la souveraine puissance ; il est roi, en même temps que sacrificateur : c'est ce qu'implique sa qualité de Messie, d'Oint.

1. Le *sanctuaire* céleste, qui est le *vrai tabernacle* (9 : 11), celui où Dieu habite vraiment, est ici opposé au tabernacle fait par la main des hommes. (9 : 24.) Christ est *ministre* de ce vrai sanctuaire. Ce terme désigne la même fonction que celle de sacrificateur. Comme Ex. 33 : 7 rapporte que Moïse « dressa la tente, » notre auteur dit que l'Eternel lui-même *a dressé* le tabernacle céleste.

2. Pour le raisonnement que poursuit l'auteur dans les v. 3-6, voir l'analyse ci-dessus. Qu'est-ce que Jésus, en sa qualité de souverain sacrificateur a *à offrir ?* Les uns répondent : Le sacrifice de lui-même sur la croix ; et, en conséquence, ils mettent au passé le verbe sous-entendu en grec : « Il *était* nécessaire que celui-ci aussi eût quelque chose à offrir. » Mais ce sacrifice a été offert une fois pour toutes (7 : 27) sur la terre, et, dans notre passage (v. 1 et 2), l'auteur considère Jésus comme officiant dans le tabernacle céleste. Aussi d'autres interprètes estiment-ils que c'est son intercession que Jésus offre d'une manière permanente dans le ciel. (7 : 25.) Cette seconde interprétation prête à deux objections. D'abord l'intercession de Christ n'est pas proprement un sacrifice offert à Dieu. Puis on peut difficilement exclure de notre passage la pensée de la mort du Rédempteur, si l'on considère, d'une part, le parallèle établi entre Jésus et les sacrificateurs, et, d'autre part, ce que l'auteur vient de dire (7 : 27), et ce qu'il dira plus loin (9 : 11 et suiv.) du souverain sacrificateur de la nouvelle Alliance. Ces passages montrent qu'il unit étroitement l'idée de l'immolation du Christ sur la terre à celle de son office permanent de sacrificateur dans les cieux. En effet, comme le remarquait déjà Calvin, quand il « traite de la mort de Christ, il ne regarde point à l'acte extérieur, mais au fruit spirituel.... Christ mourait sur la terre, mais la vertu et efficace de sa mort provenait du ciel. » L'auteur pourra ainsi comparer le rôle de Christ dans le ciel avec l'office du souverain sacrificateur au jour des expiations, et nous le montrer entrant dans le tabernacle céleste « avec son propre sang. » (9 : 12.)

3. *Sur la terre*, Christ n'aurait pas le droit d'exercer la sacrificature, puisque cette fonction est occupée par ceux à qui la loi en confère le droit. C'est la conséquence (*donc*) que l'auteur tire de l'affirmation générale du v. 3, et par laquelle il prouve (*car*, v. 3) que Jésus est souverain sacrificateur dans les cieux. (v. 1, 2.) Le texte reçu relie le v. 4 au v. 3 par un *car*, qui, difficile à expliquer, est d'ailleurs peu documenté.

4. L'intention de l'auteur est de confirmer son assertion que Christ, sur la terre, ne pouvait être sacrificateur : il ne pouvait se substituer aux sacrificateurs lévitiques, car ceux-ci sont établis *selon la loi* (v. 4), et de plus, ils ne *desservent* pas un sanctuaire quelconque, mais un sanctuaire qui est *l'image et l'ombre* du sanctuaire céleste, comme le montrent les prescriptions divines données à Moïse lorsqu'il dut le construire. Les mots (gr.) *image et ombre des célestes*, appliqués au sanctuaire terrestre, ne sont pas destinés à marquer son infériorité, mais, au contraire, à indiquer ce qui lui donnait un caractère unique et ne permettait pas d'en élever un autre à côté de lui. Les interprètes qui traduisent : « Eux qui servent (Dieu) dans ce qui n'est qu'une image et une ombre des choses célestes, » ont beaucoup de peine à établir d'une manière

maintenant[1] il a obtenu un ministère[2] d'autant supérieur, qu'il est médiateur d'une alliance meilleure[3], qui a été constituée sur de meilleures promesses[4].

Car si cette première alliance avait été irréprochable, on ne cher- 7
cherait pas un lieu pour une seconde. — En effet, c'est en leur fai- 8
sant des reproches, qu'il dit[5] : « Voici, des jours viennent, dit le Sei-

satisfaisante l'enchaînement des pensées. Le mot *modèle* ou *type*, qui se trouve ici pour la première fois dans notre épître, exprime l'idée dominante des chapitres 9 et 10. Le modèle du tabernacle fut *montré* à Moïse sur le Sinaï, probablement en une vision. On peut se demander si Moïse contempla le ciel même, qui aurait revêtu à ses yeux la forme d'un temple, ou une image quelconque d'après laquelle il devait construire le tabernacle. Il faut éviter de trop matérialiser la pensée de notre auteur, qui cite, d'après les Septante, la déclaration d'Ex. 25 : 40, reproduite à plusieurs reprises (Ex. 25 : 9; 26 : 30; 27 : 8; comp. Act. 7 : 44), et qui a soin d'ajouter que le tabernacle était une *image* et une *ombre* des réalités *célestes*. Mais, d'autre part, Moïse contempla un *modèle;* le tabernacle qu'il construisit n'était pas une simple imitation des sanctuaires qu'il avait vus en Egypte; ce tabernacle était un édifice ayant sa signification propre, le symbole visible de pensées divines, sous la seule forme où elles pussent être exprimées alors. Ces pensées divines, l'auteur les développe dans toute notre épître et surtout aux chapitres 9 et 10; elles se sont accomplies dans les grands faits de notre rédemption en Jésus-Christ. — Ce qui importe à l'auteur et à son argumentation, c'est de bien convaincre ses lecteurs que le tabernacle et tout le culte qui s'y célébrait avaient été prescrits par Dieu même, mais pour exprimer des pensées qui devaient être réalisées en Jésus-Christ. *Image et ombre des choses célestes,* ce culte pouvait-il les retenir loin de l'Evangile qui en est la réalité? (Comp. v. 6-13.)

1. Ce *mais maintenant*, dans de telles circonstances, marque le contraste avec la supposition du v. 4 : « Si donc il était.... » On peut aussi prendre la particule grecque dans son sens logique : *mais de fait.*

2. Le mot de l'original signifie *service du culte.* (v. 2, note.)

3. Voir 9 : 15, note. L'établissement d'un nouveau sanctuaire impliquait l'institution d'une nouvelle Alliance. Un lien étroit unit l'alliance et le sanctuaire. Quand Dieu avait conclu alliance avec Noé, puis avec Abraham, ces patriarches lui avaient bâti des autels et offert des sacrifices. (Gen. 8 : 20; 12 : 1-7; 15 : 1-21.) Le tabernacle fut construit après la promulgation de la loi sur le Sinaï, et cette loi, base de l'alliance, était déposée dans l'arche. Salomon (1 Rois 8 : 21) et plus tard Aggée (2 : 5, 9) envisagent le temple comme un gage de l'alliance.

4. Le mot rendu ici par *meilleur* signifie aussi *plus puissant, plus excellent.* La nouvelle *Alliance* est supérieure à l'ancienne, et son *service* est plus excellent, non seulement parce que les *promesses* sur lesquelles elle *a été constituée* sont plus complètes, mais encore parce que leur réalisation, reléguée sous l'ancienne Alliance dans un lointain avenir et soumise à diverses conditions, est sous la nouvelle Alliance offerte et accordée aux croyants, pour lesquels « tout a été accompli. »

5. L'auteur veut justifier (*en effet*) cette double affirmation, étrange pour des Israélites, qu'il pouvait y avoir une alliance meilleure que celle du Sinaï et que l'alliance du Sinaï allait être abrogée. Ne reposait-elle pas tout entière sur les paroles de Dieu lui-même, et n'avait-elle pas été établie par Dieu qui ne varie pas dans ses desseins? Cela est vrai. Aussi n'était-ce pas la faute de Dieu, mais celle de l'homme, si cette alliance était devenue insuffisante. La loi, base de l'alliance, était spirituelle et sainte; mais elle ne pouvait rendre juste l'homme affaibli par le péché; son but était de le convaincre de perdition. A ce point de vue, Tertullien a pu dire que la loi du Sinaï était une satire des forces morales de l'homme. Mais cette impuissance, où le réduit le péché, ne saurait l'excuser. Israël était coupable de n'avoir point gardé l'alliance, et c'est *en lui faisant des reproches,* que Dieu, par la parole du prophète, annonce l'institution d'une nouvelle Alliance. Y a-t-il contradiction à blâmer et à punir un peuple pour avoir violé une loi qu'il ne pouvait pas observer dans sa perfection? Non; car, bien que l'homme soit pécheur, les

gneur, où je conclurai une alliance nouvelle[1] avec la maison d'Is-
9 raël et avec la maison de Juda ; — non comme l'alliance que je fis avec
leurs pères, le jour où je les pris par la main pour les conduire hors
du pays d'Egypte ; car eux, ils n'ont pas persévéré dans mon alliance,
10 et moi, je ne me suis plus soucié d'eux, dit le Seigneur. — Car voici
l'alliance que j'établirai pour la maison d'Israël en ces jours-là, dit le
Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur entendement, et je les écrirai
dans leurs cœurs ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. —
11 Et ils n'enseigneront plus chacun son concitoyen et chacun son frère,
disant : Connais le Seigneur ; car tous me connaîtront, depuis le pe-
12 tit jusqu'au grand d'entre eux ; — parce que je serai miséricordieux
à l'égard de leurs injustices, et que je ne me souviendrai plus de
13 leurs péchés[2]. » — En disant : une alliance « nouvelle, » il a rendu
ancienne la première ; or, ce qui est devenu ancien et a vieilli est
près de disparaître[3].

B. 1-10. Le culte de l'ancienne Alliance et son caractère symbolique. — 1° *Le sanctuaire de l'ancienne Alliance.* L'auteur décrit le sanctuaire israélite, sa partie antérieure, appelée le lieu saint, avec le chandelier, la table et les pains, et le saint des saints, avec l'autel des parfums et l'arche. (1-5.) — 2° *L'office des sacrificateurs.* Ils entrent en tout temps dans le lieu saint ; mais dans le lieu très saint, le souverain sacrificateur seul entre une fois par an avec le sang. (6, 7.) — 3° *La signification de ces symboles.* Le Saint-Esprit montrait par cette institution que l'accès auprès de Dieu n'était point encore ouvert ; conformément à ce symbole, on offre encore aujourd'hui des sacrifices qui ne peuvent purifier la conscience, mais qui, de même que les autres prescriptions légales, sont des ordonnances charnelles et provisoires. (8-10.)

IX La première alliance[4] donc avait, elle aussi, il est vrai, des or-

droits de Dieu sur lui restent les mêmes ; Dieu ne peut pas abaisser les exigences de sa sainteté au niveau de notre corruption.

1. Ou « Nouveau Testament. » (9 : 15, note.)

2. Jér. 31 : 31 et suiv. La pensée fondamentale de ce passage est celle-ci : « L'homme n'a point satisfait aux conditions de la première alliance, car la loi provoque la colère. Eh bien, par l'effusion de mon Esprit qui régénère les cœurs, je transformerai la loi en une libre et joyeuse obéissance de l'amour, qui sera possible à tous, et cela, *parce que je ne me souviendrai plus de leurs péchés.* » Quelle magnifique apologie de la nouvelle Alliance pour des hommes qui étaient tentés de retomber sous le joug de l'ancienne ! Et c'est un prophète qui, par l'Esprit de Dieu, annonçait ainsi d'avance l'Evangile de la grâce ! — La citation est faite littéralement d'après la version grecque des Septante. Au v. 11, le texte reçu porte : « son *prochain* et son frère, » tandis que presque tous les *majusc.* portent : son *concitoyen*. Dans la version des Septante, on lit conformément au texte hébreu : *prochain*, excepté dans le manuscrit du Vatican, qui porte déjà *concitoyen*. Le sens reste le même avec une légère nuance. Au v. 12, le texte reçu porte : de leurs péchés *ni de leurs iniquités.* Les mots soulignés, qui manquent dans *Sin. B*, sont retranchés par tous les éditeurs.

3. On a conclu de ces paroles que la ruine de Jérusalem et de son temple était imminente. Mais la destruction du temple par les Romains en 70, pas plus que celle du temple de Salomon par les Chaldéens, n'était pour les Juifs une preuve que l'alliance était abolie.

4. Il n'y a ici dans le grec, selon les

donnances pour le culte[1] et le sanctuaire, un sanctuaire de ce
monde[2]. — Un tabernacle en effet avait été construit ; le premier, où 2
il y avait le chandelier et la table, et les pains de proposition, s'ap-
pelle lieu saint ; — et au delà du second voile, un tabernacle appelé 3
saint des saints[3], — ayant un autel d'or pour les parfums[4], et 4

meilleures autorités (*majusc.*, vers.), que ces mots : *la première* ; le texte reçu porte : *première tente* (ou tabernacle), glose tirée du v. 2, mais qu'on ne saurait concilier avec le sens du passage. Il s'agit évidemment de la première *alliance*, mentionnée dans le verset qui précède immédiatement. (8 : 13.)

1. L'auteur vient de montrer, en se fondant sur une déclaration de Dieu, que la première alliance est « vieillie et près de disparaître. » (8 : 13.) En conséquence de ce premier fait constaté (*donc*), il va présenter une autre circonstance qui est une nouvelle marque de l'infériorité de l'ancienne Alliance. (v. 6 et suiv.) Auparavant toutefois (*il est vrai*), il a soin de reconnaître que son culte reposait *aussi*, non sur des institutions arbitraires, mais sur des *ordonnances* divines. (Comp. 8 : 5, note.) Seulement, ces ordonnances avaient alors fait leur temps et atteint leur but. *Aussi* manque dans *B*, minusc., vers. ; plusieurs critiques et exégètes mettent en doute son authenticité. Le verbe est à l'imparfait (*avait*), non seulement parce que la pensée de l'auteur se reporte au moment où le culte du tabernacle fut institué, mais parce que, se plaçant au point de vue de la nouvelle Alliance, il considère l'ancienne comme abolie. (8 : 6-13.)

2. *Le sanctuaire*, (gr.) *un* sanctuaire *de ce monde*, par opposition au sanctuaire céleste (8 : 2, 5) « qui n'a pas été fait par des mains, qui n'est pas de cette création. » (v. 11.)

3. Gr. *Car un tabernacle fut construit, le premier dans lequel la lampe et la table et la proposition des pains, lequel est appelé* lieux *saints*. Le *tabernacle* ou « tente » d'assignation, qui *fut construit* par Moïse, était divisé en deux compartiments. L'auteur désigne ceux-ci comme deux tabernacles : *le premier* (v. 2), et *un tabernacle* (v. 3). Mais, dans sa pensée, ils formaient bien un seul édifice, puisqu'il les présente comme séparés par un rideau, qu'il appelle *le second voile*, par opposition à celui qui se trouvait à l'entrée même de la tente, et qu'il fallait soulever pour pénétrer du parvis dans le lieu saint. En y entrant, on trouvait, à main gauche (Ex. 26 : 35.), le *chandelier* d'or (Ex. 25 : 31-39 ; 37 : 17-24), à droite, la *table* portant les douze *pains de proposition* renouvelés chaque sabbat, gr. *la proposition* (ou le dépôt) *des pains*. (Ex. 25 : 23-30 ; 26 : 35 ; 37 : 10-16 ; Lév. 24 : 5-9.) *Au delà du second voile* (Ex. 26-31) était le lieu très saint, ou le *saint des saints*, mystérieux et inaccessible séjour de la gloire de Dieu, dont l'homme pécheur fut absolument exclu, jusqu'à l'heure du sacrifice de Golgotha, où le voile, qui le cachait aux regards et en fermait l'accès, se déchira de lui-même. (Math. 27 : 51 ; comp. vers. 8, note.) Là était l'*arche de l'alliance*, renfermant les *tables de l'alliance* (v. 4), les dix paroles du Sinaï, qui formulaient les conditions de l'alliance de Dieu avec son peuple. C'est là que Dieu manifestait sa présence et sa majesté dans la nuée. (Lév. 16 : 2 ; 1 Rois 8 : 6-13.) Une seule fois l'année, au grand jour des expiations, le souverain sacrificateur entrait dans ce lieu très saint, en y portant le sang des victimes, dont il faisait aspersion sur le propitiatoire. (v. 7 ; Lév. 16.)

4. Le mot que nous traduisons par *autel d'or pour les parfums* a offert aux exégètes une difficulté qui, bien que sans importance pour la pensée, est appelée par Calmet « la plus grande difficulté de toute l'épître ! » Le mot grec signifie proprement *ce qui sert à offrir le parfum*, et peut désigner soit un encensoir soit un autel. Il est employé dans le premier sens par les Septante (2 Chron. 26 : 19 ; Ezéch. 8 : 11), et par des auteurs classiques ; dans le second sens, il se trouve également chez les écrivains profanes, puis dans Philon, dans Josèphe et dans les Pères de l'Eglise. Dès les temps les plus anciens, les interprètes se sont divisés. La *Peschito* (second siècle) traduit par *encensoir*, et l'auteur du manuscrit du Vatican (*B*) a introduit dans le texte une correction qui montre qu'il donne au mot le sens d'*autel des parfums*. On lit, en effet, dans ce document au v. 2, après *proposition des pains*, les mots *et l'autel d'or pour les parfums*, qui manquent, par contre, au v. 4. Ceux qui adoptent la signification d'*encensoir* s'appuient sur le fait que le

l'arche de l'alliance, entièrement recouverte d'or, dans laquelle étaient
un vase d'or, contenant la manne, et la verge d'Aaron, qui avait
5 fleuri, et les tables de l'alliance [1]. — Et au-dessus de l'arche étaient

souverain sacrificateur, au jour des expiations, devait brûler de l'encens dans le lieu très saint en présence du trône de Dieu. (Lév. 16 : 12, 13; Ex. 30 : 34-38.) On suppose qu'il y avait un *encensoir* exclusivement consacré à cet usage et appartenant au lieu très saint, où qu'il fût conservé d'ailleurs. Mais cette supposition est difficile à établir. Un encensoir spécial n'est mentionné nulle part dans l'Ancien Testament. Or, dans sa description du tabernacle, l'auteur ne nomme que les objets principaux, connus par les textes de la loi. L'encensoir aurait-il été déposé habituellement dans le lieu très saint? En ce cas le souverain sacrificateur aurait dû y pénétrer une première fois pour chercher l'ustensile. Cela est inadmissible, puisqu'il devait brûler l'encens, précisément pour que la fumée lui dérobât la vue du propitiatoire. (Lév. 16 : 13.) Si l'on admettait, pour cette raison, que l'encensoir était gardé ailleurs, il faudrait penser que le participe employé par l'auteur (un tabernacle *ayant*) voulait dire que cet encensoir était affecté au service du tabernacle. Mais comme l'*arche de l'alliance*, nommée aussitôt après, est également régime de ce participe, celui-ci doit être pris au sens local. Ces difficultés sont grandes, et, de plus, l'omission de l'autel des parfums serait inexplicable, vu la place qu'il tenait dans le culte et vu la signification de l'office que le sacrificateur y accomplissait : la fumée de l'encens, était le symbole des prières qui s'élevaient à Dieu, et en offrant l'encens, le sacrificateur exerçait cette fonction d'intercesseur, qui devait être l'un des principaux rôles du Christ. (7 : 25.) Aussi la plupart des commentateurs et des traducteurs modernes adoptent-ils le sens d'*autel des parfums*. Les uns admettent que l'auteur a commis une erreur en plaçant cet autel dans le lieu très saint. Il aurait été amené à cette erreur par des passages comme Ex. 26 : 35, où, dans la description du lieu saint, l'autel des parfums est omis; Ex. 30 : 6, où l'Eternel dit à Moïse : « Tu placeras l'autel devant le voile qui est sur l'arche du témoignage, devant le propitiatoire qui est sur le témoignage (les tables de la loi), où je me trouverai avec toi. » D'autres estiment qu'une telle erreur est invraisemblable, puisque l'auteur ne pouvait ignorer que le sacrificateur offrait tous les jours le parfum sur cet autel (Luc 1 : 9; comp. v. 6), et que, suivant ses propres indications (v. 7), le lieu très saint n'était accessible qu'une fois par an au seul souverain sacrificateur. Ils supposent donc que l'auteur admettait pour le tabernacle une organisation différente de celle établie plus tard dans le temple, ou bien, ce qui paraît plus probable, ils estiment qu'on ne doit pas presser les termes employés. L'auteur aurait rattaché l'autel des parfums au lieu très saint, à l'entrée duquel il était placé, parce que la fumée de l'encens qu'on y brûlait montait vers Dieu, dont le lieu très saint était la demeure, et aussi parce que cet autel tenait une place particulière dans les cérémonies du jour des expiations, auquel l'auteur pense dans ce chapitre. (Comp. Ex. 30 : 10, où l'autel est lui-même appelé un *saint des saints;* Lév. 16 : 18.)

1. *L'arche de l'alliance* était le signe de la présence de Jéhova au milieu de son peuple. L'auteur la décrit comme *entièrement* (gr. *de tous côtés*, c'est-à-dire « en dedans et en dehors, » Ex. 25 : 11) *recouverte d'or;* puis il énumère les objets sacrés qui y étaient renfermés. Mais ici encore on a trouvé une difficulté. L'auteur place dans l'arche *un vase d'or contenant la manne et la verge d'Aaron qui avait fleuri*. Il se fonde sur Ex. 16 : 33, 34, (où les Septante ajoutent que le vase était *d'or*) et sur Nomb. 17 : 10. Dans ces passages, il est dit que ces deux objets furent déposés « devant l'Eternel », « devant le témoignage, » par où l'auteur de l'Exode voulait dire probablement : « devant l'arche. » Mais l'interprétation donnée par notre auteur peut se défendre aussi, car le mot de « témoignage, » employé seul, signifie les tables de la loi. Placer ces deux objets « devant le témoignage, » c'était par conséquent les mettre à côté des tables de la loi *dans* l'arche. Quelle autre place d'ailleurs aurait-on pu leur assigner, s'ils devaient être religieusement conservés durant tout le temps où le tabernacle fut sans cesse transporté d'un lieu à l'autre à la suite d'Israël? On oppose, il est vrai, à cette explication 1 Rois 8 : 9, où il est dit expressément « qu'il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre. » Mais s'il en était ainsi au temps de Salomon, après que l'arche, longtemps entre les mains des Philistins,

des chérubins de gloire, couvrant de leur ombre le propitiatoire[1];
choses dont ce n'est pas le moment de parler en détail[2]. — Or ces 6
choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs entrent bien en tout
temps dans le premier tabernacle, lorsqu'ils font le service; — mais 7
dans le second, le souverain sacrificateur seul entre une fois l'année[3];
non sans du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés d'igno-
rance du peuple[4]; — l'Esprit-Saint montrant par là que le chemin 8
du lieu très saint n'avait pas encore été manifesté, tant que subsis-
tait le premier tabernacle[5]; — qui était une figure pour le temps 9

eut été dépouillée de tout ce qui avait pu tenter la cupidité de ces ennemis d'Israël, cela ne veut pas dire qu'il en ait été ainsi dès l'origine. La remarque du livre des Rois, loin d'exclure cette hypothèse, la confirme : elle fait supposer que l'arche avait renfermé auparavant d'autres objets que les tables de la loi; sans cela il eût été oiseux d'attirer l'attention sur un fait connu de tout Israël. Les *tables de l'alliance*, contenu principal de l'arche, étaient le «témoignage» à la fois de la sainteté de l'Eternel et du péché de l'homme, le témoignage de Dieu qui dit à l'homme : Je ne traiterai jamais d'alliance avec toi que sur cette base : « Soyez saints, car je suis saint. » Si ces tables n'avaient été recouvertes par le propitiatoire où s'exerçait la miséricorde au moyen du sacrifice, elles n'auraient été autre chose que le témoignage de la condamnation des pécheurs.

1. Le *propitiatoire* était le couvercle de l'arche (en hébreu *kaporeth*), d'or pur, sur lequel le souverain sacrificateur faisait aspersion de sang au grand jour des expiations. (Comp. v. 3, note; Lév. 16 : 14 et suiv.) Le propitiatoire couvrait le « témoignage, » la loi accusatrice de l'homme; de là le mot, si fréquemment employé dans l'Ancien Testament, « couvrir le péché, » pour dire le pardonner. (Ps. 32 : 1.) C'est au-dessus du propitiatoire que Dieu révélait sa présence, sa miséricorde (Luther traduit propitiatoire par « trône de grâce») et sa gloire dans la nuée, toutes ses perfections réunies. « Je me trouverai là, avec toi, » avait-il dit à Moïse. (Ex. 25 : 22.) Aux deux bouts de l'arche, et penchés sur le propitiatoire, dans l'attitude de l'adoration, étaient deux *chérubins*, appelés ici *chérubins de gloire*, parce que la gloire divine se manifestait entre eux deux. (Ex. 25 : 18-22; Ezéch. 9 et 10.) Pierre fait peut-être allusion aux chérubins en parlant de ces anges qui s'inclinent pour contempler de plus près le mystère de la rédemption. (1 Pier. 1 : 12.)

2. Gr. *Des quelles choses je ne puis maintenant parler en détail*. Les *choses* que l'auteur a en vue ne sont pas seulement les chérubins ou l'arche et son contenu, mais tous les objets du tabernacle, dont il vient de faire l'énumération. Il n'estime pas que ce soit le moment d'indiquer leur sens symbolique. La description qu'il a faite du sanctuaire n'avait d'autre but que d'introduire la grande pensée qu'il énonce au v. 8.

3. Au grand jour des expiations seulement. (Lév. 16.) Afin d'accomplir tous les actes de son service prescrits pour ce jour-là, le *souverain sacrificateur* entrait peut-être plus d'*une fois* au delà du voile (Lév. 16 : 12 et 15) : mais quoi qu'il en soit, ce n'était que ce *seul jour de l'année*, et pour ce seul service : c'est tout ce que veut dire l'auteur. Il fait expressément remarquer ici trois choses : 1° Entrée dans le lieu très saint *une fois l'année*; 2° le souverain sacrificateur *seul* en ayant le privilège; 3° en y portant *du sang* pour l'expiation des péchés. Et il indique aussitôt après le sens de cette institution. (v. 8-12.)

4. Gr. « Pour lui-même et pour les *ignorances* du peuple. » Ce mot est pris au sens moral. (5 : 2, note.)

5. Le *premier tabernacle*, c'est, comme aux v. 2 et 6, la partie antérieure du sanctuaire, le lieu saint (v. 1, 3e note) où les sacrificateurs entraient chaque jour. Or *tant qu'il subsistait* avec ses institutions temporaires, tant que le *lieu très saint* était inaccessible (v. 7), le vrai lieu très saint, la demeure de Dieu, le ciel, restait fermé à l'homme pécheur. Le *chemin*, qui y conduit, n'*a pas été manifesté* (Rom. 3 : 21) ou « n'est pas ouvert. » Et quelle est la conscience éclairée qui ne confirme ce jugement? Bien plus, l'auteur n'hésite

présent, selon laquelle on offre des dons et des sacrifices qui ne
peuvent pas rendre parfait, quant à la conscience, celui qui célèbre
10 ce culte[1], — qui ne sont, avec les aliments et les breuvages, et les
diverses ablutions, que des ordonnances charnelles imposées jusqu'à
un temps de réformation[2].

C. 9 : 11 à 10 : 18. Le service de Christ dans le sanctuaire céleste. Son sacrifice unique et efficace. — 1° *Christ, entrant dans le vrai tabernacle, avec son propre sang, est l'auteur de notre rédemption.* Bien différent des sacrificateurs lévitiques, Christ est venu nous assurer la vie éternelle. Il a traversé les cieux, s'est approché de Dieu définitivement avec son propre sang, et nous a procuré une rédemption éternelle. En effet, si les sacrifices et les cérémonies de l'ancienne Alliance avaient une vertu purificatrice, à plus forte raison le sang de Christ, qui s'est offert lui-même sans tache à Dieu, par un esprit éternel, purifiera-t-il vos consciences des œuvres mortes et vous rendra-t-il capables de servir le Dieu vivant. (11-14.) — 2° *Nécessité de la mort de Christ.* — *a*) *La mort du testateur.* Christ est, en vertu de sa

pas à attribuer à l'*Esprit-Saint* cet enseignement, c'est-à-dire qu'il fait remonter à son action la pensée symbolisée dans cette disposition du sanctuaire, avec son lieu très saint inaccessible. Convaincre le peuple de cette humiliante et douloureuse vérité, c'était le seul moyen de préparer les âmes à l'économie nouvelle, à l'œuvre du vrai souverain Sacrificateur, que l'auteur va exposer. (v. 11 et la suite.)

1. Au lieu de rendre ainsi les premiers mots du verset : *ce qui était une figure*, par où il faudrait entendre le fait que le lieu très saint restait fermé (v. 8), nous traduisons, plus littéralement : *qui était une figure*, le pronom se rapportant à *premier tabernacle* (v. 8) ; celui-ci avec les institutions de son culte était une figure, une (gr.) *parabole*, une leçon de choses, destinée à enseigner l'insuffisance des conditions religieuses de l'ancienne économie. Le *temps présent*, pour lequel la *parabole* avait été donnée, est, suivant les uns, le temps de l'économie mosaïque : l'auteur se placerait au point de vue de ceux pour qui la loi fut promulguée, et considérerait la nouvelle Alliance comme appartenant au « monde à venir » (2 : 5) ; suivant d'autres, cette expression désigne l'époque de l'économie nouvelle, ce que l'auteur va appeler (v. 10) « le temps de la réformation. » La parabole était *pour* ce temps-là, l'annonçait, le montrait de loin. — Au lieu de la leçon du texte reçu : temps *pendant lequel* on offre, une variante de *Sin.*, *B*, *A*, *D*, admise par la plupart des critiques, porte : *selon laquelle* (parabole), selon que ce symbole le veut et l'ordonne. La conclusion qui s'imposait aux lecteurs, c'est qu'en retournant au mosaïsme, ils préféraient l'ombre à la réalité, ils s'attachaient à un *culte* incapable de répondre aux besoins de la *conscience* (v. 10), qui ne pouvait (gr.) *consommer*, conduire au but, à la perfection (comp. sur ce mot 5 : 9, note) celui qui le célébrait ; car les sacrifices lévitiques ne pouvaient purifier que des souillures légales. (v. 13 ; 10 : 1-4 comp. avec v. 22.)

2. Notre version suppose admise la leçon de *Sin.*, *B*, *A*. D'autres interprètes, en adoptant le même texte, traduisent : « qui s'ajoutent seulement en tant qu'ordonnances charnelles aux aliments, aux breuvages et aux diverses ablutions. » — Les *dons* et *sacrifices* sont appelés *ordonnances* (gr.) *de la chair*, parce qu'ils conféraient à l'Israélite une justice extérieure, selon l'homme naturel, en faisant de lui un membre du peuple de l'alliance, mais qu'ils ne pouvaient le délivrer effectivement du péché qui entachait et accablait sa *conscience*. (v. 9.) — Les *aliments* et *breuvages* ne sont pas seulement les repas sacrés (13 : 9 et suiv.), et en particulier le repas pascal, mais tous les aliments et breuvages sur lesquels portaient les prescriptions de la loi. (Lév. 11 ; Nomb. 6 : 3 ; comp. Col. 2 : 16.) Pour les *diverses ablutions*, voir 6 : 2 ; Ex. 29 : 4 ; Lév. 14 : 8 ; 15 ; 16 : 24, 28. Ces prescriptions ne devaient être *imposées* que *jusqu'à un temps de réformation* (gr. de *redressement*, mot qui ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament), un temps où

mort, médiateur d'une nouvelle Alliance. Par sa mort, il a opéré la rédemption des péchés commis sous la première Alliance, afin de mettre en possession de l'héritage éternel ceux à qui il était promis. Pour que des héritiers obtiennent leur héritage, la mort du testateur doit intervenir, puisqu'alors seulement le testament devient exécutoire. (15-17.) — *b*) *L'Alliance inaugurée par l'aspersion avec le sang*. Les considérations qui précèdent expliquent pourquoi même la première Alliance fut inaugurée avec du sang : après avoir proclamé la loi, Moïse fit aspersion avec le sang de l'Alliance sur le livre de la loi, sur tout le peuple, puis, de même, sur le tabernacle et ses ustensiles ; d'après la loi, presque tout est purifié avec du sang, sans l'effusion duquel il n'y a pas de pardon. Il était donc nécessaire que le sanctuaire céleste fût purifié par un sacrifice plus excellent, car c'est dans le ciel même que Christ est entré, afin de comparaître pour nous devant Dieu. (18-24.) — 3° *Christ s'est offert lui-même une seule fois*. Christ n'est pas entré dans le sanctuaire céleste pour s'offrir plusieurs fois, comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le lieu très saint; car, dans ce cas, il eût fallu qu'il souffrît à plusieurs reprises ; non, il a paru une seule fois, à la fin de l'économie présente, pour abolir le péché par son sacrifice. Et comme il n'y a pour les hommes qu'une mort, suivie du jugement, il s'est sacrifié une seule fois, chargé des péchés de plusieurs, et il apparaîtra une seconde fois, sans ces péchés, à ceux qui l'attendent pour leur salut. (25-28.) — 4° *Inefficacité des sacrifices annuels; efficacité de l'obéissance de Christ*. La loi, qui n'a que l'ombre des biens à venir ne peut, par les sacrifices offerts chaque année, rendre parfaits ceux qui y participent ; autrement, on aurait cessé de les offrir ; mais ils ne font que commémorer les péchés, car le sang des victimes ne peut les ôter. C'est pourquoi Christ, dans les paroles du Psaume XL, se présente pour faire la volonté de Dieu. Il substitue ainsi son obéissance aux sacrifices, et nous sommes sanctifiés par cette obéissance, par l'offrande unique de son corps. (1-10.) — 5° *Les péchés ôtés par l'oblation de Christ ; les sacrifices abolis*. Ce que les sacrificateurs ne pouvaient faire en se présentant chaque jour devant Dieu, Christ l'a accompli par son unique sacrifice ; puis il s'est assis à la droite de Dieu, attendant l'assujettissement de ses ennemis ; car, par une seule offrande, il a élevé pour toujours à la perfection ceux qui sont sanctifiés. Cela est confirmé par la promesse du Saint-Esprit, relative à la nouvelle Alliance, qui annonce une loi écrite dans les esprits et l'oubli de tous les péchés. Or, la rémission des péchés entraîne la suppression des offrandes pour les péchés. (11-18.)

Mais Christ, étant venu comme souverain sacrificateur des biens à 11
venir[1], à travers le tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'a
point été fait de main d'homme, c'est-à-dire, qui n'est point de cette
création, — ce n'est pas non plus avec le sang de boucs et de 12

les ordonnances imparfaites de l'ancienne Alliance seraient rendues parfaites. (Jean 4 : 23 et suiv.)

1. *Mais* (cette particule marque le grand contraste de la réalité avec les symboles) *Christ* est *venu*, il est le vrai *souverain Sacrificateur !* tel est le glorieux fait que l'auteur annonce avant d'en exposer les détails. — Le texte reçu, avec *Sin.*, *A*, *majusc.*, porte : *Sacrificateur des biens à venir*. Ces mots signifient que les biens de la nouvelle Alliance, le pardon des péchés, la délivrance, la paix, la communion avec Dieu, quoique réalisés en Jésus-Christ, et déjà accordés en partie à ceux qui croient en lui, sont pourtant encore des biens futurs jusqu'à leur pleine possession ; à moins qu'on admette que l'auteur présente ces biens comme *à venir*, en tant qu'ils appartiennent à la nouvelle alliance. (2 : 5 ; 6 : 5.) Mais une variante, dans *B*, *D*, *Itala*, porte : « biens *présents* » ou « biens *arrivés ;* » ce texte serait mieux approprié au contraste qu'établit ici l'auteur entre les deux alliances, dont l'une n'avait que la promesse, l'autre la réalisation actuelle. Lachmann, Westcott et Hort, Nestle, Weiss adoptent cette leçon.

veaux, mais avec son propre sang, qu'il est entré une fois pour
toutes dans le lieu très saint, ayant obtenu une rédemption éter-
13 nelle[1]. — Car si le sang de boucs et de taureaux, et la cendre d'une
génisse, dont on fait aspersion sur ceux qui sont souillés, sanctifient
14 pour la pureté de la chair, — combien plus le sang de Christ, qui
par l'Esprit éternel s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-
t-il votre conscience des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant[2]!

1. Voir, sur cette grande pensée de l'entrée de Christ dans le vrai sanctuaire céleste, à laquelle l'auteur attache une si haute importance, 4 : 14, note. (Comp. 8 : 2 ; 9 : 24 ; 10 : 12-14.) — Le *tabernacle plus grand et plus parfait* où Christ poursuit maintenant son œuvre comme souverain Sacrificateur, *n'a point été fait par la main* des hommes, ainsi que le tabernacle mosaïque, et même, il *n'est point de cette création* terrestre. Ce sont les cieux (v. 24), *à travers* lesquels Christ a passé pour pénétrer jusqu'au séjour de la gloire de Dieu, élevé au-dessus de toute la création. On retrouve ici (comme 4 : 14) une allusion au fait que le sacrificateur *traversait* le lieu saint pour parvenir jusqu'au delà du voile, jusqu'au lieu très saint, symbole de la demeure de Dieu. — Une autre interprétation de ces paroles, présentée par des Pères, et encore par Calvin et Bengel, mais généralement abandonnée aujourd'hui, voit dans le *tabernacle plus grand et plus parfait que Christ a traversé*, non pas le ciel, mais son corps, sa propre humanité, par laquelle il a passé au travers des souffrances, du sacrifice et de la mort, pour parvenir ainsi jusqu'à la gloire et à la communion immédiate avec Dieu. Cette idée est vraie en elle-même, elle est exprimée au v. 20 du chap. 10 de notre épître. (Voir la note sur ce v.) Mais ici il est inadmissible que l'auteur veuille exprimer cette pensée ; ce qui le montre, c'est le v. 24, où il dit en termes simples et clairs que le sanctuaire où Christ est entré, c'est *le ciel*. (Comp. 4 : 14, note.) — Il y est entré (gr.) « non *par* le sang des boucs et des veaux, mais *par* son propre sang, » c'est-à-dire en vertu et par l'efficace de *son propre sang*. Le souverain sacrificateur ne pouvait *entrer dans le lieu très saint* qu'en vertu du sang de l'expiation qu'il prenait sur l'autel situé dans le parvis extérieur (Lév. 16 : 11, 14) ; de même c'est *en vertu de son propre sang* « répandu pour la rémission des péchés » que Christ a comparu devant Dieu pour son peuple. Là était l'image, ici la réalité ; car, par ce sacrifice de son amour, Jésus-Christ a réellement *obtenu une rédemption éternelle. Obtenu*, car il a dû la poursuivre par tous ses efforts et l'acquérir au prix d'indicibles souffrances ; une *rédemption*, c'est-à-dire un *rachat*, et par là une *délivrance* réelle (Rom. 3 : 24, 2e note) pour ceux dont il a payé la *rançon ;* une rédemption *éternelle*, dont la valeur, l'efficace dure à toujours, et dont les bienheureuses conséquences s'étendront sur l'éternité tout entière. Parce que son sacrifice a cette vertu perpétuelle, le Sauveur a pu l'offrir *une fois pour toutes ;* c'est cette vertu perpétuelle que voudrait représenter, mais que méconnaît ou dénature le sacrifice de la messe sans cesse renouvelé. — Voir sur l'efficace de la mort de Jésus-Christ, comme sacrifice expiatoire, v. 14, note, et Rom. 3 : 25, note.

2. Ces deux versets (13, 14) doivent confirmer (*car*), par un raisonnement *a fortiori* et par une application vivante à la conscience, la grande vérité de l'expiation du péché par le sang de Christ, exprimée au v. 12. Tout Israélite savait que *le sang de boucs et de taureaux* (Lév. 16 : 6-11 ; 14 : 15, etc.) et l'*aspersion* faite avec l'eau où l'on avait mêlé la *cendre d'une génisse* (Nomb. 19, voir surtout v. 13 et 20), purifiaient d'une *souillure* légale, par exemple de l'attouchement d'un mort, et rendaient à celui qui venait d'offrir ce sacrifice la *pureté de la chair*, indispensable pour qu'il jouît des privilèges d'un membre du peuple. Mais tout cela n'était qu'un symbole, la souillure légale n'était que l'image du péché, qu'elle rappelait sans cesse ; la purification cérémonielle, l'image de la vraie purification, qu'elle faisait désirer. C'est la *conscience* qui devait être *purifiée des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant*, deux choses qui sont également impossibles à l'homme. Les *œuvres mortes* (comp. 6 : 1), en effet, ne sont pas les cérémonies par lesquelles l'Israélite cher-

Et c'est pourquoi il est médiateur d'une nouvelle Alliance, afin 15
que, la mort étant intervenue pour la rédemption des péchés commis
sous la première Alliance[1], ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage

chait la purification devant Dieu ; ce sont tous les péchés qui pèsent sur la *conscience* du pécheur et ne lui permettent pas de s'approcher de Dieu pour lui rendre son culte (tel est le sens du verbe : *servir* Dieu) ; ce sont, d'une manière plus générale, toutes les œuvres qui procèdent de l'homme irrégénéré, car il est lui-même *mort* (Eph. 2 : 1), et la mort ne saurait produire la vie. Ses œuvres sont *mortes*, tant qu'elles ne sont pas en lui le produit d'une vie nouvelle, créée par l'Esprit de Dieu et par laquelle seulement nous sommes capables de *servir le Dieu vivant*. Quel contraste entre un tel service et cette mort morale de l'homme naturel, qui frappe de stérilité toute son activité. *Servir*, dans l'original, c'est remplir une fonction sacerdotale, célébrer un culte. (v. 9 ; 12 : 28.) Le chrétien doit être dans toute sa vie un sacrificateur du *Dieu vivant* (3 : 12), s'offrir lui-même en sacrifice, et faire de chaque acte de sa vie un culte en esprit et en vérité. Comment s'élever des œuvres mortes, qui souillent la conscience, à cet idéal de sainteté ? L'auteur en indique le moyen : *le sang de Christ*. Il montre en quoi a consisté le sacrifice du Sauveur, dans quelles conditions celui-ci l'a accompli : *Qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu*. Toutes les expressions employées font ressortir la pensée que le sacrifice de Christ est un acte moral, dans le sens le plus élevé, le plus absolu de ce mot. C'est ce qui le distingue profondément des sacrifices symboliques rappelés au v. 13, dans lesquels les victimes étaient passives. Il s'offre *lui-même*, donc c'est le sacrifice volontaire du dévouement et de l'amour *sans tache* (Lév. 22 : 21 ; 1 Pier. 1 : 19). Ainsi c'est un sacrifice digne du Dieu saint et juste (car c'est *à Dieu* qu'il s'offre). Mais surtout il s'offre *par l'Esprit éternel*, c'est-à-dire animé, porté, consacré pour cet acte par l'Esprit de Dieu qui était en lui sans mesure ; dans une harmonie ineffable avec Dieu, qui s'associe à son œuvre par son Esprit, qui l'approuve, qui reçoit le sacrifice de sa volonté, de sa vie humaine, solidaire de notre humanité tout entière. Mais l'auteur dit plus encore. Il aurait pu employer le terme ordinaire de « Saint-Esprit, » que lui prête, en effet, une variante peu autorisée ; mais non, il se sert de ce terme inusité : « l'Esprit *éternel*. » Son intention est de marquer que cet Esprit, qui communiquait à la personne du Christ « une puissance de vie impérissable » (7 : 16), confère à son sacrifice une valeur éternelle : c'est l'œuvre de Dieu accomplie pour l'éternité. La plupart des commentateurs modernes, il est vrai, se fondant sur le fait que l'article manque en grec et qu'il y a proprement : *par un esprit éternel*, se refusent à voir dans cette expression l'Esprit de Dieu ; elle caractériserait soit la nature divine, soit la constitution morale du Christ, et serait destinée à expliquer comment il peut encore remplir son office de souverain sacrificateur céleste après s'être livré lui-même à la mort. — Telle est la source intarissable « ouverte pour la purification du péché et de la souillure. » Mais comment la *conscience* en est-elle *purifiée de ses œuvres mortes ?* Dès l'Ancien Testament, le symbole devait indiquer la réalité. Il y avait en tout sacrifice deux choses distinctes : l'immolation de la victime et l'aspersion de son sang sur le pécheur qui l'offrait. (v. 13.) Par ce dernier acte qu'il subissait, l'Israélite confessait solennellement que c'était de lui qu'il s'agissait, lui qui avait péché, qui était souillé, qui avait mérité la mort, qui devait, après avoir obtenu son pardon, s'offrir en sacrifice vivant et saint, mourir réellement au péché, en un mot, s'approprier personnellement tout le sens de son sacrifice. De même et à plus forte raison sous la nouvelle Alliance, c'est en devenant un avec Christ par une foi réelle que le pécheur est justifié ; c'est en Christ que sa conscience reprend vie, se détache de la souillure par la puissance divine de la croix ; c'est en Christ, et avec lui, qu'il meurt par degrés au péché, au monde, à lui-même ; c'est en lui qu'il ressuscite pour une vie nouvelle et sainte. (Voir, sur ce côté si profond de la mort de Christ appliquée à l'homme pécheur, Rom. 6 : 1-11, notes.)

1. L'auteur a déjà auparavant désigné Jésus-Christ comme un *médiateur* (8 : 6) ; ici il déclare *comment*, *pourquoi* il est médiateur. Il s'est offert lui-même (v. 14), *c'est pourquoi* il est médiateur, et il a fallu que *la mort* du médiateur *intervînt*. L'auteur introduit ainsi le développement, dans lequel il examine sous ses diverses

16 éternel qui leur a été promis [1]. — Car où il y a un testament, il est
17 nécessaire que la mort du testateur soit annoncée, — car un testament a son effet après la mort, puisqu'il n'a aucune force tant que vit le testateur [2].

faces le grand fait qu'il vient d'énoncer. 1° Par son sacrifice, Christ est médiateur d'une nouvelle Alliance (v. 15) ; 2° tout testament n'a sa force que par la mort du testateur (v. 16, 17) ; 3° la première Alliance fut confirmée par l'effusion du sang, la nouvelle a dû l'être de même (v. 18-24) ; 4° mais avec cette grande différence, que le sacrifice de Christ ayant une efficace perpétuelle, il ne s'offre lui-même qu'une seule fois. (v. 25-28.) — On remarquera que si jusqu'ici l'auteur a opposé l'*Alliance* ancienne à la nouvelle (7 : 22 ; 8 : 6-10 ; 9 : 1-4), dans les v. 16 et 17 il emploie le même mot grec dans le sens de *testament*. Quelques exégètes ont voulu, il est vrai, revendiquer pour ce mot, même dans les v. 16 et 17, le sens d'*alliance*. Mais leurs efforts sont vains ; cette interprétation est inadmissible. Le fait est que le terme grec désigne toute *disposition* authentique, qu'elle soit établie entre deux parties, engagées ainsi l'une envers l'autre (pacte, contrat, *alliance*), ou qu'elle provienne d'un seul, qui déclare ainsi sa volonté, ses intentions (disposition testamentaire, *testament*). Le mot ayant ces deux acceptions, l'auteur passe de l'une à l'autre pour les besoins de son argumentation. Le procédé peut se justifier si l'on ne s'arrête pas à la logique formelle, mais si l'on considère la nature même de l'institution désignée par ce terme à double entente. Car si, d'une part, les rapports de Dieu avec son peuple, surtout dans l'économie ancienne, ont les caractères d'une *alliance*, avec ses conditions mutuelles (voir, par exemple, 8 : 8-10), il n'est pas moins évident que, de plus en plus, ces rapports, fondés sur la grâce pure et gratuite de Dieu, sur son œuvre de miséricorde qu'il accomplit tout entière, deviennent, de sa part, une déclaration authentique de sa volonté miséricordieuse, un *testament*. (Voir aussi 8 : 10 ; Gal: 3 : 15-17 ; comp. Math. 26 : 28, et l'Introduction générale au Nouveau Testament, tome I.)

1. Gr. *reçoivent la promesse* (accomplie) de *l'héritage éternel*. (Comp. 6 : 15.) Parce que *les péchés commis sous la première Alliance* n'étaient expiés qu'en figure et non en réalité, il a fallu que la *mort* du *médiateur* eût lieu, afin que la *promesse* s'accomplît, c'est-à-dire que l'*héritage éternel* (5 : 9 ; 1 Pier. 1 : 4) fût vraiment acquis à *ceux qui sont appelés*. (Comp. Rom. 3 : 25 ; Jean 16 : 7.) Et si le peuple de Dieu avait besoin de ce sacrifice pour ses péchés, à plus forte raison toutes les autres nations de la terre.

2. Les v. 16 et 17 confirment (*car*) ce qui précède, en établissant la nécessité de la *mort* du médiateur pour amener l'accomplissement de la promesse La première *Alliance*, parce qu'elle était une alliance, a été violée par ceux avec qui elle avait été contractée (8 : 9) ; la seconde l'aurait infailliblement été de même, si elle n'eût revêtu tous les caractères d'un *testament* qui lègue l'héritage sans conditions. L'image sur laquelle l'auteur insiste ici, en développant la signification du mot, a donc sa profonde vérité. Parmi les hommes, un testament ne devient exécutoire que par la *mort du testateur*, qui transmet aux héritiers tous ses droits. *Où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit annoncée* (gr. *apportée*) à l'autorité judiciaire qui constate le décès et préside à la transmission de l'héritage, *car un testament est* (gr.) *valide sur des morts, puisqu'il n'a jamais de force lorsque vit le testateur*. Ici *le testateur*, c'est Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, à qui toutes choses appartiennent, car « le Père a remis toutes choses entre ses mains. » (Jean 3 : 35.) L'héritage lui serait resté à lui seul, si, par sa mort, il ne l'avait légué à ses frères, à qui il voulait communiquer tous ses droits. Il s'est donc abaissé, rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix, dépouillé de tout (Philip. 2 : 6-8), et par cette mort, dont la nécessité morale a déjà été démontrée (v. 14), il a transmis à ses rachetés, avec ses droits, sa gloire éternelle, qui est leur héritage. (Comp. Luc 22 : 29, où Jésus lui-même emploie le verbe duquel est dérivé le mot *testament*.) — Ce serait forcer et fausser la comparaison employée que d'objecter : le Sauveur, mort pour les siens, n'en est pas moins vivant aux siècles des siècles, et c'est même par sa vie, plus encore que par sa mort, qu'il communique à ses membres, unis à lui comme le sarment

C'est pourquoi la première Alliance même ne fut point inaugurée 18
sans effusion de sang [1]. — Car Moïse, après avoir prononcé à tout 19
le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des veaux
et des boucs, avec de l'eau et de la laine écarlate et de l'hysope, et
fit aspersion sur le livre même et sur tout le peuple, — en disant : 20
« Ceci est le sang de l'Alliance que Dieu a ordonnée pour vous. » —
Et il fit de même aspersion avec le sang sur le tabernacle et sur tous 21
les ustensiles du culte [2]. — Et, en général, toutes choses, selon la 22
loi, sont purifiées avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a
point de rémission [3]. — Il est donc nécessaire, puisque les images 23
des choses qui sont dans les cieux sont purifiées de cette manière,
que les choses célestes elles-mêmes le soient par des sacrifices plus
excellents que ceux-là [4]. — Car ce n'est point dans un sanctuaire fait 24

au cep, les biens célestes de l'héritage. Sans doute la possession de la vie dépend de nos rapports avec le Sauveur ressuscité et vivant. Toutefois le Sauveur ne peut nous communiquer la vie divine que parce qu'il est mort pour nous. Et maintenant sa vie ne fait plus que réaliser en nous ce qu'il nous a virtuellement acquis sur la croix.

1. Par la conjonction *c'est pourquoi*, l'auteur ne rattache pas le v. 18 au v. 15, de sorte que les v. 16 et 17 ne formeraient qu'une parenthèse. Le v. 18 est plutôt une conclusion tirée de la règle générale rappelée au v. 16 : la première Alliance, quoiqu'elle n'eût pas encore le caractère d'un don fait par testament et que par conséquent la mort ne dût pas intervenir pour son institution a cependant été inaugurée avec du sang. Cette relation est marquée par l'expression : (gr.) « *pas même* la première Alliance n'a été inaugurée sans sang. »

2. L'auteur fait allusion à Ex. 24 : 3-8 ; mais il amplifie le récit de l'Exode. Celui-ci ne parle pas d'*aspersion sur le livre même* et ne mentionne pas l'emploi de l'*eau*, de la *laine écarlate* et de l'*hysope*, qui étaient en usage dans diverses cérémonies de purification. (Lév. 14 : 4 et suiv. ; Nomb. 19 : 4 et suiv. ; Lév. 8 : 10 et suiv. ; comp. Ex. 12 : 22 ; Ps. 51 : 9.) Quant au *tabernacle*, il ne put être l'objet d'une aspersion dans la circonstance rapportée Ex. 24 : 3-8, puisqu'il n'existait pas encore. (Comp. Ex. 25 et 40.) D'après Ex. 40 : 9 et suiv. (comp. Lév. 8 : 10), le tabernacle et les ustensiles furent seulement oints d'huile. L'aspersion *avec du sang* ne figure que dans la tradition juive. (Josèphe, *Antiq.* III, 8, 6.)

3. *Sans effusion de sang*, c'est-à-dire sans sacrifice d'expiation pour le péché, *point de rémission.* Telle est la vérité que l'auteur trouve écrite sur tous les objets qui servaient au culte mosaïque, sur tous les actes de l'institution de ce culte. Et cette effusion de sang, perpétuellement renouvelée pour la purification du peuple, ne pouvant elle-même « purifier la conscience des œuvres mortes, » était une prédiction solennelle du sacrifice réel qui devait s'accomplir un jour. Ce sacrifice s'est accompli (Math. 26 : 28), et par cela seul que le sang de l'Agneau de Dieu a coulé sur la croix, cette croix répète d'une manière mille fois plus absolue encore que tous les autres sacrifices : « Sans effusion de sang, point de rémission. » La conscience de l'humanité s'est faite l'écho de cette voix divine ; et le chrétien, qui n'a trouvé la paix qu'au pied de la croix de Golgotha, mais qui l'y a trouvée, redit en s'humiliant et en bénissant son Sauveur : « Sans effusion de sang, point de rémission. » C'est là le point qui fait de l'Evangile une folie et un scandale aux yeux de la sagesse humaine. Mais l'Eglise garde cette vérité comme son trésor, malgré les dénégations et les subtilités d'une science faussement ainsi nommée.

4. Ce verset tire la conclusion (*donc*) de la déclaration qui précède, et se trouve lui-même expliqué par les paroles qui suivent. (v. 24.) Encore ici, l'auteur veut élever la pensée de ses lecteurs des *images* aux réalités : Il *est nécessaire*, dit-il, que toutes ces *images*, tous les objets qui servaient au culte (v. 19-22), soient *pu-*

de main d'homme, imitation du véritable[1], que Christ est entré, mais
dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant
la face de Dieu[2].
25 Et ce n'est pas afin qu'il s'offre plusieurs fois lui-même, comme
le souverain sacrificateur entre dans le lieu très saint chaque année,
26 avec du sang étranger ; — autrement il aurait fallu qu'il eût souf-
fert plusieurs fois depuis la fondation du monde ; mais maintenant,
dans la consommation des siècles, il a paru une seule fois pour l'abo-
27 lition du péché par le sacrifice de lui-même[3]. — Et comme il est
réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le
28 jugement, — de même aussi Christ, ayant été offert une seule fois
pour porter les péchés de plusieurs, paraîtra une seconde fois, sans
péché, à ceux qui l'attendent pour leur salut[4].

rifiées de cette manière, c'est-à-dire par le sang des victimes (v. 22) qui rappellent sans cesse à l'homme sa souillure et sa culpabilité. Mais toutes ces *images*, ces cérémonies symboliques du culte israélite figurent seulement les rapports tout spirituels du vrai sanctuaire ; ces *choses célestes* doivent donc *être purifiées elles-mêmes par des sacrifices plus excellents*, par le sacrifice de l'Agneau de Dieu qui réellement « ôte le péché du monde, » et qui a « inauguré » pour nous l'Alliance nouvelle (v. 18) en entrant dans le sanctuaire céleste. (v. 24 ; 10 : 19-22.) Il va sans dire que l'idée de *purifier* le sanctuaire céleste n'indique pas une action matérielle ou locale, mais l'efficace tout intérieure, spirituelle et morale de l'œuvre de Christ, rouvrant à notre humanité sanctifiée l'accès à la communion de Dieu. Tous ses rachetés sont désormais des sacrificateurs qui peuvent le suivre là où il est entré avant eux et pour eux. (v. 24.)

1. v. 11, 12, notes. Le sanctuaire terrestre a été fait comme une *imitation* (gr. *antitype*) du véritable, car Moïse avait reçu l'ordre de « faire tout selon le modèle (gr. *type*) qui lui avait été montré sur la montagne. » (8 : 5.)

2. Comp., sur cette entrée du Christ dans les cieux comme sacrificateur et intercesseur, 4 : 14, note ; 7 : 25, 26, note ; 10 : 12, 19, 20. Le mot *maintenant* oppose, suivant les uns, la comparution actuelle de Christ devant Dieu à son retour glorieux (v. 28) ; suivant d'autres, l'intervention efficace du médiateur est opposée aux précédentes et imparfaites tentatives de réconcilier Dieu avec l'homme par les sacrifices. (Comp. v. 26.)

3. La répétition *chaque année* du sacrifice dans *le lieu très saint*, au grand jour des expiations, pouvait, à elle seule déjà, prouver aux Hébreux que ce sacrifice n'accomplissait pas par lui-même ce dont il était le symbole, l'expiation du péché, la réconciliation du pécheur avec Dieu et sa consécration à l'Éternel ; il lui rappelait au contraire sans cesse son péché, sa culpabilité (10 : 3), la nécessité de mourir à lui-même, pour revivre à Dieu. S'il en était de même du sacrifice de Christ, le Sauveur aurait dû *souffrir plusieurs fois, depuis la fondation du monde*, c'est-à-dire depuis que le péché y est entré ; il devrait le faire maintenant encore, et l'idée catholique du sacrifice de la messe serait fondée. Mais non ; au lieu du *sang étranger* et inefficace qu'offrait le sacrificateur, Christ *s'est offert lui-même*, et il n'a besoin de le faire qu'*une seule fois* (v. 28 ; 10 : 12), car, par ce sacrifice, il a opéré l'*abolition du péché*. Il reste au pécheur à s'approprier l'effet de ce sacrifice par une foi vivante qui l'unisse à Christ, le rende un avec lui dans ce sacrifice même, et capable de le suivre là où il est. (10 : 19 et suiv.)

4. La pensée que Christ *a paru une seule fois pour l'abolition du péché par le sacrifice de lui-même* (v. 26) oblige l'auteur à parler de sa *seconde apparition*, pour bien marquer que, lors de celle-ci, il n'y aura plus de sacrifice. Il voit, entre cette double apparition de Christ et la destinée de tous les hommes *auxquels il est réservé de mourir une fois*, pour être *jugés après cela*, plus qu'une simple analogie. Ce dernier fait permet d'apprécier le premier et d'en estimer le caractère.

Car la loi n'ayant qu'une ombre des biens à venir, et non l'image X
même des choses[1], ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on

Pourquoi est-il *réservé à tous les hommes de mourir ?* A cause du péché et de la condamnation qu'il entraîne. (Gen. 2 : 17 ; 3 : 19 ; Rom. 5 : 12, note.) Cette mort a lieu *une seule fois,* c'est-à-dire une fois pour toutes. Elle clôt définitivement le temps de l'épreuve ; quand elle est intervenue nous n'avons plus qu'à « comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon qu'il aura fait, soit bien soit mal, étant dans son corps. » (2 Cor. 5 : 10.) Notre texte, très concis, porte ces seuls mots : *après cela, jugement.* De cette condition commune à tous les hommes, ressort avec évidence le but de la double apparition du Sauveur. Parce que la mort est réservée à tous, parce que tous doivent comparaître en jugement, lui, le représentant de notre humanité, le second Adam, le souverain sacrificateur, a voulu, dans son insondable amour, subir la mort, le jugement. Il *a été offert une seule fois* comme victime ; pourquoi ? *pour porter les péchés de plusieurs.* (Math. 20 : 28 ; 26 : 28.) Tous ces termes sont à dessein empruntés aux usages des sacrifices. En imposant les mains sur la tête de la victime, le sacrificateur y déposait les péchés du peuple (Lév. 4 : 4, 15, 20, 29, 33) ; de là, l'expression si usitée dans l'Ancien Testament : *porter* le péché, l'iniquité, le châtiment. (Nomb. 14 : 34 ; Ezéch. 4 : 6 ; 18 : 19, etc.) Et c'est ce terme même que l'auteur applique ici à Jésus, exactement comme Esaïe 53 : 12 ; 1 Pier. 2 : 24. Comp. Jean 1 : 29. Christ a été offert *une seule fois,* parce que l'homme aussi ne meurt qu'*une fois* et que dans cette unique mort se concentre tout le châtiment du péché qui est tombé sur le Sauveur. Aussi, à sa *seconde* venue, Christ n'aura plus à mourir pour achever la rédemption de l'humanité. Il viendra pour exercer le jugement, ce jugement qui est tout ce qui attend l'homme après la mort (v. 27) ; c'est ce que l'auteur veut dire quand il déclare que Christ *paraîtra une seconde fois sans péché,* sans avoir encore à porter les péchés des hommes. Qu'il ait été ici-bas sans péché personnel, c'est ce que l'auteur a hautement proclamé (4 : 15) ; mais il n'était pas *sans péché* dans le sens qui vient d'être exposé, puisqu'il avait pris sur lui le péché de l'humanité, en vertu duquel il souffrit et mourut. Or à sa seconde venue, il n'aura plus ni péché à expier ni sacrifice à accomplir ; il apparaîtra comme le Roi glorieux à *ceux qui l'attendent pour leur salut* (gr. *à salut*). — On peut aussi rattacher les derniers mots au verbe principal : « *paraîtra à salut,* pour apporter le salut à ceux qui l'attendent. » *A* et quelques documents ajoutent : « par la foi. »

1. Les institutions de l'ancienne Alliance n'avaient qu'*une ombre des biens à venir,* le Nouveau Testament en offre en Christ la réalité. Telle est évidemment la pensée de l'auteur, qu'il a déjà exprimée à plusieurs reprises (8 : 5 ; 9 : 9, 13, 14, 23), et qu'il tenait à rappeler encore avant de montrer comment et pourquoi l'œuvre du Sauveur est la réalité des biens célestes. On aurait donc pu attendre qu'à l'*ombre* il opposerait le corps, comme Paul le fait dans Col. 2 : 17. Mais il emploie, comme second terme de l'antithèse, une expression qui offre quelque difficulté : *l'image même des choses ;* ce qui ne veut pas dire que l'ancienne Alliance avec ses sacrifices ne fût que l'image d'une image, et que la réalité des choses n'ait pas paru en Christ. Mais, de même que Christ lui-même est appelé *l'image* du Père (1 : 3 ; Col. 1 : 15), bien qu'il en soit la révélation aussi réelle et aussi complète que nous pouvons la concevoir ici-bas, de même toute son œuvre, et en particulier son sacrifice, peut être aussi nommé une *image des choses,* des biens à venir. En effet, quoique les réalisant parfaitement, il n'en est encore pour nous qu'une révélation telle que nous pouvons la saisir, la pleine possession étant réservée à notre avenir éternel. La liberté qu'a prise Luther de rendre cette expression par « l'essence des choses » est donc fondée, quoique le mot *image* soit plus rigoureusement juste. Une explication un peu différente, qu'on a proposée de ces termes, est peut-être plus simple. L'auteur entendrait par *biens à venir,* l'expiation des péchés accomplie par Jésus, et le pardon, la sanctification, le perfectionnement qui en découlent pour le croyant de la nouvelle Alliance. Ces *biens* étaient *à venir* pour ceux qui vivaient sous l'ancienne Alliance. La *loi* n'en offrait *qu'une ombre,* c'est-à-dire une silhouette indistincte qui ne permettait guère de deviner comment s'accomplirait cette rédemption. L'Evangile, au contraire, en retraçant la vie et la mort du Rédempteur, nous offre *l'image même des choses,* l'exacte repré-

offre chaque année à perpétuité[1], rendre parfaits ceux qui y pren-
2 nent part[2]. — Autrement n'aurait-on pas cessé de les offrir, puis-
que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient
3 plus eu aucune conscience de leurs péchés ? — Mais dans ces sacri-
4 fices il se fait chaque année une commémoration des péchés[3]. — Car
il est impossible que le sang de taureaux et de boucs ôte les péchés[4].
5 — C'est pourquoi, entrant dans le monde, il dit[5] : « Tu n'as point
6 voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps. — Tu
n'as point pris plaisir aux holocaustes ni aux sacrifices pour le péché.
7 — Alors j'ai dit : Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est écrit
8 de moi), pour faire, ô Dieu! ta volonté[6]. » — Disant auparavant :

sentation des faits sur lesquels repose notre salut ; il nous permet de les connaître entièrement et d'en éprouver tous les effets.

1. Il s'agit ici du sacrifice *annuel*, offert dans le lieu très saint au grand jour des expiations. (9 : 7.) L'auteur y revient sans cesse dans cette épître, parce que ce sacrifice exprimait le mieux l'idée de tous les autres et était le symbole le plus complet du sacrifice de Golgotha.

2. Voir sur ce mot *rendre parfait* (gr. *consommer*) 5 : 9, note. — *Ceux qui y prennent part*, gr. *ceux qui s'approchent*, sont ceux qui viennent à l'autel, et par là, à Dieu, au moyen de leurs sacrifices.

3. La *conscience* ne peut être *purifiée* que lorsque l'homme a l'assurance que ses péchés ne le séparent plus de Dieu, lorsqu'il est pleinement réconcilié avec lui. Or, c'est là ce que les sacrifices cérémoniels ne pouvaient opérer par eux-mêmes (v. 1-4 ; 9 : 14, note) ; *autrement*, si ceux qui les présentent *étaient une fois purifiés, on aurait cessé de les offrir ;* mais, bien au contraire, ils étaient *chaque année une commémoration des péchés* et de la redoutable vérité que le péché mérite la mort. Ils devaient donc faire soupirer les âmes sérieuses après le pardon par la rédemption véritable. — On pourrait objecter à ce raisonnement (v. 2) que même si les sacrifices cérémoniels avaient pu *rendre parfaits* ceux qui les offraient, il aurait pourtant fallu recourir toujours de nouveau à ce moyen de réconciliation, puisqu'il y avait toujours de nouveaux péchés à expier. Oui, mais cela encore montre l'entière insuffisance de ces sacrifices. Le péché, dans sa nature, pris à sa racine, est un : il est un état de révolte de la volonté humaine contre Dieu ; les péchés d'action ne sont que les manifestations diverses de ce péché unique. Or, il fallait que ce péché initial fût expié et vaincu, pour que les autres péchés, dont il était la source, pussent être pardonnés et détruits. Tant que cela n'avait pas lieu, les sacrifices, loin d'ôter ces péchés, ne faisaient que rappeler leur présence et leur culpabilité. (v. 3.)

4. L'auteur, comme conclusion de ce qui précède, et pour préparer ce qui va suivre, exprime encore une fois, sans autre preuve, cette vérité évidente par elle-même, et qui ressort du contraste des termes : *le sang de taureaux et de boucs !* et *ôter les péchés !* Où serait le lien de causalité entre ces deux choses ? Le péché est dans la volonté humaine, c'est là qu'il devait être guéri ; or, l'auteur va présenter Celui qui peut le guérir. (v. 5-7.)

5. Qui ? Dans le Psaume qui va être cité, c'est David ; dans l'application qu'en fait notre auteur, c'est Christ. Christ dit ces paroles *en entrant dans le monde,* par où les uns entendent son incarnation (1 Tim. 1 : 15), d'autres, avec moins de vraisemblance, le moment où il entra dans son ministère. Notre auteur veut simplement exprimer par sa citation le but pour lequel Christ est venu dans le monde : se dévouer par le sacrifice de lui-même.

6. Christ, le vrai sacrificateur de lui-même, est opposé à tous les sacrifices. Dans le Psaume cité (Ps. 40 : 7-9), parle un homme qui s'offre librement à Dieu pour *faire la volonté* de Dieu : *Voici, je viens !* Le psalmiste lui-même reconnaît l'insuffisance de tous les sacrifices pour le péché : *Tu n'y prends point plaisir,* dit-il à Dieu, lorsqu'ils ne sont qu'un acte cérémoniel ; ce que tu veux, c'est l'obéissance, et c'est pourquoi « tu m'as

« Sacrifices et offrandes, holocaustes et oblations pour le péché
(choses qui sont offertes selon la loi), tu n'en as pas voulu et n'y as
point pris plaisir, » — il a dit alors : « Voici, je viens pour faire ta 9
volonté. » Il abolit le premier pour établir le second[1]. — C'est par 10
cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de
Jésus-Christ[2], une fois pour toutes[3].

ouvert les oreilles, » tu m'as rendu attentif et obéissant. (Comp. Esa. 50 : 5, où ces mots ont le même sens.) D'autres traduisent : « tu m'as percé les oreilles, » et voient dans ces mots une allusion à l'usage de percer l'oreille à l'esclave qui voulait, au lieu d'accepter sa liberté, se consacrer pour toujours à son maître. (Ex. 21 : 5, 6.) Le psalmiste en conclut qu'il doit consacrer à Dieu sa vie dans une sainte obéissance : *Alors j'ai dit, voici je viens*, je viens moi-même, et non en mettant des victimes à ma place, car c'est là ce que tu requiers en ta loi; *dans le rouleau du livre*, c'est-à-dire dans la loi écrite sur des bandes de parchemin enroulées sur une baguette, (le terme grec désigne proprement le *bouton* qui terminait cette baguette et, par extension, le rouleau entier) il est écrit pour moi, « il m'est prescrit, » ou, comme l'entend ici notre auteur en appliquant la parole au Messie, *il est écrit de moi*, il est annoncé que tels seraient mon obéissance et mon dévouement ; « mon Dieu, j'ai pris plaisir à faire ta volonté, et ta loi est au dedans de mes entrailles. » Cette vue toute spirituelle du sacrifice était celle des hommes éclairés de l'Ancien Testament. (Comp. Ps. 50 : 7-15 ; Ps. 51 : 18 et suiv. ; Esa. 1 : 11 ; Jér. 6 : 20 ; 7 : 21-23 ; Osée 6 : 6 ; Amos 5 : 21 et suiv. ; Mich. 6 : 6-8 ; 1 Sam. 15 : 22.) Mais de la part du psalmiste, comme de tout pécheur, le sacrifice de soi-même à Dieu est imparfait, entaché de souillures qui le rendent inacceptable aux yeux de Dieu, et font qu'il ne peut s'effectuer complètement. Il devait être parfaitement accompli par un représentant de notre humanité, qui pratiquât toute la loi de Dieu et lui offrît le sacrifice entier de sa volonté. Christ a réalisé cette obéissance sans défaut : c'est pour cela qu'il est *entré dans le monde ;* dans sa bouche, l'éternel principe moral, exprimé par le Psaume, a son entière vérité. Dès lors encore, ce principe peut devenir aussi une vérité pour tous ceux qui deviennent un avec Jésus-Christ par une foi vivante. — La traduction grecque des Septante dont se servait l'auteur, au lieu des mots du Psaume : « Tu m'as ouvert les oreilles, » porte ceux-ci : *Tu m'as formé un corps*. Que ce soit le texte original des Septante, ou que ce soit une variante qui doive son origine à une faute de copiste (les critiques sont divisés sur cette question, parce qu'en effet quelques anciens manuscrits des Septante portent : « Tu m'as formé les oreilles »), notre auteur cite ici comme toujours la version qu'il avait sous les yeux, sans en corriger les fautes d'après l'hébreu. (Voir l'Introd.) Calvin remarque à ce sujet : « Les apôtres n'ont pas été si scrupuleux à réciter les propres mots, moyennant qu'ils se gardassent de faussemement abuser de l'Ecriture à leur profit. »

1. Les versets 8 et 9 répètent, en l'abrégeant et en l'expliquant, la citation renfermée aux v. 5-7. Le grand fait que proclament les paroles divines est si important aux yeux de l'auteur, qu'il éprouve le besoin d'y insister pour arriver à cette conclusion : *il abolit le premier*, c'est-à-dire les sacrifices et les offrandes, et *il établit le second*, savoir son propre sacrifice (v. 10), auquel l'Ecriture donne ici, comme partout, le caractère d'une parfaite obéissance. (Comp. Philip. 2 : 8, note.)

2. La cause efficiente qui nous *sanctifie*, nous purifie du péché lui-même et de toutes ses suites, c'est la *volonté* de Dieu (v. 9) parfaitement accomplie par Jésus-Christ. Mais le point culminant de cet accomplissement, le comble de l'obéissance du Sauveur, c'est l'*offrande de son corps*, son sacrifice sur la croix. Ce n'est pas pour lui-même, en effet, que Jésus-Christ accomplit ainsi la volonté de Dieu ; il était venu dans le monde afin de l'accomplir au sein de notre humanité rebelle, et pour notre humanité. Chaque individu de cette humanité qui s'unit à Christ par une foi vivante devient par là même participant des fruits de cette obéissance, comme s'il l'avait lui-même offerte à Dieu. Bien plus, il entre réellement dans cette obéissance en se consacrant à Dieu

La note 3 est à la page suivante.

11 Et tandis que tout sacrificateur se tient chaque jour debout, fai-
sant le service, et offrant souvent les mêmes sacrifices, qui ne peu-
12 vent jamais ôter les péchés[1], — lui, après avoir offert un seul sacri-
fice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu[2], —
13 attendant désormais « jusqu'à ce que ses ennemis soient mis pour
14 marchepied de ses pieds[3]. » — Car par une seule offrande il a amené
15 à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés[4]. — Or l'Es-
prit-Saint aussi nous en rend témoignage ; car après avoir dit : —
16 « Voici l'Alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, » le Sei-
gneur dit : « Je mettrai mes lois dans leur cœur, et je les écrirai
17 dans leur entendement ; — et je ne me souviendrai plus de leurs
18 péchés ni de leurs iniquités[5]. » — Or, là où il y a rémission des
péchés et des iniquités, il n'y a plus d'offrande pour le péché[6].

en Jésus-Christ. Membre du corps de Christ, il passe partout où a passé son Chef, pour parvenir là où il est. Aussi l'auteur dit-il littéralement : « c'est *dans* cette volonté que nous sommes sanctifiés. »

3. Rien de plus remarquable que l'insistance avec laquelle notre épître revient sur ce sacrifice *unique* du Sauveur, afin d'en bien établir la parfaite suffisance et d'exclure à jamais tout autre sacrifice pour le péché. (v. 12, 14 ; 7 : 27 ; 9 : 12, 25, 26, 28, note.)

1. Comp. v. 1-4 ; 9 : 9, 10. Le verbe traduit par *ôter* le péché est composé d'une préposition qui lui donne le sens d'*enlever complètement*. — Au lieu de *sacrificateur, A, C,* portent *souverain sacrificateur*. — *Se tient debout :* au v. 12, il est dit du Christ qu'*il s'est assis* pour toujours.

2. Comp. 4 : 14, note ; 9 : 12, 24 ; 1 : 3 ; 8 : 1.

3. Christ a tout accompli, son œuvre de médiateur (v. 12) est achevée ; il *attend* (Jacq. 5 : 7), laissant Dieu agir *jusqu'à ce que tous ses ennemis soient mis sous ses pieds*. L'auteur annonce ce dernier triomphe dans les termes du Ps. 110 : 1. (Comp. 1 : 13.)

4. Comp. sur cette oblation *unique* v. 12, note, et les passages cités ; sur notre *sanctification* par le sacrifice du Sauveur, v. 10, 1re note ; sur le mot *amener à la perfection, consommer*, 5 : 9, note.

5. L'auteur a déjà cité ces paroles de Jérémie (8 : 8-12) pour en montrer l'accomplissement complet dans la nouvelle Alliance. Mais ici, il en appelle aux paroles du prophète, comme à un *témoignage du Saint-Esprit* (v. 15), pour prouver que la *rémission des péchés* est assurée par le sacrifice de Jésus-Christ, et en conclure l'abolition des sacrifices. (v. 18.) Les mots : *le Seigneur dit* (v. 16) font partie du texte cité. (Jér. 31 : 33, comp. Hébr. 8 : 10.) Aussi plusieurs, pour faire suite aux mots du v. 15 : *après avoir dit*, sous-entendent-ils au commencement du v. 17 : *il ajoute*. L'ensemble de la citation est dès lors comme suit : « Car après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur ; je mettrai mes lois dans leur cœur et je les écrirai dans leur entendement ; » — il ajoute : « et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. » Cette dernière proposition est ainsi mise en relief, ce qui est conforme au but de la citation. (Comp. v. 11, 14.) Mais notre auteur écrit avec trop de soin pour avoir omis les mots : « il ajoute, » qui étaient nécessaires pour répondre à l'expression du v. 15 : *après avoir dit*. Il est donc plus probable qu'il a pris à son compte les termes de la citation : *le Seigneur dit*, et que c'est par eux qu'il achève sa phrase.

6. Gr. Rémission *de ceux-ci*, c'est-à-dire « des péchés et des iniquités. » (v. 17.) — Voilà où l'auteur voulait en venir en insistant sur le sacrifice unique du Sauveur. (v. 12, note.) Ce sacrifice étant parfaitement suffisant pour l'expiation et le pardon du péché, il ne peut plus être question d'autres sacrifices. L'auteur voulait ainsi convaincre ses lecteurs hébreux qu'ils avaient tout en Christ et en son œuvre, et qu'ils n'avaient point à regretter les institutions mosaïques et leurs sacrifices. Sa démonstration, qui remplit les

2. *Exhortation. Avertissement. Encouragement.*

19-39. DEMEUREZ FERMES DANS LA FOI. — 1° *Exhortation.* Puisque nous avons libre accès auprès de Dieu par Christ, chemin nouveau et vivant, approchons-nous, sincères, croyants, purifiés. Retenons fermement notre espérance, comptant sur la fidélité de Dieu. Excitons-nous réciproquement à la charité ; n'abandonnons pas notre assemblée ; exhortons-nous dans la pensée du prochain avènement de Christ. (19-25.) — 2° *Avertissement.* Le grand motif de veiller ainsi les uns sur les autres, c'est qu'une rechute volontaire, après que nous avons accepté le salut, ne peut être expiée, mais nous livre au châtiment dernier. Celui qui a transgressé la loi de Moïse est mis à mort sur la déposition de deux ou trois témoins ; quel châtiment ne mérite pas celui qui méprise le Fils de Dieu, le sang qui l'a sanctifié, l'Esprit de grâce ? A Dieu appartient la vengeance ; il jugera son peuple. C'est chose terrible que de tomber entre ses mains ! (26-31.) — 3° *Encouragement.* L'auteur invite ses lecteurs à se souvenir des débuts de leur carrière de chrétiens, des souffrances qu'ils ont endurées en étant persécutés ou en prenant part aux épreuves de leurs frères, de leur compassion pour les prisonniers, de la joie avec laquelle ils ont sacrifié leurs biens temporels en vue des biens éternels. Qu'ils n'abandonnent donc pas leur assurance, qui sera récompensée ! Car ils ont besoin de persévérance pour obtenir ce qui leur est promis. Le retour du Seigneur est tout proche. Le juste vivra par la foi, mais s'il se retire, il encourra le déplaisir de Dieu. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se perdent en reculant, mais de ceux qui gardent la foi pour sauver leurs âmes. (32-39.)

Ayant donc, frères[1], par le sang de Jésus, une ferme assurance 19
d'entrer dans le sanctuaire, — chemin nouveau et vivant, qu'il nous 20
a inauguré au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair[2] ; — et ayant 21

chap. 8, 9 et 10, est complète, très concluante et propre aussi à confondre l'erreur qui consiste à nier la nécessité du sacrifice de Jésus, la valeur expiatoire de sa mort. Enfin, il ressort de son enseignement que l'Eglise romaine est retournée au point de vue de l'Ancien Testament en instituant le sacrifice sans cesse répété de la messe. Elle s'est mise en opposition directe avec les paroles les plus claires de notre épître ; elle laisse croire que le sacrifice offert une seule fois en Golgotha ne suffit pas pour assurer le salut des pécheurs ; elle nie la grande vérité que tous les péchés ne sont dans leur source qu'un seul péché (v. 3, note), et que ce péché a été expié et détruit par la croix de Christ. Et comme dans cette erreur l'homme n'acquiert aucune connaissance profonde du péché, il ne parvient point non plus à la justification par la foi, ni à une sanctification véritable de tout son être ; mais, captif, sous ce nouveau judaïsme, il se sent poussé, par l'inquiétude et le trouble où le jette chaque faute isolée, vers l'institution sacerdotale qui offre à Dieu un sacrifice imaginaire, comme si le vrai sacrifice d'expiation n'avait jamais eu lieu. Cette erreur est toute semblable à celle que l'auteur combat ici chez ses lecteurs, et il n'est aucun de ses arguments qui n'en soit la plus évidente condamnation.

1. L'auteur aborde la conclusion pratique de tout ce qui précède. Christ a tout accompli pour l'homme pécheur. Que reste-t-il à faire à ce dernier ? C'est ce que l'auteur va exposer. (v. 19-39.) Cette nouvelle exhortation qui couronne le grand développement didactique sur la souveraine sacrificature de Christ, forme le pendant exact du discours qui avait introduit cet enseignement. (5 : 11 à 6 : 20.) L'ordre des pensées est le même : exhortation destinée à stimuler le zèle, avertissement contre le danger de déchoir de la foi, paroles d'encouragement.

2. Le sacrifice du Sauveur donne au croyant *une ferme assurance* (gr.) *pour l'entrée dans les lieux saints*, c'est-à-dire dans la communion immédiate de Dieu, dont l'excluait auparavant le sentiment de son péché et de sa culpabilité. Cette *entrée*, l'auteur la nomme un *chemin nouveau et vivant* que Jésus *nous a inauguré au travers du voile*, en pénétrant

22 un grand sacrificateur sur la maison de Dieu[1], — approchons-nous
avec un cœur sincère, dans une pleine certitude de foi, ayant les
cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau
23 pure[2]. — Retenons la profession de l'espérance sans fléchir[3]; car il
24 est fidèle, celui qui a fait la promesse[4]; — et considérons-nous les
uns les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres[5];
25 — n'abandonnant point notre assemblée[6], comme quelques-uns ont

lui-même dans le saint des saints par l'efficace de son propre sang. (Comp. 4 : 14, note; 7 : 25, note.) Le chemin est *nouveau*, puisque nul auparavant ne pouvait entrer dans le lieu très saint; il est *vivant*, parce qu'il ne consiste pas en symboles extérieurs, en cérémonies froides et mortes, mais en un rapport tout spirituel, en une communion intime avec Celui qui est vivant, et dont le sacrifice est la source même de la vie : réconciliés avec Dieu par lui, nous pouvons nous approcher avec la filiale confiance de ses enfants. — L'auteur fait encore un autre rapprochement très remarquable : il considère le *voile* comme la propre *chair* de Jésus-Christ. (Comp. 9 : 8, note). La *chair*, par où l'Ecriture entend la nature humaine déchue (Rom. 1 : 3, note), était, en effet, la barrière qui nous séparait de la communion avec Dieu. Christ, devenu par son incarnation (2 : 14; 10 : 5) chair de notre chair, en passant par la mort, en étant « vivifié en Esprit » (1 Pier. 3 : 18), a déchiré ce voile. Il a rendu possible l'accès à la communion de Dieu pour tous ceux qui, unis avec lui, le suivent dans cette voie de la mort du vieil homme et de la vie nouvelle. (10 : 10.) Un fait symbolique indiqua cette profonde vérité au moment même de la mort du Sauveur. (Math. 27 : 51; Marc 15 : 38.)

1. C'est-à-dire, d'après 3 : 6, le temple spirituel, l'Eglise du Dieu vivant. (Eph. 2 : 22; 1 Pier. 2 : 5.)

2. L'auteur décrit les dispositions que doivent avoir ceux qui s'*approchent* de Dieu : *un cœur* (siège des affections morales) *sincère*, (gr.) *véritable*, tel qu'il doit être (comp., pour le sens de ce mot, 8 : 2; 9 : 24); *une pleine certitude de foi*, la conviction personnelle que l'œuvre de Christ est efficace et suffisante pour nous ouvrir l'accès auprès de Dieu; *ayant* les cœurs *purifiés*, (gr.) *arrosés*, *aspergés*, comme le peuple l'était, avec le sang des sacrifices (9 : 19; Lév. 8 : 30); en d'autres termes et sans figure, des cœurs qui se sont appropriés l'œuvre rédemptrice de Christ et sont délivrés par elle *d'une mauvaise conscience* (10 : 2), c'est-à-dire du sentiment du péché et de la culpabilité. Enfin, les mots : *le corps lavé d'une eau pure* font allusion à la fois aux ablutions de l'ancienne Alliance (Lév. 8 : 6; 16 : 4) et au baptême de la nouvelle, symboles de pardon, de régénération et de sanctification. (6 : 2; Ez. 36 : 25; Eph. 5 : 26.) Le pardon et la réconciliation par le sang de Christ, puis la régénération et la sanctification par le Saint-Esprit sont deux choses inséparables, mais distinctes.

3. On a proposé de ponctuer : *Et le corps lavé d'une eau pure, retenons la profession*. L'auteur ferait allusion au baptême et inviterait ses lecteurs à demeurer fidèles à la foi qu'ils ont alors professée. Le mot de *confession* ou *profession* se retrouve au chap. 4 : 14, dans un sens un peu différent. Ici la *profession de l'espérance* signifie la ferme attente de la résurrection, de la vie éternelle, qui se fonde à la fois sur ce qui précède (v. 21-23) et sur ce qui suit, savoir la fidélité du Dieu qui a fait les *promesses*.

4. Comp. 4 : 1-11; 8 : 6; 9 : 15; 1 Cor. 1 : 9; 10 : 13; 1 Thes. 5 : 24; 2 Thes. 3 : 3.

5. Gr. *Pour une excitation à amour et à bonnes œuvres*. Dans la communion fraternelle des chrétiens, si elle est véritable, chacun doit avoir à cœur le salut des autres comme son propre salut. Son but n'est pas de jouir de relations agréables, qui ne seraient qu'une autre mondanité, mais de voir progresser ses frères dans la *charité* et les *bonnes œuvres* qui en découlent comme de leur source. (3 : 12, suiv.; 12 : 12 et suiv.)

6. Gr. *Le rassemblement de nous-mêmes*. Ces chrétiens convertis du judaïsme, tout en assistant encore aux solennités du culte juif, avaient entre eux des réunions particulières, qui leur étaient bien nécessaires pour s'affermir dans la foi, s'édifier, « se considérer les uns les autres » (v. 24), s'exhorter. (v. 25; comp. 3 : 13.) C'était, aux yeux de l'auteur, un mauvais signe quand des chrétiens *aban-*

coutume de faire, mais nous exhortant, et cela d'autant plus que
vous voyez approcher le jour[1].
Car, si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connais- 26
sance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, —
mais l'attente terrible d'un jugement et l'ardeur d'un feu qui doit 27
dévorer les adversaires[2]. — Si quelqu'un a violé la loi de Moïse, il 28
est mis à mort sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de
trois témoins: — combien pire pensez-vous que sera le châtiment 29
dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu,
et tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il avait été
sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce[3] ? — Car nous 30

donnaient leur *assemblée* pour se contenter du culte du temple ou de la synagogue, et il n'est pas étonnant qu'il fasse suivre cette exhortation de la redoutable déclaration qui se lit v. 26 et suiv.

1. *Le jour* du retour de Christ. Quel motif donne à cette exhortation la pensée de ce *jour* par excellence, ainsi nommé sans autre désignation ! (Comp. 1 Cor. 3 : 13 ; 1 Thes. 5 : 4.) La vie du chrétien ici-bas doit être une attente continuelle de ce grand jour des décisions. Il est probable qu'au moment où notre auteur écrivait, les signes avant-coureurs de la guerre qui devait aboutir à la destruction de Jérusalem se montraient déjà de toutes parts. Or celle-ci était présentée, dans les derniers discours de Jésus, comme l'image et le prélude du jugement définitif. (Math. 24.) Quant à cette attente du retour de Christ, qui occupa d'une manière si salutaire l'esprit des apôtres et des premiers chrétiens, voir 1 Thess. 4 : 15, 2e note.

2. *Pécher volontairement* (expression choisie par antithèse à Lév. 4 : 2) ne signifie point ici commettre un acte isolé contraire à la loi de Dieu. Ainsi que le contexte le prouve évidemment, l'auteur entend par ce mot une révolte persistante, une rechute totale et définitive, un abandon de la vérité évangélique, d'abord reconnue et admise. Et c'est contre ce péché-là qu'il prononce ces paroles sévères : *il ne reste plus de sacrifice pour les péchés*. Le pécheur, n'ayant plus aucun moyen de réconciliation avec Dieu, se trouve seul en présence de la colère divine. Il en est réduit à (gr.) *une attente d'une sorte terrible*, effrayante, *d'un jugement ;* il est réservé à l'*ardeur du feu qui doit dévorer les adversaires* (gr. les opposants). Comp. Es. 26 : 11. C'est qu'il est beaucoup plus coupable que si jamais il n'avait *reçu la connaissance de la vérité*. (1 Tim 2 : 4 ; 2 Tim. 2 : 25 ; Jean 15 : 22.) Le v. 29 en indique la raison. — Quant à savoir jusqu'à quel point le croyant peut ainsi déchoir de la grâce, voir ce qui a été dit ch. 6 : 6. Quoi qu'il en soit, l'auteur ne traite point la question théoriquement, il ne se livre à aucune spéculation théologique ; mais prenant les faits tels qu'ils se présentent à lui, voyant des chrétiens ébranlés dans leur foi, en danger d'abandonner l'Evangile, il en appelle à leur conscience et leur présente leur responsabilité; et c'est ce qu'il y a toujours lieu de faire en un cas pareil.

3. Ce raisonnement est concluant. Le langage de l'auteur trahit une sainte indignation, une secrète terreur : *Quelqu'un ayant violé* (gr. *annulé*, supprimé par ses actes) *la loi* divine donnée par *Moïse est mis à mort sans miséricorde ;* son crime équivaut au rejet de toute la loi, à une apostasie ; aussi sera-t-il condamné et exécuté *sur la déposition de deux ou de trois témoins* (allusion à Deut. 17 : 2-7) : combien n'est-il pas plus coupable, celui qui rejette infiniment plus que la loi ! *Fouler aux pieds le Fils de Dieu*, c'est un acte public de mépris et de haine. (Math. 5 : 13 ; 7 : 6.) *Tenir pour profane le sang de l'Alliance* (Marc 14 : 24), c'est méconnaître la sainteté divine du sacrifice de Christ, après avoir vu clairement que l'on pouvait être *sanctifié* par ce moyen, et même avoir éprouvé, jusqu'à un certain point, la puissance de sanctification qui réside en lui ; c'est assimiler la mort de Christ à celle de tout homme pécheur, et même à celle d'un blasphémateur justement condamné pour s'être dit *le Fils de Dieu*, puisque ce fut là le motif de sa condamnation, et que c'est sa divinité qui donne à son

connaissons Celui qui a dit : « A moi est la vengeance ; moi je rétri-
31 buerai[1] ! » Et encore : « Le Seigneur jugera son peuple[2]. » — Il
est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant[3].
32 Mais souvenez-vous de ces premiers jours, où, après avoir été
éclairés, vous avez supporté une longue épreuve de souffrances, —
33 d'une part, exposés en spectacle par des opprobres et des tribulations,
d'autre part, vous associant à ceux qui menaient une semblable vie[4].
34 — Car vous avez aussi compati avec les prisonniers, et vous avez
vous-mêmes accepté avec joie l'enlèvement de vos biens, sachant que
35 vous avez un bien meilleur et permanent[5]. — Ne rejetez donc point
36 votre assurance, qui a une grande récompense. — Car vous avez
besoin de persévérance, afin qu'après avoir fait la volonté de Dieu,
37 vous remportiez ce qui vous est promis[6]. — Car encore « un peu,
un peu de temps, Celui qui doit venir viendra, et il ne tardera

sacrifice son efficace sanctifiante. *Outrager l'Esprit de la grâce*, c'est s'endurcir contre l'action de cet Esprit de Dieu (6 : 4), qui nous approprie le sacrifice du Sauveur, et qui est le moyen puissant de la *grâce* (4 : 16) divine. C'est ce que Paul appelle « attrister, éteindre l'Esprit. » (Eph. 4 : 30 ; 1 Thess. 5 : 19). Et cette résistance peut aller, selon le degré de lumière et d'expérience personnelle, jusqu'au péché que Jésus-Christ nomme « le péché contre le Saint-Esprit. » (Math. 12 : 32. Comp. 1 Jean 5 : 16, 17.) La culpabilité d'une telle conduite dépasse celle du rejet de la loi de Moïse, dans la mesure où le Fils de Dieu est plus grand que Moïse, et l'Esprit de la grâce plus efficace que la Loi pour garder du mal et sanctifier.

1. Deut. 32 : 35 ; comp. Rom. 12 : 19. Cette citation est conforme à l'hébreu. Les mots : *dit le Seigneur*, qui se lisent dans *A*, *majusc.*, vers., sont probablement introduits d'après Rom. 12 : 19, où se trouvent les mêmes paroles. Exceptionnellement, l'auteur ne cite pas d'après les Septante, qui traduisent : « *Au jour de la vengeance*, je rétribuerai. » La citation est conforme à celle que Paul fait de ce passage dans Rom. 12 : 19. Plusieurs critiques en concluent que notre auteur connaissait l'épître aux Romains : mais il se peut aussi qu'il fût d'usage de citer sous cette forme la parole du Deutéronome.

2. Deut. 32 : 36 ; Ps. 135 : 14.

3. Lorsqu'après avoir repoussé sa grâce, le pécheur n'a plus à attendre que sa colère, qui est « un feu consumant. » L'expression *tomber entre les mains du Seigneur* se retrouve dans 2 Sam. 24 : 14 ; 1 Chron. 21 : 13. — Sur l'épithète : *Dieu vivant*, comp. 3 : 12.

4. Gr. *Etant devenus compagnons* (ou *participants*) *de ceux qui se conduisent ainsi*. Cette dernière expression s'explique par le fait que les opprobres et les tribulations que les chrétiens enduraient étaient toujours un fruit de leur *conduite*, de l'attitude qu'ils prenaient. Comp. sur l'expression figurée, *être exposé en spectacle*, 1 Cor. 4 : 9, 2e note.

5. Math. 6 : 20 ; 19 : 21. — Il y a dans ce verset diverses variantes. 1° Le texte reçu, avec *Sin.*, *majusc.*, porte : « Vous avez compati *à mes liens ;* » il faut lire : *aux prisonniers* (*A*, *D*) à ceux qui souffraient la captivité pour leur foi, et que les Hébreux avaient secourus et consolés. 2° Le texte reçu porte : « sachant que vous avez *en* vous-mêmes un bien meilleur et permanent *dans les cieux*. » Les deux expressions soulignées sont inauthentiques ; mais la belle pensée de l'auteur reste la même, et cette pensée est de Jésus-Christ (Math. 6 : 19-21), ainsi que celle du bonheur qu'il y a à *souffrir des opprobres et des afflictions* pour la justice. (Math. 5 : 10-12.)

6. Gr. *la promesse*. Les faits sur lesquels l'auteur fonde (*donc*) son exhortation, et qu'il rappelle à la mémoire de ses lecteurs (v. 32-34), ne nous sont pas connus ; mais on voit dès l'abord combien ce genre d'encouragement à la *persévérance* repose sur une profonde con-

point[1]; — mais mon juste vivra par la foi; et s'il se retire, mon âme 38
ne prend pas plaisir en lui[2]. » — Quant à nous, nous ne sommes 39
pas de ceux qui se retirent pour se perdre; mais de ceux qui croient
pour sauver leur âme[3].

naissance du cœur humain. Toute cause pour laquelle nous avons souffert nous est chère par cela même, et l'expérience passée de la grâce de Dieu est très propre à raffermir une foi chancelante, puisqu'elle est la démonstration vivante et personnelle que cette foi n'était point une illusion. L'auteur trouvait donc dans les souvenirs de ses lecteurs un motif d'une grande force pour les encourager à ne point *rejeter loin* d'eux, comme étant de peu de valeur, l'*assurance* qu'ils puisaient dans leur foi en Jésus, médiateur de la nouvelle Alliance (v. 19), mais à faire preuve de cette *persévérance* qui devait leur permettre de *remporter* la *grande récompense promise*. (3 : 6 ; 6 : 12 ; 1 Pierre 5 : 4 ; Luc 21 : 19 ; Math. 5 : 12.)

1. Le commencement de la citation est emprunté à Esaïe 26 : 20, où se lit, dans les Septante, la même expression que nous traduisons *un peu, un peu de temps ;* le reste est tiré d'Hab. 2 : 3, d'après les Septante, qui donnent à ce passage un sens différent de l'hébreu ; dans leur version, c'est Dieu qui est *attendu et qui doit* venir. Notre auteur applique le passage directement au Messie, en ajoutant au texte des Septante l'article : « *Celui* qui doit venir. » Cette pensée : « le temps est court, » est éminemment propre à encourager les chrétiens au sein des combats et de la souffrance. (Comp. v. 25, 2e note et 1 Pierre 1 : 6.)

2. Hab. 2 : 4 ; comp. Rom. 1 : 17, 4e note. — Cette citation aussi est différente de l'hébreu, mais conforme aux Septante. Notre auteur en intervertit les deux parties, cet ordre étant plus convenable à sa pensée : *vivre par la foi*, ou *se retirer* et périr ! — Le texte présente des variantes. 1° « Le juste vivra de *ma* foi, » (*D*, vers. syr.) ce qui voudrait dire : par ma fidélité. 2° Le texte reçu (*majusc.*) porte : « Le juste vivra par la foi. » 3° La leçon de *Sin.*, *A*, adoptée par la plupart des critiques : « *Mon* juste vivra par la foi, » c'est-à-dire le juste qui m'appartient, qui s'est donné à moi.

3. Gr. *Nous ne sommes pas de la retraite en perdition, mais de la foi en acquisition d'âme*. Il n'y a de salut de l'âme que par la *foi*, et une foi qui persévère jusqu'à la fin. (Math. 24 : 13.) Mais aussi c'est cette foi qui nous apprend que tout perdre pour sauver son âme est un vrai gain. (Math. 10 : 39.) — Malgré la sévérité avec laquelle l'auteur a parlé dans ce qui précède, il exprime par ces derniers mots l'espoir que ses lecteurs, auxquels il s'associe fraternellement (*nous*), seront du nombre de ceux qui font l'*acquisition de l'âme* (1 Thess. 5 : 9 ; comp. Luc 17 : 33), c'est-à-dire de la vie éternelle, en persévérant jusqu'à la fin. (Luc 21 : 19.)

TROISIÈME PARTIE

LA FOI

(Ch. 11 à 13.)

---

1. *La foi, et ses témoins sous l'ancienne Alliance.* (c. 11.)

A. 1-7. La foi, sa nature et ses effets. Exemples des temps primitifs. 1° *Un caractère de la foi.* Elle est une assurance de ce que nous espérons, une démonstration de faits que nous ne voyons pas. (1.) — 2° *Valeur de la foi.* Elle a procuré aux anciens le sentiment d'être agréables à Dieu. (2.) — 3° *Un premier fruit de la foi.* Par elle, nous savons que le monde a été tiré du néant par une parole de Dieu. (3.) — 4° *Abel, approuvé de Dieu.* Sa foi lui permit d'offrir un sacrifice que Dieu accueillit; grâce à elle, il fut déclaré juste; par elle, il parle encore. (4.) — 5° *Enoch, exempté de la mort.* Sa foi lui valut d'être transporté au ciel, car elle le rendit agréable à Dieu. Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent. (5, 6.) — 6° *Noé divinement averti.* Noé, instruit de l'avenir, bâtit l'arche, sauva sa famille et condamna le monde. Il hérita de la justice qui est selon la foi. (7.)

XI Or la foi[1] est une assurance de choses qu'on espère, une démons-

1. La *foi* a été la vie même de tous les hommes qui, dès ici-bas, furent en communication avec l'invisible. L'auteur vient de citer la parole du prophète : « le juste vivra par la foi. » (10 : 38) ; il a ajouté (10 : 39) : « Pour nous, nous ne sommes point de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme. » Pénétré de la puissance de la foi, il éprouve le besoin de montrer cette puissance à ses lecteurs par des exemples empruntés à l'histoire de leur peuple. Rien n'est plus persuasif que les faits. Il pourra paraître, au premier abord, que la foi des croyants de l'ancienne Alliance, dont l'auteur parle dans notre chapitre, n'est pas, comme celle des chrétiens dans le chapitre précédent (v. 22, 35-39), la foi qui justifie et sauve le pécheur, en lui appropriant les mérites du Sauveur. Dans notre chapitre il s'agit plutôt d'une vue de l'âme qui, s'élevant au-dessus du présent, contemple l'invisible, s'en empare et y puise la force de tout sacrifier au sein des dangers et des souffrances. Sans doute, cette observation est fondée ; mais il ne faut pas perdre de vue que dans sa nature intime, dans son action sur le cœur de l'homme, la foi est la même chez les croyants des deux alliances : elle s'empare avec puissance de tout leur être, détermine leur volonté, pénètre leurs affections, décide de leur vie, les pousse à faire le sacrifice d'eux-mêmes. Il ne reste donc de différence que dans l'objet de leur foi. Mais, même à cet égard, il ne faut pas oublier que les révélations de Dieu à l'humanité forment, dès l'origine, un tout indissoluble. Ainsi, dans chaque promesse, même temporelle, de Dieu à son peuple se trouvait en germe la grande promesse du salut ; chaque délivrance que ce peuple attendait par la foi était une prophétie de sa rédemption éternelle. C'est ce que l'auteur va montrer par l'exemple d'Abraham, de Moïse, etc. ; c'est ainsi qu'il nous enseigne le vrai point de vue pour l'interprétation de l'Ancien Testament. Quelque diversité qu'il y ait dans les hommes de Dieu sous le rapport de la connaissance, selon le degré où les révélations divines étaient parvenues pour chacun d'eux, la *foi*, par laquelle ils se confiaient tout entiers en Dieu, était la même, en un sens, dans son objet. Cet

tration de faits qu'on ne voit pas [1]. — Car c'est parce qu'ils la possé- 2

objet, c'était toujours Dieu et sa grâce, plus ou moins complètement manifestés. La foi n'est pas seulement ni avant tout une connaissance acquise ou reçue par révélation, mais une détermination de la volonté ; on peut donc, en certaines circonstances, posséder, avec une connaissance encore faible et obscure, le sentiment le plus profond, la confiance la plus inébranlable, et l'inverse. Cependant, lorsque l'état moral de l'homme est sain, il y a toujours, entre la connaissance et la foi, action et réaction : chaque lumière nouvelle affermit la confiance, et chaque acte de foi rend plus lumineuse la connaissance de la vérité. Les exemples que l'auteur va rappeler le prouveront. Aussi la foi, même dans le sens que Paul donne à ce mot, la foi justifiante, étend-elle son action à toutes les circonstances de la vie du chrétien. Quand cet apôtre déclare à l'homme soumis aux plus terribles épreuves que « toutes choses travaillent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, » il faut, pour être bien convaincu de cet étrange paradoxe, et pour « se glorifier dans les afflictions, » une foi qui, dans cette application, n'est pas précisément la foi justifiante ; et pourtant ces deux genres de foi n'existent pas l'un sans l'autre.

1. Les objets de la foi chrétienne, les biens éternels, ne sont point encore présents, ils sont *ce qu'on espère ;* ils sont invisibles pour les sens, ou *ce qu'on ne voit point*. Or, ce qui fait la force du croyant et le rend capable de persévérer (voir 10 : 39, avec lequel notre verset est intimement lié), c'est qu'il est de la nature de la foi de rendre présent l'avenir et visible l'invisible. Pour exprimer cette pensée, l'auteur se sert de deux termes qui sont souvent mal compris, surtout lorsqu'on cherche en eux une définition de la foi, au lieu d'y voir simplement l'indication de l'un de ses caractères, que l'auteur relève pour l'encouragement de ceux qui sont en danger de succomber dans le combat. Le premier de ces mots (gr. *hypostase*) signifie l'acte de placer dessous, puis une base ferme, un fondement ; rien n'empêcherait de traduire : « la foi est le fondement (en nous) des choses qu'on espère. » Ce mot signifie encore la substance, l'essence, la réalité d'une chose, qui subsiste parce qu'elle est bien fondée. Les anciens interprètes (les Pères, Bengel) se sont arrêtés à ce sens, qui se trouve dans un autre passage de notre épître où l'auteur emploie le même mot. (1 : 3.) Il avait été adopté dans les précédentes éditions de ce Commentaire. On peut invoquer en sa faveur les considérations suivantes : la foi met le croyant en contact vivant et intime avec son objet, elle lui en donne l'expérience, la possession anticipée, elle fait que déjà il en jouit, elle lui en assure la plénitude ; sa foi est donc bien dès à présent la substance, la réalité de ce qu'il espère. Chrysostome a pu dire : « La foi est une vue de ce qui est caché, et elle nous donne sur l'invisible la même certitude que nous avons pour les choses qui sont sous nos yeux. Ce dont la réalité ne paraît point encore, la foi nous en donne la substance ou plutôt la foi en est elle-même la substance. Ainsi la résurrection n'est pas encore présente, mais la foi fait que déjà elle existe dans notre âme. » C'est dans le même sens qu'il est dit du croyant qu'il « goûte les puissances du siècle à venir » (6 : 5), que celui qui croit « *a* la vie éternelle, » qu'il « est passé de la mort à la vie. » (Jean 5 : 24 ; 3 : 18, 19 ; 8 : 51 ; 1 Jean 3 : 14.) — Bien que les réflexions qui précèdent soient justes en elles-mêmes et qu'elles donnent à la définition de la foi une signification profonde, il est cependant plus probable que l'auteur a pris le terme qu'il emploie dans un sens subjectif, avec l'intention de caractériser les sentiments du croyant et non la nature de l'objet que saisit la foi. Aussi, depuis Luther, le traduit-on le plus souvent par *assurance*, persuasion (Rilliet), ferme attente (Segond). Ce sens, que le mot a aussi chez des auteurs profanes, est le seul admissible dans 3 : 14 ; et il se trouve confirmé, dans notre passage, par le second terme employé ; celui-ci, ajouté au premier sans particule de liaison, est destiné à en préciser la signification, en indiquant de quelle nature est cette assurance, et comment elle est née et entretenue. Il doit se traduire par *démonstration ;* la plupart de nos versions le rendent par « conviction, » mais le terme grec n'a pas ce sens ; il désigne proprement ce qui produit la conviction, une preuve, une *démonstration*. Le verbe de même racine signifie dans le Nouveau Testament : créer une évidence morale. Il sert à exprimer l'action exercée par Jean-Baptiste sur Hérode (Luc 3 : 19), ou l'effet produit par une assemblée chrétienne sur l'incrédule qui y entre. (1 Cor. 14 : 24, note.) Il se lit dans les paroles de Jésus : « Qui de vous

3 daient que les anciens ont obtenu un témoignage[1]. — Par la foi,
nous reconnaissons que l'univers a été fait par la parole de Dieu,
afin que ce qui se voit n'eût pas été fait de choses qui paraissent[2].
4 — Par la foi, Abel offrit à Dieu un meilleur sacrifice que Caïn; par
elle il obtint le témoignage d'être juste, Dieu rendant témoignage à
5 ses offrandes; et, par elle, quoique mort, il parle encore[3]. — Par la

me convaincra de péché? » (Jean 8 : 46), e Saint-Esprit « convaincra le monde de péché, de justice et de jugement. » (Jean 16 : 8.) On peut conclure de cet emploi du verbe, que le substantif *démonstration,* dans la pensée de l'auteur, désigne la foi comme le moyen de nous procurer une conviction morale, et non une certitude qui repose sur le témoignage des sens, ou sur l'évidence logique ou mathématique. — Quant aux expressions qui désignent les objets de la foi : *des choses* (gr.) *qui sont espérées, des faits* (gr.) *qui ne sont pas vus,* on peut dire que la seconde précise aussi la nature des *choses qu'on espère;* ce ne sont pas des choses visibles, des biens terrestres, mais les réalités célestes et éternelles. Ou bien, — et cette explication nous paraît préférable, — les deux termes désignent des objets différents : le premier : *des choses qui sont espérées,* se rapporte exclusivement aux biens à venir vers lesquels s'élance notre espérance; le second : *des faits qui ne sont pas vus,* peut désigner des *faits* déjà actuels, mais invisibles, qu'embrasse notre conviction morale.

1. Gr. *En elle, les anciens ont reçu témoignage,* le *témoignage* d'être agréables à Dieu. (v. 5; comp. Act. 10 : 22.) *En elle,* c'est-à-dire en raison de cette foi, *parce qu'ils la possédaient.* Les *anciens* sont les fidèles de l'ancienne Alliance. Ce *témoignage* leur fut rendu, soit dans leur propre conscience, soit par des paroles divines qui approuvaient leur foi.

2. Même dans sa manifestation première et la plus générale, la foi, en tant qu'elle nous persuade que le monde a été créé par la parole de Dieu, est une vue de l'invisible. En observant le monde sensible, l'homme ne discerne qu'une chaîne non interrompue de causes et d'effets, et rien ne lui prouve que cette chaîne ait jamais eu un commencement. *Par la foi,* se fondant sur une révélation positive de Dieu, *il considère, comprend, reconnaît* que toutes les choses visibles ont eu, en leur temps, une cause invisible, *que l'univers* (gr. *les siècles,* les périodes que l'univers doit parcourir et tout ce qui les remplit) *a été fait, formé, construit par une* ou par *la parole* créatrice *de Dieu.* L'auteur fait allusion à Gen. 1 : 1-4. (Ps. 33 : 6. Comp. Jean 1 : 1-3.) Et il ne faut pas à la foi un petit effort pour admettre ce miracle des miracles, cet acte de la toute-puissance, par lequel l'univers fut tiré du néant, *construit par la parole de Dieu, afin que,* comme l'auteur ajoute, marquant l'intention divine, *ce qui se voit n'eût point été fait de choses qui parussent,* c'est-à-dire eût une cause invisible, immatérielle, le Dieu éternel lui-même, et fût appelé à l'existence par sa seule *parole* créatrice.

3. Ces paroles sont un précieux commentaire de l'histoire de Caïn et d'Abel. (Gen. 4 : 3 et suiv.) La Genèse ne dit pas pourquoi l'Eternel n'eut point égard au sacrifice de Caïn, tandis que celui d'Abel lui fut agréable. Notre auteur en donne la raison : elle est tout entière dans la *foi* d'Abel, dans l'humble confiance de son cœur en la grâce de Dieu. Le *sacrifice* était le symbole d'une entière consécration à Dieu de la part de celui qui l'offrait; si avec le symbole il y avait la réalité, si le croyant donnait son cœur avec la victime, le sacrifice était agréable au Seigneur. (Rom. 12 : 1; Jean 4 : 24.) Si, au contraire, celui qui l'offrait ne s'élevait pas au-dessus de l'acte matériel, s'il pensait par là rendre service à l'Eternel, accomplir une œuvre méritoire, et attendait sa récompense comme s'il y avait droit, Dieu devait se détourner d'un tel sacrifice. (Mat. 6 : 5, 16.) Voilà pourquoi Abel offrit *un meilleur* (gr. *supérieur,* par la qualité, non par la quantité) *sacrifice que Caïn.* (Comp. 1 Jean 3 : 12.) *Par elle,* par la foi qui inspirait son offrande, Abel *reçut le témoignage d'être juste,* d'être approuvé de Dieu, de marcher dans ses voies. (Comp. 10 : 38; Math. 23 : 35.) D'autres rapportent le pronom relatif au mot *sacrifice* qui précède immédiatement, et traduisent : *sacrifice par lequel* il obtint le témoignage d'être juste. La déclaration du v. 2 (comp. v. 7, note, et v. 39) rend cette relation

foi, Enoch fut transporté pour ne point voir la mort; et « on ne le
trouvait pas, parce que Dieu l'avait transporté ; » car, avant le trans-
port, il lui est rendu témoignage d'avoir plu à Dieu. — Or sans la 6
foi il est impossible de lui plaire ; car il faut que celui qui s'approche
de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il devient le rémunérateur de
ceux qui le cherchent [1]. — Par la foi, Noé, divinement averti, saisi de 7
crainte au sujet des choses qu'on ne voyait pas encore, construisit
une arche pour le salut de sa maison ; par elle il condamna le monde,
et devint héritier de la justice qui est selon la foi [2].

peu probable. Comment Dieu lui rendit-il ce témoignage? Les uns supposent que son sacrifice fut consumé par le feu du ciel, comme cela arriva dans d'autres cas (Gen. 15 : 17 ; 1 Rois 18 : 38, etc.) ; d'autres admettent simplement qu'Abel reçut ce témoignage dans sa conscience et dans son cœur, où il sentit l'approbation et la paix de Dieu. Ce dernier témoignage fut en tout cas le fruit le plus précieux de sa foi. — *Et par elle*, par sa foi, *quoique mort, il parle encore*. Comment? C'est, disent la plupart des interprètes, par la voix de son sang qui crie à Dieu et lui demande justice. (Gen. 4 : 10 ; Hébr. 12 : 24.) Il fut le premier de cette longue série de martyrs, dont le sang innocent devait retomber sur la génération contemporaine de la ruine de Jérusalem (Math. 23 : 35, 36), le premier de ces élus qui ont crié à Dieu et auxquels Dieu fera justice au grand jour des rétributions. (Luc 18 : 7, 8.) Cependant, pour fondée qu'elle puisse être, cette explication ne tient pas un compte suffisant des mots : *par elle*, par la foi, il parle encore. Le sang d'Abel, qui crie vengeance, n'est pas le langage de *la foi*. Aussi faut-il admettre que c'est plutôt par son exemple qu'il parle dès l'origine et dans tous les siècles, puisque Dieu a voulu que cet exemple fût consigné dans les premières pages des saintes Ecritures et montrât à toutes les générations quel est le culte que Dieu agrée.

1. Après avoir cité l'exemple d'*Enoch*, dont toute l'histoire se résume dans ce mot profond : « il marcha avec Dieu » (Gen. 5 : 22), l'auteur ajoute (v. 6), pour prouver que cette communion intime avec Dieu fut chez ce patriarche le fruit de la *foi*, la déclaration que, *sans la foi*, *il est impossible de plaire* au Seigneur. En effet, la communion avec Dieu suppose deux choses qui sont l'essence même de la foi : *croire que Dieu existe*, non seulement admettre son existence, mais avoir trouvé par la foi le Dieu vivant et vrai que la raison obscurcie ne connaît pas ; puis, croire qu'il *devient le rémunérateur*, et est lui-même la plus grande *récompense* (10 : 35) de ceux qui le cherchent, et auxquels il aime à se manifester. La foi, la confiance du cœur est de tous nos sentiments celui qui honore le plus notre Père céleste ; voilà pourquoi il lui est si *agréable*. En même temps, c'est le seul qui nous mette véritablement en communion avec lui, et cette communion est le bien suprême de l'homme, l'unique récompense qu'il puisse désirer. — Quant au fait qu'*Enoch fut transporté* au ciel, *pour ne point voir la mort*, l'auteur entend littéralement le récit de la Genèse. Aussi cite-t-il les paroles mêmes de ce récit : (gr.) *il n'était pas trouvé, parce que Dieu l'avait transporté*. (Gen. 5 : 24.) Toutes nos versions portent : *enlevé*, *enlèvement*. Ce terme ne fait penser qu'à un seul lieu, celui d'où la personne enlevée disparaît. Le mot grec signifie déplacer, *transporter* ; il dirige l'attention, non seulement vers le lieu du départ, mais vers celui de l'arrivée ; et c'est ce qui importait à l'auteur. On a proposé de traduire la fin du v. 5 : *car avant* le passage où est raconté *le transport, il lui est rendu témoignage*. (Voir une construction analogue, Marc 12 : 26.)

2. « Ceci a été un exemple admirable de vertu : à savoir que tout le monde étant plongé en délices, et se faisant à croire qu'il ne serait point puni, comme s'il n'y eût point de jugement de Dieu, Noé seul se proposa devant les yeux la vengeance divine, combien qu'elle dût être encore différée longtemps ; davantage qu'il a merveilleusemnt travaillé l'espace de six vingts (cent vingt) ans à bâtir l'arche ; et puis qu'il est demeuré ferme et constant au milieu de tant de moqueries des méchants, et qu'en la destruction de tout le monde, il n'a point douté

B. 8-22. La foi et les promesses de Dieu. Exemples des patriarches. — 1o *Abraham.* Par la foi, il obéit à la vocation divine, en partant pour un lieu qu'il devait posséder, mais qu'il ignorait ; il habita, ainsi que ses héritiers, en étranger, la terre promise, car il attendait la cité bâtie par Dieu. (8-10.) — 2o *Sara.* Par la foi en la promesse de Dieu, elle put avoir une postérité innombrable comme les étoiles et comme le sable au bord de la mer. (11-12.) — 3o *La mort des patriarches.* Ils sont tous morts dans la foi, saluant de loin les choses promises, étrangers sur la terre, cherchant une patrie meilleure, la patrie céleste. Aussi Dieu n'a-t-il pas honte de s'appeler leur Dieu, car il leur a préparé une cité. (13-16.) — 4o *Le sacrifice d'Isaac.* Par la foi, Abraham offrit son fils unique, qui devait lui assurer une postérité. Il pensait que Dieu le ressusciterait des morts. (17-19.) — 5o *Isaac, Jacob, Joseph.* Par la foi, ils prononcent en mourant des paroles prophétiques. (20-22.)

8 Par la foi, Abraham étant appelé, obéit en partant pour un lieu
qu'il devait recevoir en héritage ; et il partit, ne sachant où il allait[1].
9 — Par la foi, il vint séjourner dans la terre de la promesse comme
dans une terre étrangère, habitant sous des tentes, avec Isaac et
10 Jacob, les cohéritiers de la même promesse. — Car il attendait la
cité qui a les fondements, de laquelle Dieu est l'architecte et le cons-
11 tructeur[2]. — Par la foi, Sara, elle aussi, reçut la puissance de fonder
une postérité, et cela malgré son âge avancé, parce qu'elle estima

qu'il ne dût être sauvé, mais qui plus est, il s'est assuré de sa vie au sépulcre, c'est-à-dire en l'arche. » *Calvin.* — Des interprètes récents font dépendre le complément : *au sujet des choses qu'on ne voyait pas encore,* non du participe : *divinement averti,* mais du participe : *saisi de crainte* religieuse (5 : 7) ; ils se fondent principalement sur l'emploi, dans le texte grec, de la négation subjective qui s'applique aux connaissances de Noé : *au sujet de choses pas encore vues* par lui. — *Il condamna* par *elle* (ce pronom peut se rapporter à la *foi* ou à l'*arche* ou au *salut;* la première relation est la plus naturelle) *le monde :* il montra, en effet, que, puisqu'en croyant et en bâtissant son arche, il put se sauver avec sa famille, le monde périt par son incrédulité. (Comp. Math. 12 : 41-42 ; Rom. 2 : 27.) Ou, suivant une autre interprétation, en travaillant avec foi à la construction de l'arche, Noé proclamait que le monde, la terre et ceux qui l'habitaient (2 Pier. 2 : 5), étaient mûrs pour la destruction. — C'est encore par la foi que Noé *devint héritier de la justice qui est selon la foi.* Il entre en possession (1 : 14 ; 6 : 12) de cette justice quand, en raison de sa foi, il est déclaré agréable à Dieu ; il fut le premier qui obtint ce témoignage (Gen. 6 : 8, 9.) Les interprètes modernes n'admettent pas, malgré la ressemblance des termes employés, que cette *justice selon la foi* soit la justice par la foi, comme l'entend Paul (Rom. 1 : 17 ; 3 : 22-24), le pardon des péchés en vertu de la rédemption opérée par Jésus-Christ. — L'exemple de Noé est cité par Jésus-Christ pour faire ressortir le contraste de sa foi avec l'incrédulité et la sécurité charnelle du monde. (Math. 24 : 37 et suiv.)

1. Gen. 12 : 1 et suiv. Ici encore, l'auteur a soin de faire remarquer que l'objet de la foi d'Abraham ne se voyait point, Dieu, dans la vocation du patriarche, n'ayant pas voulu même lui nommer le pays où il devait aller ; et que la *foi* produit l'*obéissance* ou plutôt est elle-même l'obéissance, la soumission du cœur et de la volonté à la Parole de Dieu. (Comp. Jean 3 : 36 ; note.) *Il obéit en partant* ou, comme on peut traduire l'infinitif grec qui sert de complément au verbe : *il obéit, il partit par obéissance.* — *A, D* ont l'article devant le participe *appelé;* il faudrait rendre cette leçon par : *le nommé* Abraham.

2. Pour bien comprendre les réflexions que l'auteur fait, dans les v. 7-16, sur la position d'Abraham et des patriarches dans le pays de Canaan, il faut se rap-

fidèle Celui qui avait fait la promesse[1]. — C'est pourquoi aussi il est 12
né d'un seul homme, et même d'un homme amorti, une multitude
« comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le bord
de la mer[2], lequel ne se peut compter. » — Selon la foi tous ceux- 13
là sont morts sans avoir obtenu les choses promises, les ayant seule-
ment vues et saluées de loin[3], et ayant professé qu'ils étaient étran-

peler les pensées qu'il a exprimées (4 : 1-11) sur cette *terre de la promesse* et du repos. La vie d'étrangers *habitant sous des tentes*, les patriarches ne l'adoptèrent pas, parce qu'elle leur plaisait, parce qu'elle était dans les mœurs de l'Orient, ou parce qu'ils n'auraient pu acquérir des possessions en Canaan (Abraham était très riche et la remarquable histoire rapportée dans le 23e chapitre de la Genèse montre assez ce qu'il aurait pu faire avec ses biens) ; ils s'y soumirent uniquement dans la confiance inébranlable que Dieu, selon sa parole, donnerait ce pays entier à leur postérité, et qu'ensuite, dans cette postérité, « toutes les familles de la terre recevraient une bénédiction. » Ils ne pouvaient alors concevoir toute la portée de cette promesse. Mais grâce à elle, la possession future de Canaan n'était pas pour eux l'objet d'une espérance purement terrestre ; elle élevait leur foi jusqu'à des objets spirituels et éternels : d'abord, parce qu'elle annonçait le salut du monde, et ensuite parce que, leur donnant à entendre qu'ils ne posséderaient pas eux-mêmes le pays de Canaan (voir Gen. 15 : 13 et suiv.), elle les plaçait en présence d'une contradiction que leur foi seule pouvait résoudre, et qu'elle résolut en effet en leur montrant dans Canaan l'image et le gage d'une patrie meilleure, permanente, céleste, qu'ils *attendaient*. Telle est l'interprétation de leur foi et de leur vie, que l'auteur donne de la manière la plus claire dans les v. 13-16. Ici, il montre qu'Abraham a résolu la contradiction impliquée en sa position d'*étranger* dans *la terre de la promesse, car il attendait la cité qui a des fondements* inébranlables (cette image fait contraste avec les *tentes* légères où lui et ses descendants vivaient) et qui a *Dieu* lui-même pour *architecte* et pour *constructeur*, créateur, ouvrier. (v. 16, 3e note.) Par cette *cité* l'auteur a en vue Jérusalem, qui, après avoir été la capitale du royaume théocratique établi dans la Canaan terrestre et avoir possédé le temple, signe visible de la présence de Dieu, est devenue, dans les cieux, le séjour de ceux qui sont réunis dans la communion de Dieu. (Comp. v. 16 ; 12 : 22 ; Apoc. 21.)

1. « C'est merveille que la foi de Sara soit louée, vu qu'elle est manifestement arguée d'infidélité, en ce qu'elle se rit de la parole de l'ange comme d'une fable. (Gen. 18 : 10-15.) Il faut confesser que sa foi a été mêlée de défiance; mais parce que, après avoir été admonestée, elle corrige sa défiance, elle ne laisse point pour cela d'être avouée de Dieu et sa foi louée. Et de ceci nous recueillons une doctrine fort utile : quoique notre foi chancelle ou cloche en quelque sorte, elle ne laisse pas pourtant d'être approuvée de Dieu, moyennant que nous ne lâchions pas la bride à notre défiance. » *Calvin*. — C'est ce contraste du doute et de la foi que l'auteur laisse apercevoir dans ces mots : *Sara elle aussi*. Nous rendons par : *et cela malgré son âge avancé*, les termes de l'original qui signifient littéralement *par delà* ou *contre le temps de l'âge*. — Le texte reçu (*Majusc., vers.*) ajoute : elle enfanta. *D* donne à *Sara* l'épithète de *stérile*. *Fonder une postérité* : d'autres traduisent *concevoir*.

2. Comp. Gen. 15 : 5 ; 22 : 17 ; 32 : 12 ; comp. Rom. 4 : 18-22.

3. *Selon la foi*, comme le comporte la foi et conformément à la position du croyant ici-bas, ils sont morts *sans avoir reçu les choses promises, les ayant seulement vues et saluées de loin*, ainsi que des pèlerins saluent à l'avance le but de leur voyage. Jésus-Christ a rendu à la foi d'Abraham un semblable témoignage. (Jean 8 : 56.) « Dieu exerce la foi des siens jusqu'à la mort, pour la couronner d'une immortalité plus glorieuse. Les plus grands des saints sentent bien qu'ils n'ont pas encore reçu les biens que Dieu leur a promis. Citoyens du ciel, mais étrangers et voyageurs sur la terre, ils voient de loin leur patrie par la foi, ils la saluent par l'espérance d'y arriver bientôt, ils y tendent et y courent par les désirs, les mouvements et les œuvres de leur charité. » *Quesnel*.

14 gers et voyageurs sur la terre[1]. — Car ceux qui parlent ainsi mon-
15 trent clairement qu'ils cherchent une patrie ; — et s'ils se souvenaient
de celle d'où ils étaient sortis, ils auraient le temps d'y retourner ;
16 — mais ils en désirent une meilleure, c'est-à-dire une céleste[2] ;
c'est pourquoi Dieu n'a point honte d'eux, ni d'être appelé leur
17 Dieu[3] ; car il leur a préparé une cité[4]. — Par la foi « Abraham, mis
à l'épreuve, offrit Isaac ; » et c'est son unique qu'il offrait, lui qui
18 avait reçu les promesses, — lui auquel il avait été dit : « En Isaac te
19 sera nommée une postérité[5] ; » — ayant estimé que Dieu est puis-
sant même pour ressusciter d'entre les morts ; c'est pourquoi il le
20 recouvra aussi en figure[6]. — Par la foi, Isaac bénit, même au sujet

1. Voir sur le sens de cette *profession* v. 10, note, et comp. Gen. 23 : 4 ; 47 : 9 ; 1 Chron. 29 : 15 ; 1 Pier. 2 : 11.

2. Comp. v. 10, note. Leur profession d'être étrangers sur la terre de la promesse *montre clairement qu'ils cherchent leur* vraie *patrie* (v. 14) ; car, s'il s'agissait pour eux d'une patrie terrestre, *s'ils se souvenaient* de celle d'où ils étaient sortis, s'ils voulaient parler du pays de leur origine, *ils auraient le temps* ou l'occasion d'y *retourner ; mais* (gr. *mais maintenant,* particule qui oppose le fait réel au fait supposé : *s'ils se souvenaient*), il est évident que leurs *désirs* et leur foi tendaient plus haut. (v. 15, 16.) « Tout est prophétique dans les patriarches, et surtout l'oubli de leur pays et des biens de la terre. » *Quesnel.* Le verbe : *ils se souvenaient* est à l'imparfait, parce que l'auteur sous-entend : en parlant ainsi. (v. 15.) Une variante de *Sin., D,* admise par Tischendorf, a ce verbe au présent : *ils se souviennent.* Cette leçon est rejetée par la plupart des éditeurs.

3. Gr. *N'a point honte d'eux d'être appelé leur Dieu ;* l'infinitif explique en quoi il n'a pas honte d'eux. Dieu daigna s'appeler *leur Dieu,* même longtemps après qu'ils eurent disparu de la scène de ce monde. (Gen. 26 : 24 ; 28 : 13 ; Ex. 3 : 6.) On sait quelle conclusion Jésus-Christ tirait de ces paroles concernant la résurrection et la félicité éternelle des patriarches. (Math. 22 : 32, note.) Cette pensée occupe aussi l'esprit de notre auteur.

4. La preuve (*car*) que Dieu n'a pas honte d'eux, c'est qu'*il leur a préparé une cité,* la *cité* qu'ils attendaient, « dont Dieu est l'architecte et le constructeur. » (v. 10. Comp. 12 : 22 ; 13 : 14 ; Gal. 4 : 26.) L'auteur ne dit pas qu'ils soient entrés immédiatement en possession de cette cité ; d'après les v. 39 et 40 (voir la note), ils n'y devaient parvenir que par le moyen de Christ et de son œuvre rédemptrice. Une fois qu'ils y furent entrés, Dieu fut « leur Dieu, » dans toute la plénitude du terme. (Voir la note précéd. Comp. Apoc. 21 : 2-4, 22, 23 ; 22 : 3-5.)

5. C'est-à-dire : « te sera accordée une postérité qui portera ton nom. » Citation textuelle de Gen. 21 : 12.

6. L'*épreuve* terrible d'Abraham (Gen. 22 : 1) ne fut point avant tout celle de sa tendresse de père, et ne mit pas seulement au grand jour son amour pour Dieu et son obéissance ; ce qui fut le plus vivement *mis à l'épreuve* en lui, c'est *sa foi.* Les promesses qui étaient le fondement de sa vie religieuse, l'objet de toute son espérance, il savait, avec une parfaite certitude, qu'elles ne s'accompliraient qu'en Isaac (v. 18) ; et il reçoit l'ordre de sacrifier ce fils ! Quelle contradiction en Dieu ! Que va devenir la *foi* d'Abraham ? Cette foi lui donne l'assurance que Dieu saura bien concilier toutes les contradictions, sauver l'honneur de sa fidélité et de sa vérité, dût-il pour cela *ressusciter* Isaac d'*entre les morts. C'est pourquoi,* en vertu de sa foi (d'autres prennent le mot grec dans son sens local : *d'où,* c'est-à-dire d'entre les morts), *aussi il le remporta* (comme on remporte le prix d'une victoire) *aussi figurément* ou *en figure* (gr. *en parabole*), c'est-à-dire comme un symbole de la puissance qu'a Dieu de ressusciter les morts. (Voir le même mot 9 : 9.) Pour Abraham, au moment où il saisit le couteau, le sacrifice était fait, son fils était mort. Qu'importe ! se disait-il ; plutôt que de manquer à ses promesses, Dieu rendra la vie à mon fils. Ainsi la délivrance que

de choses à venir, Jacob et Esaü[1]. — Par la foi, Jacob mourant 21
bénit chacun des fils de Joseph, et « adora, appuyé sur le haut de
son bâton[2]. » — Par la foi, Joseph mourant fit mention de l'exode 22
des fils d'Israël, et donna des ordres au sujet de ses osssements[3].

C. 23-40. LA FOI ET LA LUTTE CONTRE LE MONDE. MOÏSE ET LES TEMPS POSTÉRIEURS. — 1° *Moïse*. Par la foi, il fut caché à sa naissance. Par elle, il choisit de partager les souffrances de son peuple et l'opprobre de Christ; il quitta l'Egypte sans être effrayé, demeurant ferme comme voyant celui qui est invisible; il fit la Pâque et l'aspersion du sang. Par la foi, les Israélites passèrent à sec la mer Rouge. (23-29.) — 2° *L'entrée en Canaan*. La foi fait tomber les murailles de Jéricho et sauve Rahab. (30-31.) — 3° *Enumération de croyants et tableau des triomphes de la foi*. L'auteur, n'ayant pas le temps de citer en détail tous les exemples de foi que présente l'histoire d'Israël, nomme encore quelques héros de la foi, puis il montre comment par elle les fidèles furent rendus vainqueurs de toute la puissance du monde. (32-38.) — 4° *Conclusion*. Tous ces croyants, approuvés à cause de leur foi, n'ont pas obtenu ce qui leur était promis, Dieu ayant réservé l'accomplissement de la promesse pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection. (39-40.)

Dieu lui accorda, en l'arrêtant au moment où il allait frapper l'enfant, fut bien pour lui, et est pour tous ceux qui le suivent dans sa foi, une *parabole* de la résurrection, car les promesses divines s'étendent jusqu'à la vie éternelle. Quiconque donne à Dieu ses bien-aimés par la foi, les recevra de nouveau par la résurrection. Plusieurs interprètes ont pensé que l'auteur voyait dans ce fait une image de la résurrection du fils de Dieu, d'après une allusion à Abraham que Paul fait Rom 8 : 32. Il est peu probable que cette pensée soit dans notre passage. Mais d'autre part la traduction : *par une sorte de résurrection*, c'est-à-dire par une délivrance qui ressemblait à une résurrection (Calvin, Osterwald, Segond), ne tient pas assez compte du terme *en parabole*. Quelques-uns, au lieu de traduire le terme grec par *en parabole*, le rendent, selon le sens du verbe d'où il est dérivé, par : dans l'offrande, « dans le sacrifice » (Weizsäcker), « au moment même où il l'exposait. » (Oltramare.) Cette traduction est contraire au sens constant du mot. (Comp. 9 : 9.)

1. Isaac ne possédait rien encore en Canaan lorsque, dans la *bénédiction* qu'il prononça sur ses fils, il annonça à l'un et à l'autre l'accomplissement futur des promesses de Dieu. (Gen. 27 : 29, 39, 40.) Toujours le caractère distinctif de la foi, qui voit l'invisible et que l'auteur relève en disant : il les bénit *même* au sujet de *choses à venir*. Le mot *même* manque, il est vrai, dans *Sin.*, *majusc.*, versions.

2. Gen. 48 : 13-19. — La version grecque des Septante, que suit l'auteur, porte *sur le haut de son bâton*, au lieu de « sur le chevet de son lit, » comme il y a dans l'hébreu. (Gen. 47 : 31.) Ce changement tient uniquement à une prononciation différente du même mot hébreu (*matteh*, bâton, pour *mittah*, lit). Mais cela n'est d'aucune importance pour le sens du récit. Ce que l'auteur veut nous montrer, c'est la *foi* de Jacob qui demande à son fils Joseph de transporter ses restes mortels dans la terre promise (Gen. 47 : 29, 30), et *adore* Dieu pour cette grâce, comme si déjà son peuple voyait l'accomplissement de la promesse. — Il y a littéralement : *il adora* ou se prosterna *sur son bâton*. La Vulgate, la version de Port-Royal, Reuss et Stapfer rapportent le mot *son bâton* à Joseph, entendant par là le bâton du commandement que Dieu lui avait donné en Egypte, et pensent que Jacob s'inclina devant le sommet du bâton de Joseph pour reconnaître solennellement celui-ci comme chef de la famille. Cette interprétation ne paraît pas fondée. Elle est repoussée par la plupart des commentateurs.

3. Gen. 50 : 24 et suiv. Même foi certaine de l'invisible, c'est-à-dire de l'accomplissement futur de la promesse de Dieu : *les enfants d'Israël* prendront possession de Canaan; Joseph, ainsi que son père, veut que *ses ossements* reposent

23 Par la foi, Moïse, à sa naissance, fut caché pendant trois mois
par son père et sa mère, parce qu'ils virent que c'était un bel en-
24 fant et qu'ils ne craignirent pas l'édit du roi[1]. — Par la foi, Moïse
devenu grand, refusa d'être appelé fils d'une fille de Pharaon, —
25 choisissant plutôt d'être maltraité avec le peuple de Dieu que d'avoir
26 une jouissance passagère due au péché ; — estimant l'opprobre du
Christ comme une richesse plus grande que les trésors de l'Egypte,
27 car il avait les regards arrêtés sur la rémunération[2]. — Par la foi,
il quitta l'Egypte, sans craindre la colère du roi ; car il tint ferme,
28 comme voyant Celui qui est invisible[3]. — Par la foi, il institua la

dans la patrie. « Il est facile de se regarder comme étranger sur la terre, quand on y est misérable : mais de le faire, comme Joseph, jusqu'à la mort, au milieu des honneurs, des richesses et d'une puissance presque sans bornes, c'est un des plus héroïques effets de la foi. » *Quesnel.*

1. Leur *foi* les mit au-dessus de la *crainte.* Cette foi leur fit voir aussi, dans la *beauté* de l'enfant, un présage de l'œuvre que Dieu accomplirait par son moyen pour la délivrance du peuple. « Il était beau aux yeux de Dieu, » dit Etienne dans son discours. (Act. 7 : 20.) — Le grec porte ses *pères,* expression qui désigne le père et la mère. L'Exode (2 : 2) ne parle que de la mère.

2. Moïse devait *refuser* (gr. *renier*) le titre et les honneurs de *fils d'une fille de Pharaon* (Ex. 2 : 10), *choisir* entre les *mauvais traitements* qu'endurait son *peuple* et la (gr.) *temporaire jouissance du péché,* entre *l'opprobre du Christ* et *les trésors de l'Egypte.* Sa *foi* ne lui permit pas d'hésiter, *car,* soutenu par elle, *il avait les regards arrêtés sur la rémunération* (gr. *il regardait loin* du monde *vers la rémunération*). (Comp. Philip. 3 : 7-11.) Et cependant tout ce qu'il pouvait espérer était encore invisible ; mais l'invisible est précisément l'objet de la foi. (v. 27 ; comp. v. 1, note.) — Les souffrances et les mépris auxquels était exposé le *peuple de Dieu* en Egypte étaient déjà l'*opprobre du Christ,* parce que Christ était celui auquel devait aboutir tout le développement de l'ancienne Alliance et que, par conséquent, les fidèles de cette Alliance souffraient déjà pour lui, en vue de son règne. De même les souffrances des chrétiens sont les souffrances de Christ (2 Cor. 1 : 5 ; Col. 1 : 24), de ce Christ éternel et toujours vivant qui combat et qui souffre en son corps, en ses membres encore sur la terre. C'est lui qui fait ainsi l'unité des deux Alliances, qui remplit l'une et l'autre de son Esprit, de sa vie. — La *rémunération* ou récompense que Moïse avait en vue n'était pas la Canaan terrestre qu'il ne devait jamais posséder ; mais, comme les patriarches, il attendait la céleste. (v. 16 ; 10 : 35.)

3. Les mots : *il quitta l'Egypte,* se rapportent-ils à la *fuite* de Moïse après avoir tué l'Egyptien (Ex. 2 : 14, 15), ou à sa *sortie* d'Egypte avec le peuple ? On peut trouver des raisons pour l'un et pour l'autre sens. Pour le premier, on peut alléguer surtout l'ordre chronologique que suit ici l'auteur (v. 28, 29), et qui se trouverait interverti s'il s'agissait de la sortie d'Egypte avec le peuple. Mais alors pourquoi ferait-il cette réflexion : *sans craindre la colère du roi,* puisque c'est précisément par la crainte du roi que Moïse s'enfuit ? Pourquoi encore choisirait-il dans la vie de Moïse, vie si riche en actes héroïques de *foi,* cette fuite, comme une preuve spéciale de sa foi ? Comment enfin passerait-il sous silence la vocation de Moïse en Horeb ? Pourquoi ne nous le montrerait-il pas retournant en Egypte, seul avec la force de Dieu, pour aller délivrer son peuple ? Non, le grand acte de foi de Moïse, qui doit être seul mentionné dans ce bref aperçu de sa carrière, c'est sa sortie d'Egypte avec le peuple. C'est cette sortie qu'il opéra sans se laisser arrêter par toutes les difficultés qui s'y opposaient, *sans craindre la colère du roi,* et parce qu'il *demeura ferme comme voyant Celui qui est invisible.* (v. 1, note.) C'est de cette sortie que l'auteur parle, la désignant d'abord d'une manière générale par un seul mot : *il quitta l'Egypte,* puis reprenant en détail divers traits de la foi que Moïse fit paraître dans cette grande entreprise. De ces mots : *voyant Celui qui est invisible,* et de

Pâque et l'aspersion du sang, afin que l'exterminateur des premiers-
nés ne touchât pas les Israélites[1]. — Par la foi, ils traversèrent la 29
mer Rouge, comme une terre sèche; ce que les Egyptiens ayant
tenté, ils furent engloutis[2]. — Par la foi, les murailles de Jéricho 30
tombèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours[3]. —
Par la foi, Rahab la prostituée ne périt point avec ceux qui n'avaient 31
pas cru, ayant reçu les espions pacifiquement[4].

Et que dirai-je encore[5]? Car le temps me manquera si je parle de 32
Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David et de Samuel et
des prophètes[6]; — qui, par la foi, vainquirent des royaumes[7], exer- 33

l'exemple de Moïse, « nous recueillons que la vraie nature de la foi est d'avoir toujours Dieu devant les yeux; secondement, que la foi regarde des choses plus hautes et cachées en Dieu que celles que nos sens peuvent appréhender; tiercement, que le seul regard de Dieu suffit pour vaincre notre mollesse, et faire que nous soyons plus endurcis que pierres contre tous les assauts de Satan.» *Calvin.*

1. Gr. *afin que celui qui exterminait les premiers-nés ne touchât pas eux*, c'est-à-dire ceux des Israélites. (Ex. 12 : 13.) *L'exterminateur :* les Septante ont traduit ainsi, dans Ex. 12 : 23, un mot hébreu qui signifie *l'extermination*. Ils se figuraient celle-ci comme opérée par un ange. (1 Chron. 21 : 12, 15; comp. 1 Cor. 10 : 10.)

2. Ex. 14 : 26 et suiv. Gr. *de laquelle* (mer Rouge) *les Egyptiens ayant fait essai, ils furent engloutis.* Selon les apparences, l'acte des Israélites et celui des Egyptiens fut le même, les uns et les autres couraient le danger de périr. Mais l'un des deux peuples avait un ordre de Dieu et une promesse à laquelle s'attachait sa *foi*, tandis que l'autre n'avait ni promesse ni foi. De là, la différence dans l'issue d'une *tentative* qui montre, d'une part, la confiance en Dieu et en sa parole, de l'autre, une audace tout humaine.

3. Jos. 6. C'est la *foi* de Josué, bien plus que celle du peuple, que l'auteur loue ici, et une foi dont toute la valeur est dans son objet, la parole de Dieu, à laquelle Josué obéit, quelque ridicule que pût paraître aux yeux de la raison ce moyen de prendre une ville fortifiée.

4. Gr. *avec paix*. Jos. 2 : 1 et suiv. Plusieurs interprètes, suivis par nos anciennes versions, n'ont pas eu le courage d'attacher au nom d'une femme dont l'Ecriture loue la *foi* et la conduite, l'épithète que l'auteur lui applique d'après l'histoire sainte, et que Jacques emploie également à dessein (Jacq. 2 : 25). Ils donnent au mot de *prostituée* le sens d'*hôtelière*, que n'a pas l'original. Ils ont été précédés dans cette voie par les rabbins. Mais ils n'ont pas vu que cette triste condition de Rahab fait éclater la grâce de Dieu dans cette femme. Malgré sa vie précédente, elle fut sauvée par sa foi : celle-ci en paraît d'autant plus étonnante. (Comp. Math. 21 : 31, 32.) A l'approche du peuple de Dieu, elle se déclare pour lui. Pénétrée de la crainte de l'Eternel, dont elle témoigne connaître les merveilleuses dispensations envers son peuple (Jos. 2 : 9-13), elle montre par sa foi que ses concitoyens auraient pu être sauvés comme elle. L'auteur confirme cette supposition quand il dit qu'à cause de sa foi elle *ne périt point avec les incrédules*, auxquels il ne restait ainsi aucune excuse. Et non seulement elle ne périt pas, mais elle sauva avec elle toute sa famille, se joignit au peuple de Dieu (Jos. 6 : 23-25), épousa dans la suite un Israélite, Salomon, fils de Nahassan, de la tribu de Juda et prit place, par Booz et David, dans les rangs des ancêtres de Jésus-Christ. (Ruth 4 : 20-22; Math. 1 : 5.)

5. Par cette transition, l'auteur passe à une revue plus sommaire des héros de la foi dans l'histoire subséquente du peuple de Dieu. Il rappelle d'abord ceux qui ont prouvé leur foi par de grandes actions (v. 32-35); puis ceux qui l'ont montrée par leur constance dans de grandes épreuves. (v. 35-38.)

6. Ces premiers exemples sont tirés du livre des Juges : Gédéon, ch. 6 et suiv.; Barac, ch. 4 : 6 et suiv.; Samson, ch. 13 et suiv.; Jephté, ch. 11.

7. Josué, David, etc., par exemple 2 Sam. 8 : 1, etc. — Ce *par la foi* doit s'étendre à tous les faits de la période qui suit, jusqu'au v. 38.

cèrent la justice[1], obtinrent l'effet des promesses[2], fermèrent la gueule
34 des lions[3], — éteignirent la puissance du feu[4], échappèrent au tran-
chant de l'épée[5], triomphèrent de la maladie[6], furent vaillants à la
35 guerre, mirent en fuite des armées étrangères[7]. — Des femmes
recouvrèrent leurs morts par une résurrection[8]; d'autres furent
torturés, n'acceptant pas la délivrance, afin d'obtenir une meilleure
36 résurrection[9]; — d'autres furent mis à l'épreuve par des moqueries
37 et des verges, et même par les liens et la prison[10]. — Ils furent
lapidés, ils furent sciés, ils furent tentés, ils furent mis à mort par
l'épée, ils allèrent çà et là, vêtus de peaux de brebis et de peaux de
38 chèvres, manquant de tout, affligés, maltraités[11], — eux dont le
monde n'était pas digne, errants dans des déserts et des montagnes
39 et des cavernes et dans les antres de la terre[12]. — Et tous ceux-là,
bien qu'ayant obtenu un bon témoignage par la foi, n'ont point reçu
40 ce qui leur était promis; — Dieu ayant en vue quelque chose de
meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection
sans nous[13].

1. Samuel (1 Sam. 7 : 15), David (2 Sam. 8 : 15), Salomon (1 Rois 3 : 16), etc.

2. *Promesses* spéciales et personnelles, et non la grande promesse du Messie et du salut, qui était sans doute l'objet principal de leur foi, mais dont ils ne virent pas l'accomplissement (v. 39).

3. Dan. 6 : 22.

4. Dan. 3.

5. Peut-être Elie (1 Rois 19 : 10), Elisée (2 Rois 6 : 14 et suiv.) et surtout, avant eux, David. (1 Sam. 18 : 11 ; 19 : 10 ; 21 : 10.)

6. Gr. *reprirent des forces loin de la maladie*. Ezéchias. (Esaïe 38.)

7. Gr. *Firent fléchir des armées rangées en bataille* (proprement : des *camps*) *d'étrangers*. Abraham, Josué, les Juges, David, etc.

8. 1 Rois 17 : 17 et suiv. ; 2 Rois 4 : 32 et suiv.

9. L'auteur pense sans doute aux souffrances d'Eléazar, rapportées 2 Macc. 6 : 18-31, et aux sept frères mis à mort avec leur mère. (*Ib.* 7.) Tous *n'acceptèrent pas la délivrance* qui leur était offerte à condition qu'ils reniassent leur foi, parce qu'ils croyaient à une *résurrection meilleure* que cette délivrance même. Ce sont leurs propres paroles. (2 Macc. 6 : 26 ; comp. avec 7 : 9, 11, 14, 20, 23, 29, 36.)

10. Gen. 39 : 20; Jér. 20 : 2; 2 Macc. 7 : 7.

11. La *lapidation* était la peine de mort en usage chez les Juifs ; Zacharie, fils de Jehojada, mourut de ce supplice (2 Chron. 24 : 21 ; comp. Math. 23 : 35), ainsi que le prophète Jérémie, d'après la tradition. — Une tradition aussi, généralement reçue dans les premiers siècles de l'Eglise, rapporte que le prophète Esaïe fut *scié* en deux sous Manassé. (Comp. 2 Rois 21 : 16.) — Plusieurs prophètes (gr.) *moururent de mort par l'épée* au temps d'Elie. (1 Rois 19 : 10.) — Souvent les prophètes, pour fuir les persécutions, ou pour mieux faire sentir au peuple ses péchés, se retiraient dans *les déserts*, *vêtus de peaux* d'animaux, exposés à toutes les privations. (2 Rois 1 : 8 ; Zach. 13 : 4.) — Le verbe : *ils furent tentés*, surprend au milieu de cette énumération de supplices. S'il est authentique, il exprime sans doute la *tentation* spéciale qu'il y a pour l'homme le plus fort dans ces horribles souffrances. Mais comme, suivant les manuscrits, il est tantôt avant, tantôt après : *ils furent sciés*, et que ce dernier mot ressemble au premier à deux lettres près, on a supposé qu'un lecteur qui ne comprenait pas à quels martyrs s'appliquait cette mention mit, comme conjecture, en marge : *ils furent tentés*, et que dans la suite ce vocable passa dans le texte. On a proposé aussi d'y changer deux lettres pour en faire un verbe qui désignerait le supplice par le feu.

Les notes 12 et 13 sont à la page suivante.

2. *La vie de la foi sous la nouvelle Alliance.* (ch. 12 et 13.)

A. 1-11. LA COURSE PERSÉVÉRANTE DU CROYANT QUI, LES REGARDS SUR JÉSUS, ENDURE LES ÉPREUVES. — 1° *La course du chrétien dirigée par Jésus.* Environnés de cette grande nuée de témoins, courons avec persévérance dans la carrière ouverte devant nous, après nous être débarrassés des entraves du péché, les regards sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi, qui, considérant la joie qui l'attendait, a souffert la croix et s'est assis à la droite de Dieu. L'exemple de la contradiction qu'il a endurée nous empêchera de perdre courage. (1-3.) — 2° *La discipline salutaire de la souffrance.* Les lecteurs de l'épître n'ont pas encore résisté jusqu'au sang en luttant contre le péché. Ils ont oublié la parole qui présente l'épreuve comme une correction paternelle. L'épreuve est un signe que Dieu les traite comme ses enfants légitimes. Puisque nous avons accepté les châtiments que nous infligeaient nos parents, à plus forte raison devons-nous accepter ceux que nous dispense le Père des esprits, car nos parents nous punissaient selon leur jugement, mais lui nous châtie pour nous faire participer à sa sainteté. Sujet de tristesse d'abord, la correction porte ensuite un fruit paisible de justice. (4-11.)

Ainsi donc, nous aussi, puisque nous sommes entourés d'une si XII
grande nuée de témoins[1], ayant rejeté tout fardeau et le péché qui

12. 1 Rois 18 : 4, 13; 19 : 4, 9, 13; 1 Macc. 2 : 28 et suiv.; 2 Macc. 5 : 27; 6 : 11; 10 : 6.

13. *Tous* ces hommes de Dieu *ont obtenu*, chacun en son temps, le *témoignage* dont l'auteur a déjà parlé (v. 2, note), et cela *par le moyen de la foi* qui les rendit agréables à Dieu et capables de si grandes actions et de si grandes souffrances. Leur foi est d'autant plus admirable, qu'ils durent vivre de cette foi seule, ne marchant jamais par la vue, parce qu'ils *ne reçurent point* l'objet de la *promesse*, ne virent pas le Messie, le Sauveur qu'ils attendaient, ni l'accomplissement de son œuvre rédemptrice (ch. 8-10), et qu'ils ne parvinrent pas à la possession du salut et de la félicité éternelle. (Comp. v. 13, note.) Le *quelque chose de meilleur* que *Dieu avait en vue*, qu'il avait, non seulement *prévu*, mais *arrêté pour nous*, c'est-à-dire pour les croyants de la nouvelle Alliance, c'était la pleine manifestation de sa grâce dans la vie et la mort de son Fils. Leur condition est, par là, infiniment préférable à celle des fidèles de l'ancienne. (Comp. Luc 16 : 16; Math. 11 : 11, note; Jean 8 : 56.) Une conclusion toute pratique s'impose à la conscience des lecteurs : « Si ceux-là, à qui n'avait pas lui encore une si grande lumière de la grâce, se distinguèrent pourtant par une si admirable constance dans leurs épreuves, que ne devrait pas produire en nous toute la splendeur de l'Evangile? Quelques étincelles de lumière les conduisirent au ciel : comment nous excuserons-nous si nous restons attachés à la terre, nous que le Soleil de justice éclaire? » *Calvin.* — Que veut dire l'auteur en ajoutant les mots : *afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous?* (Voir, sur le sens de ce mot : 5 : 9, note.) Il explique pourquoi les fidèles de l'ancienne Alliance n'ont pu avoir part à la félicité du ciel et de la communion avec Dieu, avant la venue du Sauveur ; ils seraient alors parvenus à *la perfection sans nous*, autrement que nous ; or Dieu voulait qu'il n'y eût qu'un seul moyen de salut pour tous les hommes. Quelques interprètes attribuent à l'auteur ce raisonnement : si les croyants des anciens âges étaient parvenus à la perfection, ils y seraient parvenus *sans nous*, parce que la venue du Christ aurait eu lieu de leur temps, que la fin du monde serait intervenue peu après et que nous ne serions, par conséquent, pas nés. C'est introduire dans le texte une idée qui lui est étrangère. — Quant à la question de savoir comment l'auteur se représente la condition des fidèles de l'ancienne Alliance entre le moment où ils moururent et celui où Christ accomplit la rédemption, notre passage ne permet pas de la résoudre.

1. Gr. *Ayant, placée autour de nous, une si grande nuée de témoins.* Il s'agit ici des *témoins de la foi* que l'auteur a rappelés dans le chapitre précédent,

nous enveloppe aisément, poursuivons avec persévérance la course
2 qui nous est proposée[1], — les regards arrêtés sur Jésus, le chef et
le consommateur de la foi[2]; qui, en vue de la joie qui lui était pro-
posée, a souffert la croix, ayant méprisé la honte, et s'est assis à la
3 droite du trône de Dieu[3]. — Considérez en effet Celui qui a souffert

et de tant d'autres encore qui ont glorifié Dieu par leur constance dans les épreuves. Ils sont *une grande nuée*, une multitude, quoique, à chaque époque, le peuple de Dieu paraisse peu nombreux. Cette pensée est fort encourageante (comp. Apoc. 7 : 9), et c'est en effet pour affermir ses frères dans leur foi que l'auteur leur rappelle ce fait. Veut-il dire que ces témoins *nous entourent* réellement de leur présence invisible et sont les spectateurs de notre course? La comparaison de la vie chrétienne avec la course dans le stade donne à le penser.

1. Gr. *Courons avec persévérance la course* (*la lutte à la course*) *placée devant nous.* (Comp. 10 : 36.) On retrouve ici l'image favorite de l'apôtre Paul, la vie chrétienne représentée comme une de ces courses dans le stade auxquelles les Grecs se livraient avec passion dans leurs jeux publics. (Comp. 1 Cor. 9 : 24, 25, note; Philip. 3 : 14, note; 1 Tim. 6 : 12; 2 Tim. 4 : 7.) Une « nuée de témoins » entourait alors les concurrents et les encourageait de ses applaudissements. Pour le chrétien, ce sont tous ceux qui ont déjà combattu et vaincu. Ceux qui couraient dans la lice avaient grand soin de se débarrasser de *tout fardeau* qui aurait pu entraver la vitesse de leur course. Que de choses, même permises, que d'attachements, que de soucis, même légitimes, peuvent devenir pour le croyant une entrave! Mais il est une chose qui arrêterait absolument sa course, et que l'auteur nomme sans figure : c'est le *péché*. L'épithète appliquée au péché et qu'on peut rendre par ces mots : *qui enveloppe* (ou *circonvient*) *aisément*, ne se trouve qu'ici. L'image qu'elle renferme a été entendue soit de gens qui entourent le coureur et l'arrêtent dans sa course; soit d'un vêtement flottant qui gêne sa marche. Cette dernière comparaison est la plus naturelle et la plus généralement admise aujourd'hui. Telle est l'action du *péché* s'il n'est absolument *rejeté!* (Rom. 7 : 21.)

2. En poursuivant notre course, nous devons (gr.) *détourner nos regards* du monde pour les tenir arrêtés *sur Jésus*, notre Sauveur, vainqueur avant nous dans la même course, dans le bon combat *de la foi*, et qui nous conduit à la victoire. C'est pourquoi il est appelé ici *le chef et le consommateur de la foi*. Les anciens interprètes entendaient ce mot de la foi du chrétien, dont Jésus serait « l'auteur » qui la crée dans le cœur, et le *consommateur* qui l'amène à son plein développement. Chrysostome disait : « C'est lui qui a déposé en nous le premier germe de la foi, comme il dit à ses disciples : « Ce n'est pas vous qui m'avez élu, mais c'est moi qui vous ai chosis » (Jean 15 : 16), ou, comme Paul s'exprime : « Je connaîtrai comme j'ai été connu. » (1 Cor. 13 : 12.) Or, si c'est lui qui a opéré le commencement, il accordera aussi la fin. » (Philip. 1 : 6.) On peut objecter à cette explication que le mot grec ne signifie pas auteur, dans le sens de créateur, mais *chef*, conducteur, et que Jésus n'est pas appelé *chef* de notre foi, mais de *la* foi. Aussi les interprètes récents entendent-ils par la *foi*, celle dont Jésus vivait lui-même, et le sens serait alors : « Il est le chef qui nous précède en donnant l'exemple de la foi, de cette foi qu'il a portée jusqu'à la perfection. » Cependant on peut se demander si c'est là tout ce que l'auteur a voulu exprimer. Le titre qu'il donne à Jésus, s'il ne signifie pas proprement « auteur, » prend le sens de promoteur, instigateur. Quand il caractérise le rôle de Jésus dans l'œuvre du salut, il ne le présente pas seulement comme le modèle du croyant; en donnant l'exemple de la vie divine, Jésus est devenu « Prince de la vie, » il la communique à ceux qui le suivent. (Comp. 2 : 10; 5 : 8, 9; Act. 3 : 15; 5 : 31.)

3. Les mots : *en vue* (ou, gr. *au lieu*) *de la joie qui lui était proposée* (gr. *la joie placée devant lui*) ont été expliqués de trois manières différentes : 1° *au lieu de* la joie qu'il avait de toute éternité, « dont il jouissait » (Peschito, Bèze, Schlatter), et qu'il a sacrifiée par amour, il est venu ici-bas *souffrir la croix*; 2° *au lieu de* la joie qu'il aurait pu avoir même sur la terre, « qui *lui était proposée*, qu'il avait sous la main, dont il pouvait jouir, s'il avait voulu » (Calvin, von Soden) : il y a renoncé volontairement; 3° *en vue de* la joie qu'il

de la part des pécheurs une si grande contradiction contre lui-même, afin que vous ne vous laissiez pas abattre, étant découragés dans vos âmes[1].

Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en combattant 4
contre le péché[2]. — Et vous avez oublié l'exhortation qui vous dit 5
comme à des fils : « Mon fils, ne méprise pas la correction du Seigneur,
et ne perds point courage, lorsqu'il te reprend. — Car celui que le 6
Seigneur aime, il le corrige, et il frappe de verges tout fils qu'il
reconnaît pour sien[3]. » — C'est pour être corrigés que vous souffrez ; 7

aurait dans la gloire du Père après avoir tout souffert et tout surmonté, et qui devait être le prix de ses humiliations et de ses douleurs. Ainsi l'entendent la plupart des interprètes modernes, et c'est le sens qui paraît le plus en harmonie avec les termes du texte. Jésus, homme, notre frère, a combattu comme nous tous jusqu'à la victoire, dont le prix lui était proposé, et pour l'obtenir, il (gr.) *a soutenu* (10 : 32), ou *enduré la croix, méprisant la honte* qui s'y attachait. Cette honte n'existait qu'aux yeux des hommes ; la croix, devant Dieu, était une gloire, suivie de la gloire éternelle. Pour Jésus *la croix* était, en effet, le chemin du *trône de Dieu, à la droite* duquel il *s'est assis*. (Comp. 1 : 3.) Il ne résulte point de cette pensée que Jésus ait ainsi souffert par une recherche de lui-même et de sa propre *joie*. Car cette joie n'est si grande pour lui, le Sauveur, que parce qu'elle glorifie Dieu (voir la même pensée dans Philip. 2 : 5-11), et parce qu'elle devient le partage d'êtres qui étaient voués à une éternelle misère. (Math. 25 : 21 ; Jean 4 : 36 ; 15 : 11 ; 17 : 13.) — Mais il ne faut pas perdre de vue le but de l'auteur, qui est de montrer aux chrétiens la source intarissable de leur courage et de leur force. Ils la trouvent dans l'exemple et la communion de leur Sauveur, en le suivant sur la voie qui l'a conduit où il est. (v. 3.) La même pensée est exprimée ainsi par Paul : « Si nous souffrons avec lui, nous serons aussi glorifiés avec lui. » (Rom. 8 : 17.)

1. La *contradiction*, dont Jésus fut l'objet durant toute sa vie, ne consista pas seulement en paroles : ce fut surtout la révolte et l'inimitié dont le monde le poursuivit jusque sur la croix. Ainsi fut accomplie à la lettre la prophétie de Siméon : « Celui-ci sera... un signe auquel on *contredira*. » (Luc 2 : 34.) Si tel fut le Maître, à quoi doivent s'attendre les disciples ? Quel motif (*en effet*) de regarder à Jésus ! — Une var. de *Sin. D*, vers., Pères, porte : « Une si grande contradiction de la part des pécheurs *contre eux-mêmes*. » Cette leçon est adoptée par Westcott et Hort. Elle donnerait au passage ce sens : « En rejetant Jésus, les pécheurs se contredisent eux-mêmes, leur conscience comme leur intérêt supérieur. » (Math. 23 : 37.) Cette pensée paraît étrangère au contexte et la variante doit être rejetée.

2. Les lecteurs de l'épître n'avaient point encore souffert de persécution *jusqu'au sang* dans leur *combat* contre le monde (comp. toutefois 10 : 33 et Introd. p. 21) : pourquoi donc seraient-ils découragés (v. 3 et 5), eux qui peuvent regarder à la croix sanglante de Christ, ou même aux souffrances des témoins de l'ancienne Alliance ? (v. 1.)

3. Prov. 3 : 11, 12, d'après les Septante. Il y a dans l'hébreu : « Car celui que l'Eternel aime, il le frappe, et cela comme un père le fils qu'il chérit. » Comp. Apoc. 3 : 19. — Ces paroles présentent les afflictions sous leur jour le plus consolant. (Comp. Rom. 5 : 3 ; 8 : 28.) Sans doute, la souffrance est dans notre humanité un effet du péché, un châtiment que Dieu inflige dans sa justice ; mais pour ceux qui, en Christ, sont devenus *des fils de Dieu*, elle se transforme en un signe de l'*amour du Père*. (v. 7-10.) Le sentiment de cet amour ôte à la souffrance son aiguillon, l'amertume et la malédiction du péché. La croix que nous portons avec Christ, et qui nous rend semblables à lui (Philip. 3 : 10), est une preuve spéciale de la grâce. Par elle, Dieu consomme ses enfants de la manière dont Jésus fut consommé. (Comp. 2 : 10 ; 5 : 9.) Tel est le sens de cette image d'un *père* qui *corrige* son fils, tout en l'aimant, et *parce qu'il l'aime*. Nous traduisons par *corriger* et *correction*, les termes que d'autres rendent par *châtier* et *châtiment*, parce

c'est comme des fils que Dieu vous traite, car quel est le fils qu'un
8 père ne corrige pas[1] ? — Mais si vous êtes exempts de la correction à
laquelle tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non
9 des fils[2]. — D'ailleurs, puisque nos pères selon la chair nous cor-
rigeaient et que nous les respections, ne serons-nous pas beaucoup
10 plutôt soumis au Père des esprits, et nous vivrons[3] ! — Car eux
nous corrigeaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon ;
mais lui le fait pour notre profit, afin que nous participions à sa
11 sainteté[4]. — Toute correction, il est vrai, semble au premier mo-
ment non un sujet de joie, mais de tristesse ; mais plus tard elle
rapporte à ceux qui ont été exercés par elle un fruit paisible de jus-
tice[5].

qu'ils impliquent l'idée d'une action pédagogique exercée par Dieu.

1. Le grec porte littéralement : *En correction vous souffrez*. D'autres traduisent par l'impératif : « Souffrez la correction. » Le texte reçu (*minusc.*) porte : « *Si* vous endurez la correction. » — Les derniers mots du verset sont traduits par plusieurs interprètes : *qui est un fils*, un vrai fils, *que le père ne corrige pas ?*

2. Gr. *Dont tous sont devenus participants*. L'auteur pense-t-il aux croyants énumérés au ch. 11 ? Ou le mot *tous* reprend-il simplement l'affirmation du v. 6 : « Il frappe *tout* fils qu'il reconnaît pour sien ? »

3. Ce n'est pas là seulement un argument *a fortiori*, signifiant : *puisque nos pères selon la chair nous ont corrigés et que nous les avons respectés*, ne serons-nous pas soumis, à bien plus forte raison, aux corrections de Dieu, qui est infiniment plus sage et plus saint que nos pères ? La comparaison a, dans la pensée de l'auteur, une portée plus profonde. *Les pères de notre chair, que nous avions eus pour correcteurs* ou éducateurs (ainsi porte le grec), ces auteurs de notre vie naturelle, après nous l'avoir donnée, ne pouvaient rien faire de plus ; avec quelque soin qu'ils s'appliquassent à notre éducation, ils ne pouvaient nous communiquer la vie de l'âme. Mais le *Père des esprits* (Nomb. 16 : 22), celui de qui procède toute vie spirituelle, atteint un tout autre but par le moyen éducateur de l'épreuve : il fait *vivre*, vivre de la vie véritable, éternelle, ceux qui *se soumettent*, comme ses enfants, à la discipline de son amour et de son Saint-Esprit. (v. 10 ; comp. Rom. 8 : 13.) L'auteur considère ce précieux fruit de l'éducation divine par l'épreuve comme un fait incontestable : *et nous vivrons !* (Comp. 10 : 38.)

4. L'auteur confirme (*car*) la certitude de l'espérance qu'il vient d'exprimer (v. 9), en relevant un nouveau contraste entre la *correction* des pères selon la chair, et celle de notre Père céleste. La première, à supposer que ces pères ne suivissent que leurs sentiments naturels, n'avait lieu que selon leurs vues faillibles, souvent erronées (*comme ils le trouvaient bon*) ; de plus, leurs corrections s'exerçaient *pour peu de jours*, pour aussi longtemps que dure l'enfance, la première jeunesse. Mais Dieu, dans sa sagesse et son amour, nous corrige durant tout le cours de la vie, et cela *pour notre profit*, pour un profit éternel, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de nous *rendre participants de sa sainteté*. (Lév. 11 : 44.) L'auteur a dit déjà comment ce but est atteint. (Voir v. 6, note ; v. 9, note.) On a proposé de voir dans ce *peu de jours* la durée de notre existence terrestre (Gen. 47 : 9), qui est tout le but de l'éducation naturelle, tandis que l'éducation que Dieu fait de nous, nous rend participants de sa sainteté et par là même de la vie éternelle. Il n'est pas certain que cette antithèse fût dans la pensée de l'auteur.

5. L'auteur ne veut rien exagérer ; il convient que l'épreuve produit *au premier moment* (gr. *pour le présent*) *non de la joie*, mais de la *tristesse* (l'Évangile est si humain !) ; toutefois, sans s'arrêter trop aux premières impressions douloureuses, il faut regarder au résultat final. Et ce résultat, c'est *un fruit paisible de justice*. Le *fruit de justice*, c'est la sainteté (v. 10) dont Dieu veut nous rendre participants par l'épreuve ; et c'est aussi la seule source de la vraie *paix*. (Esa. 32 : 17 ;

B. 12-17. EXHORTATION A LA FERMETÉ ET A LA VIGILANCE EXERCÉE SUR LES MEMBRES FAIBLES DE L'EGLISE. — 1° *Prendre courage.* Fortifiez-vous, suivez la voie droite, afin que le mal ne s'aggrave pas, mais soit guéri. (12-13.) — 2° *La tâche du chrétien dans l'Eglise.* Rechercher la paix et la sanctification nécessaire pour voir Dieu ; veiller à ce que nul n'abandonne la foi, et, de la sorte, ne trouble l'Eglise et ne se perde, comme Esaü, irrémissiblement. (14-17.)

C'est pourquoi « redressez les mains languissantes, et les genoux 12
fléchissants[1] ; » — et « faites à vos pieds des sentiers droits, » afin 13
que ce qui est boiteux ne se dévoie pas, mais que plutôt il soit guéri[2].
— Recherchez la paix avec tous, et la sanctification, sans laquelle 14
personne ne verra le Seigneur[3] ; — veillant à ce que personne ne 15

voir encore, sur le fruit de l'épreuve, Rom. 8 : 28 ; 2 Cor. 4 : 17 ; 1 Pier. 4 : 13 ; Jacq. 1 : 2 et suiv. ; 3 : 18.)

1. Esa. 35 : 3. Les commentateurs récents pensent que ces termes sont plutôt empruntés au livre apocryphe de Jésus, fils de Sirach (25 : 23), avec lequel notre texte concorde exactement, tandis qu'il diffère de celui des Septante dans Esaïe. — *Redressez*, d'autres traduisent : « relevez, fortifiez. » — Cette parole d'encouragement (v. 12-17) est la conséquence naturelle (*c'est pourquoi*) que l'auteur tire des grandes vérités qu'il vient d'exposer sur le but de l'épreuve. Plusieurs interprètes pensent que l'exhortation est adressée à l'Eglise dans son ensemble ; l'auteur se la représenterait sous l'image d'un corps (comp. 1 Cor. 12 : 12, 22, 26) ; les *mains languissantes*, les *genoux fléchissants* figureraient les membres faibles de l'Eglise, qu'il faut affermir par une sage et paternelle discipline. Cette explication nous paraît peu naturelle. Les paroles des v. 12 et 13, en tout cas, s'appliquent à chaque chrétien pris individuellement. Même le but indiqué : « Afin que ce qui est boiteux ne se dévoie pas.... » peut s'entendre de la vie personnelle du croyant (comp. la note suivante) ; mais on peut aussi admettre que l'expression : « ce qui est boiteux, » désigne des membres chancelants de l'Eglise ; c'est ce que font la plupart des commentateurs à cause de l'invitation du v. 15. Cela n'empêche nullement d'appliquer aux individus les v. 12 et 13a ; l'auteur invoquerait seulement, à l'appui de son exhortation, la solidarité qui unit les chrétiens dans l'œuvre de la sanctification et dans la lutte qu'ils ont à soutenir : fortifiez-vous, afin de fortifier les faibles !

2. Comp. Prov. 4 : 25, 26. Ce que sont, pour la vie du corps, *des mains affaiblies, des genoux fléchissants* (v. 12) qui rendent tout l'homme *boiteux*, impotent (v. 13), c'est ce qu'est pour la vie de l'âme un relâchement général de la piété ; des doutes, qui obscurcissent et paralysent la foi ; des infidélités dans la conduite, qui éloignent de la communion de Dieu ; en un mot, un état d'âme qui menace de devenir une rechute totale. Pour les hommes sincères chez lesquels la conscience parle encore, il y a un remède à ce mal redoutable. Mais il doit être appliqué sans retard ; c'est celui que conseille ici l'auteur : *faites à vos pieds des sentiers droits*, c'est-à-dire, ôtez de votre chemin les pierres et tout ce qui serait pour vous occasion de chute. (Comp. Esa. 40 : 3.) Soumettez votre âme à une discipline vigilante. Sans cela, il y a danger qu'étant déjà *boiteux*, avançant avec difficulté (selon d'autres, partagés entre Dieu et le monde, 1 Rois 18 : 21), vous ne sortiez tout à fait du droit chemin ; alors le mal serait sans remède. (v. 17.) La traduction : « Suivez avec vos pieds des voies droites, » est condamnée par les interprètes les plus autorisés.

3. Les dissensions entre chrétiens sont un des plus grands dangers pour la vie spirituelle ; la *paix*, la communion fraternelle, au contraire, est tout ce qu'il y a de plus propre à raffermir les âmes affaiblies. De là, le rapport que l'auteur laisse entrevoir ici entre la *paix* et la *sanctification*. Il faut (gr.) *poursuivre* l'une et l'autre, l'une par l'autre. — Quel motif pour des chrétiens d'avancer dans la sanctification ! Dieu étant la sainteté même, *nul ne le verra* (Math. 5 : 8 ; 1 Jean 3 : 2), c'est-à-dire ne pourra s'approcher de lui pour être en communion avec lui, *sans la sanctification*. (1 Pierre 1 : 15, 16 ; comp.

soit dépourvu de la grâce de Dieu ; à ce « qu'aucune racine d'amertume
poussant des rejetons ne produise du trouble, » et que par elle le
16 grand nombre ne soient souillés ; — à ce que personne ne soit for-
nicateur ou profane comme Esaü, qui, pour un seul mets, vendit son
17 droit d'aînesse[1]. — Car vous savez que, même après cela, voulant
hériter de la bénédiction, il fut rejeté : car il ne put trouver la place
d'un changement d'idée quoiqu'il le recherchât avec larmes[2].

Math. 5 : 48.) Nous ne sommes pas sauvés par la sanctification ; nous le sommes « par la grâce, par la foi » (Eph. 2 : 8) ; mais la grâce et la foi, si elles sont vivantes en nous, ont pour résultat nécessaire la sanctification.

1. Ce sérieux avertissement : *que nul ne soit dépourvu de la grâce de Dieu* (le verbe grec signifie *être en arrière de*, *manquer de* ; comp. 4 : 1 ; Eccl. 6 : 2), l'auteur en fait ressortir l'importance en montrant d'abord le mal que peut faire celui qui abandonne la foi. Il l'établit par une allusion à Deut. 29 : 18, où l'infidélité du cœur et l'idolâtrie sont comparées à une « racine qui produit du fiel et de l'absinthe. » Un manuscrit des Septante porte : « une racine d'amertume qui *produise du trouble.* » L'auteur avait probablement cette leçon sous les yeux. Il ajoute qu'il faut veiller à ce que, par cette racine, *le grand nombre* (gr. *les plusieurs*) *ne soient souillés*. L'exemple d'*Esaü* (Gen. 25 : 29 et suiv.) qui, pour une jouissance charnelle, livra *ses droits de premier-né* par lesquels il était héritier de la bénédiction promise à Abraham et à sa postérité, montre l'effrayante gravité de la chute contre laquelle l'auteur met ses lecteurs en garde. Quiconque demeure dans une condition morale où il est « privé de la grâce de Dieu » (v. 15) est, comme Esaü, *fornicateur*, au sens religieux du mot, et *profane*, c'est-à-dire charnel, terrestre, animé d'un esprit opposé à la sanctification. (v. 14.) Le péché d'Esaü méprisant la promesse et s'excluant ainsi de l'Alliance de Dieu est caractérisé comme une *fornication*, un adultère suivant l'image fréquemment employée par les prophètes qui assimilent aux relations conjugales les rapports que le peuple élu ou l'âme croyante ont avec Dieu. (Jér. 2 : 2; 3 : 6-9, 19, 20 ; comp. Apoc. 2 : 22 ; 14 : 8.) D'autres prennent *fornicateur* au sens propre ; ce serait un avertissement spécial (comp. 13 : 4 ; 1 Cor 5 : 9 et suiv.) ; après ce précepte, l'auteur en donnerait un second concernant l'esprit *profane* dont Esaü fit preuve. Cette interprétation méconnaît l'unité de la pensée dans ce morceau.

2. Ce verset soulève diverses questions concernant la construction et le sens. 1° Esaü fut *rejeté* (gr. *réprouvé*) par qui ? par son père ? par Dieu ? L'un et l'autre. Son père, il est vrai, adoucit autant qu'il était en lui, la douleur d'Esaü en lui donnant une *bénédiction* temporelle, mais qui n'était point celle qu'il aurait *obtenue* (gr. *héritée*) en vertu de son droit d'aînesse. (Gen. 27 : 30-40.) — 2° Les mots : *il ne trouva point* (gr.) *place* ou *occasion de repentance* ou de *changement d'idée*, signifient-ils qu'Esaü ne parvint pas à modifier la décision d'Isaac, qui ne voulut ni ne put rien changer au fait accompli ? Ou doivent-ils s'entendre des dispositions morales d'Esaü lui-même, qui n'eut plus la possibilité de *se repentir*, de se convertir à Dieu ? Les uns entendent ces mots du sentiment d'Isaac, comme Ostervald, qui paraphrase : « Il ne put trouver le moyen de le faire changer de résolution. » Ceux qui soutiennent cette interprétation se fondent sur le récit de la Genèse, qui ne parle que des vains efforts d'Esaü pour fléchir son père. Les autres prouvent par l'exemple de Melchisédek (ch. 7), que notre auteur ne craint pas d'amplifier les simples narrations de l'Ancien Testament ; qu'il n'est pas question d'Isaac dans ce qui précède, mais uniquement d'Esaü ; que le mot de *repentance* serait impropre pour exprimer un changement de résolution chez Isaac ; que le but de l'auteur est de montrer que lorsque le pécheur s'est « privé de la grâce de Dieu » (v. 15), il vient un moment où il ne la désire même plus parce que son cœur endurci n'est plus capable de la recevoir ; c'est ce qui ressortait de l'exemple effrayant d'Esaü *qui ne put trouver lieu de repentance*, qui ne parvint plus à modifier ses dispositions morales. (Comp. 6 : 4 et suiv. ; 10 : 26 et suiv.) — Cette interprétation attribue à Esaü un endurcissement dont le récit de la Genèse (27 : 33-40) ne parle pas et

C. 18-29. Privilèges et responsabilité des croyants de la nouvelle Alliance. — 1° *Leurs privilèges.* — *a*) *L'ancienne Alliance terrestre et visible, établie avec un appareil terrifiant.* Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne tangible, qui était environnée de signes effrayants, d'où retentissaient des paroles que ne pouvaient supporter ceux qui les entendaient, et qui présentait un spectacle tel que Moïse lui-même en était épouvanté. (18-21.) — *b*) *La nouvelle Alliance céleste et universelle, alliance de grâce dont Jésus est le médiateur.* Vous vous êtes approchés de la Jérusalem céleste, des myriades des anges, de l'Eglise des premiers-nés, du Dieu de tous, du médiateur dont le sang proclame de meilleures choses que celui d'Abel. (22-24.) — 2° *Leur responsabilité.* — *a*) *Elle ressort de la supériorité de la nouvelle Alliance sur l'ancienne.* Ne repoussons pas Dieu qui nous appelle en Christ. Si le refus de l'entendre quand il parlait sur le Sinaï causa la perte des Israélites, combien plus coupables serions-nous de le repousser quand il s'adresse à nous du haut des cieux, lui dont la voix ébranla alors la terre et ébranlera bientôt le ciel lui-même. (25, 26.) — *b*) *Elle résulte de l'imminence de la crise finale.* Par cette déclaration, Dieu annonce que les choses ébranlées seront changées pour que seules les inébranlables subsistent. Héritiers du royaume inébranlable, montrons notre reconnaissance à Dieu par un culte qui lui soit agréable, mais qui n'exclue pas le respect, car notre Dieu est aussi un feu dévorant. (27-29.)

Car vous ne vous êtes pas approchés de quelque chose qu'on pût 18
toucher, ni « d'un feu brûlant, » ni « de l'obscurité, » ni « des
ténèbres, » ni « de la tempête ; » — ni « du son de la trompette, » 19
ni « de la voix des paroles, » telle que ceux qui l'entendirent prièrent que pas une parole de plus ne leur fût adressée ; — car ils ne 20
supportaient pas ce qui était ordonné : « Si même une bête touche

dont l'idée n'est pas expressément énoncée dans notre texte. Celui-ci ne caractérise pas les sentiments intimes d'Esaü. Le mot que l'on traduit par *repentance* peut indiquer un simple *changement d'idée.* Esaü regrette ce qu'il a fait ; il aimerait mieux, après coup, la bénédiction d'Isaac que le plat de lentilles ; mais l'occasion était perdue : *il ne trouva plus place pour son changement d'idée*, c'est-à-dire pour un choix différent, *quoiqu'il le recherchât avec larmes.* Ce qu'il *recherchа avec larmes*, ce n'est pas *la bénédiction* (dans la phrase grecque, ce mot est trop éloigné pour que cette relation soit naturelle), mais le *changement d'idée.* L'expression est ici légèrement impropre ; Esaü rechercha plutôt les effets de son changement d'idée. Nous disons de même d'un enfant qui revient sur son choix : il voudrait bien changer d'idée, mais c'est trop tard. En réalité, l'enfant a changé d'idée ; il est trop tard seulement pour exécuter son idée nouvelle. C'est un tel revirement, et non la repentance au sens religieux, que la Genèse, et notre auteur après elle, nous montrent chez Esaü. Il regretta sa décision amèrement, *avec larmes*, mais ces *larmes*, il les versa sur les suites amères de ce péché, et non sur son péché lui-même, comme le prouve clairement sa haine contre son frère. (Gen. 27 : 41.) C'était là une fausse repentance, sans humiliation, sans changement du cœur, sans retour à Dieu : « tristesse du monde» et «non selon Dieu.» (2 Cor. 7 : 10.) Tels furent les sentiments de Caïn (Gen. 4 : 13), de Judas (Math. 27 : 3 et suiv.), de tous les réprouvés, dont Jésus-Christ décrit si souvent les stériles tourments, causés par la vue des jugements de Dieu, et non par la douleur de l'avoir offensé. (Math. 7 : 22, 23 ; 8 : 12 ; Luc 13 : 24-29 ; 16 : 24 ; 23 : 29-31.) Si des exemples pareils sont propres à effrayer salutairement les cœurs profanes, légers ou endurcis, « dépourvus de la grâce de Dieu » (v. 15), il n'en reste pas moins vrai que jamais aucune âme éprouvant une sincère et humble repentance ne recourt en vain

21 la montagne, elle sera lapidée. » — Et si terrible était ce qui appa-
raissait, que Moïse dit : « Je suis épouvanté et tout tremblant[1]. »
22 — Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la
cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, et des myriades d'anges,
23 assemblée de fête, — et de l'Eglise des premiers-nés qui sont inscrits
dans les cieux, et d'un juge qui est Dieu de tous ; et des esprits des
24 justes parvenus à la perfection, — et de Jésus, médiateur de la nou-
velle Alliance, et du sang de l'aspersion, qui prononce quelque chose
de meilleur que le sang d'Abel[2].

à la miséricorde de Dieu. La parole du Sauveur demeure : « Je ne mettrai dehors aucun de ceux qui viendront à moi. »

1. Dans un parallèle plein de grandeur et d'éloquence entre la fondation de l'ancienne Alliance sur le Sinaï, et le but glorieux et bienheureux que la nouvelle Alliance propose aux croyants (v. 22 et suiv.), l'auteur fait vivement sentir à ses lecteurs combien ils seraient insensés et coupables d'abandonner ces douces et précieuses espérances de l'Evangile pour se placer de nouveau sous les terreurs de la loi. C'est là, au fond, le résumé de toute son épître, et ces deux tableaux, mis en contraste l'un avec l'autre, sont un puissant argument (*car*, v. 18) en faveur de l'exhortation qui précède. La description de l'appareil terrible au milieu duquel fut donnée la loi (v. 18-21 ; comp. Ex. 19 : 12-19 ; 20 : 18, 19), devait rappeler aux lecteurs que ces symboles de la sainteté et de la justice de Dieu ôtaient au pécheur l'espoir d'être sauvé par les œuvres de cette loi qui le condamne ; ailleurs est son recours ! (v. 22-24.) En parlant de *quelque chose qu'on pût toucher* de la main (v. 18), l'auteur indique dès l'abord qu'il s'agissait là d'une économie terrestre, visible, et par là même symbolique ; tel est le caractère de tous les signes extérieurs qui suivent. (v. 18-20 ; comp. Deut. 4 : 11 ; Ex. 19 : 16.) Le texte reçu porte : « d'une *montagne* qu'on pût toucher ; » ce mot manque dans *Sin.*, *A*, *C*, *vers.* ; il a été introduit conformément au v. 22. — « La voix des paroles » était, d'après Deut. 4 : 12, la voix de l'Eternel parlant du milieu du feu et publiant les dix commandements. Quant à la *prière* de ceux qui l'entendirent, voir Deut. 5 : 22 et suiv. Le v. 20 porte une citation très abrégée et libre de Ex. 19 : 12, 13. Moïse lui-même reçut une impression terrible des scènes du Sinaï, surtout au moment où la colère de Dieu s'embrasa contre le peuple, qui venait de violer le second commandement en faisant le veau d'or. L'auteur met dans la bouche de Moïse (v. 21) des paroles empruntées au récit que ce dernier fit du trouble qu'il ressentit à la vue du crime d'Israël. (Deut. 9 : 19.) Cette expression de sa crainte ne se trouve pas en effet dans le récit de la promulgation de la loi.

2. *La montagne de Sion* est opposée au Sinaï. Sur elle *Jérusalem* était bâtie ; et cette ville elle-même, centre de la vie religieuse du peuple d'Israël, devient, dans le Nouveau Testament, le symbole de la vraie Eglise universelle ; elle est *la cité du Dieu vivant*, le lieu de sa demeure, la théocratie du ciel. (Esa. 2 : 1-5 ; Ps. 48 : 3 ; 50 : 2 ; 110 : 2 ; Joël 3 : 17 ; Mich. 4 : 1, 2 ; Gal. 4 : 26 ; Apoc. 3 : 12 ; 21 : 2.) En entrant ici-bas dans l'Eglise visible, les Hébreux sont devenus habitants de cette cité céleste, la foi leur en garantissant l'accès. Ils sont par elle unis aux *myriades d'anges* qui forment une *assemblée* solennelle, un chœur, *et à l'Eglise des premiers-nés*. Mais qui sont, dans la pensée de l'auteur, ces *premiers-nés ?* Parmi les nombreuses réponses faites à cette question, il n'en est que deux de probables : ce sont ou les *premiers* chrétiens morts en Christ, et peut-être surtout les premiers martyrs, *nés*, avant tous les autres, à la vie *du ciel ;* ou ceux qui ont cru en Christ, qui, nés à la vie spirituelle, étaient encore ici-bas dans l'Eglise militante lorsque l'auteur écrivait. Peut-être applique-t-il ce beau titre aux uns et aux autres, sans distinction de temps, car *premier-né* est le titre réservé par Paul à Christ (Rom. 8 : 29 ; Col. 1 : 15), et il est probable que notre auteur l'attribue à ceux qui, par la foi, sont unis à Christ, pour indiquer qu'ils sont assurés de l'héritage céleste. (Rom. 8 : 17.) Dans le droit israélite l'héritage paternel était conféré au premier-né à l'exclusion des autres enfants. L'expression

Prenez garde de refuser d'entendre Celui qui parle; car si ceux- 25
là n'ont point échappé, ayant refusé d'entendre Celui qui se révélait sur
la terre, combien moins échapperons-nous, si nous nous détournons
de Celui qui se révèle du haut des cieux[1], — lui, dont la voix alors 26
ébranla la terre, et qui maintenant a promis disant : « Une fois en-
core j'ébranlerai, non seulement la terre, mais aussi le ciel. » — Or 27
ces mots : « Une fois encore, » indiquent le changement des choses
ébranlées, comme ayant été créées, afin que celles qui ne sont

dont l'auteur se sert lui aura été suggérée par le terme de « droit d'aînesse » (gr. primogéniture) qu'il a employé au v. 16, en rappelant l'exemple d'Esaü. *L'Eglise des premiers-nés* est donc l'assemblée de tous ceux qui croient en Christ, au ciel et sur la terre, de tous ceux qui ont droit de cité (Philip. 3 : 20) dans la Jérusalem céleste. Cette dernière pensée est exprimée par les mots : *qui sont inscrits dans les cieux*, dont les noms sont portés sur le livre de vie, ce qui est une garantie de leur salut. (Ps. 69 : 29; Ps. 139 : 16; Dan. 12 : 1; Luc 10 : 20; Philip. 4 : 3; Apoc. 13 : 8; 20 : 12; 21 : 27.) Cette assurance leur est d'autant plus précieuse qu'ils se sont approchés *d'un juge qui est Dieu de tous*, des hommes et des anges. Mais pourquoi désigner Dieu par ce titre redoutable de *juge* dans un passage où tout doit décrire les attraits de l'alliance de grâce? Peut-être pour rappeler, d'une part, aux croyants que l'Evangile nous place en présence de celui qui est le juste juge, mais qui, en même temps, est *le Dieu de tous* (8 : 10; 11 : 16), leur Père miséricordieux; et, d'autre part, à ceux qui étaient tentés d'abandonner cet Evangile pour retourner au judaïsme, qu'ils ne trouveraient plus en Dieu que le juste juge. La traduction : *de Dieu, le juge de tous*, est moins exacte et plus difficile à expliquer. — En s'approchant de Dieu, le père de tous les esprits, les croyants de la nouvelle Alliance se sont unis aux *esprits des justes qui sont parvenus à la perfection* (gr. qui sont *consommés*). Ceux-ci ne sont pas seulement les fidèles de l'ancienne Alliance, puisque l'auteur a déclaré (11 : 40, note) que Dieu n'avait pas voulu « qu'ils parvinssent à la perfection sans nous. » D'autre part, cette expression : les *esprits* des justes, montre qu'il s'agit de croyants défunts; ce sont donc les *justes* des deux alliances, qui ont été *amenés à la perfection, consommés* par l'œuvre rédemptrice de Jésus. (v. 24.) Ils sont *consommés* en tant qu'ils ont vaincu par leur foi, qu'ils sont en communion avec leur Sauveur. (Comp. Philip. 1 : 23, 24, note; 2 Cor. 5 : 6-9, note; Luc 23 : 43, note.) — Enfin, l'auteur fait mention du *Médiateur de la nouvelle Alliance*; ses lecteurs se sont *approchés* de lui le tout premier, car c'est lui seul qui, par son sacrifice, leur a ouvert l'accès auprès de Dieu et de ceux qui entourent son trône et constituent son peuple. Ils sont venus à ce *Jésus*, dont le nom est si doux à prononcer et qui, par son *sang*, inspire à toute conscience angoissée la confiance et la joie du salut. Ce sang, dont il est fait *aspersion* sur les pécheurs, *prononce* (selon le texte reçu) *de meilleures choses* ou (selon la leçon des majusc.) *une meilleure chose* (d'autres, prenant le comparatif neutre comme un adverbe, traduisent : *parle mieux*) *que le sang d'Abel* (gr. *qu'Abel*), qui est censé parler lui-même dans son sang. Car le sang d'Abel appelle la justice divine; le sang de Christ proclame l'éternelle miséricorde de Dieu. Mais ce sang doit *parler* aussi à nos cœurs de reconnaissance et de fidélité, en retour de tant d'amour.

1. L'auteur ajoute au parallèle qu'il vient de tracer entre les deux Alliances (v. 18-24), un avertissement pressant, comme il en a déjà fait entendre ailleurs. (2 : 2 et suiv.; 10 : 27 et suiv.) Cette exhortation est fondée sur la pensée que la responsabilité des chrétiens est plus redoutable encore que celle des Israélites, ainsi que le montre le contraste de *Celui qui se révélait* (gr. *avertissait divinement*, 8 : 5) *sur la terre*, et de *Celui qui se révèle du haut des cieux*. La présence terrible de Jéhova sur le Sinaï aurait pu, jusqu'à un certain point, excuser le peuple qui *refusa* de l'entendre. (v. 19.) Mais quelle excuse auront ceux à qui Dieu se fait entendre de la céleste cité, et cela par Jésus le Médiateur, qui nous en a ouvert l'accès, après avoir tout accompli pour notre salut? Il ne faut pas traduire, comme nos anciennes versions : « Prenez garde de *mépriser* Celui qui parle; car si

28 point ébranlées subsistent[1]. — C'est pourquoi, recevant un royaume
inébranlable[2], ayons de la reconnaissance[3], par laquelle nous ren-
dions à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec respect et avec
29 crainte; — car aussi notre Dieu est un feu dévorant[4].

D. 1-16. Fidélité dans la conduite et dans la profession de la foi. — 1° *Préceptes généraux*. L'auteur recommande à ses lecteurs l'amour fraternel, l'exercice de l'hospitalité, l'intérêt pour les prisonniers, la pureté dans le mariage, le contentement d'esprit. (1-6.) — 2° *Demeurer ferme dans la foi au Christ immuable. — a) Les*

ceux qui *méprisèrent....* » Ce ne fut pas par mépris, en effet, qu'Israël *refusa d'entendre* Dieu (v. 19); ce fut au contraire par crainte, mais par une crainte servile, qui provenait de son incrédulité. Or, l'auteur emploie le même verbe qu'au v. 19 : *prier, supplier,* mais supplier dans une intention négative, pour qu'une chose ne soit pas, ce que nous rendons dans le texte par *refuser*. La plupart de ceux qui ferment leur cœur à l'Evangile de Jésus-Christ le font, non parce qu'ils le méprisent, mais au contraire parce que l'Evangile leur paraît trop élevé, trop saint, et qu'il exige d'eux le sacrifice du cœur et de la vie.

1. L'auteur donne, dans ces v. 26 et 27, le motif principal de son exhortation : la crise finale approche; la condition de ceux qui repoussent le salut va devenir définitive. *Celui dont la voix ébranla alors la terre,* c'est-à-dire le mont Sinaï, lors de la promulgation de la loi (Ex. 19 : 18), *a promis* de l'ébranler *une fois encore,* et l'auteur insiste sur ce dernier terme. Le passage cité est Agg. 2 : 6; le prophète annonce un *ébranlement* des cieux et de la terre avant la conversion des peuples à l'Evangile du Messie. Sous cette image, l'Ecriture annonce fréquemment les bouleversements politiques et religieux qui accompagnent l'établissement du règne de Christ sur la terre. Toutefois, l'image elle-même deviendra un jour une réalité, les cieux et la terre actuels, toutes les choses *faites*, créées, passeront pour faire place à la pleine manifestation du règne de la gloire divine (2 Pierre 3 : 7, 13; comp. Rom. 8 : 22, note); c'est ce que l'auteur déclare positivement en se fondant sur le passage d'Aggée. Il le cite d'après la version inexacte des Septante. L'hébreu porte : « Encore un temps, et il sera court, et j'ébranlerai les cieux et la terre. » De plus, notre auteur intercale dans le texte des Septante les mots : *non seulement, mais encore,* et il met *la terre* avant *le ciel*. Le passage ainsi transformé annonce le bouleversement final de l'univers et le remplacement de toutes les choses *ébranlées* de ce monde par celles qui *ne peuvent être ébranlées* et qui *subsisteront* à toujours.

2. Conclusion pratique des affirmations qui précèdent : *c'est pourquoi*, parce que nous avons un *royaume inébranlable*, comme il ressort, indirectement, de ce qui vient d'être dit (v. 27); parce que ce royaume existe et que nous pouvons déjà le *recevoir*, le posséder. Ce royaume n'en était encore qu'à ses commencements sur la terre lorsque l'auteur parlait ainsi; mais la foi rend l'avenir présent et voit l'invisible.

3. *Sin.* porte : « nous *avons* de la reconnaissance; » et « nous *rendons* un culte. » Le subjonctif qui se lit dans la plupart des documents est plus conforme à l'exhortation. Le mot de *reconnaissance* est le même, en grec, que l'on traduit habituellement par *grâce*. Aussi plusieurs anciens interprètes ont-ils admis la version aujourd'hui rejetée par tous : « retenons la grâce. » Ce qui condamne cette traduction, c'est que le verbe *avoir* ne signifie pas *retenir* et que l'article manque devant le mot *grâce* ou *reconnaissance*.

4. La *reconnaissance* qui nous permet de *rendre à Dieu un culte* (le mot grec désigne le service dans le sanctuaire, comp. 9 : 9, 14; toute la vie du chrétien doit être un culte, Luc 1 : 74, note) *qui lui soit agréable*, n'exclut point le *respect* religieux ni la *crainte; car* le Dieu qui est amour n'en est pas moins le Dieu saint. L'auteur exprime cette pensée par les termes énergiques de Deut. 4 : 24, qu'il cite librement. Le texte de l'Ancien Testament porte : « L'Eternel ton Dieu est un feu dévorant, un Dieu jaloux, » c'est-à-dire un Dieu qui ne souffre en ceux qui veulent lui appartenir ni idole ni souillure, parce qu'il veut les posséder seul et tout entiers.

conducteurs passent; Jésus-Christ demeure. L'auteur introduit cette suprême exhortation en évoquant le souvenir des conducteurs de l'Eglise, qui sont morts. Mais Jésus-Christ demeure le même. (7, 8.) — *b*) *Contre l'attrait des repas sacrés.* Ne vous laissez donc pas entraîner par des enseignements animés d'un esprit qui n'est pas celui de Jésus-Christ. Sa grâce affermit le cœur, et non la participation aux repas sacrés. L'autel de la nouvelle Alliance ne permet pas à ses sacrificateurs de manger les victimes, car le sacrifice de Christ est assimilé à celui du jour des expiations; or les corps des animaux dont le sang était porté dans le lieu très saint devaient être brûlés hors du camp. (9-11.) — *c*) *Suivre Jésus qui a souffert hors du camp.* Conformément à cette disposition de la loi, Jésus est mort aux portes de Jérusalem pour sanctifier le peuple. Nous de même, séparons-nous de ce peuple, en portant l'opprobre de Christ. Car notre patrie n'est pas ici-bas. (12-14.) — *d*) *Les sacrifices agréés de Dieu.* Par Christ, nous avons à offrir sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, en confessant son nom. N'oubliez pas non plus la bienfaisance et la libéralité : ce sont les sacrifices auxquels Dieu prend plaisir. (15, 16.)

Que l'amour fraternel continue à régner[1]. — N'oubliez point l'hos- XIII
pitalité, car par elle quelques-uns, sans le savoir, ont hébergé des
anges[2]. — Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez dans 3
les liens avec eux; et de ceux qui sont maltraités, comme étant
aussi vous-mêmes dans un corps[3].
Que le mariage soit tenu en honneur à tous égards et le lit conju- 4
gal sans souillure; car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères[4].

1. Gr. *demeure*, sous-entendu : parmi vous. (Comp. 10 : 24; Rom. 12 : 10; 1 Thes. 4 : 9; 1 Pierre 1 : 22; 2 Pierre 1 : 7.) — Les Eglises de la Palestine s'étaient, dès le commencement, distinguées par leur *amour fraternel* (Act. 2 : 45-47; 4 : 32-37); peut-être cet amour s'était-il refroidi, et était-ce là un signe de la rechute que l'auteur voudrait prévenir. (Math. 24 : 12, note.) — Les versets 2 et 3 signalent spécialement deux occasions où devait s'exercer cet amour des frères.

2. Lot, Abraham. (Gen., ch. 18 et 19.) Tels enfants de Dieu, envers qui s'exerce l'*hospitalité*, peuvent être, pour la famille qui les reçoit, ces *anges* (*envoyés* de Dieu) qui y laissent de précieuses bénédictions. — *Sans le savoir!* ce que nous faisons pour Dieu a souvent une portée plus grande que nous ne savons. (Math. 25 : 40, 45; 26 : 12.) — Voir sur ce devoir de l'hospitalité, que les chrétiens de la primitive Eglise, et ceux de l'Eglise de Jérusalem en particulier, avaient tant d'occasions de pratiquer, Rom. 12 : 13; 1 Pierre 4 : 9; 1 Tim. 3 : 2; Tite 1 : 8.

3. Comp. 10 : 33, 34; Math. 25 : 36. Tous les chrétiens, ayant la même foi, le même esprit, le même amour fraternel (v. 1), sont solidaires les uns des autres (1 Cor. 12 : 26); quand l'un est *lié*, *maltraité*, tous le sont en lui. — Les dernières paroles, exprimant la raison de cette solidarité : *comme étant aussi vous-mêmes dans un corps*, ont été diversement interprétées. Calvin entend par le *corps* où sont les chrétiens le corps de Christ, l'Eglise; de là nos anciennes versions : « comme étant du même corps, » sens très beau, mais qui n'est pas dans le texte. Bèze traduit : « comme si, *en personne*, vous étiez maltraités. » Enfin, la plupart des interprètes, prenant les termes tels qu'ils sont, y trouvent cette pensée : Etant *dans un corps*, et vivant dans ce monde, vous êtes exposés aux mêmes dangers, aux mêmes souffrances qui tôt ou tard vous atteindront : prenez donc part aux épreuves de vos frères.

4. Il faut traduire ainsi le commencement de ce verset, et non : le mariage est honorable à tous égards. Ce que veut l'auteur, c'est condamner l'adultère et tous les genres de souillure de la chair, comme le montrent les mots qu'il ajoute : *et le lit* conjugal *sans souillure, car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères.* Ce contexte montre que son intention n'est pas de combattre l'erreur de ceux qui dépréciaient l'institution du mariage.

5 — Que votre manière d'être soit exempte d'amour de l'argent[1],
étant contents de ce que vous avez[2] ; car lui-même a dit : « Je ne
6 te laisserai point, et je ne t'abandonnerai point[3]. » — De sorte
que nous pouvons dire avec assurance : « Le Seigneur est mon aide,
je ne craindrai point ; que me fera un homme[4] ? »
7 Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont annoncé la pa-
role de Dieu, et considérant l'issue de leur vie, imitez leur foi[5]. —
8 Jésus-Christ est le même, hier, et aujourd'hui, et pour l'éternité[6].
9 — Ne vous laissez point entraîner par des doctrines diverses et
étrangères ; car il est bon que le cœur soit affermi par la grâce, et
non par des aliments qui n'ont servi de rien à ceux qui s'y atta-
10 chent[7]. — Nous avons un autel, duquel ceux qui servent au taber-

(1 Tim. 4 : 3.) Au lieu de : *à tous égards*, (gr.) *en toutes choses*, beaucoup d'interprètes traduisent : *parmi tous*, *chez tous*. L'auteur voudrait dire : le mariage doit être également respecté par tous, par ceux qui sont mariés et qui doivent tenir leur union conjugale pour une chose sainte, et par ceux qui, n'étant pas mariés eux-mêmes, doivent honorer le mariage d'autrui.

1. Ou « votre disposition d'esprit. » (Comp. 1 Tim. 3 : 3.)

2. Voir l'exemple que donnait l'apôtre Paul. (Philip. 4 : 11, 12 ; comp. 1 Tim. 6 : 6.)

3. Précieuse promesse souvent répétée par Dieu à ses enfants (Gen. 28 : 15 ; Deut. 31 : 6, 8) ; dans les positions les plus diverses. (Jos. 1 : 5 ; 1 Chron. 28 : 20.) Il y a, dans le texte original, une double négation dont la force pourrait se rendre ainsi : « Je ne te laisserai *certainement pas*, je ne t'abandonnerai *certainement pas*. »

4. Ps. 118 : 6 ; comp. Ps. 56 : 5, 12.

5. Ces *conducteurs* (v. 17, 24) sont tous ceux qui avaient exercé quelque ministère dans l'Eglise : des anciens, des diacres et des évangélistes, comme Etienne ; même des apôtres, dont quelques-uns étaient morts. On a conclu de ce terme de *conducteurs* que l'épître était adressée à Rome, où il paraît avoir été en usage. (Zahn, *Einleitung*, I, p. 484.) Mais il était aussi employé à Jérusalem. (Act. 15 : 22.) L'*issue de leur vie* (gr. *conduite*), la fin d'une vie de fidélité et de dévouement accomplie dans les travaux et les souffrances pour Christ, d'une vie qui s'était terminée par le martyre, était un puissant témoignage en faveur de la vérité de l'Evangile. C'est là ce qu'en tous les temps il faut *considérer* sérieusement, pour *imiter la foi* (1 Cor. 4 : 16) de ceux qui ont laissé de tels exemples.

6. Par opposition aux « conducteurs » humains qui passent (v. 7) et aux doctrines changeantes des hommes. (v. 9.) « C'est là le seul moyen qui nous fait persévérer dans la vraie foi, à savoir si nous retenons le fondement, sans nous en départir tant soit peu. Car le savoir de celui qui ne connaît pas Christ, quand même il embrasserait le ciel et la terre, n'est que pure vanité ; car en Christ sont renfermés tous les trésors de la sagesse céleste. » (Col. 2 : 3.) *Calvin*. — *Hier*, *aujourd'hui*, *éternellement*, ces mots embrassent le passé, le présent, l'avenir, tous les temps, d'éternité en éternité. (Comp. 1 : 8-12 ; Apoc. 1 : 8, 17.) Ainsi toujours *Christ est le même* dans son amour, dans sa fidélité, dans son action pour répandre la vérité et la vie. Source inépuisable de confiance pour les siens !

7. Gr. *Ne soyez pas emportés* de manière à passer *à côté* de Jésus-Christ qui, dans son immutabilité, doit devenir le rocher de vos âmes. (Eph. 4 : 14, 15.) Ni les *doctrines diverses* (portant sur une grande variété de points) *et étrangères* (inspirées par un esprit opposé à celui de l'Evangile), qui provenaient de la spéculation ou de la curiosité, ni le formalisme juif, qui plaçait la piété dans l'usage de certains *aliments* ou la participation aux repas sacrés (1 Cor. 10 : 18), ne pouvait *affermir le cœur*, lui donner la certitude, le courage, la paix. Il n'y a pour cela qu'un moyen : la *grâce* reçue par une foi vivante. La dernière proposition est susceptible de deux constructions : 1° en suivant l'ordre des mots grecs : *dans lesquels n'ont pas trouvé profit ceux qui marchent*, qui cheminent dans cette vie

nacle n'ont pas le pouvoir de manger ; — car les corps des ani- 11
maux, dont le sang est porté dans le sanctuaire par le souverain
sacrificateur, pour le péché, sont brûlés hors du camp. — C'est 12
pourquoi Jésus aussi, afin de sanctifier le peuple par son propre
sang, a souffert hors de la porte[1]. — Sortons donc vers lui hors du 13
camp, en portant son opprobre[2]. — Car nous n'avons point ici de 14
cité permanente ; mais nous cherchons celle qui est à venir[3]. — Par 15
lui donc, offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-
dire le fruit de lèvres qui confessent son nom[4]. — Mais n'oubliez 16

comme des voyageurs. 2° *Ceux qui marchent en eux* (dans ces repas), qui *s'y attachent,* les pratiquent, n'y *ont pas trouvé profit.*

1. Ces trois versets (10-12) sont destinés à réfuter l'erreur de ceux qui, dans leur faux attachement au judaïsme, espéraient pouvoir « affermir leur cœur » par l'usage d'aliments consacrés dans les sacrifices (v. 9), ou trouver la justice dans ces sacrifices mêmes. L'auteur veut leur prouver que cette erreur, non seulement ne leur profite de rien (v. 9), mais les exclut de tous les avantages du sacrifice de Christ. Pour cela, il affirme trois choses : 1° Nous, chrétiens, *nous avons un autel,* le vrai autel d'expiation, dont celui du tabernacle n'était que l'image, et cet autel, c'est la croix de Christ (v. 12), où il a « offert nos péchés en son corps sur le bois » (1 Pierre 2 : 24) ; mais cet autel, même vos prêtres *qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir d'en manger.* (v. 10.) 2° En effet, *les corps des animaux* qui sont offerts au grand jour des expiations ne peuvent devenir votre nourriture, puisqu'il est interdit d'en manger et qu'ils doivent être entièrement *brûlés hors du camp* (tant que le peuple était au désert), ou hors de la ville où maintenant s'offrent les sacrifices. (Lév. 16 : 27.) Ainsi vous n'avez rien du symbole et vous vous privez de la réalité du vrai autel. (v. 11.) 3° Mais *Jésus, afin de sanctifier le peuple par son propre sang,* s'est conformé même à cette prescription tout extérieure de la loi : il *a souffert hors de la porte* (de Jérusalem), il a été rejeté comme une victime maudite. (v. 12.) Ce sacrifice, dont nous nourrissons nos âmes, vous vous en excluez si vous retournez aux sacrifices symboliques institués par la loi. Ceux-ci sont désormais inutiles ; et, d'après les prescriptions mêmes de cette loi, ils ne nous offrent pas de repas auxquels nous puissions participer pour affermir nos âmes. (v. 9.) D'après une autre interprétation (Weiss), l'auteur voudrait dire simplement : Il ne peut y avoir pour les chrétiens de repas attachés à des sacrifices, car l'unique sacrifice qu'ils connaissent et qui constitue leur *autel* (v. 10), le sacrifice de Christ, ne saurait, en sa qualité de sacrifice *pour le péché* (v. 11), être accompagné d'un repas, puisque, d'après les prescriptions de la loi, il était interdit, même aux sacrificateurs, de manger de la chair des victimes offertes pour le péché.

2. Ce fut pour Jésus la dernière profondeur de l'humiliation et de l'*opprobre,* que d'être ainsi rejeté par son peuple comme une victime chargée d'exécration, condamné comme un blasphémateur à mourir hors du camp. (Lév. 24 : 14.) Or, ses rachetés qui, par la foi en son sacrifice, obtiennent le pardon de leurs péchés et la réconciliation avec Dieu, ont le devoir sacré *de porter son opprobre* (11 : 26), de le suivre jusque dans ses humiliations et dans sa mort, pour s'offrir comme lui tout entiers à Dieu. Dans un sens, Christ est mort pour que nous ne mourions pas ; dans un autre sens, il est mort pour nous rendre capables de mourir avec lui. (Comp. 2 Cor. 5 : 14, note.) *Hors du camp* signifie donc d'abord : hors du judaïsme qui a crucifié son Messie, mais aussi hors du monde qui crucifie toujours le Sauveur, et, s'il le faut, hors de cette vie. (v. 14.)

3. Puissant motif de « sortir vers Jésus hors du camp. » (v. 14.) Les biens terrestres, que nous perdrons à agir ainsi, sont passagers et ne sauraient balancer les avantages éternels que nous trouvons à suivre Christ. (11 : 10 et v. 13-16.)

4. Ayant le sacrifice parfait pour l'expiation et le pardon de nos péchés, n'attachons plus nos cœurs aux sacrifices symboliques, mais offrons-en de vraiment spirituels (1 Pierre 2 : 5), des *sacrifices de*

pas la bienfaisance et la libéralité; car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir [1].

E. 17-25. Recommandations. Vœux. Salutations. — 1° *Obéissance aux conducteurs et intercession.* L'auteur invite les lecteurs à montrer de la déférence envers leurs conducteurs pour que ceux-ci puissent remplir leur tâche avec joie. Il leur demande de prier pour lui, afin qu'il leur soit rendu bientôt. (17-19.) — 2° *Vœux.* L'auteur souhaite à ses lecteurs que le Dieu de paix, qui a ressuscité Jésus-Christ, les rende accomplis. Il les supplie d'accueillir l'exhortation qu'il leur adresse. (20-22.) — 3° *Communications.* Timothée a été relâché; s'il vient bientôt, l'auteur ira avec lui. Il salue les conducteurs et tous les membres de l'Eglise, et leur transmet les salutations de ceux d'Italie. Que la grâce soit avec eux tous! (23-25.)

17 Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis; car ce sont eux
qui veillent pour vos âmes, comme devant en rendre compte; afin
qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant; car cela vous serait
18 désavantageux [2]. — Priez pour nous [3]; car nous nous assurons que
nous avons une bonne conscience, voulant en toutes choses nous
19 bien conduire [4]. — Et je vous exhorte d'autant plus instamment à
le faire, afin que je vous sois plus tôt rendu [5].

louange et de fidèle *confession du nom* de Dieu, qui supposent le sacrifice du cœur et de la vie. (Rom. 12 : 1, note.) Ces sacrifices ne deviennent acceptables et ne sont agréés de Dieu que *par lui*, par ce Sauveur et Médiateur, en vertu de l'amour dont il nous a aimés le premier. — L'auteur appelle ce *sacrifice de louange* (expression empruntée de Lév. 7 : 11) *le fruit des lèvres*, d'après Osée 14 : 2, dans la version grecque des Septante. Enfin les mots : *qui confessent son nom*, sont envisagés par plusieurs interprètes comme une réminiscence du Ps. 54 : 8.

1. Si l'action de grâce et la confession du nom de Dieu sont ce sacrifice de louange que Dieu réclame, il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres *sacrifices* de la reconnaissance et de l'amour que nous devons lui offrir dans la personne de nos frères pauvres et souffrants. *N'oubliez pas la bienfaisance et la communication* (gr.), la vertu qui vous portera à « faire part» de vos biens. (Rom. 15 : 26 ; 2 Cor. 8 : 4.) Si nos cœurs sont à Dieu, nos biens seront à nos frères. On pourrait entendre aussi ce mot de la *communion* mutuelle de l'amour fraternel, comme dans Act. 2 : 42; Gal. 2 : 9; 1 Jean 1 : 7. Il ajouterait alors une idée nouvelle à celle qu'exprime le terme précédent. L'amour fraternel, et les relations intimes qu'il crée, peuvent être appelés, aussi bien que la confession de son nom, *sacrifices* agréables à Dieu.

2. v. 7; 1 Thes. 5 : 12, 13; 1 Pierre 5 : 2. Ils veillent *pour* vos âmes, c'est-à-dire au salut de vos âmes. Grande responsabilité des pasteurs. (Ezéch. 33) qui doivent *rendre compte des âmes!* Responsabilité non moins grande des troupeaux qui, en n'étant pas *soumis* (gr. en ne *cédant* pas), peuvent entraver l'œuvre de leurs conducteurs, à leur propre *désavantage* spirituel!

3. Comp. Rom. 15 : 30 ; 2 Cor. 1 : 11 ; Eph. 6 : 19 ; Col. 4 : 3 ; 1 Thes. 5 : 25 ; 2 Thes. 3 : 1. On peut se demander si l'auteur comprend dans le pluriel *nous* ses collaborateurs; en tout cas, il ne pense pas aux « conducteurs » mentionnés au verset précédent, car il ne se compte pas parmi eux.

4. Ces paroles motivent la demande de prières que l'auteur adresse à ses frères, et doivent éloigner les préjugés qui pouvaient exister contre lui dans leur cœur : il affirme qu'il *s'assure* fréquemment, tous les jours (verbe au présent; le texte reçu porte le verbe au parfait : *nous sommes assurés*), qu'il a *une bonne conscience*. Le témoignage de *sa conscience* ne suffit pas au serviteur de Dieu, il lui faut de plus la confiance de ses frères pour qu'il puisse leur faire du bien.

5. Ces mots se rapportent à la demande

Or le Dieu de la paix, qui a ramené d'entre les morts celui qui 20
est, par le sang d'une alliance éternelle, le grand Pasteur des brebis,
notre Seigneur Jésus, — vous rende accomplis en toute bonne 21
œuvre, pour faire sa volonté, faisant pour lui-même en nous ce qui
est agréable devant lui, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux
siècles des siècles[1] ! Amen.

Or je vous en prie, frères, supportez cette parole d'exhortation[2] ; 22
car je vous ai écrit en peu de mots[3]. — Vous savez que notre frère 23
Timothée a été relâché[4] ; s'il vient bientôt, je vous verrai avec lui.
— Saluez tous vos conducteurs, et tous les saints. Ceux d'Italie vous 24
saluent[5]. — La grâce soit avec vous tous ! Amen. 25

de prier pour lui (v. 18); et telle est sa confiance dans les prières de ses frères, qu'il fait dépendre d'elles son retour auprès d'eux.

1. L'auteur, qui a demandé les prières de ses frères, prie lui-même pour eux, et dans ce vœu, si riche en pensées chrétiennes, il jette un dernier regard sur son épître entière, demandant à Dien d'en appliquer à ses lecteurs les saintes vérités. Il s'adresse au *Dieu de la paix*, qui est la source de la paix, qui la donne volontiers; c'est par ce nom que Paul aime à désigner Dieu. (Rom. 15 : 33 ; 16 : 20 ; Philip. 4 : 9 ; 1 Thes. 5 : 23.) Notre auteur ajoute que ce Dieu *a ramené d'entre les morts notre Seigneur Jésus*, couronnant par là l'œuvre du Sauveur. C'est la première fois que la résurrection de Jésus-Christ est mentionnée dans notre épître, mais elle est supposée dans la description de l'entrée de Christ, souverain sacrificateur de la nouvelle Alliance, dans les lieux saints, auprès de Dieu. L'auteur désigne le Sauveur par ces termes remarquables : *le grand Pasteur des brebis*, pour le placer bien au-dessus de tous les « conducteurs » (v. 17) qui dépendent de lui et ne sont que ses serviteurs. Il rappelle que Jésus mérite seul ce titre, parce qu'il a versé son *sang* pour ses brebis (Jean 10 : 11), et que ce sang a scellé une *alliance* (9 : 15, 24) qui est *éternelle*, par opposition à l'Alliance mosaïque qui avait vieilli et qui allait être abolie. (8 : 13.) Appuyé sur ces vérités, ou plutôt sur ces faits divins, il exprime son vœu pour ses frères : c'est que ce Dieu de la paix (gr.) *les forme complètement à toute bonne œuvre pour faire sa volonté*. (1 Pierre 5 : 10.) Mais comment parviendront-ils à cette perfection qui est selon la volonté divine? L'auteur sait que Dieu les y amènera *lui-même: faisant pour lui-même en nous ce qui lui est agréable*, car c'est Dieu qui accomplit en nous tout ce qu'il nous commande. (Eph. 2 : 10 ; Philip. 2 : 13.) — Le mot: *pour lui-même* se lit dans *Sin.*, *A*, *C*, et doit être maintenu ; il a été omis dans quelques documents, parce qu'on n'en comprenait pas le sens. — *A*, *C*, vers. portent : en *vous ;* c'est probablement une correction amenée par le *vous* de la phrase précédente. — Enfin, cette parfaite sanctification ne peut s'opérer que *par Jésus-Christ* vivant et agissant en nous ; elle n'a pas pour but notre glorification, mais *sa gloire* éternelle qui subsistera *aux siècles des siècles*. — Tout l'Evangile et toute la vie chrétienne se trouvent résumés dans ce vœu.

2. Gr. « *la* parole d'exhortation, » que je vous adresse dans cette lettre. Requête empreinte de modestie, bien propre à gagner les cœurs. (Rom. 15 : 14-16.)

3. Bien que sa lettre soit l'une des plus longues du Nouveau Testament, l'auteur a le sentiment qu'il s'est exprimé aussi brièvement que possible, étant donné l'importance des sujets traités et l'abondance de ses pensées.

4. On peut traduire aussi par l'impératif : *sachez*. Les données historiques manquent absolument sur ce fait. (Voir l'Introd., p. 19.) En communiquant cette nouvelle à ses lecteurs, l'auteur exprime encore une fois (comp. v. 19) le désir de les revoir bientôt.

5. Cette salutation n'indique pas avec certitude le pays d'où la lettre a été écrite. Ce pourrait être d'une contrée où se trouvaient des frères *venus d'Italie*, mais c'est plus probablement de Rome ; les mots *ceux d'Italie* désignent, en ce cas, l'entourage de l'auteur. (Voir l'Introd., p. 14, 16.)

ÉPITRE DE JACQUES

INTRODUCTION

I

DESTINATAIRES DE L'ÉPÎTRE D'APRÈS SON CONTENU ET SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

L'épître est adressée à des affligés, qui sont invités à « regarder comme un sujet de pure joie les épreuves diverses auxquelles ils peuvent être exposés » (1 : 2), à chercher auprès de Dieu la sagesse qui leur permettra de se bien conduire dans les diverses conditions où ils se trouvent. (1 : 5-11.) Pauvres pour la plupart, ils ont à endurer l'oppression et les persécutions des riches. (2 : 5-7 ; 5 : 1-6.) Mais qu'ils prennent patience, l'avènement du Seigneur est proche ! (5 : 7-11.) L'auteur n'a pas seulement pour but de consoler ses lecteurs, il les reprend et les censure énergiquement : leur piété est superficielle ; ils se bornent à écouter la parole de Dieu et négligent de la mettre en pratique (1 : 22 et suiv.) ; ils se glorifient à tort de posséder la foi au vrai Dieu, s'imaginant être sauvés par elle et oubliant qu'elle doit, pour être efficace, produire les œuvres de la charité. (1 : 27 ; 2 : 14-26.) Enclins aux péchés de la langue, ils s'érigent volontiers en docteurs, obéissent à un esprit de dispute et médisent les uns des autres. (1 : 26 ; 3 : 1-18 ; 4 : 11, 12.) Leur foi en Jésus-Christ, le Seigneur de gloire, ne les a pas affranchis des considérations de personnes ; ils se montrent obséquieux à l'égard des riches. (2 : 1-7.) L'amour du monde et les passions charnelles dominent dans leurs cœurs, créent des divisions entre eux et les rendent infidèles à Dieu. (4 : 1-10.) Dans leur désir de s'enrichir, ils oublient que leur vie est fragile (4 : 13-17) ; ils amassent des trésors périssables, quand le Seigneur va venir, et, pour cela, ils frustrent leurs ouvriers du salaire qu'ils leur doivent. (5 : 1-6.)

Ceux à qui ces reproches sont adressés sont pourtant des chrétiens. L'auteur se présente à eux comme un « serviteur de Jésus-Christ » (1 : 1); il les appelle, à mainte reprise, ses « frères, » et leur parle de leur « foi en notre Seigneur Jésus-Christ glorifié. » (2 : 1.) Il les exhorte à « recevoir avec douceur la parole qui a été plantée en eux » (1 : 21), et leur dit que Dieu, « parce qu'il l'a voulu, nous a enfantés par la parole de vérité » (1 : 18), expressions qui ne peuvent s'entendre que de la prédication de l'Evangile. Enfin quand, dès le début, les lecteurs sont invités à « regarder comme un sujet de pure joie les diverses épreuves auxquelles ils peuvent être exposés, » la foi chrétienne est seule capable de produire en eux cette « œuvre de la patience, » par laquelle ils seront « parfaits et accomplis. » (1 : 2, 4.)

Ces paroles sont adressées à tous ceux qui recevront la lettre. On a supposé à tort deux catégories de lecteurs, des chrétiens décidés, auxquels l'auteur rappellerait leurs privilèges et apporterait des consolations, et des inconvertis qu'il reprendrait dans le langage sévère d'un prophète de l'ancienne Alliance. (5 : 3, 5.) Si l'on a trouvé que certains de ses blâmes ne pouvaient s'appliquer à des disciples de Jésus-Christ (1 : 13, 22 ; 2 : 1-4, 19 ; 3 : 9 ; 4 : 3, 13 ; 5 : 1-6), on oubliait qu'il écrivait, très probablement, à des hommes convertis depuis peu, chez lesquels l'Evangile n'avait pas porté tous ses fruits et qui n'avaient pas encore dépouillé le vieil homme, le Juif formé à l'école du pharisaïsme [1]. La teneur générale de l'épître semble prouver, en effet, que ses destinataires étaient des judéo-chrétiens. Ils n'étaient encore que très imparfaitement séparés de leurs compatriotes au milieu desquels ils vivaient. Les riches qui les oppriment sont des Juifs non convertis, puisqu'ils « blasphèment le nom » de Jésus-Christ et les « tribunaux devant lesquels ils les traînent » sont les tribunaux des synagogues. (2 : 6, 7.) Enfin, le riche qui reçoit un accueil si flatteur dans la « synagogue » des chrétiens, paraît être, d'après 2 : 5 et suiv., un personnage étranger à l'Eglise, venu par curiosité. Mêlés ainsi à leurs compatriotes, les nouveaux convertis subissaient encore leur influence. L'éducation qu'ils avaient reçue laissait leurs âmes marquées d'une empreinte difficile à effacer. Est-il étonnant qu'ils méritassent les reproches que Jésus faisait aux pharisiens et à leurs disciples ? Ils se trouvaient encore à moitié chemin entre le judaïsme et le christianisme. Ils étaient « doubles

[1] Ceux qui attribuent aux destinataires de la lettre un christianisme dégénéré, signe d'une époque de décadence (voir ci-dessous p. 128), commettent une semblable erreur.

d'âme, » selon l'énergique expression de l'auteur, soit dans leur foi hésitante et incapable de saisir la sagesse de Dieu (1 : 5-8), soit dans leurs affections partagées entre Dieu et le monde. (4 : 8.) Jacques leur écrit pour les amener à plus de décision, à une vie chrétienne plus conséquente. Il les y engage par de brèves exhortations, qu'il formule impérativement[1], sans les grouper suivant un plan rigoureux.

Aucune épître du Nouveau Testament n'est aussi dépourvue d'exposés de doctrine. Même quand l'auteur parle du rapport de la foi et des œuvres (2 : 14-26), il ne formule pas une théorie de la justification ; il presse d'agir des chrétiens portés à négliger l'obéissance morale, la charité, et à puiser dans leurs croyances une fausse sécurité. La personne et l'œuvre de Jésus-Christ ne tiennent aucune place dans ses exhortations. Aucun trait de sa vie n'est rappelé ; des hommes de l'ancienne Alliance sont proposés en exemple. (5 : 10, 11, 17, 18.) Le Saint-Esprit n'est pas nommé.

II

AUTEUR ET DESTINATAIRES DÉSIGNÉS DANS LA SUSCRIPTION DE L'ÉPÎTRE

En tête de l'épître se lisent ces mots : « Jacques, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus qui sont dans la dispersion. » Cette suscription pose deux problèmes : 1° quel est le personnage désigné par le nom de Jacques ? 2° que faut-il entendre par « les douze tribus qui sont dans la dispersion ? »

1° L'auteur. Deux apôtres de Jésus-Christ portaient le nom de Jacques (Math. 10 : 3 ; Marc 3 : 17, 18 ; Luc 6 : 14, 15 ; Act. 1 : 13) : Jacques, fils de Zébédée, frère de Jean, qui fut mis à mort par Hérode en 44 (Act. 12 : 2), et Jacques, fils d'Alphée, surnommé le Mineur ou le Petit. (Marc 15 : 40.) Le Nouveau Testament mentionne un troisième Jacques, frère de Jésus. (Math. 13 : 55 ; Marc 6 : 3 ; Gal. 1 : 19 ; 2 : 9, 12 ; Act. 12 : 17 ; 15 : 13 ; 21 : 18 ; 1 Cor. 15 : 7.) On a prétendu, il est vrai, que ces deux derniers étaient un seul et même personnage. Le principal argument invoqué en faveur de leur identification, c'est que Luc nomme, dans le premier chapitre du livre des Actes (1 : 13), les deux apôtres qui portaient le nom de Jacques, qu'il raconte (12 : 2) la mort du fils de Zébédée, et fait intervenir dans la suite de son livre

[1] Jülicher (*Einleitung*, p. 170) constate qu'il y a 54 impératifs dans les 108 versets de l'épître.

(12 : 17; 15 : 13 ; 21 : 18) un Jacques qu'il ne désigne pas autrement, qui devait donc être, dans sa pensée, le fils d'Alphée, mentionné au commencement de l'ouvrage. On peut toutefois écarter cette objection, sans même accuser Luc de négligence. Au début de son récit, le nom du fils d'Alphée figure seulement dans la liste des apôtres. S'il n'est plus question de lui dans la suite, c'est que, comme la plupart des douze, il n'a pas joué un rôle marqué dans la fondation de l'Eglise. Et si Luc, après avoir raconté la mort du fils de Zébédée (12 : 2), met en scène un autre Jacques (12 : 17), sans le présenter à ses lecteurs comme le « frère du Seigneur, » c'est qu'il jugeait cette indication inutile; leur pensée devait se porter sans aucune hésitation sur l'homme bien connu qui avait occupé longtemps la première place dans l'Eglise de Jérusalem.

D'ailleurs, l'identification de l'apôtre Jacques, fils d'Alphée, avec le « frère du Seigneur » se heurte à l'affirmation du quatrième évangile (Jean 7 : 5) que « les frères de Jésus ne croyaient pas en lui, » et cela six mois avant sa mort, tandis que Jésus avait fait le choix de ses douze apôtres dans la première période de son ministère. Il ressort aussi de diverses remarques des synoptiques (Mars 3 : 21, 31-35) que les frères de Jésus n'étaient pas au nombre de ses disciples. Enfin, dans Actes 1 : 14, ils sont nettement distingués des apôtres. Aussi la très grande majorité des historiens se prononcent-ils aujourd'hui contre l'identification du fils d'Alphée et du frère du Seigneur[1].

S'il faut distinguer Jacques, fils d'Alphée, et Jacques, frère du Seigneur, c'est ce dernier qui est nommé en tête de notre épître. Le fils d'Alphée n'a joué aucun rôle dans l'histoire. Au contraire, le frère du Seigneur, par son caractère et sa vie, par la place qu'il a occupée, par l'autorité dont il jouissait chez les judéo-chrétiens et même chez les Juifs, répond à l'idée que l'épître elle-même nous donne de son auteur. Même s'il ne l'a pas écrite, celui qui l'a composée a voulu placer sa lettre sous le patronage de cet homme célèbre[2].

Jacques était le propre frère de Jésus, fils de Joseph et de Marie, et non pas seulement son demi-frère, issu d'un premier mariage de Joseph, ou son cousin germain, fils d'une sœur de Marie, comme on l'a prétendu de bonne heure dans l'Eglise pour des raisons dogmatiques[3]. Nous igno-

[1] Comp. Sieffert, à l'art. Jakobus im N. T., *Realencyclopädie* Herzog-Hauck, VIII, p. 573.

[2] Fargues (*Introduction au N. T.*, p. 149) attribue l'épître au fils d'Alphée, estimant que cette hypothèse explique le silence des Pères, difficile à comprendre si l'auteur avait été la « colonne » de l'Eglise de Jérusalem.

[3] Comp. Th. Zahn, *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, VI, p. 328 et suiv.

rons à quel moment il reconnut son frère aîné pour le Christ. Ce fut probablement peu avant de le voir expirer sur la croix. Jésus ressuscité l'honora d'une apparition particulière. (1 Cor. 15 : 7.) Jacques eut bientôt une influence prépondérante au sein de l'Eglise de Jérusalem. (Act. 12 : 17.) Paul le nomme, à côté de Pierre et de Jean, comme l'une des « colonnes » de l'Eglise. (Gal. 2 : 9.) Il exerça une action décisive sur la conférence de Jérusalem. (Act. 15 : 13 et suiv.) Son autorité et la crainte qu'il inspirait se montrent dans l'attitude équivoque prise par Pierre et les autres chrétiens d'origine juive à Antioche. (Gal. 2 : 11, 12.) Quand Paul vint pour la dernière fois à Jérusalem, il alla le saluer comme chef de l'Eglise judéo-chrétienne. (Act. 21 : 18.) Même chez les Juifs, Jacques avait un grand renom de sainteté et était entouré de respect. Il portait le surnom de Juste. D'après Josèphe (*Ant.* XX, 9, 1), le souverain sacrificateur Ananus profita de la mort du procurateur Festus, en 62, pour faire condamner Jacques et quelques autres à la lapidation. Eusèbe (*Hist. eccl.* II, 23) nous a conservé un récit d'Hégésippe, historien chrétien du milieu du second siècle ; d'après ce récit, Jacques aurait été précipité du faîte du temple pour avoir déclaré que Jésus était le Messie, et, tandis qu'il priait pour ses bourreaux, il aurait été lapidé, puis, finalement, assommé par un foulon. Hégésippe ajoute qu'aussitôt après le meurtre du Juste, Vespasien attaqua les Juifs, ce qui fut regardé comme le châtiment de ce crime. Si cette indication est exacte, elle reporterait la mort de Jacques quelques années plus tard que la date fournie par Josèphe[1].

2° Les destinataires. A qui l'auteur s'adressait-il en écrivant « aux douze tribus qui sont dans la dispersion ? » (1 : 1.) Ce n'était pas au peuple d'Israël dans son ensemble, ni aux ressortissants des douze tribus qui vivaient encore « dispersés » parmi les nations, car il ne pouvait prétendre être accueilli par eux comme « serviteur du Seigneur-Christ. » Les uns pensent qu'il entendait par cette expression le peuple de Dieu sous la nouvelle Alliance, tous les chrétiens sans distinction d'origine[2]. (Comp. Apoc. 7 : 4 ; 14 : 1 ; 1 Pierre 1 : 1.) D'autres, considérant le caractère particulier de l'épître, restreignent l'application du terme aux chrétiens d'origine juive. Si l'on trouve que la dénomination « les douze tribus » est trop générale pour être limitée à cette classe

[1] Comp. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3e et 4e édit., I, p. 581 et 582.
[2] Von Soden, *Hand-Commentar*, 3e édit., p. 178.

de chrétiens, on peut supposer que l'épître date d'un temps où les judéo-chrétiens formaient encore la grande majorité dans l'Eglise [1]. Quoi qu'il en soit, un examen attentif de l'épître montre que ses destinataires se trouvaient dans des circonstances assez spéciales. Celles-ci n'ont pu se rencontrer que dans des contrées voisines de la Palestine, où la population juive était particulièrement dense, se livrait à l'agriculture et était soumise à la juridiction des synagogues. Nous avons vu (p. 122) que les riches Israélites traînaient devant ces tribunaux leurs concitoyens pauvres devenus chrétiens, qui leur étaient doublement suspects, en leur qualité d'hérétiques et de schismatiques. Or nous savons que les Juifs avaient le droit d'exercer la justice sur leurs compatriotes là où ils étaient organisés en synagogue [2]. (Act. 9 : 2; 22 : 19; 26 : 11; 2 Cor. 11 : 24.) Mais, pour qu'ils pussent par ce moyen persécuter les chrétiens, il fallait que les chrétiens fussent encore plus ou moins confondus avec eux. Ceux auxquels l'épître est adressée ne se livrent pas seulement au négoce (4 : 13), mais aussi à l'agriculture. (5 : 4, 7.) Il y a parmi eux, ou parmi les riches Israélites qui vivent dans leur contrée, des propriétaires fonciers qui font cultiver leurs champs par des ouvriers. Il n'est pas fait mention d'esclaves. Enfin, ce qu'il faut surtout remarquer, l'auteur ne fait aucune allusion aux relations avec les païens et les chrétiens d'origine païenne. On a conclu de son silence qu'il s'adressait à des communautés composées seulement d'anciens Juifs. Ces divers indices ont conduit plusieurs critiques à placer dans la Syrie méridionale les Eglises auxquelles Jacques écrit. On trouvera peut-être qu'avec une destination aussi précise et limitée, l'adresse de l'épître : « Aux douze tribus qui sont dans la dispersion, » paraît bien emphatique. L'intention de l'auteur, en appelant ainsi ces petites communautés, qui ne formaient dans le monde juif qu'une infime minorité, n'aurait-elle pas été de relever le courage de leurs membres, méprisés et persécutés par leurs orgueilleux compatriotes, en faisant d'emblée briller à leurs regards le glorieux privilège qu'ils avaient d'être le véritable Israël, le peuple élu de Dieu ?

[1] Th. Zahn, *Einleitung*, 2e édit., I, p. 52-55, 65.

[2] Schürer, *Geschichte*, III, p. 71 et suiv.

III

OPINIONS ANCIENNES ET MODERNES SUR L'ORIGINE DE L'ÉPÎTRE

Aucun autre livre du Nouveau Testament n'a été et n'est encore jugé de manières si différentes et placé à des époques si distantes. Les Pères de l'Eglise en parlent peu et expriment, à son sujet, leur incertitude. Origène est le premier à mentionner formellement « la lettre qui circule sous le nom de Jacques. » (Commentaire sur saint Jean). Eusèbe la range en tête des écrits « contestés, bien que reconnus de la plupart. » (*Hist. eccl.*, III, 25.) Précédemment (II, 23), le même historien, après avoir raconté la mort de Jacques, le frère du Seigneur, ajoutait : « On dit que la première des épîtres appelées catholiques est de lui ; mais il est vrai qu'elle est tenue pour apocryphe ; peu des anciens du moins l'ont mentionnée.... Cependant nous savons que cette épître, comme les autres, est lue publiquement dans la plupart des Eglises. » Les Eglises de Syrie, par contre, la reçurent de bonne heure. La Peschito la renferme, mais l'attribue au fils de Zébédée. Elle ne fut reconnue que tardivement en Occident. Jérôme encore, en parlant de Jacques, évêque de Jérusalem, cite l'épître qu'on lui attribuait, mais en rapportant ce doute, auquel il ne contredit pas : « On prétend qu'elle a été écrite par quelque autre sous son nom. » (*De viris illustr.*, II.)

A l'époque de la Réformation, Erasme et Cajetan rappelèrent le témoignage peu favorable de l'antiquité. Luther rejeta l'écrit de Jacques, en l'appelant « une vraie épître de paille. » Son antipathie pour elle provenait de ce qu'il lui attribuait l'intention de combattre la doctrine paulinienne de la justification par la foi ; il lui reprochait aussi de garder le silence sur les grands faits du salut : la mort et la résurrection de Jésus-Christ, et l'action de son Esprit ; de ne faire autre chose que de pousser les gens aux œuvres de la loi, et « de tout jeter sans ordre et pêle-mêle. » Plus circonspect et plus équitable, Calvin répond, dans la préface de son commentaire, par des réflexions dans lesquelles le caractère propre de notre épître et son rôle dans le recueil sacré sont très justement définis : « Encore aujourd'hui il y en a aucuns qui n'estiment pas qu'on la doive tenir pour Ecriture authentique. Toutefois,... je la reçois volontiers.... Quant à ce qu'on pourrait penser qu'il (Jacques) ne magnifie pas la grâce de Christ en telle sorte que doit faire un apôtre, certes la réponse est facile, à savoir que nous ne devons pas requérir précisé-

ment que tous traitent un même point de doctrine.... Salomon s'arrête plus à former l'homme extérieur, à traiter les règles et préceptes concernant la vie politique.... David est toujours sur le service spirituel de Dieu, le repos de la conscience, la miséricorde de Dieu et la promesse gratuite du salut. Cependant, cette diversité ne fait pas qu'en approuvant l'un, nous condamnions l'autre. Qui plus est, entre les Evangélistes mêmes il y a si grande différence en la déclaration de la vertu de Christ, que si on fait comparaison des autres trois à Jean, à peine auront-ils des étincelles de cette grande lueur qui apparaît si évidemment en saint Jean. Et toutefois, nous les recevons tous quatre également. »

Les savants contemporains sont plus que jamais divisés sur les questions de l'origine, de la date, de l'auteur et des destinataires, et même du caractère général de notre épître. Quatre opinions, fort divergentes, sont défendues avec conviction :

1. L'épître de Jacques est un produit du second siècle. Elle a été composée après la lettre de Clément Romain et le pasteur d'Hermas, car elle présente avec ces écrits des ressemblances frappantes de doctrine et d'expression. Le silence gardé par l'auteur sur la circoncision et l'observance des préceptes mosaïques, sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ ne s'explique bien qu'à cette date tardive, où la grande lutte soulevée par Paul était terminée et où le christianisme était compris surtout comme l'obéissance à une nouvelle loi. La polémique de 2 : 14-26 est dirigée contre des gens qui n'ont conservé du paulinisme que ses formules antinomiennes, mais ont perdu la vraie intelligence de la doctrine de l'apôtre. Le découragement, l'affaissement de la foi, le développement de la mondanité que l'auteur reproche à ses lecteurs trahissent une époque de décadence. L'épître est adressée à tous les chrétiens, sans distiction d'origine ni de lieu d'habitation. Elle a été composée par un juif helléniste qui écrit dans un grec relativement pur, qui s'est nourri de la littérature judéo-alexandrine, de Philon surtout, et ne paraît pas ignorer les écrivains classiques. Il se donne pour Jacques, le frère du Seigneur. Tel est le jugement que portent sur l'origine de notre épître plusieurs des critiques les plus en vue actuellement[1].

[1] Holtzmann, *Einleitung in das N. T.*, 1892, p. 331 et suiv. ; Jülicher, *Einleitung in das N. T.*, 1901, p. 171 et suiv. ; von Soden, *Hand-Commentar*, 3e édit., 1899, III, 2, p. 175 ; Harnack, *Chronologie* I, p. 485-491. D'après ce dernier savant, notre épître aurait été primitivement un fragment d'homélie ; l'adresse, ajoutée plus tard, l'aurait transformée en une lettre de Jacques, frère du Seigneur.

2. L'épître de Jacques date du temps des apôtres. Elle a été composée probablement par le frère du Seigneur, qui fut à la tête de l'Eglise de Jérusalem. Il l'a écrite dans les dernières années de sa vie, car son enseignement porte des traces, surtout dans 2 : 14-26, de l'influence, au moins indirecte, de la doctrine de Paul[1].

3. La grande majorité des savants qui attribuent l'épître à Jacques, le frère du Seigneur, estiment qu'il l'a écrite avant que la mission parmi les païens eût mis au premier plan des préoccupations de l'Eglise la question des rapports entre chrétiens d'origine païenne et chrétiens d'origine juive. Ils se fondent sur le silence que l'épître garde à ce sujet; sur le fait que, dans 2 : 14-26, l'auteur ne combat pas l'argumentation présentée par Paul dans les épîtres aux Galates et aux Romains; sur les rapports de ses sentences avec celles de Jésus dans les synoptiques; et, d'une manière générale, sur le caractère purement judéo-chrétien, qui paraît être celui des destinataires de la lettre[2].

4. Récemment enfin, deux savants, dans des travaux indépendants l'un de l'autre[3], sont arrivés à la conclusion que l'épître de Jacques était une lettre adressée par un Juif à ses compatriotes, antérieurement au christianisme. Cet écrit aurait eu un grand crédit au premier siècle de notre ère et aurait été connu de plusieurs écrivains évangéliques, notamment de Paul et de l'auteur de 1 Pierre. La faveur dont il jouissait lui aurait valu plus tard d'être transformé en un écrit chrétien par la simple adjonction des mots : *et du Seigneur Jésus-Christ*, dans l'adresse de l'épître (1 : 1), et du nom de *Jésus-Christ* dans 2 : 1, où le texte primitif portait : *la foi au Seigneur de gloire*, ce dernier terme étant une désignation courante de Dieu. (Henoch 40 : 3; 63 : 2; comp. Act. 7 : 2; Eph. 1 : 17.) Tout le reste de l'écrit serait l'œuvre de l'écrivain juif.

[1] Comp. entr'autres : A. Sabatier, *Encyclopédie* de Lichtenberger, VII, p. 131-133; J. Bovon, *Théologie du N. T.*, II, p. 443 et suiv.; Sieffert, *Realencyclopädie*, Herzog-Hauck, 1900, VIII, p. 585-587.

[2] Thiersch, Erdmann, Ritschl, Nösgen, J.-C.-K. von Hofmann, *Die Heilige Schrift des N. T.*, 9. Teil, 1881, p. 230 et suiv ; J. B. Mayor, *The epistle of James*, 1892.; Beyschlag, *Commentaires de Meyer*, 6e édit., 1898.; Wandel, *Der Brief des Jakobus*, 1896; Burger, dans le *Kurzgefasster Kommentar* de Strack et Zöckler, 2e édit. 1895; Weiss, *Einleitung in das N. T.*, 1897, p. 383; Th. Zahn, *Einleitung in das N. T.*, 1900, I, p. 52 et suiv.

[3] L. Massebieau, *L'épître de Jacques est-elle l'œuvre d'un chrétien?* Revue de l'histoire des religions, 1895, tome XXXII, p. 249-283; F. Spitta, *Zur Geschichte und Litteratur des Urchristenthums*, tome II, p. 1-239.

IV

Conclusions

Il est difficile de choisir entre ces diverses hypothèses, et l'on ne saurait arriver à des conclusions absolument certaines sur l'origine d'une lettre qui ne mentionne aucun personnage ni aucun événement contemporains, et qui n'est elle-même mentionnée que tardivement et avec beaucoup d'hésitations par les écrivains ecclésiastiques.

Cette dernière circonstance ne nous paraît pas cependant fournir un argument décisif contre la composition de l'épître au temps des apôtres. Il est possible, en effet, qu'elle ne soit parvenue, malgré son adresse générale, qu'à un cercle restreint de judéo-chrétiens, et qu'elle soit restée sa propriété exclusive [1]. Quand, plus tard, elle se répandit dans l'Eglise, sa pauvreté doctrinale et, plus encore, son apparente polémique contre le paulinisme lui valurent d'être suspectée.

La comparaison de notre épître avec d'autres écrits des deux premiers siècles nous fournira-t-elle des indices sur son origine ? Les critiques qui la relèguent au second siècle insistent sur les analogies de fond et de forme qu'elle présente avec les écrits des Pères apostoliques, notamment avec la lettre de Clément de Rome et le pasteur d'Hermas. Mais il y a une différence profonde entre l'enseignement que nous présentent ces écrits et le point de vue de Jacques. Ils conçoivent le christianisme comme une nouvelle loi, une morale révélée ; mais cette loi, ils l'opposent à la loi de Moïse et à ses cérémonies (ép. de Barnabas 2 : 6) ; ils désignent Jésus comme son auteur (Hermas, Simil. 5 : 5 et 6) ; tandis que, pour Jacques, la « loi royale, » la « loi parfaite, » c'est toujours la loi de Moïse, abstraction faite des cérémonies, c'est la loi de l'ancienne Alliance, éclairée à la lumière de l'Evangile, c'est le Décalogue résumé dans le commandement de l'amour. (2 : 10, 11.) Les Pères apostoliques prêchent un nouveau légalisme, qui tend à l'ascétisme et qui diffère fort de l'accomplissement de cette loi parfaite que Jacques appelle la loi de la liberté. Loin d'enseigner que l'homme est régénéré par la parole de vérité, implantée en lui, ils croient à la régénération baptismale [2]. Ils parlent souvent de Jésus-Christ et de son sang, tandis que Jacques garde au sujet de la rédemption un silence

[1] Si l'on admet qu'ils habitaient la Syrie (v. p. 126), cette supposition serait confirmée par le fait que l'épître apparaît d'abord dans la version syriaque.

[2] Beyschlag, commentaire 1898, p. 32.

qui étonne. Enfin, nous sommes frappés du contraste que présentent leurs compositions prolixes avec la concision, la simplicité, l'originalité du style de Jacques.

C'est aussi à la priorité de notre épître qu'on doit conclure, nous semble-t-il, quand on la compare avec la première épître de Pierre. La plupart des critiques admettent que l'un des auteurs a connu et utilisé l'écrit de l'autre. Les rapports de pensées et d'expressions sont incontestables : Jacq. 1 : 1, comp. 1 Pierre 1 : 1. — Jacq. 1 : 2, comp. 1 Pierre 1 : 6; 4 : 12, 13. — Jacq. 1 : 3, comp. 1 Pierre 1 : 7. — Jacq. 1 : 10, comp. 1 Pierre 1 : 24. — Jacq. 1 : 12, comp. 1 Pierre 5 : 4. — Jacq. 1 : 18, comp. 1 Pierre 1 : 22, 23. — Jacq. 1 : 21, comp. 1 Pierre 2 : 1. — Jacq. 2 : 1 et 2 : 9, comp. 1 Pierre 1 : 17. — Jacq. 4 : 1, comp. 1 Pierre 2 : 11. — Jacq. 4 : 6, comp. 1 Pierre 5 : 5. — Jacq. 4 : 10, comp. 1 Pierre 5 : 6, etc.[1]. Le texte grec, mieux encore que la traduction, fait ressortir ces ressemblances. Quand on compare ces passages communs, on a plutôt l'impression que l'épître de Jacques est la composition originale. Le caractère secondaire et dépendant de la première épître de Pierre ressort aussi de la comparaison de cet écrit avec les épîtres de Paul aux Romains et aux Ephésiens.

Un indice plus concluant, quant à l'origine de notre épître, nous est fourni par ses rapports avec l'enseignement de Jésus. Elle renferme mainte pensée empruntée aux discours de Jésus dans les trois premiers évangiles. On l'a fort justement appelée « le sermon sur la montagne des épîtres. » Mais, ces pensées du Maître ne sont jamais formulées dans les termes où nous les ont conservées les synoptiques. Elles proviennent d'une source originale ou des souvenirs personnels de l'écrivain. (Jacq. 1 : 2, comp. Math. 5 : 4, 11, 12. — Jacq. 1 : 4, comp. Math. 10 : 22; 24 : 13. — Jacq, 1 : 5, comp. Luc 11 : 9-12. — Jacq. 1 : 21, comp. Math. 13 : 4-23; Luc 8 : 15, etc.) Or, ne peut-on pas affirmer avec vraisemblance que si notre épître avait été composée au second siècle, à un moment où le type des paroles du Seigneur était depuis longtemps fixé par les évangiles synoptiques, son auteur se serait borné à les citer dans la forme traditionnelle, n'osant pas les modifier au gré de sa fantaisie?

D'autres raisons, qui ressortent de l'enseignement et du caractère général de l'écrit, s'opposent également à cette date tardive et nous

[1] On trouvera une liste complète dans Spitta, *o. c.*, p. 184 et suiv.

obligent à remonter à une époque plus rapprochée des origines. C'est d'abord le caractère de judéo-chrétiens qu'on ne saurait, sans parti pris, refuser aux destinataires[1]. (Voir p. 122, 126.) Or il n'existait plus, au second siècle, des communautés chrétiennes composées exclusivement d'anciens juifs, auxquelles pût être adressée une lettre écrite en grec. C'est ensuite ce que l'auteur dit et ne dit pas de Jésus-Christ. Il déclare que l'avènement du Seigneur est proche et exhorte ses lecteurs à l'attendre avec patience. (5 : 7, 8.) Or cette espérance, qui tenait une si grande place dans la foi des premiers chrétiens, était bien affaiblie déjà au second siècle. D'autre part, l'auteur ne parle pas de la personne et de l'œuvre du Sauveur. (Voir p. 123.) Il ne suffit pas, pour expliquer son silence, de relever le fait qu'il n'écrit qu'une courte lettre, dans laquelle il n'a d'autre but que de faire entendre quelques exhortations relatives à la vie morale. La première épître de Pierre n'est pas plus longue, et son but pratique est aussi marqué. Cependant, elle est remplie de la personne et de l'œuvre de Christ. Ne faut-il pas voir dans cette étrange lacune de notre épître l'indication qu'elle a été composée en un temps où la prédication chrétienne se bornait à affirmer que Jésus était le Messie, le Seigneur qui devait revenir, où les convertis d'entre les Juifs puisaient seulement dans cette espérance un motif de redoubler de zèle pour obéir à la loi de Dieu, où ils n'avaient pas encore appris de Paul à envisager Jésus-Christ glorifié et vivant comme la source d'une vie toute nouvelle[2] ? Les rapports de l'épître avec la première de Pierre et avec les discours de Jésus dans les synoptiques, son silence sur la personne du Sauveur, toutes ces raisons, qui rendent difficile de placer l'origine de l'épître au second siècle, ne sont pas favorables non plus à sa composition dans les dernières années de la vie de Jacques, c'est-à-dire à une époque où la première épître de Pierre allait paraître à Rome, où la forme des paroles du Seigneur était fixée dans la tradition synoptique et où la personne et l'œuvre de Christ avaient pris, sous l'influence de Paul, une importance telle, qu'un traité, même tout pratique, devait y faire quelque allusion.

[1] Il a été mis en vive lumière par Spitta, qui a fait ressortir à quel point l'écrit de Jacques est imprégné de judaïsme.

[2] Prétendre que « le problème christologique fut pour le christianisme primitif la question brûlante » (Holtzmann, *Einleitung*, p. 333), c'est, me semble-t-il, se faire une idée fausse de la foi des premiers chrétiens. La personne de Jésus-Christ n'occupa, dans leur vie et dans leur pensée, la place centrale que peu à peu, à la suite de tout un développement intérieur qui fut le fruit principal de l'enseignement de Paul.

Des considérations d'un autre ordre nous feraient incliner aussi vers l'opinion de ceux qui voient dans l'écrit de Jacques une œuvre indépendante du paulinisme et antérieure aux grandes épîtres de l'apôtre des gentils. Lorsqu'on examine attentivement le passage de Jacques sur la foi et les œuvres (2 : 14-26), on reconnaît qu'il ne contient pas une polémique dirigée contre l'enseignement paulinien de la justification par la foi[1]. (Gal 3; Rom 4.) Si Jacques invoque l'exemple d'Abraham, auquel Paul en appelle également, s'il cite comme lui, mais pour l'interpréter dans un sens opposé, Genèse 15 : 6, il le fait avec une parfaite ingénuité ; il n'a pas l'air de soupçonner qu'on pût tirer de l'exemple allégué une autre conclusion. D'autres écrits juifs ou chrétiens (comp. 2 : 21, 23, notes; Hébr. 11 : 17) parlent de la foi d'Abraham dans le même sens que Jacques. C'est Paul qui présente une interprétation nouvelle du passage de la Genèse. La prétention d'avoir la foi sans les œuvres (2 : 14, 18), que Jacques combat chez ses adversaires, n'a jamais été celle de Paul et de ses disciples[2]. (Comp. 2 Cor. 5 : 10; 1 Cor. 13 : 2; Rom. 6 : 12-20.) La foi qui justifie le pécheur a pour objet, dans l'enseignement de Paul, Jésus et son œuvre rédemptrice (Rom 3 : 22, 25), ou Dieu qui a accompli notre salut en Christ (Rom. 4 : 24, 25); elle ne se sépare pas de la vie nouvelle; elle est « agissante par la charité. » (Gal. 5 : 6.) Si Paul conteste que « les œuvres de la loi » soient nécessaires pour justifier le pécheur (Rom. 3 : 28), il entend par ce terme la circoncision et l'accomplissement des rites de l'ancienne Alliance. Jacques, au contraire, appelle « œuvres » les fruits de la vie morale, les manifestations de l'amour du prochain (2 : 8, 15, 16); et la foi à laquelle il dénie le pouvoir de sauver l'homme, c'est la simple croyance en Dieu, c'est une foi que les démons mêmes possèdent. (2 : 19.) Enfin, le verbe « justifier » n'a pas le même sens chez Jacques et chez Paul. (2 : 21, note.) Il est donc inadmissible que Jacques ait prêté à Paul les idées qu'il combat. Il ne pouvait se méprendre à ce point sur la doctrine d'un homme avec lequel il avait conféré à Jérusalem (Act. 15) et qu'il avait revu plus tard (Act. 21 : 18), à une époque où cette doctrine avait été formulée par lui avec la plus grande netteté dans les épîtres aux Galates et aux Romains. Même si Jacques n'eut jamais l'occasion de lire ces lettres, les données générales de l'enseignement de Paul devaient lui être assez connues pour qu'il n'ait pu commettre l'erreur qu'on lui

[1] Comp. Spitta, *o. c.*, p. 202 et suiv.

[2] Sieffert, art. cité, p. 584.

prête en supposant qu'il avait l'intention de le combattre. On ne peut pas même prétendre qu'il s'élève contre l'abus qu'on pouvait faire des affirmations de l'apôtre des gentils, abus qu'il aurait redouté ou constaté déjà, et qu'il emploie les formules pauliniennes pour faire voir à quelles erreurs conduisait leur usage imprudent. Car, s'il connaissait la valeur de ces termes dans l'argumentation de Paul, il ne devait pas se donner les apparences ou d'avoir mal compris ou de travestir intentionnellement la pensée de l'apôtre. Avec la plupart des critiques qui placent notre épître au temps des apôtres, nous estimons donc qu'elle a été écrite avant les grandes épîtres de Paul. L'argumentation de Jacques est, pour les termes employés comme pour les idées, indépendante de celle de Paul. Leur coïncidence remarquable ne s'oppose pas à notre conclusion, car ces formules étaient en usage dans la théologie juive[1], où l'on peut supposer que les deux auteurs les ont puisées[2]. Les prétentions illusoires que Jacques combat dans 2 : 14-26 pouvaient se rencontrer chez des chrétiens avant que Paul eût prêché la doctrine de la justification par la foi. Les Juifs déjà mettaient une confiance orgueilleuse dans leur connaissance du vrai Dieu, qui ne les empêchait pas de commettre diverses transgressions de la loi (Rom. 2 : 17); ils fondaient l'assurance de leur salut sur leur qualité d'enfants d'Abraham et ne se souciaient pas de porter des fruits de repentance. (Math. 3 : 8, 9.) Les chrétiens sortis du judaïsme avaient conservé cet esprit de présomption, et Jacques est obligé de leur déclarer que la foi en Dieu, sans les œuvres, est « morte, » sans utilité pour sauver. La question du rapport de la foi et des œuvres dut se poser avant la prédication de Paul parmi les païens, car, dès les premiers temps, la foi en Jésus-Christ fut annoncée par les apôtres comme le moyen du salut (Act. 2 : 38; 4 : 12), et l'on dut se demander bientôt dans quelle relation cette foi, par laquelle le pécheur saisissait le pardon, se trouvait avec l'obligation d'observer les commandements de la loi. Avant que la pensée chrétienne abordât ce problème ardu, les rapports de la foi et des œuvres étaient l'objet des expériences de l'Eglise naissante. Dès le lendemain de la Pentecôte, le péché se manifesta dans son sein et elle compta, parmi ses membres, des hommes qui, tout en partageant la ferveur religieuse des premiers croyants, violaient les principes les plus

[1] Spitta, *o. c.*, p. 71 et suiv.; 207.

[2] Spitta (*o. c.*, p. 202 et suiv.) et Zahn (*Einleitung*, I, p. 91) pensent que Paul connaissait l'épître de Jacques.

essentiels de la loi de Dieu. (Act. 5 : 1 et suiv.) C'est à leurs successeurs, et aux sophismes par lesquels ils excusaient les déficits de leur conduite morale, que s'attaque l'auteur de notre épître.

Si rien dans le caractère général de l'épître ni dans ses enseignements ne nous paraît s'opposer à ce qu'on reporte sa composition à une époque peu éloignée des origines, nous ne saurions cependant la considérer comme un écrit juif qui aurait subi des interpolations de la main d'un chrétien. Ce que nous avons dit du contenu et des destinataires de notre lettre (voir p. 122) suffit pour mettre en évidence son inspiration chrétienne. Celle-ci ressort en outre : 1° de l'idée de Dieu exprimée dans 1 : 13 et 17 (qui est conforme à Math. 5 : 45-48) et dans 1 : 27 (« notre Père » est employé dans un sens propre à l'Evangile) ; 2° de 2 : 5, qui suppose les béatitudes ; 3° de 2 : 7, où le « nom invoqué » sur les lecteurs et « blasphémé » par les oppresseurs ne peut être que le nom de Christ ; 4° de l'attente de la parousie (5 : 7, 8) et du caractère supra-terrestre des espérances et des consolations offertes aux affligés. (1 : 3, 4, 12, 17.)

Si l'épître a été écrite vers l'an 50 par un chrétien d'origine juive à des judéo-chrétiens de quelque contrée voisine de la Palestine, il n'y a pas d'objection péremptoire à admettre que le « serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, » dont elle porte la signature, soit Jacques, le frère de Jésus. Le fait qu'il ne se donne pas ce titre est favorable à cette supposition, car un écrivain du second siècle, qui aurait voulu se faire passer pour le célèbre chef des judéo-chrétiens, se serait désigné plus clairement. On dit, il est vrai, que la teneur de l'épître ne répond guère à ce qu'on serait en droit d'attendre de ce strict observateur de la loi mosaïque, qui surveillait avec un zèle jaloux la conduite de ses collègues à l'égard des païens[1]. (Gal. 2 : 12.) Cette objection tombe, si l'on admet que l'épître fut adressée à des communautés entièrement composées de judéo-chrétiens. L'auteur connaît l'ardeur de ses frères à pratiquer les préceptes lévitiques : « Si quelqu'un pense être dévot, » leur dit-il ; et il les presse d'ajouter à leur dévotion, qu'il est loin de désapprouver, la discipline morale qui mettra un frein à leur langue et l'amour qui les disposera à venir en aide à la veuve et à l'orphelin. (1 : 26, 27.) Une difficulté plus sérieuse résulte du style de l'épître. Elle est écrite en un grec relativement pur, et l'Ancien Testament n'est cité que d'après la version des Septante. Or le frère de Jésus ne devait

[1] Jülicher, *Einleitung*, p. 173.

guère avoir reçu de culture hellénique, et le texte hébreu de l'Ancien Testament devait lui être familier. On peut répondre que la version des Septante était fort répandue, même en Palestine, et qu'il n'est guère possible de déterminer dans quelle mesure un Galiléen de ce temps, de modeste condition, mais d'une intelligence supérieure, pouvait acquérir la connaissance de la langue grecque [1]. Si l'on juge toutefois inadmissible que notre lettre, telle que nous l'avons, soit sortie de la plume de Jacques, on peut supposer qu'il a eu pour secrétaire un Juif helléniste habitant Jérusalem.

Les opinions que nous venons d'énoncer sur l'auteur et la date de l'épître de Jacques ne sont que des hypothèses. Elles sont loin de posséder à nos yeux une certitude qui ne laisse place à aucun doute; mais elles nous semblent présenter, somme toute, assez de vraisemblance, et elles ne sont contredites par aucun fait établi.

V

Analyse

L'épître de Jacques ne se prête guère à l'analyse. Elle renferme une série d'exhortations qui ne sont pas présentées dans un enchaînement rigoureux. On peut les grouper sous les titres suivants :

1. Les épreuves et les tentations. (1 : 1-18.)
2. Exhortation à une piété agissante. (1 : 19-27.)
3. L'acception de personnes et la loi de l'amour fraternel. (2 : 1-13.)
4. La foi sans œuvres. (2 : 14-26.)
5. La tendance à s'ériger en docteur, la puissance redoutable de la langue, la vraie sagesse. (3.)
6. Relations avec le prochain, avec le monde, avec Dieu. (4 : 1 à 5 : 6.)
7. Exhortations et préceptes divers. (5 : 7-20.)

[1] Comp. Th. Zahn, *Einleitung*, I, p. 25 et suiv. ; Schürer, *Geschichte*, II, p. 63 et suiv.

ÉPITRE DE JACQUES

I. Les épreuves et les tentations. (1 : 1-18.)

A. 1-11. Comment le chrétien doit envisager les épreuves. — 1° *Signature.* Jacques écrit aux douze tribus dans la dispersion. (1.) — 2° *Les épreuves, un sujet de joie.* Jacques invite ses lecteurs à voir dans leurs divers maux un moyen d'éprouver leur foi, de les exercer à la patience, de les amener à la perfection. (2-4.) — 3° *Demander à Dieu la sagesse.* Qu'ils cherchent auprès de Dieu la sagesse qui leur manque ; il la leur donnera sans conditions. Mais qu'ils la demandent avec un ferme dessein, non avec les hésitations d'un cœur partagé. (5-8.) — 4° *La vraie manière d'apprécier la pauvreté et la richesse.* La première est un sujet de se glorifier parce qu'elle élève ; la seconde un sujet d'humiliation à cause de sa fragilité. (9-11.)

Jacques, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ[1], aux douze I
tribus qui sont dans la dispersion[2], salut[3] ! — Regardez comme étant 2
à tous égards un sujet de joie, mes frères, les tentations diverses

1. *Jacques* (voir l'Introd., p. 123) prend le beau titre de *serviteur de Dieu et de Jésus-Christ* (Rom. 1 : 1 ; Philip. 1 : 1) : sa vie entière et spécialement l'office dont il s'acquitte en écrivant à ses frères sont un « service, » dans lequel il n'accomplit pas sa volonté ni la volonté d'autres hommes, mais la seule volonté de Dieu et de Christ. Il place *Jésus-Christ*, qu'il appelle *Seigneur*, à côté de *Dieu*, le Père.

2. *Les douze tribus dans la dispersion.* Comp. l'Introd., p. 125. Dans l'adresse de notre épître, cette expression ne saurait avoir un sens symbolique et désigner le peuple de Dieu sous la nouvelle Alliance, sans distinction d'origine. Elle doit être prise au sens propre, s'appliquant à des Israélites établis hors de la terre sainte, parmi les païens. (Jean 7 : 35.) Ces Israélites avaient pour la plupart reconnu en Jésus le Messie, puisque Jacques leur écrit comme serviteur du Seigneur Jésus-Christ et en les appelant ses frères. Mais ils n'étaient pas encore complètement séparés de leurs compatriotes juifs. Des Juifs de la classe aisée venaient assister aux assemblées des chrétiens, et les chrétiens relevaient des tribunaux juifs. (2 : 1-7.)

3. Gr. (je vous dis de) *vous réjouir.* C'était la salutation ordinaire chez les Grecs (Act. 23 : 26) ; mais la sincérité du langage chrétien en faisait autre chose qu'une formule de politesse et lui donnait une signification nouvelle et profonde. (Comp. Rom. 1 : 7, 2e note.) Dans les épîtres écrites par des chrétiens, que le Nouveau Testament nous a conservées, cette formule ne se retrouve qu'une fois, Act. 15 : 23 (comp. la note), en tête de la lettre que les apôtres et les anciens réunis à Jérusalem envoyèrent aux Eglises fondées par Paul en Asie mineure, lettre qui fut écrite sur la proposition de Jacques. Le vœu, par lequel Jacques souhaite à ses lecteurs de *se réjouir*, l'amène, au v. 2, à leur présenter comme un sujet de *joie* les épreuves mêmes dans lesquelles il les sait engagés. Il y a probablement une relation intentionnelle entre le vœu et l'exhortation.

3 auxquelles vous pouvez être exposés[1], — sachant que l'épreuve de
4 votre foi produit la patience[2]. — Mais que la patience ait une œuvre
parfaite[3], afin que vous soyez parfaits et accomplis, ne manquant
en rien[4].

1. Gr. *Estimez* que c'est *tout joie lorsque vous tomberez en des tentations variées*, ou, comme traduisent la plupart : en des *épreuves* diverses. Le mot grec a les deux sens. La *tentation* peut amener l'homme à se connaître mieux lui-même, et affermir sa foi (1 Pierre 1 : 6, 7), lorsque, au lieu de succomber, il ressort victorieux du danger et de la souffrance; ou bien la tentation peut le faire pécher en l'entraînant dans quelque chute. Elle est l'œuvre de Dieu (Hébr. 11 : 17), de Christ (Jean 6 : 6), du chrétien qui l'exerce sur lui-même. (2 Cor. 13 : 5.) Elle vient aussi du démon (Math. 4 : 3-11 ; Luc 4 : 13), ou de nos propres convoitises. (v. 14.) Il y a souvent tout ensemble *épreuve* et *tentation* : le croyant se trouve alors dans une situation dangereuse, que Dieu lui assigne cependant pour son bien. D'après les indices que nous fournit notre épître même, les *tentations diverses*, auxquelles les lecteurs étaient exposés, provenaient soit de leur dispersion (v. 1), soit des persécutions et des vexations qu'ils avaient à endurer de la part de Juifs influents hostiles à l'Evangile, soit de leur pauvreté (v. 9), soit de l'oppression que de mauvais riches faisaient peser sur eux (2 : 6, 7 ; 5 : 4-8), soit de toute autre cause, car il est arbitraire de limiter la portée de ce terme. En tous temps la vie des chrétiens est plus ou moins remplie de ces épreuves et de ces tentations : aussi l'exhortation de l'apôtre est-elle d'une application universelle. Mais, aux yeux de la raison humaine, quel paradoxe que cette exhortation : regarder ces souffrances comme une pure *joie* (ne procurant que de la joie, et non : la joie parfaite, suprême) ! Une communion intime et vivante avec le Sauveur peut seule nous l'expliquer ; c'est en suivant Jésus que ses disciples apprennent à se réjouir de tout ce qui les détache du monde et d'eux-mêmes, pour leur donner toujours plus de ressemblance avec leur Maître. Ils seraient affligés s'ils avaient ici-bas une position différente de la sienne, car ils savent bien que pour parvenir là où est leur Seigneur, ils doivent prendre le chemin qu'il a suivi lui-même. (Math. 5 : 11, 12; Act. 4 : 23, suiv. ; 5 : 41.)

2. Comp. Rom. 5 : 3, 4. — *Sachant*, ce participe n'exprime pas simplement un motif à l'appui de l'exhortation précédente : « Car vous savez. » Il n'a pas le sens d'un impératif : « Et sachez que. » Il désigne une connaissance que l'auteur prête à ses lecteurs, mais qui se développera par l'expérience des diverses épreuves. On pourrait le traduire : « Comprenant, vous rendant compte que.... » Le mot traduit par *épreuve* est d'une autre racine que le mot traduit par *tentations* ou épreuves au v. 2. La plupart des interprètes lui donnent le sens de : « action d'éprouver ; » il signifie proprement : *moyen par lequel on éprouve*. Dans notre passage, par une extension du sens primitif, il désigne l'emploi de ce moyen. Il établit une relation étroite entre le v. 3 et le v. 2 : « Sachant que ce *moyen d'éprouver votre foi* (que sont les « diverses épreuves »), quand il est mis en action, produit la patience. » Comp. 1 Pierre 1 : 7, note. Quelques manuscrits portent seulement : *votre épreuve produit;* ils suppriment les mots : *de la foi*, qui se lisent dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*. La *patience* est aussi la « persévérance, » la fermeté dans la foi, la poursuite constante du but de la vie chrétienne. Comp. Hébr. 10 : 36 ; 12 : 1 ; Rom. 5 : 3, 2e note.

3. Ces mots peuvent signifier que la *patience* elle-même doit devenir toujours plus parfaite par l'épreuve ; ou bien que la patience ne doit pas se contenter de supporter l'épreuve sans murmure et sans découragement, mais encore nous rendre propres à accomplir parfaitement l'œuvre de notre vie, la tâche qui nous est imposée par le Seigneur. C'est là son *œuvre*, qu'elle « soit active et parfaite, » comme porte la version revisée d'Oltramare.— La fin du verset est favorable à ce dernier sens.

4. *Accomplis* ou *entiers* (1 Thess. 5 : 23). Les Septante emploient ce terme pour traduire le mot hébreu que nos versions rendent par « intègre. » (Gen. 6 : 9.) *Ne manquant en rien*, « ne laissant à désirer à aucun égard, » comme traduisent d'autres ; nous avons conservé le sens littéral, parce que le même verbe se retrouve au v. 5 : « Si quelqu'un de vous *manque* de sagesse.... » L'Ecriture ne pose jamais le but à atteindre en deçà de la *perfec-*

Mais si quelqu'un de vous manque de sagesse[1], qu'il la demande 5
à Dieu qui donne à tous simplement et sans reproches[2], et elle lui
sera donnée[3]. — Mais qu'il demande en la foi, n'hésitant nulle- 6
ment[4]; car celui qui hésite est semblable au flot de la mer, agité
par le vent et poussé çà et là[5]. — Que cet homme, en effet, ne 7
s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur[6], — lui, un 8
homme à l'âme partagée, inconstant en toutes ses voies[7] !
Or, que le frère de condition humble se glorifie de son élévation, 9
— le riche, au contraire, de son humiliation[8]; car il passera comme 10

tion. (Math. 5 : 48.) Si cela paraît impossible à l'homme (Math. 19 : 25, 26), nous pouvons nous adresser à Celui qui vient au secours de notre faiblesse. (v. 5.)

1. Jacques prend ici le mot de *sagesse* dans son sens le plus large et le plus pratique : la sagesse de la vie chrétienne, qui renferme à la fois la connaissance de la vérité et la sainteté de la conduite. (3 : 13, 15, 17.) Cette sagesse n'est pas seulement une partie quelconque de la perfection chrétienne; elle en est la condition, le fondement.

2. Le premier de ces termes indique que Dieu donne sans condition, sans acception de personnes (Rom. 12 : 8); le second signifie que Dieu ne blâme pas celui qui lui demande, qu'il ne lui fait pas honte de sa pauvreté, de son importunité, comme les mauvais donneurs d'aumônes.

3. Math. 7 : 7, 11; Luc 11 : 13; 1 Rois 3 : 9-12. — Au lieu de ces mots : « Qu'il *la* demande à Dieu et *elle* lui sera donnée, » le grec porte : « Qu'il demande et il lui sera donné; » mais il est évident que l'apôtre pense avant tout à cette *sagesse* qu'il vient de nommer.

4. Celui qui prie ne doit pas se laisser distraire à droite ou à gauche par des considérations diverses, mais avoir l'esprit directement et simplement arrêté sur Dieu. « Il ne faut pas qu'il y ait dans l'âme de celui qui s'adresse à Dieu une espèce de partage,... une hésitation entre deux directions à prendre, entre deux maîtres à servir. » *Reuss*. L'homme au cœur partagé, indécis, inconstant (v. 8), n'est pas *en la foi*, et ne saurait s'attendre à un exaucement. Ces paroles nous montrent que, pour Jacques aussi bien que pour Paul, la foi est l'âme de la vie chrétienne, de la prière, de la communion avec Dieu. D'autres traduisent : « Avec foi, sans douter en rien; » mais l'auteur ne peut vouloir dire seulement que celui qui prie doit être sûr d'obtenir ce qu'il demande, car le v. 7 montre que l'homme dont il est question « s'imagine qu'il recevra quelque chose. » Il ne saurait avoir en vue non plus des doutes théoriques, portant sur les vérités de l'enseignement évangélique; cette idée est étrangère à notre contexte.

5. Cette image donne l'idée la plus juste des incertitudes de celui dont le cœur est partagé. La foi seule affermit le cœur en Dieu.

6. Les v. 7 et 8 expriment, au propre, la raison pour laquelle celui qui demande « en hésitant » ne peut être exaucé. Cette raison avait été indiquée par la figure employée au v. 6. Les deux conjonctions : *car*, *en effet* (v. 6 et 7), sont coordonnées l'une à l'autre.

7. Gr. « Un homme double d'âme, » ayant deux dispositions contraires, dont l'une regarde à Dieu dans la prière, l'autre à la créature, au monde, à soi-même. (Comp. 4 : 8.) Un tel homme est *inconstant*, c'est-à-dire sans repos, sans fermeté, non-seulement dans la prière, mais dans *toutes ses voies*, dans toute sa conduite. Les anciennes traductions font à tort de ce verset une proposition indépendante en sous-entendant le verbe *est* qui ne se trouve pas dans l'original.

8. Les exhortations de Jacques sont un écho des enseignements du Sauveur. (Comp. Math. 5 : 3; Luc 6 : 20-24; 14 : 12, 13.) *Le riche et le pauvre* n'ont qu'une seule chose dont ils puissent *se glorifier*, la grâce de Dieu, l'espérance de son royaume. Si le pauvre, l'affligé, l'opprimé trouve dans sa position un moyen qui le déprend du monde et le rapproche de Dieu, elle lui procure une *élévation* divine qui fait sa joie et sa gloire (v. 2); en *se glorifiant* de cette *élévation*, il résistera à l'action déprimante de la misère et de la souffrance. Si le riche, au contraire, l'heureux du

11 la fleur de l'herbe[1]. — Car le soleil s'est levé avec sa chaleur,
et il a desséché l'herbe, et sa fleur est tombée, et la grâce de son
aspect a péri ; de même aussi le riche se flétrira dans ses voies[2].

B. 12-18. Tentation et grace. — 1° *L'homme victorieux de l'épreuve.* Heureux celui qui endure l'épreuve, car elle lui vaudra la vie éternelle, promise à ceux qui aiment le Seigneur. (12.) — 2° *La tentation ne vient pas de Dieu, mais de l'homme.* Que nul n'attribue ses tentations à Dieu ; inaccessible lui-même à la tentation, Dieu n'incite personne au mal. L'homme est tenté par l'attrait de sa propre convoitise ; celle-ci, rendue féconde, enfante le péché, qui, une fois consommé, produit la mort. (13-15.) — 3° *Dieu, source de tout bien et auteur de la régénération.* Gardons-nous d'erreur en ce point : de Dieu, il ne provient que du bien ; le Père des lumières dispense une grâce toujours également parfaite. Il nous a, de sa libre volonté, engendrés par la parole de vérité, pour que nous soyons les prémices de ses créatures. (16-18.)

12 Heureux l'homme qui supporte la tentation ; car, quand il sera
devenu un homme éprouvé, il recevra la couronne de la vie, que le
13 Seigneur a promise à ceux qui l'aiment[3]. — Que personne, lors-
qu'il est tenté, ne dise : C'est par Dieu que je suis tenté ! Car Dieu

siècle, arrive à sentir que ses avantages l'ont rendu orgueilleux et charnel, plus pauvre aux yeux de Dieu que le dernier des pauvres, s'il arrive à se rendre compte qu'il est destiné à « passer comme la fleur de l'herbe, » cette double constatation lui infligera une *humiliation* qui est la seule chose dont il puisse se glorifier, car c'est la seule qui rende possible pour lui l'impossible. (Math. 19 : 23-26.) D'autres commentateurs, se fondant sur le fait qu'au *frère humble* est opposé *le riche* (sans que le mot *frère* soit répété) pensent que l'auteur a en vue des riches qui ne sont pas chrétiens, et que c'est par ironie qu'il les invite à *se glorifier* de cette *humiliation* qui sera leur lot, quand, au jour prochain du jugement, le néant de leurs richesses sera manifesté. La première explication nous paraît plus naturelle. Les deux catégories de personnes auxquelles l'exhortation est adressée font partie de l'Eglise.

1. Ps. 90 : 5, 6 ; Esa. 40 : 6, 7 ; 1 Pierre 1 : 24.

2. C'est-à-dire dans ses entreprises. — Au lieu de : *le soleil avec sa chaleur*, on peut traduire : « Le soleil avec le vent brûlant. » Le mot qui se lit dans notre texte est employé par les Septante (Ezéch. 17 : 10 ; 19 : 12 ; Job 27 : 21 ; Jon. 4 : 8) pour désigner le vent d'orient qui, après avoir traversé le désert, brûle toute végétation, et fait même mourir les animaux et les hommes. Mais comme ce terme se trouve dans notre passage en relation étroite avec le mot *soleil*, il convient de lui donner le sens de *chaleur*, qu'il a aussi dans Math. 20 : 12 ; Luc 12 : 55. Cette image fait sentir la rapidité avec laquelle périssent les gloires de ce monde.

3. Ces paroles expliquent celles du v. 2 et du v. 9. L'*épreuve* ou la *tentation* (v. 2, note) n'a d'autre but que de faire du chrétien *un homme éprouvé* (2 Tim. 2 : 15), et par là capable de recevoir et de porter *la couronne de la vie*, appelée ailleurs « couronne de la justice » (2 Tim. 4 : 8), ailleurs encore, « couronne de gloire » (1 Pierre 5 : 4), c'est-à-dire la récompense qui consiste à avoir part à la vie éternelle, à la justice dont il est revêtu en Christ, à la gloire du ciel. Toujours cette couronne est envisagée comme le prix du combat, le fruit de la victoire. (1 Cor. 9 : 24, 25 ; Philip. 3 : 14 ; 2 Tim. 4 : 7, 8 ; Apoc. 2 : 10.) Dans *Sin.*, *B*, *A*, le sujet de la proposition : *le Seigneur*, est sous-entendu. Des minuscules et des versions portent : Dieu. Les derniers mots : *à ceux qui l'aiment*, font voir que nous remportons la victoire dans l'épreuve en montrant notre invariable amour pour Dieu. Cet amour est la vertu cardinale de la vie chrétienne. (2 : 5 ; comp. Ps. 97 : 10 ; Math. 26 : 39 ; Rom. 8 : 28.)

ne peut être tenté par le mal, aussi ne tente-t-il lui-même personne[1].
— Mais chacun est tenté, quand il est attiré et amorcé par sa propre 14
convoitise ; — puis, la convoitise, ayant conçu, met au monde le 15
péché ; et le péché, étant consommé, enfante la mort[2]. — Ne vous 16
abusez point, mes frères bien-aimés[3] : — tout don excellent et tout 17
présent parfait viennent d'en haut, descendent du Père des lumières,
en qui il n'y a ni changement, ni ombre de variation[4]. — Parce 18

1. Toute épreuve est une tentation. Stimulant salutaire, elle renferme un poison dangereux ; au lieu de nous conduire à la victoire et de faire de nous des hommes éprouvés (v. 12), elle peut devenir pour nous une occasion de chute; elle peut exciter notre défiance envers Dieu, nous porter à nous révolter contre lui ; elle peut éveiller directement en nos cœurs des convoitises coupables. Si nous voulons éviter que l'épreuve ait pour nous un si déplorable résultat, gardons-nous de cette pensée de doute : c'est Dieu qui me tente, qui m'incite au mal. Et si les sentiments mauvais ont déjà dominé dans notre cœur, n'invoquons pas, comme excuse, la position où nous étions placés, la grandeur de nos souffrances, sans proportion avec notre faiblesse. (Gen. 3 : 12 ; Job 2 : 9.) En un mot, gardons-nous, par une voie ou par l'autre, de faire remonter la faute jusqu'à Dieu. Dieu expose l'homme aux épreuves pour son bien (v. 2, 3, 9, 12 ; comp. Math. 6 : 13 ; 1 Cor. 10 : 13) ; l'intention et l'action divines sont absolument absentes de la *tentation* qui se trouve dans ces épreuves. Dieu les envoie comme un remède : l'homme seul en fait un poison. (v. 14.) Il est contradictoire de supposer que Dieu, le souverain bien, lui qu'aucun mal ne peut ni *tenter* ni approcher, lui qui est la source de tout don parfait (v. 17), puisse, en aucun sens, être l'auteur du mal.

2. Celui qui *est tenté* et qui pèche doit chercher la cause de son péché dans son propre cœur, au lieu de la faire remonter jusqu'à Dieu. (v. 13.) Le péché est produit par un développement dont il est utile de connaître les phases successives. La tentation naît de la *convoitise*, du désir de ce qui est défendu (Rom. 7 : 7), du penchant au mal. Cette convoitise est ici personnifiée : elle *attire*, elle *amorce* la volonté. Celle-ci peut résister, et tout sera dit. Mais si elle cède, si elle s'unit à la convoitise, celle-ci *conçoit* une résolution qui ne tarde pas à devenir action ; c'est ce qui est rendu par cette image : *ayant conçu, elle met au monde le péché*. Enfin, le péché accompli *enfante* sa conséquence inévitable, *la mort*, mort spirituelle, qui sera éternelle, à moins qu'un remède n'intervienne. — On peut se demander où commence la responsabilité du pécheur et si la convoitise est déjà coupable. Certes, dans l'état de corruption où se trouve l'homme, ce qui l'*amorce* et l'*attire* vers le mal ne saurait être innocent. Toutefois, la responsabilité et la culpabilité ne deviennent complètes, que si la volonté, attirée, acquiesce. Dès ce moment, aux yeux de Dieu, le péché existe, il est *consommé* soit intérieurement par la résolution, soit extérieurement par l'action. Le terme de l'original ne précise pas le mode de la consommation. D'autres traduisent ce terme par : « Etant parvenu à sa maturité, à sa plénitude, à sa plus haute puissance. » A ce degré, le péché *enfante la mort*. Celle-ci n'est que la conséquence inévitable du péché consommé, mais elle fait apparaître tout ce que celui-ci avait de coupable et de funeste. Dans ce développement du péché, le moment important, celui où l'homme a le plus besoin de vigilance et du secours de Dieu, c'est lorsque sa volonté, sollicitée par la convoitise, mais libre encore, est mise en demeure de se prononcer.

3. Ce serait *s'abuser* que de supposer que le mal puisse venir de Dieu (v. 13), puisque Dieu est au contraire, de sa nature, la source suprême de tout bien. (v. 17.)

4. Le *Père des lumières*, c'est l'Auteur, le Créateur des astres resplendissants (Ps. 136 : 7-9), symboles eux-mêmes de la lumière éternelle du Dieu qui les a faits. Ces astres ne répandent pas une lumière toujours égale ; il y a en eux « changement et obscurcissement de rotation » (sens littéral) ; par le mouvement qui leur est propre et par leurs changements de position, une ombre se répand sur eux et leur clarté ne nous parvient plus. En Dieu, et dans les *dons* de sa grâce, il n'y a rien de pareil : tout y est *don excellent*,

qu'il l'a voulu, il nous a enfantés[1] par la parole de vérité[2], afin que nous fussions les prémices en quelque sorte de ses créatures[3].

II. Exhortation a une piété agissante. (1 : 19-27.)

19-27. Recevoir et pratiquer la Parole. — 1° *Dispositions dans lesquelles nous devons recevoir la Parole.* Ecoutez avec zèle, dans le silence, vous gardant de l'esprit de dispute qui ne fait pas régner la justice de Dieu. Repoussez tous les sentiments impurs et méchants, et recevez avec douceur la Parole qui est déjà plantée en nous et y peut agir comme une puissance de salut. (19-21.) — 2° *Mettre en pratique la Parole.* Ne vous trompez pas vous-mêmes, comme celui qui se regarde dans un miroir et oublie aussitôt ce que lui a révélé cet examen de son visage. Tenez au contraire vos regards attachés sur la loi parfaite, la loi de la liberté, et agissez selon ce qu'elle vous ordonnera. Vous trouverez le bonheur dans cette obéissance. (22-25.) — 3° *La vraie dévotion.* C'est se tromper que de croire qu'elle saurait s'allier avec un déficit moral, comme l'intempérance de langue. Elle doit se montrer par des œuvres d'amour et par la sanctification. (26, 27.)

19 Vous le savez[4], mes frères bien-aimés. Mais que tout homme soit

présent parfait. Beyschlag, Oltramare et d'autres traduisent : « Il ne descend *que* don excellent et *que* présent parfait d'en haut, du Père des lumières.... » Ainsi énoncée, la pensée répondrait exactement à celle du v. 13. Mais Jacques a écrit : « *Tout* don excellent et *tout* présent parfait *est* d'en haut, *descendant du Père des lumières;* » et, quoique sa proposition forme un vers hexamètre (plusieurs y voient une citation), on ne saurait pourtant pas, en invoquant l'inversion permise dans le style poétique, traduire comme s'il y avait : « Tout don venant d'en haut est excellent.... » L'auteur désigne les grâces que Dieu nous dispense par deux expressions synonymes : *don excellent* (gr. *bon*) et *présent parfait.* Le second de ces termes précise le premier, en le désignant comme un don gratuit. (Rom. 5 : 16.) Suivant d'autres interprètes, la relation des deux termes serait celle-ci : « Ce qui est donné comme un don excellent et ce qui, une fois reçu, se manifeste comme un présent parfait. » En tous cas, il est arbitraire de faire intervenir ici la distinction des dons de la nature et des dons de la grâce. Cette perfection de tous les dons de Dieu, le Père des lumières, est proclamée dans ce passage : « Dieu est lumière, et il n'y a point en lui de ténèbres. » (1 Jean 1 : 5.)

1. Gr. *Ayant voulu* (uniquement parce qu'il l'a voulu), *il nous a enfantés* à la vie spirituelle, régénérés. Cette régénération, qui est précisément l'inverse de l'enfantement décrit au v. 15, est un fruit de la grâce libre et gratuite de Dieu (comp. Eph. 1 : 5, 11.) Elle est la preuve rappelée ici comme éclatante que tout don excellent vient de lui, tandis que la tentation et le péché viennent de nous. (v. 14 et 17; comp. un raisonnement analogue Rom. 8 : 32.) Cet immense bienfait, chacun des fidèles le sent en soi; et l'expérience de la bonté de Dieu dissipe le doute que la tentation avait fait naître en lui, et qui le portait à croire que Dieu l'incitait au mal.

2. La *parole de vérité* (Jean 8 : 32; 17 : 17), ou la Parole de Dieu, l'Evangile, est toujours la semence divine par laquelle Dieu régénère les âmes. (v. 21; 1 Pier. 1 : 23, 25.)

3. Les *prémices*, les premiers fruits de la saison étaient consacrés à l'Eternel. Par cette comparaison (*en quelque sorte*), l'auteur donne à entendre que les chrétiens parvenus à la foi au moment où il écrit sont les saints et glorieux précurseurs d'une moisson abondante. Celle-ci commence à lever au sein de l'humanité naturelle, que l'auteur appelle *les créatures* de Dieu. (Marc 16 : 15.) D'autres pensent qu'il désigne les chrétiens auxquels il écrit comme les « premières d'entre les nouvelles créatures » de Dieu, c'est-à-dire les premiers des régénérés; mais il faudrait pour cela que ce qualificatif de « nouvelles » fût joint au mot *créatures.* (2 Cor. 5 : 17.)

4. *Vous savez* ou *sachez* (*B, C*); le grec permet les deux traductions. Le texte

prompt à écouter, lent à parler, lent à la colère[1] ; — car la colère 20
de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu[2]. — C'est pourquoi, 21
rejetant toute souillure et tout excès de malice[3], recevez avec dou-
ceur la Parole qui est plantée au dedans de vous, et qui peut sau-
ver vos âmes[4]. — Mais mettez en pratique la Parole, et ne vous 22
bornez pas à l'écouter, en vous trompant vous-mêmes par de faux
raisonnements[5].— Car si quelqu'un écoute la Parole et ne la met pas 23

reçu (*majusc.*, Peschito) porte : *en sorte que*. Même la leçon : vous savez, relie au v. 18 l'exhortation des v. 19 et suiv., et présente celle-ci comme la conclusion pratique de la vérité que Jacques vient d'énoncer : puisque c'est par la parole de vérité que Dieu nous a régénérés, considérez comment vous la recevez ! Avant tout, il importe de la recevoir avec attention, dans le silence, avec un esprit de douceur (v. 19-21) ; puis, d'être soigneux à la mettre en pratique (v. 22-25) ; et cela, non par de vaines dévotions, mais par des œuvres d'amour et par la sanctification. (v. 26, 27.)

1. Ces conditions indispensables pour bien recevoir la Parole étaient très opposées à l'esprit qui régnait alors parmi les Juifs (Rom. 2 : 17-23 ; Tite 1 : 10, 11, etc.), et qui donnait naissance aux discussions passionnées, à l'orgueilleuse prétention d'avoir raison, et à toutes les violences du fanatisme. (Act. 13 : 45 ; 14 : 19 ; 17 : 5-9, 13 ; 22 : 22.) Ces dispositions, résumées dans le terme de *colère* (3 : 14 ; 4 : 1, 2), détruisent en tous temps l'effet de la Parole : celle-ci ne peut germer et porter du fruit que lorsqu'elle est reçue avec recueillement et humilité. (v. 21.)

2. L'irritation d'un homme, la passion qui l'emporte est une forte présomption qu'il se trompe et qu'il est dans son tort. Eût-il pour lui la vérité et le droit, il les fausse par la passion. En croyant exécuter la volonté de Dieu, défendre sa cause, *accomplir sa justice*, il fait tout l'opposé. (Act. 9 : 1 ; 1 Cor. 15 : 9 ; 1 Tim. 1 : 13.) Et de même dans toutes les circonstances de la vie, rien n'est plus inconciliable que ces deux choses mises ici dans un contraste frappant : *la colère de l'homme*, et *la justice de Dieu*.

3. Gr. « toute saleté et surabondance de malice. » Le premier de ces termes est entendu au figuré et désigne la souillure morale. L'adjectif de la même racine, au propre, se lit 2 : 2. Les uns prennent ce terme comme une notion indépendante, les autres, avec moins de raison, le rattachent à *malice :* toute souillure dont la malice est cause. Le second terme : *excès* ou *surabondance* est très diversement interprêté. Les uns le traduisent par « reste » : tout reste de votre ancienne malice ; d'autres par « excroissances » : les manifestations de la malice seraient comparées aux branches gourmandes de l'arbre. (Jean 15 : 2.) Il est plus conforme au sens premier du mot et à l'idée de la colère (v. 19, 20) d'y trouver exprimé le débordement des sentiments mauvais qui sortent du cœur irrité, comme le liquide bouillant du vase qui le contient. La *malice* ou *méchanceté* n'est pas synonyme de vice, mais désigne les mauvaises dispositions à l'égard de Dieu (v. 13) et à l'égard du prochain. (v. 19, 20.)

4. Bien que la *Parole* soit déjà *plantée au dedans* des chrétiens auxquels Jacques écrit, comme une semence de vie nouvelle (v. 18 ; comp. Math. 13 : 23), ils doivent pourtant la *recevoir* toujours de nouveau, afin de se développer et de grandir par le même moyen qui les a fait naître à la vie véritable. (1 Thes. 1 : 6.) Mais, pour cela, il faut qu'ils la reçoivent avec cette *douceur*, cette disposition humble et paisible qui est précisément l'inverse des défauts que Jacques vient de reprendre. (3 : 13 ; Math. 5 : 5.) Alors la Parole opérera dans leurs *âmes* avec toute la force créatrice qui lui est propre, et les *sauvera*, en les faisant passer entièrement de la mort à la vie.

5. Gr. : « Soyez *faiseurs* de la Parole *et non pas seulement auditeurs*. » Cette expression reflète bien le caractère de toute l'épître, qui pousse à l'action. Jean dit de même : « faire la loi » (Jean 7 : 19), ou encore : « faire la justice. » (1 Jean 2 : 29 ; 3 : 7, 10.) — Les *faux raisonnements* par lesquels *se trompent eux-mêmes* ceux qui sont *auditeurs* et non *observateurs* de la Parole, leur font croire qu'ils possèdent la vie chrétienne, tandis qu'ils n'ont que de froides opinions et des croyances mortes. L'erreur de ces *faux raisonnements* (gr. « paralogismes ») est

en pratique, il est semblable à un homme qui considère dans un
24 miroir son visage naturel ; — en effet, il s'est considéré, et il s'en
25 est allé et a oublié aussitôt quel il était[1]. — Mais celui qui se sera
penché attentivement sur la loi parfaite, celle de la liberté, et qui
aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais un obser-
26 vateur actif, celui-là sera heureux dans son obéissance[2]. — Si
quelqu'un pense être dévot[3], tout en ne tenant point sa langue en

de nature morale plus qu'intellectuelle, comme le montre clairement l'image qui va suivre. (v. 23, 24.)

1. Par cette comparaison est représentée d'une manière vive la légèreté de celui qui est (gr.) *auditeur et non faiseur de la parole ;* elle fait ressortir l'inconséquence de sa conduite. *Se considérer dans un miroir*, c'est, pour un homme sensé, s'assurer s'il n'y a rien dans sa mise ou sur son visage qui le défigure, aucune tache qu'il doive se hâter d'enlever. La Parole fournit à celui qui l'écoute le moyen de faire cet examen de lui-même, car l'Evangile est la « loi parfaite » (v. 25), la loi accomplie en Jésus-Christ, notre divin modèle. Quand un homme entend les préceptes de l'Evangile et se trouve placé en présence de l'exemple de Jésus-Christ, toutes les difformités et toutes les souillures possibles de son âme lui apparaissent clairement. Mais l'homme que suppose Jacques se *considère* et à peine *s'est-il considéré* que déjà il *s'en est allé*, et *a oublié* quel il était. Le regard qu'il a jeté dans le miroir de la Parole a eu beau lui montrer clairement *son visage naturel* (gr. « le visage de sa naissance » ou « de son origine, ») c'est-à-dire l'état naturel de son âme. Cette révélation n'a fait sur lui aucune impression sérieuse, ne lui a pas appris à corriger les défauts constatés. Emporté par sa légèreté naturelle, distrait par divers soucis (Math. 13 : 20-22), il a bientôt *oublié* cette constatation humiliante. Il retombe dans ses précédentes illusions ; il continue à être satisfait de lui-même : c'est là le sophisme moral dont Jacques vient de parler. (v. 22.)

2. Les traits de ce tableau sont exactement opposés à ceux du précédent. Au lieu d'un simple regard jeté sur le miroir, on voit ici un homme *courbé sur la loi parfaite* (traduction littérale), afin de la considérer longtemps et jusqu'au fond (comp. 1 Pierre 1 : 12, où se trouve le même mot dans le texte grec) ; au lieu de s'en aller, il *persévère* dans cette étude ; au lieu de se conduire en *auditeur oublieux*, il devient un *observateur actif* du commandement, (gr.) un *faiseur d'œuvres.* (v. 22, note.) Ce qu'il voit se transforme immédiatement en action dans sa vie de chaque jour. Jacques déclare qu'un tel homme *sera heureux dans son obéissance.* (L'original renferme ce jeu de mots : *acteur* de l'œuvre, il sera heureux dans son *action.*) Tout chrétien le comprend ! — Ce que Jacques avait appelé auparavant « la Parole de vérité » (v. 18), « la Parole plantée au dedans de l'homme, et pouvant sauver les âmes » (v. 21), il le nomme ici *la loi parfaite, celle de la liberté.* Il entend par là l'Evangile pris dans son entier, lequel est à la fois une puissance divine qui nous rend libres de toute servitude, de toute condamnation, de toute crainte, et une *loi* qui nous lie à l'obéissance par l'amour ; en d'autres termes, une loi qui, au lieu de dominer l'homme de l'extérieur, devient pour celui qui y *persévère*, qui identifie sa volonté avec ce qu'elle commande un moyen d'affranchissement, le principe intime en même temps que la norme de son activité. (Jér. 31 : 31-34.) Dès lors, c'est une loi *parfaite*, car en elle-même, elle ne laisse rien à désirer (Math. 5 : 17), et elle communique à l'homme la force de l'accomplir. L'expression de *loi de la liberté* montre combien Jacques était loin de se replacer au point de vue de l'ancienne Alliance et d'être en contradiction avec Paul. Paul, il est vrai, accuse la différence des deux alliances, en opposant la foi aux œuvres de la loi, comme moyen de justification, tandis que Jacques, concevant l'Evangile comme la *loi parfaite*, mais comme une loi intérieure, la loi *de la liberté*, la loi qui affranchit l'homme et le rend capable d'une joyeuse et victorieuse obéissance, présente les deux économies dans leur unité profonde. Paul du reste parle lui aussi d'une « *loi* de la foi » (Rom. 3 : 27), d'une « *loi* de l'Esprit de vie » (Rom. 8 ; 2 ; comp. v. 4), d'une « *loi* de Christ. » (Gal. 6 : 2.)

3. *Etre dévot* ou *religieux.* Ce mot ne se retrouve nulle part dans le Nouveau

bride, mais en trompant son cœur, la dévotion de cet homme est
vaine[1]. — La dévotion pure et sans tache devant Dieu notre Père, 27
la voici : visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, se
préserver soi-même des souillures du monde[2].

III. L'ACCEPTION DE PERSONNES ET LA LOI DE L'AMOUR FRATERNEL. (2 : 1-13.)

1-13. FAIRE ACCEPTION DE PERSONNES, C'EST DEVENIR TRANSGRESSEUR DE LA LOI. — 1° *L'acception de personnes condamnée.* Elle ne doit pas se montrer chez ceux qui croient en Jésus-Christ glorifié. (v. 1.) — 2° *Un exemple de ce travers chez les destinataires de l'épître.* Dans leur assemblée, ils font un accueil empressé au riche, tandis qu'ils traitent le pauvre avec mépris, se mettant ainsi en contradiction avec eux-mêmes et obéissant à de mauvaises pensées. (2-4.) — 3° *Les pauvres et les riches devant Dieu et dans leurs rapports avec l'Eglise.* Dieu a choisi les pauvres pour leur faire hériter de son royaume, et vous leur faites affront ! Les riches vous oppriment et blasphèment le nom de Christ. (5-7.) — 4° *Réponse à une objection. L'unité de la loi.* On ne saurait invoquer la loi royale de l'amour fraternel pour justifier l'accueil flatteur fait au riche, car l'acception de personnes est une transgression de cette loi. Celui qui viole la loi sur un seul point est coupable comme s'il les avait tous violés, car ils émanent tous d'un même législateur. (8-11.) — 5° *La loi de la liberté. La miséricorde et le jugement.* Paroles et actes du chrétien doivent être réglés par la pensée qu'il sera jugé selon la loi de la liberté : jugement impitoyable pour qui n'a pas la charité, mais que peut affronter sans crainte celui qui la possède. (12-13.)

Mes frères, que votre foi en notre Seigneur Jésus-Christ glorifié II

Testament. Le substantif formé de la même racine, et employé aux v. 26 et 27, ne reparaît que deux fois ailleurs, appliqué à la religion juive (Act. 26:5), et à un culte rendu aux anges. (Col. 2 : 18.) Ce terme désigne la piété qui s'exprime dans les pratiques religieuses. Il n'implique pas que ces pratiques soient formalistes et dénuées de sincérité.

1. Le contraste que Jacques établit, aux v. 26 et 27, entre la fausse et la vraie *dévotion,* rappelle celui qu'il a peint aux v. 22-25. Tel de ses lecteurs pouvait se dire : « Je ne suis point un auditeur oublieux, j'observe très exactement la loi ; je remplis scrupuleusement mes devoirs religieux, en rendant mon culte à Dieu selon ses prescriptions. » Il faut se rappeler, en effet, avec quel pieux zèle les premiers chrétiens sortis du judaïsme s'appliquaient aux cérémonies du culte israélite. (Act. 2 : 46 ; 3 : 1 ; 21 : 17-26.) Jacques montre à ce lecteur qu'il est dans l'illusion, si, avec toute sa dévotion, il conserve un défaut comme l'intempérance de langue (v. 19 ; 3 : 2 et suiv.) ; par cette erreur de jugement moral, ou ce manque de discipline exercée sur soi-même, *il trompe son cœur,* il se rassure à tort, comme l'auditeur oublieux se séduisait par de faux raisonnements. (v. 22.)

2. Gr. *se conserver immaculé loin du monde.* Ces deux traits de la vie chrétienne : la bienfaisance envers ceux qui souffrent, et la *préservation des souillures du monde,* ne sont point donnés comme renfermant tous les fruits de la piété, bien moins encore comme constituant la vie chrétienne elle-même ; ce ne sont que des exemples des vertus sans lesquelles il n'existe point de conversion réelle. Le dévouement de la charité et la pureté de la conduite sont d'ailleurs les fruits essentiels d'une foi véritable. — Les mots : *devant Dieu* rappellent que Celui qui sonde les cœurs apprécie autrement que nous ce qu'il y a de vrai ou de faux dans notre piété. Jacques désigne Dieu comme *notre Père* pour faire sentir à ses lecteurs que le Dieu auquel ils rendent maintenant leur culte est le Dieu de la nouvelle Alliance, celui qui est devenu leur Père par leur adoption en Jésus-Christ, celui qui réclame d'eux une ado-

2 soit exempte de toute acception de personnes[1]. — Si, en effet, il
entre dans une de vos assemblées[2] un homme avec une bague d'or,
en habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre en habit mal-
3 propre ; — et que vous tourniez vos regards vers celui qui porte
l'habit magnifique et disiez : Toi, assieds-toi ici à cette bonne place[3] ;
et que vous disiez au pauvre : Toi, tiens-toi debout, là, ou assieds-
4 toi au bas de mon marchepied ; — ne vous mettez-vous pas en con-

ration en esprit et en vérité (Jean 4 : 23), une consécration de tout leur être. (Rom. 12 : 1.)

1. Gr. « N'ayez pas en des acceptions de personnes la foi en notre Seigneur Jésus-Christ de la gloire. » On ne peut faire de cette phrase une interrogation comme on l'a proposé : « Avez-vous en acception de personnes votre foi ? » car, d'après l'original, cette question exprimerait une supposition peu vraisemblable, tandis que la suite montre qu'il s'agit d'un fait qui, malheureusement, se produisait dans les assemblées. L'expression : « *N'ayez pas* votre foi *en* acception de personnes, » signifie que votre foi ne soit pas mêlée d'acception de personnes ; qu'elle ne s'allie pas à la tendance à faire des distinctions entre les hommes et à avoir égard à leur apparence. Cette disposition est incompatible avec la *foi en notre Seigneur Jésus-Christ glorifié*. Le génitif (gr.) *de la gloire* se rapporte à toute la locution *notre Seigneur Jésus-Christ* (Beyschlag), plutôt qu'au seul terme de Seigneur (1 Cor. 2 : 8) : « notre glorieux Seigneur » (Rilliet) ; ou au mot *Christ :* « Jésus, le Christ de gloire. » (Stapfer.) Jacques rappelle que l'objet de notre foi est Jésus-Christ élevé dans la gloire éternelle des cieux, pour faire comprendre quel est, en sa présence, le néant des distinctions humaines. Quelques interprètes considèrent, dans ce passage, Jésus-Christ non comme l'objet, mais comme l'auteur de la foi. Le grec, qui porte *la foi de notre Seigneur Jésus-Christ*, permettrait cette traduction, mais celle-ci serait contraire à l'usage constant du Nouveau Testament. — Pour combattre l'esprit pharisaïque et mondain qui régnait chez les juifs et menaçait d'envahir l'Eglise, Jacques commence par l'attaquer dans une de ses manifestations : la différence marquée qu'on faisait entre le pauvre et le riche. (v. 2 et suiv.) Les chrétiens étaient encore en relations constantes et étroites avec les Juifs (voir l'Introd.) ; par ce contact, leur amour mutuel pouvait facilement se refroidir et faire place au sens charnel qui dominait dans la nation juive. C'est pourquoi Jacques après avoir combattu celui-ci dans l'acception des personnes, rappelle le grand commandement de l'amour du prochain, qui ne connaît nulles différences (v. 8) ; et fait ressortir l'idée essentielle de la loi, dont on ne peut violer un seul point sans être coupable de tous. (v. 10, 11.) Le Sauveur, de même, combattait le pharisaïsme, en relevant le pauvre pour humilier le riche orgueilleux (Luc 6 : 24 ; Math. 19 : 23 ; Luc 14 : 8 et suiv. ; comp. l'Introd.), et en déclarant coupable la transgression du plus petit commandement de la loi. (Math. 5 : 17-20.)

2. Gr. *Dans une assemblée de vous*. Il ne faut pas traduire : « dans votre assemblée, » comme si l'épître n'était adressée qu'à une seule communauté. (1 : 1, 2e note.) Il faut remarquer que le mot grec rendu par *assemblée* est ici *synagogue* ; d'où il est permis de conclure, ce qui d'ailleurs ressort de toute l'épître (voir la note précédente et l'Introd.) que Jacques adresse sa lettre à des communautés judéo-chrétiennes, qui avaient conservé à leurs lieux de réunion la désignation usitée chez les Juifs. On est allé trop loin en affirmant que ces chrétiens n'étaient pas encore séparés de la synagogue et continuaient à se réunir les jours de sabbat avec leurs concitoyens non convertis (Act. 19 : 8, 9) ; car s'il s'agissait ici de synagogues juives, les chrétiens n'auraient pas eu qualité pour y assigner des places aux arrivants. Les assemblées chrétiennes sont également appelées *synagogues* dans l'épître aux Hébreux. (10 : 25.)

3. Les uns traduisent : *honorablement, à cette place d'honneur ;* les autres : *commodément, à ton aise*. Le terme de l'original réunit les deux idées : il désigne une place avantageuse, une place en vue et confortable. La suite (v. 5-7) semble montrer que les riches accueillis avec cet empressement n'étaient en général pas des chrétiens. On voit, d'après 1 Cor. 14 :

tradiction avec vous-mêmes, et ne devenez-vous pas des juges qui cèdent à de mauvaises pensées[1]?
Ecoutez, mes frères bien-aimés, Dieu n'a-t-il pas choisi les pau- 5
vres selon le monde, pour les faire riches en foi et héritiers du
royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? — Mais vous, vous 6
avez déshonoré le pauvre[2]! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppri-

22, 23, que les assemblées de l'Eglise primitive recevaient la visite d'auditeurs étrangers à la foi. Le cas devait se présenter fréquemment dans les milieux judéo-chrétiens.

1. Les premiers mots de ce verset ont été traduits et expliqués de bien des manières diverses. On peut faire de cette proposition une question ou une affirmation. Le manuscrit *B* supprime la négation, qui se lit dans les autres documents. Plusieurs de ceux-ci, suivis par le texte reçu, commencent la phrase par *et;* cette conjonction, qu'il faudrait traduire par *eh bien!* est retranchée comme inauthentique dans les éditions critiques. Enfin le verbe de la proposition présente diverses significations. Il se trouve au chapitre précédent (1 : 6) dans le sens de *hésiter, douter*. La plupart des exégètes modernes conservent ici ce sens, qui est le plus usité dans le Nouveau Testament (Math. 21 : 21; Act. 10 : 20; Rom. 4 : 20; 14 : 23, etc.) et pensent que Jacques voit dans la conduite de ceux qui font ainsi acception de personnes un manque de foi chrétienne, selon la pensée du v. 1. On peut préférer une interprétation analogue pour le fond, mais qui est plus claire à première vue, et conforme d'ailleurs au sens premier du verbe, *diviser, séparer :* « Ne vous séparez-vous pas en vous-mêmes? » c'est-à-dire : « N'y a-t-il pas de l'inconséquence en vous? » comme traduit Oltramare; ou comme nous croyons pouvoir rendre ce terme : *Ne vous mettez-vous pas en contradiction avec vous-mêmes,* et avec la foi que vous professez? — La plupart de nos versions françaises portent : « Ne faites-vous pas en vous-mêmes une distinction, une différence, » entre le riche et le pauvre. Mais cette traduction est plus difficile à justifier par l'usage du Nouveau Testament ; et de plus elle prête à Jacques une appréciation par trop effacée et naïve de la conduite de ses lecteurs, qu'il a si vivement dépeinte dans les versets précédents. N'allait-il pas sans dire que ceux qui agissaient de la sorte faisaient une distinction entre les personnes? Les deux interprétations que nous venons d'indiquer se partagent les principaux commentateurs. Il en est enfin quelques-uns qui se sont attachés à une troisième signification du verbe grec, *juger, discerner,* et le rendent soit par l'actif : N'avez-vous point de jugement, de discernement? soit par le passif : N'êtes-vous pas jugés en vous-mêmes? — Dans le second membre de ce verset, ainsi construit en grec : « N'êtes-vous pas devenus des juges de mauvaises pensées? » Jacques veut dire qu'ils se constituent en juges de leurs frères, et en juges mal inspirés, quand ils tiennent la conduite décrite aux v. 2 et 3. (Comp. v. 5 et 6.)

2. Les v. 5-7, introduits par cette apostrophe : *mes frères bien-aimés,* destinée à relever l'importance des considérations qui suivent, montrent à quel point leur conduite est en contradiction avec leur foi : Dieu honore *le pauvre* et vous le *déshonorez,* par des procédés comme celui qui est décrit v. 2-4! L'honneur que Dieu fait aux pauvres consiste en ceci : Dieu (v. 5) *les a choisis* (gr. *élus* 1 Cor. 1 : 27), non parce qu'ils sont pauvres, non parce qu'ils sont *riches en foi,* bien moins encore parce qu'ils seraient, en tant que pauvres, *héritiers du royaume,* mais par sa pure grâce (1 : 18, 1re note), *pour les faire* riches en foi et héritiers de son royaume. Leur pauvreté n'est donc pas un titre à cette élection; mais elle est un moyen dont Dieu se sert pour accomplir les desseins de sa grâce. Le sentiment de leur misère terrestre, de l'oppression et des privations dans lesquelles ils vivent, excite en eux, beaucoup plus facilement que chez les riches, le besoin de la grâce qui les enrichira. Il leur fait chercher le royaume des cieux, qui sera pour eux une abondante compensation à leurs souffrances. (Math. 6 : 33; 2 Cor. 4 : 17, 18.) Dieu, d'ailleurs, se plaît à élever ce qui est bas, afin de confondre toute hauteur qui s'oppose à son règne. (Comp. Luc 1 : 52, 53, et surtout 1 Cor. 1 : 26-28.) Cette explication est la plus conforme à la pensée générale du Nouveau Testament, comme aux termes de notre

7 ment, et qui vous traînent devant les tribunaux? — Ne sont-ce pas
eux qui blasphèment le beau nom qui a été invoqué sur vous[1]?
8 Sans doute[2], si vous accomplissez la loi royale[3], selon l'Ecriture :
« Tu aimeras ton prochain comme toi-même[4], » vous faites bien;
9 — mais si vous faites acception de personnes, vous commettez un
péché, et vous êtes repris par la loi comme des transgresseurs[5]. —
10 Car quiconque aura observé toute la loi, mais aura failli en un seul
11 commandement, est coupable à l'égard de tous. — Car celui qui a
dit : « Tu ne commettras point adultère, » a dit aussi : « Tu ne tueras point[6]. » Or, si tu ne commets pas adultère, mais que tu tues,
12 tu es transgresseur de la loi[7]. — Parlez et agissez comme devant

passage. Celui-ci porte littéralement : « Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres selon le monde, riches en foi et héritiers du royaume?... » Quelques interprètes font des mots *riches en foi et héritiers...* l'apposition des mots *les pauvres ;* mais, avec cette construction, le verbe *a choisi* est privé du complément qu'il demande. — Le texte le plus autorisé (*majusc.*) porte, non *les pauvres du monde*, mais *les pauvres selon le monde* (datif), ce que les uns interprètent : « aux yeux du monde, » les autres : « en biens de ce monde. » Ce dernier sens est préférable comme formant antithèse aux *riches en foi.*

1. L'apôtre dit ailleurs (5 : 4) en quoi consistait cette *oppression* des *riches* à l'égard des pauvres. — *Ils les traînent devant les tribunaux*, pour exercer contre eux des persécutions religieuses (Math. 10: 17; Act. 9 : 2; 26 : 10, 11), peut-être aussi pour des affaires d'intérêt. *Ils blasphémaient le beau nom* de Christ *qui a été invoqué sur* les chrétiens, non par leur conduite seulement (comme 1 Pierre 4 : 14; 2 Pierre 2 : 2), mais directement, en tant qu'ils rejetaient et maudissaient le Seigneur. (Comp. Act. 18 : 6; 26 : 11; 1 Cor. 12 : 3.) Quand le verbe *blasphémer* est accompagné d'un régime, et surtout du complément : *le nom de,...* il est plus naturel de l'entendre de l'outrage en paroles. (Math. 27 : 39; Apoc. 13 : 6; 16 : 9.) Aussi ne saurions-nous voir dans ces riches des chrétiens; ce sont des Juifs incrédules et mondains, tout au plus des hommes qui, après avoir été attirés un temps, étaient retombés dans un judaïsme charnel, et n'avaient plus rien ni des enfants d'Abraham ni des disciples de Christ. (Voir 1 : 9 et suiv., note, et l'Introd.) C'est ce que prouve aussi cette distinction si tranchée : « *Eux*, les riches, *vous* oppriment, » etc.

2. Les lecteurs pouvaient tenter de justifier l'accueil fait aux riches par le commandement de l'amour du prochain. Jacques leur concède (*sans doute*) que cet accueil est en soi une action louable; mais il leur rappelle que ce même précepte, ils le violent en recevant mal le pauvre.

3. *Loi* souveraine, qui domine toutes les autres, d'où elles dépendent. (Math. 22 : 39, 40; Rom. 13 : 9, 10.) Elle est *selon l'Ecriture*, parce qu'elle est contenue dans l'Ecriture et conforme à son esprit.

4. Lév. 19 : 18.

5. Ainsi, Jacques considère la conduite qu'il blâme ici comme une *transgression de la loi*, de la loi suprême, celle de l'amour du prochain, peut-être aussi, tout simplement, de la loi de Moïse, car le précepte cité est précédé, dans Lév. 19 : 15, de ce commandement : « ...Tu n'auras point égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras pas la personne du grand. » (Spitta.)

6. Jacques cite ces deux commandements, parce qu'ils sont les deux premiers de la seconde table, qui renferme les devoirs envers le prochain. Il intervertit leur ordre, mettant la défense de l'adultère avant celle du meurtre, conformément à une ancienne tradition, suivie également dans Marc 10 : 19; Luc 18 : 20, note; Rom. 13 : 9.

7. *Faillir*, ou broncher, ou tomber, *en un seul* commandement rend *coupable à l'égard de tous.* Jacques justifie ce jugement par la pensée que tous les commandements de la loi émanant du même Législateur suprême, c'est sa volonté sainte tout entière qu'on foule aux pieds par cette violation, quel qu'en soit d'ailleurs

être jugés par la loi de la liberté[1]. — Car le jugement est sans mi- 13
séricorde pour qui n'a point fait miséricorde[2]; la miséricorde brave
le jugement[3].

IV. La foi sans œuvres. (2 : 14-26.)

14-26. L'assurance illusoire d'une foi morte. — 1° *La foi qui ne produit pas des œuvres d'amour ne peut sauver.* Si un homme se vante d'avoir la foi, sans faire d'œuvres, cette foi ne peut le sauver, car elle est morte, comme la charité qui s'en tient à de bonnes paroles. (14-17.) — 2° *La foi sans œuvres ne peut se prouver.* Tu ne peux me montrer ta foi sans œuvres, tandis que je te montrerai ma foi dans mes œuvres. Tu crois en un Dieu unique; les démons aussi. (18, 19.) — 3° *Inutilité de la foi sans œuvres démontrée par l'exemple d'Abraham.* Elle ressort du fait qu'Abraham fut justifié par le sacrifice d'Isaac. Dans cette épreuve, qu'il subit victorieusement, sa foi fut rendue parfaite par les œuvres et la parole fut accomplie par laquelle sa foi lui avait été imputée à justice. C'est donc par les œuvres, non par la foi seule que l'homme est justifié. (20-24.) — 4° *Exemple de Rahab. La foi morte.* Rahab aussi fut justifiée pour avoir reçu les espions. La foi sans les œuvres est semblable à un cadavre. (25, 26.)

A quoi cela sert-il, mes frères, que quelqu'un dise avoir de la foi 14
s'il n'a pas les œuvres? La foi peut-elle le sauver[4]? — Si[5] un frère 15

l'objet. Il aurait pu ajouter que ce principe absolu est approuvé par la conscience; car quiconque peut violer volontairement un seul point de la loi, peut en violer un autre, et tous successivement, selon l'occasion. Cette unité de la loi se montre avec évidence dans le cas supposé, où il s'agit du commandement qui prescrit l'amour du prochain : ce commandement transgressé, toute la loi est violée dans son essence, alors même qu'on en observerait extérieurement tous les préceptes, car « Dieu regarde au cœur. » C'est toujours un signe que l'Eglise retombe dans les aberrations du pharisaïsme, quand on y voit apparaître l'aride casuistique qui place l'observation de la loi, non dans le cœur, mais dans les minutieuses prescriptions d'une morale sans amour comme sans liberté. (v. 12.)

1. Cette *loi de la liberté* (comp. 1 : 25, note) nous a affranchis à la fois du péché et de cette légalité servile qui choisit entre les commandements, calcule son obéissance et nourrit la propre justice. D'autant plus grande sera notre responsabilité, si nous ne marchons pas d'une manière digne de cette vocation, comme des enfants de Dieu, et non comme des esclaves sans amour. (v. 13.)

2. Comp. Math. 18 : 23-35.

3. Math. 5 : 7. Gr. « La miséricorde *se glorifie contre* le jugement. » Le jugement menace le pécheur; mais la charité qui anime le chrétien lui communique la joyeuse assurance qu'il échappera à la condamnation. C'est la victoire que l'amour de Dieu, répandu dans le cœur de ses enfants, remporte sur les châtiments de sa justice. Calvin entend ici par *miséricorde* la miséricorde de Dieu, par laquelle Dieu pardonne au pécheur, et triomphe ainsi de son propre jugement. Le contexte ne fait pas penser à Dieu, mais cette interprétation renferme une part de vérité, en ce que la miséricorde humaine n'est qu'un reflet de la divine miséricorde.

4. Jusqu'ici Jacques a combattu les tendances pharisaïques qu'il sait exister chez une partie de ses lecteurs; elles se manifestaient par un christianisme superficiel qui ne se souciait pas de mettre en pratique la Parole de Dieu (ch. 1), par une foi qui s'alliait à un manque de charité et d'égards pour les humbles, parce qu'elle méconnaissait l'unité de la loi (2 : 1-13.) Maintenant il pénètre jusqu'au défaut qui est à la base de tous les autres : la sécurité trompeuse qu'inspire une foi sans œuvres. Selon son habitude, il énonce

La note 5 est à la page suivante.

ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque
16 jour ; — et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix,
chauffez-vous et vous rassasiez ; et que vous ne leur donniez point ce
17 qui leur est nécessaire au corps, à quoi cela sert-t-il[1] ? — De même
aussi la foi, si elle n'a pas d'œuvres, est morte en elle-même.
18 Mais quelqu'un dira[2] : Tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres. Montre-
moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes
19 œuvres[3]. — Tu crois qu'il y a un seul Dieu : tu fais bien ; les dé-
20 mons aussi le croient, et ils tremblent[4]. — Mais veux-tu te con-

d'emblée la pensée principale. La foi *sert* à *sauver*, à procurer l'absolution au jour du jugement. (v. 13 ; 4 : 12 ; comp. Rom. 5 : 9 ; 8 : 24.) Ce but ne saurait être atteint si celui qui *dit avoir la foi* (qui se l'attribue à tort par une erreur inconsciente, et non en cherchant à se faire passer pour ce qu'il n'est pas) *n'a pas les œuvres*, s'il n'accomplit pas les commandements de la loi. (1 : 25.) *La foi* toute seule, sans œuvres, ne peut *le sauver*. (Math. 7 : 21.)

5. *A*, *D* et la plupart des documents portent : *mais* si.... Quelques exégètes conservent cette particule, qui manque dans *Sin.*, *B*, estimant qu'elle introduit l'argumentation dirigée contre les adversaires.

1. Ces vaines paroles, ces vœux stériles, auraient-ils la moindre valeur, seraient-ils de la charité ? Jacques tire la même conclusion relativement à la foi. (v. 17.)

2. La foi, si elle n'a pas d'œuvres, est sans puissance de vie, elle *est morte en elle-même*, dans son principe, et non seulement quant à ses effets. (v. 17.) C'est pourquoi *quelqu'un dira* avec raison.... (v. 18.) Ce *quelqu'un* n'est pas l'adversaire que Jacques réfute, puisqu'il représente les mêmes idées. La plupart des exégètes voient en lui un tiers que l'auteur fait intervenir pour dramatiser la discussion. Ce nouvel interlocuteur vient en aide à Jacques. Il montre que la foi sans œuvres n'est pas seulement inutile (v. 14), mais indémontrable. Ce qui fait douter de la légitimité de cette interprétation, c'est d'une part que l'intervention de ce troisième personnage n'est pas clairement indiquée dans le texte, et d'autre part que la formule : *mais dira quelqu'un*, est toujours destinée à amener une objection à la thèse de l'auteur. (1 Cor. 15 : 35.) Pour ces raisons, on propose de considérer les mots : *tu as la foi*, comme une question ironique de l'adversaire qui dirait à Jacques : As-tu vraiment la foi, toi qui ne lui attribues aucune valeur en elle-même ? A quoi Jacques répondrait : Moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi.... (von Soden.) Cette explication fait violence à la phrase grecque. Les deux membres de celle-ci ne peuvent être séparés, comme le montre la conjonction : « *et* moi j'ai les œuvres. » Devant l'impossibilité de donner un sens satisfaisant au texte, on a supposé qu'un copiste aurait par inadvertance interverti les termes. L'auteur aurait écrit : « Mais dira quelqu'un : Toi tu as *les œuvres*, et moi j'ai la foi. » A quoi, Jacques aurait répliqué : « Montre-moi, » etc. (Pfleiderer.) On a recouru aussi à l'hypothèse d'une lacune. Après les mots : *Mais dira quelqu'un*, le texte aurait porté primitivement l'objection de l'adversaire, à laquelle Jacques répondrait : « Tu as la foi et moi j'ai les œuvres, » etc. (Spitta.) Enfin, l'on pourrait admettre que la formule : « Mais dira quelqu'un, » ne faisait pas partie du texte. Elle y aurait été introduite par un lecteur qui n'avait pas saisi la suite des pensées dans ce morceau. Mais ces conjectures, qui ne trouvent aucun appui dans les anciens documents, sont fort hasardées.

3. Le texte reçu porte ici : « Montre-moi ta foi *par tes* œuvres. » La variante adoptée d'après *Sin.*, *B*, *A*, *C*, peut seule rendre la pensée de Jacques. Voici le sens complet de ce verset : Tu as la prétention d'*avoir la foi ; montre-moi* donc *ta* prétendue *foi sans les œuvres !* Si tu es embarrassé pour répondre à cette demande, *moi je te montrerai* au contraire *la foi* (*Sin.*, *B*, *C*), la vraie *foi* (et non *ma* foi, selon *A*, *majusc.*, vers.), par les fruits qu'elle produit nécessairement, et qui en sont les seuls signes certains, c'est-à-dire *par mes œuvres*.

4. Ces paroles indiquent ce que Jacques entend par la fausse foi qu'il combat : *Tu*

vaincre, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile? —
Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par des œuvres, lors- 21
qu'il offrit Isaac, son fils, sur l'autel[1] ? — Tu vois que la foi agis- 22
sait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue par-
faite[2] ; — et l'Ecriture a été accomplie qui dit : « Abraham crut à 23
Dieu, et cela lui fut imputé à justice, » et il fut appelé « ami de
Dieu[3] ? » — Vous voyez que c'est par les œuvres que l'homme est 24

crois qu'il y a un seul Dieu : tu fais bien ; approbation sans ironie, mais voici la valeur de cette foi : *les démons aussi croient* qu'il y a un Dieu *et ils tremblent ;* leur foi n'est que la connaissance purement intellectuelle d'un fait qu'ils sont contraints d'admettre, quelque intérêt qu'ils eussent à le nier. Mais comme cette connaissance ne produit chez eux que de l'effroi et de la haine, elle ne peut les sauver. Il en est ainsi de la certitude que Dieu existe, quand elle reste sans effet sur la vie morale et ne devient pas la confiance d'un cœur qui se donne tout entier à l'Auteur de toute grâce. (1 : 3-5 ; 16-18.)

1. *O homme vain!* toi qui n'es pas seulement inintelligent et ignorant, mais dépourvu d'une vie chrétienne véritable. *La foi sans les œuvres est inutile* (*Sin.*, *A*, *majusc.* portent *morte;* leçon empruntée aux v. 17 et 26) ; l'auteur ne veut pas dire qu'elle ne produit pas de fruits utiles, car ce serait une tautologie ; mais qu'elle ne peut sauver. Jacques choisit Abraham comme exemple, parce qu'il était renommé pour sa foi : si, tout en possédant une telle foi, il dut faire des œuvres pour être justifié, combien est insensée la prétention de ceux qui veulent se passer d'œuvres! *Etre justifié* ne signifie pas être approuvé (comme dans Math. 11 : 19 ; Rom. 3 : 4). Le contexte montre qu'il s'agit du salut et de ses conditions. (v. 14.) *Par des œuvres* est un pluriel de catégorie, car le sacrifice d'Isaac est spécialement envisagé comme l'œuvre qui valut à Abraham d'être justifié. La Genèse (c. 22) ne dit pas que le patriarche fut justifié par ce sacrifice ; auparavant déjà, sa confiance en l'Eternel, qui lui promettait une postérité, lui avait été « imputée à justice. » (Gen. 15 : 6.) Mais l'idée exprimée par Jacques était conforme à l'opinion régnante chez les Juifs : « Abraham ne fut-il pas trouvé fidèle dans l'épreuve, et cela ne lui fut-il pas imputé à justice ? » (1 Mac. 2 : 52.) Toutefois, dans la pensée de Jacques, cette épreuve n'eut pas pour effet de le rendre juste ; elle lui valut seulement d'être déclaré juste. Jacques prend le mot : *justifier,* dans son acception juridique : proclamer juste ; mais, comme l'Ancien Testament, il lui donne le sens de reconnaître l'homme pour ce qu'il est ; il n'a pas encore l'idée, soutenue par Paul, d'une déclaration de grâce qui « justifie l'impie. » (Rom. 4 : 5.)

2. Au v. 22, Jacques énonce la conclusion qu'il tire de l'exemple d'Abraham : sa foi ne demeurait pas oisive ; *elle agissait* (*Sin.*, *A*, ont le verbe au présent) *avec ses œuvres.* Cette coopération de la foi et des œuvres a pour résultat la justice du patriarche. Sa foi le poussait à accomplir des œuvres et par ces œuvres *la foi fut rendue parfaite ;* elle se développa dans l'épreuve et s'épanouit en un acte d'admirable obéissance. — « La foi, par la puissance de vie qu'elle possède, produit les œuvres ; et en les produisant, elle gagne en contenu et en force, comme le travail manuel accroît la chaleur naturelle chez celui qui s'y livre. Abraham revint du sacrifice de son fils plus parfait qu'il ne l'était en s'y rendant. » *Bengel.*

3. Le passage, Gen. 15 : 6, paraissait contredire la thèse de Jacques et confirmer l'opinion de ceux qui s'appuyaient, pour être sauvés, sur la foi sans les œuvres. Jacques se fait de ce passage qu'on lui oppose un dernier argument pour achever de convaincre ses adversaires. Il considère la déclaration par laquelle la foi d'Abraham lui fut imputée à justice (Gen. 15 : 6) comme une sorte de prophétie qui n'a eu son *accomplissement* qu'au sacrifice d'Isaac : dans la foi commençante du patriarche, Dieu avait vu déjà sa foi parfaite ; il la lui avait imputée à justice dans la prévision qu'elle se développerait jusqu'à la perfection. Ou, comme l'expliquent d'autres, Jacques distinguerait entre *imputer à justice* et *justifier ;* le premier terme ne s'appliquerait qu'à un jugement provisoire, concernant un acte spécial et qui serait un acompte, en quelque sorte, pour le jugement définitif ; ce-

25 justifié, et non par la foi seulement[1]. — Et de même aussi Rahab,
la prostituée, ne fut-elle pas justifiée par les œuvres, lorsqu'elle reçut
26 les messagers et les fit partir par un autre chemin[2] ? — Car, comme
le corps sans âme est mort, de même aussi la foi sans œuvres est
morte[3].

V. Avertissement a ceux qui s'érigent en docteurs, la puissance redoutable de la langue, la vraie sagesse. (Ch. 3.)

A. 1-12. Ne pas prétendre enseigner, mais tenir sa langue en bride. — 1° *Responsabilité de ceux qui usent de la parole.* Qu'il n'y ait pas beaucoup de chrétiens qui aspirent à parler dans les assemblées ; que la crainte d'un jugement plus sévère nous retienne ! Nous commettons tous bien des fautes. Celui qui n'en commet pas avec la parole est un homme accompli, entièrement maître de soi, comme le cavalier l'est de son cheval par le moyen du mors. (1-3.) — 2° *Le pouvoir de la langue.*

lui-ci seul s'étendrait à toute la vie ; le second terme, *justifier*, se rapporterait à ce jugement suprême. Quoi qu'il en soit, le passage Gen. 15 : 6 est, aux yeux de l'auteur, une prophétie, qui *a été accomplie* par l'épreuve rapportée Gen. 22. Le titre d'*ami de Dieu* n'est pas donné à Abraham dans la Genèse ; mais on trouve dans la prière de Josaphat (2 Chron. 20 : 7) et dans Esa. 41 : 8 des expressions d'où est provenue cette qualification du patriarche, devenue courante chez les Juifs et chez les Arabes. — L'exemple d'Abraham (Gen. 15 ; 6) est invoqué par Paul (Rom. 4 : 3 ; Gal. 3 : 6) pour démontrer la thèse en apparence opposée de la justification par la foi sans les œuvres de la loi. On ne saurait cependant donner ce fait pour une preuve que Jacques ait connu les épîtres aux Galates et aux Romains et ait eu l'intention de contredire l'apôtre des gentils. (Voir l'Introd. et la note suivante.)

1. Cette conclusion, prise dans un sens absolu et séparée du contexte, serait en pleine contradiction avec l'enseignement de Paul, spécialement avec Rom. 3 : 20, 28 ; Gal. 2 : 16. Mais il faut remarquer d'abord que Jacques, à son point de vue, nie que l'homme soit justifié par la foi *seulement*, c'est-à-dire par une foi sans œuvres. Ensuite, il est de toute évidence que Jacques et Paul entendent, soit par la *foi*, soit par les *œuvres*, des choses tout à fait différentes. Les *œuvres* auxquelles Paul dénie le pouvoir de justifier le pécheur sont les efforts par lesquels l'homme cherche à se sauver sans l'aide de Dieu ; Jacques, au contraire, parle d'œuvres qui sont la manifestation, le fruit de la foi et de l'amour. D'un autre côté, la *foi*, à laquelle Paul attribue la justification du pécheur devant Dieu, est un principe vivant de confiance, d'obéissance, qui a toujours pour dernière fin la sanctification de la vie tout entière. Jacques, au contraire, combat sous le nom de foi une connaissance stérile, la simple croyance à l'existence de Dieu. (v. 14, note ; 19, note ; v. 26.) Or, il est bien évident qu'en attribuant la justification aux œuvres, Jacques la fait remonter à la même source que Paul, puisque, selon lui, ces œuvres sont la manifestation de la foi qui « agit avec elles. » (v. 22.)

2. L'auteur de l'épître aux Hébreux (11 : 31) cite l'action de Rahab comme une preuve de *sa foi*. Jacques y voit, comme dans l'exemple d'Abraham (v. 21 et suiv.), une preuve que cette foi se manifesta, se justifia par une *œuvre* que Rahab accomplit courageusement, au péril de sa vie. Ces deux appréciations, très différentes au premier abord, sont vraies l'une et l'autre, chacune à son point de vue. (Comp. v. 24, note.)

3. Gr. Le corps sans *esprit* ou *souffle* (Gen. 2 : 7 ; Math. 27 : 50). La comparaison porte sur l'absence du *souffle* et l'absence d'*œuvres*, l'une et l'autre signes de mort. On ne saurait donc attribuer à l'auteur l'idée que les *œuvres* soient l'âme de la *foi*. Il a voulu établir seulement que les œuvres prouvent que la foi est vivante, comme le souffle montre que le corps n'est pas un cadavre. Cela est conforme à tous les enseignements de l'Ecriture : « On n'est vivant devant Dieu qu'autant que la foi est vive, et elle n'est vive que par la charité et par les œuvres. » *Quesnel.*

Elle est comme le gouvernail qui, tout petit qu'il est, dirige de grands navires au gré du pilote, comme un petit feu qui allume une grande forêt. Elle excite dans tout le corps des passions impures et dévorantes, étant elle-même inspirée du diable. (4-6.) — 3° *Son caractère indomptable.* Toutes les bêtes sont domptées par l'homme ; nul ne peut dompter la langue ; elle contient un poison mortel. (7, 8.) — 4° *Les péchés de la langue et la foi en Dieu.* La langue nous sert à bénir Dieu et à maudire l'homme créé à son image. Cela est inadmissible. Une source ne peut produire de l'eau douce et de l'eau amère, un arbre des fruits d'espèces différentes. (9-12.)

Ne soyez pas nombreux à vous ériger en docteurs, mes frères, III
sachant que nous en serons jugés plus sévèrement[1]. — Car nous 2
bronchons tous de bien des manières. Si quelqu'un ne bronche pas
en parole, c'est un homme parfait, capable de tenir en bride aussi
son corps entier[2]. — Or si nous mettons le mors dans la bouche des 3
chevaux, afin qu'ils nous obéissent, nous dirigeons aussi leur corps
entier[3]. — Voyez aussi les navires ; quelque grands qu'ils soient, et 4
quoique poussés par des vents violents, ils sont dirigés par un très
petit gouvernail, là où le désir de celui qui les gouverne le veut. —
De même aussi la langue est un petit membre, et elle peut se vanter 5
de grandes choses. Voyez quelle grande forêt un petit feu peut allu-
mer ! — La langue aussi est un feu ; c'est le monde de l'iniquité[4]. 6

1. Gr. *Ne devenez pas de nombreux docteurs,... nous recevrons un plus grand jugement*, une condamnation plus grande que si nous avions gardé un modeste silence. Par cet empressement à enseigner les autres, nous assumons une responsabilité redoutable. — Jacques revient à l'un des défauts qu'il avait déjà signalés (1 : 19, 26) chez les judéo-chrétiens de son temps formés à l'école des pharisiens : une religion des lèvres, le besoin de paraître, de se mettre en avant dans les assemblées. Cette tendance devait produire les péchés de la langue, que Jacques décrit dans les versets qui suivent par des images où la justesse s'unit à la beauté. Le travers qu'il flétrit ne consiste pas dans des médisances ou des jugements que les membres de l'Eglise auraient formulés les uns contre les autres (Calvin), ni dans l'ambition qui les aurait portés à aspirer à la charge de docteur, mais dans le besoin qu'ils éprouvaient à tout propos d'enseigner leurs frères. L'apôtre Paul combattait chez les Juifs de son temps cette même orgueilleuse démangeaison d'être les « conducteurs des aveugles, » — « les docteurs des ignorants. » (Rom. 2 : 17 et suiv.) La faculté accordée à chacun de prendre la parole dans les assemblées offrait à ces dispositions des occasions nombreuses de se manifester.

2. Motif (*car*) à l'appui de l'exhortation : « Ne soyez pas nombreux à vous ériger en docteurs. » En disant : *nous bronchons tous beaucoup*, Jacques a en vue les fautes nombreuses de notre conduite tout entière : nous commettons assez de péchés de toute sorte, dont nous aurons à répondre devant Dieu ; ne nous engageons pas à la légère sur ce terrain de l'enseignement à donner aux autres, où nous nous rendrons coupables de nouvelles fautes. Celles-ci sont si fréquentes, si facilement commises, si inévitables sans une sainte vigilance, que Jacques n'hésite pas à affirmer que, si quelqu'un était à cet égard exempt de reproche, il serait *un homme parfait*, capable de se dominer sous tous les rapports. Par les mots : *tenir son corps en bride*, l'apôtre, considérant le corps comme l'instrument de l'âme, entre déjà dans l'image qui va suivre. (v. 3.)

3. On peut admettre aussi une phrase interrompue : « Or si nous mettons le mors... *et si* nous dirigeons leur corps entier,... (sous-entendu) nous devrions brider aussi notre langue. »

4. Deux images frappantes qui peignent avec autant de justesse que de

La langue se manifeste parmi nos membres, elle qui souille le corps
entier et enflamme le cours de la vie, et est enflammée par la
7 géhenne[1]. — Car toute espèce de bêtes sauvages et d'oiseaux, de
reptiles et de poissons de mer, se dompte et a été domptée par l'es-
8 pèce humaine ; — mais la langue, aucun homme ne peut la domp-
9 ter ; c'est un mal déréglé[2] ; elle est pleine d'un venin mortel[3]. — Par
elle nous bénissons le Seigneur et Père ; et par elle nous mau-
dissons les hommes, qui ont été faits à la ressemblance de Dieu[4].
10 — D'une même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il
11 ne faut point, mes frères, qu'il en soit ainsi. — La source fait-elle
12 jaillir par la même ouverture, l'eau douce et l'eau amère? — Un
figuier, mes frères, peut-il produire des olives, ou une vigne des
figues ? Une source salée ne peut pas non plus produire de l'eau
douce[5].

force l'action puissante de la *langue*, pour le bien ou pour le mal : un *grand vaisseau* qu'un *petit gouvernail* dirige au sein des tempêtes ; un *petit feu* qui embrase *une grande forêt* (gr. *un combien petit feu allume une combien grande forêt*) : telle est la langue. Elle *peut se vanter de grandes choses*. Quel motif de vigilance, pour qu'elle ne devienne pas *le monde de l'iniquité !* Cette énergique expression dit bien tout le mal que peut faire la langue. « Quand il ajoute que c'est un monde d'iniquité, c'est autant que s'il l'appelait une mer ou abîme. » *Calvin*.

1. Les éditeurs adoptent diverses ponctuations, et les commentateurs construisent de diverses manières les premiers mots de ce verset. On peut traduire aussi : « Comme le monde de l'iniquité, la langue se montre parmi nos membres.... » Elle *souille le corps entier*, parce qu'elle éveille les passions les plus diverses. Les mots rendus par : *le cours de la vie*, signifient littéralement, *la roue de la naissance* (1 : 23, 24, note) ; c'est-à-dire : toute la sphère, tout l'ensemble de notre vie. *La langue se manifeste* (gr. *se place, prend position ;* dans 4 : 4, le même verbe signifie : *se constituer*) comme un feu au centre de cette sphère d'où l'embrasement se répand sur toute la circonférence ; et elle-même est *embrasée par* le feu de *la géhenne* (Math. 5 : 22, note), c'est-à-dire par la malignité et par les passions du démon. Il n'y a donc point de péché dont la langue ne puisse être la cause et l'instrument.

2. La caractéristique effrayante du v. 6 est justifiée ; *car* nul homme ne peut *dompter*, par sa propre force, sa *langue*, ou celle des autres. Il n'y a de suffisant pour cela que la puissance de Dieu, régénérant par sa grâce le cœur de l'homme, d'où procède le mal. — *C*, *majusc.* portent : *un mal qu'on ne peut réprimer*, *Sin.*, *B*, *A :* un mal désordonné, *déréglé* (1 : 8), ce qui se trouverait expliqué au v. 9.

3. Allusion au serpent, dont la langue passait chez les anciens pour porter le venin dans la plaie.

4. Ces paroles supposent une croyance en Dieu sans vie, une piété des lèvres qui est en pleine contradiction avec la conduite. *Bénir le Seigneur* (*Sin.*, *B*, *A*, *C ;* les autres *majusc. : Dieu*), c'est prononcer sa louange : Ps. 103 : 1 ; 145 : 21.) *Maudire les hommes* ne signifie pas seulement prononcer sur eux une malédiction, mais implique tout le mal que nous pouvons leur faire, de tant de manières, par les péchés de la langue. Ce mal est d'autant plus horrible qu'il porte ses ravages sur un être immortel créé *à la ressemblance de Dieu* (Gen. 1 : 26), enfant de Dieu, ou destiné à le devenir par sa grâce. Si altérée par le péché que soit l'image de Dieu, « il nous reste, de cette origine, une noblesse indélébile, que nous devons respecter en nous et dans les autres. » *Bengel*.

5. Puisqu'il est contradictoire en soi que *d'une même bouche sorte la bénédiction et la malédiction*, que de la même *source* jaillisse (gr.) *le doux et l'amer*, qu'un *figuier* produise des *olives* et une *vigne* des *figues*, et qu'*une source salée*

B. 13-18. Les deux sagesses. — 1° *La sagesse se révèle par l'action.* Si quelqu'un prétend être intelligent, qu'il le montre par une conduite inspirée d'un esprit de douceur. (13.) — 2° *La sagesse terrestre.* Celui qui est animé d'un zèle amer ne saurait se glorifier sans mentir à la vérité. Sa sagesse n'est pas du ciel ; elle procède du monde, du cœur naturel, du démon ; elle produit des désordres et toute espèce de mauvaises actions. (14-16.) — 3° *Le sagesse d'en haut.* Ses caractères sont la pureté, l'esprit pacifique, la modération, la douceur ; elle est miséricordieuse, féconde en bons fruits, exempte de duplicité et d'hypocrisie. Elle sème dans la paix le fruit de la justice, qui profitera à ceux qui procurent la paix. (17, 18.)

Qui est sage et intelligent parmi vous[1] ? Qu'il montre ses œuvres 13
par une bonne conduite dans la douceur de la sagesse[2]. — Mais si 14
vous avez dans votre cœur un zèle amer et un esprit de dispute,
ne vous glorifiez pas et ne mentez pas contre la vérité[3]. — Ce n'est 15
point là la sagesse qui descend d'en haut, mais une sagesse ter-
restre, animale et diabolique[4] ? — Car là où il y a un zèle amer et 16
un esprit de dispute, il y a du désordre et toute mauvaise action[5].
— Au contraire, la sagesse d'en haut est premièrement pure, ensuite 17
pacifique, modérée, douce, pleine de miséricorde et de bons fruits,
sans duplicité, sans hypocrisie[6]. — Or le fruit de la justice se sème 18
dans la paix, pour ceux qui procurent la paix[7].

(ou *un sol salé*, gr. *du salé*, adjectif neutre) produise de l'*eau douce* (*Sin.*, *B, A, D ;* — texte reçu, *majusc. : aucune source* ne peut produire *du salé et du doux*), il est évident que *bénir Dieu* (v. 9) n'est point un acte de reconnaissance et de piété sincères, procédant d'un cœur régénéré, mais l'acte d'une foi morte et hypocrite. (Comp. 1 Jean 4 : 20, 21 et Math. 7 : 16 : et suiv.)

1. Tous ceux-là prétendaient l'être qui s'érigeaient en docteurs. (v. 1.) Mais Jacques leur a montré, par tous les péchés de la langue qu'il leur a reprochés, combien ils manquaient de *sagesse*. Par ce mot il entend (comme 1 : 5) la connaissance de la vérité chrétienne, non en théorie seulement, mais pénétrant et dominant la vie pratique tout entière. Citer les principaux traits de cette sagesse sera un second moyen de prouver à ses lecteurs combien ils y étaient étrangers. C'est là ce qu'il va faire. (v. 13-18.)

2. Ramenant tout à la vie pratique, Jacques montre que c'est *dans une bonne conduite* que doit se manifester la vraie sagesse ; elle produit des *œuvres*, faites avec la *douceur* qu'elle inspire et qui contraste avec le zèle amer dont il va parler. (v. 14-16.)

3. *Se glorifier contre la vérité*, c'est la professer des lèvres en la reniant dans la conduite, et ajouter à ce *mensonge* d'orgueilleuses vanités.

4. La vraie *sagesse vient d'en haut* (comp. v. 17), elle est un don par lequel Dieu répond à la prière (1 : 5) ; la fausse sagesse, dont se vante l'homme naturel, est de ce monde, où règnent les ténèbres et le péché ; elle est *terrestre*. Jacques l'appelle encore *animale* (littér. *psychique*), provenant des forces naturelles de l'*âme*, dénuée de l'esprit de Dieu (1 Cor. 2 : 14 ; Jud. 19), croissant sur le sol naturel du moi humain, dans son éloignement de Dieu. (Comp. 1 Thes. 5 : 23, note.) Enfin, aux yeux de l'apôtre, elle est diabolique, c'est-à-dire inspirée à l'homme par les influences du prince des ténèbres. (Comp. v. 6.)

5. Le grec porte seulement : *un zèle ;* il faut ajouter *amer*, d'après le v. 14.

6. La *sagesse* que l'Esprit de Dieu inspire à l'homme, et que l'apôtre oppose ici à celle du v. 15, est *premièrement pure* de toute souillure sensuelle, et surtout de toute arrière-pensée et de tout motif égoïste. (2 Cor. 7 : 11 ; 1 Jean 3 : 3.) Ensuite, elle est *pacifique*, parce qu'elle

La note 7 est à la page suivante.

VI. Relations avec le prochain, avec le monde, avec dieu. (4 : 1 à 5 : 6.)

A. 1-12. Convoitises funestes. Amour du monde et amour de Dieu. La médisance. — 1° *Les passions qui créent des dissensions et rendent la prière impuissante.* Vos querelles viennent des mauvaises passions qui vous agitent. Vos prières ne sont pas exaucées, parce qu'elles sont inspirées par la soif de jouir. (1-3.) — 2° *L'amour du monde et l'humble soumission à Dieu.* Les lecteurs devraient savoir qu'une telle manière d'être fait d'eux des adultères qui, en aimant le monde, se constituent ennemis de Dieu. L'Ecriture n'enseigne-t-elle pas que Dieu nous aime d'un amour jaloux ? Mais il nous accorde une grâce d'autant plus excellente. C'est pour cela qu'un autre passage dit : « Il résiste aux orgueilleux, mais fait grâce aux humbles. » Il faut donc vous soumettre à Dieu, c'est le moyen de vaincre le diable ; vous approcher de Dieu, pour qu'il s'approche de vous ; vous purifier, si votre cœur a été partagé ; sentir votre misère et vous repentir profondément ; vous humilier devant Celui qui vous élèvera. (4-10.) — 3° *La médisance.* Médire de son frère ou le juger, c'est se mettre au-dessus de la loi. Celui-là seul est législateur et juge qui a le pouvoir de sauver et de perdre. (11-12.)

IV D'où viennent les guerres et d'où les combats parmi vous[1] ? N'est-ce pas de ceci, de vos voluptés qui luttent dans vos membres[2] ? —

est dominée par l'amour, qui tend sans cesse à la paix ; elle est *modérée*, sachant céder aux autres, se désister de son droit (Philip. 2 : 4 ; Tite 3 : 2) ; elle est *douce* (1 Tim. 3 : 3 ; 1 Pierre 2 ; 18), facile à persuader, se laissant toujours convaincre d'un tort ou d'une erreur, lorsque la vérité se montre à elle ; elle est *pleine de miséricorde* (2 : 13) *et de bons fruits*, c'est-à-dire de bonnes œuvres (Math. 3 : 8 ; Gal. 5 : 22) ; elle est *sans duplicité* (littéralement *point critique*), mot traduit de diverses manières, et pouvant signifier : exempte d'esprit de *jugement*, ou encore, n'ayant point de *doute* (1 : 6), ou encore étant *impartiale*, sans distinction de personnes (2 : 4) ; enfin, elle n'est point dissimulée, ou proprement *sans hypocrisie ;* en d'autres termes, sincère en elle-même et dans toutes ses manifestations. Tous ces traits réunis forment une image parfaite de la vraie sagesse.

7. Le *fruit de la justice* est l'action que la sagesse d'en haut exerce dans la vie pratique. Jacques vient de la décrire. (v. 17.) Elle est l'opposé du fruit que produit le zèle amer et l'esprit de dispute. (v. 16.) La dernière phrase du verset peut se traduire de deux manières : *pour* ceux ou *par* ceux *qui font la paix.* (Math. 5 : 9.) Dans le premier cas, Jacques voudrait dire que *ceux qui procurent la paix* recueillent la moisson du fruit de la justice semé à leur profit par eux-mêmes ou par d'autres, ce qui est une vérité confirmée par l'expérience, et en même temps une encourageante promesse. Dans le second cas, la pensée de Jacques serait que le fruit de la justice se sème par ceux-là seuls qui procurent la paix. En d'autres termes, il affirmerait que la sagesse chrétienne ne peut ni se répandre ni produire ses fruits au sein des contentions et du trouble. (v. 16.) Sérieux avertissement pour les chrétiens de tous les temps. Le premier sens est le plus naturel ; puisque Jacques avait déjà dit que le fruit de la justice se sème *dans la paix,* il n'avait pas besoin d'ajouter : *par ceux qui procurent la paix ;* tandis qu'il n'était pas superflu d'affirmer qu'ils récolteraient aussi le fruit de ces semailles.

1. La « sagesse terrestre, charnelle et diabolique » qu'a décrite l'apôtre (3 : 15) a pour fruits naturels ces *guerres* et ces *combats*, mots choisis à dessein pour exprimer fortement l'idée des divisions et des querelles. Le premier indique l'état permanent, le second les éclats par lesquels il se manifeste. Il ne s'agit pas de discussions entre docteurs, mais de disputes sur le tien et le mien. Jacques en appelle à la conscience de ses lecteurs. Elle leur montrera la cause de ces luttes dans leurs passions charnelles (v. 1-3), dans leur cœur partagé entre l'amour de Dieu et l'amour du monde. (v. 4 et suiv.)

2. Jacques considère ces *voluptés* (gr. *plaisirs*) établies *dans* nos *membres*, dans la chair en général (Rom. 6 : 13 ; 7 : 23),

Vous convoitez, et vous ne possédez pas[1] : vous êtes meurtriers et 2
jaloux; et vous ne pouvez pas obtenir : vous combattez et vous
menez guerre[2]. Vous ne possédez pas, parce que vous ne demandez
pas[3]. — Vous demandez, et vous ne recevez point, parce que vous 3
demandez dans une mauvaise intention, afin de dépenser pour vos
voluptés[4].

Adultères, ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié 4
contre Dieu? Celui donc qui voudra être ami du monde, se constitue
ennemi de Dieu[5]. — Ou pensez-vous que ce soit en vain que l'Ecri- 5
ture dise : Il chérit avec jalousie l'esprit qu'il a fait habiter en nous?
— Mais il accorde une grâce d'autant plus grande. C'est pourquoi 6
l'Ecriture dit : « Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux
humbles[6]. » — Soumettez-vous donc à Dieu; mais résistez au diable, 7

comme sur un terrain, où elles *luttent* (gr. *batailler*) contre les meilleures dispositions de l'âme (1 Pierre 2 : 11) et portent en elle le trouble. Toute convoitise à laquelle on laisse un libre cours détruit tôt ou tard l'union entre les chrétiens.

1. Puis, vos espérances déçues vous remplissent d'envie les uns contre les autres.

2. L'auteur ne parle pas du meurtre proprement dit, mais de cette haine mortelle qui est un meurtre aux yeux de Dieu. (Math. 5 : 21, 22; 1 Jean 3 : 15.) L'enchaînement des idées, dans ce verset, n'apparaît pas clairement et a été expliqué de diverses manières. Le plus simple est d'admettre que l'auteur a voulu marquer trois degrés dans le développement par lequel les *voluptés* produisent les *guerres* et les *combats* (v. 1). *Vous convoitez et* (gr.) *vous n'avez pas:* alors (gr.) *vous tuez et jalousez; et* cependant *vous ne pouvez pas obtenir :* alors *vous combattez et vous menez guerre.*

3. Par la dernière proposition du v. 2, Jacques amène un nouvel ordre d'idées : « *Vous ne possédez pas*, parce que vous oubliez ou négligez le seul moyen d'acquérir les vrais biens, la prière. » (Math. 7 : 7, 8.)

4. Ici l'auteur s'adresse à d'autres, qui à la vérité *demandent*, prient, mais qui obtiennent tout aussi peu que les précédents. Ou bien, il se ravise; il s'est trop avancé en déclarant à ses lecteurs qu'ils ne demandent pas. Sans doute, ils demandent, mais ils demandent *dans une mauvaise intention* (gr. *mal*). Dans leurs convoitises égoïstes, ils ne songent qu'à eux-mêmes, qu'à leurs *voluptés* (gr. *plaisirs*). Ils demandent à Dieu les biens de ce monde, *afin* d'avoir de quoi *dépenser pour* (gr. *dans*) leurs *plaisirs*, quand ils s'y livrent, et obéissent à la soif de jouir. Comment Dieu exaucerait-il de telles prières?

5. Le mot *adultères* doit se prendre au sens spirituel, d'après l'image connue dans laquelle Dieu figure comme l'Epoux de son peuple (Esa. 54 : 5; Jér. 3 : 6 et suiv.; Ps. 73 : 27; Ezéch. 23 : 27; Osée 2 : 4) ou Jésus-Christ comme l'Epoux de son Eglise. (Math. 9 : 15; Eph. 5 : 22 et suiv.) L'adultère (Math. 12 : 39) de celle-ci consiste dans l'infidélité dont elle se rend coupable par son amour du monde, incompatible avec l'amour de Dieu. (Math. 6 : 24; comp. Rom. 8 : 7.) Tandis que le texte reçu (*Majusc.*, Peschito) porte : *Hommes et femmes adultères*, on lit seulement le féminin : « Femmes adultères, » dans *Sin.*, *B*, *A*. C'est l'épouse, en effet, c'est-à-dire le peuple de Dieu, l'Eglise, ou, si l'on préfère individualiser, puisque le mot est au pluriel, ce sont les âmes qui deviennent infidèles, adultères, par l'*amour du monde*.

6. La parole du v. 5 introduite par la formule : *Pensez-vous que l'Ecriture dise en vain*, est présentée comme une citation de la Bible. Il est vrai qu'elle ne se trouve pas textuellement dans l'Ancien Testament. Mais nous ne saurions éluder la difficulté en traduisant, avec la plupart de nos versions : « Pensez-vous que l'Ecriture *parle* en vain? » Cette traduction permet de considérer la pensée suivante comme une réflexion de l'auteur. Mais les mots : *l'Ecriture dit* sont la formule de citation ordinaire : elle se retrouve au v. 6. Il n'est pas admissible que sa signi-

8 et il s'enfuira de vous[1]. — Approchez-vous de Dieu, et il s'appro-
chera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs ; et purifiez vos cœurs,
9 vous dont l'âme est partagée[2]. — Sentez votre misère, et menez
deuil et pleurez ; que votre rire se change en deuil et votre joie en
10 tristesse[3]. — Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera[4].
11 Ne médisez point les uns des autres, frères. Celui qui médit de
son frère, ou qui juge son frère, médit de la loi et juge la loi. Or,

fication change d'un verset à l'autre. Il est plus probable que Jacques a cru que ces mots se trouvaient dans l'Ecriture. Paul commet une semblable erreur de mémoire dans 1 Cor. 2 : 9 et Eph. 5 : 14. (Voir les notes.) L'idée exprimée par cette citation se retrouve en plus d'un passage : Ex. 20 : 5 ; Zach. 8 : 2. C'est celle d'un amour de Dieu pour son peuple, qui va jusqu'à la jalousie, idée qui a son point de départ dans la comparaison de l'amour conjugal appliquée aux relations de Dieu avec les siens. (v. 4.) Ce qu'il y a de particulier, dans notre passage, c'est qu'il indique, comme objet de cet amour jaloux, *l'esprit qu'il a fait habiter en nous*, non le Saint-Esprit communiqué au chrétien (Rom. 8 : 9), mais plutôt l'esprit dont tout homme est doué. (2 : 26 ; Gen. 2 : 7.) Cette version nous paraît la plus exacte et la mieux appropriée au contexte. On pourrait traduire aussi : *L'Esprit qu'il* (Dieu) *a fait habiter en nous chérit avec jalousie* notre cœur, et par conséquent ce cœur ne doit pas être partagé (v. 8) entre lui et le monde. Le sens est au fond le même; mais le Saint-Esprit, comme représentant de Dieu en nous, n'est pas nommé ailleurs dans notre épître ; de plus, il n'est pas naturel de supposer des sujets différents aux verbes : *a fait habiter* et *chérit*, et de laisser celui-ci sans régime. Cette construction devient plus acceptable si, au lieu de la leçon de *Sin.*, *B*, *A : qu'il a fait habiter*, on adopte celle de quelques *majusc.*, des *minusc.*, du texte reçu : *qui a pris sa demeure*, élu domicile. Les deux leçons ne diffèrent en grec que par une voyelle, souvent confondue dans les manuscrits. — Il faut rejeter, en tout cas, la traduction : « L'Esprit que Dieu a fait habiter en nous est-il porté à la jalousie ? » Il n'est plus question ici du sentiment humain de l'envie. (v. 2.) — — Les premiers mots du v. 6 sont une réflexion que l'auteur ajoute à sa citation : *Mais* Dieu *accorde une grâce plus grande* qu'il ne pourrait le faire s'il n'aimait pas de cet amour jaloux. Une antithèse semblable se trouve dans la parole : « Je punis l'iniquité jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, je fais grâce jusqu'à la millième génération. » (Ex. 20 : 5, 6) D'autres interprètent, d'une manière moins naturelle : « Plus excellente que les biens de ce monde, auxquels ils nous demande de renoncer. » — *C'est pourquoi*, parce que Dieu réclame de ceux qui lui appartiennent une entière dépendance, une consécration absolue, *l'Écriture* (ce mot est sous-entendu dans l'original) *dit : Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles.* (Prov. 3 : 34.) Cette citation est conforme au texte des Septante. L'auteur remplace : *le Seigneur* par *Dieu*. Même variante dans 1 Pierre 5 : 5.

1. Nous donnons prise au *diable*, qui nous induit à aimer le monde (v. 4), par notre orgueil, notre désir d'une indépendance illusoire ; au contraire, nous triomphons de lui par une humble *soumission* du cœur *à Dieu* et à sa sainte volonté. (1 Pierre 5 : 6, 8, 9.)

2. Les *mains*, instruments des actions, sont le symbole de toute la conduite. Pour qu'elles soient *nettoyées*, il faut d'abord que le *cœur*, source de toute la vie, soit *purifié* (Ps. 24 : 4 ; 1 Pierre 1 : 22), rendu chaste, dégagé de cet adultère spirituel (v. 4) qui résulte d'une *âme partagée* entre Dieu et le monde, condition de ceux qui sont *doubles d'âme*. Notre auteur a déjà employé (1 : 8) cette expression dans une application un peu différente.

3. Ces exhortations, qui renferment tout le secret de la conversion (Luc 18 : 13) et de la vie chrétienne s'inspirent des discours de Jésus. (Comp. Math. 5 : 3, 4 ; Luc 6 : 21 et suiv.)

4. Job 5 : 11 ; Ecclésiastique 2 : 17 ; Math. 23 : 12 ; Luc 14 : 11 ; 1 Pierre 5 : 6 : « Comme un arbre, afin de s'élever bien haut, doit d'abord enfoncer ses racines profondément dans la terre, de même quiconque n'a pas son cœur affermi par les profondes racines de l'humilité ne s'élève

si tu juges la loi, tu n'es point observateur de la loi, mais juge[1]. —
Un seul est le Législateur et Juge, Celui qui a le pouvoir de sauver et 12
de perdre. Mais qui es-tu, toi qui juges le prochain[2] ?

B. 13-17. Les projets sans Dieu. — Jacques s'adresse à ceux qui disposent de l'avenir dans leurs projets, oubliant qu'ils ne sont qu'une vapeur passagère. Ils devraient subordonner leurs desseins à la volonté de Dieu. Leur présomption orgueilleuse est coupable, d'autant plus qu'ils connaissent ce qui est bien.

A vous maintenant, qui dites : Aujourd'hui ou demain nous irons 13
dans telle ville, et nous y passerons une année, et nous trafiquerons
et nous gagnerons[3] ; — vous qui ne savez pas ce que sera demain ! 14
Qu'est-ce que votre vie ? Car vous êtes une vapeur visible pour un
peu de temps, et puis disparaissant[4]. — Au lieu que vous devriez 15
dire : Si le Seigneur le veut, nous vivrons et nous ferons ceci ou
cela. — Mais maintenant, vous vous glorifiez dans vos pensées 16
orgueilleuses : toute vanterie de cette sorte est mauvaise[5]. — Pour 17
celui donc qui sait faire le bien et qui ne le fait pas, il y a péché[6].

que pour une ruine certaine. » *Augustin.*

1. Exhortation à ne pas *médire* ni *juger*. (v. 11, 12.) Autre face du déficit signalé dans les v. 4-10 : le manque d'amour pour Dieu conduit à manquer de charité envers les frères. La *loi* prend le prochain sous sa sainte protection en nous ordonnant de l'aimer comme nous-mêmes. Celui qui attaque son frère par des *médisances*, s'élève donc au-dessus de la loi. Il ne garde pas la position humble d'un *observateur de la loi*, il prend celle d'un *juge ;* il n'obéit qu'à son propre jugement.

2. Dieu, *le seul Législateur et Juge*, est jaloux de son autorité, comme il l'est de sa gloire : quiconque s'érige en *juge de son prochain* usurpe les droits de Dieu. « *Qui es-tu, toi* qui ne crains pas de commettre ce crime de lèse-majesté divine ? » (Rom. 14 : 4.) — Dans ce verset trois variantes sont à noter : les mots *et juge* (*Sin.*, *B*, *A*), et la particule adversative *Mais* (*majusc.*) manquent dans le texte reçu, qui, en outre, remplace *le prochain* (*Sin.*, *B*, *A*), par *l'autre.*

3. Au lieu de : « Aujourd'hui *ou* demain » (*Sin.*, *B*) plusieurs critiques admettent, comme plus difficile, la leçon : « aujourd'hui *et* demain. » (*A*, *majusc.*) — On s'est demandé si ceux auxquels Jacques s'adresse dans les v. 13-16 étaient des Juifs encore inconvertis. On ne saurait le conclure du fait qu'il ne les appelle pas « frères. » L'exemple d'Aquilas et de Priscille montre que les chrétiens, dès les premiers temps, étaient amenés, par leurs affaires ou par d'autres circonstances, à de fréquents déplacements. — La phrase est interrompue à la fin de ce verset, pour être reprise au v. 15. L'auteur intercale une réflexion propre à faire ressortir l'insanité des paroles qu'il blâme, avant d'indiquer la manière dont il convient à un chrétien de s'exprimer. (Comp. Prov. 27 : 1.)

4. *Vous êtes* une vapeur, leçon de la plupart des *majusc.* Le texte reçu porte : *elle est* une vapeur. L'image est employée Ps. 102 : 4 ; Sap. 2 : 4.

5. Ces dernières paroles montrent clairement ce que l'auteur condamne. Il y a, dans les plans d'avenir auxquels les hommes se livrent avec tant de confiance, non seulement méconnaissance de l'instabilité de leur existence, mais encore oubli de Dieu, de sa bénédiction nécessaire à tout succès, comme à la conservation même de notre vie. Ces *pensées orgueilleuses*, cette attitude présomptueuse (le même mot est traduit par « orgueil » de la vie 1 Jean 2 : 16, note) sont une véritable impiété. De nombreux passages des Ecritures nous mettent en garde contre cette fausse confiance. (Luc 12 : 16 et suiv. ; Job 14 : 1 et suiv. ; Ps. 102 : 11, 12 ; 144 : 4.)

6. On dirait que l'auteur veut prévenir par ces derniers mots une autre objection

C. 1-6. AUX MAUVAIS RICHES. — 1° *Leur ruine imminente.* Jacques les invite à se lamenter au sujet des malheurs qui vont les atteindre. Leurs richesses, qu'ils ont amassées à la veille du jugement, ont perdu toute valeur ; leur destruction présagera la fin de ceux qui les possèdent. (1-3.) — 2° *Leurs crimes.* Ils ont privé de leur salaire les ouvriers qui moissonnaient pour eux, et dont les plaintes sont entendues de Dieu. Ils ont vécu dans les plaisirs au jour du châtiment. Ils ont tué le juste. (4-6.)

V A vous maintenant, riches [1] ! pleurez en poussant des cris à cause
2 des malheurs qui vont venir sur vous [2]. — Vos richesses sont pour-
3 ries, et vos vêtements sont devenus la proie des vers. — Votre or
et votre argent sont rouillés, et leur rouille s'élèvera en témoignage
contre vous, et dévorera vos chairs comme un feu. Vous avez
4 amassé un trésor dans les derniers jours [3] ! — Voici, le salaire des

de l'orgueil : « Nous savons bien toutes ces choses ! » Et, en effet, ce sont là des vérités que l'expérience de la vie suffit à enseigner à tout homme. Oui, répond Jacques, le *savoir* n'est pas difficile, mais ce savoir même vous rend d'autant plus coupables, constitue pour vous un *péché* de plus, si vous ne mettez pas ces vérités en pratique. (Comp. Luc 12 : 47, 48.)

1. Interpellation énergique semblable à celle de 4 : 13. L'auteur s'attaque maintenant aux riches, pour lesquels il a déjà eu des paroles d'avertissement et de désapprobation (1 : 10 ; 2 : 2-7) ; ici il leur dénonce les jugements de Dieu sur les criantes injustices dont ils se rendent coupables et sur leur vie de jouissances. Les termes qu'il emploie montrent clairement qu'il a en vue des hommes qui n'appartenaient pas à l'Eglise de Jésus-Christ. (Voir l'Introd. et comp. 2 : 6, 7, note.) En vain objecte-t-on qu'il ne saurait utilement s'adresser à des gens qui ne liraient pas son épître. Il est tout à fait dans le style des prophètes (Esa. 33 : 1 ; comp. Math. 23 : 13) d'apostropher les absents. D'aillleurs, en annonçant, dans ce langage plein d'énergie, les châtiments de Dieu qui allaient tomber sur les riches mondains, oppresseurs des pauvres, il voulait non seulement offrir à ces derniers le consolant espoir d'une prochaine délivrance (v. 7 et suiv.), mais présenter aux membres de l'Eglise qui n'étaient pas dépourvus de biens et pouvaient être tentés par là même d'imiter les riches de ce siècle, un sévère avertissement, propre à les préserver de l'orgueil, de l'injustice et de l'amour du monde. Ces avertissements sont, du reste, aussi nécessaires à faire entendre aujourd'hui qu'au temps où ils furent écrits. Pour le cœur de l'homme, il y a dans l'or et l'argent des pièges du démon, dont une sincère piété ne parvient pas toujours à préserver ceux-là mêmes qui savent le mieux qu'ils ne doivent pas y attacher leur cœur.

2. Gr. *Sur vos malheurs qui viennent...* au jour prochain du jugement éternel, et plus tôt encore, à la ruine de Jérusalem et du peuple juif. La parousie (v. 7) était rattachée à la ruine de Jérusalem dans l'attente des premiers chrétiens.

3. Dans son langage prophétique, l'homme de Dieu considère comme déjà accomplis les jugements qu'il dénonce. Déjà les *richesses sont pourries*, en voie d'être anéanties ; déjà *les vêtements*, partie notable de l'avoir des anciens, *sont* (gr.) *devenus rongés des vers* (Math. 6 : 19) ; déjà *l'or et l'argent sont rouillés*, image de leur perte, car la rouille ne s'attaque pas à ces métaux ; et bientôt cette *rouille témoignera* contre les riches soit en accusant leur avarice et leur dureté de cœur, soit en présageant par son œuvre de destruction leur propre ruine : elle *dévorera* ceux qui avaient leur cœur à l'argent. *Elle dévorera vos chairs :* vos corps seront consumés par le *feu* du jugement. (Ps. 21 : 10.) Effrayante image, qui renferme une profonde vérité. (Comp. 1 Jean 2 : 17, note.) Ces hommes sont si insensés qu'ils ont *amassé un trésor*, même *dans les derniers jours* où les châtiments divins vont fondre sur eux. Gr. *Vous avez thésaurisé*, au sens propre ; il ne faut pas sous-entendre : « de la colère, » comme Calvin le fait, d'après Rom. 2 : 5. Le verbe *thésauriser* est souvent employé sans régime. (Luc 12 : 21 ; 2 Cor. 12 : 14.) Il n'y a pas dans le texte grec : *pour* les

ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frus-
trés, crie, et les cris des moissonneurs sont parvenus aux oreilles du
Seigneur des armées[1]. — Vous avez vécu sur la terre dans les 5
voluptés et dans les délices, et vous avez rassasié vos cœurs au jour
du carnage[2]. — Vous avez condamné, vous avez tué le juste; il ne 6
vous résiste pas[3].

VII. Exhortations et préceptes. (5 : 7-20.)

A. 7-11. Attente patiente de l'avènement du Seigneur. Jacques invite ses frères opprimés à prendre patience, car le Seigneur va revenir. Qu'ils ne se plaignent pas les uns des autres, car le Juge est à la porte. Qu'ils prennent exemple des bienheureux prophètes, et de Job que le Seigneur, dans sa miséricorde, délivra de l'épreuve.

Prenez donc patience, frères, jusqu'à l'avènement du Seigneur. 7
Voici, le laboureur attend le précieux fruit de la terre, en prenant
patience à son sujet, jusqu'à ce qu'il ait reçu la pluie de l'automne
et celle du printemps. — Vous aussi, prenez patience, et affermissez 8
vos cœurs; car l'avènement du Seigneur est proche[4]. — Ne vous 9

derniers jours, mais *dans* les derniers jours; ces jours qui précèdent la venue du Seigneur sont déjà commencés. (Comp. Hébr. 1 : 1, note.)

1. La cupidité a toujours pour compagnes la dureté et l'injustice. (Comp. Deut. 24 : 14, 15; Lév. 19 : 13; Jér. 22 : 13; Mal. 3 : 5; Luc 10 : 7.) Ces iniquités *crient* vers le ciel, demandent justice (Gen. 4 : 10; Ex. 2 : 23), et *le Seigneur des armées* les entend. Gr. le Seigneur *Sabaoth* (Esa. 5 : 9), l'auteur transcrit le mot hébreu, qui, dans sa pensée, s'applique aux armées célestes et doit marquer la puissance infinie de celui auquel parvient le cri des opprimés. (Ps. 18 : 7.) Ceux-ci sont dépeints comme des *moissonneurs*, non que l'épître fût adressée à des agriculteurs seulement, mais parce que le dur travail que ces mercenaires accomplissaient à la sueur de leur visage faisait mieux ressortir l'injustice de ceux qui les frustraient de leur salaire. Calvin donne un autre motif de ce choix, fort plausible aussi : « Quelle plus grande vilenie saurait-on trouver, que de faire mourir de faim et de pauvreté ceux qui nous fournissent de pain par leur labeur? »

2. *Sur la terre,* comme si c'était là le tout de l'homme. Comp. Luc 16 : 19. *Vous avez rassasié vos cœurs*, et par là même vous les avez appesantis et rendus incapables de vigilance. (Comp. Luc 21 : 34.) Le jour du jugement est appelé un *jour de tuerie* comme Jér. 12 : 3. D'autres interprètes, suivant le texte reçu, ont traduit : « *Comme* en un jour de *sacrifice.* » (Calvin, Bèze et nos anciennes versions.) Ils pensent aux festins qui avaient lieu après les sacrifices. Mais le mot grec ne signifie pas simplement *sacrifice*, mais bien *tuerie*, l'action d'égorger des animaux. On a pensé que par l'emploi de ce terme l'auteur voulait dire que les riches étaient semblables à des bestiaux qui mangent avidement le jour même où ils vont être immolés. Il n'est cependant pas probable que cette comparaison brutale fût dans l'intention de l'auteur, car le terme de *jour du carnage* est emprunté au langage des prophètes. Le *comme* doit être omis selon *Sin., B, A.*

3. On a compris l'expression *tuer le juste* de l'action lente de l'oppression qui plonge le pauvre dans la misère, la maladie et la mort. Mais le terme : *vous avez condamné* indique une procédure juridique. Les deux verbes sont à prendre au sens propre. Il s'agit d'un autre crime que celui décrit dans les versets précédents. L'auteur a en vue des actes de persécution exercés contre les serviteurs de Dieu (Sapience 2 : 12-20; 1 Jean 3 : 12) et contre les disciples de Christ en particulier. (Math. 5 : 10.)

4. Après avoir dénoncé les jugements

plaignez pas les uns des autres, frères, afin que vous ne soyez pas
10 jugés : voici, le Juge se tient à la porte[1]. — Frères, prenez pour mo-
dèles de souffrance et de patience les prophètes qui ont parlé au
11 nom du Seigneur[2]. — Voici, nous déclarons bienheureux ceux qui
ont enduré avec patience[3] ; vous avez entendu parler de la patience
de Job[4], et vous avez vu la fin que le Seigneur lui accorda[5] ; car le
Seigneur est plein de compassion et miséricordieux.

de Dieu aux oppresseurs, Jacques adresse des paroles de consolation aux opprimés. Il les exhorte à une *attente patiente, car l'avènement du Seigneur est proche*. Son retour sera pour eux la pleine délivrance, comme il sera pour les injustes une ruine certaine. Ce n'est certes pas de cette ruine que les chrétiens doivent se réjouir, mais bien de la cessation du désordre et de l'iniquité, du triomphe du règne de Dieu, et de la rédemption finale de ses enfants. Ce moment solennel, où le Seigneur viendra dans son règne, est la vraie consolation que les apôtres offrent sans cesse dans leurs écrits aux chrétiens éprouvés. (Rom. 13 : 11 ; 1 Pierre 1 : 4, 5 ; 4 : 7 ; 2 Pierre 3 : 11 et suiv.) Ils pouvaient, sans craindre de se tromper, leur répéter : *L'avènement du Seigneur est proche*. (1 Thes. 4 : 15, 2e note.) Jacques leur donne comme modèle l'*attente* pleine de confiance *du laboureur*, qui, après avoir mis sa semence en terre, *prend patience jusqu'à ce qu'elle ait reçu la pluie de l'automne et celle du printemps*. C'est ainsi qu'il faut traduire les mots grecs : *la* (pluie) *précoce* ou *matinale et la tardive*. Il y a en Orient, en effet, deux saisons des pluies : l'une dans les mois d'octobre à décembre, aussitôt après les semailles, l'autre en mars et avril, précédant et préparant la moisson. (Deut. 11 : 14 ; 28 : 12 ; Jér. 3 : 3 ; 5 : 24.) La plupart de nos versions (sauf celle de Stapfer) intervertissent l'ordre dans lequel notre texte indique ces deux saisons de pluies en mettant la pluie du « printemps » avant celle de « l'automne » ou de « l'arrière saison. » Tant que l'une ou l'autre de ces pluies, les seules de l'année, n'ont pas arrosé la terre, le laboureur ne peut en récolter le fruit. Combien plus le chrétien peut-il, avec une pleine certitude de foi, *prendre patience* jusqu'au jour de la moisson, d'une moisson bien plus assurée pour lui que ne l'est celle de la nature pour le cultivateur. — La plupart des éditeurs, se fondant sur *Sin.*, *B*, omettent le mot *pluie* qui se lit dans *A*, *majusc*. Quelques interprètes rapportent les adjectifs au mot *fruit* (qui est répété à cette place dans le *Sin.*), et traduisent : « le (fruit) précoce et le tardif. » Il est plus probable qu'il faut sous-entendre le mot *pluie*.

1. Gr. *Ne soupirez pas les uns contre les autres*. L'amertume des opprimés se changeait aisément en irritation dans leurs rapports mutuels. Ainsi ils attirent sur eux-mêmes le *jugement* de Dieu. Qu'ils s'arment plutôt de patience et de charité ; car voici, *le Juge se tient à la porte* (Marc 13 : 29), près de paraître, c'est lui qui rendra à chacun selon ses œuvres.

2. *Qui ont parlé au nom du Seigneur* avec fidélité, au milieu d'un peuple rebelle, au prix de leur repos, souvent au péril de leur vie. (Comp. Math. 5 : 11, 12.)

3. *Ceux qui ont enduré avec patience*, (gr. *persévéré*, *patienté* jusqu'à la fin), *nous* les *déclarons bienheureux*, et cela sur l'autorité du Seigneur lui-même. (Math. 24 : 13 ; Luc 8 : 15.) — Le texte reçu a ce verbe au présent : « ceux qui *persévèrent*. » La leçon de *Sin.*, *B*, *A*, que nous avons admise est plus en harmonie avec la pensée de l'apôtre, qui parle des hommes de Dieu de l'Ancien Testament.

4. Job 1 : 21, etc. ; Ezéch. 14 : 14, 20.

5. Gr. *la fin du Seigneur*. Il s'agit de l'heureuse issue que l'Eternel fit trouver à Job dans ses épreuves. (Job 42.) Quelques interprètes ont admis que Jacques parlait de *la fin du Seigneur* Jésus lui-même, de ses souffrances et de sa mort, suivies de sa gloire. Il aurait voulu rappeler ce grand exemple de patience dans l'épreuve, après ceux des saints hommes de Dieu qu'il a cités. (Voir 1 Pierre 2 : 21 et suiv.) Ce sens ne s'accorde ni avec le caractère général de l'épître, qui ne fait aucune allusion aux faits de la vie de Jésus, ni avec la dernière pensée du verset : *car le Seigneur est plein de compassion.* Si l'auteur avait voulu citer la patience de Jésus à souffrir, il n'aurait pu lui donner comme motif la *compassion* de celui-ci ;

B. 12-20. Ne point jurer. La prière et son efficacité. Ramener le pécheur. — 1° *Le serment*. Jacques l'interdit expressément. Le oui et le non suffisent. (v. 12.) — 2° *La prière*. Douleur et joie doivent s'exprimer dans la prière et le chant. Le malade doit faire venir les anciens qui prieront et l'oindront d'huile. Il obtiendra ainsi la guérison et le pardon de ses péchés. La guérison sera aussi un fruit de la confession mutuelle des fautes et de la prière commune. La prière a une grande efficace, comme le prouve l'exemple d'Elie qui, par elle, retint et procura la pluie. (13-18.) — 3° *La conversion de celui qui s'égare*. Le frère qui ramènera l'égaré sauvera une âme et couvrira ses nombreux péchés. (19, 20.)

Mais avant toutes choses, mes frères, ne jurez point, ni par le 12
ciel, ni par la terre, ni par quelque autre serment; mais que votre
oui soit oui, et votre non, non, afin que vous ne tombiez pas sous
le jugement[1].
Quelqu'un parmi vous souffre-t-il? qu'il prie. Quelqu'un est-il dans 13
la joie? qu'il chante des cantiques[2]. — Quelqu'un parmi vous est-il 14
malade? qu'il appelle les anciens de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui,
après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur. — Et la prière de la 15
foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera[3]; et s'il a commis

ce motif se comprend mieux de Dieu délivrant Job.

1. Comp. Math. 5 : 33-37, notes. On ne voit pas facilement dans quelle relation ces paroles sont avec ce qui précède. Les opprimés auxquels Jacques venait de parler étaient peut-être tentés d'accuser leurs oppresseurs devant les tribunaux, ce qui les mettait dans la nécessité de prêter serment. (Comp. 1 Cor. 6 : 1-8.) Mais il est plus probable que l'auteur place à la fin de sa lettre une série de préceptes sans lien logique entre eux. Il ne s'agit pas seulement des formules de serment employées dans le langage courant et les relations privées. Dans le précepte : *que votre oui soit oui*,... l'auteur ne recommande pas le devoir de la véracité. Il veut dire : répondez par un simple *oui*. Si ce précepte a tant d'importance à ses yeux (*avant toutes choses*), c'est qu'il se souvient du motif invoqué par Jésus : « Ce qu'on y ajoute vient du malin. » (Math. 5 : 37.)

2. Toute *souffrance* et toute *joie* dans la vie du chrétien doivent se transformer en *prière* et en *cantique*. Toutes les émotions profondes de son cœur sont pour lui un danger, peuvent devenir dans les mains de l'ennemi un moyen de le faire tomber : la *prière* et les *chants* de louange sont ses armes contre lui. (Comp. Eph. 5 : 19.)

3. La guérison des maladies était un des dons conférés par l'Esprit de Dieu à l'Eglise (Marc 16 : 18; 1 Cor. 12 : 9), comme signe de la délivrance future de tous nos maux, qui sera accordée à l'homme dans le royaume de Dieu. Un moyen extérieur de guérir, auquel on avait souvent recours en Orient, était l'*huile* dont on *oignait* les parties du corps qui étaient malades. (Marc 6 : 13; Luc 10 : 34.) Peut-être aussi les premiers chrétiens voyaient-ils dans l'huile ainsi employée un symbole de l'Esprit-Saint, dont la puissance devait opérer la guérison. A ce moyen devait se joindre *la prière*, offerte à Dieu pour la guérison du malade. Il était naturel enfin que, pour accomplir ce devoir solennel, on appelât les *anciens de l'Eglise*, ses pasteurs, qui, par leur caractère, possédaient toute la confiance du malade. Ceux-ci, *après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur*, priaient pour sa guérison. Gr. Qu'ils prient *sur* lui, à son sujet, peut-être en lui imposant les mains. Sans doute, dans l'ignorance où ils étaient de la volonté de Dieu, ils ne pouvaient demander une telle faveur qu'avec une humble soumission à cette volonté. Toutefois Jacques tient surtout à exprimer la ferme confiance que *la prière de la foi sauvera* (c'est-à-dire : guérira, Math 9 : 22, note) *le malade* et que *le Seigneur le relèvera* de son lit de maladie. Aussi, dans la suite (v. 16-18), il insiste sur le pouvoir immense

16 des péchés, ils lui seront pardonnés[1]. — Confessez donc vos péchés
les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous
soyez guéris[2]. Elle peut beaucoup, la prière d'un juste, faite avec
17 ferveur[3]. — Elie était un homme sujet aux mêmes infirmités que
nous ; et il pria avec instance qu'il ne plût point[4] ; et il ne plut point
18 sur la terre, pendant trois ans et six mois. — Et il pria de nouveau,
et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit[5].
19 Mes frères, si quelqu'un d'entre vous s'égare loin de la vérité, et
20 que quelqu'un le ramène, — qu'il sache que celui qui aura ramené
un pécheur de la voie où il s'égarait, sauvera son âme de la mort,
et couvrira une multitude de péchés[6].

de la prière du juste. C'est à tort qu'on a expliqué *sauver*, du salut éternel, et *relever*, de la résurrection au dernier jour. La prière d'intercession ne peut sauver une âme, si elle ne se repent.

1. Jacques a ici en vue *des péchés* qui seraient la cause immédiate ou éloignée de la maladie. De là le ton dubitatif de sa parole : *s'il a commis des péchés*. Or, il faut que ces péchés soient *pardonnés* pour que Dieu guérisse le malade, que la cause soit ôtée avec l'effet, que la grâce supprime le châtiment. — Le prétendu sacrement de l'extrême-onction, que les catholiques fondent sur ce passage, n'a pas le moindre rapport avec les paroles de l'apôtre : celles-ci n'ont en vue que la guérison, celui-là est censé préparer à la mort, par le magique *opus operatum* d'une cérémonie sacramentelle.

2. Le contexte exige qu'on prenne ce dernier mot au sens propre. Le mal physique a pour sa cause première le péché. Ainsi le considérait Jésus. (Math. 9 : 2, 2e note.) C'est pourquoi *confesser nos fautes* (Gr. « faux pas, chutes »), non pas à un prêtre faisant métier de confesseur, et s'arrogeant le droit exclusif d'absoudre, mais *les uns aux autres ; prier les uns pour les autres* dans une sainte et fraternelle communion, sera un moyen d'attaquer le mal à sa source, d'en obtenir la guérison. Aussi le v. 16 n'est-il, dans la pensée de l'auteur, que la conséquence des v. 14 et 15, comme l'indique la particule conclusive *donc* (*Sin., B, A)*, que le texte reçu omet à tort.

3. Les mots : *faite avec ferveur*, sont la traduction d'un participe passif, qu'on peut rendre comme suit : « Elle peut beaucoup, la supplication d'un juste *qui est opérée,* » c'est-à-dire opérée au dedans de lui par l'Esprit de Dieu, qui seul nous enseigne à prier, qui seul forme en nous la vraie supplication. (Rom. 8 : 26, 27.) Si telle est la pensée de Jacques, nul chrétien n'en méconnaîtra la vérité et la beauté. Et avec une telle idée de la prière, on comprend que Jacques attende de si grandes choses de la supplication offerte à Dieu pour la guérison morale et physique d'un frère souffrant. Celui qui prie par l'Esprit de Dieu peut aller dans ses demandes aussi loin que va sa foi ; or, « toutes choses sont possibles à celui qui croit. » (Marc 9 : 23.)

4. Gr. *il pria par la prière,* ou par la supplication, tournure usitée en grec comme en hébreu, et qui indique l'énergie, l'intensité de sa demande. Le prophète demande à Dieu d'exercer ce sévère jugement, dans la conviction que seul il pourrait ramener son peuple de l'idolâtrie de Baal. Nul n'oserait faire une telle prière, si elle n'était « opérée » par l'Esprit de Dieu. Mais ce que l'auteur veut faire remarquer ici, c'est que ce double prodige (v. 18) fut obtenu par *un homme sujet aux mêmes infirmités que nous ;* on pourrait traduire : « aux mêmes souffrances, aux mêmes maladies, » et trouver ainsi dans cet exemple frappant de la puissance de la prière, une confirmation plus immédiate encore de ce qui vient d'être enseigné. (v. 13-16.)

5. Il n'est parlé dans le livre des Rois ni de la double prière par laquelle Elie demanda qu'il ne plût pas, puis de nouveau que la pluie revînt (comp. 1 Rois 17 : 1 ; 18 : 41 et suiv.), ni du temps précis que dura la sécheresse (« la troisième année » 1 Rois 18 : 1) ; mais l'auteur aussi bien que Jésus (Luc 4 : 25), empruntait cette donnée à la tradition. (Ecclésiastique 48 : 3.)

6. *B* porte : *sachez*, au lieu de : *qu'il sache ;* on a corrigé le texte pour le conformer à l'apostrophe : *mes frères*. — *Son âme* (*Sin. A, vers.*) est la leçon la

plus autorisée. Le texte reçu porte : *une âme*, *B* : une âme de *sa* mort. — *S'égarer loin de la vérité*, ce n'est pas commettre une faute isolée, mais se mettre par toute sa conduite en opposition avec « la parole de la vérité. » (1 : 18.) *Ramener* une âme ainsi *égarée*, c'est la *sauver de la mort* éternelle et *couvrir ses péchés*, qui alors lui sont pardonnés, quelque nombreux qu'ils puissent être. (Comp. Prov. 10 : 12 ; 1 Pierre 4 : 8.) C'est bien là le motif le plus puissant pour animer le zèle d'un disciple du Sauveur. « Il nous faut donc bien donner garde que les âmes rachetées par Jésus-Christ, et dont Dieu met en quelque sorte le salut entre nos mains, ne périssent par notre nonchalance. Non pas que nous leur conférions le salut, mais pource que par notre ministère Dieu délivre et sauve ce qui autrement semblait être prochain de perdition. » *Calvin*. Plusieurs interprètes protestants modernes pensent que c'est celui qui aura ramené le pécheur qui sauvera sa propre âme et couvrira la multitude des péchés qu'il a lui-même commis antérieurement. L'idée ainsi exprimée ne serait pas sans analogie avec 2 : 13. Elle éviterait une certaine tautologie : celui qui ramènera un homme de son égarement sauvera l'âme de cet homme. On est surpris de voir une telle affirmation introduite par les mots : *qu'il sache*.... Il le sait bien, et c'est pour cela qu'il s'est efforcé de le ramener ! — Cependant cette pensée, que le chrétien peut considérer une conversion dont il est l'instrument comme le gage et le moyen de son propre salut, est si peu conforme à l'enseignement de tout le Nouveau Testament qu'on hésite à l'attribuer à l'auteur. Prov. 10 : 12, qui est probablement dans sa pensée, montre qu'il s'agit des péchés des autres.

PREMIÈRE ÉPITRE DE PIERRE

INTRODUCTION

I

L'apôtre Pierre.

L'apôtre Pierre s'appelait primitivement Simon ou Syméon. (Act. 15 : 14; 2 Pierre 1 : 1.) Il était fils de Jona ou Jean (Jean 21 : 15, 1re note), et avait un frère nommé André. Les deux frères exerçaient le métier de pêcheurs. Originaires de Bethsaïda (Jean 1 : 45), ils possédaient une maison à Capernaüm. (Marc 1 : 29.) Jésus les rencontra dans la société de Jean Baptiste. Dès la première entrevue, il distingua Simon et lui donna le nom de Pierre. Il l'invitait par là à se proposer un idéal moral qui était le contraire de son caractère impulsif et ardent, mais mobile et faible. (Jean 1 : 35-43, notes.) Quand Jésus commença son ministère public, il appela Simon Pierre à le suivre en abandonnant son métier; il lui promit de le faire « pêcheur d'hommes vivants. » (Luc 5 : 1-11.) Pierre occupa une place éminente dans le cercle des apôtres. Il figure en tête sur les listes des douze. (Math. 10 : 2; Marc 3 : 16; Luc 6 : 14; Act. 1 : 13.) Homme d'initiative, il est toujours le premier à prendre la parole, à interroger le Maître, à provoquer ses explications, et c'est à lui que Jésus adresse les questions destinées à tous. (Math. 15 : 15; 17 : 25; 18 : 21; 19 : 27; Luc 8 : 45; 12 : 41; 22 : 31.) A Césarée de Philippe, Pierre confessa Jésus comme le Messie, le Fils du Dieu vivant, et Jésus désigna son disciple comme la pierre sur laquelle son Eglise serait bâtie, caractérisant par cette image la part qu'il devait prendre à l'établissement du christianisme chez les Juifs, les Samaritains et les païens. (Math. 16 : 16, notes.) Pierre fut l'un des trois disciples admis dans l'intimité du Maître. En cette qualité, il fut témoin de la transfigu-

ration (Math. 17 : 1-9), et de miracles accomplis dans des circonstances spéciales (Marc 5 : 37) ; Jésus lui demanda de l'assister dans son agonie en Gethsémané, mais il répondit mal à son attente. (Marc 14 : 33, 37.) Auparavant déjà, il avait résisté au Maître qui voulait lui laver les pieds (Jean 13 : 6-10), et était demeuré sourd à ses avertissements, leur opposant la solennelle promesse d'être fidèle jusqu'à la mort. (Jean 13 : 36-38.) Après avoir fait, au moment de l'arrestation de Jésus, une tentative de le défendre par la force (Marc 14 : 47-49 ; Jean 18 : 10, 11), il fut seul, avec Jean, à le suivre dans la cour du souverain sacrificateur (Marc 14 : 54 ; Jean 18 : 15) ; mais là il le renia par trois fois. (Marc 14 : 66-72 ; Jean 18 : 17-27.) Au matin de la résurrection, Pierre et Jean, avertis par Marie-Madeleine, constatèrent que le sépulcre était vide. (Jean 20 : 1-10.) Le même jour, Pierre fut honoré d'une apparition du ressuscité. (Luc 24 : 34.) Enfin, dans l'entrevue qu'il eut avec quelques-uns de ses disciples au bord du lac, Jésus s'adressa particulièrement à Simon, fils de Jona ; il lui rappela son triple reniement en lui demandant par trois fois s'il l'aimait ; puis il le rétablit dans sa charge de pasteur des brebis et lui prédit qu'il finirait sa carrière par le martyre. (Jean 21.)

Dans l'Eglise naissante, Pierre eut d'emblée le premier rôle. L'élection d'un apôtre, pour remplacer Judas, est faite sur son initiative. (Act. 1 : 15-26.) Le jour de la Pentecôte, il parle à la foule au nom des douze. (Act. 2 : 14 et suiv.) Après avoir guéri l'impotent, il parle encore au peuple, puis au sanhédrin. (Act. 3 et 4.) Il est l'instrument de Dieu pour exercer au sein de l'Eglise une redoutable discipline. (Act. 5 : 1-11.) Délégué, avec Jean, auprès des Samaritains évangélisés par Philippe, il leur procure le don du Saint-Esprit en leur imposant les mains. (Act. 8 : 14 et suiv.) Pendant une visite aux Eglises de la Judée (Act. 9 : 31 et suiv.), il est appelé à Césarée auprès du centenier Corneille, et introduit, en sa personne, le premier païen dans l'Eglise. (Act. 10 à 11 : 18.) Paul se rend à Jérusalem, pour la première fois après sa conversion, « afin de faire la connaissance de Céphas, » et il demeure quinze jours auprès de lui. (Gal. 1 : 18.) Quand Hérode se met à persécuter l'Eglise, il s'attaque à Jacques, fils de Zébédée, qui est mis à mort, et à Pierre, qui est emprisonné. Délivré miraculeusement, Pierre « s'en alla dans un autre lieu. » (Act. 12 : 1-17.) Nous le retrouvons à Jérusalem, lors de la conférence racontée Actes 15 ; il prend part à la discussion, mais l'influence prépondérante et décisive paraît avoir été exercée par Jacques,

le frère du Seigneur. (Act. 15 et suiv.; comp. Gal. 2 : 9.) A sa dernière visite à Jérusalem (en 59), Paul se rend chez Jacques, où s'assemblent tous les anciens. (Act. 21 : 18.) Pierre n'est pas mentionné; ce qui fait penser qu'il n'était pas à Jérusalem. Il est probable qu'il exerçait alors son activité hors de Judée. D'un tempérament impétueux et porté aux initiatives hardies, il ne dut pas se confiner longtemps dans un champ de travail aussi restreint que l'Eglise de Jérusalem. Il fit, lui aussi, des voyages missionnaires. Nous ne pouvons dire dans quelles contrées ces voyages le portèrent, mais deux ou trois passages des épîtres de Paul offrent des indices de cette activité de Pierre hors de Palestine. Dans Gal. 2 : 11 et suiv., Paul raconte comment Pierre, lors d'une visite qu'il fit à Antioche, fraternisa d'abord dans les agapes avec les chrétiens d'origine païenne, puis, intimidé par l'arrivée de personnes venues de la part de Jacques, se retira à l'écart, et comment il dut le reprendre vivement au sujet de cette conduite inconséquente qui exerça aussitôt une fâcheuse influence sur les autres chrétiens juifs et même sur Barnabas. L'attitude de Pierre, dans cette circonstance, ne peut être expliquée que comme une défaillance, étrange chez un homme qui avait été éclairé par une révélation spéciale lorsqu'il admit Corneille dans l'Eglise, bien conforme toutefois à son caractère naturel : hardi et généreux, mais inconstant et dominé par la crainte des hommes. Cette rencontre avec Paul dut se produire pendant le séjour que l'apôtre des gentils fit à Antioche entre son second et son troisième voyage missionnaire. (Act. 18 : 22, 23.) La présence de Pierre dans cette ville peut être considérée comme l'indice d'un travail d'évangélisation qu'il accomplissait en Syrie, parmi les Juifs, très nombreux dans cette contrée. Il est probable que son activité s'étendît plus loin, jusqu'en Asie Mineure. Le partage convenu avec Paul, en vertu duquel ce dernier était reconnu apôtre des nations, tandis que Pierre avait pour son domaine l'évangélisation des Juifs (Gal. 2 : 7, 8), ne s'oppose pas à cette hypothèse, car, d'une part, des colonies juives étaient établies dans toutes les provinces d'Asie Mineure, et, d'autre part, cette délimitation de leurs domaines respectifs, qui avait eu pour but immédiat de légitimer l'apostolat de Paul et d'en assurer l'indépendance, ne fut pas observée strictement dans la suite; Paul s'adressait aux Juifs qu'il rencontrait dans les villes païennes, et beaucoup de Juifs faisaient partie des Eglises qu'il fonda (Act. 16 : 3, 13; 17 : 1-4, 10-12; 18 : 4; 19 : 8); Pierre, de même, dut se sentir libre de comprendre les païens dans son travail d'évangélisa-

tion. Ce travail le rapprocha de la Grèce, si même il ne le conduisit jusque dans ce pays. Dans 1 Corinthiens 9 : 5, Paul mentionne incidemment, comme une circonstance bien connue des Corinthiens, le fait que Céphas conduit partout avec lui son épouse. L'existence d'un parti de Céphas dans l'Eglise de Corinthe (1 Cor. 1 : 12) ne prouve pas que Pierre ait été dans cette ville, car ce parti peut avoir été formé par des gens venus de Palestine, qui se réclamaient du chef des apôtres; mais Pierre aurait-il joui d'une telle autorité à Corinthe, s'il n'avait jamais franchi les limites de la Judée? Enfin, la première épître qui lui est attribuée peut être invoquée comme l'indice de son apostolat en Asie Mineure. Sans doute, elle ne renferme pas, comme la plupart des lettres de Paul, des salutations pour des amis personnels de l'auteur. Mais son caractère d'encyclique, adressée à des Eglises réparties en plusieurs provinces, ne permettait pas à Pierre d'y inclure des messages individuels. L'épître dite « aux Ephésiens » n'en contient pas non plus. Si Pierre n'avait jamais eu de rapports avec les Eglises d'Asie Mineure, quelles raisons aurait-il eues de leur adresser sa lettre plutôt qu'à d'autres?

L'hypothèse d'une activité de Pierre hors de Judée ne repose, il est vrai, que sur ces indices peu nombreux et incertains. De fait, l'histoire est muette sur les vingt dernières années de la vie de l'apôtre. La tradition catholique, sur laquelle repose tout l'édifice de la papauté, supplée à cette lacune, en rapportant que Pierre vint de bonne heure à Rome, fonda l'Eglise de cette ville, la gouverna vingt-cinq ans, et fut ainsi le premier des souverains pontifes. Les textes les plus incontestables démentent cette tradition. Pierre n'avait pas fondé l'Eglise de Rome et n'était pas encore venu à Rome, quand Paul écrivit l'épître aux Romains, dans l'hiver de 58 à 59. (Rom. 1 : 13-15, comp. 15 : 20.) Pierre ne se trouvait pas à Rome quand Paul écrivait de cette ville, en 63, sa lettre aux Philippiens et dépeignait la position où il se trouvait dans les termes que nous lisons Philippiens 1 : 15-18 et 2 : 20, 21. Certains savants ont mis en doute que Pierre ait jamais été à Rome[1]. Cependant sa mort dans la capitale de l'empire semble établie par des témoignages dignes de foi. Le fait que Pierre ait terminé sa carrière par le martyre paraît attesté dans Jean 21 : 19, où l'auteur le mentionne comme un accomplissement de la prédiction de Jésus. Or, aucune Eglise, autre que Rome, n'a jamais revendiqué l'honneur de compter Pierre au nombre de

[1] Lipsius; Kühl dans l'Introduction au *Commentaire* sur 1 Pierre dans la collection Meyer.

ses martyrs. Environ trente ans après l'époque présumée de la mort de Pierre, Clément de Rome, dans son épître aux Corinthiens (ch. 5 et 6), cite des exemples de serviteurs de Dieu qui furent victimes du zèle inique des païens, et, après avoir nommé des fidèles de l'ancienne Alliance, il ajoute : « Venons-en aux combattants qui ont été le plus près de nous. Prenons les généreux exemples de notre génération. C'est par haine et envie que les plus grandes et les plus fidèles colonnes ont été persécutées et tourmentées jusqu'à la mort. Mettons devant nos yeux les excellents apôtres[1] : Pierre, par l'effet d'une haine inique, a enduré non pas une ou deux, mais de multiples épreuves, et, ayant ainsi souffert la mort du martyr, est allé dans le lieu de la gloire, qui lui était dû. » Il continue en relatant la mort de Paul, puis il dit : « A ces hommes qui se sont conduits saintement a été ajoutée une grande multitude d'élus qui, ayant souffert, à cause de la haine dont ils étaient l'objet, beaucoup de mauvais traitements et de supplices, ont été, parmi nous, le plus bel exemple. » Il fait allusion aux chrétiens de Rome, qui furent victimes de Néron. C'est à Rome aussi que mourut Paul. Il est donc très probable que le martyre de Pierre eut le même théâtre. Un passage d'Ignace (épître aux Romains, ch. 4) semble faire allusion à un ministère de Pierre à Rome. Papias racontait que l'évangile de Marc était né des prédications de Pierre, auquel Marc servait d'interprète (Eusèbe, *Hist. ecclés.*, III, 39) ; or cet évangile parut à Rome. (Voir notre tome I, p. 304, 305.) Enfin, notre épître, qui est très probablement datée de Rome, désignée par le nom de Babylone (5 : 13, 1re note), constitue, même si elle n'est pas authentique, une preuve de la présence de Pierre à Rome[2].

Quant à la date de l'arrivée de Pierre à Rome, les uns la fixent après le massacre des chrétiens, ordonné par Néron à la fin de l'été 64. Weizsäcker[3] pense qu'en apprenant la terrible épreuve qui venait de frapper ses frères de Rome, Pierre, n'écoutant que son courage, vint affermir l'Eglise ébranlée. Cette conduite serait conforme à la nature généreuse du disciple qui disait à Jésus : « Je suis prêt à aller avec toi et en prison et à la mort. » (Luc 22 : 33.) Et cette fois il sut tenir sa résolution. Après un court ministère dans la capitale, il y subit à son tour

[1] On propose aussi de traduire : « Prenons devant *les* yeux *nos* excellents apôtres. » (Zahn, *Einleitung*. I, p. 446.)

[2] Pour d'autres preuves tirées de divers Pères, du canon de Muratori, de Marcion, de divers ouvrages apocryphes, voir Zahn, *Einleitung*, II, 22-28, comp. I, 446-450.

[3] *Das apostolische Zeitalter*, 1886, p. 487.

le martyre, dans les conditions particulièrement cruelles auxquelles Clément fait allusion. D'autres historiens sont conduits, par divers indices, à admettre que Pierre périt dans la tourmente même déchaînée par Néron sur l'Eglise de Rome. Caïus, presbytre romain de la fin du second siècle, rapporte que de son temps l'on voyait encore le « trophée » de Pierre, c'est-à-dire son tombeau, ou le monument élevé sur le lieu de son supplice, près du Vatican. Or ce fut au même endroit, dans les jardins d'Agrippine, que Néron livra les chrétiens à des tortures variées, parmi lesquelles Tacite (*Annales* XV, 44) mentionne le supplice de la croix. Ce supplice fut précisément, d'après d'anciennes traditions, celui qui fut infligé à Pierre [1]. Il faudrait donc supposer que Pierre vint à Rome à la fin de 63 ou au commencement de 64, à l'époque à peu près où Paul, libéré de sa première captivité, quittait cette ville. Le voyage de Marc en Asie Mineure, mentionné Colossiens 4 : 10, ne fut peut-être pas sans influence sur la résolution de Pierre. Il eut en tout cas pour effet de faire passer Marc de l'entourage de Paul dans la société de Pierre. (1 Pierre 5 : 13.) Si l'épître aux Colossiens a été écrite à Rome, et si c'est de là que Marc entreprit son voyage, il put renseigner Pierre sur la situation de l'Eglise de Rome et sur les difficultés que les judaïsants suscitaient à Paul (Phil. 1 : 15 et suiv.), sur les espérances de Paul d'être rendu à la liberté (Phil. 1 : 25) et sur ses projets ultérieurs; il put, par ces nouvelles, déterminer Pierre à se rendre à son tour dans la capitale de l'empire [2]. Et si l'épître aux Colossiens a été envoyée antérieurement déjà, de Césarée [3], Marc n'en devint pas moins un vivant trait d'union entre Pierre et Paul, et son influence ne fut point étrangère au départ de Pierre pour Rome, où il l'accompagna. (1 Pierre 5 : 13.)

Le ministère de Pierre à Rome, si court qu'il ait été, et grâce au martyre qui le couronna, assura à cet apôtre la position hors pair qu'il occupe dans la tradition, dès le second siècle. Il la dut d'ailleurs autant à ce qui lui manquait, qu'à ses qualités généreuses. N'étant pas doué de l'esprit profond et original d'un Paul ou d'un Jean, il était plus accessible à l'intelligence de la majorité, et son caractère influençable, qui le disposait à montrer un certain opportunisme, ne nuisit point à sa popularité [4].

[1] Zahn, *Einleitung*, II, p. 26. Harnack, *Chronologie*, I, p. 240-243.
[2] Zahn, *Einleitung*, II, p. 19.
[3] Voir notre tome II, p. 359.
[4] Comp. Weizsäcker, *o. c.*, p. 487.

Mais, pour que le jugement porté sur Pierre soit équitable, et la caractéristique de son rôle complète, il faut tenir compte aussi de l'œuvre que le Saint-Esprit a accomplie en lui. Cette action de l'Esprit lui donna aux heures décisives de la fondation de l'Eglise un courage admirable et une fermeté inébranlable. Elle éclaira son intelligence et le rendit capable d'accueillir le premier païen dans l'Eglise et de défendre cet acte contre les critiques des judaïsants. (Act., ch. 10 et 11.) Elle le rendit humble et lui fit reconnaître le prix de cette vertu qui ne lui était point innée. (Marc 14:29; 1 Pierre 5:5, 6.) Elle opéra surtout en lui cette régénération qu'il célèbre en termes magnifiques à l'entrée de son épître, et par laquelle il saisit dans sa profondeur et sa richesse la rédemption qui nous est offerte en Jésus-Christ. La lettre qui nous a été conservée sous son nom en est la preuve.

II

AUTHENTICITÉ DE LA PREMIÈRE ÉPÎTRE DE PIERRE.

Le témoignage de l'antiquité lui est favorable, sans exception. Renan la dit « un des écrits le plus anciennement et le plus unanimement cités comme authentiques[1]. » Eusèbe, qui la range parmi les écrits qui n'ont jamais été contestés (*homologoumènes*), rapporte que Papias (*Hist. eccl.*, III, 39) et Polycarpe (*Hist. eccl.*, IV, 15) citaient la première de Pierre comme un écrit de l'apôtre. Or ces deux Pères représentent l'opinion d'Eglises auxquelles la lettre est adressée. Si elle n'était apparue que vers l'an 100, ces Eglises l'auraient-elles reçue, à une époque où elles comptaient encore des hommes qui pouvaient attester que, du vivant de l'apôtre, ils n'avaient eu aucune connaissance d'une lettre émanant de lui[2]? Clément Romain n'a pas de citations formelles de notre épître, mais il emploie des expressions qu'elle contient également[3]. Elle se trouve dans les plus anciennes versions, à commencer par la Peschito. Elle manque dans le canon de Muratori; il se peut qu'elle ait figuré sur une partie perdue de ce document[4] ou qu'elle y ait été omise par une erreur de copiste[5]. Enfin, la seconde épître canonique

[1] *L'Antéchrist*, p. VII.

[2] Zahn, *Einleitung*, II, p. 28 et 36. Polycarpe (*Philip.* I) réunit des citations de Act. 2:24 et de 1 Pierre 1:8, de manière à donner à penser qu'il attribue les deux paroles à l'apôtre. (Zahn, *Einleitung*, II, p. 36.)

[3] Holtzmann, *Einleitung*, p. 320.

[4] B. Weiss, *Einleitung*, 3e édit., p. 79.

[5] Jülicher, *Einleitung*, 1901, p. 398.

de Pierre, même si elle n'est pas authentique, prouve que notre épître était attribuée à l'apôtre dès le second siècle. (2 Pierre 3 : 1.)

Cependant un nombre considérable de critiques contestent que notre épître soit l'œuvre de l'apôtre Pierre. Ils se fondent principalement sur deux raisons. C'est d'abord la relation de dépendance dans laquelle cet écrit se trouve à l'égard des épîtres de Paul : il se présente à nous comme l'œuvre d'un disciple de Paul. Si Pierre en était l'auteur, il aurait été dépourvu de toute originalité. Or, nous ne saurions nous faire une telle idée de l'homme que Jésus a caractérisé comme un rocher, qui fonda l'Eglise à Jérusalem et eut à Corinthe un parti qui se réclamait de lui[1]. L'autre raison de refuser notre épître à l'apôtre Pierre, c'est que les chrétiens auxquels elle est adressée sont depuis peu soumis à la persécution de la part des autorités (4 : 12) ; ils ont à répondre de leur foi devant les tribunaux (3 : 15-17) ; et cette persécution s'est étendue à « leurs frères dans le monde entier. » (5 : 9.) Or l'histoire n'a pas conservé le souvenir d'une persécution générale exercée contre les chrétiens avant l'époque de Domitien ou même de Trajan. La célèbre correspondance que Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, eut avec ce dernier empereur, indique une situation identique à celle où sont les destinataires de l'épître. Pline consulte Trajan au sujet de la procédure à suivre envers les chrétiens : doit-il les poursuivre pour des actes délictueux seulement, ou le simple fait qu'ils invoquent le nom de Christ est-il un motif suffisant de les mettre à mort? Trajan ordonne de les punir comme chrétiens. C'est ainsi que les lecteurs de l'épître ont à « souffrir pour le nom de Christ. » (4 : 14-16.) Elle date donc du règne de Trajan[2]. D'autres critiques la placent à l'époque de Domitien, car des persécutions cruelles furent exercées alors déjà sur les chrétiens, spécialement en Asie Mineure, où le culte rendu à l'empereur était célébré avec une ferveur fanatique[3].

Enfin, le fait que Clément et Polycarpe font des emprunts à notre épître, mais sans nommer Pierre comme son auteur, a donné naissance à l'hypothèse qu'elle était à l'origine un fragment d'une homélie composée entre 83 et 93, peut-être même dix ou vingt ans plus tôt, et qui circula anonyme jusque vers le milieu du second siècle. Entre 150 et 175, on aurait ajouté 1 : 1-2 et 5 : 12-14, pour donner à cet ancien écrit

[1] Jülicher, *o. c.*, p. 164, 165.
[2] Ecole de Tubingue, Lipsius, Weizsäcker, Holtzmann, Jülicher.
[3] Von Soden, Ramsay.

une autorité apostolique. L'adjonction aurait été faite par l'auteur de la seconde de Pierre[1].

Les arguments sur lesquels on se fonde pour refuser à l'apôtre Pierre notre épître ne sont point décisifs. A les examiner attentivement, ils se réduisent à peu de chose. Les ressemblances qu'elle présente avec les épîtres de Paul se limitent à celles aux Ephésiens et aux Romains. Elle rappelle la première par l'action de grâces qui l'ouvre : « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ.... » (1 : 3, comp. Eph. 1 : 3.) L'exhortation à une vie opposée à celle des païens (1 Pierre 1 : 14 et suiv.) contient des expressions qui se retrouvent Ephésiens 4 : 17, 18. Par contre, l'image de l'édifice qui s'élève sur Christ, la pierre de l'angle (2 : 4-8), est employée d'une manière différente. (Comp. Eph. 2 : 19-22.) Les deux lettres se terminent par une exhortation à veiller et à combattre l'ennemi des âmes. (1 Pierre 5 : 8 et suiv.; Eph. 6 : 10 et suiv.) Les passages parallèles de l'épître aux Romains ne se trouvent guère que dans les chapitres 12 et 13. Comp. 1 Pierre 1 : 14 et Rom. 12 : 2 ; — 1 Pierre 2 : 2, 5 et Rom. 12 : 1 ; — 1 Pierre 3 : 8-12 et Rom. 12 : 16-18 ; — 1 Pierre 2 : 13-17 et Rom. 13 : 1-7 ; — 1 Pierre 4 : 10, 11 et Rom. 12 : 6 et suiv. On peut relever encore dans 1 Pierre 2 : 24 une pensée qui rappelle Romains 6 : 11, dans 1 Pierre 4 : 1 une idée analogue à celle de Romains 6 : 7, et dans 1 Pierre 4 : 13 l'idée de Romains 8 : 17. — Enfin, dans la citation de Esaïe 28 : 16, faite au chapitre 2, verset 6, l'auteur de notre épître donne une traduction qui diffère sensiblement de celle donnée par Paul dans Romains 9 : 33, et qui n'est pas identique non plus à la version des Septante. Ce qui ressort de ces comparaisons, c'est que notre auteur, traitant les mêmes sujets que Paul dans quelques passages de ses épîtres aux Romains et aux Ephésiens, exprime des pensées semblables en des termes qui rappellent ceux de l'apôtre des gentils. Mais il ne reproduit textuellement aucune phrase de ce dernier. Il donne à sa pensée un tour qui lui est propre ; il emploie des expressions qui ne se trouvent pas ailleurs : *faire renaître* (1 : 3, 23), *la fraternité* (2 : 17 ; 5 : 9), *s'ingérant dans les affaires d'autrui* (4 : 15), *inflétrissable* (1 : 4), etc. L'accuser d'imitation servile est une injustice manifeste. Pour les idées, de même, il n'a pas la notion paulinienne de la justification par la foi. A ses yeux, la foi se confond avec l'espérance ; elle est la ferme assurance du salut à venir, plutôt que l'union avec le Sauveur. (1 : 3-9, 21.) Il donne des enseignements

[1] Harnack, *Chronologie*, I, p. 450 et suiv.

tout à fait originaux sur l'activité des prophètes (1 : 10-12), l'imitation de Jésus-Christ (2 : 21 et suiv.), la prédication de Christ aux esprits en prison. (3 : 18 et suiv.) [1]

La dépendance à l'égard des écrits de Paul étant réduite à ces proportions, est-il inadmissible que Simon Pierre, tel que nous le connaissons d'après les récits des évangiles et des Actes, ait subi l'influence du puissant génie de Paul, que sa conception du salut se soit développée sous l'action des enseignements de son collègue et ait été marquée en quelque mesure de son empreinte? Aucun trait de son histoire ne nous le présente doué d'une forte individualité. Quand Jésus l'a appelé « rocher, » il lui a montré ce qu'il devait devenir par la grâce de Dieu, non ce qu'il était par nature. Au sein de l'Eglise de Jérusalem, il est éclipsé par Jacques, le frère du Seigneur. A Antioche, son attitude hésitante le fait reprendre par Paul. Sa pensée et son style ne devaient-ils pas nécessairement subir les influences d'autrui? Son épître ne rappelle pas seulement les épîtres aux Ephésiens et aux Romains. Elle offre aussi des ressemblances frappantes avec l'épître de Jacques. (Comp. l'Introduction à cette épître, p. 131.) Il n'y a rien d'étonnant à ce que Pierre ait connu cet écrit d'un homme avec lequel il fut en relations étroites. Quant aux réminiscences des lettres de Paul, le fait qu'elles proviennent toutes des deux épîtres aux Romains et aux Ephésiens est remarquable. Si Pierre a écrit notre épître de Rome en 64, il avait lu certainement l'importante lettre que Paul avait adressée à cette Eglise cinq ans auparavant; et quant à l'épître dite « aux Ephésiens, » elle est une encyclique adressée à diverses Eglises d'Asie Mineure. N'était-il pas naturel que Pierre, écrivant à ces mêmes Eglises, s'enquît de ce que Paul leur avait écrit peu auparavant? Il put en être informé par Marc, qui se trouvait auprès de Paul au moment de la composition de l'épître aux Ephésiens. (Col. 4 : 10.) Marc fut peut-être l'un des porteurs de cette encyclique, que l'on reproduisit à plusieurs exemplaires dès l'origine et qui parvint ainsi à Pierre. Au contraire, si la première épître de Pierre n'a été rédigée que vers l'an 100, pourquoi son auteur a-t-il borné ses imitations à ces deux épîtres de Paul [2] ?

[1] Sabatier, *Encyclopédie* de Lichtenberger, X, 621.

[2] Zahn, *Einleitung*, II, p. 31. — Holtzmann (*Einleitung*, p. 314) prétend qu'il y a dans 1 Pierre des réminiscences de toutes les épîtres de Paul. Les quelques rapprochements qu'il indique ne sont pas du tout concluants. Ils ne sont significatifs que pour deux ou trois passages des Galates. (3 : 13; 4 : 7; 5 : 13, 21.) Mais si Pierre a été en Asie Mineure, il peut avoir connu aussi cette épître de Paul.

On a émis encore une supposition, qui expliquerait à un autre point de vue la teinte paulinienne du style de notre épître. Pierre, qui était un simple pêcheur galiléen, ne possédait pas assez le grec pour écrire lui-même en cette langue. Il avait besoin de Marc comme interprète dans ses prédications, au dire de Papias. A plus forte raison dut-il avoir un collaborateur dans la rédaction de son épître. Or nous lisons à la fin de celle-ci (5 : 12) : « Par Silvain, qui est, comme je l'estime, un frère fidèle, je vous ai écrit en peu de mots. » Ce témoignage rendu à Silvain ne s'explique bien que si Pierre l'a chargé de formuler en grec les enseignements et les exhortations qu'il désirait faire parvenir à ses frères[1]. Silvain ou Silas avait été collaborateur de Paul; il avait fondé avec lui quelques-unes des Eglises d'Asie Mineure, auxquelles notre épître est adressée. (Act. 15 : 40; 16 : 5.) Il a signé avec Paul les épîtres aux Thessaloniciens. Il s'était pénétré de la pensée et du style de cet apôtre; et, tout en reproduisant fidèlement les idées de Pierre, il put leur imprimer sur quelques points une forme qui rappelle celle de son premier maître.

Quant à l'argument tiré de la situation des destinataires de l'épître, il ne résiste pas non plus à un examen impartial. Le texte, si on ne l'interprète pas arbitrairement, ne parle pas du tout d'une persécution systématique et sanglante, exercée par les autorités contre les chrétiens. Il parle « d'outrages pour le nom de Christ » (4 : 14), ce qui suppose des mauvais procédés individuels plutôt que des condamnations judiciaires. (Comp. 2 : 18-23.) Les « souffrances » que les lecteurs devaient endurer « comme chrétiens, » et non « comme meurtriers, voleurs, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui » (4 : 15, 16), n'étaient pas nécessairement des peines (ni surtout la peine de mort) infligées par les tribunaux ; elles consistaient avant tout en calomnies qui représentaient les chrétiens comme des malfaiteurs et les atteignaient en leur qualité de chrétiens. (2 : 12 ; 3 : 16 ; 4 : 4, 5.) Enfin, quand l'apôtre exhorte ses frères à « être toujours prêts à se défendre » (gr. pour l'apologie), ce dernier terme n'implique pas une comparution devant un tribunal ; son emploi dans 1 Corinthiens 9 : 3 et 2 Corinthiens 7 : 11 prouve qu'il peut s'entendre de la défense présentée dans des entretiens particuliers; et les mots ajoutés dans notre texte : « Devant *quiconque* vous demande

[1] Zahn, *Einleitung*, II, p. 10. — Von Soden (*Handcommentar*, 3e édit., III, 2, p. 125) suppose que Silvain écrivit a lettre de sa propre inspiration, longtemps après la mort de Pierre, et l'attribua à l'apôtre pour lui donner plus d'autorité. Cette fraude pieuse est peu vraisemblable de la part d'un homme qui fut un des missionnaires les plus actifs de la période créatrice.

raison de votre espérance, » démontrent qu'ils doivent être pris dans ce sens. Nous ne prétendons pas nier que les destinataires de l'épître n'aient été parfois inquiétés par les autorités, qu'ils n'aient encouru des condamnations et subi des violences de la part de leurs ennemis, que plus d'un parmi eux n'ait versé son sang pour l'Evangile. Mais il en fut ainsi partout dès l'origine. (1 Thess. 2 : 14; 3 : 3, 4; 2 Thess. 1 : 5; 2 Cor. 1 : 8; 11 : 23-26; et les récits des Actes.) Nous accordons même qu'il y avait eu récemment une aggravation dans la position des chrétiens; Pierre exhorte ses lecteurs à « ne point trouver étrange la fournaise qui est au milieu d'eux; » il leur annonce que c'est « le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu » (4 : 12-19); que « les mêmes souffrances sont imposées à leurs frères dans le monde. » Cette situation répond à ce que nous savons des temps qui précédèrent le massacre des chrétiens de Rome. Tacite en introduit le récit par ces mots : « Néron, voulant mettre fin à la rumeur (qui l'accusait d'avoir allumé l'incendie de Rome), inventa des coupables et infligea les supplices les plus raffinés à des gens haïs pour leurs infamies, que le vulgaire appelait chrétiens. » (*Annales*, XV, 44.) Si les chrétiens étaient haïs à Rome pour les infamies qu'on leur imputait, ils l'étaient également ailleurs. Cette haine s'était accrue avec leur nombre. Dès le règne de Néron, elle coûta la vie, en Asie en particulier, à plus d'un témoin du Christ. L'Apocalypse nous en fournit la preuve. (Apoc. 2 : 9, 10, 13; 3 : 8; 6 : 9, 10.)

Rien ne nous paraît donc s'opposer à ce que notre épître ait été écrite par Pierre. Il l'a écrite dans les derniers temps de sa vie [1], à la fin de 63 ou au commencement de 64 [2], s'il a terminé sa carrière dans l'automne de cette année; un peu plus tard, s'il n'a subi le martyre que vers la fin du règne de Néron [3]. (Voir p. 172.) C'est de Rome, désignée par le nom symbolique de Babylone, que la lettre est datée. (5 : 13, 1re note.) L'antique cité de la vallée de l'Euphrate n'existait plus, et s'il y avait en Babylonie des colonies juives florissantes, la tradition n'a conservé aucun souvenir d'une mission de Pierre dans ces contrées [4].

[1] B. Weiss (*Einleitung*, p. 416) estime qu'elle fut écrite vers 55, de Babylone, et adressée à des communautés judéo-chrétiennes qui se seraient formées en Asie Mineure antérieurement à l'activité missionnaire de Paul. Jacques, dans son épître, et Paul, dans les épîtres aux Romains et aux Ephésiens, auraient imité Pierre. Cette opinion n'a été admise que par Kühl dans son commentaire de la collection Meyer.

[2] Hofmann, Salmon, Renan, Zahn, Burger, Monnier, Fargues.

[3] Neander, Meyer, de Wette, Huther qui la lui font écrire de Babylone; Wiesinger, Ewald, Sieffert, de Rome.

[4] Zahn, *Einleitung*, II, p. 17, 20

III

ANALYSE.

Notre épître est destinée à des chrétiens éprouvés ; elle les exhorte à marcher conformément à leur sainte vocation et à souffrir patiemment, en regardant à Christ qui a souffert pour eux. Ce contraste entre l'espérance glorieuse, la joie ineffable qu'un salut, acquis à grand prix, assure au racheté de Christ, et l'opprobre, les persécutions, les soufffrances auxquels il est exposé comme chrétien, domine toute l'épître[1].

L'épître s'ouvre par un aperçu présenté comme un acte d'adoration et de louanges de toute l'œuvre du salut. (1 : 3-12.)

Elle contient ensuite des exhortations, que l'on peut grouper en trois séries : 1 : 13 à 2 : 10 ; 2 : 11 à 4 : 19 ; 5 : 1-11.

Nous y distinguons les paragraphes suivants :

1. Adresse de l'épître ; action de grâces à Dieu qui nous a sauvés pour une espérance vivante. (1 : 1-12.)
2. Exhortation générale à la sainteté et à l'amour. (1 : 13 à 2 : 10.)
3. Le chrétien, dans ses diverses relations avec les hommes, doit agir et souffrir comme Christ. (2 : 11 à 4 : 19.)
4. Dernières instructions. Salutations. (ch. 5.)

[1] Comp. Schlatter, *Einleitung in die Bibel*, p. 480.

PREMIÈRE ÉPITRE DE PIERRE

I. Adresse de l'épitre. Action de graces a Dieu qui nous a sauvés pour une espérance vivante. (1 : 1-12.)

1.-12. Salutation. L'héritage céleste assuré au chrétien par le salut qu'attendaient les prophètes et qui est maintenant annoncé. — 1° *Les destinataires. Leur situation. Vœu.* Pierre, apôtre, écrit à des étrangers qui sont dispersés en plusieurs provinces de l'Asie Mineure, et qu'il salue comme des élus de Dieu. Leur élection se manifeste dans leur sanctification opérée par l'Esprit, pour qu'ils deviennent obéissants et soient purifiés par le sang de Jésus-Christ. L'apôtre leur souhaite grâce et paix en abondance. (1, 2.) — 2° *Le bonheur de ceux qui, régénérés par Jésus-Christ, pour une espérance vivante, connaissent le salut qui fut l'objet des investigations des prophètes. — a) Régénérés et possesseurs d'un héritage incorruptible.* Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ soit béni de nous avoir fait naître à une vie nouvelle ; il nous donne, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, une espérance vivante, celle de l'héritage réservé dans les cieux à vous qui êtes gardés par la puissance de Dieu, par la foi, pour avoir part au salut qui va être pleinement révélé. (3-5.) — *b) Eprouvés, mais joyeux dans la foi en Christ.* Cette grâce vous remplit d'allégresse, quoique vous soyez, pour un temps, attristés par diverses épreuves, afin que cette épreuve de votre foi, plus importante que l'épreuve du feu, à laquelle on soumet l'or périssable, tourne à votre honneur quand Jésus-Christ paraîtra. Vous l'aimez sans l'avoir vu, mais, par la foi en lui, vous êtes transportés de joie, comme des gens qui remportent, ce qui est le but de la foi, le salut de leurs âmes. (6-9.) — *c) Le salut attendu est annoncé.* Les prophètes ont fait de ce salut l'objet de leurs investigations. Guidés par l'Esprit de Christ, qui était en eux et attestait d'avance les souffrances et la gloire du Rédempteur, ils cherchaient quand et comment elles se réaliseraient ; ils apprirent que ce ne serait pas de leur temps, mais qu'elles étaient réservées pour vous, à qui les messagers de l'Evangile annoncent ce salut, dont les anges désirent sonder le mystère. (10-12.)

Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux étrangers et dispersés dans le I
Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie[1] ; — qui sont 2

1. Gr. *aux étrangers élus de la dispersion du Pont*, etc., *selon la prescience. Elus* et *étrangers* sont juxtaposés dans l'original. Il est probable que le premier est adjectif, le second substantif. Le mot que nous traduisons, faute de mieux, par *étranger*, signifie proprement l'étranger *en séjour*, *l'habitant*, qui n'a qu'un domicile momentané dans un pays, par opposition au citoyen qui a le droit de bourgeoisie. Les noms énumérés sont ceux des provinces romaines de l'Asie Mineure. L'*Asie* était appelée aussi Asie proconsulaire, et comprenait une partie de la Phry-

élus selon la prescience de Dieu le Père, dans la sanctification de l'Esprit, pour qu'ils deviennent obéissants et qu'ils aient part à l'aspersion du sang de Jésus-Christ[1] : la grâce et la paix vous soient multipliées[2] !

gie, la Mysie, la Lydie, la Carie et plusieurs îles. Les Eglises de ces contrées avaient été fondées par Paul. — Ces *étrangers*, qui vivaient dans la *dispersion* (diaspora, comp. Jacq. 1 : 1; Jean 7 : 35), n'étaient pas seulement des Juifs, comme ce terme de *diaspora* pourrait le faire croire, mais aussi des païens convertis à l'Evangile (2 : 10; 4 : 3), et auxquels l'apôtre applique le mot qui d'ordinaire désignait les Juifs vivant hors de la Palestine. Il envisage tous ces chrétiens, quelle que soit leur origine, comme l'Israël spirituel, le vrai peuple de Dieu. Ils se sentaient *étrangers* parmi les païens d'autant plus qu'ils étaient *dispersés*, ne formant que de petits groupes sans beaucoup de rapports entre eux. En tout temps d'ailleurs, les chrétiens ne sont-ils pas dans ce monde des *étrangers*, des *habitants* de passage? (2 : 11; Phil. 3 : 20; Hébr. 11 : 13; 13 : 14; Ps. 39 : 13.)

1. Gr. *pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus-Christ.* Etrangers et dispersés, ils sont fortifiés dans leur isolement par la pensée que Dieu les a *élus*. Ce mot est en tête de l'adresse, car c'est en leur qualité d'*élus* que l'apôtre leur écrit. L'élection, sous l'ancienne Alliance, s'appliquait au peuple entier. (Es. 41 : 8; 43 : 20; Deut. 7 : 6; 9 : 4-6.) L'apôtre appelle encore les chrétiens une « race élue; » cependant, pour eux, l'élection de Dieu est devenue individuelle. Elle se manifeste par l'appel que Dieu, dans sa grâce, *selon sa prescience*, adresse à chaque âme. La *prescience de Dieu* n'est pas seulement sa connaissance anticipée et passive de ce qui arrivera, mais sa volonté déterminée et son amour. On a traduit le terme employé par l'apôtre : « selon une détermination prise d'avance. » (Stapfer.) Ce caractère actif de la prescience divine ressort de nombreuses déclarations de l'Ecriture. (v. 20; Rom. 8 : 28, 29; Eph. 1 : 5.) Le chrétien fonde sur sa qualité d'élu de Dieu l'assurance de son salut. Celui-ci n'est pas son œuvre, mais l'œuvre de Dieu, qui achèvera ce qu'il a commencé. (Phil. 1 : 6.) « Elus non pas de nous-mêmes, mais selon l'ordre de Dieu, car nous ne nous introduirons pas nous-mêmes dans le ciel, pas plus que nous ne créons nous-mêmes la foi dans nos cœurs. Dieu ne laissera pas entrer indistinctement tous les hommes dans le ciel, il comptera exactement les siens. Ici la doctrine du libre arbitre et de nos propres forces ne signifie rien; il ne s'agit pas de notre propre volonté, mais de la volonté de Dieu et de son élection. » *Luther*. — Mais Dieu n'élit pas ses enfants pour qu'ensuite ils fassent ce que bon leur semble, qu'ils restent dans leurs péchés. Il les élit *dans la sanctification de l'Esprit* (1 Thes. 4 : 7; 2 Thes. 2 : 13, 14), c'est-à-dire que, pour accomplir son dessein de miséricorde en eux, il les renouvelle et les sanctifie par son Saint-Esprit. C'est là pour eux le témoignage seul certain de leur élection. *L'Esprit* (de Dieu) est l'auteur de la sanctification. D'autres, avec moins de raison, entendent l'expression de l'esprit de l'homme sur lequel s'exerce l'action sanctifiante : « élus selon la prescience de Dieu et sanctifiés en leur esprit. » (Oltramare.) — Le but en vue duquel Dieu les a élus et les sanctifie par l'Esprit, c'est l'*obéissance*, non l'obéissance *à Jésus-Christ*, comme traduisent quelques-uns, car le complément *de Jésus-Christ* ne se rapporte qu'à *l'aspersion du sang;* mais à *l'obéissance*, au sens absolu, à l'obéissance qui est l'attitude normale de l'enfant de Dieu (1 : 14; 2 : 8; Hébr. 5 : 9), et que Paul appelle « l'obéissance de la foi. » (Rom. 1 : 5; 2 Cor. 10 : 5.) A cette disposition du croyant répond, de la part de Dieu, *l'aspersion du sang de Jésus-Christ*. Ce dernier terme est emprunté aux usages des sacrifices, où le sacrificateur faisait aspersion du sang de la victime sur ceux qui l'offraient, afin de les rendre participants de l'efficace figurative de ce sacrifice. (Ex. 24 : 7, suiv.; Lév. 4 : 6, 17; 16 : 14; Hébr. 9 : 19; 12 : 24.) La mention de *l'aspersion* après la sanctification de l'Esprit montre qu'il s'agit moins de la justification du pécheur devant Dieu que d'une appropriation perpétuelle des mérites de Jésus-Christ et de sa mort, nécessaire à ceux mêmes qui sont régénérés, aussi longtemps qu'ils vivent dans ce monde de péché. (Comp. 1 Jean 1 : 7.) Weiss (*Lehrbuch der biblischen Theologie*, 4e éd., p. 147), prenant le terme de *sanc-*

La note 2 est à la page suivante.

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon 3
sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une espérance vivante
par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts[1], — pour un 4
héritage qui ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir, conservé
dans les cieux pour vous[2], — qui êtes gardés par la puissance de 5
Dieu, par la foi, pour le salut qui est prêt à être révélé dans les der-

tification dans son sens primitif de mise à part, consécration, voit ici une allusion au baptême, par lequel l'élu de Dieu était séparé du monde. Ce baptême, il le recevait « pour le pardon des péchés » (Act. 2 : 38), et il était par lui consacré à Dieu. Aussi le don du Saint-Esprit suit-il le baptême. (Act 2 : 38; 10 : 44.)

2. La *grâce* et la *paix* (Rom. 1 : 7, note) découlent de l'œuvre de Dieu, qui vient d'être décrite; mais elles peuvent *être multipliées* dans le cœur du fidèle : que ne sommes-nous plus remplis d'ardeur à les demander à Dieu comme l'apôtre, et pour nous-mêmes, et les uns pour les autres !

1. Comp. 2 Cor. 1 : 3; Eph. 1 : 3. Pierre ouvre son épître par une ardente action de grâce pour le salut qu'il embrasse ici d'un regard, depuis son origine, qui est la *miséricorde* éternelle de Dieu, notre *Père*, jusqu'à son parfait accomplissement. (v. 7.) C'est sur ce glorieux salut que l'apôtre fonde toutes les consolations qu'il offre à ses lecteurs (v. 6), aussi bien que les exhortations qu'il leur adresse à mener une vie sainte. Ce salut, dont Dieu n'a pu trouver la raison souveraine que dans son amour, s'accomplit en nous par l'œuvre à la fois divine et humaine de la *régénération* (comp. Jean 3 : 3-5, notes), source d'une vie nouvelle. Celle-ci a pour premier et principal fruit, une *espérance vivante*. L'espérance du chrétien est *vivante*, d'abord quant à son objet, puisqu'elle est une possession anticipée de la vie éternelle (v. 4) ; elle est vivante surtout en elle-même, parce qu'elle fait partie intégrante de cette vie nouvelle et divine qui commence avec la régénération, et dont la source intarissable est la *résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts*. La résurrection du Fils de Dieu, sa victoire sur la mort physique et morale, a ouvert pour lui et pour ses rachetés les sources de la vie éternelle. Christ est entré dans la gloire avec notre humanité : là où est le Chef, la tête, là sont déjà tous les membres (Eph. 2 : 6), non seulement par la certitude de leur *espérance vivante*, mais parce qu'en réalité Christ est leur vie. L'épithète de *vivant* est appliquée à tous les attributs de Christ considéré dans ses rapports avec ses rachetés : il est pour eux « la pierre vivante » (2 : 4), « l'eau vivante » (Jean 4 : 10 ; 7 : 38), « le pain vivant » (Jean 6 : 51), « le chemin vivant. » (Hébr. 10 : 20.) Quelques-uns traduisent : « Qui nous a, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, *fait renaître à* une vivante espérance. » Ils pensent que Pierre fait allusion à son expérience personnelle. Toutes ses espérances messianiques avaient été ruinées par la mort de Jésus ; la honte du triple reniement, dont il s'était rendu coupable, achevait de l'accabler. La vue de Jésus-Christ ressuscité, le pardon que lui accorda le Maître qu'il avait trahi, le firent *renaître* à une espérance, qu'il peut qualifier de *vivante*, parce qu'il sent qu'elle ne saurait être détruite, comme les espérances plus ou moins charnelles et chimériques qu'il nourrissait auparavant. Cette explication renferme une part de vérité. Il est possible que Pierre ait pensé à sa propre histoire en écrivant ces lignes, c'est même probable. Ainsi s'explique le changement de personne : *nous* au v. 3, *vous* au v. 4. Mais en traduisant : « nous a *fait renaître à* l'espérance, » on affaiblit le sens du mot grec et l'on ne saisit pas la pensée de l'apôtre dans sa profondeur. Le même terme se retrouve au v. 23, où, employé sans régime, il exprime l'idée, complète en elle-même, de la *régénération*. Dans notre passage déjà, Pierre a cette régénération en vue. La résurrection de Jésus-Christ n'a pas eu seulement pour effet de ranimer son espérance ; elle a *régénéré*, créé à nouveau tout son être spirituel, et est devenue ainsi le fondement d'une espérance qui est à la fois impérissable et vivifiante.

2. Le texte reçu porte : *pour nous ;* cette leçon, très peu autorisée, est une correction provoquée par le *nous* du v. 3. — L'objet de l'espérance, la vie éternelle, est ici représenté sous l'image d'un *héritage*, désignation tirée de l'Ancien Testament, où elle est appliquée au pays de Canaan promis à Abraham et à sa posté-

6 niers temps[1] ! — C'est là ce qui vous fait tressaillir d'allégresse, bien
que maintenant, pour un peu de temps, s'il le faut, vous soyez attris-
7 tés par diverses tentations [2] ; — afin que l'épreuve de votre foi, beau-
coup plus précieuse que celle de l'or périssable, qui cependant est
éprouvé par le feu, tourne à votre louange, et à votre gloire, et à

rité. (Gen. 13 : 15 ; 28 : 4 ; Deut. 4 : 21 ; 12 : 9 ; comp. Gal. 3 : 18, 29 ; Eph. 5 : 5 ; Hébr. 9 : 15.) Dans l'impossibilité où nous sommes de concevoir la félicité des cieux, l'Ecriture nous en fait des descriptions presque toujours négatives, la mettant en opposition avec les misères de notre vie actuelle. (Comp. Apoc. 7 : 16 ; 21 : 4.) Tel est le but des trois épithètes qui caractérisent l'*héritage* ; 1° *incorruptible* (v. 23 ; Rom. 1 : 23), car le vrai héritage, c'est Dieu même, la source de la vie éternelle, opposée à la vie humaine qu'attend la corruption du sépulcre ; 2° *qui ne peut être souillé* (Gr. « immaculé, sans tache, sans souillure, » comp. Hébr. 7 : 26), par opposition à ce monde de péché où les choses les plus saintes ne sont pas à l'abri de la contagion ; 3° *qui ne peut se flétrir* (Gr. « inflétrissable »), tout l'opposé de ces fleurs auxquelles un seul jour enlève leur grâce, leur fraîcheur, leur parfum. (v. 24 ; 5 : 4.) L'existence céleste est donc vie éternelle, sainteté parfaite, jeunesse perpétuelle. (Comp. 1 Cor. 15 : 42 et suiv., 53 et suiv.)

1. Double fondement de certitude pour l'espérance vivante : l'héritage est *conservé pour nous dans les cieux* (v. 4) et *nous sommes gardés* pour cet héritage qui ne nous serait guère assuré, si nous-mêmes n'étions *gardés* au milieu des épreuves. (v. 6-9.) *La puissance de Dieu* est la *garde* qui nous protège contre les puissances hostiles. (5 : 8-10 ; Philip. 4 : 7 ; Rom. 8 : 31-39.) Mais comme l'assentiment et la confiance de l'homme sont toujours la condition de son salut, l'apôtre ajoute : *par la foi*. C'est dans la mesure où il se confie en la puissance de Dieu que l'homme est sauvé par elle. (v. 9.)

2. Gr. *En quoi vous tressaillez d'allégresse.* — *En quoi* se rapporte à tout ce qui précède v. 3-5, c'est-à-dire à cette espérance vivante, à cet héritage céleste dont les chrétiens ont l'assurance ; c'est là pour eux un sujet d'*allégresse*. Quelques interprètes pensent que le pronom relatif se rapporte au mot qui précède immédiatement : *le dernier temps*. (v. 5.) Ce serait seulement au *dernier temps* qu'aurait lieu cette allégresse, « en la révélation de Jésus-Christ » (v. 7.) ; le verbe au présent : *vous tressaillez*, serait pris dans le sens du futur (comp. Mat. 26 : 2) ; c'est ainsi que traduisent Luther et d'autres. Mais après avoir décrit le salut assuré aux croyants, après en avoir béni Dieu avec effusion (v. 3-5), l'apôtre ne doute pas que cette immense grâce ne soit déjà actuellement pour les chrétiens auxquels il écrit le sujet d'une grande et sainte joie, d'une joie qui peut, par sa nature même, subsister au sein des *diverses tentations* ou épreuves auxquelles ils sont exposés. (4 : 13 ; Jacq. 1 : 2, 3.) « Il les exhorte plutôt qu'il ne les loue. Car son intention est de montrer quel profit nous revient de cette espérance de salut : à savoir joie spirituelle, par laquelle non seulement est adoucie l'aigreur et âpreté de tous maux, mais aussi toute tristesse est surmontée.... Mais les fidèles ne sont point troncs de bois, et ils n'ont tellement dépouillé le sentiment humain, qu'ils ne soient touchés de douleur, qu'ils ne craignent les dangers, que la pauvreté ne leur soit ennuyeuse et les persécutions âpres et difficiles à porter.... Mais la tristesse de tous ces maux est tellement adoucie par la foi, qu'ils ne laissent point pourtant de se réjouir. D'autre part, quoique la joie surmonte la tristesse, elle ne l'ôte pas entièrement, d'autant qu'elle ne nous dépouille pas de toute fragilité humaine. » *Calvin*. « Bien que vous soyez attristés *maintenant, pour un peu de temps*. » Ces deux termes, qui forment en grec un pléonasme, sont destinés à marquer la courte durée des souffrances du chrétien en regard de l'éternelle félicité qui l'attend. (5 : 10.) L'auteur ajoute : *s'il le faut* ; car le chrétien n'est pas nécessairement toujours exposé à l'affliction ; mais si elle lui est envoyée, qu'il la considère comme une épreuve qui *doit* se produire, qui est selon la volonté de Dieu. (3 : 17.) En appelant les souffrances de ses lecteurs des *épreuves* ou *tentations* (Jacq. 1 : 2), Pierre montre ce qu'elles sont, soit dans l'intention des persécuteurs, qui espèrent par elles ébranler les croyants, soit dans l'intention de Dieu, qui les leur inflige pour les fortifier dans la foi. (v. 7.)

votre honneur, lors de la révélation de Jésus-Christ[1] ; — lui que 8
vous aimez, sans l'avoir vu[2] ; à l'égard duquel, sans le voir encore,
mais en croyant, vous tressaillez d'une joie ineffable et glorieuse[3] ;
— remportant, ce qui est le but de votre foi, le salut des âmes[4]. 9
C'est au sujet de ce salut que les prophètes, qui ont prophétisé 10
touchant la grâce qui vous était destinée, ont fait leurs recherches et
leurs investigations, — scrutant pour quel temps et quelles circons- 11

1. Le mot rendu ici par *l'épreuve* ne se retrouve, dans le Nouveau Testament, que Jacq. 1 : 3. (Voir la note.) Il est employé par les Septante, dans Prov. 27 : 21. Il signifie proprement « le moyen par lequel on éprouve. » Les plus récents interprètes lui donnent, dans notre passage, ce sens, qui seul se justifie d'après le grec profane. D'autres s'en tiennent au sens assez voisin : l'action d'éprouver. La traduction : résultat de l'épreuve, solidité éprouvée, est inadmissible. Pierre veut dire : « Il faut que vous soyez attristés par diverses épreuves (v. 6), afin que ce moyen par lequel votre foi est éprouvée, et qui est beaucoup plus précieux que celui par lequel on éprouve l'or périssable (qui cependant est éprouvé par le feu), tourne à votre louange. » Le feu est pour le fondeur un agent précieux, indispensable pour purifier l'or. Bien plus précieuses sont pour Dieu, et pour le croyant qui se place au point de vue de Dieu, les souffrances et les tentations qui éprouvent la foi, pourvu que ce moyen d'éprouver (ou cette action d'éprouver) *tourne* (gr. *soit trouvé*) *à louange et à gloire et à honneur* pour le fidèle. Et sans doute, plus l'épreuve aura été grande, douloureuse, plus la gloire sera grande aussi. Mais tout cela se montrera *en la révélation de Jésus-Christ*, lorsque Jésus-Christ apparaîtra, lui qui seul manifestera les secrets des cœurs. (1 Cor. 4 : 5 ; Jacq. 1 : 12.) Alors ces persécutions, par lesquelles les lecteurs de l'épître étaient éprouvés et qui, pour le présent, les couvraient de honte, les couvriront de gloire. Et pour nous aussi, les croix que nous avons à porter, si elles sont d'abord un sujet d'humiliation, de renoncement, de mort, deviendront notre suprême honneur à l'avènement de Jésus-Christ. (2 Cor. 4 : 17 ; Col. 3 : 3, 4 ; 2 Tim. 1 : 12 ; 2 : 8-13.) Quel motif, pour le chrétien, de supporter patiemment l'épreuve, mais aussi de sonder avec soin la réalité de sa foi !

2. Telle est la leçon de *Sin.*, *B*, *C*. — *A*, *majusc.*, texte reçu, portent : « sans l'avoir connu, » c'est-à-dire connu personnellement, selon la chair, car spirituellement ils le connaissaient bien. Le sens des deux leçons est au fond le même.

3. L'apôtre revient à *la joie* que produit l'espérance du salut (v. 6), pour la rattacher directement à la personne de Christ qui en est la source. Il montre comment cette *joie ineffable et glorieuse* (qu'on ne peut exprimer en paroles et qui participe déjà par sa nature de la gloire du ciel, car le grec porte : joie ineffable et *glorifiée*), peut exister dès maintenant, quand même sa pleine manifestation n'aura lieu qu'au retour du Seigneur : elle est produite par deux sentiments qui unissent indissolublement l'âme fidèle au Sauveur, l'*amour* et la *foi*. Il indique par une double antithèse que ces deux affections du cœur ont le pouvoir de s'attacher à un objet invisible : *Vous ne l'avez pas vu* et *vous l'aimez ; vous ne le voyez pas encore*, mais *vous croyez*, et c'est assez pour *tressaillir d'une joie ineffable et glorieuse*. — « Croire des mystères aussi incroyables que ceux de l'incarnation, de la mort, de la résurrection d'un Dieu-homme ; aimer un inconnu qui ne prêche qu'humiliation, que croix et que renoncement ; au milieu de tout cela, goûter par avance les joies du ciel et les délices de la gloire : c'est ce que la philosophie humaine ne peut comprendre, et c'est ce que fait la foi dans le cœur d'un homme mortel. » *Quesnel*.

4. Ces mots indiquent pourquoi les chrétiens peuvent dès maintenant se réjouir : « En tant que remportant.... » Le *but* de la foi est aussi son résultat définitif, glorieux, son dernier triomphe. Quoique le mot *remporter* évoque l'idée de prix, de couronne obtenue par un vainqueur (5 : 4 ; 2 Tim. 4 : 8 ; 2 Cor. 5 : 10 ; Eph. 6 : 8, etc.), on peut lui conserver son sens ordinaire : *but*, fin. Ce but, auquel tend la foi, c'est le *salut de l'âme*. Et ce salut, dans la pensée de l'apôtre, est présent, actuel, possédé par anticipation. Si les avant-goûts de ce salut sont déjà une

tances l'Esprit de Christ qui était en eux, indiquait, en les attestant d'avance, les souffrances destinées à Christ, et les gloires dont elles
12 seraient suivies[1]. — Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils administraient ces choses [2], qui vous

joie ineffable, que sera-ce quand nous le posséderons pleinement?

1. L'intention de l'apôtre, dans ce passage (10-12), est de célébrer la grandeur du *salut* qui fait la joie des chrétiens (v. 8, 9), en montrant que de tout temps il a été l'objet des désirs, des recherches, des espérances de tous les hommes de Dieu et même des anges du ciel. (v. 12.) Chaque mot est digne d'arrêter l'attention. 1° L'apôtre parle de *prophètes* et d'*anges* (v. 12), sans article, pour relever la haute dignité dont ces êtres étaient revêtus : « même des prophètes, même des anges. » 2° Il accumule les termes les plus forts pour exprimer l'ardeur, la persévérance, le soin que les prophètes apportaient à *leurs recherches et à leurs investigations* (v. 10, gr.); ils *recherchaient, scrutaient à fond* ce qu'ils désiraient connaître. Comp. Math. 13 : 17. 3° Ce que les prophètes cherchaient à découvrir, ce n'était pas tant le salut en lui-même, sa certitude, que *le temps et les circonstances* au milieu desquels il serait accompli; ils désiraient savoir s'ils n'auraient pas le bonheur d'en être les témoins. (Gr. « pour *quel temps* et *quelle espèce de temps* manifestait l'Esprit, » etc.) Comp. Dan. 12 : 8. 4° L'Esprit de Christ était dans les prophètes : il *montrait* ou *manifestait;* ce verbe est sans régime : il exprime simplement l'action de l'Esprit, l'objet de celle-ci est introduit par un participe qui se rapporte au mot *Esprit* et doit être relié au verbe : *il manifestait, attestant d'avance les souffrances de Christ.* Les prophètes distinguaient cette action révélatrice d'avec les opérations de leur propre esprit; ce qu'ils annonçaient était une parole divine, une révélation donnée de Dieu. 5° Cet Esprit était l'*Esprit de Christ.* D'après Jean, la Parole éternelle fut l'agent des révélations divines avant d'être faite chair. Aux yeux de Paul, Christ accompagnait l'ancien peuple de Dieu, auquel il se manifestait dans le désert. (Comp. Jean 1 : 1, 5, notes; 1 Cor. 10 : 4.) Pierre enseigne de même que Christ, par son Esprit, dévoilait aux prophètes l'issue de l'économie de l'Ancien Testament et le salut qu'il devait un jour accomplir. Il y a ainsi parfaite harmonie, action une et progressive dans l'œuvre de la rédemption. Sous les deux Alliances, nous avons : objectivement, le même Dieu, le même Sauveur, le même Esprit; subjectivement, la même foi, qui est pour les uns, la foi en un Sauveur devant venir, pour les autres en un Sauveur venu. 6° Ce qui, selon ces révélations divines, était le centre de toute l'œuvre du salut, ce dont l'Esprit de Christ *rendait témoignage à l'avance*, c'étaient les *souffrances de Christ et les gloires qui les devaient suivre* (gr. *les gloires après celles-ci*), c'est-à-dire sa résurrection, son ascension dans la *gloire.* Il y a dans le grec : *les souffrances pour Christ*, c'est-à-dire *qui lui étaient destinées*, qui devaient l'atteindre. Il ne s'agit pas de souffrances endurées par les chrétiens pour lui, comme l'ont pensé quelques interprètes. C'est peut-être aussi dépasser la pensée de l'apôtre que de dire : « Il ne sépare point Christ de son corps. Par quoi ceci ne doit être restreint à la personne de Christ.... Il ne parle point de ce qui est propre à Christ, mais il traite de tout l'état de l'Eglise en général. » *Calvin.* Les « recherches » des prophètes portaient bien sur les souffrances personnelles du Messie, et il est remarquable que leurs prédictions les plus précises, par exemple, le Psaume 22 et Esaïe 53, que notre apôtre avait surtout dans la pensée (2 : 23-25), renferment d'abord une pathétique description de ses souffrances, puis une vue triomphante de sa glorification. En rappelant ces données de la prophétie, Pierre avait aussi, sans doute, l'intention de consoler ses frères dans leurs propres souffrances, ce qui est le but principal de son épître. (4 : 1, 12-19.) Lui-même ne connaît pas de plus beau titre à se donner que celui-ci : « témoin des souffrances de Christ. » (5 : 1.)

2. Il fut révélé aux prophètes (l'apôtre ne dit pas comment, mais on peut en voir un exemple dans Dan. 12 : 4, 9, 13) que ce n'était pas en leur temps que s'accompliraient *ces choses* (les souffrances et les gloires de Christ, v. 11) *qu'ils administraient* (gr. *servaient*), comme d'humbles instruments, qu'ils annonçaient en fidèles messagers, mais qu'elles étaient *pour vous*, dit l'apôtre, pour les chrétiens des temps évangéliques, auxquels cette *grâce était*

ont été maintenant annoncées par l'entremise de ceux qui vous ont prêché l'Evangile par l'Esprit-Saint envoyé du ciel[1], et dans lesquelles les anges désirent plonger leurs regards[2].

II. EXHORTATION GÉNÉRALE A LA SAINTETÉ ET A L'AMOUR. (1 : 13 à 2 : 10.)

A. 13-21. SE SANCTIFIER EST LE DEVOIR DE CEUX QUE CHRIST A RACHETÉS. — 1° *Pour avoir une espérance parfaite, renoncez aux convoitises anciennes et soyez saints.* La conséquence du salut qui vient d'être décrit, c'est que vous devez posséder votre âme et votre corps pour conserver entière votre espérance jusqu'au retour de Jésus-Christ. Enfants obéissants, ne vous laissez plus aller aux passions qui dominaient sur vous quand vous ignoriez la vérité ; mais soyez saints comme celui qui vous a appelés. (13-16.) — 2° *Une conduite vigilante s'impose à qui a été racheté à grand prix.* Le nom de Père que vous donnez à celui qui juge chacun selon son œuvre, vous engage à marcher dans la crainte, à vous souvenir que vous avez été délivrés de la manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, au prix, non de biens périssables, mais du sang de Christ, agneau sans défaut, prédestiné dès avant la création, manifesté à la fin des temps en votre faveur. Par lui, votre foi et votre espérance reposent sur Dieu qui l'a ressuscité et glorifié. (17-21.)

destinée. (v. 10.) Ce qui ne veut pas dire que le ministère des prophètes concernant le salut à venir fût sans utilité pour eux-mêmes et pour leurs contemporains ; au contraire, ils fondaient sur ce salut toute leur espérance et y puisaient toute leur consolation. Mais comment ne pas admirer l'humble renoncement de ces hommes de Dieu, qui, sachant qu'ils employaient leurs forces et enduraient tant d'épreuves pour des générations futures, n'en restaient pas moins infatigables dans leurs travaux, inébranlables dans leur foi et leur fidélité !

1. Les prophètes prédisaient les grands faits du salut par l'Esprit-Saint ; les apôtres les *ont annoncés*, après leur accomplissement, par le même *Esprit-Saint ;* les deux économies du salut sont remplies de cet Esprit. Là est la grandeur divine de ce salut. L'Esprit-Saint est indiqué spécialement comme *envoyé du ciel*. Les uns pensent qu'en ajoutant ces mots, l'auteur a l'intention d'évoquer le souvenir de la Pentecôte (Act. 2 : 1-4) ; les autres estiment qu'il fait allusion à l'action de l'Esprit qui s'exerçait partout où l'Evangile était annoncé (Act. 8 : 15-17 ; 10 : 44 ; 19 : 1-7 ; 1 Thes. 1 : 6 ; 1 Cor. 2 : 4.) Il reste encore un trait pour achever le tableau, le désir des anges !

2. Gr. *désirent s'incliner* pour contempler de plus près. (Voir le même mot Jacq. 1 : 25.) Peut-être une allusion aux chérubins qui s'inclinaient sur le propitiatoire, dans l'attitude de la contemplation et de l'adoration. (Ex. 25 : 20.) La grandeur divine de la rédemption est relevée à nos yeux par la part qu'y prennent les esprits purs qui n'en ont pas besoin pour eux-mêmes, mais qui y apprennent à connaître la sagesse de Dieu. (Eph. 3 : 10, note.) Les *anges*, qui contemplent la face de Dieu (Math. 18 : 10) et sont à son service (Hébr. 1 : 14), sont présents aux plus grands événements de la vie du Sauveur sur la terre (Luc 2 : 13, 14 ; Jean 1 : 52 ; Math. 4 : 11 ; Luc 22 : 43 ; 24 : 4 et suiv. ; Act. 1 : 10, 11) ; ils se réjouissent de la conversion d'un pécheur (Luc 15 : 10), unissent leurs chants de louange à ceux des rachetés (Apoc. 5 : 11 ; 7 : 11, 12), s'intéressent à la rédemption par amour d'un monde perdu, et parce que cette rédemption glorifie le Dieu qu'ils servent. « Ainsi contemplent-ils tous les jours avec grand ébahissement les œuvres magnifiques de Dieu au gouvernement de son Eglise. Combien seront-ils plus étonnés quand ils verront ce dernier et excellent acte de la justice, bonté et sapience divine, lorsque le royaume de Christ s'accomplira ? » *Calvin.* Cette explication justifie la mention des anges

13 C'est pourquoi[1], ayant ceint les reins de votre entendement, étant
sobres, espérez parfaitement en la grâce qui vous sera apportée à la
14 révélation de Jésus-Christ[2]. — Comme des enfants obéissants[3], ne
vous conformant point aux convoitises que vous aviez autrefois, quand
15 vous étiez dans l'ignorance[4], — mais comme Celui qui vous a appelés
est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite; —
16 attendu qu'il est écrit : « Vous serez saints, parce que je suis saint[5]. »
17 Et, si vous invoquez comme Père Celui qui, sans acception de
personnes, juge selon l'œuvre de chacun[6], conduisez-vous avec
18 crainte pendant le temps de votre séjour sur la terre[7]; — sachant

dans notre passage. L'auteur n'a pas voulu dire que les anges *désirent* en vain scruter le mystère du salut, que la connaissance de la rédemption leur est refusée, tandis qu'elle est accordée à ses lecteurs, dont il ferait ainsi ressortir le privilège unique.

1. Conclusion de tout ce qui précède : parce que vous êtes régénérés pour une espérance vivante, si certaine qu'elle ne peut être ébranlée par aucune épreuve, et si glorieuse qu'elle préoccupe prophètes et anges. Plus l'homme pécheur considère la grandeur du salut dont il a été l'objet, plus il en est assuré, plus aussi il trouve dans cette assurance l'obligation et la force de mener une vie sainte. (v. 13-16.)

2. Comme les anciens *ceignaient* leur longue robe (gr. *ayant ceint en haut*, ayant relevé votre robe en vous ceignant) autour des reins pour le voyage ou pour le combat (Eph. 6 : 14, 1re note; Luc 12 : 35), ainsi le chrétien doit être préparé à tout ordre du Maître, et de plus rester *sobre* de corps et d'âme (5 : 8; 1 Thes. 5 : 6), se tenant dans un état d'attente qui n'est pas l'appréhension de la crainte, mais qui consiste à *espérer parfaitement*. (Gr. *jusqu'au but;* comp. v. 9.) Et quel est le fondement sur lequel s'appuie cette espérance? La *grâce qui leur sera apportée à la révélation de Jésus-Christ*, c'est-à-dire la pleine délivrance qui accompagnera le retour de Christ. (v. 7; 1 Cor. 1 : 7; 2 Thes. 1 : 7-10.) — D'autres entendent par *la révélation de Jésus-Christ* sa manifestation par l'Evangile. (v. 10-12, 20.) Ils se fondent sur le fait que le grec porte : « La grâce qui vous *est* apportée » (au présent). Mais, suivant l'usage constant du Nouveau Testament, la *révélation* de Jésus-Christ est son retour glorieux à la fin des temps.

3. Gr. *Des enfants d'obéissance*, qui obéissent à la vérité (v. 2, 22), et par opposition aux « enfants de rébellion » ou de « désobéissance, » ce dernier terme désignant l'état naturel de l'homme inconverti. (Eph. 2 : 2, 2e note.) Dans de telles locutions (comp. aussi les expressions : enfants « de lumière, » Eph. 5 : 8; « de colère, » Eph. 2 : 3, « de malédiction, » 2 Pierre 2 : 14), l'accent ne porte pas sur le mot *enfants*, mais sur le complément qui lui est adjoint. Quelques interprètes pensent que l'auteur emploie ici le mot *enfant*, parce qu'il a déjà en vue la pensée qu'il exprimera au v. 17 : « Si vous invoquez comme Père.... » Cela est moins probable.

4. *Quand vous étiez dans l'ignorance*, gr. *dans votre ignorance*. Les hommes à qui l'apôtre parle ainsi étaient plutôt d'anciens païens que d'anciens juifs, car leur *ignorance* est celle décrite Eph. 4 : 18 et suiv., non celle mentionnée Act. 3 : 17.

5. Lév. 11 : 44; 19 : 2. La *sainteté* de Dieu est pour tout homme le plus impérieux motif de devenir saint. S'y refuser, serait s'exclure de la communion avec Dieu, qui, par sa nature même, ne peut avoir aucun contact avec ce qui est souillé. Ces paroles, et l'application qu'en fait l'apôtre, prouvent combien il est faux d'admettre que dans l'Ancien Testament le mot *saint* signifie seulement « mis à part, » consacré pour le service de Dieu, et n'implique pas l'idée de la pureté morale. Si tous les objets qui servaient au culte étaient appelés saints, s'il était défendu de les employer à aucun usage profane, c'était là un symbole qui devait prêcher aux adorateurs du vrai Dieu la sainteté réelle du cœur et de la vie qu'il exige de ses enfants. (1 : 22 et suiv.)

6. Comp. Rom. 2 : 6, note; 1 Cor. 3 : 13; 2 Cor. 5 : 10.

7. Le doux nom de *Père* que nous donnons à Dieu, pas plus que le privilège

que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de
l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que
vos pères vous avaient transmise, — mais par un sang précieux, 19
comme celui d'un agneau sans défaut et sans tache, par le sang de
Christ[1], — préconnu avant la fondation du monde, mais manifesté 20

d'espérer parfaitement en la grâce (v. 13), n'exclut la *crainte*, c'est-à-dire le sentiment de notre péché et de la justice de Dieu. Les deux dispositions s'accordent très bien dans l'expérience des consciences vraiment délicates. Pour d'autres, au contraire, la confiance en la grâce de Dieu peut les porter à croire que ce Père envisage leurs fautes avec l'indulgence de la faiblesse. Aussi l'apôtre nous rappelle-t-il que ce Père reste notre *Juge*, qu'il ne fait pas *acception de personnes*, qu'il n'y a point devant lui de privilégiés, mais que, pour tous, la foi qui ne produit pas l'amour, l'obéissance, la sainteté, ne saurait les sauver de la condamnation. (Comp. 1 Jean 2 : 6; 3 : 3; Hébr. 12 : 28 ; Philip. 2 : 12.) — La pensée que notre vie ici-bas n'est qu'un *séjour* (les mots *sur la terre* ne sont pas dans le grec) très court, donne plus de force encore à l'exhortation de l'apôtre.

1. Pierre indique à ses lecteurs un nouveau motif de se conduire avec cette crainte sanctifiante dont il vient de parler (v. 15-17) : le prix immense auquel ils *ont été rachetés*. D'après d'autres, les paroles qui suivent sont destinées à montrer la possibilité de la sanctification : vous pouvez être saints, car vous avez été rachetés. La première liaison nous paraît plus naturelle. La croix de Jésus-Christ, démonstration du péché de l'homme et de la justice de Dieu, sera toujours le plus puissant mobile de la sanctification, en même temps qu'elle est la source de la paix. Mais tous les détails de cette parole de l'apôtre ont leur importance. *Vous avez été rachetés*, de quoi? *de votre vaine manière de vivre*. Cette expression semble indiquer que l'apôtre a surtout en vue l'asservissement de la volonté, l'esclavage créé par le péché d'habitude, et que le *rachat* est pour lui ce que Paul, dans Rom. 6, appelle l'affranchissement du péché, en d'autres termes la sanctification. (Comp. Tite 2 : 14.) Mais peut-être considère-t-il aussi la malédiction que le péché fait peser sur celui qui l'a commis et envisage-t-il le *rachat* comme sa réconciliation avec Dieu, d'après Rom. 3 : 24 et suiv. ; Hébr. 9 : 15 ; comp. Hébr. 2 : 14 et suiv. Notre apôtre associe les deux idées dans 2 : 24. La manière d'être du pécheur est *vaine* (comp. Eph. 4 : 17), parce qu'elle est sans réalité, comme les faux dieux que les hommes opposent au Dieu vivant (Act. 14 : 15), et parce qu'elle est vouée à la ruine et au néant. (Rom. 8 : 20.) « Une manière de vivre *vaine* est celle qui ne laisse aucun fruit quand le temps de la vie est écoulé. » *Bengel*. Telle était la manière de vivre des lecteurs avant qu'ils connussent l'Evangile ; elle leur avait été *transmise par leurs pères*, et ce pouvait être pour eux une raison d'y persévérer. « Dans les choses de la religion, les hommes, et les Juifs en particulier, tiennent trop à ce qui leur a été transmis par leurs pères. » *Bengel*. Le rachat, la délivrance de cette vie de péché ne pouvait se faire *par de l'argent ou de l'or*, comme pour des prisonniers de guerre ou des esclaves. Cette antithèse fait ressortir la grandeur de l'œuvre accomplie par Christ, et montre en même temps la signification de son sacrifice. *Un sang précieux*, voilà le prix de notre rédemption. Sous l'ancienne économie, le rachat du pécheur était accompli symboliquement par le sang d'un *agneau*, qui toujours devait être *sans défaut et sans tache*. (Lév. 4 : 32 ; Ex. 12 : 5.) La comparaison de Christ avec un agneau est empruntée à la seconde partie du livre d'Esaïe, spécialement au ch. 53, où l'image de l'agneau symbolise la patience et l'innocence du serviteur de l'Eternel. (53 : 7, 9.) L'idée de la délivrance par voie de rachat est fréquente dans cette prophétie. (44 : 22, 24; 51 : 11; 52 : 3, où il est même dit : « Ce n'est pas à prix d'argent que vous serez rachetés. ») Pierre s'est inspiré de cette prophétie, qu'il cite textuellement dans 2 : 22-25. La parfaite sainteté du Christ est ce qui rend le sang de son sacrifice *précieux*. (2 Cor. 5 : 21 ; Hébr. 7 : 26 ; 9 : 12 ; 1 Jean 3 : 5.) Telle est la pensée de l'apôtre, pensée à laquelle il revient à plusieurs reprises (1 : 2 ; 2 : 22 ; 3 : 18), comme Jésus-Christ lui-même. (Math. 20 : 28 ; 26 : 28.)

21 à la fin des temps à cause de vous[1]; — qui par lui croyez en Dieu,
qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, en sorte que
votre foi et votre espérance soient en Dieu[2].

B. 1 : 22 à 2 : 3. AMOUR FRATERNEL ET CROISSANCE SPIRITUELLE. — 1° *L'amour des frères, fruit de la vie régénérée et impérissable.* Si donc vous avez purifié vos âmes, en obéissant à la vérité, pour avoir un sincère amour fraternel, pratiquez cet amour sans relâche, puisque vous avez été régénérés par la parole de Dieu, qui demeure, tandis que toute chair passe comme l'herbe. (22-25.) — 2° *Progrès dans la vie chrétienne.* Dépouillant toute disposition contraire à la charité, désirez, comme des nouveaux-nés, le pur lait de la Parole, afin de croître dans le salut, si vous avez éprouvé la bonté du Seigneur. (2 : 1-3.)

22 Ayant donc purifié vos âmes dans l'obéissance à la vérité, pour
avoir un amour fraternel sans hypocrisie, aimez-vous ardemment les
23 uns les autres, du fond du cœur[3]; — ayant été régénérés, non par
une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la
24 parole de Dieu, vivante et permanente[4]. — Car « toute chair est

1. *Préconnu* signifie aussi prédestiné selon le conseil de Dieu, soit que la prescience divine se rapporte à Christ, comme ici, soit qu'elle s'applique aux élus. (v. 2.) Dieu avait déterminé *dès avant la fondation du monde* la rédemption (1 Cor. 2 : 7) et ceux qui y auraient part (Éph. 1 : 4) : cela suppose évidemment que le Rédempteur était dès lors aussi préconnu et prédestiné pour cette œuvre. (Jean 17 : 24 ; Act. 17 : 31.) C'est en Christ, son Fils bien-aimé, que Dieu a aimé le monde (Jean 3 : 16), l'humanité dont il prévoyait le péché, et qui, sans cet amour, eût été perdue. Cet enseignement nous fait entrevoir comment, sous le règne d'un Dieu qui est sainteté et amour, a pu se produire le mystère insondable de la chute. Et comme le Sauveur a été *manifesté* (gr.) *au dernier des temps* (Hébr. 1 : 1 ; 9 : 26), celui où l'apôtre écrivait, il voit dans ce fait de la miséricorde éternelle de Dieu un nouveau motif d'obéissance et d'amour, qu'il indique à ses lecteurs : *à cause de vous.*

2. Le chrétien n'est arrivé à *croire en Dieu,* comme en son Père, que par Jésus-Christ. La *résurrection* et la *glorification* de Christ sont, d'après les v. 3-5, la condition de cette foi : parce que nous avons un Sauveur vivant auprès de Dieu, nous pouvons nous approcher de lui avec la confiance de la foi. (Éph. 3 : 12; Hébr. 4 : 14-16 ; 6 : 20.) Quelques-uns traduisent : « En sorte que votre foi est aussi votre espérance en Dieu. » La traduction admise est plus naturelle; elle rend mieux compte de la position des mots : *en Dieu.* C'est sur eux, et non sur *l'espérance* que porte l'accent. La phrase ainsi traduite ne fait pas double emploi avec celle qui ouvre le verset : (gr.) *qui êtes par lui croyants en Dieu.* Il y a gradation : parce qu'ils sont devenus tels, leur foi et leur espérance reposent sur Dieu. L'objet de la foi est le présent, celui de l'espérance l'avenir. L'une et l'autre sont vivantes (1 : 3) *en Dieu.*

3. Dans les versets précédents, l'apôtre a exprimé la pensée que nous sommes enfants du Père céleste. Il en conclut (*donc*) que nous devons nous aimer comme des frères. La *purification* de *l'âme,* siège des affections, la destruction de tous ses penchants égoïstes et impurs, n'a lieu que par l'*obéissance* pratique *à la vérité* divine, reçue dans le cœur. (Le texte de quelques *majusc.* ajoute : *par l'Esprit.*) Et c'est ce qui seul rend possible un vrai *amour fraternel.* Pour aimer selon Dieu, il faut aimer en Dieu. Lui seul nous rend capables de nous *aimer les uns les autres ardemment,* d'un amour qui persévère dans son intensité (Math. 24 : 12; Jean 13 : 1), qui provienne *du fond d'un cœur* dépris de lui-même, et qui soit absolument *sans hypocrisie.* (Comp. 1 Jean 4 : 10 et suiv., note.) — Le texte reçu (*Sin., C*) porte : d'un cœur *pur.* Cette épithète n'étant pas authentique, il y a simplement dans le grec : « Aimez-vous les uns les autres, *de cœur,* ardemment. »

4. La *régénération* est ici envisagée comme motif d'un vrai amour fraternel :

comme l'herbe, et toute sa gloire comme la fleur de l'herbe ; l'herbe
a séché et la fleur est tombée, — mais la parole du Seigneur demeure 25
éternellement. » Or c'est là la parole qui vous a été annoncée[1].
Ayant donc[2] rejeté toute malice, et toute fraude, et la dissimula- II
tion, et l'envie, et toute médisance[3], — désirez avec ardeur, comme 2
des enfants nouveau-nés[4], le lait pur qui se trouve dans la Parole,
afin que, par lui, vous croissiez pour le salut[5], — si « vous avez 3
goûté que le Seigneur est bon[6]. »

elle en fait un devoir sacré, en le rendant possible. Le moyen de ce renouvellement n'est pas terrestre (*semence corruptible*) ; la vie nouvelle ne vient pas de ce monde, mais de Dieu ; c'est *sa parole*, *semence incorruptible*, qui agit par le Saint-Esprit et crée la vie dans les âmes. Cette Parole est *vivante et permanente* (les mots *pour l'éternité* du texte reçu, quoiqu'ils se lisent dans plusieurs *majusc.*, ne sont pas authentiques), et c'est pour cela que la *vie* qui en provient est impérissable, comme tout ce qui est divin. (Comp. Jacq. 1 : 18.) On pourrait aussi traduire, avec Calvin et Bèze : *la parole du Dieu vivant et qui demeure*. Dan. 6 : 26 présente cette formule ; mais dans Hébr. 4 : 12, on lit : *la parole vivante*. Dans notre passage aussi, le grand nombre des interprètes rattachent l'épithète à *la parole*.

1. Gr. *évangélisée*. Pierre veut encore prouver par une solennelle déclaration de l'Ecriture que la *parole de Dieu* et la vie qu'elle crée *demeurent à toujours*, tandis que tout ce qui est *chair*, humain, périt comme *la fleur de l'herbe*. Pour cela, il cite Esa. 40 : 6. (Le texte reçu, avec quelques *majusc.*, porte : la gloire *de l'homme*, au lieu de *sa* gloire.) Mais il ajoute aussitôt que cette *parole* divine est parvenue à sa plénitude de vérité et de vie par l'*Evangile* qui a été *annoncé*. Cet Evangile contenu en germe et sous le voile de la prophétie dans l'ancienne Alliance, est maintenant le moyen puissant de régénération et de vie, depuis qu'il a été manifesté au monde.

2. Cette particule conclusive montre que l'apôtre veut fonder l'exhortation qui va suivre sur ce qu'il a dit précédemment. En effet, il a insisté (1 : 22, 23) sur l'amour fraternel, fruit de la régénération par la Parole. Il reprend ici cette double idée pour demander aux chrétiens : 1° de renoncer à tout ce qui est contraire à cet amour (v. 1) ; 2° de se nourrir de l'aliment qui a opéré leur régénération, afin de croître dans la vie nouvelle. (v. 2, 3.)

3. *Dissimulation* : gr. *hypocrisie* (*B*), *hypocrisies* (*majusc.*) ; *l'envie* : gr. les *envies*. — Autant de vices incompatibles avec l'amour fraternel (1 : 22), et que tous les « régénérés » ont *rejetés*, (gr.) *déposés*, comme un vêtement sale (Zach. 3 : 3-5 ; Rom. 13 : 12 ; Eph. 4 : 22 ; Col. 3 : 8 ; Jacq. 1 : 21) par le fait même qu'ils sont nés de nouveau. La *malice*, ou méchanceté, qui consiste en *toute* sorte de sentiments contraires à la charité (1 Cor. 13 : 5-7), pousse à la *fraude* ou à la fausseté dans les procédés dont nous usons envers nos frères ; nous couvrons ceux-ci du masque de la bienveillance, c'est l'*hypocrisie* ou *les hypocrisies*, le pluriel marquant les diverses occasions de dissimuler. *L'envie*, excitée par la supériorité ou les avantages que possède le prochain, nous porte à proférer sur son compte *toute* espèce de *médisance*.

4. *Nés* par la régénération. (1 : 23.) Cette expression n'implique pas que tous les lecteurs fussent de nouveaux convertis ; en effet, quel est le chrétien qui ne doive pas, à certains égards, se considérer toute sa vie comme un faible enfant ? L'état le plus avancé auquel nous puissions atteindre ici-bas est beaucoup moins éloigné de la première enfance spirituelle qu'il ne l'est de la perfection et de la gloire. D'ailleurs, l'image du petit enfant évoque un ensemble de dispositions qui sont l'opposé des vices indiqués au v. 1. (Math. 18 : 3.) Cette image convenait admirablement à l'exhortation de rechercher l'aliment spirituel nécessaire à l'âme, puisque le nouveau-né n'a qu'un *désir*, qu'un instinct, qui est de prendre le lait maternel, dont la vie même lui fait un besoin toujours renaissant. (Voir la note suiv.)

5. *Pur* signifie non falsifié (2 Cor. 2 : 17 ; 4 : 2), comme le *lait* que le petit enfant prend au sein de sa mère. Quant aux mots : *qui se trouvent dans la Parole*, ils correspondent dans l'original à un ad-

La note 6 est à la page suivante.

C. 2 : 4-10. Christ, pierre de l'angle; la maison spirituelle, le peuple de Dieu. — 1o *Le vrai temple et le vrai sacerdoce en Christ.* En vous approchant de Christ, pierre vivante, rejetée des hommes, choisie de Dieu, formez un édifice où vous entriez comme des pierres vivantes; soyez un sacerdoce qui offre des sacrifices spirituels agréés de Dieu, conformément à la parole de l'Ecriture. (4-6.) — 2o *Les incrédules et la race élue.* A vous, croyants, l'honneur; pour les incrédules, la pierre angulaire rejetée devient une pierre d'achoppement. Mais vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, un peuple que Dieu s'est acquis pour annoncer les vertus de Celui qui vous a appelés à sa lumière; vous qui n'étiez pas un peuple, vous êtes maintenant le peuple de Dieu et vous avez obtenu miséricorde. (7-10.)

4 Vous approchant de lui, pierre vivante, réprouvée, il est vrai,
5 par les hommes, mais devant Dieu choisie et précieuse[1], — vous
aussi, comme des pierres vivantes, soyez édifiés en maison spirituelle[2], pour former une sacrificature sainte, pour offrir des sacrifices

jectif dérivé de *logos*, la parole. Par cette épithète, l'apôtre veut probablement indiquer la source où se puise le *lait* que ses lecteurs doivent désirer. Ce sens devient évident si l'on fait attention que Pierre vient d'attribuer à la Parole la régénération de ces nouveau-nés. (1 : 23, 25.) Or, ce qui a produit en eux la vie peut seul l'entretenir, la faire grandir. De plus, l'apôtre continue (v. 3) : « Si vous avez *goûté* que le *Seigneur* est bon. » Jésus, le Sauveur, que leurs âmes ont trouvé dans la Parole de l'Evangile, est lui-même le lait qui les nourrit. La plupart traduisent cet adjectif par *spirituel* (« le lait spirituel est celui que l'on boit avec l'âme » *Luther*) ou par « raisonnable » (*Calvin*), d'après le sens du mot dans Rom. 12 : 1. Mais cette interprétation convient beaucoup moins à l'ensemble de notre passage. *Le lait* ne signifie point, comme chez Paul (1 Cor. 3 : 1, 2), les premiers éléments de la doctrine, destinés à ceux qui ne peuvent encore supporter une nourriture solide. La Parole est l'aliment des forts comme des faibles. Aussi est-ce d'elle que l'apôtre attend pour tous la *croissance*, et cela jusqu'au dernier terme, pensée qu'il exprime par ce mot, omis à tort par le texte reçu : *pour le salut* (la plupart des *majusc.*).

6. Ps. 34 : 9. Le *si* n'exprime pas précisément un doute, mais plutôt la condition du *désir*. C'est une première expérience du salut, qui seule nous le fait désirer toujours de nouveau, comme l'allaitement réveille, chez l'enfant, le désir de la nourriture qui est sa vie.

1. L'image de la nutrition et de la croissance s'appliquait à la sanctification individuelle; une nouvelle comparaison va caractériser le développement collectif des chrétiens formant une société. Christ est désigné comme la *pierre* de l'angle, supportant l'édifice. (v. 6.) Cette qualification était connue des lecteurs de l'Ancien Testament. (Esa. 28 : 16; 8 : 14; Ps. 118 : 22. Comp. Math. 21 : 42; Act. 4 : 11.) Mais l'apôtre y ajoute une idée nouvelle par l'épithète pierre *vivante* : Christ n'est pas seulement la pierre angulaire de son Eglise; il en est la vie, comme la racine d'un arbre qui, à la fois, le fixe au sol et le nourrit. (Jean 15 : 1 et suiv.) C'est pourquoi aussi ceux qui sont édifiés sur lui sont des « pierres *vivantes*. » (v. 5; comp. sur ce mot 1 : 3, note.) — Cette pierre est, dans tous les temps, *réprouvée des hommes*, mais *devant Dieu, choisie et précieuse*. Pour entrer dans l'édifice que Christ supporte, dont il est la vie, il faut *s'approcher de lui*, entrer avec lui dans une communion vivante. (v. 5.) — Notre apôtre lui-même avait été désigné comme « la pierre » sur laquelle Jésus « bâtirait son Eglise » (Math. 16 : 18, 1re note); mais il ne pouvait en être le fondement *vivant*, capable de donner la vie aux autres pierres de l'édifice. Le terme grec employé dans Math. 16 : 18 n'est pas le même que dans notre épître. Il a plutôt le sens de « roche; » tandis qu'ici, et dans les passages de l'Ancien Testament auxquels l'auteur fait allusion, c'est le mot qui signifie proprement *pierre*.

2. *Soyez édifiés;* ou en donnant au verbe le sens réfléchi : *édifiez-vous*. D'autres traduisent : *vous êtes édifiés*. Mais il

spirituels agréables à Dieu, par Jésus-Christ[1]. — Car il est dit dans 6
l'Ecriture : « Voici, je pose en Sion une pierre angulaire, choisie et
précieuse ; et celui qui croit en elle, ne sera point confus[2]. » — A 7

est plus conforme au ton de l'exhortation, qui domine dans ce morceau, de voir dans ce verbe un impératif et non un indicatif. L'ordre : *édifiez-vous*, n'est pas un non sens, puisqu'il est adressé à des pierres *vivantes*, capables par conséquent de s'approcher elles-mêmes de l'édifice. — « Combien que un chacun de nous en son endroit soit temple de Dieu, et soit ainsi appelé, toutefois, il faut nécessairement que tous soient assemblés en un, afin qu'il se fasse un temple de tous. Cela se fait quand un chacun, se contentant de sa mesure, se contient dedans les limites de son office ; et néanmoins tous ne laissent de rapporter au profit public tout ce qu'ils ont reçu de grâces. » *Calvin*. Appuyées sur la pierre angulaire, les pierres du bâtiment se soutiennent aussi l'une l'autre. — La maison *spirituelle* ainsi appelée par opposition au sanctuaire temporaire de l'ancienne Alliance (Marc 13 : 1, 2), c'est l'Eglise que *l'Esprit* de Dieu bâtit, pénètre et sanctifie, et dont tous les membres sont nécessaires les uns aux autres. Cette désignation de l'Eglise, fréquente dans les épîtres de Paul (1 Cor. 3 : 10 et suiv. ; Eph. 2 : 22 ; 1 Tim. 3 : 15), était déjà dans la pensée de Jésus. (Math. 16 : 18, 19.)

1. Gr. *Pour une sacrificature sainte*. Le temple de Jérusalem symbolisait l'édifice spirituel de l'Eglise. Entrant par la pensée dans ce temple, l'apôtre y trouve une *sacrificature* exercée par ceux-là seuls qui étaient aptes à remplir cette charge. Cette sacrificature doit prendre fin. Celui qu'elle prophétisait a accompli le seul vrai sacrifice pour les péchés. Et par là même, il a fait de tous ses rachetés autant de sacrificateurs qui ont le droit de s'approcher de Dieu pour offrir des *sacrifices spirituels*. Ces sacrifices sont *spirituels*, comme l'édifice dont vient de parler l'apôtre ; ils sont de nature morale, et offerts par ceux qu'anime l'Esprit de Dieu. Le premier sacrifice que ces nouveaux sacrificateurs présentent au Seigneur, c'est eux-mêmes. (Comp. sur toute cette pensée Rom. 12 : 1, 3e note.) S'ils font ce sacrifice réellement et le renouvellent chaque jour, ils remplissent toutes les fonctions du sacrificateur de l'ancienne Alliance dans leur vraie signification. « Tout revient à prêcher l'Evangile. Qui prêche, saigne le veau et égorge le vieil Adam. Tout ce que nous avons de lui doit être déposé ; c'est le seul sacrifice agréable à Dieu. » *Luther*. Bien plus, leur être entier étant voué à Dieu, l'accomplissement de leurs devoirs temporels, même des moindres, devient une partie vivante et réelle de ce service de Dieu, de ce culte en esprit, qui ne saurait plus être séparé de la vie ordinaire, puisqu'il s'étend à tout, selon ce principe profond : « Soit que vous mangiez, ou que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. » (Comp. v. 9.) A plus forte raison ne saurait-il y avoir dans l'Eglise des fonctions quelconques dont cette sacrificature soit exclue. Elle est l'Eglise même, tout y relève d'elle, comme l'Eglise relève de Jésus-Christ seul. Si, pour le bon ordre et pour le bien de tous, elle délègue quelques-unes de ses fonctions à tels de ses membres qui ont sa confiance, en qui elle a reconnu les dons de la grâce pour cela, elle n'y renonce point elle-même : elle ne saurait y renoncer sans abdiquer le caractère que lui a donné son Chef, sans cesser d'être ce qu'elle est. Il n'y a plus d'autre sacrificature sur la terre. Quand le catholicisme en a rétabli une, c'est qu'il était retourné à l'Ancien Testament, c'est que déjà il avait accusé le sacrifice de Christ d'insuffisance, et cela pour élever une caste au-dessus de la vraie sacrificature. — Mais l'apôtre ne veut pas qu'on puisse l'oublier : ces sacrifices spirituels ne sauraient être offerts à Dieu que *par Jésus-Christ* (Hébr. 13 : 15), ou, comme d'autres traduisent, ne peuvent être *agréables à Dieu* (agréés de lui) que *par Jésus-Christ*. Les interprètes diffèrent sur ces deux constructions possibles de la phrase, mais le sens reste le même au fond. Nous ne sommes rendus agréables à Dieu « qu'en son Bien-Aimé, » et rien de ce qui vient de nous ne saurait être assez pur pour être accepté de lui autrement qu'en Celui qui justifie et sanctifie notre vie entière avec chacune de nos œuvres. (4 : 11 ; Rom. 1 : 8 ; 7 : 25 ; 15 : 30 ; 2 Cor. 1 : 5 ; 3 : 4 ; Col. 3 : 17, etc.)

2. Il faudrait traduire, pour rendre la préposition grecque : *qui croit en s'appuyant sur elle*. (Esa. 28 : 16.) Le texte hébreu porte : « n'aura point hâte de fuir. »

vous donc qui croyez, l'honneur[1]; mais pour les incrédules, « la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle, et une pierre d'achoppement et un rocher de scan-
8 dale[2]; » — ils s'y heurtent, n'obéissant pas à la Parole[3], à quoi
9 aussi ils ont été destinés[4]. — Mais vous, vous êtes une race élue, une sacrificature royale, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis[5]; afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a
10 appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière[6]; — vous qui autre-

La citation dans Rom. 9 : 33 présente la même divergence de traduction, qui provient des Septante.

1. L'honneur d'être édifiés sur cette pierre *précieuse* et de posséder les privilèges énumérés v. 9.

2. Ps. 118 : 22 et Esa. 8 : 14 pour les derniers mots : « et une pierre.... » Comp. Math. 21 : 42; Act. 4 : 8-11. *La pierre de l'angle* est destinée à porter et à protéger l'édifice; mais ceux qui la *rejettent*, la réprouvent, *se heurtent* contre elle, et tombent. De sorte que la pierre qui devait les porter devient pour eux une pierre d'*achoppement* et de *scandale*, c'est-à-dire une occasion de chute et de ruine. (Comp. Luc 2 : 34; 20 : 17, 18.)

3. On peut traduire aussi : *ils heurtent contre la Parole étant rebelles*, c'est-à-dire qu'ils heurtent contre la Parole parce qu'ils sont rebelles ou incrédules. (Esa. 28 : 13; Math. 13 : 21; 15 : 12.)

4. Ils sont *destinés* à se heurter à la pierre angulaire, parce qu'ils désobéissent à la Parole. C'est le juste jugement de Dieu sur eux. Mais ce jugement a été précédé de l'offre du salut par la Parole de l'Evangile. Ils ont méprisé ce salut. Alors le jugement de Dieu sur leur incrédulité se manifeste en ce qu'ils deviennent toujours plus incrédules, plus endurcis, pour finir par la condamnation. Ce jugement est donc à la fois leur œuvre et l'œuvre de Dieu, comme la conversion et le salut le sont en ceux qui croient. (Comp. Rom. 9 : 22.) L'Ecriture enseigne partout de la manière la plus claire l'élection de grâce; ce passage est le seul peut-être qui paraisse enseigner une élection de réprobation. Mais il est évident, d'après l'ensemble de la pensée apostolique, que cette *destination* à « se heurter contre la pierre de l'angle, » ne repose pas sur le dessein éternel de Dieu, puisqu'il a fait annoncer l'Evangile à ceux-là mêmes qui le repoussent, il ne date au contraire que du moment où ils ont commencé à « ne pas obéir à la Parole. » Le but de l'apôtre est de leur faire entendre le plus sérieux avertissement en constatant ce fait, que la révolte contre Dieu attire le jugement effrayant d'une révolte nouvelle, dont la fin est la condamnation.

5. Gr. *Un peuple pour acquisition*. (Mal. 3 : 17.) On peut traduire aussi : « destiné à être acquis » complètement par Dieu. L'expression présenterait l'entière prise de possession comme étant encore à venir. D'autres pensent que c'est le *peuple* qui est appelé à *acquérir* : « un peuple appelé à l'héritage. » (Oltramare revisé.) — Toutes ces épithètes qui ne trouvent leur entière réalisation que dans la nouvelle Alliance, ou plutôt qui élèvent nos espérances vers la gloire et la perfection, étaient déjà appliquées au peuple de Dieu sous l'ancienne. (Esa. 43 : 20, 21; Ex. 19 : 6; Deut. 7 : 6.) Alors déjà Dieu avait montré que son peuple était *une race élue*, choisie librement par lui du sein des nations, un peuple *sanctifié*, mis à part, *acquis* par sa volonté expresse, et dont la destination est indiquée dans les paroles qui suivent. Mais la plus grande grâce de Dieu envers son peuple a été d'en faire une *sacrificature royale*, ou, selon l'expression de l'Ancien Testament, « un royaume de sacrificateurs. » (Ex. 19 : 6; comp. v. 5, note.) Et ce terme de *royal* s'est revêtu, par la rédemption, de toute sa glorieuse signification. Christ est, dans toute la plénitude du mot, Sacrificateur et Roi; et en devenant un avec ses rachetés, il leur communique tout ce qu'il est. Il leur confère la puissance spirituelle de sa royauté et les privilèges de sa sacrificature auprès de Dieu. (Apoc. 1 : 6; 2 : 26, 27; 20 : 6; comp. Rom. 8 : 17; 1 Cor. 3 : 21; 6 : 2; 2 Tim. 2 : 12.) Telle est, selon l'intention de Dieu, l'Eglise de Jésus-Christ. Dans la pratique, hélas! c'est à peine, dirait-on, si elle se doute de ses privilèges et de sa haute destination!

6. Le fait que Dieu, par une grâce immense, a *appelé* ses enfants *des ténèbres*

fois n'étiez point un peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde[1].

III. Le chrétien, dans ses diverses relations avec les hommes, doit agir et souffrir comme Christ. (2 : 11-4 : 19.)

A. 11-17. Bonne conduite du chrétien parmi les païens. Soumission aux autorités. — 1° *La sainteté opposée aux calomnies.* Etrangers sur la terre, ne vous livrez pas aux passions de la chair, mais ayez, au milieu des païens qui vous calomnient, une conduite telle que, frappés de vos bonnes œuvres, ils glorifient Dieu. (11, 12.) — 2° *La soumission aux autorités, qui réduit au silence les détracteurs, est la manifestation de la vraie liberté des serviteurs de Dieu.* A cause du Seigneur, soyez soumis à tous ceux qui sont élevés en dignité pour punir et récompenser. Dieu veut que vous fassiez taire ainsi les ignorants et que vous vous conduisiez, non en hommes qui font de leur liberté un prétexte pour mal agir, mais en serviteurs de Dieu. Témoignez du respect à tous, de l'amour aux frères, de la crainte à Dieu, de l'honneur au roi. (13-17.)

Bien-aimés, je vous exhorte, comme des étrangers et des voya- 11
geurs[2], à vous abstenir des convoitises charnelles, qui font la guerre
à l'âme[3] ; — ayant une bonne conduite parmi les païens, afin que, 12
tandis qu'ils vous calomnient comme des gens qui font le mal, en
vous observant, à cause de vos bonnes œuvres, ils glorifient Dieu

(Eph. 5 : 8-14 ; Col. 1 : 12) de l'ignorance, du péché, de la condamnation, à une *lumière* que l'apôtre appelle *merveilleuse*, étonnante, doit leur inspirer l'ardent désir de publier ce qu'il a fait pour eux, afin que d'autres aussi y aient part comme eux. Cette lumière merveilleuse, c'est Dieu lui-même (1 Jean 1 : 5), et c'est pour amener à lui ceux qui sont encore dans les ténèbres que les enfants de Dieu doivent *annoncer ses vertus*, c'est-à-dire ses perfections, sa justice, sa sainteté, son amour. C'est par leurs œuvres (Math. 5 : 16), par toute leur vie, aussi bien que par le témoignage de leur parole qu'ils sont appelés à le faire.

1. Afin d'engager par la reconnaissance les chrétiens à tendre vers cette haute destination, Pierre, en citant librement une parole du prophète Osée (2 : 25 ; comp. Rom. 9 : 25), leur rappelle encore que ce qu'ils sont, ils le doivent à la pure *miséricorde* de Dieu, sans aucun mérite de leur part. La parole même du prophète, à laquelle Pierre fait allusion, est tout ce qu'il y a de plus propre à produire cette impression : « Je ferai miséricorde à Lo-Rouhama (*qui n'a point obtenu miséricorde*) ; et je dirai à Lo-Ami (*qui n'est pas mon peuple*) : Tu es mon peuple. Et il me dira : Mon Dieu ! »

2. Vous êtes *étrangers et voyageurs* (comp. 1 : 1) ici-bas sur la terre ; puisque votre patrie est dans les cieux, vos affections et vos désirs doivent y être aussi. (Ps. 119 : 19 ; Philip. 3 : 20 ; Hébr. 11 : 14 et suiv. ; 13 : 14.)

3. Les *convoitises charnelles* sont tous les désirs terrestres qu'éprouve le vieil homme et qui se manifestent encore chez le régénéré. (Eph. 2 : 3 ; Gal. 5 : 19.) Un puissant motif pour *s'en abstenir*, c'est que, comme tous peuvent en faire l'expérience, ces convoitises charnelles *font la guerre à l'âme*. Ce qui ne veut pas dire seulement qu'en tant que *charnelles*, elles sont opposées à la raison ou à l'entendement ; car, dans ce cas, l'apôtre aurait choisi ce terme (comme Paul, Rom. 7 : 23, 25) ; mais elles s'attaquent à *l'âme*, siège de la vie ; elles sont les ennemies de son repos, de sa paix, de son salut et travail-

13 au jour de la visitation[1]. — Soyez soumis à tout ordre humain, à
14 cause du Seigneur ; soit au roi, comme souverain ; — soit aux gouver-
neurs, comme délégués par lui pour punir ceux qui font le mal et
15 pour louer ceux qui font le bien[2]. — Car telle est la volonté de
Dieu, qu'en faisant le bien vous fermiez la bouche à l'ignorance des
16 hommes dépourvus de sens[3] ; — vous conduisant en hommes libres,
et non en hommes qui font de la liberté un voile pour couvrir leur
17 méchanceté, mais en esclaves de Dieu[4]. — Honorez tous les hom-
mes ; aimez les frères ; craignez Dieu ; honorez le roi[5].

B. 18-25. Conduite des domestiques dictée par l'exemple de Christ. — 1° *Soumission des esclaves à leurs maîtres.* Qu'ils obéissent même à ceux qui sont méchants. S'il n'y a nulle gloire à être puni pour une faute, souffrir injustement, quand on fait le bien, nous rend agréables à Dieu. (18-20.) — 2° *L'exemple de Christ.* Telle est

lent à sa ruine. (Math. 16 : 26 ; Rom. 8 : 5-8.)

1. Le témoignage d'une vie chrétienne excite d'abord les préjugés et les faux jugements des hommes ignorants ; mais pour celui qui persiste dans ce témoignage, le jour vient où ces mêmes hommes reconnaissent dans sa vie sanctifiée la puissance et l'action de Dieu. Ce jour, c'est celui de leur *visitation* (Luc 19 : 44), c'est-à-dire le temps où Dieu les visite par des épreuves et par sa grâce. Alors se produira leur conversion ; ils loueront ceux qu'ils avaient *calomniés*, et la gloire en reviendra, non aux chrétiens eux-mêmes, mais à *Dieu*. Cette exhortation est la même que celle du Sauveur. (Math. 5 : 16.) On peut traduire, en pressant le pronom relatif (gr.) *en quoi :* « dans les choses où ils calomnient,... ils glorifient. » *En vous observant :* participe sans régime en grec. Même mot dans 3 : 2.

2. Les calomnies dont les chrétiens étaient l'objet les représentaint comme des ennemis de l'Etat ; c'est pourquoi l'apôtre leur recommande, en premier lieu, la soumission aux autorités. Comp. Rom. 13 : 1 et suiv., notes. Pierre désigne par un seul mot, l'*ordre humain* (gr. « *création* humaine, » institution, établissement), les autorités auxquelles le chrétien doit obéissance et soumission. L'expression : ordre *humain* n'est pas en contradiction avec l'idée de Paul, que toute autorité est instituée par Dieu lui-même. Seulement, tout en reconnaissant dans les autorités l'ordre établi de Dieu, Pierre marque une différence entre ces institutions *humaines* et la volonté directe de Dieu exprimée par sa Parole. (Act. 4 : 19 ; 5 : 29.) Et c'est précisément pour cela qu'il requiert l'obéissance des chrétiens, parce que, sous des autorités païennes, ils pouvaient être tentés de méconnaître la soumission qui leur était due. Aussi l'apôtre les exhorte-t-il *à cause du Seigneur*, parce que Dieu le demande et que sa gloire l'exige (v. 12) ; quelques commentateurs modernes pensent que, par *le Seigneur*, Pierre désigne Jésus-Christ. Il voudrait dire soit : pour ne pas nuire à la cause de Christ et de son Evangile ; soit : pour suivre le précepte (Math. 22 : 21) et l'exemple (Jean 18 : 23 ; 19 : 11) de Jésus.

3. Comp. v. 12, note.

4. Gr. *comme libres, et non comme ayant la liberté comme couverture de la méchanceté.* « C'est à nous que cela est dit, à nous qui connaissons la *liberté* chrétienne, afin que nous ne courions pas dans une voie où nous abuserions de notre liberté pour faire tout ce qui nous plaît sous ce nom. Si par la grâce de Dieu nous connaissons la vérité, si notre conscience a été affranchie des ordonnances humaines, prenons garde de faire de notre liberté le prétexte de ce qui serait notre honte. » *Luther.* Le chrétien est *esclave de Dieu ;* mais « servir Dieu est la suprême liberté. » *Augustin.* (Rom. 6 : 17, 18, 22.)

5. On ne distingue pas, au premier abord, l'ordre et la liaison de ces quatre préceptes. L'apôtre a voulu résumer brièvement les dispositions par lesquelles le chrétien se montrera soumis à « tout ordre humain. » (v. 13.) Il doit respect *à tous les hommes*, amour spécial *aux frères* (gr. *aimez la fraternité*), crainte

votre vocation, car Christ, en souffrant pour vous, vous a laissé un exemple à suivre ; lui qui, étant sans péché, n'a pas répondu aux outrages, mais a remis sa cause au juste juge ; lui qui a subi la peine de vos péchés, afin de vous faire mourir au péché et vivre selon la justice ; lui dont les plaies vous ont guéris ; car, après avoir été des brebis errantes, vous êtes revenus au berger et gardien de vos âmes. (21-25.)

Domestiques, soyez soumis en toute crainte à vos maîtres, non 18
seulement aux bons et équitables, mais aussi aux mauvais[1]. — Car 19
c'est une grâce si quelqu'un, par motif de conscience envers Dieu,
endure des afflictions, en souffrant injustement. — En effet, quelle 20
gloire y a-t-il si, étant frappés pour avoir commis des fautes,
vous l'endurez? Mais si vous souffrez tout en faisant le bien et
que vous l'enduriez, c'est une grâce devant Dieu[2]. — C'est à cela, 21
en effet, que vous avez été appelés[3], parce que Christ aussi a souf-
fert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez
ses traces[4] ; — « lui qui n'a point commis de péché, et dans 22

à Dieu, et honneur *au souverain* qui est son représentant sur la terre pour rendre la justice.

1. *Domestiques*, traduction littérale, ceux qui appartiennent à la maison, à la famille ; désignation plus douce et plus honorable que le terme d' « esclave, » qui se lit dans des exhortations analogues (Eph. 6 : 5 ; Col. 3 : 22.) *En toute crainte* de Dieu, comme le v. 19 le montre. *Mauvais*, gr. *courbés, obliques*, qui ne sont pas droits ; au sens moral : *pervers, méchants*. Le même mot se trouve Act. 2 : 40, Philip. 2 : 15. La traduction courante : *d'un caractère difficile*, ne se justifie pas d'après l'usage des écrivains grecs. Dans ses rapports avec les hommes, le chrétien ne mesure pas l'accomplissement de ses devoirs à la manière dont les autres s'acquittent des leurs envers lui. Il agit par des motifs infiniment supérieurs à cette réciprocité, par des motifs invariables de leur nature. (v. 13, 16, 19 ; voir surtout Col. 3 : 23.)

2. Souffrir *injustement*, et pourtant l'*endurer* avec patience, *par motif de conscience envers Dieu*. (Gr. *à cause de conscience de Dieu*, ce que quelques-uns rendent ainsi : parce que Dieu en a conscience, qu'il le *sait* et vous approuve ; mais *Dieu* est plutôt l'objet que le sujet de ce *savoir ;* celui qui souffre regarde à Dieu et agit par obéissance envers lui), c'est là *une grâce devant Dieu*. Dans les v. 19 et 20, la patience qui endure l'injustice n'est pas désignée par le mot *grâce* comme un don de Dieu, comme une œuvre de sa grâce en nous. Ce terme correspond à celui de *gloire*, au v. 20. Une *grâce devant Dieu* signifie donc : un moyen de nous rendre agréables à Dieu. Comme telle, l'injustice patiemment endurée porte avec elle sa récompense. Comp. Luc 6 : 32.

3. *Appelés* à souffrir injustement, à souffrir en faisant le bien, c'est la condition naturelle du chrétien dans ce monde, sans quoi il ne serait pas semblable au grand Modèle que l'apôtre nous remet ici sous les yeux. (v. 21-24.)

4. Pierre parle à de pauvres esclaves (v. 18) ; c'est à eux surtout qu'il aime à retracer l'image des humiliations et des souffrances du Sauveur ; de ces souffrances que Jésus a endurées injustement, avec patience, et en faisant le bien, puisqu'il les a endurées non pour lui-même, mais pour ceux qu'il voulait racheter. Quand l'apôtre propose ce modèle aux esclaves, sa pensée s'étend à tous les croyants. Et il ne leur présente pas seulement l'exemple de Jésus souffrant ; il leur rappelle ce qui rend cet exemple si consolant et si encourageant : Christ a souffert *pour vous* (*Sin.*, *B*, *A*, *C ;* d'autres manuscrits portent *nous*), leur dit-il, à votre place et pour votre réconciliation avec Dieu. Par là seulement l'exemple de Christ se revêt de toute son efficace, parce que son œuvre nous met en communion avec lui, nous rend capables de *suivre ses traces*, nous transforme à sa ressemblance. Aussi après avoir décrit plus complètement ce Modèle parfait de douceur et de charité, en énumérant les outrages que Jésus endura (v. 22, 23), l'apôtre revient

23 la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ; » — qui, ou-
tragé, ne rendait point d'outrage, souffrant, ne faisait point de me-
24 naces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement[1] ; — qui lui-
même a porté nos péchés en son corps sur le bois[2], afin qu'étant
morts au péché, nous vivions pour la justice[3] ; « lui, par les meur-
25 trissures duquel vous avez été guéris[4]. » — Car « vous étiez errants
comme des brebis ; » mais vous êtes maintenant retournés au ber-
ger et gardien de vos âmes[5].

à la valeur expiatoire des souffrances de Christ. (v. 24.)

1. Esa. 53 : 9. Le Christ devait être parfaitement saint à la fois pour pouvoir servir de modèle aux hommes et pour accomplir par sa mort leur salut. (1 : 19 ; 2 Cor. 5 : 21 ; Hébr. 4 : 15 ; 7 : 26 ; 9 : 14.) — Jésus remit sa cause *à Dieu*, à son jugement. Il ne rendit pas *outrage* pour outrage et ne répondit pas par des *menaces* aux affreux tourments qu'on lui infligeait. (Comp. Rom. 12 : 17-21 ; 2 Thess. 3 : 5 ; Hébr. 12 : 2.)

2. Comp. 1 : 19, note ; Hébr. 9 : 28, note. Il a pris *lui-même*, spontanément, *nos péchés*, et *les a portés en son corps sur le bois*, sur la croix, instrument de supplice des esclaves. Il les a (gr.) *portés en haut* comme sur un autel. (Jacq. 2 : 21.) Luther traduit : « Il les a offerts en sacrifice. » Dans les sacrifices de l'ancienne Alliance, les péchés étaient mis sur la victime ; ici la victime, c'est *lui-même ;* et pour rendre l'idée plus personnelle encore, l'apôtre ajoute : *en son corps*. Dans tout ce passage, Pierre s'inspire d'Esa. 53, surtout des v. 4-6 et 8-11. Dans l'indication de la valeur expiatoire des souffrances du Christ (v. 24a), il complète les paroles du prophète en y ajoutant : *en son corps sur le bois*, deux traits empruntés à la pratique des sacrifices. (Comp. Hébr. 10 : 10.) D'autres relèvent plutôt dans l'*élévation* de Christ *sur le bois*, l'idée de l'opprobre (Act. 5 : 30), du supplice infamant (Act. 10 : 39), de la malédiction. (Gal. 3 : 13.) Ces deux notions ne s'excluent pas, puisque la victime chargée des péchés du peuple était réputée impure. (Lév. 16.) L'auteur de l'épître aux Hébreux aussi, tout en présentant la mort de Christ comme un sacrifice, fait ressortir son caractère ignominieux (Hébr. 11 : 26 ; 13 : 10-13, notes.) Pierre de même rappellera (4 : 14) ce caractère pour encourager ses lecteurs à supporter les injures.

3. La mort de Jésus-Christ atteint dans les croyants un double but. D'une part, l'expiation de leurs péchés et leur réconciliation avec Dieu ; d'autre part, et comme un effet naturel et nécessaire de cette grâce, leur affranchissement personnel de l'esclavage de la chair, la *mort au péché*, la liberté de *vivre à la justice*. Cette dernière œuvre est accomplie par la première : rentrés en communion avec Dieu, source de toute vie, de toute sainteté, de toute justice, les chrétiens puisent en lui cette vie nouvelle qui les délivre de la servitude intérieure, et fait mourir par degrés en eux le vieil homme, l'homme du péché. C'est cette vue profonde de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, dans son rapport vivant avec la mort et la résurrection spirituelles de ses disciples, que l'apôtre Paul développe dans Rom. 6 : 1-11.

4. Par un dernier mot, emprunté à Esa. 53 : 5, l'apôtre exprime tout ce que les croyants reçoivent de la mort de Christ : *Vous avez été guéris*. La *guérison* implique la cessation de la maladie et le rétablissement de la santé, ou, sans figure, la « mort au péché » et la « vie pour la justice. »

5. Esa. 53 : 6. Leçon de *Sin.*, *B*, *A ;* les autres *majusc.* portent : *vous étiez comme des brebis errantes*. Des *brebis* abandonnées à elles-mêmes sont les plus faibles, les plus misérables créatures, exposées à tous les dangers. Tel est l'homme (Math. 9 : 36 ; Luc 15 : 4 ; Jean 10 : 10-16), tant qu'il n'a pas été ramené à Celui que Pierre nomme ici le *berger* ou pasteur et *gardien* (il emploie le mot qui a désigné plus tard l'*évêque*) *des âmes*, à celui qui les paît et les garde comme ses brebis. Ce sont là des titres bien choisis pour exprimer les tendres soins que le Sauveur prend de ses rachetés. *Vous êtes retournés*, (gr.) *vous vous êtes retournés, convertis*. (1 Thes. 1 : 9.) Cette conversion est la raison subjective (*car*) de la guérison que les croyants ont obtenue par la mort du Rédempteur. (v. 24.)

C. 1-7. CONDUITE DES FEMMES CHRÉTIENNES ENVERS LEURS MARIS. DEVOIRS DES MARIS. — 1° *La soumission et une tenue modeste sont recommandées à l'épouse comme un moyen de gagner son époux à l'Evangile.* Femmes, soyez soumises chacune à son mari, afin de gagner par votre conduite ceux qui n'obéissent pas encore à la Parole de Dieu. Recherchez, non le luxe de la toilette, mais le charme caché d'un esprit doux et tranquille, votre vraie richesse devant Dieu. Telle était l'attitude des saintes femmes d'autrefois, de Sara, par exemple, dont vous êtes devenues les filles, en vous montrant telles, en faisant le bien sans vous laisser retenir par aucune crainte. (1-6.) — 2° *Les maris.* Comportez-vous sagement avec vos femmes : elles sont d'un sexe plus faible. Ayez des égards pour elles comme pour des cohéritières de la vie éternelle. Et qu'ainsi vos prières ne soient point troublées. (7.)

Pareillement[1], femmes, soyez soumises à vos propres maris, afin III
que, s'il y en a qui sont rebelles à la Parole, ils soient gagnés, sans
parole, par la conduite de leurs femmes, — en considérant votre 2
conduite pure et respectueuse[2]. — Que votre parure ne soit pas cette 3
parure extérieure qui consiste à se tresser les cheveux, et à se cou-
vrir d'ornements d'or, ou à revêtir des habits somptueux ; — mais 4
l'être caché du cœur, dans la parure incorruptible d'un esprit doux
et paisible, qui est d'un grand prix devant Dieu[3]. — Car c'est ainsi 5

1. Pierre montre par ce mot qu'il poursuit l'exhortation commencée 2 : 18, et qu'il veut s'adresser aux divers états de la vie sociale, comme le fait l'apôtre Paul dans Eph. 5 : 22 et suiv. ; 6 : 1 et suiv.

2. *Gagner* à l'Evangile *leurs maris* qui lui sont encore étrangers, voilà le saint motif que l'apôtre donne *aux femmes* chrétiennes pour les porter à la soumission (2 : 13) et à une conduite pure. En effet, une vie sanctifiée par l'Evangile sera toujours le plus puissant témoignage pour la conversion des incrédules, même *sans parole.* (v. 1.) Jeu de mots amené par la mention précédente de *la Parole* de Dieu. L'apôtre veut dire que la parole de la femme ne saurait avoir l'efficace de la Parole de Dieu, que la femme doit prêcher par sa conduite plutôt que par des paroles. Si son mari est encore opposé à l'Evangile, c'est en effet la seule prédication capable de le convertir. Des exhortations directes à la conversion, surtout si la conduite de la femme n'est pas en pleine harmonie avec ses paroles, seront le plus sûr moyen de l'éloigner toujours davantage. Du reste, on comprendrait mal ce conseil, d'une profonde sagesse chrétienne, si l'on en concluait qu'un sérieux témoignage rendu à la vérité, en parole, soit interdit à la femme, lorsque Dieu lui en fournit l'occasion. Pierre veut dire simplement que la conduite agira même plus sûrement sans le secours de la parole. — Gr. *En ayant considéré votre pure conduite dans la crainte.* La *crainte* dont Pierre parle ici est le *respect* de la femme pour son mari. D'autres y voient, comme dans 1 : 17 et 2 : 18, la crainte de Dieu, principe supérieur de la pureté de sa conduite.

3. Ainsi, la *parure* ne doit pas être (gr.) *celle du dehors* (v. 3), décrite par l'apôtre, mais celle de (gr.) *l'homme caché du cœur* (le cœur, siège des affections, des dispositions morales). Ce terme est à peu près synonyme de « l'homme intérieur » (Rom. 7 : 22 ; 2 Cor. 4 : 16) ; mais Pierre choisit à dessein un mot qui exprime le contraire du désir de paraître, la modestie qui *se cache* et s'efface volontiers. En quoi consistera la parure de cet *homme caché du cœur ?* En *un esprit doux et paisible.* Mais comme cette douceur, cette paix sont des fruits de l'Esprit de Dieu, qu'ils sont par conséquent permanents, impérissables, et forment le contraste le plus absolu avec la parure extérieure, qui est la vanité et le néant même, l'apôtre les caractérise par ce mot frappant : La parure *incorruptible* (ou, comme d'autres traduisent : *l'incorruptibilité*) d'un esprit doux et paisible. Cette parure-là, *qui est d'un grand prix*

que se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu,
6 étant soumises à leurs propres maris; — comme Sara, qui obéissait
à Abraham, l'appelant son Seigneur[1]. C'est d'elle que vous êtes de-
venues les enfants, en faisant le bien, sans vous effrayer de rien[2].
7 Vous, maris, de même[3], conduisez-vous avec prudence[4] envers
vos femmes, comme envers un sexe plus faible[5], ayant des égards
pour elles, puisqu'elles doivent hériter avec vous la grâce de la vie[6];
afin que rien ne fasse obstacle à vos prières[7].

D. 8-16. Bienveillance envers tous. Une bonne conscience est notre meilleure défense. — 1° *Charité dans les rapports avec tous les hommes.* Sympathie, miséricorde, pardon des injures, tels sont les sentiments que le chrétien doit manifester pour répondre à sa vocation et obtenir la bénédiction promise, dans le Psaume 34, à celui qui procure la paix. (8-12.) — 2° *Opposer aux persécuteurs et aux calomniateurs une conduite irréprochable.* Nul ne peut vous nuire vraiment, si vous vous appliquez au bien. Ne craignez pas ceux qui vous font souffrir pour la justice; mais craignez le Seigneur, Christ. Soyez prêts à rendre compte de votre espérance; ayez toujours bonne conscience, pour confondre vos diffamateurs. (13-16.)

8 Enfin, soyez tous d'un même sentiment, pleins de compassion et
9 d'amour fraternel, miséricordieux, humbles; — ne rendant point
mal pour mal, ni injure pour injure; mais, au contraire, bénissant;

devant Dieu, ne peut jamais ni se corrompre ni périr. Entre ces deux sortes de parures, quelle est la femme chrétienne qui puisse hésiter?

1. Exemples de cet « esprit doux et paisible » (v. 4) qui est la parure de la femme. — C'est dans Gen. 18 : 12, que Sara appelle Abraham : *Mon seigneur.*

2. Même les femmes païennes *étaient devenues,* par leur conversion à l'Evangile, *les enfants* de Sara, la vraie postérité d'Abraham. (Rom. 4 : 11; Gal. 4 : 22 et suiv.) Elles montrent, *en faisant le bien,* qu'elles appartiennent à cette filiation spirituelle; et alors, quoi qu'elles puissent avoir à souffrir pour leur foi, même de la part de maris infidèles (v. 1), elles peuvent *ne craindre aucun sujet de frayeur* (sens littéral), expression que l'apôtre emprunte au livre des Proverbes. (3 : 25.)

3. Ayez ce *même* esprit de douceur, de support, d'amour envers vos femmes. (Eph. 5 : 25 et suiv., note.)

4. Gr. *cohabitez* ou *demeurez ensemble,* c'est-à-dire comportez-vous, conduisez-vous dans la vie domestique, (gr.) *selon la connaissance,* soit la connaissance de l'Evangile, soit, plutôt, selon la sagesse, l'esprit de tact et de discernement qu'exigent de telles relations, comme le montre le motif indiqué dans les paroles qui suivent.

5. Gr. *comme envers un vase,* ou *instrument plus faible, le féminin.* Les uns entendent cette expression du corps, de l'être physique, comme contenant et instrument de l'âme. (Comp. 1 Thes. 4 : 4.) Mais, puisque la femme est distincte de l'homme par ses aptitudes intellectuelles et morales aussi, il vaut mieux voir dans ce terme une désignation de l'être entier. (2 Cor. 4 : 7; Rom. 9 : 21; 2 Tim. 2 : 20, 21.)

6. Le fort doit, en raison de sa supériorité déjà, être modéré envers le *faible;* mais à ce motif l'apôtre en ajoute un autre beaucoup plus élevé, plus saint : c'est la pensée que la femme, comme le mari, est *héritière de la grâce de la vie.* Cette considération est applicable à tous nos rapports avec nos frères, et propre à sanctifier ces relations. (v. 8.)

7. Aussi bien les prières particulières que les prières en commun, dans le sein de la famille, sont infailliblement (gr.) *empêchées* là où règnent des passions impérieuses, où manque la modération recommandée à l'époux chrétien. Ces pas-

car c'est à cela que vous avez été appelés, afin que vous héritiez la
bénédiction[1]. — Car « celui qui veut aimer la vie[2] et voir de bons 10
jours, qu'il garde sa langue du mal, et ses lèvres de proférer aucune
parole fausse ; — mais qu'il se détourne du mal et fasse le bien ; 11
qu'il recherche la paix et la poursuive. — Car les yeux du Seigneur 12
sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières, mais
la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal[3]. »

Et qui vous fera du mal, si vous êtes zélés pour le bien[4] ? — Mais 13, 14
si même vous souffriez pour la justice, vous seriez bienheureux[5].
« Ne les craignez point et ne soyez point troublés ; — mais sanctifiez 15
le Seigneur, » Christ, dans vos cœurs[6], étant toujours prêts à ré-
pondre pour votre défense, mais avec douceur et modestie, à tous
ceux qui vous demandent raison de l'espérance qui est en vous[7] ;

sions *font obstacle* à la prière elle-même, et pas seulement à ses effets. (Comp. Math. 5 : 23, 24 ; 1 Tim. 2 : 8 ; Jacq. 4 : 3.)

1. Pierre étend à tous les croyants les recommandations qu'il a adressées aux époux. Les devoirs divers de la vie chrétienne, dans nos rapports avec nos frères, se réduisent à une humble et active charité. Aimer comme Jésus-Christ a aimé, voilà tout le secret pour rendre ces relations intimes, grandes, saintes. On dirait que l'apôtre a emprunté, trait pour trait, au caractère de Jésus les vertus qu'il prescrit ici au chrétien, depuis la *compassion* pour les plus faibles jusqu'à l'amour des ennemis. (2 : 21-23 ; Rom. 12 : 17 ; Math. 5 : 44 ; Luc 6 : 27, 28.)

2. Qui veut pouvoir *l'aimer*, en jouir dans le vrai sens, ne pas se la rendre amère, y trouver *de bons jours*, malgré les misères qui en sont inséparables, — qu'il renonce au péché qui y répand son poison. La citation des v. 10-12 est empruntée au Ps. 34 : 12-17, déjà cité 2 : 3.

3. Dans le Psaume il est ajouté : « pour exterminer leur mémoire de la terre. » L'apôtre ne transcrit pas ces redoutables paroles, mais il en a dit assez pour montrer qu'elles sont dans sa pensée, comme dans celle du psalmiste.

4. L'apôtre sait bien que le monde peut, dans un sens, *faire du mal*, et beaucoup de mal, au chrétien ; il va le dire lui-même (v. 14) ; mais il ne voit *le mal*, dans le vrai sens du mot, que dans le péché. (v. 10-12.) — Pour celui qui est *zélé pour le bien* (le texte reçu porte : *imitateurs* du bien), le mal qui peut lui venir du dehors, à cause du nom de Christ, ne saurait que tourner à son bien. (v. 14.)

« Qui est bien avec Dieu, n'a rien à craindre des hommes. » *Quesnel*.

5. 4 : 14 ; Math. 5 : 10.

6. Esa. 8 : 12, 13, cité d'après les Septante, qui portent : « Ne craignez point sa crainte (du peuple) et ne soyez point troublés ; le Seigneur des armées (Zebaoth), lui, sanctifiez-le, et lui sera votre crainte. » Au lieu des mots : le Seigneur Zebaoth, l'apôtre écrit, selon le texte reçu : « le Seigneur *Dieu*, » et selon une variante (*Sin.*, *B*, *A*, *C*, vers.) : « le Seigneur *Christ*. » Puis à ces mots : *sanctifiez-le*, il ajoute : *dans vos cœurs*. Admirable contraste ! Pour ne point les craindre, craignez le Seigneur !

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Mais au lieu de dire seulement : craignez le Seigneur, l'apôtre, comme le prophète qu'il cite, exprime la même pensée par ce mot plus énergique encore : *sanctifiez-le* dans vos cœurs, c'est-à-dire redoutez-le, adorez-le comme le *saint*, et ne l'associez dans votre cœur à aucune pensée, à aucun sentiment mauvais. La citation (v. 14) porte dans l'original : *ne craignez point leur crainte. Leur crainte* peut s'entendre de la crainte qu'ils éprouvent eux-mêmes ou de la crainte qu'ils inspirent. La première signification est bien celle du passage dans Esaïe ; mais la seconde est évidemment celle que Pierre veut exprimer : « Ne redoutez pas leurs menaces » (Oltramare) ; « n'ayez d'eux aucune espèce de crainte. » (Stapfer.)

7. Gr. *prêts pour l'apologie* (de l'Evangile de votre foi, Philip. 1 : 7, 17 ; Act. 26 : 2). Le chrétien le plus simple peut et doit *être toujours prêt*, non pas sans

16 — ayant une bonne conscience, afin qu'en cela même où vous êtes calomniés, ceux qui diffament votre bonne conduite en Christ soient confus [1].

E. 17-22. Utilité des souffrances prouvée par l'exemple de Christ. — 1° *Christ, par ses souffrances, a ôté nos péchés.* Il est préférable de souffrir, si Dieu nous y appelle, en faisant le bien que le mal ; ainsi Christ a souffert pour les péchés, une fois pour toutes, un juste pour des injustes, afin de nous conduire à Dieu. (17-18a.) — 2° *Christ, après avoir souffert, a prêché à ceux qui furent incrédules aux jours de Noé.* Après avoir subi la mort de la chair, et avoir été rendu à la vie quant à l'esprit, il est allé, dans cet esprit, prêcher aux esprits en prison, à ceux qui furent rebelles autrefois, du temps où Dieu prolongeait sa patience et où Noé construisait l'arche, dans laquelle huit personnes furent sauvées au travers de l'eau. (18b-20.) — 3° *Le déluge préfigurait le baptême, par lequel Christ ressuscité et élevé à la droite de Dieu nous sauve.* Le baptême est la réalité correspondante au fait typique de cette délivrance ; non la cérémonie extérieure qui lave les souillures du corps, mais la demande que nous adressons à Dieu de nous donner une bonne conscience ; ce baptême-là nous régénère par la vertu de la résurrection de Jésus-Christ, qui est monté à la droite de Dieu et règne sur les êtres célestes. (21, 22.)

17 En effet, il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en
18 faisant le bien, qu'en faisant le mal. — Car Christ aussi a souffert
une fois pour les péchés, un juste pour des injustes, afin qu'il vous

doute à établir la vérité historique des faits évangéliques, ou à réfuter toutes les objections que l'incrédulité peut opposer à sa foi ; mais (gr.) *prêt pour l'apologie*, ou la *défense, envers quiconque* lui *demande raison de son espérance ;* prêt à dire sur quoi et sur qui elle se fonde, et à montrer les fruits de paix et de joie dont elle est pour lui la source. Il suffit pour cela de connaître le Sauveur par sa Parole, et d'avoir éprouvé dans son cœur la puissance régénératrice de sa grâce. Et le plus souvent un tel témoignage, simple, sérieux, fondé uniquement sur une vivante expérience, rendu, comme le veut l'apôtre, *avec douceur et modestie*, se trouvera être l'apologie la plus vraie, la plus puissante, la plus persuasive de l'Evangile. — Gr. *avec douceur et crainte.* Ce dernier mot ne désigne pas, comme le pensent Calvin et plusieurs interprètes récents, la crainte de Dieu. La plupart de nos versions le traduisent par *respect ;* ce serait la déférence envers ceux qui demandent compte de la foi, qu'ils soient des hommes sincères désireux de s'instruire, ou des juges siégeant dans les tribunaux, devant lesquels les premiers chrétiens étaient souvent appelés. (Comp. v. 16.) Mais le terme grec ne signifie pas proprement *respect.* Il faut l'entendre de cette crainte qui est de l'humilité, de la *modestie*, l'absence de toute présomption, de toute fausse confiance. (Phil. 2 : 12 ; 2 Cor. 7 : 15 ; Eph. 6 : 5.) « Quand l'espérance des biens éternels et la foi, qui en est le fondement, sont bien vives dans le cœur, on est toujours prêt d'en parler, d'en instruire, d'en répondre, chacun selon son don et son état. » *Quesnel.* (Comp. 2 : 9.)

1. Comp. 2 : 12, 20 ; Act. 23 : 1 ; 24 : 16 ; 2 Cor. 1 : 12 ; 4 : 2. Sans cette *bonne conscience* et une *bonne conduite* qui ferme la bouche aux adversaires, il est impossible d'être « prêt pour l'apologie ; » car alors on n'en a pas le courage, et si on l'avait, ce serait la hardiesse de l'hypocrite dont la vie dément les paroles et accuse la foi, au lieu de la justifier. Mais le témoignage d'une vie saintement chrétienne rendra toujours *confus* les *diffamateurs*, précisément *en cela même* où leurs victimes sont *calomniées*, car il se trouve à la fin, et ils sont forcés de le reconnaître, que ce qu'ils condamnaient était conforme à la volonté de Dieu. La plupart des critiques admettent la leçon de *B : Vous êtes calomniés.* Les autres *majusc.* portent : *ils vous calomnient comme malfaiteurs.*

amenât à Dieu[1], ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été
vivifié quant à l'esprit[2]; — par cet esprit aussi, étant allé, il prêcha 19
aux esprits en prison, — qui furent rebelles autrefois, lorsque, aux 20
jours de Noé, la patience de Dieu attendait, pendant que se construisait l'arche, dans laquelle un petit nombre, c'est-à-dire huit per-
sonnes, furent sauvées au travers de l'eau[3]; — c'était une figure 21

1. Christ *a souffert* est la leçon de *B*, *majusc.*, adoptée par Weiss. La leçon de *Sin.*, *A*, *C*, vers., porte : *est mort.* Elle paraît être une correction amenée par les mots : *une fois pour les péchés.* Ici, comme au ch. 2 : 21, les *souffrances de Jésus-Christ* sont présentées en exemple à *ceux qui souffrent.* Ils souffrent injustement : qu'ils regardent à *lui*, le *Juste qui a souffert pour des injustes.* Ce qui fait taire tout murmure, ce qui inspire la patience en humiliant, ce qui seul rend capable de souffrir comme Christ, c'est la pensée que ses souffrances ont été expiatoires : *Christ a souffert une fois* (dans la suprême épreuve de la mort, Hébr. 7 : 27) *pour les péchés*, c'est-à-dire pour nous tous. Celui-là seul qui a trouvé dans ces souffrances de Christ le pardon, la réconciliation avec Dieu, la paix, la vie, ou, comme s'exprime l'apôtre, celui qui a été *ramené à Dieu* par le sacrifice de la croix, celui-là peut souffrir, mourir avec Christ, car le Sauveur n'est plus seulement pour lui un modèle extérieur, mais, demeurant au dedans de lui, il le transforme à sa ressemblance. (Comp. 2 : 21, 2e note. Voir aussi Jean 12 : 32.) Afin qu'il *vous* amenât, est la leçon de *B*. Les autres *majusc.* portent : *nous* amenât.

2. Ces paroles achèvent le tableau des souffrances de Christ. Son œuvre est complète dans *sa mort* et *sa résurrection.* Elles se sont produites dans les deux domaines opposés de la *chair* et de l'*esprit.* (Rom. 1 : 3 ; 1 Tim. 3 : 16.) Le premier de ces termes désigne l'être matériel, corporel, psychique, qui constituait l'humanité réelle du Fils de Dieu, et en vertu duquel il a pu mourir. L'*esprit*, qui est ici opposé à la chair, n'est pas, comme l'ont entendu les anciens interprètes, l'Esprit de Dieu, la puissance divine qui avait été le principe générateur de Jésus (Luc 1 : 35), qui, ensuite, le ressuscita d'entre les morts et le glorifia dans le ciel. Il ne s'agit pas non plus de la nature divine de Jésus, par opposition à sa nature humaine ; mais de l'esprit qui se trouve en tout homme et le rend capable de se développer dans la sainteté, d'être en communion avec Dieu et de saisir la vie éternelle. (3 : 4 ; 4 : 6.) Christ a été *vivifié quant à l'esprit*, en ce que son esprit, dépouillé de son corps charnel par la mort, a reçu un nouvel organe, un corps spirituel. Et dès lors il peut manifester dans ses rachetés la même puissance de résurrection et de vie qui s'est exercée en lui-même. (1 Cor. 15 : 42-45 ; 2 Cor. 3 : 17, 18 ; 4 : 10.) Cette grande pensée était propre à encourager et à fortifier des chrétiens appelés à souffrir et à mourir avec leur Sauveur.

3. Gr. *Dans lequel* (esprit, v. 18) *étant allé, il prêcha....* Où et quand ? De ces deux questions dépend le sens de ce passage, qui est assurément l'un des plus difficiles du Nouveau Testament. Luther pensait que la prédication de Christ dont il est ici question eut lieu par les apôtres, sur la terre, aux hommes considérés comme étant *dans une prison*, c'est-à-dire dans les liens de la chair et du péché; qu'elle consista, selon les paroles d'Esaïe (61 : 1), à « annoncer aux captifs la liberté, aux prisonniers l'ouverture de leur prison. » Calvin prend le mot que nous rendons par *prison* dans le sens qu'il peut avoir aussi de « lieu où l'on veille, » ou « d'action de veiller ; » l'apôtre voudrait dire simplement que les âmes des saints de l'ancienne Alliance étaient *dans l'attente* du salut promis et que Christ alla, après sa mort, *en esprit*, leur annoncer l'achèvement de son œuvre rédemptrice. Dans ces deux interprétations, on ne parvient pas à établir une relation acceptable entre les v. 19 et 20. De leur rapport, il ressort avec évidence que *les esprits en prison* (v. 19) sont ceux *qui furent autrefois rebelles, lorsque, aux jours de Noé, la patience de Dieu attendait ;* en d'autres termes, ce sont les hommes contemporains du déluge. Quelques interprètes (Baur, Immer, Spitta) y voient les anges, les « fils de Dieu, » dont la chute est racontée Gen. 6 : 1 et suiv.; comp. 2 Pier. 2 : 4 ; Jud. 6. Mais leur chute se produisit antérieurement à la résolution prise par Dieu de détruire l'humanité, et non *lorsque la patience de Dieu attendait.* Du reste, il

dont l'accomplissement, le baptême, vous sauve aussi maintenant[1];

n'est dit nulle part que le déluge ait atteint ces « fils de Dieu. » — Si donc la prédication dont il est question a été adressée aux hommes de la génération de Noé, deux suppositions sont seules possibles : elle a été faite à ces hommes quand ils vivaient sur la terre, par l'esprit du Christ préexistant ; ou bien, ils l'ont ouïe après que le châtiment du déluge les eut réduits à l'état d'*esprits en prison*, et que Christ, après sa mort, alla leur prêcher dans la prison où ils étaient détenus. — 1° La première interprétation, présentée déjà par Augustin, établie avec force par Th. de Bèze et, parmi les théologiens modernes, par Hofman, Schweizer, J. Bovon (*Théologie biblique du N. T.*, II, p. 464 et suiv.), était donnée dans les précédentes éditions de ce commentaire comme la solution la plus vraisemblable. L'activité qu'elle attribue à l'Esprit de Christ, avant son incarnation, est conforme à l'idée exprimée 1 : 11, que l'Esprit de Christ était dans les prophètes. Il était de même en Noé, qui est appelé (2 Pier. 2 : 5) « prédicateur de la justice. » L'apôtre rappelle ici cette prédication de Noé, qui fut en réalité l'œuvre de Christ parlant par la bouche du patriarche. S'il désigne ceux qui l'entendirent comme « des esprits en prison, » c'est qu'ils le sont devenus par suite de leur désobéissance ; ils étaient encore des hommes vivants sur la terre, quand Christ « était allé, » du ciel, sa demeure, et leur « avait prêché. » Mais pourquoi l'apôtre, après avoir mentionné la mort et la résurrection de Jésus-Christ, remonte-t-il à ce fait lointain de sa prédication aux contemporains de Noé ? Voici comment les défenseurs de cette explication établissent l'enchaînement des idées : Pierre craint que les chrétiens auxquels il s'adresse ne se laissent ébranler par les persécutions ; il les exhorte à demeurer fermes. (v. 14 et 15.) A l'appui de son exhortation, il leur rappelle d'abord l'exemple de Christ qui a souffert pour nous (v. 18) ; puis il évoque le souvenir de l'activité du Rédempteur aux temps de Noé afin de montrer que, si Christ ne devient pas pour les auditeurs de son Evangile la pierre angulaire de leur foi, il est pour eux un rocher de scandale. (2 : 7, 8.) Il cherche à réveiller le sentiment de leur responsabilité et à leur inspirer une crainte salutaire en mentionnant le châtiment terrible qui atteignit les rebelles aux jours de Noé Leur position est la même, car la fin de toutes choses est proche. (4 : 7, 17.) Le baptême est pour la génération contemporaine ce que l'eau du déluge était pour les hommes du temps de Noé : instrument de salut pour ceux qui croient, de jugement pour les incrédules. Les idées se suivent ainsi d'une manière très claire Si séduisante que soit cette interprétation, elle se heurte à une difficulté capitale, qui détermine la plupart des exégètes à la rejeter : au v. 19 Pierre dit : « C'est dans l'esprit dans lequel il a été vivifié (v. 18) que Christ alla prêcher ; » à prendre les mots dans leur suite naturelle, la prédication est attribuée au Christ ressuscité, non au Christ préexistant. De plus, cette prédication est adressée aux *esprits en prison*, et non, comme on le suppose, à des esprits maintenant en prison et qui ne l'étaient pas quand ils entendirent la prédication. Pierre l'aurait dit, s'il en avait été ainsi ; car « il aime à préciser l'accessoire. » (J. Monnier.) Il aurait dû, en tout cas, avec l'idée qu'on lui prête, écrire : « dans cet esprit il était allé *autrefois* prêcher, » et non : *étant allé, il prêcha* aux esprits en prison, *qui furent autrefois rebelles*. — 2° La prédication de Christ a eu lieu après sa mort, et, selon l'interprétation la plus probable, après sa résurrection ; elle était adressée *aux esprits* des rebelles contemporains de Noé, détenus *dans la prison* (Apoc. 20 : 7) ; c'est là que Christ *en esprit* est *allé* et leur *a prêché*, non pour leur annoncer la condamnation définitive (*prêcher* n'a jamais ce sens dans le Nouveau Testament), mais pour leur offrir le salut. Leur position exceptionnelle justifiait une telle offre, car ils n'avaient pu, comme les descendants de Noé et d'Abraham, saisir par la foi la promesse de Dieu (comp. Hébr. 11 : 13 et suiv.), puisque, de leur temps, Dieu n'avait pas encore établi son alliance de grâce avec les hommes. (Gen. 9 : 8 et suiv.) Cette idée d'une activité du Ressuscité, qui se serait étendue à l'empire des trépassés, n'est pas sans analogie dans le Nouveau Testament. Le sens de Eph. 4 : 9 est incertain (voir la note) ; mais Philip. 2 : 10 montre incontestablement que le règne de Christ doit s'établir au séjour des morts. Des apocryphes fort anciens parlent de la prédication aux morts. (Evangile de Pierre 41 ; évangile de Nicodème 18–26.) Enfin la pensée que cette interprétation attribue à l'apôtre n'est pas sans lien avec le contexte. Voici com-

La note 1 est à la page suivante.

non le baptême qui consiste dans le dépouillement des souillures de la chair, mais celui qui est la demande adressée à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ[1]; — qui est à la 22

ment on peut, en l'admettant, concevoir la suite des idées. Pour encourager les chrétiens à souffrir patiemment, Pierre leur dit que les souffrances endurées dans l'innocence ne sont pas inutiles (v. 16 et 17), et il le leur prouve par l'exemple de Christ qui, en souffrant, a fait beaucoup de bien, puisqu'il a accompli ainsi la rédemption des pécheurs (v. 18); celle-ci, envisagée dans toute son ampleur, comprend l'offre du salut à la génération qui périt par le déluge. (19, 20a.) Ici, il faut le reconnaître, l'apôtre abandonne l'idée principale et s'engage dans des détours, dont sa pensée est coutumière. S'attachant aux souvenirs qu'il évoque, il montre dans la délivrance de Noé le type du salut offert à ceux qui croient en Jésus. Eux aussi ne sont qu'un petit nombre; et comme les habitants de l'arche furent sauvés au travers des eaux du déluge, ils le sont en passant par l'eau du baptême. Cette allégorie était propre à confirmer leur assurance du salut, en dépit du peu de succès que rencontrait la prédication de l'Evangile, et à les rendre inébranlables au milieu de l'opposition du monde.

1. Il faut recourir à cette périphrase pour rendre d'une manière exacte et complète la pensée du texte grec, qui est extraordinairement concis. La proposition commence par un pronom relatif ou neutre, que les uns rapportent à l'*eau* du déluge (v. 20), les autres, avec plus de raison, à l'idée d'« avoir été sauvé dans l'arche au travers de l'eau. » *Cela* trouve son *antitype* dans le *baptême* qui vous *sauve vous aussi maintenant*. Les mots soulignés se lisent seuls dans l'original. Les faits historiques rapportés par l'Ancien Testament étaient revêtus, aux yeux des Juifs du siècle apostolique, d'un caractère prophétique; ils constituaient des *types* ou des modèles de ce qui devait apparaître aux temps du Messie. On appelait *antitype* l'événement ou l'institution qui réalisait le type précurseur. L'apôtre voit dans le salut, dont le *baptême* est le signe et le moyen, l'*antitype*, l'accomplissement parfait de ce qui était préfiguré dans la délivrance de Noé et de sa famille. Ce ne fut pas seulement leur vie corporelle que Dieu préserva de la destruction. Noé avait cru la Parole divine qui lui annonçait le jugement. « Par la foi » (Hébr. 11:7) il bâtit l'arche et « trouva grâce devant Dieu, » tandis que le monde incrédule périt. Cet événement fut ainsi pour Noé une profonde expérience spirituelle, une sorte de régénération. Il ressortit de cette épreuve avec une vie nouvelle qu'il consacra à Dieu, comme nous le montre son sacrifice. (Gen. 8:20, 21.) Or, il y a de même, dans le baptême, un jugement exercé sur l'homme pécheur qui, s'unissant par la foi avec Jésus-Christ, meurt avec lui, est enseveli avec lui (baptême par immersion), se relève avec lui, pour vivre d'une vie nouvelle et consacrée à Dieu. (Rom. 6:1-11.) Dans le racheté de Christ se répète et se réalise tout ce qui s'est passé dans la personne du Maître, « mis à mort quant à la chair, mais vivifié quant à l'esprit. » (v. 18.) Par là, il est séparé du monde incrédule qui périt sous le jugement divin. Paul rapproche de même le baptême d'un autre fait de l'histoire sainte quand il dit (1 Cor. 10:1, 2): « Nos pères ont tous été sous la nuée, ils ont tous passé à travers la mer; ils ont tous été *baptisés* en Moïse dans la nuée et dans la mer. » Et ainsi, ils échappèrent à la mort, tandis que les Egyptiens périrent par leur aveugle endurcissement.

1. Afin que nul ne se glorifie d'avoir reçu le baptême et ne se croie sauvé par une cérémonie tout extérieure, l'apôtre indique en deux mots ce que n'est pas et ce qu'est le baptême. Il n'est pas l'action de *déposer la souillure de la chair*, c'est-à-dire un simple lavage d'eau, comme l'étaient les ablutions rituelles des païens et des Juifs, et comme le serait le baptême, si l'on s'arrêtait à l'acte matériel, qui n'est qu'un signe. Mais il est *la demande adressée à Dieu d'une bonne conscience*. Le mot, que nous rendons ici par *demande*, ne se trouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament. Il signifie, d'après l'étymologie, *interrogation* (version de Lausanne), ou *examen* (Calvin); mais on ne saurait y voir la mention des questions posées au catéchumène, car, dans notre contexte, c'est celui qui reçoit le baptême qui fait la demande. La plupart de nos versions portent : l'*engagement d'une bonne conscience*; il s'agirait des résolutions prises par celui qui reçoit le baptême, des promesses qu'il fait à Dieu d'un cœur sincère, de l'*alliance qu'une bonne conscience fait avec Dieu*. (Stapfer, d'après Luther.) Mais le sens d'*enga-*

droite de Dieu, étant allé au ciel, anges, autorités et puissances lui ayant été soumis [1].

F. 1-6. UTILITÉ DES SOUFFRANCES PROUVÉE PAR L'EXPÉRIENCE DES CHRÉTIENS. — 1° *Elles les affranchissent des passions et les séparent des païens.* Puisque Christ a souffert dans la chair, faites-vous une arme de la pensée que celui qui a souffert ainsi en a fini avec le péché; et n'obéissez plus aux convoitises des hommes, mais à Dieu, le reste du temps que vous avez encore à passer ici-bas. Il suffit que dans le passé vous ayez participé à tous les vices des païens. (1-3.) — 2° *Les païens, qui blasphèment, sont réservés au jugement universel, préparé par la prédication de l'Evangile aux morts.* Ils trouvent étonnant que vous ne les suiviez pas dans leurs désordres, et ils blasphèment. Ils rendront compte à Celui qui va juger vivants et morts. Car l'Evangile a été annoncé aux morts aussi, afin qu'après avoir subi la mort du corps, ils puissent participer à la vie de l'esprit, qui est la vie de Dieu. (4-6.)

IV Christ donc ayant souffert quant à la chair, vous aussi, armez-
vous de cette même pensée, que celui qui a souffert quant à la chair
2 a été libéré du péché; — pour vivre, non plus selon les convoitises
des hommes, mais selon la volonté de Dieu, pendant le temps qui
3 vous reste à passer en la chair [2]. — Car c'est assez d'avoir dans le

gement, contrat, alliance, est difficile à prouver. Le mot de l'original ne se trouve, avec cette signification, que dans la langue juridique au temps de Justinien. L'usage que le Nouveau Testament (Math. 16 : 1) et les Septante (Ps. 137 : 3) font du verbe de même racine conduit plutôt au sens de *demande, requête. Une bonne conscience* peut être le sujet qui fait la demande à Dieu; il faut alors sous-entendre comme régime: le salut, ou traduire par un terme plus vague: *l'aspiration d'une bonne conscience vers Dieu.* (Oltramare.) Mais il nous paraît plus indiqué, dans notre contexte, de prendre *une bonne conscience* comme l'objet de la demande adressée à Dieu par celui qui est baptisé. Dans la proposition correspondante, « les souillures de la chair » sont l'objet du « dépouillement; » de même, la « bonne conscience » est l'objet de la « demande. » Demander à Dieu une bonne conscience, c'est pour le chrétien implorer le pardon de ses péchés au nom du sacrifice offert par Christ (Hébr. 9 : 14; 10 : 22) et le secours du Saint-Esprit, qui lui permette de conserver une conscience sans reproche dans tout le cours de sa vie et spécialement en vue du témoignage qu'il doit rendre devant ceux qui « lui demandent raison de son espérance. » (Comp. v. 16, note.) Ainsi l'apôtre ramène la pensée de ses lecteurs à ce qui fait la signification profonde et vivante du baptême : la régénération *par la résurrection de Jésus-Christ.* (1 : 3.) Mourir avec Christ au monde, au péché, à soi-même, ressusciter avec lui à une vie nouvelle, par la même puissance divine qui l'a ramené d'entre les morts, c'est là le vrai sens du baptême. (Rom. 6 : 3 et suiv., note; Eph. 2 : 5, 6; Col. 2 : 12.)

1. Voilà le terme glorieux de ce chemin que Christ a parcouru au travers de la souffrance et de la mort. Rien de plus encourageant pour ceux qui le suivent dans cette même voie. En lui, ils sont « déjà ressuscités, déjà assis dans les lieux célestes » (Eph. 2 : 6; comp. Eph. 1 : 19-23); car sa toute-puissance au-dessus de toute créature leur est un garant que rien ne saurait leur nuire ni les arracher de sa main.

2. Ces paroles sont intimement liées à tout ce qui précède. (3 : 18-22.) *Christ a souffert* (*B, C*, omettent les mots *pour nous*, qui se lisent dans *majusc.*, versions) *selon la chair*, il est mort, il est ressuscité, il a été glorifié : or, ce qui a eu lieu dans le Chef a lieu aussi dans les membres par leur union vivante avec lui. Conclusion (*donc*) : *Armez-vous*, car c'est d'un combat qu'il s'agit pour quiconque veut suivre Christ, *de la même pensée* qui a soutenu Christ dans ses souffrances, la pensée que ces souffrances

temps passé accompli la volonté des païens, en marchant dans les dé-
bauches, les convoitises, l'ivrognerie, les excès de table, les orgies
et les idolâtries criminelles[1]; — et en cela ils trouvent étrange 4
que vous ne vous précipitiez pas avec eux dans le même déborde-
ment de dissolution, et ils blasphèment[2], — eux qui rendront compte 5
à Celui qui est prêt à juger les vivants et les morts[3]. — Car c'est 6

n'étaient pas inutiles, mais opéraient le salut des hommes. Cette pensée, Pierre la formule, pour Christ comme pour le croyant, en ces termes : *que celui qui a souffert selon la chair a été libéré du péché*. Pour Christ, la mort qu'il a soufferte l'a libéré du péché des hommes, de la condamnation qu'il avait acceptée (Rom. 6 : 7, 10) ; pour le croyant aussi, *souffrir* est le moyen de mourir *au péché*, dans la communion de son Sauveur, et par là même d'être délivré du péché. (Rom. 6 : 5-7, 11.) Le verbe que nous traduisons : *a été libéré* du péché, signifie à l'actif : *retenir*, *faire cesser*, d'où *libérer* quelqu'un d'un emploi, d'une obligation. Au moyen, il se rencontre souvent dans le sens de *se reposer* ou *cesser*, et plusieurs le traduisent dans notre passage par : *a cessé de pécher*. Mais nous pensons plutôt qu'il est employé au passif : celui qui, avec Christ, *a souffert quant à la chair*, a éprouvé que le péché ne domine plus sur lui. Et dès lors il *vit*, non plus, comme auparavant, *selon les convoitises des hommes, mais selon la volonté de Dieu*. L'apôtre Paul s'exprime en des termes semblables en traitant le même sujet. (Rom. 6 : 5-14 ; comp. ci-dessus 3 : 20, 21, note.) La traduction littérale du v. 2 est : *pour ne plus vivre le reste du temps en chair selon les convoitises des hommes*. La plupart de nos versions rattachent cette proposition à la seconde partie du v. 1 et la considèrent comme faisant partie de la « pensée » dont les lecteurs doivent « s'armer ; » elles sous-entendent alors le pronom *lui* : « Le temps qu'il *lui* reste à vivre dans la chair. » Mais comment une telle pensée a-t-elle pu être celle de Christ ? Il est plus naturel de voir dans les mots : *pour ne plus vivre*,... l'indication du but en vue duquel l'apôtre dit aux chrétiens : *Armez-vous !* et de traduire : « Le temps qui *vous* reste à passer en la chair. » On a proposé aussi de traduire : « Christ ayant souffert dans la chair, armez-vous *de cette pensée-là* (Stapfer), ou *de la même disposition* (Weizsäcker) ; *car* celui qui a souffert.... » Cette manière de construire est moins naturelle.

1. Le texte reçu (*majusc.*) porte : C'est assez *pour nous*. *B*, *A* omettent *pour nous*. En effet, l'apôtre ne peut se compter au nombre des *païens*, dont il décrit les *vices* et les *idolâtries*. Ce passage prouve que l'épître n'a pas été adressée à des chrétiens sortis du judaïsme. Le souvenir douloureux des années passées dans le péché et perdues pour Dieu est, pour le chrétien, un bien puissant motif de ne plus perdre un jour : *C'est assez !*

2. Gr. *En quoi*, parce que dans le temps passé vous avez vécu comme des païens (v. 3), *ils trouvent étrange que vous ne couriez pas avec* eux pour vous jeter *dans le même débordement de dissolution*. La conduite seule des chrétiens, leur abandon du monde et des relations formées dans le péché, sont déjà, sans le témoignage de leurs paroles, une accusation et une condamnation pour ceux qui persévèrent dans les voies du mal. Aussi ces derniers manifestent-ils leur déplaisir par des paroles de blasphème. Le grec porte un simple participe, sans particule de liaison ni régime : *blasphémant*. Ce verbe, employé sans complément, désigne à la fois des calomnies contre les chrétiens et des blasphèmes contre Dieu. C'est en restreindre la signification que de traduire : « ils *vous* calomnient. »

3. Dieu, d'après 1 : 17. S'en remettre au souverain Juge, c'est agir selon l'exemple de Jésus, 2 : 23. *Les vivants et les morts* sont tous les hommes sans exception, à quelque époque qu'ils aient vécu. On ne doit pas prendre cette locution courante (Act. 10 : 42 ; 2 Tim. 4 : 1) au sens figuré, comme désignant les chrétiens et leurs adversaires. « Celui qui a devant les yeux le jugement de Dieu ne se met guère en peine de celui des hommes. Plus le monde nous est contraire, plus il augmente son jugement et diminue le nôtre. Abandonnons-le à Dieu, qui le va juger, et préparons-nous nous-mêmes à son jugement, en profitant des persécu-

pour cela que l'Evangile a été annoncé aussi aux morts, afin que d'une part ils fussent jugés comme des hommes quant à la chair, et que d'autre part ils vivent comme Dieu quant à l'esprit[1].

tions par la patience. Craignons ce tribunal terrible que personne n'évitera.... » *Quesnel*.

1. Les interprètes établissent de deux manières la relation du v. 6 avec le v. 5. Pour les uns, il confirme l'imminence du jugement : « Le juge est prêt, car l'Evangile ayant été annoncé, il ne reste plus que la fin. » *Bengel*. Les autres y voient une confirmation de l'idée que le jugement s'étendra aux morts : les morts eux-mêmes seront jugés, car l'Evangile leur a été annoncé ; ils ont été mis en demeure d'accepter ou de repousser le salut. Cette dernière relation nous paraît la plus naturelle, car, après la pensée énoncée au v. 5, il importait à l'apôtre d'affirmer l'universalité du jugement, plutôt que son imminence. Une autre question qui divise les interprètes est de savoir si *les morts*, auxquels *l'Evangile a été annoncé*, vivaient encore sur la terre quand cette prédication leur fut faite, ou s'ils l'entendirent dans le séjour des trépassés. La plupart de ceux qui estiment que dans 3 : 19, 20 il est question d'une activité de Christ exercée dans l'empire des morts, retrouvent ici la même pensée, précisée et développée : l'*Evangile* est nommé expressément comme le sujet de la prédication de Christ, et cette prédication ne s'adresse plus seulement aux morts du temps de Noé, mais à tous les morts, car ce terme a probablement la même valeur qu'au v. 5. (Comp. la note précédente.) Plusieurs interprètes, même parmi ceux qui voient dans 3 : 19, 20, une prédication faite aux morts (Bengel, Usteri, von Soden), se refusent à admettre une relation entre ce passage et celui qui nous occupe. Suivant eux, cette tournure impersonnelle : (gr.) *il a été évangélisé*, ne saurait s'appliquer à la prédication faite par Christ (3 : 19), mais désigne la proclamation du message évangélique dans le monde par les chrétiens, et, par conséquent, ceux à qui ce message a été annoncé étaient alors encore au nombre des vivants. On pourrait rendre la pensée de l'apôtre ainsi : « l'Evangile a été annoncé même à des gens qui, depuis qu'ils l'ont entendu, sont morts. » Son intention serait de répondre à cette objection : que leur sert-il d'avoir embrassé l'Evangile, de l'avoir professé fidèlement malgré les persécutions, puisqu'ils sont morts avant le retour de Christ? (Comp. 1 Thes. 4 : 13 et suiv. ; 1 Cor. 15 : 12, 29 et suiv.) Eux aussi peuvent attendre avec espérance le jugement suprême, où justice leur sera rendue (v. 5) ; car, du moment que l'Evangile leur a été annoncé, la mort physique n'a été pour eux qu'un jugement atteignant leur chair, et ils sont assurés de la vie divine pour leur esprit. Cette explication (von Soden) est ingénieuse ; mais n'introduit-elle pas dans le texte une idée qui lui est étrangère? et n'y a-t-il pas inconséquence à ne voir dans les *morts* du v. 6 que des chrétiens, tandis que ceux du v. 5 sont tous les trépassés? — L'Evangile a été annoncé aux morts non seulement pour que le jugement universel pût avoir lieu (6^a), mais aussi afin d'amener par ce jugement même le triomphe de la vie divine (6^b). Les termes dans lesquels ce but de la prédication évangélique est indiqué présentent quelque obscurité : *afin qu'ils fussent jugés comme des hommes* (gr. *selon* les hommes, comme il arrive à tous les hommes) *quant à la chair*, *et qu'ils vivent comme Dieu* (gr. *selon* Dieu, comme il appartient à Dieu) *quant à l'esprit*. Au premier abord, il semble que les deux verbes de la proposition sont coordonnés et expriment le double but en vue duquel l'*Evangile a été annoncé aussi aux morts*. Mais cela est inadmissible, car ce but ne peut être exprimé par les mots : *afin qu'ils fussent jugés quant à la chair*. Ils ne sauraient s'entendre, comme l'admettaient nos précédentes éditions, du jugement intérieur et spirituel que l'Evangile exerce dans la conscience de l'homme, pendant qu'il est en la chair, et qui a pour effet de le sauver du jugement dernier. (Jean 3 : 18; 16 : 8-11 ; 1 Cor. 11 : 32) Tous les interprètes s'accordent à voir dans le *jugement quant à la chair selon les hommes* une désignation de la mort physique. Or comment la mort serait-elle le but de la prédication de l'Evangile? Celle-ci ne peut avoir qu'un but : *afin qu'ils vivent quant à l'esprit*. Les mots : *afin qu'ils fussent jugés quant à la chair* n'expriment que la condition préalable à laquelle l'homme doit se soumettre pour atteindre ce but. On pourrait paraphraser avec la plupart de nos versions :

G. 7-11. L'APPROCHE DE LA FIN, MOTIF DE VIGILANCE, DE CHARITÉ, DE FIDÉLITÉ. — 1° *Vigilance et charité*. En vue de la fin imminente, soyez sobres pour prier, aimez-vous les uns les autres d'un amour qui couvre les péchés, exercez l'hospitalité. (7-9.) — 2° *Fidélité dans l'emploi du don de Dieu*. Que chacun mette au service des autres la grâce qu'il a reçue de Dieu, dans l'enseignement, dans l'administration, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ. (10, 11.)

Or, la fin de toutes choses est proche : soyez donc modérés et sobres 7
en vue des prières [1]. — Avant tout, ayez entre vous une ardente 8
charité ; car la charité couvre une multitude de péchés [2]. — Exercez 9
l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmure [3]. — Selon que 10
chacun de vous a reçu un don, employez-le au service les uns des
autres, comme de bons dispensateurs des diverses grâces de Dieu [4]. —
Si quelqu'un parle, que ce soit comme exposant des oracles de Dieu ; si 11
quelqu'un exerce un ministère, qu'il le fasse comme usant d'une force
que Dieu fournit [5] ; afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par
Jésus-Christ, auquel appartiennent la gloire et la force aux siècles
des siècles. Amen [6] !

« afin que, après avoir été jugés comme des hommes quant à la chair, ils vivent comme Dieu quant à l'esprit. » Si l'apôtre ne s'est pas exprimé ainsi, s'il a préféré une construction qui prête à équivoque, c'est probablement qu'il désirait accentuer l'antithèse : *qu'ils fussent jugés* quant à la chair, *qu'ils vivent* quant à l'esprit.

1. *Etre modéré*, terme qui s'applique également au corps, à l'esprit et au cœur ; *être sobre* (1 : 13), *en vue des prières :* voilà les saintes précautions que les chrétiens doivent observer pour n'être pas surpris par la journée prochaine du jugement. (1 Thes. 5 : 4-6 ; comp. Eph. 6 : 18.) — *La fin de toutes choses est proche.* Voir à ce sujet les notes sur 1 Thes. 4 : 15 ; 2 Thes. 2 : 1-3 ; Math. 24 : 36 et suiv. ; 2 Pierre 3 : 8-11.

2. Les *péchés* des autres, comme il paraît par Prov. 10 : 12, d'où ces paroles sont tirées. « *Couvrir les péchés* doit s'entendre à l'égard du prochain, non à l'égard de Dieu. Personne ne peut couvrir les péchés devant Dieu, sinon la foi. Mais ma charité doit couvrir les péchés de mon prochain, comme la charité de Dieu couvre mes propres péchés, si j'ai la foi. » *Luther.* — Couvrir les fautes d'un frère, c'est, dans ce sens, les cacher à d'autres, les pardonner, les oublier, si elles ont été commises contre nous. — Le futur du texte reçu (*Sin.*) : *couvrira*, qui fait penser au jugement dernier, a été corrigé d'après *B*, *A*. (Comp. Jacq. 5 : 20, où les mêmes paroles se retrouvent.)

3. Rom. 12 : 13. Quiconque *murmure* dans l'accomplissement de ce devoir, n'est pas animé de l'amour qui doit l'inspirer. (v. 8.)

4. Gr. *de la grâce variée de Dieu.* Rom. 12 : 6 et suiv. ; 1 Cor. 12 : 4 et suiv., note.

5. Application du précepte donné au v. 10. Gr. *Si quelqu'un parle, comme oracles de Dieu. Parler* doit s'entendre de la parole prononcée en public, dans les assemblées de l'Eglise. Les paroles qui s'y feront entendre ne doivent être que des vérités divines révélées, des *oracles de Dieu.* (Rom. 3 : 2.) Tout discours qui ne reproduit pas ceux-ci fidèlement est sans utilité pour l'édification ; tout discours qui proclame la vérité divine sans le sérieux et l'onction qui lui conviennent, la profane. — *Exercer un ministère* (gr. *service*, remplir les fonctions de diacre), ne peut se faire avec bénédiction que si on l'exerce (gr.) *comme par une force que Dieu fournit*, de quelque nature que soit du reste le *service*, quelque humble qu'il puisse être.

6. Cette doxologie, dans l'original, peut se rapporter *à Dieu* ou *à Jésus-Christ.* Tout ce que dit ou fait le chrétien doit avoir pour but la *gloire de Dieu par*

H. 12-19. Soyez heureux de souffrir avec Christ, car le jugement commence par la maison de Dieu. — 1° *Avec Christ dans l'affliction et dans la gloire.* Ne soyez pas troublés de la persécution allumée parmi vous. Réjouissez-vous d'avoir part aux souffrances de Christ, pour avoir part aussi à la joie de son triomphe. (12, 13.) — 2° *Souffrir comme chrétiens et non comme malfaiteurs.* Si c'est pour le nom de Christ que vous êtes outragés, vous êtes heureux, car l'esprit de Dieu repose sur vous : que nul ne soit puni pour quelque méfait, mais s'il l'est comme chrétien, qu'il en rende gloire à Dieu. (14-16.) — 3° *Le jugement.* Il va commencer par nous, la maison de Dieu. Si nous avons à souffrir ainsi, que deviendront ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile? Que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu recommandent leurs âmes au fidèle Créateur, en faisant le bien. (17-19.)

12 Bien-aimés, ne trouvez point étrange la fournaise qui est allumée
au milieu de vous pour votre épreuve, comme s'il vous arrivait
13 quelque chose d'étrange[1]; — mais dans la mesure où vous avez
part aux souffrances de Christ, réjouissez-vous, afin qu'aussi en la
révélation de sa gloire vous vous réjouissiez en tressaillant d'allé-
14 gresse[2]. — Si vous êtes outragés pour le nom de Christ, vous êtes
bienheureux; car l'Esprit de la gloire, l'Esprit de Dieu, repose sur
15 vous[3]. — En effet, que nul de vous ne souffre comme meurtrier, ou
voleur, ou malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'au-
16 trui[4]; — mais s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de

Jésus-Christ, qui rend son œuvre acceptable devant Dieu. Ce principe, bien appliqué, sanctifierait la vie tout entière.

1. Comp. Jacq. 1 : 2, note. Un des principaux buts de l'apôtre était d'offrir à ses frères des consolations efficaces dans les jours d'épreuves et de persécutions. Il l'a fait dès l'abord (1 : 6 ; 2 : 19), puis il a montré l'utilité des afflictions dans la conformité du chrétien avec son Sauveur. (3 : 18 ; 4 : 1.) Maintenant il revient (v. 12-16) à cette pensée, si propre à ôter à la souffrance tout ce qui nous la fait paraître *étrange,* puisqu'au contraire ce qu'il y aurait vraiment d'étrange, ce serait que les disciples d'un Maître crucifié ne souffrissent pas. En même temps, Pierre prépare ainsi ses lecteurs à ce qu'il a à leur dire sur le jugement de Dieu, qui doit commencer par sa propre maison. (v. 17-19.)

2. 1 : 7. Les *souffrances de Christ* ne sont pas les épreuves endurées pour l'amour de lui, pour sa cause, mais les souffrances qu'il a lui-même endurées et par lesquelles il soutient celui qui souffre pour lui. (Comp. 2 Cor. 1 : 5, 7 ; 4 : 10 et suiv. ; Philip. 3 : 10 ; surtout Col. 1 : 24.)

3. Aux mots : *l'Esprit de la gloire, Sin.* ajoute : *et de sa puissance.* Quel contraste entre les *outrages* du monde et le glorieux Esprit qui anime et fortifie les chrétiens ! Voilà pourquoi ils sont proclamés *bienheureux.* Cette consolation est si puissante, qu'elle a soutenu et rendu joyeux beaucoup de martyrs. Le texte reçu ajoute : *il est blasphémé par eux, mais il est glorifié par vous.* Il s'agit de Christ que le monde *blasphème,* tandis que les chrétiens le *glorifient* en souffrant pour lui. — Ces mots manquent dans *Sin., B, A.*

4. *S'ingérer dans les affaires d'autrui* (gr. *surveiller autrui*) peut s'appliquer à toute fausse activité déployée par quelqu'un sans y être appelé. (Comp. 1 Thes. 4 : 11 ; 2 Thes. 3 : 11, 12.) Il peut s'entendre d'un prosélytisme indiscret. (2 Tim. 3 : 6.) Le reproche de jeter le trouble et la division dans les familles fut, dès l'origine, adressé aux chrétiens. (Act. 17 : 4-6 ; comp. Luc 12 : 51-53.) Nul ne méconnaîtra la profonde sagesse toute pratique de cet avertissement.

honte, qu'au contraire il glorifie Dieu à cause de ce nom-là [1]. — Car 17
le moment est venu où le jugement va commencer par la maison de
Dieu : et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui sont
rebelles à l'Evangile de Dieu [2] ? — Et « si c'est à grand'peine que le 18
juste est sauvé, que deviendront l'impie et le pécheur [3] ? » — Que 19
ceux donc aussi qui souffrent selon la volonté de Dieu, lui remettent
leurs âmes, comme au fidèle Créateur, en faisant le bien [4].

IV. Dernières instructions. Salutations. (Ch. 5.)

A. 1-11. Exhortations aux anciens, aux jeunes gens, a tous. — 1° *Aux anciens.* En sa qualité d'ancien et de témoin des souffrances de Christ, Pierre indique aux anciens comment ils doivent paître le troupeau pour obtenir la couronne quand le souverain Pasteur paraîtra. (1-4.) — 2° *Aux jeunes gens et à tous : humilité, vigilance, persévérance.* Que les jeunes soint soumis aux anciens. Que tous, dans leurs rapports réciproques, soient humbles, car alors Dieu les élèvera. Qu'ils se déchargent sur lui de tous leurs soucis. Qu'ils soient vigilants et résistent au diable qui cherche à les dévorer. Leurs frères dans le monde endurent les mêmes maux. Mais Dieu, qui les a appelés, les rendra parfaits et inébranlables. (5-11.)

J'exhorte donc les anciens parmi vous, moi qui suis ancien avec V
eux, et témoin des souffrances de Christ, qui aussi ai part à la gloire

1. Le *nom* de *chrétien* (Act. 11 : 26 ; 26 : 28), dont tout le monde se glorifie aujourd'hui, était alors une injure. Mais comme il était donné aux croyants en haine du beau nom de *Christ*, l'apôtre engage ses frères à s'en faire *gloire* et à rendre grâces à Dieu de ce qu'ils partageaient l'opprobre de leur Sauveur. (Act. 5 : 41.) — Le texte reçu porte : « qu'il glorifie Dieu à *cet égard*, ou *en cette partie* » de la souffrance. Le vrai texte (*Sin.*, *B*, *A*) porte : (gr.) *en ce nom-là*, le nom de *chrétien*, qui est celui de *Christ*, l'Oint de l'Eternel.

2. Gr. *Et si premièrement par nous.* Le *jugement de Dieu* sur l'humanité, annoncé par le Sauveur, devait en effet *commencer* par la persécution de ses enfants (Math. 24 : 9 et suiv.), Dieu ne voulant châtier les nations qu'après qu'elles auraient mis le comble à leur endurcissement par la réjection de sa grâce. Mais si les chrétiens eux-mêmes devaient tant avoir à souffrir de ces temps terribles, que sera-ce de ceux qui resteront *rebelles* à tous les appels de Dieu ? De plus, *jugement* signifie séparation, triage, et l'un des résultats de ces temps d'épreuves devait être de séparer entièrement les chrétiens de la nation juive et du monde. Dans ce sens aussi le *jugement* devait commencer *par la maison de Dieu.*

3. Gr. *où paraîtra* l'impie et le pécheur. Comp. Prov. 11 : 31. « *Le juste*, c'est celui qui croit. Pourtant il a bien de la peine et du travail dans sa foi, car il faut qu'il traverse la fournaise : que fera donc celui qui ne croit pas ? » *Luther.* — « C'est un grand sujet de craindre que de ne craindre point, quand on voit les saints trembler à la vue des jugements de Dieu, et en éprouver même la sévérité. » *Quesnel.*

4. Gr. Remettent leurs âmes *à un fidèle Créateur.* Conclusion des v. 12-16, bien consolante pour ceux qui souffrent *selon la volonté de Dieu.* (v. 15, 16.) — L'apôtre exhorte les chrétiens souffrants à *recommander* à Dieu *leurs âmes*, parce qu'elles étaient exposées à bien des dangers dans ces temps mauvais et que Dieu, le *fidèle Créateur* des âmes, saurait déployer sa toute-puissance pour les préserver de tout dommage. « Que ce soit là ta grande consolation : Dieu a créé ton âme quand tu n'existais pas encore ; et sans

2 qui doit être révélée[1] : — paissez le troupeau de Dieu qui est parmi
vous[2], non par contrainte, mais de bon gré ; non en vue d'un gain
3 sordide, mais par dévouement[3] ; — non en dominant sur ceux qui
vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du
4 troupeau[4]. — Et lorsque le souverain Pasteur paraîtra[5], vous rem-
porterez la couronne de la gloire, qui ne se peut flétrir[6].
5 De même, jeunes gens, soyez soumis aux anciens ; et tous, les
uns à l'égard des autres, revêtez-vous d'humilité ; car « Dieu résiste
6 aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles[7]. » — Humiliez-vous

tes inquiétudes et ton activité, il saura bien te la conserver. » *Luther*.

1. *Donc* se lit dans *Sin., B, A*. Voir sur la charge d'*ancien* Act. 11 : 30 ; Philip. 1 : 1 ; 1 Tim. 3 : 1 et suiv. ; Tite 1 : 5, 7, notes. Pierre prend ce titre par humilité, bien que son apostolat lui donnât plus d'autorité que n'en avaient les anciens. « Il fait lui-même ce qu'il va recommander aux autres, en traitant de collègues ses inférieurs mêmes. Il agit avec eux, non en usant de commandement comme un maître, mais en priant et exhortant comme un frère. » *Quesnel*. On s'est demandé de quel droit Pierre prend le titre de *témoin des souffrances de Christ*, lui qui avait renié son Maître pendant qu'il était condamné et ne l'avait pas suivi au Calvaire. Mais il avait été témoin des souffrances de Jésus pendant son ministère (Luc 22 : 28, 29) et au commencement de sa passion (Mat. 26 : 36-67), et sa chute n'empêcha pas que Jésus lui-même ne l'investît de cet office de *témoin* (Act. 1 : 8), qui est inséparable de celui d'apôtre (Act. 1 : 21-22) ; et dans la suite il s'en acquitta fidèlement. (Act. 3 : 15.) Tout son ministère est dans ce titre, de même que toute son espérance repose sur les souffrances de Christ, grâce auxquelles aussi il est (gr.) *participant de la gloire qui doit être révélée*. Dans la mesure où l'on a part aux souffrances de Christ, on peut espérer d'avoir part à sa gloire. (Comp. 4 : 13, note.)

2. Le texte reçu ajoute : *surveillant*, participe d'un verbe qui rappelle l'office de l'évêque. Ce mot, qui manque dans *Sin., B*, est retranché par la plupart des éditeurs modernes. — Le troupeau qui est *parmi vous*, c'est-à-dire en chaque pays, chaque ville où vous êtes est le troupeau *de Dieu ;* c'est à lui qu'il appartient, non aux anciens ou pasteurs. La traduction : *qui est en vos mains, qui vous est confié*, est, de toutes manières, difficile à justifier.

3. Après *de bon gré Sin., A*, vers. ajoutent *selon Dieu*. Leçon admise par Lachmann, Tischendorf, Nestle. *Par dévouement*, littéralement, avec *promptitude de cœur*, c'est-à-dire par amour. — Nul n'est *contraint* à exercer le ministère d'ancien, mais ceux qui l'exercent sans amour en remplissent les devoirs comme une *contrainte* souvent bien dure. (Hébr. 13 : 17.) — Tout attachement à l'argent en fait un *gain sordide*, même quand il n'est pas acquis par des moyens malhonnêtes. (Act. 20 : 33 et suiv.)

4. Au lieu de *dominer*, *devenir les modèles*, cela est plus difficile ! (Comp. Math. 20 : 25 et suiv. ; 1 Tim. 4 : 12 ; Tite 2 : 7 ; Hébr. 13 : 7.) — *Ceux qui vous sont échus en partage*, gr. *les lots*, par où les uns entendent la portion de l'Eglise confiée en chaque lieu aux anciens, leur lot ; d'autres, d'après Deut. 9 : 29, y voient la désignation de l'Eglise comme *le lot* de Dieu, son peuple. (2 : 10 ; comp. Eph. 1 : 11 ; Col. 1 : 13.) Le mot étant employé au pluriel, il vaut mieux l'entendre dans le premier sens plus rapproché de sa signification étymologique, qui est « sort. » (Act. 1 : 26.) Le terme de *troupeau* a été appliqué à l'Eglise par Jésus. (Luc 12 : 32 ; Jean 10 : 16.) Israël était appelé déjà le « troupeau de l'Eternel. » (Jér. 13 : 17.)

5. Gr. *aura été manifesté*. Le *Pasteur* (berger) à qui seul appartiennent et les troupeaux et les pasteurs ; c'est dans son esprit que ces derniers doivent remplir leurs fonctions. (Hébr. 13 : 20.)

6. La *couronne* des vainqueurs, décrite par le même terme que l'héritage éternel (1 : 4) : qui *ne peut se flétrir*, ou *inflétrissable*. C'est l'opposé d'une couronne de feuillage, comme le laurier, qui se flétrit.

7. Le texte reçu porte : Et tous (soyez) *vous soumettant* les uns aux autres. Le participe *vous soumettant* manque dans *Sin., B, A*, vers. Quelques-uns ponctuent

donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève quand il
en sera temps[1], — rejetant sur lui tous vos soucis, parce que c'est 7
lui qui prend soin de vous[2]. — Soyez sobres, veillez[3]; votre adver- 8
saire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous,
cherchant à dévorer quelqu'un[4]. — Résistez-lui, étant fermes dans 9
la foi, sachant que les mêmes souffrances s'accomplissent en vos frères
qui sont dans le monde[5]. — Mais le Dieu de toute grâce, qui vous 10
a appelés à sa gloire éternelle en Christ, après que vous aurez souf-
fert un peu de temps, vous perfectionnera lui-même, vous affermira,
vous fortifiera, vous rendra inébranlables[6]! — A lui, le pouvoir 11
aux siècles des siècles! Amen[7].

la phrase comme suit : « soyez soumis aux anciens, et tous les uns aux autres. Revêtez-vous d'humilité. » Le verbe traduit par *se revêtir* signifie d'après les uns : « mettre un tablier d'esclave » (comp. l'acte de Jésus, Jean 13 : 4; Luc 22 : 27); d'après d'autres : « attacher avec un ruban. » Prov. 3 : 34; Jacq. 4 : 6. Pierre, que la présomption a fait tomber, insiste sur l'*humilité*. Il sait combien cette vertu est difficile à acquérir et à pratiquer, surtout dans la *jeunesse*.

1. Gr. *Dans le temps* convenable, et pas avant. *A*, vers. portent: dans le temps *de la visitation* (comp. 2 : 12). « Nous humilier sous la main de Dieu, c'est soumettre notre esprit à sa lumière, notre volonté à la sienne, nos desseins et notre vie à la disposition adorable de sa providence; reconnaître que tout le mal qui est en nous vient de notre propre fonds, et tout le bien de son opération divine, que sans sa miséricorde rien ne nous est dû que l'enfer, et que tout ce que nous souffrons en cette vie est toujours au-dessous de ce que nous devons à sa justice. » *Quesnel*. (Comp. Math. 23 : 12; Luc 14 : 11; 18 : 14.)

2. On ne connaît cette pleine et filiale confiance en Dieu qu'autant qu'on s'humilie sous sa main puissante. (v. 6.) — Ces paroles sont une application de celles-ci : « Rejette ta charge sur l'Eternel, et il te soulagera; il ne permettra jamais que le juste tombe. » (Ps. 55 : 23.)

3. 1 : 13; 4 : 7. Ici, l'apôtre a spécialement en vue les dangers spirituels qu'il va décrire, et auxquels il est impossible d'échapper sans vigilance.

4. L'ancien et redoutable *adversaire* (Gen. 3) nous guette comme sa proie. L'image du *lion rugissant* est empruntée à Ps. 22 : 14; comp. 2 Tim. 4 : 17. — Sur la lutte que nous avons à soutenir contre lui, comp. Eph. 6 : 11-20, notes. Le texte reçu porte : *qui pourra dévorer*. Quelques-uns croient trouver ce sens aussi, moyennant un changement d'accent, dans la leçon de *Sin.*, *majusc.*, que nous adoptons. *B* porte: *cherchant à dévorer*.

5. *La foi*, telle est notre force contre toutes les tentations, parce qu'elle nous revêt de la puissance de Dieu même. — *En vos frères*, gr. *en la fraternité de vous*, comp. 2 : 17. Il semble au premier abord que la pensée des *souffrances* de *nos frères* dispersés *dans le monde* et exposés aux mêmes tentations que nous, ne saurait être une consolation. C'en est une pourtant. Nous sommes disposés à croire que nos épreuves sont exceptionnelles, et notre imagination les augmente d'autant plus. Savoir qu'il ne nous arrive rien d'extraordinaire (4 : 12), que *les mêmes souffrances* sont le partage de tous les enfants de Dieu, et que cependant ils ne succombent pas, parce que Dieu les garde et les délivre dans sa fidélité, c'est assurément un puissant encouragement.

6. *Vous rendra inébranlables*, gr. « vous *fondera*. » Ce mot manque dans *B*, *A*. Le texte reçu porte : gloire éternelle en Christ *Jésus*. (*A*, *majusc.*) L'encouragement tiré des souffrances de nos frères (v. 9) ne suffit pas. Pierre regarde à Celui qui est puissant pour délivrer, et fait en son nom une promesse propre à relever les plus timides : *le Dieu de toute grâce les a appelés*, d'une vocation efficace, *à sa gloire éternelle en Christ*. Or, Dieu ne commence pas une telle œuvre de grâce pour l'abandonner. *Lui-même* se charge de la poursuivre jusqu'à la perfection. (Philip. 1 : 6.) — En promettant à ses frères que Dieu les *affermira*,

La note 7 est à la page suivante.

B. Indications relatives a cette lettre. Salutations. — 1° *La lettre*. Pierre l'a écrite brièvement par Silvain, un frère fidèle, pour confirmer à ses lecteurs qu'ils ont bien reçu la vraie grâce de Dieu. (12.) — 2° *Salutations*. Pierre transmet les salutations de l'Eglise de Babylone et de Marc. Il invite ses frères à se saluer réciproquement par un baiser et leur souhaite la paix, à eux qui tous sont en Christ. (13, 14.)

12 Par Silvain [1], le frère fidèle, comme j'estime, je vous ai écrit en
peu de mots, exhortant et attestant que c'est la vraie grâce de Dieu
13 à laquelle vous êtes attachés [2]. — L'Eglise qui est à Babylone, élue
14 avec vous [3], vous salue, ainsi que Marc, mon fils [4]. — Saluez-vous
les uns les autres par un baiser d'amour fraternel [5]. La paix soit
avec vous tous qui êtes en Christ [6].

Pierre accomplit l'ordre qu'il avait reçu de son Maître. (Luc 22 : 32.) — Le texte reçu a tous ces verbes sous la forme de l'*optatif* et ainsi leur fait exprimer un vœu, une prière, au lieu d'une promesse. Le *futur* (*Sin.*, *B*, *A*) convient mieux à l'énergie et à l'assurance de la pensée.

7. Le texte reçu (*Sin.*, *majusc.*) porte : *la gloire et* la force ; leçon empruntée à 4 : 11.

1. Le compagnon d'œuvre de l'apôtre Paul, appelé aussi Silas. (Act. 15 : 32 ; 18 : 5 ; 2 Cor. 1 : 19 ; 1 Thes. 1 : 1 ; 2 Thes. 1 : 1.) Il fut probablement le secrétaire de l'apôtre, et son collaborateur dans la composition de cette épître. S'il en avait été seulement le porteur, on ne comprendrait pas que Pierre eût jugé utile de lui donner un témoignage formel de *fidélité*. (Comp. Introduction, p. 177.)

2. Les chrétiens auxquels écrit l'apôtre n'ayant pas été instruits par lui-même, il devait être précieux pour leur foi de recevoir de lui cette confirmation relative à la *grâce de Dieu*, fondement de toutes leurs espérances. Elle leur montrait l'unité de la foi et la communion vivante qui existent entre les divers serviteurs de Dieu.

3. Gr. *la coélue qui* est *à Babylone*, par où il faut entendre l'Eglise de cette ville, comme le font quelques-unes des versions les plus célèbres de l'antiquité, dans le texte desquelles le mot *église* est inséré. D'autres ont pensé que ce pouvait être la femme de Pierre, ou quelque autre chrétienne éminente. Cette idée n'a aucune probabilité. — *Babylone* est une désignation allégorique de Rome. Les chrétiens donnaient à la capitale de l'empire le nom de la cité de l'Euphrate, qui avait été le siège de la puissance hostile à l'ancien peuple de Dieu, et que les prophètes d'Israël avaient stigmatisée dans leurs discours. (Apoc. 17-19 ; Esa. 13 ; Jér. 50.) Quelques interprètes prennent le nom de Babylone au propre, et l'entendent soit d'une ville de ce nom en Egypte, soit de l'antique cité de l'Euphrate. Mais la tradition n'a pas conservé le souvenir d'une mission de Pierre en Egypte ni en Babylonie, tandis qu'elle affirme sa venue à Rome. (Voir l'Introduction, p. 178.) De plus, il est probable que Babylone au bord de l'Euphrate n'existait plus qu'à l'état de ruine. Le géographe Strabon, au commencement de l'ère chrétienne, l'appelle un « vaste désert. » Il y avait bien des colonies juives en Babylonie ; mais nous ne savons quand elles reçurent l'Evangile ; et il n'y eut probablement jamais d' « Eglise de Babylone. »

4. Il s'agit très probablement de Marc l'évangéliste, qui, au dire des Pères, s'attacha à Pierre après avoir été le compagnon d'œuvre de Paul. Pierre lui donne le nom de *fils* par affection, et peut-être parce qu'il l'avait amené à la foi.

5. *Fraternel* n'est pas dans le texte grec. Le mot *amour* est le même que l'on traduit par *charité*. Comp., sur ce *baiser*, Rom. 16 : 16, note.

6. Voir, sur cette expression intime et profonde *être en Christ*, Rom. 8 : 1 ; 1 Cor. 1 : 30, 1e note ; Eph. 2 : 13. Ce n'est que ceux qui sont *en lui* qui possèdent véritablement *la paix*, vœu précieux de l'apôtre pour ses frères. Le texte reçu (*Sin.*, *majusc.*) porte : Christ *Jésus*, et ajoute : *Amen*. Les deux mots manquent dans *B*, *A*.

SECONDE ÉPITRE DE PIERRE

INTRODUCTION

I

Contenu et but de l'épitre.

Syméon Pierre, apôtre, écrit à ceux qui possèdent la foi des chrétiens. (1 : 1.) Les dons de la grâce sont destinés à les rendre participants de la nature divine. Qu'ils affermissent donc leur vocation en ajoutant les unes aux autres les vertus qui les feront progresser dans la connaissance de Jésus-Christ. L'entrée dans son royaume éternel leur sera ainsi assurée. (1 : 3-11.) L'apôtre aura soin de leur rappeler ces devoirs aussi longtemps qu'il sera dans cette vie. Il devra la quitter d'une manière soudaine, comme le Seigneur le lui a annoncé. Mais il fera en sorte qu'après son départ, ses frères puissent conserver le souvenir de ses enseignements, qui n'étaient point fondés sur des fables humaines. Il leur a fait connaître la puissance et l'avènement de Jésus-Christ en témoin oculaire de sa gloire, et pour avoir entendu sur la sainte montagne la voix céleste qui désignait Jésus comme le Fils bien-aimé de Dieu. (1 : 12-18.) Cette manifestation a confirmé à ses yeux la parole des prophètes, à laquelle ses frères ont raison de s'attacher, car elle leur servira de lampe, en attendant le jour. Ils savent que toute prophétie de l'Ecriture est l'œuvre du Saint-Esprit. (1 : 19-21.)

L'apôtre annonce ensuite à ses lecteurs que des faux docteurs s'introduiront parmi eux et chercheront à les séduire. (2 : 1-3.) Par des exemples de l'histoire sainte, il prédit le châtiment de ces séducteurs. (2 : 4-12.) Puis il dépeint leur conduite dissolue et la triste condition de ceux qui retombent dans l'erreur. (2 : 13-22.)

Cette lettre est déjà la seconde que Pierre adresse à ses lecteurs pour

leur rappeler les prédictions des prophètes et le commandement du Sauveur que leurs apôtres leur ont transmis. (3 : 1, 2.) Ils doivent savoir, avant tout, que dans les derniers jours des railleurs nieront l'avènement du Seigneur. Ces gens ignoreront volontairement que la terre, tirée de l'eau par la parole de Dieu, a été submergée lors du déluge qui fit périr l'ancien monde; que, de même, les cieux et la terre actuels, sont réservés au feu. Leur fin n'est retardée que par la patience du Seigneur. Mais le jour du Seigneur viendra comme un voleur. (3 : 3-10.) En vue de cette catastrophe certaine et soudaine, l'apôtre invite ses frères à vivre dans la sainteté et la piété, hâtant ainsi la venue du jour de Dieu, et attendant les nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habitera. Qu'ils s'efforcent d'être trouvés en paix avec Dieu et sans reproche. La patience du Seigneur est leur salut, comme Paul le leur a écrit, et comme il le dit dans toutes ses lettres. Celles-ci contiennent des passages difficiles à comprendre. Les ignorants en tordent le sens, ainsi que celui des autres écritures, pour leur perdition. Qu'ils soient donc vigilants et qu'ils croissent dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui, la gloire jusque dans l'éternité! (3 : 11-18.)

Cette exhortation à la vigilance, et la réfutation des railleurs, qui sèment des doutes sur l'accomplissement des promesses de Jésus-Christ relatives à son avènement, est le but principal de l'épître. C'est pour établir la certitude de ce retour glorieux que l'auteur a rappelé la scène de la transfiguration (1 : 16-18); elle en fut le prélude, en quelque sorte, et le gage. Il existe ainsi un lien étroit entre les chapitres 1 et 3[1]. La description des faux docteurs (ch. 2) semble une digression, à moins qu'on ne veuille les identifier avec les railleurs du chapitre 3, ce qui ne ressort nullement du texte.

II

Relations de la seconde épitre de Pierre avec l'épitre de Jude.

Le chapitre 2 de notre épître présente avec l'épître de Jude des ressemblances telles, que l'un des auteurs a dû connaître et utiliser l'écrit de l'autre[2].

La plupart des critiques attribuent la priorité à Jude, dont l'auteur

[1] Comp. Jülicher, *Einleitung*, p. 183 et 184.

[2] La comparaison la plus détaillée et la plus approfondie des deux écrits se trouve dans F. Spitta, *Der zweite Brief des Petrus und der Brief des Judas*, 1885, p. 381-470.

de 2 Pierre aurait imité et copié la lettre. Dans Jude, en effet, la pensée est plus simple, plus claire, plus concise et mieux liée[1]. Dans 2 Pierre 2 : 4, l'allusion à Genèse 6 : 2 est plus vague que dans Jude, v. 6. Si nous n'avions le texte de Jude, nous ne saurions quel est ce « péché » des anges, que Pierre a en vue. Dans 2 : 5, Pierre ajoute l'exemple de Noé, qui ne se trouve pas dans Jude ; et quand il rappelle le châtiment de Sodome et Gomorrhe, au verset 6, il parle de la délivrance de Lot (v. 7 et 8), dont il n'est pas question dans Jude (v. 7), et qui forme une digression sans relation directe avec le but de ce développement. Jude (v. 9) parle de la dispute de l'archange Michel avec le diable au sujet du corps de Moïse, trait rapporté par un apocryphe, l'*Assomption de Moïse*. L'auteur de 2 Pierre supprime les noms propres et la mention de la dispute, si bien que son allusion à ce récit, dans 2 : 11, devient tout à fait inintelligible pour qui ne connaît pas le texte de Jude. Dans 2 Pierre, les exemples empruntés à l'histoire sainte sont rangés dans l'ordre où les faits sont présentés dans la Genèse. Pourquoi Jude, s'il avait eu 2 Pierre sous les yeux, aurait-il omis l'exemple du déluge ? Les adversaires sont clairement déterminés dans Jude ; ils exercent leurs ravages dans les Eglises auxquelles l'épître est adressée. Dans 2 Pierre, ils sont d'abord présentés comme encore à venir (2 : 1-3) ; puis, dépeints comme présents[2]. (v. 10 et suiv.) On ne sait pas, enfin, si les adversaires signalés, et décrits comme des libertins au chapitre 2, sont les mêmes qui sont présentés au chapitre 3 comme des négateurs du retour de Christ. De toutes ces raisons, et d'autres encore que nous ne pouvons exposer en détail, la plupart des critiques concluent la priorité de l'écrit de Jude, auquel l'auteur de 2 Pierre aurait emprunté ses arguments[3]. Ceux qui considèrent 2 Pierre comme l'écrit original, dont l'épître de Jude serait une imitation[4], s'appuient sur les remarques suivantes : 1° les faux docteurs sont encore à venir dans le premier des deux écrits ; 2° les obscurités que présente le texte de 2 Pierre prouvent son antériorité ; Jude, venant plus tard, y aurait introduit plus de précision et de clarté[5]. 3° Jude 18 renfermerait une citation de 2 Pierre 3 : 3. Ce dernier argument n'est pas sans valeur. Il ne suffit pas, pour

[1] Comp. J. Bovon, *Théologie du Nouveau Testament*, II, p. 479, note.

[2] Holtzmann, *Einleitung*, p. 323.

[3] De Wette, Reuss, Bleek, Holtzmann, B. Weiss, Huther, Kühl, etc.

[4] Thiersch, Dietlein, Stier, Hofmann, Burger, Spitta, Grosch.

[5] Comp. Burger, *Die Briefe Jakobus, Petrus und Judas*, dans le commentaire de Strack et Zöckler, 2e édit., p. 209.

l'écarter, de dire que Jude résume dans une formule générale les prédictions des apôtres; il emploie les expressions que nous trouvons dans 2 Pierre : « des moqueurs marchant selon leurs propres convoitises; » et l'on peut se demander s'il n'a pas, pour donner à son avertissement plus de force, reproduit les termes mêmes par lesquels ces adversaires avaient été dépeints à l'avance dans l'épître que ses lecteurs avaient reçue de l'apôtre Pierre[1].

III

Authenticité de l'épitre.

La seconde épître de Pierre n'est mentionnée que tard par les écrivains ecclésiastiques. Origène est le premier à la nommer. Il hésite à la reconnaître, « car elle est contestée, » dit-il. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 23.) Elle ne se trouve pas dans la version syriaque, la Peschito, ni dans le canon de Muratori. Tertullien et Cyprien ne la citent pas. Ce silence des Pères de l'Eglise est d'autant plus significatif que l'épître leur eût fourni des armes dans leurs luttes contre les hérétiques. Les défenseurs de l'authenticité prétendent, il est vrai, trouver dans les Pères apostoliques et les écrits du second siècle des expressions et des pensées qui seraient empruntées à notre épître[2]. Mais il est difficile de tirer une conclusion certaine de ces rapprochements.

Ce n'est pas seulement le témoignage peu favorable de l'ancienne Eglise qui rend suspecte l'authenticité de 2 Pierre. L'examen de l'épître confirme ces doutes. 1° Sa dépendance à l'égard de l'épître de Jude. L'apôtre Pierre, il est vrai, ne nous apparaît pas comme un esprit doué d'une puissante originalité. (Comp. p. 175.) Sa première épître renferme maints emprunts faits à l'épître de Jacques et aux épîtres de Paul. Mais l'auteur de 2 Pierre ne se contente pas de s'inspirer de l'épître de Jude, de reproduire certaines de ses pensées; il la copie textuellement. Ce procédé serait-il digne de l'apôtre Pierre? 2° La comparaison de 2 Pierre avec 1 Pierre. Les deux épîtres présentent des différences très marquées de forme et de fond. Les premières, signalées par Jérôme comme le

[1] Spitta, *o. c.*, p. 386.

[2] Zahn, *Einleitung*, II, p. 91. Spitta, *Der zweite Brief des Petrus u. der Brief des Judas*, p. 533 et suiv. *Zur Geschichte und Litteratur des Urchristenthums*, II, p. 399 et suiv. Dans ce dernier ouvrage, Spitta relève les points de contact entre 2 Pierre et le *Pasteur* d'Hermas. Il en conclut que cet auteur a connu 2 Pierre.

motif pour lequel « la plupart la rejetaient, » faisaient dire à Calvin : « Combien qu'on puisse montrer quelque affinité et approche de l'une à l'autre, toutesfois je confesse qu'il y a différence tout évidente, par laquelle on peut montrer que ce sont divers auteurs [1]. » La première épître de Pierre est remplie de citations de l'Ancien Testament; la seconde n'en a presque pas. Elle ne trahit, ni dans le style ni dans les idées exprimées, l'influence de Paul, tandis que la première en est fortement empreinte. 1 Pierre insiste sur « l'espérance » (1 : 3, etc.); 2 Pierre sur « la connaissance. » (1 : 2, 3, 8; 3 : 18.) Les souffrances expiatoires et la résurrection de Jésus-Christ, qui tiennent une grande place dans 1 Pierre, ne sont pas mentionnées dans 2 Pierre. Pierre, dans sa première épître, suppose que ses lecteurs tiennent pour imminent le retour de Christ, qu'il appelle sa « révélation » (gr. *apocalypse;* 1 : 7, 13; 4 : 13); 2 Pierre combat ceux qui nient ce retour et se moquent des prophéties qui le concernent; ce retour est désigné par le mot de « parousie [2]. » (1 : 16; 3 : 4, 12.) 3° Le fait que la foi au prochain retour du Seigneur était ébranlée, que plusieurs le niaient et se moquaient des prophéties qui le concernaient, est l'indice d'une époque postérieure à l'âge apostolique. D'autres traits dénotent également un temps plus éloigné des origines et paraissent étranges sous la plume de l'ancien pêcheur galiléen : l'auteur dit que les promesses sont faites aux croyants afin que, par leur moyen, ils deviennent « participants de la nature divine » (1 : 4), expression qui semble inspirée par la philosophie grecque; il qualifie de « sainte » la montagne de la transfiguration (1 : 18); la vérité salutaire est toute contenue dans « les paroles dites à l'avance par les saints prophètes » et dans « le commandement du Seigneur et Sauveur transmis par vos apôtres, » et il a l'air d'oublier qu'il est l'un d'eux (3 : 2); les lettres de Paul lui sont toutes connues; il les traite d'« Ecritures, » comme les livres saints de l'Ancien Testament (3 : 15, 16); persuadé que les écrits canoniques font seuls autorité, il a supprimé, dans le chapitre qu'il a emprunté à Jude, la citation du livre d'Hénoch (Jude, v. 14, 15), et, dans son allusion à la dispute de l'archange Michel avec Satan, trait rapporté par l'apocryphe *Assomption de Moïse*, il s'exprime en termes si vagues, qu'il est difficile de comprendre

[1] *Commentaire sur la II Epistre de S. Pierre.* Argument.

[2] Holtzmann, *Einleitung*, p. 321; von Soden, *Hand-Commentar*, III, II, p. 211. — Comp. B. Weiss, *Einleitung*, p. 427, la liste des expressions communes aux deux écrits.

qu'il a en vue ce récit emprunté à une source douteuse. (2 Pierre 2 : 11 ; comp. Jude 9.)

Telles sont les principales raisons pour lesquelles la grande majorité des critiques se refusent à croire que Pierre soit l'auteur de la seconde épître qui porte son nom. Ils la rangent parmi les pseudépigraphes qui nous sont parvenus sous le nom de Pierre : l'*Evangile de Pierre*, l'*Apocalypse de Pierre, la Prédication de Pierre*, écrits qui tous datent du second siècle. Les uns la font paraître entre 150 et 180 [1]. D'autres la placent dans la première moitié du second siècle [2] ou même à la fin du premier siècle.

Cependant l'authenticité de notre épître n'a cessé de trouver des défenseurs convaincus [3]. Ils cherchent à prouver que cette épître est antérieure à celle de Jude. Ils expliquent les différences de style et de pensée qui la distinguent de la première épître de Pierre, en alléguant la diversité des sujets traités et en supposant que Pierre a eu recours, pour écrire les deux lettres, à des secrétaires différents, ou bien qu'il a fait rédiger la première par Silvain et qu'il a écrit lui-même la seconde. Ils insistent sur les termes communs aux deux lettres. Un théologien dont le jugement fait autorité ne déclare-t-il pas que, pour la pensée générale, aucun écrit ne se rapproche plus de 1 Pierre que ne le fait 2 Pierre [4] ? La seconde épître s'adresserait à d'autres lecteurs que la première, savoir à des chrétiens d'origine juive, habitant la Palestine ou les contrées voisines [5]. La lettre que Pierre leur avait écrite précédemment (3 : 1) et qui traitait des derniers temps, ainsi que la lettre adressée par Paul à ces judéo-chrétiens (3 : 15), ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Si Pierre parle de « toutes les lettres de Paul » (3 : 16), on peut seulement en conclure qu'il avait eu connaissance d'une partie considérable de la vaste correspondance de son collègue ; et s'il ajoute que « les ignorants et ceux qui sont mal affermis les tordent *comme les autres écritures*, ou écrits, » on ne doit pas entendre cette expression des livres canoniques

[1] Hilgenfeld, Sabatier, Mangold, Holtzmann, Jülicher. Harnack (*Chronologie*, p. 470 et suiv.) suppose qu'elle fut écrite en Egypte entre 160 et 175. Au ch. 3, l'auteur fait des emprunts à l'*Apocalypse de Pierre*.

[2] Huther, Von Soden, etc.

[3] F. Spitta, *Der zweite Brief des Petrus und der Brief des Judas*, 1885. Zahn, *Einleitung*, II, p. 43 et suiv. Burger, *Die Briefe des Jakobus, Petrus und Judas*, dans le Commentaire de Strack et Zöckler, 2e édit., p. 209.

[4] B. Weiss, *Stud. u. Krit.*, 1866. *Einleitung*, 1897, p. 427.

[5] C'est pourquoi Pierre écrit son nom sous la forme hébraïque de *Syméon*. Zahn, *Einleitung* II, p. 51.

de l'Ancien Testament, mais d'écrits contemporains, de lettres émanant de collaborateurs de Paul, ou de traités eschatologiques, de petites apocalypses, comme il en circulait un certain nombre parmi les chrétiens des premières générations [1].

Les défenseurs de l'authenticité insistent encore [2] sur la difficulté morale que présente la supposition d'une fraude pieuse, commise par un auteur dont l'écrit est d'ailleurs inspiré du plus pur esprit de l'Evangile. Calvin ne peut, pour cette raison, admettre l'inauthenticité complète de l'épître, « car ce serait, dit-il, une simulation indigne d'un serviteur de Jésus-Christ. » Comme cependant il ne trouve pas dans l'épître « la vraie et naturelle phrase de saint Pierre, » le réformateur suppose que l'apôtre, avancé en âge et sentant venir la mort, a commandé à un de ses disciples de mettre par écrit sa pensée [3]. Le scrupule exprimé par Calvin ne doit-il plus nous arrêter aujourd'hui ? Nous connaissons, il est vrai, toute une littérature, juive et chrétienne, d'inspiration souvent très élevée, dont les auteurs n'ont pas hésité à prendre les noms de personnages connus et vénérés, pour donner plus d'autorité à leurs écrits. Cependant l'auteur de notre épître s'affirme comme l'apôtre Pierre, rappelle la prédiction que Jésus lui a faite (1 : 14), se donne pour témoin oculaire de la transfiguration (1 : 16-18), avec une insistance qui ne laisse pas de produire une impression pénible, si tout cela est pure fiction.

On a donc été amené à se demander si du moins les parties de l'épître où se trouvent ces déclarations, ne remontaient pas à l'apôtre Pierre. Quand on considère la suite des pensées (comp. p. 216), on constate que le chapitre 2 est sans lien marqué avec ce qui précède et ce qui suit, tandis que le chapitre 1er introduit naturellement le chapitre 3. De cette constatation est née la supposition que l'épître ne comprenait primitivement que les chapitres 1 et 3 ; que le chapitre 2, ou plus exactement le fragment 1 : 20 à 3 : 2, aurait été intercalé dans le texte primitif [4].

[1] Spitta, *o. c.*, p. 292 et suiv. Zahn, *Einleitung*, p. 99. Kühl, *Die Briefe Petri und Judae* (Commentaires Meyer), 6e éd., Introduction, p 374.

[2] Burger, *o. c.*, p. 182.

[3] *Commentaire sur la II Epistre de S. Pierre.* Argument.

[4] Cette hypothèse, déjà indiquée par Berthold, J.-P. Lange, Gess, a été reprise et est défendue avec conviction par Kühl, dans la dernière édition (1897) de son commentaire (collection Meyer). Kühl fait commencer l'interpolation avec le ch. 2. Il nous semble préférable de remonter aux mots : *sachant d'abord ceci*, 1 : 20, qui se retrouvent 3 : 3. On aurait ainsi dans le texte même un indice de l'introduction du fragment inauthentique. La pensée primitive apparaît plus clairement liée. La phrase de 1 :20b, 21 est obscure et d'un sens contesté ; elle pourrait être l'œuvre de l'interpolateur. C'est l'opinion de Gess. (*Christi Person und Werk*, 2e édit., II, p. 414.)

Dans 3 : 3 se retrouvent les mots : *sachant d'abord ceci,* qui étaient déjà au commencement du verset 20 du chapitre 1. Si l'on supprime l'entre-deux, la pensée présente un enchaînement parfait : l'auteur vient de rappeler la transfiguration, qui est le gage de « l'avènement du Seigneur; » et qui a confirmé pour ceux qui en furent témoins « la parole des prophètes; » il a exhorté ses lecteurs à « s'attacher à cette parole qui leur servira de lampe jusqu'à ce que le jour ait commencé à luire et que l'étoile du matin se soit levée dans leurs cœurs » (1 : 19); ils doivent s'y attacher d'autant plus « qu'ils savent que dans les derniers jours des railleurs nieront cet avènement glorieux du Christ. » (3 : 3.)

Avec le chapitre 2, qu'on élimine ainsi, tombe le principal argument contre l'authenticité de notre épître : les emprunts faits à l'épître de Jude. En supprimant 3 : 1 et 2, on fait disparaître l'allusion à une première lettre, qui présente des difficultés, parce que les destinataires de notre épître ne sont pas les mêmes que ceux de la première épître canonique et que rien ne confirme l'hypothèse d'une lettre perdue; on fait disparaître aussi cette phrase : « Que vous vous rappeliez les paroles dites à l'avance par les saints prophètes et *le commandement* du Seigneur et Sauveur *transmis par vos apôtres,* » qui paraît étrange sous la plume de Pierre.

L'hypothèse d'une interpolation peut être rendue assez plausible, si l'on se représente comme suit les circonstances où celle-ci a été faite. Pierre avait adressé une épître, composée de 1 : 1-20 et 3 : 3-18, à des chrétiens qui commençaient à se relâcher de leur attente vigilante de l'avènement du Seigneur, et qu'il jugeait nécessaire de prévenir contre l'invasion de ceux qui nieront ce retour. Plus tard, Jude, écrivant au même groupe de chrétiens pour les mettre en garde contre les libertins qui étaient depuis peu à l'œuvre parmi eux, cita la prédiction que Pierre leur avait faite dans sa lettre. (Jude 18.) Cette prédiction, il pouvait l'appliquer aux libertins qu'il combattait, d'autant mieux que Pierre avait caractérisé incidemment les moqueurs qu'il annonçait comme des gens « qui marchent selon leurs propres convoitises[1]. »

Enfin, au second siècle, un inconnu combine la lettre primitive de Pierre avec celle de Jude, pour la rendre applicable aux circonstances

[1] Ainsi s'expliquerait le fait que Jude 18 paraît renfermer une citation de 2 Pierre 3 : 3, tandis que dans les points communs entre Jude et 2 Pierre 2, c'est Jude qui semble être l'écrit original.

dans lesquelles les Eglises étaient placées par l'invasion d'hérétiques gnostiques qui prônaient une liberté charnelle [1].

La possibilité d'une interpolation est établie par les exemples que présentent l'Evangile de Jean (8 : 1-11) et la première épître de Jean (5 : 7, 8) ; mais il y a quelque témérité à conjecturer une interpolation quand aucun document du texte n'en a conservé de traces.

Et même réduite aux chapitres 1 et 3, la seconde de Pierre ne s'impose pas à notre assentiment comme une œuvre de l'apôtre. Quelques-unes des objections élevées contre son authenticité subsistent dans toute leur force : ainsi le silence que gardent à son sujet les Pères du second siècle ; la différence des pensées et du style, atténuée, mais non supprimée, par le retranchement du chapitre 2 ; la manière dont il est parlé (3 : 15, 16) de Paul et de ses épîtres.

Aussi, tout en reconnaissant la valeur des arguments allégués à l'appui de cette hypothèse, nous ne saurions regarder comme démontrée l'existence d'une épître de l'apôtre Pierre composée des chapitres 1 : 1-19 et 3 : 3-18 de la seconde épître canonique, et nous estimons que le problème posé par cet écrit attend encore sa solution.

IV

Analyse.

On peut distinguer trois parties dans l'épître :

1. La pratique des vertus chrétiennes recommandée par un apôtre qui prêche l'avènement du Seigneur, après avoir été témoin de sa transfiguration. (Ch. 1.)

2. Les faux docteurs ; leur apparition prédite, leur châtiment prouvé par des exemples, leur conduite caractérisée. (Ch. 2.)

3. L'avènement du Seigneur et la fin du monde, démontrés à ceux qui les nient. Exhortation à la vigilance. (Ch. 3.)

[1] Kühl (*o. c.*, p. 375) suppose que l'interpolation a été faite dans la première moitié du second siècle. Elle pourrait avoir été faite par l'auteur de l'*Apocalypse de Pierre*, dont un fragment récemment retrouvé présente de curieuses analogies avec 2 Pierre 2. Les deux écrits dateraient de la même époque.

SECONDE ÉPITRE DE PIERRE

I. La pratique des vertus chrétiennes recommandée par un apôtre qui prêche l'avènement du Seigneur, après avoir été témoin de sa transfiguration. (Ch. 1.)

A. 1-11. Adresse de l'épitre. Le don que les chrétiens ont reçu et les efforts qu'ils doivent faire pour posséder les divers fruits de la vie chrétienne et être assurés d'entrer dans le royaume éternel de Jésus-Christ. — 1º *Signature et vœu.* Syméon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, écrit à ceux qui ont en partage la foi chrétienne et leur souhaite grâce et paix par la connaissance de Dieu et de Jésus. (1, 2.) — 2º *Privilège et obligations. a) La grâce reçue.* La divine puissance nous a dotés de tout ce qui est nécessaire pour mener une vie pieuse, quand elle nous a fait connaître le Sauveur, qui accomplit les promesses en nous rendant participants de la nature divine, après nous avoir arrachés à la corruption du monde. (3, 4.) — *b) Qualités à acquérir pour affermir notre vocation.* Faites donc tous vos efforts pour ajouter les unes aux autres les diverses qualités morales qui vous feront progresser dans la connaissance de Jésus-Christ. Celui qui ne les possède pas est un aveugle : il a oublié qu'il a reçu la purification de ses péchés passés. Appliquez-vous donc à rendre ferme votre élection et l'entrée vous sera largement accordée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. (5-11.)

Syméon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ[1], à ceux qui I
ont reçu en partage avec nous une foi de même prix[2] en la justice

1. Voir sur ces titres 1 Pierre 1 : 1 ; Rom. 1 : 1 ; Jacq. 1 : 1 et comp. l'introd. à notre épître. *Syméon* (*Sin.*, *A*, *majusc.*), le nom de l'apôtre ne se trouve que dans Act. 15 : 14 sous cette forme qui se rapproche le plus de la consonnance hébraïque. *Simon* (*B*) est la forme ordinaire, qui reproduit la prononciation grecque. Les noms de *Simon Pierre* sont associés Luc 5 : 8; Math. 16 : 16, et dans l'évangile de Jean.

2. Gr. *A ceux à qui est échue* (par le sort, Luc 1 : 9 ; Jean 19 : 24) *une foi de même prix qu'à nous.* Ce verbe exprime fortement la souveraineté de la grâce qui seule produit une *foi* vivante. Celle-ci est un don de Dieu, d'un *prix* infini, puisqu'elle a pour fruit la vie éternelle. Elle est du *même prix*, parce qu'elle a les mêmes effets, pour les lecteurs de l'épître et pour ceux que l'auteur désigne par *nous*. On a appliqué ce *nous* aux apôtres, qui seraient distingués des simples fidèles, comme formant une classe à part; on l'a entendu des chrétiens d'origine juive, auxquels appartenait l'auteur, tandis que les destinataires de l'épître seraient des chrétiens d'origine païenne. (Comp. Act. 11 : 17.) Mais il est plus naturel de penser que dans ce *nous* l'auteur comprend tous ceux qui possèdent la foi commune à tous les chrétiens, ou qui par-

2 de notre Dieu et du Sauveur Jésus-Christ[1]. — La grâce et la paix
vous soient multipliées, en la connaissance de Dieu et de Jésus, notre
Seigneur[2] !
3 Puisque sa divine puissance nous a fait don de tout ce qui contri-
bue à la vie et à la piété[3], par la connaissance de Celui qui nous a

tagent déjà ses convictions à l'égard des faits et des vérités qu'il va rappeler à ses lecteurs. (Reuss.)

1. Le complément : *en la justice de notre Dieu,...* est rattaché par quelques-uns au qualificatif *du même prix :* ce qui donne à leur foi un prix égal, c'est la justice de notre Dieu. Mais les termes qu'on réunit ainsi sont séparés dans la phrase grecque. D'autres le relient au verbe : « Ceux qui, *en* ou *par la justice de notre Dieu,...* ont reçu en partage une foi.... » Mais ce n'est pas la justice qui donne la foi, c'est plutôt la foi qui saisit la justice, à moins qu'on entende par la justice de Dieu l'attribut en vertu duquel il donne à tous, aux païens comme aux Juifs, une foi de même prix. Il vaut mieux construire : *une foi en la justice*, ou *fondée sur la justice de Dieu*. Le mot *justice* peut alors se prendre dans le sens qu'il a dans les épîtres de Paul (comp. Rom. 1 : 17; 3 : 21-31); c'est la *justice* parfaite, dont le Sauveur revêt ses rachetés devant Dieu, et qui, d'une part, est imputée à leur foi, les rend justes aux yeux de Dieu et, d'autre part, les renouvelle et les sanctifie intérieurement; double effet provenant de la même cause. Avec la majorité des interprètes, nous traduisons : *de notre Dieu et du Sauveur Jésus-Christ*. Il serait plus conforme à la grammaire grecque de traduire : *de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ*, car l'article n'est pas répété devant *Sauveur*. Une formule semblable se trouve dans 1 : 11; 2 : 20; 3 : 18, où l'auteur dit : « Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. » D'après l'analogie de ces passages s'est produite, dans notre verset, la variante du *Sin.* qui remplace *Dieu* par *Seigneur*. Mais ce qui semble indiquer que le mot *Dieu* n'est pas un simple attribut de *Jésus-Christ* (comp. Tite 2 : 13, note), et que l'auteur a bien dans la pensée le Père et le Fils, c'est qu'au verset suivant, il nomme d'abord *Dieu*, puis *Jésus notre Seigneur*.

2. Ce vœu est exprimé ici dans les mêmes termes que 1 Pierre 1 : 2; comp. Jude 2; seulement l'auteur y ajoute le moyen par lequel la grâce et la paix peuvent nous *être multipliées* : *en* ou *par la connaissance de Dieu et de Jésus notre Seigneur*. (Quelques documents ont le texte abrégé : *connaissance de notre Seigneur*.) Cette *connaissance* n'est pas purement intellectuelle; c'est une connaissance du cœur, qui repose sur une communion intime avec le Sauveur et sur l'expérience de sa grâce. (Comp. v. 3; Jean 17 : 3, note; Eph. 1 : 17; Col. 3 : 10.) Plusieurs éditeurs et interprètes (Lachmann, Westcott-Hort, Rilliet, Spitta, von Soden) estiment que le vœu du v. 2 se prolonge jusqu'au v. 4. Il faudrait, en ce cas, séparer les v. 2 et 3 par une simple virgule et mettre un point à la fin du v. 4.

3. La *vie* est la vie intérieure de l'âme, qui a sa source en Dieu même (v. 4, 3e note; 1 Jean 4 : 9), qui commence par la régénération, et qui doit grandir jusqu'à la perfection. La *piété* (ce mot ne se trouve, sauf Act. 3 : 12, que dans les épîtres pastorales) est la manifestation de cette vie dans ses rapports avec Dieu. Tout ce qui est nécessaire pour créer et entretenir la vie et la piété est un *don gratuit* de Dieu ; mais c'est là pour les chrétiens un motif pressant de mettre eux-mêmes tous leurs soins, tous leurs efforts, à faire de continuels progrès dans cette vie intérieure. (v. 5.) Les v. 3-7 forment une seule phrase, dont les v. 3 et 4 sont le premier membre, indiquant les motifs que le chrétien a d'agir ; puis les v. 5-7 l'exhortent à une activité personnelle dont ils tracent le programme. Il y a, en effet, dans l'expérience de chaque fidèle, un temps où il est plutôt passif et ne fait guère que recevoir les riches dons de la grâce dont l'apôtre parle au v. 3; puis vient un temps où Dieu fait appel à toute l'énergie de sa volonté, et lui demande d'appliquer toutes ses facultés à mettre en œuvre, au sein des difficultés et des combats, ce qu'il lui a donné. Ce temps-là était venu pour les premiers lecteurs de cette lettre. L'auteur leur rappelle qu'il serait dangereux de se contenter d'une *connaissance* stérile, aliment de l'orgueil, tandis qu'au dehors s'apprêtaient des tentations et des combats où nul ne pourrait vaincre, sinon par la puissance d'une foi pleine de vie et

appelés par sa propre gloire et par sa vertu [1] ; — par lesquelles nous 4
ont été données les précieuses et très grandes promesses [2], afin que
par leur moyen [3] vous deveniez participants de la nature divine,
en fuyant la corruption qui est dans le monde par la convoitise [4] ; —
et à cause de cela même, y apportant tout empressement [5], ajoutez à 5
votre foi la vertu, et à la vertu la science, — et à la science la tem- 6
pérance, et à la tempérance la patience, et à la patience la piété, —
et à la piété l'amour fraternel, et à l'amour fraternel la charité [6]. — 7

d'énergie. Toutes les épîtres écrites vers la fin de l'âge apostolique, les lettres pastorales de Paul, les épîtres de Pierre, de Jean, de Jude, sont remplies de cette grave et sainte pensée.

1. Tout nous est *donné* objectivement par *la divine puissance* de Jésus-Christ et subjectivement par *la connaissance de Celui qui nous a appelés*, savoir Dieu le Père. (1 Pierre 1 : 15.) *Connaissance* est pris dans le sens indiqué v. 2, note. Notre vocation, qui est une partie de l'œuvre de la grâce, est attribuée à la *gloire* de Dieu, c'est-à-dire à l'action de ses perfections, et spécialement à sa *vertu*, ce qui veut dire à sa force divine. (Comp. 1 Pierre 2 : 9.) Quelques interprètes (Spitta, von Soden) entendent par *Celui qui nous a appelés*, Jésus. (v. 2.) *Sa gloire* serait celle que les apôtres contemplèrent sur la montagne (v. 16 et suiv.), sa *vertu*, celle de sa vie sainte, qui les amena à la conviction de sa messianité. (Math. 16 : 16.)

2. Les *précieuses et très grandes promesses* que l'auteur attribue à la gloire et à la vertu de Dieu, à toutes ses perfections qui s'y manifestent, ne sont pas seulement les promesses faites par les prophètes, mais leur accomplissement en Jésus-Christ. On trouve souvent le mot *promesse*, pour la *chose promise*. (Act. 13 : 32, 33; 26 : 6; Rom. 15 : 8; 2 Cor. 7 : 1; Gal. 3 : 22 ; Eph. 3 : 6.) Suivant d'autres il s'agirait des *promesses* ou prophéties relatives à l'avènement du Seigneur. (v. 11, 12 et suiv.; 3 : 4, 9, 13.)

3. Par ces *promesses* accomplies, qui renferment toute l'œuvre de la grâce, ou, selon d'autres, par toutes les choses qui contribuent à la vie et à la piété (v. 3) ; l'idée resterait la même au fond.

4. Telle est la profondeur et la grandeur de l'œuvre de Dieu dans l'homme pécheur, que par elle il devient en toute réalité *participant de la nature divine*. Le Nouveau Testament nous enseigne partout qu'il y a entre Dieu et l'homme le même rapport qu'entre un père et son enfant, et ce rapport est établi par la nouvelle naissance dont Dieu est le principe et la source. (Gal. 3 : 26 ; Rom. 8 : 14-16 ; Hébr. 12 : 7 ; Jean 1 : 12, 13 ; 3 : 6 ; 1 Jean 3 : 9) ; mais notre auteur présente cette grande pensée dans le plus frappant contraste : d'un côté, *la corruption qui est dans le monde*, à laquelle les chrétiens ont échappé *en la fuyant ;* et d'un autre côté, *la nature divine*, à laquelle ils ont part ! « C'est ici une parole telle qu'il n'y en a pas de pareille ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament. Mais qu'est-ce que la nature de Dieu ? C'est l'éternelle vérité, l'éternelle justice, l'éternelle sagesse ; c'est la vie, la paix, la joie, la félicité éternelles ; c'est tout ce qu'on peut nommer de bon et de beau. Or, devenir participant de la nature divine, c'est partager tout cela ; c'est vivre éternellement, avoir éternellement la paix et la joie ; c'est être pur, juste, saint, tout-puissant contre le diable, le péché et la mort. C'est pourquoi la parole de Pierre signifie : aussi peu il est possible d'ôter à Dieu ce qui fait sa nature, en sorte qu'il ne soit plus l'éternelle vie et l'éternelle vérité, aussi peu il est possible de vous l'ôter ; si l'on vous fait du mal, c'est en faire à lui-même ; pour opprimer un chrétien, il faut opprimer Dieu. » *Luther*.

5. *Et à cause de cela même* (var. de *A : et vous aussi*), en raison des grâces que vous avez reçues, *y apportant*, à l'accomplissement de votre tâche morale, *tout empressement*, tout le zèle que vous pourrez. (Comp. v. 3, 1re note.)

6. Ces divers traits de la vie chrétienne, que nous devons *ajouter* les uns aux autres, ne sont point nommés dans un ordre fortuit, ni simplement juxtaposés ; ils forment plutôt un tout organique ; chaque trait suppose le précédent et à son tour le complète ; ou, pour parler avec *Bengel :* « Ces fruits de la vie chrétienne sont présentés en une gradation : le précédent produit le suivant et le rend facile, et le subséquent tempère le précé-

8 Car si ces choses sont en vous, et y abondent, elles ne vous laisse-
ront point oisifs ni stériles pour la connaissance de notre Seigneur
9 Jésus-Christ[1]. — Mais celui en qui ces choses ne se trouvent point
est aveugle, c'est un homme à courte vue[2], qui a oublié la purifica-
10 tion de ses anciens péchés[3]. — C'est pourquoi, frères, empressez-
vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection ; car en
11 faisant cela, vous ne broncherez jamais ; — car ainsi vous sera riche-
ment accordée l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et
Sauveur Jésus-Christ[4].

dent et le rend parfait. » La *foi* est la racine sur laquelle croît la *vertu*. Aussi y a-t-il en grec : « *produisez* (fournissez comme un paiement) *avec* votre foi la vertu, et *avec* la vertu la science, » et ainsi de tous les termes de cette énumération. — La *foi* est le don initial que les destinataires de l'épître ont reçu de Dieu (v. 1), le talent qu'ils ont à faire valoir pour lui faire porter tous les fruits de la vie chrétienne. La foi doit produire la *vertu :* de même que ci-dessus (v. 3, et 1 Pierre 2 : 9), ce mot appliqué à Dieu signifie la *force* divine, de même, comme fruit de la foi dans l'homme, il indique la *force* et l'*énergie* de l'âme, le courage du chrétien qui sait en qui il a cru et ce qu'il doit faire. (Comp. Philip. 4 : 8, note.) — Une foi ainsi mise en pratique dans une conduite ferme et sûre engendre et augmente de jour en jour la *science*, non seulement au sens intellectuel de ce mot (v. 2, note), mais surtout cette science pratique de la vie que l'expérience seule peut donner, le discernement de ce qui est notre devoir et de la manière dont nous devons l'accomplir. — La foi, la force d'âme, la science pratique inspirent toujours à celui en qui elles sont réunies la *tempérance ;* celle-ci ne se borne pas au manger et au boire ou à telles autres jouissances sensuelles (1 Cor. 7 : 9 ; Act. 24 : 25) ; elle emporte cette modération de l'esprit et du cœur, cette domination de soi-même et de ses passions, par laquelle le chrétien, voyant clairement le devoir, se trouve libre pour l'accomplir. (Ecclésiastique 18 : 30.) Viennent les épreuves, la persécution pour le nom de Jésus, ce chrétien, maître de lui, est aussi prêt à tout supporter avec la *patience* que donnent et entretiennent les dispositions qui précèdent. Dans une vie composée et réglée de la sorte, tout se rapporte à Dieu, à sa volonté, à sa crainte ; l'âme regarde sans cesse à lui et vit dans sa communion. Telle est la vraie *piété.* (v. 3.) Enfin, puisque Dieu est amour, nul ne peut ainsi vivre en lui sans aimer (1 Jean 4 : 20) ; il aime ses frères d'abord d'un *amour fraternel* (1 Pierre 1 : 22), et tous les hommes d'une sincère *charité.* (1 Thess. 3 : 12 ; Gal. 6 : 10.)

1. Motif à l'appui (*car*) de l'exhortation précédente : quand ces traits du caractère *sont* en un homme et *abondent* en lui, ou s'y multiplient, sa vie est en continuel progrès ; elle ne reste *pas oisive ni stérile pour la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ.* Ces grâces de Dieu sont autant de degrés qui conduisent à une connaissance toujours plus complète de Jésus-Christ, connaissance qui est le fruit de l'expérience, le couronnement aussi bien que le principe de la vie chrétienne. (Comp. v. 2, note ; v. 3 ; 2 : 20 ; Col. 1 : 10 ; Eph. 4 : 13 ; Philip. 3 : 10.)

2. Précisément l'opposé de ce qui précède : la connaissance de Jésus-Christ, lumière divine, rend la vue pénétrante. Le mot grec traduit par : *c'est un homme à courte vue*, est le participe du verbe *être myope*. Placé après les mots : *il est aveugle*, ce participe en atténue le sens : ou du moins il est myope. Les hommes les plus clairvoyants dans les choses de ce monde ont souvent la vue courte, sont même *aveugles*, dès qu'il s'agit de la vie de leur âme et de leur avenir éternel.

3. Gr. *Ayant oublié la purification de ses péchés d'autrefois.* C'est en cela que consiste sa myopie, son aveuglement. Chrétien avorté, dont le développement ne s'est pas produit, il a oublié la purification de ses péchés passés, qu'il avait obtenue au moment de son baptême, quand Dieu lui fit grâce et l'appela (v. 3, 10) ; et par une conséquence naturelle, il est retombé dans le péché (Hébr. 6 : 4-6.)

4. Comment est-il possible pour le chrétien d'*affermir* sa *vocation* et son *élec-*

B. 12-21. SOLLICITUDE DE L'APÔTRE POUR SES FRÈRES. SES INSTRUCTIONS RELATIVES A L'AVÈNEMENT DU SEIGNEUR SONT FONDÉES SUR LA TRANSFIGURATION DE JÉSUS, DONT IL A ÉTÉ TÉMOIN, ET PAR LAQUELLE A ÉTÉ CONFIRMÉE LA PAROLE DES PROPHÈTES. — 1° *L'apôtre préoccupé d'avertir ses frères.* Il ne cessera de leur rappeler ses enseignements, aussi longtemps qu'il habitera cette tente, car il sait qu'il la quittera soudainement, selon la prédiction du Seigneur. Mais il fera en sorte qu'après son départ ses frères puissent conserver le souvenir de ses instructions. (12-15.) — 2° *Les enseignements de Pierre sur le retour de Christ garantis par ce qu'il a vu et entendu sur la sainte montagne.* Il n'annonce pas l'avènement du Seigneur d'après des inventions humaines, mais en témoin oculaire de sa gloire et pour avoir entendu la voix de Dieu qui le proclamait son fils bien-aimé. (16-18.) — 3° *La parole prophétique confirmée, notre lampe en attendant le jour.* Cette expérience a rendu plus certaine aux yeux de l'apôtre la parole des prophètes. Aussi recommande-t-il à ses lecteurs de s'attacher à elle. Elle leur servira de lampe jusqu'à ce que se lève dans leurs cœurs l'étoile du matin. Qu'ils sachent avant tout que la prophétie ne naît pas de la volonté de l'homme, mais que les prophètes ont parlé sous l'impulsion du Saint-Esprit. (19-21.)

C'est pourquoi je vous ferai toujours ressouvenir de ces choses, 12
quoique vous les connaissiez et que vous soyez affermis dans la véri-
té présente[1]. — Et j'estime juste, aussi longtemps que je suis dans 13

tion, puisque ce sont là deux actes de la grâce souveraine de Dieu? Rien n'est plus compréhensible cependant. La vocation n'étant autre chose que l'appel de Dieu adressé à une âme par sa Parole, et rendu efficace par son Esprit, de manière qu'il y ait, dans cette âme, conviction, repentance, foi, obéissance, il est bien évident que la présence de ces grâces constate la réalité de leur cause. Il n'est pas moins conforme à l'expérience chrétienne que l'exercice d'un don de Dieu, consciencieusement mis en pratique, augmente ce don ; ainsi l'homme peut et doit *affermir sa vocation.* Celle-ci est la manifestation de l'*élection ;* car ceux que Dieu appelle sont autorisés à croire à leur élection ; affermir leur vocation, c'est donc par là même affermir leur élection. Pour cette raison l'auteur nomme ces deux actes divins dans un ordre inverse de celui qu'on attendait : la vocation d'abord, l'élection ensuite, quoique celle-ci précède et détermine celle-là. Dieu élit ses enfants pour la sanctification, pour l'obéissance (1 Pierre 1 : 2), pour qu'ils soient « à la louange de sa gloire » (Eph. 1 : 6, 12) ; ils ont donc dans la sainteté de leur vie une démonstration évidente de leur élection qui, ainsi, est *affermie* pour eux. La plupart des interprètes concluent de l'ordre dans lequel l'auteur place les termes *vocation* et *élection*, qu'il entend par l'*élection*, non le choix que Dieu fait dans son conseil éternel, mais la séparation des chrétiens d'avec le monde, qui se produit lorsqu'ils sortent du monde pour suivre l'appel de Dieu. (2 Cor. 6 : 14-17 ; 1 Pierre 2 : 9, 10 ; Jacq. 2 : 5.) Quoi qu'il en soit, tout chrétien sait que sa foi se fortifie en proportion de sa fidélité, et s'obscurcit et défaille sous l'influence du péché. (Hébr. 3 : 14.) L'exhortation du v. 10a est donc tout à fait fondée. La déclaration du v. 9 en fait ressortir la gravité. Et pour nous encourager à la suivre, nous avons cette précieuse promesse (10b, 11) : *en faisant cela, vous ne broncherez jamais, car ainsi vous sera richement* (l'opposé de 1 Pierre 4 : 18 ; comp. Luc 6 : 38) *accordée l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.* (Hébr. 12 : 28 ; 2 Tim. 4 : 18.)

1. *Je vous ferai ressouvenir*, est la leçon de *Sin., B, A, C ;* le texte reçu, avec quelques *majusc.*, porte : *je ne négligerai pas* de vous faire ressouvenir. — La *vérité* leur a été transmise, par l'Evangile, et leur est ainsi *présente*, connue. (Col. 1 : 6.) — L'auteur ne craint pas cette apparente contradiction, car il sait les dangers auxquels sont exposés même les plus *affermis* et ceux qui *connaissent* le mieux la vérité. Aussi ne se lasse-t-il pas (comp. Phil. 3 : 1) de *toujours*, toutes les fois qu'il en a l'occasion, présenter à ses frères les fondements de leur foi

cette tente, de vous tenir en éveil en vous faisant ressouvenir[1]; —
14 sachant que je dois plier ma tente soudainement, comme notre Sei-
15 gneur Jésus-Christ me l'a fait connaître[2]. — Mais je ferai mes efforts
aussi pour qu'après mon départ vous puissiez en tout temps[3] vous
16 rappeler le souvenir de ces choses[4]. — Car ce n'est point en sui-
vant des fables habilement composées que nous vous avons fait
connaître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus-
Christ[5], mais comme ayant été témoins oculaires de sa majesté;
17 — car lorsqu'il reçut de Dieu le Père honneur et gloire, cette voix
lui ayant été adressée du sein de la gloire magnifique : « Celui-ci
18 est mon Fils, mon bien-aimé, en qui je me complais, » — cette voix,
nous-mêmes nous l'entendîmes adressée du ciel, quand nous étions
19 avec lui sur la sainte montagne[6]. — Et nous tenons pour d'autant

(Rom. 15 : 14, 15), qui sont le témoignage apostolique concernant Jésus-Christ (v. 16, 17), et la parole prophétique en général, inspirée par l'Esprit de Dieu. (v. 19-21.)

1. Cette *tente*, comp. 2 Cor. 5 : 1, 2e note. *En vous faisant ressouvenir*, gr. *par le ressouvenir*, substantif dérivé du verbe employé au verset précédent. On efface ce rapport en traduisant : *par mes avertissements.* (Comp. 3 : 1; 2 Tim. 1 : 5.)

2. Gr. *Que prompt est le dépôt de ma tente.* D'autres traduisent : « Que je devrai bientôt quitter cette tente. » Le *dépôt* est l'acte d'enlever, pour la plier, la couverture qui forme la tente. Le Seigneur avait *fait connaître* cette dispensation à Pierre soit par la prophétie qu'il lui avait faite dès longtemps (Jean 21 : 18 et suiv.), soit, plutôt, par quelque autre avertissement ou par une vision. « A-t-on besoin d'une révélation particulière pour être assuré qu'il faudra bientôt partir? Ne savons-nous pas que la vie n'est qu'une vapeur, qu'il n'y a point de moment qui ne puisse être pour nous le dernier? C'est Dieu qui le dit; celui qui en demande davantage cherche à se tromper, non à se convertir. » *Quesnel.*

3. Gr. *En chaque temps*, en toute occasion, aussi souvent que vous en aurez besoin.

4. *Ces choses* sont toutes celles qui concernent la vie chrétienne, l'affermissement dans la foi et dans l'espérance du ciel. (v. 10, 11, 12.) Or, l'auteur, dans son ardent amour des âmes, *fera ses efforts* (gr. *s'empressera*), soit dans cette lettre, soit dans d'autres écrits, pour que ses frères puissent, même *après son départ*, rappeler toujours le souvenir de ces choses. Des interprètes qui admettent l'authenticité de notre épître voient ici une allusion à l'évangile de Marc, que les anciens Pères assurent avoir été écrit sous la direction de Pierre. Cette allusion n'est point inadmissible, car l'auteur a en vue le témoignage apostolique sur la vie du Sauveur, dont il va citer un trait saillant. (v. 16, 17.) D'autres, pour qui l'épître est inauthentique, trouvent dans cette parole l'indication des écrits qui ont circulé sous le nom de Pierre dans les premiers siècles.

5. Des *fables habilement composées*, c'est-à-dire des mythes, comme ceux où les païens racontaient l'origine ou les apparitions de leurs dieux. (1 Tim. 1 : 4; Tite 3 : 9.) C'est parce qu'ils *ont été témoins oculaires de sa majesté* (v. 17) que les apôtres *ont fait connaître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ.* Sa *puissance* est celle qu'il a exercée par sa parole et sa vie, et qu'il exerce encore sur le monde pour y fonder son règne par le Saint-Esprit. — Mais que faut-il entendre par son *avènement* ou sa présence? Les uns rapportent ce mot à sa vie sur la terre, les autres à son avènement futur pour le jugement. Tous les interprètes actuels se prononcent pour ce dernier sens. Le retour de Christ est le sujet principal de l'épître. (3 : 3 et suiv.) L'auteur voit dans la transfiguration un présage et un gage de l'apparition du Seigneur dans la gloire. (v. 17-19.)

6. *Honneur* et *gloire* sont deux termes synonymes qui désignent la distinction dont Jésus a été l'objet quand la voix lui fut adressée. Celle-ci est le seul trait de l'histoire de la transfiguration sur lequel l'auteur insiste. Plusieurs interprètes, il

plus certaine la parole des prophètes[1], à laquelle vous faites bien de vous attacher, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour ait commencé à luire et que l'étoile du matin
se soit levée dans vos cœurs[2] ; — sachant d'abord ceci, que nulle 20
prophétie de l'Ecriture n'est le résultat d'une interprétation privée ;
— car jamais prophétie n'a été apportée par la volonté d'un homme, 21
mais c'est poussés par l'Esprit-Saint que des hommes venant de la part de Dieu ont parlé[3].

est vrai, prennent le terme de *gloire* dans le sens d'« éclat, » de « rayonnement » (2 Cor. 3 : 7), et pensent qu'il exprime le fait même de la transfiguration de Jésus. (Marc 9 : 2, 3.) C'est sa signification dans la proposition qui suit : « du sein de la *gloire* magnifique. » L'auteur a voulu mentionner ce fait, puisqu'il affirme qu'il a été *témoin oculaire* de la majesté de Jésus-Christ. D'autres encore affirment que le participe aoriste : cette voix *ayant été adressée*, exprime un fait antérieur à celui qu'énoncent les mots : (gr.) *ayant reçu gloire*. D'après notre auteur, la voix céleste se fit entendre avant que Jésus fût transfiguré ; les récits des synoptiques rapportent les événements dans l'ordre inverse. Nous avons donc ici une relation originale, qui remonte sans doute à l'apôtre Pierre. Ces remarques sont ingénieuses, mais elles font dire au texte plus qu'il ne renferme. — La *gloire* dont Jésus avait été revêtu, la *voix* qui l'avait désigné comme le *Fils bien-aimé* de Dieu, avaient affermi la foi des apôtres en leur Maître, au moment où il allait souffrir et mourir. Cette révélation était propre aussi à convaincre les chrétiens de l'*avènement* glorieux de leur Seigneur. — D'après la leçon de *B*, admise par Wescott-Hort, Weiss, Nestle (3e édit.), l'ordre des mots, dans la déclaration : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé*, n'est pas le même que dans les passages parallèles des synoptiques. (Math. 17 : 5, etc.) Notre texte serait donc indépendant du leur.

1. Gr. *Et nous avons plus ferme la parole prophétique*. La parole des prophètes de l'Ancien Testament apparaît *plus ferme* à ceux qui ont été les témoins de son entier accomplissement dans la vie et dans l'œuvre de Jésus-Christ, et spécialement à ceux qui ont vu sa gloire et entendu la voix céleste le proclamer le Fils bien-aimé de Dieu. (v. 16-18.) Pour eux l'accomplissement, en Jésus, des prophéties relatives au Messie, ne pouvait plus faire l'objet d'un doute. Par là, ces prophéties avaient été démontrées comme une œuvre du Saint-Esprit. (v. 21.) La révélation de Dieu en Christ, certifiée par les apôtres qui en furent les témoins, et comparée avec la parole prophétique qu'elle a accomplie et sanctionnée, reste la lumière divine pour l'Eglise de tous les temps.

2. Le *lieu obscur* (littéralement : *desséché, sale*) où *luit la lampe* de la parole prophétique, c'est, d'après la plupart des interprètes, le monde dans lequel s'écoule notre vie actuelle (Philip. 2 : 15), ou plus spécialement l'avenir ténébreux des derniers temps, et le moment où *le jour commencera à luire* et où *se lèvera l'étoile du matin*, soit le retour de Christ et la pleine manifestation de la vérité dans le ciel, soit en pressant davantage la comparaison, le moment où apparaîtront le signe du Fils de l'homme et les présages de sa venue (Math. 24 : 30), et où les croyants pourront relever la tête, parce que leur délivrance sera proche. (Luc 21 : 28.) Pour d'autres (de Wette), le lieu obscur représente les temps d'avant la venue du Sauveur. (Math. 4 : 16 ; Luc 1 : 79.) Lui est l'*étoile du matin* (gr. *le porteur de la lumière*). Il a paru dans le monde comme le Soleil de justice, et il luit *dans les cœurs* qui croient en lui. Mais ceux qui n'ont point encore cette lumière *font bien de s'attacher* à la lampe prophétique, jusqu'à ce que Christ les ait éclairés. (Eph. 5 : 14.) Alors la parole des prophètes ne leur sera pas devenue inutile ; au contraire, ils la tiendront pour *plus ferme*, elle leur servira de témoignage, avec la révélation apostolique, pour fortifier leur foi. (Voir la note précédente.) On objecte à cette interprétation que l'épître est adressée à des hommes qui possèdent déjà la foi en Christ. (v. 1, 12.)

3. Gr. *Nulle prophétie de l'Ecriture ne devient d'une interprétation particulière* (v. 20), c'est-à-dire que le prophète lui-même, quand il la recevait, par une

II. Les faux docteurs. (Ch. 2.)

A. 1-13a. Les ravages que feront les faux docteurs. Leur chatiment prouvé par des exemples. — 1° *Leur action funeste.* Comme il y a eu de faux prophètes, il y aura pour vous de faux docteurs. Reniant leur Sauveur, ils s'attireront une ruine subite. Bien des gens prendront part à leurs orgies ; l'Evangile sera calomnié à cause d'eux. La cupidité les poussera à vous exploiter par des paroles trompeuses. Mais leur culpabilité s'accroît, et leur ruine devient toujours plus certaine. (1-3.) — 2° *Exemples d'impies châtiés par Dieu.* Il n'a point épargné les anges qui avaient péché, ni le monde contemporain de Noé, ni Sodome et Gomorrhe. Il a sauvé Lot excédé des crimes dont il était témoin. (4-8.) — 3° *Application de ces exemples aux faux docteurs.* Le Seigneur délivre donc les hommes pieux et châtie les injustes, ceux-là surtout qui, enflammés de convoitises charnelles, pleins d'arrogance, méprisent l'autorité et injurient les gloires qui pourtant sont respectées par des anges plus puissants qu'eux. Eux qui blasphèment ce qu'ils ignorent, ils périront de la mort des bêtes, frustrés du profit qu'ils espéraient tirer de leur conduite inique. (9-13a.)

II Mais il y a eu aussi de faux prophètes parmi le peuple, comme il y aura aussi parmi vous de faux docteurs[1], qui introduiront furtivement des hérésies pernicieuses[2], et qui, reniant le Maître qui les a rache-

vision, un songe (Gen. 40 : 8), ou une inspiration de l'Esprit, souvent n'en comprenait pas d'abord le sens et la portée, mais qu'il ne se permettait pas de l'interpréter, employant sa raison, ses réflexions à scruter l'avenir qui lui était indiqué, mêlant des prévisions humaines à la révélation divine. (1 Pierre 1 : 10-12, note ; comp. Gen. 41 : 15, 16 ; Dan. 2.) Il lui fallait, avant de *parler*, un nouveau secours, que l'auteur nomme au v. 21, où il expose, pour confirmer (*car*) son assertion précédente, d'abord négativement, puis positivement, le principe de toute prophétie : *jamais prophétie ne fut apportée*, inspirée, produite *par* la propre *volonté d'un homme*, par son esprit ou son génie ; *mais* c'est (gr.) *portés* eux-mêmes, *poussés par l'Esprit-Saint*, que *des hommes venant de la part de Dieu ont parlé.* La plupart des commentateurs pensent que l'*interprétation* s'applique à la prophétie déjà formulée ; ils traduisent : « Aucune prophétie n'est un objet d'interprétation individuelle, » le Saint-Esprit seul peut amener ceux qui la lisent à en bien saisir le sens. On peut objecter à cette explication que : 1° l'auteur aurait sous-entendu la pensée principale; 2° l'idée qu'il exprimerait cadre mal avec le contexte : l'auteur vient d'exhorter ses lecteurs à « s'attacher à la parole prophétique, qui est pour eux comme une lampe dans un lieu obscur » (v. 19) ; et maintenant, il ferait la réserve que cette parole leur demeurera inintelligible sans le secours du Saint-Esprit? 3° En traduisant : « Est un objet d'interprétation individuelle, » on rend inexactement le verbe *devenir* accompagné du génitif, qui indique plutôt la provenance. — Le texte reçu (*Sin.*, *A*) porte : *les saints hommes de Dieu ont parlé.* La leçon que nous avons suivie, et qui est admise par la plupart des éditeurs, est celle de *B.*

1. A côté des hommes de Dieu, qui parlaient poussés par son Esprit (1 : 21), il y eut toujours dans le peuple d'Israël de *faux prophètes ;* les chrétiens ne devaient donc pas s'étonner, mais être sur leurs gardes, si, au milieu d'eux, s'élevaient de *faux docteurs.* Notre auteur, comme Paul dans ses épîtres pastorales (voir surtout 1 Tim. 4 : 1 et suiv.), et Jean, dans sa première lettre, signale à ses lecteurs le danger dont ils étaient menacés par ces hommes, et dénonce de sévères jugements de Dieu sur ceux qui entraînaient les âmes dans de pernicieuses erreurs.

2. Gr. *Hérésies de perdition,* qui conduisent les Eglises et les âmes à la ruine. Le mot *hérésie* est employé dans 1 Cor. 11 : 19 ; Gal. 5 : 20, et souvent dans les Actes, avec le sens de division, séparation, secte. Mais le verbe *introduire furtivement,* et la caractéristique que l'auteur

tés, attireront sur eux-mêmes une soudaine perdition[1]. — Et beau- 2
coup suivront leurs débauches[2]; et à cause d'eux la voie de la vérité
sera blasphémée[3]; — et, dans leur cupidité, ils vous exploiteront 3
par des paroles artificieuses[4], eux pour qui le jugement, depuis long-
temps prononcé, n'est point oisif, et leur perdition ne sommeille
point[5].

Car si Dieu n'a point épargné les anges qui avaient péché, mais 4
les ayant précipités dans l'abîme, les a livrés aux fosses d'obscurité
pour être gardés en vue du jugement[6]; — et s'il n'a point épargné 5
l'ancien monde, mais a préservé Noé, lui huitième, ce prédicateur de
la justice, tandis qu'il faisait venir le déluge sur un monde d'impies[7];
— et s'il a condamné à une totale destruction, en les réduisant en 6
cendres, les villes de Sodome et de Gomorrhe, les faisant servir
d'exemple pour ceux qui seraient impies à l'avenir[8]; — et s'il a 7
délivré le juste Lot, qui était outré de la conduite dissolue de ces
pervers, — (car ce juste, en demeurant parmi eux, tourmentait jour 8

donne de ces manifestations montrent qu'il a en vue des *hérésies*, et non de simples divisions.

1. *Renier le Maître* (Jude 4) est surtout criminel de la part de ceux qui savent qu'il *les a rachetés* au prix de son sang. (1 Cor. 6 : 20 ; 7 : 23 ; Apoc. 5 : 9.) Ce reniement soit par la doctrine, soit par les œuvres, est le trait caractéristique de *l'hérésie de perdition*, qui *attire* sur ceux qui la suivent *une soudaine perdition ;* car là où le Sauveur est rejeté, il n'y a plus pour l'homme pécheur aucun espoir de salut, d'autant moins qu'il ajoute à ses péchés le plus grave de tous, qui est ce reniement même. (Comp. 1 Jean 2 : 23 ; 4 : 2 ; 5 : 12 ; 2 Jean, v. 7, 9.)

2. Le texte reçu (*minusc.*) porte : *perditions*, au lieu de *débauches* (*majusc.*). Ce mot désigne tous les péchés de la chair. (Comp. 1 Tim. 1 : 10, note.)

3. *La voie de la vérité*, c'est l'Evangile de Jésus-Christ (Act. 18 : 25, note) ; il est toujours *blasphémé* dans le monde à cause de la mauvaise conduite de ceux qui le professent.

4. Comp. Jude 16 ; 1 Tim. 6 : 5 ; Tite 1 : 11.

5. Le *jugement* de Dieu peut tarder de s'accomplir, mais son accomplissement est certain. Il *n'est point oisif*, sans résultat (même mot pour caractériser la foi sans œuvres, Jacq. 2 : 20) ; « les intérêts de la dette s'accumulent. » (Von Soden.)

6. Premier exemple destiné à prouver que le jugement de Dieu s'accomplit : la condamnation *des anges qui avaient péché*. Comp. Jude v. 6, où le péché des anges est caractérisé. Les deux auteurs font allusion à Gen. 6 : 1 et suiv. Ces anges déchus sont décrits comme *précipités* (gr.) *dans le Tartare*, où *Dieu les a livrés* pour qu'ils soient *gardés en vue du jugement*. Telle est l'idée principale à laquelle est ajoutée l'effrayante image de *fosses* (*Sin*,, *A*, *B*, *C*) ou de *chaînes* (texte reçu, *majusc.*) *d'obscurité*, auxquelles Dieu les a *livrés*. Quant au but dé l'auteur, qui est d'établir la certitude du jugement de Dieu, l'exemple cité impose cette conclusion : à plus forte raison, le jugement atteindra-t-il l'homme pécheur, puisque Dieu n'a pas épargné des anges.

7. Cet exemple de la justice divine, le *déluge* (gr. *cataclysme*), n'a besoin d'aucun commentaire. Il est souvent cité dans l'Ecriture. (Voir 1 Pierre 3 : 20, note ; Math. 24 : 38, 39.) — Noé fut *prédicateur de la justice*, déjà par son obéissance, et par les avertissements que sa conduite donna au monde. (Hébr. 11 : 7.) — L'expression appliquée à Noé : *lui huitième*, signifie que sept autres personnes seulement furent sauvées avec lui. (Voir 1 Pierre 3 : 20.)

8. Jude 7. D'autres traduisent : « Les mettant en exemple... ; » ou encore : « faisant d'eux un exemple, un type des impies à venir, » et du sort qui leur est ré-

après jour son âme juste au sujet des actions iniques qui frappaient
9 ses yeux et ses oreilles)[1] : — le Seigneur sait délivrer de la tenta-
tion les hommes pieux, et réserver les injustes pour être punis au
10 jour du jugement[2], — et surtout ceux qui, dans les convoitises im-
pures, suivent la chair et méprisent l'autorité ; audacieux, satisfaits
11 d'eux-mêmes, ils ne tremblent point d'injurier les gloires[3], — quand
des anges, quoique plus grands en force et en puissance, ne portent
point contre elles devant le Seigneur de jugement injurieux[4].
12 Mais eux, comme des bêtes dénuées de raison, nées, comme des
êtres purement matériels, pour être prises et détruites[5] ; injuriant ce
13a qu'ils ignorent, ils périront aussi de la mort des bêtes, — étant
frustrés du salaire d'iniquité[6].

B. 13b-22. Caractéristique des faux docteurs. Le mal qu'ils font a leurs disciples. — 1° *Leur conduite dissolue et leur cupidité.* Cherchant leur bonheur dans des voluptés passagères, ils se montrent, dans les festins, insatiables d'adultères, attirant les

servé. Pour le fait, voir Gen. 19 : 24 ; comp. Ezéch. 16 : 48, 49 ; Math. 10 : 15, etc.

1. Gen. 19 : 1 et suiv. La Genèse nous présente les sentiments de Lot sous un jour moins favorable. (Gen. 13 : 10, 11 ; 19 : 15, 16.)

2. Conclusion tirée des exemples qui précèdent. *Pour être punis*, gr. *étant punis ;* d'autres entendent ce participe présent du châtiment qui leur est infligé en attendant le jugement : « en les punissant, il réserve les injustes pour le jugement. »

3. Les *souillures de la chair* et un orgueilleux *mépris* de toute *autorité* divine ou humaine, sont deux traits ordinairement réunis en des temps de corruption. — Ici, comme dans le passage parallèle de Jude v. 8, se trouvent les deux termes d'*autorité* (gr. *seigneurie*) et de *gloires*. Les exégètes s'accordent à y voir la désignation de puissances supraterrestres. L'explication la plus naturelle est de voir, dans la *seigneurie*, la souveraineté de Dieu (v. 4) ou de Christ (v. 1) et dans *les gloires* des ordres d'anges, dans le sens de Eph. 1 : 21 ; Col. 1 : 16, soit des bons anges, soit des anges déchus et pervers. (v. 4 ; Eph. 6 : 12.) La suite des pensées dans Jude (v. 9, note) conduit plutôt à ce dernier sens, qui, dans notre épître, permet seul d'expliquer le v. 11.

4. *Des anges, plus grands en force* que ces hommes orgueilleux et rebelles, *ne portent point devant le Seigneur contre les gloires de jugement injurieux.* D'après Jude v. 9, les bons anges ne portent point de jugement injurieux même contre les anges déchus, qui leur sont supérieurs en rang, ainsi Michel contre Satan.

5. Gr. *Nées pour prise et destruction*, car telle est leur destination, qui se montre dans leur constitution même d'*êtres* purement *matériels* (gr. *des physiques*) ; ou : qui sont « nés à une vie purement physique pour être pris et détruits » (Stapfer) ; ou encore : « dont la nature est de naître pour être pris et détruits. » (Rilliet.) Comp. Jude v. 10, où la pensée de ce verset se retrouve sous une forme un peu différente.

6. Gr. *Blasphémant en des choses qu'ils ignorent, ils seront détruits de leur destruction*, c'est-à-dire ils périront à la manière des bêtes. On a pris le mot *destruction*, qui signifie aussi *corruption*, au sens figuré : « Par leur propre corruption » morale. Mais l'emploi de ce mot dans la phrase qui précède ne permet pas de le traduire ainsi. *Leur* (gr. *d'eux*) se rapporte aux *bêtes*, et non aux faux docteurs que celles-ci représentent. — *Etant frustrés* (*Sin.*, *B ;* Westcott-Hort, Weiss) *du salaire d'iniquité*, c'est-à-dire du profit qu'ils espéraient tirer de leur conduite impie ; comp. v. 15. *A*, *C*, *majusc.* (Tischendorf, Nestle) portent : *devant recevoir le salaire d'iniquité*, c'est-à-dire le châtiment que Dieu leur infligera pour leurs crimes.

âmes mal affermies, cupides et malfaisants. Ils se sont égarés comme Balaam qui, gagné par un salaire inique, fut repris par la parole d'une bête. (13b-16.) — 2o *Les déceptions qu'ils causent.* Sources taries, nuées qui ne donnent pas de pluie, ils sont destinés aux ténèbres. Beaux parleurs, ils séduisent ceux qui avaient été depuis peu séparés des hommes égarés ; ils leur promettent la liberté et les rendent esclaves de la corruption. (17-19.) — 3o *Triste condition de ceux qui retombent.* Si après avoir été retirés par Jésus-Christ des souillures du monde, ils s'y laissent reprendre, leur dernier état est pire que le premier. Mieux eût valu ignorer la voie de la justice. Il leur arrive ce que disent deux proverbes empruntés aux mœurs du chien et de la truie. (20-22.)

Estimant joie les voluptés d'un jour [1], étant des taches et des flé- 13b
trissures, ils se livrent aux voluptés dans leurs tromperies, quand ils
font des festins avec vous [2], — en ayant les yeux pleins d'adultère 14
et insatiables de péché [3], amorçant les âmes mal affermies, ayant le
cœur exercé à la cupidité, enfants de malédiction. — Abandonnant 15
le droit chemin, ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam, fils
de Bosor, qui aima le salaire d'iniquité. Mais il reçut une leçon pour
sa transgression : — une bête de somme muette, s'étant mise à par- 16
ler d'une voix humaine, réprima la démence du prophète [4].
Ces gens-là sont des sources sans eau et des nuées chassées par la 17
tempête ; c'est à eux que l'obscurité des ténèbres est réservée [5]. —

1. D'autres traduisent : *les voluptés* auxquelles ils se livrent *pendant le jour*, au lieu de travailler; ou : *en plein jour*, sans retenue ni pudeur. (Comp. 1 Thes. 5 : 7.) Il nous paraît plus simple de voir dans l'expression : *en* un *jour*, l'indication du caractère temporel de leurs plaisirs. Le *jour*, c'est la durée de la vie ici-bas, opposée à l'éternité. (Jean 9 : 4.) La traduction : *chaque jour*, n'est guère justifiable.

2. Gr. *Prenant leurs délices, vivant luxurieusement dans leurs tromperies* (ou selon une variante de *B*, conforme à Jude v. 12 : dans leurs *agapes*), *faisant des festins avec vous.* L'auteur blâme probablement les abus que Paul avait eu déjà à reprendre à Corinthe (1 Cor. 11 : 17 et suiv.); les agapes dégénéraient en orgies grâce *aux tromperies*, aux dispositions perverses (v. 14) des libertins. Il y a naturellement dans ces paroles une répréhension sévère pour les chrétiens sincères qui toléraient de tels abus. (Comp. Jude v. 12.)

3. La passion *adultère* s'exprime dans leur regard; ils commettent le *péché* signalé Math. 5 : 28, et cela avec une ardeur *insatiable.* Ce trait manque dans Jude.

4. Nomb. 22. Le *salaire d'iniquité* que Balaam *aima*, convoita, fut la récompense qu'il espérait recevoir pour avoir maudit Israël. (Nomb. 22 : 17, 18, permet de supposer que Balaam fut tenté par cette perspective, mais le récit ne le dit pas.) *Il reçut une leçon* (Rilliet) pour sa transgression; d'autres traduisent : « Il fut dûment convaincu de sa scélératesse » (Stapfer); « il vit sa prévarication démasquée. » (Oltramare.) Les faux docteurs avaient eu, comme Balaam et plus que lui, la connaissance de la vérité ; mais, comme lui aussi, entraînés par les *voluptés* et par la *cupidité*, ils *abandonnaient le droit chemin* pour annoncer des doctrines qui plaisent à la chair. L'auteur, en rappelant l'histoire de ce faux prophète, fait ressortir l'avertissement qu'elle renfermait : Balaam fut couvert de honte, car sa *démence* dut être *réprimée* par *une bête de somme.* Et c'est encore ainsi que Dieu confond l'orgueil des ennemis de la vérité, lorsque « se disant sages, ils deviennent fous. » (Rom. 1 : 22.)

5. Le texte reçu (*A*, *C*, *majusc.*) ajoute : réservée *pour l'éternité.* La double image (comp. Jude 12) d'une *source* qui promettait une eau rafraîchissante, mais qui a tari, et de *nuées* dont l'aspect annonce la pluie, mais qui, *chassées par la tempête*, trompent toutes les espérances, rend ad-

18 Car en proférant des discours enflés et vides, ils amorcent, dans les
convoitises de la chair, par des débauches, ceux qui échappent à
19 peine aux hommes qui vivent dans l'égarement [1] ; — leur promet-
tant la liberté, quand ils sont eux-mêmes esclaves de la corrup-
20 tion [2] ; car on est esclave de ce par quoi on est vaincu [3]. — Car si
après s'être retirés des souillures du monde par la connaissance de
notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, mais étant de nouveau enla-
cés par elles, ils se laissent vaincre, leur dernière condition est pire
21 que la première [4]. — Car il leur eût mieux valu n'avoir point connu
la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du
22 saint commandement qui leur avait été transmis. — Il leur est arrivé
ce que dit le proverbe si vrai : « Le chien est retourné à ce qu'il
avait vomi, » et « la truie lavée est retournée se vautrer dans le
bourbier [5]. »

III. L'avènement du Seigneur. (Ch. 3.)

A. 1-10. La venue du Seigneur et la fin du monde sont certaines. — 1° *But des lettres de l'apôtre.* C'est déjà la seconde lettre que Pierre écrit à ses frères pour leur rappeler les prédictions des prophètes et le commandement du Sauveur transmis par les apôtres. (1, 2.) — 2° *Ceux qui se moquent du retour de Christ.* Ils viendront dans les derniers jours, demandant ce que devient la promesse de l'avènement du Seigneur, puisque les pères sont morts et que les choses restent comme elles sont depuis la création. (3, 4.) — 3° *La fin du monde démontrée.* Ces gens-là ignorent que, sur l'ordre de Dieu, le monde périt, submergé par l'eau d'où il avait été tiré ; de même,

mirablement l'impression produite par la jactance des faux docteurs : ils se présentent avec de captieuses promesses, mais ne produisent qu'une cruelle déception. L'auteur va expliquer lui-même (v. 18, 19) le sens de ces images ; auparavant il dénonce contre ces séducteurs les plus terribles jugements de Dieu. Comme ils ont aimé le mensonge, *l'obscurité des ténèbres leur est réservée*, précisément l'inverse de la récompense accordée à ceux qui auront aimé et fidèlement enseigné la vérité. (Dan. 12 : 3 ; comp. aussi Mich. 3 : 5, 6.)

1. *A peine*, gr. *un peu* ; adverbe très rare dont on ne peut guère déterminer le sens exact. D'autres le traduisent par *depuis peu*. Ils doivent admettre alors la leçon du texte reçu (*majusc.*) : *ayant échappé*. — *Sin.*, *B*, *A*, *C*, vers. portent : *échappant*.

2. Ce contraste dépeint fort bien des séducteurs comme il en existe dans tous les temps : ils *promettent la liberté*, l'affranchissement de la loi, dans une fausse spiritualité, et ils sont eux-mêmes *esclaves de la corruption*, dans la servitude de leurs propres passions, et bientôt ils deviennent les tyrans de ceux qui se livrent à eux.

3. Jean 8 : 34 ; Rom. 6 : 16.

4. L'infidélité à l'égard de la grâce reçue *par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ*, entraîne après soi des jugements d'autant plus sévères (Luc 11 : 24-26 ; Hébr. 6 : 4-6 ; 10 : 26, 27) ; cet état d'âme peut aller jusqu'au péché contre le Saint-Esprit. (Math. 12 : 31, 32, 43-45.)

5. Le premier de ces dictons se trouve Prov. 26 : 11 : « Comme le chien retourne à ce qu'il a vomi, ainsi le fou réitère sa folie. » Le second n'est pas tiré de la Bible. Ils sont destinés à marquer l'abjection de ceux qui retombent dans le péché.

les cieux et la terre actuels sont réservés pour le feu. (5-7.) — 4° *La fin retardée par la miséricorde du Seigneur*. Pour le Seigneur, mille ans sont comme un jour. Il use de patience, afin que tous arrivent à la repentance. (8, 9.) — 5° *Soudaineté de la fin*. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. Les cieux disparaîtront avec fracas ; la terre et ses œuvres seront consumées. (10.)

C'est ici déjà, bien-aimés, la seconde lettre que je vous écris : III
dans l'une et dans l'autre, je réveille par le souvenir votre saine in-
telligence ; — afin que vous vous rappeliez les paroles qui ont été 2
dites à l'avance par les saints prophètes, et le commandement du
Seigneur et Sauveur, transmis par vos apôtres [1] ; — sachant d'abord 3
ceci : pendant les derniers jours des moqueurs viendront avec rail-
lerie, marchant selon leurs propres convoitises, — et disant : Où est 4
la promesse de son avènement? Car, depuis que les pères se sont en-
dormis, toutes choses demeurent dans le même état, dès le commen-
cement de la création [2]. — Car ils oublient volontairement que des 5
cieux existaient d'ancienneté, et une terre tirée de l'eau et formée au
moyen de l'eau par la parole de Dieu ; — et que par ces moyens 6
le monde d'alors périt, submergé par l'eau [3] ; — tandis que les cieux 7

1. Pierre rappelle encore ici (comp. 1 : 13) quel est le but de ses deux lettres : *réveiller*, exciter chez ses lecteurs l'*intelligence saine, pure* (Philip. 1 : 10 ; 2 Cor. 1 : 12, notes) de la vérité *par le souvenir*, en faisant appel à leur mémoire, *afin qu'ils se rappellent les paroles dites à l'avance par les saints prophètes* et *le commandement du Seigneur et Sauveur* transmis par *vos apôtres* (ou : *le commandement de vos apôtres* reçu *du Seigneur et Sauveur*) ; double témoignage déjà invoqué ci-dessus. (1 : 16 et suiv., et v. 19, note.) Tel est bien le contenu des deux lettres attribuées à Pierre ; dans l'une et dans l'autre, les paroles des prophètes sont rappelées. (1 Pierre 1 : 10-12, 16, 24 ; 2 : 6, 22-25, etc.) Quant au *commandement du Seigneur* dont il est ici parlé, ce peut être tout l'ensemble de son enseignement transmis par ses *apôtres*, ou spécialement son ordre, souvent répété, de veiller en attendant sa venue, sur le temps de laquelle il les laissait dans l'incertitude (Math. 25 : 13) : grand et sérieux sujet que l'auteur va traiter dans ce chapitre. (v. 4-10.) — Le texte reçu (*minusc.*) porte : « de *nos* apôtres, » ou : « *de nous*, les apôtres. » Comp. Introduction, p. 219. Le texte grec présente une série de génitifs dont les relations sont difficiles à établir. On pourrait interpréter aussi : « Le commandement que vos apôtres vous ont donné, et qu'ils avaient reçu du Seigneur. »

2. *Les pères* ne sont pas les premières générations humaines, car, en ce cas, la proposition ferait double emploi avec le complément : *dès le commencement* de la création ; et l'on ne voit pas à quel titre les *moqueurs* pourraient invoquer la mort de ces premiers hommes comme un motif à l'appui (*car*) de leurs doutes relatifs au retour du Seigneur. Ce sont les premiers chrétiens ; les *moqueurs* veulent dire qu'ils sont morts sans que la fin du monde soit venue, malgré les prédictions (Marc 13 : 30) ; les choses *restent dans le même état*, telles qu'elles sont depuis la création.

3. La première réponse de l'auteur aux doutes des moqueurs est d'établir, par le fait du déluge, que le monde actuel peut périr aussi bien que l'ancien, quoique par un moyen différent (v. 7), lorsqu'arrivera le bouleversement qui doit renouveler les cieux et la terre. Ce que les moqueurs *oublient* le *voulant*, c'est que l'élément même d'où la *terre fut tirée* et *par lequel* elle *est formée* (Gen. 1 : 2 ; v. 6-8 ; Ps. 24 : 2 ; Ps. 104 : 5-8 ; Job 38 : 8-11), *l'eau*, a aussi été le moyen de sa destruction, et que, par conséquent, tout autre élément peut servir au Maître de l'univers pour accomplir un jugement semblable. *Par ces moyens*, gr. *par les-*

d'à présent et la terre sont conservés pour le feu par la même pa-
role[1], réservés pour le jour du jugement et de la perdition des
8 hommes impies[2]. — Mais il est une chose que vous ne devez pas ou-
blier, bien-aimés, c'est que « devant le Seigneur un jour est comme
9 mille ans, et mille ans comme un jour[3]. » — Le Seigneur n'est point
en retard pour l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns esti-
ment qu'il y a retard ; mais il use de patience envers vous, ne vou-
lant pas que quelques-uns périssent, mais que tous viennent à la
10 repentance[4]. — Mais le jour du Seigneur viendra comme un voleur[5].
En ce jour les cieux passeront avec fracas ; et les éléments embrasés
seront dissous, et la terre sera entièrement consumée avec les œuvres
qui y sont[6].

B. 11-18. Attendre le jour du Seigneur dans la sainteté. — 1° *Se sanctifier en vue de la terre où la justice habitera.* Puisque la fin de toutes choses vient, que les chrétiens hâtent l'arrivée du jour de Dieu par une conduite sainte et pieuse, conforme à leur attente d'un monde nouveau où règnera la justice. (11-13.) — 2° *Vigilance, recommandée aussi par Paul.* Qu'ils s'efforcent donc d'être trouvés sans reproche. La patience du Seigneur est leur salut, ainsi que Paul le leur a écrit et qu'il le dit dans toutes ses lettres. Celles-ci contiennent des passages difficiles dont les ignorants tordent le sens. (14-16.) — 3° *Se tenir sur ses gardes et croître dans la grâce.* Qu'une fois avertis, ils ne se laissent pas entraîner par ces séducteurs, mais qu'ils fassent des progrès dans la connaissance de Jésus-Christ. A lui la gloire, pour l'éternité ! (17, 18.)

quelles choses le monde périt. Il y a, dans le grec, un pronom au pluriel. On peut le rapporter aux « eaux des cieux et aux eaux de l'abîme, » qui, d'après Gen. 7 : 11, concoururent à produire le déluge. On peut le rapporter aussi, et ce serait plus conforme à notre texte, à l'eau et à la parole de Dieu, double agent de la formation du monde et de sa destruction.

1. Gr. *thésaurisés* (participe parfait), *conservés* comme un *trésor pour le feu*, et cela *par la même parole* (*B*, *A*), ou, selon une variante, par *sa* parole. (*Sin.*, *C*.) Donc la même Parole qui conserve le monde peut le laisser périr ou le renouveler.

2. Esa. 66 : 15; Math. 3 : 12 ; 2 Thes. 1 : 7, 8. Les eaux du déluge ne firent que renouveler la surface de la terre par la destruction de ce qui y était ; *au jour du jugement, le feu* opérera une rénovation totale, qui, par la *destruction des hommes impies*, rendra la terre glorieuse et digne de sa destination primitive.

3. Ps. 90 : 4. Explication du retard qui donne lieu aux doutes des moqueurs (v. 4) et principale instruction donnée aux croyants (comp. v. 3) : Dieu est patient, parce qu'il est éternel. (v. 9, 15.)

4. Le verbe *tarder, être en retard*, a le sens de différer, négliger, omettre. Ezéch. 33 : 11 ; 1 Tim. 2 : 4. Adorable miséricorde de Dieu ! Il veut le salut de tous ; le monde subsiste pour permettre à ceux qui doivent être sauvés de parvenir au salut par la voie de la *repentance* et de la conversion. Le mot grec a les deux sens, ou plutôt il signifie un changement total d'entendement, de dispositions.

5. Math. 24 : 43 et suiv. ; 1 Thes. 5 : 2, 3. Le texte reçu (*C*, *majusc.*) ajoute *dans la nuit*, qui est emprunté aux évangiles.

6. Ces paroles ne sont que le développement de celles du Sauveur : « Les cieux et la terre passeront. » (Math. 24 : 35.) Les *éléments* sont, d'après la théologie juive, des esprits qui émanent de Dieu et habitent la création qu'ils animent. (Spitta.) La terre *sera entièrement consumée, brûlée*, est la leçon de *A*. On lit : *disparaîtront* dans *C*. *Sin.*, *B* portent : *sera trouvée ;* cette leçon n'est intelligible que si l'on ajoute une négation, qui ne se trouve dans aucun document grec.

Toutes ces choses se dissolvant ainsi, quels ne devez-vous pas 11
être en sainte conduite et en piété [1], — attendant et hâtant l'avène- 12
ment du jour de Dieu, à cause duquel les cieux enflammés seront
dissous, et les éléments embrasés se fondront [2]? — Mais nous atten- 13
dons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre,
dans lesquels la justice habite [3]. — C'est pourquoi, bien-aimés, at- 14
tendant ces choses, efforcez-vous d'être trouvés en paix, sans tache
et sans reproche au jugement de Dieu [4]; — et estimez que la pa- 15
tience de notre Seigneur est votre salut [5]; ainsi que notre bien-aimé
frère Paul vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée;
— comme aussi il le fait dans toutes les lettres parlant en elles de 16
ces sujets [6], dans lesquelles il y a des paroles difficiles à comprendre,
que les ignorants et ceux qui sont mal affermis tordent, comme les
autres Ecritures, pour leur propre perdition [7]. — Vous donc, bien- 17

1. *Ainsi* (*B*, *C*); *donc* (*Sin.*, *A*). Puisque rien ne demeure de *ces choses* visibles auxquelles s'attachent nos convoitises, puisque la justice qui vient de Christ et la vie nouvelle qu'il nous communique peuvent seules subsister, combien ne devons-nous pas chercher à avoir une *sainte conduite* et une vraie *piété!* Ces deux mots sont au pluriel dans le grec : *saintes conduites*, *piétés*, sans doute afin d'en marquer d'autant mieux les applications diverses à tous les détails de la vie. Plusieurs commentateurs (Spitta, von Soden, Kühl) les relient aux premiers mots du verset suivant. Ils construisent la phrase comme suit : « Quels ne devez-vous pas être! attendant dans une sainte conduite et dans la piété, et hâtant l'avènement du jour de Dieu. »

2. *Attendre* est la situation naturelle et habituelle du chrétien; mais, de plus, il peut *hâter* la *venue du jour de Dieu* par sa propre sanctification et par celle des autres, puisque Dieu ne retarde que pour cela l'arrivée de ce grand jour. (v. 9, 15.) *A cause duquel* avènement ou jour. La préposition grecque ne peut avoir le sens temporel : *auquel*, ni indiquer le moyen : *par lequel*. L'avènement du Seigneur sera le motif de la destruction du monde et du renouvellement de toutes choses.

3. Apoc. 21 : 1 et suiv. Comme un corps glorifié, organe d'un esprit parfait, constituera la nouvelle existence de l'homme, ainsi le monde nouveau, purifié de toute souillure, habitation d'êtres entièrement consacrés à Dieu, constituera le temple saint dont il est écrit : « Dieu habitera avec eux. » — Encore ici et v. 14, l'apôtre réitère l'idée de l'*attente*, mais d'une attente glorieuse et fondée sur la *promesse* infaillible de Dieu. (Esa. 65 : 17; 66 : 22.)

4. Pour subsister devant Dieu, il faut *être trouvé en paix* avec lui qui est notre unique, mais glorieuse espérance (Rom. 5 : 1 et suiv.), *sans tache et sans reproche à son jugement* (gr.) *pour lui*, à ses yeux. D'autres traduisent : *être trouvés par lui*.

5. Gr. *Et estimez salut la patience de notre Seigneur*. Comp. v. 9. Chacun doit se dire que, si le Seigneur n'avait pas usé de *patience* envers lui dans le temps de son ignorance, il aurait été perdu. Chacun doit même considérer ces jours que Dieu lui laisse encore ici-bas comme des jours de patience, ayant le même but. Pourrions-nous ne pas nous réjouir du temps de sursis qu'il laisse aussi à ceux qui ne le connaissent pas?

6. C'est-à-dire de la venue de Christ et de l'établissement final de son règne, puis aussi, comme l'admettent la plupart des interprètes, du devoir de la sanctification en vue du jugement. (v. 14.) Paul, en effet, ramène sans cesse la pensée de ses lecteurs sur ces sujets. (Rom. 8 : 18-25; 1 Cor. 15 : 20-58; Eph. 1 : 17 et suiv.; 1 Thes. 4 : 13 et suiv.; 1 Thes. 5 : 1 et suiv.; 2 Thes. 2 : 1 et suiv.) *Vous l'a écrit* ne peut s'appliquer qu'à l'épître aux Ephésiens, si les destinataires de 2 Pierre doivent être cherchés en Asie Mineure, comme ceux de 1 Pierre. Les mots : *toutes les lettres* (*Sin.*, *majusc.*), ou, en retranchant l'article (*B*, *A*, *C*), *toutes lettres*, supposent que l'auteur en tout cas, peut-être aussi les lecteurs, connaissaient la plupart des épîtres de Paul.

7. *Dans lesquelles* lettres (*Sin.*, *B*, *A*).

aimés, puisque vous êtes avertis, soyez sur vos gardes, de peur
qu'étant entraînés aussi par l'égarement de ces pervers, vous ne
18 veniez à déchoir de votre propre fermeté [1]. — Mais croissez dans la
grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-
Christ [2]. A lui soit la gloire, et maintenant, et jusqu'au jour d'éternité. Amen [3] !

C, majusc. texte reçu portent : *dans lesquels sujets.* L'auteur a surtout en vue les passages des lettres de Paul qui traitent du retour de Christ et qui sont souvent, par la nature même du sujet, très *difficiles à entendre ;* par exemple, les passages 2 Thes. 2 : 1 et suiv. ; 1 Cor. 15 : 29-34 ; comp. 2 Tim. 2 : 17, 18. C'était à des passages pareils que s'attachaient souvent les hérétiques pour fonder leurs erreurs, en les *tordant à leur propre perdition.* — Alors, comme aujourd'hui, ce sont bien les *Ecritures* dont peuvent ainsi abuser les hommes *ignorants et mal affermis.* Par ce mot d'*Ecritures*, l'auteur n'entend pas exclusivement les Ecritures de l'Ancien Testament. Il considère les épîtres de Paul comme faisant partie des Ecritures, puisqu'il reproche aux ignorants de les tordre *comme les autres* Ecritures. Il s'agit donc de livres chrétiens lus dans les assemblées et revêtus d'autorité, dont les hérétiques avaient intérêt à *tordre* le sens. Aussi est-il moins naturel de traduire : comme les autres *écrits*, qui traitent de l'avènement du Seigneur. Comp. cependant l'Introduction, p. 220.

1. *Puisque vous êtes avertis*, gr. *sachant d'avance* ces choses, c'est-à-dire les manœuvres des faux docteurs. *De peur qu'étant entraînés aussi*, gr. *entraînés avec* les autres. — Le mot que nous rendons ici (et 2 : 7, il ne se trouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament) par *pervers*, signifie proprement des hommes *sans loi*, sans règle, *pervertis* au point de n'avoir plus aucun frein moral.

2. Après avoir mis en garde ses frères contre les entreprises des séducteurs, Pierre finit par où il avait commencé, c'est-à-dire par leur recommander de *croître.* Grandir *dans la grâce*, c'est-à-dire dans la possession du salut (1 : 2), et dans la *connaissance* expérimentale *de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ* (1 : 8), c'est là le vrai secret pour échapper à tous les dangers de fausses spéculations.

3. *Amen* manque dans *B*. Hébr. 13 : 21 ; 1 Pier. 4 : 11. « Il dit *maintenant*, afin que nous ne fraudions point Christ de sa gloire, tandis que nous serons en ce monde. Il ajoute incontinent après : *jusqu'au jour d'éternité*, afin que dès maintenant nous concevions en nos esprits le royaume éternel d'iceluy, lequel nous manifestera pleinement sa gloire. » *Calvin.*

PREMIÈRE ÉPITRE DE JEAN

INTRODUCTION

I

L'ÉPITRE ET LE QUATRIÈME ÉVANGILE.

La première épître de Jean n'est pas signée, mais elle se donne, dès les premiers mots, pour l'écrit d'un témoin oculaire de la vie du Sauveur. (1 : 1-3.) Elle s'ouvre par un préambule solennel (1 : 1-4), qui rappelle le prologue de l'Evangile; les idées exprimées comme les termes employés sont semblables. Des rapprochements avec l'Evangile se présentent à chaque ligne de l'épître : même langage inimitable dans sa limpide simplicité et sa sublime grandeur; même marche de la pensée qui revient sur elle-même et s'élève graduellement comme dans une spirale (Jean 1 : 1, 1re note); même profondeur du sentiment religieux et même contemplation intuitive de la vérité qui pénètre jusqu'à ce qu'il y a de plus intime dans la communion de l'âme avec Dieu. « Dieu, le Fils de Dieu, les enfants de Dieu, la foi, l'amour de Dieu et des frères se confondent aux yeux de l'auteur en un tout qu'il considère avec un cœur profondément pénétré des besoins spirituels de son Eglise.... Jean se meut en un cercle autour de l'unique objet de sa contemplation, et les mêmes choses se présentent plus d'une fois à ses regards sous le même aspect. Ces répétitions qui semblent, au premier abord, une grande imperfection, ne sont donc peut-être qu'une perfection d'un ordre supérieur [1]. »

Rempli des enseignements de son Maître, le disciple est transporté par eux à une hauteur d'où la vie en Dieu lui apparaît dans un contraste absolu avec la vie du monde. L'homme est dans la *lumière* ou dans les

[1] F. Theremin, *Soirées d'un pasteur*, trad. de l'allemand. Neuchâtel, 1844, p. 320.

ténèbres ; dans la *vérité* ou dans le *mensonge ;* il *aime* ou il *hait ;* il est dominé tout entier par *l'amour du monde* ou par *l'amour du Père ;* il est *enfant de Dieu* ou *enfant du diable*, dans *la vie* ou dans *la mort*. Les mêmes antithèses absolues se retrouvent dans l'Evangile. (1 : 5, 9-11 ; 3 : 19-21 ; 8 : 12 et suiv., etc.) Dans les deux écrits, elles s'expriment en des termes qui ne se trouvent pas ailleurs : *vie, vie éternelle ; lumière, vérité,* synonymes de sainteté ; *faire* le péché, l'iniquité, la justice ; *être de Dieu, du monde ;* être *né de Dieu, demeurer en lui, garder sa parole, ses commandements ; voir Dieu*. Ce qui leur est commun également, ce sont certaines habitudes de style, celle, par exemple, qui consiste à exprimer une pensée tour à tour par l'affirmative et par la négative : « Il déclara et ne nia point » (Jean 1 : 20) ; « nous mentons et nous ne pratiquons point la vérité. » (1 Jean 1 : 6.)

Enfin les enseignements des deux écrits concordent généralement. Jésus-Christ est *la Parole, la vie* de Dieu manifestée aux hommes (1 Jean 1 : 1, 2 ; comp. Jean 1 : 1-4, 14) ; il est le Fils *unique* de Dieu (1 Jean 4 : 9 ; Jean 1 : 18) ; pour aimer vraiment Dieu, nous devons *garder ses commandements* (1 Jean 2 : 4-6 ; comp. Jean 14 : 21-24), et surtout le commandement *nouveau* de l'amour fraternel (1 Jean 2 : 7-11 ; 3 : 14 et suiv., comp. Jean 13 : 34) ; reconnaître ou nier le Fils, c'est reconnaître ou nier le Père (1 Jean 2 : 23 ; 4 : 14, 15 ; comp. Jean 5 : 23 ; 8 : 19 ; 12 : 44 et suiv. ; 14 : 6, 7) ; l'Esprit procure la connaissance (1 Jean 2 : 20, 27 ; comp. Jean 14 : 26 ; 16 : 13) ; le monde ne connaît ni Dieu ni ses enfants (1 Jean 3 : 1 ; Jean 16 : 3 ; 17 : 25) ; pécher, c'est obéir au diable, auteur du péché (1 Jean 3 : 8 ; Jean 8 : 44) ; Dieu a manifesté son amour par le don de son Fils (1 Jean 4 : 9 ; Jean 3 : 16) ; le Fils a montré son amour par le don de sa vie (1 Jean 3 : 16 ; Jean 15 : 12-14) ; en lui nous avons la victoire sur le monde (1 Jean 5 : 4, 5 ; Jean 16 : 33) ; celui qui a le Fils a la vie (1 Jean 5 : 12 ; Jean 3 : 36) ; nous sommes assurés de l'exaucement de nos prières (1 Jean 3 : 22 ; 5 : 14 ; Jean 14 : 13 ; 16 : 23) ; le but de l'auteur est le même dans les deux écrits. (1 Jean 5 : 13 ; Jean 20 : 31.)

On relève cependant quelques petites divergences sur lesquelles on s'est fondé pour contester l'identité d'auteur[1]. Ainsi l'emploi de certains termes qui sont propres à l'épître : *message* (1 Jean 1 : 5 ; 3 : 11), *promesse* (2 : 25), *communion* (1 : 3, 7), *iniquité* (3 : 4), *justice* (3 : 7) ; le terme de *propitiation* appliqué à Christ pour caractériser son rôle de

[1] Holtzmann, *Handcommentar*, IV, p. 233. *Einleitung*, p. 477.

rédempteur (2 : 2; 4 : 10) ; les mots *onction* (2 : 20, 27) et *semence* (3 : 9) de Dieu désignant la présence de l'Esprit dans le croyant. Dans l'épître, Christ est appelé notre avocat, grec *paraclet* (2 : 1) ; dans l'évangile (14 : 16), ce titre est donné au Saint-Esprit. L'épître reproduirait plutôt l'idée de Paul. (Rom. 8 : 34.) Inversément l'épître porte : l'*Esprit est la vérité* (5 : 6) ; dans l'évangile, Jésus dit de lui-même : « Je suis la vérité. » (14 : 6.) Si l'on compare le préambule de l'épître et le prologue de l'évangile, on voit que dans ce dernier la doctrine de « la Parole faite chair » a atteint son plein développement, tandis qu'elle est seulement ébauchée dans le premier. L'épître parle de la fin prochaine du monde, de la venue d'un antechrist, précédée d'hommes animés de son esprit (2 : 18 et suiv), de l'*avènement* du Seigneur. (2 : 28.) Ces idées eschatologiques ne sont pas complètement absentes de l'évangile (5 : 28, 29 ; 6 : 39, etc.), mais elles y sont moins en évidence.

Ces différences incontestables s'expliquent par la diversité des sujets traités. On peut supposer aussi que l'évangile a été écrit plus tard ; il présente une pensée plus complètement développée. Avec la grande majorité des interprètes, nous admettons que les deux écrits sont du même auteur[1].

II

L'AUTEUR.

Si notre épître est du même auteur que le quatrième évangile, il en résulte, à nos yeux, qu'elle est l'œuvre de l'apôtre Jean. (Comp. notre Introduction à cet évangile, tome II.) L'insistance avec laquelle l'auteur de l'épître, sans se nommer, affirme sa qualité de témoin oculaire de la vie du Fils de Dieu (1 : 1-3) est un indice à l'appui de cette opinion. (Comp. tome II, p. 31 et suiv.)

Elle se trouve confirmée par le témoignage unanime de l'ancienne Eglise, qui a toujours attribué notre épître à l'apôtre Jean. *Polycarpe*, disciple de Jean, emprunte à notre épître (4 : 2, 3) les mots : « Quiconque ne confesse pas Jésus-Christ venu en chair est un antechrist, » qui se lisent au chapitre 7 de son épître aux Philippiens. D'après Eusèbe

[1] Reuss, *La Bible*, XIII, *La théologie johannique*, p. 357. B. Weiss, *Die drei Briefe des Apostel Johannes* (commentaires Meyer). 6e édit. 1899. *Einleitung*, § 42, 4 et 5. Jülicher, *Einleitung*, p. 193-196. Suivant ce dernier critique, l'épître aurait été écrite après l'évangile, pour défendre les enseignements de celui-ci contre les abus qu'en faisaient les gnostiques. Luthardt (*Die Briefe des Johannes*, 2e édit., p. 217) incline aussi à admettre la priorité de l'évangile.

(*Hist. ecclés.* III, 39), *Papias* se servait de la première épître de Jean. Le passage de *Justin* (Dial. 123) : « Nous sommes appelés vrais enfants de Dieu, et nous le sommes », rappelle 1 Jean 3 : 1. (Comp. du même auteur Apol. 2 : 6 avec 1 Jean 3 : 8.) A la fin du second siècle, Irénée, Tertullien et Clément d'Alexandrie citent notre épître comme l'œuvre de Jean. Elle se trouve dans la Peschito et dans le canon de Muratori. Origène (Eusèbe 6, 25) et Eusèbe (3, 25) la rangent au nombre des écrits reconnus de tous, et Jérôme affirme qu'elle est reçue « par tous les savants hommes de l'Eglise. » (*De viris illustr.*, 9.)

III

Destinataires et date de l'épitre. Son but.

On a contesté que cet écrit fût une lettre. Cette prétendue épître n'a ni adresse ni salutations et ne renferme aucune allusion aux circonstances spéciales de l'auteur et des destinataires. Elle n'est qu'un composé de méditations sur des thèmes généraux, qui conviennent aux chrétiens de tous les temps et de tous les pays[1]. Ce jugement ne se confirme pas à un examen attentif. Sans doute l'apôtre ne nomme ni ses lecteurs ni lui-même; mais il se donne à connaître comme un homme qui a exercé le ministère de témoin de Jésus-Christ (1 : 3), qui jouit de l'autorité d'un père auprès de ceux qu'il appelle ses « petits enfants. » Il leur répète qu'il leur « écrit » (2 : 1, 12, 13), désignant ainsi sa composition comme une lettre. Enfin, dans la manière dont il caractérise les faux docteurs qu'il appelle des antechrists, il laisse voir qu'il pense à des faits précis qui se sont passés dans une Eglise ou dans un groupe d'Eglises auxquelles il s'adresse[2]. Aussi la supposition la plus vraisemblable est que l'épître fut écrite par l'apôtre Jean, pendant qu'il exerçait son ministère à Ephèse, à des Eglises d'Asie Mineure. Si l'épître est antérieure à l'Evangile, elle n'a pas été écrite longtemps avant lui. Elle date des derniers temps de la vie de Jean.

Le but de l'apôtre paraît complexe. Il ne veut pas seulement combattre les faux docteurs, car s'il met en garde contre leur influence (2 : 18-29; 4 : 1-6), il les caractérise comme déjà séparés des Eglises (2 : 19), et rend à ses lecteurs le témoignage de les avoir vaincus. (4 : 4.)

[1] Jülicher, *Einleitung*, p. 191.
[2] B. Weiss, Introd. au Commentaire, p. 12. Zahn, *Einleitung*, II, p. 567 et suiv.

On s'est demandé à quelle tendance appartenaient ces adversaires. La plupart des historiens les désignent d'une manière générale comme des docètes qui n'attribuaient à Jésus-Christ qu'une apparence humaine et niaient la réalité de son incarnation. (4 : 2.) Depuis Schleiermacher et Neander[1], d'éminents critiques ont reconnu dans les erreurs combattues la doctrine de Cérinthe. D'après Irénée (Adv. hæres. I, 26, 1), Cérinthe enseignait que Jésus n'était qu'un simple homme ; à son baptême, le Christ divin s'unit à lui par l'Esprit qu'il reçut alors dans sa plénitude ; il l'abandonna de nouveau aux approches de la mort. Ainsi les faux docteurs combattus par Jean niaient que Jésus fût le Christ (2 : 22) ; ils admettaient que le Christ était « venu avec l'eau seulement, » c'est-à-dire dans l'acte du baptême, mais non « avec le sang, » c'est-à-dire qu'il n'était plus présent dans l'homme Jésus au moment où celui-ci mourait[2]. (5 : 6, note.)

Mais cette intention de polémiser contre l'hérésie de Cérinthe et de défendre la vraie doctrine sur la personne de Jésus-Christ est secondaire dans l'épître. Il en est de même des avertissements que l'auteur adresse à ses lecteurs pour les prémunir contre l'amour du monde. (2 : 15-17.) Son but est bien un but pratique. Il a en vue le développement de la vie chrétienne. Mais il ne veut pas seulement réagir contre les tendances antinomiennes qui poussaient à un libertinage affranchi de toute loi, ou contre des disciples de Paul qui, se fondant sur la justification par la foi, méconnaissaient la nécessité de la sanctification. Cette dernière opinion est celle de B. Weiss, qui trouve dans 3 : 7 le thème central de toute l'épître[3]. Que cette idée ait une grande importance, que Jean insiste sur l'obéissance aux commandements de Dieu, et notamment sur la pratique de l'amour fraternel, comme sur la condition que le chrétien doit remplir pour avoir l'assurance de son salut (3 : 19), nous l'accordons. Mais cette intention négative de réfuter une erreur n'est pas la pensée dominante d'une épître où règne le ton de l'affirmation. Son but principal, l'apôtre l'énonce dès les premiers mots : « La vie a été manifestée,... nous l'avons vue,... et nous vous l'annonçons *afin que vous soyez aussi en communion avec nous*. Or notre communion est avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ. » (1 : 2, 3.) La communion avec

[1] A. Neander, *Première épître de saint Jean*. Explication pratique, traduite par Jean Monod. Paris, 1854, p. 4 et suiv.

[2] Düsterdieck, Huther, Haupt, Westcott, B. Weiss. Comp. en particulier Zahn, *Einleitung*, p. 573, 574.

[3] Introd. au Commentaire, p. 17 et suiv.

Dieu par Jésus-Christ, son Fils, source de la vie véritable et éternelle, tel est le grand sujet de l'épître, telle est la conception du salut que Jean expose, ou plutôt l'expérience vivante qu'il engage ses lecteurs à faire toujours plus complètement, de sorte qu'ils soient en communion avec lui et rendent ainsi sa joie parfaite. (1 : 4.) Et dans le cours de son écrit, il leur signale tout ce qui serait un obstacle à cette communion (péché, amour du monde, fausses idées de la personne du Christ, haine des frères) et les conditions qu'ils doivent remplir pour la posséder pleinement : la sanctification qui nous permet de demeurer en Dieu qui est lumière, l'amour par lequel nous demeurons en Dieu qui est amour.

IV

ANALYSE

Cet écrit est plus difficile à analyser qu'aucun autre du Nouveau Testament. Les divisions les plus diverses ont été proposées[1]. Plusieurs critiques renoncent à y découvrir un plan suivi[2]; d'aucuns estiment que c'est une erreur d'en chercher un[3]. D'autres se bornent à partager l'épître en une série de courts paragraphes[4].

Cependant la plupart des interprètes distinguent trois parties principales. Ils varient dans la manière précise de les délimiter et dans l'indication des sujets qui y sont traités. Voici, à titre d'exemples, quelques-unes des divisions proposées :

Bengel[5], qui défendait l'authenticité de 5 : 7^b et 8^a (voir la note) estimait que les trois personnes de la Trinité étaient successivement envisagées par l'apôtre : 1° Dieu qui est lumière (1 : 5-10); 2° Jésus-Christ, en qui nous devons demeurer (2 : 1 à 3 : 24) ; 3° l'Esprit. (4 : 1 à 5 : 12.)

De Wette[6] reconnaît dans l'épître trois exhortations. 1°,1 : 5 à 2 : 28. — 2°,2 : 29 à 4 : 6. — 3°,4 : 7 à 5 : 21.

Citons encore quelques interprètes contemporains :

[1] Luthardt, *Die Briefe des Johannes*, p. 220-225, en fait un exposé très complet.
[2] Rothe, *Der erste Brief Johannis*, 1878.
[3] Reuss, *La Bible. La théologie johannique*, p. 356. Jülicher, *o. c.*, p. 189.
[4] Ainsi Lücke, dans son Commentaire ; de même Neander, Schlatter (*Der Jakobusbrief und die Johannisbriefe*, 2e édit, 1900), E. Dryander (*Der erste Brief Johanne's in Predigten ausgelegt*, 1898), et en général les auteurs qui ont expliqué l'épître dans des méditations pratiques.
[5] *Gnomon N. T.*, 3e édit., II, 569.
[6] *Kurze Erklärung des Evangelium und der Briefe Johannis*, 2e édit., 1839, p. 233.

B. F. Westcott[1] : 1° Le problème de la vie et ceux à qui il est proposé. (1 : 5 à 2 : 17.) — 2° Le conflit de la vérité et de l'erreur à l'extérieur et à l'intérieur. (2 : 18 à 4 : 6.) — 3° La vie chrétienne, la victoire de la foi. (4 : 7 à 5 : 21.)

H. Holtzmann[2] : 1° La marche dans les ténèbres et la marche dans la lumière. (1 : 5 à 2 : 17.) — 2° Erreur et vérité. (2 : 18-28.) — 3° Justice et amour fraternel, signes distinctifs des enfants de Dieu. (2 : 29 à 3 : 18.) — 4° Relation de l'amour fraternel avec la vraie foi. (3 : 19 à 5 : 12.)

W. A. Karl[3]. 1° Contenu et vérité de l'enseignement donné par l'auteur. Caractéristique des destinataires et des adversaires. (1 : 1 à 2 : 11.) — 2° Les adversaires sont possédés de l'Antechrist ; les destinataires sont, par l'Esprit, en communion avec le Père et le Fils, et assurés ainsi de la vie éternelle. (2 : 12-27.) — 3° L'habitation de Dieu dans le chrétien prouvée par la présence en lui de la parfaite justice. (2 : 28 à 3 : 24ª.) — 4° Destinataires et adversaires montrent par leur attitude à l'égard de Jésus-Christ qu'ils ont, les premiers l'esprit de Dieu, les seconds celui du démon. (3 : 24ᵇ à 4 : 16.) — 5° En communion avec Dieu et avec Christ, les lecteurs sont certains de la vie éternelle et ont de l'assurance pour le jugement final, malgré l'idolâtrie à laquelle se livrent quelques frères. (4 : 17 à 5 : 13.)

Luthardt[4] : 1° L'auteur part du *présent ;* le chrétien est en communion avec Dieu qui est lumière. Sa conduite en est déterminée positivement : il marche dans la lumière (1 : 5 à 2 : 2) et pratique le commandement de l'amour (2 : 3-11) ; elle en est déterminée négativement : en vertu de ce qu'il est et de ce qu'il possède (2 : 12-14), il fuit l'amour du monde (2 : 15-17) et le mensonge des antechrists. (2 : 18-27.) — 2° L'auteur envisage l'*avenir* réservé au chrétien et l'influence que cet avenir exerce sur sa conduite : il est appelé à la sanctification et pratique la justice, n'estimant pas le péché peu de chose (2 : 28 à 3 : 10) ; il est appelé à l'amour fraternel sans lequel il n'y a ni vie véritable ni vraie communion avec Dieu. (3 : 11-24.) — 3° L'auteur revient au fondement divin de la vie chrétienne : *l'Esprit* de Dieu, Esprit de vérité opposé au mensonge (4 : 1-6) ; *l'amour* de Dieu, manifesté en Christ, qui fait

[1] *The Epistles of St. John*, 2ᵉ édit., 1886.
[2] *Hand-Commentar*, IV, 2ᵉ édit., 1893.
[3] *Johanneische Studien. Der erste Johannesbrief*, 1898. Explication qui sort des voies battues, mais aboutit à des résultats bien problématiques.
[4] *Die Briefe des Johannes*, p. 225.

naître l'amour en nous. (4 : 7-21.) Enfin, de l'amour, il passe à ce qui en est la source, en même temps que le principe de notre communion avec Dieu, *la foi,* qui nous rend capables d'aimer (5 : 1-4), triomphe du monde (5 : 5-10), nous met en possession de la vie éternelle (5 : 11-13), nous assure l'exaucement de la prière (5 : 14-17), nous affranchit du péché et du malin et nous unit par Christ au vrai Dieu. (5 : 18-21.)

Cette division a le grand mérite d'éviter un certain arbitraire que présentent d'autres essais de systématiser la pensée de l'apôtre. Elle en reproduit la marche avec exactitude et sans lui faire violence. C'est à une division générale presque semblable qu'aboutit F.-H. Krüger, dans une analyse approfondie de notre épître [1]. Il y distingue les trois parties suivantes : 1°,1 : 5 à 2 : 27. — 2°,2 : 28 à 4 : 6. — 3°,4 : 7 à 5 : 12. — 1 : 1-4 forme le préambule, et 5 : 13-21 une sorte de post-scriptum de la lettre. Nous ne pouvons reproduire ici cette analyse, et la résumer n'est guère possible. Voici les idées essentielles qui, d'après Krüger, forment les centres autour desquels gravite la pensée de l'apôtre. Le thème de la première partie, c'est : connaître Dieu ; la note dominante de la seconde partie : être né de Dieu ; ces deux thèmes principaux de la première et de la seconde partie se réunissent, dans la troisième partie, en ce dernier thème : aimer. (4 : 7.) L'amour, qui est l'essence de Dieu, est aussi le principe de la vie nouvelle qui constitue le christianisme. « Cette vie nouvelle est inséparable de la personne de Jésus-Christ ; en lui, elle est d'abord entrée dans l'humanité ; comme lui et avec lui, elle est le don du Père, dont il est le Fils. Donc, nier que Jésus est l'Oint, c'est-à-dire l'envoyé du Père, c'est trancher le fil qui rattache la vie nouvelle à Dieu ; le principe nouveau et divin ne peut exister, agir et se manifester que dans la vie de celui qui s'attache à Jésus le Christ ; mais en un tel il opérera l'épanouissement de l'amour divin. »

Les principaux développements de la pensée dans l'épître nous paraissent se grouper comme suit :

Introduction.

Le témoignage de l'apôtre, concernant la manifestation de la vie de Dieu, destiné à rendre ses lecteurs participants de la communion avec le Père et le Fils. (1 : 1-4.)

[1] *Le mouvement de la pensée dans la première épître de Jean. Revue chrétienne,* juillet et août 1895.

PREMIÈRE PARTIE. Chap. 1 : 5 à 2 : 27. DIEU EST LUMIÈRE. LA VIE DANS SA COMMUNION.

A. Conditions de la communion avec Dieu : marcher dans la lumière, confesser nos péchés, ne point pécher, regarder à Jésus-Christ, notre avocat et notre propitiation. (1 : 5 à 2 : 2.)

B. Nous ne connaissons vraiment Dieu que si nous pratiquons ses commandements, en particulier celui de l'amour fraternel. (2 : 3-11.)

C. Se garder de l'amour du monde. (2 : 12-17.)

D. L'apparition des antechrists, leur mensonge, l'Esprit dont le chrétien est oint et qui l'instruit, le préserve contre leur influence. (2 : 18-27.)

DEUXIÈME PARTIE. Chap. 2 : 28 à 4 : 6. EN VUE DE L'AVÈNEMENT DU SEIGNEUR, LES ENFANTS DE DIEU DOIVENT PRATIQUER LA JUSTICE ET L'AMOUR FRATERNEL.

Comme enfants de Dieu nous devons avoir une vie exempte de péché (2 : 28 à 3 : 10), et nous devons nous aimer les uns les autres. Nous avons ainsi de l'assurance devant Dieu qui nous ordonne de croire en son Fils et de nous aimer mutuellement ; et notre communion avec Dieu nous est attestée par le don de son Esprit. (3 : 11-24.) Cet Esprit nous garde de l'erreur de ceux qui ne reconnaissent pas en Jésus le Fils de Dieu. (4 : 1-6.)

TROISIÈME PARTIE. Chap. 4 : 7 à 5 : 21. DIEU EST AMOUR. L'AMOUR ET LA FOI.

L'*amour* dont Dieu nous a aimés en son Fils, et qui est l'essence même de son être, nous pousse à l'aimer et à aimer nos frères, et nous donne ainsi l'assurance de notre salut. (4 : 7-21.) La *foi* en Jésus-Christ, par laquelle nous sommes vainqueurs du monde, est fondée sur le témoignage de Dieu qui nous donne, en son Fils, la vie éternelle (5 : 1-13) ; elle rend efficace la prière et permet au chrétien de s'appuyer sur le Dieu véritable. (5 : 14-21.)

PREMIÈRE ÉPITRE DE JEAN

Introduction. (1 : 1-4.)

1-4. Le témoignage apostolique concernant la Parole de la vie. — 1° *La Parole de la vie, objet de l'expérience des apôtres et des premiers témoins de Jésus-Christ.* Ce qui existait dès le commencement, l'auteur et ceux qui, comme lui, ont vécu avec Jésus, l'ont entendu, vu et touché en celui qui était la Parole de la vie; car la vie éternelle, qui était auprès du Père, leur est apparue; ils l'attestent et annoncent ce qu'ils ont vu. (1, 2.) — 2° *Leur témoignage destiné à mettre les lecteurs aussi en communion avec le Père et le Fils.* Le but de l'auteur en écrivant cette épître est d'établir ses lecteurs dans la communion qu'il a lui-même avec le Père et le Fils, et de rendre ainsi sa joie complète. (3, 4.)

Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce 1
que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et
que nos mains ont touché, concernant la Parole de la vie; — (et la 2
vie a été manifestée, et nous l'avons vue, et nous en rendons témoi-
gnage, et nous vous annonçons cette vie éternelle qui était avec le
Père et qui nous a été manifestée), — ce que nous avons vu et 3
entendu, nous vous l'annonçons, à vous aussi[1], afin que vous ayez,

1. Les quatre premiers versets ne forment qu'une seule phrase, dans laquelle l'apôtre donne essor aux sentiments de son cœur débordant de reconnaissance. Il désigne par un pronom neutre, quatre fois répété, le grand sujet dont il va parler : la manifestation de la vie en Celui qu'il appelle *la Parole de la vie* (v. 1); puis, dans une parenthèse où les pensées se pressent également, il affirme que la vie a été manifestée (v. 2); et enfin il déclare quel est le but de son écrit : associer ses frères à la vie qu'il possède dans la communion du Père et du Fils. (v. 3 et 4.) — *La Parole de la vie* est celle que Jean caractérise dans le prologue de son évangile : c'est Dieu se révélant et s'unissant à notre humanité en la personne de son Fils. Ce Fils de Dieu, Jean préfère ne pas le nommer, tout en laissant sentir au lecteur l'ardent amour dont son cœur brûle pour lui. Dans la suite de l'épître, il mettra souvent, à la place de son nom, un simple pronom. Ici, il ne dit pas même : *Celui* qui était dès le commencement, mais *ce* qui était; et par ce pronom neutre il désigne tout ce qu'impliquent ces termes d'une portée infinie : *la Parole de la vie, la vie, la vie éternelle qui était auprès du Père dès le commencement.* (Comp., sur le sens de ces mots, Jean 1 : 1 et suiv., notes.) Cette manifestation de la vie éternelle, de la vie de Dieu en Jésus-Christ, est pour Jean d'une certitude absolue, car il l'a ressentie dans son être entier : il déclare l'avoir

vous aussi, communion avec nous ; et notre communion à nous est
4 avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ[1] ; — et nous écrivons ces
choses, afin que notre joie soit accomplie[2].

I. Dieu est lumière. La vie dans sa communion. (1 : 5 à 2 : 27.)

A. 5 à 2 : 2. Conditions de la communion avec Dieu. — 1° *La marche dans la lumière.* Le message dont le Maître a chargé ses apôtres, c'est que Dieu est lumière. Si nous disons être en communion avec Dieu et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons. Mais si nous marchons dans la lumière, nous jouissons du double bienfait de la communion fraternelle et du pardon de nos péchés, grâce au sacrifice de Jésus. (5-7.) — 2° *Nos péchés.* — *a*) *Devoir de les confesser.* Nous nous trompons

perçue par tous ses sens. Ce que Dieu a révélé, l'apôtre l'*a entendu :* les enseignements de Celui qui était la Parole de la vie ont retenti à ses oreilles et pénétré dans son esprit. Il *a vu de ses yeux :* ceux-ci, éclairés par la lumière d'en haut, ont reconnu en Jésus-Christ la grâce et la vérité données aux hommes (Jean 1 : 16, 17) ; il s'est arrêté longuement à *contempler* celui en qui Dieu se communiquait aux hommes, et par cette contemplation il est devenu toujours plus un avec lui. Enfin, telle était la réalité de cet être en qui Dieu se manifestait, que Jean l'*a touché de ses mains*. Et il n'a pas été seul à connaître ainsi la révélation de Dieu en son Fils. Cette expérience personnelle et intime a été faite par tous ceux qui ont suivi Jésus aux jours de sa chair. C'est en leur nom que l'apôtre parle quand il dit : *nous*. — Arrivé là, Jean s'aperçoit qu'il n'a pas dit encore comment *la Parole de la vie* est parvenue jusqu'à lui. Il ouvre donc une parenthèse (v. 2), pour déclarer (comme dans l'Evangile où il suit la même marche, Jean 1 : 1-3 ; comp. v. 14) que *la vie a été manifestée* en Jésus-Christ, qu'elle a été ainsi *vue* et s'est communiquée à ceux qui ont cru, de sorte que le *témoignage* qu'ils en rendent est celui d'hommes tout remplis de cette vie, qu'ils annoncent comme *la vie éternelle qui était auprès du Père*. Enfin, reprenant sa pensée (v. 3), Jean proclame hautement que son but, toute sa mission est d'*annoncer* cette vie, par la prédication ou par ses écrits (v. 4), d'en *rendre témoignage*, de *l'annoncer à vous aussi* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*), afin que *vous aussi*, dit-il à ses lecteurs, *ayez communion avec nous*. (Voir la note suiv.)

1. De la même manière que la vie éternelle, qui était auprès du Père, s'est communiquée, en Jésus-Christ, à ceux qui suivirent ses pas sur la terre et furent les témoins de sa mort et de sa résurrection, de même qu'elle se communique encore à toute âme qui, morte dans ses fautes et ses péchés, embrasse par la foi le Sauveur, de même quiconque a été une fois pénétré de cette vie peut et doit en faire part à d'autres. Il les attire ainsi dans une même *communion* d'esprit et de cœur, que cette vie nouvelle rétablit entre les hommes naturellement divisés par l'égoïsme. Mais cette communion ne lie pas seulement les chrétiens entre eux ; remontant jusqu'à la source d'où elle est descendue, elle les unit à *Jésus-Christ*, et par lui, à *Dieu* son *Père*. Cette double communion, résultat de la prédication apostolique, est le fruit que l'Evangile doit produire dans tous les temps. Ce que les apôtres ont entendu, vu, contemplé, touché, nous le possédons par eux aussi bien qu'ils l'ont possédé, de sorte que le dernier homme pécheur qui se convertira sur la terre avant la fin des temps aura communion avec les apôtres et, par leur témoignage, communion avec le Père et son Fils bien-aimé.

2. Tout ce qui émane de Jésus-Christ, toute communion avec lui, est une source de vie et de *joie ;* cette joie devient plus *accomplie* à proportion que notre communion avec lui devient le partage d'un plus grand nombre de nos frères. « Nous écrivons ces choses, afin que *notre* joie soit accomplie. » Tel est le texte de *Sin.*, *B ;* tandis que d'après le texte de *A*, *C*, *majusc.* : « afin que *votre* joie soit accomplie, » l'apôtre voudrait dire qu'il est animé du saint désir de faire part à ses lecteurs de la joie que procure le salut.

nous-mêmes en les niant. Si au contraire nous les confessons, nous pouvons attendre de la fidélité et de la justice de Dieu qu'il nous les pardonnera et nous purifiera de toute iniquité ; tandis que, si nous prétendons n'avoir point de péché, nous donnons un démenti à Dieu et repoussons sa révélation en Jésus-Christ. (8-10.) — *b*) *Ne point pécher, et, si nous avons péché, regarder à Jésus-Christ, notre avocat et notre propitiation.* Le but de ces lignes est d'amener les lecteurs à ne point pécher. Si l'un d'eux pèche, nous avons un intercesseur auprès du Père, Jésus-Christ le juste. Il est propitiation pour nos péchés et pour ceux de tous les hommes. (2 : 1, 2.)

Et c'est ici le message que nous avons entendu de lui, et que nous 5
vous annonçons[1] : Dieu est lumière, et il n'y a point en lui de téné-
bres[2]. — Si nous disons que nous avons communion avec lui, et 6
que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne
pratiquons pas la vérité[3]. — Mais si nous marchons dans la lumière, 7
comme il est lui-même dans la lumière, nous avons communion les

Au reste, ces paroles sont un écho de celles du Maître (Jean 15 : 11 ; 16 : 24) et une preuve que sa promesse, faite en des heures de tristesse, n'a pas trompé les disciples.

1. Deux fois, Jean dit (v. 2 et 3) : nous *annonçons*. Le mot que nous traduisons par *message* est un substantif de même racine que ce verbe, et signifie ce qui est annoncé, prêché. Le texte reçu porte : *la promesse*. Cette leçon est condamnée par les principaux documents. (*B*, *A*, *majusc.*) On ne peut d'ailleurs appeler *promesse* la vérité annoncée : *Dieu est lumière*. La leçon que nous suivons et qui est admise dans toutes les éditions modernes a le sens de *nouvelle* (Rilliet, Oltramare, Segond), ou plutôt encore de *message*. (Pau-Vevey, Stapfer, Oltramare revisé, revision synodale.) Ce message, les apôtres l'ont entendu *de lui*, de Jésus-Christ, le Fils du Père (v. 3) et son parfait révélateur.

2. L'apôtre vient d'énoncer (v. 3) que la prédication apostolique a pour but et pour effet d'amener l'homme pécheur à la communion avec Dieu. Mais à quelle condition peut-il obtenir et conserver cette communion ? Dans sa réponse, Jean s'élève à la plus grande hauteur, et puise ses motifs dans la nature même de Dieu. *Dieu est lumière ;* il est vérité parfaite, pureté parfaite, sainteté parfaite. L'apôtre redit la même chose dans un sens négatif pour la rendre plus sensible : (gr.) *il n'y a en lui aucunes ténèbres*, aucune ombre ni d'erreur ni de mal. Quelle sera la conséquence de ce fait, quant à notre communion avec lui ? Elle est exprimée au verset suivant. — En déclarant que cette grande vérité : *Dieu est lumière*, il l'a *entendue* de Jésus-Christ, Jean ne veut pas dire que celui-ci l'ait énoncée dans ces mêmes termes. Mais toute la révélation de Dieu en Christ a été la manifestation de la lumière de Dieu au sein des ténèbres de ce monde. Jésus s'est appelé lui-même « la lumière du monde. » Dans sa sainteté et dans son amour resplendissait la *lumière* qui est l'essence même de Dieu. (Jean 14 : 10.) Dieu est *lumière* parce qu'il est « amour. » (4 : 8, 16. Comp. sur ces mots *lumière* et *ténèbres*, pris dans un sens moral : Jean 1 : 4, 5 ; 3 : 19-21 ; 8 : 12 ; 11 : 9, 10 ; 12 : 35, 36 ; Rom. 13 : 12 ; 2 Cor. 6 : 14 ; Eph. 5 : 8 et suiv. ; 1 Thes. 5 : 4, 5.)

3. Gr. « Nous *ne faisons pas* la vérité. » — Le Dieu qui est *lumière* a créé l'homme à son image pour refléter comme un miroir sa lumière, ses perfections, et l'a régénéré en Jésus-Christ pour la même fin. Quiconque donc demeure en *communion* vivante avec Dieu, est, par degrés, toujours plus entièrement pénétré de cette lumière, jusqu'à ce que les *ténèbres* soient vaincues et dissipées. Prétendre à cette communion et *marcher dans les ténèbres*, est une contradiction et un *mensonge*. Seulement cette expression : *marcher dans les ténèbres*, ne signifie pas tomber involontairement dans quelque faute, quelque péché ; car, à ce prix, nul ne serait en communion avec Dieu ; mais elle signifie soustraire sciemment et volontairement à la lumière divine quelque partie de notre être ou de notre vie, par une secrète préférence pour l'erreur et le péché. (Jean 3 : 19 et suiv.) Ainsi profonde horreur pour tout péché reconnu tel, vi-

uns avec les autres[1], et le sang de Jésus, son Fils, nous purifie de
tout péché[2].
8 Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous sédui-
9 sons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. — Si nous confes-
sons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner les péchés,
10 et pour nous purifier de toute iniquité. — Si nous disons que nous
n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point
en nous[3].

gilance et combat pour l'éviter, voilà ce qui découle nécessairement de la *communion* avec le Dieu qui est lumière.

1. Dans l'exacte mesure où ils *marchent* dans la lumière comme Dieu lui-même *est* dans la lumière, dans la mesure où la vérité, la sainteté, l'amour qui sont l'essence de Dieu, se reflètent dans leur vie, les chrétiens ont *communion les uns avec les autres*. D'après le v. 6, on attendait : « Nous avons communion avec lui (Dieu), » et dans *A* et quelques Pères on lit en effet : *avec lui*. Mais cette pensée est si évidente, que Jean la sous-entend pour ne mentionner que ce fruit de notre union avec Dieu, la *communion* des croyants *les uns avec les autres*. Ils ne la réaliseront que s'ils marchent dans la lumière, car l'erreur et le péché agissent sur les relations des hommes entre eux comme le dissolvant le plus actif. (Jean 17 : 21.)

2. Cette *purification* par *le sang de Jésus* (le texte reçu porte *Jésus-Christ*, contre *Sin.*, *B*, *C*), que Jean enseigne avec toute l'Ecriture (2 : 2 ; 4 : 10), n'est pas l'effet de la première appropriation que le pécheur se fait du sacrifice de Christ, et par lequel il est justifié et réconcilié avec Dieu, car il s'agit, dans notre passage, d'hommes qui marchent dans la lumière et sont déjà en communion avec Dieu. Mais Jean leur montre, dans la puissante et perpétuelle efficace du sacrifice de la croix, un moyen de conserver cette communion, en obtenant toujours de nouveau le pardon des fautes dans lesquelles ils tombent journellement. C'est pourquoi il emploie le verbe au présent : son sang nous *purifie*, indiquant l'action permanente du sacrifice de Christ. Cet immense privilège leur est assuré, si d'autre part ils sont sincères dans leurs efforts pour se tourner constamment vers la lumière. Du reste, le *sang de Jésus*, le sacrifice de la croix, en tant qu'il est un moyen de pardon et de réconciliation avec Dieu, est en mêmc temps un moyen de purification intérieure du péché, ou de sanctification, et de la sorte il contribue aussi à affermir l'âme dans la communion avec Dieu.

3. Pour que le sang de Jésus nous purifie de tout péché (v. 7), il faut que chacun de ces *péchés* soit reconnu et *confessé* dans une humble repentance. Il n'y a point d'exception à cette loi du règne de Dieu, qui est fondée aussi bien dans la nature de Dieu que dans celle de l'homme. L'apôtre s'adresse à des chrétiens qui déjà marchent dans la lumière et sont en communion avec Dieu : si, aveuglés sur eux-mêmes, sur la nature du péché et les conditions de la vraie sainteté, ils s'imaginent l'avoir atteinte, ils *se séduisent eux-mêmes* (v. 8) ; ils *font Dieu menteur*, car il déclare tout le contraire (v. 10) ; ils n'ont ni *la vérité* ni *sa parole en eux-mêmes*. (v. 8, 10.) En effet, cette *vérité*, cette *parole*, si elles étaient vivantes en en eux, les convaincraient de *péché* en faisant ressortir par un contraste criant la souillure naturelle de leur cœur et de leurs pensées (Marc 7 : 21), en rendant leur conscience plus sensible aux moindres transgressions de la loi divine (Ps. 19 : 13), en leur reprochant tous les moments qu'ils passent loin de Celui qui leur a dit : « Demeurez en moi, hors de moi vous ne pouvez rien faire. » (Jean 15 : 4, 5.) Mais autant l'apôtre rabaisse l'orgueil du chrétien qui se croit exempt de tout péché, autant il relève l'humilité de celui qui poursuit et condamne le péché avec une sincère et profonde repentance : il prend à témoin le Dieu *fidèle* et *juste ;* Dieu est incapable de faillir à aucune de ses promesses ; ses perfections mêmes sont une garantie qu'il fera toujours cette double œuvre de grâce dans une âme vraiment humiliée : il lui *pardonnera les péchés* et la *purifiera de toute injustice*, c'est-à-dire de tout ce qui en elle n'est pas conforme à la *justice*, à l'ordre voulu de Dieu et constitué par la loi morale qui est l'expression de la volonté divine. (Comp. Math. 5 : 20.)

Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne II
péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un défenseur
auprès du Père, Jésus-Christ le juste [1] ; — et il est lui-même propi- 2
tiation pour nos péchés ; et non seulement pour les nôtres, mais
aussi pour ceux du monde entier [2].

1. *Mes petits enfants,* expression de tendresse. Le vieil apôtre considère comme des *enfants* ceux auxquels il écrit, parce qu'ils sont d'une autre génération. Le but de Jean, lorsqu'il présente la sainteté de la conduite comme un effet nécessaire de la communion avec Dieu (1 : 5-7), et qu'il insiste sur le devoir du chrétien de confesser ses péchés avec une humble repentance (1 : 8-10), est d'inspirer à ses frères une sainte horreur du péché : *Je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point.* Il sait, toutefois, et il a déclaré hautement, que les plus avancés ont toujours besoin de pardon (1 : 8-10) ; et comme il a déjà indiqué le moyen d'obtenir ce pardon, le sang de Jésus (1 : 7), il revient sur ce moyen pour l'exposer plus complètement. Quiconque a péché est par là même accusé devant Dieu, et serait infailliblement condamné si son péché restait sur lui. Jean présente à l'homme convaincu de péché et de condamnation le Sauveur et son œuvre sous un double aspect. D'abord, il lui montre en Jésus un *défenseur* auprès de Dieu, plaidant par son intercession (Rom. 8 : 34, note ; Hébr. 2 : 17, 18, note ; comp. Hébr. 7 : 25, 9 : 24, notes) ; ensuite (v. 2) il lui fait envisager le sacrifice de Christ. Le terme que nous rendons par *défenseur*, et d'autres par *avocat*, est le même que Jésus, dans les discours de la chambre haute, applique au Saint-Esprit, et que la plupart des versions traduisent là par *consolateur*. Ce mot est formé d'un verbe qui signifie *appeler auprès de soi*, et aussi *encourager, consoler*. L'adjectif-substantif dérivé de ce verbe désigne l'*avocat* ou l'*intercesseur* qu'on appelle à son aide devant un juge ou un maître. On a cru, à tort, y trouver le sens de *consolateur ;* ce serait plutôt *consolé.* (Voir Jean 14 : 16, note.) Quant à la différence qu'il y a entre l'intercession du Sauveur et celle du Saint-Esprit, dont il est dit aussi qu'il « prie pour les saints selon Dieu, » voir Rom. 8 : 26, 2e note.— Ce défenseur, Jean le nomme *Jésus-Christ juste,* épithète qui le caractérise comme celui qui est saint, sans tache, le seul membre de notre humanité qui soit exempt de péché : c'est là son titre auprès de Dieu pour intercéder en notre faveur. Dieu regarde à lui, à sa justice, et non à nous, à nos injustices, et il « l'exauce toujours. » (Jean 11 : 42. Comp. 2 Cor. 5 : 21 ; 1 Pierre 3 : 18.)

2. Par la conjonction *et*, qui a, ici comme ailleurs (1 : 2), la valeur d'un *car*, Jean introduit le second et principal aspect de l'œuvre de Christ, sa *propitiation*, qui donne à son intercession une efficacité infinie et porte le calme et la paix dans les âmes des pécheurs. Le mot *propitiation* désigne l'action de rendre Dieu propice en couvrant le péché au moyen d'un sacrifice. (Comp. sur ce mot 4 : 10, et sur la doctrine elle-même Rom. 3 : 25, note ; 5 : 10, note ; 2 Cor. 5 : 19-21 ; Hébr. 9 et 10, notes.) Une vérité importante ressort encore de l'expression que l'apôtre donne à sa pensée : il ne dit pas que Jésus a fait la propitiation par un acte spécial, mais qu'il *est propitiation ;* il l'*est* par sa personne sainte, par toute sa vie d'abaissement volontaire et d'obéissance, dont sa mort sur la croix a été le couronnement (Jean 17 : 19), par la position d'intercesseur qu'il occupe auprès de Dieu depuis sa glorification. Et Jean accentue encore cette idée en employant le terme abstrait *propitiation* au lieu du terme concret *victime propitiatoire* (que lui prêtent à tort nos versions). Il veut faire sentir que le Sauveur n'a accompli notre réconciliation avec Dieu par aucun moyen extérieur, mais qu'il est lui-même propitiation. (1 Cor. 1 : 30.) — Enfin, pour exprimer la valeur infinie de ce sacrifice, et pour que tous puissent y avoir recours dans leur angoisse, l'apôtre affirme que son efficacité s'étend, *non seulement* à ceux qui déjà ont cru, ou même aux élus de Dieu, comme le prétend une certaine théologie, mais expressément au *monde entier*. Il peut et doit être présenté à tous comme l'unique moyen de salut. Non seulement Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés » (1 Tim. 2 : 4), mais Jésus a souffert et est mort comme le second Adam, le représentant de notre race ; celle-ci a tout entière le bénéfice de la rédemption qu'il a accomplie. (1 Cor. 15 : 22, 45 ; Rom. 5 : 12-21.)

B. 3-11. Pour connaître Dieu, garder ses commandements, en particulier celui de l'amour fraternel. — 1° *L'observation des commandements de Dieu, preuve de notre amour pour lui.* C'est par elle que nous acquérons la certitude d'avoir connu Dieu. Prétendre le connaître et ne pas pratiquer sa loi, c'est mentir. Mais garder sa parole, c'est l'aimer parfaitement. Si nous disons que nous demeurons en lui, nous devons vivre comme Jésus a vécu. (3-6.) — 2° *Le commandement ancien et nouveau de l'amour fraternel, condition pour marcher dans la lumière.* L'apôtre ne présente pas à ses frères un commandement nouveau ; ils le connaissent dès l'origine de leur vie chrétienne. Et pourtant il est nouveau, car il est le fruit d'une vie nouvelle, manifestée en Christ et dans les croyants, et dont l'apparition a été comme la lumière qui dissipe les ténèbres. Dès lors, celui qui se dit dans la lumière et hait son frère est encore dans les ténèbres. Celui qui aime ne risque pas de broncher, tandis que celui qui hait ne sait où il va. (7-11.)

3 Et à ceci nous connaissons que nous l'avons connu : si nous gar-
4 dons ses commandements. — Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne
garde point ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est
5 point en lui ; — mais celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est
véritablement parfait en lui ; à ceci nous connaissons que nous som-
6 mes en lui. — Celui qui dit demeurer en lui, doit marcher aussi lui-
même comme lui a marché[1].
7 Bien-aimés[2], je ne vous écris pas un commandement nouveau,
mais un commandement ancien, celui que vous aviez dès le com-
mencement ; ce commandement ancien, c'est la parole que vous
8 avez entendue. — Toutefois, c'est un commandement nouveau que
je vous écris, ce qui est vrai en lui et en vous ; parce que les ténèbres

1. *Connaître* (v. 3, 4, 13, 14), dans l'Ecriture et surtout dans le style de Jean, ne signifie jamais une connaissance intellectuelle, théorique, mais une connaissance expérimentale du cœur. *Connaître* est presque synonyme d'aimer (v. 5), ou de ces autres termes *être en lui* (v. 5), *demeurer en lui.* (v. 6.) C'est-à-dire que chacune de ces expressions, entendue dans son sens complet, rend, par un de ses côtés, l'idée de « communion avec Dieu » (1 : 3, 6), dont Jean traite dans cette première partie de sa lettre. Ici, en effet, il veut donner à ses frères les signes auxquels ils reconnaîtront s'ils sont dans cette communion : négativement, *ne pas garder ses commandements* (v. 4), de même que « marcher dans les ténèbres » (1 : 6), et prétendre vivre dans cette communion, c'est *mentir ;* positivement, *garder ses commandements* (v. 3 ; comp. Jean 14 : 15, 21 ; 15 : 10), c'est-à-dire toute *sa parole,* et y conformer sa conduite (v. 5) ; *marcher comme il a marché,* c'est-à-dire suivre Jésus, l'imiter, lui ressembler en toutes choses et en particulier dans cette communion permanente avec Dieu qui a été le principe de sa vie (Jean 5 : 19, 30 ; 10 : 38 ; 14 : 10 ; 17 : 21), c'est la démonstration seule évidente que nous sommes en communion avec lui, et que l'*amour de Dieu,* notre amour pour Dieu, *est véritablement parfait en nous* (v. 5) ; car cet amour seul se plaît dans la volonté de Dieu, et seul il peut l'accomplir. (Comp. v. 7-11.) — Il est bien évident, du reste, que Jean considère ici la vie chrétienne à son point de vue idéal ; car il ne peut pas se mettre en contradiction avec ce qu'il vient de dire. (1 : 8-10.) Mais cet idéal, quiconque le reconnaît et y tend de toutes ses forces, avec la grâce de Dieu, celui-là *connaît* Dieu. (v. 3, 4, 13.)

2. Expression du tendre amour de l'apôtre, qui doit faire pénétrer ses paroles au fond du cœur de ses lecteurs. — Au

se dissipent, et que la véritable lumière luit déjà[1]. — Celui qui dit 9
être dans la lumière, et qui hait son frère, est dans les ténèbres jus-
qu'à présent. — Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, 10
et il n'y a rien en lui qui le fasse broncher. — Mais celui qui hait 11
son frère est dans les ténèbres et marche dans les ténèbres, et il ne
sait où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux[2].

C. 12-17. SE GARDER DE L'AMOUR DU MONDE. — 1° *Jean s'adresse à ses lecteurs selon leur âge.* — *a) Première interpellation.* Il écrit à tous, en les appelant petits enfants, parce que leurs péchés leur sont pardonnés au nom du Sauveur ; aux pères,

lieu de : *Bien-aimés* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*, vers.), le texte reçu porte : *Frères*.

1. Ce *commandement*, qui n'est pas *nouveau*, qui est *ancien*, et qui *toutefois*, sous un autre rapport, *est nouveau*, c'est évidemment le commandement de l'amour, ainsi nommé par Jésus. (Jean 13 : 34 ; comp. ci-dessous v. 9-11 ; 3 : 11 ; 4 : 7 ; Jean 15 : 12.) Il est *ancien*, car les chrétiens auxquels écrit Jean *l'avaient* dès le premier moment où ils ont connu l'Evangile, *dès le commencement*. (v. 7.) C'était même là l'essence de la *parole* évangélique qu'ils *ont entendue*. (Le texte reçu répète ici les mots : *dès le commencement*, contre le témoignage de *Sin.*, *B*, *A*, *C*.) Et pourtant ce commandement *est nouveau*, non pas seulement, selon l'interprétation de Calvin, parce qu'il faut le pratiquer toujours de nouveau, mais *parce que*, comme l'exprime clairement notre apôtre, *les ténèbres passent et que la véritable lumière luit déjà*. Les *ténèbres*, c'est l'état de l'humanité avant l'apparition de Christ (Jean 1 : 5), c'est la vie de l'homme naturel, où domine l'égoïsme (Math. 6 : 22, 23) ; la *lumière*, c'est la révélation de Dieu qui est lumière (1 : 5), et spécialement celui qui est le porteur de cette révélation, Jésus-Christ (Jean 1 : 8, 9 ; 8 : 12 ; Rom. 13 : 12-14 ; 2 Cor. 4 : 6 ; Eph. 5 : 8-13 ; Col. 1 : 12, 13), qui nous rend capables d'aimer. On peut connaître l'Evangile sans avoir encore éprouvé dans son cœur toute la portée, la beauté, la douceur du commandement de l'amour ; mais que le cœur change, que la vie chrétienne se développe dans la communion du Sauveur et du Dieu qui est amour, alors ce commandement divin devient tout *nouveau ;* il le devient tous les jours davantage, et il le deviendra surtout quand l'amour aura atteint la perfection. — Ce qui prouve encore que cette interprétation est la vraie, ce sont les mots qu'ajoute l'apôtre : *ce qui est vrai en lui et en vous ; en lui*, car Christ a vécu de cette vie nouvelle de l'amour, il l'a créée dans le monde, et *en vous*, car les chrétiens peuvent et doivent la vivre dans la communion avec Christ. — Il est d'autres interprétations de ce passage qui nous paraissent moins en harmonie avec l'ensemble du texte. Ainsi par le *commandement nouveau* les uns entendent le devoir de vivre comme Christ a vécu (v. 6), d'autres l'ensemble de la doctrine et de la vie chrétiennes. En admettant qu'il s'agit du commandement de l'amour, quelques exégètes pensent qu'il est *ancien*, parce qu'il a été donné par Moïse (Lév. 19 : 18), et *nouveau* depuis l'Evangile. Bien plus, on a dit qu'il était *ancien*, parce que Dieu l'a implanté au cœur de l'homme, en créant celui-ci à son image. (Comp. Jean 13 : 34, note.)

2. Le contraste entre la *lumière* et les *ténèbres* désignait ci-dessus (1 : 5-7) l'opposition absolue qu'il y a entre Dieu et le péché dans toutes ses manifestations. (Comp. Jean 3 : 19-21, notes.) *Aimer ses frères*, être avec les enfants de Dieu dans une communion intime, vivante, dévouée, c'est, aux yeux de Jean, une preuve qu'on est et *demeure* en communion avec Dieu, qui est *lumière* et amour. La lumière divine nous pénètre, elle éclaire notre chemin et nous ôte toute (gr.) *occasion de chute*, toute occasion de pécher, dans nos rapports avec nos frères. Tel est le sens de ce mot. (Jean 11 : 9, 10.) D'autres l'entendent, avec moins de raison, du scandale que nous donnons au prochain. (Math. 18 : 7.) A côté de l'*amour*, Jean ne connaît que la *haine*, car pour lui l'indifférence de l'égoïsme n'est pas autre chose que la communion avec les ténèbres. L'une ou l'autre de ces dispositions décident de la vie morale : celle-ci sera tout entière *lumière* ou *ténèbres*, selon

parce qu'ils ont connu celui qui est dès le commencement; aux jeunes gens, parce qu'ils ont vaincu le malin. (12-13^{a}.) — *b*) *Seconde interpellation.* Il a écrit à tous, parce qu'ils ont connu le Père; aux pères, parce qu'ils ont connu Celui qui est dès le commencement; aux jeunes gens, parce qu'ils sont forts, que la parole de Dieu demeure en eux et qu'ils ont vaincu le malin. (13^{b}, 14.) — 2° *Jean prémunit ses lecteurs contre le danger d'aimer le monde.* Qu'ils n'aiment point le monde ni les choses qui y sont. L'amour du monde et l'amour du Père s'excluent : la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, la fausse sécurité et l'orgueil qu'inspirent les biens terrestres ne viennent point du Père. Le monde et sa convoitise passent; celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. (15-17.)

12 Je vous écris, petits enfants, parce que vos péchés vous ont été par-
13 donnés à cause de son nom. — Je vous écris, pères, parce que vous
avez connu Celui qui est dès le commencement. Je vous écris, jeunes
gens, parce que vous avez vaincu le malin. Je vous ai écrit, petits
14 enfants, parce que vous avez connu le Père. — Je vous ai écrit,
pères, parce que vous avez connu Celui qui est dès le commence-
ment. Je vous ai écrit, jeunes gens, parce que vous êtes forts, et que
la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le ma-
15 lin[1]. — N'aimez pas le monde, ni les choses qui sont dans le monde.

que l'une ou l'autre domine. Celui qui *marche* dans les ténèbres, et risque ainsi de faire une *chute* (v. 10), *ne sait*, d'une manière générale, *où il va* (Jean 12 : 35); parce qu'il refuse de voir, il est peu à peu privé de la faculté de percevoir la lumière : *les ténèbres ont aveuglé ses yeux*. (Jean 12 : 40; Esa. 6 : 10.)

1. L'appellation : *Petits enfants*, répétée du v. 1, s'applique à tous les chrétiens, sans distinction. Ils ont obtenu le pardon de leurs péchés *à cause de son nom*, du nom de Jésus-Christ, de ce nom par lequel il s'est révélé à eux comme le Sauveur. Ensuite, pour rendre son exhortation plus incisive, l'apôtre interpelle ses lecteurs selon leurs divers âges : *pères*, *jeunes gens*. Ces termes sont pris au sens propre, et non comme désignant divers degrés de l'expérience chrétienne. — Jean dit trois fois : *je vous écris*, et trois fois : *je vous ai écrit* (selon *Sin.*, *B*, *majusc.*). Quelques interprètes pensent que le verbe au passé se rapporte à ce qui précède dans l'épître, le verbe au présent à ce qui va suivre. D'autres voient dans ce changement de temps, comme dans la répétition des assurances données aux *pères* et aux jeunes gens, l'intention de l'auteur de confirmer ce qu'il vient de dire pour l'affermissement de leur foi : « *Je vous l'écris*, et je n'ai rien à en retrancher, *je vous l'ai écrit*, cela subsiste. » (Comp. une expression semblable dans Jean 19 : 22.) Quelques interprètes pensent que le mot *j'écris* se rapporte à cette lettre, et le mot *j'ai écrit*, à un autre ouvrage de l'apôtre, à l'Evangile ou à une lettre perdue. Beaucoup plus naturelle est l'explication qui admet que le présent se rapporte à la lettre dans son ensemble ou à l'acte même d'écrire (1 : 4; 2 : 1), et le passé à ce qu'il a déjà écrit dans cette lettre et spécialement aux dernières paroles (v. 3-11), qui présentent l'obéissance aux commandements de Dieu, notamment à celui de l'amour fraternel, comme la condition essentielle de la vie en Dieu. Pour posséder celle-ci, les chrétiens doivent remplir une autre condition, négative, que Jean va indiquer. (v. 15-17.) — Quant aux grâces spéciales que l'apôtre rappelle à ses frères pour leur affermissement, il présente d'abord à tous (*mes petits enfants*, v. 12) l'assurance du *pardon de leurs péchés à cause du nom de Jésus*; car cette assurance seule, avec la paix et la liberté qu'elle procure, peut élever le chrétien au-dessus de tous les doutes, le préserver de tous les dangers, en lui donnant un filial accès auprès de Dieu qui est sa force. Aux *pères*, l'apôtre rappelle deux fois (v. 13, 14) qu'ils ont eu le bonheur de *connaître* (v. 5, 6, note) depuis longtemps le Sauveur, *Celui qui est dès le commencement* (1 : 1), et de faire déjà

Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui ; —
car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, et la 16
convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père,
mais vient du monde[1]. — Et le monde passe, et sa convoitise ; mais 17
celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement[2].

l'expérience de sa fidélité et de son amour. Comment donc ne pas se confier en lui jusqu'à la fin? Aux *jeunes gens*, il redit deux fois (v. 13, 14) que, malgré la puissance des tentations qui assaillent leur âge, ils ont *vaincu le malin* (3 : 12 ; 5 : 18, 19), qu'ils sont *forts* en Dieu (Luc 11 : 21 ; Eph. 6 : 10) et par *sa parole qui demeure en eux*. (2 Tim. 2 : 1.) Comment maintenant deviendraient-ils lâches pour le combat, perdant ainsi tous les fruits de leurs victoires? Enfin, aux chrétiens de tout âge, qu'il embrasse de nouveau dans ce terme de tendresse : *petits enfants*, l'apôtre aime à rappeler qu'ils ont eu, dès leur entrée dans la vie, l'immense privilège de *connaître* Dieu comme un tendre *Père* dont l'amour réclame justement tout leur cœur, toute leur vie. Que ces paroles devaient être puissantes pour tous, venant d'un apôtre qui avait vieilli dans les combats où il encourage ses frères !

1. Voici maintenant l'exhortation qui découle de ce qui précède, et qui, selon le contexte et selon la nature des choses, s'adresse surtout aux *jeunes gens* (v. 14). Le *monde*, l'*amour du monde ;* le *Père*, l'*amour du Père :* telle est la grande antithèse que l'apôtre établit ici et dont les deux termes, considérés comme les objets de notre amour, s'excluent absolument. Mais pour ne pas abuser de ce précepte, ce qui arrive si fréquemment, il faut se faire une idée juste de ce que Jean appelle *le monde*. Il n'entend point par là l'univers créé, œuvre de Dieu, où se manifestent sa sagesse, sa puissance et sa bonté (Rom. 1 : 20) ; car nous pouvons, nous devons l'aimer, comme les hommes de Dieu qui le chantent dans leurs cantiques. (Ps. 19, 104.) Il ne désigne point non plus les hommes qui sont encore du monde (3 : 13 ; 5 : 19) ; car, dans ce sens, Dieu lui-même « a aimé le monde » (Jean 3 : 16), et nous devons l'aimer comme il l'aime, c'est-à-dire nous efforcer de le sauver, ce qui ne peut avoir lieu sans amour. Par ce mot, de même que Paul par l'expression « le siècle présent » (Rom. 12 : 2 ; Gal. 1 : 4 ; 2 Tim. 4 : 10, etc.), Jean entend l'esprit charnel, mauvais, corrompu, qui, depuis la chute, règne parmi les hommes du monde, avec toutes les choses indifférentes en elles-mêmes que cet esprit rend funestes en les pénétrant et en les assujettissant à son service. Le même objet, la même action, la même jouissance peuvent être *du monde* ou n'en être pas, selon l'esprit qu'on y apporte. En un mot, tout est *monde*, même les choses les plus saintes en apparence, là où n'est pas l'*amour de Dieu*, occupant la première place ; et là où est cet amour, rien n'est *monde*, car il exclut naturellement, nécessairement, tout ce qui, par sa nature, est incompatible avec lui. Mais l'apôtre lui-même précise sa pensée (v. 16.) en réduisant à trois chefs principaux *les choses qui sont dans le monde*, qu'il a prescrit à ses lecteurs de ne point aimer ; et ces trois chefs ne sont pas trois objets particuliers de nos affections, mais trois passions ou *convoitises*, qui donnent à tout ce qu'elles affectent ce caractère de mondanité. D'abord, la *convoitise de la chair*, par où il faut entendre, toute action, tout désir, toute pensée tendant à la jouissance des sens, et dont est remplie l'âme vide de l'amour de Dieu. (Comp. le développement de cette antithèse dans Gal. 5 : 16-25.) Celui qui cherche dans la satisfaction de la chair son trésor (son souverain bien), y met tout son cœur. (Math. 6 : 21.) Ensuite, la *convoitise des yeux*, qui éveille, par le moyen de la vue, la convoitise de la chair. En effet, par cela seul que le mal règne dans le monde aussi bien que dans le cœur, tout ce que l'homme voit est propre à exciter la convoitise, et ainsi il y a perpétuellement action et réaction entre la double puissance du mal en nous et hors de nous. Même quand elle n'aboutit pas au péché de la chair, la convoitise des yeux est coupable au jugement de Dieu. (Math. 5 : 8.) D'autres interprètes entendent la *convoitise des yeux* de tout désir du bien d'autrui (Ex. 20 : 17) et l'identifient avec l'amour de l'argent. — Les biens de ce monde non seulement excitent les désirs de l'homme et lui fournissent le moyen de satisfaire ses convoi-

La note 2 est à la page suivante.

D. 18-27. Se garder des antechrists. — 1° *Leur apparition.* Jean avertit ses lecteurs que la dernière heure vient, car les antechrists sont à l'œuvre. Ils sont sortis des rangs des disciples, dont ils n'étaient pas vraiment. Dieu a permis leur défection, pour montrer que ceux qui professent la foi chrétienne ne sont pas tous des disciples. (18, 19.) — 2° *Le préservatif contre leur influence.* C'est l'Esprit dont les lecteurs ont été oints par le Saint, et qui leur révèle toute la vérité. Jean leur a écrit, parce qu'ils connaissent cette vérité qui exclut tout mensonge. (20, 21.) — 3° *Le mensonge des antechrists.* Il consiste à nier que Jésus soit le Christ, et par conséquent à nier le Père et le Fils. (22, 23.) — 4° *Exhortation à demeurer dans la vérité.* Qu'ils restent fidèles aux instructions reçues dès l'origine, et ils seront en communion avec le Fils et avec le Père. La promesse du Sauveur, c'est la vie éternelle. (24, 25.) — 5° *L'Esprit est le seul vrai docteur des fidèles.* Jean leur a écrit pour les mettre en garde contre ceux qui les égarent. Mais l'Esprit dont ils ont été oints le dispense de les instruire davantage ; cet Esprit les instruit de tout. Qu'ils demeurent en Dieu ! (26, 27.)

18 Petits enfants, c'est la dernière heure[1] ; et comme vous avez en-

tises ; mais, quand il les possède, il en tire vanité ; il se fait un piédestal de sa fortune, de ses talents, de sa beauté. C'est là ce que l'apôtre appelle *l'orgueil de la vie.* Le mot que nous traduisons par *orgueil*, se retrouve, au pluriel, Jacq. 4 : 16, dans le sens de « pensées orgueilleuses ; » un substantif de la même racine signifie : vain, vantard. (Rom. 1 : 30 ; 2 Tim. 3 : 2.) Quant au terme rendu par *vie*, il désigne proprement ce qui sert à entretenir la vie. (3 : 17 ; Marc 12 : 44.) La disposition contre laquelle l'apôtre met en garde est donc la fausse sécurité, l'orgueilleuse assurance de l'homme qui possède des biens en abondance. (Luc 12 : 19.) Elle est à la fois dangereuse et coupable, parce qu'elle nous porte à croire que nous pouvons nous passer de Dieu, à oublier par conséquent Dieu et la vie éternelle, à faire des biens terrestres des idoles, à nous adorer nous-mêmes, à rendre hommage, en un mot, au prince de ce monde. — Que *tout ce qui est dans le monde*, et qui porte ces caractères, *ne soit pas du Père*, c'est là une vérité évidente en elle-même; par conséquent, quiconque *aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.* — On retrouve, en quelque mesure, ces trois convoitises dans la tentation en Eden (Gen. 3 : 6) et dans la tentation de Jésus au désert. (Math. 4 : 3-10.)

2. *Le monde passe* (1 Cor. 7 : 31), tout ce qu'il renferme, tout ce dont l'homme jouit et s'enorgueillit, périt, *et sa convoitise* aussi ; ce mot de *convoitise* est pris ici pour l'objet de la convoitise, des désirs terrestres et charnels. « Or si, lorsque tout ce que l'homme a aimé sur la terre passe et périt, il se sent saisi déjà de cette solitude, de cet abandon sans consolation et sans espérance qui est si horrible, que sera-ce quand lui-même, livré sans retour à une misère sans espérance, portant en lui sa convoitise sans objet, il sera comme dévoré d'une soif ardente que rien ne pourra étancher ! » — Le triste sort que se préparent ceux qui s'attachent à un monde périssable est mis en évidence par le terme opposé du contraste : *celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement* ; car il a sa vie en Dieu même, en qui rien ne passe et rien ne périt.

1. Les pensées que Jean vient d'exprimer sur l'amour du monde et sur le renoncement à un monde qui passe (v. 15-17), reportent naturellement son esprit sur les derniers temps, et sur les adversaires de la vérité qui, entraînés précisément par l'amour du monde, doivent faire alors leur œuvre de ténèbres. L'apôtre se sent pressé d'avertir sérieusement ses lecteurs des dangers qui les menacent et de décrire, dans leurs traits principaux, les séducteurs qui déjà sont parmi eux, afin qu'étant sur leurs gardes ils ne s'y laissent pas tromper. — Par *la dernière heure* ou les derniers jours (Héb. 1 : 1 ; 1 Pierre 1 : 20), expression non moins fréquemment usitée dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau (Esa. 2 : 2 ; Act. 2 : 16 et suiv.), les auteurs sacrés entendent toujours l'économie du règne de Dieu qui s'ouvre avec l'établissement de l'Evangile, et dont la durée était inconnue des apôtres, Jésus-Christ ayant

tendu dire qu'un antechrist vient, aussi y a-t-il maintenant beaucoup
d'antechrists ; par là nous connaissons que c'est la dernière heure[1].
— Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des 19
nôtres; car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient demeurés avec
nous; mais c'est afin qu'il fût manifesté que tous ne sont pas des
nôtres[2]. — Et vous, vous avez une onction de la part du Saint, et 20
vous savez toutes choses[3]. — Je vous ai écrit, non parce que vous 21

refusé de la leur révéler. (Marc 13 : 32 ; Act. 1 : 7.) La plupart des interprètes actuels estiment que *la dernière heure*, comme « le dernier jour » (Jean 6 : 39), désigne, d'une manière précise, la fin de l'économie présente et le jugement dernier. Jean, comme Pierre (1 Pierre 4 : 7), croyait que cette dernière heure allait venir. Ils en jugeaient ainsi par « les signes des temps, » et en particulier par celui que Jean décrit ici, la venue d'antechrists (comp. 2 Thes. 2) ; et ils insistaient sur le devoir des chrétiens d'attendre, dans une sainte vigilance, la venue du Maître, de l'attendre chaque jour. Se sont-ils trompés en attendant, comme imminent, le retour du Seigneur? Si l'on veut; mais leur ignorance des desseins de Dieu sur l'avenir les a entretenus dans une vigilante attente, et ils ont été en cela les modèles de l'Eglise entière, dont telle est la situation naturelle et nécessaire jusqu'à la venue du juste Juge. (Voir sur ce sujet 1 Thes. 4 : 15, note.)

1. *Un antechrist* (*Sin.*, *B*, *C* ; texte reçu, *majusc. : l'antechrist*) *vient*, les chrétiens auxquels écrit Jean le savaient, l'avaient *entendu*, soit par la prédication de Paul dans l'Asie Mineure, soit par celle de Jean lui-même. Ces deux apôtres enseignaient que, avant le retour du Seigneur, toutes les puissances ennemies du Christ et de son règne se personnifieront en un seul homme qui ne sera pas seulement un adversaire du Christ, mais prétendra jouer le rôle du Christ, être le Sauveur et le roi de l'humanité ; mais en attendant l'esprit d'apostasie et de mensonge se manifeste sous les formes les plus diverses ; il paraissait déjà au temps de l'apôtre en des docteurs hérétiques : (gr.) *plusieurs antéchrists sont devenus*, se sont produits. Jean les caractérise dans ce qui suit. (v. 19, 22, 23.) De ces signes avant-coureurs il conclut que la dernière heure approche : *par là nous connaissons que c'est la dernière heure*. L'antechrist (4 : 3 ; 2 Jean 7) est celui que Paul nomme « l'homme du péché, le fils de perdition. » (Voir 2 Thes. 2 : 1-12, notes.)

2. L'apôtre enseigne, comme Paul (2 Thes. 2 : 1 et suiv.), que l'antechrist et ceux qui sont animés de son esprit *sortent du milieu* de l'Eglise même. Jésus appelle les faux docteurs des loups revêtus de peaux de brebis. (Math. 7 : 15 ; comp. Act. 20 : 29, 30.) Cette circonstance les rend plus dangereux. Les âmes peu éclairées, mal affermies dans la grâce, se laissent prendre à des apparences de science ou de piété, tandis qu'elles n'éprouveraient que répulsion pour une incrédulité ou une impiété déclarées. Jean exprime encore une double vérité bien importante. D'une part, les vrais membres de l'Eglise, qui est le corps de Christ, ne l'abandonnent jamais, ils ne succombent point dans les temps d'épreuve où le Seigneur crible le froment : douce et puissante consolation pour eux à la vue des défections! Mais, d'autre part, il faut que ces défections aient lieu, afin qu'il soit manifesté avec évidence qu'il y a dans l'Eglise des membres qui en sont les ennemis secrets, et que les âmes sincères soient excitées à la vigilance et à la prière. (1 Cor. 11 : 19.) Gr. « afin qu'*ils fussent manifestés*, que tous ne sont pas des nôtres. » Dieu veut qu'ils soient ainsi connus, démasqués. Leurs chutes sont des jugements anticipés, qui annoncent le grand triage du dernier jour, après lequel il n'y aura plus ni mélange, ni confusion ni séduction possible.

3. Voilà le vrai préservatif contre les séductions des faux docteurs : l'*onction du Saint*, administrée par le *Saint* (v. 27), c'est-à-dire par Dieu (Jean 17 : 11) ou par Christ (Apoc. 3 : 7), qui, en donnant l'Esprit, donne la vie, la réalité divine, l'expérience personnelle de la vérité révélée par la Parole. L'huile sainte (Ex. 29 : 7 ; 30 : 31), dont on oignait, sous l'ancienne alliance, les prophètes, les sacrificateurs, les rois, était l'image de l'Esprit de Dieu. *Christ*, l'*Oint* par excellence, a reçu l'Esprit dans sa plénitude (Act. 10 : 38 ; Math. 3 : 13, note) ; et ce même Esprit, qu'il pos-

ne connaissez pas la vérité, mais parce que vous la connaissez, et
22 que vous savez que nul mensonge ne provient de la vérité [1]. — Qui
est le menteur [2], sinon celui qui nie que Jésus est le Christ [3] ? Celui-
23 là est l'antechrist, qui nie le Père et le Fils. — Quiconque nie le Fils
n'a pas non plus le Père ; celui qui confesse le Fils, a aussi le Père [4].
24 Pour vous, que ce que vous avez entendu dès le commencement
demeure en vous. Si ce que vous avez entendu dès le commencement
demeure en vous, vous demeurerez, vous aussi, dans le Fils et dans
25 le Père [5]. — Et voici la promesse que lui-même nous a faite : la vie

sède sans mesure, il en *oint* aussi ceux qui lui sont unis par une foi vivante (Jean 1 : 16), en sorte que, par cette onction, ils *savent toutes choses*, tout ce qui appartient au salut éternel de l'âme, et acquièrent un discernement sûr de la vérité et de l'erreur. *Vous savez toutes choses*, est la leçon de la plupart des *majusc.*, des *vers.* et des Pères. — *Sin.*, *B.* portent : *Vous savez tous*, vous avez tous la connaissance. Les critiques modernes adoptent généralement cette dernière leçon. Mais n'est-elle pas une correction provenant de ce que l'autre expression paraissait trop hyperbolique ? D'autre part, il se pourrait aussi qu'on ait écrit : vous savez *toutes choses*, pour que le verbe ne fût pas sans objet, et parce que *tous* paraissait inutile.

1. On trouve dans les premiers mots de ce verset la même tournure qu'aux v. 12 et suiv. Je vous écris ces choses, non parce que vous ignorez la vérité, mais parce que vous la connaissez, et qu'ainsi je n'ai qu'à vous la rappeler pour vous mettre sur la conscience d'agir en conséquence, et vous faire sentir votre responsabilité. — *Aucun mensonge* (gr.) *n'est de la vérité*, ne peut venir de la même source, ni être inspiré par le même Esprit (Jean 8 : 44) que la vérité. Vous reconnaîtrez donc les conséquences fausses qu'on voudrait déduire de la vérité, ce qui est la méthode la plus subtile, la plus dangereuse des séducteurs.

2. Le *menteur* par excellence, auquel l'apôtre pensait en disant : « Vous savez que nul mensonge ne vient de la vérité, » c'est l'antechrist ; mais ceux qui sont animés de son esprit (v. 18) sont menteurs comme lui.

3. Le *Christ*, l'*Oint*, le *Messie* divin, la Parole éternelle faite chair en Jésus de Nazareth. (Jean 20 : 31.) Plus tard (4 : 2), l'apôtre précisera davantage cette négation de la vérité divine concernant la personne de Christ. Dès les temps de l'apôtre, et à travers tous les âges de l'Eglise jusqu'à nos jours, il y a eu deux manières, qui paraissent opposées, mais qui proviennent au fond de la même erreur, de *nier que Jésus soit le Christ*, ou de « nier le Fils. » (v. 23.) L'une consiste à admettre sa divinité, en niant son humanité réelle (ainsi, dès les temps apostoliques, de faux docteurs enseignaient qu'il n'avait éprouvé nos besoins, nos souffrances et la mort qu'en apparence, prétendant que le contraire eût été indigne de Dieu) ; l'autre consiste à admettre son humanité vraie, mais en niant, à des degrés divers, sa divinité. Avec l'une ou l'autre de ces erreurs, on supprime la personne de l'Homme-Dieu, et dès lors on n'a plus réellement en *Jésus, le Christ*, le Sauveur, le Médiateur entre Dieu et les hommes. L'Evangile est sapé par sa base ; Jean appelle cela un *mensonge*.

4. Il n'y a donc ni connaissance de Dieu comme *Père* ni communion avec lui pour quiconque *nie le Fils* ; de fait, il *nie* aussi *le Père* ; car le Fils est le seul chemin qui conduise au Père. (Jean 14 : 6.) — Les mots : *celui qui confesse le Fils a aussi le Père*, qui ne sont pas dans le texte reçu, se lisent dans la plupart des documents. Il faut bien remarquer cette expression : *avoir* le Père, le posséder par une communion vivante, ce qui est plus que le *connaître*. (Jean 14 : 23.)

5. Ce verset dit d'une manière positive ce que le précédent exprimait négativement, et de plus l'apôtre applique directement à ses lecteurs cette profonde vérité. Si *ce qu'ils ont entendu dès le commencement* (comp. v. 7), savoir que la Parole éternelle a été faite chair en Jésus-Christ (1 : 1-4 ; Jean 1 : 18), *demeure en eux* par une foi vivante, cette vérité ne sera point une croyance stérile, une spéculation de leur intelligence, mais elle

éternelle[1]. — Je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous 26
égarent. — Et quant à vous, l'onction que vous avez reçue de lui 27
demeure en vous ; et vous n'avez pas besoin que personne vous instruise : mais comme son onction vous instruit de toutes choses, et qu'elle est véritable, et n'est pas un mensonge, selon qu'elle vous a instruits, demeurez en lui[2].

II. En vue de l'avènement du Seigneur, les enfants de Dieu doivent pratiquer la justice et l'amour fraternel. (2 : 28 à 4 : 6.)

A. 2 : 28 à 3 : 10. Enfants de Dieu, nous devons avoir une vie sans péché. — 1° *Notre assurance à l'avènement du Seigneur*. Jean invite ses frères à demeurer dans le Seigneur, afin d'être pleins d'assurance lors de son glorieux retour. Dieu est juste, et l'on reconnaît qu'un homme est né de Dieu quand il pratique la justice. (28, 29.) — 2° *Les enfants de Dieu, leur bonheur présent, leur gloire à venir*. Jean invite ses lecteurs à considérer l'amour que Dieu leur a témoigné en les appelant ses enfants. Ils ont vraiment cette qualité. C'est pourquoi le monde, qui n'a point connu Dieu, ne les connaît pas. Dès à présent, nous sommes enfants de Dieu. Notre condition future n'a pas encore été révélée ; mais nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons tel qu'il est. (1, 2.) — 3° *Les enfants de Dieu et le péché*. — *a*) *Nécessité et possibilité de la sanctification*. Une telle espérance oblige celui qui la possède à se purifier. Le péché est la transgression de la loi. Le Sauveur a paru pour ôter le péché. Demeurer en lui est le moyen de ne plus pécher. Qui pèche ne l'a pas connu. (3-6.) — *b*) *Le péché nous fait enfants du diable*. Jean met ses lecteurs en garde contre ceux qui les inciteraient à négliger de pratiquer la justice. Celui qui pèche est du diable, auteur premier du péché. Le Fils de Dieu est venu détruire les œuvres du diable. L'enfant de Dieu, en qui demeure la semence de Dieu, ne peut

deviendra en eux une communion réelle et intime avec le *Fils* et par lui avec le *Père*. (Jean 14 : 20-24 ; 17 : 21.) « Dieu manifesté en chair » est le « grand mystère de piété. » (1 Tim. 3 : 16.)

1. Cette remarque confirme et complète ce qui précède : demeurer dans le Fils et dans le Père, c'est obtenir l'accomplissement de la *promesse faite* par le *Père* ou par le *Fils*, c'est posséder *la vie, la vie éternelle*, qui commence dès ici-bas par cette communion divine, pour s'épanouir dans la perfection à venir. On peut se demander s'il faut rattacher le pronom *lui-même* au Père (Jacq. 1 : 12) ou au *Fils* (Jean 3 : 15 ; 6 : 40 ; 10 : 28 ; 17 : 2) ; cette dernière attribution est plus conforme à la pensée de Jean.

2. A tous les artifices des faux docteurs (v. 26), l'apôtre se contente d'opposer une fois encore (comp. v. 20), *l'onction* que ses lecteurs ont reçue de Dieu. Elle suffira pleinement à les préserver, car elle *demeure* en eux. Cette onction, réalité divine, fait d'expérience qui a transformé leur cœur et leur vie, est *véritable*. Elle n'est pas un *mensonge*. Ils en ont le vivant témoignage en eux-mêmes. *Son* onction (gr. l'onction *de lui*, *Sin.*, *B*, *C* ; le texte reçu, avec *A* et quelques *majusc.*, porte : *cette même* onction) les *instruit* (Jean 14 : 26 ; 16 : 13 ; 1 Cor. 2 : 12 ; 12 : 10) ; ils n'ont pas besoin d'autre enseignement. *Mais*, ajoute l'apôtre, *comme elle vous instruit de toutes choses et selon qu'elle vous instruit, demeurez en lui*. Telle est la leçon de *Sin.*, *B*, *A*, *C* ; le texte reçu porte : *Vous demeurerez en lui*. La leçon des principaux manuscrits peut aussi se traduire par l'indicatif : *Vous demeurez en lui*. Ce serait une affirmation répondant à celle qui précède : *L'onction demeure en vous*. — *Demeurer en lui*, tout est là.

pécher. Les enfants de Dieu et les enfants du diable se reconnaissent à ce signe : celui qui ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, non plus que celui qui n'aime pas son frère. (7-10.)

28 Et maintenant, petits enfants, demeurez en lui; afin que, lorsqu'il
sera manifesté, nous ayons de l'assurance, et que nous ne soyons
29 pas confus loin de lui, à son avènement [1]. — Si vous savez qu'il est
juste, reconnaissez que tout homme aussi qui pratique la justice est
né de lui [2].

III Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu [3] ! Et nous le sommes. C'est pour cela que le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne l'a point connu [4]. —

1. *Et maintenant*, à la « dernière heure. » (v. 18.) — Afin que nous ne soyons pas *confus loin de lui* à son avènement, » que nous ne soyons pas rejetés avec honte loin de lui, ou : « que nous n'ayons pas à nous éloigner de lui, couverts de honte. » (Stapfer, Weiss.) L'apôtre pense à l'*avénement* de Christ, à son retour glorieux pour le jugement (comp. Col. 3 : 4), et non à la *présence* de Dieu comme plusieurs interprètes le concluent du v. 29, où Dieu est sujet. Il veut que nous ayons alors une pleine *assurance*. (4 : 17 ; Philip. 1 : 20; Eph. 3 : 12.) *Lorsqu'il sera manifesté ;* le texte grec (*Sin.*, *B*, *A*, *C*) porte : *S'il est manifesté*, mais cette tournure ne met pas en doute que la manifestation ait lieu, elle fait ressortir son imminence.

2. La perspective du jugement, qu'il vient d'entr'ouvrir (v. 28), élève la pensée de l'apôtre vers Dieu qui *est* juste. La justice, qui est l'essence de Dieu, confond le pécheur et ne lui permet pas d'avoir de l'assurance. (v. 28.) Mais les chrétiens doivent *reconnaître* que *tout* homme *aussi* (*Sin.*, *A. C.*) *qui pratique la justice est né de lui*. Or ils *font la justice;* ils sont donc des enfants de Dieu, *nés de lui*, ressemblant à leur Père qui *est juste* (la même vérité intime et profonde est exprimée au sujet de l'amour : 4 : 7), et, par conséquent, ils n'ont pas à craindre d'être confus à l'avènement du juste Juge. Plusieurs interprètes entendent ici par celui qui *est juste*, non *Dieu* le Père, mais *Christ*, dont l'apôtre parle au verset précédent comme du Juge. Mais l'expression *nés de lui*, se rapporte toujours à Dieu. (Jean 1 : 13.) Cette consolante assurance conduit maintenant Jean à parler de « l'amour du Père et des glorieux privilèges des enfants de Dieu. »

3. *Sin.* porte : « *Nous* a témoigné, c'est pourquoi le monde ne *vous* connaît pas. » *B* porte : *vous* la première fois, *nous* la seconde. — *Voyez !* Il faut considérer fréquemment la beauté, la douceur, la gloire d'un tel titre, la grandeur d'un tel privilège. Et pour concevoir quelque chose de l'amour que *le Père nous a témoigné* (gr. nous a *donné*), en nous appelant de ce nom, il faut nous demander : Qui éprouve cet amour ? le Dieu saint et juste. Qui en est l'objet ? des pécheurs, « enfants de colère. » (Eph. 2 : 3 ; Rom. 5 : 8.) Qui nous a assuré cette grâce ? Jésus, en nous aimant jusqu'à la mort de la croix, et en nous régénérant par l'Esprit, de sorte que nous sommes « nés de Dieu » (2 : 29 ; Jean 1 : 12, 13), et que notre titre d'*enfants de Dieu* exprime une réalité intime et profonde. — C'est cette réalité qu'affirment les mots : *et nous le sommes*, qui se lisent dans *Sin*, *B*, *A*, *C*, après ceux-ci : *que nous soyons appelés enfants de Dieu*. Cette leçon est admise par tous les critiques. Nous n'avons pas seulement le titre, mais la qualité qu'il énonce. (Rom. 8 : 16.) Au reste, la même pensée se retrouve au v. 2. — Jean a été conduit à parler de ce grand privilège des enfants de Dieu par la parole du verset qui précède (2 : 29) : « il est *né de Dieu ;* » et il déduit plus loin la conséquence pratique de ce privilège, savoir la régénération et l'entière sanctification de ceux que Dieu a ainsi aimés et qui sont destinés à lui devenir semblables et à le voir tel qu'il est. (v. 2 et 3-10.) Par là, l'apôtre rentre dans son sujet : la *communion avec Dieu*, au moyen de la sainteté et de l'amour. (1 : 3-10 ; 2 : 1-17.)

4. Que *le monde* (2 : 15, 16, note) *ne nous connaisse point*, cela est naturel puisqu'*il n'a point connu* Dieu (Jean 17 :

Bien-aimés, maintenant nous sommes enfants de Dieu, et ce que 2
nous serons n'a pas encore été manifesté[1]; nous savons que, quand
il sera manifesté, nous lui serons semblables, parce que nous le ver-
rons tel qu'il est[2].
Et quiconque a cette espérance en lui se purifie soi-même, comme 3
lui est pur[3]. — Quiconque commet le péché, transgresse aussi la 4
loi ; et le péché est la transgression de la loi[4]. — Et vous savez que 5

25), il ne saurait donc *connaître* ceux qui, nés de lui, portent son image et sont animés de son Esprit. Et cette profonde opposition entre le *monde* et Dieu (2 : 15-17 ; Jean 14 : 17; 15 : 18-21) doit leur faire sentir plus encore la grandeur de l'amour dont leur Père céleste les a aimés.

1. L'intime félicité d'être *enfants de Dieu*, n'est pas un bien qui nous soit promis dans un lointain indéterminé : nous le *sommes maintenant*, par la foi en Jésus et par la régénération du cœur (Jean 1 : 12, 13 ; Rom. 8 : 15, 16) ; et cependant nous sommes, non seulement ignorés, méconnus du monde (v. 1), mais environnés de ténèbres, soumis à bien des misères ; notre glorieuse destination *n'a pas encore été manifestée* (Rom. 8 : 24, 25 ; 1 Cor. 2 : 9) ; nous avons de plus grandes choses à attendre.

2. Le texte reçu porte : *Mais* nous savons.... Cette particule manque dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*. On peut traduire : *quand il sera manifesté* (2 : 28), et alors il s'agit de Jésus-Christ, que *nous verrons tel qu'il est* ; ou bien : « quand *cela* sera manifesté, » c'est-à-dire *ce que nous serons*, et alors, Celui que nous verrons tel qu'il est, c'est Dieu, le Père qui nous a aimés comme ses enfants. (v. 1.) Même si, à cause de la proposition qui précède, on traduit : quand *cela* aura été manifesté, les mots : nous le verrons tel qu'il est et nous lui serons semblables, peuvent se rapporter à Christ. La mention du retour de Christ (2 : 28) rend cette explication probable. Paul (Rom. 8 : 17, 29 ; 1 Cor. 15 : 49 ; Philip. 3 : 21) enseigne de même que nous serons transformés à la ressemblance de Christ. Il faut remarquer du reste que dans maint passage (2 : 3-6, 8, 20, 28, 29), on ne saurait dire si Jean parle du Père ou du Fils, tellement les deux sont unis dans sa pensée. Ce sera la gloire et la félicité des enfants de Dieu de voir tel qu'il est, face à face, dans la plus intime et la plus parfaite communion, Celui qu'ils ne voient ici-bas que des yeux de la foi, comme dans un miroir, obscurément. (Jean 17 : 24 ; 1 Cor. 13 : 12 ; 2 Cor. 5 : 7 ; Apoc. 22 : 3, 4 ; comp. Math. 5 : 8.) Mais à cela l'apôtre ajoute une pensée admirable de vérité et de profondeur : c'est que la contemplation immédiate de Dieu nous rendra *semblables à lui*. « Semblables à lui, *parce que* nous le verrons tel qu'il est ; » c'est le principe même de notre transformation, non pas le fait seulement duquel nous pouvons conclure que cette transformation aura lieu. Par cette contemplation et cette communion, notre être tout entier se pénétrera si bien de la nature divine, que nous serons par degrés transformés à sa ressemblance (comp. 2 Cor. 3 : 18), sans jamais cesser d'être distincts de lui, dans une vivante personnalité. « Dieu est la vie, ainsi nous vivrons ; Dieu est amour, donc nous aimerons ; Dieu est juste, nous serons remplis de justice ; Dieu est éternellement bienheureux, nous jouirons d'un bonheur pareil. » *Luther*.

3. La joie d'être enfant de Dieu et héritier de sa gloire pourrait demeurer stérile pour la vie chrétienne ; l'apôtre a soin de rappeler qu'un chrétien, avec cette *espérance* de voir Dieu, ne saurait rester asservi au péché. Ce qu'il espère, c'est d'arriver à la ressemblance avec Dieu, qui est incompatible avec toute souillure du péché. (2 Cor. 7 : 1 ; 2 Pierre 3 : 13, 14.) « Commençons dès maintenant à former les traits de cette ressemblance qui nous est promise, si nous voulons la porter dans le ciel. » *Quesnel*. L'expression : *se purifier*, est empruntée aux usages du culte israélite (Jean 11 : 55) ; le chrétien s'approche du vrai sanctuaire et participe au sacrifice seul efficace. (Jean 17 : 17, 19.)

4. Gr. *Quiconque fait le péché, fait aussi la transgression, et le péché est la transgression*. Celui *qui fait le péché* a beau se rattacher à l'Église et se prétendre enfant de Dieu : il y a incompatibilité absolue entre la communion de Dieu et *le péché* (Math. 7 : 23) ; car Dieu, loin de laisser à l'homme le jugement arbitraire de ce qui lui déplaît ou lui est agréable, a manifesté sa sainte volonté

celui-là a été manifesté afin qu'il ôtât les péchés, et il n'y a point en
6 lui de péché[1]. — Quiconque demeure en lui ne pèche point : qui-
7 conque pèche ne l'a pas vu et ne l'a pas connu[2]. — Petits enfants,
que personne ne vous égare ; celui qui pratique la justice est juste,
8 comme celui-là est juste[3]. — Celui qui commet le péché est du
diable[4] ; car dès le commencement le diable pèche[5]. Voici pourquoi
le Fils de Dieu a été manifesté : pour qu'il détruisît les œuvres du

par *la loi*. Comment donc, en *transgressant* volontairement cette loi, en foulant aux pieds cette volonté, espérer être en communion avec Dieu, être enfant de Dieu ? C'est au contraire se mettre en pleine révolte contre lui. Le Nouveau Testament tout entier suppose ou proclame la valeur permanente de la loi, comme expression de la sainte volonté de Dieu.

1. Nouveau motif de ne point pécher : le but de toute l'œuvre de la rédemption, aussi bien que la parfaite sainteté dont le Rédempteur a donné l'exemple (v. 3), nous pressent d'avancer dans la sanctification. — La pensée du Sauveur occupe tellement l'esprit de Jean, qu'il parle de lui sans le nommer. (*Lui*, *celui-là* : 2 : 6 ; 3 : 3, 7, 16.) — L'expression : *a été manifesté*, s'applique à la première apparition de Jésus sur la terre, à toute sa vie ici-bas. (v. 8.) Jean emploie le même terme pour désigner sa seconde venue. (v. 2.) — *Les péchés* est la leçon de *B*, *A*, admise par les éditeurs modernes. *Sin.*, *C*, *majusc.* portent, avec le texte reçu : *nos péchés*. Jésus a *ôté* les péchés en les portant, en les expiant sur la croix. (Jean 1 : 29, 2e note.) Mais il les *ôte* aussi du cœur et de la vie de ceux qui s'approprient son sacrifice. (v. 6 ; comp. 1 Pierre 2 : 24.)

2. Ces affirmations absolues, de même que celles des v. 8 et 9, paraissent être en contradiction directe avec 1 : 8, 9, non moins qu'avec le reste des Ecritures et toute l'expérience des chrétiens les plus avancés. Mais il faut remarquer que le mot *pécher* signifie proprement « manquer le but, » et peut s'appliquer, non à un acte, mais à l'état habituel de l'âme : celui qui pèche, c'est celui qui a manqué sa destination, qui n'est point en communion avec Dieu, qui vit dans le péché. Qu'est-ce qui « règne » dans l'âme (Rom. 6 : 12, 14) et domine dans la vie ? Si c'est *le péché*, c'est-à-dire les actes contraires à la volonté de Dieu, à sa loi (v. 4), l'homme *n'a point vu* le Sauveur des yeux de la foi ; il *ne l'a point connu* (v. 2 : 2-6, note) ; il est « du diable, » dont Jésus-Christ a détruit les œuvres. (v. 8.) *Pécher*, dans ce sens, ce n'est donc pas commettre involontairement, par faiblesse, par surprise, quelque acte contraire à la loi de Dieu ; car alors les paroles de Jean ne laisseraient à aucun chrétien la moindre espérance de salut, sans compter que l'apôtre se contredirait lui-même. *Pécher*, c'est vivre dans une révolte habituelle contre la volonté de Dieu, ou du moins transgresser sa loi sciemment, volontairement, et en y trouvant son plaisir. Toutefois, comme la limite entre les deux sens du mot *pécher* n'est pas tracée d'une manière bien précise dans la pratique de la vie ; comme il y a toujours lieu à de funestes illusions, il est probable que Jean s'est, à dessein, exprimé en termes absolus, sans aucune restriction, afin de prévenir toutes les erreurs possibles. (Voir la note qui suit.) Le caractère absolu de cette affirmation : *il ne pèche point*, se trouve du reste tempéré par la désignation du sujet : *quiconque demeure en lui*. En tant que le pécheur demeure en son Sauveur, il ne pèche plus ; dès qu'il sort de la communion de Christ, il retombe dans le péché. (Comp. v. 9, note.)

3. Ainsi, point d'illusions : celui-là seul qui *fait la justice* (gr. comme v. 10 et 2 : 29, note), c'est-à-dire qui exerce et pratique dans toute sa plénitude, en pensées et en actions, la volonté de Dieu, telle qu'il nous l'a révélée par sa loi, celui-là seul *est juste*, comme le Sauveur lui en a donné l'exemple ; et le chrétien ne doit se contenter de rien moins que cela. (v. 3.) C'est le but, l'idéal qu'il est appelé à poursuivre constamment. (2 : 6.) — Il ne s'agit point ici de ce qui rend l'homme *juste* ou le *justifie* devant Dieu, mais de la justice intérieure, de la sainteté.

4. Est conduit par lui, animé de son esprit. (Jean 8 : 44, 1re note.)

5. Depuis que le péché est dans le monde. (Gen. 3 : 1 et suiv. ; Jean 8 : 44, 2e note.)

diable [1]. — Quiconque est né de Dieu ne commet point le péché ; 9
parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher,
parce qu'il est né de Dieu [2]. — En ceci sont manifestés les enfants 10
de Dieu et les enfants du diable : quiconque ne pratique pas la justice [3] n'est point de Dieu [4], non plus que celui qui n'aime pas son frère [5].

B. 11.-24. ENFANTS DE DIEU, NOUS DEVONS NOUS AIMER LES UNS LES AUTRES. — 1° *L'amour fraternel, signe distinctif de l'enfant de Dieu.* Jean rappelle à ses lecteurs que dès leur conversion, ils ont été exhortés à s'aimer mutuellement, à ne pas imiter Caïn qui tua son frère, poussé à ce crime par ses mauvaises dispositions. Qu'ils ne s'étonnent pas de la haine du monde ! (11-13.) — 2° *L'amour fraternel, indice certain de notre régénération.* Nous reconnaissons, à notre amour pour les frères, que nous avons la vie. Celui qui n'a pas cet amour reste dans la mort. La haine fait de lui un meurtrier. Aucun meurtrier ne possède la vie éternelle. (14, 15.) — 3° *Jésus-Christ, modèle de l'amour qui se donne et agit.* Il nous a révélé l'amour en donnant pour nous sa vie. Nous devons donc sacrifier notre vie à nos frères ; quand nous avons ce qu'il faut à notre subsistance, ne pas refuser d'aider notre frère dans le

1. Le *Fils de Dieu* et le diable sont en lutte ; c'est à l'action du diable que Jésus lui-même a attribué l'hostilité des Juifs (Jean 8 : 41), la trahison de Judas (Jean 6 : 70), les souffrances de sa passion (Jean 14 : 30), etc. Comment donc appartiendrait-on à Christ, si l'on fait les œuvres du diable ? L'un *détruit* l'autre ; il faut choisir, et ne pas chercher à unir Christ et Bélial.

2. Comp. v. 6, note. Jean indique ici pourquoi le chrétien régénéré *ne peut* plus *pécher : il est né de Dieu*, il y a en lui une vie qui exclut le péché, qui procède d'une tout autre source, puisqu'elle a Dieu pour auteur. De plus, la même cause qui a opéré en lui cette transformation, cette création nouvelle, y est encore agissante ; Jean la nomme *la semence de Dieu ;* il entend par là sa Parole et son Esprit, moyens de la régénération. (Comp. 1 Pierre 1 : 23, note.) Parce que cette semence demeure en lui, le chrétien *ne peut pécher*. Il est né de Dieu, il est une nouvelle création de son Esprit ; le péché apparaît dès lors dans sa vie comme une œuvre « du vieil homme, qui a été crucifié avec Christ, afin que le corps du péché fût détruit » (Rom. 6 : 6), comme un fait contraire à sa vraie nature, restaurée par le Sauveur et qui n'a que de saints désirs, des affections célestes. Sans doute cette affirmation : *il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu*, est une affirmation de la foi, plus qu'une donnée de l'expérience. Mais dans la mesure où le chrétien persévère dans cette foi, par laquelle il « se regarde comme mort au péché et comme vivant pour Dieu en Jésus-Christ » (Rom. 6 : 11), et demeure humblement sous l'action de l'Esprit qui le sanctifie, il éprouve que la domination du péché sur son âme est brisée, que sa constitution spirituelle elle-même est modifiée, qu'il lui devient moralement impossible de commettre telle faute grossière, de succomber à telle tentation qui lui était autrefois habituelle, de redevenir l'esclave de tel vice dont le joug a été brisé définitivement. Et s'il doit encore lutter contre des manifestations plus subtiles du péché, contre une sensualité raffinée, contre l'orgueil et l'égoïsme, — cette lutte se prolonge aussi longtemps qu'il demeure dans ce « corps de mort, » — il sait que *la semence de Dieu demeure en lui*, et qu'elle renferme une puissance infinie de vie qui finira par triompher de tout *péché*. L'assurance que ces paroles donnent à l'enfant de Dieu est bien consolante. On peut en conclure aussi que lorsqu'un homme retombe dans le péché et y persévère, cet homme n'était pas *né de Dieu*.

3. Gr. « ne fait pas la justice. » (Voir v. 7, note.)

4. C'est-à-dire « né de Dieu, » animé de son Esprit. (v. 9.)

5. Au-dessus de tous les autres commandements est le commandement de l'*amour*, qui en est l'âme ; c'est pourquoi Jean ajoute ici ce signe infaillible pour discerner si nous sommes *de Dieu*, oui ou non.

besoin ; ne pas aimer en paroles, mais en œuvres. (16-18.) — 4° *L'amour fraternel, moyen de nous rassurer devant Dieu et de rendre nos prières efficaces.* A cet amour, nous connaîtrons que nous sommes de la vérité. Nous nous persuaderons que, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand ; et nous aurons la liberté de lui adresser nos requêtes, certains d'être exaucés parce que nous obéissons à sa volonté. (19-22.) — 5° *La foi en Jésus-Christ et l'amour fraternel, conditions pour demeurer en Dieu.* Le commandement de Dieu est que nous croyions au nom de son Fils, et que nous nous aimions les uns les autres. Dieu demeure en qui observe ce commandement. Nous reconnaissons sa présence en nous à l'Esprit qu'il nous a donné. (23, 24.)

11 Car c'est ici le message que vous avez entendu dès le commence-
12 ment, que nous nous aimions les uns les autres [1] ; — que nous ne
soyons point comme Caïn, qui était du malin et qui tua son frère [2].
Et pourquoi le tua-t-il ? Parce que ses œuvres étaient mauvaises, et
13 que celles de son frère étaient justes [3]. — Ne vous étonnez pas,
14 frères, si le monde vous hait [4]. — Pour nous, nous savons que nous
sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les
15 frères : celui qui n'aime pas, demeure dans la mort. — Quiconque
hait son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier

1. *Ce message* (1 : 5), *ils l'ont entendu dès le commencement* (2 : 7), c'est-à-dire dès le moment où ils eurent connaissance de l'Evangile de Jésus-Christ. En effet, ce commandement de *s'aimer les uns les autres* a été donné par le Sauveur, avant qu'il fût répété par ses disciples. (Jean 13 : 15, 34 ; 15 : 12.) — L'apôtre, pour confirmer (*car*) l'idée qu'il vient d'énoncer (v. 10) que « celui qui n'aime pas son frère n'est pas de Dieu, » va insister, dans les versets qui suivent, sur ce côté essentiel de la vie chrétienne, non moins énergiquement qu'il ne l'a fait (v. 3-10) sur la sainteté. C'est que toute sainteté, relativement à nos frères, est renfermée dans l'amour que nous leur portons. (Rom. 13 : 8-10.)

2. Gr. *Non comme Caïn était* issu *du malin et tua son frère.* Comp. v. 8, 1e note, et Jean 8 : 44.

3. La seule mention du crime de Caïn (Gen. 4 : 1-16) ne suffit pas à l'apôtre pour faire ressortir par contraste l'amour qu'il recommande ; il s'enquiert encore des causes morales de ce crime : *pourquoi le tua-t-il ?* Il l'attribue, non à la jalousie, comme le ferait attendre le récit de la Genèse, ni à la haine, comme semblerait l'exiger le contexte (13-15), mais à la valeur différente des *œuvres* de Caïn et d'Abel, qui tenait elle-même à ce que le premier était du malin et accomplissait les œuvres de son père. (Comp. Jean 8 : 38, 39, 41, 44.) Par là, l'apôtre remonte à la cause première des mauvais sentiments de Caïn contre son frère ; il rattache aussi son explication aux paroles divines qui furent adressées au meurtrier avant son crime (Gen. 4 : 7), et qui indiquaient clairement pourquoi Dieu mit une si grande différence entre le sacrifice des deux frères. Cette différence une fois manifestée, tout le reste suivit naturellement, et Caïn ne put accuser que lui-même de tout ce qui était arrivé, depuis la première cause de son péché jusqu'au châtiment qu'il attira sur lui. Dans ces deux frères se distinguent déjà les deux lignes parallèles de sentiments opposés qui se retrouveront toujours dans le monde : foi et incrédulité ; amour pour Dieu, œuvres qui lui sont agréables, et amour du péché, souvent uni à des œuvres de propre justice ; royaume de Dieu et empire du monde ; enfants de Dieu et enfants du diable. C'est ainsi que Jean généralise immédiatement (v. 13 et suiv.) l'exemple qu'il vient de citer.

4. Cette *haine* dont ils sont les objets de la part du *monde* (voir sur le sens de ce mot 2 : 15, 16, note) ne doit pas les *étonner ;* elle leur montre qu'ils sont de Dieu, puisqu'ils rencontrent la même hostilité à laquelle Abel fut exposé de la part de Caïn. Les paroles et surtout l'exemple de leur divin Maître les avertissaient de cette opposition absolue du monde. (Jean 15 : 18, 19.)

n'a la vie éternelle demeurant en lui[1]. — En ceci nous avons connu 16
l'amour, c'est que celui-là a donné sa vie pour nous ; nous aussi,
nous devons donner nos vies pour les frères[2]. — Or si quelqu'un 17
possède de quoi vivre dans le monde, et voit son frère dans le besoin,
et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en
lui ? — Petits enfants, n'aimons pas en paroles, ni avec la langue, 18
mais en œuvre et en vérité[3].

Et en cela nous connaîtrons que nous sommes de la vérité, et 19
nous persuaderons notre cœur devant lui — que si notre cœur nous 20
condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et qu'il connaît
toutes choses[4]. — Bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne 21

1. Jean n'est si absolu dans l'énoncé des vérités qu'il exprime que parce qu'il prend ces vérités à leurs dernières profondeurs. Ainsi, *aimer*, c'est le signe certain qu'on est *passé de la mort à la vie* (Jean 5 : 24), ou plutôt c'est la vie elle-même, car celui qui aime « est né de Dieu » (4 : 7), du Dieu qui est amour. (4 : 8.) *Ne pas aimer*, ou, ce qui est la même chose, *haïr* (v. 13, 15), c'est *demeurer dans la mort* spirituelle et morale. (v. 14.) Et comme la haine souhaite le mal du prochain, comme elle peut conduire tout homme, aussi bien que Caïn, jusqu'au meurtre, comme Dieu regarde au cœur, siège des sentiments, et non seulement à la main qui en est l'instrument, *celui qui hait son frère* est réellement, aux yeux de Dieu, *un meurtrier.* Jésus-Christ a exprimé la même vérité sous une autre forme : il voit dans la haine une violation du sixième commandement. (Math. 5 : 21, 22.)

2. Celui qui hait peut en venir à sacrifier à sa haine la vie du prochain (v. 15) ; celui qui aime est rendu capable de sacrifier sa propre *vie* à *ses frères*, car son *amour* n'est pas autre que celui de Jésus vivant dans le cœur de son disciple. Or Jésus (gr.) *a mis sa vie pour nous*. Son dévouement nous a révélé *l'amour*, un amour inconnu à la terre. Jésus lui-même l'a affirmé et a présenté l'amour dont il faisait preuve comme la norme de celui qu'il prescrivait à ses disciples. (Jean 15 : 12, 13.) Mais l'exemple du Sauveur n'est pas seulement un modèle extérieurement proposé à l'imitation de ses rachetés ; par l'Esprit, Christ rétablit l'image divine en eux, de sorte que leur obligation est, à tous égards, de lui ressembler, même en ce qui paraît le plus impossible à la nature humaine. (2 : 6 ; 3 : 3.) Nous pouvons être appelés à *donner nos vies pour nos frères*, dans le sens le plus absolu du mot ; mais, en tout cas, nous devons dépenser notre vie à leur service, « la leur donner en détail. » *Vinet.*

3. Celui qui, par la puissance de l'amour, peut donner le plus, sa propre vie (v. 16), ne saurait refuser le moins, ce qu'il *possède* pour *vivre dans le monde* (gr. la *subsistance du monde*, comp. sur le sens de ce mot 2 : 16, note) (v. 17) ; autrement il aurait en cela même la preuve que son prétendu amour n'est qu'*en parole et avec la langue*. (v. 18. Comp. Jacq. 2 : 15, 16 ; Deut. 15 : 7-11 ; Esa. 58 : 10.)

4. Le mot *et*, au commencement du v. 19, manque dans *B*, *A* ; plusieurs éditeurs le retranchent. Le texte reçu porte : nous *connaissons ;* le futur se lit dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*, etc. — Les mots *en cela* du v. 19, indiquant le signe auquel nous *connaîtrons que nous sommes de la vérité* (voir sur cette expression Jean 18 : 37, 3e note), ne sauraient se rapporter qu'à ce qui précède (v. 10-18) ; ce qui prouve que nous sommes « nés de Dieu, » c'est l'amour. L'amour seul nous permet de *persuader notre cœur* (notre conscience) *devant Dieu* (en nous examinant sous son regard et en nous soumettant à son jugement) *que si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur*. D'autres interprètes traduisent : Nous *rassurerons* notre cœur devant Dieu. Bien que le verbe grec puisse avoir le sens « d'apaiser » (Math. 28 : 14), il est plus naturel de lui laisser ici sa signification habituelle. L'auteur suppose une sorte de dialogue que nous avons avec *notre cœur* (*Sin.*, *C* portent *nos cœurs*), et dans lequel nous cherchons à le *persuader*. Ceux qui traduisent, au v. 19, « nous rassurerons notre cœur, »

22 point, nous avons de l'assurance pour nous adresser à Dieu ; — et
quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous

prennent la conjonction par laquelle s'ouvre le v. 20 dans son sens causal : « *parce que, car*, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur. » Mais, dans le texte grec, cette conjonction est répétée devant les mots : *Dieu est plus grand;* or il est vraisemblable que l'auteur l'a employée les deux fois dans le même sens, et une reprise du *que* s'explique mieux qu'une reprise du *parce que* : « Nous persuaderons notre cœur *que,* — si notre cœur nous condamne, — *que* Dieu est plus grand que notre cœur. » Pour éviter cette répétition de la conjonction, beaucoup d'interprètes, depuis Bengel, ont proposé de traduire, en distribuant autrement les lettres grecques du commencement de la phrase (dans les manuscrits *majusc.* les mots ne sont pas séparés par un intervalle) : *en quelque chose que* notre cœur nous condamne, nous le persuaderons *que* Dieu est plus grand, » ou « nous le rassurerons, *parce que* Dieu est plus grand. » Cette traduction, qui ne se justifie pas entièrement au point de vue de la syntaxe grecque, doit être rejetée, parce que la proposition parallèle du v. 21 porte : « *Si* notre cœur ne nous condamne pas, » et n'établit aucune distinction entre les sujets de condamnation. — Avec la traduction que nous avons adoptée, comment interpréterons-nous la pensée de Jean ? Quelle est son intention en nous invitant à nous *persuader que Dieu est plus grand que notre cœur et qu'il sait toutes choses ?* Veut-il aggraver la condamnation prononcée par notre cœur, et nous inspirer un effroi salutaire en invoquant la plus grande sévérité de ce Dieu qui sonde nos cœurs et nos reins et connaît nos fautes cachées ? (Ps. 19: 13 ; 90 : 8.) Veut-il dire : *Si notre cœur nous condamne,* en nous convainquant que nous n'avons point encore le vrai amour (v. 18, 19), que nous ne sommes point réellement nés de Dieu ; si notre cœur, malgré ses illusions et son aveuglement naturel, ne peut pas se rassurer *devant Dieu*, que sera-ce du jugement de Dieu, de ce Dieu *plus grand*, plus saint, plus juste que notre cœur, et dont les yeux sont trop purs pour voir le mal ? (Comp. 1 Cor. 4 : 4.) D'éminents interprètes, de saint Augustin et Calvin jusqu'à Lücke, de Wette et Neander, ont expliqué ainsi la pensée de l'apôtre. Mais avec cette explication, admise dans nos précédentes éditions, il est difficile de comprendre l'enchaînement des idées. Jean nous a montré dans l'amour fraternel un signe auquel *nous reconnaîtrons que nous sommes de la vérité* (v. 19a), qui nous permettra d'acquérir, en consultant notre cœur, l'assurance de notre salut ; et il viendrait aussitôt après détruire cette assurance en évoquant la pensée d'un Dieu plus sévère que notre cœur ? Et comment pourrait-il continuer, au v. 21, en disant : « *Si notre cœur ne nous condamne pas*, nous avons de l'assurance devant Dieu ? » L'absolution que nous donne notre cœur ne signifierait rien, si le jugement de Dieu est plus rigoureux que le sien. — Le contexte nous oblige ainsi à reconnaître, avec Luther, Bengel et la plupart des interprètes contemporains, que l'apôtre en appelle à la miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande que celle des hommes (2 Sam. 24 : 14), et qui surpasse même les pensées de notre cœur. (Ésa. 55 : 7-9.) Ou plus exactement encore, ce que Jean invoque, c'est la toute-science de ce Dieu devant lequel nous avons à nous examiner. Il la désigne expressément, quand il dit : « Dieu est plus grand que notre cœur *et il connaît toutes choses.* » Ces derniers mots précisent la pensée de l'auteur ; ils montrent en quoi consiste la grandeur de Dieu, qu'il vient de rappeler. (Weiss.) Dieu est plus grand que notre cœur en ce qu'il connaît toutes choses. Notre regard est borné : le moment présent existe seul pour nous. Quand nous venons de commettre une faute, nous ne voyons qu'elle ; le remords qu'elle nous cause nous fait douter de notre relèvement et de notre salut final ; nous oublions les délivrances dont nous avons été l'objet, les grâces reçues. Dieu connaît toutes choses ; notre vie entière est découverte devant lui. Il sait les origines de notre foi, de notre amour, puisqu'il les a créés dans notre cœur. Il voit comment nous sortirons des difficultés, des tentations dans lesquelles nous nous débattons et qui nous désespèrent, puisque c'est « en lui, qui nous a aimés, que nous sommes plus que vainqueurs. » (Rom. 8 : 37.) En vertu de sa toute-science, il nous a attirés à lui (Jean 6 : 44), aimés le premier (4 : 10), « prédestinés à être semblables à l'image de son Fils » (Rom. 8 : 29) ; il nous a élus parce qu'il savait que

gardons ses commandements, et que nous faisons ce qui est agréable
devant lui[1]. — Et c'est ici son commandement : que nous croyions 23
au nom de son Fils Jésus-Christ, et que nous nous aimions les uns
les autres, selon qu'il nous en a donné le commandement[2]. — Et 24
celui qui garde ses commandements demeure en Dieu, et Dieu en
lui[3] ; et à ceci nous connaissons qu'il demeure en nous, à l'Esprit
qu'il nous a donné[4].

nous persévérerions jusqu'à la fin. Cette pensée de la toute-science de Dieu est un sérieux avertissement pour ceux qui ne sont pas nés de Dieu et n'aiment pas « en vérité » (v. 18) ; ils peuvent, en feignant la charité, en copiant ses manifestations extérieures (1 Cor. 13 : 2, 3), tromper les hommes et se faire illusion à eux-mêmes (Mat. 7 : 22, 23) ; ils ne sauraient échapper au jugement de Celui qui connaît toutes choses. Mais pour ceux qui possèdent réellement en Dieu la vie de l'amour, la certitude que Dieu connaît toutes choses les rassure : quand le souvenir de leurs chutes les accable, quand ils sont assaillis de tentations ou d'épreuves et que leur foi chancelle, ils peuvent en appeler avec confiance à Celui qui sait quel est leur amour. (Jean 21 : 17.) Ainsi comprise, la pensée de Jean s'accorde avec celle de Paul. Paul fonde l'assurance de notre salut sur la foi en Jésus-Christ, par laquelle nous sommes justifiés (Rom. 5 : 1 et suiv. ; 8 : 31-39) ; mais il n'a garde d'oublier que cette foi doit être « agissante par la charité. » (Gal. 5 : 6.) Jean indique cette dernière comme le signe incontestable d'une foi authentique, d'une vie vraiment créée et entretenue par l'Esprit de Dieu. (v. 23, 24.)

1. Jean présente à ses *bien-aimés*, avec une tendre affection, le cas opposé à celui qu'il vient d'indiquer. (v. 20.) Il suppose que leur cœur, examiné devant Dieu, ne les accuse pas de manquer de charité ; il leur déclare qu'ils ont alors une grande *assurance* (gr.) *envers Dieu*, et il ajoute cette consolante pensée que *l'assurance* (gr. *la liberté de tout dire*) avec laquelle ils s'adressent à Dieu dans la prière, comme des enfants à leur Père, n'est pas une vaine illusion et ne reste pas stérile, mais leur obtient de son amour toutes les grâces nouvelles qu'ils lui *demandent ;* car ils sont avec lui dans un rapport filial de parfaite obéissance, qui les rend agréables à ses yeux. (Comp. Jean 5 : 19, 20, 30 ; 11 : 42.) — Dans quel sens profond et vivant Jean entend ce mot *garder ses commandements*, c'est ce qu'il nous apprend aux v. 23, 24 ; et ainsi il revient au vrai fondement de notre assurance devant Dieu, d'où il était parti. (Comp. fin de la note précédente.)

2. L'âme de toute la vie chrétienne, c'est *croire* et *aimer*. Telle est la volonté souveraine de Dieu envers l'homme (Jean 6 : 40), ce que Jean appelle *le commandement qu'il nous a donné ;* ces mots se rapportent probablement au commandement de l'amour fraternel, que Jésus a répété avec insistance à ses disciples dans les entretiens de la chambre haute. (Jean 13 : 34 ; 15 : 12, 13.) En un sens, il faut convenir que ni la foi ni l'amour ne *se commandent ;* mais quand on considère que l'objet de la foi c'est *le nom du Fils de Dieu, Jésus-Christ*, le Sauveur dont notre âme a un si profond besoin et que Dieu a « marqué de son sceau, » pour que tout homme le reconnaisse et mette en lui sa confiance ; que l'incrédulité à son égard est une révolte intérieure contre le Saint de l'Eternel et une méconnaissance aveugle de ce qu'il faut à un pauvre pécheur (Jean 16 : 9), on conçoit que la foi soit aux yeux de Dieu un acte moral qu'il peut *commander ;* et Jean ne fait guère que répéter ici une parole profonde de son Maître. (Jean 6 : 29.) Quant à l'amour, fruit nécessaire de la foi, l'amour dont l'objet est « Celui qui nous a aimés le premier » et, en lui, nos frères, qui sont nés de lui, un tel amour peut d'autant plus être commandé à l'homme, que l'absence de cet amour n'est en lui qu'une coupable ingratitude ajoutée à tous ses péchés. — Ces deux commandements sont placés ici dans leur ordre naturel : ce n'est qu'en *croyant* véritablement en Jésus-Christ que nous parvenons à *nous aimer les uns les autres*.

3. Gr. *Et celui qui garde ses commandements demeure en Lui et Lui en lui.* Jean ne craint pas de multiplier ces pronoms pour exprimer la communion la plus vivante, la plus intime de l'homme

La note 4 est à la page suivante.

C. 1-6. L'Esprit de Dieu nous prémunit contre l'esprit de l'antechrist. — 1° *Eprouvez les esprits.* Ne vous fiez pas à tout esprit ; mettez les esprits à l'épreuve pour voir s'ils sont de Dieu. Celui qui confesse Jésus-Christ comme venu en chair a l'Esprit de Dieu ; celui qui ne le confesse pas a l'esprit de l'antechrist, qui apparaît déjà dans le monde. (1-3.) — 2° *Les enfants de Dieu et les enfants du monde.* Jean déclare à ses lecteurs que, nés de Dieu, ils ont vaincu les adversaires par la puissance de Celui qui est en eux. Les faux prophètes se font écouter du monde, dont ils parlent le langage. Les chrétiens sont écoutés de ceux qui connaissent Dieu, mais pas de ceux qui ne le connaissent point. Ce sont là les signes distinctifs de l'esprit de vérité et de l'esprit d'erreur. (4-6.)

IV Bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit[1], mais éprouvez les esprits,
pour savoir s'ils sont de Dieu ; car beaucoup de faux prophètes ont
2 paru dans le monde[2]. — Reconnaissez l'Esprit de Dieu à ceci : tout
3 esprit qui confesse Jésus-Christ venu en chair est de Dieu ; — et
tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu[3] ; et cet

avec Dieu. Pour la première fois dans l'épître, il affirme que Dieu, à son tour, demeure dans l'homme quand l'homme, en gardant ses commandements, demeure en Dieu. L'homme est avec Dieu dans le même rapport que Jésus-Christ avec son Père. (Jean 10 : 38 ; 14 : 10 ; 1 Jean 4 : 16 ; 2 : 3-6, note.)

4. *A ceci* se rapporte, non à ce qui précède, mais à ce qui suit. *Nous connaissons* que nous *demeurons en lui*, à quoi ? *à l'Esprit qu'il nous a donné.* Et par là, l'apôtre déclare qu'il n'y a de communion avec Dieu qu'en ce même *Esprit*, par lequel Dieu fait naître de nouveau ses enfants, met en eux le sceau de leur adoption, et répand son amour dans leur cœur. (2 : 20, 27 ; Rom. 8 : 14-16 ; 5 : 5.)

1. C'est-à-dire à tout docteur ou prophète qui parle et enseigne en se donnant pour inspiré de Dieu. (Comp. 1 Cor. 14 : 32 ; 12 : 3, 10 ; 2 Thes. 2 : 2 ; 1 Tim. 4 : 1.) L'apôtre vient d'invoquer le témoignage du Saint-Esprit en nous, comme preuve que nous sommes en communion avec Dieu (3 : 24) ; mais il se souvient que plusieurs prétendent à ce témoignage, tout en étant dans de mortelles erreurs, et il met ses frères en garde contre ces faux docteurs. Il répète ici des avertissements déjà donnés. (2 : 18 et suiv.) On remarque d'ailleurs (Krüger), dans le mouvement de la pensée de Jean, un parallélisme frappant entre les deux premières parties de l'épître. (1 : 5 à 2 : 17 et 2 : 28 à 3 : 18.) Les deux développements, après des exhortations à l'amour fraternel, aboutissent à la question christologique. (2 : 18-27 et 4 : 1-6.)

2. Il y a des faux prophètes sous la nouvelle Alliance, comme il y en eut sous l'ancienne. Ils sont (gr.) *sortis dans le monde* (2 Jean 7) ; poussés par l'esprit de mensonge qui les anime, ils vont répandre leurs erreurs. Il est donc nécessaire d'*éprouver les esprits* (comp. 1 Thes. 5 : 21) *pour savoir s'ils sont de Dieu*, c'est-à-dire si c'est Dieu qui les envoie, si *l'Esprit de Dieu* (v. 2) parle en eux. La doctrine qu'ils annoncent est le signe certain de la présence ou de l'absence de l'Esprit de Dieu.

3. Comp. 2 : 22, 23, notes. Ici l'apôtre dit plus explicitement que dans le premier passage ce qu'il entend par *confesser Jésus-Christ venu en chair* : c'est professer la foi au Christ historique comme Fils de Dieu, comme Parole de Dieu qui est devenue *chair*, qui a revêtu notre humanité d'une manière réelle et définitive. Cette dernière pensée est exprimée par le participe parfait, qui indique un fait accompli dont les conséquences demeurent. (Voir sur l'incarnation Jean 1 : 14, 1re note, et sur le mot *chair* appliqué à Jésus-Christ, Rom. 1 : 3, 4, note.) La confession de Jésus-Christ, venu en chair est le principal signe auquel les chrétiens pourront discerner les esprits et savoir s'ils viennent de Dieu. Ce grand fait de l'incarnation implique celui de la rédemption. « La divinité du Christ, l'incarnation, est le christianisme lui-même, et il est assez clair qu'elle ne saurait être rien de moins. Pour qui admet « Emmanuel » ou « la Parole

esprit est celui de l'antechrist, dont vous avez entendu dire qu'il
vient, et maintenant il est déjà dans le monde[1]. — Vous, vous êtes 4
de Dieu, petits enfants, et vous les avez vaincus; parce que Celui
qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde[2]. —
Eux, ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent le langage du 5
monde[3], et le monde les écoute. — Nous, nous sommes de Dieu : 6
celui qui connaît Dieu nous écoute; celui qui n'est point de Dieu ne
nous écoute point; à cela nous connaissons l'esprit de la vérité et
l'esprit de l'erreur[4].

faite chair, » tout est là, et cette doctrine est dès lors à celle de la rédemption ce que le contenant est au contenu. » *Vinet.* Ce fait entièrement reconnu nous prémunit contre toute erreur essentielle et montre que nous possédons la vérité sur Dieu, sur l'homme, sur le péché, sur l'œuvre de la grâce en nous. Aussi Paul, quoique à un autre point de vue, tient-il le même langage que Jean. (2 Cor. 5 : 19; Col. 1 : 13-20.) — Selon son habitude, Jean exprime sa pensée, d'abord positivement au v. 2, puis négativement au v. 3. Dans ce dernier verset, la leçon de *B*, *A*, que nous avons admise avec tous les critiques actuels, porte seulement les mots : « Et tout esprit qui ne confesse pas *Jésus.* » En grec, ce dernier nom est précédé de l'article : *le* Jésus, qui vient d'être défini comme « venu en chair. » Le texte reçu porte : « Qui ne confesse pas Jésus-Christ venu en chair. » On suppose que cette formule a passé, par inadvertance, du v. 2 au v. 3. Mais il faut reconnaître que ces mots se lisent au v. 3 dans la Peschito et que le *Sinaïticus* les renferme, avec cette seule différence qu'il porte : « Jésus le *Seigneur* venu en chair. » Enfin la leçon complète se trouve déjà dans Polycarpe. (*Ep. aux Philip.*, ch. 7.) Elle est aussi plus en harmonie avec le style de Jean, qui aime ces antithèses symétriques. Si malgré ces raisons qu'on peut alléguer en sa faveur, les critiques s'accordent à admettre le texte plus simple : *le Jésus*, c'est, entre autres, à cause du témoignage de l'historien ecclésiastique Socrate (vers 440), qui rapporte que d'anciens manuscrits portaient : « Et tout esprit qui *dissout* Jésus, n'est point de Dieu. » Cette variante se retrouve chez Irénée, Origène, Augustin et dans la Vulgate. Elle n'est probablement pas authentique, mais elle rend très bien la pensée contenue dans l'expression vague : *qui ne confesse pas*. L'intention de Jean est de combattre l'erreur, naissante alors, qui consistait à *dissoudre*, à détruire Jésus, en séparant l'homme d'avec le Christ divin, qui ne se serait uni à lui que pour un temps, erreur appelée plus tard docétisme. Voilà pourquoi Jean unit étroitement ces deux termes : *Jésus-Christ, venu en chair*.

1. 2 : 18, 2e note. D'autres traduisent : ne pas confesser Jésus, *c'est là l'esprit* ou *le propre* ou *l'action de l'antechrist*. Il faut du discernement pour reconnaître l'esprit de l'*antechrist*, parce qu'il se produit sous les dehors de la vérité. « Satan se déguise en ange de lumière. » (2 Cor. 11 : 14.)

2. *Celui qui est en vous*, c'est Dieu qui habite, par son Saint-Esprit, dans l'âme de ceux qui sont « nés de lui. » (2 : 20, 27; comp. 3 : 9.) Par sa présence il leur atteste qu'ils *sont de Dieu* (v. 1 et 3) et il leur donne l'assurance d'une pleine victoire, puisque lui, qui est en eux, est *plus grand*, plus puissant que le prince de ce monde. Cette victoire sur les prophètes de mensonge, ils l'ont déjà remportée et ils la remporteront jusqu'au bout; c'est ce qu'implique le verbe au parfait. (Comp. 2 : 12, 13; Jean 16 : 33.)

3. Gr. *disent* des choses *venant du monde*.

4. Quand nous avons à « éprouver les esprits, » voici le signe certain auquel nous discernerons *l'esprit de la vérité et l'esprit de l'erreur* : ceux qui ont le second, sont *du monde* et se trahissent par leur langage. *Ils parlent comme étant du monde*, c'est-à-dire que, tout en prétendant avoir la vérité de Dieu, ils la proposent dans un esprit et sous des formes qui plaisent au monde, et c'est pour cela que *le monde les écoute*. Et cela même est un nouveau piège pour les enfants de Dieu, trop souvent tentés de voir dans le succès un signe de vérité. Jean relève donc l'opposition irréductible qu'il y a

III. Dieu est amour. L'amour et la foi. (Ch. 4 : 7 à 5 : 21.)

A. 7-21. L'amour dont Dieu nous a aimés nous pousse a l'aimer et a aimer nos frères, et nous donne ainsi l'assurance de notre salut. — 1° *Communion avec Dieu par l'amour dont Dieu nous a rendus capables en nous aimant et nous donnant son Fils.* Jean invite ses frères à s'aimer mutuellement ; ce sera le moyen de connaître Dieu qui est amour. Son amour s'est manifesté par l'envoi de son Fils, en qui nous avons la vie. Nous n'avons pas aimé Dieu les premiers, mais lui nous a donné son Fils pour couvrir nos péchés. Dieu est invisible. Il demeure en nous quand nous nous aimons les uns les autres. (7-12.) — 2° *Communion avec Dieu attestée par l'Esprit et manifestée dans la confession du Fils de Dieu. Connaissance expérimentale de l'amour divin.* Nous reconnaissons que nous demeurons en Dieu au fait qu'il nous a donné son Esprit ; nous témoignons qu'il a donné son Fils au monde comme Sauveur ; celui qui confesse Jésus, comme le Fils de Dieu, demeure en Dieu. Ainsi nous connaissons, par l'expérience de la foi, l'amour de Dieu, manifesté dans notre vie, et nous demeurons dans cet amour. (13-16.) — 3° *L'amour fondement de notre assurance.* L'amour ainsi rendu parfait nous rassure pour le jugement, car, tout en demeurant dans ce monde hostile, nous avons avec Dieu les mêmes relations que Jésus a avec lui dans la gloire. L'amour parfait exclut cette crainte qui naît du sentiment de la culpabilité et qui est le châtiment du péché. Celui qui éprouve cette crainte n'est pas parfait dans l'amour. Nous aimons Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier ; et cet amour nous oblige à aimer nos frères, sous peine d'être des menteurs ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne peut aimer le Dieu invisible. De plus, nous avons de lui le commandement exprès d'aimer nos frères. (17-21.)

7 Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres[1] ; car l'amour est de
8 Dieu, et quiconque aime est né de Dieu[2] et connaît Dieu[3]. — Celui

entre l'esprit du monde et l'esprit de Dieu, entre le langage des faux docteurs qui recueille l'approbation du monde et le témoignage des chrétiens qui n'est reçu que par celui qui obéit à Dieu : *Qui connaît Dieu nous écoute, qui n'est point de Dieu ne nous écoute pas.* Et cette opposition, le Maître l'a exprimée aussi vivement que le disciple. (Jean 3 : 31 ; 8 : 23, 47 ; 10 : 2-5 ; 18 : 37.) Quiconque donc veut l'affaiblir, l'effacer par un enseignement qui flatte les penchants du monde, n'a pas l'*esprit de la vérité*, mais l'*esprit de l'erreur* (gr. *de l'égarement*).

1. Par ces paroles, l'apôtre revient au sujet qu'il affectionne avant tout, l'amour fraternel, dans lequel il voit l'essence de la vie chrétienne. (Comp. 3 : 11-23.) Il l'envisage ici sous des aspects nouveaux. Deux commentateurs récents traduisent par l'indicatif, comme au v. 19 : « *Nous nous aimons* les uns les autres, parce que l'amour est de Dieu. » L'impératif est plus naturel dans ce contexte où l'exhortation domine. (v. 11 ; 3 : 11 et suiv.)

2. Cette pensée est complétée dans 5 : 1 ; elle est de la plus haute importance pour l'intelligence de ce qui suit. L'amour dont l'apôtre parle n'est point de l'homme naturel, il *est de Dieu*, il vient de lui, car c'est Dieu qui l'a manifesté au monde en donnant son Fils unique (v. 9 ; Jean 3 : 16), et celui-là seul l'éprouve qui est *né de Dieu*, et à qui Dieu a fait ainsi part de sa propre nature, qui est l'amour. (Comp. 3 : 9 ; Jean 1 : 12, 13 ; 3 : 5.) Toute affection qui n'est pas inspirée et sanctifiée par l'Esprit de Dieu, n'est point cet amour qui, aux yeux de Jean, comme de tous les apôtres (1 Cor. 13 : 1 et suiv.), est l'essence de la vie chrétienne, parce qu'il est le fruit de la foi, ou plutôt qu'il est Dieu même dans ses enfants nés de lui. (Comp. Rom. 5 : 5.)

3. Voir sur cette vraie *connaissance de Dieu*, 2 : 3-6, note, et plus spécialement, sur le rapport intime entre *connaître* et *aimer*, le verset suivant. L'amour est le signe de la vraie connaissance de Dieu et de la naissance d'en haut. (v. 8.)

qui n'aime point, n'a point connu Dieu; car Dieu est amour[1]. —
En ceci l'amour de Dieu a été manifesté en nous, c'est que Dieu a 9
envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par
lui. — En ceci est l'amour, non en ce que nous avons aimé Dieu, 10
mais que lui nous a aimés, et qu'il a envoyé son Fils comme propi-
tiation pour nos péchés[2]. — Bien-aimés, si Dieu nous a aimés ainsi, 11
nous aussi nous devons nous aimer les uns les autres[3]. — Personne 12
n'a jamais vu Dieu; si nous nous aimons les uns les autres, Dieu de-
meure en nous, et son amour est parfait en nous[4].
A ceci nous connaissons que nous demeurons en lui et lui en nous, 13

1. *Dieu est amour*. Il n'y a pas lieu de commenter ce mot insondable, cette sublime définition de Dieu, inspirée par son Esprit à un cœur qui vivait dans la plus intime communion avec lui. Mais il faut noter le but que se propose Jean quand il donne cette définition de Dieu. Il avait affirmé que « Dieu est lumière, » afin de faire sentir que quiconque « marche dans les ténèbres » ne peut avoir aucune communion avec lui (1 : 5-7); il proclame maintenant que *Dieu est amour*, pour démontrer sans réplique que celui qui *n'aime pas n'a pas connu* Dieu, et n'est pas « né de lui, » puisqu'il ne lui ressemble pas. De sorte que cette parole, qui respire tout ce qu'il y a de plus profond et de plus tendre dans l'amour divin, est en même temps d'entre les plus sévères et les plus exclusives du Nouveau Testament. Le verbe *aimer*, dans les v. 7 et 8, est sans régime. Sans doute, il ressort de l'exhortation par laquelle débute le v. 7, que l'objet de l'amour, ce sont nos frères. Mais l'important, aux yeux de l'apôtre, c'est l'amour lui-même, indépendamment de son objet. Selon qu'un homme possède ou non le véritable amour, il connaît Dieu ou ne le connaît pas, il est né de Dieu ou est encore dans son état naturel. (Comp. v. 7, 2e note.)

2. Ces deux versets (9 et 10) ne paraissent, au premier abord, que la répétition l'un de l'autre; mais la même pensée, d'abord indiquée, est reprise par l'apôtre pour être contemplée dans de nouvelles profondeurs. « Dieu est amour; » comment a-t-il témoigné son amour? Si aimer, c'est se donner, Dieu a aimé de cette manière quand il nous a donné cet autre lui-même, *son Fils unique*. Par ce don, son amour *a été manifesté*; il l'a été *en nous* (Weiss), car pour le connaître parfaitement, il ne suffit pas de considérer l'apparition historique du Fils; il faut que l'Esprit le glorifie en nous. (Jean 16 : 14; Gal. 1 : 16.) C'est ce qu'indique aussi le verbe au parfait qui exprime une manifestation permanente. D'autres traduisent : *parmi nous*. La traduction : *son amour envers nous* doit être rejetée. Pourquoi cette manifestation de l'amour de Dieu par l'envoi du Fils dans le monde? *Afin que nous vivions par lui*, qui est la vie. (Comp. Jean 3 : 16.) Mais ce n'est pas tout : ceux que Dieu a ainsi aimés l'avaient-ils prévenu par leur amour? Nullement; *ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu*. En étaient-ils dignes du moins par leur sainteté? Bien moins encore : Dieu a dû envoyer son Fils comme propitiation pour *nos péchés;* ces péchés faisaient de l'homme un être opposé à la nature du Dieu qui est lumière. De sorte que non seulement l'amour de Dieu est tout à fait gratuit, non mérité; mais que, pour nous rendre capables de le comprendre et d'y répondre, il a fallu le profond mystère de *propitiation* (même terme que 2 : 2), nouvelle et insondable manifestation de l'amour de Dieu. — Sous une forme différente, ces pensées sont en parfaite harmonie avec celles que Paul expose Rom. 5 : 6-10.

3. 3 : 11; Jean 13 : 34. L'amour des enfants de Dieu *les uns pour les autres* doit être de même nature que l'amour de Dieu envers eux; il est produit par la connaissance de cet amour. (v. 9, 10.)

4. Le Dieu *invisible*, inaccessible, s'est manifesté à nous par son Fils unique (v. 9, 10; Jean 1 : 18), et il se manifeste *en nous* par la communion de l'amour fraternel qui est une preuve sensible de sa présence, de sa communion intime avec nous. Son amour est alors *parfait* (ou *accompli*, *consommé*, Hébr. 5 : 9) en nous, parce que nul ne peut aimer véritablement ses frères, sinon celui en qui Dieu a répandu *son* amour; or, là où il a déjà accompli cette œuvre de grâce par la ré-

14 c'est qu'il nous a donné de son Esprit[1]. — Et nous avons vu et nous
rendons témoignage que le Père a envoyé son Fils comme Sauveur
15 du monde[2]. — Celui qui confessera que Jésus est le Fils de Dieu,
16 Dieu demeure en lui, et lui demeure en Dieu[3]. — Et nous, nous
avons connu et nous avons cru l'amour que Dieu manifeste en nous.
Dieu est amour, et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu,
et Dieu en lui[4].
17 C'est en cela que l'amour est rendu parfait chez nous, afin que
nous ayons de l'assurance au jour du jugement, car tel il est, tels
18 nous sommes dans ce monde[5]. — Il n'y a pas de crainte dans

génération d'un cœur qui s'est ouvert pour recevoir l'amour de Dieu, il la poursuivra jusqu'à sa *perfection*.

1. 3 : 24. Ce signe de notre communion avec Dieu n'est pas différent de celui que donne l'apôtre au verset précédent ; car, comme Dieu est amour, *son Esprit* ne peut produire que l'amour. Seulement ici Jean indique le moyen par lequel l'homme arrive à la communion de l'amour avec Dieu, à savoir son Saint-Esprit, qui régénère et purifie le cœur pour y verser ensuite le trésor de ses grâces. (Comp. Rom. 5 : 5.) D'autres traduisent : *à ceci* (à ce développement de l'amour fraternel par la communication de l'amour divin, v. 12) *nous connaissons que nous demeurons en lui et lui en nous, parce qu'il nous a donné de son Esprit*, qui nous conduit dans toute la vérité (Jean 16 : 13) et qui, par conséquent, nous apprend à connaître l'amour, manifesté dans le don de Christ, comme l'essence de Dieu (v. 8, 9), la source de tout amour, et nous rend certains de la présence de Dieu en nous. (v. 12 et 13.)

2. Vers. 9 et 10, note. — En exprimant encore la même pensée, Jean insiste sur la certitude du *témoignage* qu'il rend en sa qualité d'apôtre et de témoin oculaire. (Comp. 1 : 1.)

3. La *confession* du nom de Jésus, comme *Fils de Dieu, Sauveur du monde*, dans le sens exposé aux v. 9 et 10, cette confession, fruit de la foi et de l'amour, est aussi un signe très important de notre communion avec Dieu. Là où ce signe manque, il n'y a certainement ni foi, ni amour, ni communion avec Dieu.

4. L'apôtre résume dans ces profondes paroles tout ce qu'il a dit depuis le v. 8. L'amour vient de *Dieu* qui *est amour ; connaître* et *croire* cet amour, y croire pour le connaître par expérience, pour le connaître tel que Dieu *le manifeste* (gr. *l'a*) *en nous* (v. 9, 10, note), enfin y *demeurer*, en faire sa vie habituelle et intime, c'est *demeurer en Dieu* et avoir *Dieu en nous*, expression la plus complète de la communion d'une âme avec Dieu.

5. C'est *en cela*, dans le fait que nous demeurons en Dieu et Dieu en nous (v. 16b), *que l'amour est rendu parfait* (est *accompli*, *consommé*) *chez* (gr. *avec*) *nous*, non seulement en nous personnellement, mais dans nos relations avec nos frères, dans la communauté des croyants. Le but en vue duquel l'amour est ainsi accompli en nous, c'est *que nous ayons de l'assurance au jour du jugement*. D'autres traduisent : « L'amour est rendu parfait en nous *en ce que nous aurons* de l'assurance. » D'autres encore : « Voici comment l'amour est rendu parfait en nous (afin que nous ayons de l'assurance au jour du jugement), *c'est que* tel il est, tels nous sommes. » Jean revient à l'idée déjà énoncée dans 2 : 28 et 3 : 19-21. Cette *assurance* devant Dieu, nous l'aurons *au jour du jugement*, au grand jour où notre destinée éternelle sera arrêtée. Dans 2 : 28, Jean exhortait ses frères à demeurer en Dieu pour avoir cette assurance. Dans 3 : 18-21, il la faisait dépendre d'un véritable amour fraternel. Dans notre passage, elle est le privilège de celui qui demeure dans l'amour et par là même demeure en Dieu et a Dieu demeurant en lui. (v. 16.) Enfin, cette assurance est motivée par le fait que notre position devient ainsi semblable à celle de Jésus, notre Sauveur : *tel il est, tels nous sommes en ce monde*. Tel il *est*, maintenant dans la gloire du ciel, et non tel il était pendant son séjour sur la terre. Le verbe au présent montre que Jean dirige les regards de ses frères vers le Christ glorifié, par-

l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte; car la crainte impli-
que châtiment, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour[1].
— Pour nous, nous aimons, parce que lui nous a aimés le premier[2]. 19
— Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un 20
menteur ; car celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne peut aimer
Dieu, qu'il ne voit pas[3]. — Et nous avons reçu de lui ce comman- 21
dement : Que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère[4].

B. 1-13. La foi en Jésus-Christ, victorieuse du monde, fondée sur le témoignage de Dieu qui nous donne la vie éternelle. — 1° *La foi en Jésus-Christ, signe de la nouvelle naissance source de l'amour et de l'obéissance, moyen de la victoire sur le monde.* Qui croit que Jésus est le Christ est un enfant de Dieu ; il aime son Père et ses frères. Notre amour pour nos frères se reconnaît à notre amour pour Dieu, et

faitement uni à son Père, et les invite à réaliser, dans l'amour, une semblable union entre eux, au sein de ce *monde*, qui leur est hostile, mais qu'ils ont pour mission d'amener à la foi en lui donnant le spectacle de leur parfaite unité. (Jean 17 : 21.)

1. La pleine assurance dont Jean vient de parler, même à la pensée du jugement (v. 17), est incompatible avec la *crainte*. L'*amour*, en effet, loin de redouter son objet, le désire et ne demande qu'une communion toujours plus intime avec lui ; plus l'amour grandit et s'approche de la *perfection*, plus il *bannit* la crainte. La raison qu'en donne l'apôtre est tout à fait conforme à la nature des choses : *la crainte implique châtiment*, c'est-à-dire qu'elle résulte de la séparation de l'âme et de Dieu, elle est le sentiment de culpabilité qui saisit le pécheur, ce malaise, ce tourment de sa conscience qui est le premier châtiment du péché (Gen. 3 : 10), et qui restera son châtiment éternel, à moins qu'il n'y ait pardon et réconciliation. Or, il est bien évident que là où cette crainte subsiste encore, la réconciliation n'a pas eu lieu ou n'a pas été pleinement saisie par la foi, la communion n'a pas été rétablie, l'amour ne règne pas, n'est pas *parfait*.

2. Le texte reçu (*majusc.*) porte : « Nous *l'*aimons. » *Sin.* porte : Nous aimons *Dieu*. Mais le verbe sans régime est probablement la leçon originale (*B*, *A*.) Notons enfin les var. de *A* : « Nous *donc*, aimons, parce que *Dieu* nous a aimés le premier. ». — Quant à la pensée de ce verset, elle résume admirablement la doctrine chrétienne. « Si d'être aimé, c'est toute la dogmatique de l'Evangile, aimer c'en est toute la morale. » *A. Monod*. Mais ce que Jean relève surtout, c'est que l'amour de Dieu nous a prévenus, nous prévient toujours. Nous serions incapables d'aimer, si Dieu n'inspirait l'amour à notre cœur en *nous aimant le premier*.

3. Comp. v. 12, note. L'amour pour Dieu et pour nos frères est tellement le même amour, qu'il est impossible d'aimer l'un sans aimer les autres. Prétendre aimer Dieu quand on hait le prochain, c'est *mentir*, expression énergique, par laquelle Jean veut dissiper les illusions qu'on se fait si facilement à cet égard. Il en donne pour preuve le fait qu'il nous est plus facile d'aimer ce qui *se voit* que ce qui *ne se voit pas*. *Le frère* dans lequel Dieu habite par son Esprit, par son amour, est une manifestation visible de Dieu (v. 12) : comment donc prétendre aimer Dieu dans son Etre invisible, si nous ne l'aimons pas dans ses enfants ? Quelle contradiction et quel mensonge ! « Nous avons tous les jours sous nos yeux des occasions de témoigner à Dieu notre amour en la manière qu'il le veut, et nous en désirons peut-être d'autres qu'il ne veut pas : Tromperie et illusion ! » *Quesnel*. (Comp. 5 : 1, 2.)

4. Autre raison pour laquelle l'amour du prochain est inséparable de l'amour de Dieu : Dieu lui-même nous a commandé d'aimer nos frères. Le *commandement* de l'amour fraternel est donc impliqué dans le commandement d'*aimer Dieu*, et il est directement exprimé dans le sommaire de la loi. (Marc 12 : 31.) Il est aussi écrit par l'Esprit de Dieu en tout cœur chrétien. Plusieurs interprètes rapportent à Jésus-Christ les mots : *Nous avons reçu de lui*, d'après 1 : 5 et 2 : 25, où se trouve une tournure semblable. Nous aurions ici

notre amour pour Dieu à la fidélité avec laquelle nous gardons ses commandements. Ceux-ci ne sont pas pénibles, car quiconque est né de Dieu triomphe du monde. La victoire sur le monde, c'est notre foi, c'est de croire que Jésus est le Fils de Dieu. (1-5.) — 2° *Le témoignage sur lequel repose la foi en Jésus-Christ.* — *a*) *Le témoignage que Dieu a rendu à Jésus pendant sa vie et par l'Esprit-Saint.* C'est ce Jésus-Christ qui est venu accomplir son œuvre rédemptrice par son baptême et par sa mort; non par le premier seul, mais aussi par la seconde. L'Esprit de Dieu en rend témoignage, parce qu'il est la vérité. L'Esprit, l'eau et le sang, ces trois témoins sont d'accord. Ce témoignage de Dieu est plus convaincant que ne le serait un triple témoignage humain; car tel est le témoignage de Dieu, rendu à son Fils. (6-9.) — *b*) *Le témoignage que Dieu rend au Fils dans le cœur des croyants en leur communiquant la vie éternelle.* Ce témoignage devient un fait d'expérience intime pour le croyant, tandis que l'incrédule fait Dieu menteur. Il consiste dans le don que Dieu nous fait de la vie éternelle en son Fils. Qui a le Fils, a la vie. Jean écrit à ses frères pour qu'ils sachent qu'en croyant au nom du Fils de Dieu, ils ont la vie éternelle. (10-13.)

V Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu; et quicon-
que aime Celui qui l'a engendré, aime aussi celui qui est né de lui[1].
2 — A ceci nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu,
lorsque nous aimons Dieu, et que nous pratiquons ses commande-
3 ments[2]. — Car voici en quoi consiste l'amour de Dieu : que nous
gardions ses commandements[3]. Et ses commandements ne sont point
4 pénibles; — parce que tout ce qui est né de Dieu remporte la vic-
toire sur le monde, et la victoire qui a vaincu le monde, c'est notre
5 foi. — Qui est celui qui remporte la victoire sur le monde, sinon
celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu[4]?

une parole de Jésus qui n'a pas été conservée dans les évangiles. (Comp. cependant Luc 10 : 25-37.)

1. *Croire que Jésus est le Christ* n'est pas simplement, dans la pensée de l'apôtre, croire en Jésus-Christ; par ces mots, il reprend sa polémique contre ceux qui séparaient l'homme *Jésus* du *Christ* divin. (Comp. 2:22; 4:2, 3, note, 15, note.) Mais ici, comme partout, il revient immédiatement aux présuppositions et aux conséquences pratiques de cette foi. Ainsi la foi en Jésus comme Christ prouve la régénération. Celui qui la possède *est né de Dieu;* et comme celui qui est né de Dieu *aime*, cela va sans dire, *Celui qui l'a engendré, il aime aussi celui qui est né de lui.* Sa foi est la source de son amour pour ceux qui sont les enfants du même Père. (4 : 20, 21.) — Dans toute cette exhortation à l'amour fraternel (3 : 11 et suiv.; 4 : 7 et suiv.), Jean suppose constamment que cet amour est le fruit de la foi. (4 : 7, 2e note.) Mais ici il affirme, de manière à écarter toute erreur, qu'il entend un amour spécial et d'une nature toute divine, qu'éprouvent ceux qui sont *nés de Dieu*, pour leurs frères également *nés de lui*, pour ceux qu'il appelle, au verset suivant : *les enfants de Dieu.*

2. Jusqu'ici l'apôtre a fait de l'amour fraternel un signe du véritable amour pour Dieu (4 : 20, 21); maintenant il énonce la proposition inverse. L'amour pour Dieu qui consiste à *pratiquer ses commandements* est la pierre de touche de l'amour fraternel. L'amour qui n'accomplit pas toute la volonté de Dieu envers nos frères n'est qu'un vain et stérile sentiment, qui fait plus de mal que de bien, parce qu'il ne nous porte pas à aimer « en œuvre et en vérité. » (3 : 18.) Nous n'aimons vraiment nos frères que lorsque nous aimons Dieu, et dans la proportion où nous l'aimons et lui obéissons. Et tout cela n'a lieu que lorsque nous sommes « nés de lui. » (v. 1.)

3. 2 : 3, 4; Jean 14 : 15, 21. L'amour produit toujours l'obéissance.

4. Comp. Math. 11 : 30. Les *commandements de Dieu* sont très *pénibles* à ceux qui ne l'aiment pas (v. 3), et qui sont in-

C'est lui, Jésus-Christ, qui est venu avec de l'eau et du sang ; non 6
avec l'eau seulement, mais avec l'eau et le sang ; et c'est l'Esprit
qui en rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité[1]. — Car il 7
y en a trois qui rendent témoignage : — l'Esprit, l'eau et le sang ; 8
et ces trois sont unanimes[2]. — Si nous recevons le témoignage des 9

capables de les accomplir. (Rom. 8 : 7.) Quant aux enfants de Dieu, la seule chose qui pourrait les leur rendre *pénibles* (Gr. « *pesants* »), ce serait l'opposition du *monde* (2 : 15, 16, note), soit au dehors, soit au dedans d'eux ; mais tout *ce qui est né de Dieu* (v. 1), ce qui est animé de son Esprit, pénétré de son amour, *remporte la victoire sur le monde*, sur ses séductions ou ses menaces. (4 : 4.) Et le moyen par lequel nous remportons cette victoire, *c'est notre foi* (v. 4), mais une foi qui a pour objet *le Fils de Dieu* (v. 1 ; comp. Jean 20 : 31), le tout-puissant Sauveur auquel elle nous unit intimement. Notre chef a déjà vaincu le monde et il nous rend participants de sa victoire. (Jean 16 : 33.) — Par ces mots, Jean revient au grand principe exprimé au v. 1, et, après avoir ainsi attribué toutes choses à la foi, il va en montrer le fondement.

1. Gr. *Celui-ci*, ce Jésus présenté au v. 5 comme l'objet de la foi, *est celui qui est venu avec* (gr. *moyennant*) *de l'eau et du sang ; non avec* (ou *dans*) *l'eau seulement, mais avec* (ou *dans*) *l'eau et le sang*. En ces termes, Jean caractérise le Sauveur auquel notre foi doit s'attacher pour être victorieuse du monde. *Celui qui est venu*, ce participe passé montre que l'apôtre pense au fait historique de l'apparition de Jésus. C'est ce fait qu'exprime toujours le verbe *venir* dans la langue de notre apôtre. Les mots : *avec de l'eau et avec du sang* doivent donc s'entendre de faits qui ont marqué dans la carrière terrestre du Christ ; ils désignent son baptême et sa mort sur la croix. On a voulu y voir la mention du baptême et de la cène institués par Christ. Si telle avait été la pensée de Jean, il aurait dû écrire : Celui qui *vient* avec de l'eau et avec du sang ; et même ce dernier terme serait bien insolite pour désigner la cène. Enfin, il n'y a pas lieu d'admettre, avec Augustin et les anciens interprètes, une allusion au trait de la Passion du Sauveur rapporté Jean 19 : 34. Si l'apôtre relève spécialement le baptême de Jésus et son supplice sanglant, c'est que le premier a inauguré son œuvre rédemptrice, le second l'a consommée. Et dans ces deux circonstances, Dieu l'a proclamé son Fils et l'a fait connaître comme tel. (Jean 1 : 31-34 ; 8 : 28 ; 19 : 32-36.) Jean ajoute : *non avec l'eau seulement, mais avec le sang ;* le Christ n'a pas seulement reçu le baptême, il a subi la mort de la croix. Cette affirmation est opposée aux enseignements des faux docteurs que Jean combat. (2 : 22 ; 4 : 1-3.) Ceux-ci prétendaient qu'au moment du baptême, le Christ, le Fils de Dieu s'était uni à l'homme Jésus, mais l'avait abandonné avant sa mort. L'apôtre affirme, au contraire que le Fils de Dieu est mort, que sa mort, aussi bien que son baptême, fait partie de l'œuvre messianique, que la foi qui sauve, c'est la foi au Fils de Dieu, qui s'est solidarisé, par le baptême, avec notre humanité pécheresse et qui a donné pour elle sa vie sur la croix. Et qu'est-ce qui certifie au croyant l'efficacité de l'œuvre accomplie par le Fils de Dieu ? Le témoignage du Saint-Esprit. *C'est l'Esprit qui en rend témoignage*, dit Jean. Il entend par *l'Esprit* non la vie spirituelle du croyant, mais l'Esprit de Dieu tel qu'il a agi dès la Pentecôte dans le cœur des disciples de Christ pour les régénérer, en faisant de la vie et de la mort de leur Sauveur les moyens de produire en eux une vie nouvelle. En la créant et en l'entretenant en eux, l'Esprit *rend témoignage* de l'efficacité de l'œuvre de Christ, il l'atteste aux yeux du monde et il édifie la foi des disciples sur le fondement inébranlable d'une expérience intime. L'Esprit rend ce témoignage, il le rend avec une puissance irrésistible, *parce que l'Esprit est la vérité*. Il l'est, comme Christ l'est lui-même (Jean 14 : 6), en tant qu'il est « la vie, » la vie de Dieu manifestée et communiquée aux hommes, et, par conséquent, la réalité suprême.

2. Confirmation du verset précédent (*car*). Notre foi repose sur le triple *témoignage* de *l'Esprit*, de *l'eau* et du *sang* (voir la note précédente). *Et ces trois sont unanimes*, (gr.) *sont pour le seul* et même but, tendent à un but unique ; leur témoignage se rapporte au même fait ; il fonde la certitude que Jésus est le Fils de Dieu et le Sauveur qui nous rend victo-

hommes, le témoignage de Dieu est plus grand; car c'est là le té-
moignage de Dieu, puisqu'il a rendu témoignage à son Fils[1]. —
10 Celui qui croit au Fils de Dieu, a ce témoignage au dedans de lui-
même[2]; celui qui ne croit pas Dieu, le fait menteur, parce qu'il
11 n'ajoute pas foi au témoignage que Dieu a rendu à son Fils[3]. — Et
voici ce témoignage : c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle ;
12 et cette vie est en son Fils. — Qui a le Fils, a la vie ; qui n'a pas le
13 Fils de Dieu, n'a pas la vie[4]. — Je vous ai écrit ces choses, afin que

rieux du monde. (v. 5.) — Dans le texte reçu la teneur des v. 7 et 8 est accrue par une interpolation célèbre dans l'histoire du texte du Nouveau Testament : « Car il y en a trois qui rendent témoignage *dans le ciel : le Père, la Parole et le Saint-Esprit, et ces trois-là sont un. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre :* l'Esprit, l'eau et le sang, et ces trois se rapportent à un. » — Les mots en italique sont inauthentiques. Ils ont leur origine dans une fausse interprétation des v. 6 et 7a. Quelques écrivains anciens (Cyprien) ont vu dans les *trois qui rendent témoignage*, une allusion à la Trinité. Cette interprétation, d'abord écrite en marge d'un manuscrit, aura été admise dans le texte par un copiste ignorant. Ces paroles ne se trouvent dans aucun manuscrit grec, excepté dans un qui date du seizième siècle, et dans un gréco-latin du quinzième siècle. Elles manquent également dans presque toutes les versions anciennes, dans tous les Pères de l'Eglise grecque, qui auraient eu tant d'intérêt à les produire dans les controverses ariennes, et chez beaucoup d'écrivains de l'Eglise latine, tels que Tertullien, Hilaire, Ambroise, Augustin, Jérôme. Elles apparaissent pour la première fois vers la fin du cinquième siècle dans des versions latines en Afrique, puis, dès le dixième siècle dans les manuscrits de la Vulgate. Dans le Nouveau Testament grec imprimé par Erasme, elles ne furent point admises pour les éditions de 1516 et 1519; elles ne jouirent de cette faveur que dans l'édition de 1522, d'où elles passèrent dans les éditions de Robert Etienne, de Bèze et des Elzévir, c'est-à-dire dans le *texte reçu* dès lors. Luther ne les a jamais acceptées dans sa version allemande, et ce ne fut que longtemps après sa mort, en 1581, qu'elles y furent introduites. Calvin adopte cette leçon tout en reconnaissant combien elle est contestable, mais le commentaire qu'il en donne montre assez combien elle est peu en harmonie avec la pensée de l'apôtre. Elle l'interrompt, en effet, et cela pour y ajouter une idée dogmatique qui, ici, n'a aucun sens. Enfin, on sait que jamais la doctrine de la Trinité n'a été formulée de cette manière pendant l'âge apostolique. C'est par ces raisons historiques et exégétiques que tous les critiques de nos jours rejettent du texte la glose qui nous occupe.

1. D'après une disposition de la loi, à laquelle Jean pensait sans doute déjà en parlant des *trois témoins* (v. 7), et qu'il rappelle positivement ici, *le témoignage des hommes*, solennellement rendu en justice, était reçu lorsque les déclarations de deux ou trois témoins concordaient. (Deut. 17 : 6; 19 : 15; Math. 18 : 16; Jean 8 : 17.) Or, si le témoignage *des hommes* nous inspire une confiance qui forme notre conviction, que sera-ce du *témoignage de Dieu qu'il a rendu de son Fils*, et qui repose sur le triple fondement indiqué par l'apôtre? (v. 6.) D'autres traduisent : « car voici le témoignage de Dieu, c'est qu'il a rendu témoignage à son Fils; » le témoignage de Dieu consiste dans le témoignage qu'il a rendu à son Fils.

2. *Celui qui croit au Fils de Dieu* n'a pas seulement le *témoignage* que Dieu a rendu au Sauveur à son baptême, dans toute sa vie sur la terre, et à sa mort (v. 6, 9), mais il a ce témoignage *au dedans de* lui, vivant, intime, personnel. Il fait l'expérience du témoignage que le Saint-Esprit rend à Jésus-Christ comme Sauveur. (v. 6, note.) Aucune négation ne saurait ébranler, aucun doute faire défaillir sa foi. Toutes les autres preuves peuvent avoir leur utilité, mais il n'en a plus besoin pour son salut. (Comp. Rom. 8 : 16, note.)

3. C'est se mettre en contradiction directe avec Dieu, *le faire menteur* (1 : 10), que de *ne pas croire* après avoir connu *le témoignage qu'il a rendu de son Fils.* Cette incrédulité volontaire est un péché qui entraîne la condamnation. (Jean 3 : 18.)

4. Ce *témoignage*, dont Jean indique le

vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu[1].

C. 14-21. Puissance de la prière et assurance du chrétien dans le Dieu véritable. — 1° *La prière exaucée.* Nous pouvons nous adresser à Dieu avec la certitude qu'il nous écoute. Notre certitude d'obtenir quoi que nous lui demandions se fonde sur les exaucements précédents. (14, 15.) — 2° *L'intercession pour le pécheur.* Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui n'entraîne pas la mort, qu'il prie et il lui donnera la vie. Il y a un péché qui conduit à la mort ; l'apôtre n'enjoint pas de prier pour celui qui l'a commis. Toute iniquité est péché, mais il y a des péchés qui ne mènent pas à la mort. (16, 17.) — 3° *La certitude du chrétien.* Il sait que tout homme qui est né de Dieu se garde du mal et ne donne aucune prise au démon. Il sait qu'il est de Dieu et que le monde entier est assujetti à la puissance des ténèbres. Mais il sait que le Fils de Dieu est venu et lui a ouvert l'esprit pour connaître le Véritable. Il est en lui par Jésus-Christ. C'est le Dieu véritable et la vie éternelle. Jean exhorte ses frères à se garder des idoles. (18-21.)

Et c'est ici l'assurance que nous avons pour nous adresser à lui, 14
que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute.
— Et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que nous lui deman- 15
dions, nous le savons, parce que nous possédons les choses que nous
lui avons demandées[2]. — Si quelqu'un voit son frère pécher d'un 16
péché qui ne mène point à la mort, il priera, et il lui donnera la vie ;
il la donnera à ceux qui pèchent d'un péché qui ne mène pas à la

magnifique contenu (v. 11), n'est pas un autre que celui dont il a parlé jusqu'ici. (v. 6-9.) Il le considère seulement à un autre point de vue, c'est-à-dire dans l'expérience des croyants. Pour eux, le *témoignage* de Dieu est irrécusable, évident, parce qu'il porte sur un fait actuellement accompli en eux : *Dieu nous a donné la vie éternelle* (v. 11) ; celui *qui a le Fils a la vie*, il le sait, il ne peut en douter. (v. 12.) Mais comme cette vie éternelle est tout entière et exclusivement *en son Fils* (v. 11), il en résulte nécessairement que quiconque *n'a pas le Fils de Dieu* ne saurait *avoir la vie.*

1. Le texte reçu (*majusc.*) place les mots : *à vous qui croyez au Fils de Dieu*, après : *je vous ai écrit ;* et à la fin du verset il porte : *et afin que vous croyiez au nom du Fils de Dieu.* — Par ces paroles l'apôtre résume tout ce qu'il vient de dire (v. 6-12) et indique clairement le but de toute son épître, comme il le fait à la fin de son Evangile. (Jean 20 : 31.) Il écrit afin d'affermir *ceux qui croient* dans l'assurance de la *vie éternelle.* Ils *savent* qu'ils la possèdent actuellement : ils le savent, d'une part, par le témoignage de Dieu (v. 6-9), d'autre part, par l'expérience qu'ils en ont en eux-mêmes. (v. 10.) Cette affirmation est répétée trois fois solennellement ci-dessous : *nous savons.* (v. 18, 19, 20.)

2. La possession de la vie éternelle (v. 6-12) nous donne *l'assurance* (gr.) *envers* Dieu qu'*il nous écoute*, et qu'il accorde à ses enfants toutes les grâces qu'ils lui demandent, pourvu que ce soit *selon sa volonté.* (v. 14.) En effet, comment Celui qui a donné le plus, ne donnerait-il pas aussi le moins ? Mais, malgré la puissance de cette raison, l'apôtre en produit une plus immédiate encore, celle de l'expérience, ou des faits : *nous savons* que Dieu *écoute* ou exauce la prière, parce que, si souvent déjà et de toutes manières, il nous a accordé *ce que nous lui avons demandé.* (v. 15.) — Tel nous paraît être le sens de ce v. 15. D'autres le traduisent ainsi : « Et si nous savons qu'il nous écoute, nous savons (aussi) *que* nous *avons* (recevrons, le présent mis pour le futur) les choses que nous lui avons demandées. » Raisonnement par trop naïf !

mort. Il y a un péché qui mène à la mort; je ne dis pas qu'il doive
17 prier pour ce péché-là. — Toute iniquité est un péché; et il y a tel
18 péché qui ne mène pas à la mort[1]. — Nous savons que quiconque est
né de Dieu ne pèche point; mais celui qui est né de Dieu se garde
19 lui-même, et le malin ne le touche point[2]. — Nous savons que nous
sommes de Dieu, et que le monde entier est plongé dans le mal[3]. —

1. La prière du chrétien pour lui-même (v. 14 et 15) devient nécessairement prière pour ses frères, au moyen de la communion intime et vivante qui les unit et qui confond leurs intérêts éternels dans un même amour. Ainsi tout fidèle *qui voit son frère pécher* et qui l'aime, deviendra son intercesseur auprès de Dieu; et il a ici la miséricordieuse promesse qu'il rendra à cette âme le pardon et *la vie. Il demandera et il lui donnera la vie.* Quel est le sujet de ce dernier verbe? Les uns répondent : Dieu, et la plupart de nos versions introduisent ce mot dans le texte. Mais il est plus naturel de donner aux deux verbes le même sujet : le frère *qui prie*, dont il est encore question à la fin du verset. Il *donnera la vie* à celui pour qui il intercédera, en lui procurant par sa prière le pardon et le secours de Dieu. (Comp. Jacq. 5 : 15.) Telle est, d'après l'apôtre, la puissance de la prière, qu'elle met le croyant, pour ainsi dire, en possession de la toute-puissance de Dieu. A une condition toutefois : c'est que le pécheur pour lequel on prie ne pèche pas d'*un péché à la mort*. Que faut-il entendre par là? Non pas un acte isolé, une transgression quelque grave qu'elle soit de la loi de Dieu, et dans laquelle un chrétien serait tombé par faiblesse, par manque de vigilance, ou par l'entraînement d'une tentation; mais ce *péché à la mort* révèle un état de mort spirituelle où est arrivée une âme qui a connu la vérité et commencé de vivre la vie nouvelle. Une longue suite de péchés volontaires, la négligence des moyens de grâce, les séductions du monde, peuvent amener un tel état, qui a beaucoup de rapport avec le péché contre le Saint-Esprit. (Math. 12 : 31, 32.) Alors, toute communion avec Dieu ayant cessé par l'abandon du Sauveur, l'âme devient étrangère aussi à la communion fraternelle et échappe aux influences bénies de l'intercession. Jean ne défend pas de prier pour ce péché-là, mais il ne le commande pas : *Je ne dis pas* (gr.) *qu'il prie pour ce péché-là.* Et comme il arrive rarement que l'homme ait une connaissance suffisante et une conviction bien fondée d'un tel état d'âme chez son frère, il convient de ne faire usage de cet avertissement de l'apôtre qu'avec une extrême prudence et selon les conseils d'une vraie charité. Pour rassurer les chrétiens sincères, mais toujours faillibles, l'apôtre ajoute (v. 17) : Sans doute, *toute iniquité*, tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu (2 : 29; 3 : 7), *est péché*, et le chrétien, qui pratique la justice selon que son Dieu Sauveur est « juste » (3 : 7), ne doit pas le tolérer dans sa vie; mais il peut, malgré tout, se trouver chez lui tel *péché*, qu'il reconnaît, dont il se repent, que Dieu pardonne, et qui dès lors ne détruit point le principe de la vie, *n'est point à la mort*. (1 : 9; 2 : 1.)

2. A la redoutable alternative du péché qui mène à la mort (v. 16), l'apôtre oppose la certitude (*nous savons*) du salut assuré à *quiconque est né de Dieu*. (Comp. Hébr. 6 : 4 et suiv. avec 6 : 9 et suiv.) *Il ne pèche point*, et par conséquent, il n'est pas exposé à commettre le péché qui mène à la mort. Cette affirmation absolue : *il ne pèche point*, est en contradiction avec ce que l'apôtre vient de concéder (v. 17), que dans toute vie chrétienne il y a des iniquités qui sont des péchés. Il n'est pas nécessaire, pour lever la contradiction, de sous-entendre : *il ne pèche point* « d'un péché qui mène à la mort; » et par une conclusion inverse : celui qui commet ce péché n'est pas né de Dieu. Il suffit de considérer que celui *qui est né de Dieu* l'est par la foi et ne jouit de l'immunité que lui confère cette naissance de Dieu que pour autant qu'il demeure par la foi en Dieu. (Comp. 3 : 6 et 9, notes.) Mais si, par la foi, il se maintient dans sa position d'enfant de Dieu, *il se garde lui-même* (texte reçu, Weiss, d'après *Sin.*, *majusc.*) ou : *le garde, s'attache à lui*, c'est-à-dire à Dieu, (Tischendorf, Westcott-Hort, Nestle d'après *B*, *A*). *Et le malin*, c'est-à-dire le diable, *ne le touche point*, ou, comme d'autres traduisent, il *n'a aucune prise sur lui*. On peut dire de lui ce que le Maître disait de soi-même. (Jean 14 : 30.)

3. Nouvelle expression de l'assurance

Mais nous savons que le Fils de Dieu est venu[1], et il nous a donné 20
l'intelligence pour que nous connaissions le Véritable; et nous
sommes dans le Véritable, en son Fils Jésus-Christ[2]. C'est lui qui
est le Dieu véritable et la vie éternelle[3]. — Petits enfants, gardez- 21
vous des idoles[4].

que possèdent ceux qui *sont de Dieu*, nés de lui (v. 18); mais aussi, dans l'état du monde corrompu, un sérieux motif de vigilance et d'humilité. — Gr. le monde *gît dans le mal*. Ce dernier mot peut signifier en grec le *mal* moral, ou le *malin*, le démon. Plusieurs lui donnent cette signification, qu'il a au v. 18, et dans 2 : 13, 14; 3 : 12, ils traduisent : *est au pouvoir du malin*. D'autres estiment que le verbe : *être gisant dans* est plus favorable au premier sens.

1. Le monde gît dans le mal, *mais nous savons que le Fils de Dieu est venu!* Grand et consolant contraste, qui subsisterait même s'il fallait admettre la variante de *A* : *Et* nous savons. Il *est venu* et il *est là* : telle est la signification précise du verbe grec qui se retrouve Jean 8 : 42.

2. De même que les sens sont pour nous le moyen de percevoir le monde visible, que la raison est l'organe par lequel nous nous mettons en possession des vérités qui appartiennent à ce monde, de même le Fils de Dieu, venu sur la terre, *a donné* à ceux qui lui ouvrent leur cœur un sens nouveau, l'*intelligence* (spirituelle) *pour connaître le Véritable* et tout ce qui vient de lui. Ce sens intime, c'est la foi, opérée par le Saint-Esprit, et qui nous met en communion avec Dieu. Jean appelle cette communion *être dans le Véritable*. Mais nous ne sommes dans ce Véritable que parce que nous sommes *en Jésus-Christ*, seul Médiateur de notre communion avec Dieu. Jean, qui avait, comme Israélite, connu le vrai Dieu dès son enfance, confesse n'avoir reçu l'intelligence pour le connaître comme le Véritable, que depuis qu'il est en Jésus-Christ. (Jean 14 : 6, 9, 10.) — Ces paroles se relient aussi à ce qui précède (v. 18, 19) concernant la précieuse assurance que nous avons de la vie éternelle. (v. 13.) L'apôtre exprime cette assurance par ce mot trois fois répété (v. 18, 19, 20) : *Nous savons!*

3. Dans la note qui précède, nous avons deux fois appliqué à *Dieu*, le Père, l'épithète : *le Véritable*, et pour maintenir l'harmonie de la pensée de Jean nous inclinons à rattacher au même sujet la troisième déclaration : *C'est lui*, Dieu, *qui est le Dieu véritable*, etc. Ceux qui la rapportent à Jésus-Christ en donnent pour raisons : 1° Que le pronom désigne plus naturellement le sujet nommé en dernier lieu. 2° Que cette déclaration : *lui est le Dieu véritable*, appliquée au Père, après que l'épithète de *Véritable* lui a déjà été appliquée deux fois, n'est plus qu'une répétition traînante et inutile. 3° Que les mots *la vie, la vie éternelle* sont habituellement attribués, non à Dieu, mais au Fils de Dieu. (1 : 2; Jean 1 : 4; 11 : 25.) — De son côté, l'opinion contraire s'appuie sur les observations suivantes : 1° Le ton solennel de toute la pensée exige que la troisième déclaration se rapporte au même sujet que les deux premières. Or ce sujet, c'est Dieu le Père, non Jésus-Christ, qui n'est nommé ici qu'incidemment et comme Médiateur de notre communion avec Dieu. 2° Ce qualificatif : *le Dieu véritable*, n'est jamais appliqué à Jésus-Christ, quoique comme Parole il soit appelé *Dieu* (Jean 1 : 1); mais il est appliqué, par Jésus lui-même, à *Dieu*, et cela en des termes qui le lui réservent exclusivement : *seul Dieu véritable*. (Jean 17 : 3.) 3° Jean distingue toujours soigneusement le Père et le Fils par les attributs qu'il leur donne; il le fait même dans notre passage, par ce mot *son Fils, Jésus-Christ*. Or, si la troisième déclaration s'appliquait au Fils, l'apôtre introduirait dans sa pensée une confusion d'idées qu'il évite toujours. 4° L'exhortation qui suit, relative aux *idoles*, suppose que l'apôtre leur oppose le *Dieu*, Dieu véritable.

4. Ce dernier avertissement, plein d'une tendre et paternelle affection, n'est pas dirigé contre le retour à l'idolâtrie extérieure, dans le culte païen. Le danger d'une telle rechute ne devait guère exister pour des chrétiens aussi avancés que l'étaient les destinataires de l'épître. Ces *idoles* sont opposées au Dieu véritable. (v. 20.) Ce sont donc les fausses idées de Dieu que les hommes se font en tout temps. Celui qui n'a pas le Fils de Dieu pour Sauveur n'a point Dieu (2 : 23); et l'être imaginaire qu'il croit adorer dans le

ciel, n'est qu'une *idole*. Mais il ne faudrait pas limiter au domaine de la pensée le péril contre lequel l'apôtre met ses frères en garde. Les *idoles* n'étaient pas seulement des représentations erronées de Dieu, mais les passions diverses qui les poussaient à transgresser les commandements divins (2 : 4), à haïr leurs frères (2 : 9), à aimer le monde. (2 : 16.) — « On n'a guère à se défendre des idoles de pierre ; mais combien il y en a dans notre cœur auxquelles nous ne sommes que trop attachés. Tout ce que nous aimons contre la loi de Dieu est l'idole que nous adorons. Où nous cherchons notre bonheur, c'est là qu'est notre Dieu. » *Quesnel*.

SECONDE ET TROISIÈME ÉPITRES DE JEAN

INTRODUCTION

I

Leurs caractères communs. Leurs destinataires et leurs buts différents.

Ces deux courtes lettres présentent des ressemblances si grandes, qu'elles doivent avoir été écrites par le même auteur et à la même époque. Cet auteur se nomme dans toutes deux « l'ancien, » et désigne les destinataires par les mots : ceux « que j'aime en vérité. » (2 Jean 1; 3 Jean 1.) Il se réjouit de ce que ses « enfants marchent dans la vérité. » (2 Jean 4; 3 Jean 4.) Il exprime à la fin des deux lettres, et en termes presque identiques, l'espérance d'aller voir bientôt ceux auxquels il écrit. (2 Jean 12; 3 Jean 13, 14.)

La première lettre est adressée à une Eglise que « l'ancien » appelle la « Dame élue. » Les critiques sont généralement d'accord aujourd'hui pour entendre cette expression d'une communauté, et non d'une mère de famille. Jean ne pourrait pas dire à une mère de famille que « ses enfants sont aimés de tous ceux qui connaissent la vérité » (v. 1); il ne pourrait lui adresser l'exhortation contenue au verset 5 et qui est fondée sur la constatation (v. 4) que « quelques-uns de ses enfants » marchent dans la vérité. Dès le verset 6 les destinataires sont apostrophés au pluriel et mis en garde contre ceux qui ne confessent pas Jésus-Christ venu en chair. Dans sa teneur générale, cet avertissement s'applique mieux à une Eglise qu'à une famille. Enfin, l'auteur termine en saluant la Dame élue de la part des « enfants de sa sœur, l'élue. » S'il s'agissait de per-

sonnes concrètes, on pourrait se demander pourquoi les salutations ne sont pas exprimées au nom de la sœur elle-même [1].

La seconde lettre est écrite à un chrétien du nom de Gaïus. L'« ancien » lui exprime le vœu que toutes ses affaires prospèrent autant que son âme. Il a eu beaucoup de joie du bon témoignage que des frères venus d'auprès de Gaïus lui ont rendu en racontant devant l'Eglise l'accueil plein d'amour qu'il fait aux évangélistes itinérants. L'« ancien » a écrit à la communauté dont Gaïus est membre. Mais son autorité n'est pas reconnue par Diotrèphe, probablement évêque de cette Eglise. Quand il s'y rendra, il lui reprochera les méchants propos qu'il répand sur son compte, son refus de recevoir les frères du dehors, la pression qu'il exerce, par l'excommunication, sur les membres de l'Eglise pour les empêcher de leur donner hospitalité. Démétrius, par contre, un autre membre de la même Eglise, reçoit un bon témoignage, formulé en termes pressants.

On s'est demandé si la lettre écrite à l'Eglise de Gaïus, et mentionnée 3 Jean 9, était l'épître à la Dame élue. (2 Jean.) C'est l'opinion de Holtzmann, Weiss, Zahn [2], combattue par Luthardt [3] et Harnack [4]. Ce dernier objecte à leur identification que la situation de l'Eglise n'est pas la même dans les deux lettres : 2 Jean met en garde contre une grave hérésie et contre des missionnaires qui la propagent. Il n'en est pas question dans 3 Jean, où l'ancien recommande, sans restriction, d'accueillir les évangélistes itinérants, et où Diotrèphe s'oppose à lui, non par des enseignements divergents, mais parce qu'il méconnaît son autorité et repousse son ingérence dans le gouvernement de l'Eglise.

II

L'AUTEUR.

Le style, le choix des mots, la construction des phrases, les pensées exprimées, tout révèle l'auteur de 1 Jean et du quatrième évangile. La tradition confirme cette supposition. Clément d'Alexandrie déjà cite

[1] Comp. B. Weiss, *Die drei Briefe des Apostel Johannes*, p. 169.

[2] *Einleitung*, II, p. 519.

[3] *Die Briefe des Johannes*, commentaire de Strack et Zöckler.

[4] *Ueber den dritten Johannesbrief*, 1897 (*Texte und Untersuchungen*, XV, 3), p. 10. Dans cet écrit, Harnack tire de la résistance que Diotrèphe oppose à l'« ancien » d'ingénieuses conclusions relatives à la formation de l'épiscopat.

1 Jean comme « la plus grande lettre » de Jean. L'ouvrage d'Irénée contient des passages de 2 Jean. Le canon de Muratori mentionne *les lettres* de Jean. 3 Jean n'est expressément nommée que par Origène, qui fait allusion aux doutes dont les deux épîtres sont l'objet. (Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, 25.) Eusèbe les range parmi les écrits contestés. (*Hist. eccles.*, III, 24, 25.) Jérôme explique l'origine de ces doutes : l'auteur ne s'est pas donné le titre d'apôtre, mais celui d'« ancien, » en grec « presbytre ; » c'est pourquoi plusieurs voyaient en lui le presbytre Jean, dont parle Papias.

Un petit nombre de critiques modernes (Erasme, Credner, Wieseler, Ebrard) ont suivi cette opinion de quelques anciens ; nous ne parlons pas de ceux qui attribuent l'ensemble de la littérature johannique au presbytre Jean. Aux premiers, on peut objecter que 2 et 3 Jean ressemblent trop par le style et les principaux caractères à 1 Jean pour qu'on puisse les attribuer à un autre auteur ; et que le presbytre Jean, dont parle Papias, n'était sans doute qu'un presbytre entre plusieurs, qu'il n'avait donc pas le droit de s'arroger ce titre d'une manière exclusive et de se présenter comme « le presbytre » par excellence[1]. N'est-il pas plus naturel de supposer que c'est l'apôtre qni se désigne ainsi par humilité (1 Pierre 5 : 1), ou qui avait reçu ce surnom dans lequel s'exprimait le respect que son grand âge inspirait aux Eglises ? (Comp. 2 Jean 1, 1re note.)

Tout dans ces deux courts billets montre la position exceptionnelle qu'occupait celui qui les a écrits. Harnack[2] la caractérise en relevant les traits suivants : « Voilà un homme qui non seulement jouit de la considération en dehors de son Eglise, mais est habitué à exercer l'autorité et à juger en dernier ressort dans un grand nombre d'Eglises. Il s'intitule simplement « l'ancien. » Demeurant à Ephèse, il a des « enfants » en d'autres localités et il dirige ces adultes comme un père. La prospérité des Eglises est son œuvre, et il les avertit en disant : « Prenez garde, » afin que vous ne perdiez pas le fruit de *notre* travail. » (2 Jean 8.) Il parle avec l'accent d'un homme qui connaît les voies de « la vérité » et est qualifié pour décider si quelqu'un « marche dans la vérité » et « a » le témoignage de la vérité. » (3 Jean 2, 3 ; 2 Jean 1-4 ; 3, 12.) Il place son propre témoignage à côté de celui de la vérité et le met au-dessus de toute discussion par cette déclaration pleine d'assurance : « Tu

[1] Comp. F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de Jean.*, 4e édit., I, p. 320.
[2] *Ueber den dritten Johannesbrief*, p. 16 et 17.

sais que notre témoignage est vrai. » (3 Jean 12.) Dans ses visites aux Eglises, il n'apparaît pas seulement comme un pasteur ou un prédicateur qui édifie et apporte de la joie (2 Jean 12), mais comme un juge qui menace et punit, et qui mettra sûrement fin aux désordres dans l'Eglise.... (3 Jean 10.) Ce tableau est identique à celui que des lettres de Paul nous tracent de ses rapports avec les Eglises qu'il avait fondées. Il est seulement étrange que, en Asie, trente ans après Paul, un particulier ait réussi une fois encore à occuper une telle position. »

Cela est « étrange, » en effet, si ce « particulier » est, comme le veut Harnack, cet énigmatique presbytre Jean, connu seulement par un passage obscur de Papias, et dont l'existence même est mise en doute aujourd'hui encore par des critiques de tendances fort diverses [1]. La situation unique occupée par l'auteur de nos lettres nous paraît, au contraire, toute naturelle, si elles émanent de l'apôtre Jean. Ces lettres, qui ne renferment aucun enseignement important, auraient-elles d'ailleurs été conservées, et finalement reçues dans le canon, si une tradition très sûre [2] ne les avait désignées comme l'œuvre d'un apôtre ? Leur présence dans le recueil sacré vient ainsi confirmer l'opinion de ceux qui admettent le ministère de Jean, l'apôtre, en Asie-Mineure, et le considèrent comme l'auteur des épîtres et de l'évangile, que la tradition lui attribue.

[1] Jülicher, *Einleitung*, p. 321 et suiv. ; p. 339, 340. Zahn, *Einleitung*, II, 205 et suiv. ; 216.
[2] Comp. Zahn, *Einleitung*, II, p. 453.

SECONDE ÉPITRE DE JEAN

A. 1-6. SALUTATIONS. JOIE DE L'ANCIEN AU SUJET DE CEUX QUI MARCHENT DANS LA VÉRITÉ. EXHORTATION A L'AMOUR FRATERNEL. — 1° *Signature et adresse.* L'ancien écrit à une Dame élue et à ses enfants, qu'il aime et qui sont aimés de tous ceux qui connaissent la vérité, parce qu'ils demeurent dans l'éternelle vérité. Grâce, miséricorde et paix seront avec eux de la part de Dieu et de Jésus-Christ dans la vérité et la charité. (1-3.) — 2° *Le commandement du Père.* L'ancien a de la joie de ce que les enfants de la Dame élue obéissent au commandement du Père. Il lui écrit pour lui rappeler ce commandement, reçu dès le commencement, que nous nous aimions mutuellement de cet amour qui est l'obéissance aux commandements de Dieu. (4-6.)

L'ancien[1] à une Dame élue[2], et à ses enfants, que j'aime en vérité 1
(et non pas moi seul, mais aussi tous ceux qui ont connu la vérité),
— à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous 2
éternellement[3]. — Avec nous sera grâce, miséricorde, paix, de la 3

1. L'apôtre se nomme ainsi, soit par modestie (comp. 1 Pierre 5 : 1), soit à cause de son grand âge. Peut-être les Eglises d'Asie, où il vivait alors, lui donnaient-elles elles-mêmes ce titre par un tendre respect. (Voir l'Introd.)

2. *Une Dame élue.* Gr. *Kyria eclecté.* Ces mots ont été traduits et expliqués de diverses manières. 1° D'anciens interprètes ont pris le second pour un nom propre : *la dame Eclecté.* Mais il faudrait faire de même au v. 13, et l'on aurait alors deux sœurs du même nom. 2° Beaucoup de traducteurs ont considéré *Kyria* comme le nom de la personne à laquelle l'épître est adressée : *Kyria, l'élue.* Le contenu de la lettre n'est pas favorable à cette interprétation. 3° La traduction la plus naturelle est donc : *dame élue.* — La question qui dès lors divise les interprètes est de savoir si la *dame élue* était quelque mère de famille à qui Jean adresse une lettre particulière, ou si ce terme s'applique à toute une communauté. Les *enfants* de la Dame seraient, en ce cas, les membres de cette Eglise. L'apôtre l'appellerait *kyria,* parce que ce mot est le féminin de *kyrios,* seigneur, et que l'Eglise est l'épouse de Christ. (Jean 3 : 29; Apoc. 22 : 17.) Nous avons vu, dans l'Introduction (p. 285) les raisons pour lesquelles le mot *dame* nous paraît désigner une collectivité. Il ne s'applique pas à l'Eglise en général (comp. v. 13), mais à une Eglise, à qui cette courte lettre est adressée. — Le qualificatif *élue* rappelle l'œuvre entière de la grâce de Dieu. (1 Pierre 1 : 2.)

3. Le verset 2 doit être intimement uni aux paroles qui précèdent, car il les explique : Jean y déclare d'une manière aussi élevée que délicate que, s'il a pour la « Dame élue » et pour *ses enfants* une vraie affection, c'est *à cause de la vérité* qui les unit, et qui sera entre eux un lien *éternel* de communion. L'*amour* chrétien

part de Dieu, le Père, et de la part de Jésus-Christ, le Fils du Père, dans la vérité et la charité[1].

4 J'ai été fort réjoui de ce que j'ai trouvé de tes enfants qui marchent dans la vérité, selon que nous avons reçu du Père le comman-
5 dement[2]. — Et maintenant, je te demande, ô Dame (non comme t'écrivant un commandement nouveau, mais c'est celui que nous avons eu dès le commencement) que nous nous aimions les uns les
6 autres[3]. — Et c'est en ceci que consiste l'amour, que nous marchions selon ses commandements; et c'est là le commandement, comme vous l'avez entendu dès le commencement, afin que vous le suiviez[4].

B. 7-13. Avertissement au sujet des faux docteurs. Conclusion. 1° *Les erreurs des faux docteurs ; le danger auquel ils exposent les Eglises.* Ce qui rend nécessaire d'obéir au commandement du Père, c'est l'apparition de beaucoup de séducteurs, qui ne confessent point Jésus-Christ venu en chair. Que les destinataires prennent garde à eux-mêmes, pour que l'ancien ne perde pas le fruit de son travail et qu'ils aient la récompense de leur fidélité. (7, 8.) — 2° *Ne pas recevoir ceux qui n'apportent pas la vraie doctrine.* Quiconque ne conserve pas la doctrine du Christ est étranger à Dieu. Celui qui vient à vous sans cette doctrine, ne le recevez pas dans votre demeure. Le saluer serait participer au mal qu'il fait. (9-11.) — 3° *L'ancien exprime l'espoir de visiter bientôt ceux à qui il écrit.* Il aurait encore beaucoup à leur dire ; il ne veut pas le leur écrire. Il compte les aller voir prochainement. Les enfants de leur sœur, l'élue, les saluent. (12, 13.)

ne saurait se séparer de la *vérité* chrétienne ; Jean rapproche une seconde fois ces deux mots : *vérité, charité,* au v. 3, en exprimant ses vœux pour ses amis.

1. Le vœu apostolique qui ouvre généralement les épîtres (comp. 1 Tim. 1 : 2), est ici remplacé par une affirmation, car le verbe au futur (*sera* avec nous) exprime la ferme assurance de l'apôtre. Nos versions effacent cette nuance. Le texte le plus autorisé porte : avec *nous.* (*Sin., B, majusc.* vers.) *B, A* n'ont pas le mot *Seigneur,* que *Sin., majusc.* portent devant *Jésus-Christ.*

2. *J'ai été fort réjoui,* au moment où je l'ai constaté ; probablement dans quelque visite que l'apôtre avait faite à l'Eglise ou dans quelque rencontre avec ceux dont il va parler. *J'ai trouvé de tes enfants qui marchent dans la vérité* ou *en vérité,* vraiment, *selon que,* etc. Cette parole est un des indices sur lesquels on se fonde pour établir que l'apôtre s'adresse à une Eglise, et non à une mère de famille. Il faudrait, dit-on, que celle-ci eût eu de nombreux enfants. D'autre part, si les *enfants* sont les membres de l'Eglise, n'est-il pas étrange que quelques-uns seulement marchent dans la vérité? Au lieu de se *réjouir fort* de ce fait, l'apôtre ne devrait-il pas s'affliger au sujet de ceux qui sont infidèles? Si l'on veut voir dans *le commandement que nous avons reçu du Père* une prescription formulée en termes précis, on peut penser au double commandement mentionné 1 Jean 3 : 23 ; mais cette expression peut s'entendre de tout ce que Dieu nous a révélé en Jésus-Christ comme étant sa volonté.

3. Voir 1 Jean 2 : 7, 8, note ; 3 : 11. D'autres voient dans les mots : *que nous nous aimions,* le contenu du commandement. Il faudrait traduire alors : « Je t'adresse une requête ; je ne t'écris pas un commandement nouveau, c'est celui que nous avons eu dès le commencement : que nous nous aimions les uns les autres. »

4. Gr. *Que vous marchiez en lui.* Beaucoup d'interprètes rapportent ce pronom non à *commandement,* mais à *amour.* Les faux docteurs (v. 7) venaient dans les Eglises avec la prétention d'y apporter quelque doctrine nouvelle, ce qui a toujours beaucoup d'attrait pour une curiosité charnelle. Jean, au contraire, déclare qu'il en reste au *commandement* de l'amour

Car beaucoup de séducteurs se sont répandus dans le monde, ne 7
confessant point Jésus-Christ venant en chair; c'est là le séducteur et
l'antechrist[1]. — Prenez garde à vous-mêmes, afin que vous ne per- 8
diez pas le fruit de notre travail, mais que vous receviez une pleine
récompense[2]. — Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la 9
doctrine du Christ, n'a point Dieu. Celui qui demeure dans la doctrine,
celui-là a et le Père et le Fils[3]. — Si quelqu'un vient à vous et n'ap- 10
porte point cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et
ne lui dites point : Salut! — car celui qui lui dit : Salut! participe 11
à ses mauvaises œuvres[4].

Quoique j'eusse beaucoup de choses à vous écrire, je n'ai pas 12
voulu le faire avec le papier et l'encre ; mais j'espère me rendre au-
près de vous et vous parler bouche à bouche, afin que notre joie
soit accomplie[5]. — Les enfants de ta sœur, l'élue, te saluent[6]. 13

qui résume tout le message évangélique tel qu'il a été présenté à ses lecteurs *dès le commencement* (1 Jean 2 : 24 ; 3 : 11) ; car celui qui aime, garde les commandements de Dieu, c'est-à-dire marche en pleine harmonie avec sa volonté. (1 Jean 5 : 3; Jean 14 : 21.)

1. Gr. *Sont sortis* dans le monde, *sortis* de chez eux pour se répandre, aller çà et là. (Math. 22 : 10.) — Voir 1 Jean 2 : 18, 22, 23; 4 : 1-3, notes. C'est ce qui rend si nécessaire (*car*) l'obéissance au commandement de l'amour.

2. Le texte reçu (*majusc.*) porte : afin que *nous* ne *perdions* pas le fruit de *notre* travail, mais que *nous* en *recevions* une pleine récompense, tout se rapportant ainsi à Jean, aux apôtres. Le *fruit* de leur *travail*, leur *récompense*, ce sont les âmes amenées au Sauveur. — *Sin.*, *A* ont partout la seconde personne : « afin que *vous* ne *perdiez* pas le fruit de *votre* travail, » etc., rapportant toute la pensée aux lecteurs de l'épître. — Enfin, dans le texte de *B*, que nous adoptons avec la plupart des éditeurs, l'apôtre, tout en faisant peser la responsabilité d'une rechute sur les lecteurs, exprime la crainte qu'ils ne perdent le fruit de *son* travail, les grâces qu'ils pourraient en recueillir, le salut éternel de leur âme.

3. Expression énergique du principe déjà professé par l'apôtre. (1 Jean 2 : 23.) La *doctrine du Christ* n'est donc pas l'enseignement de Jésus-Christ, mais la doctrine concernant Jésus-Christ, sa personne et son œuvre. — Le texte reçu porte au commencement du verset : « Quiconque *transgresse* et ne demeure pas dans la doctrine. » Jean a écrit (*Sin.*, *B*, *A*) : *quiconque va plus loin*, au delà, en dehors de la *doctrine du Christ*, du simple Evangile, en s'imaginant qu'il l'a *dépassé* par ses spéculations, celui-là *n'a point Dieu;* tandis que celui qui *demeure* dans la doctrine, *a le Père*, parce qu'il *a le Fils*.

4. Il s'agit ici, non d'un chrétien sincère, qui conserve encore des erreurs, mais d'un faux docteur qui voyage pour propager ses idées pernicieuses, comme il ressort des mots : s'il *vient à vous et n'apporte pas*. L'apôtre a en vue un de ces séducteurs qui « sont sortis dans le monde » (v. 7) et le parcourent pour colporter de lieu en lieu leurs négations relatives à la doctrine fondamentale de la personne de Christ. (v. 9.) *Recevoir* un tel homme *dans sa maison*, lui adresser cette belle salutation : (gr.) *Réjouis-toi !* qui, pour des chrétiens, devenait le vœu de tout ce qu'il y a de plus sublime dans la grâce, eût été un acte d'hypocrisie. C'eût été *participer à ses mauvaises œuvres*, l'affermir dans ses illusions, encourager ceux qui lui donnent leur confiance, favoriser la propagation de ses erreurs. Ce précepte de l'apôtre est en pleine harmonie avec d'autres enseignements de l'Ecriture (1 Cor. 5 : 11 ; 16 : 22 ; Gal. 1 : 8 ; Philip. 3 : 2), et doit trouver dans tous les temps son application, selon les circonstances, et sans jamais blesser la charité.

5. *Notre* joie (*Sin.*, *majusc.*) ; *B*, *A* portent : *votre* joie. « Exemple de pru-

La note 6 est à la page suivante.

dence pastorale. Ces avis généraux peuvent être toujours confiés à une lettre ; les particuliers se donnent mieux de vive voix. C'est par la parole vivante que Dieu a établi l'Evangile, c'est par elle qu'il en applique ordinairement les vérités aux âmes, et qu'il les remplit de consolation, de ferveur et de joie. » *Quesnel.*

3. Si l'on admet que la lettre est adressée à une dame, il faut supposer que celle-ci avait une *sœur* à qui Jean pouvait donner comme à elle le titre d'*élue* (v. 1), et de plus, que cette sœur était absente ou morte, puisque ce sont *ses enfants*, et non pas elle-même qui *saluent*. Cette salutation s'explique plus naturellement si l'on voit dans l'expression : *les enfants de ta sœur, l'élue*, une périphrase pour désigner les membres de l'Eglise au sein de laquelle Jean se trouvait au moment où il écrivait. Aussi ce v. 13 est-il le principal argument de ceux qui estiment que notre épître est adressée à une Eglise.

TROISIÈME ÉPITRE DE JEAN

A. 1-8. Vœux de l'ancien pour Gaïus. Il approuve sa conduite envers les frères étrangers. — 1° *L'ancien exprime à Gaïus ses vœux et la joie que lui cause sa bonne conduite.* L'ancien écrit à Gaïus, son bien-aimé, et lui souhaite de prospérer en toutes choses comme prospère son âme. Il a été fort réjoui lorsque des frères sont venus attester que Gaïus vivait en vrai chrétien. L'ancien n'a pas de plus grande joie que d'apprendre cela de ses enfants. (1-4.) — 2° *L'ancien loue Gaïus d'avoir exercé l'hospitalité.* Gaïus a agi fidèlement envers ses frères étrangers. Ceux-ci lui ont rendu témoignage devant l'Eglise. Il fera bien de pourvoir encore à leurs frais de voyage, car ils prêchent le Christ et n'acceptent rien des païens. C'est notre devoir de les accueillir ; ainsi nous travaillons avec eux pour la vérité. (5-8.)

L'ancien [1] à Gaïus [2], le bien-aimé, que j'aime en vérité [3]. — Bien- 1, 2
aimé, je fais des vœux pour qu'à tous égards tu prospères et sois en
bonne santé, comme prospère ton âme. — Car j'ai été fort réjoui 3
lorsque des frères sont venus et ont rendu témoignage à ta vérité,
selon que toi tu marches dans la vérité [4]. — Je n'ai point de plus 4

1. Voir 2 Jean 1, note.

2. L'histoire évangélique mentionne divers disciples de ce nom : l'un de Corinthe (Rom. 16 : 23 ; 1 Cor. 1 : 14) ; un autre de Macédoine (Act. 19 : 29) ; un troisième de Derbe. (Act. 20 : 4.) *Gaïus* jouissait de l'affection particulière de Jean, qui lui prodigue les expressions de son approbation et de sa confiance. Il avait probablement une demeure assez vaste pour exercer largement l'hospitalité. (v. 5 et suiv.)

3. Voir 2 Jean 2, note.

4. Le *car* (omis par *Sin.* seul) introduit le motif que l'apôtre a de croire à l'état prospère de l'âme de Gaïus. Gr. J'ai été fort réjoui *des frères venant et rendant témoignage à la vérité de toi*. Quelques interprètes concluent de ces participes présents que ces frères ne sont pas venus une fois seulement, mais à diverses reprises. Les mots : (gr.) *à la vérité de toi*, sont expliqués de diverses manières. Les anciens exégètes entendaient par *la vérité*, l'Evangile, la vraie doctrine, et paraphrasaient : ta fidélité, ton attachement à la vérité, le fait que tu connais et possèdes la vérité. La plupart des modernes estiment que *rendant témoignage à ta vérité* signifie : ils attestent que tu as une véritable vie chrétienne. L'apôtre expliquerait lui-même ce qu'il entend par *ta vérité*, en ajoutant : *selon que tu marches dans la vérité.* Enfin Weiss suppose que Gaïus avait été calomnié auprès de l'apôtre. Les frères qui viennent, déclare Jean à son ami, rendent *témoignage à la vérité en ce qui te concerne*, c'est-à-dire ils attestent à ton sujet le véritable état des choses (comp. Jean 5 : 33 pour ce sens du mot *vérité*), *selon que toi tu marches,*

grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vé-
rité.
5 Bien-aimé, tu agis fidèlement dans tout ce que tu fais pour les
6 frères, et cela pour des frères étrangers, — qui ont rendu témoi-
gnage à ta charité, en présence de l'Eglise; et tu feras bien de pour-
7 voir à leur voyage d'une manière digne de Dieu. — Car c'est pour
le nom de Jésus qu'ils sont partis, n'acceptant rien des païens. —
8 Nous devons donc accueillir de tels hommes, afin que nous deve-
nions ouvriers avec eux pour la vérité [1].

B. 9-15. Diotrèphe blamé. Démétrius approuvé. Conclusion. — 1° *Diotrèphe résiste à l'ancien et ne reçoit pas les frères étrangers.* L'ancien a écrit à l'Eglise; mais Diotrèphe, jaloux de ses prérogatives, ne fait pas accueil à ses missives. Si l'ancien vient, il le reprendra de ses méchants propos et de ce qu'il ne reçoit pas les frères et empêche les membres de son Eglise de les recevoir. (9, 10.) — 2° *Suivre les bons exemples. Démétrius loué.* L'ancien invite Gaïus à imiter le bien, non le mal; celui qui fait le bien est de Dieu. Démétrius reçoit un bon témoignage de tous, de la vérité elle-même et enfin de l'ancien. (11, 12.) — 3° *L'ancien espère voir bientôt Gaïus.* Il aurait encore beaucoup de choses à lui dire; il ne veut pas les lui écrire. Il compte le voir prochainement. Il lui souhaite la paix, lui transmet les salutations des amis et le prie de saluer les amis nommément. (13-15.)

9 J'ai écrit quelques mots à l'Eglise [2]; mais Diotrèphe, qui aime à

que tu te conduis, *vraiment.* Le grec porte : *en vérité*, et non dans *la* vérité. Cependant 2 Jean 4 prouve que cette locution, même sans l'article, signifie « marcher dans la vérité, » vivre d'une vie où la vérité chrétienne se manifeste pleinement. Et tel doit aussi être le sens du mot *vérité* dans l'expression : ils *rendent témoignage de ta vérité.* (Harnack.)

1. Ces *frères*, qui étaient des *étrangers*, Jean le relève expressément (gr. *et cela* étrangers, d'après *Sin., B, A, C;* le texte reçu porte : pour les frères *et pour les* étrangers), c'est-à-dire des membres d'Eglises établies en d'autres contrées, voyageaient en qualité de missionnaires ou d'évangélistes itinérants. Il est probable que, comme Paul, ils se nourrissaient du travail de leurs mains. Mais comme ils donnaient de leur temps au Seigneur pour la prédication de l'Evangile, il était naturel que les chrétiens qui, tels que Gaïus, en avaient les moyens, pourvussent à leurs *frais de voyage d'une manière digne de Dieu*, c'est-à-dire conformément à l'amour que Dieu inspire pour des frères et pour les intérêts de son règne. (Comp. Tite 3 : 13.) Le motif que l'apôtre invoque à l'appui de sa recommandation (*car*, v. 7) c'est que ces missionnaires (gr.) *sont sortis* (comp. 1 Jean 4 : 1), partis en mission, *pour le nom de Jésus. De Jésus* ne se trouve pas dans le texte, mais est sous-entendu, comme dans Act. 5 : 41. D'autres pensent que le complément sous-entendu c'est *Dieu* (v. 6); ils traduisent : *pour son nom.* Le but de ces prédicateurs est de faire connaître le nom du Sauveur, de travailler à son règne et à sa gloire. Et dans leur mission ils *n'acceptent rien* des païens auxquels ils annoncent l'Evangile. (Math. 10 : 8.) A nous *donc* le devoir d'accueillir de tels hommes, ajoute l'apôtre; par cette bonne œuvre, *nous devenons coopérateurs* avec eux *pour la vérité.* D'autres traduisent avec moins de vraisemblance : *coopérateurs de la vérité.*

2. Gr. *Quelque chose.* — *L'Eglise* est celle dont Gaïus faisait partie. — Une variante (*minusc.*, Vulgate) porte : « *J'aurais* écrit à l'Eglise, mais.... » On a supposé qu'il s'agissait de notre seconde épître canonique. (Comp. Introd. p. 286.) Le

être le premier parmi eux, ne nous reçoit point[1]. — C'est pourquoi, 10
si je vais, je rappellerai ses œuvres[2], qu'il fait en débitant contre
nous de méchants propos. Et non content de cela, non seulement il
ne reçoit pas lui-même les frères, mais ceux qui voudraient les rece-
voir, il les en empêche et les chasse de l'Eglise[3].

Bien-aimé, n'imite pas le mal, mais le bien. Celui qui fait le bien 11
est de Dieu; celui qui fait le mal n'a point vu Dieu[4]. — Démétrius 12
a un bon témoignage de tous, et de la vérité elle-même ; et nous
aussi, nous lui rendons témoignage, et tu sais que notre témoignage
est vrai[5].

J'aurais plusieurs choses à t'écrire, mais je ne veux pas t'écrire 13
avec l'encre et la plume; — j'espère te voir bientôt, et nous parlerons 14
bouche à bouche[6]. — La paix soit avec toi! Les amis te saluent. 15
Salue les amis, chacun par son nom[7].

contexte (v. 5-8, 10) indique plutôt qu'il s'agit d'une lettre destinée à recommander les prédicateurs itinérants.

1. Ce *Diotrèphe* paraît avoir été revêtu d'une charge dans l'Eglise. Il refusait sans doute de communiquer à l'Eglise les lettres de l'apôtre. Celui-ci informe Gaïus de l'envoi de la lettre. On peut croire que Diotrèphe, non seulement repoussait les missionnaires recommandés par Jean (v. 10), mais s'élevait contre l'autorité de l'apôtre. Jean peint en un seul mot les secrets mobiles de Diotrèphe qui sont ceux de tous les chefs de parti, de tous les fondateurs de sectes : « *Il aime à être le premier.* » L'orgueil, une vaniteuse ambition, voilà le sentiment qui cause la plupart des divisions dans l'Eglise.

2. Gr. *Je ferai souvenir de ses œuvres,* sans régime direct; la plupart sous-entendent Diotrèphe, d'autres l'Eglise. Que cette menace est modérée et douce dans son expression! L'autorité apostolique fut toujours une autorité toute morale, l'autorité de la vérité seule.

3. Diotrèphe frappait d'excommunication les membres de l'Eglise disposés à recevoir les frères itinérants. Les rapports de Gaïus avec l'Eglise devaient être tendus, puisqu'il avait une fois déjà (v. 5, 6) offert l'hospitalité à ces frères.

4. Comp. 1 Jean 3 : 8. *N'imite pas le mal.* Cette exhortation se rapporte tout d'abord à Diotrèphe et à sa conduite ; mais sa portée est plus générale : elle s'applique à toute la vie morale de Gaïus.

5. Comp. Jean 19 : 35 ; 21 : 24. — *Démétrius* n'était pas le porteur de cette lettre, ni l'un des évangélistes itinérants, car ceux-ci étaient connus de Gaïus, qui les avait déjà reçus avec bienveillance. Les pressantes recommandations données à Démétrius semblent impliquer qu'il était suspect à Gaïus. Il était donc probablement un membre de l'Eglise de Gaïus, qui n'avait pas ouvertement rompu avec Diotrèphe et son parti. Weiss suppose que Jean avait adressé à Démétrius la lettre mentionnée au v. 9. Le *témoignage de la vérité*, qu'il *a*, est différent de celui que *tous* lui rendent, et même de celui de Jean ; c'est le témoignage irrécusable que la vérité divine, c'est-à-dire la sainteté, se rend à elle-même dans la vie d'un homme, et dont tous ceux qui l'approchent ont bientôt conscience. Ce témoignage-là est plus sûr que celui de *tous*, car c'est le témoignage immédiat de Dieu dans un homme pénétré de son Esprit. Enfin, à ce double témoignage, l'apôtre ajoute le sien propre. Par ce *nous* il se désigne lui seul. (Harnack.) Il ne comprend pas dans ce pluriel ceux qui connaissent Démétrius, puisqu'il ajoute : *Tu sais que notre témoignage est vrai*. Il l'oppose d'ailleurs au témoignage de *tous*.

6. 2 Jean 12, note.

7. Gr. *nom par nom*. — Jean veut que chacun de ses *amis* reçoive un témoignage personnel de son souvenir et de son affection.

ÉPITRE DE JUDE

INTRODUCTION

I

L'auteur et les destinataires de l'épître.

L'auteur se nomme « Jude, serviteur de Jésus-Christ, frère de Jacques. » Il ne se donne pas la qualité d'apôtre ; il se distingue même expressément des douze quand il rappelle à ses lecteurs les prédictions que leur avaient faites « les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ. » (v. 17.)

Il se présente comme « frère de Jacques. » Ce Jacques devait jouir d'une considération particulière dans les Eglises auxquelles l'épître est adressée. Il ne peut être autre que Jacques, « le frère du Seigneur, » le chef de l'Eglise de Jérusalem, l'auteur présumé de l'épître qui nous est conservée sous son nom. (Voir ci-dessus, p. 123-125.) Jude était donc un frère cadet de Jésus. S'il ne ne se prévaut pas de cette parenté, mais se désigne simplement comme « serviteur de Jésus-Christ, » c'est par un sentiment de modestie auquel obéit aussi Jacques. (Jacq. 1 : 1.) Il fut l'un de ces « frères du Seigneur » dont Paul nous apprend (1 Cor. 9 : 5) qu'ils voyageaient avec leur épouse pour prêcher partout l'Evangile. Il est nommé le dernier ou l'avant-dernier des frères de Jésus (Math. 13 : 55 ; Marc 6 : 3) ; on en conclut qu'il était l'un des plus jeunes. Peut-être survécut-il à Jacques et n'écrivit-il cette épître qu'après la mort de son aîné. Hégésippe raconte (d'après Eusèbe, *Hist. ecclés.*, III, 19, 20) que les petits-fils de Jude furent cités à comparaître devant Domitien (vers 95) comme descendants de David. L'empereur ayant constaté qu'ils étaient d'humbles agriculteurs, ne pouvant lui porter ombrage, les laissa libres. Ils eurent une influence prépondérante dans l'Eglise de Palestine et vécurent en paix jusque sous le règne de Trajan.

Les destinataires de la lettre ne sont pas nommés. On ne saurait admettre cependant qu'elle soit adressée à l'Eglise dans son ensemble[1], car les circonstances particulières dans lesquelles se trouvent les destinataires, par suite de l'invasion des faux docteurs (v. 3 et 4), montrent qu'ils appartenaient à des communautés bien déterminées. On est conduit à chercher celles-ci dans les mêmes contrées que les Eglises auxquelles paraît avoir été adressée l'épître de Jacques, c'est-à-dire dans la Syrie méridionale. Elles devaient appartenir, en effet, à une contrée dans laquelle Jacques fût connu et vénéré, sinon la qualité de « frère de Jacques » n'eût pas été une recommandation pour Jude. Or il est douteux que l'influence du chef de l'Eglise de Jérusalem se soit étendue jusqu'en Asie Mineure[2]. D'autres placent les destinataires en Palestine[3]. On pourrait conclure des versets 17 et 18 qu'ils avaient reçu l'enseignement oral de la plupart des « apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ. » Mais nous ne saurions voir en eux des judéo-chrétiens[4], car les désordres causés par les libertins (v. 12) et leurs tendances antinomiennes s'expliquent mieux dans des Eglises d'origine païenne.

II

But de la lettre. Caractères des faux docteurs qu'elle combat. Sa date.

L'auteur était occupé de la composition d'un ouvrage « concernant notre commun salut, » quand il apprit, ou fit la réflexion, qu'il était plus urgent d'écrire à ses frères pour « les exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes. » (v. 3.) Ce bon combat devait être dirigé contre des adversaires qui joignaient à des enseignements dangereux (v. 8, 10, 18) une conduite immorale[5]. Leurs erreurs n'étaient pas encore groupées en un système. Ils abusaient surtout de la doctrine de la grâce pour se livrer au péché. (Rom. 6 : 1, 15 ; 1 Pierre 4 : 1-4.) Ils appartenaient encore extérieurement à l'Eglise et prenaient part à ses agapes (v. 12) ; mais ils constituaaient dans son

[1] Holtzmann l'appelle « une lettre circulaire adressée à toute la chrétienté. » (*Einleitung*, p. 327.)
[2] Kühl, Introduction au *Commentaire*, p. 293. Wandel, *Der Brief des Judas*, 1898, p. 3.
[3] Wiesinger, Keil.
[4] Comme le veut Spitta, *Der zweite Brief des Petrus u. der Brief des Judas*, p. 487.
[5] Voir leur description très développée dans Zahn, *Einleitung*, II, p. 76-80.

sein un parti à part; et Jude, se fondant sur la distinction que faisait Paul (1 Cor. 2 : 14), les traite d'hommes « psychiques, » étrangers à l'Esprit de Dieu (v. 19). En somme, leur apparition devait être semblable à celle des « Nicolaïtes, » que l'Apocalypse (2 : 14, 15, 20, 24) nous montre à l'œuvre dans les Eglises d'Asie Mineure. Il ne faudrait pas conclure toutefois de ce rapprochement que notre épître a été adressée à ces Eglises [1], ni qu'elle a été composée en Asie Mineure, où Jude serait venu après la ruine de Jérusalem [2]. Les abus de la doctrine paulinienne, qui se produisirent dans les Eglises d'Asie Mineure, peuvent s'être produits également dans celles de Syrie.

Quant à la date de notre épître, il n'est pas possible de la fixer d'une manière certaine. Son style concis, énergique, original semble indiquer une époque ancienne. D'autre part, la « foi » conçue comme une doctrine « transmise une fois pour toutes » (v. 3), la mention de ce que « les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ » disaient autrefois aux destinataires de l'épître (v. 17), nous transportent en un temps postérieur, où ces témoins du Maître avaient disparu. Nous ne saurions cependant donner à ces indices une valeur décisive [3]. Quant au second passage allégué (v. 17 et 18), il en ressort que les lecteurs avaient, dans leur majorité, entendu la prédication des apôtres ou du moins avaient reçu un message qui leur était personnellement adressé par ceux-ci. On peut en conclure que l'épître a été écrite entre 65 et 80. Nous inclinerions plutôt vers cette dernière date. Le silence que l'auteur garde sur la ruine de Jérusalem n'est pas une objection, car celle-ci n'était pas, comme les exemples invoqués (v. 5-7), le châtiment de péchés spéciaux et notamment de l'impureté [4].

III

AUTHENTICITÉ DE L'ÉPÎTRE.

Les hésitations des Pères de l'Eglise au sujet de notre épître proviennent de ce qu'ils ne voulaient admettre dans le canon que des écrits d'apôtres. L'usage qu'en fait l'auteur de 2 Pierre est la plus ancienne trace que nous ayons de son existence. Le canon de Muratori la ren-

[1] B. Weiss, *Einleitung*, p. 397. — [2] Gess, *Christi Person und Werk*, II, 2, p. 506. — [3] Voir Kühl, Introd. au *Commentaire*, p. 295. — [4] Kühl, *o. c.*, p. 296. Zahn trouve une allusion à la ruine de Jérusalem dans le passage obscur du v. 5 : « Il détruisit *une seconde fois* ceux qui ne crurent pas. » *Einleitung*, II, p. 83.

ferme, mais elle ne se trouve pas dans la version syriaque, la Peschito, probablement parce qu'elle ne paraissait pas appropriée à la lecture publique. Tertullien la mentionne ; Clément d'Alexandrie l'a commentée, mais on ne sait s'il l'attribuait à un apôtre. Origène, tout en la nommant avec éloges, fait quelques réserves. Eusèbe la range au nombre des écrits contestés. Jérôme dit qu'elle est « rejetée par la plupart, » parce que le livre d'Hénoch y est cité.

C'est pour la même raison que Luther a prononcé sur elle un jugement défavorable. Schleiermacher, Neander, Reuss [1], Sabatier [2] l'attribuent à une époque plus récente que le siècle apostolique et voient en elle un pseudépigraphe. C'est encore l'opinion de Holtzmann [3] et de Jülicher [4]. Mais Jülicher exprime, avec raison, son étonnement de ce qu'un écrivain du second siècle ait pris le nom de Jude, qui n'avait pas joué de rôle au temps des apôtres. Cette considération, jointe à la remarque qu'il n'y a chez l'auteur aucune tentative de s'attribuer une autorité spéciale, est une forte présomption en faveur de l'authenticité [5]. Celle-ci ressort aussi du caractère original de l'écrit. Les citations de livres apocryphes ne sont pas un obstacle, car un homme du siècle apostolique pouvait avoir en grande vénération le livre d'Hénoch. « On ne saurait prétendre qu'il soit inadmissible, conclut von Soden [6], qu'un plus jeune frère du Seigneur, après avoir été conduit par ses voyages missionnaires dans des cercles pagano-chrétiens (1 Cor. 9 : 5), ait écrit à leur intention cette lettre vers 80 ou 90. »

[1] *La Bible*, XII, p. 213.
[2] *Encyclopédie*, VII, p. 478.
[3] *Einleitung*, p. 328.
[4] *Einleitung*, p. 181.
[5] Harnack (*Chronologie*, p. 468), reconnaissant ce fait, suppose que l'auteur s'appelait effectivement Jude. Il écrivit sa lettre entre 100 et 130 et la signa de son nom. Entre 150 et 180, un interpolateur aurait ajouté au nom de Jude les mots : « Serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques. »
[6] *Hand-Commentar*, III, II, p. 204.

ÉPITRE DE JUDE

A. 1-7. Salutation. Occasion de la lettre : apparition de faux docteurs. Leur chatiment certain. — 1° *Signature.* Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques écrit aux appelés, qui sont aimés en Dieu et gardés pour Jésus-Christ, et leur souhaite miséricorde, paix et amour en abondance. (1, 2.) — 2° *But de la lettre : mettre en garde contre les faux docteurs.* Jude était occupé à écrire à ses frères au sujet du salut, quand le devoir impérieux se présenta à lui de les exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux fidèles, car des personnages impies, dont la condamnation est écrite d'avance, se sont glissés parmi vous ; ils font de la grâce de Dieu une occasion de désordres et renient Jésus-Christ. (3, 4.) — 3° *Exemples historiques destinés à montrer le châtiment réservé à ceux qu'ils pourraient séduire et qui les attend eux-mêmes.* Le Seigneur, après avoir délivré Israël d'Egypte, a fait périr les incrédules. Il tient en réserve dans les ténèbres, pour le jugement dernier, les anges qui ont abandonné leur rang et leur demeure. Sodome et Gomorrhe se sont attiré, par leurs infamies, la peine du feu éternel. (5-7.)

Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques[1], aux appelés, 1
qui sont aimés en Dieu le Père et gardés pour Jésus-Christ[2] : — que 2
la miséricorde et la paix et l'amour vous soient multipliés[3] !

1. Le beau titre de *serviteur de Jésus-Christ* est pris ici non dans le sens général où il caractérise la relation de tout disciple avec le Maître, mais dans l'acception spéciale où il désigne un ministre chargé de faire entendre à ses frères le message évangélique. C'est pourquoi il est énoncé avant toute autre qualification. (Comp. Jacq. 1 : 1 ; Rom. 1 : 1.) Ensuite, pour se faire connaître à ses lecteurs et leur inspirer confiance en sa mission, Jude se présente à eux comme *frère de Jacques*, ce qui était une recommandation pour lui, à cause de la haute considération dont ce dernier jouissait parmi les juifs et parmi les chrétiens. (Voir l'Introd. à l'épître de Jacques.)

2. Jude écrit à des hommes qui ont été *appelés* d'une vocation divine et efficace (Rom. 1 : 1, note ; Gal. 1 : 15) ; ils sont dès lors *aimés en Dieu*, c'est-à-dire que Dieu est le lien qui les unit entre eux et avec celui qui leur écrit. (Rom. 16 : 8.) Quelques interprètes pensent que cette mention des sentiments fraternels ne serait pas naturelle dans notre contexte et que la proposition parallèle : *gardés pour Jésus-Christ* oblige d'entendre cette expression de l'amour divin. Ils traduisent, en supposant un hébraïsme : *aimés de* Dieu. Westcott et Hort conjecturent une erreur du texte qui aurait porté primitivement : aimés *de* Dieu et gardés *en* Jésus-Christ. Le texte reçu, avec quelques *majusc.*, porte *sanctifiés*. Jude, voulant donner à ses lecteurs tous les motifs de leur assurance, leur rappelle encore qu'ils

La note 3 est à la page suivante.

3 Bien-aimés, comme je m'empressais de vous écrire au sujet de
notre commun salut, j'ai été dans la nécessité de vous écrire pour
vous exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints
4 une fois pour toutes [1]. — Car certains hommes se sont glissés parmi
vous, qui, depuis longtemps, sont inscrits d'avance pour ce jugement [2]; des impies qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution [3], et qui renient notre seul Maître et Seigneur, Jésus-Christ [4].
5 Or je veux vous rappeler, bien que vous sachiez déjà tout [5], que
le Seigneur, après avoir sauvé son peuple du pays d'Egypte, fit périr

sont *gardés pour Jésus-Christ,* qu'ils ne sont pas revenus en arrière comme d'autres, mais qu'ils sont demeurés de fidèles disciples du Sauveur et seront conservés tels pour son royaume et sa gloire. (Comp. 1 Pierre 1 : 5 ; Jean 17 : 11.)

3. 1 Tim. 1 : 2 ; 2 Tim. 1 : 2 ; Tite 1 : 4. La *miséricorde* de Dieu, la pitié que lui inspire l'homme pécheur, le pousse à lui donner la *paix* par la réconciliation avec lui ; et grâce à elle aussi l'homme est l'objet de l'*amour* de Dieu. On a proposé encore de voir dans la *miséricorde,* la compassion avec laquelle Christ accueillera ceux qui auront été gardés pour lui. (Comp. v. 21.) D'autres enfin rapportent les deux dernières expressions aux sentiments que l'homme éprouve : la *paix* qui remplit son cœur, quand ses péchés sont pardonnés ; l'amour qu'il ressent pour ses frères et pour Dieu. Mais la première interprétation convient mieux au vœu formulé par Jude : qu'ils *vous soient multipliés.*

1. Jude, déjà occupé avec *zèle* à écrire à ces mêmes chrétiens sur le sujet général du *salut* qui est *commun* à lui et à ses lecteurs et qui est le lien de leurs âmes, se trouva dans l'impérieuse *nécessité*, quand il apprit ce qu'il indique au v. 4, de les *exhorter à combattre pour la foi ;* et alors, suivant les uns, il aurait traité, à ce point de vue spécial, le sujet du salut ; suivant d'autres, il aurait abandonné la lettre commencée pour écrire celle-ci. D'autres interprètes pensent que Jude dit seulement : « J'avais à cœur de vous écrire, » et qu'il n'avait pas encore commencé d'exécuter son projet. Quoi qu'il en soit, il s'agit maintenant pour lui d'*exhorter* ses frères *à combattre* pour leur *foi,* cette foi qui a été *transmise aux saints une fois* par la prédication de l'Evangile, et qui ne le sera pas une seconde fois, s'il leur arrive de se la laisser ravir par les séducteurs. (v. 5, note.)

2. *Parmi vous* n'est pas dans le texte, mais il va sans dire que c'est parmi les chrétiens, dans les Eglises, que ces hommes se sont *glissés,* introduits secrètement. (Gal. 2 : 4.) L'auteur annonce le *jugement* pour lequel *ils sont depuis longtemps inscrits* d'avance, et auquel ils n'échapperont point. Calvin entend par là leur réprobation dans le conseil éternel de Dieu, qui est figuré comme un livre (Act. 1 : 16) ; von Soden pense que les réprouvés sont *inscrits* dans l'enfer comme les élus le sont dans les cieux. (Hébr. 12 : 23.) Il est plus probable que Jude voit ce jugement *écrit d'avance* dans les exemples de condamnation qu'il va citer. (v. 5 et suiv.) D'autres interprètes (Spitta, Kühl), au lieu de prendre le mot de *jugement* dans le sens de condamnation, lui donnent celui d'appréciation, et l'appliquent à la description que Jude fait des faux docteurs dans les derniers mots du v. 4 : *des impies....* Mais cette description n'est pas précisément une sentence, et, dans 2 Pierre 2 : 3, le mot *jugement* a bien le sens de condamnation, châtiment.

3. Abusant de la liberté chrétienne pour vivre selon leurs convoitises, disant : « Péchons, afin que la grâce abonde. » (Rom. 6 : 1 ; Gal. 5 : 13 ; 1 Pierre 2 : 16.)

4. Selon *Sin., B, A, C.* Le texte reçu (*majusc.*) porte : « qui renient *Dieu,* notre seul Maître, et Jésus-Christ notre Seigneur. » Quelques interprètes rapportent *notre seul Maître* à Dieu ; mais l'absence de l'article devant *Seigneur* montre que les deux titres *Maître* et *Seigneur* s'appliquent à Jésus-Christ.

5. Gr., d'après *Sin., B, A :* « Je veux vous rappeler, à vous *sachant une fois toutes choses.* » C'est-à-dire : quoique vous connaissiez toutes les choses relatives au salut. *Une fois*, comme au v. 3, se dit d'une chose connue, bien établie et arrêtée. Le texte reçu remplace : *toutes*

la seconde fois ceux qui ne crurent pas[1] ; — que des anges aussi, qui 6
n'ont pas gardé leur pouvoir[2], mais qui ont abandonné leur propre
demeure, il les tient en réserve dans l'obscurité, par des liens éter-
nels, pour le jugement du grand jour[3] ; — comme Sodome et Go- 7
morrhe, et les villes d'alentour qui, de la même manière que ceux-
ci, s'étaient livrées à l'impudicité et avaient recherché les unions
contre nature, sont devant nous comme un exemple, subissant la
peine du feu éternel[4].

B. 8-19. Description des séducteurs. — 1° *Leurs égarements et leurs blasphèmes*. Ils se livrent aux souillures de la chair et injurient les « gloires, » tandis que l'archange Michel s'abstient de prononcer une sentence contre le diable. Mais eux injurient ce qu'ils ne connaissent pas. Ils suivent les traces de Caïn, de Balaam, de Coré. (8-11.) — 2° *Le mal qu'ils font à l'Eglise*. Ils transforment les agapes en orgies.

choses par *ceci*. — Les apôtres ne craignent pas de *rappeler* sans cesse ce qui est connu, parce qu'ils savent qu'entre la connaissance et la pratique, il y a un abîme.

1. *Son peuple*, gr. *un peuple*. Quelques interprètes pensent que l'auteur a omis l'article pour exprimer l'idée que Dieu avait sauvé un peuple tout entier, auquel se trouvent opposés *ceux qui ne crurent pas*. Mais, de fait, ces derniers constituèrent la presque totalité des Israélites condamnés à cause de leur incrédulité à mourir dans le désert. (Nomb. 14 : 11-35 ; 26 : 65 ; Hébr. 3 : 17.) Ils étaient déjà *sauvés*, et pourtant Dieu les fit périr *la seconde fois ;* ce fut le second acte de l'intervention divine. D'autres expliquent cette expression en supposant une ellipse : *la seconde fois*, où une semblable délivrance leur eût été nécessaire, il les fit périr. Là est la force de l'avertissement pour les chrétiens exposés à l'influence des séducteurs. (1 Cor. 10 : 1-13.) *B*, *A*, *minusc.*, vers. ont *Jésus*, au lieu de *le Seigneur*.

2. Comp. 2 Pierre 2 : 4 ; Gen. 6 : 1. D'autres traduisent : leur *origine*. Le mot a les deux sens. Il désigne, au pluriel, les *puissances* célestes. (Eph. 1 : 21, etc.)

3. Leur *propre* demeure, leur demeure appropriée, naturelle était le ciel. *Il les tient en réserve* (gr.), il les *a gardés* et les *garde* (parfait), *dans l'obscurité*, (gr.) *sous* l'obscurité, recouverts par elle, *par* ou *dans des liens éternels* ou, suivant une autre étymologie, *des liens de l'Hadès*, du séjour des morts. — Comp. Hénoch 10 : 4-12. Dans tous les êtres responsables, le péché est inévitablement suivi de la ruine.

4. 2 Pierre 2 : 6 ; Gen. 19 : 24, 25. Jude voit dans le *feu* qui dévora Sodome une image du *feu éternel* de la géhenne. — Il est dit ici de Sodome et Gomorrhe, et d'autres villes, qu'elles avaient (gr.) *commis fornication et recherché une autre chair de la même manière que ceux-ci*. Par *ceux-ci* Jude ne peut désigner que les anges dont il vient de parler (v. 6), comme le reconnaissent aujourd'hui tous les exégètes. On ne peut rapporter ce pronom aux habitants de Sodome et de Gomorrhe, car l'auteur n'a aucun intérêt à exprimer l'idée que *les villes d'alentour* avaient commis les mêmes péchés que les habitants de Sodome et Gomorrhe ; et d'ailleurs, il désigne ces dernières par un pronom au féminin. (Gr. *les villes autour d'elles*.) Quant à voir dans *ceux-ci* les *hommes*, les *impies* dont Jude parle (v. 4) et qu'il désigne dans la suite par le même pronom démonstratif (voir v. 8, 11, 12, 14, 16, 19), cela est difficile, parce que, dans ce cas, l'auteur, pour caractériser le crime des villes maudites, ferait allusion à une sentence sur les faux docteurs, qu'il ne formule qu'au verset suivant. Jude voit la chute des anges (v. 6) dans le récit qui nous montre « les fils de Dieu » s'unissant « aux filles des hommes. » Cette interprétation de Gen. 6 : 1 et suiv. était répandue chez les Juifs ; elle se trouve dans le livre d'Hénoch (12 : 4), que Jude avait sous les yeux. Leur péché fut de même nature que celui des habitants de Sodome. Ils s'unirent aux filles des hommes, dont la *chair* était *autre*, d'une autre nature, que la leur. Les habitants de

Ils causent des déceptions, comme les nuages qui ne répandent pas de pluie, et les arbres sans fruits ; ils sont semblables aux vagues déchaînées, aux astres errants. Les ténèbres leur sont réservées pour l'éternité. (12, 13.) — 3° *Leur jugement prédit.* Le patriarche Hénoch a prophétisé à leur sujet que le Seigneur viendrait, avec les saintes myriades, pour reprendre les impies de leurs actes et de leurs paroles. (14, 15.) — 4° *L'esprit qui les anime.* Ils sont toujours mécontents ; ils obéissent à leurs convoitises, parlent avec emphase et flattent les grands. (16.) — 5° *Leur apparition annoncée.* Jude rappelle à ses frères les avertissements des apôtres : ils leur disaient qu'à la fin des temps paraîtraient des railleurs, conduits par leurs passions impies ; ils prédisaient ainsi la venue de ces fauteurs de divisions, étrangers à la vie de l'esprit. (17-19.)

8 De la même manière vraiment, ceux-ci aussi, plongés dans leurs
rêveries, souillent la chair, méprisent l'autorité, injurient les gloires [1].
9 — Or Michel l'archange, lorsque, contestant avec le diable, il lui
disputait le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui une sen-
tence injurieuse, il dit seulement : Que le Seigneur te réprime [2] ! —

Sodome de même voulurent s'unir à des anges. L'assimilation des deux sortes de débordements était tout indiquée.

1. 2 Pierre 2 : 10, note. *Vraiment ;* d'autres traduisent : *néanmoins*, malgré l'avertissement qui leur est donné par les exemples précités. Cette particule est plutôt destinée à renforcer l'expression : *de la même manière*, sur laquelle porte l'accent. Des particules que la traduction ne peut rendre opposent les verbes : *souillent la chair* d'une part, *méprisent* et *blasphèment* d'autre part. Le premier terme reprend le mot « dissolution » du v. 4, et décrit les égarements de conduite des hérétiques, surtout dans les relations sexuelles ; les deux autres reproduisent l'accusation du v. 4 : « Ils renient notre seul Maître et Seigneur Jésus-Christ, » et s'appliquent à leurs enseignements erronés. L'expression : ils *méprisent l'autorité* (gr. *la seigneurie*), s'applique le plus naturellement à des négations portant sur l'*autorité* divine du *Seigneur* Jésus-Christ. Le mot *seigneurie* se trouve appliqué aux anges, mais il est alors employé au pluriel (Eph. 1 : 21 ; Col. 1 : 16) ; et, dans ce sens, il ferait double emploi avec *les gloires* qui désignent cette catégorie d'êtres. Les exégètes se divisent sur la question de savoir si *les gloires* sont de bons anges, que l'auteur se représenterait entourant le Seigneur Jésus-Christ, ou des anges déchus. Ceux qui soutiennent cette dernière opinion se fondent sur la comparaison établie au verset suivant entre la conduite des faux docteurs et celle de Michel à l'égard de Satan. L'archange ne se permit pas de porter une sentence injurieuse contre le prince des ténèbres, et eux, ils injurient les anges tombés, probablement en se moquant de leur pouvoir, ou en niant leur existence, quand on les mettait en garde contre leurs séductions. Il est vrai que le terme : *injurier* (gr. *blasphémer*) *les gloires*, serait étrangement choisi pour exprimer l'idée de braver leur pouvoir ou de nier leur existence, et que le contraste entre les v. 8 et 9 est plus marqué si l'on voit dans *les gloires* de bons anges : ils blasphèment ces anges, alors que Michel ne s'est pas même permis de porter une sentence injurieuse contre l'ange déchu qu'est Satan ! (Spitta, von Soden.) Cependant, ainsi comprise, la pensée nous paraît bien alambiquée. Nous préférons voir dans *les gloires* des anges déchus. (Comp. v. 6.) Ce sens est le seul admissible dans le passage parallèle, 2 Pierre 2 : 10.

2. Cette *contestation de Michel l'archange avec le diable, concernant le corps de Moïse*, était décrite dans un livre apocryphe juif intitulé : l'*Assomption de Moïse*, dans lequel, selon Origène et d'autres Pères de l'Eglise, Jude a puisé ce récit. Un fragment de l'*Assomption de Moïse* a été retrouvé dans une vieille traduction latine. Il ne s'étend pas jusqu'au récit auquel Jude fait allusion. (*Die Pseudepigraphen des Alten Testaments übersetzt und herausgegeben von E. Kautzsch*, 1900, p. 311 et suiv.) La parole attribuée à l'archange se retrouve dans Zach. 3 : 2. Les conjectures qu'on a faites sur l'objet de cette contestation entre l'archange et Satan ne sont pas du ressort de l'exégèse. Jude ne s'y arrête

Mais ceux-ci injurient tout ce qu'ils ne connaissent pas, et tout ce 10
qu'ils connaissent naturellement, comme les bêtes dénuées de raison,
ils le font servir à leur perte[1]. — Malheur à eux! parce qu'ils ont 11
marché dans la voie de Caïn[2], et qu'ils se sont laissé entraîner pour
un salaire dans l'égarement de Balaam[3], et qu'ils se sont perdus par
la révolte de Coré[4]! — Ce sont eux qui, dans vos agapes, festoient 12
avec vous, faisant tache ; qui se repaissent sans crainte[5]; nuées
sans eau, emportées çà et là par les vents[6]; arbres de fin d'au-
tomne, sans fruits, deux fois morts, déracinés ; — vagues furieuses 13
de la mer, jetant l'écume de leurs propres infamies ; astres errants,
auxquels l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité[7]. —
Mais aussi c'est pour eux qu'a prophétisé Hénoch, le septième depuis 14
Adam[8], en disant : — « Voici, le Seigneur est venu avec ses saintes 15

pas. Son but est simplement de citer l'exemple d'un archange qui n'*osa point porter* (gr.) *un jugement de blasphème* contre Satan lui-même, se souvenant que tout jugement appartient à Dieu seul. Si le fait est légendaire, l'idée qu'il illustre est juste. (Comp. v. 14, 15, note.)

1. Comp. 2 Pierre 2 : 12. Ce qu'*ils* (gr.) *blasphèment* sans le *connaître*, c'est tout ce qui concerne la « seigneurie » et les « gloires » (v. 8), les choses spirituelles pour lesquelles ils n'ont pas d'intelligence. (1 Cor. 2 : 9-16.) Mais il est d'autres choses qu'ils *connaissent* très bien *par nature*, des choses terrestres et visibles que leurs sens perçoivent et qu'un instinct naturel leur fait apprécier. Cet instinct ils l'ont en commun avec les *bêtes dénuées de raison ;* mais il les guide moins sûrement, car *dans ces choses* même, *ils se corrompent* et *se perdent*, descendant ainsi réellement au-dessous des brutes.

2. Voie de l'envie et de la haine, qui les conduit au meurtre spirituel ou même corporel de leurs frères.

3. Nomb. 31 : 16 ; 22 : 5 et suiv. ; 22 : 23. On a traduit aussi : « par la tromperie du salaire de Balaam, » c'est-à-dire pour un salaire trompeur comme celui qui séduisit Balaam. (2 Pierre 2 : 16, note.)

4. *Révolte*, gr. *contradiction*. Ils s'insurgent, sous prétexte d'égalité, contre les institutions établies dans l'Eglise et s'ingèrent, sans aucun droit, dans la sacrificature spirituelle des chrétiens, comme Coré se souleva contre Moïse. (Nomb. 16.)

5. Comp. 2 Pierre 2 : 13, 1re note. On peut traduire aussi : « Ce sont eux qui font tache (gr. sont *des taches*) dans vos agapes, festoyant avec vous sans crainte, se repaissant. » Le mot que nous traduisons par *taches* est pris par plusieurs dans le sens d'*écueils*. Mais l'image d'*écueils* ne s'accorde guère avec l'idée d'*agapes*. Parfois ce mot, de même qu'un autre de même racine employé 2 Pierre 2 : 13, paraît prendre le sens de *taches*. C'est probablement ce sens que Jude lui a donné. Les mots : *se repaissant*, sont pris par les uns au sens matériel : faire bonne chère (1 Cor. 11 : 20 et suiv.); par d'autres, au sens figuré : *se paissant eux-mêmes* (Ezéch. 34 : 2 ; 1 Pierre 5 : 2); ils marqueraient leur esprit insubordonné, leurs pensées intéressées. Dans le premier sens, ils caractériseraient la tenue des hérétiques dans les agapes ; dans le second, leur conduite en général.

6. Comp. 2 Pierre 2 : 17, note.

7. Toutes ces vives images dépeignent fort bien des hommes qui, sous de belles apparences et de séduisantes promesses, ne cachent que le néant et ne réservent aux âmes que d'amères déceptions. — La terrible menace qui termine le v. 13 se trouve dans 2 Pierre 2 : 17, directement appliquée aux faux docteurs ; dans Jude l'image d'*astres errants*, qui ne suivent pas, comme les autres, le cours que Dieu leur a assigné, et qui, après avoir fait paraître de fausses lueurs, vont s'éteindre dans d'*éternelles ténèbres*, rend cette redoutable pensée plus saisissante encore.

8. Gen. 5 : 18. *Sept* est le nombre sacré. Le fait qu'Hénoch était *le septième* patriarche *depuis Adam* le désignait pour ce rôle auguste. Cette circonstance est relevée aussi dans le livre d'Hénoch. (60 : 8 ; 93 : 3.)

myriades pour exercer le jugement contre tous, et pour convaincre
tous les impies de toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont commises
et de toutes les paroles insolentes qu'ont proférées contre lui les
16 pécheurs impies[1]. » — Ceux-ci sont des gens qui murmurent, mé-
contents de leur sort, marchant selon leurs convoitises; et leur bouche
prononce des discours enflés, quand, par intérêt, ils se font les
admirateurs des gens[2].

17 Mais vous, bien-aimés, souvenez-vous des paroles qui ont été dites
18 ci-devant par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ, — qu'ils
vous disaient : au dernier temps, il y aura des moqueurs, marchant
19 selon leurs propres convoitises impies[3]. — Ce sont eux qui font les
séparations[4], qui n'ont que la vie animale, qui n'ont pas l'Esprit[5].

C. 20-25. Exhortation a persévérer. Doxologie. — 1° *Veiller sur soi-même et sur les autres.* S'édifiant sur le fondement de leur foi et priant sous l'inspiration de l'Esprit, qu'ils demeurent dans l'amour de Dieu et comptent sur la grâce de Jésus-Christ pour avoir part à la vie éternelle. Qu'ils reprennent ceux qui sont hésitants ;

1. On savait, par de nombreuses citations des Pères de l'Eglise, qu'il existait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne un livre apocryphe portant le nom d'*Hénoch*. En 1773, Bruce rapporta d'Abyssinie trois manuscrits d'une traduction éthiopienne de cet ouvrage. Une traduction anglaise, par Laurence, parut en 1821, et le même savant publia en 1838 le texte éthiopien. D'autres traductions en ont été données, en français par Sylvestre de Sacy, en allemand par Hoffmann, puis par Dillmann. Dans l'hiver de 1886 à 1887 le texte grec des 32 premiers chapitres du livre fut trouvé dans un tombeau de la Haute-Egypte et publié en 1892 par Bouriant. La plupart des savants modernes contestent que le livre entier soit l'œuvre d'un même auteur. Ses parties principales remontent au second siècle avant Jésus-Christ. Quant aux ch. 36-71, la plupart les placent avant notre ère, tandis que d'autres leur donnent pour auteur un chrétien. L'ensemble de l'ouvrage est d'origine palestinienne. Il a été, de l'avis de la plupart, composé en hébreu ou en araméen. Il contient une longue suite de révélations et de visions eschatologiques, où domine l'idée du jugement dernier, qui sera exercé par le Messie. On trouve littéralement, au ch. 1 : 9, la prophétie citée par Jude. (Comp. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3e édit., III, p. 190-203. — Beer, introduction et traduction allemande, dans la collection de Kautzsch *Pseudepigraphen des Alten Testaments*, p. 217 et suiv.) — Les *saintes myriades* avec lesquelles viendra le Juge sont des myriades d'anges. (Hébr. 12 : 22 ; Apoc. 5 : 11.)

2. *Des gens qui murmurent*, gr. *des murmurateurs.* — Gr. *Admirant des personnes, pour le profit.* Jude veut dire qu'ils les flattent dans des vues intéressées.

3. Gr. Selon les convoitises *d'eux-mêmes, des impies.* 2 Pierre 3 : 3. Comp. 1 Tim. 4 : 1 et suiv. ; 2 Tim. 3 : 1 et suiv.

4. Gr. des gens *qui séparent*, c'est-à-dire qui provoquent des schismes, des partis. Le texte reçu (*C*) porte : « qui *se* séparent » de l'Eglise, pour former une secte. Weiss interprète : « Ils *font des distinctions* entre psychiques et spirituels, eux qui sont psychiques et n'ont pas l'esprit. » Mais si l'auteur avait donné ce sens au verbe *délimiter, séparer*, il aurait sous-entendu l'idée principale.

5. Gr. Des *psychiques* (comp. Jacq. 3 : 15, note; 1 Cor. 2 : 14, note), ayant comme les bêtes (v. 10), une *âme*, siège de la vie, mais (gr.) *n'ayant pas l'Esprit*, c'est-à-dire privés de l'Esprit de Dieu. D'après quelques interprètes, Jude voudrait dire qu'ils sont dépourvus même de l'esprit humain, en tant que celui-ci est l'organe des relations de l'homme avec Dieu. Mais celui-ci subsiste en tout homme, au moins

qu'ils sauvent les autres en les arrachant du feu ; et quant à d'autres encore, qu'ils aient à leur égard une compassion mêlée de crainte, redoutant jusqu'au contact extérieur de la souillure. (20-23.) — 2° *A Dieu la gloire !* A Celui qui peut vous préserver de toute chute et vous faire paraître devant lui irréprochables et joyeux, au Dieu unique, notre Sauveur par Jésus-Christ notre Seigneur, soient gloire et puissance éternellement. (24, 25.)

Mais vous, bien-aimés, vous édifiant vous-mêmes sur le fonde- 20
ment de votre très sainte foi[1], et priant par l'Esprit-Saint, — con- 21
servez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre
Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle[2]. — Et reprenez les uns, 22
ceux qui sont hésitants ; — sauvez les autres, en les arrachant du 23
feu ; ayez pitié des autres, avec crainte, haïssant jusqu'au vêtement
souillé par la chair[3]. — Or à Celui qui est puissant pour vous pré- 24
server de toute chute et vous faire paraître devant sa gloire, irrépro-
chables, dans l'allégresse ; — au Dieu unique, notre Sauveur par 25
Jésus-Christ notre Seigneur, soit gloire, majesté, force et pouvoir,
dès avant toute la durée, et maintenant et dans tous les siècles !
Amen[4] !

comme virtualité. (1 Cor. 2 : 11 ; 1 Thes. 5 : 23, note.) Ils n'ont pour guides que leurs convoitises charnelles.

1. Gr. « Vous édifiant vous-mêmes *sur* ou *par* (datif) votre très sainte foi. » La *foi* objective, la vérité divine, l'Evangile, est le fondement inébranlable sur lequel, ou le moyen par lequel, les croyants *s'édifient* (comp. 1 Pierre 2 : 4, 5 ; Math. 7 : 24), et cela par opposition aux erreurs et aux corruptions dont il a été parlé jusqu'ici. Pour échapper aux influences de l'erreur et en triompher, il faut se nourrir de la sainte vérité.

2. Comp. Rom. 8 : 26, 27, notes. Prier *par* ou *dans* l'Esprit-Saint est un second moyen de *se conserver dans l'amour de Dieu* et d'*attendre la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle*, c'est-à-dire compter sur la grâce du Seigneur, qui a pour but de nous assurer la vie éternelle et qui suffit pour nous l'assurer. D'autres construisent : « Conservez-vous... pour la vie éternelle. » (Comp. v. 1, 2.)

3. Il faut, dans la direction des âmes malades, tout le discernement que donnent la vérité et la charité : *reprendre les uns, ceux qui hésitent* (Jacq. 1 : 6, 1e note) ou qui *contestent* (v. 9) ; *sauver les autres en les arrachant du feu*, comme des tisons qu'on se hâte de retirer avant qu'ils soient consumés (Amos 4 : 11 ; Zach. 3 : 2) ; pour *d'autres* encore, *avoir pitié* d'eux, leur témoigner de la compassion, mais (gr.) *avec crainte, haïssant* jusqu'au contact extérieur de la *souillure*, voilà ce que recommande Jude. — Nous avons suivi le texte de Tischendorf et de Nestle (1re édit.), qui se fonde sur *A*, *C*, et est adopté par la plupart des commentateurs. (Spitta, Burger, von Soden, Wandel.) Ce texte présente trois catégories de personnes : ceux qu'il faut *reprendre*, ceux qu'il faut *sauver*, ceux dont il faut *avoir pitié*. — *Sin.* et *B* présentent un texte plus obscur, admis par Westcott et Hort, Weiss, Nestle (3e édit.), qui réduit à deux les catégories de personnes à diriger ; on peut le traduire : « et quant aux uns, ayez-en pitié, sauvez ceux qui hésitent, en les arrachant au feu ; mais quant aux autres, ayez-en pitié avec crainte, haïssant jusqu'au vêtement souillé par la chair. »

4. Cette magnifique doxologie a quelque ressemblance avec celle qui termine l'épître aux Romains. La dernière fin de toutes les instructions apostoliques est toujours de nous porter à donner à Dieu seul la gloire de notre salut, en lui consacrant toute notre vie. — Chaque pensée de ce chant de louange a son importance ; il est plus riche encore d'après le texte des plus anciens manuscrits ici rétabli. (Le texte reçu porte : à Dieu seul

sage. Il omet : *par Jésus-Christ, notre Seigneur*, et : *avant toute la durée* (gr. *tout le siècle*). Le grand motif de reconnaissance et d'adoration qui remplit le cœur de Jude (v. 24), c'est l'assurance que Dieu est *puissant pour préserver* ses enfants de *toute chute* (gr. de les *garder, ne bronchant pas*) qui mettrait en danger leur salut final, et pour les faire parvenir jusqu'à cette *gloire*, où tout sera pleine *allégresse*. L'apôtre Paul revient souvent, dans ses vœux apostoliques, à cette sainte et consolante pensée. (Rom. 16 : 25 et suiv. ; 1 Cor 1 : 8 ; Col. 1 : 22 ; 1 Thes. 3 : 13.) — Comment, avec cette doctrine qui dépouille l'homme de tout ce qui lui est propre, pour l'enrichir gratuitement d'un si grand salut, comment ne pas donner à *Dieu* toute *gloire ?* Ce Dieu n'est-il pas *notre Sauveur ?* Ce titre, attribué à Dieu, ne se trouve qu'ici et dans les épîtres pastorales. (1 Tim. 1 : 1 ; 2 : 3 ; Tite 1 : 3 ; 2 : 10 ; 3 : 4.) Mais Dieu est Sauveur uniquement *par Jésus-Christ notre Seigneur*. Après ces paroles d'adoration dont chacune a sa signification : *Au Dieu unique gloire, majesté, force, autorité*, l'auteur, dans la plénitude de sa piété exprime le vœu que Dieu ait été ainsi adoré par tous *dès avant toute la durée* et qu'il le soit *et maintenant et dans tous les siècles* à venir. — Quel enfant de Dieu ne dira avec lui, du fond de son cœur, amen ?

APOCALYPSE

OU

RÉVÉLATION DE JEAN

INTRODUCTION

I

Sujet et but du livre. Sa place dans le recueil des révélations divines.

Par la venue du Sauveur sur la terre et par sa mort rédemptrice, les prophéties de l'Ancien Testament étaient accomplies du moins dans leur donnée principale. « La vie avait été manifestée, » d'abord dans la personne de Jésus, puis dans l'Eglise, par l'action régénératrice de l'Esprit du Christ. Les écrits des apôtres attestaient ce fait capital et en développaient les conséquences ; les évangiles et le livre des Actes en décrivaient les phases successives. C'est sur ce fait que le croyant de la nouvelle Alliance fonde son espérance. Il ne vit pas, comme l'Israélite, dans l'attente du salut à venir ; il contemple la croix du Rédempteur qui a « tout accompli » pour lui. S'il ne trouvait dans le Nouveau Testament que le récit de la vie du Christ et le commentaire que ses apôtres ont laissé de son œuvre, aucune lumière ne lui manquerait pour achever sa course dans la ferme assurance de son salut éternel. Et cependant cette assurance ne lui suffit pas. Il est membre d'une famille, de l'Eglise dispersée au milieu d'un monde qui la hait et la persécute, comme il a haï et persécuté son Chef. Des questions troublantes se posent à lui au sujet du but où Dieu la conduit. Il ne saurait s'interdire de penser à son avenir et de s'écrier, quand il la voit engagée dans des luttes cruelles et exposée à de terribles dangers : « Jusques à quand, Seigneur ? » (Apoc. 6 : 10.)

Sans doute les discours de Jésus et les épîtres des apôtres n'avaient pas laissé ces questions sans réponse ; telle parabole avait jeté une vive lumière sur les destinées futures du règne de Dieu. (Math. 13 : 24-33, 47-50.) En plus d'un de ses enseignements, et spécialement dans ceux qu'il fit entendre à ses disciples les derniers jours de son ministère, le Maître avait levé un coin du voile de l'avenir et esquissé les scènes de son glorieux retour, de la résurrection des morts et du jugement universel. (Marc 13 ; Math. 24 et 25 ; Luc 21.) Les apôtres à leur tour, Paul en particulier, font, dans leurs lettres, une place considérable à ces préoccupations de l'avenir et exposent à leurs lecteurs les futures destinées de l'Eglise. (1 Thes. 4 : 13 à 5 : 3 ; 2 Thes. 2 ; 1 Cor. 15 ; Rom. 9 à 11 ; 1 Pierre 4 : 7 et suiv. ; 2 Pierre 3 ; 1 Jean 2 : 18.)

Mais il était réservé à l'Apocalypse de Jean d'offrir aux chrétiens de l'âge apostolique une vision complète et détaillée des derniers temps. Dès les premiers mots, « la Révélation » s'annonce comme « donnée pour montrer aux serviteurs de Jésus-Christ les choses qui doivent arriver bientôt. » (1 : 1 ; comp. 4 : 1 ; 22 : 6.) Le sujet du livre, c'est le retour du Seigneur, qui vient élever son règne à la perfection. (1 : 7 ; 22 : 17, 20.)

En traitant ce sujet, l'Apocalypse apportait à l'Eglise une consolation efficace et un puissant soutien dans les grandes épreuves auxquelles elle avait été déjà soumise et qui lui étaient réservées encore. Elle lui annonçait, en effet, sous des formes diverses, les jugements que Dieu allait exercer sur ce monde hostile qui la persécutait et menaçait de l'écraser. (c. 6 ; 8 ; 9 ; 14 : 6-20 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19.) Elle lui dépeignait le triomphe des élus de toute nation, qui « reviennent de la grande tribulation », et la victoire finale du règne du Christ, célébrée par les cantiques célestes des rachetés. (c. 7 ; 14 : 1-5 ; 19 : 1-10.) Dans tout le livre, l'Eglise est présentée comme appelée aux plus cruelles souffrances ; mais elle célèbre les louanges de son Chef, car elle sait qu'il est plus fort que le monde. Elle salue le jour où les ravages du péché seront réparés, où la communion de l'homme avec Dieu, parfaitement rétablie, fera oublier à l'exilé d'Eden les amères douleurs qui ont été les conséquences de sa chute. (2 : 7 ; 22 : 1-5.) La fin de l'Apocalypse correspond ainsi au commencement de la Genèse ; le cycle des destinées de l'humanité est achevé ; le mal est vaincu ; la justice et la miséricorde éternelles ont triomphé ; les mystères de la vie sont expliqués ; tout est accompli ; les révélations de Dieu sont closes.

II

Genre littéraire et mode de composition de l'Apocalypse.

1. Ces événements des derniers temps, dont Dieu lui accorde la révélation consolante, le voyant ne les contemple pas d'une manière immédiate. Ils ne lui apparaissent pas tels qu'ils se produiront en réalité; ils lui sont montrés dans des visions symboliques. Les grandes scènes de la consommation du royaume de Dieu ne se déroulent pas seulement sur la terre, mais dans le ciel. Elles ressortent de ce monde invisible que l'œil de l'homme ne peut sonder et que le langage humain ne peut exprimer. (1 Cor. 2 : 9; 2 Cor. 12 : 3, 4.) C'est pourquoi Jean voit des figures dont les traits matériels ont une signification spirituelle; ce n'est pas le détail extérieur du tableau qui a de la valeur; c'est son sens profond qui doit attirer l'attention et exercer la réflexion du lecteur. Ainsi le Sauveur ne se présente jamais à Jean tel qu'il est vraiment, mais avec des attributs qui figurent ce qu'il a été ou présagent ce qu'il va faire. Il apparaît, dès le début de la vision (1 : 9-20), sous un aspect étrange, minutieusement décrit; plus tard, « un agneau immolé, » placé « au milieu du trône, » le représentera dans son rôle de rédempteur et de roi. (5 : 6.) Ailleurs, il se montre comme un guerrier monté sur un cheval blanc et revêtu d'un manteau teint de sang; il est alors le Juge et l'exécuteur des jugements de Dieu. Le ciel qui s'ouvre aux regards du voyant est construit sur le plan du temple de Jérusalem. Les êtres qui y entourent le trône de Dieu sont dépeints sous des traits que notre imagination a de la peine à saisir et qu'il serait difficile de reproduire par le dessin. Il en est de même des êtres symboliques qui représentent l'Eglise et les puissances du monde qui luttent avec elle sur la terre. La bête à sept têtes et à dix cornes figure l'empire romain, et la prostituée, assise sur la bête, sa capitale, Rome. Une bataille rangée (16 : 12 et suiv.), ou quelque scène mystérieuse qui se passe en partie dans le ciel, en partie sur la terre (c. 12), indique les crises décisives que traverse le règne de Dieu. Le langage de l'auteur est rempli de types empruntés à l'Ancien Testament : « la montagne de Sion » et « la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, » sont le refuge et le séjour des rachetés; Méguiddo est le théâtre de la

lutte décisive (16 : 16) ; Israël et ses douze tribus figurent l'Eglise (7 : 1-8 ; 14 : 1 et suiv.) ; Babylone sur l'Euphrate, c'est Rome. (c. 17 et 18.) Les catastrophes qui atteignent les hommes ressemblent aux plaies d'Egypte. Enfin les nombres symboliques jouent un grand rôle dans l'Apocalypse. Il résulte de ces caractères que le sens de cette « révélation » demeure souvent caché. L'interprétation en est rendue difficile par le fait que, dans maint de ces tableaux prophétiques, il n'est pas possible de dire exactement où finit le symbole et où commence la réalité, ce qu'il faut prendre au propre ou ce qui n'est qu'une image. L'auteur lui-même n'aurait pas été capable, très probablement, de fixer cette limite.

2. L'Apocalypse, avec les caractères que nous venons d'indiquer, est seule de son genre dans le Nouveau Testament. Mais la littérature juive des temps qui ont précédé la venue du Christ et la littérature chrétienne des premiers siècles comptent de nombreux ouvrages analogues[1]. L'apocalypse de Jean, tout en présentant de frappantes ressemblances avec quelques-unes de ces apocalypses juives et chrétiennes, se distingue d'elles avantageusement par sa cohésion et sa relative sobriété, sa belle ordonnance, l'élévation de ses vues, la profondeur de quelques-unes de ses sentences. Elle est signée, et son auteur atteste que Dieu lui a montré les visions qu'il décrit, tandis que les apocalypses juives sont anonymes ; leurs auteurs les placent sous le patronage de quelque personnage vénéré de leur peuple : Hénoch, Moïse, Elie, Esdras, etc. En se nommant, Jean est revenu à la tradition des prophètes d'Israël qui exercèrent leur ministère pendant ou après l'exil, d'un Ezéchiel et d'un Zacharie. Leur tâche avait été d'entretenir dans les âmes des Israélites en captivité l'espérance du retour dans leur patrie, du rétablissement de leur nation et de l'avènement du règne messianique. Ils le firent par des tableaux symboliques[2]. L'auteur du livre de Daniel remplit la même mission consolatrice au sein du peuple juif persécuté et menacé de destruction. Jean s'était nourri de ces livres canoniques de l'ancienne Alliance, qui ont été sa principale source d'inspiration. Sans les citer expressément, il leur emprunte la plupart des traits qui apparaissent dans ses visions. Nous

[1] Comp. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3e édit., 1898, III, p. 181-273. — *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments* (traductions annotées et introductions) publiés sous la direction de E. Kautzsch, 1900.

[2] Comp. Reuss, *L'Apocalypse* (*La Bible*, t. XII), 1878, p. 6-9.

aurons l'occasion de noter ces points de contact dans tout le cours de notre commentaire[1].

3. Cette imitation des prophètes antérieurs, comme aussi le plan savamment combiné de l'ouvrage, sont des indices certains d'un travail de composition. Jean n'a pas écrit son livre dans un état d'extase. Le détail des scènes qu'il dépeint et des traits qu'il attribue aux personnages de son drame, ne lui a pas été révélé par Dieu d'une manière immédiate. Mais il n'en a pas moins eu de vraies visions. Il l'affirme solennellement, et nous n'avons pas de raisons de douter de sa sincérité et de considérer cette forme qu'il donne à sa révélation comme fictive, comme une simple convention littéraire. Il avait l'esprit rempli des images employées par Ezéchiel, Zacharie, Daniel, et quand il fut ravi en extase, les scènes qu'il contempla prirent tout naturellement un caractère semblable à celles qui sont dépeintes dans les livres de ces prophètes. Puis, quand, revenu à lui-même, il mit par écrit ce qu'il avait vu, il compléta les souvenirs de sa vision par les réminiscences de ses lectures[2]. Cette dépendance littéraire, comme aussi le travail de réflexion qui se montre dans le groupement des matériaux, n'excluent pas l'inspiration divine. L'action de l'Esprit de Dieu a été nécessaire tout d'abord pour fortifier la foi de Jean et lui permettre d'affirmer avec une conviction inébranlable que la petite et faible Eglise du Christ triompherait de toutes les puissances du monde païen liguées contre elles. Elle s'est exercée aussi sur son esprit, croyons-nous, pour lui donner l'intuition de certains faits spéciaux qui devaient s'accomplir et qui étaient encore, au moment où il écrivait son livre, en dehors des prévisions naturelles.

L'action révélatrice exercée sur Jean par l'Esprit de Dieu ne conféra pas l'infaillibilité à sa prophétie; elle ne l'exempta pas de ce défaut de perspective, commun à toutes les prophéties bibliques, grâce auquel apparaissent sur un même plan des événements qui ne devaient s'accomplir qu'à de longs intervalles. C'est ainsi, en particulier, que Jean partagea l'illusion de tous les chrétiens de l'âge apostolique qui attendaient dans un avenir très rapproché le retour du Seigneur et la fin de l'économie présente.

[1] Dans ces derniers temps, des savants ont cherché à prouver que l'auteur de l'Apocalypse, et les prophètes hébreux avant lui, empruntaient leurs images à d'antiques mythes cosmogoniques, transformés au cours des siècles en traditions apocalyptiques. Ils auraient accepté ces traditions sans en connaître l'origine. Ainsi Gunkel (*Schöpfung und Chaos in Urzeit und Endzeit*, 1895) trouve dans Apoc. 12 le mythe babylonien de la lutte du dieu Mardouk avec le monstre Thiâmat, qui représente le chaos. Comp. Bousset, *Die Offenbarung Johannis*, 1896, p. 139.

[2] Comp. aussi, sur ce sujet, Zahn, *Einleitung*, § 72, II, p. 585 et suiv.

III

CONTENU DE L'APOCALYPSE.

L'Apocalypse se présente moins comme une collection de visions successives que comme une vision unique, qui se déroule en une série de tableaux. A plusieurs reprises, il est vrai, le voyant déclare qu'il fut « ravi en esprit. » (1 : 10 ; 4 : 2, etc.) Mais, comme il ne dit pas qu'il soit sorti de son extase précédente, cette formule exprime plutôt un redoublement de celle-ci.

Quelques lignes d'introduction (1 : 1-8) nous instruisent de l'origine, de la destination et du sujet du livre. Il est une révélation que Jésus-Christ a reçue de Dieu et transmise à Jean, pour faire voir à ses serviteurs les événements qui vont s'accomplir. Il est adressé à sept Eglises d'Asie Mineure et annonce la venue du Sauveur dans la gloire.

Jean raconte qu'il se trouvait dans l'île de Patmos quand cette vision lui fut accordée. Jésus lui apparut sous un aspect si terrifiant, qu'il tomba à ses pieds comme mort. Mais Jésus le rassure, se présente à lui comme le Vivant et lui commande d'écrire à sept Eglises d'Asie sept lettres qui renferment des censures, des éloges et des exhortations. (1 : 9 à 3 : 22.)

Après cela commence la révélation de l'avenir. Le ciel s'ouvre. Le trône de Dieu apparaît entouré des vingt-quatre anciens et des quatre êtres vivants qui chantent les louanges du Tout-Puissant. (c. 4.) Dans la droite de Dieu, Jean voit un livre scellé de sept sceaux. Nul n'est jugé digne de l'ouvrir, excepté un agneau, qui apparaît au milieu du trône, comme immolé. Il prend le livre. Aussitôt des chants éclatent dans les cieux à la louange du Sauveur. (c. 5.) L'agneau ouvre successivement les six premiers sceaux. A l'ouverture des quatre premiers, apparaissent quatre cavaliers, dont le premier figure la marche conquérante de l'Evangile à travers le monde, les trois suivants divers fléaux qui atteignent les hommes. Le cinquième sceau fait voir, sous l'autel des holocaustes, les âmes des martyrs qui demandent à Dieu de les venger. Au sixième sceau, des phénomènes terrifiants se produisent dans les cieux. Les hommes, voyant approcher le jugement, se demandent : « Qui pourra subsister ? » (c. 6.) A cette question répond la double scène du chap. 7, qui forme une sorte d'intermède avant l'ouverture du septième sceau.

Les anges des quatre vents reçoivent l'ordre d'épargner les hommes jusqu'à ce que les élus, au nombre de cent quarante-quatre mille, douze mille de chacune des tribus d'Israël, aient été marqués du sceau de Dieu. Puis Jean contemple l'innombrable multitude des rachetés qui se tiennent devant le trône et devant l'Agneau, et qui, revenus de la grande tribulation, servent Dieu continuellement.

L'ouverture du septième sceau, précédée d'une demi-heure de silence dans le ciel, n'amène pas la fin, comme on l'aurait attendu, mais les signes précurseurs de la fin ; ils apparaissent sur le signal donné par sept anges qui sonnent tour à tour de la trompette. Les fléaux qu'ils déchaînent font périr le tiers des objets frappés. Un aigle désigne spécialement les trois derniers fléaux comme trois « malheurs. » L'un consiste en une invasion de sauterelles démoniaques qui tourmentent les hommes ; l'autre en l'irruption de deux cents millions de cavaliers qui franchissent l'Euphrate. (c. 8, 9.) Avant que se produise le troisième malheur, signalé par la septième trompette, un ange vient annoncer que celle-ci amènera la consommation du « mystère de Dieu. » L'ange donne à manger au voyant un petit livre qu'il apporte sur sa main. Il lui déclare qu'il aura encore à prophétiser sur beaucoup de peuples. (c. 10.) Les destinées de Jérusalem et de l'Eglise judéo-chrétienne seront révélées à Jean. (11 : 1-14.)

Alors la septième trompette donne le signal de la lutte suprême. Un chant de victoire retentit dans le ciel. (11 : 15-19.) Une femme paraît, enveloppée du soleil, la lune sous ses pieds, et couronnée de douze étoiles. Elle est enceinte du Messie. Le dragon guette l'enfant qu'elle va mettre au monde. Mais l'enfant est enlevé au ciel. Le dragon, vaincu par Michel et ses anges, est précipité sur la terre, où il persécute la femme et le reste de ses enfants. (c. 12.) Jean voit monter de la mer une bête à dix cornes et à sept têtes, et de la terre une seconde bête qui pousse les hommes à rendre des hommages divins à la première bête. (c. 13.) Il voit ensuite l'Agneau et les cent quarante-quatre mille scellés sur la montagne de Sion. (14 : 1-5.) Trois anges proclament les jugements de Dieu, qui sont représentés par deux actions symboliques, la moisson et la vendange. (14 : 6-20.)

L'apparition des sept coupes de la colère de Dieu, portées par sept anges, est précédée d'un chant des vainqueurs de la bête. (c. 15.) Les fléaux déchaînés, dont les premiers rappellent les plaies d'Egypte, atteignent tous les hommes. A la sixième coupe, trois « esprits de démons »,

qui sortent de la bouche de la bête et du faux prophète, et qui sont semblables à des grenouilles, convoquent les rois de la terre à Harmaguédon pour la bataille du jour du Seigneur. La septième coupe amène la fin. (c. 16.) La chute de Babylone est spécialement décrite, au chap. 17, avec les lamentations qu'elle provoque sur la terre et les chants de triomphe qui la saluent dans le ciel. (18 à 19 : 10.)

Christ paraît pour remporter sur la bête et les rois de la terre une victoire, à la suite de laquelle Satan est lié pour mille ans. Pendant ce millénium, les fidèles qui ont part à la première résurrection règnent avec Christ. Puis Satan, délié, va séduire les nations des extrémités de la terre; mais, au moment où il les mène contre les saints, elles sont détruites par le feu du ciel et lui-même est précipité dans l'étang de feu et de soufre. Alors a lieu le jugement universel. (19 : 11 à 20 : 15.)

Un dernier tableau prophétique nous montre un nouveau ciel et une nouvelle terre et nous offre la description détaillée de la nouvelle Jérusalem. Il est suivi d'une solennelle déclaration de l'ange au voyant. (21 à 22 : 9.)

Le livre se termine par un épilogue, où il est recommandé au voyant de ne point sceller sa prophétie, car le Seigneur va venir, répondant au cri de l'Eglise. (22 : 10-21.)

IV

Unité de l'Apocalypse.

Le plan de l'Apocalypse est assez compliqué, mais fermement suivi. On doit en conclure, semble-t-il, qu'elle a été conçue et rédigée par un seul et même auteur. Tel fut, jusqu'à ces derniers temps, l'avis unanime des critiques. Mais aujourd'hui des savants de plus en plus nombreux cherchent à prouver qu'elle est un assemblage d'écrits composés à des époques diverses, les uns juifs, les autres chrétiens, et dont il serait aisé de reconstituer la teneur primitive. Leurs hypothèses, fort peu concordantes entre elles, trouvent un point d'appui dans certains tableaux comme ceux des chap. 10 et 11, qui semblent interrompre le développement de la prophétie, et dont la signification est difficile à établir. Elles prétendent expliquer aussi le fait que le drame recommence plusieurs fois, quand il semblait arrivé à son terme, avec le septième sceau, la septième trompette, etc.

Grotius déjà (comp. p. 338), tout en attribuant l'ouvrage entier au même auteur, admettait qu'il était composé de plusieurs visions datant d'époques différentes. Mais c'est seulement dans ces vingt dernières années que la critique des sources de l'Apocalypse a pris du développement. A l'instigation de Weizsäcker, qui nie l'unité de l'Apocalypse et sa composition par l'apôtre Jean[1], Vœlter a découpé dans l'ouvrage actuel une œuvre écrite par Jean en 65 ou 66, qui se composait de 1 : 1-4; 4-6; 7 : 1-8; 8; 9; 11 : 14-19; 14 : 1-7, 14-20; 18; 19 : 1-10. Elle se serait accrue en 68 déjà par l'adjonction des fragments 10 : 1 à 11 : 13; 14 : 8; et 17 : 1-18. D'autres additions auraient été faites sous les règnes de Trajan et d'Adrien[2]. Presque simultanément, E. Vischer publia, avec une préface de son maître, Harnack, une hypothèse plus simple, qui eut plus de succès[3]. Vischer se fonde sur l'examen des chap. 11 et 12, qui, dans leur teneur primitive, ne lui paraissent pas pouvoir être attribués à un chrétien. Ils faisaient partie, selon lui, d'une apocalypse juive qu'un auteur chrétien a remaniée. Les retouches qu'il y fit sont aisément reconnaissables. Cette hypothèse fut vivement discutée. En Allemagne, Pfleiderer, Spitta, P. Schmidt, Erbes, marchant sur les traces de Vischer, présentèrent des systèmes de composition plus ou moins compliqués. M. Ménégoz exposa la théorie de Vischer au public de langue française[4]. J. Bovon la réfuta et défendit l'unité du livre[5]. Aug. Sabatier apporta certaines modifications à l'hypothèse de Vischer[6]. Son argumentation fut corroborée par H. Schœn[7]. D'après Sabatier, les chap. 1 à 10 et la vision des coupes (c. 15) sont l'œuvre d'un chrétien qui écrivait sous Domitien. Il avait entre les mains un écrit juif, rédigé en hébreu et datant des temps de la ruine de Jérusalem. (70.) Il l'introduisit dans son ouvrage en le traduisant et en y ajoutant quelques termes chrétiens. Cette adjonction de l'ouvrage plus ancien est figurée dans la scène où l'ange ordonne au voyant d'avaler le petit livre qu'il lui apporte, chap. 10. Le contenu du petit livre sont les visions des chap. 11 à 13 et 17 à 19. « Comparez ces grandes visions indépendantes et hors cadre avec les éléments qui remplissent la série des sceaux, des trompettes et des coupes. Les

[1] Comp. *Das apostolische Zeitalter*, 1886, p. 505 et suiv. — [2] *Die Entstehung der Apokalypse*, 2e édit., 1885. Dans un ouvrage plus récent : *Das Problem der Apokalypse* (1893), Vœlter a modifié son hypothèse primitive en admettant un remaniement partiel de l'Apocalypse par Cérinthe. — [3] *Die Offenbarung Johannis eine jüdische Apokalypse in christlicher Bearbeitung, Texte und Untersuchungen*, II, 3. — [4] *Revue de théologie et de philosophie*, mars 1887, p. 168 et suiv. — [5] Même recueil, juillet 1887, p. 329 et suiv. — [6] Même recueil, novembre 1887, p. 553 et suiv. — [7] *L'origine de l'Apocalypse*, 1887.

premières s'appliquent à des faits historiques déterminés, qu'elles illustrent d'une façon terrible et grandiose. Voyez, par exemple, la peinture de la prostituée et de son châtiment. Quelle couleur, quelle poésie, quelle simple et grande éloquence dans la complainte des matelots et des marchands sur la ruine de Rome!... La foi dans la perpétuité du temple, l'espoir du retour à Dieu de la nation juive et de son salut final, la haine inexpiable de Rome et du genre humain, le Messie simplement homme naissant de la théocratie d'Israël et enlevé au ciel pour échapper à la colère du dragon, c'est-à-dire un Messie sans la croix et sans la mort;... la joie triomphante et sauvage ressentie à la vue de Rome dévastée; en opposition, la gloire matérielle de la Jérusalem nouvelle redevenue suzeraine du monde, etc.; tous ces traits juifs se retrouvent et ne se retrouvent à ce degré tranché et avec cette intransigeance, que dans les grandes visions qui restent en dehors du cadre de l'Apocalypse. Ne seraient-elles donc pas venues d'ailleurs[1] ? »

Cette explication, qui paraît très plausible au premier abord, a été combattue avec force par M. Bruston[2]. Il montre, en particulier, que, dans les chapitres attribués à l'apocalypse juive, il y a des mentions de l'Agneau (12 : 11; 13 : 8) et nommément de Jésus (17 : 6), qu'on ne saurait retrancher sans rompre le contexte. M. Bruston admet, lui aussi, deux ouvrages distincts à l'origine; mais tous deux ont des chrétiens pour auteurs. Le plus ancien, comprenant les chap. 10 : 8-11; 11 : 1-13; 12; 13; 14; 15 et 16 en partie; 17; 18; 19 : 1-3, 11-21; 20, a été écrit en hébreu, entre 64 et 68, à la suite de la persécution de Néron; il peut avoir été composé par l'apôtre Jean. Le plus récent, qui embrasse presque tout le reste du livre, a été écrit en grec sous Domitien et peut être attribué à Jean le Presbytre. Un rédacteur final réunit les deux apocalypses, au début du second siècle, en y ajoutant la vision des sept coupes (c. 15 et 16) et la description de la nouvelle Jérusalem. (c. 21 : 8 à 22 : 7.)

Nous ne saurions discuter en détail ces diverses hypothèses. La nature de cet ouvrage ne le comporte pas. Il peut sembler que, dans l'état actuel du débat, la question doive rester ouverte. Les indices que l'on a cru trouver de sources multiples ou de remaniements successifs, ne sont pas sans valeur. D'autre part, les critiques se contredisent mutuellement quand il s'agit de dire quelles ont été ces sources et en quoi ont consisté

[1] Article cité, p. 570 et suiv.

[2] *Revue de théologie et de philosophie*, mai 1888, p. 255 et suiv.

ces remaniements. Dans un écrit fort sagace, A. Hirscht a montré comment ils se réfutent les uns les autres [1]. L'architecture générale du livre est trop fortement établie pour ne pas être l'œuvre d'un seul écrivain. C'est ce qui a conduit des savants de toutes les écoles à soutenir son unité contre ceux qui la contestaient; ainsi Reuss [2], Beyschlag [3], Hilgenfeld, Düsterdieck [4]. — Bousset, l'auteur de la 5e édition du commentaire de la collection de Meyer, écrit dans l'introduction à ce commentaire : « Nous ne saurions voir dans l'Apocalypse un écrit primitif, augmenté par des additions successives, ni des fragments combinés par un rédacteur qui aurait fait un travail tout mécanique. Elle est l'œuvre d'un écrivain qui l'a créée, non pas sans doute selon sa libre fantaisie, mais en élaborant des traditions apocalyptiques plus anciennes, dont l'origine demeure obscure [5]. » Bousset relève l'art avec lequel l'Apocalypse est construite, et il invoque, comme argument décisif contre l'hypothèse de sources multiples, l'uniformité du style et de la langue dans toutes les parties du livre [6].

V

L'auteur de l'Apocalypse.

1. L'origine apostolique de l'Apocalypse a été mise en doute dès les premiers siècles. Elle n'est point attestée par l'unanimité des écrivains de l'ancienne Eglise. *Hermas*, vivant à Rome vers 140, et dont *Le Pasteur*, s'ouvre par des visions, ne paraît pas avoir connu notre Apocalypse. Rien dans l'épître *aux Philippiens* de *Polycarpe* ne prouve qu'il ait connu ce livre. Mais chez son contemporain, *Ignace*, on croit trouver, dans deux passages (*aux Ephés.* 15, 3; *aux Philad.* 6, 1), des réminiscences de l'Apocalypse. La *Didaché* (*Enseignement*) *des douze apôtres* ne renferme pas de traces manifestes de l'influence de l'Apocalypse; mais un écrit qui lui est apparenté, le *Jugement de Pierre*, porte une allusion directe à Apocalypse 4 : 4. Le premier témoignage incontestable de l'existence de l'Apocalypse et de sa composition par Jean, l'apôtre, est celui de *Justin Martyr*, qui séjourna à Ephèse vers 135. Dans son

[1] *Die Apokalypse und ihre neueste Kritik*, Leipzig, 1895. — [2] *Geschichte der heil. Schriften N. T.*, 1887, p. 147 et suiv. — [3] *Studien u. Kritiken*, 1888, I, p. 102 et suiv. — [4] Comp. H. Holtzmann, *Einleitung*, 1892, p. 411-414. Jülicher, *Einleitung*, 1901, p. 225-229. — [5] Page 152. — [6] Page 150.

Dialogue avec Tryphon, écrit entre 150 et 160, Justin s'exprime ainsi (c. 81) : « Parmi nous aussi, un homme du nom de Jean, l'un des apôtres du Christ, dans la révélation qui lui fut accordée, a prédit que ceux qui ont cru à notre Christ séjourneront mille ans à Jérusalem, et qu'après cela la résurrection générale et éternelle de tous ensemble aura lieu. » (Comp. Apoc. 20 : 1-6.) *Irénée*, presbytre de Lyon vers 177, qui avait passé sa jeunesse en Asie Mineure, fait de fréquentes allusions à l'Apocalypse dans son ouvrage *Contre les hérésies*. (4, 20 ; 5, 35, etc.) Pour combattre la variante du chiffre de la bête, 616 au lieu de 666 (Apoc. 13 : 18), Irénée invoque « le témoignage de ceux qui ont vu Jean face à face. » (5, 30 ; comp. Eusèbe, *Hist. eccles.* 5, 8.) Les Eglises elles-mêmes cherchent dans l'Apocalypse les consolations dont elles ont besoin au sein de leurs tribulations. La *lettre* que les *Eglises de Lyon et de Vienne* en Dauphiné adressèrent aux Eglises d'Asie, pour raconter la fermeté avec laquelle leurs martyrs avaient soutenu la persécution en 177, emprunte à l'Apocalypse ses grandes images. Cette persécution est l'œuvre de « la bête. » (Apoc. c. 13.) Ceux qui l'ont subie sont « les fidèles de Christ, qui suivent l'Agneau où qu'il aille » (Apoc. 14 : 4) ; mais, avec une humilité profonde, ils repoussent le titre de martyrs (témoins), le réservant à Christ, « le témoin fidèle et véritable, le premier-né d'entre les morts, le principe de la création de Dieu. » (Apoc. 1 : 5 ; 3 : 14.) Leur sang répandu « excitait toujours plus la fureur du légat et du peuple, semblable à la colère d'une bête. » Il en devait être ainsi « afin que l'Ecriture fût accomplie. » Et « l'Ecriture » à laquelle il est fait allusion, c'est ce passage de l'Apocalypse (22 : 11) : « Que celui qui est injuste, soit encore injuste... ; que celui qui est juste, pratique encore la justice. » (Voir les fragments de cette lettre qu'Eusèbe a conservés dans son *Hist. eccles.* 5, 1 suiv.)

Si nous revenons en Asie Mineure, où l'Apocalypse a été composée, nous la trouvons fort estimée des montanistes. *Méliton*, évêque de Sardes, consacra à son étude un écrit dont nous ne connaissons que le titre. (Eusèbe, *Hist. eccles.* 4, 26 ; comp. ci-dessous, p. 334.) En Egypte, *Clément d'Alexandrie* suit la tradition générale. *Origène* considère l'apôtre Jean comme l'auteur de l'Evangile, de la première épître et de l'Apocalypse. *Tertullien*, en Afrique, cite fréquemment l'Apocalypse comme œuvre de l'apôtre. Cette opinion règne également dans l'Eglise de Rome, comme l'attestent le *Canon de Muratori* et *Hippolyte* (mort en 251) dans ses nombreux écrits.

L'opposition qui se manifeste contre l'Apocalypse, en divers lieux, est surtout fondée sur des motifs dogmatiques. C'est pour des raisons de cet ordre qu'elle est repoussée par l'hérétique *Marcion* et par les *Aloges*, qui attribuaient à Cérinthe tous les écrits de Jean. *Caïus*, écrivain romain (vers 211), dans sa polémique contre le montaniste Proclus, prétend aussi que l'Apocalypse a été publiée par Cérinthe sous le nom de Jean. Mais celui dont la critique, plus modérée et en même temps plus pénétrante, contribua le plus à ébranler l'autorité de l'Apocalypse, fut *Denys d'Alexandrie*, disciple d'Origène (vers 250). Il ne peut admettre que l'Apocalypse soit de Cérinthe, mais il suppose qu'elle a été composée par cet autre Jean, dont le tombeau se voyait à Ephèse à côté de celui de l'apôtre. Il établit sa thèse en montrant avec beaucoup de force les différences essentielles qu'il y a entre l'Apocalypse et l'Evangile et qui ne permettent pas, selon lui, d'attribuer les deux ouvrages au même auteur. Sous l'influence des objections de Denys, l'Eglise d'Orient hésita jusqu'au cinquième siècle à reconnaître l'autorité apostolique de l'Apocalypse. On peut se demander si l'opposition que l'*Eglise de Syrie* fit longtemps à ce livre est due à cette influence ou à d'autres causes. Le fait est qu'il ne se trouve pas dans les plus anciennes versions syriaques, et notamment dans la *Peschito*.

Les doutes au sujet de l'Apocalypse reparurent avec la Réformation. En publiant sa traduction du Nouveau Testament, *Luther* faisait précéder chaque livre d'une courte introduction. Dans l'édition de 1522, il s'exprime ainsi : « Bien des choses me manquent dans ce livre et ne me permettent pas de le tenir pour apostolique ni pour prophétique. D'abord, les apôtres ne se complaisent pas dans des visions, mais prophétisent en paroles claires et nettes. Puis, cela me paraît exagéré que l'auteur recommande son livre si fortement qu'il formule cette menace : « Si » quelqu'un retranche quelque chose des paroles de cette prophétie, Dieu » retranchera sa part de l'arbre de vie.... » Que chacun fasse de ce livre ce qu'il pourra ; pour moi, mon esprit ne saurait s'en accommoder ; et j'ai une raison suffisante de ne pas l'estimer beaucoup, quand je constate que Christ n'y est ni enseigné ni reconnu, comme un apôtre doit pourtant le faire avant toutes choses. » Dans l'édition de 1534, Luther s'exprime avec plus de modération, sans retirer toutefois son jugement défavorable : « Nous avons laissé ce livre de côté à cause des obscurités de son origine et de sa composition, et, en particulier, parce que plusieurs anciens Pères aussi ont exprimé l'opinion qu'il n'était pas l'œuvre

de l'apôtre Jean; nous partageons leurs doutes à son sujet. » Les théologiens luthériens gardèrent cette attitude négative à l'égard de l'Apocalypse jusque vers le milieu du dix-septième siècle. — Chez les réformés, *Zwingli* déclara, en 1528, à la dispute de Berne, que l'Apocalypse n'est pas un livre biblique. Elle est le seul écrit du Nouveau Testament que *Calvin* n'ait jamais commenté. Cependant il en cite des passages comme paroles de l'Ecriture. Bèze exprime des doutes sur son apostolicité. Il émet la supposition qu'elle a pour auteur Jean-Marc. Les *confessions de foi* réformées sont unanimes pourtant à la ranger parmi les livres canoniques.

Les *critiques du siècle dernier* ont pris à l'égard de l'Apocalypse des positions diverses. Les plus anciens (Lücke, Bleek, Ewald, Neander, Düsterdieck) admettaient que l'apôtre Jean avait écrit l'évangile, mais non l'Apocalypse. Ils attribuaient celle-ci à Jean le Presbytre ou à quelque autre écrivain de ce nom. L'*Ecole de Tubingue*, au contraire, revendiqua énergiquement l'apostolicité de l'Apocalypse. Dans tout le Nouveau Testament, il n'y a que l'Apocalypse et les quatre grandes épîtres de Paul qui remontent aux apôtres. Œuvre de l'un des douze, elle combat l'enseignement de Paul sous le nom de doctrine de Balaam (Apoc. 2 : 14) et nous fait connaître les sentiments du judéo-christianisme primitif. Un grand nombre de critiques se sont fondés de même sur l'authenticité de l'Apocalypse pour contester celle de l'évangile. Parmi les savants qui actuellement se refusent à voir dans l'Apocalypse une œuvre de l'apôtre Jean, les uns estiment que le fils de Zébédée n'est jamais venu en Asie Mineure et que les ouvrages qui lui sont attribués ont été écrits par Jean le presbytre; les autres admettent bien le séjour et le ministère de l'apôtre en Asie Mineure, mais ils ne pensent pas qu'il ait exercé d'activité littéraire. Les écrits parus sous son nom ont été composés par ses disciples. La première opinion est celle de Keim, Holtzmann [1], Harnack [2], Bousset [3]; la seconde, celle de Weizsäcker, Renan [4], Reuss, Sabatier, Jülicher [5]. Enfin, un certain nombre de savants maintiennent l'opinion traditionnelle qui attribue et l'Apocalypse et l'évangile à l'apôtre Jean. Les uns pensent que les deux écrits ont vu le jour vers le même temps (F. Godet, Zahn). Les autres estiment que l'Apocalypse parut

[1] *Handcommentar*, IV, p. 314, 315. *Einleitung*, p. 424. — [2] *Chronologie*, p. 659 et suiv.; 675; 679. — [3] *Die Offenbarung Johannis*, 1896, p. 33-51. — [4] Dans son livre intitulé *L'Eglise chrétienne* (1879), cité par F. Godet, *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, 4e édit., I, p. 20. — [5] *Einleitung in das N. T.*, 1901, p. 339 et suiv.

vingt ans avant l'évangile, cet intervalle expliquant les grandes différences qu'on remarque entre les deux écrits (Kübel, Weiss, J. Bovon).

2. Ces différences constituent la principale objection à laquelle aient à répondre ceux qui voient dans l'Apocalypse une œuvre de l'apôtre Jean. Le ministère de cet apôtre dans les contrées d'Asie Mineure où l'Apocalypse a été composée nous paraît un fait bien établi (voir notre tome II, p. 14-20). Mais si Jean est l'auteur de l'évangile, peut-il l'être également de l'Apocalypse [1] ? Les deux ouvrages diffèrent profondément, pour la forme comme pour le fond. L'évangile est écrit en un grec relativement pur. Le style de l'Apocalypse fourmille d'hébraïsmes, qui ne proviennent pas seulement des nombreux emprunts faits à l'Ancien Testament. Il abonde en fautes. Quelques-unes de ces incorrections sont voulues; mais la plupart résultent d'une connaissance insuffisante du grec. Il n'y a qu'une manière de les expliquer : l'auteur n'était pas encore maître de cette langue, parce qu'il était arrivé depuis peu dans les contrées où elle dominait. Au contraire, il y avait séjourné un quart de siècle quand il écrivit son évangile; il savait alors la manier avec plus d'aisance. Cette explication, en rendant admissible que les deux ouvrages soient sortis de la même plume, permet de rendre compte du fait qu'il y a entre eux, à côté du contraste indiqué, des conformités frappantes, non seulement dans les mots et dans certaines tournures qui reviennent fréquemment, mais surtout dans cette simplicité de construction qui rend la phrase limpide, au point que jamais on n'hésite sur la pensée qu'elle exprime. Dans les endroits de l'Apocalypse qui sont le plus obscurs quand il s'agit d'en interpréter les images, le sens grammatical n'est jamais douteux. Et ce double caractère se retrouve dans les autres écrits de Jean : langage à la portée d'un enfant, et pensées que leur profondeur rend difficiles à saisir. Si notre ouvrage comportait des observations philologiques, il nous serait aisé de justifier ce jugement. En lisant, même dans une traduction, des passages comme Apoc. 1 : 1-2, 4-8; 2 : 1-5 ; 3 : 19-22 ; 5 : 9-14 ; 7 : 9-17; 21 : 1-6; 22, il faut, selon l'expression d'un savant critique, avoir l'oreille pesante pour ne pas reconnaître le son cristallin de la voix de Jean. Que l'on considère aussi la candeur et l'énergie avec lesquelles l'auteur, dans l'Apocalypse comme dans l'évangile et l'épître, atteste qu'il a vu et entendu les choses dont il parle. (Apoc. 1 : 1, 2; 22 : 8; comp. Jean 1 : 14; 19 : 35; 21 : 24; 1 Jean 1 : 1.)

[1] Comp. F. Godet, *Comment. sur l'Ev. de saint Jean*, 4e édit., I, p. 269-280.

Quant aux enseignements de l'Apocalypse, la question se pose aussi en ces termes : retrouve-t-on dans ce livre l'individualité de l'auteur de l'évangile, sa conception intime, son intuition de la vérité et de la vie manifestées en ce Sauveur qu'il aimait d'un amour sans bornes ? Oui, ce disciple d'une nature avant tout réceptive, qui reflète comme un lac calme et pur la vérité céleste, qui, après avoir reposé sur le sein du Maître, saisit ses révélations dans ce qu'elles ont de plus sublime ; qui, dès les premiers mots de son évangile, nous parle des rapports insondables du Fils avec le Père ; qui voit, dans l'œuvre de la rédemption, la lutte de la « lumière » et des « ténèbres, » de la « vérité » et du « mensonge, » de la « vie » et de la « mort, » sans redescendre aux oppositions transitoires d'Israël et des nations, de la loi et de la grâce, de la foi et des œuvres ; qui plonge son regard d'aigle dans les profondeurs des cieux où, d'avance, il vit avec Jésus ; ce disciple, n'est-il pas aussi celui qui avait reçu « la révélation de Jésus-Christ que Dieu lui avait donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui devaient arriver bientôt ? » (Apoc. 1 : 1.) Il était apte, plus qu'aucun autre, à pénétrer l'avenir du règne de Dieu, à décrire dans de grands symboles la lutte terrible du monde et de l'Eglise et à peindre le triomphe suprême de Celui qu'il appelait, en lui adressant ce soupir de « l'Esprit » et de « l'Epouse » : « Viens ! Amen, viens, Seigneur Jésus ! » (22 : 17, 20.)

On objecte que la douceur, la tendre charité de Jean ne se retrouvent pas dans l'Apocalypse, dont les grandes et sévères scènes retracent les plus terribles jugements de Dieu, les effrayantes manifestations de sa colère. Mais l'apôtre qui a écrit l'évangile et les épîtres n'est pas ce Jean que l'on se figure doux jusqu'à la faiblesse et quelque peu efféminé. Il est animé d'un ardent amour ; mais il possède aussi, et pour cette raison même, la haine implacable du péché et de la souillure. Il exclut absolument du salut tout ce qui n'est pas « né de Dieu » (Jean 1 : 13 ; 3 : 1 et suiv.) ; il dénonce la « colère de Dieu » et la « condamnation » à tous ceux qui ne croient pas au Fils de Dieu (3 : 18, 36) ; il traite de « menteurs » ceux qui prétendent avoir communion avec Dieu et marchent dans les ténèbres (1 Jean 1 : 6), et d'« enfant du diable » tout homme qui n'aime pas son frère. (1 Jean 3 : 10.)

Ce ne sont pas seulement ces analogies générales que l'on constate dans la pensée des deux écrits ; ils ont en commun des enseignements particuliers exprimés en termes semblables. La divinité éternelle de Jésus-Christ est aussi fortement affirmée dans l'Apocalypse que dans

l'évangile. Il est « l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin » (1 : 17 ; 22 : 13), « le commencement de la création de Dieu. » (3 : 14.) Il tient en sa main « les sept esprits de Dieu, » signes de la toute-présence et de la toute-puissance divines (3 : 1 ; 5 : 6) ; et quand il lui apparaît, Jean tombe à ses pieds comme mort. (1 : 14-17 ; comp. Ezéch. 1 : 28 ; 2 : 1, 2.) Jésus reçoit aussi le titre de « Parole de Dieu » (Apoc. 19 : 13), par lequel il est désigné dans le prologue de l'évangile (1 : 1 et suiv.) et dans l'épître[1]. (1 : 1-3.) Le Rédempteur est décrit comme un agneau immolé que les rachetés célèbrent dans leurs cantiques (Apoc. 5 : 6, 9) ; ce trait rappelle l'expression caractéristique : « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde[2]. » (Jean 1 : 29.) La parole de Zacharie (12 : 10) : « Ils verront Celui qu'ils ont percé, » n'est appliquée au Sauveur crucifié que dans l'évangile (19 : 37) et dans l'Apocalypse. (1 : 7.) Dans les deux livres, la communion vivante avec ce Sauveur est présentée comme une « demeure » qu'il vient faire en ceux qui le reçoivent par la foi (Jean 14 : 23 ; 15 : 4 ; comp. Apoc. 3 : 20) ; la nourriture céleste des enfants de Dieu est rapprochée de la manne, dont les Israélites furent nourris dans le désert (Jean 6 : 49, 50; Apoc. 2 : 17); les grâces du Saint-Esprit sont figurées par l'eau vive que le Seigneur nous offre (Jean 4 : 10 et suiv. ; 7 : 37-39; comp. Apoc. 7 : 17 ; 21 : 6 ; 22 : 1, 17) ; Satan est le grand adversaire du règne de Dieu, et il est désigné dans des termes qui rappellent la séduction exercée sur l'homme en Eden. (Jean 8 : 44; 1 Jean 3 : 8 ; Apoc. 12 : 9-12; 20 : 2.) Enfin certaines expressions sont familières aux deux écrits : « témoignage, » qui se trouve quatorze fois dans l'évangile et neuf fois dans l'Apocalypse ; « rendre témoignage, » — « garder la parole de Dieu, de Jésus, » — « garder ses commandements. »

Avec tous ces points de ressemblance, il y a entre les enseignements des deux écrits des divergences qu'on ne saurait méconnaître. D'une manière générale, l'Apocalypse a une teinte judaïque[3] dont l'évangile est exempt, et qui ne résulte pas seulement des innombrables emprunts faits à l'Ancien Testament. Mais il ne faut pas se méprendre sur la valeur de cette impression première. L'auteur de l'Apocalypse est

[1] Comp. J. Bovon, *Théologie biblique du Nouveau Testament*, 2e édit., II, p. 501 et suiv.

[2] Le mot « agneau » n'est pas le même, en grec, dans les deux écrits ; mais cela n'empêche pas qu'ils appliquent au Sauveur la même image.

[3] Comp. H.-J. Holtzmann, *Neutestam. Theologie*, 1897, I, p. 463 et suiv.

nettement universaliste; le salut est destiné à tous les hommes. (5 : 9; 7 : 9 et suiv.; 21 : 24-26.) Dans la vision du chap. 7, il semble faire une position à part à Israël. Mais l'étude de ce morceau nous paraît établir que c'est l'Eglise, le peuple de Dieu sous la nouvelle Alliance, qui y est représenté par l'image des douze tribus. Si même on devait distinguer entre les cent quarante-quatre mille et la multitude innombrable (v. 9 et suiv.) pour voir dans les premiers des Juifs, et si l'on trouvait au chap. 11 l'annonce de la conversion d'Israël comme peuple, il ne faut pas oublier que l'apôtre des gentils lui-même attribue à Israël un rôle spécial dans les destinées futures du règne de Dieu. (Rom. 9-11.) Dans la description de la Jérusalem nouvelle, si la cité sainte a « les noms des douze tribus des fils d'Israël » inscrits sur ses portes (21 : 12), et si l'auteur ajoute qu' « on y apportera la gloire et les richesses des nations » (21 : 26), ces traits sont textuellement empruntés aux prophètes hébreux. Ils ne signifient pas que le ciel ne sera peuplé que de Juifs ni que les gentils y occuperont une position subordonnée. La « sainte cité, » c'est l'Eglise glorifiée qui sera composée de Juifs et de gentils sans distinction d'origine.

Dans plusieurs passages (2 : 2-5; 3 : 1; 13 : 10; 14 : 4, 12, 13; 19 : 8; 20 : 12, 13), l'auteur semble admettre que le salut dépend avant tout des « œuvres. » Mais il ne faut pas oublier le rôle capital attribué au Sauveur présenté, dès les premiers mots du livre (1 : 6), comme « l'agneau » dont « le sang nous a lavés de nos péchés. » Le salut repose donc bien sur la rédemption opérée par Christ. Jésus est l'objet de la foi qui sauve. (14 : 12.) Si cette foi est assimilée à la patience, à la persévérance (13 : 10; 14 : 12), c'est qu'elle devait s'affirmer dans l'affliction. Les œuvres sont souvent mentionnées, et le jugement par les œuvres est annoncé (20 : 12), parce que la foi doit porter des fruits qui montrent sa réalité. L'auteur de l'Apocalypse n'enseigne pas autre chose que l'apôtre Paul[1]. (2 Cor. 5 : 10.)

C'est dans l'eschatologie que l'Apocalypse diffère le plus du quatrième évangile. Les deux écrits nous donnent deux idées de la consommation du salut absolument opposées, en apparence. Dans l'évangile, le salut est présenté comme la vie éternelle que le croyant possède dès ici-bas par sa communion avec Jésus-Christ. « Celui qui croit en moi a la vie éternelle » (Jean 6 : 47); « il est passé de la mort à la vie. » (Jean 5 : 24.) Ce salut semble destiné à s'étendre graduellement à l'humanité en-

[1] Comp. J. Bovon, *Théologie du Nouveau Testament*, 2e édit., I, 494-499.

tière : « Quand j'aurai été élevé, j'attirerai tous les hommes à moi. » (Jean 12 : 32.) Dans l'Apocalypse, le règne du Christ s'établira à la suite d'une crise soudaine qui sera suscitée par le prochain retour du Seigneur. Ce retour sera précédé et accompagné de catastrophes de toutes sortes. Le Seigneur frappera et réduira à l'impuissance ceux qui s'opposeront à son règne. Ici encore, il faut se garder d'exagérer la différence. L'idée du jugement n'est pas absente de l'évangile. (5 : 20-30.) L'avenir du règne de Dieu n'y est pas présenté comme un paisible développement. « Vous aurez des tribulations dans le monde, dit Jésus à ses disciples; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. » (16 : 33; comp. 15 : 18 et suiv.) — La lutte entre les ténèbres et la lumière est toute morale et spirituelle dans l'évangile; dans l'Apocalypse, elle paraît plus extérieure et matérielle, même si l'on n'interprète pas à la lettre ses visions symboliques. La bête (c. 13 et 17) figure bien un pouvoir politique. Ce pouvoir, hostile à l'Eglise, se personnifie en un empereur, qui sera le dernier et principal adversaire du Christ. Dans la première épître, qui se rapproche de l'évangile, est annoncé l'avènement d'un Antéchrist, qui sera un faux docteur, « niant le Père et le Fils. » Il sortira du sein de l'Eglise : les antéchrists, ses précurseurs, ont du moins appartenu à l'Eglise. (1 Jean 2 : 18-23.) Mais il ne nous semble nullement démontré que « la bête » de l'Apocalypse et l'Antéchrist de l'épître soient le même personnage. L'auteur de l'Apocalypse n'applique pas au mystérieux adversaire dont il prédit la manifestation le nom d'Antéchrist ; ce terme n'est jamais employé dans son livre. Et si même certains traits du portrait qu'il en trace sont empruntés à une tradition apocalyptique générale et prouvent que c'est bien l'Antéchrist qu'il a en vue [1], ne peut-on pas admettre qu'il était arrivé, quand il écrivit l'épître, à une notion plus spirituelle de cet antagoniste du Christ? N'est-on pas conduit à émettre la même supposition pour toute son eschatologie? Baur a caractérisé le quatrième évangile d'un mot qui marque exactement ses rapports avec notre livre. Il l'a appelé : « une Apocalypse spiritualisée [2]. » Cela est vrai surtout de l'eschatologie de l'évangile. « Si nous comparons cet enseignement si sobre avec celui de l'Apocalypse, dit J. Bovon, l'impression qui s'impose, c'est que Jean laisse tomber l'écorce pour garder le noyau, c'est qu'il donne la subs-

[1] Comp. Bousset, *Der Antichrist in der Ueberlieferung*, 1895; et l'article *Antichrist* par Sieffert, *Encyclopédie* de Herzog, 3e édit., tome I, p. 577 et suiv.

[2] *Krit. Untersuchungen über die kanonischen Evangelien*, p. 380.

tance contenue dans la doctrine chrétienne primitive. L'eschatologie qu'il avait professée autrefois et qui était celle de ses contemporains, il la dépouille de ce qu'elle avait d'extérieur et de matériel, afin de dégager dans toute sa pureté l'idée religieuse et morale[1]. »

Nous concluons que, malgré leurs différences, si frappantes au premier abord, mais qui sont plus apparentes que réelles, l'Apocalypse et l'évangile peuvent être du même auteur[2]. Cet auteur est, à nos yeux, l'apôtre Jean, fils de Zébédée.

VI

Epoque de la composition de l'Apocalypse.

Les idées contenues dans l'Apocalypse apparaissent dans l'évangile développées, spiritualisées et plus complètement dégagées de leur enveloppe judaïque. Si les deux ouvrages sont du même auteur, l'Apocalypse est donc antérieure à l'évangile. Aussi des deux dates qu'on assigne à sa composition, les années qui suivirent la mort de Néron et la fin du règne de Domitien, la première nous paraît la plus vraisemblable[3]. Elle est confirmée par des indications précises qui se trouvent dans l'écrit même. 1° La vision du chap. 11, versets 1 et 2, où Jean reçoit l'ordre de mesurer le temple de Dieu. C'était là sans doute un acte symbolique qui ne devait pas être exécuté; mais l'ordre donné au voyant se comprend mieux tant que le temple subsistait qu'après sa ruine. Ce qui, du reste, tranche la question, c'est la prescription qui suit : « Quant au parvis extérieur du temple, laisse-le en dehors et ne le mesure pas, car il est abandonné aux *nations* et elles *fouleront aux pieds* la cité sainte pendant quarante-deux mois. » (v. 2.) Les mots soulignés sont empruntés au discours dans lequel Jésus prédit la prise de Jérusalem par les Romains. C'est donc cet événement qui est désigné dans notre texte et il y est présenté comme un événement encore à venir. — 2° L'explication que l'auteur donne dans 17 : 10, 11 (voir la note) des sept têtes de la bête. Elles figurent sept empereurs romains. Cinq sont tombés : Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron. Le sixième, qui occupe le trône au moment

[1] *Théologie du Nouveau Testament*, 2e édit., II, p. 554. — [2] « C'est, dit Harnack, le même esprit et la même main. » *Chronologie*, I, p. 675. — [3] Cette opinion est celle de E. Renan, Reuss, Farrar, Beyschlag; de B. Weiss, *Einleitung* § 35, 3e édit., p. 363-371 ; de J. Bovon, *Théologie du Nouveau Testament*, 2e édit., II, p. 459-464; et de plusieurs autres.

de la vision, est, d'après la plupart des interprètes, le successeur immédiat de Néron, Galba, qui régna du 9 juin 68 au 15 janvier 69. Avec Düsterdieck et B. Weiss, nous pensons que l'auteur désigne plutôt Vespasien. Jean aurait donc écrit son livre au commencement de 70. Peut-être même contempla-t-il la vision, à Patmos, le jour de Pâques de l'an 70, comme le suppose Düsterdieck, qui entend par cette expression : « le jour du Seigneur » (1 : 10), l'anniversaire même de la résurrection de Jésus-Christ[1].

A l'idée que l'Apocalypse a paru entre 68 et 70, on oppose diverses considérations qui en feraient placer la composition à la fin du règne de Domitien, vers l'an 95[2]. C'est d'abord le témoignage d'Irénée, qui écrit (*Adv. haer.*, livre V, 30, 3) à propos du nom de la bête, figuré par le nombre 666 (13 : 18) : « Si ce nom avait dû être clairement annoncé dans notre temps, il aurait été prononcé par celui-là même qui a vu l'Apocalypse, car il n'y a pas longtemps qu'elle a été vue (ou qu'il a été vu), mais presque en notre génération, vers la fin du règne de Domitien. » Beaucoup d'interprètes considèrent « l'Apocalypse » comme sujet du verbe : « a été vu. » Cette explication ne s'impose pas. On pourrait aussi bien supposer que ce sujet est Jean, seul capable de fournir la clef de l'énigme, et qui vivait encore à la fin du règne de Domitien. L'antique traducteur latin d'Irénée sous-entend comme sujet : « la bête. » Le sens du passage d'Irénée est donc trop peu certain pour servir à fixer la date de l'Apocalypse[3]. — On se fonde encore sur la tradition d'après laquelle Jean aurait été exilé à Patmos, quand il eut la vision de l'Apocalypse. Or, on sait que Domitien avait l'habitude de reléguer dans des îles désertes ceux qui avaient encouru son déplaisir. Mais il n'est pas certain que l'apôtre ait été relégué à Patmos. Son exil est mentionné pour la première fois par Clément d'Alexandrie, puis par Origène. L'opinion de ces Pères est fondée probablement sur une interprétation de Apocalypse 1 : 9, qui est contestée par plusieurs. Et si même, dans ce passage, Jean voulait dire qu'il était relégué à Patmos, qu'est-ce qui empêche d'admettre qu'il le fut plus tôt ? Clément et Origène ne nomment pas le « tyran » qui exila l'apôtre, et Tertullien semble placer le fait à l'époque de Néron[4]. (*De praescr. haer.* 36 ; comp. *scorp.* 15.)

[1] *Handbuch über die Offenbarung Johannis* (collection Meyer), 4e édit., p. 56. — [2] Comp. H.-J. Holtzmann, *Einleitung*, 3e édit., p. 418, 419. Bousset, *Die Offenb. Johannis*, 1896, p. 146-148 ; 161-163. Harnack, *Chronologie*, I, p. 245. — [3] Comp. J. Bovon, *Théol. du Nouv. Test.*, 2e édit., II, p. 459. — [4] Comp. B. Weiss, *Einleitung*, 3e édit., § 33, 5, p. 347.

D'autres arguments sont tirés du livre même. Au moment où il fut écrit, des martyrs en grand nombre avaient déjà scellé de leur sang le témoignage qu'ils avaient rendu au Christ. Ils s'impatientent de ce que Dieu tarde à leur faire justice. (6 : 10; 16 : 6.) Cette situation correspond, dit-on, à la fin du règne de Domitien, pendant lequel la persécution exercée contre les chrétiens avait été générale, systématique ; elle les avait atteints pour la première fois comme chrétiens, et à cause de leur refus de rendre des honneurs divins à la statue de l'empereur. Le massacre des chrétiens de Rome par Néron, en 64, ne fut pas une persécution pour cause de religion, mais un expédient par lequel ce grand criminel tenta d'apaiser la rumeur publique, qui l'accusait d'avoir incendié sa capitale, en détournant la colère du peuple sur une secte mal vue. On peut répondre que les cruautés de Néron envers les chrétiens de Rome ne s'exercèrent pas seulement en automne 64, mais encore dans les années suivantes, et qu'elles firent de nombreuses victimes, parmi lesquelles les deux grands apôtres Pierre et Paul. Elles eurent par là un immense et douloureux retentissement dans toutes les Eglises. La « grande Babylone, » la ville aux « sept collines, » leur apparaît comme « une femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus. » (17 : 6.) Il est probable d'ailleurs que le sang des disciples du Christ ne coula pas à Rome seulement. L'exemple donné dans la capitale fut imité dans d'autres contrées, en Asie Mineure en particulier, où le culte des empereurs florissait et où régnait le fanatisme le plus ardent. (2 : 13.) Du reste, si les chrétiens ont eu à souffrir déjà, ils ont encore en perspective une persécution plus terrible que toutes les précédentes et dans laquelle Jean voit le suprême assaut de Satan contre l'Eglise. (12 : 12, 17 ; 13 : 7.) Tout le but de sa prophétie est de préparer les fidèles à la lutte en leur donnant l'assurance de la victoire, et en dirigeant leurs regards vers le Seigneur, qui reviendra bientôt pour frapper leurs adversaires d'un juste châtiment. (19 : 11-16.) Or de telles préoccupations pour l'avenir n'étaient-elles pas plus naturelles pendant le répit dont l'Eglise jouit sous le règne de Vespasien qu'après les longues et cruelles persécutions de Domitien ? En tout cas, il eût été difficile, à la fin du premier siècle, de fortifier l'Eglise par l'espérance du retour imminent de son Chef, car cette espérance s'était alors bien affaiblie et les écrivains de ce temps, au lieu de pouvoir se fonder sur l'attente universelle de ce retour, devaient combattre ceux qui disaient : « Où est la promesse de son avènement ? Depuis que nos pères sont morts, toutes

choses demeurent dans le même état. » (2 Pierre 3 : 4 et suiv.) L'Apocalypse, qui est remplie, du commencement à la fin, de l'ardente conviction que Christ va revenir et faire triompher son règne (1 : 1, 3 ; 3 : 11 ; 22 : 6, 7, 10, 20), peut-elle être née à cette époque tardive ? — Ce qu'elle nous laisse entrevoir de la conduite des Juifs envers l'Eglise convient aussi mieux aux temps de Néron qu'à ceux de Domitien. Ils apparaissent comme les instigateurs des violences exercées contre les chrétiens (2 : 9, 10 ; 3 : 9) ; or Domitien les persécuta aussi bien que les chrétiens, tandis que sous Néron ils jouissaient d'une certaine influence, grâce à la protection de Poppée, la favorite de l'empereur, que Josèphe désigne comme une prosélyte. De plus, dès 68, la guerre que les Romains leur firent en Judée surexcita leur fanatisme et les poussa, en divers lieux, à manifester leur hostilité contre les chrétiens.

On se fonde enfin et surtout sur l'état spirituel des Eglises d'Asie[1], attesté par les lettres qui leur sont adressées. (c. 2, 3.) Leur vie et leur foi se sont relâchées. Ephèse a perdu son premier amour (2 : 4, 5); Sardes a la réputation d'être vivante, mais elle est morte (3 : 1) ; Laodicée est tiède et menacée d'être définitivement rejetée. (3 : 16.) Dans toutes, l'hérésie, accompagnée d'immoralité, exerce ses ravages. Une telle décadence suppose des Eglises vieillies qui ont un long passé derrière elles. Or, si l'Apocalypse avait été écrite en 70, elles n'auraient compté qu'une quinzaine d'années d'existence. Leur fondateur, Paul, les avait quittées en 58, après un ministère prolongé à Ephèse, et en 62 ses épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens ne font pas pressentir un si rapide déclin. Pour apprécier la valeur de cette objection, il faut considérer d'abord que les sept Eglises d'Asie ne sont pas toutes également atteintes : Smyrne et Philadelphie ne reçoivent que des louanges, et pour les autres des paroles d'approbation se mêlent aux blâmes. Il faut se rappeler aussi que les premiers symptômes du mal apparaissaient déjà quand Paul exerçait son ministère en Asie, et qu'en faisant ses adieux aux anciens d'Ephèse, l'apôtre leur disait : « Je sais qu'après mon départ il s'introduira parmi vous des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau. » (Act. 20 : 29, 30.) Il ressort des avertissements et des recommandations de Paul à Timothée, qui résidait alors en Asie Mineure, que, dans les années 64 à 67, le mal a pris du

[1] F. Godet, *Essai sur l'Apocalypse*, *Etudes bibliques*, Nouveau Testament, 5e édit., p. 338. Zahn, *Einleitung*, § 73, 2e édit., II, p. 601-615. Jülicher, *Einleitung*, p. 222.

développement. (1 Tim. 1 : 6-11, 19, 20; 4 : 1-3; 6 : 3, 20, 21 ; 2 Tim. 2 : 14-21; 3 : 1-9.) On comprend que cette déchéance de la vie des Eglises se soit produite pendant la période d'une dizaine d'années qui s'écoula entre le départ de Paul et l'arrivée de Jean. Elle s'expliquerait plus difficilement au terme du long ministère de Jean. Les résultats de celui-ci ont été exactement caractérisés par F. Godet : « Clément d'Alexandrie décrit ainsi le ministère d'édification et d'organisation qu'exerçait l'apôtre en Asie : « Il visitait les Eglises, établissait des évêques et ré- » glait les affaires. » Rothe, Thiersch, Neander lui-même, attribuent à l'influence exercée par lui la constitution si ferme des Eglises d'Asie mineure au deuxième siècle.... L'histoire constate ainsi le passage, dans ces Eglises, d'un apôtre éminent tel que saint Jean, qui couronna l'édifice élevé par Paul. Mais le plus beau monument du passage de Jean dans ces contrées est la maturité de foi et de vie chrétienne à laquelle furent élevées par son ministère les Eglises d'Asie[1]. » Il n'est pas admissible qu'après trente ans d'un tel ministère, elles aient présenté les caractères qui apparaissent dans les épîtres de l'Apocalypse. Celles-ci nous les montrent telles qu'elles étaient encore dans les premières années qui suivirent l'arrivée de Jean en Asie mineure. Les dangers qu'elles couraient avaient été sans doute parmi les motifs qui décidèrent l'apôtre à se fixer au milieu d'elles.

Quelques indices de détail, qu'on allègue encore pour fixer l'apparition de l'Apocalypse à la fin du siècle ne nous paraissent pas probants[2] : 1° « l'ange » des Eglises (2 : 1, etc.) n'est pas l'évêque. (Voir 1 : 20, 3e note.) 2° L'expression : « Celui qui lit... » (1 : 3) ne suppose pas une lecture liturgique, mais bien une lecture faite à haute voix devant un cercle d'auditeurs; c'était le moyen le plus simple de faire connaître des écrits dont on ne pouvait, vu le coût, multiplier les copies. Les chrétiens y eurent recours dès l'origine pour répandre la connaissance des lettres de leurs conducteurs spirituels. (Col. 4 : 16.) 3° Rien ne s'oppose à ce que le nom de « jour du Seigneur » (1 : 10) ait été donné, dès l'an 70, au premier jour de la semaine, puisque, bien antérieurement déjà, ce jour était mis à part chez les chrétiens. (1 Cor. 16 : 2; Act. 20 : 7.)

[1] *Commentaire sur saint Jean*, 4e édit., I, 75.

[2] Comp. F. Godet, *Etudes bibliques*, 5e édit., II, p. 339-342.

VII

Interprétation de l'Apocalypse.

Les interprétations que ce livre énigmatique a reçues au cours des siècles sont innombrables. Il faudrait un volume pour en retracer l'histoire. Nous essayerons de la résumer à grands traits, avant d'indiquer le système auquel nous nous rangeons[1].

Les explications qui ont été données de l'Apocalypse, si diverses qu'elles soient dans le détail, peuvent être classées en trois groupes, suivant l'idée que leurs auteurs se font du sujet traité dans la « Révélation » et du champ qu'elle embrasse, et en deux groupes, selon le plan et la marche générale qu'ils attribuent à l'ouvrage.

Au premier point de vue, on distingue : *a*) les interprètes qui voient dans l'Apocalypse un tableau prophétique de l'histoire de l'Eglise depuis la première venue du Christ jusqu'à son glorieux retour. Ce système, dit *historique*, a été appliqué avec prédilection pendant longtemps ; il est aujourd'hui presque complètement abandonné par les exégètes de quelque autorité. Il ne reste en présence que les deux écoles suivantes : *b*) Beaucoup de théologiens, considérant que le sujet de la Révélation, c'est le retour du Seigneur et les événements qui le précéderont immédiatement (1 : 1, 7), pensent que tous les faits annoncés dans les visions, à partir du chap. 4, sont encore à venir et se produiront à la fin des temps. C'est le système *futuriste* ou *eschatologique*. — *c*) D'autres savants, appliquant la méthode *critique* et *exégétique*, cherchent moins à deviner les événements passés ou futurs figurés dans les visions de l'Apocalypse, qu'à expliquer ces dernières en se plaçant au point de vue de l'auteur et en se pénétrant de son esprit. Ils partent de ce fait que Jean, avec toute l'Eglise primitive, attendait le retour de Christ dans un avenir prochain, et qu'en contemplant les événements qui devaient le précéder, il croyait voir, comme il le dit, « les choses qui doivent arriver bientôt. » (1 : 1.) Ils en concluent que son regard prophétique est borné à l'horizon de l'histoire de son temps. La puissance du monde qui s'oppose à Jésus-Christ et à son règne, c'est l'empire romain.

[1] Comp. Lücke, *Versuch einer vollständigen Einleitung in die Offenbarung Johannis*, 1832, p. 480-576. Bousset, *Die Offenbarung Johannis*, 1896, p. 51-141: Kübel, *Die Offenbarung Johannis*, dans *Kurzgefasster Kommentar* de Strack et Zöckler, 2e édit., 1898, p. 162-170.

Le voyant contemple sa chute prochaine (c. 17 à 19), qui sera suivie du retour du Seigneur et de la fin de la présente économie.

On peut répartir encore en deux classes les explications de l'Apocalypse, selon que leurs auteurs estiment que les événements dépeints dans les visions se succèdent dans un *ordre chronologique*, ou qu'ils pensent que les séries des sept sceaux, des sept trompettes, des sept coupes embrassent chacune la totalité de l'avenir, en traçant un tableau toujours plus complet des destinées de l'humanité depuis l'apparition du christianisme jusqu'à la fin des temps. On a donné à ce dernier système, d'après saint Augustin, qui l'a mis en vogue, le nom de système des *récapitulations*[1].

Les premiers écrivains ecclésiastiques paraissent avoir traité occasionnellement certaines parties de l'Apocalypse plutôt qu'ils n'ont composé des explications suivies du livre entier. Eusèbe mentionne (*Hist. ecclés.* 4, 26) un écrit de *Méliton de Sardes* (vers 180) sous ce titre étrange : *Du diable et de l'Apocalypse de Jean.* On ne saurait dire si *Clément d'Alexandrie* a commenté l'Apocalypse. *Origène* en explique plusieurs passages dans ses autres ouvrages exégétiques. Son disciple, *Denys d'Alexandrie* (vers 250), dont on connaît l'opposition à l'Apocalypse (comp. p. 321), en a esquissé une interprétation spiritualisante dans son traité antichiliaste : *Des promesses*, dont quelques fragments seuls sont parvenus jusqu'à nous. Son influence fut telle, et jeta tant de défaveur sur l'Apocalypse, qu'il faut descendre jusqu'en 580 pour trouver dans l'Eglise d'Orient un commentaire complet de ce livre. Il eut pour auteur *André de Césarée*, qui réagit contre la tendance idéaliste des Alexandrins et se rapproche des vues d'Irénée et d'Hippolyte. Les sept têtes (17 : 9, 10) sont sept royaumes : le sixième, c'est Rome ; le septième, Constantinople.

L'Eglise d'Occident a produit les travaux les plus anciens et les plus considérables sur l'Apocalypse. *Irénée*, dans son grand ouvrage : *Contre les hérésies*, explique les chap. 13 et 17 en les combinant avec Daniel 2 et 7. Il admet le règne terrestre de mille ans qui suivra la défaite de

[1] Le récent ouvrage de M. Antoine Reymond, *L'Apocalypse* (Lausanne, Georges Bridel & Cie, 1904), présente une intéressante application de cette méthode. « La structure de ce livre, dit l'auteur, ressemble à une spirale.... Dans chaque cercle des cinq premières visions (c. 1 à 19), les événements sont conduits jusqu'au retour de Jésus ; en sorte qu'en passant d'un cercle dans l'autre, on n'avance pas dans l'ordre des temps, mais on contemple successivement les cinq faces du royaume, dont l'histoire se présente à autant de points de vue différents. » (p. 128.)

l'Antéchrist. *Hippolyte*, disciple d'Irénée, a écrit un commentaire sur l'Apocalypse, dont il ne nous est parvenu que quelques citations. Le plus ancien commentaire complet sur l'Apocalypse que nous possédions[1] est celui de *Victorin*, évêque de Pettau, martyr en 303. Il suit comme système d'interprétation bien arrêté celui des récapitulations. Ses vues sont réalistes. La bête (c. 17), c'est Néron qui reviendra des enfers, sous un faux nom et en qualité de roi des Juifs. Il imposera la loi de Moïse et forcera les chrétiens à se faire circoncire. Vers 380, parut un autre commentaire qui exerça une grande influence sur les interprètes subséquents, celui du donatiste *Tichonius*. A l'inverse de Victorin, il s'inspire de vues spiritualistes et antichiliastes. Le règne de mille ans (ch. 20) est la période entre le moment où Christ, par sa première venue, a « lié l'homme fort » (Marc 3 : 27 ; comp. Apoc. 20 : 2), et celui de son retour à la fin des temps. Tichonius trouve prédites dans l'Apocalypse les souffrances des donatistes qui constituent la vraie Eglise du Christ, tandis que l'Eglise catholique, en faisant appel contre eux au bras séculier et en s'alliant ainsi à la bête, est déchue. La vraie Eglise se sépare d'elle en tous lieux ; qui refusera de sortir de son sein n'aura plus le temps de se repentir avant qu'éclate la grande persécution finale exercée par l'Antéchrist. Tichonius explique la suite des visions selon un système de récapitulations assez compliqué. *Augustin* lui emprunte cette méthode, qu'il consacre de son autorité. Comme lui, il spiritualise l'Apocalypse et estime que le règne de mille ans a commencé avec la naissance de Christ (*Cité de Dieu*, XX, 7-17) ; mais il repousse naturellement les vues de Tichonius sur l'Eglise catholique. Fait digne de remarque, ces deux premiers commentaires de notre livre, celui de Victorin et celui de Tichonius, renferment déjà en germe toutes les explications qui en ont été données dans la suite. Grâce à Tichonius, l'interprétation idéaliste fut longtemps dominante.

Nous passons sous silence plusieurs représentants de cette interprétation dans les premiers siècles du moyen âge. Les vues de Tichonius sur le règne de mille ans contribuèrent à répandre dans la chrétienté l'attente générale de la fin du monde pour l'an 1000.

L'abbé *Joachim de Flore* (mort en 1202) imprima une direction nouvelle à l'explication de l'Apocalypse. L'histoire du monde se divise d'après lui en trois périodes : 1° l'âge du Père, que nous raconte l'Ancien Testament ; 2° l'âge du Fils, qui commence avec le Nouveau Testament

[1] Comp. Bousset, *o. c.*, p. 56.

et doit durer comme le précédent 42 générations; 42 est le nombre des générations énumérées dans la généalogie de Matthieu 1 : 1-17 et qui sont désignées comme 42 *mois* dans Apocalypse 11 : 2; elles s'étendent sur une période de 1260 années (les 1260 *jours*, dans Apoc. 11 : 3); c'est donc en 1260 que s'ouvrira une ère nouvelle; 3° l'âge du Saint-Esprit, qui était annoncé comme le règne de mille ans. Ce sera la période de la vie ascétique et contemplative. Les serviteurs de Dieu seront liés par des vœux de chasteté. (Apoc. 20 : 6; cf. 14 : 4.) Ce sera l'ère méditative de Jean, succédant à la période active de Pierre. La chrétienté en sera renouvelée. Les prophéties de l'abbé Joachim parurent réalisées et ses calculs relatifs à l'an 1260 confirmés par la fondation des grands ordres des franciscains et des dominicains, qui contribuèrent à la réforme de l'Eglise. Comme Joachim s'élevait contre la corruption du clergé séculier et de la papauté, et qu'il montrait cette déchéance de l'Eglise prédite dans l'Apocalypse, son commentaire jouit longtemps d'un crédit étendu dans certaines branches des ordres mendiants, puis surtout dans les sectes hérétiques et chez les précurseurs de la Réforme.

Au siècle suivant, *Nicolas de Lire* donne pour la première fois dans son commentaire, qui parut en 1329, une application des visions de l'Apocalypse à l'histoire du monde et de l'Eglise. Les sept sceaux nous conduisent jusqu'à la fin du règne de Domitien; les sept trompettes représentent les grandes luttes contre les hérétiques ; les sept coupes les croisades. Satan lié pour mille ans (c. 20) figure la fondation de l'ordre des frères prêcheurs (dominicains). Tous les interprètes subséquents s'engagèrent dans cette voie erronée de la recherche des faits historiques prédits par l'Apocalypse. Les exégètes protestants, après la Réformation, pratiquèrent cette méthode avec prédilection.

On a vu (p. 321) le peu de cas que *Luther* faisait de l'Apocalypse. Ce ne fut que dans la préface de 1534 qu'il esquissa une interprétation de ce livre. Dans les sept sceaux, il voit des calamités générales. Les sept trompettes signalent les luttes contre des hérétiques et des ennemis de l'Eglise, la sixième l'invasion des Sarrasins. Le petit livre du chap. 10, doux à la bouche et amer aux entrailles, est l'institution de la papauté ; les deux bêtes du chap. 13 figurent la papauté et l'empire alliés. La papauté a guéri la blessure mortelle de l'empire en suscitant, à la place de l'empire païen détruit, le saint empire romain de nation germanique. Gog et Magog sont les Turcs, qui ont paru mille ans après que Jean

eut contemplé la vision de Patmos. Telles sont quelques-unes des vues originales que Luther a semées dans une interprétation d'ailleurs arbitraire comme celles qui l'avaient précédée. A la suite de Luther, la plupart des théologiens protestants se firent de l'Apocalypse une arme contre Rome.

Parmi les réformés, il faut signaler *François Lambert*, d'Avignon, dont le commentaire parut à Marbourg, en 1528. Le pape et les Turcs ne sont que les précurseurs de l'Antéchrist, dont la terrible manifestation est encore à venir. Sa défaite sera suivie du règne de mille ans que Lambert conçoit au sens chiliaste. *Théodore Bibliander*, professeur à Zurich (mort en 1564), publia en 1547 une explication qui sortait des voies battues et se rapproche, dans sa seconde partie, des interprétations modernes. Les sept sceaux résument l'histoire du monde, d'Adam aux derniers temps. Au chap. 11 est annoncé le concile de Constance, qui dura 42 mois. Avec le chap. 12 commence un nouveau tableau de l'histoire de l'Eglise, en application du système des récapitulations. L'Eglise juive enfante le Christ, qui est persécuté par Hérode dès sa naissance et enlevé au ciel après sa mort. La femme qui fuit, c'est l'Eglise qui est persécutée par les Juifs. Le dragon qui poursuit « le reste des enfants de la femme, » figure les violences exercées par Néron contre les chrétiens. La bête (c. 13) est l'empire romain ; sa blessure mortelle, la mort de Néron, avec qui s'éteint la race des Césars. Cette blessure est guérie par l'avènement de Vespasien, qui rétablit l'empire ébranlé. *Bullinger* adopta les vues de son collègue pour l'explication des ch. 12, 13 et 17.

Les théologiens catholiques sentirent le besoin de modifier l'explication traditionnelle de l'Apocalypse, qui en faisait un arsenal où les protestants puisaient des armes contre eux[1]. Ils firent ainsi faire à l'interprétation du livre un réel progrès, en montrant combien il était vain de

[1] Le dix-septième synode national des Eglises réformées de France (1603) ajouta aux trente articles de la confession de La Rochelle un trente et unième sur l'Antéchrist : « Puisque l'évêque de Rome, s'étant dressé une monarchie dans la chrétienté,... s'est élevé jusqu'à se nommer Dieu,... nous croyons et maintenons que c'est proprement l'*Antéchrist* et le *Fils de perdition* prédit dans la Parole de Dieu, sous l'emblème de la paillarde vêtue d'écarlate, assise sur les sept collines de la grande cité qui avait son règne sur les rois de la terre ; et nous attendons que le Seigneur, le déconfisant par l'Esprit de sa bouche, le détruira finalement par la clarté de son avènement, comme il l'a promis et déjà commencé de le faire. » Le dernier synode national (Loudun, 1659), invité par le commissaire du roi à ne plus employer de pareilles expressions en parlant du pape, répondit : « C'est la doctrine que nos pères ont maintenue dans nos plus cruels temps et que nous avons résolu, à leur exemple, de ne jamais abandonner, avec la grâce de Dieu. » Comp. L. Gaussen, *Le souverain Pontife*, Genève 1843.

vouloir y retrouver toute l'histoire de l'Eglise et quel arbitraire régnait dans ces tentatives. Les jésuites surtout s'appliquèrent à cette tâche et produisirent des travaux d'une vraie valeur exégétique. D'une part, *François Ribeira*, vers 1578, transporte aux derniers temps tout ce qui suit le sixième sceau. De l'autre, *Louis d'Alcazar*, en 1614, dans un ouvrage d'une immense érudition, qui « inaugure l'explication scientifique de l'Apocalypse[1], » montre que ce livre ne décrit pas les derniers temps, mais les premiers temps de l'Eglise, ses luttes contre la synagogue d'abord, jusqu'au chap. 11, où figure la ruine de Jérusalem, puis contre la Rome païenne. (c. 13-19.) L'ange qui lie Satan (c. 20), c'est l'empereur Constantin. Le règne de mille ans commence avec son avènement et se prolongera — le chiffre est symbolique — jusqu'à la fin du monde. Alcazar rompt avec le système des récapitulations qui, depuis si longtemps, dominait l'exégèse. Il fut suivi, en une certaine mesure, par *Bossuet* qui, dans son explication (1688), destinée à réfuter le protestant Jurieu, montre que le thème de l'Apocalypse, c'est la lutte de l'Eglise contre l'empire romain, de Trajan à la prise de Rome par Attila. La majorité des interprètes catholiques adoptent ce point de vue, qui leur permet d'établir que « Babylone » est la Rome païenne, et nullement celle des papes. Une minorité suit l'interprétation futuriste de Ribeira.

Chez les protestants, *Hugo Grotius* (1664) emprunta toute son exposition sauf quelques remarques philologiques, à Alcazar. Il fut le précurseur de la critique de nos jours par son hypothèse de plusieurs visions que Jean aurait eues à des époques diverses, les premières relatives à Jérusalem, sous Claude, les dernières sous Vespasien. L'anglais *Hammond* reproduisit les vues de Grotius, tandis que nombre d'interprètes de la même nation, à la suite de *Joseph Mede* (1627), s'évertuaient encore à retrouver les événements de l'histoire dans l'Apocalypse et, en lui appliquant un système de synchronisme fort compliqué, à calculer d'après ses données la fin du monde. La méthode de Mede fut introduite en Hollande par *Vitringa* (1705), qui voit dans les sept épîtres déjà un tableau de l'histoire de l'Eglise. Il évite cependant de calculer la date du retour de Christ. Le règne de mille ans est à venir et sera terrestre. Vitringa défend les vues chiliastes des anciens Pères de l'Eglise. Il exerça par là de l'influence sur les cercles piétistes en Allemagne. Le système qu'il représente fut surtout appliqué par l'illustre exégète wurtembergeois *J.-A. Bengel*, dont le commentaire parut

[1] Bousset, *o. c.*, p. 107.

pour la première fois en 1740. Pour Bengel aussi, les sept épîtres décrivent les phases successives que l'Eglise a traversées. Si les chap. 2 à 9 nous offrent une peinture du passé, les chap. 10 à 14 se rapportent aux événements en cours. Dès le chap. 15, tout est à venir. L'ordonnance de l'Apocalypse est donc essentiellement chronologique. Bengel avait annoncé que le retour de Christ et le commencement du règne de mille ans auraient lieu en 1836. A Vitringa prétend se rattacher encore *Joachim Lange*, disciple de Spener (Halle 1730). Il présente, comme lui, une conception chiliaste du millénium ; mais il démontre avec force que, dès le chap. 4, tout est relatif aux derniers temps.

L'éveil de l'esprit critique et du sens historique, au dix-huitième siècle, fit prévaloir, chez un nombre croissant d'interprètes, le sentiment qu'il fallait expliquer l'Apocalypse en tenant compte, avant tout, des circonstances du temps où elle fut composée. Pour *Abauzit* (1733), « l'Apocalypse, écrite sous Néron, est proprement une extension de la prophétie du Sauveur sur la ruine de l'état judaïque. » Il fut suivi par *Herder* (1779) qui, dans sa langue colorée, relève la poésie de l'Apocalypse et la défend contre la critique dénigrante de *Semler*. Elle est « un livre pour tous les cœurs et tous les temps, qui contient l'essence du christianisme et de l'histoire du monde. »

Parmi les théologiens du dix-neuvième siècle, quelques-uns cherchent encore l'explication de l'Apocalypse dans les événements de l'histoire. Ainsi *Hengstenberg* (1849), pour qui le règne de mille ans a été le saint empire romain de nation germanique. Il a pris fin en 1848 et a été remplacé par le règne de la démagogie, figurée par Gog et Magog. De même *Ebrard* (1853), qui reprend l'ancienne interprétation protestante, d'après laquelle Babylone est la Rome des papes ; l'Anglais *Elliot* dans ses *Horae apocalypticae* (1851); *Louis Gaussen*, dans *Daniel le Prophète*[1]; *F. de Rougemont*, dans *La Révélation de saint Jean expliquée par les Ecritures et expliquant l'histoire* (1866).

D'autres interprètes se distinguent des précédents en ce qu'ils trouvent dans l'Apocalypse moins l'indication des faits particuliers de l'histoire de l'Eglise que celle des lois générales d'après lesquelles le règne de Dieu devait se développer et des phases principales de ce développement. Cette méthode a été inaugurée par *Auberlen*, en 1854. Le

[1] Exposé dans une suite de leçons pour une école du dimanche ; 3 volumes, 1848-1850. Les principaux passages de l'Apocalypse y sont expliqués, voir surtout au tome III, p. 206 et suiv.

trait le plus original de son explication [1] est de statuer que la femme du chap. 12, symbole de l'Eglise, reparaît au chap. 17 comme prostituée, parce que l'Eglise est devenue infidèle à son Epoux en s'alliant au pouvoir civil. Les sept têtes de la bête représentent sept empires. Les cinq déjà tombées sont l'Egypte, l'Assyrie, Babylone, l'empire médo-perse, l'empire grec. La sixième est Rome et la septième l'empire germano-slave.

F. Godet [2], tout en approuvant la voie ouverte par Auberlen, reproche à cet auteur d'« avoir incliné beaucoup trop du côté de ceux qui découvrent dans le tableau apocalyptique plus d'indications historiques qu'il n'en renferme réellement. » Il est persuadé « que les intuitions du prophète se rapportent uniquement aux grandes luttes qui constituent la marche *religieuse* de l'humanité [3]. » A ce point de vue, il esquisse une interprétation d'après laquelle le principal rôle dans le drame apocalyptique est rempli par le peuple juif. C'est lui qui apparaît, au chap. 7, représenté par les 144 000 qui sont mis à part, quoiqu'ils ne soient pas encore disciples de Christ ; lorsqu'ils reparaissent au chap. 14, ils ont reconnu en Jésus le Messie et sont prêts à combattre sous les ordres de l'Agneau [4]. Le chap. 11 nous raconte la conversion d'Israël. La ville et le parvis livrés aux gentils représentent la défection de la plus grande partie du peuple, qui devient « une nation moralement paganisée. » Mais l'élite des 144 000 demeure fidèle et, après le ministère des deux témoins et les signes qui suivent leur mort, la masse du peuple se convertit [5]. La femme qui enfante le Messie (ch. 12), c'est le royaume de Dieu qui se réalise sur la terre par l'apparition du Christ glorifié. Satan précipité du ciel, c'est-à-dire privé par la conversion des païens du culte idolâtre que ceux-ci lui rendaient, suscite, du sein d'Israël, l'Antéchrist. Pour Jean comme pour Paul, dans 2 Thessaloniciens 2, l'Antéchrist est un « Messie juif, » non « un personnage politique, mais plutôt un génie religieux antichrétien [6]. » Cette origine juive de l'Antéchrist est confirmée par Apocalypse 17 : 10, 11, où la cinquième tête figure la nation juive. La blessure mortelle qui lui a été infligée, c'est la destruction de Jérusalem en 70. Sa guérison (13 : 3) est la restauration politique d'Israël. Redevenu une nation, Israël se glorifiera sous le règne de son faux Messie ; il formera le huitième royaume de la série, après avoir été autrefois le cinquième [7].

[1] Ce livre fut traduit en français par H. de Rougemont, *Le prophète Daniel et l'Apocalypse de saint Jean*, 1880. — [2] *Essai sur l'Apocalypse*, *Etudes bibliques*, II, Nouveau Testament, 5e édit., p. 288 et suiv. — [3] Ibid., p. 359. — [4] Ibid., p. 362. — [5] Ibid., p. 371. — [6] Ibid., p. 383. — [7] *Essai*, p. 391-401.

De nombreux interprètes, dont il n'est pas possible d'analyser ni même d'énumérer les explications, relèguent plus ou moins dans les derniers temps l'accomplissement de la plupart des visions de l'Apocalypse. Mentionnons les travaux de *Hofmann*[1], de *Burger*[2], de *J.-T. Beck*[3]; le savant commentaire de *Kliefoth*[4], celui de *Lange*[5]; les interprétations plus populaires de *Grau*[6], de *Endemann*[7], etc.

Ces interprètes sont amenés à reporter dans l'avenir et dans les derniers temps l'accomplissement de tout le tableau apocalyptique, parce que les tentatives de leurs devanciers leur ont montré à quel arbitraire l'exégèse est livrée, quand elle se croit appelée à retrouver dans les visions de Jean les événements de l'histoire. De plus, l'étude toujours plus objective de ces visions les a convaincus qu'elles se rapportent à des faits qui doivent préparer, et précéder de peu, le retour glorieux du Seigneur : vérité évidente que l'ancienne interprétation n'aurait pas dû méconnaître.

Cependant l'idée d'après laquelle la réalisation de toute la prophétie de Patmos serait encore future se heurte à diverses objections. Nous n'en relèverons ici qu'une seule ; elle ressort de l'examen même du livre et de sa structure. Comment expliquer l'immense hiatus qu'on suppose entre les chap. 3 et 4 ? A la peinture de l'Eglise contemporaine de l'auteur, telle qu'elle est présentée dans les chap. 2 et 3, succèderaient, sans aucune transition, des descriptions concernant un état de choses qui en sera séparé par vingt siècles au moins. En lisant l'Apocalypse sans idée préconçue, ne recevons-nous pas plutôt l'impression que les premiers mots du chap. 4 : « *Après cela*, je regardai, et voici,... » relient étroitement les scènes que le voyant va contempler aux faits qui précèdent ? *Darby* et ses disciples disent que la raison pour laquelle toute l'histoire de l'Eglise est passée sous silence, c'est que l'Eglise a apostasié dès les temps des apôtres et que, par sa chute, elle a retardé et elle entrave l'exécution des desseins de Dieu. Elle ne sera relevée et rétablie dans sa position que par le retour du Seigneur. Ces temps de déchéance sont omis dans la vision, qui rattache le tableau des derniers temps à celui des origines. Mais l'apostasie de l'Eglise n'est point enseignée dans le Nouveau Testament, et les auteurs dont nous citons les ouvrages ne l'ad-

[1] *Schriftbeweiss* et *Die Offenbarung St. Johannis*, publication posthume par von Lorentz, 1896. — [2] *Die Offenbarung St. Johannis*, 1877. — [3] *Erklärung der Offenbarung Johannis*, Cap. 1-12, publiée en 1884. — [4] *Die Offenbarung Johannis*, 1874. — [5] Paru dans son *Bibelwerk*, en 1871. — [6] Dans son *Bibelwerk*, 2e édit., 1891. — [7] Berlin, Buchhandlung der evangelischen Missionsgesellschaft.

mettent pas. Aussi ne peuvent-ils en aucune manière expliquer la lacune qu'ils sont obligés de supposer dans la prophétie de Jean. Ils ne disent pas davantage ce qu'ils font de sa déclaration expresse que la « révélation » est destinée à montrer aux serviteurs de Dieu « les choses qui doivent arriver bientôt. » (1 : 1.)

Pour les interprètes dont nous avons caractérisé la tendance sous le nom de méthode *critique et exégétique* (p. 333), cette déclaration prouve que l'auteur de l'Apocalypse pensait voir s'accomplir sous peu les événements figurés dans ses visions. Cette opinion est confirmée, à leurs yeux, par les allusions manifestes que la prophétie fait aux circonstances du temps, par son caractère parénétique et son but avoué de consoler et de fortifier les fidèles auxquels elle a été d'abord adressée, par la constatation que l'Eglise apostolique tout entière attendait le retour de Christ et la fin du monde dans un avenir prochain, espérance que l'auteur de notre livre partage évidemment. Pour ces raisons, des exégètes et des historiens éminents, dont le nombre grandit sans cesse et qui représentent toutes les écoles théologiques, estiment devoir chercher l'explication de l'Apocalypse dans le cadre de l'histoire contemporaine ; ils reconnaissent que le regard du voyant ne s'étendait pas au delà de l'horizon politique de son temps. Tel est le point de vue de Bleek, Lücke, de Wette, Ewald, Neander, Reuss, Düsterdieck, E. de Pressensé, J. Bovon, Beyschlag, B. Weiss, Schlatter.

Cette méthode a été souvent compromise par les exagérations et les partis pris de critiques rationalistes qui, déniant à l'auteur toute inspiration divine et toute vue de l'avenir, expliquent les données de son livre par des rapprochements puérils ou supposent qu'il a accueilli avec une naïve crédulité les superstitions populaires de son temps. Nous pensons qu'on fait tort à l'auteur de l'Apocalypse et qu'on méconnaît la hauteur de ses vues et la portée de son esprit, quand on admet qu'il a cru l'absurde fable d'après laquelle Néron n'était pas mort, mais s'était réfugié chez les Parthes pour revenir à leur tête détruire Rome. (13 : 3, note.) Même si l'auteur a pensé à Néron et si le chiffre de la bête (13 : 18) est celui de son nom, il n'a pas voulu prédire un retour de cet empereur en personne ; il a vu seulement en lui un type de l'Antéchrist, qui sera l'auteur de la dernière grande persécution. Mais, en lui-même, le système d'interprétation qui limite ainsi le champ de la vision apocalyptique est parfaitement compatible avec l'idée d'une véritable inspiration divine. Celle-ci a fortifié la foi et l'espérance du voyant au point de lui faire

saisir avec une pleine certitude la victoire finale de l'Eglise sur la formidable puissance du paganisme, incarnée dans l'empire romain. Elle lui a, de plus, permis d'annoncer certains faits à venir qui étaient en dehors des prévisions naturelles, tels que l'avènement de Domitien et la persécution que ce despote devait exercer contre l'Eglise.

Tout en reconnaissant la légitimité et la nécessité de ce mode d'interprétation qui cherche dans les faits contemporains les principaux éléments du tableau apocalyptique, *Kübel*[1] a essayé de concilier ce point de vue avec celui de l'école futuriste. A ses yeux, l'Apocalypse, comme toute prophétie, part de l'histoire contemporaine, mais n'y demeure pas enfermée. Elle voit l'avenir dans le présent. Elle conçoit le drame des derniers temps, la lutte et la victoire définitive du règne de Christ sur le royaume des ténèbres, comme le résultat de la lutte engagée entre Rome et le christianisme. C'est que la puissance antichrétienne qui se déploie dans l'empire et qui se personnifie en Néron (13 : 18), se montrera, dans tous les temps et spécialement dans la crise suprême, semblable à ce type parfait. Si le voyant peint, avec des couleurs empruntées à son époque, les événements de la fin, c'est qu'ils seront effectivement tels. Les faits des origines de l'histoire de l'Eglise se reproduiront dans la période finale. Ils se reproduisent même, en une certaine mesure, dans tout le cours de l'histoire. Le système qui retrouve dans l'Apocalypse les événements de cette histoire n'est donc pas sans quelque fondement; car ces événements s'accomplissent selon des lois qui demeurent les mêmes et sont produits par les mêmes puissances en lutte.

Cette théorie est séduisante. Elle permettrait de conserver sa valeur permanente à la totalité du tableau prophétique. Mais quand on essaie d'appliquer cette méthode aux détails de l'interprétation, on doit reconnaître que ses résultats sont extrêmement vagues et incertains. La prophétie elle-même ne prétend pas être susceptible de plusieurs accomplissements successifs. Dans sa partie centrale, elle ne renferme aucune indication qui dépasse le cadre de l'histoire contemporaine, sauf peut-être quelques détails obscurs, comme 17 : 12, sur lesquels Kübel insiste, mais qui ne suffisent pas pour établir que le voyant admettait tout un long développement historique entre l'apparition du huitième César et la catastrophe finale.

[1] *Die Offenbarung Johannis*, dans *Kurzgefasster Kommentar* de Strack et Zöckler, 2e édit., par O. Zöckler, 1898. Voir l'Introduction, § 3, p. 170-173.

Il est temps de conclure ce long exposé des systèmes d'interprétation de l'Apocalypse, en indiquant brièvement le point de vue auquel nous nous plaçons.

Malgré toute l'admiration que nous ressentons pour les visions grandioses de ce livre, et la haute valeur religieuse que nous lui reconnaissons, nous ne saurions y voir une prophétie dont la plus grande partie doit s'accomplir encore dans l'avenir. Outre les objections auxquelles se heurte cette idée et que nous avons déjà mentionnées, il en est deux qui nous paraissent décisives : 1° L'auteur ne pouvait penser que le retour de Christ et la fin du monde étaient des événements très éloignés ; il ne les aurait pas, en ce cas, présentés à ses lecteurs comme un motif d'endurer avec courage leurs souffrances et de tenir ferme dans la lutte où il les voyait engagés. 2° Cette conception de l'Apocalypse suppose que l'auteur a eu part à une inspiration magique : il aurait prédit des événements dont il ne pouvait, à l'époque où il vivait, se représenter en aucune manière la réalisation ; la signification des tableaux qui se déroulaient devant ses yeux lui serait demeurée cachée ; il aurait été, par exemple, le tout premier incapable de prononcer le nom mystérieux indiqué par le chiffre de la bête. (13 : 18.) Or cette supposition, difficile à admettre au point de vue de la psychologie, est contredite par les données du livre, par les appels que l'auteur fait à la sagacité de ses lecteurs. Elle est contraire surtout à une notion saine de l'inspiration dont ont joui les auteurs bibliques, de cette communication, mystérieuse sans doute, mais non inconcevable, de l'Esprit de Dieu à l'esprit de l'homme. L'Esprit de Dieu, si réelle que soit son action, ne supprime et n'annihile pas les facultés de l'homme, sa conscience, son intelligence. Elle en augmente le pouvoir, tout en respectant son individualité. C'est ce qu'atteste toute la prophétie biblique. Les prophètes demeurent les hommes de leur temps ; ils en ont les idées et les préoccupations. Ils prédisent l'avenir en lui donnant les caractères du présent et en le reliant étroitement à ce présent. Les puissances opposées dont la lutte constitue le drame de l'histoire ne sont jamais présentées comme des quantités abstraites, mais apparaissent personnifiées dans les principaux acteurs de l'histoire contemporaine : c'est Antiochus Epiphane qui, dans le livre de Daniel, figure l'ennemi du règne de Dieu ; et dans l'Apocalypse, l'Antéchrist s'incarne dans un empereur romain.

Le sujet de l'Apocalypse est le triomphe du christianisme sur la

Rome des Césars. La vision embrasse, il est vrai, la fin des temps (c. 20-22); mais cette fin, le voyant la jugeait toute proche, il croyait qu'elle coïnciderait avec la ruine imminente de l'empire. Il ne se doutait pas du long intervalle qui, en réalité, séparerait les deux événements. Cette illusion d'optique est commune à tous les voyants. Jésus lui-même, prédisant la ruine de Jérusalem, fait suivre, « aussitôt » après, les signes précurseurs de la destruction de l'univers. C'est du moins ainsi que ses apôtres nous ont rapporté sa prophétie[1]. Toute prophétie, en tant qu'elle est l'œuvre de l'homme, est sujette à errer. « Présentement, nous ne connaissons qu'imparfaitement et nous ne prophétisons qu'imparfaitement. » (1 Cor. 13 : 9.)

Reconnaître que, dans l'Apocalypse aussi, il y a des données qui ne se sont point accomplies, ce n'est pas ôter toute autorité à ce livre, ni diminuer sa valeur. Il n'en a pas moins, à l'époque où il parut, exercé sur l'Eglise une influence puissante, qui lui a aidé à sortir victorieuse de la crise terrible qu'elle traversait. Son rôle est justement caractérisé dans cette page d'un représentant de l'interprétation critique, A. Schlatter : « Qu'est-ce qui s'est accompli de cette prophétie ? Assez pour montrer que l'apôtre était inspiré de Dieu. L'Eglise de Jésus a remporté la victoire. Jérusalem a été foulée aux pieds par les nations. L'Eglise eut à soutenir contre Rome une lutte sanglante, mais ni le dragon, ni la bête ne purent la détruire. Les jours amers sont venus pour Rome, où son empire s'effondra. Ces événements nous paraissent naturels, à nous qui les connaissons dès longtemps ; ils se présentaient tout autrement à ceux dont le regard prophétique les discernait dans l'avenir. Nous n'avons pas de peine à admettre que le nom de Jésus ne disparaîtra pas de ce monde. Il n'en était pas ainsi à une époque où le paganisme, appuyé sur la puissance de Rome qui dominait partout, remplissait la scène entière du monde, et où les petits groupes de chrétiens demeuraient dans une obscurité profonde, sauf quand ils devenaient les victimes de fonctionnaires brutaux ou de la populace fanatisée. Entonner alors le chant du triomphe et rappeler aux Romains, maîtres du monde, la chute de Babylone, c'était faire œuvre de prophète. Une telle

[1] Math. 24 : 29. Comp. Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e édit., 1903, p. 167 et suiv. Cet auteur pense que Jésus a vraiment annoncé son retour comme prochain. Mais cette prophétie, de même que toutes les prophéties de la Bible, était conditionnelle ; son accomplissement, subordonné à l'attitude des hommes, aurait été retardé soit par l'accueil qui fut fait à l'Evangile dans le monde païen, soit par les intercessions des fidèles qui suppliaient Dieu d'user de patience envers l'humanité. (2 Pierre 3 : 8, 9.)

œuvre était un don inappréciable pour ceux qui, silencieux, vigilants, prêts à souffrir et résolus de tout sacrifier pour ne pas renier leur Dieu, soutenaient cette lutte formidable. Par cette prophétie, ils savaient à qui demeurerait la victoire[1]. »

Et l'Apocalypse reste, pour l'Eglise de tous les temps, la source où elle peut puiser les consolations et les encouragements dont elle a besoin aux jours de l'épreuve. « L'idée divine qui subsiste, dit J. Bovon, la note forte et vibrante qui traverse tout le livre, est celle d'une immortelle espérance.... Le monde a beau se déchaîner avec rage contre l'Eglise, Christ règne et détruira la puissance insolente des adversaires et des persécuteurs.... L'Eglise de notre époque n'a-t-elle pas besoin, non moins que celle des origines, de se retremper au contact de ces pages fortes et viriles? Aussi peut-on dire que, comme écrit parénétique dirigeant les regards vers l'avenir en même temps qu'affirmant les exigences de la justice divine, l'Apocalypse de Jean conservera dans tous les temps sa haute valeur religieuse : malgré ce qu'ont enseigné Luther et beaucoup d'autres, ce livre, ainsi compris, figure dignement dans le recueil du canon[2]. »

VIII

Analyse.

Nous avons déjà exposé le contenu de l'Apocalypse (p. 314-316). Mais il ne sera pas inutile d'en indiquer les principales divisions dans le tableau suivant :

Prologue. (1 : 1-8.)

I. *Les sept épîtres.* (1 : 9 à 3 : 22.)

1. La vision de Patmos. (1 : 9-20.)
2. Les épîtres aux sept Eglises. (c. 2, 3.)

II. *Les sept sceaux.* (4 : 1 à 7 : 17.)

1. La vision du trône et le livre scellé de sept sceaux. (c. 4, 5.)
2. Ouverture des six premiers sceaux. (c. 6.)

[1] *Einleitung in die Bibel*, 3e édit., p. 534.
[2] *Théologie du Nouveau Testament*, 2e édit., II, p. 477.

3. Les serviteurs de Dieu scellés. La grande multitude des élus triomphants. (c. 7.)

III. *Les sept trompettes.* (8 : 1 à 11 : 14.)

1. Ouverture du septième sceau. Les six premières trompettes. (c. 8, 9.)
2. Vision de l'ange qui tient un petit livre. (c. 10.)
3. Le temple mesuré. (11 : 1-14.)

IV. *La lutte finale engagée.* (11 : 15 à 14 : 20.)

1. Septième trompette. Les chants dans le ciel. (11 : 15-19.)
2. La femme et le dragon. (c. 12.)
3. Les deux bêtes. (c. 13.)
4. L'agneau et ses rachetés. Les jugements de Dieu. (c. 14.)

V. *Les sept coupes.* (15 à 19 : 10.)

1. Sept anges répandent les sept coupes. (c. 15, 16.)
2. La chute de Babylone. (17 à 19 : 10.)

VI. *La victoire de Christ, le millénium, le jugement dernier.* (19 : 11 à 20 : 15.)

VII. *La nouvelle Jérusalem.* (21 à 22 : 9.)

Epilogue. (22 : 10-21.)

NOTE SUR LE TEXTE GREC

Le *texte reçu* est plus défectueux pour l'Apocalypse que pour aucun autre livre du Nouveau Testament. Dans la précipitation que, de son propre aveu, Erasme apporta à préparer la première édition imprimée du Nouveau Testament grec (1516), il se servit d'un manuscrit de date récente et qui, de plus, présentait des lacunes, vers la fin de l'Apocalypse. Erasme retraduisit du latin en grec les passages qui manquaient à son manuscrit. Ainsi est née, entr'autres, la leçon reçue : « la bête qui était, et qui n'est plus, *bien qu'elle soit* [1]. » (17 : 8.)

Les manuscrits en lettres onciales (comp. notre tome I, p. 20) sont moins nombreux pour l'Apocalypse que pour les autres livres. Le plus important de tous, le manuscrit du Vatican (*B*), s'arrête à Hébr. 9 : 14 ; la partie qui s'est perdue portait la fin de cette épître, les deux épîtres à Timothée, l'épître à Tite, l'épître à Philémon et l'Apocalypse.

Le *Sinaïticus* (*Sin.*) et l'*Alexandrinus* (*A*) ont l'Apocalypse au complet [2]. Le manuscrit palimpseste d'Ephrem présente des lacunes.

Pour établir le texte authentique de notre livre, les critiques font grand usage d'un manuscrit du huitième siècle qui contient l'Apocalypse seulement, et qui se trouve à la bibliothèque du Vatican. Tischendorf le désignait par la lettre *B ;* des critiques plus récents (Bousset, Nestle) lui assignent la lettre *Q*, pour le distinguer du célèbre manuscrit du Vatican qui remonte au quatrième siècle.

Les anciennes versions, les citations des Pères et des plus anciens commentateurs de l'Apocalypse (voir p. 335) jouent un rôle important dans la fixation du texte [3].

[1] Nestle, *Einführung in das griechische N. T.*, 1899, p. 7.

[2] Leurs auteurs montrent une tendance à corriger le style de l'Apocalypse, qui diminue l'autorité de ces antiques documents. Voir des exemples dans Nestle, *Einführung*, p. 262.

[3] Comp. Bousset, *Die Offenbarung Johannis*, 1896, p. 170-183.

APOCALYPSE DE JEAN

Prologue.

1-8. Titre, signature et sujet du livre. — 1° *Titre.* Révélation que Jésus-Christ a reçue de Dieu et transmise à Jean. Heureux qui en reçoit connaissance, car le Seigneur va venir ! (1-3.) — 2° *Signature.* Jean souhaite aux sept Eglises d'Asie grâce et paix de la part de Dieu et des sept esprits, et de la part de Jésus-Christ. A lui, notre Sauveur, la gloire ! (4-6.) — 3° *Sujet.* La venue de Christ, que tous contempleront. (7, 8.)

Révélation de Jésus-Christ[1], que Dieu lui a donnée[2], pour montrer I
à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt[3] ; et il les a

1. Tel est le titre du livre : *Apocalypse* ou *Révélation de Jésus-Christ ;* ce titre signifie que la révélation « des choses qui doivent arriver bientôt » fut faite directement par Jésus-Christ à son disciple. (Gal. 1 : 12 ; 2 Cor. 12 : 1.) Les manuscrits ont divers titres : *Apocalypse de Jean* (*Sin.*, *A*, *C*) ou *Apocalypse de Jean le théologien et l'évangéliste* (*B*), ce qui ne doit pas porter à croire que Jean serait l'auteur de la Révélation. — La *révélation* est nommée parmi les dons extraordinaires du Saint-Esprit (1 Cor. 14 : 6, 26 ; 2 Cor. 12 : 1) ; le verbe formé de la même racine sert à désigner les manifestations directes accordées aux prophètes par le Saint-Esprit (1 Pierre 1 : 12 ; comp. Amos 3 : 7 ; Dan. 2 : 19) ; c'est dans ce second sens que le mot est employé dans notre passage.

2. *Dieu a donné* à son Fils toute puissance au ciel et sur la terre, pour y établir et y gouverner son royaume (Math. 28 : 18 ; Jean 17 : 2) : il *lui a donné* aussi la révélation des destinées futures de ce règne (voir 5 : 1-10) *pour les montrer* (dans des visions symboliques, 4 : 1 ; 17 : 1 ; 21 : 9 ; 22 : 1) *à ses serviteurs*, aux serviteurs de Christ (2 : 20), aux croyants en général. Le Fils n'agit qu'en parfaite harmonie de connaissance et de volonté avec son Père : il est Celui à qui la révélation est donnée et qui la donne à son tour. (Comp. Marc 13 : 32, note ; Act. 1 : 7 ; Jean 5 : 20 ; 7 : 16 ; 12 : 49 ; 17 : 8.)

3. Les choses qui *doivent* arriver, parce qu'elles sont ordonnées de Dieu. (Dan. 2 : 28, 29 ; Math. 24 : 6.) *Bientôt* (v. 3), car la première venue de Christ a inauguré les derniers temps (Hébr. 1 : 1, note ; 1 Cor. 10 : 11 ; Act. 2 : 17 ; 1 Jean 2 : 18), et dès lors les développements successifs et non interrompus du règne de Dieu répètent tous : *bientôt.* L'Eglise, dans l'ignorance où son Chef a voulu la laisser sur l'accomplissement des temps (Act. 1 : 7), n'a d'autre sagesse et d'autre devoir que d'attendre avec vigilance le retour du Seigneur et le triomphe de son règne. (Comp. 1 Thes. 4 : 15, 2e note.) Tandis que le serviteur infidèle dit : « Mon Maître tarde longtemps à venir » (Luc 12 : 45), le disciple qui aime son Sauveur ne cesse de l'attendre et va au-devant de lui (Math. 25 : 1), parce que le Seigneur lui en a donné l'ordre (Math. 25 : 13) et qu'il lui a promis une prompte délivrance. (Luc 18 : 7, 8.)

fait connaître par des signes[1], ayant envoyé son ange les annoncer[2]
2 à son serviteur Jean[3]; — lequel a attesté la parole de Dieu et le
3 témoignage de Jésus-Christ, tout ce qu'il a vu[4]. — Heureux celui
qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie, et qui gar-
dent les choses qui y sont écrites; car le temps est proche[5]!

1. Gr. *signifiées, montrées;* Jésus-Christ, et non Dieu, *les a fait connaître par des signes*, par les visions symboliques rapportées dans ce livre même.

2. Gr. *Ayant envoyé par son ange.* Bien que le Seigneur apparaisse lui-même à Jean (v. 13 et suiv.), qu'il lui ordonne d'écrire les choses qui arriveront (v. 19), qu'il lui dicte les lettres aux sept Eglises (ch. 2 et 3), qu'il lui montre la vision du ciel (4 : 1), il emploie pourtant à diverses reprises le ministère de *son ange* (qui n'est pas autrement désigné), et dont il fait l'intermédiaire des visions et des révélations de ce livre. (17 : 1, 7, 15; 19 : 10; 21 : 9; 22 : 1, 6.) C'est ainsi qu'on trouve déjà dans l'Ancien Testament le ministère des anges auprès des prophètes : Dan. 8 : 16 et suiv.; 9 : 21 et suiv.; Zach. 1 : 9, 13; 2 : 3 et suiv.; 4 : 1, etc.

3. Dans son évangile, Jean se désigne comme « le disciple que Jésus aimait. » Maintenant que le Seigneur est dans la gloire et va revenir pour le jugement du monde, Jean s'appelle humblement *son serviteur*, titre qui caractérise son rôle de prophète et de porteur du message divin. (22 : 9; Amos 3 : 7; comp. Jacq. 1 : 1.) — Nous avons donc une révélation dont Dieu même est la source, dont Jésus-Christ est le Médiateur, qui est donnée par le ministère d'un ange au disciple que Jésus aimait. Avec quel respect ne devons-nous pas accueillir un tel livre. (v. 3.)

4. La plupart des interprètes pensent qu'il s'agit ici du livre même de l'Apocalypse; l'auteur parlerait au passé (*a attesté*), en se plaçant au point de vue de ses lecteurs qui ont sous les yeux son témoignage tout écrit. On obtient ainsi trois pensées qui se suivent dans un enchaînement logique : Dieu a donné la révélation à Jésus-Christ; Jésus-Christ l'a fait connaître à Jean; cette *parole de Dieu* et ce *témoignage de Jésus-Christ*, Jean, à son tour, les transmet à l'Eglise, attestant *tout ce qu'il a vu*, c'est-à-dire toutes les visions décrites dans l'Apocalypse. Cette explication serait satisfaisante, si les mêmes termes ne se retrouvaient pas au v. 9, où il est difficile de les comprendre ainsi (voir la note). Il est donc probable que dans notre passage également, ils désignent la prédication de l'Evangile, le témoignage rendu par Jean à l'Evangile de Jésus-Christ, et qui lui valut d'être persécuté. L'expression: *la parole de Dieu* est, d'ailleurs, bien générale pour s'appliquer à l'Apocalypse, et celle-ci ne saurait être proprement appelée : *le témoignage de Jésus-Christ*, puisque Jésus l'a seulement envoyée par son ange à Jean. Le but de l'auteur dans ce verset est donc de se présenter comme prédicateur de Jésus, témoin de sa vie et de la vérité qu'il a révélée. On peut se demander si *le témoignage de Jésus-Christ* est le témoignage rendu à Christ (sens qui paraît s'imposer dans 1 : 9 et dans 20 : 4) ou le témoignage que Jésus a reçu du Père, qu'il a rendu lui-même de la vérité et qui est consigné dans l'Evangile. (6 : 9; 12 : 17; 19 : 10; comp. Jean 3: 11; Jean 5 : 31-39; 1 Jean 5 : 7-11.) Ce dernier sens s'accorderait mieux avec le verbe *attester*, mais le premier semble indiqué par le rapprochement avec le v. 9. Par *tout ce qu'il a vu*, l'auteur désigne les faits de l'histoire évangélique, dont il a été témoin. Ces mots rappellent d'autres expressions de l'apôtre Jean. (Jean 1 : 14; 19 : 35; 1 Jean 1 : 1.) — Quelques anciens interprètes ont vu dans notre verset une allusion à l'évangile de Jean qui s'ouvre par la mention de *la Parole*, et contient *le témoignage* de Jésus-Christ. Mais cette allusion n'est pas indiquée clairement; et il est probable que l'évangile a été écrit après l'Apocalypse. (Voir Introduction p. 328.)

5. Comp. v. 1, 3e note. — *Celui qui lit*, c'est celui qui préside l'assemblée et fait, à haute voix, lecture du livre (Col. 4 : 16); *ceux qui écoutent* sont les auditeurs qui constituent l'assemblée. *Heureux* sont-ils, s'ils *gardent* dans leur cœur (Luc 2 : 19, 51) les choses qui y sont dites. Ils en recueilleront les leçons sérieuses, les avertissements, les consolations dans les épreuves, et se tiendront prêts pour *le temps* de la venue du Seigneur qui est *proche*. (Il y a proprement en grec : *le moment;* comp. Act. 1 : 7, note.) L'Apocalypse est appelée ici *les paroles* (*Sin.*, *Q* portent : *la parole*) *de la*

Jean, aux sept Eglises qui sont en Asie[1] : La grâce et la paix vous 4
soient données de la part de CELUI QUI EST, ET QUI ÉTAIT, ET QUI VIENT[2],
et de la part des sept esprits qui sont devant son trône[3] ; — et de 5
la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né d'entre les
morts et le prince des rois de la terre[4] ! — A Celui qui nous aime, 6

prophétie, c'est-à-dire les paroles qui communiquent une révélation divine.

1. Avant d'entrer en matière, ce qu'il fait au v. 9, Jean adresse d'abord son livre *aux sept Eglises d'Asie*, pour lesquelles il a une mission spéciale (comp. v. 11, 2e note), puis il ajoute, comme tous les apôtres dans leurs épîtres, une salutation. Celle-ci lui fournit l'occasion de jeter un premier et sublime regard sur la personne, sur l'œuvre et sur la gloire finale de Celui dont il va annoncer le règne. (v. 4-8.) L'auteur de l'évangile et de l'épître qui portent le nom de Jean procède exactement de la même manière : il débute par un regard d'aigle sur tout le sujet, puis il l'expose dans les détails. (Jean 1 : 1 et suiv. ; 1 Jean 1 : 1 et suiv.)

2. Traduction du nom ineffable de JÉHOVA. (Comp. Ex. 3 : 13, 14.) Cette manière de rendre : *Je suis Celui qui suis*, nous indique ce que Dieu est dans sa nature et dans ses rapports de providence ou de grâce avec les hommes : immuable dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, qui ne sont pour lui qu'une seule et même chose. (Esa. 41 : 4.) Ces paroles expriment la grande et profonde vérité que Dieu seul *est*, tandis que toutes ses créatures n'ont qu'une existence d'emprunt. Jean rend la pensée que Dieu remplit l'avenir, en employant non le futur du verbe être, mais le mot : *qui vient*, ou plus exactement le participe présent : *le venant*. Le choix de cette expression lui a été dicté par la pensée fondamentale de l'Apocalypse (comp. v. 1, 3e note), empruntée d'ailleurs à la prophétie de l'Ancien Testament (Esa. 40 : 3, 9, 10 ; 60 : 1, 2), l'apparition finale de Dieu dans la personne du Messie (Tite 2 : 13 ; 1 Jean 2 : 28 ; 3 : 2), pour le salut de ceux qui s'attendent à lui et pour l'entier établissement de son règne.

3. Il s'agit ici de l'Esprit de Dieu, de la part de qui Jean souhaite aux Eglises *la grâce et la paix*, aussi bien que de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ. Afin d'expliquer la raison de cette désignation : *les sept esprits*, on a souvent recours à Esa. 11 : 2, où sont énumérées diverses manifestations ou vertus de l'Esprit de Dieu. Mais dans ce passage, on ne compte que six de ces perfections divines. Il est plus probable que Jean a dans le souvenir un passage de Zacharie (3 : 9 ; 4 : 2, 6, 10), où ce prophète parle d'un chandelier d'or ayant sept lampes, et des « sept yeux de l'Eternel qui parcourent toute la terre, » pour figurer l'action de l'Esprit de Dieu. Ces sept esprits représentent la toute-science et la toute-présence divines ; ils indiquent la diversité et la plénitude des dons et des opérations du Saint-Esprit ; car le nombre *sept* n'est pas seulement l'emblème de la plénitude et de la perfection ; formé du nombre *trois* qui est celui de Dieu, et du nombre *quatre*, qui symbolise la création, il désigne l'action de Dieu sur le monde, la réconciliation opérée, l'harmonie, la communion rétablies entre Dieu et son œuvre, et par suite, le triomphe parfait du règne de Dieu. Jean recourt souvent à ce nombre symbolique : sept Eglises (v. 11), représentées par les sept chandeliers (v. 12) ; sept étoiles. (v. 16, 20, 2e note ; comp. 2 : 1 ; 3 : 1 ; 4 : 5 ; 5 : 6 ; 8 : 2.) Les *sept esprits* ne sont pas les sept archanges (Tobie 12 : 15), car ils sont nommés avant Jésus-Christ.

4. Jean donne au Sauveur trois titres qui caractérisent admirablement son œuvre entière, dans son triple office de Prophète, de Sacrificateur et de Roi. 1° *Le témoin fidèle*, qui a rendu le plus fidèle témoignage à la vérité par sa vie et par sa mort. (v. 2, note ; Jean 17 : 6, 8 ; 18 : 37 ; 1 Tim. 6 : 13.) Le mot grec *martyr* ne signifiait originairement que *témoin ;* il a pris chez les chrétiens le sens de témoin endurant des souffrances et la mort. Le Sauveur va rendre témoignage encore dans cette révélation donnée à son disciple (l'idée et l'expression de *témoignage* sont souvent appliquées à Jésus-Christ par l'apôtre Jean). 2° *Le premier-né d'entre les morts*. Par sa mort et sa résurrection, il a ôté à la mort son aiguillon, au sépulcre sa victoire ; il est, pour tous ceux qui croient en lui, la source d'une vie impérissable, et pour l'âme et pour le corps (comp. v. 18 et 1 Cor. 15 : 20 ; Col. 1 : 18, note ; 1 Pierre 1 : 3). 3° *Le Prince* ou le Dominateur *des rois de*

et qui nous a lavés de nos péchés par son sang[1] et qui a fait de nous
un royaume, des sacrificateurs à Dieu son Père[2] : A lui la gloire et
le pouvoir aux siècles des siècles. Amen[3].
7 Voici il vient avec les nuées[4], et tout œil le verra, et ceux mêmes
qui l'ont percé[5] ; et toutes les tribus de la terre se frapperont la poi-
8 trine à cause de lui[6]. Oui. Amen ! — Je suis l'Alpha et l'Oméga[7],

la terre. Il gouverne par sa toute-puissance les royaumes de ce monde, les fait tous servir à ses desseins et les soumettra tous finalement à son empire. (Math. 28 : 18 ; Phil. 2 : 9-11 ; Eph. 1 : 20–22.)

1. Le texte reçu porte : « à Celui qui nous *a aimés ;* » *Sin.*, *A*, *C* ont le présent : qui nous *aime*. Et combien la pensée en devient plus belle et plus saisissante ! Au lieu de : nous *a lavés* de nos péchés *dans* ou *par* son sang (*Q*, Vulgate), *Sin.*, *A*, *C* portent : « nous *a délivrés* de nos péchés par son sang. » La pensée est la même ; mais l'image est mieux observée avec la leçon que nous maintenons. Quant au sens de ces paroles, comp. Rom. 3 : 24 ; Eph. 1 : 7 ; Hébr. 9 : 14 ; 1 Jean 1 : 7, note. Pour l'expression : *nous a lavés,* voir 7 : 14 ; Jean 13 : 8, 10.

2. Jésus-Christ fait de ses rachetés *un royaume, des sacrificateurs* (*Sin.*, *A*, *C ;* le texte reçu porte : *rois et* sacrificateurs). Lui-même est le Roi de ce royaume et tous ses membres participent à sa dignité souveraine, étant destinés à régner avec lui sur le monde, sur le péché, après avoir été affranchis de toute servitude. Ils constituent « une famille de rois, » comme traduit Oltramare revisé. (Comp. 5 : 10 ; 20 : 4, 6 ; 22 : 5.) Cette glorieuse dignité des enfants de Dieu était déjà annoncée dans l'Ancien Testament (Ex. 19 : 6), et elle a été réalisée dans la nouvelle Alliance par l'œuvre du Sauveur et par l'action puissante de l'Esprit de Dieu. (Comp. 1 Cor. 3 : 21 ; Rom. 8 : 17 ; 2 Tim. 2 : 12, et surtout 1 Pierre 2 : 9.) — Le Fils de Dieu communique à ses rachetés sa dignité de *Sacrificateur* aussi bien que sa royauté. Comme *sacrificateurs*, ils ont un libre accès au lieu très saint, au trône de la grâce, où, après avoir offert le sacrifice de leur corps, de leur esprit, de leur cœur, de tout leur être, ils ont le privilège d'intercéder pour d'autres par leurs prières. (Voir Rom. 12 : 1, 3e note et 1 Pierre 2 : 5, note ; Ex. 19 : 6.) — Les derniers mots : *à Dieu* ou *pour Dieu son Père* (gr. *au Dieu et Père de lui*), signifient que le but suprême du Sauveur, en nous rachetant, était que toute gloire en revînt à Dieu, et que notre existence entière contribuât à cette gloire. Tout cela est accompli dans notre réconciliation avec Dieu par le sang de Jésus-Christ ; *son Père* est devenu *notre Père.* (Jean 20 : 17.)

3. Cette magnifique doxologie à la gloire de Jésus-Christ (Hébr. 13 : 21 ; 1 Pierre 4 : 11) est une effusion d'adoration et d'amour qui s'échappe du cœur de l'apôtre en terminant la dédicace de son livre aux sept Eglises. Quiconque n'adore pas Jésus-Christ comme son Dieu ne peut voir dans ces paroles qu'un acte d'idolâtrie.

4. Jean annonce la venue du Seigneur (v. 7, 8) dans les termes mêmes employés par son Maître. (Math. 24 : 30 ; 26 : 64.) Tout le sujet de son livre est compris dans cette pensée : il s'ouvre par ce mot : *voici il vient*, et il se clora par ce même mot : *Je viens bientôt.* (22 : 20.) La première parole est empruntée à Dan. 7 : 13.

5. Jean ajoute au tableau que Daniel (7 : 13) avait tracé de l'apparition du Messie ce détail saisissant : *et tout œil le verra, et ceux mêmes qui l'ont percé.* Il s'inspire d'une parole de Zacharie (12 : 10), qu'il cite et commente ailleurs (Jean 19 : 37) et dans laquelle l'Eternel dit : « Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de supplication et ils regarderont à moi qu'ils ont percé » dans la personne du Messie ; « ils mèneront deuil sur lui comme on mène deuil sur un fils unique.... »

6. Ces paroles ont été prononcées par Jésus. (Math. 24 : 30) Elles font de celles de Zacharie (note précédente) une application plus générale et en modifient le sens. Zacharie annonçait en effet qu'Israël se repentirait de la rejection et du crucifiement du Messie. Mais comme à la seconde venue du Christ, il sera trop tard pour se repentir, ce moment sera terrible pour les impénitents ; d'autant plus terrible que le Juge portera encore les marques de souffrances dont ils n'auront pas profité et d'un amour qu'ils auront méprisé. *Ils se frapperont la poi-*

La note 7 est à la page suivante.

dit le Seigneur Dieu, QUI EST, ET QUI ÉTAIT, ET QUI VIENT, le Dominateur souverain[1].

I. LES SEPT ÉPITRES. (1 : 9 à 3 : 22.)

1. *La vision de Patmos.* (1 : 9-20.)

9-20. JÉSUS APPARAIT A JEAN ET LUI ORDONNE D'ÉCRIRE AUX SEPT EGLISES. 1° *Circonstances de la vision.* Comme Jean était à Patmos, il fut ravi en esprit et entendit une voix lui ordonnant d'écrire aux sept Eglises. (9-11.) — 2° *Apparition du Seigneur.* Jean se retourne et voit le Fils de l'homme au milieu de sept chandeliers; description de son vêtement, de son aspect, de ses attributs. (12-16.) — 3° *L'ordre d'écrire.* Jean tombe comme mort aux pieds du Seigneur, qui le rassure en se nommant, et lui ordonne d'écrire les choses qui sont et celles qui doivent arriver. (17-20.)

Moi Jean, votre frère et votre compagnon d'affliction et de royauté 9
et de patience en Jésus[2], j'étais dans l'île appelée Patmos à cause de

trine à cause de lui, en signe de désespoir. De plus, le jugement s'étendant à l'humanité entière, ce seront *toutes les tribus de la terre* qui se frapperont la poitrine. Il y a ainsi deux manières de contempler Celui que l'humanité a crucifié : l'une avec repentance, confiance, amour, l'autre avec impénitence et désespoir. Tous les hommes *verront* au jour du jugement *Celui qu'ils ont percé;* et ceux qui n'auront pas « mené deuil sur lui, comme on mène deuil sur un fils unique, » *se frapperont la poitrine à cause de lui*, dans l'amertume de la révolte.

7. L'*Alpha* et l'*Oméga* sont la première et la dernière lettre de l'alphabet grec. Cette dénomination est expliquée, dans le texte reçu, par les mots : *le commencement et la fin*, qui ne sont pas authentiques, mais qui se retrouvent dans le passage 22 : 13, d'où ils auront été transportés ici. Elle ne constitue pas une définition abstraite et métaphysique de l'éternité de Dieu, mais caractérise son action qui commence et achève toutes choses, qui est le principe et la fin de la création, de tout le développement de l'humanité, de l'œuvre du salut dans l'Eglise et dans les individus. Comme tout procède de Dieu, tout doit aboutir à l'accomplissement de sa volonté éternelle, sans que rien puisse s'y opposer, et c'est à lui enfin que toute gloire sera rendue. (Esa. 41 : 4; 44 : 6; 48 : 12.)

1. La désignation de Dieu comme *Celui qui est, et qui était et qui vient*, se trouve déjà au v. 4 : ici, elle sert à confirmer la parfaite certitude du grand événement annoncé au v. 7. (*Oui, Amen!*) Cette parole rappelle la solennelle déclaration des prophètes : « Ainsi a dit l'Eternel. » *Le Dominateur souverain* (nos versions traduisent *le Tout-Puissant*, mais le mot grec exprime l'exercice du pouvoir) est le terme par lequel les Septante ont traduit « l'Eternel des armées, » dans Esa. 44 : 6, et « le Dieu des armées, » dans Amos 3 : 13; 4 : 13. Il se trouve neuf fois dans l'Apocalypse.

2. *Moi, Jean*, comp. « Moi, Daniel. » (Dan. 7 : 15; 8 : 1; 9 : 2.) La personnalité de l'auteur est mise en relief par l'importante révélation qu'il a reçue. D'autre part, cette révélation intéresse directement les lecteurs, puisque celui qui l'a reçue est leur *frère*, leur *compagnon*, celui qui a part avec eux *à l'affliction* d'abord, qui se trouve *en Jésus* (*Sin.*, *C; A* porte *en Christ*), c'est-à-dire à tout ce que le chrétien est appelé à souffrir pour le nom de son Maître. (Math. 24 : 9; 13 : 21; Jean 15 : 18 et suiv.; 16 : 33; Act. 14 : 22.) Il a part également, de même que ses frères, à la *royauté* en Jésus, et plus il souffre pour son nom, plus il est assuré de régner avec lui. Mais cette royauté, il la possède ici-bas dans l'humiliation et la douleur; elle demeure cachée au monde jusqu'à sa pleine manifestation; c'est pourquoi la *patience*, ou la persévérance, lui est nécessaire; il la trouve aussi *en Jésus*. L'Apocalypse est le livre de l'Eglise op-

10 la parole de Dieu et du témoignage de Jésus[1]. — Je fus ravi en es-
prit[2], le jour du Seigneur[3], et j'entendis derrière moi une forte
11 voix, comme d'une trompette[4], — disant[5] : Ce que tu vois, écris-le
dans un livre, et envoie-le aux sept Eglises, à Ephèse, et à Smyrne,
et à Pergame, et à Thyatire, et à Sardes, et à Philadelphie, et à Lao-
12 dicée[6]. — Et je me retournai pour voir la voix qui me parlait ; et
13 m'étant retourné, je vis sept chandeliers d'or[7], — et au milieu des

primée. Celui qui l'a écrite, ayant souffert avec ses frères, pouvait d'autant mieux consoler ceux qui, après lui, se trouveraient dans la fournaise des tribulations.

1. Patmos, appelée aujourd'hui Palmosa, ou Patmo, est une petite île située dans l'archipel de la mer Egée, en face de Milet, à soixante-dix kilomètres d'Ephèse. Que Jean eût été *exilé* à Patmos, c'est ce qu'on peut conclure des paroles qui précèdent : *participant à l'affliction*, et surtout de la raison qu'il donne de son séjour : *à cause de la Parole de Dieu et du témoignage de Jésus*. Comp. les mêmes termes, employés dans le même sens, c'est-à-dire indiquant la persécution ou le martyre, *à cause* de la Parole et du témoignage, 6 : 9 ; 20 : 4. On sait que les Romains avaient la coutume d'exiler dans des îles désertes les condamnés qu'ils ne voulaient pas mettre à mort. D'autres font dire à l'auteur : « Je m'étais retiré dans l'île solitaire de Patmos pour y recevoir les révélations de l'Apocalypse. »

2. Gr. *Je devins en esprit*, en un état d'extase prophétique, où toutes les facultés de l'âme, momentanément dégagées de leurs entraves, entrent dans un rapport plus intime avec Dieu et avec le monde invisible. La foi devient alors une vision, le croyant un voyant. (Comp. Act. 10 : 10 ; 11 : 5 ; 22 : 17 ; 2 Cor. 12 : 2.)

3. Ou le dimanche. Le mot français *dimanche* a étymologiquement la même signification (*dies dominica*). Ce jour, ainsi nommé à cause de la résurrection du *Seigneur*, eut une grande importance aux yeux des chrétiens, dès les temps apostoliques (il est aussi mentionné dans Act. 20 : 7 ; 1 Cor. 16 : 2) ; ils pensaient que le retour de Christ et la résurrection des morts auraient lieu ce jour-là. Consacré spécialement à la méditation, ce saint jour était bien propre aux grandes manifestations dont l'apôtre va être le témoin. D'après Beck, le sens serait : Je fus transporté en esprit *au jour du Seigneur*, c'est-à-dire au moment du retour de Christ (1 Cor. 1 : 8), pour contempler en esprit ce grand événement.

4. La *trompette* servait à convoquer les Israélites aux assemblées. (Nomb. 10 : 2, 10 ; Joël 2 : 1, 15 ; comp. Ex. 19 : 16 ; 20 : 18 ; Hébr. 12 : 19.) Souvent elle est mentionnée comme devant annoncer quelque solennelle apparition divine, en particulier le retour de Christ dans sa gloire. (Math. 24 : 31 ; 1 Cor. 15 : 52 ; 1 Thes. 4 : 16.) Elle est pour Jean le signal de la révélation qu'il va recevoir.

5. D'après le texte reçu, la voix répète d'abord les paroles du v. 8 : *Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin*. Ces mots ne sont pas authentiques. La *forte voix* qui parle donne donc uniquement à Jean l'ordre solennel d'*écrire dans un livre ce qu'il voit* et ce qu'il verra encore (v. 19), et de l'*envoyer aux sept Eglises* d'Asie. D'où il est naturel de conclure que ce livre fut écrit à Patmos même.

6. Voir, sur la position géographique de ces villes, les notes à chacune des épîtres. (Ch. 2 et 3.) — Pourquoi le Seigneur choisit-il ces sept villes préférablement à d'autres, à Colosses, par exemple, à Troas (2 Cor. 2 : 12 ; Act. 20 : 5, 6), à Hiérapolis, où il y avait des Eglises florissantes ? On a supposé que ces Eglises furent désignées parce qu'elles avaient reçu certains dons de l'Esprit et se trouvaient dans un état religieux qui les rendaient propres à servir d'exemples aux autres Eglises et à l'Eglise chrétienne de tous les temps.

7. Cette image est expliquée au v. 20 : les sept chandeliers représentent les sept Eglises. La comparaison a été fournie à Jean par le chandelier du tabernacle (Ex. 25 : 37) ou par la vision de Zach. 4 : 1 et suiv. Toutes les Eglises, de même que tous les chrétiens, ont pour sainte destination d'être « la lumière du monde. » (Math. 5 : 14, 15.) — Jean *se retourne*, parce que la voix a retenti derrière lui (v. 10). Il désire *voir la voix*, c'est-à-dire celui qui l'a émise.

sept chandeliers, un être semblable à un fils d'homme [1], vêtu d'une
longue robe [2], et ceint à la hauteur des mamelles d'une ceinture
d'or [3]. — Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine 14
blanche, comme de la neige [4], et ses yeux étaient comme une flamme
de feu [5]. — Et ses pieds étaient semblables à l'airain le plus fin, 15
comme embrasé dans une fournaise [6]; et sa voix était comme la voix
des grandes eaux [7]. — Et il avait dans sa main droite sept étoiles [8]; 16
et de sa bouche sortait une épée aiguë à deux tranchants [9]; et son
visage était comme le soleil quand il luit dans sa force [10]. — Et quand 17
je le vis, je tombai à ses pieds comme mort. Et il posa sa main

1. Désignation du Messie dans Daniel (7 : 13 ; 10 : 16 ; comp. Math. 8 : 20, note.) Ce titre n'est donné à Jésus-Christ, après sa glorification, que dans Act. 7 : 56. Christ apparaît *au milieu des sept chandeliers*, c'est-à-dire des Eglises, pour montrer qu'il veille sur elles et leur communique la lumière et la vie.

2. Gr. *robe qui descend jusqu'aux pieds ;* c'est le vêtement du souverain sacrificateur. (Ex. 28 : 4, 31 et suiv.)

3. Dan. 10 : 5. La *ceinture* autour des reins indique l'action (Luc 12 : 35 ; Eph. 6 : 14) ; placée plus haut, *sur les mamelles*, elle permettait aux plis du vêtement de tomber de plus haut et de produire un effet plus majestueux. D'après Josèphe (*Antiq*. III, 7, 2), les sacrificateurs la portaient ainsi. D'autre part, la ceinture *d'or* était portée par le roi (1 Macc. 10 : 89) ; le souverain sacrificateur avait une ceinture dont l'or était seulement l'un des éléments constitutifs. (Ex. 28 : 8.)

4. Cette blancheur éclatante serait, d'après plusieurs, l'image de la pureté, de la gloire céleste (comp. Marc 9 : 3). Mais pourquoi celle-ci se montrerait-elle seulement à la tête et aux cheveux ? Dans Dan. 7 : 9, « l'ancien des jours » apparaît avec des cheveux blancs, qui sont le symbole de l'éternité. Ici de même l'idée d'éternité répondrait à ce que le Seigneur dit aux v. 17 et 18.

5. Dan. 10 : 6. Ces *yeux comme une flamme de feu* portent la lumière dans les objets qu'ils considèrent. Ils sont l'emblème de la toute-science qui pénètre jusqu'au fond des cœurs et de la sainteté qui y consume toute souillure. (Comp. 2 : 18 et suiv. ; 19 : 12 ; Hébr. 12 : 29.)

6. Dan. 10 : 6 ; Ezéch. 1 : 7. Ce dernier trait indique la splendeur de ce noble métal appelé *chalcolibanon*, probablement « airain du Liban. » D'autres traduisent : « airain ardent. » Symbole, suivant les uns, de la fermeté dans la démarche, à laquelle rien ne saurait s'opposer (comp. 10 : 1) ; suivant d'autres, de la puissance avec laquelle il écrasera ses ennemis. (Ps. 60 : 14 ; Esaïe 14 : 25 ; 63 : 3.)

7. Dan. 10 : 6 ; Ezéch. 1 : 24 ; 43 : 2 ; puissance, dont le bruit de l'océan est la magnifique image. Quelques interprètes entendent cette expression du « bruit » de ses pas. Mais, comme il était question de *voix* aux v. 10 et 12, il vaut mieux laisser au mot grec son sens premier.

8. Ces *étoiles*, il les tient en sa main droite, pour montrer qu'elles sont entièrement en sa puissance. Comp. Jean 10 : 28. Le sens de l'image est indiqué au v. 20.

9. L'*épée à deux tranchants* symbolise ici, non la Parole de Dieu, ou la prédication de l'Evangile en général, comme dans Eph. 6 : 17 et Hébr. 4 : 12, mais la parole de Christ lui-même, puisqu'elle *sort de sa bouche*. Cette parole est dirigée contre ses ennemis dans l'Eglise (2 : 12, 16) et au dehors (19 : 15, 21).

10. On peut traduire son *visage* ou son aspect, son apparence. Il s'agit de la gloire céleste du Fils de Dieu, dont sa transfiguration avait déjà donné une faible idée à ses disciples. (Math. 17 : 2.) Une comparaison semblable se trouve dans le chant de Débora. (Juges 5 : 31.) — L'apôtre épuise toutes les images que lui offre la nature, sans parvenir à rendre entièrement les traits glorifiés de son Sauveur. Un jour, nous le verrons tel qu'il est (1 Jean 3 : 2), car « il transformera le corps de notre humiliation, pour le rendre conforme au corps de sa gloire. » (Philip. 3 : 21.) Tel est celui qui va dicter les lettres aux Eglises (ch. 2 et 3) et qui rappellera à chacune d'elles quelque trait de son image divine, en rapport avec l'état où il la trouvera.

droite sur moi, en disant : Ne crains point[1] ; je suis le premier et le
18 dernier[2], — et le vivant ; j'ai été mort, et voici, je suis vivant aux
siècles des siècles ; et je tiens les clefs de la mort et du séjour des
19 morts[3]. — Ecris maintenant les choses que tu as vues, et celles qui
20 sont, et celles qui doivent arriver après celles-ci[4] ; — le mystère des
sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chande-
liers d'or[5] : les sept étoiles sont les anges des sept Eglises[6], et les
sept chandeliers sont sept Eglises[7].

1. Dan 10 : 12 ; Luc 1 : 13, 30 ; 2 : 10 ; Marc 16 : 6. Parole céleste, toujours nécessaire pour dissiper la crainte qu'inspire à l'homme mortel et pécheur une manifestation du Dieu saint et juste, ou seulement du monde invisible. (Comp. Esa. 6 : 5 ; Ezéch. 1 : 28 ; Ex. 33 : 20 ; Dan. 8 : 17, 18 ; 10 : 7 et suiv. ; Luc 1 : 12 ; 5 : 8.) Jean, qui avait reposé sur le sein de Jésus, ne peut toutefois supporter la vue du Fils de Dieu dans sa gloire : il faut que son Maître le rassure, qu'il *pose sur lui cette main* qui avait, ici-bas, rendu la vue aux aveugles, la santé aux malades, la vie aux morts. Toute la confiance de la foi, la plus intime communion de l'amour ne doivent jamais bannir de notre cœur « la crainte et le tremblement, » l'humble adoration du Sauveur glorifié.

2. Titre pris par Jéhova lui-même (Esa. 44 : 6 ; 48 : 12), et que le fils de Dieu s'attribue ici. Le sens est le même que v. 4 et 8. C'est la pensée que Jésus est *le premier et le dernier*, qui doit rassurer son disciple.

3. Celui qui *est vivant, vivant au siècle des siècles* (Q ajoute : *Amen*), source de la vie, rappelle à son disciple qu'il *a été mort*, qu'il est le même que celui-ci a vu expirer sur la croix ; que c'est par là qu'il a acquis le pouvoir absolu sur *la mort et le séjour des morts* (gr. *l'hadès*, lieu invisible, Math. 11 : 23 ; Act. 2 : 27, 31 ; 1 Cor. 15 : 55), que lui seul en délivre qui il veut. L'image des *clefs* est née de celle des « portes » de la mort (Ps. 9 : 14) et du séjour des morts. (Esa. 38 : 10 ; Math. 16 : 18.) Le vivant apporte la vie : pensée propre à dissiper les craintes du disciple et de tout pauvre pécheur. En même temps, cette manifestation de la gloire et de la puissance du Sauveur devait préparer Jean à recevoir les révélations qui vont lui être faites sur l'avenir du règne de Dieu.

4. Jean doit *écrire* (v 11) *les choses qu'il a vues*, la vision qu'il vient d'avoir (v. 12-16) et dont l'explication, qui commence au v. 20, se continue encore dans les lettres (ch. 2 et 3) ; *et celles qui sont*, l'état présent des Eglises, décrit dans les deux chapitres suivants ; *et celles qui doivent arriver après celles-ci*, les visions relatives à l'avenir, ch. 4 et suiv.

5. Avec la ponctuation que nous adoptons, le mot *mystère* dépend encore du verbe *écris*. (v. 19.) D'autres mettent un point après le v. 19, et sous-entendent : « Voici, » au commencement du v. 20. En général, dans le style du Nouveau Testament, un mystère est une vérité que l'homme ne connaît et ne comprend que par une révélation. (Math. 13 : 11 ; Rom. 11 : 25 ; Eph. 3 : 3 et suiv. ; 1 : 9.)

6. Que faut-il entendre par ces *anges des sept Eglises ?* 1° On a vu dans l'*ange* de chaque Eglise l'*évêque*, ou le pasteur, de cette Eglise. A cela il y a bien des objections à faire. Les Eglises apostoliques n'avaient pas encore un évêque ou ancien à qui appartînt seul le gouvernement du troupeau ; ils avaient plusieurs anciens égaux entre eux. (Philip. 1 : 1.) Pourquoi donner à l'évêque ce nom inusité d'*ange ?* Les anges ont dans l'Apocalypse un rôle trop auguste pour que leur nom soit donné sans explication à des hommes. La même considération empêche de voir dans ces *anges* des *messagers* envoyés par les sept Eglises à Jean, comme Epaphrodite et Epaphras le furent à Paul. (Philip. 4 : 18 ; Col. 1 : 7 ; 4 : 12.) Les sept lettres ne s'adressent pas à des individus dont le Seigneur aurait à reprendre les défauts ou à approuver les œuvres, mais toujours à une Eglise entière, qui ne saurait se personnifier ainsi dans un homme ; car celui-ci, quelles que soient son autorité et sa responsabilité, ne peut être rendu solidaire devant Dieu de toute l'Eglise. 2° On substitue à l'évêque unique l'*épiscopat* ou le *pastorat* de l'Eglise, lequel en serait l'ange ; on aurait alors l'abstrait pour le concret, la charge, au lieu de celui qui en

La note 7 est à la page suivante.

2. *Les épîtres aux sept Eglises.* (ch. 2, 3.)

A. 1-7. A L'EGLISE D'EPHÈSE. — 1° *Suscription.* Le Seigneur se présente comme celui qui tient dans sa droite les sept étoiles et marche au milieu des sept chandeliers. (1.) — 2° *Louange et blâme.* — *a*) *Approbation.* Le Seigneur, qui connaît les œuvres de l'Eglise, approuve son travail, sa sévérité envers les faux docteurs, sa patience. (2, 3.) — *b*) *Exhortation à la repentance.* Ephèse a perdu son premier amour. Qu'elle y revienne, sinon le chandelier lui sera ôté ! Sa haine des Nicolaïtes est un gage de sa repentance. (4-6.) — 3° *Invitation et promesse finales.* Ecouter les paroles de l'Esprit. Au vainqueur, le Seigneur donnera de l'arbre de vie. (7.)

Ecris à l'ange de l'Eglise qui est à Ephèse[1] : Voici ce que dit II
celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, celui qui marche

est revêtu, et ainsi chaque lettre s'adresserait au corps des anciens, au presbytère entier. Par là, sans doute, on se rapproche déjà plus du troupeau même, mais on rend encore moins compte de ce titre d'ange. 3° D'autres pensent que l'*ange* désigne l'*esprit* de l'Eglise, l'ensemble idéalisé et personnifié de ses bonnes ou de ses mauvaises dispositions. On arrive ainsi à ne faire plus de distinction entre l'ange de l'Eglise et l'Eglise elle-même. Il faut avouer qu'on y serait pleinement autorisé par le contenu des lettres, qui toujours, sous le nom de l'ange, parlent à toute l'Eglise. Mais, dans notre verset, est-il permis d'identifier les *étoiles*, représentant les anges, et les *chandeliers*, qui symbolisent les Eglises mêmes ? On ne saurait passer sur cette objection. 4° Le plus naturel est donc peut-être de conserver au mot *ange* son sens ordinaire et de voir dans ces êtres énigmatiques les anges gardiens ou représentants de chaque Eglise. Sans doute, il n'est nulle part enseigné que chaque Eglise ait ainsi un envoyé céleste préposé à sa garde ou chargé de la représenter. Mais la croyance à des anges tutélaires existait chez les Juifs, et Jésus n'y contredit pas. (Math. 18 : 10.) Paul y fait peut-être allusion dans 1 Cor. 11 : 10. Dans l'Apocalypse surtout, les anges sont souvent nommés comme dirigeant ou représentant les vents (7 : 1), l'abîme (9 : 11), le feu (14 : 18), les eaux (16 : 5), comp. Hébr. 1 : 14. Pourquoi ne seraient-ils pas conçus dans notre passage comme préposés aux Eglises et les représentant devant Dieu ? Les reproches que les épîtres contiennent à l'adresse des anges ne sont pas une objection décisive à cette explication, car, dans la pensée de Jean, l'Eglise est personnifiée dans l'ange. Si nous avons ici de vrais anges, il paraîtra naturel qu'ils aient pour emblèmes des *étoiles*. — Pour quelque interprétation qu'on se décide, ce qui reste indubitable, c'est que le Seigneur adresse les sérieuses et profondes paroles des lettres qui suivent à chacune des sept Eglises, à tout le troupeau, et par là même aux Eglises de tous les temps et de tous les lieux qui peuvent se trouver dans le même état religieux. (Comp. 2 : 1, 1e note.)

7. Voir v. 12, note. Quelle idée le Seigneur nous donne de l'Eglise en général et de chaque Eglise en particulier, en la comparant à un flambeau dont la lumière resplendit dans le monde ! (Comp. Philip. 2 : 15.)

1. Comp. 1 : 19, note. Ce commandement du Seigneur se renouvelle à chacune des sept lettres. Celles-ci sont composées suivant un ordre qu'il faut observer ; elles ont toutes trois parties : 1° Une introduction, dans laquelle le Seigneur se présente à l'Eglise avec quelqu'un des traits sous lesquels il est apparu à son disciple. (1 : 12 et suiv.) Le choix de ces traits n'est point arbitraire ; il est dans un rapport intime, facile à saisir, avec l'état de l'Eglise à laquelle le Seigneur s'annonce. 2° Le corps même de l'épître qui s'ouvre par cette déclaration de la toute-science divine : *Je connais ;* ce verbe est suivi du complément : *tes œuvres* (2 : 2, 19 ; 3 : 2, 8, 15), ou d'une proposition caractérisant la situation de l'Eglise. Puis le Seigneur juge la conduite de l'Eglise, ajoutant le blâme à la louange, sauf pour Smyrne et Philadelphie. Enfin, il fait entendre à l'Eglise une sérieuse exhortation, qui prend tantôt la forme d'une menace (2 : 22, 23), tantôt celle d'une consolation et d'un encouragement. (3 : 9, 10.) 3° La conclusion, renfermant une promesse *à celui qui vaincra.* Cette promesse est

2 au milieu des sept chandeliers d'or[1]. — Je connais tes œuvres[2], et
ton labeur, et ta patience[3], et que tu ne peux supporter les mé-
chants[4], et que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne
3 le sont point, et que tu les as trouvés menteurs[5]; — et que tu as

précédée dans les trois premières lettres, suivie dans les quatre dernières, de ces mots solennels, propres à réveiller la conscience : *Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises !* — Les sept lettres sont donc dans un rapport intime avec la vision qui les ouvre; elles en font comprendre le but. Elles forment, avec le premier chapitre, une introduction à toute l'Apocalypse. Il est évident que ces lettres, comme les épîtres du Nouveau Testament, comme toutes les autres Ecritures, ont un caractère de permanence qui en rend les leçons applicables aux Eglises de tous les temps; car l'œuvre de Dieu, d'une part, et les besoins du cœur de l'homme d'autre part, restent les mêmes au fond, malgré la diversité infinie des circonstances. Mais peut-on aller plus loin, et, parce que l'Apocalypse est un livre prophétique, ces lettres ont-elles déjà ce caractère? En d'autres termes, doit-on voir en chacune d'elles le type d'un état religieux et moral de l'Eglise de Jésus-Christ à telle époque déterminée de son histoire? D'excellents exégètes l'ont prétendu (Introduction, p. 338), mais dans l'application de ce principe aux faits, leurs vues diffèrent à l'infini, parce qu'ils sont livrés à l'arbitraire. Il faut donc s'en tenir au sens immédiat, historique et pratique de ces admirables exhortations. — La première Eglise à laquelle le Seigneur s'adresse est celle d'*Ephèse*, célèbre entre toutes les Eglises de Jésus-Christ dans cette partie de l'Asie Mineure, dont elle était le centre. (Voir l'Introd. à l'épître aux Ephésiens.) Après Paul (Act. 20 : 31) et son disciple Timothée (1 Tim. 1 : 3), Jean lui-même séjourna longtemps au milieu de ce troupeau privilégié. Le Seigneur n'en a pas moins un reproche bien grave à lui adresser ! (v. 4.)

1. Ces mots répétés à chaque lettre : « *Voici ce que dit,...* » rappellent la solennelle formule des prophètes : « Ainsi a dit l'Eternel. » (Esa. 3 : 15 ; Jér. 2 : 2 ; Ezéch. 3 : 11 ; Amos 1 : 3, 6, 9, 11, 13, etc.) — Le Seigneur *tient les sept étoiles en sa main droite* (comp. 1 : 16, note ; 20, note), montrant par là que les Eglises, et ceux qui les représentent ou les conduisent, lui appartiennent. Il *marche au milieu des sept chandeliers* (comp. 1 : 13, 20, note) ; il est constamment présent et agissant au milieu des Eglises, elles reçoivent de lui la lumière, et il peut, quand il le veut, « ôter le chandelier de sa place. » (v. 5.)

2. Le Seigneur, qui sonde les cœurs et les reins, *connaît* les œuvres de chaque Eglise : non seulement les entreprises de son activité ou les actions isolées de ses membres, mais toutes les manifestations de sa vie. Ces *œuvres*, comme les fruits de l'arbre (Math. 7 : 16, 17), peuvent être bonnes ou mauvaises. (20 : 12 ; 2 Cor. 5 : 10.)

3. Le mot rendu par *labeur* implique l'idée de peine (2 Cor. 6 : 5), et exprime les efforts de l'Eglise d'Ephèse pour la propagation et la défense de l'Evangile; tandis que la *patience*, que le Seigneur loue en elle, a rapport aux épreuves, aux souffrances qu'elle supportait pour son nom. Cette double louange, nécessaire à l'encouragement des fidèles dans ces temps difficiles, était si bien fondée que le Seigneur y revient et y insiste. (v. 3.)

4. Il ne s'agit pas du *support* personnel que le chrétien doit exercer envers *les méchants* eux-mêmes, fussent-ils ses ennemis, mais d'une fausse tolérance pratiquée dans l'Eglise et qui serait la négation de toute vérité et de toute discipline. Dans ce domaine, le *méchant* doit être repris, et, s'il ne cède point aux avertissements, les membres de l'Eglise lui témoigneront leur réprobation en n'ayant plus de relations avec lui. (Ps. 139 : 21 ; 1 Cor. 5 : 9-13.)

5. Qui étaient ces prétendus *apôtres ?* On ne peut le déterminer avec certitude. Quelques-uns voient en eux les meneurs parmi les Nicolaïtes (v. 6); mais le titre d'*apôtres* qu'ils prenaient conduit plutôt à penser qu'il s'agit de docteurs judaïsants, comme ceux qui combattaient Paul (Gal. 2 : 4 ; 4 : 17 ; 5 : 12 ; 2 Cor. 11 : 5 ; 12 : 11) et imposaient aux chrétiens des ordonnances charnelles. (Col. 2 : 16-23.) Ils se disaient *apôtres*, les seuls vrais *envoyés* de Jésus-Christ. Peut-être leur tentative appartenait-elle au passé. L'Eglise d'Ephèse les avait *éprouvés*, soit en observant leur conduite, soit en examinant leur doctrine, et elle les avait convaincus de *mensonge*. En accomplissant avec fidélité ce devoir de toute Eglise, elle avait montré que ce

de la patience, et as supporté pour mon nom, et ne t'es point
lassé [1]. — Mais j'ai contre toi que tu as abandonné ton premier 4
amour [2]. — Souviens-toi donc d'où tu es déchu, et repens-toi, et fais 5
tes premières œuvres ; sinon, je viens à toi, et j'ôterai ton chande-
lier de sa place, si tu ne te repens [3]. — Cependant tu as ceci, c'est 6
que tu hais les œuvres des Nicolaïtes, lesquelles je hais, moi aussi [4].

n'était pas en vain que Paul lui avait précédemment adressé des avertissements à cet égard. (Voir Act. 20 : 28-31 ; 2 Tim. 2 : 16-18 ; 3 : 1 et suiv. Timothée était à Ephèse quand Paul lui écrivait ces paroles.) Jean fit entendre de semblables exhortations. (1 Jean 4 : 1 et suiv.)

1. La même Eglise qui ne pouvait *supporter* les méchants, savait très bien *supporter* les maux et les persécutions *pour le nom* du Seigneur. Dans combien d'Eglises ne trouve-t-on pas précisément l'inverse ?

2. L'œil pénétrant du Seigneur discerne à côté de ce grand zèle pour la propagation de l'Evangile et pour la pureté de la doctrine un triste manque du *premier amour*, de cette ardeur intime et toute-puissante du sentiment qui suit la conversion et qui rend capable de tout sacrifier, tant est grande la joie de l'âme qui peut enfin se dire : « Je suis sauvée ! » Les uns entendent par *le premier amour* uniquement l'amour pour Dieu et pour Christ. Ils se fondent sur le fait que cette expression paraît empruntée à la comparaison de l'amour conjugal appliquée aux relations de Dieu avec son peuple (Osée 2 : 16-25 ; Jér. 2 : 2) ou de Christ avec l'Eglise. (Eph. 5 : 25, 32 ; 2 Cor. 11 : 2.) Les autres objectent que le manque d'amour pour Dieu s'accorderait mal avec les éloges décernés à l'Eglise dans les v. 2 et 3. Ils estiment que le Seigneur a en vue les déficits de l'amour fraternel, qui s'était refroidi dans les cœurs, au milieu des combats du dehors et des discussions du dedans. Il est probable qu'il faut comprendre ce terme de l'un et l'autre amour, étroitement unis en fait et toujours dépendants l'un de l'autre. L'amour pour Dieu est le plus naturellement indiqué par l'expression employée. Il peut faire défaut précisément là où prédomine un zèle sincère, mais amer (Jacq. 3 : 14), sans intelligence (Rom. 10 : 2), pour la défense de la vérité et de la saine doctrine. L'effet immédiat et nécessaire de ce déclin de l'amour pour Dieu est la diminution de l'amour pour le prochain. Les œuvres de l'Eglise continuent, mais ce ne sont plus les *premières œuvres* (v. 5), parce que l'esprit de la charité leur manque. Cette activité extérieure fait illusion à l'Eglise sur ce qui lui manque au dedans.

3. Cet abandon du premier amour était une chute. (1 Cor. 10 : 12.) Or, pour se relever d'une chute, il faut *se repentir*, c'est-à-dire d'abord *se souvenir d'où l'on est déchu*, se rappeler sa condition précédente (Luc 15 : 17), reconnaître sa déchéance et sa misère, et en éprouver une sainte douleur et une profonde humiliation. Mais ce n'est encore que la condition négative du renouvellement intérieur qui est requis par le Seigneur pour revenir aux *premières œuvres*, ou, en d'autres termes, au « premier amour. » Le mot que nous traduisons par *se repentir* désigne un changement complet d'esprit, la conversion, la régénération du cœur. Un tel changement pourra seul ramener le premier amour là où il s'est refroidi. Si l'Eglise d'Ephèse s'y refuse, la menace que le Seigneur ajoute s'accomplira promptement : *Je viens à toi* par des jugements (car il ne s'agit pas ici de son dernier retour), *et j'ôterai ton chandelier de sa place*, c'est-à-dire : je ferai que tu cesses d'être une Eglise, soit en te supprimant complètement, soit en te frappant de mort spirituelle. La lumière une fois éteinte (ce qui arrive toujours lorsque l'amour a disparu, et que Dieu retire ses grâces), il ne reste plus d'Eglise, alors même que des formes mortes subsistent encore.

4. On n'est pas d'accord sur la question de savoir si le nom des *Nicolaïtes* est la désignation historique d'une secte, ou si c'est un terme symbolique destiné à caractériser les tendances immorales qui sont ici condamnées. Dans le premier cas, plusieurs font remonter l'origine de cette secte à Nicolas, l'un des sept diacres (Act. 6 : 5), qui, au rapport d'Irénée, serait plus tard déchu de la foi et tombé dans des erreurs impures. S'il s'agit, au contraire, d'un nom symbolique (comme celui de Jésabel, v. 20), on pourrait être tenté d'y voir l'indication des mêmes égarements qui sont caractérisés au v. 14 sous le nom de « doctrine de Balaam, » Nicolas

7 — Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises [1].
A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de l'arbre de vie, qui
est dans le paradis de Dieu [2].

B. 8-11. A l'Eglise de Smyrne. — 1° *Suscription.* Le Seigneur s'annonce comme le principe et la fin de toutes choses, et comme le Ressuscité. (8.) — 2° *Approbation et consolation.* Le Seigneur connaît la richesse de Smyrne, malgré son affliction, sa pauvreté et les calomnies des Juifs ses adversaires. Il la rassure au sujet de la persécution qu'elle a en perspective, et l'exhorte à être fidèle jusqu'à la mort pour remporter la couronne de vie. (9, 10.) — 3° *Invitation et promesse finales.* Ecouter. Le vainqueur évitera la seconde mort. (11.)

8 Et à l'ange de l'Eglise qui est à Smyrne [3], écris : Voici ce que dit
le premier et le dernier, qui a été mort et qui est venu à la vie [4] :

pouvant signifier, en grec : celui qui vainc le peuple, et Balaam, en hébreu : celui qui engloutit le peuple. Plusieurs ont admis cette opinion, sans qu'il soit bien démontré qu'elle est fondée. Il faudrait pour cela que les v. 14 et 15 parlassent des mêmes tendances sous deux noms différents, ce qui est douteux. Quoi qu'il en soit, nous avons probablement ici les funestes erreurs décrites dans les épîtres de Pierre, de Jean et de Jude, une fausse spiritualité, une liberté charnelle qui se livrait à la sensualité sous prétexte qu'elle ne souille pas l'esprit, et que pour le chrétien il n'y a plus de loi. Les Ephésiens sont loués d'avoir su *haïr* ces doctrines, et le Seigneur lui-même les *hait aussi*, par un effet de sa sainteté même.

1. Comp. Math. 11 : 15 ; Marc 7 : 16, etc. *L'Esprit* qui parle ainsi *aux Eglises*, c'est l'Esprit du Seigneur qui dicte ces lettres à Jean. (2 Cor. 3 : 17 ; comp. Rom. 8 : 9, 10 ; Jean 16 : 13-15.) A la fin de chaque lettre, le Seigneur s'adresse *aux Eglises*, c'est-à-dire à toutes les Eglises chrétiennes, à moins qu'on ne limite ce terme aux Eglises auxquelles l'Apocalypse est adressée. C'est ce que fait la variante de *A*, qui porte : aux *sept* Eglises.

2. La promesse qui termine chacune de ces lettres a un rapport intime avec l'état spirituel et avec les besoins de l'Eglise à laquelle elle est adressée. Celle d'Ephèse se distingue par son travail, sa patience, sa fidélité dans la doctrine ; mais son manque d'amour la mettait en danger de déchoir tout à fait de la *vie* intérieure et spirituelle. Si elle se repent (v. 5, note) et remporte la *victoire* dans le combat contre les ennemis du dedans et du dehors, elle parviendra par là même à la plénitude de la *vie* qui lui est ici promise sous une image bien connue. L'*arbre de vie* qui était au milieu du *paradis de Dieu* (Gen. 2 : 9), était le symbole de la communion intime de l'homme avec son Dieu, source de la vie véritable. Par la chute, l'homme fut exclu de la jouissance de l'arbre : il avait perdu le bien figuré par ce symbole. L'auteur de la vie nouvelle, Jésus-Christ, remet *celui qui vaincra* (gr. le *vainquant*) en possession de ce qu'il avait perdu (comp. 22 : 2, note, 14, 19) ; il lui procure bien plus encore que ce que l'homme possédait dans son état d'innocence primitive. La plénitude de la vie et de l'amour, tel est le prix magnifique de la victoire. — Le *paradis* (comp. Luc 23 : 43 ; 2 Cor. 12 : 4, notes) est ici appelé paradis *de Dieu*, parce que Dieu en est la lumière et la vie. D'après *A* et les versions, le Seigneur dirait : le paradis de *mon* Dieu. Le mot *mon* manque dans *Sin.*, *A*, *C*.

3. Ville située à soixante-dix kilomètres environ au nord d'Ephèse, au fond d'un golfe qui porte le même nom et s'ouvre sur la mer Egée, non loin de l'île de Chios. Smyrne est aujourd'hui encore remarquable par son commerce. Elle compte 225 000 habitants, parmi lesquels un grand nombre de chrétiens de toutes dénominations. Au temps des apôtres, elle avait, avec Ephèse et Pergame, la prétention d'être la première ville de la province d'Asie. Les Juifs y étaient nombreux. On ignore par qui l'Eglise de Smyrne fut fondée. Elle devint célèbre par son évêque martyr, Polycarpe.

4. 1 : 17, 18. A une Eglise qui allait souffrir la persécution, l'*affliction* pour le nom de Jésus, et dont les membres de-

— Je connais ton affliction et ta pauvreté, mais tu es riche[1], et les 9
calomnies de ceux qui se disent Juifs et ne le sont point, mais qui
sont une synagogue de Satan[2]. — Ne crains pas ce que tu vas souf- 10
frir. Voici, le diable va jeter en prison quelques-uns d'entre vous,
afin que vous soyez tentés[3]; et vous aurez une affliction de dix
jours[4]. Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de
vie[5]. — Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux 11
Eglises. Celui qui vaincra n'aura rien à souffrir de la seconde mort[6].

vaient s'attendre à donner leur vie pour lui, le Seigneur s'annonce comme Celui qui est éternel, et qui, lui aussi, a dû donner sa vie pour les siens. Mais s'il *a été mort, il est venu à la vie* (gr. *il s'est mis à vivre*). Prince de la *vie*, il assure à ses rachetés la même victoire sur la mort. (v. 10, 11.)

1. *Affliction, pauvreté*, quant aux biens de la terre, mais *richesse* en biens spirituels (Math. 6 : 20; Luc 12 : 21; 1 Cor. 1 : 5; 2 Cor. 6 : 10; 8 : 9), tel est l'état de l'Eglise de Smyrne. L'*affliction* peut s'entendre de la persécution (v. 10); celle-ci peut avoir été cause de la *pauvreté* des chrétiens de Smyrne, car les persécutés étaient dépouillés de leurs biens. (Hébr. 10 : 34.) Pauvres, ils étaient sans défense contre les *calomnies*. Mais cette relation entre les trois épreuves n'est pas certaine. — Les mots : *tes œuvres* ajoutés ici et au v. 13 après : *je connais*, ne sont pas authentiques. On le comprend, puisqu'à l'égard de ces deux Eglises le Seigneur a moins à parler d'*œuvres* que de *souffrances* et de *tentations*.

2. Ces Juifs se glorifiaient du nom de Juifs (Rom. 2 : 17), bien qu'ils n'y eussent plus aucun droit (Rom. 2 : 29), parce que leur incrédulité et leur haine de la vérité les rendaient serviteurs *de Satan* plutôt que du Dieu vivant (v. 24 ; 3 : 9; Jean 8 : 44; Act. 13 : 10.) La qualification de *synagogue de Satan* faisait contraste avec leur prétention d'être « l'assemblée de l'Eternel. » (Nomb. 16 : 3; 20 : 4.) Les Juifs prirent une part active dans les premières persécutions contre les chrétiens. (Act. 13 : 45; 18 : 6.) On sait, entre autres, qu'ils contribuèrent à la mort sanglante de Polycarpe, évêque de Smyrne. Les *calomnies* de ces Juifs n'étaient pas relatives aux agapes des chrétiens et à la célébration de la cène. Elles consistaient plutôt à les dénoncer aux autorités païennes comme rebelles à César. (Luc 23 : 2; Act. 17 : 7.)

3. Les obstacles mis à l'avancement de l'Evangile, et en particulier les persécutions, sont justement attribués *au diable*, le prince des ténèbres. (12 : 17.) — Le diable *tente* les enfants de Dieu pour les perdre. (Luc 22 : 31; 1 Pierre 5 : 8.) Mais il ne peut les tenter qu'avec la permission de Dieu, qui règle son action, et ne lui permet pas de les tenter au delà de leurs forces. (Math. 24 : 22; 1 Cor. 10 : 13.)

4. Il faut probablement entendre ces *dix jours* au sens propre, ou du moins, comme désignant une courte durée, proportionnée à la force de résistance des fidèles. Le nombre *dix*, dans son sens symbolique, signifie ce qui est complet au point de vue humain. (Comp. Dan. 1 : 12, 14.) Le Seigneur promet à tous ceux qui endurent avec fidélité et constance l'affliction pour son nom qu'il saura y mettre un terme et les en délivrer.

5. Si ces paroles annonçaient à l'Eglise de Smyrne qu'elle aurait à souffrir le martyre, la *mort* pour le nom de Jésus, elles lui promettaient aussi une victoire assurée et glorieuse. Comparez sur cette belle image : *la couronne de la vie*, ou de la gloire, ou de la justice, 1 Cor. 9 : 25; Jacq. 1 : 12; 1 Pierre 5 : 4; 2 Tim. 4 : 8. *La vie* elle-même constituera *la couronne* du fidèle. Ici-bas « cachée avec Christ en Dieu, » elle apparaîtra un jour, et sera la gloire du croyant. (Col. 3 : 3, 4.)

6. Gr. *Ne recevra pas dommage* (*injure*) *de....* (Luc 10 : 19; Apoc. 6 : 6; 7 : 2, 3.) — *La seconde mort* (20 : 6, 14; 21 : 8; comp. Dan. 12 : 2), c'est la séparation complète, éternelle d'avec Dieu qui est seul la source de la vie; c'est donc une mort définitive. Celui qui, dès ici-bas, possède la vie spirituelle, impérissable, au point de consacrer à Dieu sa vie naturelle en le glorifiant par le martyre, n'a plus rien à craindre de la mort seconde. Et cette assurance, à son tour, donne à l'homme le courage de sacrifier joyeusement sa vie à Celui qui l'a sauvé.

C. 12-17. A l'Eglise de Pergame. — 1° *Suscription.* Le Seigneur s'annonce comme celui qui porte l'épée du justicier. (12.) — 2° *Approbation. Blâme. Exhortation à la repentance.* Le Seigneur connaît les dangers auxquels l'Eglise est exposée et sa fidélité dans la persécution. Il lui reproche les faux docteurs qu'elle a dans son sein. Il la presse de se repentir, sinon il viendra exercer ses jugements sur eux. (13-16.) — 3° *Invitation et promesse finales.* Ecouter. Le vainqueur recevra de la manne cachée, un caillou blanc, un nouveau nom. (17.)

12 Et à l'ange de l'Eglise qui est à Pergame[1], écris : Voici ce que dit
13 Celui qui a l'épée aiguë à deux tranchants[2]. — Je sais où tu habites,
là où est le trône de Satan[3] ; et tu retiens mon nom, et tu n'as pas
renié ma foi[4], même dans les jours d'Antipas, mon fidèle, mon té-
14 moin, qui a été mis à mort chez vous, là où Satan habite[5]. — Mais
j'ai contre toi quelque peu de chose : tu as là des gens qui retiennent
la doctrine de Balaam, qui enseignait à Balak à jeter devant les fils
d'Israël une pierre d'achoppement, qui consistait à manger des viandes
15 sacrifiées aux idoles et à se livrer à l'impudicité[6]. — De même tu

1. Ancienne capitale florissante dans les temps qui suivirent Alexandre le Grand. Sous la domination romaine (dès 133 avant Jésus-Christ), elle fut le siège d'un tribunal principal. Elle était située à quatre-vingts kilomètres au nord de Smyrne, en Mysie, au bord du Caïcus, à une trentaine de kilomètres de la mer Egée. Elle porte aujourd'hui encore le nom de Bergamo. — On ignore par qui l'Eglise de cette ville avait été fondée et dirigée ; mais il paraît, d'après notre lettre, qui en fait connaître l'état moral, qu'elle était exposée à de grands combats.

2. 1 : 16, 2e note. Là où règne Satan (v. 13), il faut qu'il soit combattu avec énergie pour être vaincu. De là, l'image sous laquelle le Seigneur s'annonce à Pergame, et qui présage le jugement annoncé aux Balaamites. (v. 16.)

3. Pergame avait un célèbre sanctuaire d'Esculape. Le serpent était le signe symbolique du dieu de la médecine ; c'est ce qui aurait amené les chrétiens à appeler son temple *trône de Satan*. On donne de ce nom une explication plus plausible encore. En 29 avant Jésus-Christ, un temple avait été élevé à Pergame et consacré à l'empereur et à la déesse Rome. Le culte des empereurs était odieux aux chrétiens, qui attirèrent sur eux de terribles persécutions en refusant de rendre au souverain des hommages blasphématoires. Il est probable que le *trône de Satan* était ce temple de Pergame, d'autant plus que la persécution était attribuée à Satan. (v. 10, 1e note.)

4. *Mon nom*, c'est la confession du nom de Christ (Act. 5 : 28, 41) ; *ma foi*, c'est la *fidélité* envers lui. Ces paroles étaient pour l'Eglise de Pergame un admirable éloge, relevé encore par les détails qui suivent.

5. Le *fidèle témoin* (martyr) Antipas n'est point connu dans l'histoire ; mais on voit par ces paroles que le Seigneur le connaissait et ne l'avait point oublié. Son nom et son martyre sont rappelés pour relever encore la fidélité de l'Eglise de Pergame, qui, même alors, n'a pas défailli.

6. Le blâme du Seigneur porte sur *peu de chose ;* mais il faut arrêter les petits commencements. (Luc 16 : 10 ; Gal. 5 : 9 ; 1 Cor. 5 : 6, 7.) La *pierre d'achoppement* (gr. le *scandale*, voir sur ce mot Math. 5 : 29, note) que Balaam *enseignait à jeter* devant le peuple (Nomb. 24 : 25 ; 25 : 1 et suiv. ; 31 : 16), *consistait* (verbe sous-entendu dans l'original, où l'infinitif *manger* est l'apposition du substantif *scandale*), de la part des Israélites, à participer à un culte idolâtre, qui les entraînait à des relations impures. Mais ce qui, dans l'histoire d'Israël, ne fut qu'un fait accidentel, était devenu pour quelques-uns, dans l'Eglise de Pergame, une *doctrine*, c'est-à-dire qu'ils proclamaient le droit pour le chrétien, sous prétexte de spiritualité et de liberté, de prendre part aux banquets qui suivaient les sacrifices, sans

en as, toi aussi, qui retiennent la doctrine des Nicolaïtes pareillement[1]. — Repens-toi donc ; sinon, je viens à toi promptement et je 16
combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche[2].
Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises. 17
A celui qui vaincra, je lui donnerai de la manne cachée[3] ; et je lui donnerai un caillou blanc, et sur ce caillou est écrit un nouveau nom, que personne ne connaît, sinon celui qui le reçoit[4].

se préoccuper du risque d'être entraînés par là à toutes les souillures du paganisme. Paul avait dû déjà faire entendre à l'Eglise de Corinthe les mêmes avertissements. (1 Cor. 10 : 20-30 ; 5 : 9-11.)

1. *Pareillement* aux Israélites, ou : « Tu as des gens qui retiennent *également*, en même temps, la doctrine de Balaam et celle des Nicolaïtes. » — C'est là, la leçon des *majusc*. Le texte reçu porte, au lieu de *pareillement*, les mots : *ce que je hais*.

2. Comp. v. 12 et 1 : 16, 2e note. Cette menace concerne les Nicolaïtes et ceux qui sont désignés au v. 14. L'Eglise entière devait *se repentir* (comp. v. 5, note) à cause d'eux et avec eux. Sans cela, le Seigneur annonce un jugement qui sera exécuté par l'*épée de sa bouche* (1 : 16, 2e note), c'est-à-dire par sa Parole toute-puissante, cette même Parole qui fait vivre et qui fait mourir. (Esa. 11 : 4.) Dans cette image il y a peut-être une réminiscence du trait rapporté Nomb. 22 : 31.

3. L'épithète de *cachée* a été expliquée de diverses manières. On y a vu une allusion au fait que, dans le lieu très saint du premier temple, on conservait de la manne, en souvenir de la nourriture que l'Eternel avait accordée à son peuple au désert. D'autres retrouvent ici la tradition juive d'après laquelle l'arche et le vase qui contenait la manne avaient été cachés par le prophète Jérémie avant la destruction du temple et devaient reparaître à l'avènement du Messie. (2 Maccabée 2 : 1 et suiv.) — Suivant plusieurs interprètes, la *manne* serait considérée ici comme l'image du vrai pain du ciel, qui est le Seigneur Jésus lui-même. (Jean 6 : 31-35 et 48-51.) Mais c'est au *vainqueur* que le Seigneur fait cette promesse, dont l'accomplissement nous transporte sur le seuil de l'économie future. La *manne* n'est donc pas le symbole de la communion actuelle de l'âme avec Christ, mais de sa réunion parfaite et définitive avec lui dans l'éternité. (2 Cor. 5 : 6-8.) Celui qui aura vaincu, en s'abstenant des festins impurs des idoles, aura part à cette vie céleste. L'aliment qui la lui communiquera et l'entretiendra en lui peut être appelé la manne *cachée*, parce qu'il échappe à notre entière connaissance et ne sera manifesté qu'à l'apparition du Seigneur. (1 Cor. 2 : 7-9 ; 1 Jean 3 : 2.)

4. Cette image n'ayant point d'analogie dans les Ecritures, a été expliquée de bien des manières différentes. Les uns ont pensé à l'usage selon lequel les juges écrivaient sur une pierre blanche, signe de l'innocence, le nom de l'accusé qu'ils voulaient absoudre. D'autres pensent à des amulettes que les visiteurs du temple d'Esculape emportaient avec eux. Comme le livre de l'Apocalypse n'emprunte guère ses images aux mœurs des païens, mais souvent à l'Ancien Testament, il est plus probable que nous avons ici une allusion à quelque ornement du costume du souverain sacrificateur, par exemple aux pierres des épaulettes de l'éphod ou à celles du pectoral, sur lesquelles les noms des douze tribus étaient gravés. (Ex. 28 : 9-21.) La promesse emporterait alors, d'une part, l'idée de la sacrificature dont l'enfant de Dieu est revêtu ; d'autre part, une marque personnelle de la grâce, garant de l'assurance du salut, et qui était d'un prix infini en présence des dangers auxquels l'Eglise de Pergame était exposée. (v. 13 ; comp. 3 : 12 ; 7 : 3 ; 14 : 1.) Le *nom* inscrit, *personne ne le connaît, sinon celui qui le reçoit*, parce qu'il exprime un rapport intime entre cette âme et son Dieu, et cela lui donne un trait de ressemblance avec son Sauveur. (19 : 12.) Ce nom enfin est *nouveau* (comp. Esa. 62 : 2), parce qu'il date du jour où a commencé ce rapport avec Dieu et révèle la gloire future du racheté. (1 Jean 3 : 2 ; 1 Cor. 13 : 9 et suiv.) Cette pensée revient sans cesse dans l'Apocalypse, qui annonce le renouvellement de toutes choses. Le nouveau nom du croyant, le nouveau nom du Sauveur (3 : 12), le cantique nouveau (5 : 9 ; 14 : 3), un ciel nouveau, une terre nouvelle (21 : 1), la nouvelle Jérusalem (3 : 12 ;

D. 18-29. A L'EGLISE DE THYATIRE. — 1° *Suscription*. Le Fils de Dieu s'annonce sous des traits qui relèvent sa sainteté, sa toute-science et sa puissance. (18.) — 2° *Approbation. Blâme et châtiment. Exhortation.* — *a*) *Eloge*. Le Seigneur énumère les qualités de l'Eglise, qui a progressé. (19.) — *b*) *Désapprobation et menaces*. Il lui reproche sa tolérance à l'égard de Jésabel. Celle-ci ne veut pas profiter du temps qu'il lui a laissé pour se repentir; aussi va-t-il la punir, elle et ses partisans, de telle sorte que toutes les Eglises le reconnaîtront comme le Juge infaillible. (20-23.) — *c*) *Encouragement aux fidèles*. A ceux qui ne se sont pas laissé égarer, le Seigneur promet de ne pas imposer d'autre épreuve. Il les exhorte à persévérer jusqu'à son retour. (24, 25.) — 3° *Promesses et invitation*. Le vainqueur dominera sur les nations, ayant part au pouvoir que Christ a reçu de son Père et étant associé à sa gloire. Ecouter ce que l'Esprit dit aux Eglises. (26-29.)

18 Et à l'ange de l'Eglise qui est à Thyatire[1] écris : Voici ce que dit
le Fils de Dieu, Celui qui a les yeux comme une flamme de feu, et
19 les pieds semblables à l'airain le plus fin[2]. — Je connais tes œuvres,
et ton amour, et ta foi, et ton service, et ta patience, et tes dernières
20 œuvres plus nombreuses que les premières[3]. — Mais j'ai contre toi
que tu laisses faire la femme Jésabel, qui se dit prophétesse, et elle
enseigne et séduit mes serviteurs, pour qu'ils se livrent à l'impudi-
21 cité, et mangent des viandes sacrifiées aux idoles[4]. — Et je lui ai

21 : 2), enfin « toutes choses faites nouvelles. » (21 : 5.) Tout se tient dans l'économie de la grâce. Il faut que toutes choses soient faites nouvelles en nous, pour que nous puissions jouir un jour de « toutes les choses » que le Seigneur aura renouvelées.

1. Petite ville de la Lydie, située dans une plaine arrosée par le Lycus, à environ soixante-dix kilomètres de Pergame, entre cette ville et Sardes. C'était une colonie macédonienne connue par son commerce en étoffes. (Comp. Act. 16 : 14.) Aujourd'hui, c'est un bourg turc appelé Ak-Hissar.

2. Comp. 1 : 14, 15. La dénomination *le Fils de Dieu*, ne se trouve pas ailleurs dans l'Apocalypse. Ce titre est donné au Christ en vue de la manifestation de sa puissance décrite au v. 27. Les traits qui caractérisent ici le Seigneur ont sans doute rapport à la menace exprimée au v. 23.

3. *L'amour*, pour Dieu et les frères, s'était si peu refroidi, qu'il produisait dans l'Eglise de Thyatire une grande activité. Le mot *service* (gr. *diaconie*) indique tout travail, toute bienfaisance, surtout en faveur des pauvres. (Act. 11 : 29 ; 1 Cor. 16 : 15 ; 2 Cor. 9 : 12.) Cet amour, allié à une *foi* vivante (ce terme signifie aussi *fidélité*, v. 10, 13), se montrait encore par la *patience*, ou persévérance, que le Seigneur avait louée également dans l'Eglise d'Ephèse. Il y avait même ici un progrès si marqué, que les *dernières œuvres* étaient plus nombreuses que les œuvres du premier amour : précisément l'inverse de ce qui s'était passé à Ephèse. (v. 4 et 5.) Comp. aussi 2 Pierre 2 : 20. L'état spirituel de l'Eglise de Thyatire était donc à divers égards très florissant; et pourtant.... Comp. v. 20.

4. Mêmes péchés qu'à Pergame. (v. 14.) Selon quelques interprètes, cette *Jésabel* ne serait qu'une tendance, une secte personnifiée, et désignée par le nom de la fameuse reine d'Israël (1 Rois 16 : 31 ; 18 : 4 ; 19 : 1, 2 ; 21 : 5 et suiv. ; 2 Rois 9 : 22 et suiv.), parce que cette dernière était ardente à propager l'idolâtrie et à combattre les serviteurs de Dieu. Mais cette opinion est aujourd'hui rejetée par les meilleurs exégètes, et avec raison. L'analogie avec le v. 14, où des hommes réels, enseignant les mêmes principes corrompus, sont qualifiés de disciples de Balaam ; surtout ce qui est reproché à cette femme, qu'*elle se dit prophétesse*, qu'elle *enseigne et séduit ;* enfin la menace proférée contre elle (v. 22, 23) : tout cela indique clairement une personne réelle. On a émis récemment l'hypothèse (Schürer) que Jé-

donné du temps afin qu'elle se repentît, et elle ne veut pas se repen-
tir de son impudicité. — Voici, je vais la jeter dans un lit, et plonger 22
ceux qui commettent adultère avec elle dans une grande affliction,
s'ils ne se repentent pas des œuvres qu'elle leur enseigne. — Et ses 23
enfants, je les frapperai de mort ; et toutes les Eglises connaîtront
que je suis Celui qui sonde les reins et les cœurs ; et je vous rendrai
à chacun selon vos œuvres[1]. — Mais je vous dis à vous autres qui 24
êtes à Thyatire, à tous ceux qui ne retiennent pas cette doctrine, et
qui n'ont point connu les profondeurs de Satan, comme ils disent[2] :
Je ne jette point sur vous d'autre fardeau[3]. — Seulement ce que 25

sabel était prêtresse d'un sanctuaire de la Sibylle chaldéenne qui se trouvait à Thyatire ; c'eût été donc une païenne. Mais le reproche : *Tu laisses faire,* montre que Jésabel, comme les Nicolaïtes (v. 15), appartenait à l'Eglise. C'était une prophétesse chrétienne à tendance libertine. Ce qui ne veut point dire qu'elle s'appelât *Jésabel ;* ce nom lui est donné par allusion à la femme d'Achab. — *A, Q,* la *Peschito* portent : « *ta* femme, » ce qui a conduit plusieurs interprètes, Bengel entre autres, à voir dans cette Jésabel la femme de « l'évêque » de Thyatire. Cela est inadmissible, car 1° cette variante n'a pas pour elle le témoignage des meilleurs manuscrits; 2° l'ange de l'Eglise n'était probablement pas lui-même un personnage de l'Eglise (comp. 1 : 20, 2e note) ; 3° s'il l'avait été, quelle Eglise apostolique l'aurait souffert avec de telles abominations dans sa maison ?

1. *S'ils ne se repentent pas des œuvres qu'elle leur enseigne,* gr. de *ses* œuvres, des œuvres dont Jésabel est l'instigatrice. La menace formulée dans ces versets annonce de terribles jugements de Dieu sur cette fausse prophétesse et sur tous ses adhérents, jugements dont les termes et les images sont aussi empruntés à l'histoire de la destruction de la maison de Jésabel. (2 Rois 10 : 1 et suiv.) Encore ici les interprètes se décident pour le sens littéral ou le sens figuré, selon qu'ils voient dans Jésabel un personnage réel ou un nom symbolique. Toutefois, même dans le premier cas, on peut entendre divers traits de cette menace dans un sens moral, tandis que d'autres ont leur signification littérale. Ainsi, *jeter* quelqu'un *sur un lit* ne peut signifier que le châtier par une sévère maladie ; *frapper* (gr. *tuer*) *de mort,* ne saurait avoir que son sens propre. Mais *ceux qui commettent adultère avec elle* peuvent être ceux qu'elle a entraînés à l'idolâtrie ; *ses enfants,* ceux qu'elle a séduits. Quoi qu'il en soit, le but de ce sévère jugement sera de révéler à *toutes les Eglises,* dans lesquelles les désordres de Thyatire avaient eu du retentissement, la toute-science et l'inflexible justice de Celui qui *sonde les reins et les cœurs,* et qui *rend à chacun selon ses œuvres.* (Jér. 11 : 20 ; 17 : 10 ; Ps. 7 : 10 ; 62 : 13.)

2. Le Seigneur s'adresse *aux autres,* au *reste* de l'Eglise, qui n'avaient pas été infectés par cette *doctrine.* Ce mot prouve qu'il s'agissait, non pas seulement d'actions coupables, de péchés, mais de principes, et d'enseignements mensongers. Ceux qui les professaient se vantaient d'une grande *profondeur* de pensée, comme le font toujours les hommes qui méprisent la simplicité de l'Evangile. C'est cette orgueilleuse vanterie qu'expriment les mots : *comme ils disent.* Mais le Seigneur, au lieu de leur accorder que ce soit là une « profondeur de Dieu » (1 Cor. 2 : 10), retourne contre eux leurs paroles avec une sainte ironie, en ne leur reconnaissant qu'une *profondeur de Satan,* de celui qui les séduit. C'est de même qu'il nomme (v. 9) ceux qui se vantaient d'être juifs, une « synagogue de Satan. » D'autres estiment que la place des mots : *comme ils disent,* après *Satan,* oblige à les rapporter à la locution tout entière : *les profondeurs de Satan,* et que les faux docteurs employaient eux-mêmes cette expression pour justifier leur libertinage : le chrétien devait connaître, par son expérience, *les profondeurs de Satan,* c'est-à-dire la puissance du paganisme et les abîmes du péché.

3. A ceux qui se sont conservés purs de ces erreurs et de ces souillures, le Seigneur ne fait point de menace, il les ras-

26 vous avez, retenez-le jusqu'à ce que je vienne[1]. — Et celui qui
vaincra et celui qui gardera mes œuvres jusqu'à la fin, je lui don-
27 nerai puissance sur les nations. — Et il les gouvernera avec un
sceptre de fer, comme les vases de potier elles seront brisées, ainsi
28 que j'en ai moi-même reçu le pouvoir de mon Père[2]. — Et je lui
29 donnerai l'étoile du matin[3]. — Que celui qui a des oreilles écoute
ce que l'Esprit dit aux Eglises.

E. 1-6. A L'EGLISE DE SARDES. — 1° *Suscription.* Le Seigneur s'annonce comme Celui qui a l'Esprit dans sa plénitude et qui est le maître des Eglises. (1a.) — 2° *Blâme et avertissement. Approbation à quelques membres.* Sardes, en dépit de sa réputation, est morte. Que, par sa vigilance, elle ranime son reste de vie, sinon le Seigneur viendra comme un voleur. Une petite minorité s'est préservée de la corruption : elle triomphera avec Christ. (1b-4.) — 3° *Promesses et invitation.* Le vainqueur sera vêtu de vêtements blancs ; son nom sera conservé dans le livre de vie et confessé par Christ devant Dieu. Ecouter ce que dit l'Esprit ! (5, 6.)

III Et à l'ange de l'Eglise qui est à Sardes[4], écris : Voici ce que dit
Celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles[5]. Je connais

sure et les console, au contraire, en leur déclarant qu'aucun autre *fardeau* ne sera ajouté aux épreuves déjà assez douloureuses qu'ils auront à endurer lorsque le Seigneur exécutera ses jugements sur Jésabel et ses partisans. (v. 22, 23.) La miséricorde est toujours jointe à la sévère justice. D'autres, avec moins de raison peut-être, entendent par *fardeau* des prescriptions légales (Act. 15 : 28), et y voient une allusion aux ordonnances que la conférence de Jérusalem avait édictées pour interdire aux chrétiens d'origine païenne l'usage des viandes sacrifiées aux idoles et l'impudicité.

1. *Ce qu'ils ont* est indiqué au v. 19. Le *retenir* jusqu'à la fin, telle est la fidélité des serviteurs de Dieu. (v. 26 ; 3 : 11 ; 2 : 10 ; comp. Math. 10 : 22.) Ceux qui voient dans le verset précédent la promesse de ne pas imposer de nouvelles prescriptions, trouvent dans ces paroles la recommandation d'observer les règles établies.

2. Le Seigneur promet au *vainqueur* de le faire participer à toute la puissance de roi, à toute l'autorité de juge qu'il a lui-même *reçues de son Père* et qu'il décrit dans les termes du Ps. 2 : 9. (Comp. 1 : 9 ; 3 : 21 ; 20 : 4 ; Math. 19 : 28 ; Rom. 5 : 17 ; 1 Cor. 6 : 3 ; 2 Tim. 2 : 12.) Pour la première fois, la promesse faite au vainqueur précède l'exhortation à écouter ce que l'Esprit dit aux Eglises.

3. *L'étoile du matin* annonce le jour, la lumière, elle est l'emblème de la gloire future du règne de Jésus-Christ. Le Seigneur porte lui-même ce beau nom (22 : 16), et il est notre lumière et notre gloire pour l'éternité. (Comp. 2 Pierre 1 : 19 ; 1 Cor. 15 : 49 ; Math. 13 : 43 ; Dan. 12 : 3.) *Je lui donnerai* l'étoile du matin peut signifier : je le rendrai tel qu'il annonce et hâte la venue du jour ; ou : je l'associerai à ma gloire. L'image hardie du texte est difficile à expliquer. Quelque sens qu'on lui donne, ceux qui triomphent des séductions de l'erreur ne pourraient pas recevoir une plus glorieuse promesse.

4. Autrefois capitale des rois de Lydie, dont Crésus fut le dernier ; ville célèbre par ses richesses et son luxe, assise dans une plaine arrosée par le Pactole, à environ cinquante kilomètres au sud de Thyatire. Presque détruite par un tremblement de terre, sous le règne de Tibère, elle fut rebâtie avec des subsides de l'empereur. Au second siècle, elle eut pour évêque Méliton, l'apologète. C'est aujourd'hui un hameau de bergers, avec quelques belles ruines, seuls restes de son ancienne splendeur.

5. Le premier attribut avec lequel apparaît le Seigneur, *les sept esprits de Dieu*, est tiré de 1 : 4 (comp. 5 : 6) ; il symbolise toutes les perfections divines et les dons divers du Saint-Esprit. Le se-

tes œuvres : tu as le renom de vivre, et tu es mort[1]. — Sois 2
vigilant[2], et affermis le reste qui s'en allait mourir[3]; car je n'ai
point trouvé tes œuvres parfaites devant mon Dieu[4]. — Rappelle-toi 3
donc comment tu as reçu et entendu la parole, et garde-la, et
repens-toi[5]. Si donc tu ne veilles pas, je viendrai comme un voleur,
et tu ne sauras point à quelle heure je viendrai te surprendre[6]. —
Cependant tu as à Sardes un petit nombre de personnes qui n'ont 4
point souillé leurs vêtements, et qui marcheront avec moi en vête-

cond attribut, *les sept étoiles*, est emprunté à 1 : 16 (comp. 1 : 20, note) et le représente comme le Maître tout-puissant de l'Eglise et du ministère dans l'Eglise. (Comp. 2 : 1.) Le Seigneur devait mettre en activité l'un et l'autre de ces attributs pour sauver l'Eglise de Sardes (v. 1, 2); il les déploie encore pour toute Eglise et toute âme qui a besoin d'une résurrection d'entre les morts.

1. Spirituellement *mort*. (Eph. 2 : 1, note; comp. Rom. 6 : 13, note; Jacq. 2 : 17.) Ce qui donne encore à une telle Eglise *le renom de vivre*, c'est la conservation de certaines doctrines évangéliques, la continuation des exercices du culte, la régularité extérieure dans la conduite, etc. Mais toutes ces choses ne sont que des formes d'où a disparu peu à peu *la vie*, la vie de la foi, de l'amour, de l'Esprit de Dieu. C'est le pire état que l'on puisse concevoir pour une Eglise ou pour une âme. Mieux valent les combats, même avec quelques défaites; les tentations, même avec quelques chutes; les saintes douleurs de la repentance, avec leurs effets de retour à Dieu et de régénération. Car là où les âmes souffrent et combattent, là il y a encore de la vie. On a remarqué qu'il n'est pas parlé d'*affliction* (2 : 3, 9) pour l'Eglise de Sardes; sa conformité au monde l'avait sans doute préservée de la persécution. Aucun de ceux qui sont gisants sur un champ de bataille, après l'action, ne s'aperçoit de la mort des autres. Mais lorsqu'un vivant vient à traverser ce lieu désolé, il frémit. Ce vivant, c'est ici le Seigneur, qui fait entendre un cri de réveil. (v. 2, 3.) Tous ses fidèles serviteurs l'ont imité en ceci dans les Eglises semblables à celle de Sardes : de là, les rénovations successives dans les troupeaux et dans les âmes. — « C'est un grand mal qu'une grande réputation, quand elle est mal fondée. Que sert d'être estimé de celui qui ne voit que l'œuvre extérieure, si l'on est condamné par Celui qui voit *les œuvres* du cœur? Combien y a-t-il de ces faux vivants et de ces véritables morts entre les pasteurs mêmes, puisque Jésus-Christ en trouve dans les premiers temps de l'Eglise ? » *Quesnel*.

2. Gr. *Deviens veillant!* Cette mort spirituelle est envisagée comme un sommeil qui laisse encore l'espérance et la possibilité d'un réveil. (Eph. 5 : 14.)

3. Le *reste*, ce sont les membres les moins déchus du troupeau (v. 4), plutôt que le reste de vie qu'il y avait encore dans les âmes. C'est là ce qui *s'en allait mourir*. Le Seigneur exhorte l'Eglise à *affermir*, par une sincère repentance, par un redoublement de zèle, ce reste menacé. (Comp. Luc 22 : 32; Ezéch. 34 : 4, 16.)

4. *Tes œuvres*, toutes les manifestations de ta vie ne sont pas selon l'ordre divin; malgré les apparences (v. 1), elles ne sont pas *parfaites* (Math. 5 : 48; Col. 4 : 12) au jugement de *mon Dieu*.

5. Comp. 2 : 5, note. Gr. *comment tu as reçu et entendu, et garde et te repens.* Jésus-Christ rappelle à l'Eglise de Sardes *comment* elle a *reçu et entendu* l'Evangile. (Comp. 1 Thes. 1 : 5 et suiv.; 2 : 1 et suiv.; 1 Cor. 2 : 1 et suiv.) L'accueil empressé que les hommes font à l'Evangile garantit qu'ils le saisissent en son entier et selon la vérité, et qu'ils le garderont. (Eph. 4 : 20; Col. 2 : 6.) C'est peut-être trop presser cette parole que de lui faire dire : « A l'origine l'Eglise avait entendu proclamer le salut par la foi seule et l'abolition de la loi, sans que la liberté chrétienne servît de prétexte à une vie déréglée. » (Spitta.)

6. *Si donc*, malgré l'urgence qu'il y a pour toi à veiller, tu t'y refuses, *je viendrai, et tu ne sauras pas à quelle heure* (gr.) *je viendrai sur toi*. La menace du Seigneur s'accomplit dans chacun des jugements qu'il exerce, car alors *il vient*. Elle s'accomplira définitivement à sa dernière venue, dont l'heure est toujours incertaine. (Comp. Math. 24 : 43.) Il en avertit Sardes dans sa miséricorde, afin de lui laisser le temps de se repentir.

5 ments blancs, parce qu'elles en sont dignes[1]. — Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de la vie[2]; et je confesserai son nom devant mon Père et
6 devant ses anges[3]. — Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

F. 7-13. A l'Eglise de Philadelphie. — 1° *Suscription.* Le Seigneur s'annonce comme le Saint, le Véritable qui seul donne entrée dans le royaume messianique. (7.) — 2° *Bénédictions promises en récompense de la fidélité de l'Eglise.* Parce que, dans sa faiblesse, elle a gardé la parole du Seigneur, le Seigneur lui ouvre une porte : les Juifs de la synagogue de Satan viendront lui rendre hommage, et le Seigneur la gardera à l'heure de la tentation universelle. Il vient bientôt : que personne ne prenne à l'Eglise sa couronne. (8-11.) — 3° *Promesses et invitation.* Le vainqueur sera une colonne dans le temple de Dieu. Trois noms seront écrits sur lui par Jésus. Ecouter ce que dit l'Esprit ! (12, 13.)

7 Et à l'ange de l'Eglise qui est à Philadelphie[4], écris : Voici ce que dit le Saint, le Véritable[5], Celui qui a la clef de David ; Celui qui

1. Le mot *vêtements* est pris les deux fois dans un sens figuré : c'est l'image de la justice dont Dieu revêt ses enfants en Jésus-Christ, la sainteté, la pureté de la vie nouvelle. (Esa. 61 : 10 ; Math. 22 : 11, 12 ; Rom. 13 : 14, etc.) *Souiller* ce vêtement-là par des péchés volontaires, en retombant dans la mort spirituelle (v. 1), est d'autant plus dangereux qu'il ne s'agit plus ici du vieil homme, mais de l'homme nouveau, qui abuse des grâces qu'il a reçues. C'est contre ce terrible danger que sont dirigés des avertissements tels que ceux-ci : Hébr. 6 : 4-6 ; 10 : 26-29 ; 12 : 25. — Le *petit nombre de personnes* (Gr. de *noms*) qui, à Sardes, n'avaient pas été atteintes de ce mal, sont l'objet d'une glorieuse promesse : ils seront *revêtus de vêtements blancs.* (v. 4, 5.) Jean verra plus d'une fois dans ses visions de la vie future (6 : 11 ; 7 : 9, 13, 14) les rachetés parés de ces *vêtements blancs*, qui distinguaient les vainqueurs, et étaient le symbole de la pureté et de la sainteté parfaites. *Elles en sont dignes,* dit le Seigneur des personnes auxquelles il promet cette gloire, non qu'elles l'eussent méritée par leurs œuvres, car leur fidélité était une grâce de Celui qui seul nous rend et nous conserve purs ; mais elles avaient fait valoir ce don de la grâce avec humilité et conscience et devaient, d'après l'ordre de Dieu, recevoir davantage. (Math. 25 : 14-30.)

2. Il n'est pas dit : « J'inscrirai son nom, » car l'inscription est faite de toute éternité (13 : 8) ; mais l'homme a le pouvoir de refuser son élection et d'obliger par sa conduite le Seigneur à *effacer son nom du livre de la vie.* Cette dernière expression se trouve déjà dans l'Ancien Testament (Esa. 4 : 3 ; Ps. 69 : 29 ; Ex. 32 : 32 ; Dan. 12 : 1) ; Jésus fait allusion à ce livre de la vie (Luc 10 : 20) ; Paul le nomme (Philip. 4 : 3) ; il est fréquemment mentionné dans l'Apocalypse. (13 : 8 ; 17 : 8 ; 20 : 12, 15 ; 21 : 27.)

3. Comp. Math. 10 : 32 ; Luc 9 : 26. Le Seigneur nomme *les anges*, à côté de son Père, parce qu'ils font partie de la Jérusalem céleste (Hébr. 12 : 22), qu'ils s'intéressent au salut des pécheurs (Luc 15 : 10), et qu'ils seront les témoins de son triomphe.

4. Petite ville de l'ancien royaume de Lydie, fondée par le roi de Pergame Attale Philadelphe, dont elle portait le nom. Philadelphie était à quarante-cinq kilomètres au sud-est de Sardes. Elle existe encore sous le nom d'Alla-Schahr, et compte des habitants appartenant à l'Eglise grecque.

5. Ces qualificatifs sous lesquels le Seigneur s'annonce à Philadelphie ne sont pas empruntés à la vision du ch. 1. Ils désignent des attributs appropriés à la situation et aux besoins de cette Eglise. Ainsi, les noms divins de *Saint*, de *Véritable*, sont un encouragement et une consolation pour cette fidèle Eglise, qui

ouvre et personne ne fermera, et qui ferme et personne n'ouvrira[1] :
— Je connais tes œuvres ; voici, j'ai mis devant toi une porte ou- 8
verte, que personne ne peut fermer ; parce que tu as peu de force
et que tu as gardé ma parole, et que tu n'as pas renié mon nom[2].
— Voici, j'amène des membres de la synagogue de Satan, qui se di- 9
sent Juifs et ne le sont point, mais qui mentent[3] ; je ferai qu'ils vien-
nent et qu'ils se prosternent à tes pieds, et qu'ils connaissent que
moi je t'ai aimé[4]. — Parce que tu as gardé ma parole de la pa- 10
tience[5], moi aussi je te garderai de l'heure de l'épreuve qui doit ve-
nir sur le monde entier pour éprouver les habitants de la terre[6]. —

était exposée aux calomnies des adversaires (v. 9) et devait subir l'épreuve qui allait venir sur le monde entier (v. 10) ; ils sont en même temps une menace à l'adresse de ceux qui se complaisent dans le mensonge et dans la souillure, car pour eux la vérité souveraine, la sainteté absolue, qui sont l'essence du caractère divin, deviennent un feu dévorant. On a aussi expliqué ces noms de Jésus comme certifiant sa qualité de Messie, contestée par les Juifs : il est *le véritable*, l'authentique Messie ; il l'est, parce qu'il est *le saint*. Sa sainteté est donnée de même comme preuve de sa messianité dans Act. 3 : 14 ; 4 : 27, 30 ; 7 : 52.

1. Cette image est empruntée à Esa. 22 : 22. Comme les *clefs* de la forteresse de Sion, du palais de David, furent confiées à Eliakim, en signe du pouvoir qu'il devait exercer, de même, dans le royaume de Dieu, toute puissance a été donnée à Jésus-Christ. (Math. 28 : 18.) Quand il *ouvre une porte* (v. 8) dans le monde et dans les âmes pour y faire pénétrer l'Evangile de sa grâce, *personne* ne peut la fermer ; mais aussi quand il *ferme*, pour rendre vains tous les efforts des adversaires, personne *n'ouvre*. Avec cette double conviction, son Eglise ne saurait être découragée ; elle est invincible. D'autres entendent par *ouvrir* et *fermer*, admettre dans le royaume de Dieu ou en exclure (comp. 1 : 18), ce qui est moins en harmonie avec l'ensemble de la pensée. (v. 8.)

2. Ici la pensée : *Je connais tes œuvres*, n'a rien de menaçant, elle prépare une approbation. En effet, le Seigneur a *mis* (gr. *donné*) devant cette Eglise *une porte ouverte*, c'est-à-dire, dans le sens indiqué au v. 7, l'occasion de répandre l'Evangile. (1 Cor. 16 : 9 ; 2 Cor. 2 : 12 ; Col. 4 : 3.) Pourquoi ? *Parce que* cette Eglise, avec *peu de force* (gr. *une petite force*), peu nombreuse, limitée dans ses moyens, était restée fidèle, avait *gardé la parole* du Seigneur et confessé *son nom* dans l'épreuve. (Comp. 2 : 13.)

3. *J'amène*, gr. *je donne*. Nos versions portent : je *te* donne. Mais le pronom *te* n'est pas dans le texte. Ce verbe est repris et expliqué par le verbe synonyme : *Je ferai* qu'ils viennent. Ce sont ici les mêmes circonstances qu'à Smyrne. Comp. 2 : 9. Les adversaires n'étaient pas des judéo-chrétiens, comme le pensent quelques interprètes, mais des Juifs inconvertis et persécuteurs de l'Eglise.

4. Comp. Esa. 60 : 14 ; 49 : 23 ; 45 : 14 ; 43 : 4. Ces Juifs seront vaincus enfin par la fidélité de l'Eglise, persuadés, convertis, et en *se prosternant* pour lui rendre hommage (Gen. 23 : 7) et pour adorer le Dieu-Sauveur qu'elle confesse (1 Cor. 14 : 25), ils *reconnaîtront* que ces chrétiens, loin d'être des ennemis de Dieu, sont les objets de son amour.

5. La *parole de la patience* ou de la constance, que Jésus-Christ prononce, c'est tout le message que le Seigneur adresse à l'Eglise en vue des persécutions à venir, et par lequel il l'exhorte à prendre *patience*, à tenir bon, à persévérer dans la profession de la foi et dans l'attente de son retour prochain. *Garder* cette parole, c'est vivre dans une vigilance constante, et renoncer à soi-même, et porter la croix en suivant le Sauveur crucifié. Ainsi, les disciples de Jésus deviennent « participants de sa patience. » (1 : 9.)

6. Il faut probablement entendre, par cette *épreuve qui doit venir sur le monde entier pour éprouver les habitants de la terre*, le jugement suprême, que l'auteur, avec toute l'Eglise primitive, croyait imminent, et qui devait « commencer par la maison de Dieu. » (1 Pierre 4 : 17, 18.) Ce jugement devait être précédé d'une série de bouleversements physiques et de fléaux qui constitueraient des épreuves

11 Je viens bientôt[1] ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne
12 prenne ta couronne[2]. — Celui qui vaincra, je ferai de lui une co-
lonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus ; et j'écri-
rai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la cité de mon Dieu,
de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, d'auprès de mon Dieu,
13 et mon nom nouveau[3]. — Que celui qui a des oreilles écoute ce que
l'Esprit dit aux Eglises.

G. 14-22. A L'EGLISE DE LAODICÉE. — 1° *Suscription.* Le Seigneur se présente comme Celui dont la parole est absolument certaine et qui est la source de la vie. (14.) — 2° *Menaces. Appel. Promesse.* Parce que l'Eglise est tiède, le Seigneur la vomira. Parce qu'elle est pauvre, tout en se disant riche, il lui conseille d'acheter de lui de l'or, des vêtements blancs, un collyre. Il reprend ceux qu'il aime ; qu'elle ait donc du zèle et se repente. Il se tient à la porte ; il entrera chez qui lui ouvre et soupera avec lui. (15-20.) — 3° *Promesse et invitation.* Le vainqueur s'assiéra avec Christ sur son trône. Ecouter ce que dit l'Esprit ! (21, 22.)

14 Et à l'ange de l'Eglise qui est à Laodicée[4], écris : Voici ce que

pour tous *les habitants de la terre.* (ch. 8 et 9.) On ne saurait voir dans cette *épreuve qui doit venir sur le monde entier* les persécutions exercées par les empereurs romains, car celles-ci ne furent pas générales, et il serait très peu naturel de voir dans *les habitants de la terre,* auxquels cette épreuve est destinée, les chrétiens seuls. Le Seigneur ne promet pas à l'Eglise de Philadelphie de lui épargner tout à fait cette épreuve, mais de la *garder* de manière à l'en faire sortir indemne. C'est le sens exact de la préposition grecque. (Comp. Jean 17 : 15 ; Apoc. 7 : 14.)

1. Parole d'encouragemeut, de consolation, d'espérance en vue de l'épreuve finale. (Luc 21 : 28.)

2. La *couronne* du vainqueur. (Comp. 2 : 10 ; 1 Cor. 9 : 25 ; 2 Tim. 4 : 8.) — Le Seigneur promet aux siens de les *garder* dans la tentation (v. 10), et pourtant il les exhorte à *tenir ferme :* sainte harmonie de la fidélité de Dieu et de la fidélité de ses enfants.

3. Le *vainqueur* ne deviendra pas seulement une « pierre vive » dans le temple spirituel (1 Pierre 2 : 4 et suiv.), mais *une colonne* (comp. Gal. 2 : 9), c'est-à-dire qu'il y occupera une place d'honneur, qu'il en sera un appui, et que rien ne pourra jamais l'en exclure. (Comp. Esa. 22 : 23, 24 ; Sapience 3 : 14.) Les termes de *colonne* et de *temple* sont pris au figuré. La mention de ce temple n'est donc pas en contradiction avec 21 : 22. Si ici-bas le chrétien est méconnu, calomnié, alors il portera sur son front (d'après 14 : 1 ; 22 : 4 ; d'autres traduisent : j'écrirai *sur elle,* la colonne) trois noms qui feront sa gloire et sa joie éternelles : *le nom* du *Dieu* de Jésus-Christ, en signe qu'il l'a reconnu pour son enfant (1 : 8, 2e note) ; *le nom de la cité* de Dieu, que le croyant avait attendu (Hébr. 11 : 10 et suiv.), de la nouvelle Jérusalem (21 : 2 ; Ezéch. 48 : 35), comme preuve qu'il en est citoyen ; *le nom nouveau de Jésus* qui l'a racheté et qu'il a confessé dans le monde au milieu des adversaires. (v. 8.) Ce nom de Jésus sera *nouveau,* parce qu'alors il aura paru dans toute sa gloire. (Comp. 19 : 12, 16 ; 2 : 17 ; Esa 56 : 5 ; 62 : 2.) Les mots : *mon Dieu,* sont quatre fois répétés dans ce verset. Que d'assurance et de consolation il y a dans cette promesse, et quelle gloire pour ceux qui sortiront vainqueurs de la grande épreuve !

4. Ville considérable par sa population et par son commerce, située à 80 kilomètres au sud-est de Philadelphie, près de Colosses, en Phrygie, sur la rivière du Lycus. Elle fut renversée par un tremblement de terre en 60 après Jésus-Christ et se releva, au dire de Tacite, sans le secours des Romains, par ses seules ressources. Aujourd'hui, il n'en reste guère que des ruines qui portent le nom de Eski-Hissar. L'Eglise de Laodicée, fondée par des disciples de Paul, avait été aussi l'objet des

dit l'Amen[1], le témoin fidèle et véritable[2], le principe de la création
de Dieu[3] : — Je connais tes œuvres, que tu n'es ni froid ni bouil- 15
lant. Plût à Dieu que tu fusses froid ou bouillant ! — Ainsi, parce 16
que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai
de ma bouche[4]. — Parce que tu dis : Je suis riche, et je me suis 17
enrichi, et je n'ai besoin de rien, et parce que tu ne sais pas que
c'est toi le malheureux et misérable et pauvre et aveugle et nu[5] ;
— je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin 18
que tu deviennes riche ; et des vêtements blancs, afin que tu sois
vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse point ; et un collyre

soins de cet apôtre. (Col. 2 : 1 ; 4 : 13 et suiv.) Archippe (Col. 4 : 17) est désigné dans les *Constitutions apostoliques* (VIII, 46) comme évêque de Laodicée.

1. Le sens de ce mot se trouve exprimé dans le titre qui suit : *le témoin fidèle et véritable*. C'est celui dont toutes les promesses et toutes les menaces sont oui et amen en lui-même. (2 Cor. 1 : 20.) Nom bien approprié aux paroles que le Seigneur adresse dans cette lettre à l'Eglise de Laodicée (v. 15 et suiv., 20, 21) : elles sont, quoique sévères, l'absolue vérité.

2. Ch. 1 : 5.

3. *Le principe* ou *commencement ;* ce mot ne doit pas se prendre au sens passif, comme si Jésus-Christ avait été créé, et créé le premier des êtres ; mais au sens actif, en tant qu'il est lui-même l'origine, l'auteur de la *création*, comme Jean nous le dépeint ailleurs. (Jean 1 : 1-3 ; comp. Col. 1 : 15-18.) L'adoration dont il est l'objet de la part de toutes les créatures (5 : 13) et de la part de Jean lui-même (1 : 17 ; comp. 22 : 8, 9), et toute la caractéristique de Christ dans l'Apocalypse montrent que c'est bien ainsi qu'il faut entendre ce terme. A la vérité souveraine, Christ joint la toute-puissance sur la création de Dieu pour exécuter toutes ses paroles, celles en particulier qu'il va prononcer ici.

4. Terrible menace faite à une Eglise qui se trouvait dans l'état religieux le plus triste et le plus dangereux ! Etre *froid*, c'est la condition de l'homme naturel, inconverti, étranger à la vie de l'Esprit de Dieu ; être *bouillant*, c'est être tout entier pénétré du feu de cet Esprit qui sanctifie. (Comp. Rom. 12 : 11.) Le *tiède* est celui qui connaît l'Evangile, mais que tous les moyens de grâce, tout l'amour du Sauveur n'ont pu gagner assez pour l'arracher à lui-même et au monde. (Math. 6 : 24 ; 12 : 30 ; Jacq. 4 : 4 ; 1 Jean 2 : 15.) Il n'y a en lui ni force, ni activité, ni progrès, ni sentiment de ce qui lui manque (v. 17) ; c'est un état stationnaire de paresse morale, d'impuissance, de langueur. On pourrait être surpris, au premier abord, que le Seigneur préfère le *froid* au *tiède ;* mais cela est parfaitement fondé dans la nature des choses. Le premier ne peut se faire illusion en se persuadant qu'il est chrétien et reçu en grâce, le second vit dans cette funeste erreur ; l'un pourra sentir un jour vivement sa pauvreté, sa misère, ses péchés, et se convertir au Sauveur, lorsqu'il s'offrira à lui (Math. 21 : 31) ; l'autre connaît tout ce qui aurait dû opérer cette œuvre en lui, et l'Evangile est devenu pour lui un sel qui a perdu sa saveur. C'est pourquoi il inspire au Seigneur, non pas cette indignation qui provoque les jugements terribles, mais ce dégoût que nous cause l'eau tiède, et de là ces paroles, pires que les menaces les plus sévères : *Je te vomirai de ma bouche.*

5. Les paroles du v. 17 ne doivent pas se lier à celles qui précèdent, comme si elles contenaient la raison de la menace : « je te vomirai ; » mais avec celles qui suivent, comme indiquant la raison du conseil. (v. 18.) — Une des principales causes de la tiédeur, c'est l'orgueil qui porte l'homme à se croire *riche ;* il se vante de s'être *enrichi* (Osée 12 : 9), de n'avoir *besoin de rien*, expressions qui doivent s'entendre non des richesses matérielles, mais des grâces spirituelles dont le tiède est rassasié, et dont il se glorifie, oubliant celui à qui il les doit. Et il ne *sait* pas combien il est *malheureux* et *misérable* (Rom. 7 : 24) ; *pauvre* en vraie richesse ; *aveugle*, privé de la lumière céleste qui l'éclairerait sur les conditions du salut (Jean 9 : 39) ; *nu*, dépourvu de la justice de Christ, seule valable devant Dieu. (2 Cor. 5 : 3.) Tous ces termes sont

19 pour oindre tes yeux, afin que tu voies[1]. — Moi, je reprends et je
châtie tous ceux que j'aime[2] : aie donc du zèle et repens-toi[3]. —
20 Voici, je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma
voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui,
21 et lui avec moi[4]. — Celui qui vaincra, je lui donnerai de s'asseoir
avec moi sur mon trône, comme moi-même j'ai vaincu et me suis
22 assis avec mon Père sur son trône[5]. — Que celui qui a des oreilles
écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

II. Les sept sceaux. (4 : 1 à 7 : 17.)

1. *La vision du trône et le livre scellé de sept sceaux.* (Ch. 4 et 5.)

A. 1-11. Le trone et Celui qui est assis dessus. Les vingt-quatre anciens et les quatre êtres vivants. — 1° *Introduction.* Une porte s'ouvre dans le ciel : Jean est invité à monter pour voir les événements à venir. (1.) — 2° *Le trône.* Ravi en es-

accumulés pour convaincre le tiède de sa profonde misère et pour l'effrayer sur les dangers qu'elle lui fait courir.

1. Puisque le Seigneur ajoute ici un conseil, plus tard une exhortation (v. 19), enfin des promesses (v. 20, 21), il faut que la condition de l'Eglise de Laodicée ne soit pas absolument désespérée, et que la menace du v. 16 ait encore pour but de la réveiller. Ce qui lui manque, elle peut l'*acheter* du Seigneur « sans argent et sans aucun prix » (Esa. 55 : 1), mais cependant l'*acheter*, car il lui faudra pour cela sacrifier sa prétendue richesse et ses illusions. Le Seigneur lui offre trois choses indispensables : *de l'or éprouvé par le feu*, c'est-à-dire une foi qui résiste à la tentation (1 Pierre 1 : 7); *des vêtements blancs*, c'est-à-dire la justice de Christ et la sainteté qu'elle produit dans l'âme qui s'en revêt réellement (3 : 4, 5); le *collyre* qui seul rend la vue aux aveugles, c'est-à-dire l'onction du Saint-Esprit qui enseigne toutes choses. (1 Jean 2 : 27.)

2. Prov. 3 : 12; Hébr. 12 : 6; 1 Cor. 11 : 32. L'homme ne peut comprendre, au premier abord, que la *répréhension* vient de l'*amour*. Mais, plus tard, il en bénit Dieu.

3 Si le Seigneur reprend et châtie cette Eglise tiède dans des intentions miséricordieuses, il en résulte (*donc*) que l'Eglise doit *avoir du zèle et se repentir*. Ce qui manque aux Laodicéens, c'est de s'être approprié l'Evangile de la grâce d'une manière vivante, profonde, complète; ils n'y parviendront que par une *repentance* sérieuse.

4. Par cette touchante image, qui exprime si vivement son amour des âmes, le Seigneur veut gagner tout à fait ceux qu'il a réveillés par ses reproches et ses exhortations. Il se *tient* à la porte du cœur, s'y arrête, y *frappe*, par les mouvements de son Esprit, y fait *entendre sa voix* par sa Parole. A celui qui reconnaît sa voix (Jean 10 : 4) et qui *lui ouvre* avec amour, il fait éprouver comme un avant-goût de ce *souper* céleste, de cette nouvelle cène de l'Eglise des rachetés célébrant « les noces de l'Agneau. » (19 : 6-9; Luc 22 : 16, 30.) C'est par de telles expériences que le Seigneur se fait connaître et aimer toujours plus, et qu'il prépare les âmes fidèles à la jouissance parfaite de sa présence dans le ciel. Les interprètes qui entendent cette parabole uniquement du retour du Seigneur à la fin des temps, en se fondant sur des expressions analogues dans les discours eschatologiques de Jésus (Math. 24 : 33; Luc 12 : 36, 37), méconnaissent ces traits qui peignent une intime communion de l'âme individuelle avec son Sauveur : *Si quelqu'un* entend ma voix, j'entrerai *chez lui* et je *souperai avec lui*. (Jean 14 : 23.)

5. Le sens de cette glorieuse promesse est déjà exprimé par le Seigneur dans sa dernière prière (Jean 17 : 21-24), c'est le triomphe complet sur le péché et sur le monde par l'union du fidèle avec Dieu en Christ. (Comp. Math. 19 : 28; Apoc. 22 : 5.)

prit, il voit un trône. Aspect de celui qui l'occupe. (2, 3.) — 3° *Les vingt-quatre anciens*. Ils entourent le trône, assis sur vingt-quatre autres trônes. Leur costume. (4.) — 4° *Signes et symboles divers*. Eclairs ; sept lampes ; une mer de verre. (5, 6a.) — 5° *Les quatre êtres vivants*. Description de leur aspect. Leurs louanges au Dieu saint et éternel. (6b-8.) — 6° *Les anciens adorent*. Ils répondent aux actions de grâces des quatre êtres vivants, en célébrant la puissance du Créateur. (9-11.)

Après cela je regardai, et voici, une porte ouverte dans le ciel[1] ; IV
et la première voix que j'avais entendue me parler comme celle d'une
trompette[2], dit : Monte ici et je te montrerai les choses qui doivent
arriver après celles-ci[3].
Aussitôt je fus ravi en esprit[4] ; et voici un trône était dressé dans 2
le ciel, et sur ce trône quelqu'un était assis[5] ; — et celui qui était 3
assis était d'un aspect semblable à la pierre de jaspe et de sardoine[6].
Et un arc-en-ciel autour du trône, d'un aspect semblable à l'émeraude[7]. — Et autour du trône, vingt-quatre trônes. Et sur ces trônes, 4
vingt-quatre anciens, assis, revêtus de vêtements blancs ; et sur leurs
têtes des couronnes d'or[8]. — Et du trône sortent des éclairs et des 5

1. C'est ici que s'ouvre la vision des sept sceaux, qui embrasse les chapitres 4-7. (Voir l'Introd.) Ce premier verset, comme Ezéch. 1 : 1, forme une introduction au récit de la vision, qui ne commence qu'au v. 2. *Une porte ouverte dans le ciel* signifie que le ciel, considéré comme le palais de Dieu (Gen. 28 : 17), s'ouvre pour le voyant. (Comp. Ezéch. 1 : 1 ; Math. 3 : 16 ; Act. 7 : 56 ; 10 : 11.)

2. Comp. 1 : 10 et 13. Il ne résulte pas nécessairement de ces passages que la voix dont il est parlé ici soit celle du Fils de l'homme (1 : 13), et cela n'est pas probable, puisque Jésus apparaît dans la suite de la vision comme un « agneau immolé. » (5 : 6.)

3. Comp. 1 : 19. La première vision et les épîtres concernaient l'état présent des Eglises ; les suivantes se rapporteront à l'avenir.

4. Gr. *Je devins en esprit*. (Comp. 1 : 10, 1re note.) Jean avait été déjà *ravi en esprit* au commencement de la vision. (1 : 10.) Etait-il revenu à son état naturel, quand il écrivit les lettres aux sept Eglises? (Ch. 2 et 3.) Les interprètes diffèrent sur cette question. Dès le début de la présente vision (4 : 1), quand il vit le ciel s'ouvrir et entendit la voix lui dire : « Monte ! » il était dans une sorte d'extase. On admet que, lorsqu'il fut *aussitôt* après cet appel *ravi en esprit*, il fut élevé à un degré supérieur d'extase. (Comp. Ezéch. 11 : 1, 5 ; 2 Cor. 12 : 2-4.)

5. Jean est uniquement préoccupé de décrire ce qu'il voit ; c'est pourquoi il ne nomme pas celui qui *était assis sur le trône*.

6. On peut comparer cette description avec celles qui se trouvent dans Esa. 6 : 1 et suiv. ; Ezéch. 1 : 26 et suiv. ; 10 : 1 ; Dan. 7 : 9 et suiv. ; Hénoch 14 : 18-20. Ces pierres précieuses figurent l'éblouissante splendeur de la gloire divine. Le mot *jaspe* désigne probablement, d'après l'emploi qu'en font les Septante, le diamant (21 : 11); aujourd'hui on appelle ainsi une pierre opaque analogue à l'agate. La *sardoine*, nom d'une autre sorte d'agate, désigne dans Ezéch. 28 : 13, d'après l'étymologie du terme hébreu, une pierre de couleur rouge, le rubis ou la cornaline. Ces deux pierres éclatantes figuraient la sainteté et la justice divines.

7. *L'arc-en-ciel* entoure le trône d'un cercle vertical, comme le cadre un tableau. L'image est empruntée à Ezéch. 1 : 28. Mais il semble que dans la vision de Jean, ce n'étaient pas les sept couleurs de l'arc-en-ciel qui brillaient de leur éclat et figuraient, comme dans Ezéchiel, « la gloire de l'Eternel. » L'arc-en-ciel autour du trône avait l'aspect de *l'émeraude*, couleur douce, symbole de la grâce qui accompagne toujours les manifestations de la justice et de la sainteté de Dieu. L'arc-en-ciel lui-même était, du reste, le signe de l'alliance de grâce. (Gen. 9 : 12, 13.)

8. Qui sont ces *anciens?* Les uns y

voix et des tonnerres [1]. Et sept flambeaux de feu brûlent devant le
6 trône, qui sont les sept esprits de Dieu [2]. — Et devant le trône, il y
a comme une mer de verre semblable à du cristal [3] ; et au milieu du
trône, et autour du trône [4], quatre êtres vivants, pleins d'yeux de-
7 vant et derrière. — Et le premier être vivant ressemble à un lion ; et
le second être vivant ressemble à un jeune taureau ; et le troisième
être vivant a le visage comme celui d'un homme ; et le quatrième être
8 vivant ressemble à un aigle qui vole [5]. — Et les quatre êtres vivants,
ayant chacun d'eux six ailes [6], sont pleins d'yeux tout à l'entour et

voient des êtres supérieurs, des anges représentants d'un sacerdoce céleste divisé en 24 classes comme le sacerdoce lévitique. Ils se fondent sur le fait que ces anciens sont dépeints comme des rois, assis sur des trônes, ayant des couronnes d'or sur la tête, et que Jean dit à celui qui lui parle : « Mon Seigneur ! » (7 : 14.) Mais ce titre peut être donné à un homme (Math. 13 : 27 ; 21 : 30 ; Jean 20 : 15) ; et, dans ce même passage (7 : 11), *tous les anges* sont nettement distingués des *anciens*. Ce sont donc plutôt des hommes glorifiés. Ils sont, comme dans Esa. 24 : 23, les représentants du peuple élu, des rachetés de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, car leur nombre de 24 résulte de l'addition des 12 patriarches, chefs des tribus d'Israël, et des 12 apôtres de Jésus-Christ. (Comp. Math. 19 : 28.) Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'aux yeux de Jean ces *anciens* sont les patriarches et les apôtres dans la position qu'ils occuperont au ciel. Il ne dit pas qui sont ces anciens ; il les considère seulement comme des représentants de l'Eglise triomphante. Assis *autour du trône*, ils forment le conseil de Dieu, qui reçoit lui-même ce titre d'*ancien* ou de *vieillard* dans Dan. 7 : 9. Dieu leur révèle ses desseins et ils en adorent la sagesse. (v. 10 ; 5 : 8 et suiv.) Ils siègent sur des *trônes*, ce qui indique leur intime communion avec Dieu, et la royauté que celle-ci leur confère. Cette royauté se montre aussi dans leurs *vêtements blancs* et leurs *couronnes d'or*, symboles de la pureté et de la victoire. (3 : 4, note ; 2 : 10 ; 3 : 11, 21.)

1. Signes de la toute-puissance de Dieu qui vient pour exercer ses jugements sur le monde (8 : 5 ; 11 : 19 ; 16 : 18 ; comp. Ex. 19 : 16.)

2. Zach. 4 : 2 ; Apoc. 1 : 4, 3e note ; 5 : 6, 3e note.

3. Comp. Ex. 24 : 10 ; Ezéch. 1 : 22. Cette *mer de cristal*, que Jean contemple *devant le trône*, figure, selon l'interprétation la plus probable, la grâce de Dieu (15 : 2) ; c'est d'elle que sort « le fleuve de l'eau de la vie, clair comme du cristal. » (22 : 1.)

4. *Au milieu du trône* ne veut pas dire accroupis sous le trône. Peut-être faut-il se représenter le trône en forme de demi-cercle : l'un des êtres vivants se tient devant, au milieu ; deux autres à chaque extrémité, et le quatrième derrière ; ils sont ainsi tout *autour*. Si le trône était carré, l'auteur voudrait dire qu'il y en avait un de chaque côté, et qu'il se tenait au milieu du côté.

5. Comp. les quatre *êtres vivants* de la vision d'Ezéch. 1 : 5 et suiv. Ezéchiel réunit dans chacun des quatre les traits des quatre animaux. Dans la description de Jean, chacun ressemble à l'un de ces animaux. De plus, ils ont, non pas quatre, mais six ailes, comme les séraphins d'Esaïe. (6 : 2.) Ces *êtres vivants*, au nombre de quatre, représentent la création animée dans sa totalité. Les versets qui suivent, et surtout le chapitre 5 (comp. encore 7 : 11 ; 15 : 7), disent clairement quel est le sens profond de ce symbole. Toute la création rendue à sa destination par la rédemption, et revenue à une sainte et sublime unité avec l'humanité sauvée, loue le Créateur. De toutes parts elle contemple et réfléchit la lumière divine, la gloire de Dieu, idée représentée ici et dans Ezéchiel (10 : 12) par ces *yeux* sans nombre qui couvrent *devant et derrière* les êtres vivants. — Un rapprochement entre cette vision et les passages de l'Ancien Testament où il est parlé des chérubins, montre qu'au fond l'idée est la même. (Gen. 3 : 24 ; Ex. 25 : 17 et suiv. ; comp. Hébr. 9 : 5, note.)

6. Comp. Esa. 6 : 2. Elles leur permettaient de montrer leur profonde vénération pour Dieu et leur prompte obéissance.

au dedans[1] ; et ils ne cessent, jour et nuit, de dire : Saint, saint,
saint est le Seigneur Dieu, le tout-puissant, QUI ÉTAIT, QUI EST, ET QUI
VIENT[2]. — Et toutes les fois que les êtres vivants rendent gloire et 9
honneur et actions de grâces à Celui qui est assis sur le trône et qui
vit aux siècles des siècles, — les vingt-quatre anciens se prosternent 10
devant Celui qui est assis sur le trône, et adorent Celui qui vit aux
siècles des siècles ; et ils jettent leurs couronnes devant le trône[3], en
disant : — Tu es digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir 11
la gloire, l'honneur et la puissance ; car tu as créé toutes choses, et
c'est par ta volonté qu'elles ont eu l'être et ont été créées[4] !

B. 1-7. LE LIVRE SCELLÉ DE SEPT SCEAUX QUE L'AGNEAU SEUL PEUT OUVRIR. — 1° *Le voyant contemple le livre et se désole de ce que personne n'est digne de l'ouvrir.* Jean voit un livre scellé de sept sceaux dans la droite de Dieu. Un ange crie : Qui est digne de l'ouvrir ? Nul ne répond. Jean pleure. (1-4.) — 2° *L'Agneau apparaît et prend le livre.* Un des anciens console Jean en lui apprenant que le Messie a le pouvoir d'ouvrir le livre. Il voit alors, au milieu du trône, un agneau qui était là comme immolé. Celui-ci vient prendre le livre de la main de Dieu. (5-7.)

Puis je vis, dans la main droite de Celui qui était assis sur le trône, V
un livre écrit en dedans et sur le revers, scellé de sept sceaux[5]. —

1. Comp. v. 6. Une variante de *Q* porte : « ayant chacun six ailes tout à l'entour, *et au dehors* et au dedans ils sont pleins d'yeux. » D'après le texte, ce sont bien les êtres vivants qui sont pleins d'yeux *au dedans*. Mais l'idée que l'auteur a voulu exprimer pourrait être celle que lui prête la version d'Oltramare : « Ils sont couverts d'yeux tout autour du corps et sous les ailes. »

2. Esa. 6 : 3. Comp., pour la fin de cette doxologie : *qui était, qui est et qui vient*, 1 : 4, 2e note. *Celui qui était* occupe la première place, tandis qu'il ne venait qu'en second dans 1 : 4 et 1 : 8.

3. Les verbes *rendent* (gr. *donneront*), *se prosternent*, etc., sont au futur en grec, mais les interprètes pensent que ces futurs reproduisent des imparfaits hébraïques et expriment une action qui se répète. Les *vingt-quatre anciens* qui représentent l'Eglise glorifiée (v. 4, note), répondent aux adorations de la création figurée par les quatre êtres vivants ; ils descendent de leurs trônes, ils *se prosternent*, ils *jettent leurs couronnes* au pied du *trône* de Dieu, parce que rien ne leur appartient en propre et qu'ils n'ont reçu que par grâce ces insignes de la gloire céleste.

4. *De recevoir*... de nous tous par ces hommages mêmes que nous te rendons. D'autres traduisent : *de prendre*... par ta victoire sur tous tes ennemis. (Comp. 11 : 17.) Dieu a le droit de recevoir ou de prendre la louange de tous les êtres, car il les a *créés*. Ils n'existent que par sa volonté. Souverainement libre et heureux en lui-même, il n'avait besoin d'aucune de ses créatures ; c'est par amour qu'il les a appelées à l'existence, voulant leur faire part de sa félicité. Elles *ont eu l'être*, gr. elles *étaient* là, au moment où Dieu les créa. Les chants du chapitre suivant louent Dieu et le Sauveur à cause de la rédemption. (Comp., sur tout le culte céleste décrit dans ces deux chapitres, la note du ch. 5 : 13.)

5. Dans la description du ciel, qui précède (ch. 4), il n'est pas dit un mot de Jésus-Christ. Maintenant, avant que les développements de l'avenir commencent, il apparaît, seul capable de révéler les desseins de Dieu, comme il a seul été capable d'accomplir la rédemption du monde (v. 6), deux actions inséparables l'une de l'autre, ou qui plutôt ne sont qu'une seule et même action. Ensuite le Sauveur reçoit les hommages des habitants des cieux, qui l'associent à Dieu dans leur adoration. (v. 8 et suiv.) — Le *livre* est

2 Et je vis un ange puissant qui criait d'une voix forte : Qui est digne
3 d'ouvrir le livre et d'en rompre les sceaux ? — Et personne ne pou-
vait, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre,
4 ni le regarder[1]. — Et je pleurais beaucoup[2], parce qu'il ne s'était
trouvé personne qui fût digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder[3].
5 — Et l'un des anciens me dit : Ne pleure point : voici, il a vaincu,
le lion de la tribu de Juda, la racine de David, pour ouvrir le livre
6 et ses sept sceaux[4]. — Et je vis, au milieu du trône et des quatre
êtres vivants et au milieu des anciens[5], un Agneau qui était là comme
immolé[6] ; il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits

dans la main de Dieu, ou plus littéralement *sur* sa main ouverte qui le soutient et le présente à tous. (Comp., sur cette image, Ex. 32 : 32; Ps. 69 : 29 ; 139 : 16 ; Esa. 29 : 11 ; Ezéch. 2 : 9, 10 ; Dan. 8 : 26 ; 12 : 4, 9.) Le livre est *écrit en dedans et sur le revers* (gr. *par derrière*, comp. Ezéch. 2 : 10.), tandis que, dans la règle, on n'écrivait que sur un côté (*en dedans*) des feuilles de papyrus, roulées autour d'une baguette, qui constituaient les livres des anciens. Le livre est *scellé de sept sceaux*. *Sept* est le nombre de la perfection divine. (1 : 4, 3e note.) La connaissance de ce que le livre contient est réservée à Dieu. Ce contenu sont les événements qui se dérouleront à l'ouverture de chacun des sept sceaux. (Chap. 6.) Il semble dès lors que l'auteur se figurait, non un seul rouleau scellé de sept sceaux placés les uns à côté des autres, et qu'il aurait fallu rompre tous les sept avant de lire une ligne, mais un livre formé par sept parchemins superposés et scellés chacun d'un sceau.

1. Si *personne, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre* (ces derniers mots manquent dans *Sin.* ; ils désignent non les démons, mais les morts habitant l'*hadès*), ne fut trouvé *digne* (v. 4) *d'ouvrir le livre ni de regarder* son contenu, c'est qu'*ouvrir* le livre n'était pas seulement connaître mais accomplir les desseins de Dieu pour la rédemption du monde. Or la *dignité* qu'il fallait avoir pour cela était celle qui résulte d'une entière consécration à Dieu, celle que Jésus désignait en disant : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » (Math. 10 : 37.) Cette dignité, seul un homme, qui se serait consacré à Dieu dans une vie d'obéissance parfaite et en qui l'humanité se serait donnée ainsi à Dieu, pouvait la posséder.

2. Bengel dit à ce propos : « L'Apocalypse n'a pas été écrite sans larmes, et sans larmes on ne saurait la comprendre. » C'est qu'elle renferme les expériences les plus douloureuses du peuple de Dieu, aussi bien que ses plus glorieuses espérances, et qu'ici comprendre, c'est éprouver.

3. Une variante que présentent d'anciennes versions porte : *et de lire*.

4. Jésus est appelé *le lion de la tribu de Juda* par allusion à Gen. 49 : 9. Cette épithète le désigne comme le Messie issu de la tribu de Juda. Il est *la racine de David*, son rejeton (Esa. 11 : 1-10), comme descendant de David selon la chair. *Il a vaincu* la puissance du mal par sa mort et sa résurrection ; et par cette victoire, il s'est acquis le droit *d'ouvrir* le livre. Il ne faut pas rattacher cet infinitif au verbe, de manière à traduire : « il a réussi à ouvrir. » (Rilliet.)

5. Les deux *au milieu* peuvent être en corrélation ; ce serait un hébraïsme qui reviendrait à dire que l'agneau était placé *entre* le groupe formé par le trône et les quatre êtres vivants et le groupe des anciens. Ou bien le second *au milieu* reprend le premier, et l'auteur voudrait, par cette répétition, exprimer l'idée que l'agneau était le centre de tout le tableau. *Au milieu du trône* signifierait alors dans le demi-cercle formé par le trône (4 : 6, 2e note), plutôt que entre les pieds du trône.

6. L'*Agneau* est l'image du Sauveur (Esa. 53 : 7 ; Jean 1 : 29, 36), non seulement comme emblème de douceur, d'innocence (Jean dit ici *petit agneau*, et cette épithète forme un contraste intentionnel avec celle qui précède : *le lion* de Juda), mais parce que le Sauveur était figuré par l'agneau pascal. Dans la vision actuelle il est vivant, puisqu'il va prendre le livre, mais il porte les marques de son douloureux sacrifice : il est *comme immolé*.

de Dieu, envoyés par toute la terre[1]. — Et il vint et prit le livre[2] 7
de la main droite de Celui qui était assis sur le trône.

C. 8-14. Chants de louanges en l'honneur de l'Agneau. — 1° *Chœur des quatre êtres vivants et des vingt-quatre anciens*. Dès que l'Agneau a pris le livre, ils se prosternent devant lui, avec leurs harpes et des coupes qui contiennent les prières des saints, et ils célèbrent le Rédempteur qui est digne d'ouvrir les sceaux du livre, parce qu'il a racheté des pécheurs de tout peuple et les a fait rois et sacrificateurs. (8-10.) — 2° *Chœur des anges*. Jean entend des myriades d'anges qui entourent le trône et qui rendent gloire au Rédempteur. (11, 12.) — 3° *Chœur de toutes les créatures*. Jean entend aussi toutes les créatures, dans tout l'univers, qui louent Dieu et le Sauveur. Et les quatre êtres vivants prononcent l'amen, tandis que les vingt-quatre anciens se prosternent et adorent. (13, 14.)

Et quand il eut pris le livre, les quatre êtres vivants et les vingt- 8
quatre anciens se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun une
harpe et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des
saints[3] ; — et ils chantent un cantique nouveau, disant : Tu es digne 9
de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux ; car tu as été immolé,
et tu as racheté pour Dieu par ton sang, des hommes de toute tribu
et de toute langue et de tout peuple et de toute nation ; — et tu as 10
fait d'eux, pour notre Dieu, un royaume et des sacrificateurs ; et ils
règnent sur la terre[4]. — Et je regardai, et j'entendis la voix de 11

1. Les *sept cornes* (Hénoch 90 : 37) sont l'image de la force (Dan. 7 : 20 ; 8 : 3), les *sept yeux* celle de la vigilance et de la toute-science. Ceux-ci sont désignés comme les *sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre*. (*Sin.*, *Q*.) D'après la leçon de *A*, ces mots : *envoyés par toute la terre* se rattacheraient à *yeux ;* comp. Zach. 4 : 10. Voir sur *les sept esprits de Dieu*, 1 : 4, 3e note. *Sept* est le nombre de la perfection divine. L'Agneau a la toute-puissance et la toute-science pour accomplir les destinées du règne de Dieu. (v. 7.)

2. *Le livre* est sous-entendu dans le vrai texte. (*Sin.*, *A*.)

3. La création, représentée par les *quatre êtres vivants*, et l'Eglise, dans la personne des *vingt-quatre anciens*, rendent hommage à l'Agneau. Les anciens ont *chacun une harpe* (Ps. 71 : 22 ; 147 : 7) et des *coupes pleines de parfums, qui sont les prières des saints*. Les prières montent à Dieu comme la fumée de l'encens. (8 : 3 ; Ps. 141 : 2 ; Ex. 30 : 7 ; Luc 1 : 9, 10.) D'après la plupart des interprètes, *les saints* (8 : 3, 4) sont les chrétiens qui luttent encore sur la terre, car s'ils étaient déjà glorifiés dans le ciel, ce ne serait pas sous cette forme et par l'entremise des *anciens* que leurs prières seraient présentées à Dieu. Mais les *anciens* ne jouent pas le rôle de médiateurs ; ils rassemblent seulement les prières de la multitude, et rien n'empêche d'admettre que l'auteur se soit représenté celle-ci composée des rachetés dans le ciel aussi bien que des croyants sur la terre. D'autre part, il serait également arbitraire d'exclure ces derniers. Dans l'Apocalypse, les membres de l'Eglise militante sont fréquemment appelés *les saints*. (13 : 7, 10 ; 14 : 12 ; 16 : 6.) Ce passage n'offre donc aucun appui à ceux qui prétendent invoquer les saints et recourir à leur intercession. Mais il n'exclut pas la pensée consolante que les rachetés parvenus à la perfection prient pour leurs frères qui sont encore dans les combats de la vie présente.

4. Gr. *Tu as racheté pour Dieu de toute tribu....* *Sin.*, *Q* portent : tu *nous* as rachetés. Le cantique qu'ils chantent est *nouveau* (Ps. 33 : 3 ; 144 : 9), parce qu'il célèbre un fait nouveau : la *dignité* que Christ a acquise par son obéissance

beaucoup d'anges autour du trône et des êtres vivants et des anciens ;
et leur nombre était des myriades de myriades et des milliers de mil-
12 liers[1], — qui disaient d'une voix forte : L'Agneau qui a été immolé
est digne de recevoir[2] la puissance et la richesse et la sagesse et la
13 force et l'honneur et la gloire et la louange[3]. — Et toute créature
qui est dans le ciel et sur la terre et sous la terre et dans la mer, et
toutes les choses qui y sont[4], je les entendis qui disaient : A Celui
qui est assis sur le trône et à l'Agneau soit la louange, et l'honneur,
14 et la gloire, et le pouvoir aux siècles des siècles ! — Et les quatre
êtres vivants disaient : Amen ! Et les vingt-quatre anciens se proster-
nèrent et adorèrent[5].

jusqu'à la mort et qui lui permet d'ouvrir les sceaux du livre. Et ce cantique sera éternellement nouveau, parce que les rachetés de Christ ne cesseront de pénétrer toujours plus avant dans l'insondable mystère de son amour rédempteur. Les paroles mêmes du cantique expliquent pourquoi l'agneau est *digne de prendre le livre* et comment il a remporté la victoire dont il était parlé au v. 5. Il a le pouvoir *d'ouvrir les sceaux*, en d'autres termes de faire connaître et d'exécuter le conseil de Dieu, *parce qu'il a été immolé*, et qu'ainsi il a tout accompli pour *racheter* les hommes *de toute tribu, langue, peuple et nation* (7 : 9; 11 : 9; 13 : 7; 14 : 6; comp. Dan 3 : 4, 7; 4 : 1; 5 : 19). Le moyen par lequel il a opéré leur rédemption, c'est son *sang*, c'est-à-dire sa mort expiatoire (1 Cor. 6 : 20 : 1 Pierre 1 : 18, 19). Rachetés *pour Dieu*, ils lui appartiennent. Christ *les* (*Sin.*, *A*, *Q*; le texte reçu porte : *nous*) *a faits pour notre Dieu un royaume* (*Sin.*, *A* ; le texte reçu, d'après *Q* : *des rois*) *et des sacrificateurs*. Ce *royaume*, qu'ils constituent, a Christ pour roi. Ils sont *sacrificateurs*, car Christ les associe à toutes ses prérogatives. Avec lui *ils règnent sur la terre*. Ce verbe est au futur dans *Sin*. Cette leçon, admise par la plupart des critiques, rapporte la pensée au règne de mille ans (Apoc. 20). Le présent se lit dans *A*, *Q*; et l'on peut se demander si l'on aurait corrigé le futur en présent ; la modification inverse s'expliquerait mieux. Le présent offre un sens très acceptabe : pour les êtres célestes qui chantent ce cantique, le triomphe des rachetés est déjà un fait accompli. — La leçon du texte reçu : *nous régnerons* est sans aucune autorité.

1. C'est-à-dire qu'ils étaient sans nombre. (Comp. Dan. 7 : 10.) *Les anges* n'ont pas été mentionnés dans le tableau du ch. 4 ; ils apparaissent aux regards de Jean au moment où il entend leur chant. Les rachetés sont plus près du trône de Dieu que les anges eux-mêmes (comp. v. 13 note, et Hébr. 2 : 5 et suiv. note) ; ceux-ci vont chanter à leur tour la rédemption du monde (v. 14).

2. Suivant les uns : par les louanges mêmes formulées dans ce cantique des anges ; suivant d'autres, par le fait qu'il va entrer d'une manière effective dans son règne, et que ce règne triomphera de toute la puissance de l'ennemi (1 Cor. 15 : 25 ; Philip. 2 : 9, 10).

3. Trois de ces sept attributs : *la puissance*, *l'honneur*, *la gloire*, se trouvaient dans la doxologie adressée à Dieu le Père 4 : 11. La *richesse* est la possession de tout ce qui est digne d'être possédé, notamment des biens spirituels que le Sauveur départit à ceux qui croient en lui (Rom. 11 : 33 ; Eph. 3 : 8, 16 ; Jean 1 : 16). La *louange* (gr. *bénédiction*) termine la série et appelle l'hommage de la reconnaissance et de l'adoration sur Celui qui partage toutes ces perfections avec Dieu son Père. Comp. la doxologie de 1 Chron. 29 : 11, 12.

4. Toute la création, en un mot. (Ps. 96 : 11, 12 ; 148 : 2-13.) Elle « attend avec un ardent désir d'être délivrée de la servitude de la corruption. » Rom 8 : 19-22 ; comp. Apoc 21 et 22.)

5. Les *quatre êtres vivants*, qui avaient donné le signal du chant de louange (v. 8), prononcent un solennel : *Amen!* Après cela, les *anciens* n'ont plus qu'à se prosterner dans une adoration muette. Le texte reçu ajoute : adorèrent *celui qui est vivant aux siècles des siècles*.

2. *Ouverture des six premiers sceaux.* (Ch. 6.)

A. 1-8. Les quatre premiers sceaux. — 1° *Premier sceau.* Le cavalier monté sur un cheval blanc parcourt la terre en vainqueur. (1, 2.) — 2° *Deuxième sceau.* Le cavalier monté sur un cheval roux apporte la guerre. (3, 4.) — 3° *Troisième sceau.* Le cavalier monté sur un cheval noir apporte la famine. (5, 6.) — 4° *Quatrième sceau.* Le cavalier monté sur un cheval livide s'appelle la Mort. Il est suivi du Séjour des morts. Pouvoir leur est donné de faire mourir le quart des hommes. (7, 8.)

Et je regardai, lorsque l'Agneau ouvrit un des sept sceaux [1], et j'en- VI
tendis l'un des quatre êtres vivants qui disait d'une voix semblable
au tonnerre : Viens [2] ! — Et je regardai, et voici un cheval blanc; 2
et celui qui était monté dessus avait un arc, et il lui fut donné une
couronne, et il sortit en vainqueur, et pour vaincre [3]. — Et lorsqu'il 3
ouvrit le second sceau, j'entendis le second être vivant, qui disait :
Viens ! — Et il sortit un autre cheval roux ; et à celui qui le mon- 4
tait il fut donné d'enlever la paix de la terre et de faire que les hom-
mes s'égorgent les uns les autres; et il lui fut donné une grande
épée [4]. — Et quand il ouvrit le troisième sceau, j'entendis le troi- 5

1. Comp. 5 : 1-7, notes. Gr. Et je vis *lorsque*, est le texte de *Sin.*, *A*, *C*. On lit dans *Q* et l'*Itala* : je vis *que*.

2. Gr. *comme d'une voix de tonnerre.* Pour les quatre premiers sceaux, ce sont *les quatre êtres vivants* (4 : 7, note) qui font retentir cet ordre : *Viens !* parce que les choses qui vont se passer appartiennent au monde visible. Le texte reçu (*Itala*, *minusc.*) ici et au v. 3, 5, 7, porte : Viens *et vois*; ce dernier mot est une glose explicative, qui suppose que l'ordre est donné à Jean. C'est ce qu'admettent la plupart des interprètes. Quelques-uns toutefois, estimant étrange que Jean reçoive cet ordre quatre fois de suite, pensent que l'appel s'adresse au cheval qui apparaît aussitôt ou au cavalier qui le monte.

3. Le symbole des *chevaux* de diverses couleurs est emprunté à Zacharie 1 : 8 et suiv. ; 6 : 1-8. Dans la vision de Jean leur nombre est nettement limité à quatre; ils ont des cavaliers et le cheval blanc paraît le premier. Les généraux qui faisaient à Rome leur entrée triomphale montaient un cheval blanc et portaient une couronne. On en a conclu que ce premier cavalier représentait Rome victorieuse du monde. Mais le triomphe de l'empire romain était un fait accompli, et non plus à venir, au moment où l'Apocalypse fut composée. D'autres ont pensé aux Parthes qui, à la fin du règne de Néron, menaçaient l'empire de leurs invasions. Dans Apoc. 19 : 11 et suiv., le cavalier monté sur un cheval blanc, c'est le Messie qui vient pour le jugement. Plusieurs interprètes estiment qu'il en est de même dans notre passage; mais Christ ne saurait être tout ensemble l'agneau qui ouvre le livre et le cavalier qui sort du livre; et il serait étrange qu'il apparût sur le commandement de l'un des quatre êtres vivants. La vision des sceaux se fonde sur Math. 24 : 6 et suiv., où est décrite ce que l'on appelait la période des « douleurs du Messie. » Le tableau se termine par ce trait : « Et cet Evangile du royaume sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations. » (Math. 24 : 14.) Le cheval blanc, monté par un cavalier qui *sort en vainqueur et pour vaincre*, représenterait donc la marche triomphante de l'Evangile à travers le monde.

4. Les fléaux qui marqueront la période des douleurs du Messie, et qui sont figurés par les trois cavaliers suivants, sont déjà énumérés dans Jér. 14 : 12 ; 21 : 7. Comp. aussi Math. 24 : 7. La couleur du cheval roux (gr. *de feu*) figure le sang répandu. Le cavalier qui le monte représente la guerre universelle. Il a le pouvoir *d'enlever la paix de la terre*, et non

sième être vivant, qui disait : Viens ! Et je regardai, et voici un che-
6 val noir ; et celui qui le montait avait une balance à la main. — Et
j'entendis du milieu des quatre êtres vivants comme une voix qui di-
sait : Une mesure de froment, un denier ; et trois mesures d'orge,
7 un denier ; et ne fais pas de mal à l'huile et au vin [1]. — Et quand il
ouvrit le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième être vivant,
8 qui disait : Viens ! — Et je regardai, et voici un cheval livide ; et
celui qui le montait se nommait la Mort, et le Séjour des morts le
suivait ; et il leur fut donné pouvoir sur la quatrième partie de la
terre, pour tuer par l'épée et par la famine et par la mortalité et par
les bêtes sauvages de la terre [2].

B. 9-17. Le cinquième et le sixième sceau. — 1° *Cinquième sceau.* Jean voit sous l'autel les âmes des martyrs qui demandent justice. Une robe blanche leur est donnée ; ils sont invités à patienter jusqu'à ce que soit complété le nombre de leurs frères qui doivent être mis à mort comme eux. (9-11.) — 2° *Sixième sceau.* Des bouleversements se produisent dans la nature. Les grands et les hommes de toute condition demandent aux montagnes de les couvrir pour les soustraire au jugement que le Rédempteur va exercer. (12-17.)

9 Et quand il ouvrit le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes
de ceux qui avaient été égorgés pour la parole de Dieu et pour leur
10 témoignage [3]. — Et ils crièrent d'une voix forte disant : Jusques à
quand, ô Maître, toi qui es saint et véritable, ne jugeras-tu point, et

pas seulement « du pays » de Canaan, comme traduisent quelques interprètes.

1. Ce cheval est *noir*, moins pour figurer le deuil dans lequel les habitants de la terre sont plongés, que pour marquer le caractère sinistre du fléau qu'il introduit : la famine. La *balance* est destinée à peser les denrées exactement et avec parcimonie (Ezéch. 4 : 16 ; Lév. 26 : 26). Jean entend *comme* (*Sin.*, *A*, *C*) *une voix*, parce qu'il ignore qui prononce les paroles proférées. La voix part *du milieu des quatre êtres vivants* qui représentent la vie naturelle. *Une mesure* (gr. *choinix*, mesure pour les matières sèches), un peu plus d'un litre ; d'après Hérodote, la ration quotidienne d'un homme. *Un denier* valait 88 centimes ; c'était ce qu'un ouvrier gagnait par jour (Math. 20 : 2) ; tout son salaire était donc employé à acquérir sa nourriture. Aux prix ordinaires, on avait pour un denier douze mesures de froment. Mais tous les produits du sol ne sont pas également frappés. Dieu tempère ses jugements par des marques de sa fidélité pour convier les hommes à la repentance.

2. Le quatrième cavalier, qui monte un cheval *livide* (ou *jaunâtre*, de couleur cadavérique) et qui se nomme *la Mort*, représente, suivant plusieurs, la peste. La version des Septante traduit souvent par *la mort* le terme hébreu qui désigne ce fléau. Pour d'autres, Jean aurait en vue *la Mort* personnifiée et opérant par les moyens de destruction énumérés dans la suite du verset. Cette explication est plus naturelle. (Esa. 51 : 19 ; Ezéch. 5 : 12, 17 ; 14 : 21 ; Lév. 26 : 22.) La *mortalité* (gr. *mort*) désigne spécialement la peste. (Jér. 14 : 12 ; Ezéch. 33 : 27.) La Mort *est suivie* du *Séjour des morts* (gr. *Hadès*), prêt à engloutir ceux qu'elle atteint. (Prov. 1 : 12 ; 27 : 20.)

3. Gr. *Pour le témoignage qu'ils avaient*, ce qui peut s'entendre soit du témoignage de Jésus dans l'Evangile, qu'ils avaient reçu, soit du témoignage qu'ils avaient eux-mêmes rendu à Jésus. (Comp. 1 : 2, note.) Le premier sens est

ne vengeras-tu point notre sang sur les habitants de la terre? — Et 11
il leur fut donné à chacun des robes blanches, et il leur fut dit de se
tenir en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût complet
le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, qui de-
vaient être mis à mort comme eux [1].
Et je regardai, lorsqu'il ouvrit le sixième sceau; et il se fit un 12
grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac
de poil, et la lune tout entière devint comme du sang; — et les 13
étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme un figuier agité par un
grand vent jette ses figues vertes. — Et le ciel se retira comme un 14
livre qu'on roule; et toutes les montagnes, et toutes les îles furent
ébranlées de leurs places. — Et les rois de la terre et les grands et 15

le plus probable; Jésus est fréquemment appelé *le témoin*. (1 : 5; 3 : 14.)

1. A l'ouverture du *cinquième sceau*, Jean voit *sous l'autel les âmes* des martyrs. Cet *autel* est l'autel des holocaustes du tabernacle céleste. Le sang des victimes immolées était répandu au pied de l'autel des holocaustes. (Lév. 4 : 7.) L'âme se trouve dans le sang (Lév. 17 : 11); elle était par là même offerte à Dieu et rapprochée de lui. Dans le *Pirke-Abboth* (26), collection de sentences du second siècle avant Jésus-Christ, on lit : « Quiconque est enseveli en terre d'Israël, c'est comme s'il était enseveli sous l'autel; et quiconque est enseveli sous l'autel, c'est comme s'il était enseveli sous le trône de gloire. » L'auteur de l'Apocalypse reprend cette image en la spiritualisant; il ne pense pas à l'autel du temple de Jérusalem, mais à un autel dans le ciel, où il transporte les diverses institutions du culte de l'ancienne Alliance. (7 : 15; 8 : 3-5; 9 : 13; 11 : 19; 14 : 15, 17; 15 : 5, 6; comp. Hébr. 8 : 5; 9 : 24.) S'il voit les âmes des martyrs sous l'autel, ce n'est pas qu'elles y soient captives et y attendent la délivrance. (Comp. 7 : 9 et suivants.) Ce symbole, qu'il ne faut pas concevoir à la lettre, exprime la pensée que la mort sanglante de ces témoins de Jésus-Christ avait été comme un sacrifice agréable à Dieu. (Philip. 2 : 17; 2 Tim. 4 : 6.) Ils demandent au *Maître* (gr. *souverain, despote,* Act. 4 : 29), à celui qui est *saint* et réprouve donc le péché, qui est *véritable,* à qui appartient vraiment le souverain pouvoir (3 : 7, 2e note), de *venger* leur *sang sur les habitants de la terre. Venger* signifie faire droit, Luc 18 : 3. En présence des injustices dont il est témoin ou victime, le croyant peut soupirer après le triomphe de la justice qui est l'ordre voulu de Dieu. (2 Tim. 4 : 14.) Ce vœu n'est pas incompatible avec le devoir d'aimer nos ennemis. (Math. 5 : 44.) Des crimes tels que les persécutions exercées contre les témoins du Christ sont, dans le domaine moral, la négation de Dieu comme *maître* et dominateur du monde. Ceux qui ont été égorgés dans de telles circonstances demandent que la majesté de Dieu, outragée en leurs personnes, soit reconnue et rétablie. (*Beck*.) Et ils peuvent célébrer les jugements qui mettent fin au règne de l'iniquité. (19 : 1 et suiv.) La réponse qui leur est faite (v. 11), montre que la fin ne peut venir avant que *le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères qui doivent être mis à mort comme eux soit complet*. Jusque-là ils doivent *se tenir en repos*, cesser de crier vengeance. Cette idée d'un *nombre* de martyrs qui, arrêté dans les desseins de Dieu, doit *être accompli*, se trouve dans le 4e livre d'Esdras 4 : 35 et dans Hénoch 47. Il y a littéralement : jusqu'à ce que *aient été accomplis* (*A, C*) *et* leurs compagnons de service *et* leurs frères. Ces deux derniers termes s'appliquent aux mêmes personnes. *Sin., A* portent : *jusqu'à ce qu'ils aient accompli*. On pourrait alors sous-entendre : leur course (Act. 20 : 24; 2 Tim. 4 : 7); mais les passages parallèles d'Hénoch et du 4e livre d'Esdras conduiraient plutôt à sous-entendre : *le nombre*. Cette partie de la vision nous transporte à une époque où l'Eglise avait été déjà éprouvée par une persécution sanglante, qui avait laissé une impression profonde, et où elle avait besoin d'être avertie qu'elle n'était pas au terme de ses tribulations. Les martyrs reçoivent des *robes blanches*, qui sont des symboles de

les capitaines et les riches et les puissants, et tout esclave et tout
homme libre se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des
16 montagnes. — Et ils disent aux montagnes et aux rochers : Tombez
sur nous et cachez-nous devant la face de Celui qui est assis sur le
17 trône, et devant la colère de l'Agneau ; — car il est venu, le grand
jour de sa colère, et qui peut subsister[1] ?

3. *Les serviteurs de Dieu scellés. La grande multitude des élus triomphants.* (Ch. 7.)

A. 1-8. Les cent quarante-quatre mille marqués du sceau de Dieu. — 1° *Les fléaux retenus.* Un ange, venu de l'orient, donne aux quatre anges des quatre vents l'ordre de ne pas frapper la terre avant qu'il ait marqué au front les serviteurs de Dieu. (1-3.) — 2° *Le nombre de ceux qui sont marqués.* Jean entend ce nombre qui est de cent quarante-quatre mille ; douze mille de chacune des douze tribus d'Israël, qui sont énumérées. (4-8.)

VII Après cela, je vis quatre anges debout aux quatre coins de la
terre, qui retenaient les quatre vents de la terre, afin qu'aucun vent
2 ne soufflât ni sur la terre ni sur la mer ni sur aucun arbre. — Et je
vis un autre ange qui montait du côté du soleil levant, ayant le sceau
du Dieu vivant ; et il cria d'une voix forte aux quatre anges à qui
avait été donné le pouvoir de faire du mal à la terre et à la mer, —
3 disant : Ne faites point de mal à la terre ni à la mer ni aux arbres,
jusqu'à ce que nous ayons marqué du sceau les serviteurs de notre
4 Dieu sur leurs fronts[2]. — Et j'entendis le nombre de ceux qui avaient

leur justification et des gages de leur glorification prochaine. (3 : 4, 5, 18, notes ; 2 Cor. 5 : 3, 4 ; Hénoch 62 : 15.)

1. L'ouverture du *sixième sceau* révèle les bouleversements qui se produiront dans la nature immédiatement avant *le grand jour de la colère de l'Agneau.* (v. 17.) Plusieurs traits du tableau sont empruntés au langage des prophètes. Le *tremblement de terre*, les éclipses du *soleil* et de la *lune* se trouvent Joël 2 : 10, 30, 31 ; 3 : 15, 16 ; Esa. 13 : 10. Le soleil devient noir comme un *sac de poil* (comp. Esa. 50 : 3) ; la lune dans ses éclipses prend une teinte rougeâtre. La chute des *étoiles* est comparée, dans Esa. 34 : 4, à la chute des feuilles du figuier. Les figues *vertes* sont de petites figues venues trop tard, qui ne mûrissent plus et tombent en hiver, quand elles ont pourri et qu'*un grand vent agite le figuier.* Comp. aussi Nah. 3 : 12. Pour *le ciel* qui *se retire comme un livre qu'on roule*, voir Esa. 34 : 4 ; les livres des anciens étaient formés de feuilles de papyrus enroulées autour d'une baguette. Pour les hommes qui *se cachent dans les cavernes*, voir Esa. 2 : 10, 19, 21. Pour le v. 16, voir Osée 10 : 8 ; comp. Luc 23 : 30. L'expression : *jour de la colère* se trouve Soph. 2 : 3 ; comp. Nah. 1 : 6. La description, dans son ensemble, rappelle surtout l'énumération des signes précurseurs de la fin dans le discours eschatologique de Jésus. (Marc 13 : 24 ; Math. 24 : 29, 30 ; Luc 21 : 25, 26.)

2. Entre le sixième et le septième sceau, Jean voit un double tableau destiné à consoler les serviteurs de Dieu au milieu des redoutables jugements annoncés, en leur donnant, d'une part, l'assurance qu'aucun membre de l'Eglise militante ne périra avec le monde, car tous seront *scellés du sceau du Dieu vivant* (v. 1-8) ; et d'autre part, en leur laissant entrevoir la félicité céleste dont jouit l'Eglise triom-

été marqués du sceau : Cent quarante-quatre mille marqués du sceau,
tirés de toute tribu des fils d'Israël : — De la tribu de Juda, douze 5
mille marqués du sceau ; de la tribu de Ruben, douze mille ; de la
tribu de Gad, douze mille ; — de la tribu d'Aser, douze mille ; de la 6
tribu de Nephthali, douze mille ; de la tribu de Manassé, douze mille ;
— de la tribu de Siméon, douze mille ; de la tribu de Lévi, douze 7
mille ; de la tribu d'Issachar, douze mille ; — de la tribu de Zabu- 8
lon, douze mille ; de la tribu de Joseph, douze mille ; de la tribu de
Benjamin, douze mille marqués du sceau [1].

phante, vue propre à raviver l'espérance et à soutenir le courage de ceux qui sont encore dans les combats. Aux quatre points cardinaux, appelés ici les *quatre coins de la terre*, se tiennent *quatre anges* qui commandent aux *quatre vents* principaux et ont ainsi *le pouvoir de faire du mal* à la terre. (v. 3.) Souvent les prophètes ont vu dans les vents d'orage le symbole des jugements de Dieu. (Esa. 27 : 8 ; Ps. 1 : 4. Les *quatre vents* sont nommés dans Jér. 49 : 36 ; Dan. 7 : 2 ; Zach. 6 : 1 et suiv. ; Hénoch 76 : 4.) Aussi le pouvoir qu'ont ces anges de *faire du mal à la terre et à la mer et aux arbres* n'est pas, comme on l'a supposé, dans l'action de retenir les vents, afin de produire une chaleur étouffante, mais bien de les lâcher, pour qu'ils deviennent des ouragans et apportent sur la terre des dévastations, image à la fois et réalité des jugements de Dieu. C'est pour cela *qu'un autre ange montant du côté du soleil levant* (d'où vient la lumière et toutes ses bénédictions) ordonne aux premiers de retenir encore les vents, de ne point faire de mal à la terre *jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu* aient été *marqués du sceau* (gr. *scellés*) *sur leurs fronts*. Bien que cet ange tienne le *sceau de Dieu* (v. 2), ce n'est pas lui seul qui choisit ceux qu'il doit marquer ; il dit : *nous*, et laisse ainsi entrevoir l'action de Celui qui seul « connaît ceux qui sont à lui. » (2 Tim. 2 : 19.) Quant à ce *sceau* lui-même, c'est le symbole de la grâce qui donne aux élus de Dieu la précieuse assurance de ne pas périr avec le monde au sein même des plus terribles dangers. (Comp. Ezéch. 9 : 4-10 ; Math. 24 : 22 ; Eph. 4 : 30 ; Apoc. 9 : 4 ; comp. 14 : 1.)

1. Le nombre de *cent quarante-quatre mille* est symbolique. Ce chiffre précis montre que Dieu connaît exactement tous ses serviteurs. Il est établi d'après le nombre des *tribus des fils d'Israël*. Le carré de douze représente le peuple de Dieu dans sa plénitude. Multiplié par mille, il évoque l'idée d'une multitude. La question qui divise les interprètes est de savoir si l'auteur a en vue Israël selon la chair, dont il supposerait ici la conversion future et intégrale (Rom. 11), ou si *les douze tribus d'Israël* ne sont pour lui qu'une manière de désigner le peuple de Dieu sous la nouvelle Alliance. Cette dernière explication nous paraît la seule admissible. 1° Ceux qui reçoivent la marque sont appelés *les serviteurs de notre Dieu*, sans que rien indique que cette désignation est limitée à une catégorie de fidèles. 2° Le sceau est imprimé sur leur front pour les mettre à l'abri des fléaux dont toute la terre va être frappée. Il serait étrange que Dieu ne voulût en préserver que ses serviteurs d'entre les juifs. 3° Tout est symbolique dans cette énumération. Nous l'avons constaté déjà pour le nombre total des cent quarante-quatre mille. Cela est évident aussi pour leur répartition entre les douze tribus, dont chacune compte un nombre égal d'élus. L'auteur n'a pu s'attendre à ce qu'il en fût réellement ainsi du peuple juif, puisque, de son temps, la plupart des tribus avaient complètement disparu, et qu'elles avaient été dès l'origine très inégales quant à leur importance et au nombre de leurs membres. Nous avons ici la conception qui se retrouve dans toute l'Apocalypse, et qui fait du peuple de Dieu sous la nouvelle Alliance la réalisation parfaite de ce qu'Israël préfigurait sous l'ancienne. Ce qui peut avoir induit l'auteur à se représenter l'Eglise sous le symbole des douze tribus d'Israël, c'est que les plaies contre lesquelles le sceau doit préserver les membres (ch. 8 et 9) présentent beaucoup de ressemblances avec les plaies qui frappèrent l'Egypte, en épargnant les Israélites des douze tribus. L'ordre dans lequel sont énumérées les

B. 9-17. La grande multitude dans le ciel. — 1° *La grande multitude loue Dieu.* Jean contemple une foule innombrable de toute nation qui se tient devant le trône et devant l'Agneau, avec des robes blanches et des palmes, et chante les louanges de Dieu et de l'Agneau. (9, 10.) — 2° *Chant des anges.* Les anges, les anciens et les êtres vivants célèbrent la gloire de Dieu. (11, 12.) — 3° *Un des anciens explique la vision à Jean.* Un des anciens demande à Jean s'il sait qui sont ceux qu'il voit vêtus de robes blanches. Sur sa réponse négative, il lui déclare que ce sont les rachetés de Christ, qui reviennent de la grande tribulation; c'est pourquoi ils sont dans une communion permanente avec Dieu, à l'abri de toute souffrance, recevant du Sauveur la vie dans sa plénitude, consolés par Dieu de toutes leurs douleurs. (13-17.)

9 Après cela je regardai, et voici une grande multitude, que per-
sonne ne pouvait compter, de toutes nations et tribus et peuples et
langues, qui se tenaient devant le trône et devant l'Agneau, revêtus
10 de robes blanches, et des palmes dans leurs mains[1]. — Et ils crient
d'une voix forte, disant : Le salut est à notre Dieu, qui est assis sur
11 le trône, et à l'Agneau[2]. — Et tous les anges se tenaient en cercle

tribus présente certaines particularités. Déjà dans l'Ancien Testament cet ordre varie. Ici Juda est nommé en tête, parce que de cette tribu est sorti le Messie. (5 : 5.) Les tribus issues des fils de Joseph, Manassé et Ephraïm, sont comptées toutes deux. Ephraïm reçoit le nom de Joseph. (Amos 5 : 6, 15; Ezéch. 37 : 19; Zach. 10 : 6.) On obtient alors treize tribus. Pour retrouver le nombre douze, notre auteur omet la tribu de Dan. Cette tribu manque de même dans la table généalogique de 1 Chron. 4-7, tandis que dans Deut. 33, l'omission porte sur Siméon, et dans Nomb. 13 et Ezéch. 48 sur Lévi.

1. On a beaucoup discuté sur les rapports de cette *grande multitude* avec les cent quarante-quatre mille. (v. 1-8.) Les interprètes qui voient dans ces derniers le peuple d'Israël, pensent que la grande multitude est composée des convertis d'entre les païens; ils insistent sur le contraste qu'il y a entre cette foule innombrable de toute nation et le nombre exactement compté des fils d'Israël. D'autres identifient complètement les cent quarante-quatre mille avec la multitude; Jean, dans la première vision (v. 4), « entend » seulement le nombre de ceux qui sont marqués du sceau; dans la seconde vision, il les *voit*, et ils lui apparaissent comme une foule *que personne ne peut compter*. Cette identification complète ne nous semble pas ressortir du texte. Les deux tableaux prophétiques sont distincts et successifs (*après cela*). Le premier nous place sur la terre (v. 3) et nous montre l'Eglise militante, telle qu'elle est constituée au moment où vont commencer les malheurs des derniers temps. Le second nous transporte dans le ciel, à la fin des temps, et nous fait voir l'Eglise triomphante, qui est une grande multitude de toute nation, composée de tous ceux qui reviennent de la grande tribulation, de tous les rachetés de Christ qui ont « blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. » (v. 14.) Les cent quarante-quatre mille en font partie, mais d'autres avec eux, qui ont précédemment subi le martyre (6 : 11) ou se sont endormis dans la foi en Jésus-Christ. La vue de cette multitude renferme pour ceux qui luttent et souffrent ici-bas un double encouragement. C'est d'abord la pensée que ces rachetés forment une foule *que personne ne peut compter*. Sur la terre, le nombre des vrais disciples de Jésus, à chaque époque, paraît bien faible et insignifiant; réunis dans le ciel, de tous les temps et de tous les lieux, ils formeront une multitude innombrable. C'est ensuite et surtout la peinture de leur félicité : ils se tiennent *devant le trône* de Dieu *et devant l'Agneau*, dans une intime et ininterrompue communion avec le Père (v. 15) par le Fils; ils sont *revêtus de robes blanches* (3 : 4, 5; 4 : 4; 6 : 11), symbole de la justice et de la sainteté parfaites qu'ils possèdent; ils ont *des palmes dans leurs mains*, insignes de la victoire qu'ils ont remportée.

2. Cri de reconnaissance et d'adoration,

autour du trône et des anciens et des quatre êtres vivants ; et ils se
prosternèrent sur leurs visages devant le trône, et ils adorèrent Dieu,
— en disant : Amen ! la louange et la gloire et la sagesse et l'action 12
de grâces et l'honneur et la puissance et la force soient à notre Dieu,
aux siècles des siècles ! Amen[1] ! — Et l'un des anciens prit la parole 13
et me dit : Ceux-là, qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils
et d'où sont-ils venus ? — Et je lui dis : Mon seigneur, tu le sais. Et 14
il me dit : Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation ; et ils
ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau[2].
— Voilà pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent 15
jour et nuit dans son temple, et Celui qui est assis sur le trône dres-
sera sa tente sur eux[3]. — Ils n'auront plus faim et ils n'auront plus 16
soif, et le soleil ni aucune chaleur ne les accablera plus ; — car 17
l'Agneau qui est au milieu du trône les paîtra et les conduira aux
sources des eaux de la vie[4] ; et Dieu essuiera toute larme de leurs
yeux[5].

III. Les sept trompettes. (8 : 1 à 11 : 14.)

1. *Ouverture du septième sceau. Les six premières trompettes.* (ch. 8, 9.)

A. 1-5. Septième sceau. Les sept anges reçoivent les trompettes. L'ange qui se tient sur l'autel. — 1° *Le septième sceau.* A son ouverture, il se fait un silence d'une demi-heure dans le ciel. Jean voit sept anges devant Dieu, auxquels sept trompettes sont données. (1, 2.) — 2° *L'ange sur l'autel.* Il a un encensoir d'or, et

où s'expriment la joie du triomphe et l'humilité qui attribue *le salut* tout entier *à notre Dieu et à l'Agneau.*

1. Comp. sur ce cantique céleste et sur ceux qui le chantent 5 : 11-13, notes. Tout ce qui aime Dieu forme, pour le louer, une sainte communauté, une seule Eglise, une seule famille. La création entière a atteint le but de son être, la gloire de Dieu.

2. En s'appropriant par la foi l'efficace du sacrifice de Christ, dont « le sang purifie de tout péché. » (1 Jean 1 : 7.) — La forme dialoguée donne à l'explication de la vision (v. 13-17) un intérêt dramatique. Comme dans 5 : 5, c'est *l'un des anciens*, des représentants de l'Eglise sauvée (4 : 4, note), qui interpelle le voyant ; celui-ci répond avec déférence (*mon seigneur*), en sollicitant indirectement l'interprétation de la prophétie (*tu le sais*). *La grande tribulation* est avant tout, dans la pensée de Jean, celle que Jésus avait prédite pour les derniers temps (Math. 24 : 21 et suiv.) et qui se présentera dans la suite de l'Apocalypse comme une persécution générale. Mais l'opposition du monde et les souffrances de toute nature qui nous assaillent ici-bas font que, pour tout chrétien, la vie est, à des degrés divers, *la grande tribulation.*

3. Il leur fera goûter les délices de sa présence, de sa communion, selon la promesse de l'ancienne Alliance (Lév. 26 : 11, 12 ; Ezéch. 37 : 27), dont l'accomplissement a commencé par l'incarnation du Fils de Dieu (Jean 1 : 14, 2e note) et s'achèvera dans la gloire du ciel. (Apoc. 21 : 3.)

4. Comp. Es. 49 : 10 ; Ps. 23. — *L'agneau qui est au milieu du trône ;* cette expression a été expliquée 5 : 6, 1re note.

5. Esa. 25 : 8 ; Apoc. 21 : 4.

beaucoup de parfums à offrir avec les prières de tous les saints. La fumée des parfums monte jusque devant Dieu. (3, 4.) — 3° *L'ange jette le feu sur la terre.* Il remplit l'encensoir de braises prises sur l'autel et le jette sur la terre; des tonnerres et un tremblement de terre se produisent. (5.)

VIII Et quand il ouvrit le septième sceau, il se fit dans le ciel un silence
2 d'environ une demi-heure[1]. — Et je vis les sept anges qui se tien-
3 nent devant Dieu[2]; et il leur fut donné sept trompettes[3]. — Et un
autre ange vint, et se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or; et
il lui fut donné beaucoup de parfums afin qu'il les offrît, pour les prières
4 de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône. — Et la
fumée des parfums monta, pour les prières des saints, de la main de
5 l'ange jusque devant Dieu[4]. — Et l'ange prit l'encensoir et le rem-
plit du feu de l'autel, et le jeta sur la terre; et il y eut des voix, et
des tonnerres, et des éclairs, et un tremblement de terre[5].

1. Ceux qui considèrent ce *silence* comme étant tout le contenu du *septième sceau* y ont vu le silence qui succède aux cris des ennemis de Dieu (6 : 16, 17), silence de mort qui aurait régné sur la terre, après leur anéantissement. Mais ce silence est *dans le ciel*. Ce sont donc les chants du ciel (7 : 10 et suiv.) qui cessent dans l'attente solennelle des choses qui vont arriver. Ce silence dure *une demi-heure;* c'est le temps qui s'écoule entre l'épisode du ch. 7 et les nouvelles visions qui vont suivre, et dont l'impression sera accrue par la silencieuse attente de l'armée céleste tout entière. Le contenu du septième sceau, ce sont donc, comme l'admettent aujourd'hui la plupart des interprètes, les événements que les sept trompettes vont annoncer.

2. Comp. Luc 1 : 19; Math. 18 : 10. *Les sept anges,* à qui est donné l'attribut spécial de *se tenir devant* Dieu sont, comme l'indique l'article, sept anges qui occupent une position spéciale parmi les esprits célestes. (Tobie 12 : 15, comp. Dan. 10 : 13; 1 Thes. 4 : 16; Eph. 1 : 20, 21; 3 : 10; 6 : 11 et suiv.; Col. 1 : 16.)

3. La *trompette* servait à publier les grandes fêtes d'Israël (Lév. 25 : 9), ses réjouissances nationales et religieuses (2 Sam. 6 : 15; 2 Chron. 5 : 12, 13; 29 : 26-28); dans le langage des prophètes, elle annonce une révélation, une exhortation, un jugement de Dieu. (Esa. 58 : 1; Osée 8 : 1 ; Joël 2 : 1.) Le son de la trompette inaugurera les dernières scènes du jour de Christ. (Math. 24 : 31 ; 1 Cor. 15 ; 52; 1 Thes. 4 : 16.) Ici les *sept trompettes* doivent annoncer de nouveaux jugements de Dieu. (Voir sur ce nombre *sept,* qui revient partout dans l'Apocalypse, 1 : 4, troisième note).

4. Cet *ange* remplit la fonction du sacrificateur, qui prenait du feu sur l'autel des holocaustes (Lév. 16 : 12) pour offrir des *parfums,* dont la fumée, image de la prière, montait vers Dieu et lui était en agréable odeur. (Comp. 5 : 8; Eph. 5 : 2; Nomb. 16 : 46.) *L'autel devant* lequel (ou *sur* les degrés duquel) *se plaça* l'ange (v. 3a), comme celui dont il prit *du feu* (v. 5), est l'autel des holocaustes (6 : 9); tandis que *l'autel d'or qui est devant le trône* (v. 3b) est l'autel des parfums, placé devant l'entrée du lieu très saint. Il est difficile de dire si, pour le voyant, la scène se déroule dans un temple céleste (7 : 15), ou dans le temple de Jérusalem (comp. 11 : 1). La plupart de nos versions portent : la fumée monta *avec* les prières des saints; il est plus exact de traduire le datif grec par : *pour* les prières des saints, dans leur intérêt; l'offrande des parfums confirme les prières des saints et les fait parvenir à Dieu.

5. Le second acte de l'ange est de *remplir du feu de l'autel,* c'est-à-dire des braises prises sur l'autel, l'encensoir qu'il a en mains (v. 3), et de jeter ces charbons ardents sur la terre. (Un acte symbolique semblable est décrit Ezéch. 10 : 2.) Cet acte a pour effet de déchaîner les jugements de Dieu qui viennent répondre aux cris des martyrs. (6 : 9-11.) Aux phénomènes naturels déjà énumérés dans 4 : 5, est ajouté *un tremblement de terre,* mentionné dans 6 : 12.

B. 6-12. Les quatre premières trompettes. — 1° *Première trompette.* Grêle et feu mêlés de sang brûlent le tiers des plantes de la terre. (6, 7.) — 2° *Deuxième trompette.* Une montagne de feu, jetée dans la mer, fait périr le tiers de ses habitants et des navires. (8, 9.) — 3° *Troisième trompette.* L'étoile Absinthe tombe sur le tiers des fleuves et des sources, dont les eaux empoisonnent beaucoup d'hommes. (10, 11.) — 4° *Quatrième trompette.* Le tiers des astres est obscurci; la clarté du jour et celle de la nuit sont réduites d'un tiers. (12.)

Et les sept anges qui avaient les sept trompettes, se préparèrent 6
à en sonner[1]. — Et le premier ange sonna de la trompette; et il y 7
eut de la grêle et du feu mêlés de sang, qui furent jetés sur la terre.
Et le tiers de la terre fut brûlé; et le tiers des arbres fut brûlé; et
toute herbe verte fut brûlée[2]. — Et le second ange sonna de la 8
trompette; et une masse, comme une grande montagne toute en feu,
fut jetée dans la mer; et le tiers de la mer devint du sang; — et le 9
tiers des créatures qui étaient dans la mer et qui avaient vie mourut;
et le tiers des navires périt[3]. — Et le troisième ange sonna de la 10
trompette; et il tomba du ciel une grande étoile, brûlant comme un
flambeau, et elle tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources
des eaux. — Et le nom de l'étoile est l'Absinthe; et le tiers des eaux 11
fut changé en absinthe; et une grande partie des hommes mourut par
les eaux, parce qu'elles étaient devenues amères[4]. — Et le quatrième 12
ange sonna de la trompette; et le tiers du soleil fut frappé, et le tiers
de la lune, et le tiers des étoiles, afin que le tiers de chacun d'eux
fût rendu obscur, et que le jour perdît un tiers de sa clarté, et la
nuit de même[5].

1. Les quatre premières trompettes (v. 7-12), qui correspondent aux quatre premiers sceaux (6 : 1-8), forment, comme ceux-ci, un groupe à part. Les phénomènes dont elles donnent le signal dans la nature rappellent les plaies d'Egypte. (Ex. ch. 7-10.)

2. Comp. Ex. 9 : 23-25; Gen. 19 : 24. Les mots : *le tiers de la terre fut brûlé,* sont omis dans le texte reçu. Ils se lisent dans la plupart des documents. Les calamités des quatre premières trompettes ne frappent que le tiers de ce qu'elles auraient pu détruire entièrement, Dieu voulant encore user de miséricorde dans le jugement, afin de donner lieu, si possible, à la repentance et à la conversion. (9 : 20, 21.)

3. Gr. *Comme une grande montagne brûlant de feu fut jetée,* c'est-à-dire qu'une masse enflammée, pareille à une montagne, et non une montagne proprement dite, tomba dans la mer. La transformation *en sang* des eaux de la mer rappelle Ex. 7 : 20.

4. La substance nuisible vient cette fois *du ciel,* et apparaît au voyant sous la forme d'une grande étoile, peut-être d'un météore, qui éclate, et dont les débris viennent *tomber sur le tiers des fleuves et sur les sources des eaux.* L'étoile est appelée *l'Absinthe,* parce qu'elle rend les eaux *amères;* elle les empoisonne même, puisqu'elles font mourir. Dans le langage des prophètes, l'absinthe est synonyme de poison. (Jér. 9 : 15; 23 : 15; Lament. 3 : 19.)

5. La puissance destructrice n'est pas nommée, comme elle l'était dans les trois précédentes plaies. Il est difficile de se représenter le phénomène, dont le caractère symbolique importe seul. Ce sera le commencement de l'éclipse totale de ces

C. 8 : 13 à 9 : 12. L'AIGLE QUI ANNONCE LES TROIS DERNIÈRES TROMPETTES. CINQUIÈME TROMPETTE. — 1° *L'aigle.* Jean entend un aigle qui vole par le milieu du ciel et crie trois fois malheur aux hommes à cause des trois dernières trompettes. (13.) — 2° *La cinquième trompette retentit.* Une étoile tombée du ciel reçoit la clef du puits de l'abîme. Elle l'ouvre; il en sort de la fumée. (1, 2.) — 3° *Les sauterelles.* De la fumée sortent des sauterelles qui reçoivent un pouvoir semblable à celui des scorpions, avec ordre de nuire, non aux plantes, mais aux hommes qui n'ont pas la marque des élus, de les tourmenter pendant cinq mois; les hommes alors désireront mourir et ne le pourront. (3-6.) — 4° *Description des sauterelles. Nom de leur roi.* Elles ressemblaient à des chevaux de bataille avec une couronne d'or, un visage d'homme, des cheveux de femme, des dents de lion, des cuirasses de fer; le bruit de leurs ailes était comme celui des chars, leurs queues comme celles des scorpions. Leur roi, c'est l'ange de l'abîme, nommé Abaddon. (7-11.) — 5° *Le premier malheur.* Il est passé. Deux malheurs vont encore venir. (12.)

13 Et je regardai, et j'entendis un aigle[1] qui volait par le milieu du
ciel, disant d'une voix forte : Malheur! malheur! malheur à ceux
qui habitent sur la terre, à cause des autres sons de la trompette des
trois anges qui vont sonner[2] !
IX Et le cinquième ange sonna de la trompette, et je vis une étoile
qui était tombée du ciel sur la terre[3]; et la clef du puits de l'abîme
2 lui fut donnée[4]. — Et elle ouvrit le puits de l'abîme, et il monta du
puits une fumée comme la fumée d'une grande fournaise; et le soleil
3 et l'air furent obscurcis par la fumée du puits. — Et de la fumée il
sortit des sauterelles sur la terre[5]; et il leur fut donné un pouvoir

astres, annoncée 6 : 12 et suiv., Math. 24 : 29. Comp. Ex. 10 : 21. Il y a littéralement : afin que... *le jour n'éclaire pas son tiers.* — Les châtiments annoncés par les quatre premières trompettes n'atteignent l'homme que dans ses ressources, dans le monde extérieur où il habite, tandis qu'aux trois dernières trompettes, c'est l'homme lui-même qui est frappé. Dans l'Apocalypse, comme dans la vie, les jugements de Dieu deviennent plus sévères jusqu'à ce que le pécheur fléchisse sous sa justice, ou périsse enfin dans le dernier de ces jugements.

1. Le texte reçu porte un *ange;* c'est une correction faite sans doute parce qu'on trouvait l'*aigle* peu apte à remplir la fonction qui lui est ici attribuée. Mais l'*aigle,* oiseau de proie redouté, qui plane au zénith et fond sur sa proie avec la rapidité de l'éclair, est bien choisi comme messager des calamités imminentes. (Matthieu 24 : 28.)

2. Ce cri de *malheur!* trois fois répété rend l'attente de ce qui va venir plus anxieuse. Les calamités annoncées par les trois dernières trompettes seront plus terribles que celles des quatre premières. C'est pourquoi elles sont appelées dans la suite des *malheurs!* (9 : 12; 11 : 14.)

3. L'action attribuée à cette *étoile* (v. 2) montre que l'auteur voit en elle un être intelligent, un ange peut-être. Les étoiles sont personnifiées de même dans Jug. 5 : 20; Job 38 : 7; comp. Hénoch 88 : 1. Ce personnage est un envoyé de Dieu, non un ange rebelle et déchu, puisque *la clef du puits de l'abîme lui fut donnée* par Dieu sans doute, et qu'il agit sur son ordre.

4. L'*abîme* est la demeure des esprits mauvais (Luc 8 : 31), duquel montent des puissances de ténèbres (Apoc. 11 : 7; 17 : 8) et où Satan est enfin précipité. (20 : 3) Il est situé dans l'intérieur de la terre et communique avec la surface du sol par un *puits.*

5. Les *sauterelles* sont une des calamités les plus redoutables de l'Orient. (Comp. Ex. 10 : 14, 15; Joël 1 : 1-10.) Ce

semblable au pouvoir qu'ont les scorpions de la terre[1]. — Et il leur 4
fut commandé de ne point faire de mal à l'herbe de la terre, ni à
aucune verdure, ni à aucun arbre; mais seulement aux hommes qui
n'ont pas le sceau de Dieu sur leurs fronts[2]. — Et il leur fut donné, 5
non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois[3]; et le
tourment qu'elles causaient était semblable au tourment que cause le
scorpion quand il pique un homme. — Et en ces jours-là les hom- 6
mes chercheront la mort, et ils ne la trouveront point; ils désireront
de mourir, et la mort fuira loin d'eux[4]. — Et les sauterelles ressem- 7
blaient à des chevaux préparés pour le combat; et sur leurs têtes il
y avait comme des couronnes qui semblaient être en or; et leurs
visages étaient comme des visages d'hommes. — Et elles avaient 8
des cheveux comme des cheveux de femme, et leurs dents étaient
comme des dents de lion. — Et elles avaient des cuirasses comme 9
des cuirasses de fer; et le bruit de leurs ailes était comme un bruit
de chars à plusieurs chevaux qui courent au combat. — Et elles ont 10
des queues semblables à celles des scorpions, et des aiguillons; et
dans leurs queues est leur pouvoir de nuire aux hommes pendant
cinq mois. — Et elles ont comme roi sur elles l'ange de l'abîme: 11
son nom, en hébreu, est Abaddon, et en grec il a pour nom Apol-
lyon[5]. — Le premier malheur est passé; voici, il vient encore deux 12
malheurs après ces choses[6].

qui est dit ici sur ces sauterelles montre qu'elles ne sont pas seulement une plaie naturelle, mais qu'elles symbolisent les puissances infernales. En effet, elles sortent de la fumée qui monte de l'abîme.

1. La piqûre du *scorpion* cause de vives douleurs, mais elle n'est pas mortelle. (v. 5, 6.) — L'auteur ajoute : *de la terre*, par opposition, non à d'autres scorpions, mais aux sauterelles qui montent de l'abîme.

2. 7 : 1 suiv. Les sauterelles détruisent d'ordinaire toute la végétation; défense est faite aux êtres dont elles sont l'image de s'attaquer à ces produits de la terre; ils ne doivent nuire qu'aux *hommes :* précisément l'inverse de ce qui arrive dans les fléaux des quatre premières trompettes. (8 : 6-12.) Toutefois, les élus de Dieu sont exempts de ces tourments.

3. Ce terme de *cinq mois* est répété au v. 10. Peut-être doit-il indiquer simplement une durée limitée et courte, *cinq* étant la moitié de dix. Suivant d'autres, ce seraient les *cinq mois*, de mai à septembre, où les sauterelles apparaissent. Leurs ravages dureraient toute la saison pendant laquelle elles sont à redouter.

4. Expression poignante du désespoir. Les tourments endurés par les hommes ne seront pas seulement physiques, mais de nature morale, car les êtres qui leur infligeront ces tourments seront des esprits mauvais. (v. 1 et 3, notes.) *La mort* (gr.) *fuit loin d'eux;* ce verbe au présent, selon le vrai texte, après les futurs qui précèdent, rend la description de leurs sentiments plus vivante. Jusqu'ici Jean a exposé l'action terrible de ces êtres malfaisants; maintenant il décrit leur aspect et indique le nom de leur roi. (v. 7-11.)

5. Plusieurs traits du tableau sont empruntés à Joël : ainsi la comparaison des sauterelles avec des *chevaux*, du *bruit de leurs ailes* avec celui des *chars qui courent au combat* (Joël 2 : 4, 5), de leurs *dents* avec celles du *lion*. (Joël 1 : 6.) Les autres détails sont propres à l'Apocalypse. Tous ces divers attributs sont destinés à marquer soit le caractère imposant et redoutable des êtres que figurent les saute-

La note 6 est à la page suivante.

D. 13-21. Sixième trompette. — 1° *Les quatre anges de l'Euphrate déliés.* Ordre est donné à l'ange qui vient de sonner de la sixième trompette de délier les anges préparés pour ce moment précis, afin qu'ils fassent périr le tiers des hommes. (13-15.) — 2° *Description des armées envahissantes.* Jean entend le nombre des cavaliers ; il voit, dans la vision, les chevaux et leurs cavaliers aux cuirasses tricolores ; par le feu, la fumée et le soufre qui sortent de leur bouche, les chevaux tuent le tiers des hommes et ils leur font du mal par leurs queues semblables à des serpents. (16-19.) — 3° *Résultat des six premières plaies.* Les hommes qu'elles ne firent pas mourir ne se repentirent pas de leur idolâtrie et de leurs crimes. (20, 21.)

13 Et le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix
qui sortait des quatre cornes de l'autel d'or qui est devant Dieu [1] ;
14 — elle disait au sixième ange qui avait la trompette : Délie les quatre
15 anges qui sont liés au bord du grand fleuve de l'Euphrate [2]. — Alors
furent déliés les quatre anges qui étaient préparés pour l'heure et le
jour et le mois et l'année [3], afin qu'ils fissent périr le tiers des hom-
16 mes [4]. — Et ces armées de cavalerie comptaient deux myriades de my-
17 riades d'hommes [5] ; j'en ouïs le nombre. — Et voici comment dans la

relles (*chevaux préparés pour le combat, couronnes qui semblaient en or, dents comme des dents de lion, cuirasses de fer, bruit de chars, queues semblables à celles des scorpions*), soit leur qualité d'êtres intelligents (*visages d'hommes*) et capables de séduire (*cheveux de femmes*). Ce qui rend encore ces esprits diaboliques redoutables, c'est qu'ils obéissent à un *roi, l'ange de l'abîme,* nommé *en hébreu Abaddon.* Ce mot se trouve dans Job 26 : 6 et 28 : 22, pour désigner le séjour des morts. Les Septante le traduisent par *destruction.* Jean, l'appliquant à une personne, le rend par *Apollyon,* ce qui signifie *le destructeur.* Il a en vue un des principaux chefs de l'empire des ténèbres, peut-être Satan lui-même. (Comp. Hébr. 2 : 14.)

6. 8 : 13 ; 11 : 14.

1. Aux angles de l'autel, il y avait *quatre cornes* (le mot *quatre* manque dans *A*. On lit dans *Sin.* : *j'entendis la voix de l'autel...*), emblème de la force de la prière et du sacrifice. (Ex. 30 : 3.) Il n'est pas dit de qui était la *voix,* non plus qu'au ch. 6 : 6 ; mais il est probable que c'est la voix de Dieu, à qui l'encens a été offert sur cet autel et qui exauce les prières de tous les saints. (8 : 3, 4.)

2. *Les quatre anges liés sur les bords de l'Euphrate* ne sont pas de bons anges, ni même des personnifications des forces de la nature, comme les anges des quatre vents (7 : 1-3, note) ; mais des représentants des puissances démoniaques, des chefs de leurs armées. (v. 16.) Comme ils sont *liés au bord de l'Euphrate,* on a pensé que l'acte de les *délier* (v. 15) figurait une invasion des peuples barbares cantonnés au delà de ce fleuve, des Parthes spécialement. Divers détails (v. 15, 2e note, v. 19, note) ne sont pas favorables à cette application précise de l'image. Il s'agit plutôt d'un fléau indéterminé qui vient pour toute la terre de ces *bords de l'Euphrate,* d'où venaient pour l'ancien peuple d'Israël les invasions et les calamités dont il était périodiquement frappé. (Es. 8 : 5 et suiv. ; Jér. 1 : 13-15.)

3. Les interprètes se divisent sur le sens de ces mots ; selon les uns, ils indiquent la durée, strictement limitée, des événements qui vont suivre ; selon les autres, le moment précis, déterminé par Dieu, où ces événements doivent commencer.

4. Comp. sur ce *tiers* ch. 8 : 7 et suiv. Le fléau atteint tous les hommes, tous « les habitants de la terre. » (8 : 13.) Ce n'est donc pas une invasion de Parthes, qui n'aurait exercé ses ravages que dans une partie de l'empire.

5. Gr. *Et le nombre des armées de la cavalerie était deux myriades de myriades.* Ces armées n'étaient composées que de cavaliers. Une *myriade* équivalant à 10 000, deux myriades à 20 000, ce nombre multiplié par une myriade ou

vision je vis les chevaux et ceux qui étaient montés dessus : ceux-ci
avaient des cuirasses couleur de feu, et d'hyacinthe, et de soufre ; et
les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lions, et de leurs
bouches il sortait du feu, de la fumée et du soufre[1]. — Le tiers des 18
hommes fut tué par ces trois plaies : par le feu et par la fumée et
par le soufre qui sortaient de leur bouche ; — car la puissance des 19
chevaux est dans leur bouche et dans leurs queues ; car leurs queues
sont semblables à des serpents, et elles ont des têtes, et c'est par
elles qu'elles nuisent[2]. — Et le reste des hommes qui ne furent pas 20
tués par ces plaies, ne se repentirent pas non plus des œuvres de
leurs mains, pour ne pas adorer les démons ni les idoles d'or et
d'argent et d'airain et de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir,
ni entendre, ni marcher[3] ; — et ils ne se repentirent point de leurs 21
meurtres, ni de leurs sorcelleries, ni de leurs fornications, ni de
leurs vols[4].

2. *Vision de l'ange qui tient un petit livre et le fait manger à Jean.* (Ch. 10.)

1-11. L'ANGE ET LE PETIT LIVRE. LES SEPT TONNERRES. ORDRE A JEAN DE DÉVORER LE LIVRE. — 1° *L'ange qui apporte le petit livre.* Un ange puissant, d'un aspect rassurant et terrible, tenant un petit livre ouvert, pose son pied droit sur la mer et le gauche sur la terre. (1, 2.) — 2° *Les sept tonnerres.* Ils font entendre leurs voix, en réponse au cri de l'ange. Jean allait écrire leurs paroles, quand l'ordre lui est donné de les sceller. (3, 4.) — 3° *Déclaration de l'ange.* Il jure, par le Créateur de l'univers, qu'à la trompette du septième ange, le mystère de Dieu sera accompli. (5-7.) — 4° *Jean reçoit et exécute l'ordre de dévorer le livre.* La voix du ciel lui ordonne d'aller prendre le livre de la main de l'ange. Il va vers l'ange, qui lui dit de le manger, l'avertissant qu'il sera amer à ses entrailles, mais comme du miel à sa bouche. Jean le dévore et le trouve tel. On lui annonce qu'il doit prophétiser encore sur beaucoup de peuples. (8-11.)

10 000 donne 200 millions. Ce nombre est précis, car Jean ajoute : *j'en ouïs le nombre*. Il ne faut pas l'assimiler à l'expression « myriades de myriades et milliers de milliers, » qui se lit dans 5 : 11, et qui désigne une multitude innombrable.

1. Les trois couleurs des *cuirasses* correspondent aux trois moyens de destruction qu'a cette armée : le *feu*, la *fumée* et le *soufre*. (v. 18.)

2. D'autres traduisent : *ils* (les chevaux) *nuisent*. Mais les chevaux nuisent aussi par la bouche. Le sujet est donc plutôt : *les queues*, qui nuisent par le moyen de ces *têtes*, qu'elles ont parce qu'elles sont formées de serpents. — Ce ne sont pas les cavaliers, mais les *chevaux* eux-mêmes qui donnent la mort ; ce qui semble s'opposer à ce qu'on voie ici le tableau d'une armée réelle qui envahirait l'empire, une allusion aux cavaliers parthes, qui tiraient des flèches en fuyant.

3. Le sens de la négation, employée en grec, est : ils ne se repentirent *pas même* sous le coup de cette épreuve. *Les œuvres de leurs mains* sont leurs idoles. (Deut. 4 : 28.) Ils ne se repentirent pas pour se détourner d'elles. C'est ce qu'explique la proposition suivante : (gr.) *afin qu'ils n'adorassent plus les démons*, etc. Comp. Ps. 115 : 4-7 ; Ps. 135 : 15 et suiv. ; Dan. 5 : 23 ; 1 Cor. 10 : 20.

4. Ils demeurèrent attachés aux vices du paganisme, comme au culte des idoles.

X Et je vis un autre ange puissant, qui descendait du ciel, enveloppé
d'une nuée, et l'arc-en-ciel était au-dessus de sa tête, et son visage
était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu [1] ; —
2 et il tenait à la main un petit livre ouvert [2]. Et il posa son pied droit
3 sur la mer, et le gauche sur la terre [3] ; — et il cria d'une voix forte,
comme un lion qui rugit. Et lorsqu'il eut crié, les sept tonnerres firent
4 entendre leurs voix [4]. — Et quand les sept tonnerres eurent parlé,
j'allais écrire, mais j'entendis une voix venant du ciel, qui disait :
Scelle les choses qu'ont dites les sept tonnerres, et ne les écris point [5].
5 — Et l'ange que j'avais vu se tenant sur la mer et sur la terre, leva
6 la main droite vers le ciel, — et jura par Celui qui vit aux siècles
des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui y sont, et la terre et
les choses qui y sont, et la mer et les choses qui y sont, qu'il n'y
7 aura plus de délai [6] ; — mais qu'aux jours de la voix du septième
ange, quand il viendrait à sonner de la trompette [7], serait aussi ac-
compli le mystère de Dieu, comme il l'avait annoncé à ses serviteurs
8 les prophètes [8]. — Et la voix que j'avais entendue du ciel me parla

Sur les *sorcelleries*, ou pratiques de la magie, comp. Es. 47 : 9, 12.

1. *Q* porte : *un ange puissant*. Cet *ange puissant* (5 : 2) *descend du ciel* pour un message important, dont les caractères se trouvent déjà symbolisés par les attributs sous lesquels il apparaît à Jean. La *nuée* qui l'enveloppe est celle qui accompagne les manifestations de Dieu aux hommes (Math. 17 : 5 ; Apoc. 1 : 7 ; 14 : 14). L'*arc-en-ciel* qui est *au-dessus de sa tête* environnait le trône de Dieu dans la vision du ch. 4 : 3 ; il est le signe de l'alliance de grâce et adoucit ce qu'il y a de terrible dans *son visage comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu* (1 : 15, 16), qui le montrent dans sa sainteté, prêt à consumer tout ce qui s'oppose à lui. C'est qu'en effet son message est un message à la fois de justice et de grâce : de justice pour le monde, dont il annonce la ruine finale, de grâce pour l'Eglise de Dieu, dont il va proclamer le dernier triomphe.

2. Un *livre* renfermant la révélation que l'ange apporte ; *petit* parce que cette révélation embrasse un champ moins vaste que celle du livre mentionné au ch. 5 ; *ouvert* et non scellé comme celui du ch. 5, car Dieu n'a plus rien à cacher ; maintenant que le septième sceau du grand livre a été ouvert, Jean pourra, sans l'aide de personne (5 : 4, 5), en connaître le contenu. (v. 8 et suiv. ; 11 : 1 et suiv.) Ce contenu, ce sont les événements annoncés dans le reste de l'Apocalypse et qui précéderont la fin.

3. Pour montrer que la domination du Dieu qu'il représente s'étend à l'univers entier. (Ps. 8 : 7.)

4. Gr. *parlèrent leurs voix*. — *Les sept tonnerres* (avec l'article) sont supposés connus des lecteurs. C'est, selon quelques interprètes, une allusion au Ps. 29, où David nomme par sept fois le tonnerre, qu'il appelle « la voix de l'Eternel. » Suivant d'autres, le nombre *sept* serait établi par analogie avec les sept esprits de Dieu. (1 : 4 ; 4 : 5 ; 11 : 13.)

5. Ainsi les sept tonnerres avaient fait entendre à Jean des paroles intelligibles. Il *allait* les *écrire ;* mais cela ne lui fut pas permis. *Sceller* quelque chose, c'est ne pas le révéler. (22 : 10 ; Dan. 12 : 4, 9.) Le motif de cette interdiction n'est pas indiqué et l'on ne saurait dire quel est le but de cet épisode des sept tonnerres.

6. Comp. Dan. 12 : 7. Plus de *délai* (gr. *temps*), de sursis pour la repentance et la conversion. (2 : 21.)

7. 11 : 15. Voilà le temps précis marqué par le serment de l'ange (v. 6), et en vue duquel il dit qu'*il n'y aura plus de délai*. La septième trompette annoncera le jugement dernier et la consommation de toutes choses.

8. Le *mystère de Dieu*, c'est son conseil éternel pour le rétablissement final de son règne, qui aura lieu après la septième

encore et me dit : Va, prends le petit livre ouvert qui est dans la
main de l'ange qui se tient sur la mer et sur la terre. — Et je m'en 9
allai vers l'ange, en lui disant de me donner le petit livre. Et il me
dit : Prends-le et le dévore [1] ; et il sera âcre à tes entrailles, mais,
dans ta bouche, il sera doux comme du miel. — Et je pris le petit 10
livre de la main de l'ange, et je le dévorai ; et il fut doux dans ma
bouche comme du miel ; mais quand je l'eus mangé, il me causa de
l'âcreté dans les entrailles [2]. — Et l'on me dit [3] : Il faut que tu pro- 11
phétises encore sur beaucoup de peuples et de nations et de langues
et de rois [4].

3. *Le temple mesuré. Les deux témoins.* (Ch. 11 : 1-14.)

1-14. ORDRE DE MESURER LE TEMPLE. LES DEUX TÉMOINS. JÉRUSALEM FRAPPÉE PAR UN TREMBLEMEMT DE TERRE. — 1° *Jean doit mesurer le temple à l'exclusion du parvis.* Il reçoit un roseau, avec ordre de mesurer le temple, l'autel et ceux qui l'entourent en prières ; mais de laisser en dehors le parvis extérieur, parce qu'il est livré aux païens, qui fouleront Jérusalem quarante-deux mois. (1, 2.) — 2° *Les deux témoins et leur mission.* Pendant ce même temps, le Seigneur ordonne à ses deux témoins de prophétiser vêtus de sacs. Ces témoins sont les deux oliviers et les deux chandeliers de la prophétie. Ils sont protégés contre leurs ennemis et ils ont le pouvoir de fermer

trompette. (11 : 15 et suiv.) — L'ange déclare que ce mystère sera accompli comme Dieu l'avait *annoncé* (gr. *évangélisé*, en avait annoncé la bonne nouvelle) *à ses serviteurs les prophètes :* c'était, en effet, la bonne nouvelle de la délivrance éternelle, quoique celle-ci dût être précédée de terribles jugements. Les *prophètes* ne sont pas seulement ceux de l'Ancien Testament, mais les *serviteurs* de Dieu (1 : 1) de tous les temps, revêtus du don de prophétie. (11 : 18 ; 16 : 6 ; 18 : 20 ; 22 : 9.)

1. C'est-à-dire que Jean devait en recevoir le contenu dans son cœur, se l'approprier tout entier. Ce n'est qu'ainsi que le serviteur de Dieu peut ensuite proclamer avec vérité et avec force les jugements ou les grâces de Dieu, ses menaces ou ses promesses : il doit en avoir éprouvé lui-même dans son âme toute l'amertume et toute la douceur. (v. 10. Comp. Ezéch. 3 : 1 et suiv.)

2. Le *doux* et l'*âcre* (ou l'*amer*) sont l'image de la joie et de la douleur. Suivant les uns, ces impressions contraires sont causées par le double contenu du petit livre : d'une part, des jugements terribles et des souffrances que les élus eux-mêmes devront endurer, et d'autre part, la délivrance finale et le triomphe du règne de Dieu. D'autres objectent que si telles étaient les causes des sentiments du voyant, il aurait éprouvé l'âcreté avant la douceur. Ils pensent qu'il lui était *doux*, au premier abord, d'être honoré d'une telle révélation, mais que celle-ci lui parut *âcre* quand il eut constaté les terribles secrets qu'elle renfermait.

3. Gr. *Ils me disent ;* le sujet de ce verbe au pluriel pourrait être, à la fois, l'ange et la voix entendue par Jean (v. 8) ; ou, plus simplement, ce sont des voix célestes indéterminées.

4. La déclaration : *Il faut que tu prophétises* est dans un rapport intime avec ce qui précède : c'est parce que Jean s'est approprié le petit livre qu'il est obligé et capable de *prophétiser*. La prophétie qui était renfermée dans le petit livre et qu'il doit émettre n'est pas seulement celle du ch. 11 : 1-14, concernant Jérusalem. Elle porte *sur beaucoup de peuples et de nations et de langues et de rois*. Elle embrasse donc toutes les visions du reste de l'Apocalypse. On pourrait se fonder sur les termes : *beaucoup de peuples, de rois,* pour établir que le voyant contemple dans la suite bien d'autres événements que la lutte de l'Eglise contre l'empire et la chute de Rome. (ch. 13-19.) Mais des *peuples* et des *rois* interviennent dans la ruine de Babylone (16 : 12 et suiv. ; 17 : 12-17), et

le ciel et de frapper la terre de plaies diverses. (3-6.) — 3° *Leur mort et leur résurrection.* La bête qui monte de l'abîme les tue ; leurs cadavres restent exposés sur la place de Jérusalem. Les païens se réjouissent à leur vue. Après trois jours et demi, l'esprit de Dieu les ranime et ils montent au ciel sous les yeux de leurs ennemis effrayés. (7-12.) — 4° *Le tremblement de terre et la conversion des habitants de Jérusalem.* Le dixième de la ville est renversé ; sept mille sont tués. Les autres donnent gloire à Dieu. Le second malheur est passé. Le troisième vient. (13, 14.)

XI Et l'on me donna un roseau semblable à une verge[1], en disant[2] :
Lève-toi et mesure le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y ado-
2 rent[3]. — Et le parvis qui est hors du temple, laisse-le en dehors et
ne le mesure point ; car il a été donné aux nations, et elles fouleront
3 aux pieds la sainte cité, pendant quarante-deux mois[4]. — Et je don-

des *nations* figurent dans les scènes des derniers temps. (20 : 8 ; 21 : 24.)

1. Gr. *Et il me fut donné* un roseau semblable à une verge ; on se servait de roseaux pour mesurer. (21 : 15 ; comp. Ezéch. 40 : 3.)

2. L'addition du texte reçu : *et l'ange se tenait debout en disant,* ne se lit que dans *Q* et quelques autres documents. Jean ne dit ni qui parle ni par qui lui fut donné le roseau. Mais, d'après les v. 3 et suiv., on peut admettre que c'est Christ lui-même. (Comp. 10 : 8.) Ce qui va suivre se rattache étroitement au ch. 10. Les paroles et les actes mentionnés font partie de la vision.

3. *Lève-toi :* cet ordre n'implique pas que le voyant fût assis jusque-là (comp. 10 : 8, 9), mais qu'il doit se mettre à l'œuvre, passer de l'inaction à l'activité. L'acte symbolique, qui lui est commandé, il l'exécute dans la vision (Amos 9 : 1), non en réalité. (1 Rois 22 : 11 ; Jér. 19 : 1 et suiv. ; Ezéch. 4 et 5.) *Mesure le temple et l'autel,* non en vue d'une future reconstruction (Ezéch. 40 : 3 et suiv. ; comp. Apoc. 21 : 15), ni pour les vouer à la destruction (Esa. 34 : 11 ; Lam. 2 : 8 ; Amos 7 : 7 et suiv.), mais pour les conserver en traçant une ligne de démarcation entre eux et le parvis extérieur abandonné aux nations. (v. 2.) *Le temple* est le sanctuaire proprement dit, la maison qui contenait le lieu très saint et le lieu saint, et *l'autel* mentionné à côté du temple doit être l'autel des holocaustes (comp. 8 : 3, 4, note) et non l'autel des parfums. *Ceux qui y adorent,* gr. *en lui :* ce pronom désigne le temple, suivant les uns ; il s'applique à l'autel, suivant les autres : il s'agirait de ceux qui sont en prières dans le parvis autour de l'autel. Ce parvis est le parvis intérieur (1 Rois 6 : 36 ; comp. Jér. 36 : 10), désigné dans 2 Chron. 4 : 9 comme le parvis des sacrificateurs. Comp. Josèphe, *Antiq.*, XIII, 13, 5. Ceux que le voyant se représente en prières peuvent être des fidèles de toute condition, car, sous la nouvelle Alliance, tous sont sacrificateurs. (1 : 6 ; 1 Pierre 2 : 9.) Ils forment le peuple de Dieu, l'Israël véritable ; et, à ce titre, ils seront préservés, quand s'accompliront les événements annoncés au v. 2. Le *temple* n'est mentionné que parce qu'il leur sert de lieu de réunion dans la vision, ou parce qu'eux-mêmes constituent le vrai temple de Dieu. (1 Pierre 2 : 4, 5 ; 1 Cor. 3 : 10-17.) L'auteur ne peut vouloir dire que le temple de Jérusalem ne serait point détruit, puisque Jésus avait clairement prédit le contraire. (Marc 13 : 2.) Le sens de la prophétie est que l'Eglise judéo-chrétienne, l'assemblée des serviteurs de Dieu qui se trouveront dans Jérusalem au moment de sa destruction, seront sauvés ; que cet Israël selon l'esprit subsistera, quand commenceront les « temps des païens » et quand le peuple juif cessera d'exister comme nation indépendante.

4. *Le parvis qui est hors du temple* est le parvis extérieur, qui entourait le parvis intérieur. Il représente la Jérusalem terrestre, avec le temple matériel, l'Israël selon la chair, qui a l'apparence du peuple de Dieu, mais ne l'est pas en réalité. *Laisse-le en dehors,* gr. *jette-le dehors,* signifie le rejet qui voue à la destruction. (Math. 8 : 12 ; Jean 6 : 37.) *Il est donné aux nations et elles fouleront aux pieds la sainte cité.* Ce sont les termes mêmes dans lesquels Jésus annonce la prise de Jérusalem par les Romains et caractérise la condition de cette ville pendant la période qu'il appelle « les temps des nations. » (Luc 21 : 24.) Cette coïncidence nous oblige à voir dans la présente

nerai à mes deux témoins mission de prophétiser [1], et ils prophétise-
ront pendant douze cent soixante jours, revêtus de sacs [2]. — Ces té- 4
moins sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui se tiennent
en présence du Seigneur de la terre [3]. — Et si quelqu'un veut leur 5
nuire, un feu sort de leur bouche qui dévore leurs ennemis ; et si
quelqu'un veut leur nuire, c'est ainsi qu'il doit être tué [4]. — Ils ont 6
le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant
les jours de leur prophétie ; et ils ont le pouvoir sur les eaux, de les
changer en sang, et de frapper la terre de toute sorte de plaies,
toutes les fois qu'ils le voudront [5]. — Et quand ils auront achevé leur 7

vision la prédiction du même fait. Elle en fixe la date avant l'an 70. Les nations fouleront aux pieds la sainte cité *pendant quarante-deux mois*. C'est l'équivalent des douze cent soixante jours que durera la mission des deux témoins. (v. 3.) Et ces deux nombres, qui égalent trois ans et demi, correspondent à l'expression de Daniel (7 : 25 ; 12 : 7) : « un temps, des temps et la moitié d'un temps, » que Jean emploie lui-même dans 12 : 14. La même durée est assignée au séjour de la femme dans le désert (12 : 6) et à la guerre que la bête fait au peuple de Dieu. (13 : 5.) Plusieurs prennent ces trois ans et demi à la lettre ; les uns les mettent dans le passé, au temps de l'auteur, qui aurait attendu la fin du monde peu après la ruine de Jérusalem ; d'autres les placent dans les derniers temps, les appliquant au règne de l'Anté-Christ. Mais ces nombres sont symboliques : trois et demi est la moitié de sept. Ils embrassent la période appelée par Jésus « les temps des nations » et qui s'étend de la ruine de Jérusalem à son retour dans la gloire. C'est pour l'Eglise le temps du témoignage et de l'épreuve. (v. 3 et suiv.) On peut se demander seulement si, dans la pensée de Jean, les quarante-deux mois et les douze cent soixante jours sont deux périodes successives, et si, par conséquent, les temps des gentils forment sept années prophétiques, ou si ces deux nombres désignent la même période, ce qui donnerait une durée de trois ans et demi à ces temps des nations.

1. Gr. *Et je donnerai à mes deux témoins, et ils prophétiseront*. On peut suppléer comme objet du verbe : *je donnerai*, la *mission* ou le *pouvoir*. *Prophétiser*, ce n'est pas seulement annoncer les événements futurs ou les jugements de Dieu, mais prêcher la repentance, la conversion, annoncer la volonté ou la miséricorde divines. Celui qui parle ici, c'est Christ ; quant aux *deux témoins*, voir v. 6, note.

2. Symbole de douleur, de repentance, de renoncement à toutes les jouissances du monde. Les anciens prophètes portaient souvent le *sac* ou un vêtement de poils de chameau. (Esa. 20 : 2 ; 2 Rois 1 : 8 ; Zach. 13 : 4 ; Math. 3 : 4.) Tout témoin du Seigneur Jésus doit prêcher par sa vie, comme par ses discours, sous peine d'annuler lui-même son témoignage.

3. Allusion à Zach. 4 : 3, 14, où deux *oliviers* placés à droite et à gauche du chandelier à sept lampes, symbolisent Zorobabel et Josué, *qui se tiennent devant le Seigneur*. En désignant aussi les témoins comme des *chandeliers*, notre auteur modifie l'image primitive. (Comp. 1 : 20.)

4. Allusion à 2 Rois 1 : 10. Quiconque s'attaque aux témoins du Seigneur, et s'obstine à vouloir étouffer leur témoignage, s'attire un inévitable châtiment.

5. La première partie de ce verset désigne clairement Elie (1 Rois 17 : 1 ; Jacq. 5 : 17), la seconde Moïse (Ex. 7 : 19) ; l'un, le représentant de la loi, l'autre, du prophétisme. L'un et l'autre avaient déjà été vus par Jean, avec les mêmes caractères, sur la sainte montagne, témoins de la glorification de Christ, et pourtant s'entretenant avec lui de ses souffrances. (Luc 9 : 30.) Il pouvait donc s'attendre à les voir reparaître comme précurseurs du retour glorieux de Christ. (Comp. Jean 1 : 21 ; Marc 6 : 15 ; Math. 17 : 10 et suiv.) Mais, comme il ne les désigne pas par leurs noms, il attribue plutôt les faits rapportés dans ces versets à deux prophètes semblables à ces deux illustres représentants de l'ancienne Alliance. Il a bien en vue deux personnages concrets, car ce qu'il dit (v. 7-10) de leur mort et de l'exposition de leurs cadavres à Jérusalem, « la cité où leur Seigneur aussi a été cru-

témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre et les
8 vaincra, et les tuera[1]. — Et leurs cadavres seront sur la place de la
grande cité, qui est appelée dans un sens spirituel Sodome et Egypte,
9 où leur Seigneur aussi a été crucifié[2]. — Et des hommes d'entre les
peuples et les tribus et les langues et les nations regardent leurs ca-
davres pendant trois jours et demi[3], et ils ne permettent pas que
10 leurs cadavres soient mis dans un sépulcre. — Et les habitants de la
terre se réjouissent à leur sujet et sont dans la joie ; et ils s'enver-
ront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes
11 ont tourmenté les habitants de la terre[4]. — Et après les trois jours
et demi, un esprit de vie venant de Dieu entra en eux ; et ils se
dressèrent sur leurs pieds[5], et une grande crainte s'empara de ceux

cifié » (v. 8), ne saurait s'entendre allégoriquement. On ne peut voir, par conséquent, dans ces deux témoins les représentants symboliques de la prédication chrétienne, qui proclamera jusqu'à la fin la loi et la grâce, et qui se fera entendre toujours de nouveau, même quand la puissance hostile du monde aura, pour un temps, étouffé sa voix.

1. Ils seront tués *quand ils auront achevé leur témoignage*, c'est-à-dire à la fin des douze cent soixante jours prophétiques. (v. 3 ; comp. Dan. 7 : 22.) C'est *la bête qui monte de l'abîme* qui les tuera. Cette apparition énigmatique sera caractérisée avec plus de précision dans les ch. 13 et 17. Dès maintenant les lecteurs de l'Apocalypse, qui connaissaient Daniel (ch. 7), savaient qu'il s'agissait d'une des puissances du monde hostile aux « saints, » et en considérant ce qui est dit, au v. 2, des païens qui « fouleront aux pieds la sainte cité, » ils pouvaient deviner quelle serait cette puissance.

2. Rester sans sépulture était considéré, chez les Juifs et chez d'autres peuples, comme le comble de l'ignominie. (1 Sam. 17 : 44; Ps. 79 : 2 et suiv. ; Jér. 7 : 33.) *La grande cité* est l'épithète ordinaire de Babylone (14 : 8 ; 16 : 19 ; 17: 15, 18 ; 18 : 2, 10, etc.) ; elle est appliquée ici à Jérusalem, parce que celle-ci a été « donnée aux nations qui la foulent aux pieds » (v. 2), et que ses habitants juifs, par leur incrédulité, se sont assimilés aux païens. C'est aussi pour cela qu'elle *est appelée Sodome et Egypte dans un sens spirituel* (gr. *spirituellement*), c'est-à-dire d'une manière conforme à *l'esprit* de la prophétie, qui doit être ntendue symboliquement. D'autres donnent à cet adverbe le sens de : conformément à l'*esprit* qui anime la grande cité. Les anciens prophètes appelaient Jérusalem *Sodome*. (Esa. 1 : 9, 10 ; Ezéch. 16 : 46-49 ; Jér. 23 : 14.) Le nom d'*Egypte* symbolise l'opposition la plus absolue à Dieu et à son règne. Enfin la proposition : *où leur Seigneur* (*Sin. : le* Seigneur) *aussi a été crucifié* désigne d'une manière indubitable Jérusalem, car elle mentionne le fait historique du crucifiement de Jésus (verbe à l'aoriste) ; elle établit de plus un parallèle entre ce fait et la mort des deux témoins : ils ont été traités comme leur Seigneur ; c'est ce qu'implique le mot : *aussi*.

3. Gr. *D'entre les peuples, etc.*, c'est-à-dire des représentants de toutes les nations, des Juifs et des païens ; il ne faut pas presser le sens de ces termes ; on ne saurait les invoquer en faveur de l'interprétation allégorique de tout le passage. (v. 6, note.) *Trois jours et demi* est une durée limitée et très courte. (Comp. les « trois ans et demi, » v. 2, note ; Dan. 7 : 25.) On y a vu, à tort, une allusion au temps que Jésus passa dans le tombeau.

4. *Joie* impie, qui se manifestera de la même manière que la joie des Juifs fidèles dans Néh. 8 : 10, 12 ; Est. 9 : 22. *Les habitants de la terre* sont-ils identiques aux *hommes d'entre les peuples*, etc., du v. 9? Cela est douteux, car ils peuvent se réjouir de la mort des deux témoins sans l'avoir vue s'accomplir sous leurs yeux, en en apprenant la nouvelle. Cette expression *les habitants de la terre* n'embrasse pas l'humanité entière ; elle fait ressortir plutôt le caractère moral de ceux auxquels elle est appliquée. (Comp. 6 : 10.)

5. Comp. Gen. 2 : 7 ; 6 : 17 ; Ezéch. 37 : 10.

qui les contemplaient. — Et ils entendirent une voix forte qui venait 12
du ciel, disant : Montez ici ! Et ils montèrent au ciel dans la nuée, et
leurs ennemis les contemplèrent[1]. — Et à cette heure-là, il y eut un 13
grand tremblement de terre, et la dixième partie de la ville tomba,
et sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre; et
les autres furent remplis d'effroi et donnèrent gloire au Dieu du ciel[2].
— Le second malheur est passé ; voici, le troisième malheur vient 14
bientôt[3].

IV. La lutte finale engagée. (11 : 15 à 14 : 20.)

1. *Septième trompette. Les chants dans le ciel.* (11 : 15-19.)

15-19. Le triomphe du règne de Dieu et du Christ, célébré par des chants célestes. Le temple ouvert. — 1° *Gloire au souverain Juge.* Quand la septième trompette retentit, des voix proclament que la domination du monde appartient pour l'éternité à Dieu et à son Christ. Les anciens adorent Dieu en lui rendant grâces de ce qu'il est entré dans son règne et va juger les morts, récompenser les saints et détruire les méchants. (15-18.) — 2° *Ouverture du temple.* L'arche devient visible ; des tonnerres, un tremblement de terre, une forte grêle se produisent. (19.)

Et le septième ange sonna de la trompette, et de fortes voix se 15
firent entendre dans le ciel, disant : Le royaume du monde est remis
à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera aux siècles des siècles[4].

1. *Ils entendirent* est la leçon de *Sin.*, *A*, *C*, adoptée par tous les critiques modernes. La leçon : *J'entendis*, déjà indiquée par un correcteur du *Sin.*, reproduit une expression qui se rencontre souvent dans l'Apocalypse. (12 : 10.) L'ascension des deux témoins, qui suit leur résurrection, rappelle jusque dans les détails (dans *la nuée*, Act. 1 : 9) l'ascension de Jésus. Elle est conforme à l'issue que l'Ancien Testament (2 Rois 2 : 11) attribue à la vie d'Elie. C'est probablement sur ce trait du tableau apocalyptique que se fondent les Pères de l'Eglise quand ils désignent presque unanimement Hénoch, au lieu de Moïse, comme le second des deux témoins. (Comp. Gen. 5 : 24.)

2. Le *tremblement de terre* (comp. 6 : 12 ; Math. 27 : 51), qui détruit le dixième de la ville et tue sept mille hommes, est un châtiment atténué, si on le compare à celui qui atteint le monde païen (9 : 15) ; mais, tandis que les païens ne se convertirent pas (9 : 20), les habitants de Jérusalem « donnèrent gloire au Dieu du ciel. » (Jér. 13 : 16 ; Néh. 1 : 4 ; Dan. 2 : 18.) Leur conversien, but auquel tend toute la scène, accomplit l'espérance chère au cœur des Israélites devenus disciples de Jésus-Christ et affligés de l'incrédulité et de l'endurcissement que montraient leurs concitoyens. (Rom. 9 : 1 et suiv.) Un « reste » du peuple de Dieu, purifié par l'épreuve, se convertira à la fin des temps, accomplissant ainsi l'antique prophétie. (Esa. 10 : 22 ; Rom. 9 : 27 et suiv.)

3. Ce *troisième malheur* sera la septième trompette (v. 15 et suiv.), comme le premier malheur était la cinquième, et *le second* la sixième. (8 : 13 ; 9 : 12.)

4. De même que les événements annoncés par les sept trompettes formaient le contenu du septième sceau (8 : 1, note), de même les faits annoncés par la septième trompette sont tous ceux qui constituent les débuts de la lutte suprême. Cette lutte aboutira à « l'accomplissement du mystère de Dieu. » Or l'ange avait déclaré que la septième trompette en donnerait le signal.

16 — Et les vingt-quatre anciens qui sont assis sur leurs trônes devant
17 Dieu, se prosternèrent sur leurs visages et adorèrent Dieu, — en di-
sant : Nous te rendons grâce, Seigneur Dieu, dominateur souverain,
QUI ES, et QUI ÉTAIS, de ce que tu as pris en main ta grande puissance
18 et que tu es entré dans ton règne [1]. — Et les nations se sont émues
de colère ; et ta colère est venue, et le moment de juger les morts,
et de donner la récompense à tes serviteurs les prophètes, et aux
saints, et à ceux qui craignent ton nom, aux petits et aux grands,
19 et de détruire ceux qui détruisent la terre [2]. — Et le temple de Dieu
fut ouvert dans le ciel, et l'arche de son alliance fut vue dans son
temple ; et il y eut des éclairs et des voix et des tonnerres et un
tremblement de terre et une grosse grêle [3].

(10 : 7.) Pour ces raisons, nous commençons ici, et non au v. 19, la section dans laquelle cette lutte est retracée. Les chants célestes (v. 15-18) ne sont pas tout le contenu de la septième trompette. Ils servent d'introduction au récit de la lutte, dont ils célèbrent par avance l'issue victorieuse. Le texte reçu porte : « Les royaumes du monde. » Il faut lire *le royaume*, la domination *du monde* entier *est remis* (gr. « *devenu* ») *à Dieu et à son Christ*, son Oint. (Act. 4 : 26.) C'est l'accomplissement de toutes les prophéties, et en particulier du Ps. 2, où Dieu avait promis à son Oint « pour héritage les nations et pour sa possession les bouts de la terre. » (v. 17.)

1. L'Eglise rachetée, sauvée, triomphante en son chef, *rend grâce à Dieu* par la bouche de ses représentants, les *vingt-quatre anciens*. (4 : 4, note.) Ces mêmes anciens avaient offert à Dieu les prières des saints pour obtenir la délivrance et le triomphe de son règne. (5 : 8.) C'est à eux maintenant à s'unir au chœur de l'armée céleste pour bénir *Celui qui est et qui était*. Le texte reçu (*minusc.*) ajoute à tort : *et qui vient ;* il ne *vient* plus, il *est venu* puisqu'il est *entré dans son règne*. Dans la vision initiale (4 : 11) les fidèles disaient à Dieu : « Tu es digne de recevoir la gloire.... » Maintenant ils *rendent grâce* au Seigneur de ce qu'il *a pris* en main *sa grande puissance* et de ce qu'il est *entré dans son règne*.

2. Ces dernières paroles (v. 15-18) expriment d'une manière si formelle, si manifeste le jugement final du monde et la récompense éternelle du peuple de Dieu, qu'il est inutile de réfuter les autres interprétations qu'on a pu en donner. Seulement, ce dernier chant de triomphe est anticipé ; les combats qui précéderont le grand jour vont être racontés dans les chapitres suivants (12-19) et ce n'est qu'au ch. 20 : 11 et suiv. que nous trouverons la description du jugement lui-même. — Il y a dans les premiers mots du v. 18 une nouvelle allusion au Ps. 2 ; mais, à la *colère des nations* est opposée la *colère de Dieu*, qui trouve son expression vraie, nécessaire, réparatrice dans le jugement de ceux qui se sont endurcis malgré sa grâce, et dans la délivrance de son peuple. Dieu *donnera* leur *récompense à* ses *serviteurs les prophètes*, qui forment dans l'Apocalypse une catégorie à part, et *aux saints*, c'est-à-dire à tous les fidèles. Les derniers mots : *et ceux qui craignent son nom* désignent, suivant les uns, tous les membres de l'Eglise, sans distinction. Suivant d'autres, ils représentent une troisième catégorie : soit les prosélytes, tandis que *les saints* seraient les chrétiens d'origine juive ; soit les simples membres de l'Eglise, dont seraient distingués, sous le nom de *saints*, les ascètes et les martyrs. *Et* manque dans quelques documents qui portent : *aux saints qui craignent son nom*. L'expression : *ceux qui détruisent la terre* s'applique aux habitants de Babylone et caractérise leur influence corruptrice. (Comp. 19 : 2.)

3. Plusieurs interprètes rattachent le v. 19 au ch. 12, estimant que les phénomènes décrits introduisent la vision suivante. Cependant on peut le considérer aussi comme une conclusion de la scène qui vient d'être dépeinte : au cantique de louanges qui retentit dans le ciel (v. 17, 18) Dieu répond en ouvrant *le temple ; l'arche de son alliance* apparaît ; et les signes de sa gloire et de sa puissance éclatent. Ces mêmes signes avaient paru

2. *La femme et le dragon.* (Ch. 12.)

A. 1-12. L'ENFANT DE LA FEMME ARRACHÉ AU DRAGON, QUI EST VAINCU AVEC SES ANGES. — 1° *Le signe de la femme.* Il paraît dans le ciel une femme entourée du soleil. Elle souffre les douleurs de l'enfantement. (1, 2.) — 2° *Le signe du dragon.* Un grand dragon rouge paraît dans le ciel; sa queue entraîne le tiers des étoiles. Il guette, pour le dévorer, l'enfant que la femme va mettre au jour. (3, 4.) — 3° *Naissance de l'enfant, fuite de la femme.* Elle enfante un mâle qui aura les attributs du Messie; cet enfant est enlevé vers Dieu. La femme fuit au désert, où Dieu lui ménage une retraite pendant mille deux cent soixante jours. (5, 6.) — 4° *Bataille dans le ciel.* Michel et ses anges vainquent le dragon et les siens, qui sont précipités sur terre. (7-9.) — 5° *Chant de victoire dans le ciel.* Une voix proclame le règne de Dieu et la défaite de l'accusateur des élus. Eux-mêmes l'ont vaincu par leur foi au Rédempteur, et leur fidélité jusqu'à la mort. Les cieux sont invités à se réjouir, mais malheur à la terre, où Satan est allé exercer ses ravages. (10-12.)

Et il parut un grand signe dans le ciel[1] : une femme enveloppée XII
du soleil, et ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne
de douze étoiles[2]. — Et elle est enceinte, et crie, étant en travail et 2
souffrant les douleurs de l'enfantement[3]. — Et il parut un autre signe 3
dans le ciel : et voici un grand dragon rouge[4] ayant sept têtes et dix
cornes, et sur ses têtes sept diadèmes[5]. — Et sa queue entraîne le 4

dans la vision initiale du trône (4 : 5); ils se manifestent encore dans cette scène céleste destinée à inaugurer une nouvelle série de visions. Quoi qu'il en soit, le sens de ces symboles est clair : le *temple ouvert* signifie que le saint des saints est accessible et que Dieu va agir avec puissance; l'*arche de l'alliance*, redevenue *visible*, annonce le règne du Messie (2 Macc. 2 : 1-8) et l'accomplissement des promesses de l'alliance; les *éclairs*, les *tonnerres*, le *tremblement de terre* sont les signes précurseurs du jugement dernier.

1. Le *ciel* venait de se rouvrir aux yeux de Jean avec son temple (11 : 19), et c'est *dans le ciel* que se déroule la vision suivante. L'auteur relève spécialement le caractère symbolique de l'apparition qu'il va décrire en l'appelant un grand *signe*, mot qui ne se retrouve, dans cette acception, qu'au v. 3 et 15 : 1. Comp. 9 : 16, 17.

2. Il faut probablement se représenter *la femme* comme apparaissant dans le *soleil*, qui lui fait une gigantesque auréole. L'idée est que *la femme* (voir à la note du v. 5, ce qu'elle figure) resplendit de toute la lumière céleste représentée par les astres qui éclairent le jour et la nuit. (Gen. 1 : 16.) Pour l'expression : *enveloppée* du soleil, comp. Ps. 104 : 2, et pour la *couronne de douze étoiles*, voir v. 5. note.

3. Les *douleurs de l'enfantement* sont une image employée par les prophètes pour désigner les souffrances auxquelles Israël est soumis (Esa. 26 : 17) ou l'appréhension du châtiment dont il est menacé. (Michée 4 : 9.) Dans Esa. 66 : 7, 8, cette image est appliquée à l'apparition du Messie. Comp. Math. 24 : 8; Act. 2 : 24, notes.

4. *Rouge*, gr. couleur *de feu*. C'est aussi la couleur du sang (6 : 4); elle désigne le dragon comme le destructeur, le meurtrier (Jean 8 : 44), celui qui suscite contre l'Eglise de sanglantes persécutions. L'être que représente le *dragon* est nommé au v. 9 : c'est Satan.

5. Au ch. 13 : 1, le voyant décrit « la bête qui monte de la mer » et lui attribue, comme au dragon, *sept têtes* et *dix cornes*. Ces *têtes* et ces *cornes*, d'après l'explication donnée au ch. 17 (v. 10, 12) figurent les empereurs romains et des rois alliés de l'Antéchrist, et la bête elle-même l'empire romain. Si déjà dans notre chapitre, où il n'est pas question de Rome, le dragon, qui représente Satan, apparaît avec *sept têtes* et *dix cornes*, c'est pour marquer qu'il est « le prince de ce monde » (Jean 12 : 31), dont la puissance s'identi-

tiers des étoiles du ciel ; et elle les jeta sur la terre[1]. Et le dragon se
tint devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son enfant,
5 quand elle aurait enfanté. — Et elle enfanta un fils, un mâle, qui
doit gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son en-
6 fant fut enlevé vers Dieu et vers son trône[2]. — Et la femme s'enfuit
dans le désert, où elle a une place préparée par Dieu, afin que là
7 on la nourrisse durant mille deux cent soixante jours[3]. — Et il y
eut un combat dans le ciel ; Michel et ses anges vinrent combattre
8 contre le dragon ; et le dragon combattit, ainsi que ses anges. — Et
ceux-ci ne furent pas les plus forts, et il ne se trouva plus de place pour
9 eux dans le ciel. — Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent

fiait, aux yeux de Jean, avec le pouvoir de Rome. Les *dix cornes* rappellent la quatrième bête de Daniel 7 : 7, mais les autres traits ne se retrouvent pas dans Daniel, et les deux visions ont des significations toutes différentes.

1. Cette figure de la *queue* du dragon qui *entraîne le tiers des étoiles* est inspirée, probablement, par la constellation du dragon. Quant à la chute des étoiles, elle est, dans Dan. 8 : 10, l'œuvre de la petite corne. Il est impossible d'en établir le sens avec quelque certitude. Les uns y voient la défection d'anges entraînés par Satan dans sa révolte ; d'autres, l'idée que Satan cause des désordres dans le royaume de Dieu ; d'autres encore, qu'il se sert, pour l'accomplissement de son œuvre sur la terre, des forces du monde invisible.

2. Les mots : *qui doit gouverner les nations avec un sceptre de fer,* empruntés au Ps. 2 : 9 (comp. Apoc. 2 : 26, 27), désignent clairement ce *fils* comme le Messie. Il est appelé, de plus, *un mâle.* (Comp. Jér. 20 : 15.) Cette qualité le rendait particulièrement apte à remplir le rôle de pasteur des peuples. L'*enfantement* est la naissance de Jésus dans la crèche de Bethléhem, en d'autres termes l'apparition du Christ historique. Le trait du dragon qui guette l'enfant, *afin de le dévorer,* peut avoir été suggéré par la tentative d'Hérode (Math. 2), mais doit s'entendre de toutes les tentatives faites par Satan pour détruire Jésus et son œuvre. L'enfant *enlevé vers Dieu et vers son trône* représente Jésus mis, par son élévation à la droite de Dieu, hors de toutes les atteintes de l'ennemi. Les autres explications que l'on a proposées de cette scène sont arbitraires et ne permettent pas de tenir compte des divers traits du tableau. Ainsi celles qui font de l'enfantement de l'enfant l'entrée de Christ dans sa gloire ou sa naissance dans le cœur des croyants. Si l'enfant est le Christ historique, *la femme,* sa mère, ne peut être la vierge Marie, comme l'entendent les catholiques. On ne s'expliquerait pas que le dragon « aille faire la guerre au reste de ses enfants » (v. 17), ni qu'elle soit apparue d'abord (v. 1) « enveloppée du soleil et ayant une couronne de douze étoiles sur la tête. » C'est une figure symbolique, qui doit être interprétée d'après le langage des prophètes hébreux. Ceux-ci représentent les relations de Dieu avec son peuple sous l'image de l'union conjugale. *La femme,* c'est donc l'Israël croyant, le vrai peuple de Dieu sous l'ancienne Alliance, qui attendait le Messie, et le donna au monde en le reconnaissant dans la personne de Jésus de Nazareth. Il formait, quand l'Apocalypse fut écrite, l'Eglise judéo-chrétienne. C'est cette dernière que la femme représente spécialement au v. 6 et au v. 13 et suiv. Les *douze* étoiles qui lui font une couronne (v. 1) sont peut-être une allusion aux douze tribus. (7 : 4 et suiv.)

3. Ce verset rapporte brièvement le fait qui sera raconté avec plus de détails dans les v. 13 et suiv. La fuite de la femme sera l'accomplissement de l'ordre donné par Jésus dans Math. 24 : 15 et suiv. Le *désert* est pour la femme un lieu de retraite ; le séjour qu'elle y fait dure *mille deux cent soixante jours,* le temps des gentils. (11 : 2, note). Pendant tout ce temps l'Eglise judéo-chrétienne demeurera cachée. *On la nourrit* (gr. *ils la nourrissent*), forme impersonnelle, qui se retrouve Jean 15 : 6. Dieu prend soin de sa subsistance. Peut-être l'auteur pense-

ancien, celui qui est appelé diable et Satan, celui qui séduit le monde
entier; il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec
lui [1]. — Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Mainte- 10
nant est venu le salut, et la puissance et le règne de notre Dieu, et
l'autorité de son Christ; car il a été précipité, l'accusateur de nos
frères, celui qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu [2] ! — Et 11
eux-mêmes l'ont vaincu à cause du sang de l'Agneau et à cause de
la parole de leur témoignage, et ils n'ont point aimé leur vie, mais
ils l'ont exposée à la mort [3]. — C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, 12
et vous qui y habitez! Malheur à la terre et à la mer! car le diable
est descendu vers vous, plein d'une grande fureur, sachant qu'il a
peu de temps [4]!

t-il à quelque aliment céleste, apporté par des anges. (Ps. 78 : 24 ; Marc 1 : 13.)

1. Par sa vie sainte, par sa mort, par sa résurrection, par toute l'œuvre, qu'il a accomplie pour la rédemption des hommes, Jésus-Christ a vaincu Satan et son empire. (Jean 12 : 31 ; Hébr. 2 : 14 ; 1 Jean 3 : 8 ; Apoc. 3 : 21 ; 5 : 5.) Cette victoire a été confirmée par son retour triomphant auprès de Dieu. (v. 5.) Les conséquences en sont exposées dans la scène symbolique des v. 7-12. Le *combat* contre Satan est mené par *Michel*, l'archange dont le nom signifie : « Qui est semblable à Dieu ! » Michel apparaît, dans Daniel (10 : 13, 21 ; 12 : 1 ; comp. Jude 9), comme le champion du peuple de Dieu. Pour relever l'importance de la défaite de l'Adversaire, l'auteur énumère tous ses titres (v. 9 ; comp. 20 : 2). Il le nomme *le serpent ancien* par allusion à Gen. 3 : 1 et suiv. C'est aussi la chute que rappellent les mots : *celui qui séduit le monde entier*, en même temps qu'ils caractérisent l'action constante et universelle de l'Ennemi de Dieu. Celui-ci est encore appelé *diable*, c'est-à-dire calomniateur (comp. v. 10, note), et *Satan*, ce qui signifie l'adversaire.

2. Ce chant de victoire, qui retentit *dans le ciel*, entonné probablement par les anges, célèbre les résultats acquis par l'œuvre de Christ. Les v. 10 et 11 expliquent ainsi la scène symbolique des v. 7-9. Satan est dépossédé de son pouvoir d'*accusateur* des hommes. Ce rôle lui est attribué dans maint passage. (Job 1 : 12 et suiv. ; Zach. 3 : 1, 2 ; Luc 22 : 31 ; Jean 14 : 30.) Le péché lui donnait prise sur l'homme, en lui fournissant des occasions de l'accuser justement ; mais la rédemption lui a enlevé ce droit et le jour viendra où son empire sur le peuple de Dieu cessera tout à fait. (20 : 10.)

3. La conscience des pécheurs confirmait les accusations de Satan ; les fautes commises, qui s'élevaient en témoignage contre eux, fournissaient à l'Ennemi le moyen de les tenir sous sa domination. (Hébr. 2 : 14, 15.) Comment l'ont-ils *vaincu ?* par le *sang de l'Agneau*. Ce sang, qui « purifie de tout péché » (1 Jean 1 : 7), les a réconciliés avec Dieu, et, d'esclaves de Satan, a fait d'eux des enfants de Dieu. (1 : 6 ; 5 : 9 ; 7 : 14.) Ils ont fidèlement professé leur foi en Celui qui les a sauvés ; ainsi *la parole de leur témoignage* (6 : 9) a été, avec le sang de l'Agneau, la *cause* de leur victoire. Ce témoignage, ils l'ont rendu en exposant leur vie. Gr. *Ils n'ont point aimé leur vie jusqu'à la mort ;* ils n'ont point préféré la vie à la mort, quand il s'agissait de la sacrifier pour le nom du Sauveur. Ils ont pratiqué les préceptes de Jésus. (Math. 10 : 28, 39 ; 16 : 25 ; Jean 12 : 25.)

4. Le texte reçu (*minusc.*) porte : Malheur à *ceux qui habitent* la terre et la mer. — *C'est pourquoi*, parce que Satan a été vaincu, les *cieux* et *ceux qui y habitent*, les anges ou les saints glorifiés, sont invités à *se réjouir*. (Ps. 96 : 11 ; Apoc. 18 : 20.) Mais ceux qui habitent *la terre* et *la mer* (les îles) ont à trembler encore, car le diable, irrité de sa défaite, n'ayant plus de pouvoir sur leurs âmes, va s'acharner sur leurs corps, par les persécutions qu'il suscitera, et cela avec une *fureur* d'autant plus *grande* qu'il *sait qu'il a peu de temps* jusqu'au moment où il sera lié (20 : 2), puis jeté dans l'étang de feu et de soufre. (20 : 10.)

B. 13-18. Le dragon poursuit la femme et ses autres enfants. — 1° *La fuite de la femme*. Le dragon, précipité sur la terre, poursuit la femme, mais elle reçoit les deux ailes du grand aigle pour gagner sa retraite dans le désert. Le dragon lance de sa gueule, pour atteindre la femme, un fleuve d'eau, mais la terre, venant au secours de la femme, engloutit le fleuve. (13-16.) — 2° *La guerre aux enfants de la femme*. Très irrité contre la femme, le dragon s'attaque au reste de ses enfants, à ceux qui obéissent à Dieu et sont fidèles dans la foi en Jésus-Christ. Il va se placer au bord de la mer. (17, 18.)

13 Et quand le dragon vit qu'il avait été précipité sur la terre, il
14 poursuivit la femme qui avait enfanté le mâle[1]. — Et les deux
ailes du grand aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envo-
lât au désert, en son lieu, où elle est nourrie un temps et des temps
15 et la moitié d'un temps, loin de la face du serpent[2]. — Et le serpent
lança de sa bouche, après la femme, de l'eau comme un fleuve, afin
16 de la faire emporter par le fleuve. — Et la terre secourut la femme;
et la terre ouvrit sa bouche et engloutit le fleuve que le dragon avait
17 lancé de sa bouche[3]. — Et le dragon fut transporté de fureur contre
la femme, et il s'en alla faire la guerre au reste de ses enfants, qui
gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignagne de
18 Jésus[4]. — Et il se tint sur le sable de la mer[5].

1. Le démon, ne pouvant rien contre *l'enfant*, contre le Sauveur, mis pour toujours hors de son atteinte, poursuit *la femme qui l'avait enfanté*, l'Israël croyant devenu l'Eglise judéo-chrétienne. (v. 5, note.) Cette poursuite précéda la fuite mentionnée, par anticipation, au v. 6, et qui va être racontée au v. 14.

2. Dans ces *ailes données*, par Dieu, à la femme, il faut voir simplement un moyen de fuite, de protection divine, qui est caractérisé d'après Ex. 19 : 4; Deut. 32 : 11 et suiv. La durée du séjour de la femme au désert est indiquée dans les termes mêmes de Dan. 7 : 25; 12 : 7. *Un temps, des temps et la moitié d'un temps* veut dire trois ans et demi, qui équivalent aux mille deux cent soixante jours du v. 6 et aux quarante-deux mois de 11 : 2. (Voir la note à ce dernier passage.)

3. Ce trait aurait été inspiré par le souvenir de la mer Rouge, qui menaçait d'engloutir les Israélites ou de les livrer à leurs ennemis, en les empêchant de se réfugier dans le désert. (Ex. 14.) Mais ce fait n'offre qu'une vague ressemblance avec la scène décrite dans les v. 15 et 16. Celle-ci doit son origine plutôt à l'image par laquelle les calamités qui atteignent les fidèles sont dépeintes dans les Psaumes. (18 : 5, 17; 32 : 6; 42 : 8; 124 : 4.) Quant à l'événement préfiguré, il est impossible de le déterminer avec quelque certitude.

4. L'Eglise judéo-chrétienne ayant échappé à ses poursuites, Satan s'en va *faire la guerre au reste de ses enfants*. L'auteur ne peut avoir en vue que les Eglises du monde païen, filles, pour la plupart, de l'Eglise-mère de Judée, d'où étaient sortis les apôtres qui les fondèrent. Les chrétiens d'entre les païens, désignés comme ceux *qui gardent les commandements de Dieu* (14 : 12) *et qui ont* ou retiennent *le témoignage de Jésus* (6 : 9), seront exposés alors à de grandes persécutions suscitées par Satan.

5. *Il se tint* est la leçon de *Sin.*, *A*, *C*, vulgate, vers. syriaques, adoptée par la plupart des éditeurs modernes. Le sujet du verbe est le dragon, qui prend position sur le rivage, pour attendre la bête qui va monter de la mer et qui sera son alliée et son instrument dans la guerre qu'il veut faire aux enfants de la femme. (v. 17.) Tischendorf, Bousset préfèrent la leçon de *Q* et quelques autres docu-

3. *Les deux Bêtes.* (Ch. 13.)

A. 1-10. La Bête qui monte de la mer. — 1° *Apparition de la Bête.* Jean voit monter de la mer une bête à dix cornes ornées de diadèmes et à sept têtes qui portent chacune un nom de blasphème. Elle réunit les traits du léopard à ceux de l'ours et du lion. Le dragon lui donne son pouvoir. (1, 2.) — 2° *La Bête adorée par les hommes.* Une de ses têtes, frappée d'une blessure mortelle, guérit. La terre entière, saisie d'admiration, suit la Bête et adore le dragon en célébrant la puissance de la Bête. (3, 4.) — 3° *La Bête fait la guerre à Dieu et à ses saints.* Elle parle avec arrogance ; il lui est permis d'agir pendant quarante-deux mois. Elle blasphème contre Dieu et le ciel ; il lui est donné de vaincre les saints. Elle est adorée de tous les hommes qui ne sont pas des rachetés de Christ. (5-8.) — 4° *Avertissement aux fidèles.* Ecouter. Danger de recourir aux armes charnelles. Montrer la patience et la foi des saints. (9, 10.)

Et je vis monter de la mer une bête qui avait dix cornes et sept XIII
têtes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes un nom de
blasphème[1]. — Et la bête que je vis était semblable à un léopard, 2
et ses pieds étaient comme ceux d'un ours, et sa gueule comme la
gueule d'un lion[2]. Et le dragon lui donna sa puissance, et son trône,

ments : *je me tins.* Ce serait Jean qui, dans la vision, se placerait sur le bord de la mer pour assister à la scène qu'il va décrire. (Ch. 13.)

1. La *bête* qui *monte de la mer* est en tout semblable au dragon. Cette ressemblance est voulue ; elle marque l'intime parenté des deux apparitions. *La bête* est une incarnation de Satan et de sa puissance. Elle représente le monde opposé à Dieu et soumis au « prince de ce monde. » Ce pouvoir hostile existait au temps de Jean, et dans l'horizon historique qu'embrassait son regard sous la forme de l'empire romain. La bête *monte de la mer :* pour un Oriental, un habitant de la Palestine ou de l'Asie Mineure, les armées et les gouverneurs envoyés par Rome venaient par la grande mer qui baigne ces contrées. D'autres, considérant que les quatre animaux de Daniel (ch. 7) sortent également de la mer, voient dans *la mer* la multitude agitée des peuples ; ce sens leur paraît indiqué aussi par l'interprétation que l'auteur donne (17 : 15) des « eaux sur lesquelles la prostituée est assise. » L'appellation : *la bête,* relève le matérialisme, la grossièreté, le caractère bestial de la puissance désignée : tout ce qui est humain lui est étranger. Les divers attributs de la bête sont fournis par la vision des quatre bêtes au ch. 7 de Daniel. Les *dix cornes* sont celles de la quatrième bête de Daniel. Elles apparaissent avant les têtes parce que la bête sort de la mer et que ses cornes sont visibles les premières. Le texte reçu met les *sept têtes* avant les *dix cornes.* C'est une correction destinée à conformer notre texte à celui de 12 : 3. Les *dix cornes* sont surmontées de *dix diadèmes :* le sens de ce symbole sera expliqué ch. 17 : 12, note. Ici elles figurent, comme dans Daniel, la force de la bête, force qui se manifeste dans un pouvoir royal. Les *sept têtes* restent dans notre chapitre une énigme qui sera éclaircie au ch. 17, v. 10. Le nombre *sept* peut être résulté de l'addition des têtes des quatre bêtes de Daniel. (7 : 3-7.) Il peut signifier aussi, selon la symbolique de l'Apocalypse, que la bête aspire à prendre la place de Dieu, à qui appartient le nombre *sept,* signe de la perfection. Dans la description du dragon (12 : 3), les têtes étaient ornées de diadèmes ; ici les diadèmes se trouvent sur les dix cornes de la bête, et ses sept *têtes* portent chacune *un nom de blasphème.* Le pluriel *des noms* (*Sin., A, Q*) ne change rien à l'image : sur chaque tête un nom. Ce *nom de blasphème écrit sur la tête* (comp. 3 : 12) serait une allusion au titre de *divin* que l'on donnait à l'empereur, après sa mort, et au culte qu'on lui rendait déjà de son vivant. Le refus de brûler de l'encens sur les autels érigés en son honneur fut souvent pour les chrétiens l'occasion de persécutions sanglantes.

2. Cette description de la bête combine les traits des trois premières bêtes de Da-

3 et une grande autorité[1]. — Et je vis l'une de ses têtes comme blessée
à mort; et sa plaie mortelle fut guérie[2], et la terre entière, saisie
4 d'admiration, suivit la bête. — Et ils adorèrent le dragon, parce
qu'il avait donné le pouvoir à la bête; et ils adorèrent la bête en di-
sant : Qui est semblable à la bête, et qui peut combattre contre elle[3]?
5 — Et il lui fut donné une bouche qui prononçait des paroles arro-
gantes et des blasphèmes; et il lui fut donné le pouvoir d'agir
6 pendant quarante-deux mois[4]. — Et elle ouvrit la bouche en blas-
phèmes contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle,
7 ceux qui habitent dans le ciel. — Et il lui fut donné de faire la

niel, dont la première ressemblait à un *lion*, la seconde à un *ours*, la troisième à un *léopard*. Ces traits, ajoutés aux *dix cornes*, signe caractéristique de la quatrième bête de Daniel, indiquent que la bête de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'empire romain qu'elle figure réunit tous les caractères des monarchies représentées par les trois premières bêtes de Daniel.

1. Le dragon *donna sa puissance* à la bête. Jésus avait refusé l'empire du monde quand Satan le lui avait offert. (Math. 4 : 8-10.) Rome, dans son ambition de dominer toutes les nations, a fait alliance avec le prince de ce monde. C'est de lui qu'elle tient son pouvoir. Le dragon et la bête représentent les mêmes intérêts et reçoivent les mêmes hommages. (v. 4.)

2. Ce trait sera expliqué au ch. 17, v. 11, où il est dit que les sept têtes représentent sept empereurs romains. On voit généralement dans la *tête blessée à mort* Néron, qui se tua le 9 juin 68, et qui, d'après un bruit répandu dans l'empire et particulièrement accrédité parmi les Juifs d'orient, n'aurait pas été vraiment mort, mais se serait réfugié chez les Parthes, d'où il devait revenir un jour pour marcher contre Rome et reconquérir les hommages *de toute la terre*. Des interprètes, qui ne peuvent admettre que Jean ait cru cette absurde fable, pensent pourtant qu'il y fait allusion pour lui substituer sa prophétie de l'avènement de l'Antéchrist. Tandis que les peuples crédules et superstitieux attendaient le retour de Néron en personne, Jean enseignerait aux chrétiens qu'un empereur devait s'élever, qui serait comme une réincarnation de Néron, ce monstre persécuteur qui a été, pour ses contemporains, un type de ce que sera à la fin des temps le grand adversaire, l'Antéchrist. D'autres enfin font remarquer que, si *l'une des sept têtes est comme blessée à mort*, la blessure est infligée à la bête elle-même. Les mots : *sa plaie mortelle fut guérie*, doivent, d'après le grec, être rapportés à la bête et non à la tête. Ils en concluent que le fait qui excite l'admiration de toute la terre, ce n'est pas le retour à la vie ou au pouvoir de l'empereur représenté par la tête blessée, mais la restauration de l'empire lui-même figuré par la bête. Jean ferait allusion à l'ébranlement causé dans l'empire par le suicide de Néron. Avec lui disparaissait le dernier empereur de la famille de Jules César. Pendant un interrègne de plusieurs mois, Galba, Othon et Vitellius, revêtirent la pourpre. On pouvait croire que l'empire romain allait s'effondrer. Grande fut l'*admiration* de toute la terre quand on le vit, sous la ferme et sage direction de Vespasien, se relever dans toute sa force. (Comp. v. 18, 2e note; 17 : 8 et suiv., notes.) La *tête blessée à mort* (gr. *comme égorgée à mort*), qui représente l'Antéchrist, rappelle l'Agneau qui apparaît lui aussi (5 : 6) « comme immolé. » (Même terme en grec.) Comp. ci-dessous v. 8.

3. Ce qui provoque l'*admiration* et l'*adoration* de *toute la terre*, c'est un pouvoir spirituel (*le dragon*, Satan) qui s'incarne en quelque sorte dans une puissance politique (*la bête*). Une telle association a été de tout temps admirée des hommes, et trop souvent ambitionnée par l'Eglise elle-même. Les hommages des adorateurs de la bête s'expriment dans des termes qui rappellent ceux du cantique de Moïse. (Ex. 15 : 11.)

4. *Il lui fut donné* par Dieu et non par Satan, comme le prouve le temps limité assigné à son activité. Le trait : *une bouche qui prononçait des paroles arrogantes*, est pris dans Dan. 7 : 8. Pour les *quarante-deux mois*, comp. 11 : 2, note. Le texte le plus autorisé porte : il lui fut *donné d'agir*, gr. *de faire*. Le texte reçu (*Q*) porte : de *faire la guerre*. Au lieu

guerre aux saints et de les vaincre[1]. Et il lui fut donné pouvoir sur
toute tribu et peuple et langue et nation. — Et tous les habitants de 8
la terre l'adoreront, tous ceux dont le nom n'a pas été écrit dès la
fondation du monde dans le livre de vie de l'Agneau qui a été im-
molé[2]. — Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende[3]. — Si quelqu'un 9, 10
mène en captivité, il s'en va en captivité; si quelqu'un tue par
l'épée, il faut qu'il soit lui-même tué par l'épée. C'est ici la patience
et la foi des saints[4].

B. 11-18. La bête qui monte de la terre. — 1° *La seconde bête et ses rapports avec la première.* Jean la voit monter de la terre. Elle a deux cornes, comme un agneau, son langage est celui du dragon. Elle exerce l'autorité de la première bête sous ses yeux. (11, 12a.) — 2° *Son action sur les hommes.* Elle les amène tous à adorer la première bête dont la blessure mortelle a été guérie. Elle les séduit par les prodiges qu'elle opère ; elle leur persuade de faire de la bête une image qu'elle fait parler ; et elle ordonne la mort de tous ceux qui n'adorent pas cette image. (12b-15.) — 3° *La marque et le nombre de la bête.* Elle amène les hommes de toute condition à prendre une marque, sans laquelle ils ne pourront faire aucune transaction commerciale. Cette marque est le chiffre du nom de la bête. Celui qui a de l'intelligence est invité à le calculer. C'est 666. (16-18.)

Et je vis une autre bête monter de la terre[5]; et elle avait deux 11

de : *agir pendant quarante-deux mois*, on peut traduire : *passer* ou *durer quarante-deux mois;* comp. Act. 20 : 3.

1. La description des v. 6, 7 rappelle Dan. 7 : 21, 25. Le *tabernacle* de Dieu est dans le ciel ; il ne représente pas le temple de Jérusalem ; ce terme est expliqué par les mots mis en apposition : *ceux qui habitent dans le ciel*. Dans le texte reçu (*Q*, versions), ces mots sont précédés de la conjonction *et*, qui les coordonne simplement au *nom* et au *tabernacle*. Les habitants du ciel sont les anges ou les fidèles glorifiés, distincts des *saints* (v. 7), auxquels la bête a licence de *faire la guerre*. Ces *saints* sont « le reste des enfants de la femme. » (12 : 17.) La *guerre*, et la *victoire* remportée par la bête, n'est ni le massacre des chrétiens par Néron en 64, ni la prise de Jérusalem par les Romains en 70, mais une grande persécution qu'exercera l'Antéchrist à venir. (Comp. 11 : 7.)

2. Gr. *Tous les habitants de la terre, duquel* le nom.... Ce pronom relatif au singulier (d'après *C*), quand il aurait fallu le pluriel, marque le caractère individuel de l'exclusion : *chacun* de ceux dont le nom n'avait pas été inscrit. *Dès la fondation du monde* se rapporte à *écrit dans le livre*, d'après 17 : 8, plutôt qu'à *immolé*. (1 Pierre 1 : 20.) Le *livre de vie* appartient à l'*Agneau immolé*, parce que c'est le Christ rédempteur qui procure le salut. Ceux qui ne le confessent pas sont des adorateurs de la bête.

3. Comp. Math. 13 : 9 et les exhortations aux sept Eglises. (2 : 7, etc.)

4. Le texte de la première phrase du verset est assez incertain. La plupart des éditeurs adoptent le texte de *A*, dans lequel le verbe *mène* est sous-entendu. Les mots : *en captivité*, après *s'en va*, manquent dans *Sin.*, *C*, *Q*, etc. — Ces paroles annoncent la ruine certaine des persécuteurs, pour l'encouragement des persécutés. (Comp. Esa. 33 : 1 ; Gen. 9 : 6.) En même temps, ces derniers y trouvent un sérieux avertissement à ne pas employer les mêmes armes charnelles (comp. Math. 26 : 52) ; leurs seules armes légitimes sont indiquées ici : la *foi* et la *patience*. Celles-ci se fondent sur la certitude du triomphe de la justice divine.

5. La première bête était montée de la mer. (v. 1, note.) Celle-ci monte *de la terre*, ce qui signifie, d'après les uns, qu'elle était originaire d'orient ; c'est de l'orient, du continent asiatique que provenaient les magiciens et les propagateurs

cornes semblables à celles d'un agneau, et elle parlait comme un dra-
12 gon[1]. — Et elle exerce toute la puissance de la première bête en sa
présence[2] ; et elle fait que la terre et ceux qui y habitent adorent la
13 première bête dont la plaie mortelle a été guérie[3]. — Et elle fait de
grands signes, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la
14 terre, en présence des hommes[4]. — Et elle égare ceux qui habitent
la terre à cause des signes qu'il lui a été donné de faire en présence
de la bête, disant aux habitants de la terre de faire une image à la
15 bête qui a la plaie de l'épée et qui a repris vie[5]. — Et il lui fut donné
d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât même,
et qu'elle fît que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête
16 fussent mis à mort[6]. — Et elle fait que tous, petits et grands, riches
et pauvres, libres et esclaves, s'impriment une marque à la main
17 droite ou au front[7] ; — et que personne ne puisse acheter ou vendre,
sinon celui qui a la marque, le nom de la bête ou le nombre de son

de religions et de superstitions qui envahirent Rome et l'empire à l'époque impériale. D'après d'autres, *la terre*, opposée à *la mer*, image des foules agitées, désigne un état de choses plus stable, tel que le présentaient les peuples domptés et disciplinés par Rome.

1. Les *deux cornes semblables à celles de l'Agneau* ne sont pas un symbole de force et ne représentent pas deux puissances réunies, mais signifient seulement que la bête avait toute l'apparence extérieure d'un agneau. Avec ce caractère contrastait le langage de la bête : *elle parlait comme un dragon*, comme le serpent (12 : 9; Gen. 3 : 1, 13); elle proférait des paroles de ruse et de mensonge, propres à séduire les hommes, à introduire dans leurs âmes un venin mortel. Ce contraste rappelle la description que Jésus faisait des faux prophètes. (Math. 7 : 15.) Et, en effet, la seconde bête reçoit dans la suite de l'Apocalypse (16 : 13; 19 : 20; 20 : 10) le titre de « faux prophète. »

2. D'après cette description du rôle qu'elle joue, la seconde bête représente la classe des prêtres païens, spécialement ceux qui étaient attachés au culte des empereurs. Avec l'aide de magiciens et de faux prophètes de toute sorte (Act. 13 : 6 et suiv.), ils entretenaient au sein des populations une vénération superstitieuse de la puissance impériale.

3. Comp. v. 3, note. Ici encore c'est la bête elle-même, et non l'une de ses têtes seulement qui a été *guérie* de sa blessure mortelle, et qui devient l'objet de l'*adoration* des habitants de la terre.

4. La bête opère des *signes* et des miracles, comme Jésus l'a prédit des faux prophètes et des faux messies qu'il annonçait (Math. 7 : 22 ; 24 : 11, 24; comp. 2 Thes. 2 : 9, 10); elle imite les miracles d'Elie (1 Rois 18 : 38 ; 2 Rois 1 : 10) et des « deux témoins. » (11 : 5.)

5. Comp. v. 3, note et v. 12. Ici il ne s'agit plus seulement d'une guérison de la bête, mais d'un *retour à la vie*. La bête qui représente l'empire est de plus en plus identifiée avec l'empereur ; c'est ce qu'indique en grec l'emploi du pronom relatif masculin relié au mot *bête*, qui est neutre.

6. Un des faux miracles mentionnés au v. 13. La peine de mort était infligée à ceux qui refusaient de rendre leur culte à l'effigie de l'empereur. Comp. Dan. 3 : 15.

7. On marquait au fer rouge les esclaves coupables de fautes graves. Cette marque s'imprimait soit *à la main*, soit *au front*. Mais elle constituait une flétrissure, tandis que la marque prise par les adorateurs de la bête était un signe de dévotion ou d'association. Elle imitait donc probablement les tatouages par lesquels les païens inscrivaient sur leurs corps les noms de leur dieu ou quelque formule magique. Chez les Hébreux mêmes, le prophète invite le fidèle à « prendre sur sa main la marque de l'Eternel. » Es. 44 : 5. La *marque* de la bête est l'opposé de la marque mise sur le front des serviteurs de Dieu. (7 : 3.)

nom[1]. — C'est ici la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence calcule 18
le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme[2] ; et son nombre
est six cent soixante-six[3].

1. *Acheter* et *vendre* est l'exercice d'une liberté essentielle; refuser à un homme cette liberté, c'est l'exclure de la société et lui rendre la vie impossible. Ce droit élémentaire n'était accordé qu'à ceux qui avaient *la marque, le nom de la bête*, c'est-à-dire la marque qui consistait dans le nom de la bête, ou *le nombre de son nom*, c'est-à-dire son nom écrit en chiffre. (v. 18, 2e note.)

2. C'est ici que *la sagesse* est nécessaire (même tournure v. 10); mais aussi elle suffit; il n'est pas besoin d'une révélation; *celui qui a de l'intelligence* peut *calculer le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme*, un nombre comme les hommes en emploient, qui a sa valeur propre et non une portée symbolique. Telle est, semble-t-il, l'explication la plus naturelle de cette expression obscure : *un nombre d'homme*. (Comp. 21 : 17.) L'avertissement qui est ainsi donné au lecteur n'était pas superflu, car il pouvait être tenté de donner à ce chiffre étrange, 666, une valeur purement symbolique, comme en ont beaucoup d'autres nombres de l'Apocalypse. (Les 144 000 rachetés, les 42 mois, etc.) Des interprètes, encore aujourd'hui, trouvent dans ces trois 6 l'indication d'un triple effort manqué pour atteindre à 7, le nombre de la perfection. Ce chiffre caractériserait la bête dans sa vaine tentative pour s'élever à la place de Dieu. Mais l'auteur nous dit que ce sens symbolique n'est pas le sens qu'il a voulu cacher dans le nombre mystérieux. Celui-ci renferme le *nom* de la bête. Un art pratiqué surtout par les Juifs, adonnés aux recherches de la cabale, s'appliquait à représenter un nom par un nombre égal à la somme de ses lettres. Les Hébreux ni les Grecs n'avaient de chiffres. Les lettres de leurs alphabets leur en tenaient lieu. Chacune représentait un nombre. En additionnant les lettres d'un nom selon leur valeur numérique, on arrivait à un total qui figurait ce nom. L'énigme à déchiffrer consistait à décomposer le chiffre de manière à retrouver les lettres du nom. — Si *un nombre d'homme* signifie un nombre ordinaire, ayant sa valeur propre, le nom renfermé dans l'énigme peut être un nom désignant l'empire figuré par la bête ou un mot destiné à caractériser la bête. Beaucoup d'exégètes donnent à l'avertissement : *c'est un nombre d'homme*, un sens qui limiterait les recherches du nom proposé. Ils traduisent : *c'est le nombre d'un homme*, c'est le nom propre d'un individu. On peut objecter que si telle avait été l'intention de l'auteur, il aurait dû écrire : c'est le nombre d'*un certain* homme. Il devait d'autant plus préciser que le lecteur ne s'attendait pas à avoir à chercher le nom d'un personnage particulier, puisqu'il s'agissait du *nom de la bête* et que celle-ci représente l'empire romain ; et, bien que l'auteur ait montré une tendance à identifier la bête avec un des empereurs (v. 14, note), c'est la notion collective de l'empire qui prédomine.

3. L'explication qui a réuni jusqu'ici les suffrages du plus grand nombre de savants de toutes les écoles, est celle qui trouve dans ce nombre le nom de l'empereur Néron, écrit en lettres hébraïques : NERON KESAR. On fait valoir en faveur de cette hypothèse qu'elle concorde avec la variante déjà indiquée par Irénée, et qui se lit dans *C*, d'après laquelle le chiffre serait 616. Il suffit, en effet, pour obtenir ce total, de retrancher le N et de lire NERO KESAR, ce qui est également admissible. Le nom de César Néron doit être celui que Jean avait en vue, car, au ch. 17, il désigne clairement cet empereur comme la tête frappée mortellement, et, dit-on, il identifie avec lui la bête, qui jusque-là représentait l'empire. — On peut objecter à cette interprétation tout d'abord qu'elle recourt à l'alphabet hébraïque. Il serait étrange que, dans un livre écrit en grec pour des Grecs, dans lequel tous les mots hébreux sont traduits, où l'auteur, pour indiquer le commencement et la fin, emploie la première et la dernière lettre de l'alphabet grec (21 : 6), le nom énigmatique eût été calculé en lettres hébraïques. Or Irénée déjà (*Adv. hæres.* V, 30) rapporte une tradition, d'après laquelle le calcul avait été établi en lettres grecques. Une autre objection, de plus de portée encore, c'est que ce nom est *le nom de la bête*, et non pas seulement de l'une de ses têtes, c'est-à-dire un nom applicable à l'empire dans son ensemble ; et si l'empire devait être personnifié dans un de ses empereurs, c'eût été dans l'empereur vivant au moment où le livre fut écrit. D'ailleurs l'auteur cache ce nom par prudence, parce

4. *L'Agneau et ses rachetés. Les jugements de Dieu.* (Ch. 14.)

A. 1-5. L'Agneau et les rachetés en Sion. Le cantique céleste. — 1° *Les rachetés.* Jean les voit, avec l'Agneau, en Sion, au nombre de cent quarante-quatre mille, portant sur leurs fronts le nom de l'Agneau et celui de son Père. (1.) — 2° *Le concert céleste.* Il entend du ciel comme le bruit de grosses eaux et la voix de joueurs de harpes. Ils chantent un cantique nouveau que les rachetés seuls peuvent apprendre. (2, 3.) — 3° *Caractères des rachetés.* Ils sont purs, fidèles jusqu'à la mort, des prémices consacrées à Dieu et au Sauveur ; ils ne mentent pas et n'ont aucun défaut. (4, 5.)

XIV Et je regardai, et voici l'Agneau qui se tenait sur la montagne de
Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avaient son
2 nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts[1]. — Et j'entendis

qu'il y aurait eu danger à l'écrire en toutes lettres, et non pour le vain plaisir de poser à ses lecteurs une puérile énigme. Or, quand l'Apocalypse fut écrite, Néron était mort ; Jean ne risquait plus grand'chose à stigmatiser son nom exécré. Le nom qu'il enveloppe de mystère doit désigner un souverain présent ou prochain; ou, plutôt encore, il s'applique à la bête tout entière, à l'empire où Satan déploie sa puissance, pour le flétrir d'une épithète significative. Ce nom caractéristique, nous en avons perdu le secret; les tentatives pour le retrouver resteront probablement toujours vaines. Un des essais les plus anciens, déjà cité par Irénée, explique le nombre 666 par l'adjectif *lateinos*, écrit en lettres grecques, et qui signifie : « latin. » Mais on ne voit pas bien à quoi rapporter cet adjectif au masculin, ni comment il pourrait désigner l'empire romain. La langue même que nous appelons le latin était connue des Grecs comme le « romain. » (Luc 23 : 38; Jean 19 : 20.) Et puis surtout c'eût été là une désignation par trop insignifiante, qu'il ne valait pas la peine de voiler par des combinaisons cabalistiques. On ne saurait prétendre, en effet, que l'auteur devait, sans se trahir, faire deviner à ses lecteurs que la bête était Rome. Il les identifie si clairement au ch. 17, qu'il n'avait pas de raison de dissimuler leur relation dans notre passage. On peut faire les mêmes objections à l'explication qui trouve dans le nombre 666 le mot hébreu : *Romiith*, romain. — Nous passons sous silence bien d'autres hypothèses. Quelques-unes sont sans rapport avec la bête de l'Apocalypse : 666 donne le nom d'*Adonikam*, qui signifie : « le Seigneur se lève, » et qui est cité (Esd. 2 : 13) comme le père de six cent soixante-six Juifs revenus de l'exil ; ou encore 666 correspond à la somme des lettres du nom de *Nimrod, fils de Kousch*, écrit en hébreu. (Gen. 10 : 8, 9.) On ne voit pas pourquoi la bête ou l'Antéchrist recevraient l'un ou l'autre de ces noms.

1. On s'attendait à une description de la guerre que le dragon avec ses deux alliés va faire aux saints (12 : 17 ; 13 : 7) ; au lieu de cela, un tableau réconfortant qui nous montre les élus rassemblés sous la conduite de leur chef, l'*Agneau, sur la montagne de Sion. L'Agneau*, qui apparaissait dans 5 : 6 « comme immolé, » se montre ici comme un roi au milieu de son peuple. Les *cent quarante-quatre mille* représentent l'Eglise ; l'article, qui les désignerait comme une apparition connue, manque ; cependant il est difficile de ne pas les identifier avec ceux qui sont décrits au ch. 7, v. 3-8. Mais tandis que là ils reçoivent le sceau de Dieu, qui les préservera au sein des épreuves qu'ils auront à traverser, ici ils se tiennent en repos autour de l'Agneau, *sur la montagne de Sion*, pendant que le dragon va déchaîner la guerre et que les jugements de Dieu s'exerceront sur le monde. D'autres pensent que dans notre chapitre aussi les cent quarante-quatre mille ont encore « la grande tribulation » devant eux. Ils forment l'armée des saints qui, rangée autour de Christ, se prépare à soutenir les assauts du dragon (13 : 7), et est encouragée au combat par le chant des anges. (v. 3 et suiv.) Mais *la montagne de Sion* peut-elle être, dans la pensée de Jean, la Jérusalem terrestre, puisque c'est le temps où « la ville sainte est livrée aux nations qui la foulent aux pieds? » (11 : 2.) Comp. aussi la note suivante. Quoi qu'il en soit, au milieu des sombres peintures de l'hu-

une voix qui venait du ciel, semblable au bruit de grosses eaux et
au bruit d'un grand tonnerre ; et la voix que j'entendis était comme
celle de joueurs de harpes jouant de leurs harpes. — Et ils chantent 3
un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre êtres vivants
et les anciens ; et nul ne pouvait apprendre le cantique en dehors
des cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre[1]. —
Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec des femmes, car ils 4
sont vierges ; ce sont ceux qui suivent l'Agneau, où qu'il aille ; ceux-
là ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices à Dieu
et à l'Agneau. — Il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur 5
bouche ; ils sont sans défaut[2].

manité séduite et corrompue par le péché et des jugements qui vont fondre sur elle, cette échappée sur la paix et la sécurité dont jouissent les rachetés de Christ est consolante et encourageante. L'âme, encore frémissante des blasphèmes et des persécutions que décrit et prédit le chapitre précédent, s'élève avec délices vers la montagne de Sion, où elle contemple l'*Agneau* et ses serviteurs. Ceux-ci *ont son nom et le nom de son Père écrit sur leur front*, signe qui les fait connaître comme des rachetés de Christ, des enfants de Dieu, et les met à l'abri du mal et de la destruction. (7 : 3.)

1. On peut se demander si le *cantique nouveau* est chanté par les anges ou par les cent quarante-quatre mille. Comme ceux qui *chantent* sont *devant le trône*, la première supposition est plus naturelle. D'autre part, les cent quarante-quatre mille ont pu *apprendre le cantique*, ce qui fait penser qu'ils joignent leurs voix à celles des anges. Le cantique est celui de la rédemption (5 : 10-12) ; c'est pourquoi les *rachetés* seuls *peuvent l'apprendre ;* eux seuls comprennent ce que l'Agneau a fait pour eux et ont le cœur rempli de l'amour du Père. (Rom. 5 : 1-5.) Ils ont été rachetés *de la terre*, c'est-à-dire séparés, retirés, par la rédemption, du sein d'un monde destiné à périr. Comp. une expression synonyme, mais plus précise, au verset suivant.

2. Le pronom démonstratif *ceux-là*, trois fois répété en grec, selon le style solennel du cantique, ne désigne pas trois catégories de rachetés, mais relève chez les mêmes personnages trois qualités qui les distinguent : 1° *ils ne se sont point souillés avec des femmes, car ils sont vierges*. Ces mots pourraient les désigner comme des ascètes et exprimer le mérite spécial du célibat, comme le font déjà des écrits fort anciens. (Epîtres d'*Ignace* 5 : 2 ; *Didaché* 6 : 2 ; 11 : 11.) Dans le Nouveau Testament lui-même, des enseignements de Jésus (Math. 19 : 12) et de Paul (1 Cor. 7) placent le célibat au-dessus du mariage, dans certaines circonstances du moins. Cependant il est inadmissible que l'auteur ait le mariage en vue quand il écrit : *ils ne se sont point souillés avec des femmes*, ni qu'il ait présenté le célibat comme un devoir pour tous et une condition à remplir par tous les rachetés. On est donc conduit à prendre ces mots au figuré : ils n'ont pas commis la fornication spirituelle qui consiste à prendre part au culte des idoles (v. 8 ; 1 Cor. 10 : 6-14 ; 2 Cor. 11 : 2), ou plutôt encore à les entendre de l'impureté en général, dans le mariage comme hors du mariage. Les élus avaient su se préserver de ce vice capital du paganisme. 2° *Ils suivent l'Agneau où qu'il aille*. Les interprètes qui voient dans les cent quarante-quatre mille l'armée de Christ qui, sur la terre, se prépare au combat contre le dragon, pensent que l'auteur veut dire : ils sont prêts à subir le martyre. (Math. 16 : 24 ; Jean 13 : 36 ; 21 : 18, 19.) Appliqués aux élus triomphants, ces mots exprimeraient l'entière consécration dont ils ont fait preuve pendant leur vie ; ils ont suivi l'Agneau jusque dans sa mort, et maintenant ils lui sont associés dans sa gloire ; il les conduit, peu à peu, jusqu'à la perfection. (Esa. 53 : 10-12 ; Eph. 5 : 25-27.) 3° Le point de départ et la cause première de leur pureté, de leur consécration à Christ, de leur glorification avec lui, c'est la rédemption dont ils ont été l'objet : *ceux-là ont été rachetés d'entre les hommes* (gr.), *prémices à Dieu et à l'Agneau*. Ces derniers mots ne les désignent pas comme une classe à part, une

B. 6-13. TROIS ANGES MESSAGERS DU JUGEMENT. — 1° *L'Evangile éternel.* Jean voit un ange traverser le ciel, porteur d'un Evangile éternel destiné à toutes les nations. Il annonce le jugement et invite les hommes à adorer le Créateur. (6, 7.) — 2° *Chute de Babylone.* Un second ange proclame la chute de la grande ville qui a entraîné les nations à l'idolâtrie. (8.) — 3° *Châtiment des adorateurs de la bête.* Un troisième ange déclare que ceux qui adorent la bête et reçoivent sa marque seront tourmentés sans trêve sous les yeux des anges et de l'Agneau. (9-11.) — 4° *Exhortation.* C'est le moment pour les saints de montrer leur patience et leur foi en Jésus. Une voix du ciel ordonne à Jean d'écrire le bonheur de ceux qui meurent dans le Seigneur. L'Esprit déclare qu'ils obtiennent le repos et la récompense de leurs travaux. (12, 13.)

6 Et je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un
évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre et
7 à toute nation et tribu et langue et peuple; — disant d'une voix
forte : Craignez Dieu et donnez-lui gloire, car l'heure de son juge-
ment est venue; et adorez Celui qui a fait le ciel et la terre et la
8 mer et les sources des eaux [1]. — Et un autre ange, un second, suivit,
disant : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande, qui a
abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de sa fornication [2]. —

élite parmi les rachetés; ils expriment l'idée que, par leur rédemption, ils ont été consacrés à Dieu et sont devenus sa propriété. (Comp. Jacq. 1 : 18.) — Enfin, l'auteur caractérise leur sanctification parfaite en leur appliquant (v. 5), 1° une parole que le prophète (Esa. 53 :9) avait dite de leur Sauveur lui-même : *il ne s'est pas trouvé de mensonge dans leur bouche* (comp. Soph. 3 : 13; Ps. 32 : 2; Jean 8 : 44); 2° une épithète : *sans défaut,* qui est attribuée à l'Agneau dans 1 Pierre 1 : 19; Héb. 9 : 14.

1. Un *autre ange,* par opposition à ceux qui chantaient dans le ciel. (v. 2, 3.) Il *volait par le milieu du ciel,* comme l'aigle de 8 : 13, parce que son message est destiné à tous *ceux qui habitent sur la terre.* Le message est appelé *un évangile éternel.* Ce mot, sans article, ne saurait s'entendre de l'Evangile en général, de la bonne nouvelle du salut qui doit être annoncée à tous les peuples avant que vienne la fin. (Math. 24 : 14.) Encore moins l'auteur se représente-t-il l'ange tenant à la main un livre où seraient contenus les écrits du Nouveau Testament. Ce qu'il qualifie d'*évangile éternel,* c'est l'annonce de la fin imminente, du *jugement* dont *l'heure est venue* (v. 7), de l'entier accomplissement des desseins de Dieu. Cette annonce, il peut la considérer comme une bonne nouvelle (comp. 10 : 7), parce que l'heure du jugement sera pour les élus l'heure de la délivrance (6 : 10), et parce que ce message de jugement est accompagné d'un suprême appel à la conversion, adressé à tous les hommes, et qui les invite à *donner gloire à Dieu.* Cet évangile est *éternel,* parce que le fait annoncé est irrévocable et prolongera ses conséquences dans l'éternité.

2. Un *second ange* annonce la chute de *Babylone la grande.* Cette épithète, empruntée à Dan. 4 : 30 est constamment accolée au nom de Babylone. (17 : 5, etc.) *Babylone,* c'est Rome. (17 : 9, note; comp. 1 Pierre 5 : 13, 1re note.) Sa chute est célébrée par anticipation (dans des termes pris dans Esa. 21 : 9); elle sera décrite dans les visions des ch. 17 et 18. Dans l'énoncé du crime de Babylone, deux images sont entremêlées : Babylone, assimilée à une courtisane, *a abreuvé* et enivré *toutes les nations du vin de sa fornication,* c'est-à-dire les a entraînées dans l'idolâtrie. (Comp. Jér. 51 : 7 et tous les passages où le culte des faux dieux est appelé adultère et fornication.) Le vin dont elle les abreuve est appelé *vin de la fureur.* Plusieurs interprètes pensent que le mot *fureur* se rapporte à la colère divine que Babylone attire sur les nations (comp. Jér. 25 : 15). Mais comment ce vin enivrerait-il les nations? Ce mot exprime plutôt l'*ardeur* de la passion impure. *La*

Et un autre ange, un troisième, les suivit, disant d'une voix forte : 9
Si quelqu'un adore la bête et son image, et reçoit une marque sur
son front ou sur sa main, — lui aussi boira du vin de la fureur de 10
Dieu, versé pur dans la coupe de sa colère, et ils seront tourmentés
dans le feu et le soufre, en présence des saints anges et en présence
de l'Agneau[1]. — Et la fumée de leur tourment monte aux siècles 11
des siècles ; et ils n'ont de repos ni jour ni nuit, ceux qui adorent
la bête et son image, et quiconque reçoit la marque de son nom[2].
— C'est ici la patience des saints, de ceux qui gardent les comman- 12
dements de Dieu et la foi en Jésus[3]. — Et j'entendis une voix qui 13
venait du ciel, disant : Ecris : Heureux dès maintenant les morts
qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se repo-
sent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent[4].

fureur de la fornication de Babylone forme antithèse avec *la fureur de Dieu*, dont il sera parlé au v. 10.

1. Après la chute de Babylone, le châtiment de ses adorateurs. Pour les images du v. 9, comp. 13 : 4, 14-16, notes. *Boire du vin de la fureur de Dieu*, c'est encourir ses plus terribles jugements. (Jér. 25 : 15 ; Esa. 51 : 17 ; Ps. 75 : 9.) Ces jugements, nul des coupables ne pourra les éviter ; c'est ce qu'indique l'emploi du singulier : *si quelqu'un* adore,... *lui aussi*, comme Babylone, boira.... Ce vin est *versé pur* (gr. *préparé*, littéralement *mêlé, sans mélange*), contrairement à l'usage des anciens de boire le vin coupé d'eau ; le jugement ne sera tempéré d'aucune miséricorde. L'auteur revient au pluriel (*A*, etc. ; *Sin. C, Q*, ont le singulier) pour décrire les tortures communes à tous les réprouvés : *ils seront tourmentés dans le feu et le soufre* (comp. 19 : 20), et cela en présence des saints anges et en présence de l'Agneau, qui leur apparaîtront dans la gloire, et dont la vue augmentera leurs regrets et leurs souffrances. (Luc 16 : 23 et suiv.)

2. *La fumée* est produite par le feu et le soufre où ils sont tourmentés. (v. 10.) Pour cette image de la *fumée* qui *s'élève* éternellement, comp. Esa. 34 : 10. Leur supplice est sans fin et ne leur laisse jamais de *repos*. (Math. 11 : 28.) Les quatre êtres vivants de même ne cessent *jour et nuit* de louer Dieu. (4 : 8.) L'auteur rappelle encore la cause de leur condamnation : *ils adorent la bête*, etc. Ces paroles, répétées à la fin de ce morceau, étaient un solennel avertissement aux chrétiens qui auraient été tentés de fléchir dans les persécutions imminentes. (v. 12, 13.)

3. En présence des redoutables perspectives qu'ouvrait la description précédente, Jean exhorte les saints à la *patience*, à la persévérance. (Comp. 13 : 10.) Celle-ci leur sera rendue plus aisée par la certitude que le jugement va intervenir. Les *saints* sont caractérisés comme *ceux qui gardent les commandements de Dieu* (12 : 17) *et la foi en Jésus* ; c'est ainsi qu'il convient de traduire, plutôt que : la foi *de* Jésus.

4. *Une voix du ciel*, peut-être celle de Christ (10 : 4), ordonne à Jean d'*écrire* spécialement l'importante déclaration qui va suivre. *Mourir dans le Seigneur*, ce n'est pas exclusivement subir le martyre ; c'est, d'une manière générale, mourir dans la foi en Jésus. (v. 12 ; 1 Thes. 4 : 16 ; 1 Cor. 15 : 20.) *Dès maintenant* ne se rapporte pas à *ceux qui meurent*, mais à *heureux*. Ils sont *heureux dès maintenant*, non seulement parce que, au jour du jugement, la récompense leur sera décernée (11 : 18), mais dès l'instant de leur mort ils seront et demeureront avec leur Sauveur en qui ils seront morts. (Luc 23 : 43 ; Philip. 1 : 23.) Ils meurent en effet, — c'est ce qu'atteste *l'Esprit* (2 : 7, etc.) — *afin qu*'ils se reposent... (la plupart de nos versions effacent cette nuance) ; dans leur mort, ils ont ce repos en vue, comme le but auquel Dieu les conduit. Ils se reposent *de leurs travaux* (gr. *peines, fatigues*), peut-être, d'après 2 : 2, des efforts qu'ils ont dû faire pour résister aux assauts de Satan. Leur *repos* contraste avec la condition des réprouvés, qui ne trouvent de repos ni jour ni nuit. (v. 11.) *Leurs œuvres*, fruits de leur foi et de l'Esprit de Dieu en eux, leurs renoncements, leurs sacrifices, leurs victoires

C. 14-20. La moisson et la vendange. — 1° *La moisson*. Jean voit une nuée blanche et quelqu'un assis dessus, portant une couronne d'or et une faux en sa main. Un ange l'invite à faire passer la faux sur la terre et à moissonner, et la terre fut moissonnée. (14-16.) — 2° *La vendange*. Un ange sort du temple, tenant une serpette ; un autre ange sort de l'autel et lui crie de mettre la serpette aux grappes de la vigne, car les raisins sont mûrs. La vendange est jetée dans la cuve de la colère de Dieu, foulée hors de la ville, et il en coule du sang qui monte jusqu'aux freins des chevaux. (17-20.)

14 Et je regardai [1], et voici une nuée blanche, et sur la nuée était
assis quelqu'un qui ressemblait à un fils d'homme ; il avait sur la
tête une couronne d'or et dans sa main une faux tranchante [2]. —
15 Et un autre ange sortit du temple [3], criant d'une voix forte à celui
qui était assis sur la nuée : Mets ta faux, et moissonne ; car l'heure
est venue de moissonner, parce que la moisson de la terre est mûre.
16 — Et celui qui était assis sur la nuée fit passer sa faux sur la terre, et
17 la terre fut moissonnée [4]. — Et un autre ange sortit du temple qui
est dans le ciel, ayant lui aussi une serpette tranchante ; et un autre
ange, celui qui a pouvoir sur le feu, sortit de l'autel [5] ; et il appela

dans les tentations, leurs actes d'amour *les suivent*, parce que c'est d'après ces œuvres qu'ils sont jugés et que leur destinée éternelle est arrêtée. (Math. 25 : 31 et suiv. ; 2 Cor. 5 : 10.)

1. Avant la grande scène du jugement, le voyant contemple deux actes symboliques qui préfigurent ce jugement sous la double image de la moisson (v. 14-16) et de la vendange. (v. 17-20.)

2. Cette désignation : *quelqu'un qui ressemblait à un fils d'homme* ne saurait s'appliquer qu'au Messie. (Dan. 7 : 13 ; Apoc. 1 : 7.) C'est le Seigneur lui-même portant la *couronne d'or*, emblème de la victoire. (4 : 4.) Des interprètes contestent que ce personnage soit le Christ, parce qu'il reçoit un ordre d'un ange (v. 15) et parce que l'action parallèle (v. 17 et suiv.) est accomplie par « un autre ange. » Nous aurions donc ici un ange également. Mais l'allusion évidente à Dan. 7 : 13 ne permet pas de douter que l'auteur ne pensât au Fils de l'homme.

3. *Un autre* ange, non pour le distinguer du Messie (v. 14), mais des trois anges des v. 6, 8 et 9, qui annonçaient le jugement. Cet ange donne le signal de l'acte qui va symboliser le jugement. Il sort *du temple* (11 : 19), d'auprès de Dieu, dont il publie l'ordre.

4. Gr. *Envoie ta faux,... jeta la faux*, expressions imitées de l'hébreu et qui signifient simplement *mettre* la faux à la moisson, ou commencer à moissonner. — La vendange (v. 18) représente évidemment le châtiment des méchants. En est-il de même de la *moisson*, comme la plupart des interprètes le concluent de Joël 3 : 13, d'où cette double image est tirée ? Ou bien la moisson est-elle le moment où le bon grain sera rassemblé par la main du Sauveur et de ses anges, selon d'autres passages de l'Ecriture, par exemple Math. 13 : 39 ? Il n'y a rien dans le texte qui décide absolument la question. Deux circonstances, toutefois, sembleraient indiquer qu'il s'agit ici des élus de Dieu recueillis par le Sauveur : d'abord, la nuée *blanche* (v. 14), resplendissante, qui paraîtrait sombre si elle annonçait les orages du jugement ; puis, le fait que l'action est accomplie par le Seigneur lui-même, et non par un ange, comme la suivante. (Jean 14 : 3.)

5. Cet *autel* est celui des holocaustes. Comp. 8 : 5, où l'ange prend du feu sur cet autel et le jette sur la terre ; image des jugements de Dieu. L'ange *qui a pouvoir sur le feu* paraît être préposé à cet élément ; comp. l'ange des eaux (16 : 5, note), et les anges des quatre vents. (7 : 1.) L'auteur se représente probablement cet ange comme ayant sa demeure dans l'autel des holocaustes, puisqu'il nous dit qu'il en *sortit*.

d'une voix forte celui qui avait la serpette tranchante, disant : Mets
ta serpette tranchante et vendange les grappes de la vigne de la
terre, car ses raisins sont mûrs. — Et l'ange fit passer la serpette sur 19
la terre et vendangea la vigne de la terre, et il jeta la vendange dans
la grande cuve de la colère de Dieu. — Et la cuve fut foulée hors 20
de la ville, et de la cuve il sortit du sang qui montait jusqu'aux
freins des chevaux sur un espace de mille six cents stades[1].

V. Les sept coupes. (15 : 1 à 19 : 10.)

1. *Sept anges répandent les sept coupes de la colère de Dieu.* (Ch. 15, 16.)

A. 1-8. Le chant des vainqueurs. — 1° *Titre de la vision.* Jean voit dans le ciel sept anges qui tiennent les sept dernières plaies, par lesquelles se consomme le courroux de Dieu. (1.) — 2° *Les vainqueurs de la bête chantent leur victoire.* Ils se tiennent sur une mer de cristal, mêlée de feu. Ils entonnent le cantique de Moïse et le cantique de l'Agneau, célébrant les voies de Dieu et annonçant que toutes les nations vont venir l'adorer à la vue de ses jugements. (2-4.) — 3° *Apparition des sept anges.* Le temple s'ouvre, les anges en sortent. Un des êtres vivants leur donne les coupes ; aussitôt le temple devient inaccessible. (5-8.)

Et je vis dans le ciel un autre signe, grand et admirable : sept XV
anges qui tenaient sept plaies, les dernières ; car c'est par elles que
le courroux de Dieu fut consommé[2]. — Et je vis comme une mer de 2
verre, mêlée de feu, et ceux qui étaient vainqueurs de la bête et de
son image et du nombre de son nom, debout sur cette mer de verre,

1. 19 : 15 ; Joël 3 : 13 ; Esa. 63 : 3. Chez les anciens, on foulait, en le piétinant, le raisin pour en extraire le jus ; usage qui s'est conservé dans tout le midi de l'Europe. Cette action symbolise chez les prophètes les jugements de Dieu. Le jugement est exécuté *hors de la ville*, de la cité de Dieu, de Jérusalem. C'est une bataille qui fait couler le sang à flots : *de la cuve il sortit du sang*, en si prodigieuse quantité qu'il monte *jusqu'aux freins des chevaux*. Par une substitution des images très naturelle (Gen. 49 : 11 ; Deut. 32 : 14), le jus rouge du raisin devient du sang. Celui-ci couvre un espace de *mille six cents stades*, la longueur approximative de la Palestine, qui est probablement désignée ainsi comme le champ de bataille. D'autres voient dans 1600 un nombre symbolique : 40 multiplié par 40 ; or 40 est le chiffre de la durée des épreuves ou des châtiments infligés par Dieu. (Nomb. 14 : 33 et suiv. ; Ezéch. 4 : 6 ; 29 : 11 et suiv. ; Math. 4 : 1 et suiv.) Ou, ce qui paraît préférable, car il s'agit ici, non de durée, mais d'espace, 1600 est composé de 4 fois 4 multiplié par 100. Or 4 est le nombre du monde ; 100 indique la consommation du jugement exercé sur le monde. Ce chiffre de 1600 fait pendant au nombre 144 000 (12 fois 12 multiplié par 1000) qui représente la totalité des élus.

2. Ce chapitre contient une introduction à la vision des sept coupes (ch. 16 et suiv.), qui annonceront et amèneront *les dernières plaies*, les jugements par lesquels *le courroux de Dieu sera consommé.* (Dan. 11 : 36.) Le v. 1 est une sorte de suscription de tout le morceau, car les *sept anges* n'entrent en scène qu'au v. 6. L'auteur les mentionne en disant : *Je vis dans le ciel un autre signe, grand et admirable.* Ces termes reportent la pensée au ch. 12 : 1-3. Les anges *tenaient* les plaies, parce qu'ils les avaient dans

3 tenant les harpes de Dieu[1]. — Et ils chantent le cantique de Moïse,
le serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau[2], disant : Grandes
et admirables sont tes œuvres, Seigneur, Dieu dominateur souverain !
4 Justes et véritables sont tes voies, ô Roi des nations ! — Qui ne
craindrait, Seigneur, et ne glorifierait ton nom ? Car seul tu es saint ;
car toutes les nations viendront et se prosterneront devant toi, parce
que tes jugements ont été manifestés[3].
5 Et après cela je regardai, et le sanctuaire du tabernacle du témoi-
6 gnage s'ouvrit dans le ciel[4]. — Et les sept anges qui tenaient les
sept plaies sortirent du temple, vêtus d'un lin pur et éclatant, et

des coupes qu'ils tenaient à la main. (v. 7 ; 16 : 1.)

1. Ce prélude (v. 2 et suiv.), où retentissent des chants dans le ciel, rappelle des descriptions semblables qui ouvrent la vision des sept sceaux (4 : 9-11) et celle des sept trompettes. (8 : 3-5.) La gloire de Dieu y est exaltée au moment où ses jugements vont s'exercer. La *mer de verre* qui, d'après 4 : 6, est devant le trône de Dieu et symbolise sa grâce, sert de refuge à ceux qui sont *vainqueurs de la bête* (13 : 1 et suiv.) *et de son image* (13 : 14 et suiv.) *et du nombre de son nom*. (13 : 17.) Le texte reçu (*minusc.*) porte, avant *et du nombre de son nom*, les mots : *et de sa marque*. (Gr. *vainqueurs*, de manière à être *hors de* toute atteinte de *la bête*, etc., soustraits à toute communion avec elle.) Ici la mer de verre est *mêlée de feu*, signe des jugements qui vont s'exercer. Plusieurs interprètes admettent que l'auteur pensait à la mer Rouge, sur les bords de laquelle se tenaient les Israélites quand ils chantèrent le cantique de Moïse pour célébrer leur délivrance. Cette allusion n'est pas certaine, malgré la mention du cantique de Moïse au v. 13 et des réminiscences des plaies d'Egypte dans les fléaux décrits au ch. 16. Les vainqueurs tiennent *les* (*Q*, *minusc.*) *harpes de Dieu*, bien connues d'après 1 Chron. 16 : 42. Les vingt-quatre anciens ont de même chacun sa harpe. (5 : 8 ; comp. 14 : 2.)

2. *Le cantique de Moïse* est, d'après plusieurs interprètes, celui que nous lisons Ex. 15, et *le cantique de l'Agneau* celui que Jean nous a donné au ch. 5 : 8, 9. Il est plus probable qu'il ne s'agit pas de ces deux cantiques, mais d'un seul, de celui dont les paroles suivent immédiatement. (v. 3b, 4.) L'auteur l'appelle *le cantique de Moïse et le cantique de l'Agneau*, c'est-à-dire : le cantique de Moïse, qui est aussi le cantique de l'Agneau, pour marquer l'unité indissoluble des deux alliances, par lesquelles s'est accomplie la rédemption. Il veut dire que ce cantique célèbre l'œuvre du salut tout entière, telle que Dieu l'a préparée par Moïse et accomplie par Christ. Ou, si cette interprétation paraît trop subtile, on peut supposer qu'il veut dire simplement : ce cantique célèbre la délivrance accomplie par l'Agneau dans des termes semblables à ceux du cantique de Moïse.

3. Le cantique proclame *grandes et admirables les œuvres* (Ps. 111 : 2 ; 139 : 14) *du Seigneur Dieu, le dominateur souverain* (11 : 17), *justes et véritables*, c'est-à-dire vraiment divines, *toutes ses voies*. (Ps. 145 : 17.) Il appelle Dieu *roi des nations*, comme Jérémie (10 : 7) ; d'après *Sin.*, *C*, il faudrait lire : roi *des siècles*. Il emprunte aussi à Jér. 10 : 7 les mots : *qui ne craindrait*, dans la question qui ouvre le v. 4. Deux raisons sont données *de craindre et de glorifier le nom* du Seigneur : *seul* il est *saint*, et *toutes les nations viendront et se prosterneront devant lui*. (Ps. 86 : 9.) Ce dernier fait est motivé par la *manifestation* de ses *jugements*. Les *jugements* de Dieu, les ordonnances et les lois morales qu'il a établies (c'est le sens du mot dans Luc 1 : 6 ; Rom. 1 : 32 ; 2 : 26) sont méconnus et transgressés par les pécheurs ; mais quand Dieu les *manifestera* en leur donnant leur suprême sanction au grand jour des rétributions, *toutes les nations* devront *se prosterner devant lui*.

4. Après ce chant d'introduction, *le sanctuaire* (gr. *le temple*) *s'ouvre dans le ciel*, comme dans 11 : 19. Le temple est celui *du tabernacle du témoignage*, c'est-à-dire celui qui servit de modèle au tabernacle du témoignage. (Héb. 8 : 5.) Suivant d'autres, c'est le temple auquel appartient le tabernacle du témoignage, ce dernier terme désignant spécialement le

ceints, sur la poitrine, de ceintures d'or[1]. — Et l'un des quatre 7
êtres vivants donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines du
courroux du Dieu qui vit aux siècles des siècles[2]. — Et le temple 8
fut rempli de fumée, à cause de la gloire de Dieu et de sa puissance;
et personne ne pouvait entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept
plaies des sept anges fussent accomplies[3].

B. 1-7. LES TROIS PREMIÈRES COUPES. — 1° *Ordre donné.* Une voix qui sort du temple commande aux sept anges de verser sur la terre les sept coupes. (1.) — 2° *La première coupe.* Elle est versée sur la terre. Un ulcère atteint les adorateurs de la bête. (2.) — 3° *La deuxième coupe.* Elle est versée dans la mer, qui devient du sang. (3.) — 4° *La troisième coupe.* Elle est versée dans les fleuves et les sources, qui sont changés en sang. (4.) — 5° *Jugements approuvés.* L'ange des eaux déclare juste le Dieu éternel et saint, qui exerce ces jugements et fait boire du sang à ceux qui ont versé le sang. L'autel confirme la justice des jugements de Dieu. (5-7.)

Et j'entendis une forte voix qui venait du temple, disant aux sept XVI
anges : Allez et versez sur la terre les sept coupes du courroux de
Dieu[4]. — Et le premier s'en alla et versa sa coupe sur la terre; et 2

lieu très saint, qui se découvre aux yeux du voyant.

1. *Les sept anges* étaient mentionnés déjà au v. 1; mais le voyant les aperçoit maintenant seulement qu'ils sortent du temple. Ils disposent des *sept plaies* qu'ils vont déchaîner sur la terre. Ils *sortent du temple* : ils sont les révélateurs des suprêmes desseins de Dieu. Ils sont *vêtus* comme le souverain sacrificateur et comme le Christ lui-même dans la vision initiale. (1 : 13 et suiv.) — Bien que les mots *du temple* manquent dans *Q* et plusieurs documents, ils sont admis par tous les critiques modernes. D'après une variante étrange de *A*, *C*, les anges sont vêtus de *pierre* au lieu de *lin*. Faute de copiste, les mots : *pierre* et *lin* ne différant en grec que d'une lettre.

2. Les *coupes d'or*, contenant les châtiments décrétés par le *Dieu qui vit aux siècles des siècles* (4 : 9) et qui se manifeste comme tel dans ses jugements, sont remises aux anges par *l'un des quatre êtres vivants* (4 : 6-8; comp. 6 : 1, 3, 5, 7), parce que ceux-ci représentent les forces de la nature qui vont être employées par Dieu à l'accomplissement de ses desseins. Les *coupes* sont considérées par les uns comme des vases propres à contenir un liquide, le vin de la colère de Dieu (14 : 10), par d'autres comme des ustensiles *en or*, destinés à recevoir du feu et des charbons ardents. (Comp. v. 8 et 8 : 5.) La première explication s'accorde mieux avec l'action décrite au ch. 16.

3. La *gloire* et la *puissance* de Dieu vont se manifester dans des jugements; elles apparaissent comme un feu, dont la *fumée* remplit le temple. Il ne faut donc pas identifier cette *fumée* avec la nuée qui est le signe de la présence de l'Eternel. (Ex. 40 : 34 et suiv.; 1 Rois 8 : 10 et suiv.) C'est un phénomène pareil à ceux qui sont décrits dans Esa. 6 : 4 et Ezéch. 10 : 4. Il signifie que le sanctuaire est inaccessible, que l'homme ne peut s'approcher de Dieu. (Comp. Ex. 19 : 18.) Cette explication est confirmée par le dernier trait de la vision : *et personne ne pouvait entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.* Le temps de la grâce est passé; la justice doit avoir son cours. Dieu n'accueille plus ceux qui viendraient encore implorer son pardon ou intercéder en faveur des coupables.

4. Les *sept coupes*, comme les sept épîtres (ch. 2 et 3), les sept sceaux (ch. 6) et les sept trompettes (ch. 8 et suiv.), se divisent en deux groupes, formés de quatre, puis trois (sceaux et trompettes), et de trois, puis quatre (épîtres et coupes). Les quatre premières coupes rappellent les quatre premières trompettes, en ce que les

un ulcère malin et douloureux vint aux hommes qui avaient la mar-
3 que de la bête et qui adoraient son image[1]. — Et le second[2] versa
sa coupe dans la mer, et la mer devint du sang comme le sang d'un
4 mort, et tout être vivant qui se trouvait dans la mer mourut[3]. — Et
le troisième versa sa coupe dans les fleuves et dans les sources des
5 eaux, et ils devinrent du sang[4]. — Et j'entendis l'ange des eaux,
qui disait : Tu es juste, toi, QUI ES ET QUI ÉTAIS, le Saint, d'avoir
6 exercé ces jugements ; — car ils ont répandu le sang des saints
et des prophètes, et tu leur as donné du sang à boire : ils en
7 sont dignes[5]. — Et j'entendis l'autel qui disait : Oui, Seigneur,
Dieu dominateur souverain, tes jugements sont véritables et justes[6].

jugements qu'elles apportent s'accomplissent simultanément et sont de même nature ; ils atteignent la terre, la mer, les sources d'eau, le soleil, les quatre parties de l'univers (8 : 7, 8, 10, 12 ; 14 : 7) ; mais il y a cette aggravation que précédemment le tiers seulement des objets était frappé, tandis que maintenant ils le sont tous. La cinquième coupe, comme la cinquième trompette, annonce une invasion venant de l'Euphrate. La septième trompette et la septième coupe produisent des tonnerres et un tremblement de terre. Enfin, il faut remarquer que plusieurs de ces jugements reproduisent des plaies d'Egypte. (Ex. 7 à 10.) La *forte voix qui venait du temple* est, pour la plupart des interprètes, la voix de Dieu lui-même. Quelques-uns y voient celle de l'être vivant qui avait donné les coupes aux anges (15 : 7) ; mais il ne paraît pas qu'il fût dans le temple. (15 : 8.)

1. *Un ulcère malin et douloureux* (gr. *mauvais et méchant*), comp. Ex. 9 : 9 et suiv., atteint les adorateurs de *la bête*. (13 : 14-17.)

2. Le texte reçu (*Q*, *majusc.* versions) ajoute ici, et partout jusqu'au septième ange, le mot *ange*, qui manque dans *Sin.*, *A*, *C*, et qui n'est pas nécessaire.

3. Aggravation de la plaie décrite 8 : 8, 9. Au lieu de : *la mer devint du sang*, on a traduit : *il y eut du sang ;* de même au verset suivant. L'eau de la mer ne se serait pas transformée en sang, elle aurait été mêlée de sang. Mais d'où ce sang serait-il provenu ? L'analogie avec la plaie d'Egypte (Ex. 7 : 17) fait penser plutôt à une transformation de l'eau en sang. Ce sang est (gr.) *comme d'un mort*, un sang décomposé et corrompu, qui devient à son tour une source de mort. *Tout être vivant*, gr. *toute âme de vie.* (*A*, *C*.) Le texte reçu (*Sin.*, *Q*) porte : *toute âme vivante.*

4. Par suite de la transformation en sang de tous *les fleuves* et de toutes *les sources des eaux*, il n'y eut plus d'eau potable. Comp. Ex. 7 : 17-21.

5. *L'ange des eaux* est, suivant plusieurs interprètes, celui-là même qui venait d'exercer les jugements de Dieu sur les eaux (v. 4) ; suivant d'autres, c'est une sorte d'ange tutélaire des eaux. La même conception se retrouverait dans l'ange « qui a pouvoir sur le feu « (14 : 18), et dans les quatre anges « qui retiennent les quatre vents de la terre. » (7 : 2.) L'ange célèbre la justice divine, qui s'est manifestée dans les jugements des trois premières coupes. Les paroles de louange des v. 5-7 forment un intermède, comme celui de 8 : 13, et montrent que les trois premières coupes, de même que les trois premières épîtres, constituent un groupe à part. Les jugements que les anges admirent et célèbrent peuvent sembler sévères aux hommes pécheurs. Mais la justice doit triompher ; et l'histoire du monde offre déjà des exemples frappants de l'application de cette loi du talion. Le *sang répandu* est puni par l'effusion du sang. (Math. 26 : 52.) Tout péché trouve son châtiment dans ses fruits amers. Telle est l'immuable justice de Dieu, qui, pour ceux qui croient en lui, est, aussi bien que sa miséricorde, l'objet de leur adoration. (15 : 3 ; 19 : 2 ; Ps. 19 : 10.) Quant aux termes appliqués à Dieu, *qui es et qui étais*, comp. 11 : 17, note. Ils ont *répandu le sang des saints et des prophètes* dans la lutte annoncée. (13 : 7 ; comp. 6 : 9 et suiv. et les deux témoins du ch. 11.)

6. *J'entendis l'autel disant*, est le texte de *Sin.*, *A. C.*, etc. Le texte reçu porte :

C. 8-21. LES QUATRE DERNIÈRES COUPES. — 1° *La quatrième coupe*. Elle est versée sur le soleil. Son ardeur brûle les hommes. Ils blasphèment au lieu de se repentir. (8, 9.) — 2° *La cinquième coupe*. Elle est versée sur le trône de la bête et plonge son royaume dans les ténèbres. Les hommes, en proie à une vive douleur et torturés par les effets des plaies précédentes, blasphèment au lieu de se repentir. (10, 11.) — 3° *La sixième coupe*. Elle est versée sur l'Euphrate et le dessèche pour livrer passage aux rois de l'Orient. Trois esprits impurs, semblables à des grenouilles, sortent de la bouche du dragon, de la bête et du faux prophète et vont rassembler les rois de toute la terre pour la bataille du jour de Dieu. (Le Seigneur vient. Heureux qui veille et se maintient en état de grâce!) Ils les rassemblent à Harmaguédon. (12-16.) — 4° *La septième coupe*. Elle est répandue dans l'air. Une voix, venant du temple et du trône, proclame la fin. Des tonnerres et le plus terrible des tremblements de terre se produisent. La grande ville est partagée en trois. Les villes des nations s'écroulent. Dieu se souvient de Babylone pour lui donner à boire le vin de sa colère. Les îles et les montagnes disparaissent. Une grêle, dont les grêlons sont du poids d'un talent, tombe du ciel. Les hommes blasphèment, à cause de ce grand fléau. (17-21.)

Et le quatrième versa sa coupe sur le soleil, et il lui fut donné de 8
brûler les hommes par le feu. — Et les hommes furent brûlés par 9
une grande chaleur, et ils blasphémèrent le nom de Dieu, qui a autorité sur ces plaies; et ils ne se repentirent point pour lui donner gloire[1].

Et le cinquième versa sa coupe sur le trône de la bête, et son 10
royaume fut plongé dans les ténèbres, et les hommes se mordaient
la langue de douleur[2]; — et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à 11
cause de leurs douleurs et de leurs ulcères, et ils ne se repentirent point de leurs œuvres[3].

un autre ange *du côté de l'autel*. On lit cette leçon dans la Vulgate, mais elle ne se trouve dans aucun document grec. *J'entendis l'autel* est une locution abrégée, par laquelle l'auteur veut dire qu'il entend une voix sortant de l'autel. Suivant d'autres, il personnifie hardiment l'autel. Cet *autel* est, comme 6 : 9, l'autel des holocaustes, sous lequel sont les âmes des martyrs.

1. Comme aux v. 11 et 21. Cette conduite est pire que celle qui est décrite 9 : 20, 21, et qui fait contraste avec celle des hommes mentionnés 11 : 13. La quatrième trompette avait amené un obscurcissement partiel du soleil; la quatrième coupe augmente sa *chaleur*, qui devient une source de tourment pour les hommes. Mais ceux-ci ne se convertissent pas; bien qu'ils sachent que Dieu *a autorité sur ces plaies*, et qu'il pourrait les faire cesser, ils refusent de *lui donner gloire*, et ainsi ils rendent vaines ses intentions miséricordieuses en repoussant le salut qu'il leur avait offert avant la crise finale. (14 : 6, 7; comp. 2 : 21.) Les mots : *et ils blasphémèrent* vont se répéter comme un lugubre refrain après la cinquième et la septième coupes. (v. 11 et 21.)

2. *Le trône de la bête* désigne Rome, la capitale de l'empire. (13 : 1, 2; 17.) Ce n'est pas seulement la capitale, mais tout l'empire (*son royaume*) qui *fut plongé dans les ténèbres*. Ces ténèbres ne sont pas la conséquence de l'obscurcissement des luminaires célestes, comme dans 8 : 12; elles sont provoquées directement par la coupe répandue sur le trône. (Comp. Ex. 10 : 22.) Elles ne pouvaient causer par elles-mêmes que des angoisses morales; mais le v. 11 montre que l'effet des premières plaies persistait, et c'est ce qui explique que *les hommes se mordaient la langue de douleur*.

3 Conduite opposée à celle qui est décrite 11 : 13, où se retrouve la même dési-

12 Et le sixième versa sa coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate,
et son eau tarit, afin que fût préparé le chemin des rois qui
13 viennent de l'Orient[1]. — Et je vis sortir de la bouche du dra-
gon, et de la bouche de la bête, et de la bouche du faux prophète,
14 trois esprits impurs, semblables à des grenouilles[2]. — Car ce sont
des esprits de démons, qui font des prodiges. Ils vont vers les
rois de toute la terre, afin de les assembler pour la bataille du grand
15 jour du Dieu dominateur souverain[3]. — (Voici, je viens comme un
voleur. Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements, afin

gnation de Dieu. Comp. v. 9 et 21. Le triste phénomène moral, déjà observé, se reproduit : les jugements de Dieu ne convertissent point sans sa grâce ; ces hommes en proie à la douleur s'endurcissent ; ils *blasphèment* Dieu et *ne se repentent point de leurs œuvres.* (Comp. 9 : 20, 21, notes.)

1. Comp. 9 : 13-21. Quand la sixième trompette retentit, les quatre anges qui étaient liés sur l'Euphrate furent déliés ; et une armée démoniaque fit invasion et tua le tiers des hommes. La *sixième coupe, versée sur le grand fleuve de l'Euphrate,* le dessèche et livre passage aux *rois qui viennent de l'Orient* (gr. *du lever du soleil*). C'est des contrées situées au delà de l'Euphrate que venaient autrefois pour Israël les envahisseurs redoutés. Et à l'époque où l'Apocalypse fut écrite, l'Euphrate était la frontière orientale de l'empire. Cette frontière était sans cesse menacée des incursions des Parthes. Beaucoup d'interprètes pensent que le fléau prédit est une invasion de ces guerriers redoutés. (Comp. 17 : 12, 17.) Mais la suite du tableau prophétique (v. 13-16, comp. 19 : 19) semble indiquer que l'auteur pense à un événement, d'une portée plus générale, qu'il met en rapport direct avec la lutte suprême entre l'Antechrist et l'Eglise. Le dessèchement de l'Euphrate a pour but de *préparer le chemin aux rois de l'Orient,* de leur livrer passage pour qu'ils se rendent à Harmaguédon, comme l'arrêt des flots du Jourdain permit aux Israélites d'entrer en Palestine. (Jos. 3 : 13-17.) Ce que Dieu avait promis à son peuple pour le moment où il reviendrait d'exil (Esa. 11 : 15, 16), il l'accomplit, dans la vision, pour *les rois de l'Orient.* Ceux-ci ne sont pas identiques aux *rois de toute la terre* (v. 14) ; mais ils sont de leur nombre.

2. Cette nouvelle apparition suit immédiatement le fait décrit au v. 12 : pour achever l'œuvre qu'il a commencée en livrant passage aux rois de l'Orient par le dessèchement de l'Euphrate, Dieu laisse agir des puissances diaboliques, qui séduiront les rois de toute la terre (comp. 1 Rois 22 : 20 et suiv.) pour les entraîner à Harmaguédon. Les *trois esprits* sortent *de la bouche* du dragon (12 : 3 et suiv.), de la bête (13 : 1, 2) et du faux prophète (13 : 11 et suiv.) : ce trait signifie probablement qu'ils exerceront leur séduction par des discours trompeurs. Ce sont des esprits *impurs,* comme ceux que mentionnent les évangiles. (Math. 10 : 1 ; 12 : 43 ; Marc 1 : 21 ; Luc 4 : 33, etc.) Ils sont *semblables à des grenouilles ;* cette comparaison n'a pas été inspirée par la plaie d'Egypte (Ex. 8 : 2), mais par les caractères mêmes de ces animaux, qui vivent dans les marais, sont petits, impuissants, et qui cependant, par le bruit qu'ils font, ont toujours paru aux moralistes un symbole de l'enflure ridicule et de la loquacité criarde. Tels sont les esprits qui mènent la campagne contre l'Eglise et contre son Christ.

3. La première proposition : *car ce sont des esprits de démons qui font des prodiges,* forme une sorte de parenthèse explicative. La proposition suivante est introduite, en grec, par un pronom relatif, qui la rattache aux « trois esprits impurs. » (v. 13.) Elle indique le but de leur apparition. *Les rois de toute la terre* représentent le monde entier soumis à l'action de l'Antéchrist. (20 : 8.) *La bataille du grand jour du Dieu tout-puissant* est cette lutte décisive qui se produira au retour de Christ, et où toutes les puissances hostiles qui menacent le règne de Dieu seront anéanties. (14 : 20 ; 17 : 14 ; 19 : 19.) Le jour de l'Eternel, le jour du jugement dernier, est déjà représenté dans Joël 3 : 9-17 comme le jour d'une grande *bataille,* à laquelle toutes les nations sont convoquées dans la vallée de Josaphat.

qu'il n'aille pas nu et qu'on ne voie pas sa honte[1].) — Et ils les 16
assemblèrent dans le lieu qui s'appelle, en hébreu, Harmaguédon[2].
Et le septième versa sa coupe dans l'air, et il sortit du temple, du 17
trône, une forte voix, qui disait : C'en est fait[3]. — Et il y eut des 18
éclairs et des voix et des tonnerres ; et il se fit un grand tremble-
ment de terre[4] ; un tremblement tel, qu'il n'y en eut jamais de si
grand, depuis que l'homme est sur la terre[5]. — Et la grande ville 19
se divisa en trois parties ; et les villes des nations s'écroulèrent, et
Dieu se souvint de Babylone la grande, pour lui donner la coupe du
vin de la fureur de sa colère[6]. — Et toutes les îles s'enfuirent, et les 20

1. L'approche du grand jour où Christ reviendra et qui est précédé d'un redoublement de l'action séductrice exercée par Satan, même sur les élus (Math. 24 : 24), engage le voyant à insérer dans sa description cet avertissement du Seigneur, qui sera plusieurs fois répété dans la dernière partie du livre (22 : 7, 12, 20) : *Voici, je viens*. Et pour marquer ce qu'aura d'inattendu cette arrivée, l'auteur se sert de la comparaison du *voleur*, employée par Jésus lui-même. (Math. 24 : 43 ; comp. 2 Pierre 3 : 10 ; Apoc. 3 : 3.) *Heureux* donc *celui qui veille* et *qui garde ses vêtements*. Cette dernière image peut signifier la préservation de toute souillure du péché, la sanctification (3 : 4) ; ou le fait de conserver la foi, et, par elle, le vêtement blanc de la justification, qui seul couvre les péchés, de sorte que le pécheur *n'aille pas nu et qu'on ne voie pas sa honte*. (3 : 18 ; 2 Cor. 5 : 3.) Les deux idées sont connexes et peuvent avoir été ensemble dans la pensée de l'auteur. (Jean 17 : 11 et suiv. ; 1 Jean 5 : 18.)

2. Après la parenthèse du v. 15, l'auteur revient aux *esprits des démons* et les montre accomplisssant leur mission auprès des rois : *et ils les assemblèrent dans le lieu qui s'appelle, en hébreu, Harmaguédon*. Les mots *en hébreu* invitent à traduire le nom de *Harmaguédon* par *montagne* (en hébreu : *har*) *de Meguido*. Dans l'Ancien Testament, il est parlé des « eaux de Meguido » (Jug. 5 : 19) et de « la vallée de Meguido. » (Zach. 12 : 11.) Cette localité était dans la plaine de Jizréhel. Si, dans l'Apocalypse, il est parlé de la *montagne* de Meguido, ce n'est pas que l'auteur ait en vue une montagne voisine, le Thabor, par exemple ; c'est plutôt pour marquer que ce nom est symbolique et ne doit pas être pris comme une indication géographique. *Meguido* éveille un double souvenir : celui de la victoire de Sisera sur Jabin, chantée par Débora (Jug. 5), et celui de la défaite et de la mort de Josias. (2 Rois 23 : 29 ; comp. Zach. 12 : 11.) C'est sans doute le premier de ces faits qui a inspiré le choix du nom de Meguido pour désigner le lieu de la grande bataille où seront vaincus les rois ennemis du règne de Christ.

3. Le *septième* ange verse sa coupe *dans* (gr. *sur*) *l'air*, non que l'air doive être atteint par le fléau, mais afin de produire les troubles atmosphériques (v. 18) qui amèneront pour la terre les suprêmes jugements de Dieu. (v. 19 et suiv.) La *voix* sort *du temple*, elle vient *du trône :* c'est la voix de Dieu lui-même. *C'en est fait* (gr. c'est *devenu, arrivé*) signifie, d'après la plupart : l'ordre donné au v. 1 a été exécuté. Mais pour saisir tout le sens de cette parole solennelle, prononcée par Dieu lui-même, il faut ajouter que ce qui est ainsi accompli, achevé, c'est l'ensemble des jugements et des dispensations de Dieu à l'égard de l'humanité. Comp. 21 : 6.

4. Signes ordinaires de la colère de Dieu et présages de ses jugements. (4 : 5 ; 8 : 5 ; 11 : 19.)

5. La grandeur du *tremblement de terre*, plus terrible que les précédents (6 : 12 ; 11 : 13), est caractérisée dans des termes qui rappellent Dan. 12 : 1.

6. *La grande ville*, d'après la plupart des interprètes, c'est Rome, que l'auteur appelle, dans ce même verset, *Babylone la grande*. Mais cette expression désigne Jérusalem dans 11 : 8 ; or il s'agit ici du même jugement universel et définitif qui aura lieu à la fin du temps des nations. (11 : 2.) Celui-ci coïncide avec le temps où la bête dominera. (13 : 5.) Le tremblement de terre ne détruit pas *la grande ville ;* mais la *divise en trois parties*, c'est-à-dire probablement que le sol sur lequel elle est bâtie se fend et que trois grandes

21 montagnes ne furent plus trouvées[1]. — Et une grosse grêle, dont
les grêlons pouvaient peser un talent, tomba du ciel sur les hommes,
et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle,
parce que cette plaie est fort grande[2].

2. *La chute de Babylone.* (Ch. 17 à 19 : 10.)

A. 1-18. La prostituée et la bête. — 1° *La prostituée assise sur la bête.* Un des anges des coupes invite Jean à venir voir le jugement de la grande prostituée. Il le transporte en esprit dans le désert, où Jean voit une femme assise sur une bête écarlate à sept têtes et à dix cornes. La femme est vêtue de pourpre et parée de pierres précieuses ; elle tient à la main une coupe remplie d'abominations ; sur son front, un nom mystérieux : Babylone la grande, la mère des impudiques. Elle est ivre du sang des témoins de Christ. Etonnement de Jean à sa vue. (1-6.) — 2° *Explication du mystère de la bête et de la femme.* — *a*) *La bête qui reparaîtra.* Répondant à la stupéfaction de Jean, l'ange lui explique que la bête qui porte la femme a été et n'est plus, mais doit remonter de l'abîme, au grand étonnement de ceux qui ne sont pas disciples de Christ. Ses sept têtes sont sept montagnes sur lesquelles la femme est assise ; ce sont aussi sept rois, dont cinq sont tombés ; le sixième règne ; le septième régnera peu de temps. La bête qui doit reparaître sera le huitième ; elle est de la lignée des sept, et elle s'en va à la perdition. (7-11.) — *b*) *Les rois alliés de la bête ; leur défaite par l'Agneau.* Les dix cornes sont dix rois, qui n'ont pas encore de royaumes, mais partagent pour une heure le pouvoir royal avec la bête. Unis dans un même dessein, ils font la puissance de la bête. Ils combattent contre l'Agneau, mais sont vaincus, parce que l'Agneau est le Roi des rois et que ceux qui le suivent sont des élus fidèles. (12-14.) — *c*) *La femme exterminée.* L'ange explique à Jean que les eaux sur lesquelles la prostituée est assise sont la multitude des peuples. Les dix cornes et la bête, remplies de haine contre cette prostituée, la dépouilleront, dévoreront ses chairs et la brûleront. Dieu leur a inspiré ce dessein, pour accomplir ce qu'il a annoncé. La femme est la grande ville qui exerce la royauté universelle. (15-18.)

XVII Et l'un des sept anges qui tenaient les sept coupes[3] vint et me

crevasses se produisent, dans lesquelles la dixième partie de la ville et sept mille hommes sont engloutis, d'après 11 : 13. Ce qui prouve qu'il s'agit bien de Jérusalem, c'est qu'à *la grande ville* sont opposées *les villes des nations*, qui, elles, *s'écroulèrent*, furent complètement détruites par le tremblement de terre. Parmi ces villes des nations, il en est une que le voyant distingue, c'est *Babylone la grande*, dont il va retracer la chute avec détails. (Ch. 17 et 18.) Ainsi la pensée a une marche suivie ; l'auteur ne revient pas à Babylone, après l'avoir une première fois mentionnée comme *la grande ville*. — *Dieu se souvint* de Babylone. Le verbe est au passif en grec : Babylone la grande *fut rappelée au souvenir devant Dieu. Pour lui donner la coupe du vin de la fureur de sa colère*, comp. 14 : 10, note.

1. D'après les uns, c'est encore un trait de la ruine de Babylone : par suite du tremblement de terre, *les îles*, dans lesquelles Rome avait son siège (d'après l'usage oriental d'appeler *îles* les pays d'outre-mer comp. 13 : 1, note), et *les montagnes*, les sept collines (17 : 9), sur lesquelles elle était bâtie, disparaissent elles-mêmes. D'après d'autres, le jugement s'étend et atteint la terre tout entière, comme dans 6 : 14.

2. Les *grêlons* de cette *grosse grêle* (11 : 19) pesaient une trentaine de kilogrammes, autant que les plus grosses pierres lancées par les machines de siège des anciens. (Josèphe, *Guerre des Juifs*, 5, 6, 3.) Si *grande* que fût *cette plaie, les hommes*, au lieu de se repentir, *blasphémèrent Dieu*. La grâce seule, non le châtiment, change le cœur. (Comp. v. 9, note.)

3. *L'un des sept anges qui tenaient*

parla, disant : Viens, je te montrerai le jugement de la grande pros-
tituée [1] qui est assise sur de grandes eaux [2], — avec laquelle les rois 2
de la terre se sont livrés à la fornication, et les habitants de la terre
ont été enivrés du vin de sa fornication [3]. — Et il me transporta en 3
esprit dans un désert [4], et je vis une femme assise sur une bête écar-
late, pleine de noms de blasphèmes, et qui avait sept têtes et dix
cornes [5]. — Et la femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et pa- 4
rée d'or et de pierres précieuses et de perles [6] ; elle avait à la main
une coupe d'or pleine des abominations et des impuretés de sa forni-
cation [7]. — Et sur son front était écrit un nom, un mystère : Baby- 5
lone la grande, la mère des impudiques et des abominations de la

les sept coupes montre à Jean la vision suivante. Cette vision n'est donc que le développement de l'un des effets déjà mentionnés de la septième coupe : « Dieu se souvint de Babylone la grande, pour lui donner la coupe du vin de la fureur de sa colère. » (v. 19.) L'auteur ne dit pas lequel des sept anges *vint* assez près de lui pour pouvoir *parler avec lui ;* mais des paroles que l'ange prononce, il ressort que c'est le dernier.

1. L'épithète de *grande prostituée* est donnée ici pour la première fois à Babylone (v. 5) ; mais ce qui était dit d'elle, dans 14 : 8, préparait le lecteur à l'entendre désigner ainsi. Comp. v. 2.

2. Trait emprunté, suivant les uns, à la situation géographique de la Babylone de l'Euphrate (Jér. 51 : 3) ; suivant d'autres, à la circonstance que Rome sortait, pour le voyant, de la grande mer de l'occident. (13 : 1, note.) Quelle que soit l'origine de ce trait, l'explication donnée au v. 15 montre que les *grandes eaux* symbolisent la multitude des peuples.

3. La *fornication* est une expression figurée pour désigner l'idolâtrie et spécialement les hommages divins rendus à Rome et à l'empereur. (13 : 7, 8, 14, 15.) *Le vin de sa fornication* est l'image empruntée à Jér. 51 : 7 et déjà employée Apoc. 14 : 7.

4. Le voyant est mis à nouveau en extase, *en esprit*, comp. 1 : 10 ; 4 : 2. Ici commence donc une nouvelle vision. C'est *dans le désert* qu'il est *transporté* pour voir Babylone, soit parce que la Babylone de l'Euphrate était située au delà du désert de Syrie (Esa. 21 : 1), soit plutôt parce que ce *désert*, où elle apparaît au voyant, est un présage du sort qui lui est réservé. (v. 16 ; 18 : 2, 19.)

5. *La femme*, c'est la Babylone de l'Apocalypse, la ville de Rome. Elle est *assise sur une bête écarlate*, qui porte ainsi sa livrée. Cette couleur est l'insigne de la domination (Math. 27 : 28), plutôt que la marque du sang répandu par la bête. (v. 6.) La bête, c'est l'empire romain d'après 13 : 1. La gloire de la ville de Rome repose sur l'empire dont elle est la capitale. Les *noms de blasphèmes* déjà mentionnés 13 : 1 sont indiqués avant les *têtes* et les *cornes*, parce qu'ils représentent le crime principal de Rome, pour lequel elle va être punie. (v. 2, note.) Dans la suite de la vision (v. 9), il sera expliqué au voyant ce que figurent les *sept têtes* et les *dix cornes*.

6. L'auteur reprend la description de la femme. Elle est *vêtue de pourpre et d'écarlate et* (gr.) *dorée d'or et de pierre précieuse et de perles :* symboles de son opulence (Luc 16 : 19) et de sa dignité royale. (Ezéch. 28 : 13.)

7. L'usage qu'elle a fait de cette *coupe* a déjà été indiqué 14 : 8 ; elle l'a présentée aux peuples et elle leur en a fait boire jusqu'à les enivrer. La coupe est *pleine des abominations et des impuretés de sa fornication*. (*A*, *minusc.*, vers. — *Q* porte: de la fornication *de la terre. Sin. :* de la fornication *d'elle-même et de la terre.*) La *fornication* désigne avant tout l'idolâtrie et le culte rendu aux empereurs (v. 2, note) ; mais la description détaillée qui en est faite pourrait renfermer aussi une allusion à la corruption des mœurs, dont la ville de Rome était un des principaux foyers. Si les mots *abominations* et *fornication* sont souvent pris au figuré et appliqués au service des faux dieux, c'est que ce service entraînait presque toujours les souillures morales qui sont la conséquence de l'adoration de la créature.

6 terre[1]. — Et je vis la femme ivre du sang des saints et du sang des
témoins de Jésus : et en la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement[2].
7 Et l'ange me dit : Pourquoi t'étonnes-tu? Je te dirai le mystère
de la femme et de la bête qui la porte, et qui a les sept têtes et les
8 dix cornes[3]. — La bête que tu as vue a été et n'est plus; et elle
doit monter de l'abîme et s'en va à la perdition ; et les habitants de
la terre, dont le nom n'est pas écrit dans le livre de la vie dès la
fondation du monde, s'étonneront en voyant la bête, parce qu'elle
9 était, et qu'elle n'est plus, et qu'elle reparaîtra[4]. — C'est ici que doit

1. *Sur son front* (13 : 16, note) était *écrit un nom, un mystère*, c'est-à-dire un nom qui ne doit pas être entendu au sens propre, mais dans un sens spirituel, allégorique (11 : 8, note); il constitue *un mystère*, qui sera révélé bientôt au voyant. (v. 7.) *Babylone* est appelée *la mère des impudiques* (le mot grec peut être masculin ou féminin : on le traduit par *fornicateurs* ou par *prostituées*) *et des abominations de la terre*, parce que l'exemple qu'elle donne et l'influence qu'elle exerce, comme capitale de l'empire, entraîne tous les peuples dans son culte idolâtre et dans sa corruption morale.

2. Après avoir montré Babylone qui enivrait les habitants de la terre (17 : 2; comp. 14 : 8), Jean la voit à son tour *ivre du sang des saints et des témoins de Jésus*. Cette dernière image ne se rencontre pas ailleurs dans l'Ecriture. Les *saints* et les *témoins* (gr. *martyrs*) *de Jésus* peuvent être les mêmes personnes, désignées d'après leur condition morale et la vocation commune à tous les chrétiens d'abord, puis d'après le témoignage qu'elles eurent à rendre au sein d'un monde hostile. Mais il se pourrait aussi que le premier de ces termes désignât les chrétiens en général, le second les apôtres Pierre et Paul, qui terminèrent leur carrière par le martyre à Rome. Il y a en effet, dans ce verset, une allusion évidente aux persécutions exercées à Rome contre les chrétiens et spécialement aux cruelles exécutions ordonnées par Néron en 64. Celles-ci eurent du retentissement dans toute la chrétienté, et le *grand étonnement*, dont le voyant est *saisi*, est comme un prolongement de la stupeur causée par ce fait terrible.

3. Comp. v. 3-5.

4. Au lieu des mots : *et qu'elle reparaîtra*, le texte reçu porte : *quoiqu'elle soit*. Ces mots ne se trouvent dans aucun document et ne sont qu'une faute de l'édition d'Erasme. (15 : 16.) — La plupart des interprètes identifient *la bête* qui *a été et n'est plus, et doit monter de l'abîme*, avec la « tête blessée à mort et dont la plaie mortelle fut guérie » de 13 : 3, et avec celui des « sept rois, qui n'est plus, » mais reviendra comme « le huitième » (17 : 10, 11); ils voient en elle Néron ressuscité. (Comp. 13 : 3, note.) Mais cette interprétation met une grande confusion dans les images employées : 1° elle méconnaît que Néron est désigné, au v. 10, comme l'une des sept têtes de la bête décrite au v. 8. 2° Elle aboutit à cette conception invraisemblable que la bête *qui porte la femme* (la ville de Rome) serait un empereur. Ce dernier trait montre que *la bête*, au v. 8, ne saurait être un individu, ni Néron ou l'un des Césars contemporains de l'Apocalypse, ni l'Anté-Christ, mais un être collectif, l'empire romain, comme dans 13 : 1-3. Ici cependant, il ne s'agit pas de l'empire en lui-même. Quelque graves que fussent la crise provoquée par le suicide de Néron et les guerres civiles entre les généraux qui se disputaient le pouvoir, Jean ne pouvait dire de l'empire : *il était et n'est plus*. D'ailleurs, au moment où il écrivait, Vespasien avait rétabli l'ordre et raffermi le trône impérial. *La bête*, dans notre passage, c'est donc plus spécialement l'empire persécuteur de l'Eglise, tel qu'il s'était montré sous Néron, quand la ville de Rome s'était « enivrée du sang des saints et du sang des témoins de Jésus. » (v. 6.) Cet empire persécuteur *n'est plus*, car, sous les premiers successeurs de Néron, les chrétiens goûtèrent quelques années de repos; mais il *reparaîtra; la bête, qui a été et n'est plus, doit monter de l'abîme*, suscitée par les puissances diaboliques. (9 : 1 et suiv.) Une persécution générale éclatera (13 : 7, 15), qui sera

se montrer l'intelligence qui a de la sagesse. Les sept têtes sont sept
montagnes, sur lesquelles la femme est assise[1]. — Ce sont aussi sept 10
rois, les cinq premiers sont tombés, l'un est, l'autre n'est point encore
venu; et quand il sera venu, il ne doit rester que peu de temps. —
Et la bête qui était, et qui n'est plus, est elle-même le huitième; et 11
elle est des sept, et elle s'en va à la perdition[2]. — Et les dix cornes 12

si terrible, que *les habitants de la terre s'étonneront en voyant la bête*, tous ceux du moins *dont le nom n'est pas écrit dans le livre de la vie.* (13 : 8.) Ces derniers, serviteurs de l'Agneau immolé, disciples d'un maître crucifié, savent qu'ils ne doivent pas s'étonner si le monde les hait (Math. 10 : 17 et suiv. ; 24 : 9; Jean 15 : 18 et suiv.) et que c'est par beaucoup de tribulations qu'ils entreront dans la vie. (Act. 14 : 22 ; Jean 16 : 33 ; Apoc. 7 : 14.) Mais cette grande persécution sera le dernier effort de la bête : *elle s'en va à la perdition.* L'empire persécuteur périra des tentatives mêmes qu'il aura faites d'écraser le christianisme.

1. L'auteur fait de nouveau (comp. 13 : 18) appel à *l'intelligence qui a de la sagesse*, en vue de l'explication qu'il va donner des *sept têtes* de la bête. Il en donne même deux explications. Les *sept têtes* figurent *sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.* On ne saurait dire plus clairement que *la femme* (v. 1-6), c'est Rome, la ville bâtie sur sept collines. Cette indication précise s'oppose à toutes les applications qu'on a tenté de faire de ce symbole à l'Eglise déchue; elle prouve que l'auteur avait en vue l'empire et sa capitale. Il faut remarquer aussi que cette première explication s'écarte de la signification attribuée aux quatre bêtes de Daniel (7 : 3-7) qui représentaient quatre rois (Dan. 7 : 17) ou royaumes (Dan. 7 : 23) ; ce sens devait naturellement passer aux *sept têtes* de la bête de l'Apocalypse, puisque ces sept têtes sont la somme des têtes des quatre animaux de Daniel 7 : 3-7. (Comp. Apoc. 13 : 1, note.) C'est à ce sens, plus conforme à la tradition, que l'auteur revient dans sa seconde explication des sept têtes. (v. 10.) S'il fait ce rapprochement entre les sept têtes de la bête et les sept collines de la ville de Rome, c'est qu'il a trouvé dans la coïncidence du nombre des têtes et de celui des collines l'indice, auquel il a reconnu que les sept têtes ne représentaient pas sept rois gouvernant des royaumes différents, comme les quatre rois de Daniel, mais sept empereurs de Rome.

2. On explique ces versets de deux manières. I. Les *sept rois* sont, comme les quatre rois de Daniel (7 : 17, 23), des royaumes, des empires, qui occupent successivement la scène de ce monde. On en établit la nomenclature comme suit (*Kübel*) : Assyrie (Nemrod), Babylone (Nébucadnetsar), Mèdes et Perses (Cyrus), Grèce (Alexandre), Syrie (Antiochus Epiphane). Voilà *les cinq* qui *sont tombés*. On remarque que ce terme s'entend mieux de l'écroulement d'un empire que de la mort d'un empereur. (14 : 8; 16 : 19; 18 : 2.) Le sixième, qui *est*, serait l'empire romain, qui était encore debout et dominait sur tout le monde connu au temps où écrivait Jean. Le septième roi, qui *n'est point encore venu*, et qui, *quand il sera venu, ne doit rester que peu de temps* est très diversement interprété ; on se refuse même à l'interpréter. (*Kübel.*) Enfin, *le huitième*, c'est l'Antéchrist, dont le règne, encore à venir, précédera la fin. Il reproduira les caractères du sixième empire, de l'empire romain, tel qu'il s'est montré sous Néron, dont l'Antéchrist sera la réincarnation. C'est pourquoi le *huitième roi* est identifié (v. 11) avec *la bête qui était et qui n'est plus*, et désigné comme *l'un des sept*. Cette interprétation étend le tableau prophétique de manière à lui faire embrasser tout le cours de l'histoire jusqu'à la fin des temps ; elle évite d'attribuer à Jean une erreur de perspective, d'après laquelle il aurait attendu la fin de l'empire et du monde dans un avenir prochain. Mais elle donne lieu à bien des objections : 1° Le fondement qu'elle prétend trouver dans la vision de Daniel 7 est incertain. On sait combien diversement sont expliquées les quatre bêtes de Daniel. D'ailleurs l'Apocalypse se séparerait de Daniel, puisqu'elle compterait cinq monarchies avant l'empire romain. 2° Les interprètes qui adoptent ce système restent dans un vague complet quant au *septième roi*. Cet empire, qui devait succéder à l'empire romain et ne durer que *peu de temps*, se trouverait, en fait, être celui qui a eu la plus longue durée, puisqu'il embrasse tout le temps qui s'est écoulé et s'écou-

que tu as vues sont dix rois, qui n'ont pas encore reçu de royaume, mais ils reçoivent autorité comme des rois, pour une heure, avec la

lera encore depuis la chute de Rome jusqu'à l'avènement de l'Antéchrist. 3° Cette explication est arbitraire; le sens qu'elle donne aux *sept rois* est sans lien naturel avec le contexte, où il est question de Rome exclusivement. C'est l'empire romain seul que l'auteur a en vue; il l'a indiqué, comme nous l'avons vu (fin de la note précédente), en appliquant d'abord le symbole des sept têtes aux « sept montagnes sur lesquelles la femme est assise. » (v. 9.) — II. Nous sommes ainsi conduits à voir dans les *sept rois* sept empereurs romains. Pour les *cinq qui sont tombés*, les interprètes s'accordent généralement à les énumérer comme suit : Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron. Pour le sixième, les opinions divergent. Plusieurs y voient le successeur immédiat de Néron, Galba, qui régna du 9 juin 68 au 15 janvier 69. Ce serait pendant le court règne de cet empereur que l'Apocalypse aurait été écrite. Le septième roi, qui *ne doit rester que peu de temps*, serait Othon ou Vitellius, les compétiteurs de Galba. Enfin Jean aurait attendu comme le *huitième*, Néron, reparaissant après sa retraite chez les Parthes ou ressuscité des morts, selon la forme de cette fable populaire à laquelle il se serait attaché. Ce huitième roi, c'est *la bête qui était et qui n'est plus* et dont on peut dire qu'elle était *l'un des sept*, puisqu'il avait déjà régné comme le cinquième de la série. Ceux qui ne peuvent admettre que l'auteur de l'Apocalypse ait cru à l'absurde fable du retour de Néron, enfantée par la superstition populaire, pensent qu'il substitue à cette fable la prophétie de l'avènement de l'Antéchrist, dont Néron aurait été le prototype. (13 : 3, note.) Mais toute l'hypothèse de la composition de l'Apocalypse sous Galba, qui serait le sixième roi, nous paraît extrêmement contestable. D'après le texte, ce sixième roi, sous lequel l'auteur écrit, a eu un règne d'une durée normale. C'est son successeur qui *ne doit rester que peu de temps*. Le règne de Galba ne présente pas un tel contraste avec les règnes de ses deux compétiteurs, soit Othon soit Vitellius. Et surtout, il nous semble inadmissible que Jean ait annoncé que le retour de Néron, ou l'avènement de l'Antéchrist, aurait lieu immédiatement après le règne de Galba. L'événement aurait démenti sa prophétie. Lui-même eût pu le constater, puisqu'il vécut encore une trentaine d'années; et dès lors aurait-il laissé circuler un livre qui reposait en grande partie sur une erreur? Il est beaucoup plus naturel de supposer que, dans l'énumération des empereurs, il ne tient pas compte de l'interrègne qui suivit la mort de Néron, et pendant lequel l'empire romain lui parut comme la bête qui a reçu une blessure mortelle. (13 : 3, note.) Le sixième roi, c'est pour lui Vespasien, le restaurateur de la puissance impériale. Le septième, c'est Titus, qui ne devait régner *que peu de temps*, et le huitième, Domitien. Le caractère sombre, cruel, ambitieux de ce second fils de Vespasien s'était affirmé dans la lutte contre Vitellius où, comme le dit Suétone (*Domitien* 1), « il avait déployé dans l'exercice du pouvoir tant de licence et de violence qu'il avait montré déjà ce qu'il devait être. » Le même historien (*Titus* 9) rapporte que Domitien ne cessait de dresser des embûches à son frère Titus. Guidé par ces indices, éclairé aussi par l'esprit prophétique, Jean pouvait fort bien avoir eu l'intuition, dès le commencement du règne de Vespasien, que Titus, son fils aîné, n'occuperait pas longtemps le trône et que son successeur, Domitien, serait un nouveau Néron, un tyran cruel et persécuteur. Une circonstance confirmait à ses yeux ce pressentiment : Domitien serait un *huitième* empereur; il dépasserait donc la série des *sept* empereurs destinés par Dieu à l'empire, preuve certaine qu'il serait une incarnation satanique de *la bête elle-même*, de l'empire persécuteur, tel qu'il *était* sous Néron, tel qu'il *n'est plus* pour le moment, mais tel qu'il reparaîtra. (Comp. v. 8, note.) Cet empire, il l'identifie avec le huitième empereur qu'il désigne comme *la bête* au sens absolu. Il dit d'elle : *elle est des sept*. On invoque surtout cette parole pour prouver qu'il croyait au retour de Néron. Elle peut signifier : « elle est du nombre des sept. » Comp. Act. 21 : 8. Mais si Jean avait voulu rapporter un fait aussi inouï que la réapparition de l'un des empereurs défunts, n'aurait-il pas dû dire plus explicitement : elle est *l'un* des sept; tandis que l'expression employée, dans laquelle se trouve une préposition marquant la provenance, signifie plutôt que l'empereur en qui la bête est incarnée est de la lignée des sept, qu'il procède d'eux, qu'il possède leur carac-

bête[1]. — Ils ont un même dessein, et ils donnent leur puissance et 13
leur autorité à la bête[2]. — Ils combattront contre l'Agneau, mais 14
l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs et le
Roi des rois, et ceux qui sont avec lui sont des appelés et des élus
et des fidèles[3].
Et il me dit : les eaux que tu as vues, sur lesquelles la prostituée 15
est assise, sont des peuples et des multitudes et des nations et des
langues[4]. — Et les dix cornes que tu as vues et la bête haïront la 16

tère et leur dignité. Enfin Jean ajoute : *Elle s'en va à la perdition*, voulant indiquer par là que Domitien serait le dernier des empereurs et que l'empire finirait avec lui, parce que le Seigneur reviendrait pour anéantir toute puissance opposée à la sienne et assurer le triomphe de son Eglise. Dans cette dernière prédiction, nous trouvons le même défaut de perspective qu'on constate dans la plupart des prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les voyants confondaient les diverses phases du tableau dans lequel l'avenir leur était révélé; ils apercevaient, comme se succédant immédiatement des faits qu'un intervalle de plusieurs siècles devait séparer. C'est par une erreur semblable que les deux premiers évangélistes, omettant « les temps des nations » (Luc 21 : 24), font dire à Jésus que son retour glorieux aurait lieu « aussitôt après » la ruine de Jérusalem par les Romains. (Math. 24 : 29 et suiv.; Marc 13 : 24 et suiv.) Jean, qui, avec toute l'Eglise primitive, croyait à l'imminence du retour de Christ, pouvait fort bien l'attendre sous le règne de Domitien. L'espérance qu'il nourrissait, et par laquelle il releva le courage des Eglises persécutées, renfermait une part de vérité. L'événement l'a confirmée, en ce sens que la victoire finale est demeurée à l'Eglise, que les puissances hostiles, si formidables qu'elles fussent, ont été anéanties, et que l'empire romain *s'en est allé à la perdition* par l'action même des empereurs qui ont tenté d'extirper le christianisme en le persécutant. (Comp. v. 8, note.)

1. Les *dix cornes* de la bête (13 : 1; 17 : 3) avaient besoin d'être expliquées, comme les sept têtes. L'explication que l'auteur en donne est obscure. *Ce sont dix rois*, dit-il. S'ils sont représentés par des cornes, et non par des têtes, *c'est qu'ils n'ont pas encore reçu de royaume*, mais seulement un pouvoir royal, une *autorité comme des rois, pour une heure, avec la bête*. Les interprètes qui ont vu dans les sept rois une succession de royaumes considèrent de même les dix cornes, d'après Daniel 7 : 24, comme dix royaumes qui s'élèveront successivement. Mais dans la suite du tableau de l'Apocalypse les *dix rois* paraissent être contemporains de la bête, à laquelle ils confèrent le pouvoir (v. 13), et avec laquelle ils s'allient pour faire la guerre à l'Agneau et enfin pour détruire Rome. Il paraît donc plus conforme aux données du texte d'admettre que Jean a vu en eux dix lieutenants impériaux, ou les proconsuls qui étaient à la tête des dix provinces sénatoriales et qui étaient renouvelés d'année en année. C'est pour cela qu'il dit d'eux : *ils reçoivent autorité comme des rois, avec la bête, pour une heure*. S'il les appelle *des rois qui n'ont pas encore reçu de royaumes*, il ne veut pas dire qu'ils sont tous destinés à en recevoir. Mais il avait vu trois de ces lieutenants impériaux revêtir la pourpre ; il pouvait donc les considérer tous comme des candidats éventuels au trône.

2. Les gouverneurs de province (note précédente), au lieu de chercher à conquérir le pouvoir suprême chacun pour son compte, *ont*, par une dispensation de Dieu (v. 17), *un même dessein ;* ils s'accordent entre eux pour élever sur le trône Domitien ; *ils donnent leur puissance et leur autorité à la bête.*

3. Les lieutenants de l'empereur dans les provinces ordonnèrent et dirigèrent souvent les persécutions contre les chrétiens, comme le montre, entre autres, la célèbre correspondance de Pline le Jeune avec l'empereur Trajan. L'apôtre voit en eux les principaux agents de la grande persécution finale ; mais ils n'atteindront pas leur but (v. 8 et 11, notes) ; l'Agneau les vaincra, car *il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois*, et il a pour alliés *des appelés et des élus et des fidèles*, qui tiendront bon jusque dans la mort. (2 : 10.)

4. *Et il me dit :* c'est l'ange qui a parlé

prostituée, et la rendront déserte et nue, et mangeront ses chairs,
17 et la consumeront par le feu[1]. — Car Dieu leur a mis au cœur
d'exécuter son dessein, et d'exécuter un même dessein, et de don-
ner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu
18 soient accomplies[2]. — Et la femme que tu as vue, c'est la grande
ville qui a la royauté sur les rois de la terre[3].

B. 1-24. La chute de Babylone annoncée. — 1° *L'ange qui proclame sa ruine.* Jean le voit descendre du ciel dans une gloire éclatante. Sa voix puissante publie que Babylone est devenue un repaire de démons dans le désert, parce qu'elle a entraîné les nations à l'idolâtrie et à la corruption et qu'elle a enrichi les marchands par son luxe. (1-3.) — 2° *Invitation aux chrétiens à sortir de Babylone.* Le Seigneur ordonne à son peuple de sortir d'elle, afin de n'avoir part ni à ses péchés, ni à son châtiment. Elle recevra au double le salaire de ses iniquités ; dans la mesure où elle a vécu dans le luxe et s'est glorifiée avec assurance, elle sera dans le tourment et le deuil, car Dieu, qui l'a jugée, est puissant. (4-8.) — 3° *Lamentations de la terre et joie du ciel à son sujet.* Les rois, complices de ses fornications, pleurent, à distance, sur sa ruine soudaine. Les marchands mènent deuil, car personne n'achète plus leurs denrées précieuses, que l'auteur énumère. Les navigateurs, à la vue de l'embrasement de la grande ville, jettent de la poussière sur leur tête. Le ciel est invité à se réjouir ; les saints de même, car Dieu leur a fait justice. (9-20.) — 4° *La destruction totale de Babylone est annoncée par une action symbolique, puis décrite et motivée.* Un ange jette une grande meule dans la mer, en disant : Ainsi disparaîtra Babylone. On n'entendra plus chez elle ni le bruit des fêtes, ni celui du travail, ni la voix de l'amour ; parce que ses marchands sont devenus des princes, que toutes les nations ont été séduites par ses enchantements et qu'on a trouvé chez elle le sang des prophètes, des saints et de toutes les victimes du monde entier. (21-24.)

XVIII Après cela je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait une
2 grande puissance ; et la terre fut illuminée de sa gloire. — Et il cria
d'une voix forte, disant : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone
la grande, et elle est devenue une habitation de démons et une prison

au voyant, depuis le v. 7, et lui a expliqué le mystère de la femme et de la bête qui la porte. Dans les v. 8-14, il a dit surtout ce qui concernait la bête, il en vient maintenant à la femme. *Les eaux sur lesquelles elle est assise* (v. 1, 3e note) représentent les peuples divers sur lesquels Rome a étendu sa domination.

1. Après avoir rappelé la puissance de Rome (v. 15), l'ange annonce sa ruine : elle aura pour auteurs *les dix cornes et la bête*, c'est-à-dire les dix gouverneurs qui se sont conjurés pour faire Domitien empereur, et qui marcheront avec lui contre Rome. Ils la réduiront en *désert* (comp. v. 3, 1re note), *et la consumeront par le feu*, renouvelant, en l'aggravant, l'exploit de Néron, qui avait incendié sa capitale.

2. Ils ne sont que les exécuteurs du plan de Dieu. C'est Dieu qui a créé entre ces ambitieux, naturellement rivaux, l'accord admirable grâce auquel ils ont *un même dessein : donner leur royaume à la bête*. Mais le règne de celle-ci subsistera seulement *jusqu'à ce que les paroles de Dieu*, c'est-à-dire les prophéties relatives à la chute de Babylone (ch. 18), *soient accomplies*.

3. Ce verset donne enfin la clef du « mystère de la femme, » v. 7. *La grande ville qui a la royauté sur les rois de la terre* est une périphrase par laquelle les écrivains du temps, païens ou juifs, dési-

de tout esprit impur et une prison de tout oiseau impur et détesté [1],
— parce que toutes les nations ont bu du vin de la fureur de sa forni- 3
cation, et que les rois de la terre ont commis fornication avec elle,
et que les marchands de la terre se sont enrichis de la puissance de
son faste [2]. — Et j'entendis une autre voix du ciel, qui disait : Sor- 4
tez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez pas à
ses péchés et que vous n'ayez point part à ses plaies [3]. — Car ses 5
péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses
iniquités. — Payez-la comme elle a payé, rendez-lui le double selon 6
ses œuvres. Dans la coupe où elle a versé, versez-lui le double. —
Autant elle s'est glorifiée et s'est plongée dans les délices, autant 7
donnez-lui de tourment et de deuil [4]. Parce qu'elle dit en son cœur :
Je suis assise comme reine, et je ne suis point veuve, et je ne verrai
point le deuil, — c'est pour cela qu'en un seul jour viendront ses 8
plaies, mort et deuil et famine, et elle sera consumée par le feu ; car
puissant est le Seigneur Dieu qui l'a jugée [5].

gnaient Rome. Cette désignation, si catégorique, s'oppose aux hypothèses de ceux qui voient dans *la femme* l'Eglise déchue.

1. Tout dans l'apparition de cet ange, qui *descend du ciel* et *qui a une grande puissance,* dénote un ange d'un ordre supérieur. En lui resplendit la sainteté et la majesté de Dieu : *toute la terre fut illuminée de sa gloire.* (Comp. Ezéch. 43 : 2.) Ainsi tous les habitants de la terre furent rendus attentifs à son apparition, et ils entendirent tous la nouvelle que l'ange *cria d'une voix forte.* La chute de Babylone avait déjà été publiée au ch. 14 : 8. (Comp. Esa. 21 : 9.) Son sort est dépeint dans des termes semblables à ceux dans lesquels les prophètes avaient annoncé la ruine de la Babylone des bords de l'Euphrate. (Esa. 13 : 19-22 ; 34 : 11-14 ; Jér. 50 : 39.) Elle est devenue une habitation de *démons* (c'est ainsi que les Septante traduisent le mot : « boucs, » dans Esa. 13 : 21), une *prison de tout esprit impur,* car c'est contre son gré que l'esprit impur séjourne dans les lieux déserts. (Comp. Math. 12 : 43.)

2. Toutes les nations *ont bu du vin...* est la leçon adoptée par la plupart des éditeurs, bien que *Sin., A, C, Q* portent : *sont tombées par l'effet du vin....* Aux deux griefs déjà mentionnés 14 : 8 et 17 : 2 (voir les notes), en est ajouté un troisième : *les marchands de la terre se sont enrichis de la puissance de son faste* qui faisait la fortune de ces trafiquants chargés de pourvoir à ses exigences multiples et insatiables. (Comp. Ezéch. 27 : 3-25.)

3. Cette *autre voix* est la voix de Christ. (10 : 4 ; 14 : 13.) Les paroles qu'il prononce vont jusqu'au v. 8 inclusivement. Il invite *son peuple* (Tite 2 : 14) à *sortir* de Rome, de même que précédemment il ordonnait à ses disciples de sortir de Jérusalem vouée à la destruction. (Apoc. 12 : 6, note ; Math. 24 : 16 et suiv. ; comp. Jér. 51 : 6, 45 ; Gen. 19 : 12-15.) Ils doivent sortir de la ville maudite, non seulement pour n'être pas englobés dans sa ruine, mais de peur qu'ils n'en viennent à *participer à ses péchés.* (2 Cor. 6 : 17.)

4. *Ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel* (Esdr. 9 : 6) *et Dieu s'est souvenu* (Apoc. 16 : 19) *de ses iniquités.* Il y a littéralement en grec : « ses péchés *ont été collés* jusqu'au ciel. » Holtzmann estime que cette expression présente l'image de péchés inscrits sur un livre, dont les feuillets de papyrus, *collés* les uns aux autres, forment un rouleau qui s'étend *jusqu'au ciel.* — L'ordre des v. 6 et 7 (comp. Esa. 40 : 2 ; Jér. 50 : 29 ; Ps. 137 : 8) n'est pas donné aux chrétiens, au peuple de Christ, qui a quitté la ville (v. 4), mais aux exécuteurs des jugements de Dieu, à la bête et aux rois ses alliés. (17 : 16, 17.) Tous les *majusc.* portent (v. 6) : *comme elle a payé ;* le texte reçu (*minusc.*) : comme elle *vous* a payé.

5. Ce langage plein d'assurance est déjà prêté à Babylone dans Esaïe 47 : 7-9. *Il est puissant le Seigneur Dieu qui*

9 Et les rois de la terre qui ont commis fornication et vécu dans les
délices avec elle, pleureront et se frapperont la poitrine à son sujet,
10 quand ils verront la fumée de son embrasement, — se tenant à dis-
tance, dans la crainte de son tourment, et disant : Malheur ! Mal-
heur ! la grande ville, Babylone, la ville puissante ; car en une
11 seule heure est venu ton jugement[1] ! — Et les marchands de la
terre[2] pleurent et mènent deuil à son sujet, parce que personne
12 n'achète plus leur cargaison, — cargaison d'or et d'argent et de
pierres précieuses et de perles et de fin lin et de pourpre et de soie
et d'écarlate ; et toute espèce de bois de senteur, et toute sorte d'ob-
jets en ivoire, et toute sorte d'objets en bois très précieux et en ai-
13 rain et en fer et en marbre ; — et du cinnamome et de l'amome et
des parfums et de la myrrhe et de l'encens et du vin et de l'huile
et de la fine farine et du blé ; et des bêtes de somme et des brebis
et des chevaux et des chars et des corps, et des âmes d'hommes[3].
14 — Et les fruits que ton âme désirait sont allés loin de toi, et toutes
les choses opulentes et magnifiques sont perdues pour toi ; et on
15 ne les trouvera jamais plus[4]. — Les marchands de ces choses, qui
se sont enrichis avec elle, se tiendront à distance, dans la crainte
de son tourment, pleurant et menant deuil, et disant : Malheur !
16 malheur ! — la grande ville, qui était revêtue de fin lin et de
pourpre et d'écarlate, et parée d'or et de pierres précieuses et de
perles ; car en une heure tant de grandes richesses ont été dévas-

l'a jugée, est la leçon de *C*, *Q*, *majusc.*, versions. *Sin.* porte : « il est puissant *le Dieu, le Seigneur* qui l'a jugée. » *A* et la Vulgate omettent le mot : *Seigneur* et portent simplement : *Dieu qui l'a jugée est puissant.*

1. A la sentence prononcée du haut du ciel (v. 2-8), répondent des lamentations sur la terre. *Les rois de la terre* ne sont évidemment pas les dix rois chargés de la destruction de Babylone (17 : 12, 16, 17), mais les autres rois qui se sont laissé séduire par elle et ont suivi l'exemple de son idolâtrie et de sa corruption. (17 : 2, 4, notes.) Les « princes de la mer » se lamentent de même sur Tyr dans Ezéchiel 26 : 16-18.

2. La complainte des marchands (comp. v. 3, note) a son parallèle dans Ezéchiel 27.

3. Ces produits divers, qui affluaient à Rome de tous les pays du monde, sont énumérés pour faire ressortir, d'une part, le luxe et les délices de la grande ville (v. 3, 7, 14), et, d'autre part, les pertes faites par les marchands qui s'enrichissaient de leur trafic et ne savent plus à qui vendre leurs marchandises. (v. 11.) Le *bois de senteur* (v. 12) était le bois odoriférant du cèdre blanc. Le *cinnamome* (v. 13) est une sorte d'aromate. L'*amome* désigne une plante qui croît en Asie et dont on tirait un parfum précieux. L'authenticité des mots : *et de l'amome* est garantie par *Sin.*, *A*, *C*, *minusc.*, vers. Les *corps* et les *âmes d'hommes* sont, d'après la plupart des interprètes, une double désignation des esclaves. La seconde se trouve aussi dans Ezéchiel 27 : 13. La première s'appliquerait plus spécialement soit à des gladiateurs soit à des prostituées. Mais il est plus probable que les *corps* désignent les conducteurs des chars, parce que ce mot est, en grec, au même cas que les mots *chevaux* et *chars*.

4. Ce verset, avec le discours direct à l'adresse de Babylone, interrompt manifestement la description du désastre subi par les marchands. Le v. 15 se rattache étroitement au v. 13. On conjecture que

tées[1] ! — Et tous les pilotes, et tous ceux qui naviguent vers un 17
lieu, et les matelots, et tous ceux qui trafiquent sur la mer[2], se tin-
rent à distance, — et voyant la fumée de son embrasement, ils 18
s'écriaient en disant : Quelle ville est semblable à la grande ville ?
— Ils jetèrent de la poussière sur leurs têtes[3], et ils criaient en pleu- 19
rant et en menant deuil, disant : Malheur ! malheur ! la grande ville
dans laquelle tous ceux qui avaient des vaisseaux sur la mer s'étaient
enrichis de son opulence ! car en une seule heure elle a été dévas-
tée ! — Réjouis-toi à son sujet, ô ciel ! et vous, les saints et les apô- 20
tres et les prophètes ; car Dieu vous a fait justice en la jugeant[4].

Et un ange puissant prit une pierre semblable à une grande meule, 21
et la jeta dans la mer en disant : Ainsi sera précipitée avec violence
Babylone, la grande ville, et elle ne sera plus trouvée[5]. — Et les 22
sons des joueurs de harpes et des musiciens et des joueurs de flûte
et de trompette ne sera plus entendue chez toi ; et aucun artisan, de
quelque métier que ce soit, ne se trouvera plus chez toi[6], et le bruit
de la meule ne se fera plus entendre chez toi[7]. — La lumière de la 23
lampe ne brillera plus chez toi, et la voix de l'époux et de l'épouse
ne sera plus entendue chez toi[8] ; parce que tes marchands étaient les
grands de la terre[9] ; parce que toutes les nations ont été égarées

le v. 14 se trouvait originairement après ces mots du v. 23 : « la voix de l'époux et de l'épouse ne sera plus entendue chez toi. »

1. Comp. v. 11, 12 ; 17 : 4.

2. Troisième classe d'hommes qui tiraient leur profit de Babylone et qui se lamentent sur sa ruine. Ils figurent aussi dans Ezéchiel 27 : 26 et suiv. Le texte ne porte pas : « ceux qui naviguent vers *ce* lieu » (Rome), comme ont la plupart de nos versions, mais, « vers *un* lieu, » vers un port déterminé, qui est le but de leurs voyages ou le port d'attache de leur navire. Actes 27 : 2 explique cette expression.

3. Il y a une ironie amère dans leur exclamation (v. 18), qui est proprement une parole d'admiration. (13 : 4.) Babylone n'a pas sa pareille dans sa ruine présente, comme dans sa splendeur passée. *Jeter de la poussière sur sa tête*, c'était manifester sa douleur et son deuil (Ezéch. 27 : 30) sur *l'embrasement* de Babylone, comp. v. 9 ; Esaïe 34 : 10.

4. Gr. *Car Dieu a jugé tirant d'elle votre jugement ;* il a accompli sur elle le jugement par lequel justice vous est rendue. — Au lieu de : *les saints et les apôtres, C, minusc.*, le texte reçu portent : *les saints apôtres.* — Quel contraste entre les lamentations qui précèdent et la *joie* à laquelle sont invités les habitants du *ciel* (comp. 12 : 12) et *les saints*, les chrétiens en général, *et*, en particulier, *les apôtres et les prophètes* (de la nouvelle Alliance), dont Rome a répandu le sang abondamment. (16 : 6 ; 17 : 6.) La joie qu'ils éprouvent de la chute de Babylone se confond avec l'adoration des voies de Dieu, qui fait triompher sa justice et sa sainteté, voilées jusque-là par les désordres que crée le péché. (Comp. 19 : 1-5.)

5. Action symbolique qui figure la destruction totale, définitive. Jérémie (51 : 63, 64) ordonne à Séraja d'accomplir à Babylone une action analogue.

6. Comp. Esa. 24 : 8 et suiv. ; Ezéch. 26 : 13.

7. Pas plus le bruit du travail nécessaire à la vie que les accents joyeux des fêtes. (Jér. 25 : 10.)

8. *La lumière de la lampe* qui s'éteint est un trait emprunté aussi à Jérémie. (25 : 10.) La *voix* de l'amour a fait place au silence de la mort. (Jér. 7 : 34 ; 16 : 9 ; 25 : 10.)

9. Comp. Esaïe 23 : 8. Par leur commerce, ils acquirent des fortunes princières.

24 par tes sorcelleries[1] ; — et c'est en elle qu'a été trouvé le sang des
prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été mis à mort sur
la terre[2].

C. 1-10. Louanges a Dieu sur la chute de Babylone et sur les noces de l'Agneau. — 1° *Les justes jugements de Dieu.* Jean entend dans le ciel la voix d'une foule nombreuse qui chante : Alléluia ! Salut et gloire sont à Dieu, parce qu'il a jugé la prostituée et vengé sur elle ses serviteurs. Une seconde fois, la foule s'écrie : Alléluia ! et déclare éternel le châtiment de Babylone. Les anciens et les êtres vivants se prosternent et adorent Dieu avec un solennel : Amen ! Alléluia ! Une voix du trône invite tous les serviteurs de Dieu à le louer. (1-5.) — 2° *Le triomphe du règne de Dieu et les noces de l'Agneau.* Jean entend la voix d'une foule, qui retentit comme les grandes eaux et comme le tonnerre, et qui dit : Alléluia ! le Seigneur est entré dans son règne ! Réjouissons-nous, les noces de l'Agneau sont venues, l'Eglise est prête, revêtue de fin lin. (6-8.) — 3° *Confirmation par l'ange, qui défend à Jean de l'adorer.* L'ange ordonne à Jean d'écrire le bonheur de ceux qui sont appelés aux noces de l'Agneau. Il lui certifie la vérité des paroles entendues. Et comme Jean veut lui rendre des hommages divins, il lui dit qu'il est un serviteur du Dieu seul adorable, comme Jean lui-même et comme tous ceux qui ont, avec le témoignage de Jésus, l'esprit de la prophétie. (9, 10.)

XIX Après ces choses j'entendis dans le ciel comme une grande voix
d'une foule immense qui disait : Alléluia ! le salut et la gloire et la
2 puissance appartiennent à notre Dieu[3], — car ses jugements sont
véritables et justes, parce qu'il a jugé la grande prostituée qui cor-
rompait la terre par sa fornication, et qu'il a vengé sur elle le sang
3 de ses serviteurs[4]. — Et ils dirent une seconde fois : Alléluia ! Et

1. Comp. Nahum 3 : 4.

2. C'est là le crime capital de Babylone. (17 : 6.) En répandant *le sang des prophètes et des saints*, qui *a été trouvé en elle* (Ezéch. 24 : 7-9), elle a couronné et consommé toute la série des actes de violence commis *sur la terre.* Le sang de *tous les égorgés* (gr.) *a été trouvé* ainsi *en elle*, et lui sera redemandé, comme la Jérusalem contemporaine du Christ a dû payer pour « tout le sang innocent répandu sur la terre depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie. » (Math. 23 : 35.)

3. Le texte reçu (*minusc.*) ajoute *et l'honneur* après *la gloire*. Les chants qui retentissent dans le ciel (v. 1-10) célèbrent la ruine de Babylone (v. 1-5) et les noces de l'Agneau, qui marquent le triomphe du règne de Dieu. (v. 6-10.) Ils forment ainsi la conclusion de la vision précédente et préparent la suivante. La chute de Babylone était la dernière des sept plaies amenées par les sept coupes (16 : 17); elle est le fait principal de cette vision et elle précède immédiatement le retour de Christ et les événements de la fin. (19 : 11 et suiv.) — Le voyant entend *comme une grande voix d'une foule immense.* Ceux qui chantent ne sont pas visibles; mais Jean perçoit les paroles qu'ils prononcent. Elles rappellent celles qui célèbrent la première défaite du dragon et de ses anges. (12 : 10.) Mais cette fois elles sont introduites par un : *Alléluia!* « Louez Jéhova ! » dans lequel s'exprime la joie du ciel pour le triomphe de la justice de Dieu. (18 : 20, note.) Dans le livre des Psaumes aussi, la première fois qu'éclate un *Alléluia*, c'est après l'affirmation que « les pécheurs disparaîtront de la terre et que les méchants ne seront plus. » (Ps. 104 : 35.) Mais leur disparition ne provoque les louanges des élus et des anges que parce qu'elle fait éclater *la gloire* et *la puissance de Dieu*, qu'elle établit son règne (v. 6), et procure *le salut* à l'Eglise, qui devient l'épouse accomplie de l'Agneau. (v. 7, 8.)

4. Ces *jugements véritables et justes*

sa fumée monte aux siècles des siècles[1]. — Et les vingt-quatre an- 4
ciens et les quatre êtres vivants se prosternèrent et adorèrent Dieu
qui est assis sur le trône, en disant : Amen! Alléluia[2]! — Et une 5
voix sortit du trône, disant : Louez notre Dieu, vous tous ses ser-
viteurs, vous qui le craignez, les petits et les grands[3]! — Et j'en- 6
tendis comme la voix d'une grande multitude et comme la voix
des grandes eaux et comme la voix de forts tonnerres, qui disait :
Alléluia! car le Seigneur notre Dieu, le Dominateur souverain, est
entré dans son règne. — Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse 7
et donnons-lui la gloire ; car les noces de l'Agneau sont venues, et
son Epouse s'est préparée ; — et il lui a été donné de se revêtir de 8
fin lin, éclatant, pur. Car le fin lin, ce sont les justifications des
saints[4]. — Et il me dit : Ecris : Heureux ceux qui sont appelés au 9

(16 : 7) motivent (*car*) les louanges du ciel. La *fornication*, c'est-à-dire l'idolâtrie, et *le sang* versé *des serviteurs de Dieu* ont été dénoncés déjà (18 : 23, 24) comme les deux grands crimes de la *prostituée*. — Gr. *Parce qu'il a vengé le sang de ses serviteurs* (en le redemandant) *de sa main*.

1. Ce second *alléluia* confirme le premier. *Sa fumée* est celle qui provient de l'embrasement de Babylone. (18 : 9, 18.) S'il est dit qu'elle *monte aux siècles des siècles*, c'est que la destruction de Babylone est définitive. Elle ne se relèvera pas de ses cendres. (Comp. Esa. 34 : 10.) Dans 14 : 11, cette image de « la fumée qui monte au siècle des siècles » a un sens tout différent.

2. Les *vingt-quatre anciens* louent Dieu comme à la fin de la troisième vision (11 : 16) et avant l'ouverture des sceaux. (5 : 8.) De même que dans cette dernière circonstance, *les quatre êtres vivants* se joignent à eux. Mais ils ne font pas entendre un cantique spécial ; ils confirment seulement celui qui vient d'être chanté par la grande foule, en prononçant un solennel : « *Amen*, oui, cela est ainsi ! *Alléluia !* »

3. Cette *voix* qui *sortit du trône* n'était pas la voix de Dieu, puisqu'elle invitait à louer *notre Dieu*. Pour la même raison, on peut hésiter à y voir la voix de Christ, qui, de plus, est célébré comme « l'Agneau » dans le cantique suivant. C'est donc plutôt la voix de l'un des quatre êtres vivants, qui se trouvaient « au milieu du trône et autour du trône. » (4 : 6.) Une semblable invitation à *tous les serviteurs de l'Eternel* se lit Psaumes 134 : 1 ; 135 : 1. L'expression *les petits et les grands* se trouve dans 11 : 18 ; 13 : 16. Quelques manuscrits (*A*, *Q*) ajoutent *et* devant *vous qui le craignez*. Même s'il est authentique, il n'en résulte pas que l'auteur eût en vue deux classes de personnes : *les serviteurs de Dieu* au sens spécial (prophètes, apôtres) et les chrétiens en général. *Et* peut avoir, comme souvent, le sens de « c'est-à-dire. » (11 : 18, note.)

4. Comme au v. 1, Jean ne voit pas la multitude, il *entend* seulement sa *voix*, qu'il compare au bruit des *grandes eaux* et du *tonnerre*. (Comp. 14 : 2.) Elle loue *le Tout-Puissant* de ce qu'il *est entré dans son règne* (gr. *a régné*). Comp. 11 : 17. Elle *se réjouit et tressaille d'allégresse* (Math. 5 : 12) du triomphe du règne de Dieu. Ce triomphe est célébré comme *les noces de l'Agneau*, la consommation de l'union du Messie avec l'Eglise, *son Epouse* (gr. *sa femme*), selon l'image qui, des prophètes, a passé chez tous les écrivains du Nouveau Testament. (Osée 2 : 18 ; Esa. 54 : 4-8 ; Ezéch. 16 : 8 et suiv. ; Math. 22 : 2 ; 25 : 1 ; Eph. 5 : 22, 23 ; Apoc. 21 : 9.) L'épouse *s'est préparée* à l'union parfaite avec son divin époux en lui demeurant fidèle jusqu'à la mort dans les luttes suprêmes qu'elle vient de traverser victorieusement. Le Messie est appelé *l'Agneau* pour rappeler à l'Eglise qu'il l'a rachetée par son sang précieux (1 Pierre 1 : 19) et que c'est par l'effet de cette rédemption seulement qu'elle peut paraître à ses côtés « glorieuse, sans tache ni ride, mais sainte et irrépréhensible. » (Eph. 5 : 27.) Justifiée par sa grâce, sanctifiée par son esprit, *il lui a été donné de se revê-*

banquet des noces de l'Agneau. Et il me dit : Ces paroles sont les
10 véritables paroles de Dieu[1]. — Et je tombai à ses pieds pour l'adorer ; et il me dit : Garde-toi de le faire ; je suis ton compagnon de service et celui de tes frères qui ont le témoignage de Jésus[2]. — Adore Dieu. Car le témoignage de Jésus est l'esprit de la prophétie[3].

VI. La victoire du Christ, le millénium et le jugement dernier.

(19 : 11 à 20 : 15.)

A. 11-21. Le Christ vainqueur de la bête et des rois de la terre. — 1° *Apparition du Christ.* Jean voit le ciel s'ouvrir ; sur un cheval blanc paraît le « fidèle et véritable, » qui vient pour le jugement. Il a des yeux de flamme, de nombreux diadèmes, un nom que seul il connaît. Son vêtement est teint de sang. Il se nomme « la

tir de fin lin, pur et éclatant. Ce *fin lin* (3 : 18 ; 7 : 9), d'après l'interprétation donnée par le voyant lui-même, *ce sont les justifications des saints*, c'est-à-dire les déclarations par lesquelles Dieu reconnaît et proclame la justice des saints. Tel est le sens de ce mot : *justification* dans Romains 5 : 16, 18. D'autres l'entendent des œuvres par lesquelles les saints manifestent leur justice. Dans Apocalypse 15 : 4, il désigne les ordonnances divines.

1. Il ressort de la suite (v. 10) que c'est un ange qui parle à Jean. L'ordre d'écrire spécialement cette déclaration du bonheur des conviés rappelle 14 : 13. *Ceux qui sont appelés au banquet des noces* sont les membres de l'Eglise, qui ont été justifiés par le sang de l'Agneau. (Note précédente ; comp. Math. 22 : 2.) C'est leur assemblée qui est appelée l'épouse. *Le banquet* des noces ne signifie pas autre chose que *les noces* ellesmêmes. (v. 7.) L'image des *noces* (gr. du *mariage*) figure l'union de l'Eglise, avec Christ, son époux. Le symbole du *banquet* (gr. *repas*) évoque l'idée de la joie de chacun des membres de l'Eglise, peut-être aussi celle de leur communion personnelle avec Celui qui est pour eux le pain de vie. (Comp. 7 : 16 ; 21 : 6 ; Luc 14 : 15.) — Une seconde fois l'ange s'adresse au voyant. Un intervalle sépare les deux allocutions. La première renfermait un ordre d'écrire, la seconde une simple déclaration. Celle-ci certifie la divine authenticité des paroles que Jean doit écrire. (v. 9a.) D'autres, avec moins de raison, étendent la déclaration à toutes *les paroles* adressées au voyant depuis 17 : 1, et même à l'Apocalypse dans son ensemble. (Comp. 21 : 5 ; 22 : 6.)

2. On a dit que l'émotion éprouvée par le voyant devant la solennelle déclaration de l'ange, et à la pensée que toute la vision de l'avenir est arrivée à son terme glorieux, le porte à cet acte d'adoration. Mais n'est-il pas plus naturel de supposer qu'il prend l'ange qui lui parle pour le Seigneur Jésus lui-même ? L'autorité avec laquelle cet ange affirmait que les paroles qu'il venait de prononcer étaient « les véritables paroles de Dieu, » pouvait faire illusion à Jean, en lui rappelant des affirmations analogues du Christ (Jean 3 : 34) ; et la parole même qu'il devait écrire résumait l'enseignement que Jésus avait donné dans la parabole des noces. (Math. 22 : 1 et suiv.) Jésus n'eût point repoussé un tel hommage (1 : 17 ; 5 : 8-14) ; mais l'ange reprend vivement le prophète, en lui déclarant qu'il est *son compagnon de service et celui de ses frères*, serviteur comme eux (Hébr. 1 : 14 ; 2 : 16) du Dieu seul adorable. (Voir des défenses semblables, 22 : 8, 9 ; Act. 10 : 25, 26 ; 14 : 11-15.) Ces *frères* du voyant sont spécialement les prophètes de la nouvelle Alliance. (22 : 9.) *Avoir le témoignage de Jésus*, c'est, d'après les paroles qui suivent, avoir reçu le témoignage que Jésus se rend à lui-même dans l'esprit de ceux qui croient en lui. (Comp. 1 : 2.)

3. Cette remarque, qu'elle fasse encore partie du discours de l'ange ou qu'elle soit une réflexion ajoutée par Jean, confirme la déclaration de l'ange qu'il est le compagnon du voyant et des prophètes. *Le témoignage de Jésus est l'esprit* même

Parole de Dieu. » Les armées célestes le suivent. De sa bouche sort une épée ; il exerce son office de Messie et exécute les jugements de Dieu. Il porte, écrit sur son vêtement, son titre de Roi des rois. (11-16.) — 2° *Les oiseaux conviés au festin.* Un ange debout dans le soleil appelle les oiseaux à se repaître de la chair des rois et des hommes de toute condition. (17, 18.) — 3° *La fin de la bête et de ses alliés.* Jean voit la bête et les rois assemblés avec leurs armées pour combattre le Christ et son armée. La bête et le faux prophète, qui avaient séduit les hommes, sont pris et jetés vivants dans l'étang de feu. Les autres sont tués par l'épée du Christ ; et les oiseaux dévorent leurs chairs. (19-21.)

Et je vis le ciel ouvert, et voici un cheval blanc : et Celui qui le 11
montait s'appelle FIDÈLE et VÉRITABLE, et il juge et combat avec jus-
tice [1]. — Or ses yeux sont une flamme de feu [2] ; et sur sa tête sont 12
beaucoup de diadèmes [3], et il porte un nom écrit, que personne ne
connaît que lui-même [4]. — Et il est vêtu d'un vêtement teint dans 13
le sang [5], et son nom est : LA PAROLE DE DIEU [6]. — Et les armées qui 14
sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, revêtues de fin
lin blanc et pur [7]. — Et de sa bouche sort une épée tranchante, pour 15
en frapper les nations. Et c'est lui qui les gouvernera avec un sceptre
de fer ; et c'est lui qui foule la cuve du vin du courroux et de la
colère de Dieu, le Dominateur souverain [8]. — Et sur son vêtement 16

de la prophétie. Tous les organes de cet esprit, tous ceux *qui ont le témoignage de Jésus,* sont égaux entre eux.

1. Le *ciel ouvert* est l'indice d'une nouvelle vision qui commence. (4 : 1 ; 11 : 19 ; 15 : 5.) Le Seigneur Jésus apparaît sous des traits déjà dépeints. (6 : 2.) Il est désigné par les mêmes termes que dans 3 : 14. Il *juge avec justice* (Esa. 11 : 4), et son jugement sera le *combat,* la guerre qu'il va soutenir. (16 : 16, note.) Ou, suivant d'autres : *il combat,* il fait la guerre pour exécuter ses justes jugements. Comp. sur ce jugement et sur ceux qu'il atteint, 20 : 3, note.

2. 1 : 14. Symbole de sa toute-science, et du pouvoir qu'il a de détruire tout ce qu'il aperçoit de contraire à la sainte volonté de Dieu.

3. Parce qu'il est « le Roi des rois et le Seigneur des Seigneurs » (v. 16) et qu'il doit vaincre la bête et les rois de la terre. (v. 19.)

4. Ce *nom, personne ne le connaît que lui-même,* parce que c'est un nom ineffable, dans lequel s'exprimera la gloire dont il sera revêtu à son retour. (3 : 12.) On ne saurait l'identifier avec le nom par lequel il est désigné au verset suivant.

5. Ce *sang* est celui de ses ennemis qu'il vient de fouler au pressoir (14 : 19, 20 ; comp. Esa. 63 : 1-3), et non son propre sang, qu'il a répandu pour sauver les hommes.

6. Après la description du cavalier, l'indication de son nom : *la Parole de Dieu.* Ce nom caractéristique le désigne comme celui auquel tend et en qui se concentre toute la révélation. Il est cette révélation personnifiée. Il est celui qui a fait connaître, qui a accompli comme Agneau, et qui va exécuter comme Juge le dessein éternel de Dieu. Ici apparaît, pour la première fois, cette notion capitale de *la Parole* (gr. *le logos*), qui se retrouvera développée dans l'épître (1 Jean 1 : 1) et dans le prologue de l'évangile de Jean. (Jean 1 : 1-18.)

7. Ce sont les anges (Luc 2 : 13) qui entoureront le Christ quand il reviendra pour le jugement. (Math. 16 : 27 ; 25 : 31 ; 26 : 53.) Eux aussi sont sur des *chevaux blancs* qui les signalent comme des vainqueurs, et sont *vêtus de fin lin blanc et pur,* symbole de leur sainteté parfaite.

8. L'*épée tranchante,* qui *sort de sa bouche* (1 : 16), figure la sentence irrévocable qu'il prononcera sur les ennemis de Dieu et qu'il exécutera sans rémission. (Esa. 11 : 4 ; comp. 2 Thes. 2 : 8.) Ainsi s'accomplira la prophétie du Psaume 2 : 9 (comp. Apoc. 2 : 27 ; 12 : 5) : *il gouver-*

et sur sa cuisse, il porte ce nom écrit : ROI DES ROIS, ET SEIGNEUR DES
17 SEIGNEURS[1]. — Et je vis un ange qui se tenait debout dans le soleil.
Et il cria d'une voix forte à tous les oiseaux qui volent par le milieu
du ciel : Venez et assemblez-vous pour le grand festin de Dieu, —
18 afin de manger les chairs des rois et les chairs des capitaines et les
chairs des puissants et les chairs des chevaux et de ceux qui les
montent, et les chairs de tous, libres et esclaves, petits et grands[2] !
19 — Et je vis la bête et les rois de la terre avec leurs armées assem-
blés pour faire la guerre à Celui qui était monté sur le cheval et
20 à son armée[3]. — Et la bête fut prise[4], et avec elle le faux prophète
qui avait fait devant elle les prodiges, par lesquels il avait séduit
ceux qui avaient pris la marque de la bête et qui avaient adoré son
image[5] ; ils furent tous deux jetés vivants dans l'étang de feu, où
21 brûle du soufre[6]. — Et les autres furent tués par l'épée qui sortait
de la bouche de Celui qui était monté sur le cheval ; et tous les oi-
seaux se rassasièrent de leurs chairs[7].

nera les nations avec un sceptre de fer. Son jugement exécutera le décret de Dieu, comme le montre le retour de l'image de la *cuve foulée,* empruntée à Esaïe 63 : 3 ; à cette image déjà employée 14 : 19, 20 est jointe ici celle du *vin du courroux* de Dieu, qui se trouvait 14 : 10.

1. *Sur son vêtement et sur sa cuisse* ou sa *hanche* veut dire, d'après la plupart, sur son vêtement à la hauteur de la cuisse ou de la hanche, de manière à être bien en évidence quand le cavalier passait. Ce *nom,* qui lui a été déjà donné 17 : 14, lui convenait dans le rôle qu'il va assumer de juge et exécuteur des rois et des puissants. (v. 19.)

2. *Un ange,* opposé aux armées célestes. (v. 14.) *Dans le soleil,* qui l'entoure de l'éclat de la victoire et le rend visible à tous les regards. L'effrayante image du *festin* auquel sont conviés *tous les oiseaux* (comp. Ezéch. 39 : 17-20) peint, non seulement la destruction complète, mais la fin ignominieuse des ennemis de Dieu. Etre privé de sépulture, devenir la pâture des oiseaux de proie était considéré par les anciens comme le comble de l'opprobre. Tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient (comp. 6 : 15), qui auront fait alliance avec la bête (v. 19), seront livrés à ce terrible châtiment.

3. *La bête* (13 : 1, note) *et les rois de la terre avec leurs armées,* qui ont été *assemblés pour faire la guerre* (16 : 14, 16), représentent tous les peuples alliés de l'empire romain ou soumis à sa domination. (Comp. 20 : 3, note.) Au lieu de : *leurs* armées, *A* porte : *ses* armées, les armées de la bête.

4. La lutte n'est pas décrite, parce qu'il ne s'agit pas d'une bataille proprement dite, mais d'un jugement aussitôt exécuté. (16 : 14, note.)

5. Avec la bête fut pris *le faux prophète,* qui était représenté dans 13 : 11 et suiv. comme une autre bête qui montait de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, et à qui ce titre de *faux prophète* avait été déjà donné dans 16 : 13. Ses méfaits sont caractérisés dans les mêmes termes qu'au ch. 13. Pas plus que *la bête, le faux prophète* n'est un individu spécial. La première représente le pouvoir politique, l'empire romain ; le second, les prêtres, les magiciens, les prétendus sages qui soutenaient le pouvoir de Rome (Act. 13 : 6 et suiv.) et le culte rendu à l'empereur.

6. *Vivants,* par opposition aux autres. (v. 21.) Gr. *L'étang de feu, lequel* (étang) est *brûlant dans du soufre.* (Comp. Math. 5 : 22 ; Luc 16 : 23.) Satan et les réprouvés seront traités de même. (20 : 10, 15.)

7. *Les autres* sont ceux énumérés au v. 18. Ils ne sont pas directement jetés dans l'étang de feu, mais livrés à la mort physique, et à une mort ignominieuse (v. 18, note), pour passer plus tard par le jugement dernier. (20 : 11 et suiv.)

B. 1-10. Le règne de mille ans. — 1° *Satan lié.* Un ange descend du ciel ; il lie Satan pour mille ans et l'enferme dans l'abîme, pour qu'il ne séduise plus les nations jusqu'à l'accomplissement des mille ans ; alors il doit être relâché pour peu de temps. (1-3.) — 2° *Jugement et règne des fidèles qui ont part à la première résurrection.* Jean voit des juges assis sur des trônes pour juger les âmes des martyrs qui n'avaient point adoré la bête. Revenus à la vie, ils règnent avec Christ mille ans. Les autres morts n'ont point part à cette première résurrection. Heureux et saints ceux qui y ont part ! Ils sont certains d'échapper à la seconde mort ; ils sont sacrificateurs de Dieu et du Christ, associés à son règne pour mille ans. (4-6.) — 3° *Dernier assaut de Satan. Sa fin.* Délié, il va séduire les nations des extrémités de la terre, Gog et Magog. Elles montent contre les saints, mais sont détruites par le feu du ciel. Le diable rejoint la bête et le faux prophète dans le lieu des tourments éternels. (7-10.)

Et je vis descendre du ciel un ange, qui tenait dans sa main la XX
clef de l'abîme et une grande chaîne. — Et il saisit le dragon, le 2
serpent ancien, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans.
— Et il le jeta dans l'abîme, et il le ferma, et le scella sur lui, afin 3
qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent
accomplis[1] ; et après cela, il faut qu'il soit délié pour un peu de

1. *L'ange* a la clef de l'abîme et la chaîne (gr.) *sur* sa main. Il faut se représenter les bouts de cette *grande chaîne*, qui pendent de chaque côté. On peut comparer cette apparition à celle de 9 : 1 (voir les notes) ; mais ici *l'ange* est certainement un ange fidèle, qui va exécuter l'ordre de Dieu. Le *dragon* est désigné par les mêmes épithètes que dans 12 : 9. (Voir la note.) Il est *lié pour mille ans, jeté dans l'abîme* (9 : 1, 2e note), qui est *fermé et scellé sur lui*. Sa demeure habituelle devient ainsi pour lui une prison. Le Dieu tout-puissant, qui, par une dispensation mystérieuse, avait permis au prince des ténèbres d'exercer ses séductions sur les hommes, lui ôte maintenant son pouvoir de nuire. C'est l'explication donnée par ces mots : *afin qu'il ne séduisît plus les nations.* On se demandera de quelles *nations* il peut être question encore, puisque d'après 19 : 19-21, « les rois de la terre et leurs armées » avaient été « tués par l'épée. » Pour éviter à l'Apocalypse le reproche d'incohérence, il faut supposer que l'auteur voyait dans « les rois de la terre et leurs armées » les peuples soumis à l'empire romain (« la bête ») et qui avaient subi son influence corruptrice. Eux seuls sont exterminés par le Christ et ses anges. Le tableau de 19 : 11-21 ne représentait pas le jugement universel (20 : 11 et suiv.), mais le jugement de l'empire romain et de ses alliés. En dehors d'eux, le voyant aperçoit d'autres *nations*, dont il dit (v. 8) qu'elles sont « aux quatre coins de la terre. » Ce sont ces nations qui seront préservées des séductions de Satan *jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis.* Ces *mille ans* doivent être considérés non comme une donnée strictement chronologique, mais comme un nombre symbolique. Ils représentent une durée prolongée, mais limitée, puisqu'ils finissent par être *accomplis.* Une période de *mille ans* n'est pas mentionnée ailleurs dans l'Ecriture. Les rabbins juifs assignaient aux « jours du Messie » une durée tantôt de quatre cents ans, tantôt de mille ans. Ils fondaient la première évaluation sur Gen. 15 : 13, combiné avec Ps. 90 : 15, la seconde sur Esa. 63 : 4, combiné avec Ps. 90 : 4. D'autre part, dans l'épître de Barnabas (ch. 15) est énoncée une théorie d'après laquelle le monde, créé en sept jours, durerait sept périodes de mille ans, dont la dernière serait le sabbat que procurera au monde le règne du Messie. Quelle que soit l'origine de sa conception, l'auteur de l'Apocalypse n'a en vue qu'une seule période de mille ans, la même dans les v. 3-4 et 5-7, et non deux périodes successives de mille ans chacune ; et il la place dans les temps qui précéderont le jugement dernier. (20 : 11 et suiv.)

4 temps[1]. — Et je vis des trônes, et ils s'assirent dessus, et il leur fut
donné d'exercer le jugement. Et je vis les âmes de ceux qui avaient
été décapités pour le témoignage de Jésus et pour la parole de Dieu,
et de ceux qui n'avaient point adoré la bête ni son image, et qui
n'avaient point pris sa marque sur leurs fronts et sur leurs mains[2];
et ils revinrent à la vie et devinrent rois avec Christ pour mille ans.
5 — Les autres morts ne revinrent pas à la vie, jusqu'à ce que les
mille ans eussent été accomplis. C'est là la première résurrection[3].

1. *Il le faut,* selon le conseil arrêté de Dieu. Comp. v. 7.

2. Gr. *Et je vis des trônes* (*et ils s'assirent sur eux et jugement leur fut donné*) *et les âmes de ceux qui avaient été décapités....* Ceux qui *s'assirent* sur ces *trônes* ne sont pas nommés. Des *trônes,* sur lesquels s'asseyent ceux qui rendent la justice, paraissent aussi dans la vision de Daniel. (7 : 9.) Là ce sont « l'Ancien des jours, » c'est-à-dire Dieu, et probablement « les saints du Très-Haut » (Dan. 7 : 22) qui remplissent les fonctions de juges. On a supposé que dans l'Apocalypse ce sont *les âmes de ceux qui avaient été décapités* qui reçoivent le pouvoir *d'exercer le jugement,* soit qu'on identifie ce pouvoir avec la royauté qu'ils partageront avec Christ, soit qu'on estime que la conduite de ces martyrs servira de mesure pour juger les autres chrétiens. Mais si le texte ne s'oppose pas à cette hypothèse, il ne l'établit nullement. Il semble dire plutôt que Jean, après avoir vu les *trônes* et les juges assis dessus (qu'il ne désigne pas autrement et que l'exégèse n'a pas à déterminer), contemple ceux qui vont être jugés. Ce sont : 1o *les âmes de ceux qui ont été décapités,* et sans doute aussi des autres martyrs qui ont péri dans divers supplices, *pour le témoignage de Jésus et pour la Parole de Dieu.* (1 : 2, 9 ; 6 : 9, note.) 2o En général, les âmes de tous *ceux qui n'ont pas adoré la bête ni son image,* etc. Voir dans 13 : 4, 14, 16, notes, ce que signifie *adorer la bête* ou *son image,* et *recevoir sa marque.* De ces divers traits, il ressort que *les âmes* qui vont être soumises à ce premier jugement sont celles des martyrs de la grande persécution exercée par *la bête,* que toute l'Apocalypse annonce. (13 : 7, 15 ; 17 : 8, 11, notes.) Plus l'épreuve aura été terrible pour eux, plus sera douce la récompense qui va être mentionnée.

3. *Ils reviennent à la vie,* gr. ils *vécurent.* Ce verbe peut signifier qu'ils reprirent vie après être morts (2 : 8) ou qu'ils conservèrent la vie en étant préservés de la mort. Des interprètes, qui admettent que *ceux qui n'avaient point adoré la bête* forment une catégorie distincte des martyrs *décapités,* et que parmi eux plusieurs étaient encore en vie au moment du retour de Christ, pensent que l'auteur donne ce double sens au verbe : *ils vécurent ;* les uns revécurent, les autres furent conservés en vie. Cela nous paraît très peu probable, car l'acte dont ils ont tous bénéficié est qualifié de « première résurrection » (v. 6), et à ceux qui en sont l'objet l'auteur oppose *les autres morts.* Il s'agit donc bien de morts qui *reviennent à la vie.* Mais ce retour à la vie, comment l'auteur se le représente-t-il ? Est-ce le retour à une vie spirituelle, glorifiée, dont le ciel est le théâtre ? Les interprètes nombreux qui sont de cet avis se fondent sur les mots qui suivent immédiatement : *ils régnèrent avec Christ.* Dans la plupart des passages de l'Apocalypse (1 : 6, 9 ; 3 : 21 ; 5 : 10 ; 22 : 5), la royauté promise aux fidèles est une royauté spirituelle dans les cieux. Dans 5 : 10 et 22 : 5, *la terre* sur laquelle ils règneront est la terre renouvelée et glorifiée. D'ailleurs, « ils règneront *avec Christ* et, par conséquent, là où est Christ, dans le ciel. » *Bengel.* Quelques-uns entendent le *règne,* auquel ces ressuscités ont part avec Christ, de l'action spirituelle qu'ils exercent sur les nations (v. 3) pour les conquérir à leur Maître ; c'est ainsi qu'ils sont *sacrificateurs* (v. 6) en même temps que rois. D'autres y voient simplement l'affirmation du fait qu'ils ont part au royaume des cieux et goûtent la félicité de la communion parfaite avec Dieu. Cette explication, qui spiritualise les données de notre passage, couperait court à toutes les rêveries plus ou moins charnelles que, dans tous les temps, des chrétiens ont été tentés de fonder sur lui. Malheureusement, elle se heurte à des objections dont une exégèse impartiale ne saurait méconnaître la por-

— Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection ! Sur 6
ceux-là la seconde mort n'a point de pouvoir[1] ; mais ils seront sacri-
ficateurs de Dieu et du Christ[2], et ils règneront avec lui pendant
mille ans.

Et quand les mille ans seront accomplis, Satan sera délivré de sa 7
prison. — Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre 8
coins de la terre, Gog et Magog, afin de les assembler pour la guerre,
eux dont le nombre est comme le sable de la mer[3]. — Et ils montè- 9
rent sur l'étendue de la terre, et ils environnèrent le camp des saints
et la cité bien-aimée ; et un feu descendit du ciel et les dévora[4]. — Et 10

tée : 1° Elle rompt l'unité de l'épisode des v. 1-10, qui semblent pourtant former un seul tout. Si l'on transporte dans le ciel le règne de mille ans, la scène se passerait successivement sur la terre (v. 1-3), dans le ciel (v. 4-6) et de nouveau sur la terre. (v. 7-10.) 2° La conception du règne de mille ans se rattache aux promesses des anciens prophètes, qui annonçaient que le royaume de Dieu s'établirait sur la terre, et à la croyance en une première résurrection des justes, à l'entrée de l'ère messianique, qui était chez les Juifs comme le corollaire de cette espérance d'un règne terrestre du Messie. C'est sur la terre aussi que Jean place le royaume millénaire des martyrs ressuscités (comp. v. 9, note) ; mais il se garde bien de leur prêter une vie de jouissances matérielles, comme les chiliastes grossiers, Papias déjà, le firent à l'envi. La domination par la contrainte, que les Juifs espéraient exercer alors sur les Gentils, il la transforme en une royauté morale, qui consistera à gagner les nations à Christ. Les saints ressuscités deviendront ainsi les véritables prêtres de l'humanité (v. 6) ; ils accompliront au milieu d'elle un travail fécond, qui ne sera plus entravé par l'action de Satan ; et ils prépareront le grand jour du jugement définitif. Cette idée d'une *première résurrection*, suivie d'une phase nouvelle et particulièrement triomphante du règne de Dieu, est propre à l'Apocalypse. Tous les autres écrits du Nouveau Testament envisagent le retour de Christ, la résurrection et le jugement dernier comme trois actes simultanés. (Math. 13 : 30, 40-43, 49, 50 ; 24 : 36-42 ; 25 : 1-13, 31 et suiv. ; Jean 5 : 28, 29.) Quelques passages de Paul (1 Cor. 15 : 23 ; Philip. 3 : 11 ; 1 Thes. 4 : 15-18, notes), où l'on a cru retrouver le même enseignement qu'ici, ne le renferment pas.

1. *Heureux et saint*. La pleine consécration à Dieu constituera son bonheur. Sur *la seconde mort* comp. 2 : 11, note, et ci-dessous, v. 14, 2e note. Cette seconde mort *n'a point de pouvoir sur eux*, parce que, par la première résurrection, ils sont unis pour toujours avec Christ ; le jugement dernier ne saurait les condamner (v. 12) ; tandis que « les autres morts » (v. 5) attendent de ce jugement la fixation de leur sort définitif.

2. Comp. 1 : 6, 2e note ; 5 : 10, note. La conversion des païens sera une partie de leur office sacerdotal. (v. 5, note ; comp. Rom. 15 : 16.)

3. Cette dernière partie de la prophétie rapporte la fin du règne de *mille ans*. *Satan* est *délié*, sur l'ordre de Dieu. (v. 3, 1re note.) Il *séduit les nations qui sont aux quatre coins de la terre* (7 : 1), c'est-à-dire dans les régions les plus éloignées du centre où se trouve établi le royaume des saints ; par leur éloignement, ces nations sont restées étrangères à son influence ; elles sont donc plus accessibles aux séductions de Satan. Celui-ci les *rassemble pour la guerre*, comme précédemment les rois. (16 : 14 et suiv.) Les noms de *Gog* et de *Magog* sont empruntés à Ezéch. 38 et 39, où est décrit le dernier assaut des païens contre la Jérusalem restaurée ; mais dans Ezéchiel, Gog est le roi du pays de Magog (Gen. 10 : 2), tandis que l'auteur de l'Apocalypse semble prendre les deux noms pour des noms de peuples.

4. Le discours prophétique passe du futur de la prédiction (v. 7, 8) au temps du récit historique : le voyant contemple ces faits comme s'ils étaient déjà accomplis. Les ennemis *montèrent sur l'étendue de la terre* (Hab. 1 : 6) ; ils viennent de loin *environner le camp des saints et la cité bien-aimée*. Suivant les uns, ces deux termes désignent deux emplacements distincts ; suivant les autres, la *cité bien-*

le diable, qui les séduit, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre où sont aussi la bête et le faux prophète[1], et ils seront tourmentés jour et nuit aux siècles des siècles[2].

C. 11-15. Le Jugement universel. — 1° *Comparution de tous les hommes.* Jean voit un grand trône blanc et Celui qui l'occupe. Le ciel et la terre s'enfuient. Les morts comparaissent. Les livres sont ouverts, de même que le livre de la vie. Les morts sont jugés d'après leurs œuvres; ils sortent pour cela de la mer et du séjour des morts. (11-13.) — 2° *Destruction de la mort. Sort final des réprouvés.* La mort et le séjour des morts sont jetés dans l'étang de feu, qui est la seconde mort. Il en est de même de quiconque n'est pas inscrit au livre de la vie. (14, 15.)

11 Et je vis un grand trône blanc, et Celui qui était assis dessus, —
de devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent, et il ne fut plus
12 trouvé de place pour eux[3]. — Et je vis les morts, les grands et les
petits, qui se tenaient debout devant le trône[4]; et des livres furent
ouverts[5]; et un autre livre fut ouvert, qui est celui de la vie[6]; et
les morts furent jugés, d'après ce qui était écrit dans les livres, selon
13 leurs œuvres[7]. — Et la mer rendit les morts qui étaient en elle; et

aimée, qui ne peut être que Jérusalem, serait désignée comme *le camp des saints*. Les *saints* sont probablement identiques aux élus qui ont part au règne de mille ans. Pour ceux qui placent ce règne dans le ciel, les saints représentent l'Église des derniers temps. La tentative de Satan est arrêtée avant que la lutte ait été engagée. *Un feu descendit du ciel* (comp. Ézéch. 39 : 6) *et dévora* les ennemis. Plusieurs *majusc.* ajoutent : *d'auprès de Dieu*, avant ou après *du ciel*.

1. Comp. 19 : 20, 2e note; Math. 25 : 41.

2. Comp. 14 : 11, note. L'auteur du péché sur la terre est réduit pour toujours à l'impuissance et reçoit l'éternelle rétribution du mal qu'il a fait. La fin de l'Apocalypse rejoint ainsi le commencement de la Genèse, et la théodicée biblique est achevée, qui nous montre, d'une part la justice accomplie par le châtiment du coupable, de l'autre, la miséricorde manifestée dans la rédemption de tout pécheur repentant et croyant.

3. *Ce grand trône blanc* est le siège du Juge, Christ ou Dieu, d'après Dan. 7 : 9. L'apparition de ce trône, qui rappelle celle « des trônes » (v. 4), annonce que le jugement va commencer. Le jugement qui a suivi la parousie (19 : 11-21) était limité à l'empire romain et aux rois ses alliés. Il reste donc à procéder au jugement universel. *La terre et le ciel s'enfuirent*, disparurent complètement (comp. 16 : 20), de telle sorte qu'*il ne fut plus trouvé de place pour eux*, où ils pussent demeurer. L'univers souillé par le péché prendra fin au grand jour du jugement. (Math. 24 : 35; Hébr. 1 : 11, 12; 2 Pierre 3 : 7, 10.)

4. *Les morts, les grands et les petits*, c'est-à-dire tous, sans exception. (Rom. 14 : 10; 2 Cor. 5 : 10.) Il n'est pas parlé des saints qui avaient régné mille ans (v. 4) et avaient été délivrés de l'attaque de Satan. (v. 9.) L'auteur pense probablement à ceux qu'il appelait (v. 5) : « les autres morts. » Ils se tenaient *devant le trône* (*Sin.*, *A*, *Q*, versions). Le texte reçu (*minusc.*) porte *devant Dieu*.

5. Comp. Dan. 7 : 10; Mal. 3 : 16; Hénoch 90 : 22; 4 Esdr. 6 : 22; Apoc. de Baruch 24 : 1. Ces *livres* multiples, où sont consignées les actions des hommes, sont opposés au livre unique de la vie.

6. Celui où sont inscrits les rachetés. (v. 15; 3 : 5; 13 : 8; 17 : 8; Dan. 12 : 1; Luc 10 : 20; Philip. 4 : 3.)

7. 22 : 12. Le principe du jugement *selon les œuvres* (Rom. 2 : 6) subsiste même avec le salut par grâce; car *les œuvres*, qui comprennent la vie entière, les sentiments du cœur comme les actes extérieurs, démontrent la régénération et la sanctification par laquelle l'âme doit

la Mort et le Séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux[1].
Et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. — Et la Mort et le 14
Séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu[2]. C'est là la seconde
mort, l'étang de feu[3]. — Et quiconque ne fut pas trouvé inscrit dans 15
le livre de la vie, fut jeté dans l'étang de feu[4].

VII. La nouvelle Jérusalem. (21 : 1 à 22 : 9.)

A. 1-8. Toutes choses nouvelles. — 1° *Les nouveaux cieux et la terre nouvelle.* Jean les contemple et voit descendre d'auprès de Dieu une Jérusalem nouvelle, parée comme une épouse. Une voix du trône dit que c'est le tabernacle de Dieu, que Dieu sera avec les hommes pour les consoler de toutes leurs douleurs. (1-4.) — 2° *Déclarations divines.* Je fais toutes choses nouvelles, dit Celui qui est assis sur le trône. Il ordonne à Jean de l'écrire. Il est le premier et le dernier. Il offre gratuitement de l'eau de la vie à celui qui a soif. Le vainqueur sera son fils et son héritier. Aux lâches et aux malfaiteurs de toute sorte est réservée la seconde mort. (5-8.)

Et je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle ; car le premier ciel XXI
et la première terre ont disparu[5], et la mer n'est plus[6]. — Et je vis 2

passer pour posséder la vie éternelle. Tel est aussi l'enseignement de Jésus dans Math. 16 : 27, de Paul dans 2 Cor 5 : 10.

1. Dans ce verset, l'auteur revient en arrière pour dire comment tous les morts peuvent se tenir devant le trône. Ils se rassemblent de tous les lieux où ils se trouvaient : *la mer* rend ceux qu'elle a engloutis, *la Mort et le séjour des morts* ceux qu'ils détiennent. Il est difficile de dire quelle différence l'auteur faisait entre *la Mort* et *le séjour des Morts*. Sur ce dernier mot (gr. *Hadès*, lieu invisible), voir 1 : 18 ; 6 : 8 ; Luc 16 : 23 ; Act. 2 : 27 ; 1 Cor. 15 : 55. Cette résurrection est appelée la résurrection « pour le jugement, » dans Jean 5 : 29.

2. Ce trait annonce la destruction de *la Mort* et du *séjour des Morts*, qui apparaissent personnifiés dans la vision, leur complète suppression. (21 : 4 ; Esa. 25 : 8 ; 1 Cor. 15 : 26, 54.) A mesure que l'on avance dans ces derniers chapitres, toutes les causes de souffrance disparaissent une à une. Quels trésors d'espérance et de consolation se trouvent dans ces perspectives !

3. *L'étang de feu* représente *la seconde mort.* (v. 6 ; 2 : 11, note ; 21 : 8.) Cette proposition manque dans un certain nombre de *minuscules.*

4. C'est-à-dire livré à la seconde mort. La mort du corps est suivie pour lui de la mort seconde, de la mort de l'âme, qui meurt éternellement, sans espoir de revivre. Il n'est encore parlé que de la destinée finale des puissances ennemies et des hommes condamnés. La vision suivante dépeindra la condition de ceux qui sont *inscrits dans le livre de la vie.*

5. Ainsi est atteint le but de toutes les dispensations de Dieu envers l'humanité depuis la chute ; ainsi la rédemption est achevée. Le péché n'avait pas seulement atteint l'homme, le roi de la création, mais la terre, sa demeure ; la réparation complète du mal s'étend à celle-ci. *Un nouveau ciel et une nouvelle terre,* Dieu les avait promis déjà par les prophètes. (Esa. 65 : 17 ; 66 : 22.) Leur apparition accomplit l'espérance des croyants (2 Pierre 3 : 13) ; elle répond au soupir de la création tout entière. (Rom. 8 : 19-22.) Le voyant peut contempler ce glorieux renouvellement de l'univers, *car le premier ciel et la première terre ont disparu.* (20 : 11.) Cette description de la félicité céleste et éternelle est le couronnement de l'Apocalypse. Quelques interprètes y ont vu, à tort, la peinture d'un état intermédiaire qui ferait partie encore du règne de mille ans. (20 : 1-10.) Mais il faut reconnaître qu'ici, comme partout, la vie éternelle est représentée par des images, indispensables pour mettre à notre portée

La note 6 est à la page suivante.

la cité sainte, une Jérusalem nouvelle, qui descendait du ciel, d'auprès
de Dieu, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son
3 époux[1]. — Et j'entendis une voix forte qui venait du trône, et qui
disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera
avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux,
4 leur Dieu[2]. — Et il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort
ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni labeur ; parce que
5 les premières choses ont disparu[3]. — Et Celui qui était assis sur le

des choses ineffables. (2 Cor. 12 : 4.) En interprétant ces images, il faut se garder de deux erreurs : se figurer que tous ces symboles matériels se réaliseront exactement, ou ne voir en eux que des idées dépourvues de toute réalité. L'homme ressuscité (20 : 12, 13) ne sera pas un pur esprit. Il possédera un corps glorifié, organe de son esprit. (1 Cor. 15 : 35 et suiv.) Or le monde dans lequel il vivra devra être en harmonie avec cette constitution de son être. A cette exigence répondent les dernières descriptions de l'Apocalypse, qui unissent la plus haute spiritualité à un sain réalisme.

6. *La mer* est mentionnée spécialement, parce qu'elle occupe les trois quarts du globe terrestre, et dans les idées des anciens, lui avait en quelque sorte donné naissance. (2 Pierre 3 : 5.) Ce trait indique donc une disparition totale de l'ancien monde.

1. Le texte reçu : *Et moi, Jean, je vis*, n'est fondé sur aucun manuscrit grec. Comp. sur la *nouvelle Jérusalem*, Esa. 60 ; 62 ; 65 : 19 et suiv. ; 66 : 10 et suiv. Dans l'Ancien Testament, Jérusalem est considérée comme le centre du royaume de Dieu, le lieu où l'Eternel avait établi sa demeure parmi les hommes, où il se manifestait à eux. Les Juifs, il est vrai, avaient fait du temple « une caverne de voleurs » (Jean 2 : 16), et sa destruction fut le châtiment du crime qu'ils commirent en rejetant le Messie. Mais « leur incrédulité ne saurait anéantir la fidélité de Dieu. » Ce qui avait été promis et préfiguré dans l'ancienne Jérusalem se réalise en un sens infiniment supérieur. La Jérusalem *nouvelle descend du ciel, d'auprès de Dieu*. Si le voyant la contemple *descendant du ciel*, c'est que la « terre nouvelle » (v. 1), dont elle sera le centre, deviendra le séjour des saints glorifiés ; ou bien ce trait signifie simplement que la nouvelle Jérusalem sera d'essence céleste, que l'opposition du ciel et de la terre n'existera plus. Jérusalem descend *d'auprès de Dieu*, parce qu'elle existait dans son conseil éternel, avant d'apparaître. Cette Jérusalem, en effet, est l'Eglise, comme l'indique une seconde image ajoutée à la première : *préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux*. L'Eglise a déjà été désignée comme l'*épouse* du Messie dans 19 : 7, 8, note. Elle s'est maintenant *parée pour son mari* (gr.), rendue digne de lui par sa parfaite sainteté. (Eph. 5 : 27.)

2. Cette *voix qui venait du trône* (*Sin.*, *A*. On lit : *du ciel* dans *Q*, versions), qui en sortait, indiquait une révélation émanant directement de Dieu, que la voix fût celle de Christ ou celle de l'un des quatre être vivants. (Comp. 19 : 5, note.) C'est la nouvelle Jérusalem, elle-même, l'Eglise des rachetés qui est appelée *le tabernacle de Dieu avec les hommes*, par allusion au tabernacle qui servait de sanctuaire dans le désert, et grâce auquel Dieu habitait *avec les hommes*. Comp. Lév. 26 : 11, 12 ; Jér. 24 : 7 : 31 : 33 ; Ezéch. 37 : 27 ; de là sont tirées les expressions qui dépeignent cette relation parfaite de Dieu avec les hommes par laquelle est pleinement réalisé ce que préfigurait l'ancienne Alliance : *Dieu lui-même sera avec eux, leur Dieu*. (Les mots *leur Dieu* manquent dans *Sin.*, *Q*. Weiss les maintient.) La félicité éternelle, qui n'aura rien de commun avec les créations d'une imagination charnelle, sera toute dans la communion réelle et vivante avec Dieu, dans la possession et la jouissance de Dieu lui-même. Pour des êtres parvenus à la perfection, il n'y a rien audessus de cet amour infini dont Dieu les aime et dont ils aiment Dieu en retour. Une telle destination est seule digne de l'homme créé à l'image de Dieu et racheté par Jésus-Christ, seule digne de Dieu lui-même. Cette conception du bonheur éternel, exempte de tout alliage sensuel, comme de toute fantaisie de l'imagination, ne saurait être que le fruit d'une révélation divine.

3. *La mort*, au sens complet du mot

trône[1] dit : Voici, je fais toutes choses nouvelles[2]. Et il dit : Ecris,
car ces paroles sont certaines et véritables[3]. — Et il me dit : C'est 6
fait[4]. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin[5]. A
celui qui a soif, je donnerai de la source de l'eau de la vie, gratuite-
ment[6]. — Celui qui vaincra, héritera ces choses ; et je serai son 7
Dieu, et il sera mon fils[7]. — Mais pour les lâches et les incrédules 8
et les abominables et les meurtriers et les fornicateurs et les enchan-
teurs et les idolâtres et tous les menteurs, leur part est dans l'étang
ardent de feu et de soufre ; ce qui est la seconde mort[8].

B. 21 : 9 à 22 : 9. Description de la nouvelle Jérusalem. — 1° *La cité sainte.* Un ange offre à Jean de lui montrer l'épouse de l'Agneau. Il le transporte en esprit sur une montagne. Jean voit Jérusalem descendre d'auprès de Dieu, rayonnante de sa lumière. (9-11.) — 2° *Sa muraille.* Le voyant la décrit avec ses douze portes et ses douze fondements. (12-14.) — 3° *Mesurage de la ville.* L'ange qui parle à Jean mesure la ville avec un roseau d'or. Jean en indique les dimensions et celles de la muraille. (15-17.) — 4° *Matériaux dont elle est construite.* Jean énumère les pierres précieuses avec lesquelles sont bâtis la muraille, ses fondements, ses portes. (18-21.) — 5° *Ni*

(Rom. 1 : 32 ; 5 : 12), la seconde mort comme la première, *ne sera plus.* (20 : 14.) Tous les maux qui la précèdent et la suivent auront donc cessé aussi. Le péché est la cause de tous ces désordres. Le péché détruit, tous ses fruits amers, la souffrance physique et morale, disparaîtront. Rien ne troublera plus la joie des rachetés. (Esa. 35 : 10 ; 65 : 17 et suiv.) Mais combien il est consolant de voir dans cette délivrance l'action directe de Dieu, l'effet de sa tendre compassion : *il* essuiera toute larme de leurs yeux. Comp. 7 : 17 ; Esa. 25 : 8.

1. C'est-à-dire Dieu, d'après le v. 7.

2. Comp. Esa. 43 : 19. Les ravages du péché seront ainsi réparés, et *toutes choses* subiront la transformation nécessaire pour les mettre en harmonie avec la gloire du ciel. La création nouvelle, qui a été opérée en chaque enfant de Dieu (2 Cor. 5 : 17), s'étend maintenant à toutes choses, pour que Dieu puisse être tout en tous.

3. C'est toujours Dieu qui parle. Ce que Jean doit *écrire* (14 : 13 ; 19 : 9), c'est la déclaration qui précède sur le renouvellement de toutes choses. Ces paroles sont *certaines*, dignes de foi (comp. 1 Tim. 1 : 15 ; 2 Tim. 2 : 11), *et véritables.* Q ajoute *de Dieu* : « de certaines et véritables paroles de Dieu. »

4. Comp. 16 : 17, note. Ici le verbe est au pluriel. Mais cela ne change rien au sens. Les choses qui *sont faites*, ce sont celles que Dieu a déclaré faire nouvelles. (v. 5.) Il ne s'agit plus de promesses, d'espérances, mais de réalités.

5. 1 : 8, 1re note ; 22 : 13.

6. Dieu lui-même donnera (gr. *moi* je donnerai), à celui qui a soif, *de la source de l'eau de la vie* (7 : 17), *gratuitement.* (22 : 17 ; Esa. 55 : 1 ; Jean 4 : 10, 14 ; 7 : 37.) La vie éternelle est le don gratuit de Dieu. (Rom. 6 : 23.)

7. *Celui qui vaincra* (2 : 7, 2e note) *héritera* (Marc 10 : 17) *ces choses* (texte reçu, avec un *minusc.*, *toutes choses*), les biens éternels, propres à satisfaire toutes ses plus nobles aspirations. (v. 6.) *Je serai son Dieu*, comp. v. 3, note ; 2 Sam. 7 : 14.

8. 19 : 20, seconde note ; 20 : 10, 14, notes. Ce sévère avertissement peut étonner à cette place, puisque le jugement a été prononcé. (20 : 11-15.) Il s'adresse aux lecteurs du livre, qui, eux, sont encore au temps de l'épreuve. (Comp. 22 : 15.) — *Les lâches* font contraste avec « celui qui vaincra » (v. 7) ; ce sont ceux qui, par crainte des hommes, n'ont pas montré « la foi et la patience des saints » (13 : 10), mais se sont retirés du combat. (Hébr. 10 : 38.) Les *abominables* sont des hommes qui ont contracté les souillures de l'idolâtrie (17 : 4 et suiv.) ; les *enchanteurs* sont des personnages qui pratiquent la magie (9 : 21) ; *tous les menteurs* sont nommés à la fin de l'énumération : ce terme fait contraste avec la description

temple, ni luminaire. Dieu et l'Agneau sont le temple de la cité. Elle n'a besoin ni de soleil, ni de lune. (22, 23.) — 6° *Hommages des nations.* Elles marchent à la lumière de Jérusalem. Elles lui apportent leur gloire et affluent dans ses portes toujours ouvertes. Par ces portes n'entrera aucun être souillé, mais ceux-là seuls qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau. (24-27.) — 7° *Plénitude de vie.* Un fleuve d'eau de la vie sort du trône de Dieu et de l'Agneau ; au bord du fleuve est planté l'arbre de vie. Le trône de Dieu et de l'Agneau est au milieu de la ville. Ses serviteurs le servent face à face. Plus de nuit pour eux : Dieu les éclaire. Ils règnent éternellement. (1-5.) — 8° *Confirmation de la prophétie par l'ange, qui défend à Jean de l'adorer.* L'ange proclame la certitude des promesses qu'il vient de faire. Le Seigneur va venir. Heureux qui garde cette prophétie ! Jean témoigne qu'il a entendu et vu ces choses. Après quoi, il voulut adorer l'ange, mais celui-ci le lui défendit. (6-9.)

9 Et l'un des sept anges qui avaient les sept coupes remplies des
sept dernières plaies vint et me parla, disant : Viens, je te montrerai
10 l'Epouse, la femme de l'Agneau[1]. — Et il me transporta en esprit
sur une grande et haute montagne, et il me montra la cité sainte,
11 Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu[2], — ayant la
gloire de Dieu[3] ; son luminaire est semblable à une pierre très pré-
cieuse, telle qu'une pierre de jaspe, transparente comme du cristal[4].
12 — Elle a une grande et haute muraille ; elle a douze portes, et sur
les portes, douze anges, et des noms inscrits, qui sont les noms des
13 douze tribus des fils d'Israël : — à l'orient trois portes, et au sep-
tentrion trois portes, et au midi trois portes, et à l'occident trois
14 portes[5]. — Et la muraille de la cité avait douze fondements, sur les-

des fidèles (14 : 5) et désigne ceux auxquels il est appliqué comme des fils du diable. (Jean 8 : 44.)

1. Après la vision et les déclarations des v. 1-8, qui formaient une sorte de prologue, suit la description de la nouvelle Jérusalem. Elle est introduite par les mêmes termes que la description de la chute de Babylone (ch. 17 : 1-3) : *l'un des sept anges qui avaient les sept coupes vint et me parla, disant : Viens, je te montrerai.... Et il me transporta en esprit....* Dans la pensée de l'auteur, les deux tableaux font pendant. Le premier avait pour sujet « le jugement de la grande prostituée ; » le second nous montre l'*Epouse,* expression déjà appliquée à la nouvelle Jérusalem au v. 2 ; ici elle est désignée plus explicitement comme *la femme de l'Agneau,* d'après 19 : 7, 8, note.

2. *Il me transporta en esprit :* ces mots montrent que la vision proprement dite commence ici seulement. *La grande et haute montagne* (comp. Ezéch. 40 : 2), n'existe que dans la vision. Pour les termes qui caractérisent *Jérusalem,* voir v. 2, note. Le texte reçu (*minusc.*) porte : *la grande cité, la sainte Jérusalem.*

3. C'est le trait capital, mentionné en premier. *La gloire de Dieu,* qui ne se montrait sous l'ancienne Alliance que couverte d'une nuée, qui était apparue à Jean dans la Parole faite chair (Jean 1 : 14), resplendit maintenant aux regards de tous les fidèles, sans que plus rien ne voile son éclat, apportant à la création entière cette révélation qu'elle attendait avec ardeur et anxiété. (Rom. 8 : 18.) Cette *gloire de Dieu,* ce sont ses perfections contemplées « à visage découvert » (2 Cor. 3 : 18) par ceux qui ont l'ineffable bonheur de voir Dieu face à face. (22 : 4 ; 1 Cor. 13 : 12.)

4. La gloire de Dieu est son *luminaire* (Ezéch. 43 : 2) et a remplacé pour elle les *luminaires* naturels. (Gen. 1 : 14.) Ce luminaire brille comme *une pierre de jaspe,* image qui servait déjà dans 4 : 3 à caractériser l'aspect de celui qui était assis sur le trône.

5. Comp. Ezéch. 48 : 31. La nouvelle

quels étaient les douze noms des douze apôtres de l'Agneau[1]. — Et 15
celui qui me parlait avait pour mesure un roseau d'or, pour mesurer
la cité, et ses portes, et sa muraille[2]. — La cité est disposée en 16
carré, et sa longueur égale sa largeur. Et il mesura la cité avec le
roseau, et trouva douze mille stades; sa longueur et sa largeur et sa
hauteur sont égales[3]. — Et il mesura sa muraille, de cent quarante- 17
quatre coudées, mesure d'homme, qui était celle de l'ange[4]. — Et les 18
assises de la muraille étaient de jaspe, et la cité était d'or pur, sem-
blable à un pur cristal. — Les fondements de la muraille de la cité 19
étaient ornés de toute sorte de pierres précieuses. Le premier fondement
était de jaspe; le second, de saphir; le troisième, de calcédoine; le
quatrième, d'émeraude; — le cinquième, de sardonyx; le sixième de 20
sardoine; le septième, de chrysolithe; le huitième, de béryl; le neu-
vième, de topaze; le dixième, de chrysoprase; le onzième, d'hyacinthe;
et le douzième, d'améthyste[5]. — Et les douze portes étaient douze 21

cité est construite selon le modèle qu'offrait l'organisation d'Israël. L'Eglise des rachetés apparaît comme le vrai peuple de Dieu, en faveur duquel se sont accomplies les promesses faites aux *douze tribus des fils d'Israël*. (Comp. 7 : 5-8.)

1. Il s'agit des *douze fondements* des douze sections de la *muraille*, comprises entre les douze portes. Ces *fondements* sont visibles dans leur partie supérieure, et sur celle-ci sont inscrits *les noms des douze apôtres*. Ce trait figure le fait que l'Eglise a été fondée par les apôtres et repose sur le témoignage qu'ils ont rendu à Christ. (Eph. 2 : 20.) C'est donc sans raison que certains critiques y ont vu tantôt une preuve que l'Apocalypse était un livre judéo-chrétien, où les douze étaient exaltés à l'exclusion de Paul, tantôt une indication qu'elle n'était pas de l'apôtre Jean, qui n'aurait pu, sans manquer de modestie, se mettre à cette place d'honneur.

2. Comme dans Ezéch. 40 : 5 et suiv., la ville est mesurée par l'ange qui parlait avec le voyant et qui se sert pour cela d'un roseau *d'or*, indice de la gloire de la cité.

3. *Il mesura... et trouva*, gr. mesura *sur douze mille stades*. — La cité était donc *disposée en carré*, et comme *sa hauteur* était égale à *sa longueur* et à sa *largeur*, elle formait un cube de trois mille stades (environ 555 kilomètres) de côté, puisque son pourtour était de *douze mille stades*. La forme cubique était celle du lieu très saint. *Douze mille stades* équivalent à 2200 kilomètres environ. Ces chiffres sont symboliques : le nombre *douze*, qui représente le peuple de Dieu (v. 13, note), est multiplié par *mille*, le nombre de la plénitude.

4. *Cent quarante-quatre coudées*, douze fois douze, chiffre symbolique aussi, qui donne à la muraille une hauteur d'environ 66 mètres, bien moindre que celle de la ville. (v. 16.) Jean remarque que *l'ange* s'est servi, ici comme ailleurs, de la coudée ordinaire, dont les hommes se servent, d'une *mesure d'homme*.

5. Pour l'énumération des pierres précieuses (v. 19, 20), comp. Ex. 28 : 17 suiv.; 39 : 10 suiv.; Ezéch. 28 : 13. Le *jaspe* (comp. 4 : 3) n'était probablement pas la pierre qui porte aujourd'hui ce nom, mais une pierre brillante, peut-être le diamant. Le *saphir*, que les anciens tiraient de l'Inde et de l'Egypte, est bleu. La *calcédoine* est une sorte d'agate, couleur d'azur. L'*émeraude* est verte. Les interprètes ne sont pas d'accord sur la pierre que désigne le mot *sardonyx*. La *sardoine* (comp. 4 : 3, note) est de couleur brun rouge. La *chrysolithe* était suivant les uns une pierre jaune qui avait l'éclat de l'or; suivant d'autres une pierre verdâtre transparente. Le *béryl* est une variété d'émeraude; d'autres l'identifient avec l'onyx. La *topaze* est une pierre transparente, aux reflets jaunes d'or, ou verdâtres. Le *chrysoprase*, qui n'est mentionné qu'ici dans la Bible, était jaune pâle suivant les uns, vert suivant d'autres. L'*hyacinthe* est une

perles ; chacune des portes était faite d'une seule perle. Et la rue de
22 la cité était d'un or pur, semblable à du cristal transparent. — Et je
ne vis point de temple en elle ; car le Seigneur Dieu, le dominateur
23 souverain, est son temple, ainsi que l'Agneau[1]. — Et la cité n'a pas
besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu
24 l'éclaire, et l'Agneau est son flambeau[2]. — Et les nations marche-
ront à sa lumière, et les rois de la terre apportent leur gloire en
25 elle[3] ; — et ses portes ne se fermeront point de jour, car il n'y aura
26 là point de nuit[4] ; — et ils apporteront en elle la gloire et l'honneur
27 des nations[5]. — Et il n'entrera rien de souillé en elle, ni personne
qui s'adonne à l'abomination et au mensonge ; mais ceux-là seuls qui
sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau[6].

XXII Et il me montra un fleuve d'eau de la vie, clair comme du cristal,
2 qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau[7], — au milieu de la rue

pierre brillante qui a les reflets du feu, d'un jaune tirant sur le rouge. L'*améthyste* est violette.

1. Dans les cités terrestres, les temples étaient les symboles de la présence de Dieu ; ils rappelaient Dieu au souvenir des hommes et les invitaient à l'adoration. Dans la cité céleste, Dieu est toujours et parfaitement présent au milieu des hommes (v. 3) ; il n'est donc plus besoin de temple. Alors sera pleinement accomplie la prophétie de Jésus. (Jean 4 : 21.) Ces temps avaient été entrevus déjà par Jérémie. (3 : 16 et suiv.) *L'Agneau*, aussi bien que le Dieu tout-puissant, est son temple, parce que la médiation du Sauveur demeure nécessaire aux hommes pour entrer dans la communion de Dieu.

2. v. 11, seconde note ; 22 : 5. Esa. 60 : 19, 20. *L'Agneau est son flambeau*, car il est le médiateur qui transmet à la cité sainte la lumière de Dieu.

3. Le voyant ne saurait vouloir dire qu'à ce moment il y aura encore des païens à convertir. Il célèbre l'accomplissement des prophéties relatives aux nations, en répétant les termes mêmes dans lesquels elles avaient été formulées. (Esa. 60 : 3, 5 ; Ps. 72 : 10.) Suivant d'autres, ces nations en marche vers Jérusalem représentent des rachetés en voie de perfectionnement ; idée qui serait exprimée dans la leçon, d'ailleurs peu autorisée, du texte reçu : *les nations de ceux qui sont sauvés.*

4. Allusion à Esa. 60 : 11, où il est dit : « tes portes seront toujours ouvertes. Elles ne seront fermées ni jour ni nuit. » L'auteur explique (*car*), dans une parenthèse, pourquoi il ne mentionne pas la *nuit :* c'est qu'il n'y aura plus de nuit. Toujours ouvertes, les portes de Jérusalem donneront accès aux nations qui ne cesseront d'affluer vers elle.

5. Le verbe *ils apporteront* reprend les mots du v. 24 : les rois de la terre apportent.... Tout ce qu'il y avait de vrai, de grand, de bon, de beau dans les nations, tout ce qui constituait leur *gloire* et leur *honneur* se retrouvera dans la cité de Dieu, sanctifié et élevé à sa plus haute puissance. Rien ne se perd dans le règne de Dieu.

6. Bien que les portes de la cité sainte soient toujours ouvertes, *rien de souillé*, c'est-à-dire aucun homme impur, *n'entrera en elle.* Elle sera préservée par sa sainteté même, selon les déclarations prophétiques de Esa. 35 : 8 ; 52 : 1 ; Ezéch. 44 : 9. Sur *le livre de vie de l'Agneau*, comp. 3 : 5 ; 13 : 8 ; 20 : 12.

7. *Il me montra :* C'est toujours l'ange de 21 : 9, 10. Conformément à la prophétie d'Ezéchiel (47 : 1-12 ; comp. Joël 3 : 18 ; Zach. 14 : 8 ; Gen. 2 : 10), Jean voit *un fleuve d'eau de la vie* (7 : 17 ; 21 : 6) *qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau.* Ce nouveau symbole figure le don de la vie éternelle, qui est la conséquence de la présence de Dieu au milieu des hommes et de leur communion parfaite avec lui. Le fleuve sort du trône *de Dieu*, qui a destiné cette vie aux rachetés, *et de l'Agneau*, qui la leur a procurée par son œuvre médiatrice.

de la cité; et sur les deux bords du fleuve, sont des arbres de vie[1],
qui produisent douze récoltes, rendant leur fruit chaque mois, et les
feuilles des arbres sont pour la guérison des nations[2]. — Et il n'y 3
aura plus d'anathème; et le trône de Dieu et de l'Agneau sera dans
la cité, et ses serviteurs le serviront[3], — et ils verront sa face[4], et 4
son nom sera sur leurs fronts[5]. — Et il n'y aura plus de nuit, et 5
ils n'ont besoin ni de la lumière de la lampe, ni de la lumière du so-

1. Gr. *de la rue d'elle*, c'est-à-dire de la cité 21 : 21. Plusieurs de nos versions portent, ici et 21 : 21, *place* au lieu de *rue*. Mais il est plus conforme à l'image du fleuve de traduire par *rue;* il s'agit de la rue principale de la ville, qu'il faut se représenter comme très large, de sorte que le *fleuve* coule *au milieu*. Sur ses deux rives sont plantés des arbres de vie. Le texte porte le singulier : un *arbre de vie*, mais c'est une notion collective qui embrasse une pluralité de plantes de cette espèce : *de l'arbre* de vie.

2. Comp. 2 : 7; Gen. 2 : 9; Ezéch. 47 : 12. Cet arbre ne produit pas *douze fruits* divers, mais du fruit douze fois par an. *Les feuilles de l'arbre sont pour la guérison des nations :* cette déclaration divise les interprètes, comme celle de 21 : 24, (note). Pour les uns, cette *guérison des nations* serait un fait accompli dans le passé, avant le jugement dernier (20 : 11 et suiv.), alors que les *nations* étaient encore assujetties à tous les maux du paganisme. Pour les autres, les *nations* représentent des rachetés, en état de salut, puisqu'ils habitent la Jérusalem nouvelle, mais qui doivent encore être guéris des restes du péché, qui ont à passer par un développement spirituel pour arriver à la perfection. D'autres enfin y ont vu l'indice de la possibilité qui serait accordée aux réprouvés de se convertir pour entrer dans la cité sainte. L'ordonnance générale de l'Apocalypse s'oppose à cette dernière explication. Au ch. 20, le sort de tous les adversaires de Christ et de son règne est définitivement réglé. Quant aux deux premières opinions, il faut reconnaître que l'idée d'un développement, d'une *guérison* progressive de certains habitants de la cité sainte est assez admissible. On ne sait pas trop ce que viendrait faire ici la mention rétrospective des effets salutaires exercés sur les païens par les feuilles de l'arbre de vie. Peut-être aussi l'auteur n'entendait-il pas qu'on cherchât un sens précis à ce détail de son tableau. Il accumule les images pour indiquer l'abondance de la vie qui sera offerte aux habitants de la Jérusalem céleste. L'*arbre de vie* donne son fruit *douze fois* l'an : plus d'alternative de jouissance et de privation, d'hivers stériles et d'étés brûlants; plus de fruits sans fleurs ou de fleurs sans fruits; plus de passé avec ses regrets, ni d'avenir avec ses craintes, mais un présent éternel, au sein de la perfection. En outre, cet arbre de vie, qui rappelle le paradis d'où l'homme pécheur avait été banni, la vie divine dont la source avait tari pour lui (Gen. 3 : 24), redit ici, pour la consolation et la joie des rachetés de Christ, que tous les ravages du péché sont réparés, que l'œuvre du Rédempteur est parfaite. Et qu'elle est admirable, l'ordonnance du plan de Dieu, révélé dans les saintes Ecritures! Ce recueil, qui s'ouvre par la création de l'homme et par la description de sa première demeure, qui raconte sa chute et retrace toutes les phases de son développement sous les miséricordieuses dispensations de Dieu, se termine par la vision de la restauration de toutes choses, par la description de la demeure éternelle de l'humanité rachetée. Le dénouement revient au point de départ; tous les mystères sont expliqués, tous les maux sont réparés, l'homme est rendu à sa destination, à la plénitude de la vie, qui se trouve dans la communion de Dieu lui-même. Telle est l'épopée divine qui se déroule du commencement de la Genèse à la fin de l'Apocalypse.

3. *Plus d'anathème* (Zach. 14 : 11), c'est-à-dire plus d'hommes exclus de la communion de Dieu, puisque le péché n'existera plus dans la cité sainte, et que, au contraire, *le trône de Dieu et de l'Agneau sera au milieu d'elle*, et que *ses serviteurs le serviront*, (gr.) lui *rendront un culte*, ce culte parfait auquel les cultes célébrés ici-bas les auront préparés.

4. 21 : 3, 11, 23, notes; Jean 17 : 24; 1 Jean 3 : 2.

5. 3 : 12; 14 : 1.

leil, parce que le Seigneur Dieu resplendira sur eux[1]; et ils règne-
ront aux siècles des siècles[2].
6 Et il me dit : ces paroles sont certaines et véritables ; et le Sei-
gneur, le Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son ange pour
7 montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt[3]. — Et voici, je
viens bientôt : Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie
8 de ce livre[4] ! — Et c'est moi, Jean, qui vois et qui entends ces
choses[5]. Et lorsque j'eus entendu et vu, je tombai, pour adorer, aux
9 pieds de l'ange qui me montrait ces choses. — Et il me dit : Garde-
toi de le faire ! je suis ton compagnon de service, et celui de tes
frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre ;
adore Dieu[6].

Epilogue.

10-21. Dernières paroles du Seigneur a Jean. Le soupir de l'Eglise. Déclaration de Jean aux lecteurs. — 1° *Ordre de publier la prophétie.* Jean ne doit point sceller le livre, car la fin est proche ; désormais le méchant ne pourra plus que croître en iniquité, le juste dans la pratique de la justice. (10, 11.) — 2° *Discours de Jésus sur son retour.* Il va revenir et apportera à chacun la rétribution. Il est éternel, le fondement et le but de toute vie. Il dit quels sont ceux qui auront part à la vie dans la cité de Dieu, et quels sont ceux qui en seront exclus. Il a envoyé cette révélation

1. 21 : 3, 11, 23, notes.

2. Comp. 1 : 6 ; 5 : 10 ; 20 : 6. Il ne s'agit plus maintenant pour les rachetés de Christ de combattre, de souffrir, de porter leur croix sous les mépris du monde : *ils règnent.* Avec ces glorieuses paroles se termine la description des célestes beautés de la Jérusalem nouvelle.

3. Beaucoup d'interprètes estiment que la vision de la nouvelle Jérusalem prend fin avec le v. 5, où se termine, en effet, la description de la cité sainte ; ils considèrent la fin du chapitre, depuis le v. 6, comme l'épilogue du livre. D'autres sont frappés de l'analogie qui existe entre les v. 6-9 et les v. 9 et 10 du ch. 19. Or, ceux-ci forment la conclusion de la sixième vision. Il est donc naturel de voir dans les v. 6-9 la conclusion de la septième vision, et de ne faire commencer l'épilogue de l'Apocalypse entière qu'au v. 10. — C'est probablement l'ange qui parle depuis 21 : 9 qui fait cette déclaration à Jean. Ces *paroles fidèles et véritables* (19 : 9 ; 21 : 5, notes) sont les promesses qui terminent la vision. (21 : 24 et suiv. ; 22 : 3-5.) Dieu, qui est *le Dieu des esprits des prophètes* (1 : 4 ; 4 : 5, notes), les a envoyées par son messager, pour montrer à ses serviteurs *ce qui doit arriver bientôt.* (1 : 1, note.)

4. Ou : *je viens promptement.* Parole répétée aux v. 12, 20. Comp. 1 : 1, note ; 3 : 11. Cette parole est prononcée par l'ange, bien que, par l'emploi de la première personne, elle soit mise dans la bouche de Jésus-Christ. L'ange prononce ensuite la parole que l'auteur a insérée dans le prologue du livre (1 : 3), dans laquelle il déclare *heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.*

5. Déclaration pleine de candeur qui est bien dans le caractère et selon les habitudes de l'apôtre Jean. (Jean 1 : 14 ; 19 : 35 ; 21 : 24 ; 1 Jean 1 : 1.)

6. Que Jean soit retombé dans l'erreur pour laquelle il s'était déjà fait reprendre (19 : 10), cela s'explique par l'état d'extase où il se trouvait, par le ravissement que produisaient les visions ineffables dont il était le témoin. Peut-être aussi l'aspect de l'ange ne se distinguait-il pas assez de celui du Seigneur pour qu'il ne fût pas possible de les confondre. Dès le v. 10,

concernant les Eglises par son ange. Il est le Messie qui inaugure le jour de l'éternité. (12-16.) — 3° *L'appel de l'Eglise.* L'esprit et l'Epouse appellent le Seigneur. Jean invite chaque croyant à se joindre à leur requête, et toute âme altérée à puiser de l'eau vive qui lui est gratuitement offerte. (17.) — 4° *Avertissement aux lecteurs.* A qui ajoutera quelque chose aux paroles de ce livre, Dieu infligera les châtiments qui y sont décrits ; à qui en retranchera quelque chose, il retranchera sa part de l'arbre de vie. (18, 19.) — 5° *La venue du Seigneur. Sa grâce.* Le Seigneur qui certifie ces révélations, déclare qu'il vient. Le voyant répond : Viens, Seigneur Jésus ! et exprime le vœu que la grâce du Seigneur soit avec tous. (20, 21.)

Et il me dit : Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce 10
livre ; car le temps est proche [1]. — Que l'injuste commette encore 11
l'injustice ; et que le souillé se souille encore ; et que le juste pratique
encore la justice ; et que le saint se sanctifie encore [2].

Voici, je viens bientôt, et mon salaire est avec moi, pour rendre 12
à chacun selon ce qu'est son œuvre [3]. — Je suis l'Alpha et l'Oméga, 13
le premier et le dernier, le commencement et la fin [4]. — Heureux 14
ceux qui lavent leurs robes, afin qu'ils aient droit à l'arbre de la vie ;
et qu'ils entrent par les portes dans la cité [5] ! — Dehors les chiens [6], 15
et les enchanteurs, et les fornicateurs, et les meurtriers, et les idolâ-
tres, et quiconque aime et pratique le mensonge [7] ! — Moi, Jésus, 16

Jésus prend la parole sans que le lecteur en soit averti.

1. Cet ordre est donné par Christ. C'est lui qui a commandé à Jean d'écrire (1 : 11, 19), et qui lui dit ici ce qu'il doit faire du livre. Le contraire fut ordonné à Daniel (8 : 26 ; 12 : 4, 9) et à Jean lui-même. (10 : 4.) C'est que maintenant *le temps est proche*. Depuis les jours de Jean, l'Eglise devait sonder ce livre prophétique et vivre constamment sous la sérieuse et salutaire pensée que *le temps est proche.* (v. 12.) Il l'est, en effet, pour Celui devant qui mille ans sont comme un jour ; il l'est pour chaque chrétien appelé à attendre journellement la venue de son Maître ; il l'est pour l'Eglise elle-même, qui doit se hâter d'accomplir sa mission sur la terre (comp. 1 : 1, note et 1 Thes. 4 : 15, note) et faire monter vers le Seigneur l'ardente prière de l'Epouse de l'Agneau. (v. 17, 20.)

2. Que celui qui, après toutes les révélations de la vérité et de la volonté de Dieu, après tous les sérieux appels qu'elles renferment, veut rester *injuste* et *souillé* (Jacq. 1 : 21), le fasse à ses périls et risques ! Il deviendra toujours pire (2 Tim. 3 : 13), et ainsi se vouera lui-même à la perdition. Mais que celui qui a mis le pied dans la voie de la *justice* et de la *sainteté* y marche d'un pas toujours plus ferme, car le triomphe, la récompense éternelle est devant ses yeux. (v. 12.) — Le texte reçu (*minusc.*) porte : « soit justifié, » au lieu de *pratique la justice* (littéralement : *fasse* la justice).

3. Esa. 40 : 10 ; Ps. 62 : 13 ; Apoc. 20 : 12, note. — Gr. *comme est son œuvre*, d'après *Sin.*, *A*. On lit dans *Q*, *minusc.* : comme *sera* son œuvre. Des versions et des Pères portent : *selon ses œuvres.* Le singulier est préférable : il s'agit de *l'œuvre* de toute la vie.

4. Désignation de Dieu (1 : 8 ; 21 : 6 ; Esa. 44 : 6), que Christ s'attribue, comme dans 1 : 17 ; 2 : 8.

5. Voir sur *l'arbre de la vie* v. 2, 2e note. — Avoir la liberté d'*entrer par les portes* dans la ville, c'est y avoir *droit* de cité. Comp. 21 : 25, 27. — Ceux-là seuls ont ce droit qui auront *lavé leurs robes*, c'est-à-dire purifié, sanctifié leur vie. Comment ? Jean l'a indiqué déjà 7 : 14. Au lieu de : *qui lavent leurs robes* (*Sin.*, *A*) on lit dans *Q*, *majusc.* : *qui font ses commandements.*

6. Les impurs. (Philip. 3 : 2 ; Math. 7 : 6.)

7. Comp. 21 : 8, note.

j'ai envoyé mon ange vous attester ces choses pour les Eglises[1].
Je suis la racine et la race de David, l'Etoile brillante du matin[2].
17 Et l'Esprit et l'Epouse disent : Viens! Et que celui qui entend,
dise : Viens[3]! Et que celui qui a soif, vienne; et que celui qui veut,
prenne de l'eau de la vie, gratuitement[4]!
18 Pour moi, je proteste à quiconque entend les paroles de la prophé-
tie de ce livre, que, si quelqu'un y ajoute, Dieu fera venir sur lui les
19 plaies décrites dans ce livre. — Et si quelqu'un retranche des paroles
du livre de cette prophétie, Dieu retranchera sa part de l'arbre de la
vie, et de la cité sainte, qui sont décrits dans ce livre[5].
20 Celui qui atteste ces choses, dit : Oui, je viens bientôt. Amen,

1. Variantes : *aux Eglises* (*minusc.*), *dans les Eglises* (*A*), *pour* ou *sur les Eglises* (*Sin.*, *Q*), en vue d'elles, à leur intention ou à leur sujet. Ce *témoignage* les concerne toutes, et il est d'une autorité souveraine. *Moi*, *Jean* (v. 8); *moi*, *Jésus* (v. 16); le Maître confirme la parole du disciple. (comp. v. 20.) C'est la première fois, dans l'Apocalypse, que le Seigneur se désigne lui-même par le nom de *Jésus*. Quelques interprètes pensent que *l'ange* envoyé par Jésus, c'est le voyant lui-même ; dans Malachie 2 : 7, le prêtre est appelé un *ange* (envoyé) de l'Eternel. Mais il est plus naturel d'y voir *l'ange* (1 : 1, 5e note) ou *les anges* qui sont souvent mentionnés, au cours du livre, comme les intermédiaires de la révélation. Ceux à qui l'ange est envoyé (pour *vous* rendre témoignage) seraient alors Jean et les pasteurs des Eglises qui ont à publier son message au milieu d'elles.

2. Les noms que Jésus se donne indiquent le contenu et l'importance du *témoignage* que son ange a rendu. Il est *la racine et la race de David*, c'est-à-dire le Messie. Voir sur ce terme de *racine de David*, emprunté à Esa. 11 : 10, et expliqué ici par le mot *race*, 5 : 5, note. Il a accompli ici-bas son œuvre rédemptrice, et, comme *l'Etoile brillante du matin* (comp. 2 : 28), il amènera bientôt, par son retour glorieux, la lumière du plein jour, qui dissipera toutes les ténèbres.

3. Le Seigneur Jésus dit et répète : *Je viens bientôt* (v. 7, 20); l'*Esprit* de Dieu dans le cœur des fidèles (Rom. 8 : 15, 16; Gal. 4 : 6) et l'*Epouse*, l'Eglise entière du Sauveur (21 : 2, 9), lui répondent en soupirant après son apparition : *Viens!* Et Jean exhorte *quiconque entend* cet appel de l'Esprit et de l'Epouse à unir sa voix à l'ardente et unanime supplication de l'Eglise : *Viens!* Faire monter ou non ce cri du cœur vers Jésus, c'est la marque certaine qu'on est ou qu'on n'est pas en communion avec lui. Pour toute âme régénérée, la venue de son Sauveur est le sujet suprême de sa joie; pour le monde, c'est un sujet de terreur.

4. Comp. Jean 7 : 37 ; Apoc. 21 : 6; 22 : 1, notes.

5. *Si quelqu'un y ajoute, Dieu fera venir* (gr. *ajoutera*) *sur lui*.... De semblables défenses de rien *ajouter* ni *retrancher* se trouvent dans le Deutéronome. (4 : 2; 12 : 32.) La menace formulée par Jean peut sembler d'une sévérité excessive. Luther y trouvait un motif de douter de l'authenticité de l'Apocalypse. Il ne faut pas oublier cependant que l'apôtre réclame un tel respect pour son écrit, parce qu'il y voit l'œuvre de Dieu. (1 : 1.) Paul aussi prononce l'anathème sur quiconque annoncerait un autre Evangile que le sien, parce que cet Evangile, il l'avait reçu par une révélation de Jésus-Christ. (Gal. 1 : 8, 12.) Il est vrai que Paul appelle la malédiction d'en haut sur ceux qui renverseraient les principes mêmes de l'Evangile de la grâce, tandis que Jean prononce la condamnation éternelle de ceux qui ajouteraient ou retrancheraient *des paroles du livre de cette prophétie*. Mais des changements apportés, soit au tableau que l'Apocalypse trace de l'avenir, soit à ses exhortations pratiques (1 : 3, note), pouvaient avoir de graves conséquences. Ces altérations seraient propres à détourner les âmes de la vérité qui seule peut leur assurer une *part de l'arbre de la vie*. Elles exposeraient l'Eglise à se relâcher dans son attente vigilante du Seigneur, à voir son espérance diminuer et à être affaiblie dans les luttes redoutables qu'elle doit soutenir.

viens, Seigneur Jésus[1] ! — La grâce du Seigneur Jésus soit avec 21
tous[2] !

1. v. 7, 12, 17. Cet *amen* appartient, non aux paroles prononcées par le Seigneur, mais à la réponse de l'Eglise : *Amen, viens !*

2. Tel est le texte de *A*, adopté par la plupart des critiques. Westcott et Hort préfèrent le texte du *Sin. : avec les saints.* — *Q* porte : la grâce du Seigneur Jésus-*Christ* soit *avec tous les saints.* — Tous les critiques, suivant *A*, omettent un dernier *amen*, qui se lit dans la plupart des manuscrits et des versions. — *La grâce !* C'est à elle que reviennent toujours les hommes de Dieu. Qu'ils aient été ravis jusqu'au troisième ciel, ou qu'ils aient contemplé dans leurs visions sublimes toutes les splendeurs de la cité sainte, ils en appellent toujours à *la grâce*, ils ne veulent être sauvés que par la grâce et ne subsister que par elle.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Le plus grand chiffre indique la page, le plus petit les notes.

Alliance (ancienne et nouvelle) 40, 3; 41, 1; 71, 1; 73, 3-5; 81, 1; 85, 1; 112, 1, 2.

Anges 32, 4; 187, 2; 412, 5; 416, 5; 432, 2.

Antéchrist 261, 1; 404, 2.

Babylone 214, 3; 410, 2; 422, 1, 2; 430, 2.

Eglise 192, 1; 193, 1, 2; 194, 5; 352, 2; 356, 6.

Election 182, 1; 228, 4.

Epreuve 138, 1; 185, 1.

Félicité céleste 439, 5; 440, 2.

Foi 44, 1; 94, 1; 95 1; 99, 3; 151, 1, 2, 3; 152, 1.

Gethsémané 54, 3, 4.

Hébreux (destinataires de l'épître aux) 10; 57, 4.

Idolâtrie 409, 2.

Incrédulité 44, 1; 45, 2, 3; 48, 4.

Jacques, frère du Seigneur 123.

Jean, l'apôtre, 243; 286; 323 et suivantes; 332; 350, 3; 353 2; 354, 1.

Jérusalem 419, 6.

Jésus-Christ. Dans l'épître aux Hébreux : 27, 2; 28, 2; 29, 4; 30, 3; 35, 1; 40, 1, 3: 41, 1; 50, 2; 51, 1; 54, 2-4; 55, 1, 2; 69, 2, 3; 70, 1; 80, 1, 2; 82, 2; 86, 6; 106, 2, 3; 119, 1. — Dans 1 Pierre : 186, 1; 189, 1; 192, 1; 193, 1; 197, 4; 198, 2, 3, 5; 203, 1, 2, 3. — Dans 1 Jean : 252, 1; 255, 1; 262, 3; 272, 3; 279, 1. — Dans l'Apocalypse : 351, 4; 371, 3; 377, 4; 400, 2. — Jugement dernier : 436, 2.

Melchisédek 64, 1, 3; 65, 1.

Monde 259, 1.

Mort 38, 1; 411, 3.

Mort de Jésus-Christ : 38, 1; 82, 2; 117, 1, 2; 189, 1; 198, 2, 3; 254, 2; 255, 2.

Œuvres (salut par les) 151, 1, 2, 3; 152, 1; 438, 7.

Paraclet 255, 1.

Parole (la — de Dieu) 27, 1; 29, 1 : 251, 1; 433, 6.

Péché 254, 3; 265, 4; 266, 2; 267, 2.

Péché irrémissible 58, 1; 91, 2, 3; 110, 1, 2; 282, 1.
Perfection (élever à la) 55, 2.
Pierre 167 et suiv.
Prière 139, 4; 163, 3; 164, 3, 4; 377, 3.
Prophètes 186, 1.
Propitiation 38, 3; 255, 2.

Rédemption 189, 1; 198, 2, 3; 203, 1, 2; 377, 4; 445, 2.
Régénération 183, 1; 190, 4; 267, 2.
Repos de Dieu 47, 2; 48, 3.
Résurrection 436, 3.
Résurrection de Jésus-Christ 183, 1.
Révélation 27, 1; 445, 2.
Royauté du chrétien 436, 3.

Sacrifice de Christ 72, 2; 80, 1, 2; 81, 1; 82, 2; 83, 3; 84, 4; 87, 2; 88, 6; 182, 1; 186, 1; 187, 2; 189, 1; 198, 2, 3; 203, 1; 254, 2.
Saints 377, 3.
Sanctification 37, 1; 87, 2; 182, 1.
Souffrances 108, 3, 4; 206, 2.
Souverain sacrificateur 50, 2; 51, 1; 52, 3; 53, 1; 65, 1; 72, 2, 79, 1.

Témoignage, témoin 350, 4; 351, 4.
Tentation 38, 3; 51, 1; 141, 1, 2; 184, 2.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Introduction à l'épître aux Hébreux	1
EPITRE AUX HÉBREUX	27
Introduction à l'épître de Jacques	121
EPITRE DE JACQUES	137
Introduction à la première épître de Pierre	167
PREMIÈRE ÉPITRE DE PIERRE	181
Introduction à la seconde épître de Pierre	215
SECONDE ÉPITRE DE PIERRE	225
Introduction à la première épître de Jean	241
PREMIÈRE ÉPITRE DE JEAN	251
Introduction à la seconde et à la troisième épître de Jean	285
SECONDE ÉPITRE DE JEAN	289
TROISIÈME ÉPITRE DE JEAN	293
Introduction à l'épître de Jude	297
EPITRE DE JUDE	301
Introduction à l'Apocalypse ou Révélation de Jean	309
APOCALYPSE DE JEAN	349
Index alphabétique	451

BS2343 .B717 v.4
Le Nouveau Testament de notre seigneur
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00055 1640